Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LIX. — 1er SEPTEMBRE 1883.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PERIODE

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1883

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MON FRÈRE YVES

TROISIÈME PARTIE (1).

Novembre 1880.

LI.

... Un peu plus de deux ans après.

Petit Pierre avait froid. Il pleurait, en tenant ses deux petites mains, qu'il essayait de cacher sous son tablier. Il était dans une rue de Brest, avant jour, un matin de novembre, sous la pluie fine. Il se serrait contre sa mère, qui, elle aussi, pleurait.

Elle était là, à ce coin de rue, Marie Kermadec, attendant, rôdant dans l'obscurité comme une mauvaise femme. Yves rentrerait-il?.. Où était-il?.. où avait-il passé sa nuit? dans quel bouge?.. Retournerait-il au moins à son bord, à l'heure du coup de canon, à temps pour l'appel?

D'autres femmes attendaient aussi.

Une passa avec son mari, un quartier-maître comme Yves; il sortait ivre d'un cabaret qu'on venait d'ouvrir. Il essaya de marcher, fit quelques pas, puis tomba lourdement à terre, avec un bruit lugubre de sa tête contre le granit dur.

— Ah! mon Dieu! pleurait la femme; Jésus, sainte vierge Marie, ayez pitié de nous!.. Jamais je ne l'avais vu comme ça encore!

Marie Kermadec l'aida à le remettre debout. Il avait une jolie figure douce et sérieuse.

— Merci, madame!

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août.

Et la femme continua de le faire marcher, en le soutenant de toutes ses forces.

Petit Pierre pleurait assez doucement, comme comprenant déjà qu'une honte pesait sur eux, et qu'il ne fallait pas faire de bruit, baissant sa petite tête, et cachant toujours sous son tablier ses pauvres petites mains qui avaient froid. Il était assez bien couvert pourtant, mais il y avait longtemps qu'il était là, tranquille, à ce coin de rue humide. Les lanternes à gaz venaient de s'éteindre, et il faisait très noir. Pauvre petite plante saine et fraîche, née dans les bois de Toulven, comment était-il venu s'échouer dans cette misère de la ville? Il ne s'expliquait pas bien ce changement, lui; il ne pouvait pas comprendre encore pourquoi sa mère avait voulu suivre son mari dans ce Brest, et habiter un logis sombre et froid, au fond d'une cour, dans une des rues basses avoisinant le port.

Un autre passa; il battait sa femme, celui-ci, il ne voulait pas se laisser ramener, et c'était horrible. Marie poussa un cri, en entendant le bruit creux d'un coup de poing frappé dans une poitrine; et puis elle se cacha la figure, n'y pouvant rien. Non! Yves n'en était jamais arrivé là, lui. Mais est-ce que cela viendrait? est-ce qu'il faudrait aussi, un de ces jours, descendre jusqu'à cette dernière misère?

LII.

Yves, à la fin, parut, marchant droit, cambré, la tête haute, mais l'œil atone, égaré. Il vit sa femme, mais passa sans en avoir l'air, lui jetant un mauvais regard trouble.

— Ce n'était plus lui! comme il le disait lui-même, après, dans les bons momens de repentir qu'il avait encore.

Ce n'était plus lui, en effet : c'était la bête sauvage que l'ivresse réveillait, quand sa vraie âme était obscurcie et disparue.

Marie se garda de dire un mot, non-seulement de faire un reproche, mais même de supplier. Il ne fallait rien dire à Yves dans ces momens où sa tête était perdue : il serait reparti encore. Elle savait cela; elle était pliée à ce silence.

Elle suivit, tête basse, sous la pluie, traînant par la main petit Pierre, qui tâchait de pleurer encore plus doucement depuis qu'il avait vu son père et qui mouillait ses pauvres petits pieds dans la boue du ruisseau. Comment avait-elle pu le laisser marcher ainsi, et même le faire sortir, comme cela, avant jour? A quoi pensait-elle donc? où avait-elle la tête?.. Et elle le prit à son cou, le réchauffant contre elle, l'embrassant avec amour.

Yves fit mine de passer devant sa porte, pour voir, — facétie de brute, — puis regarda derrière lui sa femme avec un sourire stu-

pide qui faisait mal, comme pour dire : — C'était une plaisanterie que je te faisais ; mais, tu vois, je vais rentrer.

Elle, le suivit de loin, se dissimulant le long des murs de l'escalier noir, se faisant petite, humble. Heureusement il n'était pas jour encore, et sans doute les voisins ne seraient pas levés pour être témoins de cette honte.

Elle entra après lui dans leur chambre et ferma la porte.

Pas de feu, un air de misère qui prenait au cœur.

La chandelle allumée, Marie vit qu'Yves avait encore tout déchiré ses vêtemens neufs, qu'elle avait une première fois raccommodés avec tant de soin ; et puis son grand col bleu était froissé et maculé, et son tricot à raies, les mailles rompues, baillait sur sa poitrine.

Il allait et venait, tournant comme une bête enfermée, dérangeant, chavirant brusquement les choses qu'elle avait rangées, les morceaux de pain qu'elle avait économisés.

Elle, ayant recouché leur enfant dans son berceau et l'ayant bien couvert, faisait semblant de s'occuper des choses de leur ménage. Il fallait avoir un air naturel dans ce cas-là ; autrement, si on semblait trop s'occuper de lui, il s'exaspérait tout à coup, comme un fauve qui a senti du sang ; et il voulait repartir. Et quand une fois il avait dit : — Eh bien ! je m'en vais, je m'en vais retrouver mes camarades,.. il s'en allait avec un entêtement de brute ; il n'y avait plus ni force, ni prières, ni larmes capables de le retenir.

LIII.

Quelquefois Yves tombait tout à coup comme un mort et dormait plusieurs heures, puis c'était fini. Cela dépendait de l'espèce d'alcool qu'il avait pris. D'autres fois, il tenait bon, on ne sait comment, et s'en retournait sur son navire, dans le port, « à la Réserve, » faire tant bien que mal son service.

Ce matin-là, quand il fut sept heures, Yves, un peu dégrisé, ayant eu l'idée de lui-même de tremper sa tête dans de l'eau glacée, sortit et prit le chemin de l'arsenal.

LIV.

Alors Marie s'assit, brisée, anéantie, auprès du petit berceau où leur fils venait de se rendormir.

Par les fenêtres sans rideaux une lueur blanche commençait à entrer, une lueur pâle, pâle, qui donnait froid.

Encore un jour ! — En bas, dans la rue, on entendait ce bruit carac-

téristique des bas quartiers de Brest aux heures d'*embauchée :* des milliers de sabots de bois martelant les pavés de granit dur. Les ouvriers rentraient dans le port de guerre, s'arrêtant en chemin pour boire encore de l'eau-de-vie, dans des cabarets à peine ouverts qui mêlaient au jour naissant les lueurs sales de leurs petites lampes.

Marie restait là, immobile, percevant avec une espèce d'acuité douloureuse tous ces bruits déjà familiers des matins d'hiver qui montaient de la rue, voix noyées d'alcool et grouillemens de sabots. C'était dans une de ces vieilles maisons hautes d'étage, profondes, immenses, avec des cours noires, des murs de granit brut, épais comme des remparts, renfermant toute sorte de monde, ouvriers, vétérans, marins ; — au moins trente ménages d'ivrognes. Il y avait quatre mois, — depuis qu'Yves était revenu des Antilles, — qu'elle avait quitté Toulven pour venir habiter là.

Une clarté plus blanche entrait par les vitres, tombait sur ces murs délabrés et sordides, pénétrait peu à peu toute cette grande chambre où leur modeste petit ménage, aujourd'hui tout en désordre, semblait perdu. — Décidément c'était le jour ; elle alla, par économie, souffler sa chandelle, et puis revint s'asseoir.

Qu'allait-elle faire de sa journée? Travaillerait-elle aujourd'hui? Non, elle n'en avait pas le courage, et puis, à quoi bon?

Encore un jour qu'il faudrait passer sans feu, avec la mort dans le cœur, à regarder tomber la pluie et à attendre!.. Attendre, attendre avec une anxiété qui croîtrait d'heure en heure, attendre la tombée de la nuit, le moment où le martellement des sabots recommencerait en bas dans la rue grise, la *débauchée.* Car Yves et les autres marins dont les navires étaient dans le port sortaient en même temps que les ouvriers de l'arsenal, et alors, elle, chaque soir, appuyée à sa fenêtre, regardait passer ce flot d'hommes, les yeux inquiets, fouillant le plus loin possible dans tous ces groupes, cherchant celui qui lui avait pris sa vie.

Elle le reconnaissait de loin, à sa haute taille droite, à sa carrure; son col bleu dominait les autres. Quand elle l'avait découvert, marchant vite, se hâtant vers le logis, il lui semblait que son pauvre cœur se desserrait, qu'elle respirait mieux ; quand elle l'avait vu enfin au-dessous d'elle entrer par la vieille porte basse, elle était presque heureuse. Il arrivait ; — et quand il était là et qu'il les avait embrassés tous deux, elle et le petit Pierre, le danger était fini, il ne ressortait plus.

Mais s'il tardait à paraître, peu à peu elle sentait l'angoisse l'étreindre... Et quand l'heure était passée, la nuit venue, la foule des hommes dispersée, et que lui n'était pas rentré, oh! alors commençaient ces soirées sinistres qu'elle connaissait si bien, ces soi-

rées mortelles d'attente qu'elle passait, la porte ouverte, assise dans une chaise, les mains jointes, à dire des prières, l'oreille tendue à tous les chants de matelots qui venaient du dehors, tremblant à tous les bruits de pas qu'elle entendait dans l'escalier noir.

Et puis, très tard, quand les autres, les voisines, étaient couchées et ne pouvaient plus la voir, elle descendait; sous le froid, sous la pluie, elle s'en allait comme une insensée attendre aux coins des rues, écouter aux portes des bouges où l'on buvait encore, coller sa joue pâlie aux vitres des cabarets...

LV.

Petit Pierre dormait toujours dans son berceau, pour rattraper son pauvre petit sommeil perdu d'avant jour. — Et, ce matin-là, sa mère aussi s'était assoupie près de lui dans sa chaise, accablée qu'elle était de fatigue et de veille.

Le grand jour pâle était tout à fait levé quand elle se réveilla, les membres engourdis, ayant froid. En reprenant ses idées, vite elle retrouva son angoisse.

Pourquoi avait-elle quitté Toulven? Pourquoi s'était-elle mariée? Pauvre fille de la campagne, que faisait-elle dans ce Brest, où on regardait son costume de paysanne? Pourquoi était-elle venue traîner dans les rues de la ville sa grande collerette blanche, souvent trempée de pluie, que, par désespérance, par dégoût de tout, elle laissait maintenant pendre toute fripée et sans apprêt sur ses épaules?

Elle avait épuisé tous les moyens pour ramener Yves. Il était encore si doux, si bon, il aimait tant son petit Pierre dans ses momens raisonnables, que souvent elle s'était reprise à espérer! Il avait des repentirs très sincères, qui duraient plusieurs jours; et c'étaient des jours de bonheur.

— Il faut me pardonner, disait-il, tu vois bien que *ce n'était plu moi!*

Et elle pardonnait; alors on ne se quittait plus; quand par hasard il faisait un peu beau temps, on habillait petit Pierre dans ses habits neufs, et on allait se promener, tous les trois, dans Brest.

... Et puis, un beau soir, Yves ne rentrait pas, et c'était à recommencer, il fallait retomber dans ce désespoir.

Cela allait de mal en pis; le séjour à Brest exerçait sur lui cette même influence qu'il a d'ordinaire sur tous les marins. Maintenant c'était chaque semaine; cela devenait une habitude. A quoi bon espérer?

Il n'y avait plus d'argent dans leur tiroir. Comment faire? En emprunter à ces femmes, les voisines, qui de temps en temps

buvaient aussi, et qu'elle dédaignait de connaître ; elle en aurait trop honte! Pourtant elle était à bout de moyens pour cacher sa détresse à ses parens, qui ne savaient rien, eux, et qui s'étaient mis à aimer Yves comme leur vrai fils.

Eh bien! elle le leur dirait qu'il n'en était pas digne. Une révolte se faisait en elle. Elle le laisserait, cet homme; c'était trop à la fin, et il n'avait pas de cœur...

LVI.

Et pourtant, si! quelque chose lui disait qu'il en avait, du cœur, mais qu'il était un grand enfant que la vie de la mer avait perdu. Avec un attendrissement très doux, elle retrouvait sa figure noble et tranquille, sa voix, son sourire des bons momens où il était sage...

L'abandonner?.. A cette idée qu'il s'en irait seul, tout à fait perdu alors, et jetant tout au diable, livré à ses vices et à ceux des autres, recommencer sa vie de débauches avec d'autres femmes, naviguer au loin, puis vieillir seul, délaissé, épuisé par l'alcool!.. oh! à cette idée de le quitter, elle était prise d'une angoisse plus horrible que tout; elle sentait qu'elle était rivée à lui maintenant par un lien plus fort que toute raison, que toute volonté humaine. Elle l'aimait éperdument, sans avoir conscience de la grandeur de son amour... Non, plutôt, si elle ne pouvait pas l'en retirer, elle se laisserait rouler avec lui dans la dernière fange pour l'avoir encore dans ses bras jusqu'à l'heure de mourir.

LVII.

Petit Pierre n'aimait pas du tout Brest, lui; il trouvait que c'était vilain et que c'était noir.

Il y demeurait seulement depuis quatre mois, et déjà ses joues rondes avaient un peu pâli sous leur teinte brune. Avant elles étaient pareilles à ces brugnons très mûrs des pays du Midi, qui sont d'une couleur chaude et dorée, d'un rouge taché de soleil.

Ses yeux étaient noirs et brillaient d'un éclat de jais, comme ceux de sa mère, entre de très longs cils charmans. Dans ses petits sourcils, il y avait déjà quelque chose de grave, qui était d'Yves.

Il était beau à peindre, avec son expression réfléchie, et ce petit air mâle et décidé qu'il prenait déjà comme un grand garçon.

De temps en temps, il avait bien encore des momens de gaîté très bruyante; il sautait, sautait tout autour de la chambre triste, en faisant beaucoup de tapage.

Mais cela ne lui venait plus aussi souvent qu'à Toulven. — Il regrettait, dans son petit souvenir encore vague, il regrettait les

petits camarades du sentier de hêtres, et les cajoleries de ses grands-parens, et les chansons de sa vieille grand'mère. Là-bas tout le monde s'occupait de lui, tandis qu'ici il était presque toujours tout seul.

Non, il n'aimait pas la ville. Et puis il avait toujours froid, dans cette chambre nue et dans ces vieux escaliers de pierre.

LVIII.

— Il faut me pardonner; tu vois bien que ce n'était plus moi.

Quand une fois Yves avait dit cela, tout était bien fini; mais c'était souvent très long à venir. Lorsque l'ivresse était passée, pendant deux ou trois jours il restait sombre, morne, ne parlant plus jusqu'au moment où son sourire s'épanouissait de nouveau tout à coup à propos d'un rien, avec une expression de confusion très enfantine. — Alors le ciel se rouvrait pour la pauvre Marie, et elle lui souriait, elle aussi, d'une façon particulière, sans jamais dire un mot de reproche; et c'était la fin de l'épreuve.

Une fois, elle osa lui demander très doucement :

— Au moins ne reste pas trois jours à bouder après, quand c'est passé.

Et lui, encore plus bas, avec un demi-sourire très naïf, la regardant de côté, tout confus :

— Ne pas rester trois jours à bouder, tu dis?.. Dame, est-ce que tu crois que je suis bien content de moi quand j'ai fait de ces coups,.. comme ceux-là? Ah!.. mais ça n'est pas contre toi, ma pauvre Marie, bien sûr!

Alors elle s'approcha plus près, s'appuyant contre son épaule, et lui, voyant ce qu'elle voulait, l'embrassa.

— O la boisson! la boisson!.. dit-il lentement, ses yeux se détournant à demi fermés avec une expression farouche, mon père! mes frères!.. à présent, c'est mon tour!

Il n'avait encore jamais rien dit de pareil. Ce vice terrible, il n'en parlait jamais, et il semblait qu'il ne s'en inquiétât pas.

... Comment ne pas avoir encore de petits momens d'espoir quand on le voyait ensuite si sage, si soumis, jouant au coin du feu avec son fils; puis, quittant tout à fait ses façons de seigneur, ayant pour sa femme mille petites prévenances douces, afin de lui faire oublier sa peine?

Comment croire que cet Yves-là pourrait bientôt, et fatalement, redevenir l'*autre*, celui des mauvais jours, l'Yves au regard terne, l'Yves morne et brutal, la bête égarée d'alcool, que rien ne toucherait plus? Alors Marie l'entourait davantage de sa tendresse, concentrait sur lui toute sa force de volonté, le veillait comme un petit

enfant, tremblait en le suivant des yeux quand seulement il descendait dans cette rue où passaient les camarades à grand col bleu, et où s'ouvraient les portes des bouges.

... A terre, Yves était perdu; il le sentait bien lui-même, et se disait tristement qu'il fallait essayer de repartir.

Il avait grandi sur mer, au hasard, à la façon des plantes sauvages. On ne s'était guère occupé jamais de lui donner des notions de devoir, ni de conduite, ni de rien au monde. Moi seul peut-être, moi, que sa destinée et une prière de sa mère avaient mis sur son chemin, j'avais pu lui parler de ces choses nouvelles, mais trop tard sans doute, ou trop vaguement. La discipline du bord, c'était là le grand frein qui avait conduit seul sa vie matérielle, la maintenant dans cette austérité rude et saine qui fait les matelots forts.

La *terre* avait été longtemps pour lui un lieu de passage où on devenait libre et où il y avait des femmes; on y descendait comme en pays conquis, entre les longs voyages; alors on avait de l'argent, et, dans les quartiers de plaisir, on faisait tout plier devant ses caprices et sa force.

Mais vivre d'une vie régulière, avec un petit ménage, compter ses dépenses chaque jour, se conduire soi-même et songer au lendemain, ses allures de matelot ne cadraient plus avec ces obligations imprévues. D'ailleurs, autour de lui, dans ce Brest abâtardi et pourri, l'alcool semblait suinter des murs avec l'humidité malsaine. Alors il tombait tout à fait bas, comme tant d'autres qui, eux aussi, avaient été bons et braves; il s'avilissait, se ravalait peu à peu au niveau de ce peuple d'ivrognes; et sa debauche devenait repoussante et vulgaire comme une debauche d'ouvrier.

LIX.

... Un jour, je reçus une lettre qui m'appelait au secours.

Elle était très simple, et ressemblait beaucoup à celle d'un enfant :

« Mon bon frère,

« Je ne sais comment vous dire, mais c'est vrai, je me suis mis à boire. Aussi je ne voulais pas demeurer dans Brest, vous le savez bien, car j'avais peur de cette chose.

« J'ai déjà été puni trois fois de fers à la Réserve, et maintenant je ne sais plus comment me débarrasser du bâtiment, car je vois bien qu'en restant à bord il m'arrivera quelque malheur.

« Mais il me semble que si je pouvais embarquer encore près de vous, ce serait tout à fait ce qu'il me faudrait. Mon bon frère, puisque vous êtes bientôt pour repartir, si vous pouviez venir à Brest pour

me prendre, je serais bien mieux qu'ici, et pour sûr cela me sauverait.

« Vous m'avez fait bien mal en me disant sur votre lettre que je n'aimais pas ma femme ni mon fils, car, pour elle et mon petit Pierre, je ferais tout.

« Oui, mon bon frère, j'ai pleuré et je pleure encore dans le moment que je vous écris, et je ne vois plus, avec les larmes qui me sont dans les yeux.

« Je n'espère que vous voir venir. Je vous embrasse de tout mon cœur, en vous priant de ne pas oublier votre frère, malgré tous les chagrins qu'il vous donne.

« Bien à vous.

« YVES KERMADEC. »

LX.

Un dimanche de décembre, je revins à Brest sans être annoncé et je descendis dans le quartier bas de la Grand'Rue, cherchant la maison d'Yves. En lisant les numéros des portes, je longeais toutes ces hautes constructions de granit, qui sont d'anciennes maisons de riches tombées aux mains du peuple : en bas, partout des cabarets ouverts; en haut, des fenêtres à rideaux de pauvres, avec de dernières fleurs maladives, sur les appuis; des chrysanthèmes morts, dans des pots.

C'était le matin. Des bandes de matelots circulaient déjà, dans leur belle tenue propre, chantant, commençant la fête du dimanche.

On respirait une brume blanche, une fraîcheur humide, — sensation nouvelle de l'hiver. — Comme j'arrivais de l'Adriatique, encore ensoleillée, les teintes de ce Brest me semblaient plus grises.

Au n° 154, — au-dessus de l'enseigne : *A la Pensée du beau canonnier*, — je montai trois étages d'un vieil escalier immense, et trouvai la chambre des Kermadec.

On entendait de la porte le bruit régulier d'un berceau. Petit Pierre, bien gâté tout de même, avait gardé cette habitude de se faire endormir, et Yves, seul avec son fils, était assis près de lui, le berçant d'une main, très lentement.

Il leva son regard triste, ému de me voir, mais osant à peine venir à moi, son expression disant : « Ah! oui, frère, je sais, vous venez pour me prendre; c'était bien ce que j'avais demandé, mais mais je ne vous attendais peut-être pas si vite; et, de m'en aller, cela va me faire souffrir... »

Physiquement, Yves avait changé beaucoup. Il était devenu plus pâle ; à l'abri du hâle de mer, son expression était différente, moins assurée, et presque douloureuse. Il avait souffert, on le voyait bien ; mais sur cette figure grave, toujours marmoréenne, incolore, le vice n'avait pu imprimer aucune trace.

Je regardais tout autour de moi avec une impression de surprise et un serrement de cœur ; en effet, je n'avais pas prévu ce que pourrait être, à terre et dans une ville, le logis de mon frère Yves. Il était bien différent de ces logis de mer où je l'avais longtemps connu : les hunes, pleines de vent et de soleil. Ici, maintenant, au milieu de ces réalités pauvres, je me trouvais, comme lui sans doute, dépaysé et mal à l'aise.

Marie était dehors, à la fontaine, et petit Pierre dormait bien, ses longs cils de petit enfant reposés sur ses joues. Nous étions seuls l'un devant l'autre, et comme il avait peur de se retrouver ainsi en face de moi, vite il parla d'embarquement, de départ.

Une permutation sur la liste d'embarquement me mettait à Brest le premier à partir ; on allait armer deux ou trois bateaux, — pour la station de Chine, pour les mers du Sud, pour le Levant ; — et il fallait s'attendre, d'une heure à l'autre, à une de ces destinations-là.

La semaine qui suivit fut une de ces périodes agitées comme on en traverse souvent dans les existences maritimes : vivre en camp volant à l'hôtel, dans le désordre des malles à moitié défaites, ignorant la route qu'on prendra demain ; s'occuper d'une quantité de choses, service au port et préparatifs de campagne ; — et puis des allées et venues, des démarches pour Yves, afin de le retirer de cette Réserve et de le garder sous ma main, prêt à partir avec moi.

Les journées de décembre, très courtes, très sombres, s'enfuyaient vite. Je montais souvent, quatre à quatre, le vieil escalier sordide des Kermadec ; — et Marie, toujours anxieuse des premiers mots que j'allais dire, me souriait tristement, avec une confiance respectueuse et résignée, attendant ma décision.

LXI.

En rade de Brest, 23 décembre 1880.

Une nuit de décembre, claire et froide ; — un grand calme sur la mer, un grand silence à bord.

Dans une très petite chambre de navire, qui est peinte en blanc et qui a des murs de fer, Yves est assis près de moi sur des malles, des caisses ouvertes. C'est encore le désarroi de l'arrivée ; il faudra s'installer et se faire un chez-soi dans ce réduit qui va bientôt nous promener au milieu des lames ou des houles de l'hiver.

Tous ces embarquemens prévus, ces longues campagnes projetées, n'ont pas abouti. Et je me trouve tout simplement sur cette *Sèvre*, qui ne quittera pas les côtes bretonnes. Depuis ce matin, Yves est de l'équipage, et nous voilà ensemble encore, à vues humaines, pour un an. Étant donné notre métier, c'est là un bonheur qui nous arrive ; nous pouvions d'un moment à l'autre nous quitter pour toujours. Et Yves a donné joyeusement cent francs de sa bourse au marin qui a consenti à lui céder sa place.

Va pour cette *Sèvre*, puisque le sort nous y a jetés! Cela nous rappellera le temps déjà lointain où nous naviguions tous deux sur la *Mer brumeuse*, protégés par le *clocher à jour*.

Mais j'aurais mieux aimé être envoyé ailleurs, quelque part au soleil; pour Yves surtout, j'aurais voulu l'emmener plus loin de Brest, plus loin des mauvais amis et des tavernes de la côte.

LXII.

En mer, 25 décembre, Noël.

C'était le surlendemain, de très bonne heure, au petit jour. Je montais sur le pont, ayant à peine dormi un moment, après un *quart de minuit à quatre heures* très dur : nous avions été malmenés toute la nuit par grand vent et grosse mer.

Yves était là, tout mouillé, mais très à son aise dans son élément, et, dès qu'il me vit paraître, il me montra de la main, en souriant, un pays singulier duquel nous nous approchions.

Des falaises grises muraient les lointains de l'horizon comme un long rempart. — Une espèce de calme venait de se faire dans les eaux, bien que le vent continuât de nous envoyer sa poussée furieuse. Au ciel, des nuées sombres et lourdes glissaient les unes sur les autres, très vite : toute une voûte de plomb en mouvement; des choses immenses, obscures, qui se déformaient, qui semblaient très pressées de passer, de courir ailleurs, comme prises du vertige de quelque chute prochaine et formidable. Autour de nous, des milliers d'écueils, des têtes noires qui se dressaient partout au milieu de cet autre remuement argenté que les lames faisaient; — on eût dit d'immenses troupeaux de bêtes marines. A perte de vue, il y en avait toujours, de ces dangereuses têtes noires, la mer en était couverte. Et puis, là-bas, sur la falaise lointaine, les silhouettes de trois clochers très vieux, ayant l'air plantés là tout seuls au milieu d'un désert de granit, — l'un dominant de beaucoup les deux autres et dressant sa haute taille comme un géant qui observe et qui préside...

Ah! oui!.. je le reconnaissais bien, celui-là, et, comme Yves, je le saluai d'un sourire ; — un peu inquiet cependant de le voir repa-

raître si près de nous, et au milieu de cette fête de ténèbres, un matin où je ne l'attendais pas... Qu'étions-nous venus faire là dans son voisinage? Cela n'entrait pas dans nos projets, et je ne comprenais plus.

C'était une décision brusque du commandant prise pendant mon heure de sommeil : venir à l'entrée de la rade du Taureau, tout près de Saint-Pol-de-Léon, chercher abri contre le vent de sud, la mer au large s'étant faite trop grosse pour nous.

— Et voilà comment, à son retour dans la *Mer brumeuse*, la première visite d'Yves fut pour son clocher.

LXIII.

Cherbourg, 27 décembre 1880.

A sept heures du matin, on me rapporte Yves, au fond d'un canot, ivre-mort. Ce sont d'anciens amis, des gabiers de la *Vénus*, qui l'ont traîné toute la nuit dans les bouges, — pour fêter leur retour des Antilles.

Je suis de quart. Personne encore sur le pont; seulement quelques matelots qui font leur *fourbissage*, — mais des dévoués, ceux-là, connus de longue date et sur qui on peut compter. Quatre hommes l'enlèvent, le descendent furtivement par un panneau et le cachent dans ma chambre.

Mauvais début à bord de cette *Sèvre*, où je l'avais pris sous ma garde, comme en punition, et où il avait promis d'être exemplaire. Cette idée sombre me venait pour la première fois, qu'il était perdu, bien perdu, malgré tout ce que je pourrais tenter pour le sauver de lui-même. Et aussi cette autre réflexion, plus désolante encore, que peut-être il lui manquait quelque chose dans le cœur...

... Tout le jour, Yves ressemble à un mort.

Il a perdu son bonnet, son porte-monnaie, son sifflet d'argent, et s'est fait un trou dans la tête.

Vers six heures du soir seulement, il donne signe de vie. Comme un enfant qui se réveille, il sourit (il est encore ivre, sans cela il ne sourirait pas; et demande à manger.

Alors je dis à Jean-Marie, mon domestique fidèle, un pêcheur d'Audierne : — Va-t'en à l'office du *carré*, lui chercher de la soupe.

Jean-Marie apporte cette soupe, et Yves est là qui tourne, retourne sa cuiller, n'ayant plus l'air de se rappeler par quel bout ça peut bien se prendre.

— Allons, Jean-Marie, fais-le manger, va!

— Elle est trop salée!!.. dit Yves tout à coup, se reculant, faisant la grimace, l'accent très breton, les yeux encore à moitié fermés.

— Trop salée!.. trop salée!..

Puis il se rendort, et, Jean-Marie et moi, nous éclatons de rire.

J'étais fort triste pourtant, mais cette idée et cet aplomb d'enfant gâté étaient bien drôles...

... Le soir, à dix heures, Yves revenu à lui-même se leva furtivement, et disparut.

Pendant deux jours, il se tint caché sur l'avant du navire, dans le poste de l'équipage, ne montant que pour son quart et pour la manœuvre, baissant la tête, n'osant plus me voir.

Oh! ces résolutions qu'on a reprises vingt fois, qu'on n'a pas su tenir,.. on n'ose plus les reprendre encore, ou du moins on n'ose plus le dire,.. et on s'affaisse, inerte, laissant passer les jours, attendant le courage et l'estime de soi-même, qui ne reviennent pas...

Peu à peu cependant nous avions retrouvé notre manière d'être habituelle. Je l'appelais le soir, et il venait faire auprès de moi cette longue promenade automatique des marins, qui dure des heures entre les mêmes planches. Nous causions à peu près comme autrefois, sous le vent triste, sous la pluie fine. C'était bien toujours sa même façon, à la fois très naïve et très profonde, de penser et de dire; c'était la même chose, avec je ne sais quelle contrainte, quelle glace entre nous deux, qui ne pouvait plus se fondre. J'attendais un mot de repentir qui ne venait pas.

L'hiver s'avançait, cet hiver de la Manche, qui enveloppe tout, — les idées, les êtres et les choses, — dans le même crépuscule gris. Les grands froids sombres étaient arrivés, et nous faisions notre promenade de chaque soir plus vite, pressant le pas sous le vent humide de la mer.

Quelquefois j'avais envie de lui dire en serrant sa main bien fort : « Allons, frère, je t'ai pardonné, va; n'y pensons plus. » Cela s'arrêtait sur mes lèvres : après tout, c'était à lui de me demander pardon; et alors, je gardais une espèce de froideur hautaine qui l'éloignait de moi.

Non, cette *Sèvre* décidément ne nous réussissait pas...

LXIV.

Petit Pierre est à Plouherzel, qui essaie de jouer devant la porte de sa grand'mère; — tout dépaysé encore et regardant là-bas cette nappe d'eau immobile avec cette grande forme de bête qui semble dormir au milieu, derrière un voile de brume. On est bien au grand air ici, mais le vent y est plus âpre qu'à Toulven, la campagne plus désolée; et les enfans sentent tout cela d'instinct; en

présence des tristesses des choses, ils ont des mélancolies et des silences involontaires, — comme les petits oiseaux.

Voilà bien deux petits camarades qui arrivent d'une chaumière voisine pour le voir, lui, le nouveau-venu. Mais ce ne sont plus ceux de Toulven, ceux-ci; ils ne connaissent pas les mêmes jeux; les quelques petits mots qu'ils savent dire ne sont plus du même breton. Alors, n'osant pas trop ni les uns ni les autres, ils sont là tous trois qui s'observent, avec des petits sourires, avec des petites mines comiques.

... C'est hier que petit Pierre est arrivé à Plouherzel avec Marie Kermadec. Yves a écrit à sa femme de faire bien vite ce voyage; une idée lui est venue tout d'un coup, un espoir, que cela les réconcilierait peut-être avec sa mère. C'est que la vieille femme, toujours dure et volontaire, après avoir d'abord refusé net son consentement à leur mariage, ne l'a donné ensuite que de mauvaise grâce, et, depuis, ne veut plus seulement faire réponse à leurs lettres.

Pauvre vieille délaissée!.. De treize enfans que Dieu lui avait donnés, trois sont morts tout petits. Sur huit garçons qui ont grandi, tous marins, la mer lui en a pris sept, — sept, qui ont disparu dans des naufrages, ou bien qui ont passé à l'étranger, comme Gildas et Goulven.

Ses filles, mariées, dispersées. Des deux plus jeunes, qui demeuraient au logis, l'une a épousé un *Islandais,* qui l'a emmenée à Tréguier; l'autre, la tête tournée de religion, s'est mis en l'esprit d'entrer au couvent des Dames de Saint-Gildas du Secours.

Restait la toute petite, l'enfant abandonnée de Goulven. Ah! elle s'était mise à la chérir, celle-là! — Une fille naturelle, cependant, — mais la dernière épave de ce long naufrage qui lui avait emporté, l'un après l'autre, tous les autres. La petite aimait aller regarder la marée monter, au bord du lac d'eau marine. On le lui avait défendu pourtant. Mais un jour elle y était allée toute seule, et on ne l'a plus vue revenir. La marée suivante a rapporté un petit cadavre raidi, une petite fille de cire blanche, qu'on a couchée près de la chapelle, sous une croix de bois et une bosse de gazon vert.

Elle avait encore un espoir en son fils Yves, le dernier, le plus chéri, parce qu'il était resté le plus longtemps au foyer... Peut-être, au moins, celui-là reviendrait-il quelque jour habiter près d'elle!

Mais non, cette Marie Keremenen le lui avait pris; et en même temps, — chose qui comptait aussi dans sa rancune, — elle lui avait enlevé l'argent que ce fils lui envoyait autrefois pour l'aider à vivre.

Et depuis deux ans elle était seule, toute seule, jusqu'à son dernier jour.

Pour obéir à Yves, Marie est venue hier, après deux journées de voyage, frapper à cette porte avec son enfant. Une vieille femme, aux traits durs, qu'elle a reconnue tout de suite sans jamais l'avoir vue, est venue lui ouvrir.

— Je suis Marie, la femme d'Yves... Bonjour, ma mère!

— La femme d'Yves!.. la femme d'Yves!.. Et alors, c'est donc le petit Pierre, celui-ci, c'est donc mon petit-fils?

Tout de même son œil s'était adouci en regardant ce petit-fils. Elle les avait fait entrer, bien manger, bien se chauffer, et leur avait préparé son meilleur lit. Mais c'est égal, c'était toujours un froid, une glace que rien ne pouvait fondre.

Dans les coins, en se cachant, la grand'mère embrassait son petit-fils avec amour; mais, devant Marie, jamais; toujours raide, revêche.

Quelquefois on causait d'Yves, et Marie disait timidement que depuis leur mariage il se corrigeait beaucoup.

— Tra la la!.. se corriger!.. répétait la vieille mère, en prenant son air mauvais. Tra la la la!.. ma fille, se corriger!.. C'est la tête de son père, c'est la même chose, c'est tout pareil, et vous n'avez pas fini d'en voir avec lui, moi je vous le dis.

Alors la pauvre Marie, le cœur gros, ne sachant plus que répondre, ni que dire tout le long du jour, ni que faire d'elle-même, attendait avec impatience le temps fixé par Yves pour repartir. Et, bien sûr, elle ne reviendrait plus...

LXV.

Au sortir de Paimpol, Marie est remontée avec son fils dans la diligence, qui s'ébranle et les emmène. Par la portière elle regarde sa belle-mère, qui est tout de même venue de Plouherzel les conduire jusqu'à la ville, mais qui leur a dit un bonjour glacial, un bonjour bref à faire mal au cœur.

Elle la regarde, et elle ne comprend plus : la voilà qui court maintenant, qui court après la voiture, — et puis, sa figure qui change, qui leur fait comme une grimace. Qu'est-ce qu'elle leur veut? Et Marie regarde, presque effrayée. Elle grimace toujours. Ah!.. c'est qu'elle pleure! Ses pauvres traits se contractent tout à fait, et voici les larmes qui coulent... Elles se comprennent maintenant toutes les deux.

— Pour l'amour de Dieu! faites arrêter la voiture, monsieur, dit Marie à un *Islandais* qui est assis près d'elle, et qui a compris, lui aussi, car il passe son bras au travers du petit carreau de devant et tire le conducteur par sa manche. La voiture s'arrête. La grand'mère,

qui a toujours couru, est là derrière, à toucher le marchepied; elle leur tend les mains, et sa figure est toute baignée de larmes.

Marie est descendue, et la vieille femme, la serrant dans ses bras, l'embrassant, embrassant petit Pierre : « O ma chère fille, que le bon Dieu t'accompagne! » Et elle pleure à sanglots.

— Voyez-vous, ma fille, avec Yves il faut être très douce, le prendre par le cœur, vous verrez que vous pourrez être heureuse avec lui. Moi j'ai peut-être trop montré les gros yeux à son pauvre père. Dieu vous bénisse, ma chère fille!.. Et les voilà, unies dans le même amour pour Yves, et pleurant ensemble.

— Allons! les femmes, crie le conducteur, quand vous aurez fini de frotter vos museaux?

Il faut s'arracher l'une de l'autre. Et Marie, rassise dans son coin, regarde en s'éloignant, avec ses yeux pleins de larmes, la vieille femme qui s'est affaissée, sanglotant, sur une borne, tandis que petit Pierre, avec sa petite main potelée, lui fait adieu par la portière.

LXVI.

1er janvier 1881.

Au fond de l'arsenal de Brest, un peu avant le jour, le premier matin de l'année 1881, — un lieu triste, ce fond de port; — la *Sèvre* y était amarrée depuis une semaine.

En haut, le ciel avait commencé à blanchir entre les grandes murailles de granit qui nous enfermaient. Les réverbères, très rares, donnaient dans la brume leur dernière petite lumière jaune. Et on voyait déjà des silhouettes de choses formidables qui se dessinaient, éveillant des idées de rigidité méchante; des machines haut perchées, des ancres énormes dressant leurs pattes noires; toutes sortes de formes indécises et laides et puis des navires désarmés, avec leurs gigantesques tournures de poisson, immobiles sur leurs chaînes comme de gros monstres morts.

Un grand silence, dans ce port, et un froid mortel...

Il n'y a pas de solitude comparable à celle des arsenaux de la marine de guerre pendant les nuits, surtout pendant les nuits de fête. Aux approches du coup de canon de retraite, tout le monde s'enfuit comme d'un lieu pestiféré; des milliers d'hommes sortent de partout, grouillant comme des fourmis, se hâtant vers les portes. Les derniers courent, pris d'une frayeur d'arriver trop tard et de trouver les grilles fermées. Le calme se fait. Et puis, la nuit, plus personne, plus rien.

De loin en loin une ronde passe, hélée par les sentinelles et

disant tout bas les mots convenus. Et puis le peuple silencieux des rats débouche de tous les trous, prend possession des navires déserts, des chantiers vides.

De garde à bord depuis la veille, je m'étais endormi très tard, dans ma chambre glaciale aux murailles de fer. J'étais inquiet d'Yves, et, cette nuit-là, ces chants, ces cris de matelots, qui m'arrivaient de très loin, des mauvais quartiers de la ville, m'apportaient une tristesse.

Marie et le petit Pierre étaient à faire leur voyage à Plouherzel en Goëlo, et lui, Yves, avait voulu quand même passer cette soirée à terre dans Brest, pour fêter le nouvel an avec d'anciens amis. J'aurais pu l'arrêter en le priant de rester me tenir compagnie; mais toujours cette glace, entre nous deux, qui persistait : je l'avais laissé partir. Et cette nuit du 31 décembre, c'est précisément la nuit dangereuse, où il semble que tout ce Brest soit pris d'un vertige d'alcool...

En montant sur le pont, je saluai assez tristement ce premier matin de l'année nouvelle, et je commençai la promenade machinale, les cent pas du quart, en songeant à mille choses passées.

Surtout je songeais beaucoup à Yves, qui était ma préoccupation présente. Depuis quinze jours, sur cette *Sèvre*, il me semblait voir lentement s'en aller, d'heure en heure, l'affection de ce frère simple qui avait été longtemps mon seul vrai ami au monde. D'ailleurs, je lui en voulais durement de ne pas savoir mieux se conduire, et il me semblait que moi aussi je l'aimais moins...

Un oiseau noir passa au-dessus de ma tête, jetant dans l'air un croassement lamentable.

— Allons bon! dit un matelot, qui faisait dans l'obscurité sa toilette matinale à grande eau froide, en voilà un qui nous souhaite la bonne année!.. Sale bête de malheur! Ah! bien, c'est signe que nous en verrons de belles!

... Yves rentra à sept heures, marchant très droit, et répondit à l'appel. Après, il vint à moi, comme de coutume, me dire bonjour.

A ses yeux un peu ternis, à sa voix un peu changée, je vis bien vite qu'il n'avait pas été complètement sage. Alors je lui dis, d'un ton de commandement brusque : « Yves, il ne faudra pas retourner à terre aujourd'hui. » Et puis j'affectai de parler à d'autres, ayant conscience d'avoir été trop dur, et mécontent de moi-même.

Midi. — L'arsenal, les navires se vidaient, se faisaient déserts comme les jours de grande fête. De partout on voyait sortir les matelots, bien propres dans leur tenue des dimanches, s'époussetant d'une main empressée, s'arrangeant les uns aux autres leurs grands cols bleus, et vite, d'un pas alerte, gagnant les portes, s'élançant dans Brest.

Quand vint le tour de ceux de la *Sèvre,* Yves parut avec les autres, bien brossé, bien lavé, bien décolleté, dans ses plus beaux habits.

— Yves, où vas-tu?

Lui, me regarda d'un mauvais regard que je ne lui connaissais pas, et qui me défiait, et où je lisais encore la fièvre et l'égarement de l'alcool :

— Je vais retrouver mes amis, dit-il, des marins de mon pays, auxquels j'ai promis, et qui m'attendent.

Alors j'essayai de le raisonner, le prenant à part; obligé de dire tout cela très vite, car le temps pressait; obligé de parler bas et de garder un air très calme, car il fallait dissimuler cette scène aux autres, qui étaient là tout près de nous. Et je sentais que je faisais fausse route, que je n'étais plus moi-même, que la patience m'abandonnait. Je parlais de ce ton qui irrite, mais qui ne persuade pas.

— Oh! si, je vous jure, j'irai, dit-il à la fin en tremblant, les dents serrées; à moins de me mettre aux fers aujourd'hui, vous ne m'en empêcherez pas.

Et il se dégageait, me bravant en face pour la première fois de sa vie, s'en allant pour rejoindre les autres.

— Aux fers?.. Eh bien! oui, Yves, tu iras!

Et j'appelai un sergent d'armes, lui donnant tout haut l'ordre de l'y conduire.

Oh! ce regard qu'il me jeta en se rendant aux fers, obligé de suivre le sergent d'armes qui l'emmenait là, devant tout le monde, de descendre dans la cale avec ses beaux habits du dimanche!.. Il était dégrisé, assurément, car il regardait profond et ses yeux étaient clairs. Ce fut moi qui baissai la tête sous cette expression de reproche, d'étonnement douloureux et suprême, de désillusion subite et de dédain.

Et puis je rentrai chez moi...

Était-ce fini entre nous deux? Je le croyais. Cette fois, je l'avais bien perdu.

Avec son caractère breton, je savais qu'Yves ne reviendrait pas; son cœur, une fois fermé, ne se rouvrirait plus.

Je venais d'abuser de mon autorité contre lui et il était de ceux qui, devant la force, se cabrent et ne cèdent plus.

... J'avais prié l'officier de garde de me laisser pour ce jour-là continuer le service, n'ayant pas le courage de quitter le bord, — et je me promenais toujours sur ces éternelles planches.

L'arsenal était désert entre ses grands murs. — Personne sur le pont. — Des chants très lointains, arrivant des basses rues de Brest. — Et en bas, dans le poste de l'équipage, la voix des matelots de garde criant à intervalles réguliers les nombres du *loto* avec toujours

ces mêmes plaisanteries de bord, qui sont très vieilles et qui les font rire :

— 22, les deux fourriers à la promenade !

— 33, les jambes du maître-coq !

Et mon pauvre Yves était au-dessous d'eux, à fond de cale, dans l'obscurité, étendu sur les planches par ce grand froid, avec la boucle au pied.

Que faire?.. Donner l'ordre de le mettre en liberté et de me l'envoyer ! Je devinais parfaitement ce qu'elle pourrait être, cette entrevue : lui debout, impassible, farouche, m'ôtant très respectueusement son bonnet, et me bravant par son silence, en détournant les yeux.

Et puis, s'il refusait de venir, — et il en était très capable en ce moment, — alors... ce refus d'obéissance,.. comment le sauver de là ensuite? comment le tirer de ce gâchis que j'aurais été commettre entre nos affaires à nous et les choses aveugles de la discipline?..

Maintenant, la nuit tombait, et il y avait près de cinq heures qu'Yves était aux fers. Je songeais au petit Pierre et à Marie, aux bonnes gens de Toulven, qui avaient mis leur espoir en moi, et puis, à un serment que j'avais fait à une vieille mère de Plouherzel.

Surtout, je sentais que j'aimais, toujours mon pauvre Yves, comme un frère... Je rentrai chez moi, et vite je me mis à lui écrire; ce devait être le seul moyen entre nous deux; avec nos caractères, les explications ne nous réussissaient jamais. — Je me dépêchais, j'écrivais en très grosses lettres, pour qu'il pût lire encore : la nuit venait vite, et, dans l'arsenal, la lumière est chose défendue.

Et puis je dis au sergent d'armes : « Allez chercher Kermadec, et amenez-le parler à *l'officier de quart*, ici, dans ma chambre. »

J'avais écrit :

« Cher frère,

« Je te pardonne et je te demande de me pardonner aussi. Tu sais bien que nous sommes frères maintenant, et que, malgré tout, c'est à la vie à la mort entre nous deux. Veux-tu que tout ce que nous avons dit et fait sur la *Sèvre* soit oublié, et veux-tu essayer de prendre encore une fois une grande résolution d'être sage? Je te le demande au nom de ta mère. Écris seulement *oui* au bas de ce papier, veux-tu? et tout sera fini, nous n'en reparlerons plus.

« PIERRE. »

Quand Yves se présenta, sans le regarder, ni attendre de réponse, je lui dis simplement : « Lis ceci que je viens d'écrire pour toi, » et je m'en allai, le laissant seul.

Lui fut vite parti, comme s'il avait eu peur de mon retour, et dès que je l'entendis s'éloigner, je rentrai pour voir.

Au bas de mon papier, — en lettres encore plus grosses que les miennes, car la nuit arrivait toujours, — il avait écrit :

« Oui, frère ; »

et signé : « YVES. »

LXVII.

— Jean-Marie, dépêche-toi d'aller dire à Yves que je l'attends là, en bas, à terre, sur le quai !

C'était dix minutes après. Il fallait bien se voir, après s'être écrit, pour que la réconciliation fût complète.

Quand Yves arriva, il avait sa figure changée, et son bon sourire, que je n'avais plus vu depuis bien longtemps. Je pris sa main, sa pauvre main de gabier, dans les miennes ; il fallait la serrer très fort pour qu'elle sentît la pression, car le travail l'avait beaucoup durcie.

— Aussi, pourquoi m'avez-vous fait cela? Ce n'était pas bien, allez !

Et ce fut tout ce qu'il trouva à me dire, en manière de reproche.

Nous n'étions pas astreints à la garde de nuit sur cette *Sèvre*.

— Sais-tu, Yves, nous allons passer cette soirée de premier de l'an ensemble, à terre, dans Brest, et tu dîneras en face de moi, *à la Bourse*. Cela ne nous est jamais arrivé, et cela nous amusera. Vite, va faire épousseter ton dos (il s'était tout sali, dans la cale aux fers), — et allons-nous-en.

— Oh ! mais dépêchons-nous, alors. Plutôt je m'époussetterai chez vous, dans votre chambre de terre. Le canon va tirer, nous n'aurons jamais le temps de sortir.

Nous étions justement tout au fond du port, très loin des portes. Et nous voilà partis, courant presque.

Allons, bien ! le coup de canon, à moitié route, et nous sommes pris !

Obligés de rentrer à bord de cette *Sèvre*, où il fait froid et où il fait noir.

Au *carré*, il y a un méchant fanal, allumé dans une cage grillée par le pompier de ronde, — et pas de feu. — C'est là que nous passons notre soirée de premier de l'an, privés de dîner par notre faute, mais contens tout de même de nous être retrouvés et d'avoir fait la paix.

Pourtant quelque chose encore préoccupait Yves :

— Je n'ai pas pensé à vous dire cela plus tôt : vous auriez peut-être mieux fait de me remettre aux fers jusqu'à demain matin, — à cause des autres, voyez-vous, qui n'auront pas trop compris...

Mais, sur sa conduite à venir, il n'avait plus d'inquiétude et se sentait ce soir très fort de lui-même :

— D'abord, disait-il, j'ai trouvé une manière sûre : je ne descendrai plus jamais à terre qu'avec vous, quand vous m'emmènerez. — Ainsi, comme ça, vous comprenez bien?..

LXVIII.

Dimanche, 31 mars 1881.

Toulven, au printemps; les sentiers pleins de primevères. Un premier souffle un peu tiède passe et surprend délicieusement, passe sur les branchages des chênes et des hêtres, sur les grands bois effeuillés, et nous apporte, dans cette Bretagne grise, des effluves d'ailleurs, des ressouvenirs de pays plus lumineux. Un été pâle va venir, avec de longues, longues soirées douces.

Nous sommes tous sortis sur la porte de la chaumière, les deux vieux Keremenen, Yves, sa femme, et puis Anne, la petite Corentine et le petit Pierre. Des chants d'église, que nous avions d'abord entendus dans le lointain, se rapprochent très lentement. C'est la procession qui arrive, d'un pas rythmé, la première procession du printemps. — La voilà dans le chemin vert, — elle va passer devant nous.

— Monte-moi, parrain, monte!.. dit petit Pierre qui me tend les bras pour se faire prendre à mon cou, pour mieux voir. Mais Yves le veut pour lui, et, l'enlevant très haut, le pose tout debout sur sa tête; alors petit Pierre sourit de se trouver si grand, et plonge ses mains dans les branches moussues des vieux arbres.

La bannière de la Vierge passe, portée par deux jeunes hommes recueillis et graves. Tous les hommes de Trémeulé et de Toulven la suivent, tête nue, jeunes et vieux, leur feutre bas, de longs cheveux, blonds ou blanchis par l'âge, qui tombent sur des vestes bretonnes ornées de broderies vieilles.

Toutes les femmes viennent derrière : des corselets noirs tout brodés d'yeux, un petit brouhaha contenu de voix qui prononcent des mots celtiques, un remuement de grandes choses en mousseline blanche sur les têtes. La vieille sage-femme défile la dernière, courbée et trottant menu, toujours avec son allure de fée; elle nous adresse un signe de connaissance et menace petit Pierre, par plaisanterie, du bout de son bâton.

Cela s'éloigne, et le bruit aussi...

Maintenant nous voyons, par derrière et de loin, toute cette file qui monte entre les étroites parois de mousse, tout ce plein sentier de coiffes à grandes ailes et de collerettes blanches.

Cela s'en va, en zigzags, montant toujours vers Saint-Éloi de Toulven. C'est très bizarre, cette queue de procession.

— Oh!.. toutes ces coiffes! dit Anne, qui a fini son chapelet la première, et qui se met à rire, saisie de l'effet de toutes ces têtes blanches élargies par les tuyaux de mousseline.

C'est fini, — perdu dans les lointains de la voûte de hêtres; — on ne voit plus que le vert tendre du chemin, et les touffes de primevères semées partout : végétations hâtives qui n'ont pas pris le temps de voir le soleil, et qui se pressent sur la mousse en gros bouquets compacts, d'un jaune pâle de soufre, d'une teinte laiteuse d'ambre. Les Bretons les appellent *fleurs de lait*.

Je prends petit Pierre par la main, et l'emmène avec moi dans les bois, pour laisser Yves seul avec ses parens. Ils ont des affaires très graves, paraît-il, à discuter ensemble; toujours ces questions d'intérêts et de partages qui, à la campagne, tiennent une si grande place dans la vie.

Cette fois il s'agit d'un rêve qu'ils ont fait tous deux, Yves et sa femme : réunir tout leur avoir et bâtir une petite maison, *couverte en ardoise*, dans Toulven. J'aurai ma chambre, à moi, dans cette petite maison, et on y mettra des vieilleries bretonnes que j'aime, et des fleurs et des fougères. Ils ne veulent plus demeurer dans les grandes villes, ni dans Brest surtout; — *c'est trop mauvais pour Yves*.

— Comme ça, dit-il, c'est vrai que je n'habiterai pas bien souvent chez moi; mais quand je pourrai y venir, nous y serons tout à fait heureux. Et puis, vous comprenez, c'est surtout pour plus tard, quand j'aurai ma retraite; je serai très bien dans ma maison, avec mon petit jardin.

La retraite!.. Toujours ce rêve que les matelots commencent à faire en pleine jeunesse, comme si leur vie présente n'était qu'un temps d'épreuve. Prendre sa retraite, vers quarante ans; après avoir fait les cent coups par le monde, posséder un petit coin de terre à soi, y vivre très sage et n'en plus sortir; devenir quelqu'un de posé dans son hameau, dans sa paroisse, — marguillier après avoir été rouleur de mer; — vieux diable, se faire bon ermite, bien tranquille... combien d'entre eux sont fauchés avant de l'atteindre, cette heure plus paisible de l'âge mûr? Et, pourtant, interrogez-les, ils y songent tous.

Cette manière sûre qu'Yves avait trouvée pour être sage lui avait réussi très bien; à bord, il était le marin exemplaire qu'il avait toujours été, et, à terre, nous ne nous quittions plus.

A dater de cette mauvaise journée qui avait commencé l'an 81, notre façon d'être ensemble avait complètement changé, et je le traitais à présent tout à fait en frère.

Sur cette *Sèvre*, un très petit bateau où nous vivions, entre offi-

ciers, dans une intimité bien cordiale, Yves était maintenant de notre bande. — Au théâtre, dans notre loge; de part dans nos excursions, dans nos entreprises généralement quelconques. Lui, intimidé d'abord, refusant, se dérobant, avait fini par se laisser faire, parce qu'il se sentait aimé de tous. Et moi, j'espérais dans ce moyen nouveau et peut-être étrange : le rapprocher de moi le plus possible et l'élever au-dessus de sa vie passé, de ses amis d'autrefois.

Cette chose qu'on est convenu d'appeler éducation, cette espèce de vernis, appliqué d'ailleurs assez grossièrement sur tant d'autres, manquait tout à fait à mon frère Yves; mais il avait par nature un certain tact, une délicatesse beaucoup plus rare et qui ne se donnent pas. Quand il était avec nous, il se tenait si bien à sa place toujours, que lui-même commençait à s'y trouver à l'aise. Il parlait très peu, et jamais pour dire ces choses banales que tout le monde a dites. Et même, lorsqu'il quittait sa tenue de marin pour prendre certain costume gris fort bien ajusté avec des gants de Suède d'une nuance assortie, alors, tout en gardant sa désinvolture de forban, sa tête en arrière et sa peau bronzée, il prenait tout à coup fort grand air.

Cela nous amusait de le mener avec nous, de le présenter à de braves gens auxquels son silence et sa carrure imposaient, et qui le trouvaient dédaigneux. Et c'était drôle, le lendemain, de le voir redevenu matelot, aussi bon gabier que devant.

... Donc, nous étions dans les bois de Toulven, petit Pierre et moi, à chercher des fleurs, pendant le conseil de famille.

Nous en trouvions beaucoup, des primevères jaune pâle, des pervenches violettes, des bourraches bleues, et même des silènes roses, les premières du printemps.

Petit Pierre en ramassait tant qu'il pouvait, très agité, ne sachant jamais auxquelles courir, et poussant de gros soupirs, comme accablé d'une besogne très importante; il me les apportait bien vite par petits paquets, toutes mal cueillies, à moitié chiffonnées dans ses petits doigts, et la queue trop courte.

De la hauteur où nous étions, on voyait des bois à perte de vue; les épines noires étaient déjà fleuries; toutes les branches, toutes les brindilles rougeâtres, pleines de bourgeons, attendaient le printemps. Et, là-bas, l'église de Toulven dressait au milieu de ce pays d'arbres sa flèche grise.

Nous étions restés si longtemps dehors qu'on avait mis Corentine en vigie dans le sentier vert pour annoncer notre retour. Nous la voyions de loin qui sautait, qui sautait, qui faisait le diable toute seule, avec sa grande coiffe et sa collerette au vent. Et elle criai bien fort :

— Les voilà qui arrivent, Pierre *brass* et Pierre *vienn!* (Pierre grand et Pierre petit) en se donnant la main tous deux.

Et elle tournait la chose en chanson et la chantait sur un air de Bretagne très vif, en dansant en mesure :

Les voilà qui arrivent !
Et ils se donnent la main tous deux,
Pierre brass et Pierre vienn !

Sa grande coiffe et sa collerette au vent, elle dansait comme une petite poupée devenue folle. Et la nuit tombait, nuit de mars, toujours triste, sous la voûte effeuillée des vieux arbres. Un froid courait tout à coup comme un frisson de mort sur les bois, après le soleil tiède du jour :

Et ils se donnent la main tous deux,
Pierre brass et Pierre vienn !
Et Pierre vienn *bugel-du* !

Bugel-du (le petit bonhomme noir), ce même surnom qu'Yves avait porté, elle le donnait à son petit cousin Pierre, toujours à cause de cette couleur bronzée des Kermadec. Alors je l'appelai : *Moisel vienn peu-melen* (petite demoiselle à tête jaune), et ce nom lui resta; il lui allait bien, à cause de ses cheveux toujours échappés de sa coiffe, comme des écheveaux de soie couleur d'or.

Tout le monde avait l'air heureux dans la chaumière, et Yves me prit à part pour me dire qu'on s'était très bien entendu. Le vieux Corentin leur donnait deux mille francs, et une tante leur en prêtait mille autres. Avec cela ils pourraient acheter un terrain à terme et commencer tout de suite à bâtir.

Après dîner, vite il fallut aller prendre la voiture à Toulven, et le train à Bannalec. Yves et moi, nous nous en retournions à Lorient, où notre *Sèvre* nous attendait dans le port.

Vers onze heures, quand nous fûmes rentrés dans le logis de hasard que nous avions loué en ville, Yves, avant de se coucher, arrangea dans des vases nos fleurs des bois de Toulven.

Pour la première fois de sa vie, il faisait pareil ouvrage; il était étonné de lui-même, et de trouver jolies ces pauvres fleurettes auxquelles il n'avait encore jamais pris garde.

— Eh bien ! dit-il, quand j'aurai ma petite maison à Toulven, j'en mettrai chez nous, car je trouve que ça fait très bien. C'est pourtant vous, tenez, qui m'avez donné l'idée de ces choses...

LXIX.

En mer, le lendemain, 1er avril. — Route sur Saint-Nazaire. — Voilure du grand largue; forte brise du nord-ouest; mauvais temps; on ne voit plus les feux. — Entré dans le bassin au petit jour; cassé le bossoir; craqué le petit mât de hune.

Le 2, c'est jour de paie. Des hommes ivres tombent la nuit dans la cale et se fendent la tête.

10 avril.

Une petite permission de deux jours, inattendue. En route avec Yves pour Trémeulé-en-Toulven. Cette *Sèvre* est un bon bateau, qui ne nous éloigne jamais bien longtemps.

A dix heures du soir, au clair de lune, nous venons frapper à la porte des vieux Keremenen et de Marie, qui ne nous attendent pas.

On lève petit Pierre pour nous faire honneur, et on l'assied sur nos genoux. Tout surpris dans son premier sommeil, il nous dit bonjour tout bas, en souriant, et puis il ne fait plus grand cas de notre visite. Ses yeux se ferment malgré lui et sa petite tête s'en va de tous les côtés.

Et Yves, très inquiet, le voyant baisser la tête et regarder en dessous, les cheveux dans les yeux :

— Moi, je trouve qu'il a un air,.. qu'il a un air... sournois!

Et il me regarde, anxieux de savoir ce que j'en pense, concevant déjà une préoccupation grave pour l'avenir.

Il n'y a au monde que mon cher Yves pour avoir des frayeurs aussi drôles. Je fais sauter petit Pierre, qui alors se réveille pour tout de bon et éclate de rire, ses beaux grands yeux bien ouverts entre leurs longs cils. Yves se rassure et trouve qu'en effet il n'a plus la mine du tout sournoise.

Quand sa mère le met tout nu, il ressemble aux bébés classiques, aux statues grecques de l'Amour.

LXX.

Toulven, 30 avril.

Ceci se passe dans la chaumière des vieux Keremenen, à la tombée de la nuit, un soir d'avril. Nous sommes toute une bande qui rentrons de la promenade, Yves, Marie, Anne, la petite Corentine *peu-meulen* et le petit Pierre *bugel-du*.

Il y a quatre chandelles allumées dans la chaumière (*trois*, cela ferait *la noce du chat*, et cela porterait malheur).

Sur la vieille table de chêne massif, polie par les années, on a préparé du papier, des plumes, et du sable. On a rangé des bancs tout autour. Des choses très solennelles vont se passer.

Nous déposons notre moisson d'herbes et de fleurs, qui met dans la chaumière noire une odeur d'avril, et puis nous prenons place.

Encore deux bonnes vieilles qui entrent, l'air important; elles disent bonsoir avec une révérence qui fait dresser tout debout leur grande collerette empesée et s'assoient dans les coins. Puis, Pierre

Kerbras, le fiancé d'Anne. — Enfin tout le monde est placé, nous sommes au complet.

C'est la grande soirée des arrangemens de famille, où les vieux Keremenen vont exécuter la promesse qu'ils ont faite à leurs enfans. Ils se lèvent tous deux pour ouvrir un bahut antique, dont les sculptures représentent des *Sacré Cœur* alternant avec des coqs; ils remuent des papiers, des hardes, puis, tout au fond, prennent un petit sac qui paraît lourd. Ensuite ils vont à leur lit, retournent la paillasse et cherchent dessous : un second sac!

Ils les vident sur la table, devant leur fils Yves, et on voit paraître toutes ces belles pièces d'or et d'argent, marquées d'effigies anciennes, qui, depuis un demi-siècle, s'étaient amassées une à une et dormaient. On les compte par petits tas : ce sont les deux mille francs promis.

Maintenant c'est le tour de la vieille tante, qui se lève et vient vider un troisième petit sac : encore mille francs d'or.

La vieille voisine s'avance la dernière; elle en apporte cinq cents dans un pied de bas. Tout cela, c'est pour prêter à Yves, tout cela s'entasse devant lui. Il signe deux petits reçus sur du papier blanc et les remet aux vieilles prêteuses qui font des révérences pour partir, et que l'on retient, comme l'usage le commande, pour boire un verre de cidre avec nous.

C'est fini. Tout cela s'est passé sans notaire, sans acte, sans discussion, avec une confiance et une honnêteté qui sont choses de Toulven.

... Pan! pan! pan! à la porte. C'est l'entrepreneur-maçon, et il arrive juste à point.

Avec celui-là, par exemple, on emploiera le papier timbré; c'est un vieux roué de Quimper, qui n'entend qu'à moitié le français, mais qui paraît pas mal sournois, tout de même, avec ses manières de la ville.

J'ai mission de lui faire comprendre un plan de maison que nous avons combiné dans nos soirées de bord, et où figure *ma chambre*. Je discute la confection des moindres parties, et le prix de tous les matériaux, prenant un air de m'y connaître qui impose à ce vieux, mais qui nous fait rire, Yves et moi, quand par malheur nos yeux se rencontrent.

Sur une feuille timbrée du prix de douze sous j'écris deux pages de clauses et de détails :

« Une maison bâtie en granit, cimentée avec du *sable de rivière*, blanchie à la chaux, charpentée en châtaignier, avec jardin devant, grenier à lucarne, auvens peints en vert, etc., etc., le tout terminé avant le 1er mai de l'année prochaine et au prix fixé d'avance de 2,950 francs. »

J'en ai une vraie fatigue, de ce travail et de cette tension d'es-

prit ; je suis très étonné de moi-même et je les vois tous émerveillés de ma prévoyance et de mon économie ! C'est inouï les choses que ces bonnes gens me font faire.

Enfin c'est signé, paraphé. On boit du cidre, en se serrant la main à la ronde. Et voilà Yves propriétaire en Toulven. Ils ont l'air si heureux, Marie et lui, que je ne regrette pas ma peine, pour sûr.

Les deux bonnes vieilles font leur révérence définitive, et tous les autres, même petit Pierre qui n'a pas voulu se coucher, viennent, par la belle nuit qu'il fait, me reconduire, au clair de lune, jusqu'à l'auberge.

Toulven, 1er mai 1881.

Nous sommes très affairés dès le matin, Yves et moi, aidés du vieux Corentin Keremenen, à mesurer avec une corde le terrain à acquérir.

D'abord il a fallu en faire le choix, et cela nous a pris toute la matinée d'hier. Pour Yves c'était là une question très sérieuse, arrêter l'emplacement de cette petite maison, où il entrevoit, au fond d'un lointain mélancolique et étrange, sa retraite, sa vieillesse et sa mort.

Après beaucoup d'allées et de venues, nous nous sommes décidés pour cet endroit-ci. C'est à l'entrée de Toulven, sur la route qui mène à Rosporden, un point élevé, devant une petite place de village qui est égayée ce matin par une population de poules tapageuses et d'enfans roses. D'un côté, on verra Toulven et l'église, de l'autre les grands bois.

Pour le moment, ce n'est encore qu'un champ d'avoine très vert. Nous l'avons bien mesuré dans toutes les dimensions ; au prix où est le mètre carré, il y en aura pour quatorze cent quatre-vingt-dix francs, plus les honoraires du notaire.

Comme il va falloir qu'Yves soit sage et fasse des économies pour payer tout cela ! Il devient très sérieux quand il y songe.

LXXI.

A bord de la *Sèvre*, mai 1881.

Yves, qui aura trente ans bientôt, me prie de lui rapporter de terre un cahier relié pour commencer à y écrire ses impressions, à ma manière ; il regrette même de ne plus se rappeler assez les dates et les choses passées pour reconstituer un journal rétrospectif de sa vie.

Son intelligence s'ouvre à une foule de conceptions nouvelles ; il se façonne sur moi, c'est incontestable, et se complique peut-être un peu plus qu'il ne faudrait. Mais notre intimité amène un autre

résultat très inattendu, c'est que je me simplifie beaucoup à son contact; moi aussi, je change, et presque autant que lui...

Brest, juin 1881.

A six heures, le soir de la Saint-Jean, sur l'impériale d'un omnibus de campagne, je revenais avec Yves du *pardon* de Plougastel.

Notre *Sèvre* avait été, en mai, jusqu'à Alger, et nous sentions mieux, par contraste, le charme particulier du pays breton.

Les chevaux s'en allaient ventre à terre, tout enrubannés, ayant sur la tête des bannières et des rameaux verts. Dans l'intérieur, on chantait, et dessus, près de nous, trois matelots gris dansaient, bonnet sur l'oreille, des fleurs aux boutonnières, des rubans, des trompettes, et, par ironie pour les gens à vue faible, portant des lorgnons bleus, — trois jeunes hommes à la tournure délurée, à la tête intelligente, qui couraient leur *bordée* de départ au moment de s'en aller en Chine.

Des bourgeois se fussent cassé le cou. Eux, qui avaient tant bu, tenaient ferme, sautaient comme des cabris, et la voiture s'en allait grand train, de droite et de gauche, dans les ornières, menée par un cocher ivre.

A Plougastel, nous avions trouvé le bruit d'une fête de village, des chevaux de bois, une naine, une géante, la *Famille Mouton*, qui se désosse, et des jeux et des cabarets. Et puis, sur une place isolée, entourée de chaumières grises, les binious bretons sonnaient un air rapide et monotone du temps passé; des gens en vieux costume dansaient à cette musique centenaire; hommes et femmes, se tenant par la main, couraient, couraient dans le vent, comme des fous, en longue file frénétique. Cela, c'était la vieille Bretagne, donnant encore sa note sauvage, même aux portes de Brest, au milieu de ce tapage de foire.

D'abord nous essayons, Yves et moi, de calmer ces trois matelots et de les faire s'asseoir.

Et puis nous trouvons drôle de nous voir, nous, leur faire ce sermon.

— Après tout, dis-je à Yves, nous en avons bien fait d'autres.

— Ah! oui, bien sûr, répond-il avec conviction.

Et nous nous contentons de tendre nos bras entre les montans de fer pour les empêcher de tomber.

... Et les routes, les villages sont tout remplis de gens qui reviennent de ce pardon, et tous ces gens s'ébahissent de voir passer cet équipage de fous, et ces trois matelots dansant sur cette voiture.

La splendeur de juin jette sur toute cette Bretagne son charme et sa vie; la brise est douce et tiède sous le ciel gris; les hauts

foins, tout pleins de fleurs roses; les arbres, d'un vert d'émeraude, remplis de hannetons.

Et les trois matelots dansent toujours en chantant, et, à chaque couplet, les autres, dans l'intérieur, reprennent le refrain :

Il est parti vent arrière,
Il reviendra en louvoyant.

Les vitres de notre voiture en vibrent, et cet air, toujours le même, répété deux lieues durant, est un très vieil air de France, si ancien et si jeune, d'une gaîté si fraîche et de si bon aloi, qu'au bout d'un moment, nous aussi, nous le chantons avec eux.

Commme elle est belle, et rajeunie, la Bretagne, et verte, au soleil de juin !

Nous autres, pauvres gens de la mer, quand nous trouvons le printemps sur notre route, nous en jouissons plus que les autres, à cause de notre vie séquestrée dans les couvens de planches. Il y avait huit ans qu'Yves n'avait vu son printemps breton, et nous avions été longtemps fatigués tous deux par l'hiver ou par cet éternel été qui resplendit ailleurs sur la grande mer bleue, et nous nous laissions enivrer par ces foins verts, par ces senteurs douces, par tout ce charme de juin que les mots ne peuvent dire.

Il y a encore de beaux jours dans la vie, de belles heures de jeunesse et d'oubli. Au diable toutes les rêveries mélancoliques, tous les songes maladifs des tristes poètes ! Il fait bon courir, la poitrine au vent, en compagnie des plus joyeux d'entre les enfans du peuple. La santé et la jeunesse, c'est tout ce qu'il y a de vrai sur terre, avec la gaîté simple et brutale, et les chants des matelots!

Et nous allions toujours très vite et de travers, zigzaguant sur la route au milieu de tout ce monde, entre les aubépines très hautes formant deux haies vertes, et sous la voûte touffue des arbres.

Bientôt parut Brest, avec son grand air solennel, ses grands remparts de granit, ses grandes murailles grises, où poussaient aussi des herbes et des digitales roses. Elle était comme enivrée, cette ville triste, d'avoir par hasard un vrai jour d'été, une soirée pure et tiède; elle était pleine de bruit, de mouvement et de monde, de coiffes blanches et de marins qui chantaient...

LXXII.

5 juillet 1881.

En mer. — Nous revenons de la Manche. La *Sèvre* marche tout doucement dans une brume épaisse, poussant de minute en minute

un coup de sifflet qui résonne comme un appel de détresse sous ce suaire qui nous enveloppe. Les solitudes grises de la mer sont autour de nous, et nous en avons le sentiment sans les voir. Il semble que nous traînions avec nous de longs voiles de ténèbres, on voudrait les percer, on est comme oppressé de se sentir depuis tant d'heures enfermé là-dessous, et on songe que ce rideau est immense, infini, qu'on pourrait faire des lieues et des lieues sans vue, dans le même gris blafard, dans la même atmosphère d'eau. Et la houle passe, lente, molle, régulière, patiente, exaspérante. C'est comme de grands dos polis et luisans, qui s'enflent, donnent leur coup d'épaule, vous soulèvent et vous laissent retomber.

Brusquement, le soir, il se fait une éclaircie, et une chose noire se dresse tout près de nous, surprenante, inattendue, comme un haut fantôme surgissant de la mer :

— *Ar men Du!* (les Pierres-Noires!) dit notre vieux pilote breton.

Et en même temps partout le voile se déchire, Ouessant apparaît; toutes ses roches sombres, tous ses écueils se dessinent en grisailles obscures, battus par de hautes gerbes d'écume blanche, sous un ciel qui paraît lourd comme un globe de plomb.

Il n'est que temps de redresser la route, et vite, pendant l'éclaircie, la *Sèvre* met le cap sur Brest, ne sifflant plus, se hâtant, avec un grand espoir d'arriver.

Mais le rideau lentement se referme et retombe. On n'y voit plus, la nuit vient, il faut remettre le cap au large.

Et trois jours se passent ainsi sans plus rien voir. Les yeux se fatiguent à veiller.

C'est ma dernière traversée sur cette *Sèvre*, que je dois quitter aussitôt notre retour à Brest. Yves, avec ses idées de Breton, voit quelque chose de pas naturel dans cette brume, qui persiste en plein été comme pour retarder mon départ. Cela lui semble un avertissement et un mauvais présage.

LXXIII.

Brest, 9 juillet 1881.

Nous venons d'arriver tout de même, et c'est mon dernier jour de garde à bord; je débarque demain.

Nous sommes dans ce fond du port de Brest, où notre *Sèvre* revient de temps en temps s'immobiliser entre deux grands murs. De hautes constructions mornes nous surplombent; autour de nous des assises de roches primitives portent des remparts, des chemins de ronde, tout un lourd échafaudage de granit, suant la tristesse et l'humidité. — Je connais par cœur toutes ces choses.

Comme c'est en juillet, il y a des digitales, des touffes de silènes qui s'accrochent çà et là aux pierres grises. Ces plantes roses des murs, c'est la note de l'été dans ce Brest sans soleil.

J'ai pourtant une espèce de joie de partir... Cette Bretagne me cause toujours, malgré tout, une oppression mélancolique; je le sens maintenant, et quand je songe au nouveau, à l'inconnu qui m'attend, il me semble que je vais me réveiller au sortir d'une espèce de nuit.. Où m'enverra-t-on? Qui sait? Comment s'appellera ce coin de la terre où il faudra m'acclimater demain? Sans doute quelque pays de soleil où je deviendrai un autre *moi* avec des sens différens, et où j'oublierai, hélas! les choses aimées ailleurs.

Mais mon pauvre Yves et mon petit Pierre, je souffre de les quitter tous deux.

Pauvre Yves, qui s'est souvent fait traiter en enfant gâté et capricieux, c'est lui à présent, à l'heure de mon départ, qui m'entoure de mille petites prévenances, presque enfantines, ne sachant plus comment s'y prendre pour me montrer assez son affection. Et cette manière d'être a plus de charme chez lui, parce qu'elle n'est pas dans sa nature habituelle.

Ce temps que nous venons de passer ensemble dans une intimité fraternelle de chaque jour, n'a pas été exempt d'orages entre nous. Il mérite toujours un peu, malheureusement, ses notes passées d'indiscipliné et d'indomptable; tout va bien mieux cependant, et si j'avais pu le garder près de moi, je l'aurais sauvé.

Après dîner, nous montons sur le pont pour notre promenade habituelle du soir.

Je dis une dernière fois :

— Yves, fais-moi une cigarette.

Et nous commençons nos cent pas réguliers sur ces planches de la *Sèvre*. Là, nous connaissons par cœur tous les petits trous où l'eau s'amasse, tous les taquets où l'on se prend les pieds, toutes les boucles où l'on trébuche.

Le ciel est voilé sur notre dernière promenade, la lune embrumée et l'air humide. Dans le lointain, du côté de Recouvrance, toujours ces éternels chants de matelots.

Nous causons de beaucoup de choses. Je fais à Yves beaucoup de recommandations; lui, très soumis, répond par beaucoup de promesses, et il est fort tard quand il me quitte pour aller dormir dans son hamac.

A midi, le lendemain, mes malles à peine fermées, mes visites pas faites, je suis à la gare avec Yves et les amis du *carré*, qui me reconduisent. Je serre la main à tous, je crois même que je les embrasse, et me voilà parti.

Un peu avant la nuit, j'arrive à Toulven, où j'ai voulu m'arrêter deux heures pour leur faire mes adieux.

Comme c'est vert et fleuri, ce Toulven, cette région fraîche et ombreuse, la plus exquise de Bretagne!

Là, on m'attendait pour couper les cheveux du petit Pierre. La pensée qu'on pût me confier une pareille besogne ne me serait jamais venue. On me dit « qu'il n'y avait que moi pour le faire rester tranquille. » La semaine passée on avait mandé le barbier de Toulven, et petit Pierre avait tellement fait le diable que les ciseaux avaient entamé d'abord ses petites oreilles; il avait fallu y renoncer. J'essayai tout de même, pour leur faire plaisir, ayant une envie de rire très grande.

Puis, quand ce fut fini, l'idée me vint de garder une de ces petites mèches brunes que j'avais coupées, et je l'emportai, étonné de tant y tenir.

LXXIV.

Lettre d'Yves.

« A bord de la *Sèvre*, Lisbonne, 1er août 1881.

« Cher frère, je vous réponds une petite lettre le jour même que je reçois la vôtre. Je vous écris bien à courir, et encore je profite de l'heure du déjeuner, et je suis sur le râtelier du grand mât.

« Nous sommes entrés en relâche à Lisbonne hier au soir. Cher frère, nous avons eu tout à fait un mauvais temps cette fois; nous avons perdu nos focs, l'artimon de cape et la baleinière. Je vous fais savoir aussi que, dans les grands coups de roulis, mon sac et mon armoire sont allés se promener et tous mes effets aussi ; j'ai à peu près pour cent francs de perte dans toutes ces affaires-là.

« Vous m'avez demandé qu'est-ce que j'avais fait de ma journée, dimanche, il y a quinze jours. Mais, mon bon frère, je suis resté tranquillement à bord, à finir de lire *le Capitaine Fracasse*. Ainsi, depuis votre départ, je n'ai été à terre que dimanche dernier; et j'étais très tranquille, parce que d'abord j'avais tout envoyé l'argent de mon mois à la maison; j'avais touché soixante-neuf francs et j'en avais envoyé soixante-cinq à ma femme.

« J'ai eu des nouvelles de Toulven et ils sont tous bien. Le petit Pierre est très dégourdi et il sait très bien courir à présent. Seulement, il est un peu mauvais quand il fait *sa petite tête de goëland*, comme moi, vous savez; d'après ce que ma femme me dit sur sa lettre, il chavire tout chez nous. La maçonnerie de notre maison est déjà montée à plus de deux mètres de terre ; je serai bien heu-

reux qu'elle soit tout à fait finie, et surtout de vous voir installé dans votre petite chambre.

« Cher frère, vous me dites de penser à vous souvent; mais je vous jure qu'il ne passe pas d'heure sans que je manque d'y penser, et même plusieurs fois par heure. Du reste, maintenant, vous comprenez, je n'ai plus personne avec qui causer le soir, — et ma blague n'est plus souvent pleine.

« Je ne puis vous dire le jour de notre partance, mais je vous prie de m'écrire à Oran. On dit que nous serons payés à Oran, pour pouvoir aller à terre et acheter du tabac.

« Je termine, cher frère, en vous embrassant de tout mon cœur.

« Votre frère tout dévoué qui vous aime.

« A vous pour la vie.

« YVES KERMADEC. »

« *P.-S.* — Si j'ai beaucoup d'argent à Oran, je ferai une très grande provision de tabac, et surtout pour vous, de celui qui est pareil au tabac des Turcs et que vous aimez bien fumer.

« Le major m'a remis pour vous une serviette, la dernière qui vous avait servi à table. Je l'ai lavée, ça fait que je l'ai un peu déchirée.

« Quant au cahier que vous m'aviez donné pour écrire mes histoires, il a été aussi tout à fait écrasé par le coup de mer; alors maintenant j'ai tout laissé de côté.

« Cher frère, je vous embrasse encore de tout mon cœur.

« YVES KERMADEC. »

« A bord, c'est toujours la même chose, et le commandant n'a pas changé ses habitudes de crier pour la propreté du pont. Il y a eu une grande dispute, entre lui et le lieutenant, toujours au sujet du *cacatois*, vous savez? Mais ils se sont très bien arrangés après.

« J'ai aussi à vous dire que, dans sept ou huit mois, je pense encore avoir un autre petit enfant. Une chose pourtant qui ne me fait pas bien plaisir, car c'est un peu trop vite.

« Votre frère,

« YVES. »

LXXV.

C'est en Orient maintenant que viennent me trouver ces petites lettres d'Yves; elles m'y apportent, dans leur simplicité, les senteurs déjà lointaines du pays breton.

Ils s'éloignent beaucoup, mes souvenirs de Bretagne. Déjà je les revois passer comme à travers des voiles de rêve ; les écueils connus de là-bas, les feux de la côte, la pointe du Finistère avec ses grandes roches sombres ; et les approches dangereuses d'Ouessant les soirs d'hiver et le vent d'ouest qui courait sous le ciel morne, à la tombée des nuits de décembre. D'ici, tout cela semble la vision d'un pays noir.

La pauvre petite chaumière de Toulven, elle était bien humble, bien perdue au bord du sentier breton. Mais c'était la région des grands bois de hêtres, des rochers gris, des lichens et des mousses ; des vieilles chapelles de granit et des hauts foins semés de fleurs roses. Ici, du sable et des minarets blancs sous une voûte très bleue, et puis, le soleil, l'enchanteur éternel.

LXXVI.

Lettre d'Yves.

« Brest, le 10 septembre 1881.

« Mon cher bon frère,

« Je vous fais savoir le désarmement de notre *Sèvre* ; nous l'avons remise hier à la direction, et ma foi je n'en suis pas trop mécontent.

« Je compte rester quelque temps à terre, au quartier ; aussi (comme notre petite maison n'est pas très avancée, vous pensez bien), ma femme est venue s'installer auprès de moi à Brest jusqu'à ce qu'elle soit finie. Je pense que vous trouverez, cher frère, que nous avons bien fait. Cette fois nous avons loué presque dans la campagne, à Recouvrance, du côté de Pontaniou.

« Cher frère, je vous dirai que le petit Pierre a été bien malade par les coliques, pour avoir mangé trop de *luzes* dans les bois, ce dimanche dernier que nous avons été à Toulven ; mais cela lui a passé. Il devient tout à fait mignon, et je reste des heures à jouer avec lui. Le soir, nous allons nous promener tous les trois ; nous ne sortons plus jamais qu'ensemble, et puis, quand l'un rentre, les deux autres rentrent aussi.

« Cher frère, si vous pouviez revenir à Brest, il ne me manquerait plus rien ; vous me verriez maintenant comme je suis, vous seriez tout à fait content, car je n'étais jamais resté aussi tranquille.

« Je voudrais encore embarquer avec vous, mon bon frère, et tomber sur quelque bateau qui irait là-bas du côté du Levant vous retrouver ; et pourtant je vous promets que la vie que je fais maintenant, je voudrais bien la continuer ; mais cela n'est pas possible, car je suis trop heureux.

« Je termine en vous embrassant de tout mon cœur, et le petit Pierre vous envoie ses respects. Ma femme et tous mes parens à Toulven vous font bien des complimens. Ils ont très hâte de vous voir, et je vous promets que moi aussi.

« Votre frère,

« YVES KERMADEC. »

LXXVII.

Toulven, octobre 1881.

... Encore la pâle Bretagne au soleil d'automne ! Encore les vieux sentiers bretons, les hêtres et les bruyères. Je croyais avoir dit adieu à ce pays pour longtemps, et je le retrouve avec une singulière mélancolie. Mon retour a été brusque, inattendu, comme le sont souvent nos retours ou nos départs de marins.

Une belle journée d'octobre, un tiède soleil, une vapeur blanche et légère répandue comme un voile sur la campagne. C'est pourtant cette grande tranquillité qui est particulière aux derniers beaux jours ; déjà des senteurs d'humidité et de feuilles tombées, déjà un sentiment d'automne répandu dans l'air. Je me retrouve dans les bois connus de Trémeulé, sur la hauteur d'où on domine tout le pays de Toulven. A mes pieds, l'étang, immobile sous cette vapeur qui plane, et, au loin, des horizons tout boisés, comme ils devaient l'être aux temps anciens de la Gaule.

Et ceux qui sont là près de moi, assis parmi les mille petites fleurs de la bruyère, ce sont mes amis de Bretagne, mon frère Yves et le petit Pierre son fils.

C'est un peu mon pays maintenant, ce Toulven. Il y a un très petit nombre d'années, il m'était étranger, et Yves, auquel pourtant je donnais déjà le nom de frère, comptait à peine pour moi. Les aspects de la vie changent, tout arrive, se transforme et passe.

Il y en a tant de ces bruyères que, dans les lointains, on dirait des tapis roses. Les scabieuses tardives sont encore fleuries, tout en haut de leurs tiges longues, et les premières grandes ondées qui ont passé ont déjà semé la terre de feuilles mortes.

C'était vrai, ce qu'Yves m'avait écrit : il était devenu très sage. On venait de l'embarquer sur un des vaisseaux en rade de Brest, ce qui semblait lui assurer un séjour de deux ans dans son pays. Marie, sa femme, s'était installée près de lui dans le faubourg de Recouvrance, en attendant cette petite maison de Toulven, qui montait de terre lentement, avec de gros murs bien épais et bien solides,

à la mode d'autrefois. Elle avait accueilli mon retour imprévu comme une bénédiction du ciel, car ma présence à Brest, auprès d'eux, allait la rassurer beaucoup.

Yves devenu très sage, et, comme cela, tout de suite, sans qu'on sût quelle circonstance décisive l'avait ainsi changé, on avait peine à y croire! Et Marie me confirmait ce bonheur très timidement; elle en parlait comme de ces choses instables, fugitives, qu'on a peur de faire s'envoler rien qu'en les exprimant par des mots.

LXXVIII.

Un jour, le démon de l'alcool revint passer sur leur route. Yves rentra avec ce mauvais regard trouble dont Marie avait peur.

C'était un dimanche d'octobre. Il arrivait du bord, où on l'avait mis aux fers, disait-il; et il s'était échappé parce que c'était injuste. Il semblait très exaspéré; son tricot bleu était déchiré et sa chemise ouverte.

Elle essayait de lui parler bien doucement, de le calmer. C'était précisément une belle journée de dimanche; il faisait un de ces temps rares d'arrière-automne qui ont une mélancolie paisible et exquise, qui sont comme un dernier repos du soleil avant l'hiver. Elle s'était habillée dans sa belle robe et sa collerette brodée, elle avait fait la grande toilette du petit Pierre, comptant qu'ils iraient tous les trois se promener ensemble à ce beau soleil doux. Dans la rue, des couples de gens du peuple passaient, endimanchés, s'en allant sur les routes et dans les bois comme au printemps.

... Mais non, rien n'y faisait; Yves avait prononcé l'affreuse phrase de brute qu'elle connaissait si bien : « Je m'en vais retrouver mes amis. » C'était fini!

Alors, sentant sa pauvre tête s'en aller de douleur, elle avait voulu tenter un moyen extrême : pendant qu'il regardait dans la rue, elle avait fermé la porte à double tour et caché la clé dans son corsage. Mais lui, qui avait compris ce qu'elle venait de faire, se mit à dire, la tête baissée, les yeux sombres: « Ouvre!.. ouvre!.. M'entends-tu? je te dis de m'ouvrir! »

Il essaya de secouer cette porte sur ses ferrures; quelque chose le retenait encore de la briser, — ce qu'il eût pu faire sans peine. Et puis, non, il voulait que sa femme qui l'avait fermée vînt elle-même la lui ouvrir.

Et il tournait dans cette chambre, avec son air de grand fauve, répétant : « Ouvre!.. M'entends-tu? je te dis de m'ouvrir! »

Les bruits joyeux du dimanche montaient de la rue. Les femmes à grande coiffe passaient au bras de leurs maris ou de leurs amans. Le beau soleil d'automne les éclairait de sa lumière tranquille.

Il frappait du pied et répétait cela à voix très basse : « Ouvre!.. je te dis de m'ouvrir! » C'était la première fois qu'elle essayait de le retenir par force, et elle voyait que cela réussissait mal, et elle avait étrangement peur. Sans le regarder, elle s'était jetée à genoux dans un coin et disait des prières, tout haut et très vite, comme une insensée. Il lui semblait qu'elle touchait à un moment terrible, que ce qui allait arriver serait plus affreux que toutes les choses d'avant. Et petit Pierre, debout, ouvrait tout grands ses yeux profonds, ayant peur lui aussi, mais ne comprenant pas...

— Non? tu ne veux pas m'ouvrir?.. Oh! mais, je l'arracherai alors! Tu vas voir!

Une secousse ébranla le plancher, puis on entendit un grand bruit sourd, horrible. Yves venait de tomber de tout son haut. La poignée par laquelle il avait voulu prendre cette porte lui était restée dans la main, arrachée, et alors, lui, avait été jeté à la renverse sur son fils, dont la petite tête avait porté, dans la cheminée, contre l'angle d'un chenet de fer...

Ah! ce fut un changement brusque. Marie ne priait plus; elle s'était levée, les yeux dilatés et farouches, pour ôter son petit Pierre des mains d'Yves, qui voulait le relever. Il était tombé sans crier, ce petit enfant, tout saisi d'être blessé par son père; le sang coulait de son front et il ne disait rien. Marie, le tenant serré contre sa poitrine, prit la clé dans son corsage, ouvrit d'une main et poussa la porte toute grande... Yves la regardait, effrayé à son tour; — elle s'était reculée et lui criait : « Va-t'en! va-t'en! va-t'en! »

Pauvre Yves, — voilà qu'il hésitait à passer! — Il cherchait à mieux comprendre. Cette porte qu'on lui ouvrait maintenant, il n'en voulait plus, il avait le sentiment vague que ce seuil allait être quelque chose de funeste à franchir. Et puis, ce sang qu'il voyait sur la figure de son fils et sur sa petite collerette,.. oui, il cherchait à mieux comprendre, à s'approcher d'eux. Il passait sa main sur ses tempes, sentant qu'il était ivre, faisant un grand effort pour démêler ce qui était arrivé... Mon Dieu, non! il ne pouvait pas; il ne comprenait plus... L'alcool, ses amis qui l'attendaient en bas, c'était tout.

Elle, lui répétait toujours, en serrant son fils contre sa poitrine :

— Va-t'en!.. mais va-t'en!

Alors, tournant sur lui-même, il prit l'escalier et s'en alla...

LXXIX.

— Tiens! c'est vous, Kermadec?

— Oui, monsieur Kerjean.

— Et, en bordée, je parie?

— Oui, monsieur Kerjean.

En effet, cela se voyait à sa tenue.

— Eh bien! je croyais que vous vous étiez marié, Yves? C'est quelqu'un de Paimpol, le grand Lisbatz, je crois, qui m'avait conté que vous étiez père de famille.

Yves secoua ses épaules d'un mouvement d'insouciance méchante, et dit :

— S'il vous manquait du monde, monsieur Kerjean,.. ça m'irait, à moi, de partir à votre bord.

Ce n'était pas la première fois que ce capitaine Kerjean enrôlait des déserteurs. Il comprit. Il savait comment on les prend et ensuite comment on les mène. Son navire, la *Belle-Rose*, qui naviguait sous un pavillon d'Amérique, partait le lendemain pour la Californie. Yves lui convenait; c'était une acquisition excellente pour un équipage comme le sien.

Ils s'isolèrent tous deux pour ébaucher à voix basse leur traité d'alliance.

Cela se passait au port de commerce, le matin du second jour, après sa fuite de chez lui.

La veille, il avait été à Recouvrance, en rasant les murs, pour tâcher d'avoir des nouvelles de son petit Pierre. De loin, il l'avait aperçu, qui regardait passer le monde à la fenêtre, avec un petit bandeau sur son front. Alors il était revenu sur ses pas, suffisamment rassuré, dans son égarement d'ivresse qui durait encore; il était revenu sur ses pas pour « aller retrouver ses amis. »

Ce matin-là, il s'était réveillé au jour, sous un hangar du quai où ses *amis* l'avaient couché. L'ivresse était cette fois passée, bien complètement passée. Il faisait toujours ce même beau temps d'octobre, frais et pur; les choses avaient leurs aspects habituels, comme si de rien n'était, et d'abord il songea avec attendrissement à son fils et à Marie, prêt à se lever pour aller les retrouver là-bas et leur demander pardon. Il lui fallut un moment pour se rappeler tout, et se dire que c'était fini, qu'il était perdu...

Retourner près d'eux, maintenant? — Oh! non, jamais, — quelle honte!

D'ailleurs, s'être échappé du bord étant puni de fers, et avoir ensuite couru bordée trois jours, tout cela ne pouvait plus se racheter. Prendre encore ces mêmes résolutions, reprises vingt fois, faire encore ces mêmes promesses, dire encore ces mêmes mots de repentir... oh! non! assez! il en avait un mauvais sourire de pitié et de dégoût.

Et puis, sa femme lui avait dit : « Va-t'en; » il s'en souvenait bien, de son regard de haine, en lui montrant la porte. Il avait beau l'avoir mille fois mérité, il ne lui pardonnerait jamais cela, lui, habitué à

être le seigneur et le maître. Elle l'avait chassé; c'était bien, il était parti, il suivrait sa destinée, elle ne le reverrait plus...

Cette rechute aussi lui était plus répugnante, après cette bonne période de paix honnête, pendant laquelle il avait entrevu et compris une vie plus haute; ce retour de misère lui paraissait quelque chose de décisif et de fatal. A ce moment, il s'aperçut qu'il était couvert de poussière, de boue, de souillures immondes, et il commença de s'épousseter, en redressant sa tête, qui s'animait peu à peu, à ce réveil, d'une expression dure et dédaigneuse.

Etre tombé comme une brute sur son fils et avoir meurtri ce pauvre petit front!.. Il se faisait toujours à lui-même l'effet d'un misérable bien repoussant.

Il brisait entre ses mains les planches d'une caisse qui traînait là près de lui, et, à demi-voix, après un coup d'œil instinctif pour s'assurer qu'il était seul, il se disait, avec une espèce de rire moqueur, d'odieuses injures de matelot.

Maintenant il était debout avec un air fier et méchant.

Déserter!.. Si quelque navire pouvait l'emmener tout de suite!.. Cela devait se trouver sur les quais; justement il y en avait beaucoup ce jour-là. Oh! oui! à n'importe quel prix, déserter, pour ne plus reparaître!

La décision venait d'être prise avec une volonté implacable. Il marchait vers les navires, cambré, la tête haute, l'entêtement breton dans ses yeux à demi fermés, dans ses sourcils froncés. Il se disait : Je ne vaux rien, je le sais, je le savais, ils auraient dû me laisser tous. J'ai essayé ce que j'ai pu, mais je suis fait ainsi et ce n'est pas ma faute.

Et il avait raison peut-être : ce n'était pas sa faute. A cet instant, il était irresponsable; il cédait à des influences lointaines et mystérieuses qui lui venaient de son sang; il subissait la loi d'hérédité de toute une famille, de toute une race.

LXXX.

A deux heures, le même jour, après marché conclu, Yves ayant acheté des hardes de marin du commerce et changé de costume clandestinement dans un cabaret du quai, monta à bord de la *Belle-Rose*.

Il se mit à faire le tour de ce bateau, qui était mal tenu, qui avait des aspects de rudesse sauvage, mais qu'on sentait souple et fort, taillé pour la course et les hasards de mer.

Auprès des navires de l'état, celui-ci semblait petit, court, et surtout vide : un air abandonné, presque personne à bord; même au mouillage, cette espèce de solitude serrait le cœur. Trois ou

quatre forbans étaient là, qui rôdaient sur le pont; ils composaient tout l'équipage et ils allaient devenir, pour des années peut-être, les seuls compagnons d'Yves.

Ils commencèrent par se dévisager, les uns les autres, avant de parler.

Tout le jour, dura ce même beau temps tiède et tranquille, cette sorte d'été mélancolique d'arrière-saison qui portait au recueillement. Maintenant le calme se faisait pour Yves sur l'irrévocable de sa décision.

On lui montra sa petite armoire, mais il n'avait presque rien à y mettre. Il se lava à grande eau fraîche, s'ajusta mieux, avec une certaine coquetterie, dans son costume nouveau; ce n'était plus cette livrée de l'état qui lui avait souvent paru lourde; il se sentait libre, affranchi de tous ses liens passés, presque autant que par la mort. Il essayait de jouir de son indépendance.

Le lendemain matin, à la marée, la *Belle-Rose* devait partir. Yves flairait le large, la vie de mer qui allait recommencer, à la façon nouvelle longtemps désirée. Il y avait des années que cette idée de déserter l'obsédait d'une étrange manière, et à présent c'était une chose accomplie. Cela le relevait à ses propres yeux, d'avoir pris ce parti, cela le grandissait de se sentir hors la loi; il n'avait plus honte de se représenter devant sa femme, à présent qu'il était déserteur, et il se disait qu'il aurait le courage d'y aller ce soir, avant de partir, au moins pour lui porter l'argent qu'il avait reçu.

A certains momens, quand la figure de son petit Pierre repassait devant ses yeux, son cœur se déchirait affreusement; ce navire, silencieux et vide, lui faisait l'effet d'une bière où il serait venu tout vivant s'ensevelir lui-même, sa gorge s'étranglait; un flot de larmes voulait monter, mais il le comprimait à temps, avec sa volonté dure, en pensant à autre chose; vite il se mettait à parler à ses amis nouveaux. Ils causaient de la façon de manœuvrer avec si peu de monde, ou du jeu de ces grosses poulies qu'on avait multipliées partout pour remplacer les bras des hommes et qui, à son avis, alourdissaient beaucoup le gréement de la *Belle-Rose*.

Le soir, quand la nuit fut tombée, il alla à Recouvrance et monta sans bruit jusqu'à sa porte.

Il écouta d'abord avant d'ouvrir; on n'entendait rien. Il entra timidement.

Une lampe était allumée sur la table. Son fils était tout seul, endormi. Il se pencha sur sa corbeille d'osier, qui sentait le nid de petit oiseau, et appuya la bouche tout doucement sur la sienne pour sentir encore une fois sa petite respiration douce, et puis il s'assit près de lui et resta tranquille, afin d'avoir repris une figure calme quand sa femme rentrerait.

LXXXI.

Derrière lui, Marie était montée en tremblant; elle l'avait vu venir.

Depuis deux jours, elle avait eu le temps d'envisager en face tous les aspects de malheur.

Elle n'avait pas voulu aller interroger les autres marins, comme font les pauvres femmes des coureurs de bordée, pour apprendre d'eux si Yves était rentré à son bord. Elle ne savait rien de lui, et elle attendait, se tenant prête à tout.

Peut-être qu'il ne reviendrait pas; elle s'y était préparée comme au reste, et s'étonnait d'y songer avec tant de sang-froid. Dans ce cas, ses projets étaient faits; elle ne retournerait pas dans ce Toulven, de peur de revoir leur petite maison commencée, de peur aussi d'entendre chaque jour maudire le nom de son mari chez ses parens, qui la recueilleraient. Non, là-bas, dans le pays de Goëlo, il y avait une vieille femme qui ressemblait à Yves et dont les traits prenaient tout à coup pour elle une douceur très grande. C'est à sa porte qu'elle irait frapper. Celle-là serait indulgente pour lui, puisqu'elle était sa mère. Elles pourraient parler sans haine de l'absent; elles vivraient là, les deux abandonnées, ensemble, et veilleraient sur le petit Pierre, réunissant leurs efforts pour le garder, ce dernier, pour qu'au moins il ne fût pas marin.

Et puis, il lui semblait que si un jour, dans bien des années peut-être, Yves, déserteur, voulait se rapprocher des siens, ce serait là, dans ce petit coin de la terre, à Plouherzel, qu'il reviendrait.

Elle avait fait, la nuit d'avant, l'étrange rêve d'un retour d'Yves : cela se passait très loin, dans des années à venir, et elle-même était déjà vieille. Yves arrivait dans sa chaumière de Plouherzel, le soir, vieux lui aussi, changé, misérable; il lui demandait pardon. Derrière lui étaient entrés Goulven et Gildas, ses frères, et *un autre Yves*, plus grand qu'eux tous, qui avait les cheveux tout blancs et qui traînait à ses jambes de longues franges de goëmon. La vieille mère les accueillait de son visage dur. Elle demandait avec une voix très sombre :

— Comment se fait-il qu'ils soient tous ici? Mon mari pourtant a dû mourir en mer, il y a déjà plus de soixante ans,.. Goulven est en Amérique,.. Gildas dans son trou de cimetière... Comment se fait-il qu'ils soient tous ici?

Alors Marie s'était réveillée de frayeur, comprenant qu'elle était entourée de morts.

Mais ce soir, Yves était revenu vivant et jeune; elle avait reconnu, dans l'obscurité de la rue, sa taille droite et son pas souple. A l'idée

qu'elle allait le revoir et être fixée sur son sort, tout son courage et tous ses projets l'avaient abandonnée. Elle tremblait de plus en plus en montant cet escalier... Peut-être bien qu'il avait simplement passé ces deux journées à bord et qu'il revenait comme de coutume, et que tout s'arrangerait encore une fois. Elle s'arrêtait sur ces marches pour demander à Dieu que ce fût vrai dans une prière rapide.

Quand elle ouvrit la porte, il était bien là, dans leur chambre, assis près du berceau et regardant son fils endormi.

Lui, pauvre petit Pierre, dormait d'un bon sommeil paisible, ayant encore son bandeau sur le front, là où le chenet de fer l'avait blessé.

Dès qu'elle fut entrée, pâle, son cœur battant à grandes secousses qui lui faisait mal, elle vit de suite qu'Yves n'avait pas bu d'alcool : il avait levé les yeux sur elle et son regard était clair, et puis il les avait baissés vite et restait penché sur son fils.

— A-t-il eu beaucoup de mal ? demanda-t-il à demi-voix, lentement, avec une tranquillité qui étonnait et qui faisait peur.

— Non, j'ai été chercher le médecin pour le panser. Il a dit que ça ne laisserait pas de marque. Il n'a pas du tout pleuré.

Ils se tenaient là, muets l'un devant l'autre, lui toujours assis près de ce petit berceau, elle debout, blanche et tremblante. Ils ne s'en voulaient plus ; ils s'aimaient peut-être ; mais maintenant l'irréparable était accompli, et c'était trop tard. Elle regardait ce costume qu'elle ne lui avait jamais vu : un tricot de laine noire et un bonnet de drap. Pourquoi ces habits ? Et ce paquet, près de lui, par terre, d'où sortait un bout de col bleu ? Il semblait renfermer ses effets de matelot, quittés à tout jamais, comme si le vrai Yves était mort.

Elle osa demander :

— L'autre jour, tu es rentré à bord ?

— Non !

Encore un silence. Elle sentait l'angoisse qui venait plus forte :

— Depuis trois jours, Yves, tu n'es pas rentré ?

— Non !

Alors elle n'osa plus parler, ayant peur de comprendre la chose terrible ; voulant retenir les minutes, même ces minutes qui étaient faites d'incertitude et d'angoisse, parce qu'il était encore là, lui, devant elle, peut-être pour la dernière fois.

A la fin, la question poignante sortit de ses lèvres :

— Que comptes-tu faire, alors ?

Et lui, à voix basse, simplement, avec cette tranquillité des résolutions implacables, laissa tomber ce mot lourd :

— Déserter !

Déserter!.. oui, c'était bien ce qu'elle avait deviné depuis quelques secondes, en voyant ce costume changé, ce petit paquet d'effets de matelot soigneusement pliés dans un mouchoir.

Elle s'était reculée, sous le poids de ce mot, s'appuyant derrière elle au mur avec ses mains, la gorge étranglée. Déserteur! Yves! perdu!.. Dans sa tête repassaient l'image de Goulven, son frère, et des mers lointaines d'où les marins ne reviennent plus. Et, comme elle sentait son impuissance contre cette volonté qui l'écrasait, elle restait là, anéantie.

Yves s'était mis à lui parler, très doucement, avec son calme sombre, lui montrant le petit paquet d'effets qu'il avait apporté :

— Tiens, ma pauvre Marie, demain, quand mon navire sera parti, tu renverras cela à bord, tu m'entends bien. On ne sait pas,.. si on me reprenait,.. c'est toujours plus grave, emporter les effets de l'état! Et puis voilà d'abord les avances qu'on m'a données... Vous retournerez à Toulven... Oh! je t'enverrai de l'argent de là-bas, tout ce que je gagnerai; tu comprends, il ne m'en faudra plus beaucoup à moi. Nous ne nous reverrons plus, mais tu ne seras pas trop malheureuse... tant que je vivrai.

Elle voulait l'entourer avec ses bras, le tenir de toutes ses forces, lutter, s'accrocher à lui quand il s'en irait, se faire plutôt traîner jusque dans les escaliers, jusque dans la rue... Mais non, quelque chose la clouait sur place, d'abord la conscience que tout serait inutile, et puis une dignité, là, devant leur fils endormi... Et elle restait contre ce mur, sans un mouvement.

Il avait posé deux cents francs en grosses pièces d'argent sur leur table près de lui. C'étaient ses avances, tout ce qui lui restait, ses pauvres effets payés. Il la regardait maintenant d'un regard profond, très doux, et il secouait avec sa manche de laine des larmes qui venaient de couler sur ses joues.

Mais c'était tout ce qu'il avait à lui dire. Et à présent, c'était la minute suprême, c'était fini.

Il se pencha encore une dernière fois sur son fils, puis il redressa sa haute taille et se leva pour partir.

PIERRE LOTI.

(La dernière partie au prochain n°.)

L'ÉDUCATION DES FEMMES

I. *Mémoire sur l'enseignement secondaire des filles*, par M. Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris, 3e édition. — II. *L'Enseignement supérieur des femmes*, discours inaugural par M. Louis Trasenster, recteur de l'Université de Liège.

La question de l'éducation des femmes a pris dans ces derniers temps une importance considérable. Un projet de loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, présenté par M. Camille Sée, a été voté par les deux chambres. Le conseil supérieur de l'instruction publique a tracé le plan d'études de cet enseignement et il en a rédigé les programmes. Un certain nombre d'établissemens sont déjà ouverts ; d'autres, en plus grand nombre, sont en préparation. M. Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris, dans un rapport dont nous parlerons plus loin en détail, nous a exposé l'état de la question avec l'historique savant des théories et des actes qui ont précédé et préparé le mouvement actuel. En même temps, par une rencontre intéressante et significative, un savant éminent de la Belgique, M. Louis Trasenster, recteur de l'université de Liège, consacrait à l'enseignement supérieur des femmes un important discours à l'ouverture des cours de l'université. En France, le succès croissant des cours de la Sorbonne, fondés par M. Duruy, prouvait par l'expérience même l'efficacité et l'utilité de cet enseignement, et par une pratique de plus de dix-huit années, répondait à toutes les objections alarmistes qui avaient été soulevées à l'origine contre ces cours et qui se renouvellent aujourd'hui avec la même exagération contre les cours nouveaux. Disons aussi que tout

ce mouvement a été en grande partie commencé et provoqué par les jeunes filles elles-mêmes, qui, par leur empressement à rechercher des examens dont souvent elles ne songent à tirer aucun parti, ont tenu surtout à témoigner de leur curiosité pour l'étude et de leur ardeur au travail. Parmi les jeunes filles qui se présentent pour obtenir le brevet de capacité de l'enseignement primaire, M. Gréard nous apprend que le quart à peine se destine aux écoles; en supposant qu'il y en ait encore un quart qui se consacre à l'enseignement libre, et pour lesquelles ce brevet soit une garantie et une recommandation, il en reste au moins la moitié qui ne poursuivent autre chose dans l'examen que la constatation officielle des résultats de leurs efforts. Ajoutez-y celles qui recherchent les examens supérieurs (baccalauréat ès-lettres et ès-sciences, doctorat en médecine), et on arrive à cette conclusion que ce sont les femmes elles-mêmes, qui, spontanément, et pour satisfaire à une curiosité légitime, se sont portées aux études. C'est là un symptôme remarquable, que l'état ne pouvait négliger, et dont il s'est heureusement inspiré dans les récentes créations. Pour compléter tous les faits qui témoignent du mouvement d'opinion que nous signalons, rappelons qu'une *Revue de l'enseignement secondaire des jeunes filles* a été fondée cette année sous la direction de M. Camille Sée, le promoteur et le rapporteur de la loi à la chambre des députés. Avant d'examiner la question en elle-même, résumons d'abord les deux rapports publiés en même temps l'un sur l'enseignement supérieur, l'autre sur l'enseignement secondaire des filles, par le recteur de l'Université de Liège et par le recteur de l'Académie de Paris (1).

I.

Le travail de M. Trasenster n'est pas un mémoire, mais un simple discours inaugural prononcé à la séance de rentrée de l'université de Liège : ce discours comprend un grand nombre de faits intéressans et des vues élevées sur l'enseignement supérieur des femmes.

(1) Il ne faut pas que ce même titre de *recteur* nous trompe ici. Ce titre désigne en Belgique et en France deux sortes de fonctions très différentes. En Belgique comme en Allemagne, une université est un ensemble de facultés formant un corps et s'administrant elles-mêmes. Le recteur est le représentant de l'université, désigné par l'élection de ses collègues pour un temps déterminé. En France, le recteur est un fonctionnaire public, représentant de l'administration, nommé par le pouvoir exécutif pour un temps indéterminé, et administrant, non-seulement l'enseignement supérieur, mais tous les enseignemens à tous les degrés dans une académie, c'est-à-dire dans une circonscription composée de plusieurs départemens. A Paris, il n'y a qu'un vice-recteur, parce que le ministre lui-même est censé être le recteur.

C'est en Russie que paraît avoir commencé cette espèce de révolution qui a ouvert aux femmes l'accès des facultés et de l'enseignement supérieur. On avait créé pour elles une faculté de médecine spéciale. Dans une période de sept ans, 959 femmes s'étaient présentées aux examens de cette faculté; 718 avaient été reçues. Le professeur de Cyon déclare que les femmes sont très propres aux recherches microscopiques et même anatomiques. Les professeurs ont constaté que les étudiantes en général se sont élevées à la même hauteur que les hommes. Le conseil des professeurs, consulté, a été d'avis d'attribuer aux élèves femmes les mêmes titres et les mêmes droits qu'aux hommes. M. de Cyon atteste que les femmes médecins rendent les plus grands services dans les campagnes; plusieurs se sont engagées dans le service médical de l'armée lors de la guerre contre la Turquie. Cette faculté, qui fonctionnait si bien et donnait des résultats si satisfaisans, a été supprimée, mais des cours littéraires et scientifiques, qui formaient une sorte d'université à l'usage des femmes, ont été maintenus. Dans l'année 1881, le nombre des étudiantes dans cette petite université s'est élevé à 938. Les études sont de quatre ans, et il y a eu, cette année même, une première distribution de diplômes, au nombre de 163. Si de la Russie nous passons en Suisse, nous rencontrons des faits analogues. A Zurich, il existe une faculté de médecine suivie par les femmes. Trois dames, dans cette même ville, pratiquent la médecine avec une nombreuse clientèle. En 1881, il y a eu 11 élèves femmes suivant les cours de la faculté de médecine et 9 ceux de la faculté de philosophie (c'est-à-dire des lettres). A Berne, on en a compté 30 (dont 27 en médecine et 3 en philosophie). On cite une jeune fille qui a obtenu le titre de docteur en droit. A Genève, en 1881, l'université comptait 53 noms de jeunes filles, surtout pour les lettres. Nous voyons également en Angleterre les mêmes tendances se manifester (1). Une charte de 1867 a conféré à l'université de Londres le droit de décerner aux femmes des degrés dans les sciences et dans les lettres. A l'University-College, des femmes sont admises à tous les cours. Il en est de même à Cambridge, mais avec l'autorisation des professeurs. Il y a des collèges à Girton et à Newnham-Hall, dirigés

(1) Nous ne donnons ici que les résultats consignés dans le rapport de M. L. Trasenster. Ceux qui voudront étudier la question plus à fond pourront consulter la *Revue internationale de l'enseignement* (15 janvier 1882), qui a publié un travail spécial et approfondi sur cette question : *de l'Enseignement supérieur des femmes en Angleterre, en Ecosse et en Irlande*, par M. B. Buisson, examinateur à l'université de Londres. — Voir également sur la question en général le travail de M. de Laveleye (*Revue de Belgique*, nov. 1882); et enfin celui de M. Émile Beaussire : *Quelques Mots sur les questions d'enseignement*, dans la *Revue* du 1er août 1882.

par des dames, pour recevoir des élèves du sexe féminin. L'enseignement y dure quatre ans, et les cours sont donnés par les professeurs de l'université. En 1878, il y avait plus de 100 étudiantes à Cambridge. Mlle Gladstone, la fille du premier ministre, a subi les examens scientifiques de cette université. A Londres, en 1872, il a été créé une école médicale complète ouverte aux femmes. En 1877, le comité de cette école obtint la faculté de donner l'enseignement clinique au *Royal Free Hospital*, non fréquenté par les étudians. Malgré l'opposition de l'université de Londres, le conseil académique donna l'autorisation de subir devant cette université les examens professionnels. Depuis 1874, 100 étudiantes sont entrées à la nouvelle école; 26 dames aujourd'hui sont admises à la pratique médicale. Plusieurs dames font partie des professeurs de l'école. En 1881, c'est une étudiante qui a obtenu devant l'université la médaille d'or pour l'anatomie. Mais c'est surtout aux États-Unis que l'instruction supérieure des femmes a pris la plus grande extension. On comptait, ces dernières années, dans l'état de New-York, 390 femmes pratiquant la médecine. Un collège spécial, Vassar-College, comprend 400 jeunes filles. Le programme des études y correspond à notre enseignement des facultés de lettres et de sciences. L'université de Michigan compte 500 femmes sur 1,500 élèves. A Philadelphie, il y a une faculté de médecine pour les femmes. On cite des personnes qui, à Philadelphie et à New-York, gagnent de 80,000 à 100,000 francs par an par leur clientèle. En Allemagne, les universités ne sont pas favorables à l'enseignement supérieur des femmes. Quelques facultés cependant leur ont été ouvertes, et l'université de Goettingue a distribué des diplômes. A Munich, en 1878, des cours scientifiques ont été ouverts pour les jeunes filles. En Suède, les universités sont beaucoup plus libérales. Une ordonnance royale de 1870 a permis la carrière de la médecine aux femmes. En Italie, l'université de Bologne leur a été ouverte. A Paris, il en a été de même. Depuis 1870, les cours des facultés des lettres, des sciences et de médecine ont admis les femmes, qui, depuis longtemps, pouvaient fréquenter les cours du Collège de France. Plusieurs jeunes filles ont pris des grades. De 1861 à 1882, il a été décerné aux femmes 49 diplômes de baccalauréat ès-lettres, 32 ès-sciences, 2 de licence ès-lettres, 3 de licence ès-sciences, 21 diplômes de doctorat en médecine, 1 d'officinat de santé, 1 de pharmacie, enfin 29 brevets de capacité d'enseignement secondaire spécial (1), en tout : 138 diplômes. M. Trasenster termine son discours par l'exposé de l'état actuel de

(1) Ce dernier diplôme, qui ne répond à rien de pratique, est celui que l'on obtient à l'issue des cours de la Sorbonne.

la question en Belgique. Il appuie de toute son autorité de savant et de sa longue expérience de professeur le principe de l'accès des universités aux femmes. C'est dans ce dessein même et pour accélérer le mouvement qu'il a choisi cette question pour le sujet de son rapport. Il invoque surtout cet argument que l'éducation des hommes dépend de l'éducation des femmes. On a souvent remarqué que la plupart des hommes supérieurs ont eu des mères distinguées. C'est la mère qui inspire à l'enfant les sentimens qui en feront un homme. Il déplore l'oisiveté et le vice où se consument tant de jeunes gens de la classe élevée, et il dénonce avec énergie ces vices qui sont un argument si puissant entre les mains des sectes socialistes. Des mères plus sérieuses et plus instruites ne supporteraient pas chez leurs fils de pareils travers, et ne donneraient pas leurs filles, en raison uniquement de leur fortune, à des gendres d'une telle inutilité. On craint que la science des femmes ne dégénère en pédanterie; mais est-ce que la piété ne dégénère pas quelquefois en bigotisme, et la grâce en minauderie?

M. Louis Trasenster invoque une haute autorité en faveur de ces principes : c'est celle de l'évêque d'Orléans, M. Dupanloup, qui, sur la question de l'éducation des femmes, a soutenu les principes les plus libéraux et les plus généreux. C'est à peine si nous-mêmes oserions parler avec cette liberté. Il faut être évêque pour avoir le droit d'écrire les paroles suivantes : « Qu'on ne s'y trompe pas : des principes rigides avec des occupations futiles, de la dévotion avec une vie purement matérielle et mondaine font des femmes sans ressources pour elles-mêmes, et quelquefois insupportables à leurs maris et à leurs enfans. » Il dit encore : « La vérité pénible que je veux dire, c'est que l'éducation, même religieuse, ne donne pas toujours, donne trop rarement aux jeunes filles et aux jeunes femmes l'amour du travail. J'attribue cet éloignement pour le travail d'abord à l'éducation qu'on leur donne, légère, frivole et superficielle, quand elle n'est pas fausse, et ensuite au rôle qu'on leur fait dans le monde, à la place qu'on leur réserve dans les familles, même dans les familles chrétiennes. On veut que les femmes n'étudient pas; elles ne veulent pas non plus qu'on étudie autour d'elles. On veut qu'elles ne fassent rien; elles ne veulent pas non plus qu'on travaille; elles n'encouragent au travail ni leurs maris ni leurs enfans... Tant que les femmes ne sauront rien, elles voudront des hommes inoccupés; et tant que les hommes ne se décideront pas au travail, ils voudront des femmes ignorantes et frivoles (1). » Je regrette que ces hautes et fortes paroles n'aient pas été citées à la chambre des députés dans la dis-

(1) M. Dupanloup, *Femmes savantes et Femmes studieuses*. (*Le Correspondant*, 1868.)

cussion du dernier projet de loi. Elles eussent prouvé aux uns que l'instruction des femmes n'est pas nécessairement une œuvre athée, aux autres qu'on peut être évêque avec des idées libérales et progressives : on y eût profité des deux côtés.

De l'enseignement supérieur des femmes passons à l'enseignement secondaire des jeunes filles, c'est-à-dire du rapport de M. Trasenster au rapport de M. Gréard. Cet éminent administrateur a consacré successivement à toutes les parties de l'enseignement (enseignement primaire, enseignement secondaire classique, enseignement secondaire spécial), un ensemble de rapports aussi remarquables par la précision technique que par l'élégance et la pureté de la forme, aussi riches d'érudition que de doctrine, et dont la réunion constituerait un ouvrage vraiment classique pour les éducateurs de tous les degrés. Dans toutes ces questions, M. Gréard s'est toujours placé du côté du progrès, mais avec tant de tact et de mesure, que l'on est étonné et charmé à la fois de trouver chez lui la raison si libérale et le progrès si sage. A tous ces rapports vient s'ajouter aujourd'hui le nouveau rapport sur l'enseignement des filles, qui est peut-être le plus remarquable de tous et, en tout cas, le plus agréable. Il contient à la fois l'histoire des faits et l'histoire des idées, et de ce simple historique, sans soutenir aucune thèse, l'auteur fait ressortir la nécessité du nouvel enseignement.

La révolution ne s'est pas intéressée beaucoup à l'éducation des filles. Elle l'a laissée en dehors de ses créations et de ses projets. Sous le consulat, Fourcroy déclarait, dans un rapport de 1802, que « la loi ne s'occupe pas de l'éducation des filles. » Un rapport de vendémiaire an IX nous apprend qu'à cette époque, il n'y avait à Paris que vingt-quatre écoles de filles, et encore sans élèves, sans livres, sans mobilier. Voilà pour l'instruction primaire. Quant à l'instruction secondaire, elle était encore plus abandonnée. C'est à Mme Campan que revient l'honneur, après la révolution et sous le premier empire, d'avoir donné l'élan à l'enseignement des femmes. Sous son impulsion et à l'imitation de ses efforts, de nombreux pensionnats se fondèrent, et les couvens, supprimés par la révolution, commencèrent à se rouvrir. L'éducation de ce temps, nous dit M. Gréard, avait pour principal caractère la frivolité : « Les représentations scéniques, le jeu, la danse y tenaient une grande place, la plus grande peut-être. » Mme de Genlis, chargée de l'inspection des écoles publiques, réussit à faire corriger un certain nombre d'abus. C'est vers cette époque que se place la création des maisons de la Légion d'honneur : Saint-Denis, Écouen ; et ce fut Mme Campan qui en rédigea les statuts. Quelques autres personnes s'appliquèrent, à cette époque, à cette œuvre de restauration intellectuelle

pour les femmes : Mme Maisonneuve, Mlle Sauvan, parmi les laïques; Mme Barat, fondatrice du Sacré-Cœur, parmi les congréganistes. De 1815 à 1820, la législation commença à s'occuper de ces divers établissemens et à les distinguer en différentes classes : écoles, pensions, institutions. Un brevet de capacité était institué pour les écoles primaires; avec quelques matières de plus, il ouvrait l'enseignement dans les pensions; un diplôme supérieur était imposé aux institutrices. Ces premières règles furent développées et systématisées dans l'excellente ordonnance du 7 mars 1837, qui fut, dit M. Gréard, la première charte de l'enseignement secondaire des filles. Sous l'impulsion de cette législation et de l'esprit libéral qui régnait alors, l'éducation des filles fit, sous le gouvernement de juillet, de rapides progrès. En 1845, dit le rapport, on comptait dans le département de la Seine 253 pensionnats; en 1846, il y en avait 266, plus 20 couvens. Les maisons laïques comptaient 13,484 élèves; les maisons ecclésiastiques en comptaient 1,600, en tout 15,000 élèves. En même temps, un nouveau système d'enseignement pour les filles venait faire concurrence à celui des pensionnats et des institutions. C'est le système des cours, introduit jadis par l'abbé Gaultier, mais dont le principal restaurateur et réformateur a été Alvarès Lévi. On sait quel succès ces cours ont obtenu dans la bourgeoisie parisienne. Un grand mouvement d'opinion favorisait et accélérait ce progrès. Une *Revue pour l'enseignement des femmes* discutait toutes les questions que soulève la matière. On commençait à demander l'intervention de l'état et à propager l'idée de « collèges de filles semblables en tout aux collèges de garçons pour l'établissement et la durée des études (1). » On attribue même à M. de Salvandy la pensée d'un projet de ce genre.

« La loi du 15 mars 1850, dit M. Gréard, arrêta court tout cet élan. L'atteinte fut d'autant plus funeste qu'elle parut portée au nom de la liberté. Le règlement du 7 mars 1847 constituait quatre degrés d'instruction pour les filles : les écoles primaires élémentaires, les écoles primaires supérieures, les pensions et les institutions. Toute cette hiérarchie si laborieusement construite fut en un instant déconcertée et brisée. On confondit dans une même appellation et sous une législation commune les écoles, les pensions et les institutions. On supprima les degrés auxquels elles répondaient, les brevets qui les représentaient. Avec le brevet de capacité, le brevet simple ou même avec la lettre d'obédience, chacun eut le droit

(1) Kilian, *de l'Instruction des filles à divers degrés*, p. 23. Pour apprécier l'importance de cette idée, il ne faut pas oublier que M. Kilian était un haut fonctionnaire de l'administration de l'instruction publique. C'était donc dans le monde officiel lui-même que l'on commençait à penser à cette époque à des lycées de jeunes filles.

de tout enseigner. L'examen lui-même avait été abaissé : sauf à Paris, la littérature avait été exclue du brevet complet de capacité. On avait retranché également l'exposition des principes d'éducation et des méthodes d'enseignement. » En même temps que la loi de 1850 abaissait systématiquement le niveau de l'enseignement et que la réaction religieuse favorisait l'éducation ecclésiastique aux dépens de l'éducation laïque, des causes économiques d'un autre genre agissaient dans le même sens et frappaient les grands pensionnats. La crise des loyers rendait impossibles les maisons d'éducation laïques, et les maisons religieuses restaient presque seules en possession de l'enseignement. Sans la concurrence des *cours*, dont chacun sait les imperfections et les lacunes, il n'y aurait plus eu en France pour l'éducation des femmes d'autre éducation que l'éducation ecclésiastique. Tel était l'état des choses en 1867, lorsque M. Jules Simon, au corps législatif, commença à réclamer le concours de l'état. Vers la même époque, M. Victor Duruy, à qui on doit tant d'importantes créations, suscita des cours universitaires qui soulevèrent alors les mêmes réclamations et les mêmes protestations que la réforme actuelle. Parmi les cours institués à cette époque pour répondre à l'appel du ministre, un certain nombre subsistent encore aujourd'hui; surtout les cours de la Sorbonne sont restés en faveur et jouissent d'une grande prospérité. On peut dire seulement qu'ils répondent plutôt à l'enseignement supérieur qu'à l'enseignement secondaire. On voit la suite des faits qui a amené la législation récente, laquelle consiste à ouvrir au nom de l'état des lycées de jeunes filles. Cette institution, neuve en France, avait pour elle l'exemple d'un grand nombre de pays étrangers, et, à ce titre, ce n'est pas même une innovation.

Voilà pour l'historique des faits : résumons également, d'après M. Gréard, l'historique des opinions et des doctrines. L'auteur rattache cet historique à trois points principaux : le mode d'éducation applicable aux filles (éducation publique ou privée); la matière et les programmes des cours; le but et l'esprit de l'enseignement.

Sur le premier point, il ne faut pas oublier que le seul mode d'éducation publique qui existât dans l'ancien régime, c'étaient les couvens; la question de l'éducation publique se compliquait donc de celle de l'éducation ecclésiastique; et, la plupart du temps, surtout chez les philosophes du XVIIIe siècle, éducation privée ne signifie pas autre chose qu'éducation laïque. On ne peut se figurer aujourd'hui ce qu'était l'éducation des filles dans les maisons religieuses sévères du XVIIe siècle, par exemple, à Port-Royal. On n'y apprenait autre chose que le catéchisme, la lecture, l'écriture et un peu d'arithmétique. Tout le reste du temps était consacré à des exer-

ces de piété : on passait d'une oraison à une méditation, d'une méditation à une instruction; les enfans ne devaient jamais parler qu'à voix basse, accompagnées de religieuses, marchant à distance les unes des autres pour ne pas communiquer ensemble. Une éducation aussi absurde n'était pas celle de tous les couvens; il y avait, comme de nos jours, des couvens mondains dont Fénelon se plaignait. Mme de Maintenon eut le mérite de ramener quelque lumière, quelque grâce, quelque sérieux dans cette éducation, tantôt fanatique, tantôt superficielle. C'était une grande institutrice. Elle éloignait les dévotions exagérées : « L'institut, disait-elle, n'est pas fait pour la prière, mais pour l'action. » Elle avait interdit à ses maîtresses l'habit monastique; elle voulait faire de Saint-Cyr une sorte de collège. M. Gréard dit avec raison qu'elle a été la première institutrice laïque. Au XVIIIe siècle, un écrivain remuant et fécond qui a enfanté je ne sais combien de projets de toute sorte, les uns chimériques, les autres réalisés depuis, l'abbé de Saint-Pierre, concevait déjà le projet d'un grand collège de filles et se plaignait qu'elles n'eussent d'autre éducation que celle du couvent. Fénelon, de son côté, et, après lui, son élève, Mme de Lambert, soutenaient l'excellence de l'éducation privée. Tout le XVIIIe siècle suit la même direction, par défiance contre les couvens. On signalait ce qu'il y a de contradictoire dans une éducation de cloître pour préparer à la vie mondaine; on signalait aussi l'opposition des couvens et de la famille, la défiance et l'éloignement que l'on inspirait aux enfans à l'égard de leurs parens. A Saint-Cyr même, dont nous avons reconnu l'esprit libéral, les enfans ne voyaient leurs parens que quatre fois par an, pendant une demi-heure chaque fois, et en présence d'une maîtresse; les modèles des lettres des enfans aux parens étaient tout faits d'avance; nul rapport spontané et libre entre les parens et les enfans. Ces objections étaient en grande partie fondées : de là la préférence donnée à cette époque à l'éducation privée. Mais, dit avec raison M. Gréard, l'éducation privée ne peut être qu'un privilège. Elle demande une aisance et un loisir que toutes les mères ne peuvent avoir, et elle se réduit le plus souvent à l'absence même de toute instruction. M. Gréard conclut sur ce premier point, en montrant que la loi nouvelle a été le résumé et l'expression de toutes les discussions précédentes. « La règle d'études qu'elle propose, dit-il, est un libre idéal que l'on peut poursuivre dans la famille. Loin d'enlever la jeune fille à la mère, le législateur l'engage à en conserver la garde. Par la création des externats il leur offre un concours qui allège le poids de leurs devoirs, sans les dégager d'aucune responsabilité. S'il laisse le pensionnat s'établir pour répondre à d'impérieux besoins, c'est à la condition d'en faire reposer la

charge morale sur les autorités locales que leur voisinage et leur intérêt immédiat rendent propres à y exercer une certaine vigilance. Quels que doivent être les effets de ces prescriptions, on ne peut en méconnaître la sagesse. »

Le second point concerne le programme et la matière de l'enseignement. Ici la difficulté est de distinguer avec quelque netteté l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Au XVIIe siècle, l'enseignement des filles était réduit au niveau le plus élémentaire. L'abbé Fleury se plaignait de cette pauvreté et il est un des premiers qui aient proposé pour les femmes un programme un peu plus élevé; mais ce programme est encore singulièrement étroit. Il en retranche, par exemple, la littérature et l'histoire, c'est-à-dire tout ce qui fait l'âme et la vie d'une éducation féminine. On y remarquera cependant quelques vœux, auxquels le nouveau programme s'est efforcé de satisfaire : à savoir des notions d'économie domestique, d'hygiène et de jurisprudence. Fénelon va plus loin que l'abbé Fleury; il permet la lecture des livres profanes qui n'excitent pas les passions, les histoires grecque et romaine; là les jeunes filles verront des prodiges de courage et de désintéressement; il recommande « qu'on ne leur laisse pas ignorer l'histoire de France, qui a aussi ses beautés. » On remarquera ce qu'il y a d'étrange dans cette manière permissive de recommander l'histoire de France. Il interdit l'italien et l'espagnol, qui ne servent guère qu'à lire « des livres d'amour, » mais il ne proscrit pas absolument le latin. Il y avait là, pour le temps, un programme relativement large et élevé. Le programme de Saint-Cyr est plus terre à terre. Point de latin, ni de langues étrangères; peu de lecture. De l'histoire juste ce qu'il en faut « pour ne pas confondre un empereur romain avec un empereur de la Chine. » Mme de Lambert est plus libérale et plus hardie. Il est vrai qu'elle s'adresse aux filles de qualité. Elle proteste contre Molière, qui peut-être, en effet, lorsqu'on suit cet historique, ne paraît plus avoir eu, dans *les Femmes savantes,* aussi raison que nous sommes habitués à le croire. Il pourrait bien avoir pris le mauvais côté de la question, et pour condamner quelques excès, compromis la cause du progrès sérieux. Mme de Lambert défend un programme aussi sage qu'élevé. Elle se borne aux connaissances utiles. Elle aime l'histoire grecque et l'histoire romaine, qui nourrissent le courage par l'exemple des grandes actions; elle exige l'histoire de France avec plus d'insistance que Fénelon : « Il n'est pas permis d'ignorer l'histoire de son pays. » Elle n'interdit même pas la philosophie si les élèves en sont capables. L'abbé de Saint-Pierre ajoute à ce programme un élément nouveau : quelque connaissance des sciences. Il demande qu'on apprenne aux

filles « un peu d'astronomie, un peu de la connaissance de la machine du corps des animaux, quelque chose sur les causes de plusieurs effets naturels, la pluie, la grêle, le tonnerre.» Dans le plan de Mme Campan on voit aussi une certaine part faite aux sciences, à savoir : la cosmographie et la botanique usuelle. L'histoire et la géographie y sont mentionnées sans aucune restriction, et par conséquent, il s'agit de la géographie universelle et de l'histoire universelle; mais la littérature et les langues vivantes sont complètement exclues. Tel était le plan d'études des maisons de la Légion d'honneur jusqu'à ces dernières années. On voit combien il était loin de répondre à l'idée d'un véritable enseignement secondaire. Mme Necker de Saussure, dans son plan d'études idéal, nous offre des vues bien plus étendues. Elle y réunit les sciences, les langues, l'histoire, la littérature et les arts. Mme de Rémusat demande que l'éducation des filles se rapproche davantage de celle des garçons. « Cette règle, dit M. Gréard, est devenue celle de tous les programmes d'études énumérés depuis cinquante ans. Les pays où l'éducation des filles est le plus en honneur n'en ont pas d'autre. Morale, langue nationale et langues vivantes, histoire, géographie, arithmétique, élémens de géométrie, sciences physiques et naturelles, économie domestique et droit usuel, dessin, musique et gymnastique : tel est l'ensemble des connaissances plus ou moins développées qui, chez tous les peuples dont nous sommes entourés, constituent le fond commun. La loi du 21 décembre 1880 n'a fait que l'adopter. »

Reste une dernière question toute philosophique : c'est la question de l'intelligence de la femme et de sa comparaison avec celle de l'homme. M. Gréard nous donne le résumé curieux et piquant de cette vieille querelle, qui dure encore. Au XVIIe siècle, ce sont deux femmes, comme il est naturel, qui soutiennent la doctrine de l'égalité des sexes : Mlle de Gournay et Anna Schurmann. A côté d'elles l'auteur évoque surtout le nom peu connu d'un théologien protestant du XVIIe siècle, Poullain de La Barre, dont les *Discours et Entretiens*, plusieurs fois réimprimés, parurent dix-huit mois après *les Femmes savantes*. Dans ces discours, l'auteur soutient qu'à égalité de nature doit correspondre égalité d'éducation. Il admet que, pour l'homme, il n'y a pas de plus grande jouissance que de connaître et que cette jouissance doit être la même pour les deux sexes. Suivant lui, les défauts imputés aux femmes, babil, artifice, médisance, coquetterie sont les résultats de l'éducation de couvent. Il conçoit le plan d'un établissement destiné à former des gouvernantes et des institutrices ; il indique les moyens de recrutement, les livres, les méthodes : on se croirait dans nos écoles normales.

Il conclut qu'il n'y a pas de science dont la femme ne soit capable; il va même plus loin, et demande, que, possédant la science au même degré que l'homme, elle puisse comme lui « remplir les dignités ecclésiastiques, être générale d'armée, exercer les charges de judicature. » Si la thèse de l'égalité a des défenseurs paradoxaux, celle de l'infériorité en a aussi qui ne le sont pas moins. On regrette d'avoir à compter J.-J. Rousseau parmi ceux-là. On devait sans doute s'attendre de sa part à quelque paradoxe, mais on eût mieux aimé le voir parmi ceux qui exagèrent que parmi ceux qui rabaissent le rôle de la femme. Selon Rousseau, l'éducation des femmes doit être toute relative aux hommes : leur rôle unique est de plaire. Jusqu'à son mariage, Sophie n'a rien appris, rien lu « qu'un Barême ou un *Télémaque* qui lui est tombé entre les mains. » Il affirme que « toute fille lettrée restera fille tant que les hommes resteront sensés. » Dans cet aphorisme de Rousseau, qui serait, s'il était vrai, d'un fâcheux augure pour nos nouveaux lycées, on surprend le souvenir et la secrète apologie de son triste mariage. C'est Émile qui instruit sa femme. Il lui apprend surtout l'obéissance; mais s'il faut en croire la suite de l'*Émile*, cette éducation n'aurait pas trop bien tourné. De nos jours, poussant à l'extrême les idées de Rousseau, un socialiste célèbre, Proudhon, réduisait le rôle de la femme au plaisir et à la domesticité. Plus récemment encore les deux points de vue, avec leurs excès respectifs, ont été défendus en Angleterre et en Allemagne par Stuart Mill et par Schopenhauer. Stuart Mill soutient la thèse de l'égalité absolue des hommes et des femmes. Il reproche aux hommes d'avoir réglé toutes les conditions de la vie sociale de manière à éteindre chez la femme la pensée même de l'affranchissement. Pour maintenir la femme dans son rôle « d'odalisque et de servante, » on invoque l'infirmité de sa nature, l'impossibilité pour elle de supporter la fatigue, son défaut d'originalité. Mais sa faiblesse physique vient de ce qu'elle est élevée en serre chaude; son défaut de génie vient de la médiocrité de son éducation. M. Mill pousse à l'extrême, comme Poullain de La Barre, la doctrine de l'égalité des sexes : « Élevez-les comme l'homme disait-il, elles pourront faire tout ce que font les hommes. » A cette doctrine égalitaire s'oppose la doctrine cynique et brutale du philosophe de Francfort, Schopenhauer. Pour lui, les femmes sont de grands enfans; la femme est myope par l'intelligence. Elle a tous les vices : l'injustice, la dissimulation, l'ingratitude, le manque de foi. L'éducation n'y fera rien, c'est une infériorité de nature; c'est le numéro deux de l'espèce humaine. Les femmes sont faites pour le travail et la sujétion. La vraie forme du mariage, c'est la polygamie.

Entre les nobles excès de Stuart Mill et les basses inepties de Schopenhauer, il y a heureusement place pour une vérité moyenne qui relève l'honneur et la dignité des femmes sans identifier leur rôle à celui des hommes : car il y aura toujours une différence que nulle éducation ne peut effacer et qui suffit à diversifier les rôles. On a assez à faire pour élever l'éducation des femmes jusqu'au niveau qu'elle comporte sans être obligé de soutenir l'identité absolue des destinations entre les deux sexes. Cette vérité moyenne, M. Gréard l'exprime avec un tact supérieur et une délicatesse de touche pleine de charmes : « Nous ne sommes plus au temps, dit-il, où l'on se demandait si la femme a une âme, ou si l'âme de la femme ne diffère pas de celle de l'homme. Ce qui est incontestable c'est que ni leur destination n'est la même, ni leur nature. Or, le but de l'éducation, c'est le perfectionnement dans l'ordre de la nature. Fortifions donc la raison qui est le bien commun, mais sans porter atteinte aux dons qui lui sont propres. Toutes ses faiblesses ne sont pas des défauts, de même que toutes nos énergies ne sont pas des vertus. La femme l'emporte par ses qualités natives. Son instinct la guide parfois aussi heureusement que la plus rigoureuse logique; au bon sens le plus solide elle sait allier les grâces légères. Elle a la finesse, l'élan, le charme : ce sont là des richesses incomparables dont il n'est besoin que de diriger et de perfectionner l'emploi. Dans une page pleine d'humour, M. Herbert Spencer figure l'éducation du passé, qu'il appelle « décorative » sous les traits d'une poupée revêtue d'oripeaux et se mouvant par ressorts. Nous aimons à nous imaginer celle qu'il s'agit de créer sous la figure de ces statues antiques que Fénelon représente dans toute la séve de la vie, le port élégant et ferme, la démarche modeste et aisée, le front éclairé par la pensée, le sourire aux lèvres. »

II.

A la suite des savans et judicieux écrivains dont nous venons d'analyser les intéressantes études, que l'on nous permette à notre tour d'aborder la question telle qu'elle se présente aujourd'hui, telle qu'elle a été posée par la loi récente qui a décidé l'établissement des lycées de jeunes filles. Cette question se divise elle-même en trois; une question de principe : Faut-il instruire les femmes? — une question d'application : L'état doit-il se charger de cette instruction? — une question d'exécution : Le plan d'études et les programmes récemment votés par le conseil supérieur de l'instruction publique répondent-ils à l'idée qu'on doit se faire aujourd'hui

de l'éducation des femmes? Examinons d'abord la question de principe.

Quelques personnes amies de l'instruction et de la distinction d'esprit chez les femmes sont cependant assez peu favorables à la grande innovation à laquelle nous assistons. Elles sont surtout préoccupées des excès ou des abus que cette innovation peut produire. Elles voient déjà des femmes savantes, des pédantes, des disputeuses, des libres penseuses, et, devant ces fâcheuses conséquences, elles aimeraient mieux peut-être qu'on eût laissé la question dormir et les choses aller comme auparavant. Rien de plus respectable que ces appréhensions, et elles sont même très utiles comme avertissemens pour ceux qui auront la responsabilité de cet enseignement nouveau. Mais nous pensons pour notre part qu'il y a lieu de passer outre, et que, tout en s'inspirant de ce qu'il peut y avoir de raisonnable dans ces critiques anticipées de ce qui n'existe pas encore, il faut faire ce qui est bon en soi sans se laisser arrêter par l'idée des excès possibles. Il n'y a pas un seul progrès dans le monde qui eût pu avoir lieu si l'on n'avait pensé qu'aux excès. S'il est une vérité démontrée par l'histoire, c'est que tout progrès se paie; c'est qu'aucun bien ne se produit sans être accompagné d'un peu de mal; chacun de nous le sait bien et en souffre pour les choses qui lui tiennent à cœur. Que nos pessimistes trouvent là un argument contre la vie humaine, contre la société, contre la Providence, c'est leur affaire; mais ceux qui ne sont pas pessimistes ne doivent pas employer contre les choses qui leur déplaisent un argument qu'ils trouvent absurde contre les choses qui leur plaisent.

On craint deux choses dans l'instruction des femmes. On craint, d'une part que les hauteurs de la science ne les dégoûtent de leurs devoirs domestiques et de l'humble rôle de maîtresse de maison. On craint aussi que la sécheresse et la pédanterie de la science ne leur ôtent la grâce, l'agrément, la délicatesse qui font le charme de leur sexe. Il faut convenir que ces deux sortes de crainte sont d'un ordre un peu différent et ne vont pas nécessairement ensemble. Ce n'est pas précisément à titre de ménagère que la femme déploie ses grâces et ses agrémens; c'est à titre de femme du monde; et la femme du monde à son tour n'est pas toujours une bonne ménagère; l'agrément n'est pas toujours uni à l'utilité, ni l'utilité à l'agrément. On oublie que le ménage et la famille ont des ennemis bien plus dangereux que la science et l'instruction : ce sont les sens, l'imagination, et l'ennui. La frivolité suffit pour éloigner les femmes du foyer domestique, et l'ignorance se concilie très bien avec l'oubli des devoirs sérieux. Nos petites marquises, nos petites comtesses,

telles qu'on les dépeint dans les romans à la mode, ne brillent pas sans doute par le goût de la vie domestique; car, où trouveraient-elles le temps des charmantes intrigues que l'on nous décrit? En tout cas, si elles tombent, ce n'est pas par amour de la chimie et de l'histoire de France, et l'on peut avoir des amans sans rien savoir du tout. Les Frou-Frous mêmes qui ne vont pas jusqu'à la faute n'en deviennent pas pour cela de bonnes mères de famille et de bonnes épouses. Elles sont charmantes, je le veux bien; mais au moins accordera-t-on qu'il peut y avoir un idéal supérieur, même pour les femmes françaises, quelque effort que fasse notre littérature pour prouver aux étrangers que nous n'en connaissons pas d'autres. Le bavardage à vide, la médisance, la toilette, les courses et la promenade ne sont peut-être pas toute la destinée des femmes ni la meilleure préparation à la gestion d'un budget domestique et à l'éducation des enfans. Il peut donc y avoir une ignorance qui éloigne du ménage autant et plus que la science elle-même.

Il y a également une ignorance qui éloigne de la grâce et du charme de la femme du monde, et qui réduit la femme à son rôle le plus vulgaire et le plus humble, très nécessaire sans doute, mais qui n'est pas non plus toute sa destinée. Racine, voulant faire pénitence pour avoir trop aimé la Champmeslé, épousa une bonne femme qui n'avait pas même lu ses tragédies : ce fut une excellente ménagère, une estimable mère de famille; mais était-elle digne d'être la femme de Racine? Combien de femmes, à force de se renfermer dans la vie domestique et de se réduire à n'être que leur propre servante, se rendent insupportables à leur mari ! Chez elles, ce n'est pas la science et la pédanterie, c'est l'ignorance qui détruit le charme de leur sexe et qui en fait de vulgaires cendrillons.

C'est donc une erreur de croire que l'instruction bien entendue soit nécessairement ennemie du rôle utile et du rôle charmant qui revient de droit à la femme. Nous croyons au contraire que c'est l'instruction qui, en corrigeant la frivolité de la femme du monde, pourra en faire une sérieuse ménagère, une bonne mère de famille; et c'est aussi l'instruction qui, en élevant les idées de la ménagère, en fera une femme digne d'amour et de respect. Par cela seul qu'une femme a étudié et pensé, elle comprend le vide des plaisirs mondains; mais elle comprend en même temps que le ménage n'est pas tout, qu'il doit y avoir place pour l'esprit, pour les arts, pour la lecture, enfin qu'elle ne doit pas être seulement la servante de son mari et la nourrice de ses enfans, mais la compagne de l'un et l'institutrice des autres.

D'où vient la crainte que l'on manifeste et quels sont ces excès dont on se préoccupe ? C'est que l'on voit, dit-on, quelques femmes,

qui, parce qu'elles ont appris plus que les autres, s'en font un rôle, se transforment en Philamintes, tiennent des bureaux d'esprit, parlent philosophie à tort et à travers. Il paraît même que ce mal est assez grave pour qu'on ait cru devoir recommencer à notre usage la comédie des *Femmes savantes*. On n'oublie qu'une chose, c'est que Molière, en combattant des excès, avait eu soin cependant, par la bouche de l'homme d'esprit de la pièce, homme du monde et homme de cour, de prévenir tout malentendu et de bien nous faire comprendre qu'il ne blâmait que les excès, mais non l'instruction elle-même ; et il résumait sa pensée dans ce vers célèbre qu'on ne saurait trop répéter parce qu'il dit tout ce qu'il faut dire, et qu'il est la solution de la question :

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout.

Dans les nouvelles *Femmes savantes* au contraire, l'auteur ne fait aucune réserve, et ne nous dit point jusqu'à quel degré une femme doit être ignorante pour éviter d'être ridicule. Cependant, il est vrai de dire qu'il y a un excès à craindre et les avertisseurs sont dans leur droit en le dénonçant d'avance pour nous apprendre à l'éviter. Un spirituel écrivain a écrit au sujet des lycées de filles un article retentissant sous ce titre : *la Fin d'un sexe*. Il a eu bien raison : dans un temps de libre critique et de libre parole, où tout le monde parle à la fois, on ne peut faire écouter un sage avertissement qu'en lui donnant la forme d'un paradoxe et d'une hyperbole. Quand on parle au grand air, il faut enfler la voix ; il en est de même quand on parle à tout le monde. Le cri d'alarme de M. Weiss était donc très légitime en même temps que très amusant ; mais, tout en restant une voix prophétique qui doit nous empêcher de nous égarer, il ne doit pas néanmoins être pris à la lettre, et l'auteur lui-même bien entendu ne l'a pas pris ainsi.

On fait remarquer que les femmes ont su toujours avoir de l'esprit, de la conversation et du goût sans toutes ces études qu'on veut leur faire faire aujourd'hui. On nous citera Mme de Sévigné, Mme de Staël, Mme de La Fayette, Mme de Maintenon et tant d'autres. Mais il se trouve que précisément Mme de Sévigné avait fait de très solides études : elle avait appris l'italien et même le latin avec Ménage, l'un des plus savans hommes de son temps ; Mme de Staël s'était formée dans la société la plus cultivée et la plus lettrée. Mme de Maintenon était moins instruite, mais il y avait aussi quelque chose de plus sec dans son esprit et dans son talent. En tous cas, ces divers exemples prouvent justement que la force de l'esprit ne détruit pas les séductions du sexe. Ce n'est pas d'ailleurs de ces

exceptions qu'il s'agit; et ce n'est pas pour elles que l'on organise sur un vaste plan l'éducation des filles; les femmes supérieures se forment toute seules; mais c'est de la moyenne qu'il est question; et c'est aussi une moyenne générale d'instruction plus solide et plus élevée qu'il s'agit de répandre; or cette propagation, bien loin d'étendre la maladie du bel esprit, servira plutôt à y remédier. Il est permis de dire, en effet, que c'est précisément parce que l'instruction est insuffisamment répandue que la pédanterie est à craindre chez celles qui en savent plus que les autres. Ce qui fait le ridicule de certaines femmes savantes, c'est qu'elles sont des exceptions; c'est que, se distinguant par une certaine supériorité qui les sépare des autres femmes, elles oublient un peu leur propre sexe pour se faire honneur de ressembler à l'autre. Comme on les tourne en ridicule sous le titre de *bas bleus*, elles mettent leur amour-propre à exagérer ce que l'on leur reproche. Elles rendent raillerie pour raillerie, mépris pour mépris, elles font caste à part. Mais, il est permis de penser que ce travers ou disparaîtra ou s'atténuera, quand l'instruction, plus répandue, ne sera plus un privilège et une exception. Enfin, c'est une question de savoir si l'on ne produit pas précisément le ridicule dont on se plaint par l'injustice dont on frappe celles d'entre les femmes qui ont le goût de l'étude : « Si on était plus indulgent, dit l'éminent évêque d'Orléans, M. Dupanloup, dans le travail cité plus haut, si on ne frappait pas de ces stupides anathèmes les femmes qui étudient, celles qui en ont le goût s'y livreraient sans penser qu'elles font une chose extraordinaire; et alors, fussent-elles même un petit nombre, elles communiqueraient une certaine vie à la société. Peut-être le niveau des conversations et des idées s'élèverait-il; les choses élevées inspireraient plus d'intérêt, et vraiment qui pourrait s'en plaindre? »

Il faut aussi reconnaître qu'il y a bien des préjugés dans les railleries et les ridicules dont on assaille dans le monde les prétendues femmes savantes. Qu'une jeune femme cite dans le monde M. de Tocqueville ou le philosophe Joubert, on trouvera cela ridicule; mais on trouvera très bien qu'elle ait lu le dernier roman, quelque immoral qu'il soit, pouvu qu'elle ait soin de dire que c'est abominable. Une jeune fille pourra chanter dans le monde les romances les plus passionnées, on n'y trouvera rien à redire; mais qu'elle dise une pièce de poésie, on la prendra pour une actrice. Pourquoi cela? Pourquoi la poésie est-elle considérée comme quelque chose de plus prétentieux que la musique? C'est une pure convention. Sans doute le monde est le maître de ses usages, et nous ne conseillons à personne de les braver. Les femmes doivent donc éviter tout ce qui paraîtrait un défi aux belles manières; mais il est per-

mis au moins de ne pas prendre l'opinion du monde pour la mesure de toutes choses et de ne pas faire du bon plaisir mondain le principe suprême de l'éducation. Nous conseillerons donc aux jeunes femmes et aux jeunes filles de ne pas citer Tocqueville et Joubert et de ne pas réciter *le Lac*, qu'il leur est permis de chanter; mais nous leur conseillerons en même temps de ne pas craindre de confier à leur mémoire cette délicieuse mélodie, et d'avoir au moins feuilleté ces deux nobles et délicats penseurs.

On dira sans doute que personne ne conteste le principe de l'instruction des femmes et que c'est une question de mesure et de degré. C'est bien, en effet, là qu'est la question, et c'est ce qui en fait la difficulté: car comment s'y prendre pour fixer cette limite? De quel principe partira-t-on pour dire qu'il faut enseigner aux filles ceci plutôt que cela? les instruire jusqu'ici et non jusque-là? Il est évident que l'utilité matérielle est un critérium insuffisant: car il s'agit d'une culture libérale et non professionnelle. Que faut-il donc savoir pour être un esprit cultivé? Pour les hommes la mesure est fixée par l'usage et par la tradition, mais pour les femmes, c'est précisément le problème à résoudre, le modèle à trouver.

Le seul principe qu'il soit possible d'invoquer en cette matière, c'est qu'il ne faut pas qu'il existe un trop grand écart entre l'instruction des hommes et l'instruction des femmes : c'est là une question d'appréciation. Comparez l'instruction si étendue et si élevée que reçoivent les hommes, y compris les écoles supérieures, et la maigre et pauvre instruction donnée aux filles, et demandez-vous s'il n'y a, je ne dis pas égalité, mais proportion entre l'une et l'autre. Il ne s'agit pas de soulever la question sociale de l'égalité des sexes. Nous sommes de l'avis de tous les bons juges en cette matière, qui soutiennent le principe de l'égalité dans la différence. Égalité n'est pas identité. La seule différence de sexe entraîne des conséquences que nul ne peut ni méconnaître ni éluder. Le rapport de la mère à l'enfant sera toujours différent de celui du père à l'enfant : nul ne peut effacer cette différence; dira-t-on, cependant, que la mère, au moins pour le cœur, n'est pas l'égale du père (1)? Lors même qu'on réclamerait pour les femmes une plus grande part qu'aujourd'hui au mécanisme social (et il faut reconnaître que le nombre des professions et fonctions où elles peuvent gagner leur vie leur a été bien parcimonieusement mesuré), il resterait toujours que la femme n'est pas l'homme. Le seul moyen

(1) Saint Thomas enseigne que l'on doit aimer mieux son père que sa mère, parce que le père représente le principe actif et la mère le principe passif de la génération. Mais cette théorie grossière et barbare est réfutée par le cœur de tous les fils.

de supprimer la différence des sexes serait de supprimer le mariage et la maternité : c'est ce qu'on a appelé la grève des femmes ; elle ne paraît pas encore fort à craindre ; et, tant qu'il y aura des différences d'organisation et de fonction, il y aura des différences d'éducation. Mais le principe de l'égalité dans la différence implique qu'il n'y aura d'autre diversité que celle qui résulte de la nature des choses, et que ces différences naturelles ne doivent pas être exagérées par l'orgueil du maître. Le rôle de la femme dans la vie de l'homme n'est pas seulement un rôle de plaisir et un rôle d'utilité, comme quelques-uns sont assez tentés de le penser. Depuis qu'il a été reconnu que la femme avait une âme, il faut bien avouer qu'elle est appelée à quelque chose de mieux. Il y a, il doit y avoir dans la famille, entre l'homme et la femme, une communauté intellectuelle et morale, et dans la société une influence légitime et nécessaire des deux sexes l'un sur l'autre ; enfin, dans l'éducation des enfans, une direction intelligente et élevée. Or, ce commerce dans la famille, cette influence dans la société, cette direction dans l'éducation exige une moyenne d'instruction qui soit, sinon identique, du moins analogue de part et d'autre. Il résulte de l'enseignement secondaire donné aux hommes une certaine moyenne d'idées générales qui constitue la raison publique de nos jours. Il faut que les femmes participent à cette moyenne; il faut que ces idées générales s'introduisent, par d'autres moyens, dans l'éducation de l'autre sexe, afin qu'il y ait un terrain commun qui permette les influences réciproques. La question est donc de savoir si, dans l'état actuel des choses, il y a une suffisante analogie ou proportion entre l'éducation des hommes et celle des femmes. Peut-on dire que celles-ci ont toute la culture dont elles sont dignes et à laquelle elles ont droit? Les différences qui subsistent sont-elles uniquement celles qui résultent de la nature des choses? Tandis que l'éducation des hommes est, depuis des siècles, l'objet des méditations et des efforts des savans et des hommes d'état, le hasard, le décousu, l'absence de méthode et de principes ne sont-ils pas les traits caractéristiques de l'éducation féminine? Il est donc de toute nécessité et de toute justice de donner à cette éducation un élan nouveau, un but précis, et des moyens abondans et proportionnés.

III.

Laissons la question de principe qui, après tant de protestations des esprits les plus éminens, peut être considérée comme vidée; passons à une question bien plus délicate et qui partage bien davantage les esprits, celle de l'éducation des filles par l'état.

Il est à remarquer en premier lieu qu'il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire de séparer les deux questions. Si l'on admet qu'en principe il faut instruire les femmes, et si l'on admet qu'en fait l'instruction leur est distribuée sans règles, sans principes, sans garantie, en un mot au hasard, quel autre moyen de relever le niveau de cet enseignement que le concours et l'intervention de l'état? Mais abordons la question en elle-même.

Nous voyons se renouveler ici le débat qui s'agite dans bien d'autres domaines, le débat entre l'état et la liberté. Rien de plus grand qu'un tel débat : il est l'honneur de notre siècle; il est le problème moderne tout entier; c'est à lui que se réduit le problème social, le problème religieux, le problème économique. Nous comprenons donc très bien que l'on dise, en principe, que l'état n'a pas mission d'enseigner, qu'il n'a pas à remplir un rôle intellectuel et moral, que tout ce qui est du domaine de la pensée et de la conscience ne relève que de l'individu, qu'il ne faut pas une philosophie d'état, une économie politique d'état, une morale ou une histoire d'état, et enfin une littérature d'état. On sait que, dans cette école restrictive des droits de l'état, dont Bastiat a été parmi nous la plus complète expression, le baccalauréat lui-même était suspect de communisme (1). Fort bien! mais, dans un tel système, si on veut être logique, il faut demander encore la suppression des hôpitaux et de l'assistance publique, la suppression de tout encouragement aux beaux-arts; il faut enfin réduire l'état à un rôle purement matériel, à n'être plus, comme on l'a dit, que l'entrepreneur de la « sûreté publique. » Là même l'esprit de défiance envers l'état a été poussé encore plus loin : on s'est demandé si les tribunaux ne pourraient pas être remplacés par des arbitrages, si le jury civil ne pouvait pas fonctionner comme le jury criminel. On sait enfin que le dernier mot de ce système a été dit par Proudhon, qui l'a appelé de son vrai nom, l'*anarchie*. Nous n'avons pas à discuter toutes ces théories; nous ne les signalons que pour montrer qu'il y autant de danger d'excès d'un côté que de l'autre, dans l'individualisme que dans le socialisme. Ce qui est certain, sans que nous ayons besoin d'entrer dans une discussion théorique, c'est que, jusqu'ici, dans aucun pays du monde, l'état ne s'est désintéressé de l'enseignement; au contraire, le rôle de l'état dans l'éducation publique a toujours été grandissant, même chez les nations les plus libres. Ni en Amérique, ni en Suisse, ni en Hollande, l'état n'a abandonné entièrement l'enseignement à l'initiative privée. En Angleterre même, l'état intervient de plus en plus, au moins dans

(1) Voir la brochure : *Baccalauréat et Communisme.*

l'enseignement primaire. En Allemagne, où l'instruction est si florissante et si honorée, l'état est souverain en matière d'enseignement. En France, l'université a pu être plus ou moins menacée dans son indépendance aux diverses époques de réaction qui ont eu lieu depuis 1789, mais jamais on n'en a proposé la suppression; et il n'est pas un homme raisonnable, à quelque parti qu'il appartienne, qui voulût déposséder l'état du droit d'enseigner. Le principe une fois posé, la seule question est celle-ci : l'état, qui ne croit pas devoir se désintéresser de l'éducation des hommes, doit-il se désintéresser de l'éducation des femmes? Il nous semble que la question ainsi posée se résout d'elle-même. Examinons-la cependant de plus près.

Pourquoi l'état, d'un commun accord, ne peut-il se désintéresser de l'éducation des hommes? C'est que, chargé d'assurer la sécurité du pays, il a intérêt à avoir des citoyens éclairés qui obéissent aux lois et des fonctionnaires éclairés qui les exécutent. C'est de plus que chargé, sinon de produire la richesse publique, au moins de la défendre, de l'administrer, de la favoriser, il a intérêt à avoir les citoyens les plus habiles dans la production et l'exploitation des richesses; or c'est une loi économique que le développement de la richesse est en proportion du développement intellectuel d'un pays. C'est encore parce que l'état, chargé de la défense nationale et de la gloire de la patrie, a intérêt à ce que la connaissance de la patrie, de ses grandeurs, de ses malheurs, de son rôle dans le monde soient propagés chez le plus grand nombre des citoyens; or ces connaissances sont liées à beaucoup d'autres. C'est encore l'intérêt de l'état de favoriser la culture intellectuelle pour elle-même, indépendamment de ses résultats; car un peuple éclairé, instruit, lettré, un peuple où se produisent de grandes œuvres en littérature et dans les sciences, un peuple qui fournit les autres peuples d'œuvres utiles ou agréables, chez lequel se multiplient les inventions utiles ou les découvertes scientifiques, et chez lequel brillent l'art de parler, l'art d'écrire, l'art de causer, l'art épistolaire, un peuple, en un mot, qui brille par l'esprit, est un peuple plus civilisé, et, toutes choses égales d'ailleurs, supérieur aux autres. Or c'est le rôle de l'état non pas de produire, mais de favoriser et d'encourager la civilisation. C'est pour toutes ces raisons que l'état s'est investi, dans tous les pays du monde, du droit d'enseigner.

Aussi a-t-on vu l'enseignement de l'état s'étendre de plus en plus et envelopper des zones nouvelles qu'il ne comprenait pas d'abord. Lors de la fondation de l'Université, en 1810, on s'est seulement occupé de l'enseignement secondaire; on avait négligé l'enseignement primaire : en 1833, sous l'impulsion de M. Guizot,

l'instruction primaire a été largement et efficacement organisée. Cependant, entre l'enseignement primaire et l'enseignement classique, il restait encore un grand vide : toute une classe de la population, industriels, commerçans, agriculteurs, qui n'avaient pas besoin de l'enseignement classique, voulaient plus que l'enseignement primaire. L'état a donné satisfaction à ce besoin, et M. Duruy, à son grand honneur, a fondé l'enseignement spécial; maintenant, entre cet enseignement spécial et l'enseignement primaire, s'insère encore un moyen terme, l'enseignement primaire supérieur, fondé en principe par la loi de 1833, mais qui s'introduit aujourd'hui dans les faits. Que d'autres enseignemens de diverses sortes ont été successivement créés pour répondre aux réclamations les plus diverses : écoles d'apprentissage, écoles des arts et métiers, écoles d'agriculture, sans compter les établissemens d'enseignement supérieur, dont le nombre et les espèces se sont prodigieusement multipliés ! La création de l'enseignement des filles n'a été que la suite inévitable de tous les faits précédens.

Sans doute, il était juste d'admettre la liberté d'enseignement comme un élément de concurrence avec l'enseignement de l'état, et, en cela, on a eu raison; mais cette concurrence doit servir à stimuler l'état et non à le remplacer. Si la concurrence est bonne envers l'état, elle est bonne aussi envers l'initiative privée. Là où existe le monopole de l'état, il faut établir la liberté; c'est ce qui a été fait pour les garçons en 1850; mais là où n'existe que la liberté, il faut établir l'enseignement de l'état, afin que les deux principes coexistent partout, et c'est ce qu'on vient de faire pour l'enseignement des filles. D'un côté, l'enseignement de l'état a précédé la liberté; de l'autre, c'est la liberté qui a précédé l'enseignement de l'état; mais la concurrence réciproque est aussi légitime d'un côté que de l'autre.

Il faut remarquer ici l'un des caractères frappans et singuliers de la civilisation moderne; c'est que tout s'y fait de plus en plus par masses. Voyez : le service militaire universel, les expositions universelles, le libre échange, c'est-à-dire l'échange universel, les emprunts nationaux, et même cosmopolites, ouverts à toutes les bourses, etc. C'est ce que l'on appelle en mathématiques la loi des grands nombres. D'après cette loi, dans les grands nombres, les erreurs s'évanouissent, les petites différences se compensent et s'annulent; mais il faut de très grands nombres. C'est à cet ordre d'idées qu'il faut rapporter le vote universel, l'instruction obligatoire et gratuite, c'est-à-dire universalisée, les petits journaux, l'empire des annonces. Ce sont là des faits si nombreux et qui, la plupart, se sont produits d'une façon si spontanée, si naturelle et

quelquefois si nécessaire (par exemple, l'emprunt des 5 milliards), qu'ils semblent bien prouver une loi sociale ou, comme on dit aujourd'hui, sociologique, à laquelle on ne peut se soustraire et à laquelle il faut coopérer vaillamment et prudemment, pour en tirer tous les profits possibles, en en évitant tous les inconvéniens. Pour nous borner à notre sujet, ce qui caractérise le mouvement moderne en matière d'instruction, c'est la diffusion des connaissances et des lumières dans tous les sens, à tous les degrés, sous toutes les formes. De même que l'on répand des milliers d'annonces dont une seule va peut-être à sa destination, de même c'est en répandant beaucoup de lumières, beaucoup d'idées, beaucoup d'instruction qu'on fera germer quelques semences; c'est en employant tous les moyens d'action, la liberté et l'enseignement public, les livres et les cours, les bibliothèques et les laboratoires, les examens et les bourses; c'est en multipliant toutes ces influences et en les prolongeant avec patience pendant de longues années (car une société ne vit pas seulement un jour), qu'on aura une société instruite dans son ensemble et dans sa totalité. Cette diffusion intellectuelle est en accord avec les progrès matériels qui se sont introduits dans d'autres sphères et, en particulier, dans l'industrie locomotrice. On n'a pas encore mesuré toutes les conséquences sociales que devra produire l'établissement des chemins de fer : elles seront au moins aussi considérables, sinon plus, que celles de la découverte de l'imprimerie. Les chemins de fer ont répandu l'aisance jusque dans les derniers centres de population; la conséquence en doit être la propagation de l'instruction, car, lorsque les hommes s'enrichissent, ils tendent à s'éclairer. Les chemins de fer ont encore un autre effet; c'est qu'en rapprochant les hommes les uns des autres, ils leur communiquent la curiosité, l'amour des voyages, l'amour du nouveau et, par suite, l'amour de la lecture et le désir de s'instruire. Multiplication matérielle des moyens de communication, multiplication morale et intellectuelle des moyens de s'instruire sont deux faits corrélatifs dont le second est non-seulement la conséquence, mais encore le correctif du premier. Dans une société où le progrès matériel est immense, il faut que le progrès intellectuel se développe en proportion. Les moyens de jouir augmentant, si la raison et la pensée ne s'élèvent pas, vous aurez une civilisation barbare, une corruption raffinée. La culture doit donc s'étendre avec l'industrie, avec le commerce, avec l'aisance matérielle; autrement le corps social ne sera qu'un corps sans âme, un léviathan formidable et dévorant.

Si on se rend bien compte des idées que nous venons de résumer, et de la nécessité de ce mouvement d'ensemble par lequel seu-

lement on peut répondre aux innombrables besoins d'une société si compliquée, on comprendra que le régime nouveau institué pour l'éducation des filles n'est nullement une fantaisie arbitraire et individuelle, une entreprise artificielle et inutile inventée dans un esprit de provocation. Non, ce n'est qu'un élément, mais un des élémens les plus nécessaires et les plus importans dans ce vaste système que nous avons décrit.

Toutes les raisons que nous avons données pour justifier l'enseignement des garçons par l'état s'appliquent également aux filles. Les femmes, sans occuper un rôle officiel dans l'état, ne sont-elles pas par la famille un élément essentiel de l'état? Par leur influence sur les hommes, soit comme mères, soit comme épouses, ne peuvent-elles pas rendre à l'état les services les plus efficaces ou lui susciter les plus dangereux obstacles? Niera-t-on qu'une femme ignorante et frivole soit incapable de prendre au sérieux l'éducation de ses enfans, et, si ceux-ci sont des fils, ne sera-t-elle pas pour sa part dans leur légèreté et leur paresse? L'instruction n'est-elle pas une condition nécessaire pour apprécier les avantages de l'étude? On sait aussi l'action considérable que les femmes exercent sur les hommes dans la vie politique; sans y être elles-mêmes directement mêlées, elles agissent, par l'intermédiaire des hommes, d'une manière profonde et permanente. Cela peut-il être indifférent à l'état? Je ne parle pas de telle ou telle opinion; mais si, dans un sens ou dans l'autre, la femme est appelée à produire dans l'état des mouvemens d'opinion importans, ne doit-elle pas être préparée à un rôle aussi élevé par une éducation aussi sérieuse que possible? Les femmes n'ont-elles pas aussi leur rôle, soit dans la richesse publique, soit dans la vie intellectuelle et artistique de la nation? De plus, sans remplir comme les hommes toutes les fonctions publiques, elles en remplissent déjà un certain nombre, ne fût-ce que comme institutrices? L'état n'a-t-il pas intérêt à ce que ces fonctions soient bien remplies? N'a-t-il pas intérêt à élever le niveau de l'enseignement pour celles qui seront chargées d'instruire les autres, même dans les écoles privées? On conteste l'aptitude et la compétence de l'état dans un ordre d'enseignement d'une nature si délicate. Nous croyons, au contraire, que l'état apportera à cet enseignement beaucoup plus d'esprit de suite, de méthode, et de lumières que l'industrie privée. L'Université, qui a une si longue tradition, une si vieille expérience, fera certainement profiter les nouvelles écoles de ses traditions et de ses expériences. La raison l'emportera sur la mémoire, le sérieux sur le frivole, la méthode sur le hasard. L'enseignement public a encore un avantage considérable : c'est d'être public. Les maîtres y sont soumis à des

épreuves publiques; des inspections permanentes relèvent les lacunes et les défaillances; la censure publique s'y attache. On peut critiquer l'enseignement de l'état; comment critiquer des maisons fermées où personne ne pénètre? L'enseignement public relève de tout le monde; les maisons privées ne relèvent que des familles qui y ont leurs enfans. L'état a des programmes que tout le monde peut se procurer et discuter. Où sont les programmes des institutions particulières? L'incident le plus frivole dans une maison d'état deviendra l'occasion d'une interpellation. D'innombrables petits désordres pourront avoir lieu dans mille maisons d'éducation privée sans que personne le sache. Si l'état commet des fautes dans le choix des directrices, tout le monde le saura; si les professeurs choisissent mal leurs sujets de devoirs, s'ils manquent en quoi que ce soit aux règles de la convenance, le cri public les fera rentrer dans l'ordre. Tels sont les avantages d'un enseignement d'état, que l'on considère comme l'opposé de la liberté, mais qui, en réalité, relève beaucoup plus de l'opinion publique que l'éducation privée.

En résumé, comme le disait le vénérable M. Renouard, dont le haut esprit libéral ne s'est jamais démenti, « l'un et l'autre sexe ont des droits égaux à profiter des bienfaits de l'instruction, et l'universalité d'éducation n'existera parmi nous que lorsque le législateur aura pu étendre sur tous deux une égale prévoyance. Nous hâtons de tous nos vœux le moment où des expériences moins incomplètes permettront d'entreprendre utilement un travail au succès duquel la civilisation de notre pays est si vivement intéressée (1). »

IV.

Les principes précédens pourraient encore facilement être accordés par beaucoup de bons esprits amis du progrès; mais il y a une objection capitale qui est au fond de toutes les attaques et qui est encore sous-entendue, lors même qu'on ne l'exprime pas. Cette objection, c'est que l'établissement des lycées de filles a été fait dans un esprit d'hostilité à la religion. Comme nous n'aimons pas à reculer devant les questions, nous dirons franchement notre avis sur celle-ci.

(1) *Rapport à la chambre des députés*, 20 mars 1833. M. Renouard ne parle ici à la vérité que de l'instruction primaire; mais les paroles qu'il emploie sont assez générales pour s'appliquer à tous les degrés d'instruction. On voit d'ailleurs que les mêmes préjugés qui combattent aujourd'hui l'enseignement secondaire des filles s'appliquaient alors à l'enseignement primaire pour le même sexe. Ils n'ont pas plus de fondement d'un côté que de l'autre.

Il faut distinguer d'abord entre l'esprit plus ou moins passager dans lequel une loi est faite et cette loi elle-même. Une loi, aussitôt qu'elle existe, prend nécessairement dans l'application un caractère d'impersonnalité et d'impartialité qui a pu lui manquer plus ou moins à l'origine. Les passions parlementaires passent, la loi subsiste. L'exécution en est confiée à des corps ou à des fonctionnaires qui, étant en présence des faits, sont tenus de pacifier, de concilier les intérêts, d'éclaircir les malentendus, d'introduire les nouveautés par l'usage et par la pratique en les mettant d'accord avec les mœurs, avec les défiances, avec les inquiétudes plus ou moins exagérées du public, mais légitimes, quand il s'agit de l'éducation des enfans. Telle passion a pu agir comme ferment pour susciter un progrès que la raison désintéressée n'aurait pas fait d'elle-même; c'est le progrès qu'il faut considérer et non la passion. « Ce serait méconnaître le caractère et la portée durable de cette loi, dit un excellent esprit, M. Raoul Frary, que de n'y voir qu'une loi de combat; elle est, avant tout, une loi de progrès. Il ne s'agit pas tant de fortifier la propagande des idées modernes que d'élargir le domaine intellectuel des femmes. C'est l'esprit de l'Université; elle ne fait pas de polémique; elle fait de l'enseignement (1). »

En principe, le nouvel établissement ne pourrait être considéré comme une atteinte à la religion que si l'on allait jusqu'à soutenir que l'église seule a le droit d'instruire les femmes. Mais où prendrait-on un pareil principe? Que l'église ait seule le droit d'enseigner la religion, cela est évident; mais qu'elle ait seule le droit d'enseigner l'histoire, la géographie, et l'arithmétique, c'est ce qui est inadmissible. Jamais d'ailleurs un tel droit n'a été revendiqué; jamais il n'a été de dogme que l'enseignement profane dût être donné nécessairement par des prêtres. Les institutrices laïques qui existent aujourd'hui à côté des couvens ne sont pas hérétiques. Pourquoi l'état le serait-il davantage? Le fait d'une instruction laïque donnée par l'état n'a donc rien d'irréligieux en soi. Mais, dira-t-on, n'est-ce pas pour faire concurrence aux couvens que l'on a voté la loi nouvelle? Sans aucun doute; mais la concurrence aux couvens n'est pas par soi-même une entreprise irréligieuse : autrement, encore une fois, toutes les pensions laïques seraient hérétiques; ce que personne n'osera dire. L'état peut avoir des raisons de croire que les couvens offrent peu de garanties de solide instruction; il peut, ne fût-ce que parce qu'il ne sait pas ce qui s'y passe, trouver un tel enseignement insuffisant. Si l'état a quelque responsabilité

(1) *Revue de l'enseignement secondaire des jeunes filles.* (Juillet 1882, p. 5.)

dans l'éducation des femmes, — et nous avons vu qu'il en avait une grande, — peut-il se tenir pour satisfait d'un état de choses dont il ne sait rien? On voit des personnes pieuses qui ne se croient pas du tout obligées de confier leurs enfans à des maisons ecclésiastiques; elles ne sont pas mauvaises chrétiennes pour cela. Jamais on n'a soutenu pour les garçons que l'enseignement universitaire fût en soi un enseignement irréligieux: au moins cette opinion n'a jamais été le fait que du cléricalisme le plus extrême. Autrefois, avant la loi de 1850, les familles les plus religieuses envoyaient leurs enfans à l'université; et aujourd'hui encore c'est plutôt le parti-pris politique que la croyance religieuse qui en éloigne quelques-unes de nos écoles. Dans tous les temps, il y a eu de vrais chrétiens (Boileau, par exemple, Mme de Sévigné) qui ne se laissaient point du tout asservir à l'esprit ecclésiastique, et qui admettaient une raison profane, solide et éclairée, sans excès de dévotion. De tels esprits peuvent venir chercher l'instruction dans nos lycées sans qu'aucun de leurs sentimens intimes soit blessé. Pourquoi n'en serait-il pas de même de lycées des filles? On dira peut-être que pour les hommes, même chrétiens, il n'est pas inutile d'avoir une certaine ouverture ou libéralité d'esprit, de faire connaissance avec les idées au milieu desquelles ils auront à vivre, lors même qu'ils devraient les combattre. Il faut que les hommes apprennent à respirer l'air qui les entoure; leur nature plus forte peut supporter le contact des choses modernes, de même que leur pudeur moins ombrageuse peut se familiariser plus facilement avec les libertés profanes de la littérature et de la poésie. Mais les filles, plus délicates, ont besoin de plus de docilité; elles doivent être élevées pour la simplicité de la vie domestique, pour l'obéissance, pour la piété, pour les vertus douces et timides: ce qui est un bien pour les hommes est un danger pour elles. Le caractère de l'Université, sans doute, n'est pas irréligieux, mais il est non religieux; la religion n'y inspire pas tout, n'est pas l'âme de tout; elle a sa part réservée, mais pour le reste tout dérive de l'instruction profane. Un tel milieu étant le milieu social lui-même dans lequel nous sommes, les hommes peuvent s'y mêler sans trop de péril: les femmes, au contraire, ne peuvent qu'y contracter des habitudes d'esprit en contradiction avec leur vocation et leurs instincts naturels. Ces appréhensions et ces distinctions nous paraissent illégitimes. Il y a certainement une différence de délicatesse et de nuance entre l'enseignement des garçons et celui des filles, et l'université saura parfaitement en tenir compte, comme l'expérience le prouvera, et même comme elle l'a prouvé déjà par les cours de la Sorbonne. Mais, soutenir que les hommes doivent être préparés au

milieu social de leur temps, et que les femmes doivent rester étrangères à ce milieu, c'est établir une différence d'espèce entre les deux sexes : ce n'est plus la thèse de l'égalité dans la différence; c'est la thèse de la sujétion et de la servitude. Ce n'est plus une question de religion, c'est une question de politique.

On accordera qu'un enseignement d'état pour les filles pourrait ne pas être irréligieux si l'on y joignait l'étude de la religion; il n'en est pas ainsi dans la loi nouvelle, qui établit un enseignement purement laïque. Mais cette loi ne fait autre chose que d'appliquer aux lycées de filles exactement les principes qui régissent depuis si longtemps nos lycées de garçons, sans que personne s'en plaigne. La loi, en effet, n'a établi en principe que des externats, et elle n'a pas prévu pour ce cas d'enseignement religieux. En est-il autrement dans nos lycées? Nos lycées d'externes, tels que Condorcet et Charlemagne, ont-ils un enseignement religieux? Même dans nos lycées d'internes, les externes proprement dits ne reçoivent au lycée aucun enseignement religieux. Quant aux lycées d'internes, ils ont sans doute des aumôniers qui donnent une instruction religieuse; mais il en sera de même dans les internats de filles là où les communes voudront en établir. Le régime de ces établissemens ne prête donc à aucune objection.

On a vu surtout une pensée et une intention irréligieuse dans l'institution d'un cours de morale séparé de la religion, et, comme on dit, de morale indépendante. Cette objection, qui ne porte pas seulement sur le programme des filles, mais sur l'introduction de la morale en général à tous les degrés de l'enseignement, repose sur une telle ignorance des principes de la question et elle a en soi une telle importance qu'il est indispensable de la traiter à fond.

Dans tous les temps, on a distingué une morale naturelle, une loi naturelle distinctes de la morale révélée, de la loi révélée. Cette distinction a lieu même pour la théologie et on sait qu'il y a une théologie naturelle, et une théologie révélée. Qu'il y ait une théologie naturelle, c'est-à-dire une science, qui, par les seules forces de la raison, peut arriver à connaître Dieu et ses attributs, non-seulement cela est conforme à l'orthodoxie, mais la doctrine contraire a été souvent condamnée par l'église, et c'est ce qui est du reste confirmé par l'exemple des plus grands chrétiens. Le *Traité de l'existence de Dieu*, de Fénelon, ne contient pas la plus légère allusion, je ne dis pas au catholicisme, mais même au christianisme ou à une révélation quelconque. On pourrait le croire écrit par un philosophe païen de l'école de Platon. Est-ce là cependant un livre irréligieux, une insinuation indirecte à se passer de religion? Il en est de même, sauf un chapitre qui ne tient pas au

corps de l'ouvrage, *de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet. C'est un livre entièrement et exclusivement philosophique. S'il en est ainsi de la théologie naturelle, pourquoi n'en serait-il pas de même de la morale naturelle? Dans ce même traité de Bossuet, il y a un traité sur les vertus et les vices qui ne repose en aucune façon sur l'autorité théologique et où il n'y a pas un mot qui se rapporte particulièrement à la morale chrétienne plus qu'à toute autre morale. S'il avait plu à Bossuet de développer ce chapitre et d'en faire un livre, nous pourrions avoir de sa main un traité de morale indépendante, j'entends indépendante de la morale révélée. Dans le *de Legibus*, de saint Thomas, le traité qui porte sur la loi naturelle est un traité de pure morale philosophique, comme en aurait pu faire Cicéron. Dans le traité *de Virtutibus*, saint Thomas expose quatre théories superposées l'une à l'autre et qui sont comme les quatre degrés d'un même échafaudage. Les trois premières théories sont empruntées à Aristote, à Platon, et à Plotin, c'est-à-dire à trois sages païens; la quatrième, seule, celle des vertus théologales, vient de saint Paul. Celui qui lui emprunterait les trois premiers degrés de sa théorie, en laissant à l'église le soin d'exposer la quatrième, ferait-il une œuvre irréligieuse? Nous pouvons invoquer d'ailleurs ici un témoignage récent, bien autorisé pour prononcer en cette matière : « Rien dans la doctrine catholique, dit l'abbé de Broglie, ne s'oppose à l'enseignement d'une morale fondée sur des bases rationnelles. La loi du devoir se confond en dernière analyse avec la volonté de Dieu, mais cette volonté n'est pas arbitraire, et elle est, dans ses prescriptions fondamentales, nécessaire et éternelle. Cette loi naturelle nous est manifestée par la révélation; mais elle se manifeste aussi par la raison et la conscience de chacun. Non-seulement l'enseignement de la morale naturelle fondé sur la raison et la conscience n'a rien de contraire à la foi, mais il peut au contraire être très salutaire pour les chrétiens. Ils reconnaîtront en effet que la conscience impose sur bien des points des obligations aussi rigoureuses que l'évangile et seront portés à remercier Dieu de leur avoir donné dans la grâce et les sacremens les secours nécessaires pour obéir à la loi (1). » Dans cette doctrine, on voit qu'il y a une morale naturelle qui repose sur la raison seule, et que la révélation n'intervient que pour prêter des secours à la faiblesse humaine. L'état enseignera la morale naturelle; la religion y ajoutera, pour ceux qui y croient, les moyens surnaturels dont elle dispose. Où est la contradiction? L'état ne se

(1) *Dieu, la Conscience, le Devoir*, par l'abbé de Broglie. Ce petit ouvrage est un vrai traité de morale laïque.

charge pas d'imposer à personne ces moyens surnaturels, mais il ne les interdit à personne. La morale philosophique est bonne en soi, lors même qu'on la jugerait insuffisante et qu'on croirait nécessaire d'y ajouter un complément. L'état ne proscrit, ni ne condamne, ni ne juge ce complément; mais il ne commet aucun empiétement sur les consciences en déclarant que, pour ce qui concerne les intérêts de l'état et la paix de l'ordre civil, la morale naturelle lui suffit.

On pousse plus loin l'objection, et l'on dit : Oui, l'on peut admettre la séparation de la morale naturelle et de la morale révélée, et en ce sens reconnaître une sorte de morale indépendante; mais, ce qui est inadmissible, c'est une morale sans Dieu; or, n'est-ce pas la morale sans Dieu que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de morale laïque? On va même jusqu'à appeler la dernière loi de l'instruction primaire la loi de l'athéisme obligatoire. C'est là une complète altération de la vérité. C'est au conseil supérieur qu'appartient seul, d'après la loi, la rédaction des programmes d'enseignement; or tous les programmes de morale, sans exception, soit de l'enseignement primaire, soit des écoles normales, soit de l'enseignement classique, de l'enseignement spécial, de l'enseignement des filles, tous ces programmes comprennent l'idée de Dieu de la liberté, du devoir. Toutes les fois qu'on a demandé à M. Jules Ferry des garanties en faveur des idées religieuses et morales, il a toujours répondu que la vraie garantie, c'est que l'université, dans son ensemble, est spiritualiste; que son enseignement, à tous les degrés, est animé de l'esprit spiritualiste. Et quelle autre garantie pourrait être efficace, si celle-là ne l'était pas? Si, en fait, l'université n'était plus spiritualiste ou idéaliste, à quoi servirait-il de mettre Dieu, l'âme, l'idéal, dans les programmes? Ce serait lettre morte. En fait, l'enseignement actuel est si peu un enseignement d'athéisme obligatoire qu'on lui a reproché au contraire, d'un autre côté, d'être un enseignement de spiritualisme obligatoire. La vérité est qu'un enseignement d'état doit être assez large pour réunir le plus grand nombre possible d'opinions diverses, mais non pas jusqu'au point de ne plus rien enseigner du tout. Si on écarte l'idée de Dieu au nom de la liberté de penser, comme le veulent les radicaux, on écartera également l'idée du devoir au nom de la même liberté puis l'idée de famille ou de propriété, ou même de patrie; car il y a des sectes qui rejettent toutes ces idées. Ou l'état ne doit rien enseigner du tout, si ce n'est l'arithmétique et la géométrie, et pour cela l'initiative privée est bien suffisante; ou, s'il enseigne, c'est pour inspirer à la nation une âme et un esprit, ce qui est impossible sans une certaine doctrine. En tout cas, on voit que ce qui est reproché aux nouveaux programmes, ce

n'est point d'avoir méconnu et écarté les principes spiritualistes, c'est au contraire de les avoir déclarés et proclamés.

L'enseignement d'une morale naturelle est donc justifié en droit; elle l'est en fait par la nécessité de faire vivre ensemble les croyances et les opinions les plus différentes. Là est la base solide de ce que l'on a appelé l'enseignement laïque. C'est l'essence même de notre société; c'est le fondement de toutes nos lois. L'enseignement public doit être l'expression de cet esprit, aussi bien pour les filles que pour les garçons. Il faut que les femmes apprennent que les hommes peuvent penser différemment sur les choses les plus élevées sans cesser de s'estimer réciproquement. Rien n'est plus conforme aux principes du christianisme. L'expliquer autrement, c'est le rabaisser, c'est le rendre impropre à remplir les devoirs qui lui incombent encore dans nos sociétés modernes, c'est le réduire enfin à un rôle stérile et d'avance condamné.

Il reste donc démontré que ni le principe d'un enseignement de l'état pour les filles, ni l'organisation de cet enseignement, ni l'idée d'une morale naturelle ne sont, en principe, opposés à la religion. On pourra nous l'accorder; mais, dira-t-on, qui nous assure qu'en fait cet enseignement restera fidèle aux principes de neutralité que vous proclamez vous-même? N'est-ce pas l'esprit d'irréligion, de haine au christianisme et à toute religion qui anime la politique actuelle et qui a inspiré tout le système des lois récentes sur l'instruction publique, et en particulier celle dont il s'agit ici?

Ce serait singulièrement dépasser la sphère du sujet qui nous occupe que de nous croire obligé à discuter toute la politique religieuse du gouvernement de la république depuis son établissement définitif. L'histoire appréciera cette politique, et ce n'est pas au moment même où nous demandons que la loi nouvelle soit acceptée dans un esprit pacifique que nous irions par des récriminations inutiles éveiller des susceptibilités qui, même exagérées, sont infiniment respectables. Cependant comment ne serions-nous pas autorisés à dire que les passions irréligieuses et haineuses dont on se plaint avec raison n'existaient à aucun degré en 1848? A cette époque, on s'en souvient, on appelait partout le clergé à bénir les arbres de la liberté. Le père Lacordaire était nommé député de Paris sur la liste républicaine. On ne cite aucun acte de violence contre la religion (1), tandis que, sous Louis-Philippe, la même passion qui sévit aujourd'hui avait provoqué le sac de l'archevêché de Paris. En 1848, l'assemblée constituante était déiste, et avait fait

(1) Excepté le meurtre de l'archevêque de Paris, qui a été un acte isolé, et peut-être l'œuvre d'un scélérat, mais non pas le résultat d'une passion politique.

précéder le préambule de la constitution de ces mots : « En présence de Dieu... » Jamais personne ne demanda alors de supprimer le nom de Dieu du serment judiciaire. Comment tout cela a-t-il changé? Que les amis des réactions et des compressions nous expliquent comment la réaction de 1850, un régime de silence pendant les dix premières années de l'empire, un régime de faveur et de protection pour l'église pendant toute la durée de ce gouvernement, le succès des idées monarchiques en 1870, comment tous ces faits, au lieu de christianiser la France comme on le voulait, ont précisément déchaîné un esprit d'irréligion des plus violens. Comment une telle expérience, confirmant celle de la restauration, n'ouvre-t-elle pas les yeux des hommes éclairés? Comment ne voit-on pas que toute tentative pour ramener sous le joug la société nouvelle ne peut avoir pour résultat que de faire éclater toutes les passions contraires? La cause du mal étant connue, le remède est tout indiqué, et il n'y en a qu'un. Il faut accepter la société moderne et vivre avec elle. Demander la liberté et rester en état de guerre sont deux attitudes contradictoires. La liberté, c'est la confiance réciproque. Comment une telle confiance serait-elle possible en présence d'une hostilité absolue? On dit qu'une telle réconciliation n'est pas possible, car n'est-ce pas l'église elle-même qui a déclaré par la bouche de son chef infaillible que « c'est une erreur de dire que l'église doit se réconcilier avec le progrès et la liberté moderne? » Mais l'église a des trésors d'interprétation infinis dont les laïques ne sont pas juges. Déjà l'évêque d'Orléans, M. Dupanloup, s'était efforcé de prouver que le *Syllabus* ne signifiait pas ce qu'on croyait, et qu'il pouvait s'entendre dans un bon sens. Au lieu de pousser l'église à outrance et de la forcer de prendre à la lettre les doctrines qui nous blessent, favorisons ces interprétations complaisantes; ouvrons la porte et déclarons-nous tout prêts à faire sa place à l'église dans la société moderne le jour où elle voudra s'y prêter. Nous ne pouvons lui céder l'état, cela est impossible, c'est une question tranchée; l'état est laïque et restera laïque; l'éducation doit être comme la loi, c'est une conséquence évidente. Mais dans une société laïque peut bien vivre une société religieuse qui consentirait à en reconnaître les lois. L'église vit paisiblement en Angleterre sous un régime de protestantisme officiel, après avoir été persécutée pendant deux siècles; elle vit paisiblement en Amérique sous un régime de liberté illimitée des cultes et des opinions; pourquoi ne vivrait-elle pas en paix avec une société laïque qui repose sur les principes de la raison? La distinction de la morale naturelle et de la morale révélée nous offre un terrain commun sur lequel les deux puissances peuvent s'entendre. « Les

gouvernemens sont de droit humain, dit saint Thomas; *prælatio et dominium sunt de jure humano.* » S'il en est ainsi, il n'y a pas de difficulté insurmontable à reconnaître la société de 1789, qui n'est pas autre chose que l'application de ce principe. Il y a deux vérités également certaines : c'est que l'église ne peut exterminer la révolution et que la révolution ne peut exterminer l'église. Dans ces termes, il n'y a qu'une solution possible : c'est l'accord. Il faut toujours compter avec les grandes puissances; or l'église est une grande puissance, il faut s'arranger avec elle. Nul doute qu'elle consente si on sait s'y prendre. Mais, pour cela, il ne faut pas de tracasseries inutiles, et surtout il faut se garder de blesser la conscience religieuse.

Nous sommes persuadé, pour notre part, que les passions antireligieuses de notre temps sont des phénomènes passagers qui disparaîtront d'eux-mêmes lorsque la cause qui les a produites aura disparu; nous ne voulons pas croire que l'on puisse avoir intérêt à attiser ces passions, et c'est aux hommes sages de tous les côtés d'amener l'apaisement. En attendant, le nouvel établissement n'en sera pas moins un progrès sérieux pour le développement de la culture réfléchie. La raison, disent tous les théologiens, n'est point contraire à la foi. Développer la raison n'est donc pas combattre la foi. Nul n'a intérêt à soutenir qu'en éclairant les hommes, on les éloigne de la religion. Si les femmes prennent dorénavant une part plus grande au patrimoine commun, c'est un gain pour tous, et ce n'est un danger pour personne.

V.

Il nous reste à examiner le plan d'études et les programmes votés récemment par le conseil supérieur, et à rechercher si ces programmes sont la juste mesure, si c'est là cet enseignement de femmes savantes que l'on impute au nouveau système, s'il est vrai de dire que l'on veut faire des pédantes, des raisonneuses, des libres penseuses. Il suffit de jeter les yeux sur le plan d'études pour s'assurer du contraire. Bien loin d'élever l'enseignement à un niveau exagéré, le conseil a eu se défendre contre ceux qui lui ont reproché de l'avoir abaissé. En effet, dans la *Revue de l'enseignement secondaire des jeunes filles,* le rapporteur même de la loi, M. Camille Sée, a reproché au conseil d'avoir créé non pas un enseignement secondaire, mais seulement un enseignement primaire supérieur. Nous ne croyons pas ce grief fondé; mais il prouve cependant que le conseil, bien loin d'exagérer, comme on le croit, le niveau des études, s'est tenu dans une juste mesure. Voici com-

ment raisonne M. Camille Sée. « La loi, dit-il, a demandé qu'il y ait pour les jeunes filles un enseignement correspondant et analogue à celui des garçons, et, dans le rapport présenté à la Chambre des députés, il était dit que cet enseignement, comme celui des garçons, devait comprendre huit ou neuf années, de neuf ans à dix-sept ans. Or qu'a fait le conseil? Il a réduit le cours d'études à cinq années, et encore il divise ces cinq années en deux périodes dont la première est complète en trois ans et se termine par un certificat d'études, de manière que les jeunes filles puissent quitter le collège à quinze ans; les deux années supplémentaires ne sont plus des classes, mais des cours, de sorte que les cinq années se réduisent à trois : c'est donc trois ans au lieu de neuf que l'on a décrétés; l'esprit de la loi est entièremeut méconnu. »

Il est facile de répondre à cette argumentation. La loi a voulu, en effet, que l'enseignement secondaire des filles correspondît à celui des garçons; mais il ne faut pas oublier que nous avons aujourd'hui dans nos lycées deux sortes d'enseignemens secondaires, l'un destiné aux études classiques, l'autre à ce que l'on appelle l'enseignement spécial : c'est celui qui a été fondé par M. Duruy et qui vient aussi d'être remanié par le conseil supérieur. Auquel de ces deux enseignemens devait être assimilé celui des jeunes filles? Au second sans aucun doute, et par une raison péremptoire, c'est que, dans l'enseignement classique, nos jeunes gens apprennent tout ce qu'apprendront les jeunes filles, mais de plus le grec et le latin. Ces deux études, qui sont encore malgré tout la base de tout le reste, font défaut dans l'enseignement des filles, et demandent donc par là même plus de temps. Comment donc calquer l'enseignement nouveau sur un type absolument différent de celui qu'il faudrait appliquer? Au contraire, l'enseignement spécial, qui est un enseignement tout moderne, est absolument le même que celui des filles, sauf un plus grand développement donné aux sciences. En supposant que cette différence quant aux sciences soit compensée par les travaux féminins proprement dits, il reste que le temps des études de l'enseignement spécial est précisément celui qui convient pour l'enseignement des filles. Or qu'a-t-on fait? On a calqué le plan d'études pour les filles sur le plan d'études de l'enseignement secondaire spécial. On a donc admis de part et d'autre une durée de cinq années à partir de l'âge de douze ans, et on a divisé ces cours en deux périodes : une première période de trois ans avec certificat d'études à la fin, et une période de deux ans avec diplôme. Cette division est fondée sur l'expérience. Il est établi par les faits que, dans tous les établissemens d'instruction publique, il y a un très grand nombre de familles qui, se bornant au strict néces-

saire, font quitter les études à quinze ans. Cela est vrai, même des lycées classiques; et il existe aussi dans ces lycées, à la fin de la quatrième, un diplôme appelé *certificat de grammaire* qui a des effets légaux (par exemple, le droit d'études en pharmacie). C'est en vertu des mêmes principes et des mêmes raisons que l'on a établi dans les deux plans d'études de l'enseignement spécial et de l'enseignement des filles un premier cycle de trois ans pour les enfans dont les familles ne pourront pas supporter plus longtemps les frais de l'éducation. Mais, après ces trois ans, viennent deux ans d'études plus approfondies et plus sérieuses. Les distinctions de *classes* et de *cours* sur laquelle M. Camille Sée insiste ne signifient pas grand'-chose. Dans nos lycées, les professeurs de rhétorique font une classe, et nos professeurs d'histoire font un cours, parce qu'ils font des leçons suivies : mais c'est bien le même enseignement, en réalité aussi utile, aussi efficace sous forme de cours que sous forme de classe. Mais, dira-t-on, pourquoi cinq ans, tandis que nous en avions demandé au moins huit? C'est sans doute que l'on a pensé qu'il était plus sage de laisser soit à l'enseignement primaire, soit à l'enseignement privé le soin des trois premières années. On a admis toutefois que, suivant les localités, cet enseignement élémentaire serait organisé dans le lycée même, quand il paraîtrait nécessaire. Il est probable que c'est pour ménager les dépenses et diminuer la complication de toutes ces créations nouvelles que l'on a ajourné l'établissement de ces classes élémentaires; d'ailleurs cet enseignement antérieur sera garanti par un examen d'entrée dans la première classe. Après tout, on ne peut pas dire qu'un enseignement perde son caractère d'enseignement secondaire, parce qu'on a laissé en dehors de lui l'enseignement primaire. Ce qui caractérise l'enseignement secondaire, ce n'est pas la durée, c'est l'esprit de cet enseignement. Ce qui le caractérise avant tout, c'est l'étude des langues et de la littérature. Jusqu'ici, dans l'éducation des filles, l'étude des langues n'a été qu'un accessoire. L'anglais et l'allemand se payaient à part comme le dessin ou la musique. Dans le nouveau système, les langues modernes (anglais ou allemand) doivent être la base des études : on en tirera des avantages analogues à ceux que nous obtenons dans les lycées de garçons par l'étude des langues anciennes. En outre, la culture générale de l'esprit se fait par la littérature, d'abord et avant tout par la littérature française, mais aussi par les littératures anciennes et modernes. Nos jeunes filles seront, soit par la langue elle-même, soit par la traduction, mises au courant des chefs-d'œuvre modernes et des chefs-d'œuvre de l'antiquité. C'est cela qui constitue un enseignement secondaire des filles. La hauteur de cet enseignement est garantie par les épreuves

imposées aux maîtresses, par les écoles normales qui doivent les former et qui sont aujourd'hui en pleine activité, enfin par l'esprit de l'Université qui a depuis longtemps la pratique des études élevées.

Que si le conseil s'est tenu en garde contre une certaine exagération dans la rédaction des programmes de l'enseignement des filles, c'est qu'il avait devant les yeux l'excès qui, depuis le commencement de ce siècle, s'est produit dans l'éducation des garçons. Chaque régime, chaque gouvernement, chaque ministère est venu à son tour accroître le champ de l'enseignement dans nos lycées. Ceux qui crient le plus contre les excès des programmes sont les premiers à demander un petit accroissement, comme dans la discussion du budget tout le monde réclame des économies et finit par la demande d'un crédit. On est maintenant suffisamment averti pour ne pas tomber sciemment dans la même faute, et c'est avec raison que le conseil a dû s'en tenir au strict nécessaire.

Le conseil a également été très préoccupé de donner à ce nouvel enseignement un caractère essentiellement féminin. Non-seulement les travaux de couture y occupent une place importante ; mais de petits enseignemens d'économie domestique et d'hygiène, si appropriés au rôle des femmes dans la maison, ont été organisés : ce seront plutôt des conversations familières que de véritables cours ; on amusera les élèves en les instruisant. On a même été, sur la proposition d'un des membres les plus illustres du conseil, jusqu'à introduire des notions de cuisine, afin que le bonhomme Chrysale n'ait plus à se plaindre qu'on lui brûle son rôt ou qu'on ne lui sale pas son potage.

Ce qui paraît avoir provoqué le plus d'objections contre l'institution nouvelle, c'est l'introduction des sciences dans l'éducation féminine. Eh quoi ! s'écrie-t-on, nos femmes sauront la chimie, la physique, la cosmographie ! Il nous semble que ce n'est pas là une chose bien nouvelle et bien extraordinaire. On a toujours plus ou moins enseigné dans les institutions et dans les pensions quelques élémens des sciences. La cosmographie en particulier est une science qui, au moins dans ses élémens, convient très-bien aux femmes : c'est pour elles que Fontenelle écrivait son charmant livre de *la Pluralité des mondes*. Il y a ici deux préjugés à combattre : le premier, c'est que les sciences ne font pas partie de la culture générale de l'esprit ; le second, c'est que cette sorte de culture convient aux hommes et non aux femmes. Ce sont là deux erreurs. Il est impossible aujourd'hui de limiter la culture d'un esprit élevé aux connaissances littéraires. La connaissance générale des lois de la nature et des méthodes prodigieuses, quoique simples, par les-

quelles on les a découvertes, ouvre aujourd'hui à l'esprit des perspectives d'admiration aussi hautes et aussi nobles que Virgile et Sophocle. Outre la grandeur théorique de ces connaissances, la grandeur pratique de la science dans l'histoire de la civilisation est un fait devant lequel il n'est pas permis d'être aveugle; et se borner à un étonnement stupide devant ces nouveaux miracles sans chercher à les comprendre n'est pas digne de l'homme. Il faut donc se faire une idée nouvelle de la culture de l'homme distingué dans les temps nouveaux. S'il en est ainsi, en vertu du principe si souvent mentionné, qu'il ne faut pas un trop grand écart entre l'instruction des hommes et celle des femmes, on admettra que la femme ne doit pas rester étrangère à ce qui intéresse si vivement son mari et ses enfans. Tout dépend du degré. Or nous croyons que, dans le plan d'études, la limite la plus modeste n'a pas été dépassée. En effet, une heure par semaine de géométrie en troisième année, une heure de cosmographie en quatrième année, voilà pour les mathématiques (sauf l'arithmétique), ce qui est strictement obligatoire. Une heure par semaine de physique pendant trois ans, une heure de chimie pendant les troisième et cinquième année; une heure d'histoire naturelle pendant quatre ans : voilà pour les sciences physiques et naturelles. Il n'y a rien là d'exagéré : un degré au-dessous, il n'y aurait plus rien. Si maintenant on compare, dans son ensemble et dans ses proportions, l'enseignement littéraire avec l'enseignement scientifique, on trouve que les sciences, dans leur totalité, ne forment pas le tiers de l'enseignement littéraire (15 heures contre 55), et il y a en outre la couture, le dessin, la musique, l'économie domestique, qui sont des travaux essentiellement féminins, de sorte que, si on les compte, les sciences n'occupent pas le quart de la totalité des études; encore plaçons-nous dans ce quart l'arithmétique, qui est d'un usage absolument indispensable, et qui prend elle-même le quart du quart. Voilà à quoi se réduit ce débordement de sciences que l'on a dénoncé!

Il est clair, d'ailleurs, que nous ne sommes qu'au début de l'institution. Il n'y a encore que des plans : l'édifice commence à peine à s'élever. Ce sera à l'expérience à prononcer. Mais ce qu'il est permis de demander, c'est que cette expérience ne soit pas troublée par des préventions systématiques. Il n'y a rien à attendre des partis, ni rien à leur demander. Mais les esprits éclairés, sages, impartiaux, qui forment le fond d'une société et qui considèrent beaucoup plus les choses que l'étiquette, seront frappés des faits et des raisons que nous avons résumés; et, bien loin de s'opposer au succès de cette expérience hardie, mais sage, ils l'appuieront de tous leurs vœux en l'aidant et en l'éclairant. Pour nous, nous n'avons

aucun doute sur le succès. Il en sera cette fois encore comme de tant de bonnes choses dans le monde, qui ont pu être introduites dans le monde par la passion, mais qui ont été acceptées, perfectionnées et maintenues par la raison.

Ne l'oublions pas, tous les progrès de l'intelligence humaine n'ont été obtenus qu'avec peine et en luttant contre le préjugé. Au moyen âge, la culture des sciences passa d'abord pour de la sorcellerie, et plus tard pour de l'athéisme; au XVIIe siècle, un évêque de l'église anglicane, l'évêque Sprat, écrivait un livre pour démontrer que la méthode expérimentale de Bacon n'était pas contraire à la religion et à l'évangile : voilà pour les sciences. Quant à l'instruction, on a cru d'abord qu'elle n'était bonne que pour les prêtres, et que les seigneurs n'en avaient pas besoin. Quand on vit qu'elle constituait une supériorité, on a pensé qu'il fallait la réserver aux classes élevées; on a inventé l'argument des déclassés; aujourd'hui on est obligé d'accepter l'éducation populaire, mais on se rejette sur l'éducation féminine; ce n'est plus une question de classe, mais de sexe; c'est un autre ordre de préjugés, mais au fond, c'est toujours le même principe, la difficulté de se plier à des faits nouveaux. Les faits anciens, les faits acquis ne nous causent aucune gêne: nous y sommes accoutumés dès l'enfance; nous en avons pris le pli comme de nos vêtemens. Les faits nouveaux représentent l'inconnu, et cet inconnu nous fait peur. De là la résistance à tous les progrès. A chaque nouvelle étape, même effroi, même lutte ; ajoutons aussi: même victoire. Les faits nouveaux s'établissent; ils deviennent des faits anciens ; de nouveaux conservateurs naissent au milieu de ces faits et s'y habituent à leur tour; et ils s'étonnent quand ils viennent à apprendre qu'ils n'ont pas toujours existé. Voilà l'histoire de la civilisation. Si l'on refuse d'admettre dans le passé le paradoxe de Rousseau qui voit dans la civilisation l'origine de tous les maux, il ne faut pas adopter ce même paradoxe quand il s'agit de l'avenir. Les raisons qui nous font aimer pour nous-mêmes les lumières et les connaissances doivent nous porter à les communiquer sans distinction de classe et de sexe, et, dans la mesure du possible, à tous nos semblables. Après avoir joui des fruits de l'arbre de la science, ne tirons pas l'échelle après nous, même pour le sexe qui, d'après une tradition sacrée, en aurait fait jadis un si mauvais usage. C'est aujourd'hui le libre arbitre et non l'ignorance qui, pour la femme aussi bien que pour l'homme, est le fondement de la dignité et de la personnalité morales.

PAUL JANET.

L'INSURRECTION MILITAIRE

EN ÉGYPTE

II[1].

LA DÉFAITE ET LE PROCÈS D'ARABI.

L'insurrection militaire égyptienne a d'abord été une simple émotion de caserne, puis elle est devenue une révolte, enfin elle a dégénéré en révolution. J'ai décrit ces diverses phases aussi fidèlement qu'il m'a été possible de le faire, et je crois avoir montré que les chefs de ce mouvement prétendu national n'ont jamais obéi qu'à des passions ou des intérêts personnels. Une simple compétition pour les grades leur a mis les armes à la main; la crainte d'un châtiment mérité les a empêchés de les déposer; enfin l'ivresse du succès les a lancés dans le crime. Patriotes, ils ne l'ont jamais été, et l'Europe s'est méprise absolument à cet égard. Ont-ils du moins été héroïques? Se sont-ils montrés braves après s'être montrés audacieux? Arrivés au comble de la puissance sans avoir rencontré un seul obstacle, ont-ils lutté avec quelque énergie contre celui qui s'est enfin dressé devant eux? Ont-ils justifié les prévisions de ceux qui voyaient en Arabi un Juarez ou un Garibaldi? C'est ce qui me reste à examiner. Pour le faire complètement, je devrais raconter la campagne anglaise en Égypte; mais ce sujet serait trop

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

vaste. Je me bornerai à en indiquer la physionomie, à montrer quelle a été, en face de l'ennemi, l'attitude des officiers et des soldats de cette armée égyptienne qu'on avait prise, hélas! au sérieux parmi nous, et qui ne devait pas résister plus d'un quart d'heure à l'assaut d'une troupe européenne. Je ne ferai pas de stratégie, je n'exposerai pas les plans de défense élaborés par les insurgés, je ne jugerai pas les manœuvres de l'armée anglaise. A quoi bon? La campagne égyptienne n'a pas été une véritable campagne : elle n'a été qu'une simple promenade militaire, promenade qui aurait pu être rapide comme l'éclair si les Anglais avaient su ou voulu marcher vite; qui a été lente, au contraire, parce que leur tempérament militaire et l'organisation de leur armée ne semblent pas propres aux opérations rapides; mais promenade véritable, dans laquelle ils n'ont rencontré aucun obstacle, et qui s'est terminée par une course en chemin de fer, comme s'il se fût agi d'un simple voyage de touristes ou d'une excursion d'amateurs allant visiter le Caire, la ville des califes, pour admirer sans le moindre risque ses charmantes mosquées et ses délicieuses maisons arabes.

I.

On ne saurait contester que, si le bombardement d'Alexandrie s'explique et se justifie très aisément comme manœuvre politique et diplomatique, comme coup de grâce porté à la conférence de Constantinople et aux illusions du concert européen, il ne saurait, en revanche, être trop blâmé comme opération militaire. Après les massacres du 11 juin, personne ne pouvait ignorer le degré d'excitation fanatique où étaient tombés les chefs de l'insurrection égyptienne et les sinistres projets qu'ils nourrissaient dans leur esprit pour se venger de l'Europe et des chrétiens. En de telles circonstances, bombarder, sans être prêt à l'occuper immédiatement, une ville où se trouvaient dix mille hommes de troupes incapables de se battre, mais préparés à tous les crimes, c'était, à coup sûr, l'exposer de gaîté de cœur à la destruction, et vouer ses habitans à l'assassinat. Mais les Anglais ont la main lourde, et si leur politique, dès que leur intérêt le commande, est d'une philanthropie sans bornes, aucune considération d'humanité ne l'arrête lorsqu'au contraire elle trouve quelque avantage à la brutalité. Les deux chefs de la campagne égyptienne, l'amiral Seymour et le général Wolseley, ont reçu, en Angleterre, les mêmes récompenses; l'un et l'autre ont été faits lords, l'un et l'autre ont obtenu une pension à vie. Cette égalité d'honneurs ne s'explique assurément point par l'égalité des services. Le général Wolseley a sauvé le Caire; l'amiral Seymour a laissé détruire Alexandrie sous ses yeux, sans rien faire

pour préserver cette malheureuse ville du pillage et de l'incendie. A la vérité, son escadre était dépourvue de troupes de débarquement, et il n'est qu'à demi responsable de la grande faute de n'avoir pas pris dans une sorte de coup de filet l'armée égyptienne après les premiers coups de canon tirés par les vaisseaux. Quelques milliers d'hommes eussent alors suffi pour s'en emparer et pour terminer en une heure la campagne égyptienne. L'armée d'Arabi, démoralisée, n'aurait pas résisté plus longtemps qu'elle ne l'a fait à Tel-el-Kébir. Au premier bruit du bombardement, une panique dont on ne saurait avoir l'idée s'était emparée d'elle et de toute l'Égypte. C'est au point que, huit jours plus tard, beaucoup d'Arabes affirmaient au Caire qu'ils entendaient le grondement de la mitraille et se bouchaient les oreilles avec une terreur qui n'avait rien d'affecté. Si le gouvernement anglais s'était mis en mesure de soutenir, par une descente armée, le bombardement d'Alexandrie, c'en était fait de l'insurrection militaire. Mais, à défaut d'une descente armée, il fallait du moins débarquer tout de suite quelques marins. Tout le monde aurait fui devant eux, et Alexandrie serait encore intacte. C'est en vain que des chrétiens échappés de la ville ont supplié l'amiral Seymour de prendre cette sage mesure; il s'y est longtemps refusé, et il a fallu pour l'y décider enfin l'exemple d'Américains et d'Allemands, qui, les premiers, sont entrés à Alexandrie, où ils n'ont trouvé que des fuyards.

A ce moment, il n'y avait plus dans l'Égypte entière l'ombre d'une résistance. Néanmoins, lorsqu'ils ont vu qu'ils n'étaient point poursuivis, et qu'ils pouvaient se reformer à Kafr-el-Dawar, Arabi et ses soldats ont repris courage. La position de Kafr-el-Dawar était depuis longtemps considérée, et à bon droit, comme offrant pour la défense d'admirables avantages. Ismaïl-Pacha l'avait fait étudier avec soin, à l'époque où il songeait à secouer la suzeraineté de la Porte et à se déclarer indépendant. Des ingénieurs européens avaient dressé des plans de fortifications qui étaient restés au ministère de la guerre. Ces plans furent immédiatement mis à exécution par le chef et le sous-chef de l'état-major de l'armée insurrectionnelle. Mahmoud-Fhemy et Mohamed-Choukry. On a beaucoup célébré en Europe les lignes de Kafr-el-Dawar; l'armée anglaise n'a pas osé les attaquer; il s'est fait autour d'elles une sorte de légende. Tout cela n'est pas sérieux. Les ouvrages élevés par Mahmoud-Fhemy et Mohamed-Choukry n'avaient rien de formidable. Les fellahs sont d'excellens terrassiers, parce que le travail agricole consiste uniquement, en Égypte, à créer des digues et à les détruire. Il leur a donc suffi de quelques jours pour construire à Kafr-el-Dawar d'abord un rempart médiocre, derrière lequel les soldats d'Arabi n'auraient assurément pas tenu cinq minutes, puis des forts avancés beaucoup

plus redoutables, parce qu'on aurait pu s'en servir pour couvrir de boulets l'armée assiégeante. Seulement, ces forts étaient presque complètement dépourvus de canons. Aussi n'est-il pas douteux que les Anglais auraient enlevé les lignes de Kafr-el-Dawar comme ils ont enlevé celles de Tel-el-Kébir ; ils y auraient seulement perdu quelques hommes de plus, à cause de l'impossibilité de les tourner et de la nécessité de les aborder de front, à découvert, en suivant une langue de terre étroite resserrée entre le canal Mamoudieh et les lacs ; mais la politique, bien plus que la stratégie, les a décidés à choisir le canal de Suez pour en faire la base de leurs opérations. Peut-être aussi n'étaient-ils pas fâchés de prolonger quelques semaines la campagne, afin d'en exagérer les difficultés aux yeux de l'Europe. Ils ont donc perdu beaucoup de temps à faire des manœuvres trompeuses autour d'Alexandrie, à feindre de vouloir bombarder Aboukir et Damiette, enfin à débarquer sur le canal de Suez. Pendant ce temps, Alexandrie restait exposée à un coup de main.

Si l'armée égyptienne avait été capable de la moindre initiative, si elle avait eu le moindre renseignement sur les forces médiocres qui se trouvaient devant elle, il lui aurait été fort aisé de reprendre la ville qu'elle venait d'incendier, de s'emparer du khédive, et d'obliger peut-être les Anglais à modifier tous leurs plans. Mais elle était occupée de soins beaucoup plus graves. Arabi travaillait uniquement à révolutionner le pays. Il avait créé au Caire un prétendu conseil de gouvernement auquel il imposait par la violence les résolutions les plus insensées. Tantôt le conseil déposait le khédive, tantôt il ordonnait la levée en masse de la nation. On recrutait, en effet, tous les hommes susceptibles de porter les armes ; on formait des régimens avec les vétérans de Méhémet-Ali, vieillards encore pleins de feu, mais tellement affaiblis par l'âge qu'ils avaient de la peine à tenir leur fusil. Cependant on m'a affirmé, et je crois aisément, que ce sont presque les seuls qui se soient battus, et que, sur le champ de bataille de Tel-el-Kébir, la plupart des morts avaient la barbe blanche et les traits vieillis. On réunissait aussi les gaffirs (gardes des villages), on armait indistinctement tous les fellahs, valides ou non, qu'on parvenait à ramasser. Est-ce à dire que l'armée d'Arabi ait atteint les chiffres fantastiques qu'on a expédiés en Europe? Non certes. Jamais elle n'a dépassé trente ou quarante mille hommes, et quels hommes! des paysans arrachés à leur charrue, de vieux soldats pliant sous l'âge et les fatigues, des gens débiles, sans aucune habitude des armes, des valétudinaires ou des poltrons.

C'est avec de pareilles forces qu'Arabi allait lutter contre l'Angleterre. En attendant, il tranchait plus brutalement que jamais du dictateur, destituait tous les moudirs qui n'obéissaient pas assez

vite à ses ordres, poussait aux massacres, faisait régner dans tout le pays une épouvantable panique. Pour remonter le courage de ses soldats, il les livrait aux jongleries du plus absurde fanatisme. Tandis que le général Wolseley débarquait lentement ses troupes et faisait ses préparatifs de campagne à l'abri des entreprises de l'ennemi, le camp de Kafr-el-Dawar était rempli de cheiks et de derviches qui distribuaient aux soldats des petits papiers couverts de versets du Coran. C'étaient des talismans. Chacun de ces petits papiers donnait à celui qui le possédait le pouvoir de tuer vingt-cinq Anglais. Les plus habiles volaient les derviches afin d'augmenter leur puissance destructive. Au bout du compte, la distribution de bons pour le meurtre des Anglais avait été si complète que les soldats en étaient arrivés à se persuader, par un calcul très simple, qu'ils tenaient entre les mains de quoi écraser, non-seulement tous les Anglais débarqués en Égypte, mais tous ceux qui étaient restés en Angleterre et qui s'y croyaient, les imprudens! à l'abri des coups des Égyptiens. « Pourquoi, disaient-ils entre eux, ne profiterions-nous pas de notre force? Détruisons l'armée anglaise jusqu'au dernier homme; puis montons sur les bateaux qui l'ont transportée et qui seront vides, pour aller faire la conquête de Londres. » Londres l'a échappé belle! Les bulletins de victoire d'Arabi étaient conçus dans le même esprit que les conversations de ses soldats. Chaque jour, on télégraphiait au Caire quelque nouveau triomphe de l'armée de la foi, triomphe chèrement acheté, car les Anglais usaient dans la bataille des moyens les plus barbares. N'avaient-ils pas fait venir plusieurs navires chargés de dogues pour les lancer sur les lignes égyptiennes? Par bonheur, Arabi, plus fin qu'eux, s'était muni de millions de boulettes empoisonnées, sur lesquelles les dogues avaient sauté tout d'abord. Ils étaient tombés foudroyés. C'est ainsi qu'Arabi, Toulba et ses amis, ces grands généraux que la France croyait invincibles, comprenaient la guerre. Un de mes amis, causant avec Arabi, lui disait : « Mais comment battrez-vous les Anglais, puisque vous n'avez pas pu battre les Abyssins? — Oh! les Abyssins étaient autrement dangereux. Ils avaient des lances de vingt pieds de long. Que voulez-vous faire contre des gens qui ont des lances de vingt pieds de long? »

Pendant qu'on se berçait ainsi à Kafr-el-Dawar d'illusions enfantines, le général Wolseley occupait le canal, et s'apprêtait à marcher sur Zagazig et, de là, sur le Caire. Il fallut se replier au plus vite, et élever contre l'ennemi une nouvelle barrière. Arabi se porta à Tel-el-Kébir; mais il ne sut pas y concentrer ses forces. On ne s'explique pas pourquoi, le plan des Anglais étant devenu si évident, Abdel-Al fut laissé à Damiette avec le régiment nègre, c'est-à-dire

l'élite de l'armée égyptienne. Faut-il croire, comme on le prétend en Égypte, qu'Abdel-Al a jugé plus prudent de rester où il était que de venir s'exposer aux coups de l'ennemi? Il passait pour brave, voire pour le seul brave des trois colonels. C'était encore là une illusion. Abdel-Al, cantonné à Damiette, a laissé couler le flot de la guerre sans s'y mêler, probablement de peur de s'y noyer. Tous les jours, on le voyait à la mosquée priant en pompe et cérémonie, et, lorsqu'il en sortait, la foule se pressait autour de lui. « Qu'allez-vous faire? lui disait-on. — Soyez tranquilles, mes amis : Arabi s'est couvert de gloire à Alexandrie en s'emparant de l'amiral Seymour, qu'il promène enchaîné dans toute l'Égypte. Mais je prépare un coup bien supérieur au sien. C'est le général Wolseley que je prendrai. Dès qu'il aura débarqué, je lui mettrai la main au collet, et, au lieu de le montrer en Égypte, j'irai le montrer à Londres et à Paris, où l'on sera ébloui de la puissance égyptienne. » Et la foule se retirait émerveillée. Cependant les fortifications de Tel-el-Kébir ne s'élevaient pas moins rapidement que celles de Kafr-el-Dawar. « Les lignes égyptiennes, a dit un témoin oculaire, un ancien officier français, qui suivait les opérations dans l'armée anglaise comme correspondant du *Temps*, les lignes égyptiennes étaient très fortes : une tranchée d'un grand profil appuyée de distance en distance sur des redoutes posées sur tous les points culminans. Les fossés étaient profonds et les parapets très élevés. Sur le bord du plateau, du côté du canal, les lignes formaient un crochet rentrant qui suivait les hauteurs, tandis que du saillant de l'angle ainsi formé partait une tranchée qui coupait perpendiculairement le chemin de fer et allait aboutir sur la berge même du canal à un petit ouvrage en terre chargé de battre la plaine entre la berge et le canal et de protéger le barrage construit en cet endroit. Si ces lignes avaient été aussi sérieusement défendues que construites, ce n'est pas par centaines, mais par milliers qu'il faudrait compter les morts anglais. » Mais pouvaient-elles être défendues sérieusement? Sans parler de la lâcheté des Égyptiens, leur nombre était insuffisant pour des lignes aussi étendues. Fatalement, ils devaient laisser certains points inoccupés, et fatalement aussi, c'est par ces points qu'ils devaient être attaqués et vaincus.

La bataille de Tel-el-Kébir a été précédée d'un certain nombre de petits engagemens dans lesquels l'armée d'Arabi se donnait le facile avantage de l'offensive, et qui ont été représentés par les dépêches anglaises elles-mêmes comme de véritables combats. L'assaut livré à Ghassasin en particulier a produit en Europe un effet extraordinaire. Il semblait que les troupes anglaises fussent sur le point d'être culbutées dans le canal. Cette petite légende dans la grande légende égyptienne est aussi fausse que l'autre. Il y avait à

Salahié tout un corps d'armée commandé par Mahmoud-Samy, dont le rôle devait être de prendre les Anglais à revers, tandis que les régimens d'Arabi les attaqueraient en face. Ce corps fut chargé de soutenir l'assaut de Ghassasin. Le sous-chef d'état-major, Mohamed-Choukry, dont j'ai déjà cité plusieurs récits, faisait partie de cette expédition, et il l'a racontée dans sa déposition judiciaire de la manière la plus curieuse. On va voir comment les soldats égyptiens se sont battus. Mahmoud-Samy commandait en chef; il avait sous ses ordres Soliman-Samy, l'incendiaire d'Alexandrie. On se mit en marche la nuit. « Chemin faisant, dit Mohamed-Choukry, je prêtai l'oreille aux conversations des soldats et je me convainquis qu'ils étaient poussés par la force, qu'aucun d'eux n'avait la moindre volonté ni le moindre désir de faire la guerre. Ils disaient à haute voix aux officiers : « Où nous emmenez-vous? Est-ce que nous sommes vos esclaves? Vous êtes à cheval et vous nous avez assommés par la marche. Laissez-nous nous reposer ou nous nous assoirons de nous-mêmes. Dieu fasse que vous perdiez la bataille et qu'aucun de vous n'en réchappe! » D'autres expressions de surexcitation et de blasphèmes n'étaient pas épargnées. Les officiers, et surtout Soliman-Samy, cherchaient à les calmer, mais en vain. » Voilà où en était l'armée égyptienne, corrompue par plusieurs mois de violence et d'indiscipline, conduite d'ailleurs par des chefs dont elle comprenait l'incapacité et pour lesquels elle n'avait que du mépris! Arrivé sur le champ de bataille, Soliman-Samy, convaincu que la victoire ne pouvait venir que d'en haut, s'éloigna de ses soldats de 200 mètres environ, et s'assit par terre pour commencer des prières avec un homme tout nu, idiot, nommé El-Cheik-Salem, à la sainteté duquel il croyait et qu'il adorait presque. Quant à Mahmoud-Samy, il marcha en reconnaissance : on apercevait au loin sa couffieh brodée d'or qui étincelait au soleil. Lorsqu'on ne l'aperçut plus, Mohamed-Choukry se vante, à tort ou à raison, d'avoir trahi ses compagnons d'armes en abusant de la sottise de Soliman-Samy pour lui persuader de faire une fausse manœuvre qu'il se chargea d'exécuter, et qu'il fit dégénérer en débandade générale. Après quoi, il revint auprès de Soliman-Samy et lui laissa croire qu'il ne l'avait quitté que de quelques pas et qu'il n'avait pris aucune part à ce qui venait de se passer. Il intitule cette partie de son récit dans sa déposition écrite : *Le grand service que j'ai rendu à son altesse le khédive*, et il s'honore grandement d'un acte de défection devant l'ennemi dont tout autre qu'un Égyptien n'aurait même pas osé faire l'aveu.

Rentré le soir à Salahié, Mohamed-Choukry y trouva Soliman-Samy cherchant partout son armée et promenant toujours son cheik nu et idiot, ainsi que Mahmoud-Samy, qui ne comprenait rien à ce qui

était arrivé. Il s'était avancé avec quelques troupes vers un régiment qu'on prétendait égyptien, et qui était si bien anglais qu'il fut reçu à coups de canon. Il se replia donc au plus vite vers le lieu où il avait laissé le gros de ses forces sous le commandement de Soliman-Samy, espérant les rallier et les conduire à l'assaut des Anglais. Les boulets pleuvaient autour de lui; mais une douleur pire que la mort l'attendait là où il croyait trouver ses soldats. Je lui passe la parole à lui-même, et je reproduis textuellement le discours qu'il fit à Mohamed-Choukry pour lui raconter son malheur et son désespoir :

En arrivant à l'endroit où j'avais massé l'armée, je n'y ai rencontré que Soliman-Samy assis auprès du cheik Salem. On apercevait au loin notre cavalerie qui fuyait à toute bride. A cette vue, mon cœur s'est oppressé, à cause de cet abandon sans motif de mes troupes, et d'autant plus que je voyais mon état-major lui-même disparaître peu à peu d'auprès de moi. Cependant je me mis à courir avec Soliman-Samy à la poursuite de notre cavalerie. Je pus saisir deux pièces de canon en retard à cause de la faiblesse des chevaux, — les projectiles des canons ennemis continuaient à tomber sur nous. — Je m'empressai de solliciter un sous-officier artilleur, de le supplier de tirer quelques coups; il en tira cinq ou six; mais un des deux canons prit la fuite; j'accourus alors vers l'autre; les projectiles anglais en cassèrent les roues et en tuèrent les chevaux. Nos artilleurs s'enfuirent, je restai seul, abandonné, car aux premiers coups de canon, Soliman-Samy aussi était parti. J'avais envoyé un cavalier qui était resté auprès de moi au commandant des artilleurs pour lui dire de s'arrêter. Celui-ci refusa; le cavalier vint à la hâte m'en prévenir et prit aussi la fuite en suivant les artilleurs. J'ai compris alors que l'armée n'obéissait plus à mes ordres. Je me suis arrêté sans savoir ce que je devais faire; les larmes me coulaient des yeux; je résolus de me laisser prendre plutôt que de rentrer aussi confus. Pendant que je me parlais à moi-même pour me décider, un soldat de la cavalerie en fuite vint à moi et me dit : « Qu'attendez-vous ici? Ne voyez-vous pas que sous peu vous serez entre les mains de la cavalerie anglaise? elle est très près de vous. » — Je lui répondis : « Laissez-la me faire prisonnier; la mort ne m'est plus pénible. » — Le soldat, par surprise, tire son épée, et, du bout, pousse mon cheval, qui bondit. Je ne savais où j'allais; je cherchais seulement à ne pas tomber. En moins d'une heure et demie, je suis arrivé à Nakhl-el-Saadûn; là j'ai trouvé Soliman-Samy, mais je n'ai pu le regarder en face. Nous avons marché jusqu'à la station de Facous et nous avons pris le train pour Salahié. Lorsque j'y suis arrivé, Faddi-Hassan est venu me voir et m'a annoncé un autre malheur : la dispersion du quartier que j'avais laissé à Salahié.

Telle était l'armée qui essayait de défendre l'Égypte contre les Anglais! Les troupes de Mahmoud-Samy n'étaient pas plus mauvaises que les autres, et quant à Mahmoud-Samy lui-même, il valait militairement beaucoup mieux que ses confrères. Fourbe, ambitieux, criminel, traître à son souverain et à son pays, il lui restait du moins quelque courage; il s'était bien battu en Crète et à Salahié. En voyant ses soldats fuir de toutes parts, il sentait son « cœur oppressé et ses yeux remplis de larmes. » Son immense vanité lui faisait éprouver toute l'humiliation de la défaite. Ni Arabi, ni Toulba, ni les autres n'en ont été émus. C'est que ces derniers étaient des fellahs, tandis que Mahmoud-Samy était un Turc. J'ai eu entre les mains les dépêches que les chefs militaires s'adressaient les uns aux autres pendant la campagne. C'est un monument de sottise et d'orgueil. On échange des louanges, on se félicite mutuellement de victoires imaginaires, on s'envoie sur les mouvemens de l'ennemi les informations les plus fantastiques. C'est ainsi que, quelques jours avant la bataille de Tel-el-Kébir, Toulba écrivait de Kafr-el-Dawar à Arabi qu'il n'y avait presque plus d'Anglais à Alexandrie et que ceux qui s'étaient aventurés sur le canal de Suez y subissaient les plus grandes défaites : « Les renégats, ennemis de la religion, disait-il, Sultan-Pacha, Ali-Moubarek-Pacha, Omar-Pacha-Loutfi sont partis par un train spécial pour Port-Saïd, afin d'y aider les Anglais à modifier l'opinion du peuple et à la tourner en faveur de l'ennemi; mais ils ont été confondus en apprenant les grandes pertes des Anglais. Les Européens qui sont à Alexandrie maudissent les Anglais, et la plupart émigrent à cause des difficultés de la vie. On dit à Alexandrie que dans quinze jours les Anglais quitteront l'Égypte. » Séduit par des informations aussi exactes, Arabi s'apprêtait à sortir de ses lignes pour aller attaquer de front les Anglais. Mais, avant de se lancer dans cette entreprise, il y préparait son armée non au moyen de manœuvres militaires, mais au moyen de ces danses de derviches que tous les voyageurs qui ont été en Égypte connaissent et qu'on nomme *zikz*. Une nuit surtout, les troupes n'avaient cessé de se livrer aux mouvemens furibonds du *zikz*, lorsque, peu avant l'aurore, elles tombèrent épuisées et s'endormirent profondément. A peine étaient-elles plongées dans le sommeil, que des hurrahs formidables et une série de détonations vinrent les réveiller. Que s'était-il passé? Pendant que les Égyptiens faisaient leurs bruyantes dévotions, les Anglais avaient accompli dans l'obscurité et le silence une marche tournante qui devait les amener à prendre à revers la ligne de Tel-el-Kébir. Avec tout autre adversaire qu'Arabi, rien n'eût été plus téméraire que cette marche de flanc, exécutée à moins de 10 kilomètres de l'ennemi, car celui-ci aurait pu bien aisément, s'il avait eu des postes avancés et des éclaireurs battant la campagne, entendre le bruit des roues des cha-

riots d'artillerie et le sourd murmure d'une masse d'hommes se mouvant dans l'espace immense et sonore du désert. Mais les Anglais, sachant à qui ils avaient affaire, s'avançaient pleins de confiance. On ne les aperçut, et la fusillade ne commença que lorsqu'ils furent au pied même des remparts. Le jour se levait, les fortes ombres du matin donnaient aux ouvrages égyptiens l'apparence d'être beaucoup plus formidables qu'ils ne l'étaient en réalité. Ils s'étaient enfin couverts d'une ligne de feux; seulement les boulets portaient trop loin et les coups de fusil partaient au hasard. En un clin d'œil, l'assaut réussit. Les Anglais avaient bien jugé la situation. Il n'y avait de soldats égyptiens que sur les redoutes et sur leurs flancs; les longs espaces des tranchées qui reliaient les ouvrages étaient dégarnis. L'aile droite de l'armée assiégeante, ne rencontrant aucune résistance, pénétra dans la place sans qu'aucun obstacle sérieux l'arrêtât. Arrivée là, elle ne trouva presque plus d'ennemis devant elle; tout le monde avait fui; Arabi et ses soldats s'étaient évanouis. « Du haut de la redoute où je montai alors que le combat n'était pas encore terminé, dit le correspondant du *Temps* que j'ai déjà cité, j'embrassai la plaine entière et je n'y aperçus qu'un cercle de bataillons anglais entourant quoi? Le vide. Comment une armée de 30,000 hommes avait-elle pu disparaître en un quart d'heure, se fondre pour ainsi dire, rentrer sous terre ou s'anéantir? Peut-être avait-elle dans ses bagages le tapis magique des contes arabes qui transportait instantanément à l'endroit souhaité ses heureux possesseurs? Mais il était tout juste assez large pour contenir deux hommes, et Arabi, dont nous connaissons désormais la bravoure, n'eût pas laissé à d'autres un pareil moyen de salut. Je crois donc, pour ma part, qu'il faut réduire à 10 ou 15,000 hommes au plus les 30,000 défenseurs de Tel-el-Kébir dont il est fait mention dans les dépêches anglaises et dans le rapport général. »

Arabi, en effet, avait déserté au premier coup de fusil le champ de bataille sur le tapis magique qu'on appelle de nos jours prosaïquement le chemin de fer. Abandonnant ses troupes dès le début de l'action, il avait fui à toute vapeur pour sauver sa vie. Parvenu au Caire avec deux ou trois soldats d'escorte seulement, pâle, couvert de poussière, il se rendit aussitôt au conseil et parla d'organiser la résistance. On le traita enfin comme il méritait d'être traité : on refusa de lui obéir. Cependant la foule, inquiète, se demandait si l'homme qu'elle venait de voir passer en si triste équipage était un vainqueur ou un vaincu. Les plus perspicaces observaient qu'il n'avait pas dit un seul mot, lui jadis si éloquent, ce qui laissait supposer qu'il n'avait rien de bon à dire. A peine rentré au ministère, Arabi reçut une dépêche d'Abdel-Al, fort anxieux dans sa position de Damiette, et qui voulait savoir à tout prix où

était l'armée. Je reproduis mot pour mot cette conversation télégraphique d'un comique si naturel et si profond. « Abdel-Al : Où est l'ennemi? — Arabi : J'ignore la position qu'il occupe, car la ligne télégraphique de Zagazig ne répond plus. Il vaut mieux communiquer avec Talkha afin que, de son côté, il se mette en communication avec Mansourah, et obtienne des renseignemens sur le lieu où se trouvent nos soldats qui devront m'être envoyés, voie de Boulaq-Dakrour. — Abdel-Al : Vous n'avez donc pas pu savoir où se trouvent vos soldats dispersés? — Arabi : Je n'ai pas pu savoir où ils se trouvent. Prenez des mesures pour découvrir leur position. » Ainsi Arabi avait laissé ses soldats à l'aventure sans s'occuper même de ce qu'ils devenaient et il demandait à Abdel-Al de lui en donner des nouvelles. Celui-ci n'y comprenait plus rien : tant de faiblesse, tant de lâcheté, après tant de faconde, l'étonnaient lui-même. Il continuait à télégraphier au Caire. D'abord Arabi et Toulba, qui s'étaient transportés au bureau télégraphique, lui répondaient; mais bientôt l'employé seul put communiquer avec lui. Arabi avait été pris par les Anglais, qui étaient entrés au Caire sans coup férir. « Abdel-Al : Où sont Arabi et Toulba? — L'employé : Ils se sont rendus à l Abassieh en conformité de la soumission au commandement de la cavalerie anglaise. — Abdel-Al : Où est le commandant de la cavalerie anglaise? — L'employé : Il est à l'Abassieh avec ses hommes. — Abdel-Al : Personne ne s'est-il opposé à son entrée à l'Abassieh? — L'employé : Personne ne s'est opposé à son entrée; on a hissé le drapeau blanc. — Abdel-Al : Appelez immédiatement Arabi, je veux lui parler. — L'employé : Jusqu'à présent il n'est pas de retour de chez le commandant anglais. — Abdel-Al : Envoyez immédiatement quelqu'un le chercher. — L'employé : Très bien ! — Abdel-Al : N'est-on pas de retour? — L'employé : On n'est pas de retour. — Abdel-Al : Dites-nous donc la cause du retard. — L'employé : Je ne la connais pas. — Abdel-Al : N'est-on pas de retour? — L'employé : On n'est pas de retour jusqu'à présent. » Il était tard, la nuit se passe. Le lendemain, dès l'aurore. Abdel-Al écrit encore : « Envoyez immédiatement chercher Arabi afin que je lui parle. — L'employé : Depuis hier, Arabi et Toulba sont avec le commandant anglais. Je crois qu'ils ont été enfermés. — Abdel-Al : Envoyez immédiatement un messager spécial pour qu'on s'assure où ils sont, et pour qu'on m'en informe sans retard. — L'employé : On a affirmé au messager qu'ils étaient en prison. »

Et ils y étaient en effet. Le Caire était tombé en même temps que Tel-el-Kébir. A lire les dépêches dont on remplissait alors les journaux d'Europe, il semblait que le Caire fût devenu inexpugnable, que des masses profondes de soldats en défendissent l'entrée, que des milliers de Bédouins en interdissent l'approche, que des rem-

parts inaccessibles en couvrissent les abords. Il n'en était rien. C'est à un journal anglais, l'*Egyptian Gazette*, que j'emprunte les détails de la marche sur le Caire. A peine Tel-el-Kébir était-il entre ses mains, que sir Garnet Wolseley s'écria : « Au Caire tout de suite ! » Les cavaliers partirent au galop à travers le désert ; l'état-major, escorté seulement de la garde écossaise, prit le train de chemin de fer ; personne ne songea, et pour cause, à poursuivre les soldats égyptiens, qui fuyaient dans toutes les directions et qui eussent pu si aisément ou se replier sur le Caire, ou se reformer à quelque distance de Tel-el-Kébir, pour arrêter un ennemi dont la confiance, partout ailleurs qu'en Égypte, eût été le comble de la témérité. Arrivé à Benha, la ville la plus fanatique du pays, une de celles où les massacres des chrétiens avaient été les plus nombreux et les plus cruels, une députation de notables du Caire se présenta devant le train qui portait sir Garnet Wolseley, ses officiers, sa garde et quelques journalistes. Venait-elle s'emparer d'une petite troupe assez imprudente pour s'avancer à toute vapeur au milieu de masses d'Égyptiens armés jusqu'aux dents ? Non. Elle venait apporter la soumission d'Arabi, du Caire, du parti national, de l'Égypte tout entière ! « La scène qui se passa sur la plate-forme à cette nouvelle, dit l'*Egyptian Gazette*, est une de celles dont on garde à jamais le souvenir. En effet, quelques instans avant, tout était inquiétude ; ce n'était plus à présent que des félicitations. Des officiers d'état-major qui, une demi-heure auparavant, avaient si gravement secoué la tête à l'idée « d'aller droit au Caire, » se faisaient maintenant les joyeux échos de cette idée ; et les sages qui avaient entassé argumens sur argumens contre la possibilité que le Caire fût sauvé de la destruction étaient tout sourians en répétant : « Je vous l'avais bien dit ! » Donc : « Au Caire tout de suite ! » devint encore l'ordre du jour, et jamais réunion de touristes du Nil ne prit place en wagon avec le cœur plus léger que ne fit l'état-major du quartier général le 14 septembre. Dans le train toutefois se trouvait la garde écossaise, et sa présence, on peut facilement le deviner, n'était pas considérée, même par les plus confians, comme superflue. Les deux côtés de la voie ferrée étaient en certains endroits littéralement couverts de soldats d'Arabi, alors que les indigènes, ignorant ce qui était arrivé, voyant vainqueurs et vaincus prendre la même direction, et ne sachant pas distinguer le vainqueur du vaincu, arrivaient par milliers. En approchant de Calioub, il parut évident que le bruit de la chute d'Arabi s'était déjà répandu, car notre marche se changeait en marche triomphale, tandis qu'à notre droite et à notre gauche, à travers les champs de blé, s'avançaient en longues files des soldats débandés, hommes et chevaux, la plupart des

hommes ayant encore leurs armes. Est-il jamais arrivé qu'un conquérant prenne ainsi possession d'une grande ville? Sir Garnet, assis dans un wagon, n'avait avec lui qu'un seul régiment et traversait des milliers d'ennemis, le fusil en main, pour aller occuper cette ville qui ne s'était pas encore rendue. »

Voilà ce qu'était devenue cette fameuse armée d'Arabi dont le fanatisme, disait-on, devait opposer à l'Europe les plus invincibles résistances! Parmi des milliers de fuyards, il ne s'en trouvait pas un pour faire dérailler le train du vainqueur, pour tirer sur les wagons qui le composaient! Le Caire allait bientôt se rendre, et sir Garnet, malgré la vitesse du chemin de fer, devait y être devancé par une poignée de cavaliers, filant avec cette rapidité vertigineuse des courses à travers le désert auprès de laquelle la vapeur elle-même est tardive. « Partout, dit encore l'*Egyptian Gazette*, la population s'inclinait devant la présomptueuse marche en avant de la cavalerie du général Drury-Lowe, la trouvant toute naturelle, comme subissant une force irrésistible; si bien que, sans tirer un seul coup de fusil, ces cavaliers audacieux arrivèrent en vue de la ville du Caire. Ils marchèrent droit sur les portes, sans avoir reçu d'autorisation d'un soldat ou d'un chef quelconque; ils pénétrèrent dans le centre de la merveilleuse cité, et, au milieu de la foule étourdie, arrivèrent jusqu'à la citadelle. Là, placés à l'une des entrées de la forteresse, ils donnèrent fièrement aux milliers de soldats qui y étaient en garnison l'ordre d'abandonner leurs canons et de quitter la ville, et cette audace fut récompensée comme l'audace l'a rarement été, car, sur l'ordre de cette poignée de cavaliers, les régimens rebelles sortirent de la citadelle du Caire, laissant son prodigieux armement, son arsenal énorme, et, en réalité, l'Égypte tout entière, aux pieds de la brigade de cavalerie. Le lendemain, au matin, sir Garnet, avec la garde écossaise, entrait dans la ville (1). »

Sir Garnet Wolseley a été fait lord du Caire; il l'a mérité. Tandis que l'amiral Seymour a laissé incendier Alexandrie, lui, il a sauvé le Caire. Le reste de la campagne égyptienne peut prêter à la critique; mais la marche hardie de la cavalerie sur la ville menacée, immédiatement décidée et entreprise après la chute de Tel-el-Kébir, est une belle et éblouissante opération militaire. L'*Egyptian Gazette* exagère la puissance de la citadelle du Caire; mais il est certain que le général Drury-Lowe n'y a pas rencontré l'ombre d'une résistance. Il a déclaré lui-même, dans l'enquête judiciaire, qu'il avait immédiatement trouvé tous les chefs de la garnison d'une soumission, d'une humilité absolues. Pour grossir en apparence les

(1) *The Egyptian Gazette* paraît en anglais et en français; je ne traduis donc pas, je cite la traduction du journal lui-même.

quelques centaines de cavaliers qu'il conduisait à cette facile victoire, il les avait espacés assez loin les uns des autres; néanmoins leur petit nombre ne pouvait manquer de frapper les habitans du Caire. Mais plusieurs mois d'excitation fanatique avaient laissé ceux-ci tellement calmes, que pas un seul d'entre eux n'a menacé les soldats anglais. L'*Egyptian Gazette* a bien raison de le dire, rarement l'audace a été mieux récompensée. Le général Wolseley a reçu le prix de son habileté et de sa résolution. Le gouvernement de Londres a été magnifiquement payé de sa sagesse. Toutefois, en présence d'un pareil triomphe, on ne peut s'empêcher de penser que c'est à lord Beaconsfield, non à M. Gladstone, qu'il aurait été dû. La fortune a des rigueurs et des injustices devant lesquelles il faut bien s'incliner, mais qu'on a quelque peine à subir. Certes, si quelqu'un eût mérité de diriger la politique de l'Angleterre au moment de cette surprenante campagne d'Égypte où toutes les invraisemblances et tous les prestiges d'un roman se sont trouvés réunis, où l'impossible s'est réalisé avec une telle aisance et un tel naturel qu'il a semblé tomber dans le domaine de la vie commune, c'eût été l'ingénieux, le charmant écrivain qui, dès sa jeunesse, avait rêvé pour son pays la domination presque universelle de l'Orient, l'homme d'état d'une imagination si hardie, qui, parvenu au déclin de l'âge et au sommet de sa carrière, inaugurait avec tant d'éclat la politique impériale, mettait une couronne nouvelle sur la tête de sa souveraine, obtenait un droit de propriété considérable sur le canal de Suez, s'établissait en Chypre et se préparait à rayonner de là sur tout l'empire ottoman. Qui donc aurait pu supposer, au moment où l'Angleterre, effrayée de la témérité de ses entreprises, se jetait entre les bras de M. Gladstone et le suppliait de revenir aux traditions les plus étroites de la politique britannique, que ce dernier dépasserait par ses actes toutes les rêveries de son prédécesseur, et que ce partisan de l'égalité et de la paix à tout prix enverrait l'amiral Seymour conquérir un titre de noblesse dans les ruines fumantes d'Alexandrie, et le général Wolseley en conquérir un autre dans les palais intacts et les mosquées sauvées de la ville des califes? Aucun roman de lord Beaconsfield n'a atteint, comme imprévu, l'entreprise de M. Gladstone en Égypte. Tout ici s'éloigne des froides théories de l'école de Manchester pour renchérir sur le merveilleux de la politique de conquêtes. Cette distribution de grades et d'honneurs aux chefs d'une expédition où le sang a si peu coulé, cet enthousiasme démesuré pour des victoires remportées presque sans coup férir, ces convoitises violentes qui se sont emparées de l'opinion publique anglaise à la suite de la prise de Tel-el-Kébir, cette méconnaissance des conventions antérieures, ce dédain des anciennes amitiés, ce retour à l'égoïsme intransigeant,

ce mépris des droits des neutres qui ont éclaté depuis dans la diplomatie britannique, cette réprobation générale des entreprises qui, comme le tunnel sous la Manche, devaient augmenter la puissance commerciale et assurer l'avenir pacifique de l'Angleterre, cette sorte de culte exclusif pour la force et les œuvres qu'elle produit, sont des symptômes curieux de l'état d'esprit où sont tombés nos voisins sous un ministère qu'on croyait voué à la timidité et à l'inertie. Une caricature anglaise représentait naguère M. Gladstone occupé à rattacher à son menton la barbe de lord Beaconsfield et à donner à ses traits l'aspect du visage de son prédécesseur. Cette caricature serait-elle par hasard un tableau d'histoire? et faudrait-il y voir l'expression exacte des sentimens nouveaux d'un homme qu'on se plaisait à regarder comme le plus illustre défenseur des principes de désintéressement international?

II.

Je reviens en Égypte. Comme l'employé du télégraphe l'avait fort bien expliqué à Abdel-Al, l'insurrection était finie, les rebelles étaient prisonniers. Il s'agissait maintenant de savoir comment leur sort serait réglé. C'était la première question qui allait se poser, la première que le gouvernement anglais et le gouvernement égyptien allaient avoir à résoudre pour pacifier et réorganiser l'Égypte. Les dictateurs de la veille étaient devenus dans leur prison singulièrement bas et rampans. Ils ne parlaient plus de leur mission, ils ne se couvraient plus d'un prétendu mandat national; ils se bornaient à implorer la clémence de leur souverain victorieux, dont quelques semaines auparavant ils avaient proclamé la déchéance avec tant d'éclat. Bien plus, ils applaudissaient à leur propre défaite. L'aplatissement était universel. Le jour de la rentrée du khédive au Caire, de brillantes illuminations célébrèrent la fin de la révolte. Les maisons les plus couvertes de lumières étaient celles des personnes qui s'étaient le plus compromises dans la rébellion. Au Mouski, grande rue franque, jadis si célèbre pour son charme pittoresque et que les embellissemens modernes ont gâtée, un grand magasin était tout ouvert et entièrement tendu de rouge; d'innombrables candélabres et des lustres qui pendaient au plafond l'avaient transformé en une chapelle ardente, au fond de laquelle on apercevait, posée en évidence sur une table chargée de bougies, une mauvaise lithographie du khédive. De chaque côté, une rangée de chaises sur lesquelles se tenaient, en toilette de gala, les propriétaires du magasin, leurs amis et leurs connaissances. De temps à autre, un nouvel arrivant pénétrait dans le sanctuaire, et après une révérence au portrait, allait s'asseoir sur une chaise libre. Cette plate adu-

lation fut encore dépassée par Mahmoud-Samy, qui, de la prison où il était détenu, recommanda à ses serviteurs d'illuminer brillamment son palais. Les maisons de Mahmoud-Fhemy, de Toulba, de Soliman-Samy, furent également illuminées, par ordre de leurs maîtres. Tous les chefs du parti national étaient écrasés, humiliés, abattus; tous se soumettaient avec bassesse au maître qui, après tant de mois d'impuissance, avait enfin trouvé des alliés pour les arrêter et pour les punir.

Arabi, Toulba, Mahmoud-Samy se regardaient, en effet, comme des prisonniers du khédive, non comme des prisonniers des Anglais. Ils avaient raison de le faire, car c'est au nom du khédive, c'est en s'abritant derrière son pouvoir que les Anglais avaient conduit la campagne. Lorsqu'ils étaient allés manœuvrer sur le canal de Suez, à ceux qui leur opposaient la neutralité de cette grande voie internationale ils avaient répondu par un ordre du khédive. Dès le commencement des opérations, le général Wolseley avait adressé aux populations la proclamation que voici : « Le général commandant l'armée britannique fait connaître que le gouvernement de Sa Majesté a envoyé des troupes en Égypte dans le seul dessein de rétablir l'autorité du khédive; l'armée n'opère, par conséquent, que contre ceux qui méconnaissent cette autorité... Le général commandant accueillera volontiers toute personne, investie d'une autorité quelconque, qui sera disposée à prêter son concours pour réprimer la rébellion contre Son Altesse le khédive, qui, seul, gouverne l'Égypte en vertu des firmans de Sa Majesté impériale le sultan. » Et le khédive, de son côté, avait donné aux autorités civiles et militaires de toute l'Égypte l'ordre suivant : « Les opérations militaires dirigées par sir Garnet Wolseley, général commandant en chef les troupes britanniques, n'ayant d'autre but que le rétablissement de la paix et de l'ordre en Égypte, sir Garnet Wolseley est autorisé par nous à prendre toutes les mesures militaires qu'il jugera utiles. Vous devez donc, à la réception de notre présent ordre, lui prêter votre concours et obéir à ses ordres, qui sont, en réalité, les nôtres. Quiconque se soumettra à lui sera considéré comme se soumettant à nous-même, et quiconque ne se soumettra pas à lui sera considéré comme rebelle et traité par nous en conséquence. Nous vous adressons donc le présent ordre afin que vous vous y conformiez. » Était-il possible de marquer plus clairement la nature de la guerre qui s'accomplissait? En réalité, le général Wolseley n'était que l'auxiliaire, que le délégué, que l'agent du khédive; c'est pourquoi toutes les autorités égyptiennes devaient concourir avec lui à la pacification du pays. Beaucoup d'entre elles l'ont fait. Sans vouloir diminuer en rien le mérite de l'armée anglaise, on doit reconnaître que les démarches d'un

certain nombre de pachas dévoués au khédive, — des pachas que Toulba traitait de traîtres et d'ennemis de la religion, — ont singulièrement contribué à lui rendre la victoire facile. Aussi, tant qu'a duré la guerre, personne ne contestait que les prisonniers dussent appartenir au khédive et non à l'Angleterre. Dans une conversation qui eut lieu à ce sujet à Alexandrie, au début des hostilités, entre Chérif-Pacha et sir Édouard Malet, le ministre plénipotentiaire anglais, les deux interlocuteurs convinrent qu'il ne pouvait y avoir de doute à ce sujet, puisque toutes les opérations étaient faites au nom du khédive; puisque le général, comme l'amiral anglais, n'agissaient qu'en vertu d'ordres écrits signés par le khédive; puisque les proclamations officielles déclaraient avec insistance que ceux qui se soumettraient à eux seraient considérés comme ayant fait leur soumission au khédive, tandis que ceux qui leur résisteraient seraient considérés comme résistant au khédive. En vertu de ces principes, contestables peut-être, mais dont il fallait bien accepter les charges puisqu'on en recueillait les bénéfices vis-à-vis de l'Europe et vis-à-vis de l'Égypte, tous les prisonniers furent livrés à l'autorité égyptienne. Le premier d'entre eux, Mahmoud-Fhemy, avait été pris avant la fin de la guerre; on le remit immédiatement à l'autorité locale. Il en fut de même des autres lorsqu'ils vinrent, un à un, se rendre au commandant anglais, après sa foudroyante entrée dans la ville du Caire.

Je demande pardon d'insister sur ce point, mais il est capital. Sans doute, dans une guerre ordinaire, les prisonniers auraient dû rester à ceux qui les avaient capturés. Mais l'Angleterre n'avait pas voulu faire en Égypte une guerre ordinaire. Ne pouvant obtenir un mandat de l'Europe, qui s'était refusée, dans la conférence de Constantinople, à en délivrer à qui que ce fût, elle s'en était fait donner un de l'Égypte elle-même. Ses ministres, ses orateurs officiels ne parlaient pas autrement à Londres que ses généraux à Alexandrie. Ils répétaient à satiété, ils déclaraient, dans le plus retentissant des langages, que l'armée anglaise n'était que l'armée du khédive, qu'elle n'allait faire aucune conquête sur les bords du Nil, qu'elle ne devait y opérer aucune révolution, qu'elle devait tout simplement y prêter main-forte à un souverain allié contre quelques rebelles dont les crimes ne pouvaient plus être tolérés. Il s'agissait d'une campagne du genre de l'expédition d'Espagne sous la restauration, ou de l'intervention de la Russie contre les Hongrois en 1849. L'Angleterre ne poursuivait aucun succès personnel; elle se disposait à étonner le monde, qui n'y est guère habitué en effet, par son désintéressement. A peine le khédive remis sur son trône, on la verrait s'effacer, s'incliner devant le pouvoir qu'elle aurait si généreusement remis entre ses mains. Ces promesses

solennelles ont duré jusqu'à la prise de Tel-el-Kébir, c'est-à-dire tant qu'elles étaient utiles aux intérêts anglais. Mais, dès l'instant même où les soldats égyptiens ont fui, à toutes jambes et de toutes parts, autant devant les intrigues des pachas fidèles au khédive que devant les balles de l'armée britannique, un changement à vue s'est produit dans la politique du cabinet de Londres. Du jour au lendemain, sans transition aucune, d'alliée et de mandataire du khédive, l'Angleterre est devenue amie et disciple d'Arabi. Elle a ramassé, sur le champ de bataille de Tel-el-Kébir, son programme taché par le sang des chrétiens et souillé par la poussière des plus honteuses défaites. Les mêmes orateurs qui, peu de semaines auparavant, parlaient de la révolution égyptienne comme d'une insurrection barbare et sans motif, ont commencé à en louer les causes, à en justifier les origines. Ils ont repris, commenté, approuvé toutes les phrases d'Arabi. Les plus creuses, les plus manifestement absurdes ne les ont pas fait reculer. Autant leur générosité s'était enflammée pour le rétablissement de l'autorité légitime du khédive, autant elle s'enflammait maintenant pour le *self-government* des fellahs. L'Angleterre est admirable sous bien des rapports; mais, ce qu'il y a de plus merveilleux en elle, c'est qu'elle trouve toujours un principe désintéressé pour servir ses intérêts. C'est ainsi qu'elle combat, dans le monde entier, contre l'esclavage, à seule fin de s'emparer de la direction des peuples esclavagistes; c'est ainsi également, qu'après avoir prouvé son absence complète d'égoïsme et de vues personnelles sur l'Égypte en prenant les armes pour sauver le khédive, elle a montré les mêmes vertus par la suite en émancipant le fellah, en remettant à cet enfant sans intelligence et sans moralité une autorité politique dont il ne pouvait faire d'autre usage que de la céder à sa bienfaitrice anglaise. S'il ne s'agissait point d'une grande nation et d'une grande politique, on appellerait cela de l'hypocrisie. Mais comment attribuer à l'Angleterre un pareil sentiment! C'est par un pur don du ciel, par une illumination subite, semblable à celle que ressentit saint Paul sur le chemin de Damas, qu'à la vue des fuyards de Tel-el-Kébir s'abandonnant eux-mêmes et abandonnant leur patrie avec une lâcheté sans exemple dans l'histoire, l'Angleterre a subitement reconnu dans ces masses inertes les caractères d'un peuple libre. Le canon grondait encore, et déjà M. Courtney, secrétaire financier de la trésorerie, déclarait, dans un meeting bruyant, « que ce qu'il fallait surtout à l'Égypte, c'était le *self-government*; qu'il était incontestable qu'on y rencontrait les élémens d'un gouvernement représentatif; qu'on ne pouvait plus sacrifier les aspirations nationales ni au khédive ni aux créanciers. » Pauvre khédive! qu'Arabi avait accusé de s'être livré aux Anglais, M. Courtney le prévenait de ne pas se prendre au

sérieux, de ne pas croire que l'Angleterre tînt le moins du monde à son pouvoir, mais de s'apprêter, au premier acte d'insubordination, à voir son trône chancelant renversé par ceux mêmes qui venaient de le remettre en place et de le réinstaller dans ce palais d'Abdin, où Arabi l'avait si outrageusement renversé.

Ces menaces n'étaient pas vaines. Quelque temps après sa première conversation avec Chérif-Pacha, sir Édouard Malet communiqua au ministre égyptien une première note de lord Granville consentant à la remise des prisonniers de guerre entre les mains des autorités locales, mais à la condition qu'aucune condamnation à mort ne pût être prononcée sans l'assentiment du gouvernement de la reine. Chérif-Pacha protesta; il fit observer que c'était là un bien mauvais moyen de rétablir l'autorité du khédive, puisque du premier coup on lui enlevait le droit de juger ceux-là mêmes qui avaient conduit le pays à sa perte et menacé son gouvernement; il déclara à sir Édouard Malet que cette démonstration de l'Angleterre aurait, dans les circonstances actuelles, le caractère d'une véritable intervention en faveur des rebelles et ne manquerait pas d'être interprétée ainsi, au grand détriment du prestige du khédive; il ajouta qu'il s'ensuivrait infailliblement une déviation déplorable dans la politique présente et à venir. Néanmoins, si l'Angleterre était préoccupée de l'insuffisance des garanties que pouvaient offrir les formes de la justice du pays, Chérif-Pacha dit qu'il était facile d'y remédier au moyen de trois concessions que l'Égypte était résolue à faire sans qu'on les lui demandât. La première concession était qu'un officier supérieur anglais, autorisé à suivre la procédure, s'assurât par ses propres yeux qu'aucune violence n'était tentée ou commise contre les accusés : c'était là le point essentiel, car la seule objection de sir Édouard Malet à la remise des rebelles au gouvernement égyptien consistait dans la crainte que leur procès ne ressemblât à celui des Circassiens, d'odieuse mémoire, et qu'on n'usât contre les Arabes des procédés cruels qu'ils avaient employés eux-mêmes contre leurs ennemis. L'Angleterre ne pouvait évidemment pas autoriser de pareilles représailles. Mais étaient-elles vraisemblables? N'était-il pas injurieux pour le khédive, auquel on n'a jamais reproché qu'une trop grande douceur de caractère, de le supposer capable de soumettre à la torture les hommes que l'armée anglaise livrait à sa justice? Quoi qu'il en soit, pour éviter l'ombre même d'un risque de ce genre, le gouvernement égyptien réclamait spontanément la surveillance d'un officier anglais. La seconde concession était la publicité des débats de la cour martiale, et la troisième la faculté accordée aux accusés de se choisir des défenseurs. C'étaient là de grands et importans changemens aux mœurs du pays. L'Angleterre parut les agréer. Quelques jours après, sir Édouard Malet

porta à Chérif-Pacha une note dans laquelle, au milieu de pensées et de phrases diffuses, il était facile de distinguer cependant les propositions essentielles suivantes : « Les rebelles seront remis aux autorités égyptiennes. Ils seront jugés et condamnés par elles conformément aux lois et aux usages du pays. Aucune condamnation ne pourra être exécutée sans l'assentiment du gouvernement de la reine, si ce n'est pour participation à des actes de pillage, de meurtre ou d'incendie, et pour abus du drapeau blanc. » Ainsi, la justice égyptienne ne devait avoir pleine liberté que sur trois points : 1° sur les massacres du 11 juin ; 2° sur l'incendie et le pillage d'Alexandrie ; 3° sur l'abus du drapeau blanc. Ce dernier point était assez étrange et prouvait, chez le gouvernement anglais, des notions juridiques un peu confuses. L'abus du drapeau blanc n'a jamais été un crime de droit commun, c'est un crime contre le droit des gens très difficile à apprécier ; car, de quelle manière peut-on juger ce qui n'est qu'un fait de guerre et savoir jusqu'à quel degré il est coupable ou non ? A quel moment une ville se rend ? à quel moment elle cesse le combat ? il est toujours fort malaisé de l'établir. Mais le drapeau blanc d'Alexandrie avait singulièrement gêné les Anglais, il avait trompé l'amiral Seymour, qui, grâce à sa présence, avait laissé brûler Alexandrie ; on lui en voulait beaucoup, c'est pourquoi l'abus en devenait un crime punissable sans l'intervention du gouvernement de la reine, tandis que la rébellion contre le khédive restait un péché véniel sur lequel l'Angleterre prononçait immédiatement l'absolution.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement égyptien se soumit ; il accepta toutes les conditions de l'Angleterre. Un décret organisa la cour martiale ; un autre décret forma une commission d'enquête chargée de faire l'instruction judiciaire, de dresser des actes d'accusation individuels contre les rebelles, d'envoyer ces actes d'accusation et les pièces à l'appui à la cour martiale, enfin de se faire représenter devant cette cour par un délégué ayant mission de soutenir les accusations. Quand la commission se réunit, dans les derniers jours du mois de septembre, Riaz-Pacha, alors ministre de l'intérieur, tint les engagemens pris par Chérif-Pacha ; il y fit entrer sir Charles Wilson, colonel d'état-major. Il était d'ailleurs très nettement convenu que sir Charles Wilson n'aurait à intervenir ni dans la question légale, ni dans le fond du procès ; son rôle devait se borner à s'assurer qu'aucune violence n'était commise ou tentée contre les accusés et contre les témoins. C'est ce rôle que sir Charles Wilson n'a pas compris ; et c'est celui qu'il a joué sans aucun droit qui a dénaturé tout le procès. Sir Charles Wilson a pris constamment parti soit dans les questions de procédure, soit dans les questions de fond. Comme il assistait aux travaux de la

commission, mais n'y avait pas voix délibérative, ses appréciations personnelles, bonnes ou mauvaises, étaient portées d'abord à sir Édouard Malet, plus tard à lord Dufferin, et mises immédiatement au-dessus de celles de la commission. Elles dégénéraient ensuite en questions diplomatiques. Il n'y avait plus ni loi, ni témoignage, ni justice, ni tribunal; il y avait seulement le caprice constant et la haute fantaisie en matière légale d'un colonel anglais. C'est le colonel Wilson qui a fait l'enquête contre les rebelles, la vraie, la sérieuse enquête de la commission n'ayant été tenue pour rien; c'est lui finalement qui a rendu le jugement sous le pseudonyme des membres d'une cour martiale à laquelle on n'a même pas permis d'examiner les pièces du procès. Assurément, le colonel Wilson peut être un homme d'une grande intelligence; ses compatriotes en font, sans doute à bon droit, le plus grand cas; mais il est permis de supposer que son infaillibilité comme jurisconsulte n'est pas des mieux démontrées. Et fût-elle réelle, fût-elle indéniable, qu'on serait encore autorisé à trouver pour le moins étrange qu'après avoir livré les rebelles au gouvernement égyptien, qu'après avoir reconnu et proclamé sa juridiction, qu'après avoir fixé dans des documens diplomatiques et des conventions formelles la manière dont elle devrait s'exercer, le gouvernement anglais ait méconnu tous ses engagemens, violé toutes ses promesses, passé brutalement au travers de la commission d'enquête et de la cour martiale organisées sous sa surveillance, sacrifié enfin les intérêts de la justice et de l'autorité du khédive aux décisions arbitraires d'un soldat.

La commission d'enquête fonctionnait cependant avec une régularité parfaite. Elle avait choisi pour lui servir de délégué et pour jouer le rôle de ministère public, un fonctionnaire d'un mérite incontesté, très modeste, très intelligent, très travailleur, qui ne s'était jamais mêlé à aucune intrigue politique, Borelli-Bey, conseiller et avocat du gouvernement égyptien près des tribunaux mixtes. Borelli-Bey jouissait de l'estime unverselle; tout le monde connaissait son dévoûment à l'Égypte; tout le monde savait qu'il n'apporterait dans le procès des rebelles d'autre passion que celle de la vérité. L'instruction se poursuivait donc dans des conditions d'impartialité absolue, lorsqu'un premier incident vint compromettre ses travaux. Tout à coup, un avocat anglais, M. Marc Napier, envoyé de Londres pour la défense d'Arabi et de ses complices par M. Blunt, le chef de l'étonnante mission arabe dont j'ai parlé précédemment, débarqua au Caire, annonçant qu'il allait s'occuper sans retard de la mission qui lui était confiée. De son côté, le colonel Wilson, qui avait chaque jour de longs entretiens avec Arabi dans sa prison, le prévint qu'il lui était arrivé un avocat d'Angleterre, et

l'engagea à écrire au président de la commission d'enquête pour le prier de vouloir autoriser cet avocat à se mettre en communication directe avec lui. C'est ainsi que naquit une nouvelle question plus grave que toutes les autres. Riaz-Pacha s'opposa formellement à l'admission d'un avocat étranger et fit remarquer que cette admission, incompatible avec toute espèce de législation au monde, l'était spécialement avec la législation égyptienne, soit indigène, soit mixte, surtout lorsqu'il s'agissait de crimes du genre de ceux qui étaient reprochés aux accusés. Sir Édouard Malet donna raison à Riaz-Pacha, et télégraphia dans ce sens à lord Granville. Huit ou dix jours s'écoulèrent pendant lesquels sir Charles Wilson garda une attitude de sphinx fort peu rassurante. Riaz-Pacha croyait avoir triomphé quand arriva de Londres une dépêche de lord Granville déclarant que l'Angleterre tenait à ce que la défense des accusés fût confiée « à des avocats choisis par les accusés eux-mêmes, étrangers ou non. » Les termes de la dépêche comme la suite des négociations ont montré que ces expressions générales avaient un sens tout particulier et qu'elles voulaient dire que M. Marc Napier, et surtout l'avocat qui allait lui être adjoint, M. Broadley, devaient avoir le fructueux monopole de cette entreprise d'un nouveau genre. Le gouvernement égyptien ne se méprit pas sur la portée de la dépêche de lord Granville, il comprit que c'était la fin du procès, fin ridicule et en dehors de toute convention, de tout principe de justice et de légalité. Il protesta de toutes ses forces et remit à sir Édouard Malet une note énergique qui se terminait en ces termes : « Le gouvernement de Son Altesse le khédive prie surtout lord Granville de vouloir bien considérer que le prestige du khédive et l'autorité de son gouvernement rétablis au prix de tant de sacrifices seraient de nouveau compromis aux yeux des populations, si elles voyaient les autorités égyptiennes, en présence d'une révolte sans exemple, désormais subordonnées à une intervention qui se manifeste en apparence au profit d'un chef de rebelles, coupable de crimes contre la personne du souverain et responsable, même en admettant l'absence de toute coopération effective, de tous les désordres, de tous les maux qui se sont amoncelés depuis un an sur l'Égypte. Les usages et la libre application des lois sont suspendus; il en résulte dans les esprits un doute déplorable, des inquiétudes qui empêchent la confiance de renaître, l'ordre de se rétablir. Le retard du châtiment permet des incertitudes sur l'autorité effective de Son Altesse et paralyse l'action de son gouvernement. Il est permis de craindre que la prolongation d'un pareil état de choses n'entraîne encore des dangers plus graves. Après une instruction consciencieuse, dirigée par des hommes honorables et connus, et suivie en présence d'officiers britanniques spécialement délégués, le gou-

vernement de Son Altesse pense qu'Arabi et ses complices doivent être conduits devant la cour martiale pour y entendre la lecture de l'acte d'accusation et les pièces du procès, pour y présenter la défense qu'ils jugeront utile, par eux-mêmes ou par des avocats indigènes librement choisis admis à conférer dans la prison avec leurs cliens et à prendre connaissance de toutes les pièces du procès, pour y être ensuite jugés. Dans l'intérêt d'une justice exemplaire que l'état du pays rend indispensable, les prisonniers avaient été remis aux mains du gouvernement. Au cas où, contre toute attente, le gouvernement de Sa Majesté la reine persisterait dans la pensée qu'exprime la dépêche de lord Granville, le gouvernement égyptien, privé de l'application de ses lois et de ses usages, serait dans l'impossibilité de continuer utilement les poursuites criminelles commencées contre les rebelles. »

Les ministres égyptiens raisonnaient fort bien; ils ignoraient seulement qu'un changement décisif s'était produit dans la politique anglaise, qu'on ne songeait plus à restaurer l'autorité du khédive, qu'on voulait au contraire l'ébranler, la miner, la détruire, pour réduire ce malheureux prince au rôle d'un monarque indien. A la formule : L'Egypte au khédive, avait succédé la formule : L'Égypte aux Égyptiens, c'est-à-dire, en termes plus francs, aux Anglais. Dès lors, on était enchanté de faire naître des doutes sur l'autorité du khédive et de paralyser l'action de son gouvernement. Les ministres égyptiens avaient tort de croire en eux-mêmes; ils n'étaient plus les ministres de leur souverain, ils étaient tout simplement les commis de l'Angleterre. Lord Granville répondit à leur note par un nouveau télégramme plus pressant encore, dans lequel il indiquait que toutes les objections tirées des règles et des précédens étaient sans valeur, car il ne s'agissait pas d'appliquer dans le cas actuel la procédure égyptienne. Le gouvernement égyptien répliqua encore une fois en faisant ressortir la situation impossible dans laquelle il était placé et le désarroi qu'allait répandre partout une décision dont l'effet, combiné avec l'attitude du colonel Wilson, devait être de le discréditer complétement, d'apparaître comme une protection accordée à ses ennemis, enfin de le forcer à prendre la responsabilité d'un procès et d'un jugement où on lui enlevait ses lois, ses juges, ses avocats pour le livrer aux caprices d'un colonel d'état-major et d'avocats étrangers. Ces dernières observations amenèrent un véritable orage. Un jour qu'on discutait en conseil des ministres les formes suivant lesquelles devait être conduit le procès, sir Édouard Malet, pressé par un dernier télégramme de lord Granville, se rendit au ministère des affaires étrangères, où se tenait le conseil, fit appeler Chérif-Pacha, et lui déclara sèchement, dans un entretien qui ne dura pas plus de cinq minutes, que le temps

des hésitations et des désobéissances était passé, qu'il devait avoir compris que lord Granville avait ses raisons pour insister comme il faisait, qu'il serait aussi dangereux qu'inutile de poursuivre la résistance, qu'on ne s'exposerait pas seulement, en y persistant, à une question de cabinet, mais que la couronne du khédive elle-même serait menacée et qu'il n'en répondrait pas huit jours si, séance tenante, les exigences anglaises n'étaient point acceptées. Sur ce, sir Édouard Malet prit son chapeau, laissant Chérif terrifié. Que pouvait faire le conseil des ministres? Se soumettre ou se démettre. Il eut le tort de se soumettre. Le soir même, les arrangemens réclamés par sir Édouard Malet furent signés. Le procès d'Arabi se trouvait virtuellement fini.

Mais, à la place d'un procès allait se dérouler la plus étonnante et la plus imprévue des comédies judiciaires. Il est difficile de se rendre compte des raisons particulières pour lesquelles, au dire de sir Édouard Malet, lord Granville avait dû insister si énergiquement sur l'acceptation par le gouvernement égyptien d'avocats anglais. En Égypte, les avocats indigènes ne manquent pas; beaucoup ont fait leur droit à Paris ou à Londres, et il était assurément fort étrange de les voir récuser, par qui? Par Arabi, par le chef du parti national, par l'homme qui, peu de jours auparavant, prétendait chasser tous les Européens de l'Égypte, et trouver parmi ses compatriotes, non-seulement des avocats, mais des juges, mais des administrateurs, mais des politiques d'une intelligence et d'une probité absolues. Cependant, même en repoussant les indigènes, on pouvait se procurer en Egypte, dans le barreau des tribunaux de la réforme, des défenseurs dignes de prendre en main la cause des rebelles! Connaissant la langue, les mœurs et les lois du pays, ils auraient offert des garanties qu'à coup sûr les étrangers imposés par lord Granville ne présentaient pas. D'où venaient ces étrangers et qu'étaient-ils? On n'avait pas le droit de dire qu'ils avaient été librement et spontanément choisis par les accusés, puisque c'était M. Blunt qui les avait envoyés en Égypte. Or j'ai déjà expliqué le rôle joué par M. Blunt auprès d'Arabi. Personne n'avait contribué autant que lui à lancer les colonels dans la révolte, personne n'avait rempli auprès d'eux une mission plus équivoque. Lorsqu'il était venu une première fois au Caire, il prétendait y arriver sous la protection ou du moins avec la connivence du *foreign office*. Plus tard on l'avait désavoué; mais n'était-il pas pour le moins surprenant qu'après s'être aussi hautement séparé de lui, on mît tant d'ardeur à soutenir ses avocats? Les Égyptiens, qui cherchent partout des dessous de cartes, en ont conclu qu'on était obligé de servir M. Blunt, parce qu'autrefois on s'était trop servi de lui. Ce qu'il y a de certain, c'est que de loin il a dirigé le procès d'Arabi.

Les avocats choisis par lui étaient d'abord M. Marc Napier, puis M. Broadley, un avocat tunisien que la campagne française avait mis en évidence. De M. Marc Napier il n'y a pas grand'chose à dire. Homme très simple et très convaincu, un peu rêveur, parfaitement crédule, il s'est sérieusement imaginé défendre en Arabi un héros et une victime. M. Broadley, on peut l'affirmer sans crainte de se tromper, n'a jamais partagé une pareille illusion; très différent de son collègue, il n'a vu dans le procès d'Arabi qu'une affaire retentissante qui devait ajouter encore aux bénéfices variés que la Tunisie lui avait rapportées. Profondément obscur jusqu'au commencement des hostilités entre la France et le bey, il avait trouvé le moyen de se faire en peu de mois une véritable réputation. A la suite d'une carrière agitée, Tunis avait été pour lui un lieu de repos; il le transforma subitement en théâtre à grand orchestre, d'où les éclats de sa voix et de sa plume parvenaient à toute l'Europe. Son talent mordant, sa verve caustique. son esprit plein d'audace et de fantaisie, son absence absolue de scrupules le servirent admirablement. Avocat de Lévy, le protégé anglais qui disputait à une compagnie française la propriété de l'Enfida, il se chargea en outre d'être le conseiller du bey et le correspondant du *Times* pendant la guerre; il fit des plaidoyers pour son client, des protestations pour Mohamed es-Sadok, des dépêches pour son journal. C'est à M. Roustan qu'il s'attaqua surtout, dirigeant contre notre ministre une campagne de diffamation dont les radicaux français lui ont emprunté plus tard les injustifiables manœuvres. L'événement lui donna tort: l'Enfida resta à la compagnie française, la Tunisie passa sous la domination de la France. M. Broadley s'en vengea avec éclat dans les colonnes du *Times*, et dans les pages piquantes, calomnieuses, mais prodigieusement intéressantes d'un livre qu'il intitula, par un dernier trait d'ironie et de malice : *the Last Punic War*. C'était de son côté et du côté de ses amis et protégés que la bonne foi punique avait surtout brillé. Mais la Tunisie était épuisée, même à cet égard. L'Égypte s'offrit immédiatement à M. Broadley comme champ de bataille pour des luttes nouvelles. J'ignore pourquoi le choix de M. Blunt tomba sur lui et quelles qualités le désignèrent à l'attention du protecteur d'Arabi. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nul n'était plus capable que lui de mener à bonne fin, avec une verve endiablée, un entrain merveilleux, un amour instinctif du bruit, une habitude invétérée du scandale, un dédain profond des critiques, une désinvolture invraisemblable, la parodie judiciaire qui allait se jouer au Caire et aboutir au plus extraordinaire des dénoûmens.

Dès l'arrivée de M. Broadley, un changement complet s'opéra dans la marche du procès et dans l'attitude des accusés. Ces derniers, je l'ai dit, poussaient au plus haut degré la bassesse et

l'humiliation; ils se reconnaissaient coupables; ils faisaient des aveux; ils imploraient la clémence de leur souverain. A peine M. Broadley les eut-il entretenus qu'une transformation radicale apparut en eux. Les uns devinrent arrogans, d'autres cyniques, plusieurs retirèrent les aveux déjà faits, aucun n'en fit de nouveaux; mais comme il fallait bien expliquer une révolution aussi subite, il fut immédiatement convenu qu'on avait soumis les rebelles dans la prison aux plus odieux traitemens et que, sous la violente pression des sbires du khédive, ils avaient perdu la direction d'eux-mêmes et s'étaient livrés sans défense à leurs accusateurs. Sir Charles Wilson fut la dupe complaisante de cette première bouffonnerie. On le vit arriver un jour au ministère plein d'une juste indignation. « Eh quoi! dit-il, vous aviez promis que les accusés ne seraient pas soumis à la torture et vous leur en infligez une d'atroce : vous les privez de sommeil! Toutes les nuits vos soldats marchent dans les corridors de la prison avec de gros souliers qui font un bruit énorme et qui empêchent tout le monde de dormir. Comment voulez-vous qu'après cela les accusés aient des idées nettes, et puissent se défendre avec fruit? » Le soir même les soldats recevaient des pantoufles et on leur donnait l'ordre de marcher à petits pas. Le lendemain, sir Charles Wilson revient au ministère : « C'est toujours la même chose! Arabi ne peut dormir. Il est dans une cellule basse, froide, humide, où sa santé court les plus grands risques. » Le soir même, Arabi était transporté dans une cellule élevée, chaude, spacieuse, digne de lui. Le lendemain, sir Charles Wilson revient au ministère : « Vous feignez d'obtempérer à mes recommandations et votre conduite ne change pas. Le matelas d'Arabi est tellement dur qu'il ne peut s'y coucher. » Le soir même, le plus moelleux des matelas de laine était transporté dans le lit d'Arabi. Le lendemain, sir Charles Wilson revient au ministère : « Le matelas est bon, mais Arabi n'a pas de moustiquaire. Les moustiques qui bourdonnent toute la nuit autour de sa tête l'empêchent de recueillir ses idées et de préparer sa défense. » Le soir même, Arabi avait une moustiquaire. Le lendemain sir Charles Wilson revient au ministère : « Oh! pour le coup, la préméditation est évidente! Vous ne voulez donc à aucun prix qu'Arabi puisse dormir? Sa moustiquaire est trouée et les moustiques y pénètrent plus aisément que dans la cellule elle-même. » On changea la moustiquaire. Le lendemain, sir Charles Wilson revient au ministère : « Vous comprenez, Arabi est bien seul! Il faudrait que sa femme le vît quelquefois, ce serait pour lui un soulagement et une consolation. C'est encore une sorte de torture que de le priver de tous les charmes de son intérieur. » Le soir même, la femme d'Arabi pénétrait dans la cellule du prisonnier. Là s'arrête l'histoire. Sir Charles Wilson ne revint plus au ministère pour se plaindre du sort d'Arabi. Pourtant la légende raconte que le

brave colonel trouvait en somme peu juste qu'Arabi, outre sa femme, n'eût point son harem tout entier, puisque telles sont les mœurs de l'Orient; mais le *cant* britannique l'a toujours retenu, et jamais il n'a osé aller au ministère pour faire une réclamation qui aurait fait rougir les ladies anglaises réunies en si grand nombre au Caire, à quelques pas de la prison d'Arabi.

Voilà par quelles petites scènes comiques M. Broadley préludait au dénoûment fantastique du procès dont il était l'avocat. En même temps, il exigeait pour lui-même le droit de pénétrer dans la cellule de tous les accusés, sans distinction, même de ceux qui n'étaient en rien ses cliens. Il est vrai que beaucoup l'étaient sans le savoir et, partant, sans le vouloir. Si l'un d'eux parlait de choisir un autre avocat ou de n'en avoir aucun, aussitôt on faisait des remontrances au gouvernement égyptien, on lui déclarait que c'était sans nul doute grâce à ses intrigues que M. Broadley n'était pas accepté, et on le menaçait de l'en punir sévèrement. M. Broadley et sir Charles Wilson étaient sans cesse dans la prison; ils allaient d'un rebelle à l'autre, ils servaient d'intermédiaires et établissaient des communications entre eux. De plus, ils assistaient aux séances de la commission d'enquête sur laquelle ils exerçaient une surveillance constante. Mais ils avaient beau s'employer à prouver l'innocence d'Arabi et de ses complices, la tâche était au-dessus de leurs inventions les plus surprenantes. Les dépositions étaient unanimes, les témoignages écrasans. Les accusés eux-mêmes ne plaidaient guère que la circonstance atténuante de la terreur. « J'ai eu peur de la prison, disait Toulba. — Et moi aussi, disait Mahmoud-Fhemy. — J'ai craint d'être assassiné, disait Mahmoud-Samy. — J'ai obéi par crainte à la nation, à la chambre des notables et au conseil Orfi, disait Arabi. » Même sous l'énergique impulsion de M. Broadley et au milieu des douceurs d'une existence supérieurement préparée par sir Charles Wilson, les rebelles ne trouvaient ni courage pour avouer leur crime, ni grandeur d'âme pour s'en faire un titre de gloire, ni intelligence pour se sauver. A mesure que s'achevait l'enquête, les conclusions en devenaient plus certaines. A l'unanimité, la commission reconnut les accusés coupables du crime de complicité dans le massacre du 11 juin et dans l'incendie et le pillage d'Alexandrie. Elle alla plus loin encore, car elle déclara qu'ils avaient essayé d'attenter à la vie du khédive. Borelli-Bey, agissant comme avocat de la couronne, fut chargé de résumer ses décisions dans des rapports et des notes devant servir plus tard à dresser les actes d'accusation. On soumit le tout au conseil des ministres, qui, après avoir écarté la tentative d'assassinat contre le khédive, décida que tous les autres chefs d'accusation seraient soutenus devant la cour martiale. Il était donc évident que, malgré l'humour de M. Broadley et

la bonne volonté de sir Charles Wilson, le procès allait s'engager sérieusement et qu'on ne pourrait sauver Arabi sans un déni de justice qui éclaterait à tous les yeux.

Or, c'est ce que l'état de l'opinion publique en Angleterre rendait singulièrement dangereux. Dès les premiers jours, M. Broadley, qui est aussi journaliste qu'avocat, qui n'est même connu comme avocat que depuis qu'il est journaliste, avait compris que c'était à Londres, non au Caire, qu'il fallait plaider la cause d'Arabi. Il avait donc réuni autour de lui tous les reporters de la presse anglaise, fort nombreux naturellement en Égypte, il leur avait livré un à un tous ses moyens de défense sans leur faire connaître, bien entendu, combien ils étaient faibles, il les avait séduits par cet appât des nouvelles et des scandales auxquels ceux-ci résistent si difficilement, il leur avait fait entreprendre en faveur de son client une campagne de dépêches et de correspondances dont l'effet en Angleterre ne pouvait manquer d'être considérable. Tantôt il laissait entrevoir que le procès d'Arabi serait une grande cause politique dans laquelle le sultan se trouverait compromis, ce qui risquait de porter aux intérêts de l'Angleterre un sérieux dommage. Tant pis! pour sauver Arabi, tout était bon. Il avait les mains pleines de pièces compromettantes qu'il ne montrait jamais, et non sans cause, mais dont il parlait tellement que tout le monde finissait par y croire. Tantôt c'était le khédive qu'il prétendait accabler sous des témoignages écrasans. Puis il célébrait Arabi; il promettait aux reporters, ses amis, de les introduire auprès du héros; il leur en faisait un portrait pittoresque et attendrissant. Arabi, grand patriote fourvoyé, n'avait-il point d'ailleurs ouvert les voies à l'Angleterre, ne lui avait-il pas livré l'Égypte, ne lui avait-il pas appris, avec la formule du parti national, le moyen d'assimiler lentement le pays et d'en expulser tous les étrangers? Émus par ses discours, intéressés par ses révélations, comprenant à demi-mot ses insinuations, les reporters anglais adressaient immédiatement à leurs journaux des nouvelles fantastiques et des renseignemens étonnans. Sur ces informations trompeuses, l'Angleterre tout entière s'éprenait d'un bel enthousiasme pour le héros vaincu dont elle avait pris la place au Caire. Nulle nation n'est plus sujette qu'elle à ces mouvemens d'opinion; seulement ils ne se produisent chez elle qu'à bon escient et quand ils sont utiles. Tandis que les Français, tandis que les Italiens avaient admiré à contre sens Arabi au moment où il pouvait faire quelque illusion, et avaient sacrifié à ce culte ridicule les intérêts les plus évidens de leur politique, c'est lorsqu'Arabi n'a plus eu aucun prestige, mais lorsqu'il y a eu réellement profit pour eux à le trouver sublime, que les Anglais ont créé

une légende autour de son nom. Assurément M. Broadley a travaillé mieux que personne à l'élaboration de cette légende. Non-seulement il a aiguisé la plume de tous les journalistes qui se pressaient autour de lui, mais lui-même, oubliant la discrétion qui lui convenait comme avocat, il a écrit de longs articles en l'honneur de son client. L'opinion publique, chauffée à blanc, est devenue irrésistible. Le ministère anglais n'avait aucune envie de lui résister; mais, l'eût-il voulu, il n'aurait pu le faire sans danger.

III.

L'enquête judiciaire s'achevait tranquillement au Caire, et chacun croyait, sur la foi de tout ce qui avait été dit jusque-là, qu'on allait assister à une « cross-examination » et jouir de toutes les beautés judiciaires du régime anglais, quand, tout à coup, le 3 décembre au matin, le bruit se répandit dans la ville qu'Arabi avait été jugé, qu'il s'était reconnu coupable de rébellion, et que les autres chefs d'accusation avaient été écartés. Personne ne voulut y croire; il s'agissait évidemment d'une simple mystification. Les Anglais n'avaient-ils pas réclamé sans cesse que le procès fût public, qu'il se fît au grand jour et avec éclat? N'avaient-ils pas exigé que les accusés fussent jugés sur les crimes de droit commun, non sur celui de rébellion? Évidemment, c'était une mauvaise plaisanterie de soutenir qu'ils eussent terminé par surprise, dans le secret le plus profond, une affaire pour laquelle ils avaient tenu à prendre de si sérieuses garanties contre la précipitation et les manœuvres obscures des indigènes. Cependant il fallut bien se rendre à l'évidence lorsque, quelques heures après, la vérité tout entière fut connue. Voici ce qui s'était passé. Transformant officiellement le rôle de sir Charles Wilson, et de simple témoin de l'enquête faisant de lui le véritable, l'unique juge d'instruction, — ce qui était contraire à tous les arrangemens, à toutes les conventions passées avec le gouvernement égyptien, — lord Dufferin avait chargé le colonel de donner son opinion sur la culpabilité d'Arabi. Naturellement sir Charles Wilson déclara que jamais homme n'avait été plus innocent et qu'il était impossible de le poursuivre pour aucun autre crime que celui de rébellion. L'examen le plus sérieux ne lui avait fait découvrir sur les mains aucune trace de sang ou de fumée. Dès lors la décision, si compétente et si importante, de sir Charles Wilson, dut prévaloir contre les conclusions de la commission d'enquête, de son délégué et du cabinet. Elle supprima d'un seul coup l'instruction judiciaire et le jugement, devenus inutiles. Il fut décidé que, puisque telle était l'opinion de sir Charles Wilson, on écarterait du procès d'Arabi

les crimes d'assassinat et d'incendie, qu'on ne retiendrait que celui de rébellion, qu'Arabi se reconnaîtrait coupable, qu'il serait condamné à mort suivant les prescriptions du code pénal militaire ottoman, puis gracié suivant la volonté formelle de l'Angleterre. M. Broadley accepta avec joie cette manière de procéder. Arabi se montra plus méfiant : il refusa de se reconnaître coupable avant que le khédive eût signé le décret commuant sa peine en exil. Il fallut en passer par ce qu'il voulait. Vingt-quatre heures avant la signature du jugement, le décret de commutation fut signé par le khédive. Arabi alors consentit à s'avouer rebelle et, à son tour, il signa une déclaration reconnaissant sa culpabilité à cet égard. Les trucs étaient prêts, la comédie pouvait commencer; il convenait néanmoins d'avoir un public restreint et choisi. C'est tout à fait par hasard et grâce à une indiscrétion que j'en ai été prévenu, pour mon compte, et que j'ai pu y arriver en intrus. « Vous comprenez, m'avait-on dit, le procès est public, mais il faut qu'il n'y ait personne. »

Et il n'y a eu personne, en effet. Quand j'ai pénétré dans la salle, vers neuf heures du matin, elle ne contenait qu'une dizaine de journalistes anglais et quelques officiers. Un quart d'heure après, la cour entra en séance. Le siège du ministère public était vide, Borelli-Bey ayant refusé de jouer un rôle dans une pareille parodie judiciaire; le général commandant le Caire, sir Archibald Alison, s'y assit; en face de lui se tenait sir Charles Wilson. Arabi vint prendre place presque à côté de ce dernier. Quoique je l'eusse beaucoup vu à l'époque de son triomphe, j'ai eu de la peine à le reconnaître. Jadis son regard hautain, son visage méprisant ne manquaient pas d'une certaine énergie brutale; mais, combien ses malheurs avaient abattu sa fierté! Très négligé dans sa tenue, vêtu d'un mauvais pardessus, le col entouré d'un foulard à peine blanc, l'œil terne, la barbe inculte et blanchie, les deux mains jointes sur l'estomac, il gardait l'attitude inerte et passive du fellah résigné à l'esclavage. Au-dessous de lui ses avocats, dont la physionomie contrastait singulièrement avec la sienne, étaient le point de mire de toute la salle. Portant l'un et l'autre la perruque poudrée et le petit manteau court des avocats anglais, leur air de triomphe était des plus réjouissans. Seulement M. Marc Napiér, petit, maigre, pâle, immobile, souriait avec la satisfaction du devoir accompli, tandis que M. Broadley, grand, gros, haut en couleur, la figure épanouie, sans cesse en mouvement et en action, semblait se moquer ouvertement de la cour, de l'assemblée, d'Arabi et de lui-même. — La séance commence à neuf heures un quart. Le président, Raouf-Pacha, prend la parole et dit à Arabi :

Ahmed Arabi-Pacha, vous êtes accusé devant cette cour, d'après l'instruction de la commission d'enquête, du crime de rébellion contre Son Altesse le khévive, crime prévu par les articles 92 du code militaire ottoman et 59 du code pénal ottoman. Êtes-vous coupable ou ne l'êtes-vous pas du crime dont vous êtes accusé?

M. Broadley saisit Arabi par la manche et l'oblige à se lever. Puis il déclare, en quelques mots français, qu'Arabi, sur le conseil de ses avocats, se reconnaît coupable du crime qui lui est imputé. Il passe la déclaration d'Arabi à ce sujet. En voici la traduction :

Spontanément, et d'après l'avis qui m'a été donné par mon défenseur, je me reconnais coupable du crime dont vous venez de me lire l'énonciation.

Signé : Ahmed-Arabi, *l'Égyptien.*

La séance est levée! Avant de partir, Arabi reçoit les félicitations des journalistes anglais qui se pressent autour de lui, qui se font présenter à lui par M. Broadley. Il les accueille en souriant et daigne parfois leur tendre la main. A trois heures de l'après-midi devait avoir lieu la lecture de la sentence. Cette fois, l'affluence était considérable, la ville entière ayant été prévenue. La salle d'audience, dressée dans la prison elle-même, ne pouvait contenir la foule des curieux. A quelques pas d'Arabi, une miss anglaise, fort bien vêtue, tenait à la main un grand bouquet de roses. La cour entre en séance; tout le monde se lève, formalité à laquelle on n'avait pas songé le matin. Quelques formalistes remarquent que les avocats sortent bras dessus bras dessous de la salle des délibérations avec les juges. Le président remet au greffier le prononcé du jugement; celui-ci en donne lecture. En voici la traduction :

Considérant qu'Ahmed Arabi-Pacha a reconnu avoir commis le crime de rébellion, crime prévu par l'article 92 du code militaire ottoman et l'article 59 du code pénal ottoman;

Considérant qu'à la suite de cet aveu, il ne reste plus à la cour qu'à appliquer les articles 92 du code militaire et 59 du code pénal, déjà cités, qui punissent le crime de rébellion de la peine de mort;

Pour ces motifs, la cour, à l'unanimité, condamne Ahmed Arabi à la peine de mort pour le crime de rébellion contre Son Altesse le khédive par application des articles 92 du code militaire ottoman et 59 du code pénal ottoman.

Ordonne que le présent jugement soit soumis à la sanction de Son Altesse le khédive.

Signé : RAOUF-PACHA.

Dès que le jugement est lu, le président passe au greffier un second document. C'est le décret de grâce et de commutation. En voici également la traduction :

Considérant qu'Ahmed Arabi a été condamné à mort par jugement de la cour martiale, en date du 3 décembre et par application des articles 92 du code militaire ottoman et 59 du code pénal ottoman;

Considérant qu'il y a lieu, pour des motifs à nous personnels, d'exercer à l'endroit dudit Ahmed Arabi le droit de grâce qui nous appartient spécialement.

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

1. — La peine de mort prononcée contre Ahmed Arabi est commuée en exil perpétuel hors de l'Égypte et de ses dépendances;

2. — Cette grâce n'aura nul effet et ledit Ahmed Arabi sera passible de la peine de mort s'il rentre en Égypte ou ses dépendances;

3. — Nos ministres de l'intérieur et de la guerre et de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Signé : MÉHÉMET TEWFIK.

La séance est levée; elle avait duré dix minutes, montre en main, comme celle du matin. Une nouvelle ovation se fait autour d'Arabi. La miss anglaise tend son bouquet à M. Napier, qui le passe au héros. Celui-ci rougit, quelques murmures s'élèvent. Mais c'est plusieurs jours après seulement que l'imprudente femme reçut la punition de sa ridicule et odieuse manifestation. Une caisse lui arrive d'Alexandrie; elle l'ouvre avec précaution; l'intérieur en était tout blanc, avec des larmes noires; il contenait une grande couronne de cimetière sur les rubans de laquelle on lisait : « Hommage des amis et des parens des malheureuses victimes assassinées le 11 juin et le 12 juillet à Alexandrie. » — Suivait une liste de noms d'une effrayante longueur.

L'impression produite en Égypte par ce dénoûment prodigieux du procès d'Arabi a été immense. Je n'ai jamais assisté dans ce pays à une pareille émotion. Au sortir de l'audience, les membres de la cour martiale fuyaient les uns en voiture, les autres sur de simples ânes, avec leurs costumes chamarrés d'or pour éviter toute

conversation. Je pus cependant en saisir un au passage : « Laissez-moi partir, me dit-il; ma barbe blanche n'aurait jamais dû être exposée à cette dernière souillure. » Dans la foule on se livrait aux conversations les plus étranges. Tout le monde disait : « Est-ce donc là la justice de l'Occident? Dans ce cas, qu'on nous permette de garder la nôtre! » L'imagination orientale se donnant carrière, chacun déclarait qu'Arabi venait de recevoir des Anglais le prix des services qu'il leur avait rendus. On en concluait que l'accord entre le dictateur égyptien et ses vainqueurs datait de longue date. Comment expliquer sans cela cette phrase extraordinaire du décret de commutation. « Considérant, *pour des motifs à nous personnels*, qu'il y a lieu d'exercer à l'endroit d'Arabi le droit de grâce qui nous appartient? » Quels étaient donc ces motifs? Était-ce pour compromettre le khédive qu'on lui faisait écrire des phrases semblables? Était-ce pour cacher quelque secret inavouable qu'on le découvrait aussi complètement? L'invention arabe n'a point de limites; on peut donc deviner sans peine quels récits extravagans, quelles suppositions extraordinaires ont couru pendant plusieurs semaines en Égypte au sujet de l'escamotage du procès d'Arabi. Les colonies européennes prirent part à l'indignation générale; bien plus, le journal anglais d'Alexandrie, l'*Egyptian Gazette*, ne put s'empêcher d'écrire, sous le coup de la première émotion : « On remarquait depuis quelque temps que le procès d'Arabi dégénérait graduellement en une complète comédie. Il ne peut y avoir de doute que les témoignages contre Arabi étaient accablans en ce qui touchait à sa complicité dans les massacres du 11 juin, ainsi que le pillage et l'incendie d'Alexandrie. Ils étaient plus que suffisans, croyons-nous, pour pouvoir dire que tout jury composé de douze honnêtes gens eût prononcé sa condamnation. Il semble cependant que l'opinion publique en Angleterre soit en ce moment si favorable à cet important personnage que le gouvernement de Sa Majesté britannique ne croyait pas pouvoir sanctionner son exécution. Quelle que puisse être en Angleterre l'opinion sur Arabi, il ne peut y avoir de doute sur ce qu'elle est ici, et il n'est pas surprenant que la sentence, relativement indulgente, prononcée contre l'homme qu'on considère comme responsable de la boucherie du 11 juin et de la destruction et du pillage d'Alexandrie ait été reçue, aussi bien à Alexandrie qu'au Caire, avec une indignation générale. Le résultat du procès d'Arabi est regardé par tout le monde dans ce pays comme un déni de justice et une insulte délibérée à l'opinion publique. » Ce qui acheva de justifier cette manière de voir, c'est la démission de Riaz-Pacha, ministre de l'intérieur, l'homme le plus justement estimé du pays, qui s'empressa de rési-

gner ses fonctions. A peine l'avait-il fait que, contrairement aux usages de l'Orient, sa maison ne désemplit plus de visiteurs indigènes et européens. Puisqu'on parle toujours de sentimens nationaux, on peut dire qu'en cette circonstance la conscience de Riaz-Pacha a été celle de la nation égyptienne tout entière.

Le procès d'Arabi n'était que le prélude d'une série de procès semblables conduits avec la même désinvolture et d'après les mêmes procédés. Mahmoud-Samy, Mahmoud-Fhemy, Toulba, Abdel-Al, Ali-Roubi, etc., défilèrent tour à tour devant la cour martiale pour y subir le sort de leur chef. Cependant, il était impossible de soumettre tous les rebelles à un jugement par-devant la cour martiale; si sommaire qu'il eût été, il aurait toujours duré quelques minutes : les minutes font des heures, les heures des journées, et l'on voulait en finir d'un seul coup. On résolut donc de substituer à la procédure judiciaire le pur arbitraire des jugemens par décret. La démission de Riaz-Pacha avait amené le changement du ministre de l'intérieur. Le nouveau titulaire, Ismaïl-Pacha-Eyoub, avait été le président de la commission d'enquête, et, dans l'exercice de ses fonctions, il s'était toujours appliqué à mériter l'estime de sir Charles Wilson et de M. Broadley. Il y avait si bien réussi que ce dernier crut devoir, à l'issue du procès d'Arabi, lui adresser, en son nom et au nom de M. Napier, une lettre publique dans laquelle il le remerciait chaleureusement de sa bonne conduite. Cet étrange certificat donné par l'avocat des accusés au juge d'instruction avait contribué beaucoup à la nomination d'Ismaïl-Eyoub au ministère. Nul homme n'était donc mieux préparé que lui à la besogne de la liquidation sommaire des suites de la rébellion. Sir Charles Wilson et M. Broadley l'ont d'ailleurs secondé de leurs conseils constans. Le scandale du procès d'Arabi a été dépassé par celui des décrets prononcés à tort et à travers contre les autres accusés.

Les Anglais ne cessent de répéter dans leurs journaux que les anciens ministres égyptiens étaient des tyrans, des despotes, des hommes sans principes et sans lois, parce qu'il leur arrivait parfois de condamner par simple mesure administrative les brigands des provinces à l'exil ou au bannissement. C'est un des abus de l'ancien régime qu'ils promettent surtout d'abolir en Égypte. Or, le premier acte qu'ils y ont fait eux-mêmes a été de charger le ministre de l'intérieur de préparer une série de décrets d'exil, de bannissement, de résidence en un lieu déterminé. Aidé des lumières de M. Wilson et de M. Broadley, Ismaïl-Eyoub a prononcé des centaines de peines diverses contre les chefs de la rébellion. Les uns ont dû aller s'établir pour vingt ans dans leurs propriétés, les autres ont dû quitter l'Égypte, d'autres ont été internés dans certaines

villes du Soudan ou des bords de la Mer-Rouge. La plus complète fantaisie a présidé à la distribution de ces châtimens. Pour le même crime, deux coupables ont été traités de la manière la plus différente. D'où est venue tantôt l'indulgence, tantôt la sévérité? Nul n'a pu le savoir. Mais une mesure malheureuse a jeté sur toute cette opération un discrédit profond. On a imaginé d'exiger de chaque condamné une caution proportionnée non à sa défaite, non à sa peine, mais tout simplement à sa fortune présumée. Des centaines de questions d'argent ont donc été soulevées et résolues dans l'ombre d'une administration égyptienne, sans aucun genre de contrôle, sous la direction de M. Broadley, plaidant pour ses cliens ou cherchant à en obtenir de nouveaux. Ai-je besoin de rapporter les suppositions que cette manière de procéder a fait naître et a propagées? Il n'y a pas de pays plus prompt que l'Égypte à porter sur de simples apparences les jugemens les plus calomniateurs; mais ici il faut convenir que les apparences ont été déplorables, et que si, par aventure, il y a eu calomnie, on n'a rien fait pour l'éviter.

Après les jugemens fictifs, les élargissemens arbitraires, le rôle de M. Broadley au Caire était terminé. Il ne lui restait plus qu'à faire signer à Arabi un testament politique et qu'à l'embarquer pour le lieu de son exil. Le testament d'Arabi a pris la forme d'une lettre adressée au *Times*, lettre tellement curieuse, tellement significative que je ne puis résister au désir de la citer *in extenso*. La voici :

Au Directeur du Times :

Monsieur,

J'ai suivi l'avis de mes avocats, MM. Broadley et Napier, dont je ne pourrai jamais reconnaître assez le zèle et le dévoûment, et je me suis reconnu coupable devant mes juges du chef de rébellion contre le khédive. Les ministres anglais m'ont souvent proclamé rebelle, et je ne dois pas m'attendre à les voir soudainement changer d'opinion ; ils ne le pourraient pas d'ailleurs en ce moment. Je me rendrai volontiers n'importe où il plaira à l'Angleterre de fixer ma résidence et j'y demeurerai jusqu'au jour où il sera possible à l'Angleterre de modifier son opinion en ce qui me concerne.

Je ne me plains pas de ma destinée ni du jugement qui a été prononcé contre moi et qui, — en tout cas, — établit mon innocence vis-à-vis des accusations de massacres et d'incendie, crimes auxquels je n'ai jamais pris la moindre part et qui étaient absolument contraires à mes principes politiques et religieux. Je sais que ma situation dépend désormais de l'Angleterre et de la générosité du peuple britannique. Je quitte

l'Egypte avec la plus entière confiance dans son avenir, parce que je sais que l'Angleterre ne peut pas ajourner plus longtemps les réformes pour lesquelles nous avons lutté.

Prochainement, le contrôle anglo-français sera aboli. L'Égypte cessera d'être entre les mains d'une myriade d'employés étrangers, occupant tous les postes avantageux à l'exclusion des Égyptiens. Nos tribunaux indigènes seront débarrassés de leurs abus; des codes de lois seront décrétés, et, ce qui est beaucoup plus important, seront appliqués. On instituera une chambre des notables avec droit d'intervention dans les affaires du peuple égyptien; la nuée des usuriers dans les villages sera chassée. Le peuple anglais, lorsqu'il verra toutes ces choses, sera enfin en état de constater ce fait que ma rébellion était amplement justifiée.

Fils de fellah, j'ai tenté du mieux que je pouvais d'assurer tous ces biens au pays auquel j'appartiens et que j'aime. Ma mauvaise fortune ne me permet pas d'accomplir ces projets. J'espère que le peuple anglais complétera l'œuvre que j'ai commencée. Si l'Angleterre remplit cette tâche et donne ainsi l'Egypte aux Egyptiens, elle montrera clairement au monde quel était le véritable but poursuivi par Arabi, le rebelle.

Tout le peuple égyptien était avec moi, comme j'étais avec l'Égypte, ce pays que j'aimerai toujours. J'espère que l'Égypte ne m'oubliera pas lorsque l'Angleterre achèvera ce que j'avais essayé d'entreprendre. Encore une fois, je ne me plains pas de ma destinée ; j'en suis même heureux et content parce que je sais que mes infortunes ont été les moyens d'assurer à l'Egypte la liberté et la prospérité dont elle mérite de jouir. Lorsque l'Angleterre aura réalisé sa bonne œuvre, elle voudra, j'en suis certain, dans son humanité et son sentiment élevé de la justice, me permettre de retourner dans ma patrie bien-aimée et de voir de mes propres yeux, avant que je meure, le résultat de son action humanitaire et civilisatrice.

Je suis reconnaissant à M. Gladstone et à lord Granville d'être intervenus en ma faveur et de m'avoir sauvé d'une situation périlleuse. Ils apprendront bientôt que je n'étais pas rebelle quand je me mis à la tête d'un peuple qui ne réclamait que justice. Je remercie aussi lord Dufferin et sir Édouard Malet pour la courtoisie et la générosité qu'ils m'ont témoignées.

Je dois aussi une dette de reconnaissance, dont je ne pourrai jamais m'acquitter, à mon cher ami M. Blunt, qui n'a épargné ni sa peine ni son argent, pour m'assister à l'heure de la détresse et du besoin quand mes amis égyptiens des jours heureux m'avaient, l'un après l'autre, abandonné. Je ne pourrai jamais reconnaître assez les nobles et infatigables efforts, le zèle, la loyauté et le dévoûment de M. Broadley et

de M. Napier, à mon profit et au profit de mes compagnons de captivité. Je remercie le peuple anglais comme je vous remercie, monsieur, et avec vous la grande presse anglaise, qui a été unanime à réclamer pour moi un procès impartial. Je remercie ceux des membres du Parlement britannique qui ont souvent et noblement parlé en ma faveur. Je remercie sir Charles Wilson pour l'extrême sympathie qu'il m'a témoignée pendant les jours de ma captivité.

Je quitte l'Égypte avec la ferme conviction qu'avec le temps, la justice de notre cause éclatera de plus en plus, et que l'Angleterre ne se repentira jamais de la générosité et de l'humanité dont elle a fait preuve envers un homme contre qui elle avait combattu.

AHMED-ARABI, *l'Égyptien.*

De la prison du Caire, 4 décembre 1882.

Si extraordinaire que soit ce morceau de haut goût, où M. Broadley abusait décidément de son amour pour la plaisanterie, il n'est que l'écho exact des discours par lesquels les Anglais ne cessent de répéter qu'ils veulent délivrer l'Égypte de tous les jougs qui pesaient sur elle et la rendre enfin aux Égyptiens. Et qui sait? Peut-être Arabi a-t-il raison de dire qu'il reviendra au Caire. Quelques personnes pensent même qu'on ne saurait mieux faire que de le rappeler dans deux ou trois ans, pour le nommer président d'une chambre des notables quelconque. Il a été le précurseur des Anglais. Il leur a tracé le plan qu'ils suivent si fidèlement. A la vérité, il faudra d'abord lui rendre ses grades et décorations. On n'avait pas songé à les lui enlever au moment du procès, et l'on a pu remarquer que le jugement et le décret de grâce le traitaient l'un et l'autre de pacha. Mais l'indignation publique s'étant soulevée trop vivement, on s'est décidé, au bout de quelques jours, à prononcer la dégradation. Ç'a été encore une cérémonie bouffonne. Arabi, Toulba, etc., ont été conduits dans la cour d'une caserne où l'on avait rangé quelques soldats. Ils étaient vêtus, comme au procès, de mauvais pardessus et de foulards malpropres ; ils n'avaient ni uniformes, ni galons, ni armes. On leur a lu le décret qui les dégradait ; puis quelqu'un a dit : « Mais où sont vos sabres et décorations. » Les accusés, pris d'une subite hilarité, ont déclaré qu'ils avaient jugé inutile de les apporter et qu'on ferait bien, si on les voulait, d'aller les chercher chez eux. Après ce bon mot, dit avec la plus parfaite impertinence, tout le monde est parti. On ne s'en est pas tenu là. Toujours sous l'impression de la clameur publique, un décret a été promulgué pour confisquer les biens des rebelles au

profit des victimes du pillage et de l'incendie. Mais voyez quel singulier hasard ! Il s'est trouvé que presque aucun d'eux n'avait d'importantes propriétés, et que ceux qui en avaient étaient accablés de dettes qu'il fallait payer avant tout. La fortune des plus riches appartenait à leurs femmes ou à leurs parens. De plus, il a été décidé qu'on ne les fouillerait pas à leur départ pour s'assurer si quelques bijoux de grand prix ou quelques titres de rente ne se seraient pas égarés dans leurs poches. C'eût été un acte indiscret envers des personnages aussi délicats qui n'ont, comme chacun sait, aucun débris du pillage d'Alexandrie dans les mains. Je m'étonne d'ailleurs qu'on ait même prononcé un décret de confiscation contre les rebelles, attendu que le hatti-cherif de Gulkané du 3 novembre 1833, qui est applicable à l'Égypte, interdit formellement toute mesure pareille : « Chacun possédera, dit-il, ses propriétés de toute nature et en disposera avec la plus entière liberté sans que personne puisse y porter obstacle. Ainsi, par exemple, les héritiers innocens d'un criminel ne seront point privés de leurs droits légaux et les biens du criminel ne seront pas confisqués. » Quoi de plus clair? On a bien senti en Égypte qu'on violait la loi et qu'on commettait encore un acte arbitraire en confisquant les biens des insurgés; mais pour donner à cet acte, parfaitement illégitime, une apparence de légalité, on s'est adressé à la mosquée d'El-Azar. Le moufti, les cheiks importans ayant refusé de répondre, un jurisconsulte moins scrupuleux, a bien voulu donner le *fetva* suivant après lequel je ne pense pas qu'il reste le moindre doute au lecteur européen.

Qu'en dites-vous ?

Certaines personnes, dépendant du gouvernement, ayant commis ce qui méritait un châtiment, le chef de l'état les a condamnées au bannissement et a confisqué leurs biens : cette condamnation est-elle conforme à la doctrine de certains législateurs ou complètement contraire aux dispositions de la loi (*cheria*)?

Veuillez nous indiquer le législateur qui a traité cette question et l'ouvrage où elle est développée.

Réponse. — Il est dit dans l'ouvrage *Mouïa-el-Houkham* qu'il est permis de punir par la confiscation des biens (doctrine d'Abou-Youssef, compagnon du grand iman Ali-Hanifa) et quiconque prétendrait que ce texte est aboli ferait erreur, soit par tradition, soit par induction.

Dans le commentaire *El-Mougtaba*, il est dit, « que la manière de confisquer n'est pas indiquée, mais je suis d'avis (commentateur) que le chef de l'état peut s'emparer de leurs biens, savoir les confisquer, et s'il désespère de leur repentir (des condamnés), il en disposera comme bon lui semblera. »

Dans l'ouvrage *Fathe-el-Kadir*, citant un paragraphe de *El-Khoulassa*, il est dit : « J'ai entendu d'une personne faisant autorité que la punition par la confiscation des biens est permise si le chef de l'état le juge à propos; on ajoute que cela est basé sur l'opinion à laquelle se sont arrêtés sur la matière des jurisconsultes tels que Abou-Youssef. »

Enfin, dans le commentaire *El-Nahbaouyeh*, il est dit : « que la punition consiste aussi en le bannissement; cela est dit également dans l'ouvrage *El-Dourdi-el-Moukhtar* et autres. »

Par conséquent :

La condamnation prononcée par le chef de l'état contre les personnes dont il est question dans la demande ci-haut posée est confirmée par les ouvrages sus-visés et ne s'écarte pas des opinions y contenues.

Signé : ABDER-RAHMAN-EL-BAHRAOUI-EL-HANAFI.

O Pascal! ô théorie des docteurs graves et des opinions probables! ô éternelle similitude de l'esprit humain dans les civilisations, les milieux, les époques les plus différentes! C'est en vertu du fetva ci-dessus que les Anglais ont autorisé, sinon ordonné, la confiscation des biens des insurgés. Il leur restait encore un dernier acte d'arbitraire à commettre, ils l'ont commis. Le jugement de la cour martiale, modifié par le décret du khédive, condamnait simplement Arabi et ses complices au bannissement. Il leur laissait le droit d'habiter où bon leur semblerait, fût-ce à Constantinople, fût-ce en Syrie, fût-ce en Cyrénaïque, pourvu que ce fût en dehors de l'Égypte et de ses dépendances. De quel droit les a-t-on internés à Ceylan? On prétend qu'on leur a fait signer l'engagement de choisir pour leur résidence une possession anglaise et que ce n'est qu'à ce prix qu'on les a fait passer par un procès et un jugement d'opéra bouffe. Mais que vaut un engagement imposé par la force? Et quel nouveau scandale si l'on a payé cet engagement d'un déni de justice? Quoi qu'il en soit, les amertumes du départ ont été du moins adoucies autant que possible pour les insurgés. On leur a permis d'emmener avec eux leurs familles et leurs parens. Bien peu en ont profité, pensant sans doute que ce serait un déplacement inutile, leur retour devant être prochain. La femme d'Arabi, qui se trouvait dans un état de grossesse, n'a pu suivre son mari; mais elle le rejoindra. C'est à Suez qu'a eu lieu l'embarquement sur un bateau prêté par l'Égypte. La veille, les insurgés ont dû quitter le Caire. Au moment où tous leurs préparatifs étaient faits, où ils étaient tous montés en wagon, sir Charles Wilson reçut une dépêche qui faillit amener un contre-ordre. La mer était mauvaise ; on ne pouvait pas exposer les futurs passagers aux inconvéniens d'une traversée com-

mencée par un temps houleux. Chacun descendait déjà du train, lorsqu'une seconde dépêche est venue rassurer sir Charles Wilson : la mer s'était calmée. Tout était donc prêt ; on pouvait partir. Mais un des rebelles s'aperçoit subitement qu'une des femmes de son harem était restée à la maison ; sir Charles Wilson se précipite pour la chercher ; il la ramène, elle monte dans le train ; personne n'y manque ; la locomotive file. Quelques heures plus tard, les hommes qui avaient joué un si grand et si triste rôle en Égypte, embarqués sur la Mer-Rouge, voyaient fuir les côtes d'un pays dont ils ont détruit l'indépendance, peut-être pour toujours !

J'ai besoin de dire, en finissant, que tout ce qui précède est rigoureusement exact, que j'ai plutôt affaibli qu'exagéré la vérité, que je n'ai pas cherché les détails comiques et pittoresques en racontant le procès d'Arabi, pas plus que je n'avais cherché les détails dramatiques en faisant le récit du pillage d'Alexandrie. Les Anglais, je le crois, se sont lourdement trompés lorsqu'ils ont donné aux Égyptiens une parodie judiciaire qui a persuadé plus que jamais à ceux-ci que le droit n'était autre chose que la force déguisée sous un nom européen. Ils n'avaient pas besoin de cette nouvelle cause de démoralisation. L'avilissement suprême des chefs de l'insurrection, leur lâcheté, leur abandon d'eux-mêmes et de leur cause avaient déjà produit en Égypte une impression de dégoût et de scepticisme épouvantables. On ne saurait croire jusqu'où est descendu ce pays qui, un instant, a failli croire à l'honneur, à la justice, à l'honnêteté. Tout y est ébranlé. Aucune institution, aucune croyance, aucun principe n'a résisté aux orages qui l'ont si complètement secoué et brisé. Il lui restait cependant un certain sérieux dans la conduite extérieure, un certain respect des formes et des apparences. Cela même a disparu devant les leçons du procès d'Arabi, devant le dédain éclatant des lois, l'insouciance pour l'opinion, l'absence de tout sentiment du ridicule dont cette malheureuse affaire leur a donné le spectacle. On ne les convaincra plus désormais que ceux qui les ont traités avec cette désinvolture morale leur soient supérieurs autrement que par la puissance militaire. Ils s'inclineront toujours sous cette dernière ; mais, en s'inclinant, ils n'éprouveront aucun respect pour leurs nouveaux maîtres. C'est ainsi que, jusqu'au bout, Arabi et ses complices auront fait du mal à cette Égypte qu'ils prétendaient aimer et sur laquelle ils n'ont attiré que des désastres.

GABRIEL CHARMES.

LE

ROI RAMIRE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Jacques Ferrier, ce grand garçon blond, vitré à l'œil, barbe fourchue, « gai et bien délibéré, » pour rappeler la jolie expression d'Amyot, connu des boulevardiers pour sa bonne humeur et fort apprécié des lettrés pour sa traduction des *Scènes de la vie cléricale* de George Eliot, le romancier anglais mort depuis peu, était, l'année passée, en villégiature à Luchon. Lancé à deux cents lieues de Paris, un radieux mois de septembre l'invitant, il lui prit envie de faire encore un bond à travers les Pyrénées et de pousser jusqu'à Lormières, le pays natal. Jacques possède là une tante à héritage, Mlle Hombeline de Castillet y Castilla, suprême débris d'une famille qui figura contre nous dans les démêlés de la France avec l'Espagne, et dont le dernier rejeton mâle, Jacques Guilhem de Castillet y Castilla, père de Mlle Hombeline, pris dans les bandes de Zumalacarreguy, mourut fusillé par le général Valdez, durant la guerre de la succession, vers 1835.

— Nous ne sommes pas Français, nous autres, nous sommes Espagnols! a l'habitude de répéter Mlle Hombeline de Castillet. Nos

ancêtres occupèrent le trône de Castille, à l'époque où l'Espagne était divisée en plusieurs royaumes. Du reste, notre nom proclame assez haut que la Castille nous appartient. On verra, un jour...

Miss Isabella Griffitt, une jeune personne charmante, fort excentrique, à la taille souple, au nez impertinent, aux yeux bleus magnifiques sous une royale chevelure brune, qui a pris auprès de Jacques la place laissée vide par le départ un peu précipité de miss Jane Becky, — notre homme eut de tout temps des préférences marquées pour les produits d'outre-Manche, les littéraires et les autres, — miss Isabella Griffitt accompagnait son ami à la gare. Le vicomte de Mérifons, un aimable compagnon, célèbre sur le boulevard, était avec eux.

— Et si je vous suivais à Lormières? dit Isabella à Jacques, le moment venu de se séparer.

— Êtes-vous folle? répliqua l'autre, épouvanté de la proposition. Vous ne savez donc pas que ma tante est d'une dévotion, d'une dévotion!.. La seule vue, chez elle, d'une protestante serait capable de la tuer.

— Tiens! mais nous hériterions tout de suite, alors...

— Et les principes?

— Connais pas...

— Oui ou non, voulez-vous faire, en Espagne, le joli voyage que nous avons projeté?

— Partons!.. Je m'ennuie comme une croûte de pain...

— Je le voudrais; malheureusement,.. pour certains détails d'importance,.. j'ai besoin de voir ma tante de Castillet...

— Et de lui vider les poches gentiment, ajouta M. de Mérifons.

— Les voyageurs pour Lormières, Foix, Pamiers! cria-t-on.

Jacques pressa doucement le bout des doigts d'Isabella et s'engouffra dans un wagon, dont le vicomte referma la portière d'un tour de main.

En pénétrant dans la maison de sa tante, une énorme masure décrépite située non loin de la rivière de l'Arbouse, derrière un épais rideau de peupliers d'Italie, aux abords d'un parc immense, Jacques Ferrier, comte de La Ferrade, — le traducteur de George Eliot, a jugé à propos d'alléger son nom de maintes syllabes pour faire plus allégrement son entrée dans la littérature, — Jacques Ferrier, comte de La Ferrade, devina qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire chez Mlle de Castillet y Castilla. La vieille cuisinière Cussette, le vieux maître d'hôtel Méric, tout le nombreux domestique, gens de mœurs calmes, un peu somnolentes, balayaient, époussetaient, frottaient, se démenaient à qui mieux mieux des bras, des jambes, de tout le corps.

— Oh! oh! cria Jacques, au comble de la surprise.

Cussette, acharnée à effacer avec du savon de Marseille une longue traînée de moisissure trop apparente au soubassement peint du vestibule, regarda du côté du nouveau-venu.

— Vous, monsieur le comte, vous! bredouilla-t-elle, effarée.

— Cussette, préviens ma tante que j'arrive... Toi, Méric, va chercher ma valise dans ma voiture et porte-la dans la chambre bleue.

Cussette rejeta sa brosse dans le baquet et monta le solennel escalier de pierre de taille, tandis que Jacques, avec l'aisance, la liberté parfaite d'un homme qui rentre chez lui, lançait son chapeau à Méric, fort ahuri, ouvrait une haute porte à gauche, faisait quatre pas dans un vaste salon très propre, un peu délabré, et, de son long, s'étalait sur un canapé, la tête basse, les pieds en l'air.

Après la poussière, après l'étouffement du wagon, que c'était doux ce repos dans une pièce fraîche, largement aérée! A travers les fenêtres, dont les vitres claires reflétaient la ramure tremblante des peupliers, Jacques, rêveur, discernait les allées du jardin nouvellement ratissées, ces allées spacieuses, se développant ici jusqu'à l'Arbouse, se perdant plus loin dans les taillis du parc, où il avait joué dans son enfance sous les yeux de sa mère, sous ceux de son précepteur, le révérend père théatin Antonio Rodriguez, chapelain de Mlle de Castillet, et aussi sous ceux de l'aumônier des carmélites de Lormières, le bon abbé Prosper Pigeonneau.

En ce temps-là, il n'avait encore connu ni Jane Becky, ni Isabella Griffitt, ni, avant ces deux Anglaises ravissantes, — deux passions! — ces Françaises inoubliables : mesdemoiselles et mesdames...

Une boiserie grinça derrière lui. Il se planta debout vivement.

— Pour le coup, tu traites bien mon canapé, toi, quand tu t'y mets! ricana une grande femme d'une soixantaine d'années, tout de noir habillée comme une petite sœur des pauvres, au teint jaunâtre, aux yeux noirs très enfouis, au nez recourbé d'oiseau de proie, à la lèvre moustachue.

— Alors, vous tenez absolument à ne pas m'embrasser et à ce que je ne vous embrasse point? demanda Jacques, qui, s'étant rapproché de sa tante, l'avait vue reculer avec effroi.

— Je tiens à ce que tu te convertisses, méchant sujet!

— Et savez-vous si, justement, je ne viens pas à Lormières pour y préparer mon salut éternel, mignonne tante de Castillet y Castilla?

Jacques rit sous cape; puis il prit un air de gravité contrite si bien jouée que Mlle Hombeline en demeura saisie.

— Vraiment? interrogea-t-elle, partagée entre la crainte et l'espérance.

— Croyez-vous qu'il fasse bon vivre, à Paris, avec le mince picotin que vous daignez m'octroyer? On se lasse de tout, même de la misère. C'est tout au monde si, depuis quatre mois, votre main généreuse a puisé mille écus à mon intention au fond du sac vénérable des Castillet y Castilla. Est-ce que, par hasard, le révérend père Rodriguez, qui ne me porte pas dans son cœur, lui, comme cet excellent abbé Pigeonneau?..

— Tu as si mal tourné!

— Que faire, je vous prie, sans un sou vaillant?

— Le respectable abbé Turlot, archiprêtre de Saint-Irénée, un des ecclésiastiques les plus éminens du diocèse par le savoir et la piété, m'a montré, hier, un livre de toi où tu racontes la vie des ministres protestans de l'Angleterre. En vérité, il nous importe bien, à nous autres catholiques, de savoir comment vivent ces hommes mariés, qui, à ce que raconte M. Turlot, mettent au monde des kyrielles d'enfans, des filles surtout! Quel scandale pour le clergé romain, si chaste et si nombreux déjà à travers la Grande-Bretagne, appelée jadis « l'île des Saints! »

— Puisque le respectable M. Turlot, cette lumière du diocèse, est votre professeur d'histoire, demandez lui, bonne tante, s'il est bien sûr que ce ne soit pas l'Irlande que saint Colomban surnommait « l'île des Saints? »

— Pourquoi t'abaisser à écrire des livres, maintenant? En vérité, après tant et tant de folies, il ne te manquait plus que de te faire grimaud!

— D'abord, le livre n'est pas de moi; je n'en suis que le traducteur.

— Et quelle nécessité de traduire ces abominations des ministres protestans de l'Angleterre?

— *Amos Barton*, une abomination! Mais c'est un chef-d'œuvre, ma tante, un véritable chef-d'œuvre, comme *le Vicaire de Wakefield*...

— Je me moque bien de tes chefs-d'œuvre!.. Quel besoin avais-tu, toi, de traduire ce livre protestant?

— Le besoin de gagner quelque monnaie, parbleu!

— Un Ferrier de La Ferrade de Castillet y Castilla!

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

— A trente ans!

— Est-ce ma faute si j'ai mon âge, moi, voyons! D'ailleurs, vous savez, la mauvaise herbe pousse double...

— Un descendant des rois de Castille!

— Par les femmes seulement, tante chérie.

— Quand je disais à ta mère, entêtée à te farcir la cervelle des langues vivantes, que cette langue anglaise particulièrement nous jouerait quelque mauvais tour !

— Il est certain qu'elle n'est pas commode à traduire, cette coquine de langue anglaise, et, en fait de tours, je la soupçonne de m'en avoir joué plus d'un... Mais, puisque me voilà repentant de toutes mes fautes et disposé à ne plus retomber en tentation, pourquoi tarder si longtemps à embrasser votre neveu? Ne craignez-vous point, par cette froideur cruelle, de le rejeter dans les bras du démon qu'il a laissé seul derrière lui? Pauvre démon, comme *elle* doit s'ennuyer *seule!*.. Pardon, la langue m'a fourché.

Mademoiselle Hombeline eut le bon esprit de sourire cette fois; puis ses lèvres, dont les poils rudes se tenaient droits, effleurèrent le front modestement penché de son « méchant sujet » de neveu.

Jacques était la préoccupation, le chagrin de sa tante. Bien que très imparfaitement renseignée, la vieille fille n'ignorait pas la vie fort décousue de ce grand enfant gâté, qui, n'ayant pas su résister à Paris, s'était à ce point laissé dévorer par le monstre, qu'à vingt-cinq ans il ne lui restait déjà plus rien de la succession paternelle, un demi-million au bas mot. Mais Mlle de Castillet y Castilla, malgré certaines duretés de parole et d'attitude, aimait le fils unique de sa sœur, et elle lui avait tout pardonné dans une scène pathétique, à Lormières, où la famine avait obligé cet oiseau de haut vol qui avait nom Jacques Ferrier de La Ferrade à venir faire plume neuve, après les coups de griffe de Paris. Depuis six ans Mlle Hombeline pourvoyait aux nécessités quelconques de son neveu. Malheureusement, soit que le revenu de la dévote eût périclité entre les mains de MM. Poitrasson et fils, banquiers à Lormières, soit que les ecclésiastiques dont elle aimait à s'entourer l'eussent intéressée à des œuvres de charité trop nombreuses, les lettres chargées, maintenant, arrivaient rue Taitbout beaucoup moins lourdes, beaucoup plus rares, et, deux fois dans l'espace de huit mois, Jacques, privé de la becquée ordinaire avait manqué périr d'inanition sur son perchoir.

— Ah! ce révérend père Rodriguez!.. s'était-il écrié.

« A quelque chose, malheur est bon, » dit un proverbe. Ce proverbe a raison, car c'est en un de ces courts instans de disette que Jacques, inutile jusqu'ici à lui-même et aux autres, conçut la pensée héroïque de secouer son oisiveté. Pourquoi, comme quantité de ses amis du boulevard, lesquels n'étaient ni plus sots, ni moins gais que lui pour consacrer chaque jour trois ou quatre heures au travail, ne s'appliquerait-il pas, lui aussi, à une besogne capable de lui rapporter quelque profit?

Il réfléchit longtemps.

A l'époque où, avec l'adorable naïveté d'un enfant noyé dans un rêve délicieux et qui ne veut pas être réveillé, il mettait sous les jolies quenottes de miss Jane Becky son plantureux domaine des monts Corbières, Jane, affamée de récits amoureux, d'aventures terribles, lui avait fait lire, à Londres, à Florence, à Paris, plusieurs romans anglais dans le texte. Que ne tirait-il parti des leçons de sa maîtresse, — elle les lui avait si peu ménagées, croquant avec une voracité de jeune loup bois, terres et château, — et ne traduisait-il quelqu'un des ouvrages qu'ils admiraient ensemble? Sur ces entrefaites, Jane, dont un premier souffle de gêne avait singulièrement hérissé les plumes, refroidi le cœur, prit son vol un beau matin, et Jacques dut renoncer au travail entrevu jusqu'au jour où le ciel, qui n'aime pas les paresseux, lui fit rencontrer Isabella Griffitt. Et voyez jusqu'où le ciel poussait la miséricorde envers lui : il lui envoyait, au moment psychologique de la besogne, la fille d'un clergyman de Bath, très instruite, un peu bas-bleu, s'étant elle-même essayée jadis, sous les yeux de son père, le révérend Richard Griffitt, à traduire en anglais la *Vie de Jésus* de M. Renan!

Jacques ne pouvait songer à Bulwer, à Dickens, à Thackeray, à Currer-Bell, aussi populaires en France qu'en Angleterre. Il pensa à George Eliot, beaucoup moins connu chez nous, et peut-être plus profond, plus fort que ses rivaux. Mais encore à quel roman de cet écrivain préféré s'en prendrait-il? Il eut peur de *Daniel Deronda*, en deux volumes; il recula devant *le Moulin sur la Floss*, en un volume; et finalement se rabattit sur les *Scènes de la vie cléricale*, récits de peu d'étendue, tout d'émotion douce, de charme, de bonhomie. Du reste, si le découragement, le doute du succès lui arrivaient dans la voie nouvelle où il s'engageait non sans témérité, il pourrait ne pas donner toutes les *Scènes* et se contenter d'en offrir deux ou trois seulement au lecteur.

II.

Nous savons sous la pression de quelles circonstances fâcheuses Jacques Ferrier de La Ferrade publia ce livre dénoncé à Mlle de Castillet y Castilla par le respectable M. Turlot, archiprêtre de la cathédrale de Saint-Irénée, ce livre infâme, « où les ministres du culte réformé, sans pudeur, mettaient au monde des kyrielles d'enfans, des filles surtout, au grand scandale du clergé catholique, partout répandu pour reconquérir l'île des Saints. »

— Et ça t'a-t-il rapporté gros, cette traduction? demanda Mlle Hombeline, s'asseyant, les genoux serrés, au bord du canapé.

Jacques embrassa de nouveau sa tante.

— Cette caresse si tendre signifie-t-elle que les *Scènes de la vie cléricale* de M. George Eliot ne t'ont rien rapporté du tout?

— Laissez-moi vous faire remarquer que George Eliot est une femme, comme notre George Sand...

— George Sand!.. Je vous défends de prononcer chez moi ce nom diabolique, entendez-vous, mon neveu!

— J'entends fort bien, et vous serez obéie, tante plus implacable que l'enfer.

— Tu te figures donc que ton auteur anglais m'intéresse? Homme ou femme, je refuse de le connaître... Combien as-tu gagné?

— Aussi peu de chose qu'il vous plaira de l'imaginer... Mais, en revanche, j'ai connu le plaisir de travailler...

— Travailler! s'écria Mlle de Castillet y Castilla avec une moue dédaigneuse qui fit rentrer sa lèvre et sa moustache et poussa en avant son grand nez en bec d'aigle, d'une rigidité d'acier. Travailler! répéta-t-elle. Un Ferrier de La Ferrade de Castillet y Castilla ne travaille pas, monsieur. Cela n'est pas honorable.

Jacques, d'un air piteux, tendit la main à sa tante.

— Un petit sou, s'il vous plaît! gémit-il lamentablement.

— J'aime mieux te voir en cette posture que te savoir penché sur la corvée, comme un manant. Tu ne devrais pas avoir oublié ceci : un de nos ancêtres, le roi Ramire, — pas celui qui fut moine à l'abbaye de Saint-Pons-de-Thomières, — un autre, dépossédé de son royaume par les hasards d'une guerre funeste contre les Mores, mendia parmi les villes ennemies de Grenade et de Cordoue, mais il ne s'humilia jamais jusqu'à travailler.

— Heureux temps du *Romancero*, qu'êtes-vous devenus?

— Enfin, te voilà gueux à faire pitié aux passans?

— Absolument comme mon ancêtre maternel, le roi Ramire, — pas celui qui fut moine à l'abbaye de Saint-Pons-de-Thomières, — un autre, mendiant parmi les villes ennemies de Grenade et de Cordoue.

— Et tu tombes, ce matin, à Lormières, non pour t'y convertir, mais pour y remplir ton gousset?

— Vous connaissant si indulgente pour moi, je compte tenter l'aventure du gousset, point encore celle de la conversion... Mais, à vous parler franc, je ne suis sûr de rien, chère tante Hombeline de Castillet y Castilla.

— Pourquoi ne pas me prévenir de ta visite, étourneau? Dans les maisons comme les nôtres, qui ont des traditions royales, on est toujours coupable de manquer aux lois de l'étiquette.

— Mon Dieu, ma tante, si je n'ai pas conservé toutes les qualités de ma race, il en est une que j'ai gardée entière, la fran-

chise. Veuillez m'écouter une minute. On reçoit les journaux de Paris au casino de Luchon, même *l'Univers*, pour les pèlerins de Notre-Dame-de-Lourdes, qui, s'étant plongés dans la piscine miraculeuse, font à la sainte Vierge, en gens de peu de foi, l'affront d'essayer sur leurs rhumatismes la vertu des eaux sulfureuses. Hier au soir, sauf *l'Univers* traînant sur la table de lecture, toutes les feuilles de Paris étaient en main. Je happe ce journal unique et je le parcours au hasard. Mes yeux accrochent ces deux lignes tout à coup :

« Rome, 19 septembre.

« Parmi les ecclésiastiques venus de France auxquels le saint-père a daigné faire un accueil des plus empressés, nous devons citer tout d'abord le révérend père théatin Antonio Rodriguez, du diocèse de Lormières... »

Quoi ! M. Rodriguez était à Rome ! Mais alors ma tante se trouvait seule à la maison ! Mais alors il pouvait m'être accordé une joie enviée depuis longtemps, celle de voir ma tante seule, de bavarder avec elle tout le long de l'aune, comme lorsque j'étais petit, qu'elle me corrigeait et que, pour lui témoigner le remords de mes fautes, je la dévorais...

Il lui marbra les joues de gros baisers.

— Mon brave Jacques ! balbutia-t-elle.

— Vous comprenez si, à cette nouvelle du départ de mon ancien précepteur, j'ai lâché *l'Univers!*.. Je suis rentré à l'hôtel, j'ai bouclé ma valise, j'ai dormi les poings fermés, j'ai fait des rêves... d'or, et, ce matin, je me suis jeté dans le premier train qui passait.

Il glissa ses deux bras autour de la taille de sa tante, droite, raide, sèche comme une planche de chêne, et la serra bien fort.

— Tu me fais mal ! tu me fais mal, petit ! glapit la vieille fille, dont le cœur éclatait délicieusement sous l'étreinte.

— Voyons, *tantette*, pour parler le langage de mon enfance, soyez à votre tour sincère comme je l'ai été. Oui ou non, possédez-vous trois cent mille livres de rentes ?

— Tu es trop curieux.

— S'il m'en souvient bien, vous avez recueilli plusieurs héritages, entre autres celui du grand-oncle Gonzalez, de Vitoria, en Espagne, notre patrie.

— Cela est vrai.

— Hé bien ?

— Tu apprendras toutes choses, un jour.

— Je préférerais apprendre toutes choses en ce moment.

— Le révérend père Rodriguez, M. l'archiprêtre Turlot ont eu la bonté de m'associer à de nombreuses fondations charitables, et je suis tenue de faire face à de certaines dépenses; de plus, mon noble ami, le marquis d'Alpujaras, m'adresse de temps à autre de pauvres carlistes que j'ai le devoir d'aider un peu...

— Et quelle somme ces messieurs ont-ils jugé à propos de nous laisser, à vous et à moi?

— Jacques, du respect, je vous prie!

La porte du salon s'entre-bâilla discrètement. C'était Cussette.

— Mademoiselle, demanda la vieille servante, faudra-t-il couper des oronges dans l'omelette, ou bien faudra-t-il y couper des cèpes? Méric a remarqué que M. le révérend père Rodriguez est très friand de cèpes.

— Mets des cèpes, alors, répondit Mlle de Castillet.

Jacques, comme piqué par un serpent, avait bondi loin du canapé.

— Eh quoi! M. Rodriguez est à Lormières? s'écria-t-il.

— Il est arrivé de Rome cette nuit, répondit Mlle Hombeline sans se troubler. Pressé de revoir le respectable M. Turlot, auquel il apporte des nouvelles du saint-père, il dit sa messe à Saint-Irénée, ce matin.

— Dans ce cas, ma tante, il ne me reste qu'à vous tirer ma révérence.

Mlle de Castillet y Castilla, malgré le vague malaise que lui procurait la subite résolution de son neveu, persuadée qu'il ne la pousserait pas à bout, était demeurée immobile à sa place. Mais, quand elle vit Jacques lever la main vers le loquet de la porte, elle s'élança du canapé, et, lui saisissant le bras :

— Je veux que tu restes! lui dit-elle d'autorité.

— Et moi, je veux m'en aller! riposta-t-il d'une voix formidable.

Il se dégagea de ses griffes, et ouvrit la porte du salon.

A ce moment même, Méric traversait le vestibule, chargé d'une mignonne valise aux jolies courroies illustrées de dessins à l'emporte-pièce, aux étincelans filets de cuivre.

— Où vas-tu donc, toi? lui demanda Jacques en colère.

— Je monte le bagage de M. le comte dans la chambre bleue, mâchonna l'autre.

— Reporte cela dans ma voiture, et vivement!

— Mais la voiture de M. le comte est repartie pour la gare depuis longtemps.

— Tu ne sais donc pas courir?

Un Pyrénéen ne pas savoir courir! Atteint dans son amour-

propre, Méric se précipitait, quand Mlle Hombeline, lui montrant l'escalier de pierre d'un geste impératif :

— Porte cette malle là-haut. Je suis maîtresse chez moi.

Le domestique docile n'avait pas franchi la longue rangée de marches, que Mlle de Castillet y Castilla se retournait vers son neveu.

— Je vous ordonne de me suivre, monsieur, lui dit-elle. Dans notre famille, comme du reste dans toutes les famille royales, quand le chef de la maison a parlé, il ne reste plus qu' s'incliner et à obéir.

Elle prit la rampe et monta les degrés lentement, tra quillement, dignement.

Jacques, qui avait des raisons sérieuses de ne pas partir sitôt, qui, d'ailleurs, fidèle à son caractère singulièrement étrange et fantasque, s'amusait à une comédie dont son escarcelle vide retirerait peut-être bénéfice, marcha dans le sillage de sa tante sans trop se faire tirer l'oreille.

— Ah! vous m'obligez à séjourner à Lormières quand je suis attendu ailleurs! chantonnait-il ah! vous m'y obligez! Eh bien! soit, mais vous verrez ce qu'il vous en coûtera, vous le verrez!

— Taisez-vous, vaurien!

— Ce n'est pas de mille écus que je me contenterai cette fois, ni de deux mille, ni de trois mille; il m'en faudra quatre ou cinq mille, mademoiselle de Castillet y Castilla, et vous pouvez envoyer Cussette aux allées Saint-Macaire, chez MM. Poitrasson et fils.

III.

Jacques, jusqu'ici enjoué, folâtre, devint grave en entrant dans la chambre bleue, située au premier étage de l'hôtel. Ce garçon, plus étiré qu'un roseau, n'aurait pas marché d'un pas plus circonspect si d'aventure il lui fût arrivé de s'introduire en une église. Et ce n'est pas seulement son allure, d'une hardiesse joyeuse, qui se modifia soudain, mais aussi son visage, qui pâlit et revêtit une expression de tristesse inconnue. Comme si l'air lui manquait dans cette pièce haute et large, au lieu de sauter à sa valise, il tira droit vers l'une des fenêtres et l'ouvrit.

Cependant Mlle Hombeline, à qui l'émotion de son neveu n'avait pas échappé, affaissée dans un grand fauteuil poussiéreux, recouvert de vieille soie passée à ramages bleus, suivait les mouvemens de Jacques et ne sonnait mot. Les traits tirés, la tête un peu branlante, les bras abattus dans les plis profonds de sa robe de deuil, elle regardait de ses deux petits yeux bruns clignotans et attendait.

Brusquement, ayant remarqué que son neveu se passait une main sur le front, elle courut à lui.

— Je t'en supplie, mon enfant! je t'en supplie!.. lui dit-elle d'une voix altérée.

Le jeune homme se retourna. Le long de ses joues, rieuses tout à l'heure, allongées et blêmes à présent, apparaissaient comme des traces luisantes de larmes. Quoi! il avait pleuré? Vraiment, ce n'était pas croyable. Mlle de Castillet, en proie à une inquiétude cruelle, attira Jacques vers le fauteuil qu'elle venait de déserter, le contraignit à s'asseoir et se tint debout devant lui, les mains jointes, abaissées.

— Aussi, soupira-t-elle, pourquoi vouloir toujours t'installer dans cette chambre, quand il s'en trouve dix autres dans la maison où tu serais mieux?

— Tout, ici, me rappelle ma mère, dit-il avec effort.

Et, montrant dans le fond un lit à colonnes torses, drapé de tentures bleues :

— Ma mère est morte là.

Mlle Hambeline demeura morne.

— Il y a onze ans, poursuivit-il, que ce malheur, le plus grand dont on puisse être accablé, a fondu sur moi à l'improviste, et je le sens, il me semble, plus vivement aujourd'hui que le premier jour. J'avais dix-neuf ans à peine quand ma mère nous quitta, me quitta, — car vous, vous n'êtes pas sortie de ses entrailles, et sa mort n'a pu vous porter le coup qu'elle m'a porté... Ma tante, par cet abandon effroyable de ma mère, je suis tombé sur la terre nue, pareil à un fruit arraché trop tôt de la branche et destiné à pourrir sur le sol. Qu'ai-je fait à Paris? qu'ai-je fait à Florence? qu'ai-je fait à Londres? J'ai pourri... Ah! si mon adorable mère eût vécu, quel homme elle aurait su faire de moi!

— Tu seras cet homme-là, mon bon Jacques, tu le seras...

— Jamais, ma tante, jamais!.. Vous ne connaissez pas toute la misère de ma vie...

Il accompagna ces paroles d'un long geste de découragement.

Mlle de Castillet, navrée, se soutenant mal sur ses jambes chancelantes, chercha un siège autour d'elle et s'y laissa couler à son tour. Durant des minutes, ils demeurèrent silencieux l'un et l'autre, se repaissant d'amers souvenirs.

Mlle Hombeline, le cœur traversé par la douleur de son neveu comme par une flèche, se trouvait reportée au jour où le ciel lui avait ravi sa sœur unique, sa sœur plus jeune qu'elle, attachée à sa vie par les liens les plus délicats à la fois et les plus forts. Elle revoyait l'époque où cette sœur tant aimée, veuve après dix ans

seulement de mariage, était venue avec Jacques, tout petit, habiter la vieille maison humide des bords de l'Arbouse, derrière les hauts peupliers. Puis Jacques avait grandi... Puis on lui avait donné le révérend père Antonio Rodriguez pour précepteur... Puis il avait fait sa première communion... Puis il était allé à Toulouse achever ses études... Puis il était revenu, et sa mère, qui toussait depuis longtemps, était morte...

Jacques, dans la chambre bleue, était déchiré par mille tortures; et la plus atroce, devant le lit de mort de sa mère, naissait du regret d'avoir manqué à toutes les promesses faites par lui à la chère mourante. Que ne lui avait-il pas promis, en effet, à l'instant suprême de la séparation? — L'abbé Prosper Pigeonneau était là. L'aumônier des carmélites, attentif auprès de Mme la comtesse de La Ferrade, sa pénitente, venait de lui administrer les derniers sacremens. — Certes, Jacques était resté honnête homme jusqu'au scrupule; mais quel mérite avait-il à cela, lorsque le sang qui coulait dans ses veines, par la vertu d'une probité d'origine, plaçait son honneur en quelque sorte au-dessus des défaillances de sa volonté? Là où il avait manqué, manqué gravement, c'était quand, oublieux d'engagemens formels, au lieu de s'appliquer à quelque œuvre utile, dès les premières heures de sa jeunesse, il avait laissé sa vie aller à la dérive, sans aucune direction et sans aucun frein. Ressemblait-il à son père, incapable d'apporter au foyer domestique autre chose que le désordre et la légèreté; à son père, dont la courte existence avait été remplie d'aventures folles et de dissipations; à son père, par qui sa pauvre mère avait versé tant de larmes, était morte à la longue peut-être? De cuisans remords accablaient Jacques, et c'était un peu sur lui-même qu'il pleurait en pleurant sur une perte irréparable à jamais.

— Mademoiselle, une caisse du chemin de fer! glapit Cussette dans le corridor du premier étage.

En même temps, un coup retentit à la porte de la chambre bleue.

— Entrez! dit Mlle de Castillet.

La servante parut suivie d'un camionneur.

— Il faut signer là! cria l'homme, étalant un registre crasseux sur un guéridon.

— Est-ce que ce sont des ornemens d'église? lui demanda Mlle Hombeline.

— Je ne sais pas, moi.

Et, appuyant un doigt sur la page, le camionneur ajouta :

— Vous voyez : l'expédition a été faite par M. Lagarrigue-Martin, rue Saint-Rome, à Toulouse.

— Allons, c'est bien la caisse que j'attends.

Elle signa.

— Cussette, paie ce brave homme, et, s'il a besoin de manger, mène-le à l'office, reprit Mlle de Castillet y Castilla, dont la voix se fit tout à coup chantante, presque joyeuse.

— J'ai hâte d'ouvrir cette caisse pour vérifier l'envoi de M. Lagarrigue-Martin. Je ne puis pas m'exposer à offrir à Mgr Antonio-Rodriguez des ornemens qui ne lui conviendraient pas, n'est-il pas vrai?

« Mgr Antonio Rodriguez! » Jacques demeurait absolument ébahi.

— M. Antonio Rodriguez a donc été nommé évêque? demanda-t-il, retenant sa tante prête à le quitter.

— Mon Dieu, c'est tout comme.

— Mais il n'est pas Français, il est Espagnol.

— Que peut faire cela?

— Enfin, est-il évêque, oui ou non?

— Notre saint-père le pape Léon XIII vient de nommer le révérend père théatin Antonio Rodriguez *protonotaire apostolique*.

Jacques n'y tint pas : il éclata de rire sans nulle retenue.

— La bonne plaisanterie! la bonne plaisanterie! répétait-il au milieu de sa débordante hilarité.

Mlle de Castillet y Castilla ne comprenait pas.

— Êtes-vous fou, mon neveu? s'écria-t-elle à la fin d'une voix rude, courroucée.

— Mais un protonotaire apostolique, ce n'est pas sérieux, cela, ma tante, poursuivait-il, riant toujours. Un protonotaire est un ecclésiastique à qui on a permis de recouvrir ses tibias de bas violets, voilà tout. Convenez, entre nous, que les tibias de M. Rodriguez ne méritaient guère cet honneur. Quels fuseaux!

— Jacques! Jacques!

— Les bas violets! La belle affaire, en vérité, les bas violets!.. Tout le monde en porte, à Rome, des bas violets, sans que cela tire à conséquence.

— Savez-vous qui vous me rappelez en ce moment, mon neveu?

— Le diable en chair et en os, sans doute?

— Vous me rappelez votre père.

— Ma tante! s'écria-t-il, atteint par ce coup.

— C'était le persiflage aux lèvres qu'il abordait votre mère, toutes les fois qu'il nous revenait de Paris ou d'ailleurs, car il habitait aux quatre points cardinaux, partout, excepté chez lui.

— Ma tante!

— Ta pauvre mère supportait tout, même d'entendre railler sa religion. Elle aimait M. de La Ferrade et sa tendresse allait jusqu'à lui faire trouver des mots pour l'excuser...

— Assez! je vous en prie; assez!

— Pour moi, continua l'impitoyable vieille fille, je ne serai pas

capable, envers mon neveu, des faiblesses dont fut capable ma sœur envers son mari, et si votre ironie osait s'en prendre à ma foi!..

— Je n'y ai jamais songé, ma chère tante, je vous le jure. Je m'amusais, et très innocemment...

— Je puis tolérer bien des choses : que vous abusiez de ma crédulité pour m'arracher de l'argent, que vous me traitiez parfois avec une familiarité dépassant de beaucoup la mesure. Ces façons, dont il est arrivé à mon entourage de s'offusquer, ne constituent après tout nul manquement grave à mon égard, ma fortune devant être la vôtre un jour, et mes continuelles gâteries ayant autorisé dès longtemps cette liberté dans les rapports. Mais si vous vous permettiez!..

Mlle de Castillet s'interrompit, essoufflée.

Jacques, soit ennui de supporter des reproches trop lourds à sa légèreté, soit feinte habile pour amener sa tante à merci, venait de prendre sa valise d'une main, sa couverture de voyage de l'autre et semblait se disposer à gagner la porte :

— Alors, décidément, tu t'en vas? lui dit sa tante tout à coup radoucie.

— Trouvez-vous que je n'en aie pas assez entendu?

Et, avec un redressement très digne :

— Si les Castillet y Castilla, qui sentent couler dans leurs veines le sang du Cid, sont fiers, les Ferrier de La Ferrade, bien que de naissance plus modeste, ont leur fierté.

— N'avais-tu pas quelque chose à me demander? interrogea Mlle Hombeline, touchée par ce trait en plein cœur.

— Les gens de ma sorte ne demandent rien à personne, riposta Jacques hautainement.

— J'avais cru comprendre que tes affaires, en mauvais état, réclamaient d'être remises sur un meilleur pied.

— Mes affaires, s'il faut l'avouer, ne sont pas brillantes; mais un travail acharné ne tardera pas à les relever. George Eliot n'est pas la seule qui ait observé la vie du clergé anglican, il y a aussi Anthony Trollope; et le descendant infortuné du roi Ramire, à défaut de pain, a de la besogne sur la planche...

— Je te défends cette besogne, Jacques!

Elle essaya de lui reprendre la valise; mais il la tenait énergiquement et ne la lâcha pas. Ce fut une lutte. Jacques, un moment, laissait aller l'élégante petite malle, qui semblait fuir de ses doigts; puis il la ressaisissait soudain et faisait un pas de plus pour s'éloigner. Mlle de Castillet y Castilla, émue à ce jeu trop pénible, haletait bruyamment. Le jeune homme eut pitié de la vieille fille dépensant ses forces, son cœur, dans un combat disproportionné; il se pencha vers elle comme pour lui reprendre la valise, qu'il lui avait enfin abandonnée d'un mouvement très adroit. Les têtes des com

battans par hasard se rencontrèrent, et Jacques, colla ses lèvres sur un petit front ridé, plus sec et plus dur qu'un caillou.

— Méchant! méchant! balbutiait Mlle Hombeline, oppressée de contentement.

Jacques avait un air tout déconfit.

— Quelle figure! lui dit sa tante, dupe de la comédie.

— On a la figure que l'on peut quand on est vaincu.

— Tu me restes donc pour quelques jours?

Jacques, rejetant son lorgnon, arrêta sur elle deux yeux bons et caressans, les yeux de sa mère.

— Qu'as-tu à me regarder ainsi? demanda-t-elle, troublée jusqu'au fond de l'âme.

— Je cherche à découvrir si vous êtes une tante capable, je ne dirai pas de donner, car il n'entre pas dans mon caractère de demander quoi que ce soit, capable de... prêter à votre neveu la bagatelle de mille livres sterling.

— Sterling! Quelle est cette monnaie-là?

— Bonne monnaie, — monnaie anglaise.

— Toujours l'Angleterre! Tu sais bien que je ne l'aime pas, l'Angleterre.

— Ne vous effrayez pas mal à propos, tante aimée : une livre sterling ne vaut pas plus de vingt-cinq francs.

Mlle Hombeline réfléchit trois minutes.

— Et c'est vingt-cinq mille francs que tu me demandes, comme ça, au pied levé?

— Pardon, je ne vous demande rien,.. je m'informe seulement de vos dispositions à mon égard.

— Et pourquoi cette grosse somme, s'il te plaît?

— Cela, c'est mon secret.

— Mademoiselle, souffla à travers la porte la voix bien reconnaissable de Méric, M. le marquis d'Alpujaras viendra déjeuner avec Mlle Isabelle.

— Mais c'est l'abomination de la désolation, cet hôtel Castillet! s'écria Jacques.

Il eut l'air de chanceler et s'abattit, après deux ou trois tournoiemens fort habiles, dans le grand fauteuil à ramages bleus.

IV.

Mlle Hombeline considéra son neveu; puis, s'avançant sur la pointe des pieds et se penchant vers lui :

— Tu sais, mon cher fils, lui murmura-t-elle à l'oreille avec un attendrissement qui rendait sa voix chevrotante, tu sais quels projets je caresse depuis longtemps. Mes idées sont toujours les mêmes...

et si tu te décidais enfin à regarder d'un œil plus favorable Mlle Isabelle Alvar d'Alpujuras y Huesca y Salvador...

— Je sais, cette petite carmélite que l'abbé Pigeonneau me réserve pour femme... Hé bien?

— Eh bien! ce n'est pas mille livres... Comment appelles-tu ces livres anglaises?

— Sterling.

— Ce n'est pas mille livres sterling que je te « prêterais, » pour employer ton mot, qui n'est pas juste, mais vingt mille livres sterling que je te donnerais de bon cœur. Et j'ajouterais à cela mon domaine de La Châtaigneraie, car il vous faudrait une maison...

— Vous me donneriez cinq cent mille francs et la Châtaigneraie si?..

— Je ne m'en dédis pas.

— Si je vous promettais d'accrocher la fleur d'oranger au corsage de Mlle d'Alpujaras y... Combien d'*y* y a-t-il?

— Ne parlons plus de cela, dit Mlle de Castillet se fâchant.

— Mais, au contraire, tantette, vu ma détresse, auprès de laquelle la misère de Job sur son fumier n'est qu'une plaisanterie de mauvais goût, parlons-en longuement, très longuement... Peste! l'affaire en vaut la peine... Mlle d'Alpujaras, d'ailleurs, est un de mes plus chers souvenirs d'enfance, et on ne joue pas avec ces choses-là...

— Tu estimes, je suppose, qu'une alliance avec la famille du marquis Alvar serait des plus honorables?

— Certes! un pauvre diable de hobereau des monts Corbières, Jacques Ferrier de La Ferrade, qui ne descend du roi Ramire que par les femmes, aurait mauvaise grâce... Mais...

Depuis un instant, le traducteur madré de George Eliot, du bout d'une petite clé minuscule, tourmentait le cadenas de sa valise. Le cadenas cédait, la valise s'entre-bâillait, puis, au grand déplaisir de Mlle Hombeline, tout se refermait brusquement.

— Mais?.. lui demanda-t-elle appuyant un main caressante sur son épaule.

Jacques se retourna et, avec un sourire des plus aimables :

— Vous ne vous fâcherez pas?

— Quand t'ai-je tenu rigueur de tes extravagances, *petiot*, pour parler comme Cussette?

— Dans ce cas, voici mon sentiment tout net : Mademoiselle Hombeline de Castillet y Castilla, — est-ce la race qui le veut ainsi? — votre neveu n'aime pas les femmes blondes.

— Il se pourrait que ce fût la race, en effet, observa la vieille fille, noire comme une taupe.

Puis se ravisant :

— Tu es blond pourtant, toi, mon ami, ajouta-t-elle.

— Mon père aussi était blond. Est-ce que ça compte, la couleur, pour les hommes !.. Pour les femmes, c'est bien différent. Ma mère était brune avec des yeux bleus, ma tante Hombeline est brune avec des yeux bruns, et le brun me plaît par-dessus tout. A présent, une objection plus sérieuse : j'ignore si, devant un jour hériter de votre fortune, surtout de votre nom si glorieux dans les fastes de l'histoire espagnole, moi blond, j'ai le droit d'épouser une blonde. Voyez-vous d'ici une lignée de blondins et de blondines s'appelant Castillet y Castilla ! Une pareille descendance serait ridicule vraiment, et le roi Ramire nous maudirait du fond de son tombeau.

Jacques s'était beaucoup exalté en parlant. Mlle Hombeline le regarda avec une curiosité inquiète.

— Tiens ! tiens ! dit-elle, je n'avais jamais pensé à cela, moi.

— On ne saurait penser à tout, parbleu !

— Il est certain que ces Alvar d'Alpujaras, qui se marièrent dans les Flandres sous le roi Philippe II, sont d'un blond !

— Le marquis et sa fille n'ont pas des cheveux sur la tête, ils y ont de la filasse, toute la quenouille que la reine Berthe filait. Est-ce que ce sont des Espagnols, ces gens plus blancs que des albinos ?

— Mon neveu, ici, nous n'avons qu'à nous incliner, à nous incliner jusqu'à terre, articula lentement la vieille dévote. Les Alvar d'Alpujaras sont des Espagnols, de véritables Espagnols, autrement dit des héros. Le bras qui manque au marquis, il l'a perdu au siège de Bilbao, où il tomba mourant à côté de Zumalacarreguy mort; les deux fils qu'il n'a plus, — car je lui ai connu deux fils, Alphonse et Jean, — il les a perdus, Alphonse, sous Ortega, Jean tout dernièrement, en Navarre, sous le roi don Carlos. Tous les carlistes savent cela, et tu le sais aussi, toi.

— Cela est beau ! cela est très beau !

Pour cacher l'émotion qui le traversait, Jacques Ferrier de La Ferrade se pencha sur sa valise étalée à plein couvercle, et d'une main distraite brouilla tout, bouleversa tout... Ah ! mon Dieu ! le médaillon d'Isabella Griffitt qui s'élance d'un mignon écrin en cuir de Russie, où il dort d'un sommeil paisible en attendant quelque baiser furtif... La vue d'Isabella Griffitt, quand il est question d'Isabelle d'Alpujaras, affole Jacques. Sa tante a-t-elle aperçu le médaillon ? Elle l'a aperçu certainement. Il enfouit le cher objet sous ses chemises aplaties, bousculées, froissées.

— Eh bien ! voilà ton linge en un joli état ! lui dit Mlle Hombeline.

— Si seulement votre Isabelle d'Alpujaras avait les cheveux châ-

tain foncé d'Isabella Griffitt! répond l'autre, à qui l'apparition inattendue d'une maîtresse qui le tient d'autant plus que le vicomte de Mérifons l'inquiète davantage, a fait perdre la tête complètement.

— Isabella Griffitt?

Jacques demeure muet. Il ne comprend guère qu'il ait pu s'aventurer jusque-là.

— Qu'est-ce que cette Isabella Griffitt? insiste la vieille dévote soupçonneuse, flairant une découverte à plein nez.

— Une Anglaise.

— Ah! çà, mais, l'Angleterre te possède tout entier?

— Elle... elle me possédait tout entier, et elle me repossède pour mon bonheur...

— Explique-toi.

— Et puis vous me reprocherez d'être curieux, mademoiselle de Castillet y Castilla! Vous pourrez confesser ce péché mignon de curiosité au révérend père Rodriguez...

— Explique-toi! explique-toi!

— Puisque vous le voulez... Eh bien! c'est un bonheur, un grand bonheur pour moi que l'Angleterre m'ait possédé et me possède encore, car, outre le plaisir très vif que j'eus de m'y perfectionner dans une langue qui me devient un gagne-pain, j'y connus des joies inénarrables.

— Isabella Griffitt n'est peut-être pas étrangère à ces joies inénarrables?

— Ni Jane Becky, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

— Tu avoues donc, garnement?

— Pourquoi, je vous prie, refuserais-je d'avouer que Jane Becky, en dehors de vues très profondes, bien qu'un peu particulières sur la vie, vues qui m'ont ouvert, à propos de tout et à propos de rien, les yeux plus grands que les verres de mon pince-nez, me mit à même, au bout de quinze jours, de lire couramment *le Vicaire de Wakefield?* Vous souvenez-vous du mal que se donnait jadis M. Antonio Rodriguez pour m'inculquer les simples élémens de la langue espagnole et me faire expliquer le premier chapitre de *Don Quichotte?* Ma cervelle demeurait rebelle au révérend Antonio Rodriguez; elle s'est offerte d'elle-même à Jane Becky et s'est laissé imbiber à ses leçons comme une éponge... Après ça, la loyauté me force de reconnaître que la méthode des professeurs ne se ressemblait pas le moins du monde.

— Et quelle méthode suivait cette Jane Becky?

— La bonne.

— Ce n'est pas une raison.

— Trouvez-en une meilleure, si vous pouvez... Je causais avec Jane Becky; je me promenais à cheval avec elle, ou à Hyde-Park, ou au bois de Boulogne, ou à la galerie des Offices; je me chamaillais souvent de longues heures avec elle, et insensiblement l'anglais entrait en moi, me pénétrait, faisait dans mon esprit, sans grammaire, sans dictionnaire, surtout sans gifles, son petit bonhomme de chemin.

— A propos, et quel âge a cette dame?

— De quelle dame parlez-vous, tante chérie de mon cœur? demanda-t-il avec une candeur admirable.

— De... Ah! ma pauvre mémoire! gémit-elle portant une main à son front.

— De?..

— Comment veux-tu que je retienne tous les noms anglais que tu me baragouines!

— D'Isabella Griffitt? interrogea-t-il malignement, prenant plaisir à l'égarer.

— Oui, d'Isabella Griffitt... Quel âge a-t-elle?

Jacques, perdu par son étourderie à travers un labyrinthe de difficultés inextricables, respira. Comment croire que sa tante eût seulement aperçu de loin la mignonne photographie d'Isabella, quand elle ignorait si cette Isabella, toute rayonnante de jeunesse, était jeune ou vieille? Lui, Jacques Ferrier de La Ferrade, affublé, embéguiné, assoté d'une maîtresse plusieurs fois séculaire, car les années comptent comme des siècles dans un certain monde à Paris; il rougit jusqu'au blanc des yeux, alla jusqu'au fond de la pièce, puis, finalement, sans prendre plus de souci de sa tante, stupéfaite, s'accouda à la barre de la fenêtre et partit d'un éclat de rire si joyeux, si nourri, si bruyant, que les oiseaux picorant à travers les allées du jardin, enlevés d'épouvante, à tire-d'aile volèrent se blottir dans les branchages touffus des peupliers.

V.

Tant de folie n'était pas pour dérouter Mlle de Castillet, et, au lieu de lui faire abandonner inopinément la piste au long de laquelle le hasard l'avait conduite, où son nez de dévote merveilleusement apte à subodorer le fruit défendu ne pouvait manquer de la mettre en présence du gibier, les rires inexplicables de son neveu l'y retinrent, plus inquiète, plus furetante, plus acharnée.

A l'époque où le désastre de sa fortune si vite engloutie avait contraint Jacques à se replier vers la maison hospitalière des bords de l'Arbouse, — Mlle Hombeline, en dépit d'une mémoire courte et

peu sûre, s'en souvenait très bien,— dans la surabondance de détails que son neveu avait dû fournir, le chapitre des femmes avait été absolument négligé. En vain, le respectable M. Turlot, fort ahuri, mais peu convaincu aux comptes invraisemblables produits par le jeune Ferrier de La Ferrade, l'avait-il engagée à se défier et à poser à cet enfant prodigue tombé sous son toit certaines questions délicates, celles-ci entre autres : « Combien avez-vous eu de maîtresses? Combien ces maîtresses vont ont-elles coûté? » elle n'avait pas osé. Sans parler d'une répugnance invincible à souiller ses lèvres de ce mot impur de « maîtresses, » il lui semblait au fond de l'âme qu'un Ferrier de La Ferrade de Castillet y Castilla n'avait pu se vautrer « à toutes les fanges du ruisseau, » et elle s'était tue, moitié par orgueil, moitié par dégoût. Il convient d'ajouter que le révérend père Antonio Rodriguez, moins perspicace ou peut-être plus indulgent à Jacques que M. l'archiprêtre de Saint-Irénée, s'était rangé à ce moment-là de son parti et avait exprimé l'avis qu'il ne fallait pas, pour la découverte d'ailleurs sans résultat pratique aujourd'hui de toute espèce de vilaines choses, s'exposer à éveiller l'imagination de son élève, et à le pousser vers des erreurs qu'il ne connaissait pas encore, dont les leçons d'autrefois l'avaient immanquablement préservé.

— Quel saint homme, ce Mgr Rodriguez! quel saint homme! se disait Mlle Hombeline, assise dans le grand fauteuil à ramages bleus, et tâtant au fond d'une des poches de sa robe son chapelet d'ivoire à gros grains. C'est égal, le confessionnal ne lui en a pas appris aussi long sur les misères de la vie qu'au respectable M. Turlot... Étant religieux théatin, Mgr Rodriguez a passé sa jeunesse dans un cloître, à Vitoria, et aujourd'hui, à Lormières, il ne sort guère de sa cellule dans les combles de l'hôtel Castillet... Il n'aborde le saint tribunal de la pénitence qu'à de rares intervalles, quand les prêtres des paroisses ne suffisent plus à l'affluence des fidèles, tandis que M. l'archiprêtre y siège chaque jour... En vertu d'une pratique plus assidue des hommes, surtout des femmes, le respectable M. Turlot connaît mieux Jacques que ne le connaît Mgr Rodriguez, qui l'a élevé... Car enfin, il n'en faut pas douter, il y a des femmes mêlées à l'existence de mon neveu, il y en a... J'ai oublié leurs noms, mais il m'a entretenu de deux Anglaises... Quelle abomination!.. Je veux savoir si on se moque de moi...

Elle cessa de tourmenter son chapelet, se mit debout, et, marchant à la fenêtre :

— Jacques! appela-t-elle d'une voix impérieuse, terrible.

Notre homme, réveillé en sursaut, — comme tout à l'heure dans le salon, il rêvait en voyant se balancer les grands peupliers, onduler les frondaisons du parc, couler l'Arbouse, passer des visages

connus là-bas sur le pont, — notre homme fit un pas vers sa tante.

— Je veux être éclairée sur ta conduite, lui dit-elle d'un ton sévère, presque dur, et je te répète ma question : Quel âge a-t-elle?

— Isabella Griffitt?

— Oui, Isabella Griffitt.

— Mon Dieu! les femmes, en Angleterre, comme en Espagne, comme en France, comme en Chine, ne se souciant guère d'être interrogées sur leur extrait de naissance, j'aurais craint de manquer à la galanterie dont ne doit pas se départir un gentilhomme...

— Est-elle jeune?

— Elle paraît assez jeune.

— Est-elle jolie?

— Les Anglaises ont la manie déplaisante de s'affubler de voilettes si longues, si épaisses!.. Pourtant j'ai des raisons très péremptoires, si j'en juge à la seule inspection du bout de son nez, de conclure qu'Isabella Griffitt a quelque attrait.

— Est-elle mariée?

— Ah! pour ça, je puis vous répondre sans hésitation aucune : Oui! oui!

— Tu connais son mari peut-être?

— Je le connais très grièvement... Pardon, tante, la langue m'a fourché encore une fois : je voulais dire très intimement.

— Que fait-elle?

— Ce qu'elle fait?.. Des traductions,.. sans doute.

— Des traductions?

— Toutes les Anglaises en font, à Paris.

— Elle habite Paris?

— C'est là que nous travaillons ensemble,.. et avec acharnement, moi du moins qui débute... Le vicomte de Mérifons, d'une très noble famille du Midi, voudrait nous aider; mais moi, je ne veux pas qu'il nous aide.

— Elle travaille!.. A quoi?

— A... à des traductions.

— Toujours des traductions. — Que je suis malhabile à l'interroger! — Et pourquoi travaille-t-elle?

— Dame! il faut vivre.

— Elle est donc pauvre?.. Comment l'appelles-tu?

— Isabella Griffitt, pour vous servir.

— Elle est donc pauvre, Mme Isabella Griffitt?

— Il lui manque, pour être heureuse, juste ce que vous avez : trois cent mille livres de rentes.

— Ne me disais-tu pas, en arrivant, que cela ne rapportait rien, les traductions?

— Les miennes.

— Alors, les siennes?..

— Elles sont excellentes de tous points et se vendent... comme du pain... Puis Isabella Griffitt donne aux hommes des leçons qu'elle fait payer fort cher... Oh! fort cher.

— Eh quoi! tu paies?

Pour toute réponse, Jacques frappa sur son gousset vide par un geste des plus éloquens.

— Je pense bien, mon neveu, dit Mlle Hombeline après un silence solennel de deux minutes et ses vieilles pommettes ridées un peu rougissantes, je pense bien qu'entre Mme Isabella Griffitt et vous, tout se passe avec une convenance parfaite?

— Je vous ferai remarquer, ma tante, que, jusqu'à ce jour, il ne vous arriva jamais de soupçonner ma vertu.

Il accrocha son pince-nez pour cacher ses yeux qui riaient.

— Eh! eh! ricana-t-elle, flairant à la ronde de toutes ses narines, singulièrement dilatées.

— Ce n'est pas gentil, ça, et à moins que vous n'ayez formé le ferme propos, — c'est une expression du révérend père Rodriguez, — de m'offenser, par conséquent de me chasser d'ici...

— Quoi d'étonnant si, entre un homme aimable comme tu l'es et une femme encore jeune, qui n'est pas laide, tu en conviens, le tentateur s'était glissé pour faire sa partie!

— C'est M. Antonio Rodriguez qui vous a conté ces sornettes. Les démons le hantent, le brave homme. Il voit partout le tentateur... Pour ce qui est de mes relations avec la dame dont il s'agit, rassurez votre directeur et soyez rassurée vous-même tout de suite.

Et, se rengorgeant :

— Mademoiselle de Castillet y Castilla, vous, Espagnole, vous, qui avez en particulière détestation Luther et sa bande, vous ne douterez plus de l'honnêteté des rapports de votre neveu avec Isabella Griffitt, quand je vous aurai avoué que cette dernière est la fille, la propre fille, entendez-vous, d'un clergyman.

— Un clergyman!.. J'ignore tant de choses!.. Et qu'est-ce qu'un clergyman?

— Un clergyman est un pasteur protestant, « un ministre, » comme on appelle cette engeance diabolique dans notre Midi.

— Mon Dieu! venez à mon secours.

— Êtes-vous convaincue à présent?

Mlle Hombeline ne savait pas de façon positive si elle était convaincue, mais elle tremblait de tous ses membres. L'Espagne, où le sang more s'est étroitement, profondément mêlé au sang chrétien, est le seul pays de l'Europe que le protestantisme n'ait pas entamé. La haine a été la plus forte.

— N'est-il pas vrai, ma tante, insista Jacques, battant le fer tandis qu'il était chaud, que, dans les momens où je vous ai causé le plus de chagrin, où vous avez le plus désespéré de moi, vous ne m'avez pas un instant cru capable de me lier par un sentiment... délicat à la fille d'un « ministre? » Un Ferrier de La Ferrade de Castillet y Castilla aux pieds d'une Isabella Griffitt, d'une hérétique! L'héritier du roi Ramire, cet exterminateur des infidèles, — car il extermina des Mores par milliers, — offrant son cœur à une ennemie de la sainte église! Reconnaissez qu'à mon égard vos doutes ne sont jamais allés jusque-là.

— Je le reconnais, mon cher enfant. Quelle consolation pour moi de te retrouver profond catholique!

— Profond comme le puits de l'Écriture où tomba l'âne que vous savez... Si quelques coins de mon être ont subi des avaries, il en est d'absolument intacts, inaltérés.

— Le bénéfice de la race.

— Le bénéfice d'une race que Dieu a bénie et qu'il protège.

Mlle de Castillet y Castilla ne put se tenir de lui sauter au cou.

— Ah! balbutia-t-elle, les yeux humides de larmes, je voudrais que Mgr Antonio Rodriguez, M. l'archiprêtre de Saint-Irénée, M. l'abbé Prosper Pigeonneau, qui souvent ont blâmé mes complaisances pour toi, t'entendissent. Leur joie serait égale à la mienne... Que Dieu est bon d'avoir préservé ta jeunesse de l'égarement des passions mauvaises! Aussi quand, la veille de son départ pour Rome, Mgr Antonio Rodriguez, qui ne t'a pas gâté, c'est vrai, comme M. l'abbé Pigeonneau, mais qui t'aime, qui s'occupe de toi, qui te croit innocent, me disait : « Les trente mille francs que vous me donnez pour le saint-père retomberont sur Jacques en rosée céleste... »

— Comment! vous avez donné trente mille francs à M. Rodriguez, la veille de son départ pour Rome?

— Mgr Mical l'a chargé de recueillir, dans ce diocèse, l'aumône du denier de saint Pierre.

— Mais c'est un pillage!

— Sa qualité de religieux, tu comprends cela, le désignait plus qu'un autre...

— Tout à l'heure, je me propose...

— Mademoiselle, interrompit la voix glapissante de Cussette, M. le marquis d'Alpujaras et Mlle Isabelle vous attendent au salon.

La vieille fille, décidément émerveillée de son neveu, lui allongea du bout de ses doigts secs une tapette sur la joue, et battit en retraite incontinent.

VI.

Jacques Ferrier de La Ferrade était furieux. Pour peu qu'il laissât quelques années encore ces gens de robe réciter leurs patenôtres de la cave au grenier dans l'hôtel Castillet, la fortune de sa tante y passerait jusqu'au dernier sou. Trente mille francs pour acheter une paire de bas violets au révérend père théatin Antonio Rodriguez! Il n'ignorait pas qu'à Rome la piécette est amalgamée aux choses les plus saintes, mais tout de même il trouvait la marchandise hors de prix. Que faire pour débarrasser sa tante, se débarrasser lui-même de cette engeance dangereuse, capable, à force de faim vorace, de les jeter, elle et lui, sur la paille un beau matin? Pour sa tante, sa sobriété vraiment espagnole, sa foi espagnole aussi lui rendraient facile, peut-être agréable, le martyre; pour lui, il en allait autrement, et il ne se sentait pas d'humeur à croquer le marmot, tandis que d'autres, « à la plus grande gloire de Dieu, *ad majorem Dei gloriam*, » bâfraient à pleines dents et à plein cœur. D'ailleurs, résolu à réaliser une carrière dans les lettres, « les grandes lettres, » pour rappeler une expression familière aux écrivains du XVIIe siècle, car, encore qu'humble traducteur de romans anglais, ses visées en art portaient plus haut, devait-il exposer son œuvre à toutes les vilaines chances de la misère et se mettre dans le cas qu'on dît un jour de lui : « *Pendent opera interrupta :* L'œuvre n'a pas été achevée? » A cette idée extraordinairement baroque, qui, lui gonflant l'esprit, l'avait soudain emporté aux nuages comme un ballon, sa colère contre les amis de sa tante ne tint pas, et de plus belle il se reprit à rire follement. Il eut une vision singulière : d'un côté, Virgile avec les *Églogues*, les *Géorgiques*, son *Énéide* inachevée; de l'autre, Jacques Ferrier de La Ferrade ayant en main les *Scènes de la vie cléricale* de George Eliot, et plusieurs cahiers de papier gribouillés on ne sait de quoi. En vérité, le parallèle était des plus drôlatiques, et Jacques, impuissant à soutenir son rôle de neveu fâché, remplissait la chambre bleue des éclats d'une gaîté qui débordait bruyamment et sans fin.

— C'est égal, se dit-il, revenu au sentiment de sa situation puisque ces messieurs du clergé persistent à me manger tout cru, que je disparaisse, bec et ongles, à travers leur gosier glouton, si tout à l'heure je n'en étrangle pas un ou deux!

Il arracha de sa valise plutôt qu'il ne l'en retira une des chemises si maltraitées tout à l'heure et se mit en devoir de faire un bout de toilette... Bast! voilà Isabella Griffitt qui bondit hors de sa cachette et recommence à battre les buissons. Il ne réussira donc pas à se rendre maître de cette enragée? Quand le seul portrait de

sa maîtresse fait déjà tant de ravages ici, il lui est permis de prévoir ce qu'il eût amené d'ahurissement, de désordre si, contre toutes les convenances, il avait osé la produire elle-même à l'hôtel Castillet. N'importe, ç'aurait été très amusant. Il eût présenté Isabella à sa tante comme une jeune protestante rencontrée à Luchon, qui sollicitait la grâce de rentrer dans le giron de l'église catholique. Assurément il n'eût pas poussé les choses jusqu'à l'abjuration publique sous le porche de Saint-Irénée. Mais, avant d'en arriver là, quelles scènes de franc rire, au milieu des Castillet, des Alpujaras, des Rodriguez, des Pigeonneau, enthousiasmés, ébaubis! Sans compter que, pour l'avoir vu, sur ses épaules, à l'exemple du bon Pasteur, ramener au bercail une brebis égarée, sa tante aurait été capable de se montrer magnifique envers lui! Puis, il arrachait Isabella aux entreprises possibles du vicomte de Mérifons.

Jacques tenait à la main la photographie d'Isabella Griffitt, la regardait jusqu'à ne plus la voir, et, de temps à autre, entre deux extravagances, lui faisait la moue, l'effleurait des lèvres tendrement, la becquetait à l'envi.

« J'ai eu une fameuse idée tout de même, se dit-il, d'encadrer ce portrait sous verre, car du train dont mon bête de cœur y va, il n'en resterait miette aujourd'hui. »

Et, Isabella tapie en lieu sûr, dans une pochette de cuir agrémentée d'une boutonnière solide, il s'habilla prestement. Il venait de nouer sa cravate à bouts tombans, un peu effilés, et passait une jaquette de cheviotte, de coupe élégante, du dernier joli parisien, quand, à travers la croisée demeurée ouverte, ces mots articulés par la voix forte de sa tante arrivèrent à ses oreilles :

— Vous ne le reconnaîtrez pas, monseigneur : il est charmant, tout à fait charmant. Et quelle foi il a su conserver dans cet affreux Paris!

Il, c'était lui sans doute. Jacques, sans se montrer, se tint plus près de la fenêtre.

— Alors, son incorrigible étourderie?.. demanda la voix flûtée du révérend père Antonio Rodriguez.

— Mon Dieu! le sang des Ferrier de La Ferrade, ce sang léger comme tout ce qui est français, a encore quelques éclats un peu trop bruyans; mais le sang des Castillet y Castilla, l'héroïque sang espagnol, commence à prévaloir sur l'autre, et le temps n'est pas éloigné où mon neveu se montrera le digne héritier du roi Ramire Ier...

— Vraiment! s'écria la voix de clairon du marquis Alvar d'Alpujaras y Huesca y Salvador.

— Quel bonheur! siffla la voix aiguë de Mlle Isabelle Alvar d'Alpujaras y Huesca y Salvador.

— *Deo gratias!* conclut la voix de chantre, étoffée, ronflante de M. l'abbé Pigeonneau.

Jacques n'entendit plus rien. On parlait trop bas désormais. Il écarta un tantinet le rideau, glissa un œil et observa. Sauf M. l'archiprêtre Turlot, oublieux du rendez-vous, tous les fidèles de l'hôtel Castillet se trouvaient réunis là. Debout à l'ombre d'un vieux saule ébranché, dont les rameaux extrêmes trempaient dans l'eau verdâtre d'un bassin aux pierres moussues, les amis de Mlle Hombeline formaient un groupe étroit, serré, chuchotant. Jacques connaissait, dès l'enfance pour ainsi dire, les attitudes, les discours, les passions de ces divers personnages, et il lui sembla, encore qu'il ne se fût pas montré à Lormières depuis plus d'un an, qu'il venait de les quitter.

« Il n'en faut pas douter, pensa-t-il, ils sont en granit des Pyrénées, et on les a plantés sous ces arbres pour l'ornement du jardin. »

Cependant, le groupe se débanda et les statues de granit marchèrent. Le marquis Alvar, vêtu de la même lévite noire que jadis, du même pantalon noisette que jadis, dressant la même longue échine surmontée de la même petite tête ébouriffée que jadis, se mit à arpenter les allées de tout le développement de ses jambes de héron. L'énorme abbé Prosper Pigeonneau, grand comme autrefois, enveloppé dans les plis tendus d'une soutane râpée comme autrefois, le suivit, rasant les murs; malheureusement, embarrassé dans sa graisse, étouffé par un restant d'asthme fort tenace, le pauvre aumônier des carmélites, incapable de soutenir une allure trop vite, s'ébrouait piteusement à chaque pas.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda d'un ton très haut M. d'Alpujaras, que sa santé intacte à soixante-dix ans rendait dur pour les incommodités d'autrui.

— Hélas! monsieur le marquis, vous le savez bien, mâchonna l'autre, une main à sa gorge essoufflée.

— Un homme de cinquante ans à peine et qui a la taille d'un carabinier de Valladolid! Quelle honte!

— C'est mon asthme.

— Que seriez-vous devenu, voyons, s'il vous avait fallu faire la guerre?

— La guerre! Je suis un homme de paix, monsieur le marquis; j'appartiens à la sainte Église. *Pax tibi!*

— Mgr Rodriguez, lui aussi, est un homme de paix, et il appartient à la sainte Église comme vous, ce qui ne l'empêche pas, à l'appel du roi, de quitter son monastère, de saisir un mousquet et de courir sus aux christinos.

— Il ne se trouverait pas en France un évêque pour supporter qu'un de ses prêtres prît le fusil.

— Alors, chez vous, ni un abbé Rodriguez, ni un abbé Santa-Cruz n'auraient le droit de devenir des héros?

— Ils n'en auraient pas le droit.

— Avouez-le, c'est une singulière nation que la vôtre.

— Elle ne ressemble pas à l'Espagne.

— Elle a tort... A propos de cette différence entre deux pays qui ont tant de liens communs, la religion principalement, j'éprouve quelque hésitation à me rendre aux vœux de Mlle de Castillet y Castilla. Elle revoit son neveu, et le projet que vous lui avez fourré en tête la reprend tout aussitôt. C'est une marotte.

— Comment, monsieur le marquis, vous refuseriez la main de Mlle Isabelle?..

— Je ne dis pas cela ; mais...

Jacques Ferrier de La Ferrade crut entendre sonner comme un glas à travers les hauts peupliers de l'Arbouse, — le glas de sa jeunesse, — et dressa l'oreille d'autant plus.

— Veuillez réfléchir, monsieur le marquis, repartit l'aumônier des carmélites, que Mlle d'Alpujaras est tout à fait sans fortune et que si un malheur, demain, venait à la priver...

— Peste! de quel entrain vous chantez le *De profundis* sur mon cercueil, vous! On voit bien que c'est votre métier.

— Vous ne sauriez douter, monsieur le marquis, du chagrin que votre perte nous causerait à tous, insista naïvement l'abbé Pigeonneau.

— Allez au diable, avec ma perte et votre chagrin, mon cher abbé! A-t-on jamais vu enterrer ainsi les gens sans crier gare? Trouvez-vous que le marquis Alvar fasse ici-bas si piteuse mine qu'on doive se hâter de lui jeter la dernière pelletée de terre sur le nez?

— A Dieu ne plaise!

— Et, puisque vous semblez y tenir, quand bien même ce malheur dont vous parlez arriverait, ma fille serait-elle beaucoup à plaindre, disposant pour elle seule, après ma mort, du revenu qui nous suffit à tous les deux?

— Quinze cents francs de rente, c'est si peu!

L'Espagnol, atteint à quelque endroit sensible, eut un redressement brusque et, d'un accent qui n'alla pas sans une grande hauteur :

— Monsieur l'abbé, à l'époque où le marquis d'Alpujaras avait la joie de vivre dans sa patrie et d'y occuper, à la cour, des charges héréditaires, il était cité, comme le duc d'Ossuna, pour sa magni-

ficence, pour sa prodigalité. Il est certain que son revenu relativement considérable avait peine à défrayer son existence de gentilhomme attaché à la personne du roi. Quand le marquis se trouvait gêné, il vendait un domaine, estimant que, placé à côté du prince, rien ne devait lui coûter pour maintenir dans tout son éclat un privilège qui honorait si fort sa maison. Cela pour vous dire que j'ai connu l'argent, avec les satisfactions qu'il est capable de procurer. Aujourd'hui, je mange le pain de l'exil, et mes ressources me le permettraient que je me ferais scrupule d'essayer de rendre ce pain, si amer, si dur, en quelque façon que ce soit supportable à mon palais. Je veux qu'ici, en France, ma nourriture, mes habits, mon logement me mettent à toute minute en face de ma triste situation. S'il en était autrement, j'aurais trop peur d'oublier ma patrie, à laquelle j'ai donné mes fils, à laquelle je me suis donné tout moi-même tant que j'ai pu. Pour ma fille, Mgr Rodriguez l'avait fait entrer au monastère du Carmel, et je vous blâme de l'en avoir fait sortir.

Il planta là le pauvre abbé Pigeonneau, tout déconfit, et, d'un vol de grand échassier, se dirigea vers une autre partie du jardin.

— Quel beau-père ! quel beau-père ! se dit Jacques.

Pour secouer une émotion fort gênante, qui l'avait gagné aux paroles du marquis Alvar, il essaya de rire. Puis, jugeant qu'il riait mal, il ouvrit la porte de la chambre bleue et s'élança à travers l'escalier.

— Ah ! M. Pigeonneau veut me marier ! ah ! ma tante veut me marier, comme cela sans tambour ni trompette ! grondait-il en dégringolant les marches de pierre de taille. Eh bien ! voilà la pièce qui se corse, et nous allons nous amuser.

VII.

Cussette et Méric se chamaillaient dans le vestibule.

— Vas-y donc, puisque Mademoiselle te l'a commandé, disait la cuisinière poussant le maître d'hôtel vers la porte de sortie.

— J'y suis allé deux fois déjà, se récriait l'autre, mal en train, et on m'a répondu que M. l'archiprêtre était au grand séminaire avec Mgr Mical.

— Retournes-y !

Méric détala.

— Alors, on attend « le respectable » M. Turlot ? demanda Jacques à Cussette.

— Oui, monsieur le comte, on l'attend, et il ne se presse pas

d'arriver, comme vous voyez. Sans compter qu'il est midi un quart et que tout le monde meurt de faim ici. M. l'abbé Pigeonneau doit commencer à s'impatienter.

— Et ma tante aussi peut-être.

— Oh ! pour Mademoiselle, je ne sais pas comment elle vit ; elle ne se nourrit pas. Bien sûr, deux onces de pain par jour lui suffisent. Moi certes qui n'ai rien à voir aux affaires de Mademoiselle, je ne refuse pas de la servir de mon mieux ; mais encore faudrait-il qu'elle me donnât la satisfaction de toucher aux plats que je prépare pour elle. Croiriez-vous, monsieur le comte, que le plus souvent Mademoiselle grignote un morceau de quignon tout sec, tandis que les autres mettent *a quia* mes croustades, mes tourtes, mon gibier?

— Les autres?

— Oh ! je ne dis pas cela pour Mlle Isabelle, qui mange, elle, pareillement à une fauvette. Quelle personne douce, discrète à notre table comme elle le serait à la table du ciel, chez le bon Dieu ! Mais je vous réponds que son père, encore qu'il ne soit pas né d'hier, a la dent dure et la mâchoire solide au poste. Vous vous souvenez sans doute de ce que nous appelons, en nos pays, l'*église* d'un poulet?

— La carcasse, n'est-il pas vrai?

— La carcasse avec les filets et le croupion. Eh bien ! M. le marquis d'Alpujaras vient à bout d'une *église* avant que vous vous soyez retourné. Après ça, il a tant pâti, paraît-il, pendant la guerre !

— Ah ! oui, la guerre !

— On parle toujours de cette guerre chez nous. Ça s'est passé en Espagne, et M. le marquis y est allé avec M. le révérend père Rodriguez.

— Comment ! à son âge, mutilé comme il l'est, M. d'Alpujaras a pris part à la dernière échauffourrée carliste ?

— Carliste, c'est bien ça, articula Cussette.

Puis, baissant la voix :

— J'en ai vu, allez, monsieur le comte, des carlistes, moi, souffla-t-elle.

— Il en est donc venu d'autres ici que M. d'Alpujaras et M. Rodriguez?

— Et il en vient encore par momens. Quelle racaille, Seigneur du ciel ! Mines de brigands, habits s'en allant en pièces, chaussures faites de morceaux. Puis ils parlent si bas, ces carlistes, que ni Méric ni moi, qui ne sommes pas sourds, je vous l'assure, n'avons pu attraper un mot... Allons, M. l'archiprêtre, avec son grand séminaire, son Mgr Mical, me fera manquer mon déjeuner. Pardon, excuse, monsieur le comte !

Cussette voulut tirer vers ses fourneaux ; mais Jacques, la retenant par le bout du tablier :

— Voyons, tu n'es pas une domestique dans cette maison, toi, tu le sais bien. Moi d'abord, que tu as tant gâté quand j'étais petit, je t'ai toujours considérée comme une amie.

— M. le comte est bon comme sa mère.

— Laisse Rosalie, laisse Mariette achever les apprêts du déjeuner, qui sera excellent, et réponds à une question : — Ma tante donne-t-elle beaucoup d'argent à ces carlistes qui vous arrivent de temps à autre ?

— Pour ça, monsieur le comte, je ne puis rien vous dire.

— Mais tu peux bien me dire si tu vas souvent aux allées Saint-Macaire, chez MM. Poitrasson et fils ?

— J'y vais toutes les fois que Mademoiselle vous envoie quelque chose à Paris.

— Alors, tu n'y vas guère.

— C'est la pure vérité. Lorsque les amis de Mademoiselle nous font trêve, et que je vois Mademoiselle de bonne humeur, moi qui sais combien elle vous aime, tout en récitant le chapelet avec elle, le soir, au coin du feu, je m'amuse à lui parler de vous. Il est bien rare qu'au bout de nos bavardages, elle ne m'envoie pas avec un mot chez les banquiers Poitrasson.

— Bravo, Cussette !

Jacques entendit des voix aux environs de la haute porte accédant au vestibule de la maison ; il crut que sa tante rentrait accompagnée du cortège de ses amis et s'élança au-devant d'elle. Le cortège était déjà bien loin ; il avait rasé les quatre marches extérieures de l'hôtel et était passé outre, se dirigeant, à travers le parc, vers une petite chapelle tapie dans les saules blancs de la rivière, par-dessus lesquels pointait la fine aiguille d'un clocheton. C'était en cet étroit sanctuaire, grand comme la main, fait pour Mlle Hombeline et ses amis, que, chaque matin, à six heures, en toute saison, le révérend père Antonio Rodriguez disait la messe, ne négligeant jamais, dans une oraison appropriée, d'appeler les bénédictions du ciel sur les rois. Mlle de Castillet y Castilla, Espagnole jusqu'au bout de l'âme et des ongles, avait obtenu de l'évêque de Lormières de dédier « sa paroisse des bords de l'Arbouse » à saint Ignace, qu'avec une familiarité où le respect de la dévote se mariait à l'orgueil de la descendante du roi Ramire, elle n'appelait pas autrement que par son nom de famille : « don Inigo Lopez de Ricalde. »

— Mademoiselle va sans doute montrer à ces messieurs les ornemens qu'elle a reçus de Toulouse ; cria Cussette à laquelle on ne songeait plus.

Jacques s'assit sur un banc et attendit. Aussi bien quelques instans

de réflexion lui étaient nécessaires pour arrêter un plan de conduite. Eh quoi ! ce n'était pas assez du révérend père Rodriguez, de l'aumônier Pigeonneau, de l'archiprêtre Turlot, du marquis d'Alpujaras et de sa fille pour plumer sa tante jusqu'au dernier duvet, il fallait que les bandes carlistes se missent de la partie !

« Halte là, messieurs, nous allons voir, » mâchonna-t-il grinçant des dents.

« Nous allons voir, » c'est bientôt dit. Le fait est que Jacques, replié sur lui-même dans une allée côtoyant l'Arbouse, à l'ombre des magnifiques peupliers de son enfance, se morfondait depuis une demi-heure, qu'il n'avait encore découvert nul moyen de livrer bataille à ses ennemis sans tout risquer, peut-être sans tout perdre. Il ne pouvait pourtant pas, en vue d'un plus ou moins gros héritage, — un héritage, voire le plus légitime, demeure toujours chose incertaine, — il ne pouvait pourtant pas compromettre le si charmant projet de son voyage par-delà les Pyrénées. De quel front aborderait-il Isabella Griffitt si, lui ayant promis Badajoz, Madrid, Grenade, Cordoue, il ne la rejoignait que pour lui proposer Paris, l'éternelle rue Taitbout où l'on avait tant de fois, à quatre mains, tiré le diable par la queue ? C'est pour le coup que le vicomte de Mérifons... Il lui sembla qu'au fond de sa poche Isabella avait des bondissemens de révolte. Allait-elle lui échapper ? Il retint le portrait de toutes ses griffes sur son cœur, et, plus calme, aspira une large bouffée d'air. Une idée, comme un feu follet, venait d'illuminer son esprit obscurci par la plus douloureuse des angoisses. Cette idée de salut, toute parisienne, sentant son boulevard d'une lieue, en harmonié parfaite avec le caractère que nous essayons de pénétrer, était celle-ci : si, au lieu de partir en guerre contre les béguins et les béguines de l'hôtel Castillet, on se contentait de les *blaguer ?* La *blague*, ce n'était pas l'ironie qui blesse, encore moins l'invective qui tue, c'était, entre ces deux expressions de l'indignation humaine, quelque chose d'indécis, de flottant, de gonflé, d'incroyable par le fait même de ses élans battant la campagne à outrance, partant d'une innocuité absolue. Il *blaguerait...*

Jacques, recueilli, écouta un moment les éclats du feu d'artifice qu'il se disposait à tirer pour éblouir les dévotes et les dévots de l'hôtel Castillet. Il lançait une fusée à la face du révérend père Rodriguez, brûlait d'un pétard fulminant la grosse bedaine de l'abbé Prosper Pigeonneau, allumait un soleil devant les yeux de sa tante, abaissait d'un geste galant une couronne d'étoiles fixes sur la chevelure trop blonde de Mlle Isabelle d'Alpujaras, finalement réjouissait le marquis Alvar par la détonation d'une bombe comme un carliste de Zumalacarreguy n'en avait jamais entendu.

Jacques, se retenant de rire aux causeries, aux « cascades » que

son esprit merveilleusement preste « aux joyeusetés sans bride, » pour rappeler un mot de Rabelais, lui suggérait sans effort, à la queue leu leu, Jacques disposait avec méthode, patiemment, chaque pièce de sa pyrotechnie, quand son œil clair, qui errait à travers le jardin et le parc, s'élevant soudain du milieu des saules de la chapelle Saint-Ignace, vit voler un énorme oiseau noir aux grandes ailes éployées. Que lui voulait cette bête de mauvais augure, à cet instant décisif? La venue de ce messager sinistre signifiait-elle qu'il ne devait pas réussir dans son stratagème, que la caisse de MM. Poitrasson et fils ne s'ouvrirait pas aujourd'hui pour le neveu de Mlle de Castillet y Castilla? D'un brusque mouvement des jarrets, il se planta debout. Ciel! l'oiseau noir, c'était le haut bonnet de crêpe de sa tante, dont les brides dénouées flottaient au vent. On sortait de la chapelle. Il marcha gravement, — cette gravité répondait peut-être à quelque intime dessein, — il marcha gravement vers Mlle Hombeline et ses invités.

VIII.

Tandis que Mlle de Castillet y Castilla, fière désormais d'un neveu demeuré intact parmi les corruptions du siècle, le présentait avec toute sorte d'expressions épanouies aux habitués de sa maison, Jacques, raide, empesé, solennel comme un diplomate engageant pour la première fois le pied en une cour étrangère, se contentait de s'incliner doucement et n'articulait pas un mot.

— N'est-ce pas qu'il est méconnaissable? répétait Mlle Hombeline, allant à l'un, puis à l'autre de ses amis.

— Il paraît, en effet, avoir bien changé à son avantage, murmure le théatin Antoine Rodriguez, enchanté de retrouver si sérieux un élève auquel il avait dû tant de fois reprocher sa légèreté.

Et, s'emparant des mains de Jacques on ne peut plus circonspect :

— Alors, cher enfant, mes leçons portent leurs fruits?

— Monseigneur, répondit notre homme avec une froideur de bon goût, il est écrit aux livres saints : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits : *A fructibus eorum cognoscetis eos.* »

Ce texte latin, qui tombait là le plus naturellement du monde, encore qu'il ne fût pas une réponse bien claire à la demande du protonotaire apostolique, provoqua un véritable enthousiasme.

— Eh quoi! Jacques, vous vous souvenez encore, malgré Paris, des saintes écritures? interrogea le vieux moine de Vitoria.

— Je n'ai rien oublié de ce que vous m'avez appris, monseigneur.

— Vous vous moquez de nous, n'est-il pas vrai? lui glissa à la dérobée M. Pigeonneau.

— Vous voyez, messieurs! vous voyez! se récriait d'aise Mlle Hombeline, développant vers son neveu un long bras maigre de dévote mortifiée pour le désigner à l'admiration de tous.

— M. le comte de La Ferrade nous montre des principes qui, le cas échéant, nous permettent de faire fond sur lui; il marchera avec nous quand il faudra, dit avec un redressement martial le marquis Alvar d'Alpujaras.

— La piété de M. le comte de La Ferrade me rappelle la piété si jeune et si pure de saint Louis de Gonzague, roucoula, penchant modestement le front, Mlle Isabelle Alvar d'Alpujaras, tout à fait charmante dans sa robe très simple de voile blanc.

— Pourquoi M. l'archiprêtre Turlot tarde-t-il tant à arriver? soupira Mlle de Castillet. Je voudrais qu'il lui fût accordé de jouir du grand spectacle que la grâce infinie du ciel nous met en ce moment sous les yeux.

— Il est certain, ajouta Mgr Rodriguez, que le Tout-Puissant, dont le nom est saint, opère ici des prodiges: *Fecit mihi magna qui potens est...*

— *Et sanctum nomen ejus*, acheva Jacques sans sourciller.

Ce fut du délire, le délire mystique de la dévotion satisfaite qui ouvre ses ailes vers « la patrie, » et s'élance. Mlle de Castillet ne put s'empêcher encore une fois de se jeter au cou de son neveu, lequel, du reste, sans paraître insensible aux fureurs d'embrassement de sa tante, les reçut avec la réserve qui convenait.

Comme on se disposait à se mettre en marche, notre jeune comte Ferrier de la Ferrade, après avoir fait agréer ses hommages au marquis Alvar, tout souriant et tout aimable, offrit d'un geste galant son bras à Mlle Isabelle d'Alpujaras et s'en alla librement avec elle à travers le jardin, puis à travers le parc.

— O la jeunesse! la jeunesse! répétait Mlle Hombeline, ébahie.

— Quel couple ravissant! articula l'abbé Prosper Pigeonneau.

— Couple adorable, en effet, soupira la vieille fille, très émue.

— Et qui ne risquerait pas de manquer de beurre pour ses épinards, ajouta l'aumônier des Carmélites, dont les idées allaient facilement aux choses positives de la vie.

— Monsieur Pigeonneau! s'écria le marquis Alvar.

Le gros homme se rebiffa.

— Parbleu! dit-il, vous, monsieur le marquis, qui vivriez huit jours d'une poignée de pois chiches, comme saint François vécut tout un long mois du chant d'une cigale, il vous importerait peu que votre fille mangeât des fèves ou des perdrix. Heureusement,

quand il s'agit de Mlle d'Alpujaras, Mgr Rodriguez, Mlle de Castillet, moi, s'il m'est permis de me nommer humblement, nous répudions les fèves et nous nous prononçons sans hésiter pour les perdrix.

— Mon enfant est faite à mon image, monsieur.

— J'en tombe d'accord, si vous entendez parler des qualités de l'esprit et de celles du cœur; mais je ferai des réserves pour les qualités de l'estomac.

— Les qualités de l'estomac! Qu'est-ce à dire?

L'abbé Pigeonneau, s'échauffant sous le harnais :

— Oui ou non, est-il acquis, parmi nous comme dans les rangs de l'armée royale, que la nature vous a départi un estomac à digérer des cailloux, un véritable estomac d'autruche?

— Hé bien! après?

— Eh bien! votre si noble et si pieuse enfant n'a pas été dotée aussi richement que vous sous ce rapport, et, puisqu'il vous convient de m'y obliger, monsieur le marquis, je vous avouerai que, lorsque Mgr Mical, il y a six mois, refusa d'admettre Mlle d'Alpujaras parmi les novices du couvent des carmélites de Lormières, c'est sur les renseignemens que j'avais fournis moi-même à Sa Grandeur...

— De quels renseignemens parlez-vous, s'il vous plaît?

— Assurément je n'eus aucune objection à élever contre la vocation de Mlle Isabelle, qui me paraissait évidente. Rien ici-bas n'est aussi pur que l'âme de votre fille...

— Alors? interrompit le vieux gentilhomme, impatienté.

— Mais durant la retraite que Mlle d'Alpujaras dut suivre au Carmel, — l'entrée au noviciat est précédée d'une retraite fort longue et fort pénible, — la révérende mère Estorgie, très attentive aux postulantes, les accompagnant partout, à la chapelle, à la table, au jardin, fut frappée du changement que les exercices trop rigoureux de la règle amenaient dans la santé de Mlle Isabelle.

— Est-ce qu'elle se plaignait?

— Elle ne se plaignit jamais. Seulement, un matin, au chœur, Mlle Isabelle, qui n'avait pas mangé depuis plusieurs jours, soit que la nourriture grossière des religieuses provoquât chez elle un dégoût invincible, soit que « le ciel la ravageât déjà trop profondément, » pour rappeler des expressions familières à sainte Thérèse, tomba soudain en défaillance et l'on eut beaucoup de peine à la rappeler à la vie. Prévenu sur l'heure, je jugeai le moment d'intervenir arrivé pour moi. C'est alors, monsieur le marquis, qu'en un de ces entretiens où la présence habituelle de Dieu mêle quelque chose tout à la fois d'intime et de haut, l'occasion me fut

fournie de constater combien votre fille était l'enfant de votre race, combien elle vous ressemblait. Sans rien découvrir certes des secrets qui, de son cœur ouvert, se sont épanchés par moi dans le sein de la souveraine miséricorde, je vous citerai la réponse qu'elle me fit, comme je l'exhortais à quitter le Carmel, en lui rappelant son évanouissement : — « Plût au ciel que je fusse morte dans le chœur ce jour-là ! me dit-elle. Sur quel champ de bataille plus beau pourrais-je mourir, moi, à qui il n'a pas été permis de suivre mes frères, qui ne pourrai suivre mon père jamais ! »

— O ma fille ! cria le marquis d'Alpujaras.

Et la manche droite de sa redingote, vide du bras laissé à Bilbao, se prit à trembler convulsivement.

— Vous voyez, reprit l'abbé Pigeonneau, que Mgr de Lormières a bien fait de vous rendre Mlle Isabelle.

— C'est vous, mon ami, qui me l'avez rendue, c'est vous !

— Pour son bonheur et pour celui de mon neveu Jacques, intervint Mlle de Castillet, à qui son trouble depuis un instant n'avait pas permis un mot.

— Ce serait de part et d'autre une alliance fort honorable, articula froidement Mgr Antonio Rodriguez... Toutefois, si Mlle d'Alpujaras persistait dans sa vocation religieuse, je pourrais lui découvrir un autre Carmel que celui de Lormières.

Et, se tournant vers le marquis :

— Je pense, mon ami, qu'avec nous tous, vous avez remarqué les changemens très heureux survenus dans l'humeur, l'attitude, les discours de M. le comte Ferrier de La Ferrade de Castillet y Castilla ?

— Certes !

— Dieu a béni la semence que ma main jeta dans le sillon et l'a fait germer. Je crois néanmoins qu'en fait de mariage, nous ne devons pas précipiter les choses...

— Chut ! souffla Mlle Hombeline, dont les oreilles étaient ailleurs.

— Qu'y a-t-il ? demanda M. Pigeonneau.

— Entendez-les ! entendez-les ! repartit la vieille fille, le visage rajeuni par une joie qui montait de son cœur, et l'inondait comme un flot.

En effet, là-bas, au bord de l'Arbouse, de fugitifs éclats de rire, aussi légers, aussi clairs que des chants d'oiseaux, montaient parmi les branches, puis s'éteignaient un moment, puis reprenaient de plus belle. Deux têtes apparaissaient, se découpant d'un trait vif sur le fond éblouissant de la rivière, à la surface de laquelle le soleil de midi brisait ses rayons perpendiculaires, qui s'éparpillaient de toutes parts sans entamer l'impénétrable bouclier de l'eau. Nos

vieillards de l'hôtel Castillet, — ils étaient tous vieux, même l'abbé Pigeonneau âgé seulement de cinquante ans, — nos vieillards de l'hôtel Castillet suivaient avec un ahurissement où se mêlait une grosse curiosité le moindre mouvement des têtes d'Isabelle d'Alpujaras et de Jacques de La Ferrade, tantôt se penchant l'une vers l'autre comme pour se confier des secrets que personne ne devait entendre, tantôt se séparant brusquement et lançant aux arbres des paroles dont on ne parvenait à saisir que le murmure vague, par intervalles plus atténué, plus indistinct qu'un soupir.

— Je donnerais quelque chose pour savoir ce qu'ils peuvent bien se dire, ainsi pressés l'un contre l'autre sur ce banc, dit Mlle Hombeline.

— Peut-être conviendrait-il d'aller les déranger un peu, opina le marquis Alvar.

— Les déranger! se récria l'abbé Pigeonneau. Croyez-vous ces enfans capables de laisser tomber de leurs lèvres une parole qui?..

— Oh! moi, je me porte caution pour mon neveu! dit Mlle de Castillet.

— Et moi, je réponds de ma fille! ajouta vivement M. d'Alpujaras.

— Dans ce cas, tout est pour le mieux! conclut l'aumônier des carmélites, et je conseille de laisser Mlle Isabelle rire et s'ébattre un brin avec M. Jacques jusqu'à l'arrivée de M. l'archiprêtre de la cathédrale, qui, me paraît-il, en prend trop à son aise avec notre déjeuner.

M. Pigeonneau achevait à peine sa phrase, que Mgr Antonio Rodriguez, peu habitué à traiter sérieusement celui dont hier encore il était l'égal, articulait ces mots d'un ton péremptoire :

— Je cours interrompre un tête-à-tête que je juge contre toute bienséance... C'est surtout de la jeunesse qu'il faut se méfier. Ah! la folle jeunesse!.. Le tentateur n'est-il pas toujours là!

Personne n'osa souffler mot, et le protonotaire apostolique s'éloigna.

FERDINAND FABRE.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

COLIGNY

II[1].

LA DEUXIÈME ET LA TROISIÈME GUERRE DE RELIGION. — LA SAINT-BARTHÉLEMY.

I.

Il ne semble pas que Coligny se soit montré aussi lent à la guerre civile, en 1567, qu'il l'avait été en 1562; on ne saurait dire, toutefois, qu'il y fut prompt, mais il avait vu que le hasard d'une seule journée peut décider du sort d'un royaume; il était las, sans doute, de défendre sa cause avec de vaines paroles et des écrits encore plus vains; il voyait grandir l'influence de ses ennemis, il devinait les complicités entre les Lorrains et l'Espagne; il souffrait comme protestant, il souffrait comme Français, et il ne vit bientôt plus qu'un remède aux maux qui affligeaient ses coreligionnaires ou qui menaçaient le pays. Le duc d'Albe avait traversé la Savoie, la Franche-Comté et la Lorraine avec une armée destinée à l'extermination des hérétiques dans les Pays-Bas. Sous prétexte de ne pas laisser insulter nos frontières, on avait enrôlé six mille Suisses et l'on faisait des levées dans tout le royaume. Le prince de la Roche-sur-Yon donna avis à l'amiral qu'à Bayonne on avait projeté de détruire entièrement la religion réformée; de semblables avis lui revenaient en même temps de divers côtés.

Condé, Coligny et ses frères, et quelques gentilshommes eurent deux réunions à Valery et à Châtillon. Dans ces deux assemblées, Condé et Coligny essayèrent encore de contenir leurs amis; une troisième assemblée eut lieu un mois après la seconde. La Noue a laissé le récit de ce qui s'y passa. Le prince et l'amiral affirmèrent

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

qu'il s'était tenu à la cour un conseil secret où l'on avait délibéré de les arrêter tous deux, de faire mourir l'amiral et de garder Condé prisonnier ; on devait mettre deux mille Suisses dans Paris, deux mille dans Orléans et deux mille dans Poitiers, casser l'édit d'Amboise et le remplacer par un autre « du tout contraire. » Les cerveaux s'échauffèrent, on se demanda s'il fallait se laisser lier les pieds et les mains et traîner aux échafauds. Trois mille personnes de la religion avaient péri depuis la paix, et à toutes les plaintes on n'avait fait que des réponses frivoles. En vain Coligny conseilla-t-il encore la patience. « Je vous demande, répliqua d'Andelot à ceux qui parlèrent contre la prise d'armes, si vous attendez que soyons bannis ès païs estranges, liez dans les prisons, fugitifs par les forests, courus à force du peuple, mesprisez des gens de guerre et condamnés par l'authorité des grands, comme nous n'en sommes pas loin, que nous aura servi nostre patience et humilité passée? Que nous profitera alors nostre innocence? A qui nous plaindrons-nous? Mais qui est-ce qui voudra seulement nous ouïr? » Tout le monde se résolut enfin de recourir à la force, et l'on discuta un plan de campagne. On songea d'abord à mettre la main sur Orléans ; mais Orléans était dominé maintenant par une citadelle. Il était oiseux de prendre de petites places qu'on ne pourrait pas garder ; Coligny fut d'avis de « composer une armée gaillarde, » et de marcher droit aux Suisses pour les tailler en pièces. Sans doute le cardinal de Lorraine et le roi marchaient toujours avec les Suisses, et l'on pourrait dire que l'entreprise avait été faite non contre le cardinal et les Suisses, mais contre le roi lui-même : on répondrait qu'on voulait délivrer le roi, et, si l'on réussissait, on empêcherait une longue et ruineuse guerre.

Le rendez-vous fut pris à Rozay-en-Brie ; Condé s'y trouva avec Coligny et ses frères, La Rochefoucauld et quatre cents cavaliers. Mais la rapidité de la marche des Suisses déjoua les projets des conjurés. Le connétable ayant réussi à mener le roi à Paris, Condé vint mettre son quartier général à Saint-Denis le 2 octobre, et commença le blocus de la capitale. Son armée s'était grossie au chiffre de six mille hommes : quatre mille fantassins et deux mille cavaliers. Le connétable, ayant appelé à lui les bandes de Strozzi et de Brissac, avait dix-neuf mille hommes sous ses ordres. Malgré l'infériorité de ses forces, Condé se décida à accepter la bataille et mit le gros de ses forces en avant de Saint-Denis. L'amiral était à Saint-Ouen, avec la cavalerie de l'avant-garde ; ses troupes repoussèrent les catholiques. En poursuivant les gendarmes, « Coligny, dit le duc d'Aumale, rencontre le régiment des Parisiens, qui, « bien dorez comme calices, » cherchaient à prendre leurs rangs avec l'inexpérience de guerriers improvisés sortis le matin de leurs maisons. Ce fut l'affaire d'un moment ; les volontaires, qui ne s'atten-

daient pas à pareille fête, ne purent résister au choc des vieux soldats protestans; ils s'enfuirent en désordre, « et s'en souvinrent longtemps. » Coligny s'acharna un peu trop dans sa poursuite; il fut pris en flanc par la cavalerie fraîche de Chavigni; un cheval turc qu'il montait, et qui avait la bouche dure, rompit sa bride, l'emporta parmi les fuyards catholiques; il réussit avec peine à sortir de la mêlée et à rentrer à Saint-Denis. La bataille, un moment gagnée par les protestans, était perdue pour eux, mais le connétable avait été blessé à mort et les catholiques se trouvaient sans chef. Le lendemain même du combat, d'Andelot parcourait la plaine Saint-Denis avec cinq cents chevaux, comme pour braver les Parisiens ; Condé s'acheminait vers Montereau et s'enfonçait dans l'est pour joindre les renforts allemands qu'il attendait. La Rochefoucauld lui amena à Montereau dix-huit cornettes et vingt-sept enseignes venant du Poitou et de la Guyenne. Quelque temps se passa en conférences pour la paix : car des deux côtés on était mal préparé pour une longue lutte. Les confédérés avaient besoin du secours qu'ils avaient demandé à l'électeur palatin, Frédéric le Pieux. Celui-ci avait eu quelques hésitations ; si l'ardeur de son calvinisme le poussait à aider les réformés français, il ne voulait pas se mettre en guerre ouverte avec le roi de France. Il laissa partir avec les reîtres son fils Jean-Casimir, un cadet qui avait sa fortune à faire et qui cherchait les occasions. Le duc Casimir, désireux de se faire un nom, avait réuni une véritable armée : six mille cinq cents chevaux, trois mille fantassins et quatre pièces de campagne. Les confédérés l'attendaient en Lorraine; ils croyaient, dit La Noue, qu'on n'aurait pas mis le pied dans cette province « que les coqs des reîtres ne s'entendissent chanter, » mais, après y avoir séjourné quelques jours, ils n'en avaient encore aucune nouvelle; la noblesse protestante commençait à murmurer; « le prince de Condé, qui estoit d'une nature joyeuse, se mocquoit si à propos de ces gens si cholères et apprehensifs, qu'il faisoit rire ceux mesmes qui excédoyent le plus en l'un et en l'autre; de l'autre costé, Monsieur l'admiral, avec ses paroles graves, leur faisoit tant de honte qu'enfin ils furent contraints de se radoucir et rapaiser. » On eut enfin des nouvelles du duc Casimir, et ce n'étaient plus que « chansons et gambades » dans le camp. Les reîtres s'attendaient à toucher tout d'abord 100,000 écus, Condé n'en avait pas 2,000; le prince et Coligny demandèrent à tous les gentilshommes une contribution volontaire; tout le monde donna, « jusqu'aux goujats des soldats. » On réunit bien ainsi 80,000 écus, tant en argent monnoyé qu'en vaisselle et chaînes d'or.

Les reîtres payés, on tint un conseil de guerre; sur l'avis de Coligny, il fut résolu qu'on marcherait dans la direction de Paris, avec

Orléans pour objectif. On tromperait ainsi l'armée royale, qui s'attendait à voir les protestans prendre le chemin de la Bourgogne. « Mais ceux-ci, raconte le duc d'Aumale, prirent des mesures presque inouïes pour l'époque et de tout temps difficiles à maintenir. C'est à Coligny que revient cet honneur : esprit logique et organisateur, il avait coutume de dire, quand il s'agissait de mettre une armée sur pied : « Commençons de former le monstre par le ventre. » Il avait donc rassemblé un assez grand nombre de chevaux de bât, réparti les uns entre les compagnies pour le transport des bagages, affecté les autres au service des subsistances; la défense de dépasser un certain chiffre de bêtes de somme était rigoureusement observée; des distributions régulières de vivres avaient lieu à certains jours, dans une proportion déterminée, et l'approvisionnement était complété toutes les fois qu'on le pouvait. Un ordre régulier avait aussi été fixé pour les logemens : l'infanterie était toujours au centre, divisée par grosses masses; la cavalerie était cantonnée dans les villages alentour. Chaque soir, ces cantonnemens étaient barricadés, retranchés; des détachemens d'arquebusiers y étaient mêlés à la cavalerie; enfin, un lieu de rendez-vous était assigné en cas d'alerte. En route, l'armée était toujours précédée, au loin, par une avant-garde de douze cents cavaliers, dont la moitié portait l'arquebuse. » On marcha ainsi à travers une population hostile, sans aucun désordre, au nombre de plus de vingt mille hommes, jusque dans la Beauce, après avoir franchi la Marne à sa source, la Seine près de Châtillon, et passé par Auxerre, Bléneau, Montargis. En si bon ordre que se fît la marche, il fallait bien pourtant, dit La Noue, que « ce grand animal dévoratif passant parmi tant de provinces y trouvast toujours la pâture. » Les gens de pied et de cheval faisaient du butin, et l'on obtenait les vivres de gré ou de force.

Les confédérés allèrent mettre le siège devant Orléans. Condé, arrivé sous les murs de cette place, après avoir fait vingt lieues en deux jours, l'investit le 23 février. Pendant le siège, l'amiral fut chargé d'empêcher l'entrée d'un secours de cavalerie amené par La Valette : « Comme il avoit accoutumé, dit La Noue, d'aller en gros, de peur, dit-il, de faillir le gibier, aussi prit-il trois mille cinq cents chevaux et partit de si bonne heure, qu'à soleil levé, il se trouva dans le milieu des quartiers de cette cavalerie qui, nonobstant les bonnes gardes qu'elle tenoit en campagne, ne se put garantir que plusieurs ne fussent enveloppez; et y eut quatre drapeaux pris, mais peu de gens tuez. M. de La Valette, qui estoit logé dans Oudan, rallia quatre ou cinq cents chevaulx et estant suivy de plus de mille des nostres, il se retira néanmoins avec une belle façon, tournant souvent teste. »

Des pourparlers avaient été engagés entre Catherine de Médicis

et Condé; Coligny apprit que sa femme, Charlotte de Laval, qu'il avait laissée à Orléans, était tombée malade du typhus. Sentant sa fin approcher, elle lui écrivit pour lui dire « qu'elle s'estimoit bien malheureuse de mourir sans l'avoir revu, lui qu'elle avoit toujours aimé plus qu'elle-même et qui eût pu l'aider à franchir ce dernier passage; que néanmoins elle se consoloit, sachant ce qui le retenoit loin d'elle, qu'elle le conjuroit, pour elle-même, qu'il avoit toujours aimée, et au nom de leurs enfans, qu'elle lui laissoit comme gages de leur amour, de combattre jusqu'à la dernière extrémité pour le service de Dieu et pour l'avancement de la religion. » Elle le mettait en garde contre la maison de Guise; pour la reine mère, elle ne savait pas si elle devait dire la même chose, « étant défendu de juger mal de son prochain. » Coligny, dès qu'il reçut cette lettre, partit avec des médecins pour Orléans; il arriva à temps pour recevoir le dernier soupir de sa femme. A peine lui eut-il rendu les derniers devoirs, il retourna devant Chartres, laissant ses enfans sous la garde d'un précepteur.

Condé inclinait à la paix; il avait consenti à livrer les places qu'il occupait, contre la remise en vigueur de l'édit d'Amboise, et 100,000 écus destinés aux Allemands. « Quand le traité fut soumis aux chefs des protestans, dit le duc d'Aumale, dans son *Histoire*, l'amiral l'attaqua vivement et cette fois avec toute raison. C'était folie à eux, disait-il, de poser les armes et de rendre les places sans obtenir d'autre garantie qu'une vaine promesse. La tentative de Meaux, leurs succès ne pouvaient qu'avoir envenimé les haines nourries depuis longtemps contre eux, confirmé les résolutions de la cour et resserré les trames qu'ils avaient voulu rompre par la guerre: cette paix n'était qu'un moyen de les écraser plus sûrement. » Condé faisait valoir que les Gascons commençaient à déserter, que les ravages commis par les reîtres exaspéraient le peuple. Mais Chartres était la veille d'être prise, Coligny aimait mieux négocier avec ce gage dans les mains. Condé fit « un pas de clerc, » comme dit Montluc; il signa le traité de paix le 13 mars 1568. Le même jour, un édit du roi remit en vigueur l'édit de 1563. Coligny était de retour à Châtillon le 12 avril; il put s'y livrer tranquillement à ses tristes pensées, et y pleurer en paix la compagne qu'il avait perdue.

I.

La paix de Longjumeau ne fut qu'une courte trêve: le nouvel édit de pacification était l'ancien édit d'Amboise, dégagé « de toutes les restrictions, modifications, déclarations et interprétations » qui l'avaient altéré, mais, dès le premier jour, ce nouvel édit fut tenu

comme non avenu. Coligny dut reprendre son rôle ingrat d'avocat des églises menacées ou opprimées, protester contre les violences de tout genre commises dans les villes, dans les campagnes, dans toutes les provinces, se fatiguer en remontrances, en représentations le plus souvent vaines. Les gens qu'il avait dépêchés pour porter ce qui était encore dû aux Allemands furent attaqués par la garnison d'Auxerre, dépouillés, blessés, ou tués. Le duc d'Anjou, tout jeune encore, se déclarait l'ennemi ardent des partisans de la religion ; le cardinal de Lorraine, devenu son conseiller, lui promettait que Marie Stuart serait amenée en France et qu'elle lui céderait tous les droits qu'elle avait ou prétendait avoir sur le royaume d'Angleterre. Coligny connaissait les sentimens du duc d'Anjou et il dénonçait à Norreys, l'ambassadeur d'Élisabeth, les projets des Guises. Il était, au lendemain de la paix, ainsi qu'en pays ennemi, enfermé dans Châtillon, comme le prince de Condé à Noyers en Bourgogne, comme d'Andelot à Tanlay à quatre lieues de Noyers. « Trente mille à l'entour, écrivait Norreys à Élisabeth, les gentilshommes du pays, étant pour la plupart de la religion, tiennent leurs maisons bien gardées et sont prêts à se rendre auprès du prince quand il le leur ordonnera. »

Châtillon était trop isolé : il y avait aux environs plusieurs petites garnisons d'Italiens et autres qui épiaient l'amiral et le menaçaient; plusieurs fois, à la cour, on le crut pris et tué. Il dut quitter cette ville pour aller auprès de son frère à Tanlay. Il passa près du château de Chandeley, dont la garnison fit feu sur lui, comme en pleine guerre; d'un bout à l'autre du royaume, les attentats contre les réformés se renouvelaient et demeuraient impunis. Coligny écrivait le 13 juillet 1568 au roi Charles IX pour se plaindre d'un attentat commis sur l'un de ses gentilshommes qu'il envoyait à Auxerre vers le gouverneur et capitaine de cette ville, M. de Prye. « Il est advenu qu'ayant ledit sieur de Prye donné escorte de deux harquebouziers au gentilhomme que je lui avois envoyé, pour le conduire jusqu'à la porte, incontinent après qu'ils l'eurent laissé et auparavant qu'il feust hors des fauxbourgs de ladite ville, il fut chargé de guet-à-pend et poursuivi furieusement par dix-huit ou vingt harquebouziers qui tous tirèrent contre lui. Il y a eu cinq coups qui ont porté, de façon que, s'il n'est mort, il ne vault guère mieulx. Il n'y a plus de justice en ce royaulme pour ceulx de la religion et il est permis à un chacun de les meurtrir et assassiner avec toute impunité, sans qu'ils puissent dorénavant avoir espérance de pouvoir vivre en seureté soubz vostre parolle et protection. » Il écrivait également à la reine mère, lui montrant l'état pitoyable du royaume, lui rappelant ce qu'il lui avait dit quelquefois « que les opinions de la religion ne s'usent ny par le feu, ny par les armes, et que ceux-là s'estiment

bienheureulx qui peuvent employer leurs vies pour servir à Dieu et à sa gloire; et oultre cela, qu'il n'est rien si naturel que de deffendre son honneur, sa vie et ses biens. » Quelques jours après, Coligny dénonçait un nouvel assassinat commis sur la personne de Damanzay, lieutenant de la compagnie des gendarmes de d'Andelot; ce gentilhomme, sortant de sa maison et tenant un de ses enfans par la main, fut tué à coups d'arquebuse par six hommes masqués qui étaient en embuscade derrière les murailles des fossés de sa maison. « Ce sont des fruits et effects des confréries du Saint-Esprit et de la Ligue, qu'ils appellent. »

Catherine de Médicis prépara avec le cardinal de Lorraine et Birague un coup de main sur Noyers; on commanda à Tavannes de cerner le château et d'y saisir Condé et Coligny; mais Tavannes était un soldat, il ne voulut pas se rendre le complice d'une trahison. Des messagers, envoyés à dessein aux alentours de Noyers, portaient des lettres avec ces mots: « Le cerf est aux toiles, la chasse est préparée. » Ces messagers furent pris, l'amiral et son neveu comprirent le sens du message. Ils résolurent de quitter Noyers et envoyèrent, au moment de partir, des lettres et un mémoire de doléances au roi et à la reine mère. Ils sortirent de Noyers le 23 août pour aller mettre leurs familles en sûreté à La Rochelle. La distance était grande : il fallut, sous le soleil d'été, par des chemins détournés, conduire la petite troupe, qui se composait de la princesse de Condé, alors enceinte, des enfans du prince, de ceux de l'amiral et de d'Andelot, qui étaient en bas âge. Cent cavaliers formaient toute l'escorte. Comment allait-on passer la Loire? La chaleur de l'été avait fait baisser les eaux; un gentilhomme de la troupe trouva un gué près de Sancerre; les hommes passèrent à cheval, les femmes et les enfans dans trois nacelles. Arrivés sur l'autre bord, les fugitifs se mirent à genoux et chantèrent le psaume CXIV, qui célèbre le passage de la Mer-Rouge: « Quand Israël sortit d'Égypte, etc. »

La Loire passée, on était en pays ami; la petite troupe prit son chemin par Le Blanc, en Berri. « Tous les huguenots des villes et des villages les suivent, écrivait La Châtre au roi, le 28 août, et mènent avec eux tous leurs enfans, tant petits puissent-ils être, et il y a un monde de charrettes et de chevaulx, lesquels chevaulx et charrettes ils changent à tous les villaiges où ils en trouvent. » Condé, arrivé en Poitou, demanda l'entrée de Poitiers à Vieilleville, qui répondit « qu'avec train de prince, volontiers, mais non pas avec si grande suite. » De nouveaux renforts augmentaient sa troupe à chaque traite. Enfin l'on arriva devant La Rochelle, qui ouvrit immédiatement ses portes. Jeanne d'Albret approchait; Condé alla la chercher à Archiac et la ramena avec son jeune fils à La Rochelle,

où ils furent reçus avec de grandes démonstrations de joie. L'entreprise de Condé et de l'amiral était bien téméraire. Sans doute, La Rochelle était une base d'opérations très solide, et de cette place on pouvait librement communiquer avec l'Angleterre, mais on risquait ainsi de se mettre un peu trop dans une dépendance incommode; d'autre part, en s'enfonçant dans la Guyenne, on s'éloignait beaucoup de l'Allemagne et des mercenaires, qui devenaient malheureusement indispensables dans toutes les guerres. On n'était plus, comme à Orléans, en état de « muguetter » la ville de Paris, en se plantant au bord de la mer, dans des îles, parmi un peuple de trafiquans, on s'isolait un peu trop du reste de la nation. Mais les protestans n'avaient guère le choix; on leur avait pris Orléans, ils durent mettre en œuvre les ressources de La Rochelle. Coligny se hâta d'organiser une flotte; il fit pour l'armée de terre des règlemens copiés sur ses fameuses « ordonnances; » il envoya des négociateurs au-delà du Rhin et en Angleterre. Le cardinal de Châtillon avait été recherché et poursuivi en Beauvaisis, mais il avait réussi à gagner les côtes de la Manche et s'était réfugié en Angleterre. Il y devint naturellement le représentant de la cause des réformés auprès d'Élisabeth. D'Andelot avait eu l'adresse d'échapper aux troupes royales; il avait, avec une bonne troupe, franchi la Loire, il était entré dans Thouars, avait pris Parthenay et avait rejoint son frère, qui s'était porté à sa rencontre. Il amenait avec lui Montgomery, le vidame de Chartres et La Noue.

La guerre était recommencée : Coligny et d'Andelot s'emparèrent de Niort, de Melle, de Fontenay-le-Comte, de Saint-Maixent; avec Condé, ils prirent Angoulême, Saint-Pons et Blaye; les protestans occupèrent Saintes, Saint-Jean-d'Angely et Taillebourg. « En moins de deux mois, dit La Noue, de pauvres vagabonds qu'ils estoyent, ils se trouvèrent ès mains des moyens suffisans pour la continuation d'une longue guerre. » Nous ne raconterons pas la campagne de 1568. Le duc d'Anjou, qui avait pu rallier Montpensier, commandait à vingt-sept mille hommes, dont vingt mille fantassins et sept mille cavaliers. Tavannes était le guide militaire du jeune prince et le véritable général de sa belle armée. Condé avait des troupes moins éprouvées, mais son armée s'élevait à près de trente mille hommes. Il n'y eut point de véritable bataille, seulement quelques actions de détail, quelques villes prises; un froid terrible empêcha les deux armées d'en venir aux mains et les força à prendre des quartiers d'hiver. Condé cantonna ses troupes dans le Poitou et alla conférer à Niort avec Jeanne d'Albret sur les affaires du parti. On dépêcha encore une fois vers Élisabeth, bien qu'elle eût toujours auprès d'elle le cardinal de Châtillon. La reine d'Angleterre avait mis à la disposition de Condé un prêt de 200,000 écus, dont le

remboursement était garanti par les prises de la flotte rocheloise; elle avait promis six vaisseaux, six canons de batterie. L'argent anglais était destiné aux troupes allemandes : le duc de Deux-Ponts avait promis six mille chevaux, trente enseignes de gens de pied, vingt canons de batterie et douze pièces de campagne.

La campagne de 1569 commença de bonne heure; l'armée royale s'était encore fortifiée de troupes fraîches. Condé et Coligny résolurent de marcher vers la Charente et d'aller chercher en Quercy les vicomtes qui ne voulaient faire la guerre que chez eux. On s'ouvrirait avec eux le chemin de la haute Loire et l'on irait donner la main aux Allemands. On se mit en marche au commencement de mars; l'amiral était le 3 avec l'avant-garde à Cognac; avec d'Andelot, il prit Jarnac, où il se trouvait encore le 13 au matin. Il avertit Condé que l'armée de Monsieur était proche et le supplia de mettre « quelques hommes de bien » dans Cognac. Le pont de Châteauneuf ayant été rompu, l'amiral s'y porta avec sept ou huit cents chevaux et autant d'arquebusiers; il laissa à la garde du passage deux régimens d'infanterie et huit cents chevaux pour empêcher le passage des troupes royales; mais les troupes allèrent chercher leurs quartiers trop loin; il ne resta qu'une faible garde, et les catholiques passèrent pendant la nuit sans faire aucun bruit. Averti à l'aube, l'amiral dut attendre trois heures que toutes ses troupes fussent réunies avant de pouvoir se mettre en route; les royaux tombèrent sur lui. « C'est, dit La Noue, ce qui fit retourner M. le prince de Condé, qui jà estoit à demi grosse lieue de là, se retirant, car, ayant entendu qu'on seroit contraint de mener les mains, lui, qui avoit un cœur de lion, voulut estre de la partie. » La Noue fut fait prisonnier; le prince et l'amiral chargèrent en vain : la cavalerie catholique, toute l'armée du duc d'Anjou avançait; les huguenots prirent enfin la fuite, laissant sur le champ de bataille quatre cents gentilshommes; le valeureux Condé tomba avec son cheval tué sous lui, et blessé, la jambe cassée, s'étant déjà rendu à d'Argence, fut tué d'un coup de pistolet par Montesquiou, qui était des compagnies du duc d'Anjou.

La bataille de Jarnac ôtait aux protestans un chef héroïque, mais ne leur coûta pas beaucoup de monde. Coligny, qui n'avait pas été inquiété dans sa retraite, alla passer la revue de ses troupes à Tonnay-Charente; Jeanne d'Albret présenta à l'armée son jeune fils, devenu le chef des protestans; mais, désormais, le chef véritable était Coligny. Il fit associer au commandement nominal de l'armée le jeune fils du prince de Condé; le père avait perdu la vie en venant à son secours à Jarnac; il devait beaucoup à cet orphelin, dans lequel il aimait, au reste, un compagnon d'enfance du fils qu'il avait perdu à Orléans. Les deux Henri, âgé l'un de seize ans, l'autre

de dix-sept ans, suivant les fortunes de l'armée huguenote, furent appelés familièrement « les pages de l'amiral. » Les actes officiels du parti portèrent désormais les signatures « Henry-Henry de Bourbon, » suivies quelquefois de celles de Châtillon et de d'Andelot.

III.

Pendant que Coligny demeurait à Saintes, d'Andelot alla faire de nouvelles levées en Poitou. Après une tournée d'un mois, à peine revenu à Saintes, il fut atteint d'une fièvre qui l'emporta au bout de quelques jours. Sa dernière pensée fut une pensée patriotique. Pendant son délire, il disait à son frère : « La France aura beaucoup de maux; mais enfin tout tombera sur l'Espagnol. » L'amiral cherchait à le calmer : « Je ne rêve point, mon frère : l'homme de Dieu me l'a dit. » La réforme perdit en lui un de ses plus vaillans capitaines; le courage entraînant, l'expérience militaire de d'Andelot valaient une armée. Tout le monde crut qu'il avait été empoisonné : le cardinal de Châtillon, alors, il est vrai, en Angleterre, auprès d'Élisabeth, dont il cherchait toujours à tirer quelque secours, écrivait à l'électeur palatin Frédéric III : « M. d'Andelot, par la machination des papistes, voire des plus grands, a été empoisonné, comme il est apparent, tant par l'anatomie qui a esté faite de son corps après sa mort que aussi par le propos d'un Italien qui s'est vanté, devant ladite mort, à plusieurs, tant à Paris qu'à la cour, d'avoir donné le poison et demandé récompense d'un si généreux acte aussitost qu'il a veu que la nouvelle en feut sçeue et publiée; comme pareillement en plusieurs endroits de la France et mesme au camp de Monsieur, frère du roy, il estoit commun, devant que ledit seigneur d'Andelot fût aucunement malade, qu'il debvoit mourir vers le commencement du mois de may. » Le corps de d'Andelot fut transporté à La Rochelle et déposé dans la tour dite de la Chaîne. Catherine de Médicis écrivit à Forquevaux, l'ambassadeur de France en Espagne : « La nouvelle de la mort de Andelot nous a fort resjouys... J'espère que Dieu fera aux autres, à la fin, recevoir le traitement qu'ils méritent. »

Coligny avait eu de grandes inquiétudes sur la marche du duc de Deux-Ponts à travers la France; l'espérance lui revint quand il sut que les Allemands avaient pris d'assaut La Charité-sur-Loire; il envoya sans tarder les princes de Navarre et de Condé vers les marches du Limousin; il alla les rejoindre en personne, et, le 5 juin, il était avec eux à Archiac. De cette ville, il écrivit à Cecil que Jeanne d'Albret, lui-même et quelques seigneurs, avaient envoyé tous leurs bijoux en Angleterre comme nantissement d'un prêt de 20,000 livres sterling. A ce moment même, il apprenait que son

château de Châtillon-sur-Loing avait été pris et que tous ses meubles, enlevés dans plus de quatre-vingts charrettes, avaient été emportés à Paris et vendus à l'encan. Avant de commencer une nouvelle campagne avec ses auxiliaires allemands, il eut la pensée d'écrire son testament : « Ne sçachant l'heure qu'il plaira à Dieu m'apeler, je veux bien laisser ce témoignage à ma postérité pour ne lui laisser point une notte d'infamie qui soit d'infidélité ny de rebellion, et que si j'ay pris les armes, ce n'a point esté contre le roy, mais contre ceulx qui tiranniquement ont contraint ceulx de la religion reformée de les prendre pour garantir leurs vies. » Plus loin, il n'a, dit-il, eu que deux désirs « pour ce que, partant de ce monde, je sçay qu'il fault que je en voise comparoistre devant le trosne de Dieu, pour y recepvoir mon jugement, je veulx qu'il me tourne en condamnation si je mens en disant que ce que je désire le plus, c'est que Dieu soit servi partout et principalement en ce royaulme, en toute pureté et selon son ordonnance, et après que ce royaulme soit conservé. »

Ce testament olographe porte la date du 7 juin; deux jours après, l'amiral s'emparait de Nontron, place appartenant à la reine de Navarre; il y apprit que les Allemands avaient passé la Vienne; leur général, Wolfgang de Bavière, duc de Deux-Ponts, avait succombé aux environs de Limoges à une maladie que les fatigues d'une longue et difficile marche avaient rendue mortelle, et avait laissé le commandement des troupes au comte Volrad de Mansfeld. La jonction des confédérés se fit à Saint-Yrieix le 23 juin 1569. Coligny passa en revue les reîtres et les lansquenets et leur délivra un mois de leur solde. Sans plus tarder, on alla chercher l'armée du duc d'Anjou, qui campait à La Roche-Abeille dans d'excellentes positions, à une lieue de Saint-Yrieix. Monsieur avait accru son armée déjà très forte des troupes du duc d'Aumale, de mille deux cents cavaliers italiens, que le comte Santa-Fiore, neveu du pape Pie V, lui avait amenés quelques jours avant avec quatre mille fantassins. L'amiral menait l'avant-garde; la bataille était commandée par le comte de La Rochefoucauld; les princes avaient ce jour-là environ quatorze mille hommes de pied, quatre mille chevaux et six canons. Strozzi porta tout le poids de l'attaque des protestans; il défendit avec une grande vaillance le corps de garde de l'armée royale, entouré de palissades et d'abatis, mais plus de quatre cents des siens furent tués, et lui-même eût été mis à mort s'il n'eût été reconnu par celui qui le mena à l'amiral. Ce corps de garde rompu, les protestans désiraient fort aller à l'assaut du camp du duc d'Anjou, placé sur les crêtes; mais la pluie avait détrempé le sol, et l'attaque fut interrompue. L'artillerie royale ne cessa de tonner contre l'armée protestante, qui demeura en place pendant

tout le jour; mais Monsieur ne descendit pas de son camp retranché, et, le lendemain, Coligny, jugeant sans doute que la position du duc d'Anjou était trop forte, se retira lentement.

Après le combat de La Roche-Abeille, les deux armées n'avaient pas moins d'envie l'une que l'autre de s'établir en des pays plus gras que le Limousin. Les protestans prirent quelques places, notamment, Lusignan et Châtellerault, et se résolurent au siège de Poitiers. La noblesse du Poitou poussait de toutes ses forces à ce siège; on imputa pourtant à Coligny de l'avoir entrepris parce que le duc de Guise et son frère étaient dans la place. La vérité est qu'il insista beaucoup sur les difficultés de l'opération, remontrant que Poitiers était bien fourni d'hommes de qualité, « et qu'ordinairement ces grandes cités sont les sépultures des armées. » Toutes ses craintes se réalisèrent; les assauts furent repoussés, la maladie se mit parmi les assiégeans; les meilleurs officiers tombèrent malades, l'amiral lui-même fut atteint de la dyssenterie; le blocus ne réussit pas mieux que les attaques de vive force, et le duc d'Anjou ayant menacé Châtellerault, Coligny leva le siège, malade, porté en litière, et ne voulant pas un moment abandonner les siens. A son approche, le duc d'Anjou battit en retraite. Les catholiques marchèrent toute la nuit, passèrent la Creuse au Port-de-Piles, où ils laissèrent deux mille arquebusiers et quelques cornettes de cavalerie française pour retarder la poursuite des protestans. Avec le reste de ses troupes, Monsieur se logea à La Selle. Cette belle retraite d'une armée entière se fit sans aucun désordre. Les coureurs protestans trouvèrent le passage de la Creuse bien défendu. L'amiral dut chercher un autre passage et franchit la rivière entre Le Port-de-Piles et La Haye en Touraine; il voulait forcer Monsieur à une bataille générale ou l'obliger à s'enfermer dans Tours. Après avoir en vain offert la bataille, manquant de vivres, il repassa la Creuse et la Vienne et prit ses quartiers à Faye-la-Vineuse (le 13 septembre) et aux environs.

C'est là que fut exécuté, le 21 septembre, Dominique Dalbe, valet de chambre de l'amiral. Il fut convaincu d'avoir livré à La Rivière, capitaine des gardes de Monsieur, à Brisach, au mois de mai, des lettres d'Élisabeth d'Angleterre, de la reine de Navarre, des princes et de Coligny écrites au duc de Deux-Ponts, d'avoir servi ensuite d'espion et enfin d'avoir voulu tuer Coligny devant Poitiers. Monsieur cependant, ayant reçu tous ses renforts, et renforcé par le duc de Guise passa la Vienne; son avant-garde était commandée par le duc de Montpensier; lui-même avec la bataille se rendit à Loudun; Coligny quitta Faye-la-Vineuse et se rendit à Mirebeau. Le duc d'Anjou se porta de ce côté et l'amiral résolut de lui offrir la bataille près de Moncontour, sur les grandes plaines de Saint-Cler. Il y

arriva le dernier jour de septembre. Il avait sous la main six mille chevaux, Français ou reîtres, huit mille arquebusiers et quatre mille lansquenets, six canons. L'armée de Monsieur était beaucoup plus forte; elle comptait de huit à neuf mille chevaux, de seize à dix-huit mille fantassins, y compris six mille Suisses.

La tête de l'armée catholique rencontra et prit en flanc l'armée de l'amiral, en pleine marche sur Moncontour. Une charge de mille lances sur une longue colonne de trois cents chevaux et de deux cents arquebusiers y jeta le plus complet désordre. Il y eut une vraie panique chez les protestans; heureusement pour eux les catholiques se trouvèrent arrêtés dans un défilé où il ne pouvait passer que peu de monde à la fois. L'amiral put rallier les siens et commanda plusieurs charges qui arrêtèrent les poursuivans. Les deux armées se mirent alors en bataille, mais, comme l'artillerie protestante était déjà à Moncontour, elle ne put répondre à l'artillerie catholique. On ne s'aborda pas toutefois et la bataille fut remise au lendemain. Deux jours se passèrent. Les lansquenets ne voulaient plus marcher si on ne leur donnait de l'argent. Cinq cornettes de reîtres firent mine aussi de se révolter. Enfin Coligny se décida à partir le 3 octobre au matin pour aller droit à Airvault et mettre la rivière qui y passe entre lui et l'ennemi; une heure fut perdue à apaiser le tumulte des Allemands. Après un quart d'heure de marche, l'amiral vit arriver à lui l'avant-garde catholique, avec dix-neuf cornettes de reîtres; il manda au comte Ludovic de Nassau, qui commandait la bataille, de lui envoyer trois cornettes; le comte arriva lui-même en toute hâte avec ces cornettes, laissant la bataille sans commandant. Coligny, inquiet des jeunes princes, les fit retirer avec une escorte, mais cette escorte fut bientôt suivie d'un trop grand nombre de cavaliers. La journée commençait mal. Coligny chargea l'avant-garde catholique et rencontra le rhingrave, qui lui tira au visage un coup de pistolet. Blessé au nez, il riposta et étendit le rhingrave à ses pieds. Une grêle de coups de pistolets lui enleva son épée, son baudrier, rompit la courroie de sa cuirasse; il était aveuglé par le sang, qui ne pouvait sortir de sa visière baissée; un jeune gentilhomme nommé Plotinière, qu'il avait nourri comme page, le tira de la mêlée et l'emporta loin du champ de bataille. Les catholiques avaient partout l'avantage; les Suisses purent faire un véritable massacre de leurs ennemis détestés, les lansquenets allemands, dont il ne resta que deux cents hommes. Ludovic de Nassau et Volrad de Mansfeld couvrirent la retraite avec les débris de leur armée et rejoignirent l'amiral à Parthenay. D'Aubigné raconte que, pendant la retraite, « comme on portoit l'amiral en une litière, l'Estrange, vieux gentilhomme et de ses principaux conseillers, cheminant en mesme équipage et blessé, fit en un chemin large avancer sa litière

au front de l'autre, et puis, passant la tête à la portière, regarda fixement son chef et se sépara la larme à l'œil, avec ces paroles : « Si est-ce que Dieu est très doux. » Là-dessus ils se dirent adieu, bien unis de pensée, sans en pouvoir dire davantage. Ce grand capitaine a confessé à ses privez que ce petit mot d'ami l'avoit relevé et remis au chemin des bonnes pensées et fermes résolutions pour l'avenir. »

La bataille de Moncontour fut un véritable désastre pour la cause protestante : Coligny, qui n'avait pas assez de cavalerie, avait trop étendu ses cornettes, pour faire croire aux catholiques qu'il était plus fort qu'il n'était ; mais les vieux routiers qui étaient avec le duc d'Anjou n'y avaient pas été trompés et avaient disposé leurs cavaliers en gros bataillons ; ceux-ci donnant à corps perdu sur les haies de casaques blanches les avaient aisément rompues, quelque grêle d'arquebusades qu'on pût faire pleuvoir sur eux ; car Coligny avait coutume de mêler très habilement les arquebusiers et les cavaliers. Tavannes décida la victoire en allant chercher les Suisses et en leur faisant doubler le pas. Monsieur, emporté par l'envie de charger, les avait laissés en arrière et s'était jeté en avant avec les reîtres du marquis de Bade ; les Suisses et Biron le dégagèrent et terminèrent la journée. Quand on lit les récits détaillés de cette bataille, on est frappé de voir combien d'étrangers il y avait des deux côtés : Français, Allemands, Bourguignons, Italiens, Suisses, Flamands, Anglais même (il y avait une cornette anglaise), purent éprouver mutuellement leur courage. Le duc d'Anjou avait eu avec lui le comte de Westembourg, les deux rhingraves, le comte Santa-Fiore, le comte Paul Sforza, le comte Disti, Santelli, Cléry, Pfiffer, Henry Champernowne ; Coligny avait le comte Ludovic de Nassau et Mansfeld. La bataille ne dura que deux heures ; les catholiques ne firent que de très faibles pertes. Monsieur poursuivit les vaincus au pas ; il avait, grâce à Tavannes, remporté une victoire signalée, et l'on peut s'étonner qu'il n'ait pas davantage inquiété les protestans dans leur retraite, car il avait toutes ses forces presque intactes, il était entouré de la noblesse catholique, exaltée par sa victoire, et lui-même avait témoigné pendant la journée de Moncontour d'une ardeur presque téméraire.

« Qui eût jamais cru, dit Brantôme, qu'après une telle bataille de Moncontour perdue et si grande déroute, ce capitaine eût pu si bien se remettre ? Il me semble que je vois Brute et Casse, qui sortirent de Rome, qui par une porte, qui par l'autre, comme gens perdus et vagabonds, et en moins d'un an mirent une armée de cent mille hommes sur pied et livrèrent la bataille de Philippes. » Brantôme raconte que Genlis osa dire à l'amiral après Moncontour : « Eh ! mon Dieu, monsieur, qui eût jamais pensé aussi que vous

eussiez donné la bataille si légèrement? — Comment! dit l'amiral, petit capitaine de m.., osez-vous contrôler mes actions? » Et sur ce, luy voulut donner de l'espée; mais il en fut empêché et prié de lui pardonner. »

A Parthenay, où se réunirent les chefs réformés, Coligny fit admirer sa constance; il releva tous les courages, écrivit des lettres et des dépêches de tous côtés. Il alla voir un moment Jeanne d'Albret à Niort et mit Piles, en qui il avait toute confiance, dans Saint-Jean-d'Angély. Mouy, qui commandait dans Niort, fut tué par Maurevel, l'un des cavaliers de sa suite, qui alla se réfugier chez le duc d'Anjou. Niort capitula peu après, et le duc d'Anjou, maître de cette ville, et peu après de Fontenay, de Saint-Maixent, de Châtellerault, de Lusignan, alla mettre le siège devant Saint-Jean-d'Angély. Cette ville devait être l'arrêt de sa bonne fortune : pendant qu'il s'amusait à ce siège, au cœur de l'hiver, Coligny eut le loisir de traverser tout le royaume. Il conçut l'entreprise la plus hardie: laissant La Rochelle et Angoulême en bon état de défense, il résolut de quitter précipitamment la Saintonge, de se rendre en Guienne, en Gascogne, en Languedoc, d'y reconstituer une armée, de faire ensuite, s'il le pouvait, un retour offensif sur le centre de la France, peut-être jusque sur Paris. Il avait bien des raisons pour entreprendre ce grand voyage; en premier lieu, il fallait donner contentement aux reîtres et, faute d'argent, les payer du sac de quelques villes et bourgades; il voulait tendre la main à Montgomery, à Montbrun, à Mirebel, à Saint-Romain, et s'unir sur les frontières de la Bourgogne aux nouveaux secours qu'on lui promettait d'Allemagne.

Coligny quitta Saintes, avec les jeunes princes; il n'avait que trois mille fantassins, outre la cavalerie allemande et française; il fit faire aux reîtres trente lieues en trois jours et passa dans ces trois jours les rivières de la Drôme, de l'Isle, de la Vézère, et de la Dordogne, grossies par les pluies; cette marche des reîtres fut regardée comme un vrai miracle et tout le monde admira comment l'amiral en avait obtenu « ces extravagans devoirs de guerre; aussi, les ayant par delà, il les en sceut très bien remercier et récompenser de mesmes. Car, après avoir joint les forces des vicomtes et de M. le comte de Montgomery, tournant victorieux de Navarreins et d'Ortez, il vous les promena à ce bon pays d'Agenois, se donnant des aises et des moyens jusques à la gorge. » Le 15 octobre, l'amiral était à Argental, sur la Dordogne; il traversa le Rouergue, le Quercy, et de là alla à Montauban; « sa petite pelote de neige en roulant se fit grosse comme une maison, » dit La Noue. L'armée des princes séjourna pendant le mois de décembre 1569 et pendant le mois de janvier 1570 dans les environs de Toulouse; elle marcha ensuite vers Carcassonne et s'arrêta au mois de mars

à Montréel, aux environs de cette ville. Coligny prit ensuite Casan, près de Narbonne; il alla à Uzès, à Nîmes, et passant par le Pont-Saint-Esprit, par Saint-Julien et Saint-Just, il pénétra dans le Vivarais et dans le Forez. Il faillit mourir de la fièvre à Saint-Étienne de Forez, mais il se rétablit assez à temps pour repousser la proposition d'une trêve qui était apportée par Biron et Malassise. « A voir, dit Bossuet, comme il tenoit ferme, on eût dit qu'il eût été le vainqueur, et qu'il eût eu une grande armée, lui qui ne menoit que des troupes quatre fois vaincues, ruinées par une marche de quatre cents lieues, et que la désertion, jointe aux continuels combats qu'il avoit fallu donner contre les garnisons et les paysans, avoit réduites à deux mille cinq cents mousquetaires et à deux mille chevaux, dont la moitié, à la vérité, étoit de noblesse française, très bien équipée, mais l'autre étoit d'Allemands, qui avoient perdu leurs armes sur les chemins, ou les avoient eux-mêmes jetées de découragement et de lassitude (1). »

Le 10 juin, on partit de Saint-Étienne et on s'avança par Feurs, Roanne, Cluny, Saint-Léonard, dans la direction d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne. Le maréchal de Cossé, qui avait quinze mille hommes sous ses ordres, chercha à arrêter l'amiral; mais Coligny avait donné à ses troupes une extrême mobilité. « Ils n'ont, écrivait Cossé au roi, un seul homme qui ne soyt à cheval, n'ayant charrette, bagage ni artillerie. » Les deux armées se rencontrèrent pourtant le 25 juin, à Arnay-le-Duc. L'amiral avait pris une très forte position, d'où Cossé ne put le déloger. Il se fit là plusieurs grosses charges de cavalerie où les jeunes princes purent donner avec Bricquemaut, Montmorency et Genlis. Cossé ne put suivre Coligny au-delà d'Arnay-le-Duc : il demandait qu'on ne lui envoyât plus que de la gendarmerie afin de pouvoir poursuivre un ennemi qui faisait chaque jour neuf ou dix grandes lieues de pays et par des chemins où l'artillerie ne pouvait marcher. Le roi se décida à faire offrir à Coligny une trêve, qui cette fois fut acceptée; aux termes de la trêve, il fut permis aux princes, « pour accommoder leur armée, de s'étendre jusque près les villes de Cosne, Tonnerre et Clamecy. » La Noue observe que « si ceux de la religion ne se fussent rapprochés de Paris, la guerre n'eût été sitost parachevée, de laquelle expérience beaucoup ont tiré cette reigle que, pour obtenir la paix, il faut apporter la guerre près de cette puissante cité... Les coups qui menacent la tête donnent grande appréhension. » Il faut dire aussi qu'en Gascogne, en Languedoc, en Dauphiné, en Béarn, en Poitou, en Saintonge, les protestans résistaient toujours, et souvent victorieusement. On

(1) *Leçons sur l'histoire de France*,

n'avait d'argent ni d'un côté ni de l'autre pour payer les mercenaires; rien ne pouvait plus contenir le dérèglement des gens de guerre. L'amiral « qui aimait la police et haïssait le vice, » disait souvent qu'il désirerait plutôt mourir que de retomber en ces confusions et de voir sous ses yeux commettre tant de maux.

Des conférences furent ouvertes à Saint-Germain; Coligny avait écrit le 29 juillet à la reine mère une lettre où il promettait de ne pas faire faire un pas en avant à son armée; il témoignait d'un vif désir de hâter la paix et se défendait d'entretenir contre elle aucun mauvais sentiment. « J'oublie très volontiers tout le mal que l'on m'auroit voulu procurer en vostre endroict, pour me souvenir du bien. » Catherine nourrissait contre l'amiral une haine profonde; elle le tenait pour son plus dangereux adversaire; mais elle avait déjà conçu le dessein de se débarrasser de lui par d'autres armes que la guerre; elle facilita en conséquence l'heureuse issue des négociations et un nouvel édit de pacification mit fin aux hostilités. Coligny, le vaincu de Moncontour, dont la retraite rapide avait ressemblé tout le temps à une fuite, qui était sans argent, sans artillerie, suivi seulement de chevaux efflanqués et de reîtres en guenilles, obtenait des garanties presque inespérées pour ses coréligionnaires. Pour la première fois, on accordait aux réformés des places de sûreté : La Rochelle, Montauban, Cognac et La Charité étaient mises pour deux ans sous la garde des princes; l'exercice du culte réformé pouvait continuer dans toutes les villes où il se pratiquait en 1570; il était permis, en outre, dans les faubourgs de deux villes désignées dans chaque gouvernement, ainsi que dans les maisons de tout seigneur haut justicier. Coligny, la paix signée, n'eut rien de plus pressé que de faire décamper les reîtres; il assura le paiement de leur solde, les fit partir à la fin du mois d'août, et reconduire jusqu'à la frontière par le marquis de Renel.

Il prit ensuite lui-même le chemin de La Rochelle, où il n'arriva que le 25 octobre, avec les jeunes princes et le comte Ludovic de Nassau. Il y retrouva ses enfans, ceux de d'Andelot, sa belle sœur, La Rochefoucauld, La Noue, Jeanne d'Albret, qui, pendant l'absence des princes, avait dirigé, avec l'aide d'un conseil, toutes les affaires politiques, administratives et militaires. L'amiral résolut de demeurer à La Rochelle, jusqu'à ce que tous les articles de l'édit eussent reçu leur pleine exécution. Le maréchal de Cossé lui fut envoyé pour conférer avec lui sur beaucoup de points; il avait mission aussi de sonder Jeanne d'Albret sur un mariage entre le prince de Navarre et Marguerite de Valois. Cossé, depuis longtemps ami de l'amiral, trouva le chemin de son cœur en lui parlant d'une guerre avec l'Espagne, de la nécessité de tourner vers l'ennemi extérieur tant d'épées qui venaient seulement de rentrer dans le fourreau. Coligny

s'entretint souvent avec lui de ces graves questions, il traita le maréchal avec les plus grands égards, mais il se montrait peu disposé encore à venir à la cour. Il n'était pas retenu seulement par des défiances bien naturelles; après une si rude campagne, il était occupé de ses affaires de famille; il s'était trouvé séparé longtemps de sa fille Louise, qu'il voulait marier, bien qu'elle n'eût encore que seize ans, à Téligny, en qui elle avait vu de tout temps un protecteur et comme un frère. Lui-même songeait à se remarier. Il avait pleuré sincèrement Charlotte de Laval et n'eût peut-être pas cherché une autre femme; mais il s'en trouva une qui de loin s'éprit de sa renommée, de sa gloire, de ses vertus, et qui lui exprima son admiration dans ces termes qui touchent presque toujours irrésistiblement les cœurs les plus fiers et les plus farouches. Jacqueline d'Entremonts, jeune veuve pieuse, romanesque, vivant seule dans ses grands domaines de Savoie, sollicita, si cela pouvait se dire d'une femme, l'honneur de devenir la compagne de Coligny; elle aspira à partager ses dangers, ses travaux, ses épreuves. L'amiral refusa d'abord, il était trop âgé, il ne pouvait entraîner une femme sur une route où il trouverait peut-être tant de maux. Jacqueline d'Entremonts insista; Théodore de Bèze fit des instances auprès de l'amiral, qui se résolut enfin à donner une seconde mère à ses enfans. Il ne cédait point au désir d'acquérir les grands biens de sa nouvelle femme, car Philibert-Emmanuel fit obstacle au mariage de sa sujette, et la loi condamnait à la perte de ses domaines toute femme possédant un fief relevant des ducs de Savoie qui se marierait sans leur autorisation. Ce second mariage fut un véritable roman. Jacqueline d'Entremonts se sauva, traversa toute la France à cheval, sous la protection de cinq gentilshommes et vint retrouver l'amiral à La Rochelle. Le mariage eut lieu le 25 mars. Celui de Louise de Coligny avec Téligny fut célébré deux mois après, en présence de Jeanne d'Albret, des princes de Navarre et de Condé, du comte Ludovic de Nassau, de La Rochefoucauld, de La Noue.

Dans l'intervalle de ces deux unions, Coligny avait appris la mort de son frère Châtillon; celui-ci se disposait à partir pour La Rochelle, quand il était tombé gravement malade. Il avait rendu le dernier soupir à Cantorbéry le 21 mars. Avait-il été empoisonné, comme on le crut dans son temps? Smith écrivait à Walsingham, le 13 janvier 1572 : « Nous avons reçu des nouvelles de La Rochelle tout récemment qu'un domestique du cardinal de Châtillon y a été exécuté pour avoir voulu trahir le plan. Il a confessé, allant au supplice, que c'étoit lui qui avoit empoisonné le cardinal en Angleterre. » Burleigh écrivait à Walsingham tout de suite après la mort : « Nous perdons beaucoup ici et les honnêtes gens de delà aussi beaucoup

en perdant le cardinal de Châtillon, qu'on croit avoir été empoisonné par quelque apostat français. »

IV.

Des trois frères, l'amiral seul restait : il était sans cesse occupé des affaires de son parti et entretenait avec le roi une correspondance très active; les *politiques* auraient voulu le voir à la cour plutôt qu'à La Rochelle : « Ah! écrivait L'Hôpital, si M. de Chastillon trouvoit une occasion de baiser la main du Roy, il lui soufleroit deux ou trois mots à l'oreille et lui apprendroit de combien d'intrigues il est victime, de quels dangers son trône est menacé! S'il pouvoit le réveiller du profond sommeil dans lequel il est plongé, il relèveroit son autorité, gouverneroit le peuple qui l'appelle à grands cris, et prendroit les rênes de l'état, que les mains trop faibles du jeune prince ne peuvent encore maintenir. » Quelles paroles l'amiral devait-il souffler à l'oreille du jeune roi? Comment le tirerait-il de son sommeil? Il n'y avait qu'un moyen : la guerre à l'Espagnol. La guerre seule pouvait tirer la France de l'abîme de maux où elle était tombée; Charles IX était faible, bizarre, mais il avait en lui du sang de François Ier. Les politiques avaient conçu un double projet : ils voulaient marier le fils de Jeanne d'Albret à la sœur du roi; ils voulaient envoyer une armée française dans les Pas-Bas. Une entrevue très secrète eut lieu entre le roi et le comte Ludovic de Nassau : celui-ci avait quitté La Rochelle, suivant le désir de Coligny, avec Téligny et La Noue; le roi était accompagné du maréchal de Montmorency et de Damville. Le comte Ludovic parla au nom du prince d'Orange : il représenta que les Pays-Bas étaient révoltés contre la tyrannie espagnole, que leurs villes recevraient volontiers des garnisons françaises par ordre du prince d'Orange, que le roi d'Espagne n'avait guère que trois mille hommes de troupes sûres; qu'avec quelques vaisseaux, on garderait facilement la mer; et finit en faisant les propositions suivantes : « Le roy de France se contentera de la Flandre et du pays d'Artois, qui faisoient partie autresfois de son royaume. Le Brabant, la Gueldre et le pays de Luxembourg, anciens fiefs de l'empire, y seront réunis. La Zélande et le reste des îles demeureront à la reine d'Angleterre pourveu qu'elle veuille s'associer à l'entreprise. » Certes, il y avait dans ces offres de quoi tenter le roi de France; Charles IX demanda pourtant à prendre conseil de Coligny avant de s'arrêter à une résolution. Il invita Téligny et le comte Ludovic à presser l'amiral de se rendre auprès de lui. Il lui écrivit de sa propre main pour hâter son arrivée : « Je suis fort certain, écrivait Walsingham à Burleigh, que le roy n'a poinct de sujet dont il ait meil-

leure opinion que l'amiral. » Les agens de Philippe II s'effrayaient des velléités du jeune roi et le voyaient avec terreur échapper à ses plaisirs et se livrer à de nouvelles pensées.

L'amiral, jusqu'alors retenu par d'instinctives méfiances, sentit se fondre par degrés ses appréhensions : l'espoir d'entraîner son roi dans l'exécution d'un grand dessein lui cacha, plus encore que son courage, les périls auxquels on lui demandait de s'exposer. Tout conspirait à le tromper : les froideurs témoignées par le roi aux Guises, le retour de faveur des Montmorency, les cauteleuses attentions de la reine mère, le vent de guerre prochaine qui animait toute la noblesse. Le roi allait venir pour ainsi dire au-devant de lui en allant à Blois; il se rendit enfin et à ceux qui lui faisaient peur des poignards : « Rien! rien! je me fie en mon roy et en sa parolle; autrement ce ne seroit poinct vivre que de vivre en telles alarmes; il vaut mieux mourir un brave coup que de vivre cent ans en peur. » Philippe II, apprenant que l'amiral allait partir pour la cour, écrivait à Alava qu'il ne comprenait pas que le roi de France admît en sa présence un personnage aussi mauvais, aussi astucieux, si ce n'était pour s'assurer de lui et lui faire trancher la tête.

Au moment de partir pour la cour, Coligny était si pressé d'argent qu'il dut recourir à la garantie de trois marchands de La Rochelle pour acheter à l'échevin Jacques Guiton quelques aunes de drap de laine et de drap de soie. Il alla joindre le maréchal de Cossé et partit avec lui pour Blois : il y arriva avec une très faible escorte, le 12 septembre 1571; pour mieux montrer sa confiance dans le roi, il avait prié ses amis de ne pas le suivre. Les Guises étaient partis : Charles IX reçut l'amiral dans la chambre de sa mère, qui gardait le lit. Suivant un récit du temps, le jeune roi, voyant Coligny s'incliner « pour luy embrasser le genouil avec une fort grande révérence, » le releva vivement et, « l'appelant son père, protesta qu'il n'avoit eu un jour qui luy fust plus agréable et qu'il espéroit que ce seroit la fin de tous troubles et guerres civiles. Nous vous tenons maintenant, ajouta-t-il en riant; vous n'échapperez pas d'icy quand vous voudrez! » On a souvent commenté ces dernières paroles; il ne semble point qu'elles fussent grosses d'une menace; le jeune roi paraît avoir été réellement à cette époque séduit par les grands projets de Coligny; celui-ci voulait attaquer l'Espagne non-seulement aux Pays-Bas, mais dans les Indes; il travaillait à cette alliance entre les princes protestans allemands et la France, qui, depuis, servit si puissamment à abaisser la prépondérance espagnole; il songeait à donner comme garantie à la liberté religieuse en France de grands services rendus à la couronne. Charles IX parut charmé, entraîné par la conversation de l'amiral; il l'appelait : « Mon père; » il l'écoutait comme un maître; il apprenait les secrets des

petites cours allemandes; il le tenait longtemps seul, se cachant de sa mère, « qui vouloit mettre le nez partout; » il lui recommandait de ne point la mettre dans le secret de l'entreprise des Flandres : « Je vois bien que vous ne connoissez ma mère : c'est la plus grande brouillonne de la terre. »

Coligny était touché de tant de confiance; il rassurait les gentilshommes qui voulaient coucher sur des paillasses dans l'antichambre du logis qu'on lui avait donné dans la cour basse du château : le roi le comblait, il lui avait rendu toutes ses dignités, il l'avait indemnisé du pillage de Châtillon. Comme il allait un jour seul dans le château, il rencontra M. de Montpensier qui venait de chez la reine : « Et le voyant ainsi, ce prince, bon vieillard, homme de bien, ne se peust tenir de luy dire, la larme à l'œil : « Comment avez-vous si peu de soin de vous, monsieur, que d'aller ainsi seul! Ne connoissez-vous pas bien les gens à qui vous avez affaire? Passer ainsy seul en un lieu obscur, où quand on vous auroit guetté et faict quelque mauvais tour, on ne feroit aultre chose que d'en accuser vostre imprudence! » Le dict sieur admiral, le remerciant très humblement, luy dist seulement ce petit mot : « Je suis dans la maison du roy. — Oui, monsieur, dist ledict sieur de Montpensier, où quelquefois le roy n'est pas le maistre (1). » Les séances du conseil, souvent présidées par l'amiral, furent quotidiennes jusque vers le milieu d'octobre : Mme l'amirale arriva à Blois, le 6 octobre, et y reçut le meilleur accueil de Charles IX et de sa mère. Après l'avoir présentée, Coligny demanda la permission de se retirer pour quelque temps à Châtillon. Il y fut rejoint par sa fille et par son gendre Téligny et demeura pendant tout l'hiver et tout le printemps de 1572 en correspondance constante avec le roi.

Jeanne d'Albret, après de longues hésitations, s'était décidée à quitter le Béarn et à se rendre à la cour, à Blois. Le 10 février, elle était à Tours avec Ludovic de Nassau et le jeune prince de Condé. La première entrevue entre la reine de Navarre et la reine mère eut lieu à Chenonceaux. Catherine voulait que le mariage du prince de Navarre fût célébré à Paris et selon le rite catholique seulement; Jeanne d'Albret résista sur ces deux points; elle finit par accepter le choix de Paris, mais elle demanda une cérémonie qui pût contenter tout le monde. Le pape ne se hâtait point d'envoyer les dispenses, et Charles IX, impatient, menaçait « de prendre lui-même Margot par la main et de la mener épouser en plein prêche. » Le mariage se liait à des arrangemens politiques tout nouveaux : le 19 avril, on signa un traité d'alliance défensive avec la reine Élisabeth. Coligny était si plein de confiance qu'il détermina ses amis à

(1) *Mémoires de La Huguerie.*

restituer à la même époque les places de sûreté avant l'époque fixée par l'édit de pacification. Les préparatifs de guerre contre l'Espagne étaient poussés avec vigueur. Charles IX avait formellement promis à Ludovic de Nassau une armée commandée par l'amiral et ce prince, encouragé par ces promesses, avait déjà franchi la frontière française avec un corps de volontaires. Jeanne d'Albret arriva à Paris dans la première quinzaine de mai; elle y tomba tout de suite malade et mourut le 9 juin. L'amiral, à la première nouvelle de sa maladie, avait quitté Châtillon et il avait pu assister aux derniers momens de « cette reine n'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. » (D'Aubigné.) La mort de Jeanne d'Albret est pour ainsi dire le premier acte du grand drame qui se préparait; la guerre à l'Espagne était le masque qui couvrait les haines françaises. Quand Tavannes, se souvenant de Jarnac et de Moncontour, disait à Coligny qu'il ne fallait pas que les vaincus conduisissent les victorieux; quand Coligny lui répondait : « Qui empesche la guerre d'Espagne n'est bon Français et a une croix rouge dans le ventre! » Charles IX ne savait qui écouter; on lui faisait aussi peur par instans des « gueux; » il blâmait leurs « malheureux desseins; » mais n'osait ni déclarer la guerre à l'Espagne ni venir au secours des Français enfermés dans Mons. Élisabeth était toujours la même; elle ne voulait pas entendre parler d'un agrandissement pour la France. Middlemore, soupant chez l'amiral le 10 juin, ne lui cachait pas que « ce qu'on craignoit surtout, c'étoit que la France ne s'emparât des Flandres, ce qu'à aucun prix ne pouvoit souffrir l'Angleterre. » On pouvait toujours redouter un rapprochement d'Élisabeth et de Philippe. Ludovic de Nassau, enfermé dans Mons, avait envoyé Genlis en France pour demander un secours; l'amiral pressait le roi de le laisser entrer avec douze mille hommes de pied et trois mille chevaux tout prêts dans l'Artois et le Hainaut; le roi hésitait, il voulait attendre les noces de sa sœur et ne le laissait point partir. Le malheureux Genlis partit à ses risques et périls, sans attendre une déclaration de guerre avec l'Espagne; les Espagnols, avertis de son départ, le surprirent, taillèrent une partie de ses troupes en pièces et firent le reste prisonnier. Catherine, saisie par la peur des armées espagnoles, oblige Charles IX à désavouer Genlis; Coligny seul tient ferme et lève de nouveau douze mille arquebusiers et trois mille chevaux; les enrôlemens se font ouvertement. Charles IX, apprenant que le duc d'Albe fait pendre et noyer les prisonniers français, entre dans un accès de fureur : « Le duc d'Albe, dit-il à l'amiral, me fait mon procès. » Cette fureur passée, il va chasser à Montpipeau; la reine mère l'y suit, s'enferme avec lui, l'implore, le supplie de cesser les conseils secrets avec

l'amiral, le remplit de terreur, de méfiance, de jalousie, de haine. Tavannes le dit hautement dans ses *Mémoires :* la reine mère, se croyant perdue et craignant d'être renvoyée à Florence, tremblant pour son fils favori, le duc d'Anjou, a pris un grand parti, elle le cache encore au roi, mais « elle a résolu, avec deux conseillers et Monsieur d'Anjou, la mort de l'amiral (1). »

Coligny était retourné à Châtillon quand il apprit que Catherine avait suivi le roi ; il se décide à revenir, laissant sa femme grosse ; il ne veut pas que le roi soit livré aux seuls conseils de la reine mère. Au moment où il monte à cheval, une paysanne se jette à ses pieds, lui embrasse les genoux, le supplie de demeurer, lui prédisant que, s'il va à Paris, il mourra avec tous ceux qui iront avec lui. Coligny en arrivant trouve le roi honteux, indécis, inquiet. Il obtient cependant qu'on réunisse un conseil et qu'on n'y admette que des hommes d'épée : le duc de Montpensier, le duc de Nevers, le maréchal de Cossé. Il plaide encore une fois en faveur des Pays-Bas et demande qu'on venge Genlis, qu'on déclare ouvertement la guerre à l'Espagne ; ne pouvant entraîner le conseil, il dit au roi qu'ayant promis appui et secours au prince d'Orange, il s'efforcera de l'aider lui-même avec tous ses amis, parens et serviteurs, et, se tournant vers la reine mère, il ajoute : « Madame, le roi se refuse à entreprendre une guerre ; Dieu veuille qu'il ne lui en survienne pas une autre, dont il ne sera peut-être pas en son pouvoir de se retirer ! » Catherine ne dit rien, mais, après le conseil, elle interpréta les paroles de l'amiral dans le sens de la menace.

Charles IX autorisa l'amiral à faire, en son nom personnel, des levées d'hommes et à les envoyer aux Pays-Bas, il lui fit donner de l'argent pour la solde des gens de guerre. Coligny espérait toujours entraîner, au moment donné, son souverain, et il ne voulait pas ouvrir l'oreille aux avis sinistres qu'on lui donnait de tous côtés. Il disait que « l'homme n'auroit jamais repos, s'il vouloit interpréter toutes occurrences à son désavantage, et vaudroit mieux mourir cent fois que vivre en pareil soupçon ; qu'il étoit saoul de telles alarmes, que la longue suite de ses vieux ans n'avoit esté que trop rompue de semblables frayeurs ; bref, à tout événement, il avoit assez vescu. » Sa confiance dans le roi était si grande qu'il avait conseillé au jeune roi de Navarre et au prince de Condé de venir à Paris. Au reste, leur arrivée ne pouvait plus être beaucoup différée, car Catherine de Médicis avait pris sur elle d'annoncer le prochain envoi de la bulle de dispense sollicitée à Rome par l'ambassadeur de France. Les fiançailles eurent lieu au Louvre le 17 août et, le lendemain, le cardinal de Bourbon célébra le mariage.

(1) *Mémoires de Tavannes.*

De Thou, en racontant cette cérémonie, dit : « Je me souviens qu'après la messe, on me fit entrer dans le chœur (de Notre-Dame) par la galerie et que, me trouvant auprès de Coligny, comme j'avois les yeux attachés sur lui et que je le regardois avec beaucoup de curiosité et d'attention, je vis qu'il montroit à Damville les drapeaux des batailles de Jarnac et de Moncontour, suspendus aux murs de l'église, triste monument de la défaite de leur parti, et je lui entendis dire ces mots : « Dans peu, on les arrachera de là et on en mettra d'autres en leur place qui seront plus agréables à voir. » Il vouloit parler sans doute de ceux qu'on gagneroit dans la guerre contre Philippe II, qu'il croyoit résolue. D'autres cependant interprétoient ces paroles bien autrement et crurent qu'il vouloit parler d'une nouvelle guerre civile; mais il est certain qu'il la détestoit sincèrement. » Coligny n'assista point le soir au bal donné au Louvre; il rentra dans son logis et écrivit à sa femme la dernière lettre qu'elle reçut de lui; il l'assurait qu'il ne prendrait pas beaucoup de part aux « festins, masques et combats, » qui devaient avoir lieu pendant huit jours. Le 22 août, le roi, qui avait prié Coligny « de le supporter quelques jours en ses passe-temps, » convoqua son conseil. Maurevel était arrivé à Paris la veille, il avait été caché dans une maison du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois par le maître d'hôtel du duc d'Aumale; un cheval était sellé et bridé à une porte du cloître, un autre à la porte Saint-Antoine. Maurevel attendit que Coligny sortît du Louvre et se rendît par son chemin accoutumé, par la rue des Fossés-Saint-Germain, à son logis, rue de Béthisy.

L'amiral revenait à pied avec une douzaine de gentilshommes, lisant une requête, quand une arquebusade lui fut tirée obliquement. Une balle cassa l'index de la main droite, une autre resta dans le bras gauche. Si l'amiral ne fut pas frappé à la poitrine, c'est sans doute parce qu'il avait aux pieds des mules qui le gênaient et qu'il fit un mouvement pour les mieux ajuster au moment où tira Maurevel. Coligny marcha d'un pas ferme vers sa maison; on alla chercher Ambroise Paré, qui réussit à extraire la balle du bras gauche et qui fit la section de l'index de la main droite.

Le roi jouait à la paume quand on lui porta la nouvelle. Il brisa sa raquette : « N'aurai-je donc jamais de repos? » Soupçonna-t-il sa mère? Rien ne le fait croire. Il ne songea sans doute d'abord qu'à la vieille inimitié entre les Châtillon et les Lorrains. Marguerite de Navarre dit que, si le roi eût tenu le duc de Guise, il l'eût fait arrêter sur l'heure. Il voulut faire sur-le-champ visite à l'amiral, Catherine s'offrit à accompagner son fils : présente, Coligny n'oserait l'accuser; mais s'il tenait le roi seul, savait-on tout ce qu'il pourrait lui dire? Le roi partit à deux heures après midi pour le logis de l'ami-

ral, accompagné de sa mère, des ducs d'Anjou, d'Alençon, de Nevers, de Montpensier, de Thoré, de Méru, de Retz. L'amiral fit sortir tout le monde de sa chambre, excepté sa fille et Téligny. La conversation commença à haute voix, puis, à la demande de l'amiral, le roi fit éloigner sa mère et son frère de quelques pas. Charles IX et l'amiral causèrent longtemps à voix basse. On a encore bien des doutes sur l'authenticité du « Discours du roy Henri III à un personnage d'honneur et de qualité estant près de Sa Majesté à Cracovie, des causes et motifs de la Saint-Barthélemy. » Si cependant on acceptait ce récit, Coligny, sans accuser la reine mère du crime, aurait, dans l'intérêt de sa politique, conseillé au roi « de la tenir pour suspecte et d'y prendre garde. » Aux questions faites par Catherine après l'entrevue, le roi aurait répondu avec un geste furieux : « Mort Dieu! puisque vous l'avez voulu savoir, voilà ce que me disoit l'amiral. » On parla certainement de l'Espagne : Coligny montra sans doute au roi dans la guerre étrangère le seul remède contre les passions dont il était la victime. Avec quelle anxiété la reine mère, le duc d'Anjou, Retz ne durent-ils pas écouter le murmure de ces deux voix! La reine mère avait juré la perte de l'amiral depuis la mort de Charry; elle n'avait pas eu de peine à souffler sa haine au duc d'Anjou, Retz était leur complice. Le roi demanda à voir la balle extraite par Ambroise Paré, il l'examina et la donna à la reine mère, qui la prit entre ses doigts et dit : « Je suis bien aise que la balle n'est pas demeurée dedans; car il me souvient que, lorsque M. de Guise fut tué devant Orléans, les médecins me dirent quelquefois que, si la balle estoit dehors, encore qu'elle eust été empoisonnée, il n'y avoit danger de mort. » Cette parole, si elle a été vraiment prononcée, était cruelle et dut réveiller des souvenirs douloureux; mais l'amiral, jusqu'à la fin de cette longue visite, qui dura toute une heure, ne se départit pas un instant de son calme et de sa patience.

Ici vient se placer une énigme historique, qui n'est encore qu'imparfaitement résolue. Il paraît certain que le jour où il fit cette visite à l'amiral, le roi n'avait pas encore l'idée du massacre des huguenots; il avait fait fermer les portes de Paris, renforcé ses gardes, donné des Suisses comme gardes à l'amiral; ces précautions n'avaient été prises qu'à bonne intention. Le lendemain, tout changea de face; dans l'après-midi du 23, la reine fit croire au roi à un grand complot, à une attaque projetée du Louvre par les gentilshommes de la religion. Elle lui montra le Louvre plein d'ennemis, puisque le prince de Navarre et Condé avaient avec eux quatre-vingts gentilshommes; les huguenots devaient faire une nouvelle prise d'armes, leurs rendez-vous étaient convenus; ils remplissaient Paris de leurs menaces; les amis de l'amiral parlaient de l'emmener sans tarder

hors de la capitale. Au souper même de la reine, Piles, Pardaillan avaient laissé entendre que justice serait faite si le roi ne la faisait. Ces propos étaient à demi sincères : Catherine de Médicis eut sans doute vraiment peur ; elle se laissa glisser d'un crime dans un plus grand crime ; elle n'avait pas nettement prémédité le massacre, elle s'y résolut au dernier moment, et amena son fils à le regarder comme une nécessité. Elle le remplit de ses propres terreurs. L'amiral allait guérir, les médecins le disaient ; il pouvait perdre la reine mère et le duc d'Anjou ; il fallait en finir avec lui ; et il n'y avait plus d'autre moyen que de l'achever au milieu de tous les siens, de noyer son sang dans des torrens de sang. M. Loiseleur, dans ses *Énigmes historiques*, a fort bien rendu compte de tous les incidens de cette journée de la peur, qui précéda la nuit du massacre. Le jeune roi, troublé, menacé, honteux de trahir ses amitiés, arraché aux grands projets conçus avec l'amiral, à son admiration pour le vieil homme de guerre, effrayé peut-être d'entendre sa mère accusée publiquement d'un crime, est comme pris tout d'un coup de vertige : « Par la mort Dieu ! puisque vous trouvez bon qu'on tue l'amiral, je le veux, mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeure pas un qui puisse me le reprocher après. » Ainsi la faiblesse fit ce que n'eût pas fait la volonté la plus noire et la plus perverse. L'ordre fatal une fois donné par le roi, Guise, qui se cachait, put reparaître : c'est lui qui prit le soin d'en finir avec l'amiral.

On sait le reste : avec quel secret et quelle rapidité tout s'organisa dans Paris pour le massacre. La porte de l'amiral fut ouverte à Cosseins, qui demanda à parler à Coligny de la part du roi. Cosseins entra avec ses arquebusiers. L'amiral, en entendant ce bruit, comprend qu'il est perdu, il invite Ambroise Paré, le ministre Merlin et ses serviteurs à fuir par les toits. Un seul demeure auprès de lui. Quelques Suisses du roi de Navarre ont fait une barricade dans l'escalier, elle est renversée ; les meurtriers enfoncent la porte, ils arrivent. Le premier qui entre est un Allemand, Besme, qui est au duc de Guise : « N'es-tu pas l'amiral ? dit-il, en montrant son épée. — Je le suis, » répond Coligny avec calme. Besme lui plonge l'épée dans la poitrine ; chacun le frappe. Les assassins le saisissent, couvert de sang, remuant encore, et le jettent par la fenêtre sur le pavé de la cour. Le duc de Guise, qui attend avec le duc d'Aumale et le bâtard d'Angoulême, descend de cheval et contemple le cadavre. Il efface avec un mouchoir un peu du sang qui couvre le visage : « C'est bien lui ! » Il frappe le cadavre du talon de sa botte, et remonte à cheval pour achever une œuvre si bien commencée.

AUGUSTE LAUGEL.

LE

COMMERCE DANS L'EXTRÊME ORIENT

ET LA QUESTION DU TONKIN.

Les incidens survenus au Tonkin ont attiré l'attention sur les affaires de l'extrême Orient. En France, l'opinion publique se préoccupe de la Cochinchine, où nous avons fondé une colonie, des relations politiques avec l'empire d'Annam, des complications éventuelles du côté de la Chine, qui est limitrophe, et qui revendique un droit de suzeraineté auquel feraient échec nos plans d'annexion ou de protectorat. A ces différens points de vue, la question du Tonkin présente de sérieuses difficultés, elle peut prendre de grandes proportions, et mener loin notre diplomatie, notre drapeau et nos finances. Nous sommes là, qu'on ne s'y trompe pas, sur un terrain très accidenté, en plein Orient, et, qui pis est, en pays chinois. De plus, on doit prévoir que si le différend se prolonge et s'envenime, il ne demeurera point confiné entre la France, l'empire d'Annam et la Chine; il affectera nécessairement les intérêts de l'Europe et de l'Amérique en Asie, intérêts politiques, commerciaux et même religieux; il atteindra, par contre-coup, des relations péniblement établies, et il pourrait troubler le bon accord qui a régné jusqu'ici entre les différentes nations liguées depuis un demi-siècle pour conquérir l'accès du Céleste-Empire. L'isolement de la France dans l'extrême Orient serait, à tous les points de vue, fort regrettable. Cette région est devenue une sorte de terre commune pour la civilisation de l'Europe et pour le commerce universel. Si l'on mesure les progrès accomplis, et la part que prend chaque pays au mouvement des affaires, on se rendra compte des embarras qui peuvent naître des incidens du Tonkin et de la sollicitude, inquiète ou malveillante plutôt que jalouse, dont s'inspirent la presse anglaise et la presse améri-

caine en observant nos opérations sur le fleuve Rouge, ainsi que l'état de nos relations avec l'empereur d'Annam et surtout avec le cabinet de Pékin. Il suffira d'une courte étude d'histoire et de statistique commerciale pour exposer la situation politique de l'Europe dans l'extrême Orient, et pour apprécier l'importance des intérêts qui se rencontrent et qui risquent de se heurter dans ces lointaines contrées.

I.

Au commencement de ce siècle, le commerce de l'Europe et des États-Unis avec les pays de l'extrême Orient, Chine, Japon, Cochinchine et Siam, représentait à peine une valeur de 200 millions de francs. Actuellement, il est de 2 milliards. Et, si l'on observe les conditions dans lesquelles s'est produit cet accroissement, ainsi que les facilités de plus en plus grandes qui entretiennent et développent les communications maritimes, on doit prévoir, dans un avenir prochain, des progrès encore plus rapides. Sauf pour la Cochinchine, le mouvement du commerce n'est point dû à la création d'un établissement colonial ni aux encouragemens ou aux sacrifices d'une métropole; il est le produit de l'échange avec une région qui compte quatre cents millions d'habitans, sur un vaste marché longtemps fermé, à peine entr'ouvert aujourd'hui, et auquel donnent accès de nombreux ports et des fleuves larges et profonds. Avec de pareils élémens, le progrès futur est sans limites. Le vieux monde asiatique, sorti de l'isolement, devient, pour toute l'Europe, une colonie qui ne coûte rien, qui rapporte beaucoup, et dont les profits valent la peine d'être âprement disputés : de là les compétitions, les luttes d'influences, la concurrence commerciale et maritime, les conflits, peut-être, que doit naturellement provoquer l'exploitation commune de ce grand domaine.

Les Portugais et les Espagnols parurent les premiers, au XVIe siècle, sur le sol de l'Asie; c'était l'époque des découvertes ; à leur suite vinrent les Anglais, les Hollandais, les Français. Les établissemens qui furent alors créés, l'Inde, les Philippines, les Moluques, Java, demeurèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle rigoureusement soumis au régime exclusif connu sous le nom de « système colonial. » Ils n'entretenaient de relations avec l'Europe que par l'intermédiaire de leurs métropoles, ils ne trafiquaient pas entre eux; et l'organisation de compagnies privilégiées, dont quelques-unes étaient investies de véritables droits de souveraineté, rendait plus facile l'exécution des lois sévères qui s'appliquaient aux opérations du commerce. Dès l'origine cependant, sur les traces des Portugais, qui avaient pris pied à Macao, les colons de l'Inde s'étaient aventurés dans les eaux de la Chine, et ils avaient obtenu l'autorisation de créer des factoreries à Canton, où se vendaient la soie et le thé. Ce trafic ne faisait point

brèche au système colonial: il devint assez important pour attirer successivement tous les pavillons européens et pour éveiller la concurrence. Tandis que le Japon, la Cochinchine et Siam restaient hermétiquement fermés, la Chine s'ouvrait, par une fente étroite, au commerce étranger, et, empruntant aux Européens leur système de monopole et de privilèges, elle instituait à Canton la corporation des marchands hanistes, qui seule avait le droit de trafiquer avec les étrangers. Ce fut ainsi que, par degrés assez lents, et grâce surtout à l'activité de la compagnie des Indes anglaises, le chiffre des échanges atteignit une moyenne annuelle de 200 millions.

A la suite des guerres de la révolution et de l'empire, l'Angleterre demeura la puissance prépondérante en Asie; elle n'avait à compter qu'avec la Hollande, qui, redevenue maîtresse de l'archipel de la Sonde, cherchait à s'étendre vers le nord, dans la direction de la Chine, et qui aurait pu occuper des positions gênantes pour les opérations directes du commerce indo-britannique. Un traité conclu en 1824 délimita d'une manière plus précise les possessions attribuées aux deux nations, et, vers la même époque, l'Angleterre s'établit à Singapore, d'où elle avait pour ainsi dire l'œil et la main sur toute la région de l'extrême Orient. La création du port de Singapore, conçue par sir Stramford Raffles, fut un trait de génie. Quelques milliers de roupies payées à un rajah malais pour un îlot sans valeur ont donné à l'Angleterre la clé des mers de Chine. — Dès ce moment, les relations avec la Chine s'accrurent plus rapidement; les négocians américains ouvrirent des comptoirs à Canton et vinrent y faire concurrence aux factoreries anglaises. En 1834, le privilège de la compagnie des Indes, arrivé à échéance, fit place au régime de liberté pour le commerce anglais, et ce nouveau régime fut très favorable à l'ensemble des transactions. Restait le privilège de la corporation chinoise des hanistes; il disparut à son tour. La première guerre de Chine, en 1840, — celle que l'on a appelée la guerre de l'opium, — aboutit au traité signé en 1842 sous les murs de Nankin, traité en vertu duquel la Chine, vaincue, fut obligée d'accorder aux étrangers la faculté de trafiquer directement dans cinq de ses ports, Canton, Amoy, Foo-chow, Ningpo et Shanghaï. Par ce même traité, l'Angleterre se fit céder la petite île de Hong-Kong, d'où son pavillon pouvait surveiller tout le littoral du Céleste-Empire. D'après les statistiques, les opérations du commerce étranger, en Chine, pendant les années qui ont précédé la guerre de 1840, représentaient une valeur de près de 500 millions; les importations de l'opium introduit en contrebande figurent dans cette somme pour 70 millions de francs, chiffre à peu près égal à celui des exportations de thés.

Du traité de Nankin date une nouvelle ère dans l'histoire de la Chine. Pour la première fois, ce pays entrait en relations régulières avec une nation européenne, et son gouvernement consacrait par un

acte diplomatique l'extension des transactions commerciales qui jusqu'alors n'avaient été tolérées que dans le seul port de Canton. Les États-Unis, la France, l'Espagne, la Belgique etc., vinrent successivement réclamer le bénéfice des conditions obtenues par l'Angleterre; de 1844 à 1846, les mandarins chinois, qui ne s'étaient jamais vus à pareille besogne, eurent des ambassades à recevoir et des traités à signer. Le traité de Whampoa, du 24 octobre 1844, négocié au nom de la France par M. de Lagrené, ne se borna pas à stipuler pour les intérêts commerciaux; il fit en même temps reconnaître la liberté des communions chrétiennes à l'intérieur de l'empire, liberté dont les missions protestantes étaient appelées à profiter en même temps que les missions catholiques. La Chine s'ouvrait ainsi, contrainte et forcée, aux idées comme aux produits de l'Europe, à la civilisation comme aux religions des barbares. L'orgueil de la cour de Pékin n'avait pu sauver que l'interdiction du commerce de l'opium; les Anglais lui avaient facilement abandonné cette épave. L'interdiction n'était qu'officielle, diplomatique et platonique. L'opium allait, comme par le passé, entrer en contrebande, et les Anglais pouvaient le vendre d'autant mieux, et d'autant plus cher, qu'il conservait la valeur du fruit défendu.

Au point de vue politique, cette période des traités marque une véritable révolution dans l'existence du Céleste-Empire. La Chine s'était vue, par un premier effort, arrachée à son état d'isolement et elle subissait le contact violent de l'Europe. Par sa population, par son étendue, par sa masse, et aussi par le rayonnement qu'elle exerçait sur la plupart des pays de l'extrême Orient, elle représentait en quelque sorte un monde nouveau qui venait d'être découvert, sondé, pénétré, sinon encore conquis. Mais, au point de vue commercial, les résultats de cette révolution ne furent point tout d'abord aussi décisifs que les diplomates européens l'avaient espéré. Les ports d'Amoy, de Foo-chow, de Ningpo ne reçurent qu'un très petit nombre de navires étrangers; il y eut plus d'activité dans le port de Shanghaï, qui était appelé par son excellente situation à devenir un marché très considérable. L'insalubrité de l'île de Hong-Kong fit obstacle pendant plusieurs années aux progrès de la colonie anglaise. Les affaires les plus importantes continuaient à se traiter à Canton. Il fut prouvé, d'ailleurs, que le gouvernement chinois s'appliquait à neutraliser l'effet des concessions stipulées dans les traités et qu'il essayait de repousser, au moyen de taxes intérieures, les marchandises qui auraient dû être dirigées sur les ports récemment ouverts. Il était bien difficile de déjouer ces manœuvres, contre lesquelles le gouverneur de Hong-Kong et les consuls élevaient de fréquentes réclamations. Les mandarins protestaient de leur bonne foi, de leur respect pour les conventions et pour la liberté du commerce; ils désavouaient toute intention de gêner les affaires dans les nouveaux ports; ils alléguaient que, par la force de l'habi-

tude, les échanges entre l'intérieur de la Chine et les pays étrangers continueraient longtemps encore à s'effectuer principalement sur le marché de Canton. Cette dernière explication pouvait être acceptée dans une certaine mesure ; mais il n'en demeurait pas moins établi que le gouvernement chinois était peu disposé à faciliter l'installation des Européens sur divers points du littoral : sa politique traditionnelle l'engageait à repousser autant que possible ce qu'il considérait comme une véritable invasion. Il faut ajouter qu'à cette époque, l'intérieur de la Chine était le théâtre d'une insurrection qui avait pris les proportions d'une guerre civile, arrêtant la production dans plusieurs provinces et interrompant les communications avec la mer. Pour ces divers motifs, le commerce ne fit point les progrès que l'on avait immédiatement espérés à la suite des traités, et la déception fut d'autant plus grande que les négocians anglais et américains avaient augmenté sensiblement les frais généraux, le capital, les moyens de transports destinés aux transactions avec l'extrême Orient. De là un malaise général qui, s'ajoutant à la tension permanente des rapports officiels entre les mandarins et les consuls, devait amener une nouvelle guerre. Les Anglais, notamment, qui l'emportaient de beaucoup sur les autres nations quant au chiffre des affaires, appréciaient, malgré leurs mécomptes, les ressources immenses que leur offrait dans l'avenir le marché de la Chine ; ils avaient intérêt à recommencer l'assaut contre ce marché, puisque la première brèche était reconnue insuffisante ; et, comme le gouvernement chinois, affaibli par la guerre civile, se trouvait hors d'état d'opposer une résistance sérieuse, le moment paraissait opportun pour lui donner, à coups de canon, une seconde leçon de civilisation et de *free-trade*. Il suffit d'une misérable querelle survenue en 1857, à propos d'un petit bateau de pêche (la lorcha *Arrow*) pour justifier la reprise des hostilités, au profit de la politique anglaise et du commerce européen. Le docteur Bowring, un économiste, membre de tous les congrès de la paix, était alors gouverneur de Hong-Kong, mais lord Palmerston était ministre des affaires étrangères, et son humeur belliqueuse ne pouvait résister à l'entraînement d'une guerre contre les Chinois.

A cette guerre, entremêlée d'incidens diplomatiques dont la *Revue* a publié le récit (1), lord Palmerston eut le talent d'intéresser et d'associer la France qui avait à se plaindre de nombreux actes de persécution commis contre les missions catholiques, malgré la stipulation formelle du traité de 1844. Les alliés eurent raison de la Chine, à laquelle ils imposèrent, en 1858, les traités de Tientsin, et, en 1860, les traités de Pékin. Ces conventions devaient nécessairement accor-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1858, du 1er juillet et du 1er décembre 1859, du 15 juillet et du 1er août 1865.

der au commerce étranger des facilités et des garanties plus efficaces; elles lui ouvrirent de nouveaux ports, non-seulement sur le littoral maritime, mais encore sur les rives du fleuve Yang-tse-Kiang, et dans les îles jusqu'alors interdites de Formose et d'Haïnan; elles réglèrent avec plus de précision les rapports des Européens avec les douanes chinoises, les attributions des consuls, le mode de correspondance avec les mandarins, et jusqu'au protocole, détail très important dans un pays où le moindre fonctionnaire se croyait autorisé à traiter les étrangers comme les vassaux du Fils du Ciel; enfin, elles donnèrent aux gouvernemens européens le droit d'entretenir des ambassades ou des légations à Pékin même, dans la capitale de l'empire, au seuil du palais de l'empereur; ce qui, dans les idées chinoises, constituait presque une profanation,.. mais cette clause avait été jugée nécessaire pour consacrer la politique nouvelle et mater définitivement sa cour et ses mandarins. — Tels furent les résultats de la double expédition entreprise en 1858 et 1860. C'est ainsi que les principales puissances ont des ministres à Pékin et que la Chine est représentée en Europe par une légation. Les intérêts maritimes et commerciaux ont fini par obtenir un marché plus large et une sécurité plus grande sous le patronage direct des autorités diplomatiques et consulaires, avec une organisation douanière dont le personnel est dirigé par des fonctionnaires européens et à la faveur des progrès qu'ont amenés successivement l'emploi de la navigation à vapeur, l'installation des compagnies de paquebots et le percement de l'isthme de Suez.

De cette même période date également l'ouverture du Japon. Plus encore que la Chine, le Japon avait pratiqué la politique d'isolement. Les Hollandais seuls avaient accès dans la baie de Nangasaki, où ils n'envoyaient, chaque année, qu'un navire parti de Batavia et voici, d'après un rapport du commandant de la corvette l'*Héroïne,* qui fit relâche à Nangasaki en 1843, comment s'opéraient les transactions : « Arrivé dans la baie défendue de chaque côté de l'entrée par un fort de vingt bouches à feu, le navire met en panne auprès d'un de ces forts pour attendre un canot qui porte un agent du gouvernement japonais. Dès que cet agent est à bord, c'est lui qui commande, et chacun doit lui obéir en esclave; on dirige d'abord le navire vers une anse, où il débarque son artillerie, puis on le conduit auprès de la petite île de Décima, où il mouille. Une fois mouillé, il dévergue ses voiles, que l'on envoie à terre avec le gouvernail. Toutes ces formalités remplies, on procède à la mise à terre de la cargaison; le capitaine donne l'inventaire de son chargement à l'agent japonais; il en délivre un double au résident hollandais, qui est enfermé dans un lazaret sur l'île Décima; mais cette remise d'inventaire est une pure affaire de forme, car le résident, pas plus que le capitaine, n'est appelé à savoir ce que devient la cargaison;

c'est le gouvernement japonais qui en effectue la vente comme il l'entend; les Hollandais ne sont pas même présens. On leur dit ensuite : « Voilà ce que votre cargaison a rapporté : en échange de cette valeur, nous vous donnons tels objets (au nombre desquels il y a toujours 7,000 piculs de cuivre et une certaine quantité de camphre). Pour l'année prochaine, nous vous ordonnons de nous apporter telle ou telle marchandise. » — C'était ainsi que les choses se passaient, il y a quarante ans à peine. Il n'est pas indifférent de rappeler les conditions presque humiliantes auxquelles était assujetti le commerce européen sous le vieux régime japonais : les progrès accomplis par une évolution presque soudaine n'en paraîtront que plus saisissans.

De 1854 à 1858, le gouvernement du Japon consentit à traiter avec les États-Unis et avec les différentes puissances de l'Europe. Témoin des défaites successives qu'avait subies la politique chinoise, prévoyant qu'il allait être exposé aux mêmes assauts, il comprit que le moment était venu de renoncer à sa politique traditionnelle et de faire accueil aux étrangers. Ce mouvement d'opinion fut secondé par une révolution intérieure qui, mettant fin au régime féodal, constitua l'autorité du mikado et attribua à ce dernier, devenu souverain effectif, le pouvoir de traiter avec l'Europe. Au système d'exclusion a succédé, depuis 1858, un régime de liberté relative qui, pour les relations politiques comme au point de vue commercial, établit des communications régulières avec un pays qui compte 35 millions d'habitans et qui s'est révélé à nous avec tous les caractères d'une nation intelligente, industrielle, accessible à tous les progrès. Décidé ou obligé, bien après la Chine, à se laisser pénétrer par la civilisation occidentale, le Japon est devenu, en peu d'années, le plus européen des pays de l'extrême Orient.

Le royaume de Siam, qui fut longtemps et qui est peut-être encore aujourd'hui tributaire de la Chine, tenta dès le commencement de ce siècle, l'esprit d'entreprise de la compagnie des Indes orientales : mais ce pays, soumis au régime despotique et peuplé seulement de cinq à six millions d'habitans, ne devait procurer au commerce étranger que des bénéfices très restreints : c'était surtout l'intérêt politique qui engageait l'Angleterre à ouvrir des relations avec la presqu'île transgangétique et à y faire prédominer son influence, en prenant les devans sur les rivaux qu'elle pouvait rencontrer en Asie. Dès 1833, le gouvernement des États-Unis avait conclu un traité de commerce avec Siam; l'Angleterre, en 1855, et la France, en 1856, obtinrent également des traités destinés à assurer la liberté des transactions.

Quant à l'empire d'Annam, il intéresse particulièrement la France, qui s'y était établie avant les autres nations européennes, par l'influence que, vers la fin du XVIIIe siècle, les missionnaires catholiques avaient acquise à la cour de l'empereur Gya-Long. En 1787, une ambassade annamite, conduite par l'évêque d'Adran, signa à Ver-

sailles un traité faisant cession à la France de la baie de Tourane, de plusieurs îles et d'un territoire adjacent, en échange de l'assistance armée qui aurait été donnée Gya-Long contre une révolution qui l'avait obligé à chercher un asile chez son voisin le roi de Siam. Les événemens de 1789 empêchèrent l'exécution de ce traité. Plus heureux que Louis XVI, l'empereur Gya-Long reprit possession de ses états, et sous son règne, qui se prolongea jusqu'en 1819, l'influence française, habilement servie par l'évêque d'Adran, demeura prédominante; plusieurs Français, officiers ou ingénieurs, occupèrent à la cour les principaux emplois; le commerce français était l'objet de faveurs spéciales. Les successeurs de Gya-Long n'héritèrent point de ses sentimens pour la France; ils poursuivirent les missionnaires, ils persécutèrent les communautés chrétiennes qui étaient devenues assez nombreuses, et, se conformant à la tradition chinoise, ils fermèrent leurs ports aux étrangers. Les Annamites n'eurent pas même le droit de trafiquer au dehors. L'empereur était le seul commerçant, l'unique armateur. La cour possédait quatre ou cinq grands bâtimens, décorés du titre de frégates, qui allaient chaque année à Batavia et à Singapore faire les échanges pour le compte et au profit du trésor impérial. Comme à Siam, la production à l'intérieur du pays était assujettie au régime du monopole.

Le gouvernement d'Annam repoussa obstinément toutes les demandes qui lui furent adressées dans l'intérêt du commerce étranger; une démarche, tentée en 1855 par l'Angleterre, n'obtint aucun succès. A diverses reprises, la France dut montrer son pavillon, et même faire parler le canon, dans la baie de Tourane, pour tirer satisfaction des mauvais traitemens infligés aux missionnaires catholiques; elle avait perdu le bénéfice des souvenirs laissés par l'évêque d'Adran; il ne lui restait plus rien de son ancien prestige dans ce pays, sur lequel la politique coloniale du règne de Louis XVI avait un moment porté ses vues, et il ne fallait plus compter que sur la force pour avoir raison de l'empire d'Annam. La violence de la persécution religieuse et l'insolente attitude des mandarins dans leurs rapports avec les officiers français fournissaient de nombreux cas de guerre. Ce fut seulement en 1859, au cours de l'expédition de Chine, qu'une division navale franco-espagnole opéra contre les côtes d'Annam. Tourane fut d'abord occupé, puis Saïgon; après deux années de combats, la France s'établit dans trois provinces de la Basse-Cochinchine, qui lui furent définitivement cédées par le traité du 5 juin 1862, en même temps qu'elle se réservait un droit de circulation et de police dans la région du Tonkin par laquelle, en remontant le fleuve Rouge, on accède aux frontières méridionales de la Chine. L'expédition militaire, qui ne semblait, à l'origine, destinée qu'à réprimer les méfaits reprochés à la cour d'Annam, devint ainsi le point de départ de la conquête. Un second traité, signé en 1874, étendit le territoire cédé en 1862 dans la Basse-Cochinchine,

et reconnut à la France, pour ce qui restait de l'ancien empire d'Annam, un rôle et des attributions qui équivalent à une sorte de protectorat.

Tels sont les débuts d'une entreprise de colonisation qui nous introduit et nous fixe au milieu des possessions anglaises, hollandaises, espagnoles, portugaises, au seuil de la Chine et du Japon. L'entreprise conçue dès le dernier siècle est justifiée par l'intérêt politique et par l'intérêt commercial; elle nous associe à la croisade que l'Europe poursuit dans l'extrême Orient; elle nous donne droit de présence et d'action dans ces régions lointaines où d'autres peuples, nos rivaux en Europe, nous ont depuis longtemps devancés. Cette entreprise, on le voit par les incidens qui se sont succédé depuis 1862 et qui s'aggravent en ce moment même, n'est point exempte d'embarras, ni même de périls. Elle exige autant de prudence que de fermeté, car elle touche à l'ensemble des relations qui existent entre l'Europe et l'Asie.

Après avoir indiqué très rapidement les phases principales et les dates des progrès accomplis par l'Europe dans l'extrême Asie, nous avons à recueillir les informations nécessaires pour nous éclairer sur l'importance actuelle de ces nouveaux marchés, sur les profits que les diverses nations en retirent, et spécialement sur la part qui revient à chacune d'elles. En définitive, tous les efforts de la diplomatie, tous les coups de canon qui ont été tirés dans les mers de Chine, ont eu pour objectif beaucoup moins la propagande civilisatrice que l'extension des affaires commerciales. Sauf pour quelques apôtres en religion et en politique, qui aspirent à convertir les infidèles ou à moderniser la vieille Asie, la Chine et le Japon apparaissent avant tout comme de grands marchés à conquérir pour les échanges. Ce que valent ces marchés, ce qu'ils rapportent aux concurrens, ce qu'ils contiennent de ressources pour l'avenir, voilà la question pratique, question de chiffres, dont la statistique commerciale fournit les élémens.

II.

D'après les documens officiels, le commerce de la Chine avec l'étranger dépasse 1 milliard 100 millions de francs par la frontière maritime, et il atteint 80 millions par les frontières de terre. C'est un total de 1 milliard 200 millions de francs régulièrement constaté. Mais il faut ajouter à ce chiffre les opérations de contrebande, qui sont considérables. La douane n'exerce de surveillance efficace que dans les ports ouverts au commerce étranger en vertu des traités. Le service est confié, dans ces ports, à des commissaires européens qui perçoivent les revenus pour le compte du gouvernement chinois. En 1881, les droits ont produit une somme de 103 millions, ce qui représente environ 10 pour 100 de la valeur des marchandises importées ou exportées régulièrement. Les tarifs sont assez modérés. Le mode

de perception profite à la fois au commerce et au trésor : l'administration européenne offre toutes garanties d'égalité, et le trésor reçoit intégralement, en numéraire, une centaine de millions qui seraient plus ou moins allégés s'ils avaient à passer par les caisses des mandarins.

Aux cinq ports ouverts en 1842 les traités de 1858 ont ajouté quatorze ports nouveaux où le commerce étranger est admis. Cinq de ces ports, en amont de Shanghaï, sont situés sur le fleuve Yang-tse-Kiang. Le plus éloigné, I-chang, est à 1,800 kilomètres de la mer. Hankeou, placé à la rencontre du fleuve et du grand canal, est à plus de 900 kilomètres de l'embouchure du Yang, et ce port, d'où les thés de l'intérieur sont expédiés directement sur l'Europe, entretient avec l'étranger un courant d'affaires qui, en 1881, s'est chiffré par 300 millions. Au nord, le port de Newshwang, qui ouvre les relations avec la Corée, Tien-tsin, qui dessert Pékin; au sud, Swatow et Pakhoi, qui trafiquent avec le Tonkin et Singapore; Tamsin et Takow, dans l'île Formose; Kiungchow, dans l'île d'Haïnan, complètent le système d'investissement commercial par lequel l'Europe pénètre plus avant chaque année sur les marchés du Céleste-Empire. Shanghaï et Canton demeureront longtemps encore, à raison de leur voisinage de la mer, les métropoles du commerce européen en Chine; mais les autres ports, surtout ceux qui sont abordables par le Yang-tse-Kiang, offrent d'inépuisables ressources qui doivent se développer avec une grande rapidité si le gouvernement, en paix avec l'Europe, est de force à les garantir contre les guerres civiles qui, par deux fois déjà depuis trente ans, ont dépeuplé et ruiné plusieurs provinces. — La Chine est vraiment privilégiée pour la navigation fluviale. Si les canaux, creusés il y a plusieurs centaines d'années, aux temps de la prospérité et de la puissance, sont aujourd'hui mal entretenus, envasés, presque en ruines, les fleuves et les rivières restent; les fleuves, navigables sur d'énormes parcours, procurent aux transports l'économie et la rapidité. Il faut avoir vu la Chine pour se rendre compte de l'activité qui règne sur ces cours d'eau sillonnés par des myriades de navires, petits et grands, où grouille et se multiplie, vit et meurt, une population de matelots telle qu'il n'en existe de semblable nulle part ailleurs. La Tamise paraît déserte quand on se souvient de la rivière de Canton. Ce souvenir me reste après un intervalle de quarante ans. Lorsque l'ambassade de M. de Lagrené visita, en 1845, les villes récemment ouvertes, il n'y avait à Ningpo, à Amoy, à Shanghaï qu'une seule maison accessible, celle du consul anglais, qui venait de s'installer; pas un négociant, pas une auberge; dans le port, deux ou trois navires envoyés à la découverte par des négocians de Canton pour inaugurer en quelque sorte la Chine nouvelle; les bateaux à vapeur se comptaient. Et maintenant, quand je lis les récits des voyageurs et les

chiffres moins attrayans, mais plus sûrs de la statistique, j'apprends que des quartiers européens, avec des hôtels aussi luxueux que ceux de Calcutta, la ville des palais, se sont élevés à côté des villes chinoises, qu'il y a là des colonies composées de toutes les nationalités, qu'il s'y fait couramment de grandes affaires avec tous les points du monde, et que l'air y est embrumé par la fumée de nombreux paquebots. Ce serait un rêve d'extrême Orient si les tableaux de douanes n'étaient là pour démontrer la réalité du progrès qui, en moins d'un demi-siècle, a transformé la vieille Chine partout où celle-ci a subi le contact de l'Europe.

Il nous faut revenir aux chiffres. Les principaux articles d'importation sont l'opium (263 millions de francs en 1881) et les tissus de coton (182 millions); puis viennent les tissus de laine, les métaux, les bois, la houille. A l'exportation, deux articles, le thé et la soie, forment le principal objet du trafic; le thé, pour 230 millions en 1881, et la soie, pour 188 millions; viennent ensuite le sucre, le papier, la porcelaine, les peaux, etc. Alors que le commerce était monopolisé à Canton, les frais et les délais nécessaires pour le transport des produits de l'intérieur rendaient les échanges difficiles; aujourd'hui les marchés sont établis sur les lieux mêmes de production; les navires européens peuvent embarquer et débarquer leurs cargaisons dans les principaux ports du littoral et, par les fleuves, aux plus grandes distances de la côte. Les comptoirs se sont, dès lors, créés dans les régions où se produisent les différentes qualités du thé et de la soie.

Les Anglais ont redouté un certain ralentissement dans la vente de l'opium de l'Inde; ce serait pour leur commerce et pour le budget indien un sérieux mécompte. Longtemps interdit sous les peines les plus sévères, l'opium a fini par obtenir d'abord une certaine tolérance, puis droit de cité. Aujourd'hui même, la culture du pavot s'est introduite dans plusieurs provinces; elle se propage rapidement à cause des bénéfices qu'elle procure; elle est appelée à prendre, comme celle du tabac, une extension très considérable. L'opium chinois fait ainsi concurrence à l'opium de l'Inde, et il commence à paraître en abondance sur les marchés: c'est ce qui explique les appréhensions du commerce anglais. Toutefois cette concurrence ne paraît pas devoir diminuer les ventes de l'Inde. L'opium de Patna, de Malwa et de Benarès, supérieur en qualité à l'opium indigène, conservera la clientèle des classes riches. En outre, l'habitude de l'opium s'est tellement répandue dans toutes les classes de la population que les produits des diverses provenances trouveront toujours un placement facile. Les Chinois ne se cachent plus pour fumer l'opium; la drogue se débite publiquement; dans la plupart des villes, il existe des établissemens disposés à l'usage des fumeurs; la pipe d'opium tend à remplacer, dans les visites d'affaires ou de politesse que se font les Chinois, l'in-

nocente tasse de thé. C'est un goût populaire, une passion. Le moraliste et l'hygiéniste peuvent fulminer contre cette passion qui abrutit et qui tue. Edits impériaux, sermons, ordonnances de médecins, rien n'y fait. L'opium est et demeurera, entre les mains des Anglais, le principal article de commerce avec la Chine.

Les documens officiels n'indiquent point avec précision la provenance et la destination des marchandises qui ont passé par la douane; on peut seulement se rendre compte des mouvemens du trafic avec les différentes nations en consultant les tableaux qui résument la valeur des transports effectués sous chaque pavillon. En 1881, les transports se sont ainsi répartis : pavillon anglais, 866 millions de francs, ce qui représente les trois quarts du commerce étranger; — pavillon français, 124 millions; — japonais, 48 millions; — allemand, 40 millions; — russe, 27 millions; — américain, 16 millions, etc. La France, le Japon et l'Allemagne doivent leur supériorité aux services réguliers de paquebots que ces trois pays entretiennent à destination de la Chine. Pendant la période qui a précédé l'organisation de la compagnie des Messageries maritimes, la part du pavillon français dans la navigation des mers de Chine était à peu près nulle; les soies destinées à notre marché étaient transportées par navires anglais et ne nous arrivaient qu'après un long détour, par la voie de Londres ou de Liverpool. Aujourd'hui, nos relations avec la Chine sont directes, les soies chargées à Shanghaï sont débarquées à Marseille, d'où elles remontent à Lyon, qui est devenu le principal marché de l'Europe pour cet article. De même, l'établissement d'un service de paquebots entre le port de Hambourg et la Chine a été très profitable pour l'Allemagne. Il y a là un enseignement qui ne doit pas être perdu de vue lorsqu'il s'agit de régler les conditions des lignes postales. On est trop porté, dans les parlemens, à critiquer les chiffres élevés des subventions réclamées pour l'entretien de ces lignes, et l'on n'apprécie pas suffisamment ce qu'elles rapportent sous toutes les formes, soit en bénéfices commerciaux, soit en influence politique. Elles rendent beaucoup plus qu'elles ne coûtent. Ces paquebots rapides, réguliers, partant et arrivant à heure fixe, sont de merveilleux instrumens, dont l'emploi, en ce temps d'active concurrence, assure de grands avantages au pays qui les a créés. En réalité, nos relations directes avec la Chine ne datent que de l'organisation de la compagnie des Messageries.

Les échanges qui s'opèrent par la voie de terre sur la frontière chinoise sont concentrés à Kiakhta. Aux termes d'anciennes conventions, les Russes étaient seuls admis sur ce marché, l'entrée dans les ports leur demeurant interdite. Les échanges consistaient en lainages et pelleteries fournis par la Russie, qui recevait en paiement les thés de Chine, ces fameux thés, dits de caravane. De Kiakhta les produits chinois étaient transportés à la foire de Novogorod, d'où ils se répandaient en Russie et

en Europe. Depuis que le pavillon russe a été admis, comme les autres pavillons étrangers, dans les ports chinois, ce commerce, qui était très prospère, a sensiblement décliné. L'économie et la facilité des transports par mer ont déterminé les négocians russes à changer de route. Les paquebots sont plus commodes que les caravanes. Les Russes possèdent aujourd'hui des comptoirs à Canton, à Shanghaï, à Hankeou, sur le Yang-tse-kiang, et ils expédient les thés à Odessa. Les échanges par terre, si diminués qu'ils soient, n'en conservent pas moins, d'après des calculs approximatifs, une valeur de 80 millions.

La statistique nous donne ainsi un chiffre total de 1,200 millions de francs pour le commerce de la Chine avec l'étranger; mais, si l'on veut mesurer exactement l'importance des intérêts européens en Chine, il faut, en outre, tenir compte du cabotage sur les côtes et de la navigation intérieure. Il y a là, par suite de la configuration du pays et de son régime fluvial, une abondance extrême de frets. D'après les relevés fournis par les commissaires des douanes, la valeur des marchandises expédiées ou réexpédiées entre les dix-neuf ports ouverts, s'est élevée, en 1881, à plus de 1 milliard, dont le transport a été effectué, pour les deux cinquièmes, sous pavillon chinois, et, pour les trois cinquièmes, sous pavillon européen. Les cargaisons se composent principalement des produits indigènes qui s'échangent entre le Nord et le Sud, entre les provinces intérieures et le littoral; elles appartiennent à des marchands chinois, mais le bénéfice du transport revient en majeure partie aux pavillons étrangers, surtout au pavillon anglais, et ce bénéfice est considérable : la plus forte part de la navigation côtière, de même que la navigation au long cours, se fait à la vapeur. La proportion des steamers par rapport aux voiliers a été, pour l'ensemble, de 79 pour 100 quant au nombre des navires et de 92 pour 100 quant au tonnage. Elle paraît tout à fait exceptionnelle et elle s'explique par ce double fait que le commerce avec l'Europe passe par Suez et que la remonte des fleuves de la Chine exige l'emploi de la vapeur. — Il nous faut répéter que ces chiffres du cabotage ne concernent que les opérations de dix-neuf ports. Quel accroissement d'intérêts et d'affaires n'est-on pas autorisé à prévoir pour l'avenir, lorsque la Chine, rassurée et confiante, s'ouvrira tout entière, pour son profit comme pour le nôtre, aux entreprises du commerce européen!

Les rapports du Japon avec l'Europe ne remontent qu'à une vingtaine d'années; nous avons vu à quelles formalités les Hollandais étaient assujettis dans la baie de Nangasaki. Les traités ont modifié cet état de choses en admettant les étrangers dans plusieurs ports (1); mais

(1) Voici l'indication des six ports ouverts et le chiffre de leur commerce avec l'étranger en 1881 : Yokohama, 211 millions de francs; Kobé, 63 millions; Nangasaki, 17 millions; Osaka, 8 millions 1/2; Hakodate, 1 million 1/2; Niigate, 0.

la liberté du trafic avec les Japonais reste soumise à de nombreuses restrictions qui ne tarderont sans doute pas à disparaître, le gouvernement de Yédo étant plus libéral que celui de Pékin et semblant mieux disposé à se rapprocher des idées et des pratiques européennes. En 1875, le commerce extérieur du Japon atteignait à peine 150 millions de francs; il a dépassé 300 millions en 1881. Dans ce dernier chiffre, l'Angleterre figure pour 110 millions; les États-Unis, pour 75; la France, pour 57; la Chine, pour 55. Au Japon comme en Chine, ce sont les paquebots de la compagnie des Messageries qui entretiennent le mouvement du commerce français. Bien que l'ensemble des transactions européennes ait doublé depuis 1875, les progrès ne sont pas en rapport avec les ressources que l'on attribue au Japon. Ici encore on peut compter sur l'avenir, pourvu que les choses suivent leur cours naturel et que la paix ne soit point troublée dans l'extrême Orient.

Le royaume de Siam ne figure que pour une somme assez minime dans la statistique commerciale de l'Asie : 32 millions à l'importation et 48 millions à l'exportation, soit un mouvement total de 80 millions. Le riz est la principale culture de Siam; il s'en exporte chaque année pour une valeur de 30 millions. Le trafic appartient en grande partie aux Anglais et aux Chinois. Là, comme partout, les Chinois ont accaparé les cultures et le commerce de détail. Les renseignemens fournis par les consuls ne permettent pas d'espérer un accroissement très sensible des opérations avec Siam, bien que le gouvernement de ce pays manifeste les dispositions les plus bienveillantes à l'égard des étrangers.

Quant à l'empire d'Annam, la statistique ne le cite guère que pour mémoire. Ses relations avec l'étranger sont insignifiantes. C'est un pays mal gouverné, sans industrie, dépourvu de routes. Les rares échanges qu'il effectue avec le dehors passent par Saïgon ou par le fleuve Rouge. Il n'y a d'intéressant à étudier pour nous, dans cette région, que notre colonie de Cochinchine, à laquelle se rattache la récente question du Tonkin.

La population de la colonie est de 1 million 600,000 habitans, soit 1,431,000 Annamites, 102,000 Cambodgiens, 50,000 Chinois, et seulement 1,707 Européens, parmi lesquels on compte 1,642 Français (1) qui résident, pour la plupart, dans l'arrondissement de Saïgon. Ces chiffres se rapportent à l'année 1881. Sur 21,116 patentés, c'est-à-dire chefs de familles exerçant un commerce ou une industrie, on ne compte que 124 Européens : en réalité, la population française ne se compose

(1) La statistique officielle publiée par le gouvernement de la Cochinchine porte le chiffre de 1,862 Français; mais elle comprend dans ce chiffre 220 Asiatiques, sujets français. En déduisant 700 femmes ou enfans, on voit ce qu'il reste d'électeurs français. La Cochinchine élit un député.

guère que de fonctionnaires et de fournisseurs du gouvernement. N'oublions pas les congréganistes, qui sont au nombre de 125, chiffre supérieur à celui des patentés français. Le commerce de la Cochinchine avec l'étranger est de 41 millions à l'importation et de 55 millions à l'exportation. En ajoutant à ces chiffres les mouvemens du numéraire, on obtient un total de 100 millions, qui a plutôt diminué qu'augmenté depuis cinq ans, à cause des variations dans la récolte du riz. Les transactions se concentrent dans les ports de Saïgon, Mytho, Rachgia, Camau et Hatien; Saïgon absorbe la plus grande part. Les marchandises importées d'Europe sont destinées aux services du gouvernement, aux familles des fonctionnaires et à la garnison; celles qui viennent de Chine (environ 15 millions de francs) sont destinées aux immigrans chinois. Le riz forme le principal article d'exportation (35 millions de francs); il s'expédie à Hong-Kong et à Java. Le mouvement général du commerce direct de la Cochinchine avec la France n'atteint pas 8 millions; c'est avec la Chine, Singapore et Java que les relations sont le plus actives. Quant à la navigation, le pavillon anglais domine. Le pavillon français ne viendrait qu'au troisième rang, après le pavillon allemand, si l'on éliminait du calcul les voyages réguliers du service postal. De même dans les ports du Tonkin, sur le fleuve Rouge. Depuis l'ouverture d'Haïphong, ce sont les Anglais, les Allemands, les Chinois qui s'y livrent au trafic; la part des armateurs et des négocians français est presque nulle.

Tels sont les faits et les chiffres qui ressortent des statistiques officielles. Actuellement la Cochinchine, même additionnée du Tonkin, est une colonie peu importante; pour nos industriels, pour nos négocians, pour nos armateurs, elle est inférieure, comme produit, à nos petites colonies des Antilles. On assure qu'elle ne coûte rien au budget de la métropole : c'est une erreur. Si l'on faisait état de toutes les dépenses militaires qui devraient être imputées sur le compte de la Cochinchine, et surtout de la mortalité et des maladies qui résultent de l'insalubrité du climat, le déficit serait manifeste. Est-ce à dire qu'il faille désavouer ce qui a été fait et renoncer à la pensée politique qui a engagé la France à s'établir en Cochinchine? Non, certes; il y a là un intérêt d'avenir qui, malgré les difficultés et les déceptions du début, nous commande de persévérer; il importe que nous ayons, nous aussi, un établissement dans ces terres lointaines, où nos rivaux d'Europe nous ont devancés. Mais quand, à propos de Saïgon, on nous parle « d'empire colonial, » quand on prétend avoir découvert dans le Tonkin une source de richesses pour la France, on commet une exagération qui peut devenir très périlleuse en égarant l'opinion publique et en poussant le pays vers la politique d'aventure. Il faut surtout considérer que les incidens qui se produisent dans une région quel-

conque de l'Asie, alliances ou querelles, intéressent non pas seulement la diplomatie orientale, mais encore, au plus haut degré, la politique de l'Europe. A ce dernier point de vue, les difficultés qui viennent de se produire en Cochinchine et au Tonkin peuvent avoir des conséquences dont il est prudent de mesurer dès à présent l'étendue et de prévoir la gravité.

III.

En Asie, toutes les nations de l'Europe sont solidaires. L'histoire de leurs relations avec l'extrême Orient montre au prix de quels efforts, persévérans et patiens, tantôt par les négociations, tantôt par la force des armes, elles ont obtenu peu à peu la faculté de pénétrer en Chine et au Japon. Jusqu'ici elles ont été d'accord, poursuivant une conquête qui devait leur être commune, donnant leur concours, ou tout au moins leur assentiment et leurs vœux aux gestes successifs de la croisade engagée pour ouvrir au commerce les marchés de l'extrême Orient. Lorsque l'Angleterre a fait, seule, la guerre de 1840, toute l'Europe et les États-Unis savaient que les résultats de la victoire leur profiteraient en même temps qu'aux Anglais, et que, les portes de la Chine une fois ouvertes, le commerce général aurait ses entrées sur les marchés nouveaux. Lorsque l'Angleterre et la France firent ensemble les campagnes de 1858 et de 1860 (et l'on ne doit pas oublier que cette grande expédition fut, sous le rapport militaire, quelque peu risquée), les autres gouvernemens de l'Europe suivirent avec sympathie la marche des deux drapeaux dont le succès allait servir les intérêts de toutes les nations et pratiquer dans les vieilles murailles de la Chine une ouverture plus large. A la suite de cette guerre, la politique traditionnelle des anciens empires de l'Orient s'est transformée. Des ambassadeurs européens résident à Pékin et à Yedo; des traités ont été signés, la paix a été maintenue, et les affaires commerciales et maritimes s'accroissent chaque année. Toutes les nations, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, les États-Unis, l'Espagne, etc., ont tiré avantage de cet état de choses; elles y ont gagné, dans des proportions inégales, il est vrai, mais au même titre, comme des associés qui, dans une entreprise concertée, ont apporté leur part différente de capital et d'activité. Voilà des résultats que chacun des associés est intéressé à ne point voir compromis. N'oublions pas qu'ils datent de trente ans à peine, qu'ils ont été subis plutôt que consentis, qu'ils demeurent exposés aux variations et aux caprices de la diplomatie orientale, qu'il existe à Pékin, à Yedo, à Hué, des partis puissans qui demandent le retour à l'ancienne politique et poussent à l'exclusion des étrangers, des « barbares. » Les rapports avec les gouvernemens de

l'Asie exigent donc de grands ménagemens, et surtout la continuation de l'entente qui a été observée jusqu'ici entre les divers gouvernemens européens. La solidarité est nécessaire. Le gouvernement qui tenterait d'y échapper et qui prétendrait agir seul, contre l'avis ou même sans l'assentiment des alliés, encourrait une responsabilité sérieuse. Ce n'est pas tout, pour l'Europe, que d'avoir pris pied en Asie, il faut y rester. Il s'agit, comme on l'a vu par les documens statistiques, d'un commerce qui représente dès aujourd'hui plus de 2 milliards. Dans ce chiffre, la France est intéressée pour 200 millions; c'est le dixième. La proportion de l'intérêt français, même en estimant très haut la valeur d'avenir que l'on attache à la Cochinchine, pourrait-elle justifier, aux yeux de l'Europe, notre action isolée sur un terrain qui appartient à tous? Les autres nations nous laisseraient-elles absolument libres d'exercer, en cas de guerre, dans cette région tout à fait exceptionnelle, les droits de belligérans? Cela est douteux.

Quelques publicistes ont exprimé l'opinion que nos rivaux en Europe se réjouissent de l'affaire d'Hanoï, qui a coûté la vie au commandant Rivière, comme d'un échec qui affaiblirait notre situation en Cochinchine, et que les Anglais, particulièrement, veulent nous voir loin du Tonkin et du fleuve Rouge pour s'emparer, au moment favorable, d'une grande route qui ferait entrer leurs marchandises dans la province chinoise du Yunnan. — Il n'en est rien, croyons-nous. L'échec d'Hanoï, si douloureux qu'il soit, ne saurait avoir la portée que l'on a tort de lui attribuer. Les Anglais, dans l'Inde et ailleurs, les Hollandais, à Sumatra, ont subi de ces échecs accidentels qui n'ont en rien diminué leur puissance coloniale. L'affaire d'Hanoï n'aurait d'importance que si elle pouvait atteindre le prestige du drapeau européen aux yeux des populations de l'Asie, et, dans ce cas, loin de s'en réjouir, les Anglais, les Hollandais, les Espagnols auraient à la déplorer; car, par suite de la solidarité qui unit devant l'Asie les drapeaux de l'Europe, le coup qui nous aurait frappés les frapperait également. — Quant au Tonkin, au fleuve Rouge et à la grande route, les Anglais, comme les Hollandais et les Allemands, ont tout intérêt à ce que la France y fasse les frais d'un établissement, car ce sont eux, plutôt que les Français, qui en profiteront. Ils savent que l'administration française leur procurera une garnison, une police, des tribunaux, des hôpitaux, et ils comptent qu'ils se livreront, sous notre drapeau et à nos frais, à leurs opérations de commerce. C'est ce qui s'est passé depuis l'ouverture du fleuve Rouge. Le calcul est trop simple pour que l'on suppose aux Anglais d'autres visées.

Serait-il plus exact que les difficultés survenues entre le gouvernement français et le cabinet de Pékin, au sujet des droits de suzeraineté que la Chine revendique sur l'empire d'Annam et sur le Tonkin,

seraient en partie le fait de la politique allemande, désireuse de nous voir occupés loin de l'Europe? Cette supposition ferait peu d'honneur à l'habileté du cabinet de Berlin. Les colons de la race germanique sont répandus dans toutes les régions du globe, et, depuis quelques années, ils se dirigent en grand nombre du côté de l'Asie. Le commerce allemand dans l'extrême Orient est devenu très actif; les maisons de Brême et de Hambourg ont des succursales dans tous les ports de la Chine et du Japon. Ce serait une singulière façon de protéger ces grands intérêts que de pousser la Chine à une guerre qui devrait les compromettre. A supposer, d'ailleurs, contre toute vraisemblance, que le cabinet de Pékin reçoive d'un gouvernement quelconque de l'Europe des inspirations et des excitations qui nous seraient contraires, le gouvernement français n'y verrait sans doute qu'une raison de plus pour apporter une extrême prudence dans les négociations engagées avec la Chine.

La question de suzeraineté, qui donnerait lieu, paraît-il, aux plus grandes difficultés, ne vaut certainement pas pour nous l'honneur ni les frais d'une guerre. Dans notre Orient, la suzeraineté qui siège à Constantinople n'embarrasse pas l'Angleterre en Égypte; elle ne nous gêne point à Tunis. Dans l'extrême Orient, la suzeraineté qui siège à Pékin ne nous a point arrêtés lors de la prise de possession de la Cochinchine. Devant ces suzerainetés, on salue, si l'on veut, mais l'on passe. Que nous faut-il de plus, à nous Européens? Est-il besoin que, par un écrit scellé et signé, ces suzerains abdiquent, tantôt ici, tantôt là, leur titre traditionnel? Ce serait leur demander beaucoup, et exiger, non pas seulement de leur orgueil personnel, mais encore des nécessités de leur politique, plus peut-être qu'il ne peuvent donner. Ne convient-il pas d'avoir égard à la situation de ce souverain « Fils du Ciel, père et mère du peuple, » dont l'empire s'intitule : « l'Empire céleste, » comme étant d'origine surhumaine, et « l'Empire du milieu » comme étant le centre du monde, qui compte ses sujets par centaines de millions, et qui ne peut les tenir unis et soumis que par le prestige!

Il est du plus haut intérêt pour la France et pour l'Europe que la question du Tonkin ne s'étende pas au-delà des limites de l'Annam. Notre diplomatie serait difficilement excusée, si cette affaire d'Hanoï allait devenir une cause de trouble pour l'ensemble des intérêts politiques et commerciaux dans l'extrême Orient.

C. LAVOLLÉE.

LE

ROI FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

Les Prussiens sont un des peuples qui ont le plus de respect pour leur passé. Ils ont compté parmi leurs souverains des hommes d'un génie supérieur, d'autres qui semblent n'avoir laissé dans l'histoire que des traces bientôt effacées. Mais leur admiration pour leurs grands hommes ne les rend point injustes pour les autres. Ils considèrent que la grandeur de la Prusse a été l'œuvre des siècles, que tout le monde s'y est employé, que tel prince qui passait de son vivant pour un médiocre politique a préparé en silence les glorieuses destinées de son successeur. Il est certain que l'histoire de Prusse nous offre peu d'exemples de princes qui n'aient vécu que pour leur plaisir et que, dans la dynastie des Hohenzollern, par l'effet de la tradition ou de l'éducation, tout souverain se regarde comme un serviteur de l'état. Avant de pénétrer dans le premier cercle de l'enfer, Dante dut se frayer un chemin à travers la foule invisible et gémissante des indifférens, des neutres, des tristes âmes qui vécurent sans blâme et sans reproche, de ceux qui ne furent ni fidèles ni rebelles, mais qui furent pour eux-mêmes : « Le ciel, nous dit le poète, les a chassés parce qu'ils terniraient sa beauté, et ils ne sont pas dignes de l'enfer, qu'ils convoitent, tant la bassesse de leur sort leur répugne. Le monde n'a pas gardé leur souvenir, et la miséricorde comme la justice les dédaignent. » Celui qui referait aujourd'hui le voyage de Dante trouverait dans la foule de ces indifférens, qui ne vécurent que pour eux-mêmes, plus d'un roi de France, d'Espagne ou d'Angleterre, mais il aurait peine à y découvrir un roi de Prusse.

M. le conseiller intime Hermann Wagener, qui s'est acquis depuis longtemps la confiance et les bonnes grâces de M. de Bismarck, vient de consacrer à la mémoire du frère aîné et du prédécesseur du roi Guillaume une brochure fort intéressante, et cette brochure est un éclatant témoignage de la piété des Prussiens pour leur passé (1). Il semble, qu'après les grands événemens que nous avons vus, après les coups d'audace qui ont fait de la Prusse la première puissance militaire du monde et l'arbitre de la paix de l'Europe, les vainqueurs d'aujourd'hui devraient prendre en pitié la politique indécise et timide du roi Frédéric-Guillaume IV. Il n'en est rien. M. Ranke, en écrivant la biographie de ce souverain, avait rendu hommage à ses nobles qualités : l'éloge qu'il en faisait n'a pas paru suffisant à M. Wagener. Ce conseiller intime est un homme de grand mérite, fort versé dans les sciences politiques et sociales ; mais il est d'un parti et d'une école qui mêlent volontiers à la politique un peu de mysticisme, et les mystiques ont pour principe que rien n'est plus agréable à Dieu que la douleur volontaire, que c'est pour les états comme pour les individus le secret des grands bonheurs et des grands succès; que, pour moissonner dans la joie, il faut avoir semé dans les larmes. M. Wagener est fermement convaincu que l'abondance de grâce divine qui a été répandue sur le roi Guillaume lui a été obtenue du ciel par les souffrances et les résignations de son frère, par les dégoûts qu'il essuya, par les croix qu'il a portées.

M. Ranke, qui est toujours historien et toujours discret, s'était contenté de dire : « Ce fut la destinée particulière de Frédéric-Guillaume IV que ses actions ont eu de lointaines conséquences sans lui procurer à lui-même aucune satisfaction personnelle. » M. Wagener en dit bien davantage et il en dit trop. Il affirme que Frédéric-Guillaume IV ne fut pas seulement le plus éminent de tous les princes de son temps par les qualités de l'intelligence et du cœur, par l'étendue de son savoir, par l'originalité de son esprit, par sa chaleureuse et vive éloquence, mais qu'il a toujours vu clair dans le rôle qu'il jouait, qu'il s'est offert en sacrifice, qu'il a été le martyr de sa foi. « Ce ne sont pas les héros, nous dit M. Wagener, ce sont les martyrs qui mettent l'histoire en branle. » C'est peut-être diminuer un peu trop la part qui revient, dans les événemens, aux rusés politiques comme aux gros bataillons ; c'est oublier aussi que la Prusse a produit des philosophes et des généraux du premier ordre, mais que c'est le pays du monde où le goût des humiliations volontaires et du martyre est le moins répandu.

M. Wagener a raison de vanter les dons naturels du roi Frédéric-Guillaume IV, son instruction solide et variée, la richesse de ses connaissances. Histoire, littérature, beaux-arts, rien ne lui était étranger.

(1) *Die Politik Friedrich-Wilhelm IV*, von Hermann Wagener, wirklichem geheimen Ober-Regierungs-Rathe. Berlin, 1883.

Un Anglais qui l'avait approché affirmait que c'était le seul souverain qui eût pu gagner son pain comme professeur. Ce n'était pourtant pas une chose à lui proposer; il eût répondu comme un de ses ancêtres: « Je me trouve mieux comme je suis. » Il faut reconnaître aussi que peu de princes furent plus humains, plus bienveillans, plus constans dans leurs amitiés. Il possédait une qualité rare chez les rois: il était absolument sincère et souhaitait qu'on le fût avec lui. Il avait fait promettre au plus fidèle de ses conseillers, le baron Senfft de Pilsach, qu'en toute occurrence il lui dirait la vérité, si désagréable qu'elle pût être. M. Wagener, qui a eu sous les yeux la correspondance du baron avec son roi, nous assure que M. de Pilsach avait l'art de s'expliquer sur les matières les plus délicates sans froisser, sans chagriner, sans mortifier, et il nous raconte à ce sujet qu'un calife rêva une nuit que toutes ses dents lui tombaient de la bouche. Le premier interprète qu'il fit venir était un maladroit, qui s'écria: « Malheur à toi, calife! Tous tes parens et amis mourront avant toi. » Il fut fouetté et chassé. Un second interprète, mieux inspiré, lui dit: « Salut à toi, commandeur des croyans! tu survivras à tous tes amis et parens. » Il avait dit la même chose, et il fut richement récompensé. « Frédéric-Guillaume IV, ajoute son biographe, désirait comme tous les Hohenzollern qu'on lui parlât avec une entière franchise, pourvu qu'on n'oubliât pas à qui on parlait. » Quand on lui manquait, il entrait dans de vives colères, mais il n'a jamais fouetté personne.

Le roi Frédéric-Guillaume IV avait de brillantes qualités, dont un souverain peut se passer, mais nous nous permettrons de croire, nous qui ne sommes pas un mystique, qu'il se fût mieux trouvé d'en avoir moins et de posséder, en revanche, un peu de ce gros bon sens qui épargne aux princes comme aux particuliers bien des fautes et bien des chagrins. Le premier point en toute chose est d'être maître de son sujet, et dans l'art de régner il y a une part considérable de métier. Frédéric-Guillaume IV n'était pas un homme de métier; il était à la fois mieux et moins qu'un roi. Sa première éducation influa toujours sur son caractère. On lui avait donné pour gouverneur le docteur Fr. Dellbrück, qu'on avait jugé le plus propre à lui inculquer « des principes de véritable humanité, de morale pure, élevée, de piété sincère et agissante. » Mais le ministre Stein ne tarda pas à se plaindre que cette éducation avait été fort incomplète, que le gouverneur n'avait pas enseigné au prince royal « la discipline de la volonté, » qu'il lui avait appris beaucoup de choses moins importantes que l'histoire de la maison de Prusse. Dellbrück aurait pu répondre qu'il avait fait de son élève un homme distingué, poussant l'honnêteté jusqu'au scrupule, que c'était bien quelque chose. On lui en savait peu de gré, ce n'était pas de cela qu'il s'agissait.

Il n'est pas défendu à un roi de Prusse d'avoir l'esprit orné, le goût

des lettres, une teinture des arts et des sciences : le plus grand de tous était un philosophe qui faisait des vers français et jouait de la flûte. Mais si lettré que soit un roi de Prusse, son premier devoir est d'être un soldat, et Frédéric-Guillaume IV, au grand scandale de ses généraux, n'était pas assez soldat. Personne n'a jamais douté de son courage. A l'âge de dix-huit ans, il se distingua par son intrépidité à Gross-Görschen, dans un combat d'avant-poste. Il répondit à ceux qui lui reprochaient de s'être trop exposé : « Il n'importe; si une balle me frappe, mon frère Guillaume deviendra prince royal. » Mais on l'accusa pendant tout son règne de s'intéresser à certaines choses plus qu'à son armée. Il s'en occupait quand il le fallait, mais il n'en faisait pas ses délices; il avait beaucoup d'estime pour ses généraux, mais il ne méprisait personne, et un vrai roi de Prusse doit considérer tout homme qui n'a pas l'épée au côté avec une condescendance où perce une légère nuance de mépris.

L'instrument dont s'est servi le roi Guillaume pour mener à bonne fin ses étonnantes campagnes, c'est lui-même qui l'a créé. A peine eut-il succédé à son frère, la réforme militaire devint le premier de ses soins. L'armée dont il avait hérité était bonne, mais elle n'était pas suffisante pour procurer aux ambitions prussiennes les satisfactions qu'elles réclamaient. Au surplus, comme l'accorde M. Wagener, n'ayant jamais été employée au dehors, on y remarquait un peu d'engourdissement; on conservait des commandemens supérieurs à des hommes usés qui n'avaient plus que la bonne volonté, la faveur présidait quelquefois aux avancemens, et on attachait plus d'importance à la parade qu'à l'éducation du soldat. « C'était un héritage du précédent règne, où souvent le père et le fils servaient tous deux comme lieutenans, où l'on avait des seconds lieutenans qui avaient accompagné l'armée en 1814 et qui étaient décorés de la célèbre médaille noire pour les non-combattans, dont les Berlinois disaient qu'elle portait pour devise : « Tu ne tueras point. » Encore un coup, il est permis à un roi de Prusse d'être un soldat civilisé, mais il est tenu d'être plus soldat que civilisé, et Frédéric-Guillaume IV était plus civilisé que soldat. C'est pourquoi cet homme honnête et distingué restera dans l'histoire comme un Hohenzollern d'exception.

Mais ce qui l'intéressait encore plus que la civilisation, c'étaient les questions d'église, et quoi qu'en dise M. Wagener, il s'abandonna trop à son goût. Un prince peut être à la fois très religieux et très politique; malheureusement Frédéric-Guillaume IV était piétiste et même un peu théologien, et les princes théologiens n'ont jamais fait grande figure sur un trône : l'histoire d'Angleterre en fait foi. Il lisait les pères, il savait par cœur son Irénée, il méditait sur les usages et les pratiques de l'église primitive, il discutait les dogmes, il avait approfondi les

mystères de l'eucharistie. Il projetait d'introduire des réformes dans le culte protestant, qu'il trouvait non sans raison trop bavard, trop discoureur ; il rêvait d'y faire une place aux arts et aux symboles. Il a composé lui-même une liturgie, de même qu'il a écrit un traité sur le diaconat.

Son piétisme et sa théologie avaient peu d'influence sur ses opinions en matière de littérature. Il interdit au grand sculpteur qui a fait la statue équestre de Frédéric II de faire figurer Voltaire dans les bas-reliefs dont elle est ornée; il ne laissait pas d'admirer passionnément le style et l'esprit de Voltaire. Nous tenons de bonne source qu'il dit à une de ses nièces qui lisait *Athalie :* « C'est fort bien, mais priez donc votre professeur de lire avec vous *Candide;* c'est le livre des livres. » On se représente l'embarras du professeur. Mais, dès qu'il s'agissait des affaires de l'état, il cessait d'être tolérant. Il était arrivé au trône dans le temps où la philosophie hégélienne régnait en souveraine, dominait les universités et le ministère de l'instruction publique, dans le temps où les théologiens eux-mêmes se piquaient de trouver une bible dans Hegel et Hegel dans la bible : *den Hegel zu bibeln und die Bibel zu hegeln*. Il se fit un devoir d'y mettre bon ordre. Il n'admettait pas qu'un homme qui ne pensait pas bien pût être utile à son roi, qu'un hégélien pût être un fonctionnaire fidèle ou un bon administrateur. Aussi était-il trop exclusif dans ses choix, et trop souvent il appela à de grands emplois des incapables qui pensaient bien. Comme l'a dit un de ses plus fervens admirateurs, « il s'était donné pour mission de déployer dans un état qui était une des grandes puissances de l'Europe l'étendard des éternelles vérités de la foi et du droit contre l'esprit de mensonge et de négation du siècle. » Lui-même déclarait que sa suprême ambition était d'être « un roi chrétien dans un pays chrétien. » C'était un noble désir; mais nous vivons dans un siècle où les souverains ne doivent plus prétendre au gouvernement des consciences.

Ce n'est pas que son piétisme le rendît indifférent à la grandeur de son pays et qu'il n'eût aucun goût pour les entreprises. Dès sa plus tendre jeunesse, sa mère constatait qu'il avait une vive imagination, et l'imagination produit l'inquiétude de l'esprit. Un illustre ministre qui en avait beaucoup, a déclaré que c'est la qualité maîtresse de l'homme d'état : « Ce n'est pas la raison, disait-il, qui a assiégé Troie, qui a fait sortir les Arabes de leurs déserts pour conquérir le monde, qui a inspiré les croisades, qui a enfanté la révolution française. L'homme n'est vraiment grand que lorsqu'il agit par passion, il n'est irrésistible que lorsqu'il en appelle à l'imagination. » Mais les grandes imaginations sont un péril et un fléau quand elles ne sont pas accompagnées de ce génie qui est l'instinct du possible, et encore l'homme

de génie lui-même est-il souvent la victime de ses rêves. Les changemens qu'il accomplit dans la carte du monde ne tournent pas toujours à son profit; un destin jaloux le condamne à n'être malgré lui que l'instrument du bonheur des autres. Un Prussien de la vieille roche, le général de Gerlach, définissait Napoléon Ier : « Un assez brave homme, mais un sot personnage qui avait passé toute sa vie à travailler pour l'Angleterre. » Heureusement pour Frédéric-Guillaume IV, après avoir imaginé, il se prenait à réfléchir, car un roi de Prusse, fût-il mystique, réfléchit toujours. Il songeait aux difficultés, à l'insuffisance de ses ressources, il découvrait que, pour gagner de belles parties, il faut mettre beaucoup au jeu, et il renonçait à son aventure. Pour se consoler de sa déconvenue, il se livrait à d'innocentes fantaisies qui ne mettaient pas l'état en danger. Il rêvait d'établir des évêques dans l'église évangélique de Prusse; en attendant mieux, il se donnait le plaisir d'en installer un à Jérusalem.

Un roi qui joint à une brillante imagination, à l'inquiétude de l'esprit, aux espérances confuses, le sentiment vif des difficultés et beaucoup d'aversion pour les hasards est sujet à avoir du décousu dans la conduite. Il tâtonne, il essaie, il entreprend, il voit le mur et il s'arrête. Le roi reprochait quelquefois à ses ministres d'approuver et d'admirer tout ce qu'il leur disait, mais de ne rien faire. Peut-être ses ministres se défiaient-ils d'une volonté qui n'était pas sûre de ses lendemains. Il se plaignait aussi que son beau-frère Nicolas de Russie était toujours obéi et que le roi de Prusse l'était rarement, à quoi le général de Gerlach répondit un jour : « Oui, Majesté, cela tient à ce que les désirs de l'empereur Nicolas ont ceci de particulier que dans les régions inférieures ils se cristallisent en coups de bâton. » Cela était vrai, mais il l'était aussi que l'empereur Nicolas savait nettement ce qu'il voulait et qu'il le voulait fortement. Les ennemis de Frédéric-Guillaume IV prétendaient que sa devise était : Ordre, contre-ordre et désordre.

Il y parut plus d'une fois dans sa politique intérieure, que M. Wagener paraît admirer sans réserve. Animé d'un sincère amour du bien, ennemi de la routine, voyant de bon œil les nouveautés utiles, il avait le tort de poursuivre dans ses réformes un idéal un peu chimérique, sans se douter que la vie se soucie peu de nos programmes. Le tour particulier de ses croyances, l'idée qu'il se faisait du rôle des souverains et de leurs droits qui dérivent de la volonté formelle de Dieu, lui inspiraient une profonde horreur pour le libéralisme ainsi que pour le dogme impie de la souveraineté du peuple. D'autre part, il avait trop d'esprit pour ne pas être sensible aux inconvéniens et aux ridicules de la bureaucratie prussienne : « Sous le précédent règne, comme le dit M. Wagener, il n'y avait point de ministère d'état dans le sens

qu'on attache aujourd'hui à ce mot. Les ministres et les conseillers de cabinet étaient seuls admis auprès du roi; les autres, à l'exception des ministres de la guerre et des affaires étrangères, entraient rarement en communication avec lui. On racontait qu'un jour, le roi Frédéric-Guillaume III avait rencontré au Thiergarten son ministre de l'instruction publique, M. d'Altenstein, qui l'avait respectueusement salué, et qu'il demanda à son adjudant comment s'appelait ce vieux monsieur qui avait l'air si amical. Naturellement, il n'était jamais question d'un système politique dans le ministère d'état, et le feu roi comparait le sien à un attelage où la moitié des chevaux sont attelés devant la voiture, l'autre moitié derrière. Comme le ministre de Schön l'engageait à y remédier, il repartit : « Croyez-vous que les choses ne se soient pas toujours passées ainsi et qu'il puisse jamais en être autrement? »

Dès les premiers jours de son règne, Frédéric-Guillaume IV sentit qu'il y avait quelque chose à réformer dans cette machine, que la bureaucratie est un appui trompeur pour un gouvernement, qu'un roi ne doit pas seulement s'entourer d'un ministère homogène avec qui il entretient de constantes relations, mais qu'il doit aussi se mettre en rapport avec ses peuples. Il détestait la monarchie représentative telle qu'on la pratique, et cependant il éprouvait le besoin de donner à la Prusse une représentation nationale. Il désirait que, par intervalles, en temps opportun, une délégation des diètes provinciales s'assemblât à Berlin pour s'entretenir avec lui des vœux et des doléances de ses sujets, pour entendre ses communications, pour approuver les nouveaux impôts. Il comprenait le régime représentatif comme un système de procédés aimables, d'entente courtoise entre un souverain très bienveillant et un peuple très respectueux, pourvu que le souverain eût toujours le dernier mot. Il se considérait comme un bon père de famille qui, pour faire honneur à ses enfans devenus grands, consent quelquefois à discuter avec eux et à leur soumettre ses raisons, à la condition qu'il les trouveront toujours bonnes. Pour employer son mot, il voulait être « un roi libre dans un pays libre. » Ceux qui sont curieux de savoir comment la France eût été gouvernée si le prince qui vient de mourir dans l'exil avait régné pourront s'en faire une juste idée en étudiant le règne et la politique de Frédéric-Guillaume IV. Le comte de Chambord, lui aussi, voulait être un roi chrétien dans un pays chrétien et un roi libre dans un pays libre. Ces deux hommes, aussi généreux et aussi chimériques l'un que l'autre, se ressemblaient par bien des côtés. Mais l'un se sentait impossible, l'autre se flatta longtemps de faire entendre raison à son peuple. Il ne fut dégrisé de sa chimère que par la révolution de 1848, qui le contraignit d'accorder à la Prusse « une de ces satanées petites constitutions, comme les appelait le roi Léopold Ier, lesquelles gênent beaucoup les souverains. »

Quand cette suprême concession lui fut arrachée, Frédéric-Guillaume IV en sentit moins la gêne que l'humiliation. C'était un attentat au droit divin, et sa théologie en fut révoltée jusque dans le fond de ses entrailles.

Il n'a pas été plus heureux dans sa politique étrangère. La malice du sort le traversa dans ses tentatives, et la timidité de ses conseils lui attira des mortifications qu'il ressentit vivement. Il souffrait de la situation subalterne de la Prusse dans la confédération germanique, il aurait voulu obliger l'Autriche à compter avec lui. Il se trouvait à ce sujet en parfaite harmonie de sentimens avec le ministre le plus remarquable qu'il ait eu, le général de Radowitz, homme de cœur, d'esprit et d'action, ne redoutant pas les responsabilités, capable d'entreprendre, mais ignorant l'art de préparer les entreprises. Peu s'en fallut qu'il ne fût entraîné par lui à la guerre avec l'Autriche. On raconte que, dans une délibération des ministres, M. de Radowitz termina son discours par ces mots : « Majesté, nous voilà comme César au bord du Rubicon; il faut le passer. — Et vous, qu'en pensez-vous? demanda le roi au général Rauch, revenu depuis peu de Saint-Pétersbourg. — Majesté, répondit celui-ci, je ne connais pas ce drôle qui s'appelle César, et je ne sais pas non plus ce que c'est que le Rubicon. Mais je sais que pour peu que César fût un homme intelligent, il ne vous conseillerait pas de faire ce que vous propose M. de Radowitz. » Le roi se mit à rire, et bientôt après M. de Radowitz résignait ses fonctions. Frédéric-Guillaume IV n'était pas de ces hommes qui passent le Rubicon; mais il faut lui rendre ce témoignage que ses scrupules le retenaient sur la rive encore plus que ses inquiétudes. Il n'admettait pas que les souverains n'eussent de principes que lorsqu'il est de leur intérêt d'en avoir. Ce juste voulait être sûr de son droit. Quel que fût son désir de s'agrandir en Allemagne, les artifices, les manœuvres, les moyens louches lui répugnaient. Il n'eût jamais consenti à coqueter avec la révolution, à faire alliance avec des idées et des principes que réprouvait sa conscience de roi et de chrétien.

Les Prussiens auraient mauvaise grâce à lui reprocher ses tergiversations et ce qu'on a appelé ses reculades; elles ont sauvé l'avenir de la Prusse. Au mois d'avril 1849, le parlement de Francfort lui avait offert la couronne impériale, il la refusa. C'était un acte d'honnête homme et de sage. Sa religion et son honneur l'enchaînaient; il se faisait un scrupule de se passer du consentement des princes allemands, dont les droits lui étaient sacrés. Il savait du reste qu'un roi de Prusse ne pouvait devenir empereur d'Allemagne qu'après une guerre heureuse, que le vote d'une assemblée ne suffisait pas et qu'ainsi qu'il le disait, on offre souvent ce qu'on ne peut pas donner. Il savait aussi que les dons de la révolution ne sont pas gratuits, qu'il deviendrait avant peu le serviteur ou l'ennemi de ceux qui l'auraient couronné. Il savait sur-

tout qu'une telle aventure convenait peu à son caractère, et il dit aux délégués du parlement : « Si j'étais Frédéric II, j'accepterais peut-être; mais je ne me prêterai jamais à jouer un rôle pour lequel je ne me sens aucune vocation. »

A quelque temps de là, pour se dédommager de son refus, il essaya de créer dans le nord de l'Allemagne une union d'états dont la Prusse aurait eu l'hégémonie. L'Autriche, remise de ses malheurs et conduite par un homme qui aimait à parler haut, le somma de renoncer à son projet. Il fut tenté de relever le gant; mais, après de violens combats intérieurs, il entra en composition, il fit amende honorable, il envoya son ministre à Olmütz essuyer les hauteurs du prince de Schwarzenberg, et, à coup sûr, cette coupe lui fut amère. Une fois encore, il avait sauvé l'avenir. « On paraît avoir oublié, dit à ce propos M. Wagener, qu'en 1866, quoique nous eussions achevé la réorganisation de notre armée, nous avons couru de grands risques et joué notre va-tout en Allemagne; que le roi Guillaume a eu besoin de tout son courage et de tout le talent de ses généraux pour nous mener à la victoire, et que, malgré tout cela, nous aurions succombé si l'habileté supérieure de l'homme qui dirigeait nos affaires étrangères n'avait su nous assurer la neutralité de la France et de la Russie. »

Enfin on a reproché à Frédéric-Guillaume IV les allures indécises et louvoyantes de sa politique durant toute la guerre de Crimée. Sa situation était fort embarrassante. Il était en butte aux obsessions des puissances occidentales et de l'Autriche, qui mettaient tout en œuvre pour le faire sortir de sa neutralité. Il était décidé à rester neutre, mais il aurait voulu ne chagriner et ne blesser personne. Quoiqu'il n'eût pas toujours à se louer des procédés de son beau-frère, les liens de famille, une vieille amitié, les souvenirs de la sainte alliance ne lui permettaient pas de s'unir aux ennemis de l'empereur Nicolas. Il éprouvait d'ailleurs une insurmontable répugnance à entrer en liaison avec Napoléon III, en qui il croyait voir la révolution couronnée. Il lui en avait coûté plus qu'à tout autre souverain de reconnaître ce parvenu. Il prévoyait que, dans l'intérêt de sa dynastie, l'héritier du grand empereur chercherait des aventures au dehors, sans prévoir toutefois que ses entreprises tourneraient à notre perte, et que, si l'oncle avait travaillé pour l'Angleterre, le neveu travaillerait pour la grandeur de la Prusse. Cette expérience que nous avons payée cher nous a rendus circonspects. Mais que sert la sagesse? Si correcte que soit notre conduite, on nous prête de noires intentions, on nous accuse de troubler la paix du monde, on nous adresse d'insolentes mercuriales sur ce ton d'huissier rogue et malappris qui est propre aux feuilles officieuses de Berlin :

Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

Ce qui aurait pu entraîner Frédéric-Guillaume IV à prendre parti pour les puissances occidentales, c'était son penchant pour l'Angleterre et la confiance que lui inspirait son ambassadeur à Londres, M. de Bunsen, qu'il avait en grande amitié. Un instant, il parut ébranlé; les avertissemens pressans du baron Senfft de Pilsach le rendirent à lui-même. Comme M. de Bismarck, qui représentait alors la Prusse à la diète de Francfort, M. de Pilsach estimait que son roi ferait une faute irréparable en se brouillant avec la Russie. Il lui proposa d'appeler M. de Bismarck dans ses conseils, de le charger du portefeuille des affaires étrangères. C'était trop lui demander; il se défiait des pilotes audacieux qui vont chercher au large les grands vents; il aimait à naviguer de cap en cap, sans perdre de vue la côte, ses baies et ses mouillages. Cependant on travaillait beaucoup derrière lui; son président du conseil, M. de Manteuffel, ainsi que M. de Bunsen, avaient déjà abandonné la neutralité. M. Wagener croit pouvoir inférer des documens inédits qui lui ont été confiés que ce fut M. de Pilsach qui traversa cette intrigue. Au surplus, les procédés cavaliers du cabinet anglais, qui semblait user de lui comme de son bien, indisposèrent le roi, et, ce qui peint bien son caractère, des propositions d'agrandissement qui lui furent faites de Londres et lui parurent blessantes pour sa probité le confirmèrent dans sa résolution de rester neutre. Par hauteur de sentimens, ce roi de Prusse dédaignait la politique de pourboire, comme il méprisait les maquignons et le maquignonnage. Cette fois encore, ses scrupules le servirent bien. L'Autriche, qui s'était beaucoup remuée, se vit frustrée de ses espérances, et, quelques années après, les rancunes du cabinet de Saint-Pétersbourg la mettant à la discrétion de la France, elle perdait ses possessions italiennes. La Prusse avait joué un rôle fort modeste et peu brillant qui lui avait attiré beaucoup d'ennuis, beaucoup d'épigrammes, beaucoup de quolibets et la dédaigneuse pitié de plus d'une grande puissance. Mais elle s'était conservé l'amitié de la Russie, et les avantages qu'elle en a retirés ont dépassé son attente. Cette histoire prouve que la modestie est quelquefois une vertu de gros rapport.

Ce que les royalistes prussiens ont eu le plus de peine à pardonner au roi Frédéric-Guillaume IV, ce fut la faiblesse de ses résolutions, l'humilité de son attitude dans la grande crise qu'il traversa au mois de mars 1848. Il avait cru que les barricades et les émeutes étaient une invention française qui ne pouvait s'acclimater sur les bords de la Sprée; il avait défié la révolution de pénétrer jamais dans ses états. Il était à Potsdam; il en partit un matin en disant : « Il faut que j'aille à

Berlin, autrement on m'y ferait quelques sottises. » Les sottises furent faites, et tout à coup on ne le reconnut plus, il ne fut plus lui-même. Il pactisa avec l'émeute, il consentit à éloigner de la capitale ses troupes presque victorieuses. Une suprême humiliation lui était réservée. On apporta jusque dans son palais des cadavres d'insurgés, et la révolution lui dit : « Salue tes victimes ! » A la clarté des flambeaux, tête nue, le visage blême, sa majesté royale les salua.

Aucun souverain n'a cru plus fermement que Frédéric-Guillaume IV au principe de la légitimité, au mystère du droit divin. Une telle croyance est dans les temps heureux une source d'espérance et de force. On se sent au-dessus de la fortune et des hommes; n'est-on pas le délégué de celui qui peut tout, l'interprète et l'exécuteur de ses volontés ? Mais le jour où cette providence particulière dont on se croyait assuré se retire dans son nuage et prive ses élus de sa bienheureuse compagnie, leur effarement ne sait plus à quoi se prendre. Ils s'étaient imaginé que Dieu se révèle non-seulement dans les principes, mais dans les événemens. Quand les événemens semblent condamner les principes, tout s'écroule, tout disparaît, et il ne reste plus qu'à s'envelopper dans son manteau, à se résigner à son destin, sans essayer de le conjurer par les petits moyens de la sagesse vulgaire et par l'assistance des petits hommes qui les proposent.

Shakspeare, dont le prodigieux génie avait tout vu, tout compris, tout deviné, raconte dans un de ses drames historiques la défaillance soudaine d'un courage de roi qui se croyait l'élu de la Providence et que le malheur détrompe. Quand Richard II apprend que son rebelle cousin ose attenter à sa couronne, il refuse de croire au danger, il raille les inquiétudes de ses amis. Il leur rappelle « que toute l'eau de la mer orageuse et mugissante ne peut effacer l'huile sainte sur le front d'un roi consacré, que le souffle des hommes ne peut renverser le député élu par le Seigneur, qu'à chaque soldat de Bolingbroke Dieu opposera en faveur de son Richard un des anges glorieux qu'il tient à sa solde céleste. » Mais à peine a-t-il appris les premiers succès de la rébellion, la déroute des Gallois, la défection de quelques-uns de ses gouverneurs, sa superbe assurance fait place au plus morne désespoir. Il ne veut écouter ni consolations ni conseils, il exige que ses courtisans ne lui parlent plus que de tombeaux et d'épitaphes, qu'ils s'assoient avec lui dans la poussière du chemin pour lui raconter des histoires de rois morts, de ceux qui périrent à la guerre, de ceux qui furent déposés, de ceux que leur femme empoisonna, de ceux qu'on assassina dans leur sommeil : « Couvrez-vous, s'écriait-il, et n'insultez plus par l'ironie de vos respects l'être de chair et de sang que je suis. Oubliez les vaines cérémonies de l'étiquette, car vous n'avez fait tout ce temps que vous abuser sur moi. Je vis de pain comme vous, je sens

le besoin comme vous, et comme vous, je suis sensible au chagrin; comme vous je ne puis me passer d'amis. Sujet à tant de nécessités, comment pouvez-vous me dire que je suis un roi? »

... Subjected thus,
How can you say to me, I am a King?

Ce qui racheta la défaillance de Frédéric-Guillaume IV, ce fut sa conduite après la victoire. Quand son armée fut rentrée à Berlin, qu'il se sentit raffermi sur son trône et maître de ses résolutions, il demeura fidèle aux engagemens qu'on lui avait fait prendre dans ses détresses. En vain d'insinuans casuistes cherchaient-ils à lui persuader qu'il avait cédé à la force, que des promesses arrachées par la violence n'engagent pas un roi, que Dieu lui-même le déliait de sa parole. Il avait promis une constitution, il la donna. Il n'admettait pas qu'il y eût deux morales, l'une pour les particuliers, l'autre pour les rois. Jadis un ministre prussien, M. de Thiele, disait au pasteur Gossner, célèbre par la franchise un peu rude de son langage, qu'un homme d'état était obligé quelquefois de prendre avec sa conscience des libertés qu'il ne prendrait pas comme homme privé : « Eh bien! repartit le pasteur, si jamais le diable emporte le ministre de Thiele, que pourra-t-il bien advenir de M. de Thiele? » Frédéric-Guillaume IV était de l'avis du pasteur Gossner. Aussi ne fit-il jamais d'affaires avec le diable, bien que le diable lui en ait proposé quelques-unes.

Nous ne dirons pas avec M. Wagener que cet estimable et singulier souverain fut le martyr de sa foi et que ses souffrances volontaires ont mérité à son successeur, par une juste rétribution, les prospérités dont il jouit. Il est plus vrai de dire que ses qualités et ses vertus autant que ses défauts le prédestinaient aux déceptions et aux chagrins. S'il n'a pas été un martyr, il a été un homme de bien et un honnête homme dans toute la force du terme. Les rois de son espèce n'agrandissent pas leurs états par des conquêtes, mais ils rendent respectable l'institution de la royauté, que les conquérans ont souvent compromise. Dans les intervalles de la maladie aussi longue que cruelle qui lui ôta la raison avant de lui ôter la vie, il pouvait se dire à lui-même : « Je suis resté pur de toute fraude, je n'ai jamais ni trompé ni dépossédé personne. J'ai respecté les droits des autres comme j'entendais qu'on respectât les miens. Je n'ai jamais recherché l'amitié d'un souverain que je n'estimais pas pour tramer sa perte après m'être servi de lui. On ne peut me reprocher d'avoir joué avec ma conscience et sacrifié mes principes à mes intérêts. » Est-il beaucoup de rois chrétiens qui puissent se rendre un tel témoignage?

G. Valbert.

LA

GUERRE MARITIME

ET LE

DROIT DE PROPRIÉTÉ

De la Propriété privée ennemie sous pavillon ennemi, par M. Charles de Boeck, Paris, 1882; A. Durand et Pedone-Lauriel.

La propriété privée ennemie doit-elle être inviolable sur mer comme sur terre? Parmi les questions de droit international que débattent les publicistes contemporains, aucune autre n'intéresse à un plus haut degré les peuples civilisés. C'est pourquoi ce livre mérite qu'on le signale. Non-seulement M. Ch. de Boeck a lu, relu, médité, analysé, comparé tout ce qui s'est dit ou écrit sur ce sujet; mais, après avoir recueilli tous les témoignages, il les juge. A son tour, il interroge la philosophie, l'économie politique, l'histoire et, par une série de déductions qui lui sont propres, arrive à la solution du problème.

La pratique actuelle est absolument défectueuse. Le congrès de Paris a sans doute, en 1856, promulgué cette règle internationale : « Le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception de la contrebande de guerre. » Mais il ne s'agit là que de la marchandise naviguant sous pavillon neutre.

En principe, la propriété privée ennemie à la mer, — soit le navire,

soit la cargaison qu'il porte, — est matière à saisie et à confiscation. Bluntschli, sans doute, a pu dire que « la logique du développement historique doit forcément amener à reconnaître l'inviolabilité de la propriété privée ennemie sur mer, comme elle est déjà reconnue sur terre, » et, nous nous plaisons à le constater, tel est le mouvement de l'opinion publique depuis un demi-siècle que cette prévision n'a rien de déraisonnable. Le président Pierce, dans son message du 4 décembre 1854, en annonçant à l'Europe que les États-Unis ne renonceraient pas à l'emploi des corsaires, ajoutait que, si les principales puissances de l'Europe s'accordaient à proposer comme principe de droit international l'inviolabilité de la propriété particulière sur l'Océan, il était prêt à se rencontrer avec elles « sur ce large terrain, » et la célèbre note de M. Marcy (28 juillet 1856) reproduisait le système du message. Un peu plus tard, le ministre des affaires étrangères du Brésil, dans une note diplomatique du 18 mars 1858, exprimait le vœu que les puissances signataires du traité de Paris, pour compléter leur œuvre de justice et de civilisation, missent toute propriété particulière inoffensive, sans exception des navires marchands, « sous la protection du droit maritime, à l'abri des attaques des croiseurs de guerre. » Bientôt, en Angleterre même, beaucoup de gens commencèrent à trouver que les États-Unis avaient vu clair et bien raisonné : à la pétition des négocians de Liverpool, Bristol, Manchester, Leeds, Hull, Belfast, Glocester succédèrent, en mars 1862, la motion du député Horsfall; en février 1866, la résolution des délégués des chambres de commerce anglaises; en mars 1866, la nouvelle motion du député Gregory, qui réclamaient l'abolition du droit de prise. Vers la même époque (21 juin 1865), l'Italie avait inscrit dans son « code de la marine marchande » l'inviolabilité de la propriété privée ennemie sous pavillon ennemi. Pendant la guerre de 1866, elle n'eut qu'à exécuter cette prescription de son droit public interne pour répondre à l'initiative de l'Autriche et de la Prusse, qui renonçaient formellement à leur droit d'amener et de saisir les navires marchands. Mais, au demeurant, la convention de 1866 est unique, et M. de Boeck, tout en déclarant « qu'elle ne peut manquer d'exercer une heureuse influence, » est forcé de reconnaître que « le précédent aurait plus d'autorité si les trois puissances engagées dans cette guerre avaient été trois grandes puissances maritimes. » La France refusa d'abandonner l'ancienne pratique en 1870; un membre du cabinet britannique s'en fit l'apologiste ardent, en 1877, à la chambre des communes. Quoi que puisse espérer le jeune et savant publiciste « de l'activité dévorante et de l'élan de la pensée contemporaine, » la réforme n'est pas faite, elle est à faire.

Mais s'il existe au-dessus du droit des gens conventionnel un droit des gens idéal, dont se rapprochent incessamment les nations civili-

sées, que de motifs pour la faire! Jamais le succès n'eût été plus assuré, s'il suffisait d'avoir raison pour gagner sa cause.

La guerre, sur mer comme sur terre, est une relation d'état à état, non d'individu à individu ou d'état à individu. Elle n'éteint donc pas les droits privés, et les états belligérans ne peuvent s'attaquer directement ou principalement aux particuliers. Dès lors, si le champ ou la maison d'un particulier n'est pas saisissable et sujet à confiscation dans la guerre continentale, pourquoi son navire et ses marchandises sont-ils de bonne prise dans la guerre maritime? On répond, il est vrai, que le raisonnement pèche par la base, parce que les propriétés privées ne sont pas respectées dans les guerres continentales, où le belligérant, sans violer le droit des gens, lève des contributions qui ne sont que le rachat du pillage, et opère des réquisitions qui ne sont qu'une mise en coupe réglée de la propriété privée. Mais le belligérant qui lève des contributions sur un territoire agit en vertu d'un droit de souveraineté que l'occupation lui a momentanément conféré; la réquisition, par cela seul qu'elle se restreint aux besoins de l'occupant, diffère également de la capture, destinée à ruiner l'ennemi, non à subvenir aux nécessités du capteur. Donc l'anomalie subsiste, et l'on est réduit à soutenir qu'il ne suffit pas, pour mener à bonne fin une guerre maritime, c'est-à-dire pour terrasser un belligérant qui se bat sur mer, de détruire sa flotte de guerre, mais qu'il est *indispensable* de tarir ses revenus et d'anéantir son commerce en écrasant sa marine marchande. Les annales des guerres contemporaines donnent à cette proposition le plus éclatant démenti : c'est ainsi que, dans la guerre franco-allemande de 1870, nos croiseurs n'ont pas capturé plus de soixante-quinze navires de commerce, évalués par les armateurs allemands à 17 millions 1/2, cargaisons comprises, mais ne valant pas, en vérité, plus de 6 millions. Il n'y avait pas là, sans nul doute, de quoi désespérer la Prusse, et jamais l'événement n'avait mieux justifié la première opinion de lord Palmerston, celle qu'il exprima dans son discours à la chambre de commerce de Liverpool : « Nous ne trouvons nulle part qu'un pays ait été vaincu par les pertes privées qu'ont éprouvées individuellement ses citoyens. »

Personne n'a découvert, jusqu'à ce jour, un argument plausible pour justifier la saisie sur mer d'une cargaison quelconque autre que la contrebande de guerre. Quant aux navires privés, on a tenté d'en légitimer la confiscation en établissant que la marine marchande, soit dans son personnel, soit dans son matériel, est un moyen de puissance navale toujours prêt à se transformer en instrument de guerre ; elle serait à la marine militaire, s'il faut en croire quelques publicistes, ce que la réserve est à l'armée active. C'est une grande exagération. Le *Journal des Débats* du 28 novembre 1881 nous apprenait que

« l'amirauté allemande est en train de prendre ses mesures pour transformer en croiseurs les vapeurs transatlantiques naviguant sous pavilon allemand; » mais combien en a-t-on transformé ? La loi française du 29 janvier 1881 organise un système de surprimes à la navigation pour les vapeurs construits sur des plans approuvés par le ministre de la marine et pouvant dès lors être utilisés pendant les hostilités; mais comme elle impose, en exigeant que ces vapeurs puissent filer 13 nœuds et demi à l'heure, des machines fort coûteuses, nos armateurs n'ont guère cherché à gagner la surprime. Enfin, il y a trois ans, un lord de l'amirauté confessa publiquement qu'il n'y avait pas, en Angleterre, plus de trente ou quarante navires marchands susceptibles d'être convertis en bâtimens de guerre. Cela suffit-il pour soumettre, en bloc, au droit de capture tous les navires marchands de toutes les puissances maritimes, et, par exemple, les vingt-deux mille bâtimens de la marine anglaise, ceux qu'on ne réquisitionnera jamais, même ceux qu'on ne pourrait pas réquisitionner ? D'ailleurs qu'est-ce qui peut justifier la capture ? Une nécessité militaire éventuelle ? Comme tout, à un moment donné, vêtemens, vivres, espèces, peut servir indirectement à la guerre, on aurait alors le droit d'affamer et de dépouiller toute la population d'un pays belligérant. Une autre maxime a prévalu dans le droit moderne de la guerre : la saisie, la séquestration, la préemption même ne peuvent dériver que de la nécessité militaire « actuelle et constatée. » Il suffit d'appliquer cette maxime.

On peut d'ailleurs se demander avec les économistes s'il existe véritablement un commerce « ennemi. » S'il est vrai, comme l'écrivit Bastiat, que « le bien de chacun favorise le bien de tous comme le bien de tous favorise le bien de chacun, » la plupart des coups qu'un belligérant porte au commerce de ses ennemis le frappent indirectement lui-même. Ce phénomène économique, que Mably signalait, en 1748, avec une perspicacité remarquable, est aujourd'hui, depuis que les relations internationales se sont à ce point accrues et enchevêtrées, d'une éblouissante clarté. Par exemple, il est bien démontré que, durant la guerre de Crimée, la France et l'Angleterre souffrirent, comme la Russie, de tout le mal fait au commerce russe, non-seulement par la diminution des exportations françaises et anglaises ou des importations russes, par l'obligation, très onéreuse pour nos nationaux et nos alliés, de recourir soit aux transports par terre, soit aux transports sous pavillon neutre, mais encore parce que, un certain nombre de Français et beaucoup d'Anglais étant les uns chefs, les autres créanciers de maisons établies dans les ports russes, les faillites survenues en Russie atteignirent à un double titre le commerce des deux puissances occidentales. A vrai dire, l'Angleterre n'a pas profité de cette leçon. Ses hommes d'état s'attachent à l'ancienne pra-

tique et ceux qui, par aventure, s'étaient laissés aller au courant, s'empressent, ainsi que lord Palmerston l'a fait en 1862, de le remonter! Tant qu'on n'aura pas vaincu cette résistance, le principe de l'inviolabilité de la propriété privée sur mer ne prévaudra pas dans le code international des peuples civilisés.

C'est ce que M. de Boeck a très bien compris. Aussi rien de plus pressant, de plus habile et de plus persuasif que son appel au bon sens anglais, aux intérêts anglais. L'un des rédacteurs de cette *Revue*, M. de Laveleye, dans une brochure publiée à Bruxelles en 1875, avait ouvert le feu, c'est-à-dire montrait avec une grande vivacité d'expressions et une grande fermeté d'argumentation que l'Angleterre est semblable à un vaste atelier travaillant pour tout l'univers et que toutes ses importations, toutes ses exportations se faisant par navire, nul autre pays ne dépend à ce point de la liberté des mers. Qu'une guerre éclate entre elle et un état quelconque des deux mondes, que cet état mette en mer dix ou vingt croiseurs plus rapides et mieux armés que l'*Alabama*, et tout le commerce anglais passe aux mains des neutres par le seul effet de l'élévation des assurances. Or, comme les neutres ne pourraient suffire à tous les transports que fait aujourd'hui la marine marchande anglaise, les exportations et les importations nécessaires à la vie industrielle de l'Angleterre seraient profondément affectées. M. de Boeck reprend et poursuit ce raisonnement en mettant, par hypothèse, l'Angleterre aux prises soit avec la France, soit avec la Russie, soit avec l'Allemagne et conclut avec M. de Laveleye que la capture peut être un moyen sérieux de nuire, employée contre l'Angleterre, non par l'Angleterre. On ne peut pas faire un plus grand effort pour détacher les Anglais d'une pratique funeste, et, s'ils ne sont pas convaincus, c'est qu'aucun publiciste ne les convaincra : le temps seul et les événemens les amèneront à résipiscence.

Avec quelque ardeur que M. de Boeck défende l'inviolabilité de la propriété privée sur mer, il n'écrit pas pour écrire et ses projets de réforme gardent un caractère pratique. Il étudie lui-même avec un soin minutieux les « restrictions légitimes et nécessaires » que comporte le principe. A ses yeux comme aux nôtres, la contrebande de guerre sera toujours de bonne prise et le blocus ne deviendra pas illégitime. Jusqu'ici la théorie du blocus n'a intéressé que les neutres, puisque le navire ennemi avec sa cargaison ennemie peut être saisi par cela seul qu'il rencontre en mer un croiseur de l'autre belligérant : elle intéresserait désormais tout le monde, ennemis et neutres, puisque la propriété privée ennemie, inviolable en principe, deviendrait saisissable pour infraction à la loi du blocus. Il faudra donc définir avec toute la netteté possible les conditions du blocus : autrement et pour peu que le bloquant les méconnaisse à son profit, le droit de prise n'aurait été rayé

que sur le papier du code international et la liberté même du commerce des neutres, telle que l'a consacrée le droit des gens moderne, recevrait dès aujourd'hui les plus graves atteintes.

Par exemple, on reconnaît que le blocus n'est pas valable s'il n'est effectif et déclaré. Mais quand est-il effectif et déclaré? C'est ici qu'on cesse de s'entendre. Ainsi, d'après la doctrine admise en France, le navire qui tente d'entrer dans le port bloqué, même après la notification générale et diplomatique, s'il n'a pas reçu de notification spéciale, ne commet pas une violation du blocus : au contraire, en Angleterre et aux Etats-Unis, les tribunaux des prises jugent que tout navire, s'il fait réellement voile pour un port bloqué dans l'intention de rompre le blocus, peut être saisi à n'importe quelle distance de ce port et confisqué avec son chargement. C'est une jurisprudence déplorable : est-ce que, même après la notification diplomatique, l'accès du port bloqué ne peut pas redevenir libre? Le neutre qui cingle vers le port bloqué ne peut-il pas nourrir légitimement cet espoir? Si son espoir est déçu, essaiera-t-il au dernier moment, de franchir la ligne du blocus? Tout le monde l'ignore. On réprime donc une transgression du droit international non-seulement avant qu'elle ait été commise, mais avant que personne sache au juste si le neutre tentera de la commettre. Eh bien! les tribunaux américains ont fait un pas de plus sur cette pente glissante : la sentence qu'ils ont rendue dans l'affaire du *Springbok* rompt si manifestement avec la coutume internationale que M. de Boeck l'examine à part, comme une innovation redoutable. Gessner l'a déclarée « monstrueuse; » Bluntschli a enseigné que les fameux blocus « sur papier » compromettaient moins gravement le commerce neutre; même en Angleterre, les jurisconsultes de la couronne, sir R. Phillimore, sir W. Atherton, sir Roundell Palmer l'ont condamnée. Il s'agit cette fois en effet de savoir si l'on va faire, non plus un pas en avant, mais un pas décisif en arrière, si tout le terrain conquis a été subitement perdu et si tous les publicistes, tous les hommes d'état qui ont cru avoir à peu près défini les droits des neutres se sont attardés depuis le commencement du siècle à des billevesées.

Le *Springbok*, bateau anglais, commandé par un Anglais, frété par un Anglais, était parti de Londres le 2 décembre 1862, à destination de Nassau, dans l'île anglaise de la Nouvelle-Providence, du groupe des Bahamas, avec un chargement mixte, dont une partie très faible (évaluée à 600 livres), consistait en articles de contrebande de guerre : sabres, baïonnettes, bottes, boutons pour soldats, etc., tandis que la cargaison entière, composée de thé, de café, etc., valait 66,000 livres. Le 3 février 1863, comme il marchait droit vers Nassau, mais à 150 milles de ce port, il fut capturé par le navire de guerre fédéral *Sonoma*. La cour suprême des États-Unis relaxa le navire, parce qu'il

n'allait pas plus loin que Nassau, port neutre; mais elle condamna le chargement par un arrêt ainsi conçu : « Nous ne saurions douter que le chargement n'ait été embarqué dans l'intention de violer le blocus; que les chargeurs n'aient eu le dessein de le faire transborder, à Nassau, dans quelque navire plus propre que le *Springbok* à atteindre sans danger un port bloqué; que le voyage de Londres au port bloqué, soit en ce qui concerne le chargement, soit dans l'intention des parties, n'ait constitué un seul voyage et que le chargement n'ait été saisissable à partir du moment où il a été mis à la voile (1). » A la grande stupéfaction des jurisconsultes, la commission mixte, instituée en vertu du traité de Washington, confirma cet arrêt.

Tout l'échafaudage de ce raisonnement repose sur un sophisme juridique : il n'y a, *quant au chargement*, du port d'embarquement au prétendu port de destination, c'est-à-dire à ce port bloqué que nul ne connaît, qu'un seul voyage! Or un voyage, au sens le plus étendu du mot, ne s'est jamais composé, dans la langue du droit maritime, que de l'ensemble des traversées effectuées par un navire entre son armement et son désarmement. Mais quand « l'expédition » est terminée, quand l'opération commerciale est liquidée, soutenir que le voyage continue, c'est le comble de la témérité juridique. La proposition devient plus choquante s'il est jugé d'abord que le voyage est terminé *quant au navire*. Quoi! terminé quant au navire et continué quant au chargement! C'est encore plus inexplicable si, la seconde campagne de mer n'étant pas commencée, on ne sait au juste ni quand le chargement repartira, ni sur quel port il sera dirigé, ni même, à la rigueur, s'il repartira. Lier ainsi ce voyage hypothétique, éventuel, indéterminé quant à son époque et quant à son but, au premier voyage, afin de transformer le véritable port de destination en port d'escale, et n'importe quel port bloqué en port de destination, c'est dénaturer les faits et fonder le droit à la confiscation sur un jeu de mots.

C'est déjà méconnaître, à nos yeux, les véritables principes du droit international que de déclarer le navire et le chargement saisissables par cela seul qu'ils se dirigent vers le port bloqué. Il était à peu près inutile, en vérité, que le congrès de Paris condamnât, en 1856, les blocus fictifs si l'Angleterre persistait à reconnaître que la seule intention constitue une rupture du blocus et que la mise à la voile pour le

(1) On le voit : la cour suprême ne condamne pas le chargement du chef de contrebande : « qu'il contienne de la contrebande ou non, dit la cour, le chargement ne saurait être condamné, s'il est réellement destiné à Nassau et non à un port plus éloigné; mais, qu'il renferme de la contrebande ou non, il doit être condamné s'il est destiné à un port rebelle, car tous les ports rebelles sont sous blocus. » Cf. B. Davis, *les Tribunaux de prise aux États-Unis*. Paris, Brière, 1878.

port bloqué suffit à constituer l'intention. Mais le paradoxe devient insoutenable si le navire, parti d'un port neutre, n'a pour destination qu'un port neutre. Il faudrait au moins alors, dans la donnée de la jurisprudence anglaise, qu'on prouvât la destination simulée : l'intention serait d'autant plus manifeste qu'on aurait tenté de la déguiser, en trompant les belligérans sur le but réel du voyage. Mais la simulation n'est-elle pas prouvée ? est-on réduit aux conjectures, comme dans l'affaire du *Springbok ?* nous touchons aux dernières limites de l'arbitraire : 1° le blocus est réputé rompu parce qu'on a eu l'intention de le rompre; 2° les neutres sont réputés avoir eu l'intention de le rompre, non parce qu'ils ont cinglé vers tel port bloqué, mais parce que, cinglant vers un port neutre, ils *pourraient* ensuite se diriger vers n'importe quel port bloqué. Non, ce n'est pas là, quoi qu'on ait dit, le dernier mot de la justice internationale, et la conception du droit des gens ne repose pas plus aux États-Unis qu'en Europe sur de pareilles subtilités. L'affaire du *Springbok* est de celles que l'opinion publique a, même en Amérique, définitivement jugées contre les juges.

On a d'ailleurs trop de sens pratique aux États-Unis pour ne pas comprendre que, si la sentence de la cour suprême était érigée en règle universelle, le commerce des neutres serait, à chaque guerre nouvelle, complètement ruiné. Que des caboteurs américains transportent de la meilleure foi du monde leurs cotons de la Nouvelle-Orléans à New-York, il suffira que ces cotons puissent être dirigés plus tard vers un port en état de blocus et qu'un soupçon ait hanté quelque croiseur belligérant pour que tout soit de bonne prise. Il faudra donc une grande dose de courage,— *robur et æs triplex*,— pour aventurer, en temps de guerre, un navire neutre d'un port neutre à un port neutre. Si les commerçans ennemis restent chez eux parce que la propriété privée ennemie n'est pas encore inviolable sur mer et si les neutres ne bougent pas, de peur qu'on ne leur impute quelque projet de voyage sur des navires inconnus vers des ports inconnus, que deviendront les échanges internationaux sur mer et les peuples qui, ne se suffisant pas à eux-mêmes, ne sauraient à aucun prix s'en passer ? La question est très grave et nous sommes heureux que M. de Boeck nous ait fourni l'occasion de la signaler une fois de plus à l'attention publique en signalant son excellent ouvrage.

ARTHUR DESJARDINS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

La politique est pleine de contrastes. Tantôt elle se traîne dans les obscurités, dans les vulgarités, dans les tracas laborieux ; tantôt elle se résume et se concentre dans un de ces événemens qui frappent soudainement l'opinion en rouvrant devant elle de mystérieux horizons. Où en est-on aujourd'hui en Europe et en France ? Qu'en est-il pour nous, et de nos affaires intérieures, et de nos expéditions lointaines, et de ces avertissemens plus ou moins menaçans qui nous viennent comme des bourrasques d'Allemagne, qui coïncident avec une certaine agitation de diplomatie ? Tout reste plus que jamais assez confus, il faut l'avouer. L'avenir n'est clair pour personne, et c'est à ce moment, c'est au milieu de ces préoccupations qu'a éclaté, pour ainsi dire, cette mort de M. le comte de Chambord, qui a tout éclipsé pour un instant, qui ajoute un deuil nouveau, une scène émouvante de plus à l'histoire des races royales dispersées et ballottées par les révolutions du temps.

Elle n'avait plus rien d'imprévu, il est vrai, cette fin d'une grande et noble existence. Depuis que le prince avait été saisi par le mal, il y a un peu plus de deux mois, on comptait ses jours, presque ses heures. Il ne vivait plus pour le monde, il achevait de vivre, il s'éteignait par degrés dans des souffrances qui ont pu être tout au plus atténuées, qui ne pouvaient être vaincues par la science. Il s'est éteint définitivement sans se plaindre du mal, sans murmurer contre la destinée ingrate qui le faisait mourir dans l'exil, mais non sans envoyer un regret attendri à la patrie absente, et lorsqu'il a rendu son âme éprouvée, il s'est trouvé que ce roi sans royaume, ce prince sans couronne, ce proscrit des révolutions était quelque chose de plus qu'un personnage ordinaire dans la société européenne. A son lit de mort, à sa dernière heure comme durant sa maladie, il a été l'objet d'un intérêt croissant, du dévoûment de ses amis, du respect de ses ennemis, de l'attention du monde. Pendant quelques jours ou quelques semaines, tous les regards

se sont tournés vers Frohsdorf, et ce n'était pas seulement par une banale curiosité, c'était parce que, dans ce vieux château des alpes de Styrie où il avait passé une partie de sa vie, ce mourant représentait les traditions, les souvenirs, les malheurs, la dignité et la majesté d'une maison dont l'histoire se confond avec l'histoire de la France. *Sunt lacrymæ rerum!* disait autrefois, il y a tout près d'un demi-siècle, M. Victor Hugo, dans des vers magnifiques consacrés à la mort et aux funérailles du vieux roi Charles X s'éteignant dans l'exil et enseveli obscurément à Goritz. Aujourd'hui, le petit-fils suit l'aïeul dans la petite chapelle funèbre du couvent des franciscains de Goritz, et on pourrait, certes plus que jamais, redire les vers du poète, le *Sunt lacrymæ rerum*, à propos de la mort de ce prince qui a connu toutes les rigueurs du sort sans les avoir méritées et qui de la fortune de sa race n'a gardé jusqu'au bout que l'honneur.

C'est, en effet, la destinée cruelle de M. le comte de Chambord, qui était autrefois le duc de Bordeaux, d'être venu au monde dans un deuil, au lendemain du meurtre de son père, le duc de Berry, d'avoir été bientôt emporté dans la catastrophe de sa famille en 1830, et de n'avoir plus été désormais qu'un exilé. Assurément si on avait tout prévu, si on avait pu lire dans l'avenir, on aurait évité de rompre en juillet 1830 une tradition de monarchie constitutionnelle à peine renouée depuis quinze ans. Mieux aurait valu s'en tenir à l'abdication du vieux roi, expiant par la perte de la couronne ses témérités contre la charte, et garder cette royauté d'un enfant qui, sous une prudente tutelle, pouvait se concilier avec le développement rationnel, gradué, de toutes les libertés publiques. Malheureusement ce ne sont là que des thèses rétrospectives, des regrets inutiles. Les événemens ont marché, les révolutions se sont succédé, et M. le comte de Chambord, qui n'était qu'un enfant en 1830, qui était à peine un adolescent au moment où il devenait, par la mort du roi Charles X, un chef de dynastie, le représentant de la légitimité vaincue, M. le comte de Chambord est resté un exilé. Personnifiant un principe immuable en face des révolutions éphémères d'où sortaient tour à tour et la république et l'empire, il ne pouvait plus être que ce qu'il a été : un banni, un généreux banni devenu homme en exil, attendant l'heure où le pays reviendrait au principe qui vivait en lui. Il a attendu cinquante ans, — et pendant ces cinquante ans de révolutions il n'a vu qu'une ou deux fois la France, bien tardivement, toujours à peu près furtivement. Un jour, en 1871, à la faveur de l'abrogation des lois d'exil, il venait à Paris; il visitait pieusement Notre-Dame; il passait, le cœur serré d'émotion, sous les murs des Tuileries en ruines; puis il allait passer deux ou trois jours à Chambord, d'où il datait un manifeste. Une autre fois, en 1873, au moment où venait d'échouer la grande tentative de restauration monarchique, la seule qui aurait pu avoir

quelques chances de succès, il passait encore quelques jours très mystérieusement à Versailles et il ne tardait pas à s'éloigner sans bruit, emportant probablement peu d'illusions. Ce sont là à peu près les seules visites que le prince ait faites à la France, à ce pays où il ne pouvait être que « le roi, » selon l'éclatante et fière parole de Berryer. Rien de plus vrai : s'il n'était pas le roi en France, il ne pouvait plus être qu'un exilé. C'était son rôle public, c'était aussi son malheur. Il est certain que M. le comte de Chambord avait souffert de cet exil, devenu pour lui une sorte de fatalité; il en avait subi l'influence dans son éducation, dans ses idées. Il avait grandi loin du pays, il avait été élevé dans un foyer où tout lui parlait d'une royauté traditionnelle et chrétienne qui prenait le caractère d'un sacerdoce. Il avait vécu en dehors de l'atmosphère de son temps et de sa nation, un peu en prince du passé formé au gouvernement comme un duc de Bourgogne. C'est ce qui explique comment, avec une intelligence si vive et un cœur si droit, il a pu paraître assez souvent représenter une royauté d'un autre âge, avoir des idées qui ne répondaient ni à la situation de la France, ni aux nécessités du siècle.

Que M. le comte de Chambord n'ait pas été précisément ce qu'on appelle un politique dans quelques-unes des circonstances décisives de sa vie, c'est assez évident. C'était un idéaliste ou un mystique de la politique. Il aurait cru manquer à tous ses devoirs en se prêtant à des compromis, en négociant avec la nécessité des choses. On n'a pas peut-être pas oublié une correspondance singulière échangée dans un moment critique entre l'ancien évêque d'Orléans, député à l'assemblée de Versailles, et le prince. M. Dupanloup s'était cru autorisé à écrire au chef de la maison de Bourbon pour incliner son esprit aux concessions; il demandait à la monarchie légitime de se rendre possible. M. le comte de Chambord répondait aussitôt à « monsieur l'évêque, » d'un ton ferme et haut, en prince qui n'entendait pas se laisser dicter une capitulation, même par un dignitaire de l'église: « Je n'ai ni sacrifices à faire, disait-il, ni conditions à recevoir. J'attends peu de l'habileté des hommes et beaucoup de la justice de Dieu. » Il poussait le scrupule jusqu'à compromettre sa cause par la candeur de sa fidélité à son drapeau, par la franchise avec laquelle il accentuait ses idées et son programme de royauté. Il était homme à refuser le succès au prix d'une transaction ou d'une réticence, et ce n'est pas ce descendant d'Henri IV qui aurait pris la couronne en changeant de bannière ou de religion.

Non, sans doute, ce n'était pas un fin tacticien, et il y a eu au moins une circonstance où il a pu prolonger ainsi son exil; mais s'il n'avait pas l'habileté d'un politique expert à profiter des occasions, il s'était fait par la hardiesse de sa sincérité une vraie grandeur morale, et cet exil qu'il refusait d'abréger par une équivoque, il l'avait toujours supporté en prince qui savait donner de la dignité à l'infortune. Jamais il

ne s'était abaissé aux intrigues, aux vulgaires manèges des petites cours d'émigration ou des prétendans de hasard. Tous ses actes, il les accomplissait au grand jour, sans subterfuge, sans compromettre ses amis, sans créer un embarras aux puissances qui s'honoraient de lui donner un asile. Représentant d'une royauté sans sceptre, il restait sans effort un des premiers gentilshommes de l'Europe et il faisait respecter en lui le passé, le caractère d'une des premières maisons de l'univers. Il ne régnait pas, — il comptait presque parmi les têtes couronnées. Ce prince banni depuis plus d'un demi-siècle était sûrement resté un Français passionné dans son exil. Il aimait la France dans le présent comme dans le passé, dans ses revers comme dans ses succès ; il s'intéressait ardemment à ses affaires, à ses épreuves, et aux jours des derniers désastres, il s'était associé de loin, autant qu'il l'avait pu, aux malheurs publics. Il maintenait certes très haut des droits dynastiques qu'il regardait comme inséparables des traditions françaises, des intérêts nationaux; mais pas un instant dans sa vie d'exilé il n'a eu la pensée d'encourager des luttes intestines, de donner des mots d'ordre de guerre civile, de prêter son nom à des crises où il aurait pu espérer ressaisir la couronne. Il est demeuré, sans impatience, sans agitation vaine, le représentant respecté d'un principe qu'il a tenu à garder intact à travers les révolutions, et c'est ainsi que, par sa loyauté et sa droiture, par la dignité et le désintéressement de sa vie bien plus que par ses idées, il s'était fait cette position unique d'un prince peu fait peut-être pour l'action, mais honorant sa cause dans les conditions ingrates de l'exil. Il n'a connu ni l'éclat ni les épreuves du règne ; il a eu l'estime universelle, et les sympathies qui l'ont accompagné jusqu'à cette dernière heure, où en mourant il laisse l'héritage d'une paix de famille rétablie, des traditions monarchiques passant à d'autres princes dignes de les continuer.

Assurément tout a marché et s'est renouvelé avec les années, tout marche et se renouvelle encore chaque jour ! rien ne peut mieux le prouver que le saisissant contraste entre cette fin de M. le comte de Chambord et la fin de l'aïeul qu'il va rejoindre à Goritz. Lorsqu'il y a près d'un demi-siècle s'éteignait le roi Charles X, rejeté dans l'exil par une révolution, cette mort était sans doute un événement, un deuil pour les cours, et pour un monde d'élite fidèle à la royauté déchue. En réalité, elle ne changeait rien, elle était sans influence, sans retentissement dans l'opinion. Elle ne pouvait avoir une sérieuse importance politique ni pour la France, où les souvenirs de 1830 vivaient encore, où une royauté populaire s'était élevée par une scission dynastique, ni pour l'Europe qui avait eu le temps de s'accoutumer à l'ordre nouveau inauguré dans notre pays, qui voyait toujours une monarchie à Paris. La disparition du vieux prince n'avait pas une signification sensible dans l'ensemble de la situation, qui restait le lendemain ce qu'elle était la

veille. Cinquante ans sont passés : la mort du petit-fils de Charles X, de M. le comte de Chambord, a certainement un autre caractère, et peut avoir une autre portée.

Tout a changé en France et en Europe. Les expériences se sont multipliées; les révolutions qui se sont succédé ont emporté bien des ressentimens. Les scissions de famille qui ont été si longtemps une des plus graves difficultés sont effacées par de généreuses réconciliations. Il n'y a plus, comme on pouvait le dire encore en 1871, deux dynasties royales, deux drapeaux, deux traditions; il n'y a plus que la maison de France, dont l'union a été scellée de nouveau par un prince mourant. La monarchie sera, ou elle ne sera pas : elle n'a plus, dans tous les cas, qu'une représentation officielle dans une famille de princes éprouvés, et par un concours frappant de circonstances, l'hérédité naturelle fait passer le titre monarchique à ceux qui n'ont rien à changer, ni leurs idées, ni leur drapeau, qui n'ont qu'à rester eux-mêmes pour être tout à la fois les représentans de la tradition et les fils de la France moderne. Certes, l'esprit de parti a pu souvent dénaturer les idées de M. le comte de Chambord, ou interpréter avec perfidie des opinions qu'il exprimait avec candeur, sans aucun calcul. Si attaché qu'il fût à sa foi religieuse et à son idéal de royauté, il n'aurait sûrement jamais fait tout ce qu'on lui prêtait; il n'aurait pas rétabli des institutions surannées, pas plus qu'il n'aurait prêché une croisade pour le rétablissement du pouvoir temporel du pape. Il s'en défendait quelquefois avec une naïveté qui donnait de nouvelles armes; les polémiques recommençaient sans cesse. Il y avait visiblement jusque dans les masses un vieux préjugé prompt à se réveiller, une vieille défiance contre une monarchie perpétuellement représentée comme une résurrection du passé. Aujourd'hui cet artifice de parti n'a plus de sens. On ne peut évidemment parler de la dîme, des droits du seigneur, du drapeau blanc, du gouvernement des curés, de la guerre pour le pape! Ce serait une puérilité. Tout le monde, jusqu'au dernier paysan, sait que les princes appelés à recueillir l'héritage des traditions dynastiques représentent une monarchie qui a son drapeau, ses idées, qui ne peut exister que par un intime accord avec la volonté nationale, avec les sentimens de la société moderne. Ils représentent aux yeux de tous la monarchie possible dans la vieille France, renouvelée par la révolution de 1789. C'est là justement ce qui fait de cette mort de M. le comte de Chambord un événement autrement important qu'a pu l'être autrefois la mort d'un vieux roi déjà « retranché des têtes couronnées, » selon le mot de M. Victor Hugo, et expirant dans une situation si différente. C'est ce qui donne une sérieuse signification à ce changement qui peut ouvrir des horizons encore peu définis, en laissant entrevoir des combinaisons, des éventualités qui peuvent dépendre de bien des circonstances imprévues. Il y a dans ces affaires délicates un instinct public toujours assez

juste. On ne s'y est pas trompé en France, on a bien senti qu'avec la catastrophe de Frohsdorf, avec cette fin douloureuse d'un prince transmettant dans ces circonstances à d'autres princes les traditions et l'honneur d'une grande race, il y avait quelque chose de changé. On ne s'y trompe pas plus en Europe, et les affectueux hommages qui accompagnent M. le comte de Chambord dans sa sépulture de Goritz n'excluent pas l'examen attentif, curieux, prévoyant d'une situation jusqu'à un certain point si nouvelle.

Et maintenant, en effet, que va-t-il résulter de cet événement? Est-ce à dire qu'il y ait à prévoir des conséquences immédiates ou même prochaines? C'est aller un peu vite. Il y a sans doute les esprits altérés de nouveautés et prompts à prédire l'avenir. Il y a les amis toujours pressés de voir se réaliser leurs espérances et les ennemis toujours prêts à provoquer de fausses démarches dont ils comptent profiter. M. le comte de Paris en est encore à remplir les premiers devoirs de son deuil, à conduire M. le comte de Chambord dans l'asile de paix où il va reposer loin de tous les bruits terrestres, et déjà il est assailli de toute sorte de questions. Il aurait à peine le temps de répondre à tous ceux qui veulent savoir sans plus de retard quels sont ses projets et ses intentions. — Que va faire le nouveau chef de la maison de France? quel titre doit-il prendre? a-t-il déjà préparé son manifeste, le programme de son avènement? quelle politique a-t-il en réserve pour satisfaire tout le monde? L'interrogatoire est complet, et, à la rigueur, M. le comte de Paris n'a pas même besoin de répondre; on se charge bien au besoin de le faire parler et agir. Restons dans la réalité. Il est infiniment vraisemblable que M. le comte de Paris ne fera pas tout ce qu'on lui demande, tout ce qu'on lui prête, qu'il fera ce qu'il doit faire autrement qu'on ne le dit et que, dans tous les cas, la mort de M. le comte de Chambord n'est pas destinée à avoir des conséquences si prochaines. Il est à présumer que rien ne sera changé dans la conduite prudente des princes, par cette raison bien simple qu'ils n'ont pas besoin de s'illustrer par des coups de théâtre, qu'on sait ce qu'ils sont, ce qu'ils représentent.

Le seul point acquis, suffisamment constaté, c'est qu'il y a plus que jamais une monarchie unie, libérale, constitutionnelle, qui, dans certaines circonstances, peut offrir au pays le repos, la garantie de ses intérêts et de ses libertés, à l'abri d'un drapeau connu de lui. C'est le point supérieur, le reste compte peu. On rapporte qu'un sénateur républicain, homme d'esprit, aurait dit familièrement, il y a quelques semaines, avant la fin de la session, à un conservateur du sénat qui n'est pas moins homme d'esprit : « Voilà un grand événement, — la mort prévue de M. le comte de Chambord! Nous allons être obligés les uns et les autres à jouer serré! Vous nous forcerez à être sages; puis, si nous ne le sommes pas, vous tâcherez de nous sau-

ver! » C'est après tout, sous une forme piquante, le dernier mot de la situation nouvelle. Cela veut dire que les chances éventuelles de la monarchie restent encore entre les mains des républicains qui disposent de la politique et des affaires de la France. Il est bien certain que si les républicains ont la sagesse qu'on leur conseille, s'ils ont le courage de s'arrêter dans la voie hasardeuse où ils sont entrés, s'ils se décident enfin à redresser la direction des affaires, à modérer leurs passions et leurs convoitises, à être un gouvernement d'équité, de tolérance et de bonne administration, la république peut n'être point menacée; elle a surtout pour elle l'avantage d'exister. Il est évident, au contraire, que si la république s'affaiblit, si elle finit par être en péril, c'est l'œuvre des républicains qui prétendent la servir et qui ne font que la compromettre par leurs fautes, par leurs excès, par tous les abus d'une domination de parti. La monarchie, elle a surtout pour elle les chances que lui donnent les républicains toutes les fois qu'ils se livrent à leurs passions, quand ils se font un système d'irriter les croyances et de troubler les intérêts, quand ils mettent la confusion dans les finances de l'état, des départemens et des communes, lorsqu'ils engagent la France dans des aventures d'où l'on ne peut plus sortir que par des humiliations ou par des témérités. C'est là ce qui peut le plus sûrement refaire la fortune de la monarchie en ravivant par degrés dans le pays le goût d'un régime mieux fait pour le protéger et le garantir dans ses intérêts moraux et matériels sans l'effrayer désormais d'une vaine et impossible résurrection du passé.

On n'en est pas là, diront les optimistes d'aujourd'hui, les satisfaits à tout prix, et si la monarchie devenait une menace, on saurait se défendre! En attendant, ajoutent-ils, la république, au lieu d'être désavouée par la France, ne compte que des victoires de scrutin dans toutes les occasions. Les dernières élections des conseils généraux lui ont envoyé de nouveaux adhérens, et, ni dans les assemblées départementales, qui viennent d'avoir leur session, ni dans le pays lui-même, il ne s'est élevé une opposition décidée contre la politique républicaine, contre le système du gouvernement. Oui, sans doute, les républicains ont eu l'avantage dans les récentes élections des conseils généraux, et la majorité s'est déplacée à leur profit dans quelques départements qui étaient restés jusqu'ici sous l'influence conservatrice. Il ne faudrait pas cependant se faire trop illusion sur des résultats qui n'ont pas toujours une signification aussi décisive qu'on le croit. Il y a d'abord des villes, des cantons ruraux, des régions entières où le chiffre des abstentions a été immense, démesuré, et ces abstentions, que tous les partis ont l'habitude d'interpréter à leur avantage, sont dans tous les cas un premier signe du détachement ou de l'indifférence des populations. Il y a d'autres points, et ils sont assez nombreux, où, entre les candidats républicains et conservateurs, la différence des voix est presque insi-

gnifiante, où les opinions se balancent : chose toujours grave dans des luttes électorales engagées de telle façon qu'elles prennent forcément un caractère politique, qu'un vote d'opposition contre un candidat à un conseil général est un vote d'hostilité contre le régime existant lui-même. La république n'a triomphé dans bien des localités qu'à un petit nombre de voix; mais les chiffres, après tout, ne disent que ce qu'on leur fait dire : ils n'ont qu'une signification très limitée, souvent trompeuse. Tous les gouvernemens se sont livrés à ces calculs et se sont donné à eux-mêmes des témoignages de satisfaction, des brevets de longue vie en constatant leurs victoires de scrutin; ils ont eu tous d'immenses majorités, parfois presque l'unanimité, — jusqu'à l'heure décisive et inattendue où ils ont tout perdu d'un seul coup ! Ils s'étaient trop fiés aux chiffres. Le fait est qu'au moment présent, en dehors de tous les calculs et de tous les bulletins de victoire électorale, ce qui domine dans le pays, c'est un sentiment croissant de fatigue et d'incertitude. Qu'on suppute des votes tant qu'on voudra, la vérité vraie, c'est que le pays déçu se lasse d'une politique qui ne répond ni à ses instincts réels ni à ses intérêts.

Oui, en dépit des déclarations vaniteuses et de tout ce qu'on lui dit pour lui démontrer qu'il est, qu'il doit être satisfait, le pays sent bien qu'on le paie de mots, que tout décroît, à commencer par cette prospérité dont il a joui pendant quelques années et dont on a si étrangement abusé. Il se défie, il s'inquiète vaguement des faux systèmes financiers, des dépenses croissantes, des profusions fastueuses, des augmentations de traitemens, des emprunts, de cette imprévoyante administration de la fortune publique dont le dernier mot est le déficit dans le budget et peut-être avant peu la nécessité de nouveaux impôts. M. le président du conseil, qui a le goût des grandes réformes, a cru sans doute se populariser en puisant à pleines mains dans le trésor pour distribuer des subventions, pour hâter la construction d'innombrables et luxueuses écoles jusque dans les hameaux : le sentiment populaire, qu'il ne s'y trompe pas, finit par s'impatienter de ces prodigalités, de ces constructions coûteuses qui ne sont le plus souvent qu'un faste inutile, ou qui dépassent les besoins auxquels on veut suffire. Les populations comprennent que ces palais scolaires de M. le président du conseil, il faudra les payer avec des emprunts et des centimes additionnels dont elles auront à porter le poids. M. le garde des sceaux, qui en est encore à méditer sur sa grande réforme judiciaire, sur l'exécution de la magistrature, — M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre des finances lui-même, aidé de son sous-secrétaire d'état, se figurent probablement répondre à un vœu public avec leurs épurations, leurs révocations, et leurs exclusions arbitraires ; le pays, lui, voit chaque jour dans ses modestes affaires locales, dans les villes de province et dans les villages, la délation érigée en sys-

tème, les passions les plus vulgaires se déguisant sous une couleur républicaine, les emplois les plus simples devenant un monopole de parti, une monnaie électorale. On n'imagine pas l'espèce de terreur qui règne aujourd'hui parmi les petits employés à la veille d'une élection. Le pays le sent: il sent aussi qu'avec une politique extérieure sans suite et sans autorité, on l'entraîne dans des aventures qu'il ne comprend guère, dont il ne démêle ni les proportions ni l'objet, et il se demande où on veut le conduire. C'est le secret d'un malaise qu'un gouvernement infatué est toujours le dernier à connaître, dont il ne s'avoue pas surtout les causes, et qui n'existe pas moins. — Pure exagération, dira-t-on: le pays, toutes les fois qu'il est interrogé, vote avec une persévérante fermeté pour la république, pour des républicains. Rien de plus vrai, et c'est là précisément ce qu'il y a de curieux; c'est un phénomène caractéristique du suffrage universel. La masse, en effet, vote pour la république, pour les républicains, par une sorte d'instinct conservateur, parce que la république existe, parce qu'il faudrait une révolution pour la remplacer; elle le croit ainsi, et c'est cet instinct conservateur qui commence à se sentir trompé par une politique dont le dernier résultat est d'altérer toutes les conditions intérieures de la France, d'exposer surtout notre pays à un périlleux isolement au milieu de toutes les complications extérieures.

Ces complications extérieures, elles sont certainement aujourd'hui de diverse nature, et à la rigueur les moins graves sont peut-être encore celles qui tiennent à toutes ces expéditions que le gouvernement s'est plu à engager à la fois sur toutes les mers, dans les régions les plus lointaines. On aura sans doute raison sans trop d'efforts de l'affaire de Madagascar et des difficultés momentanées que les premières opérations de nos marins ont soulevées avec l'Angleterre. Entre les gouvernemens la question semble à peu près apaisée, et tout ce qu'on peut dire, c'est que le ministère français a eu la médiocre fortune de mettre l'énergique officier chargé de conduire cette campagne, M. l'amiral Pierre, dans l'obligation de résigner son commandement. Au Tonkin, les affaires restent assurément toujours assez obscures, avec les divergences de direction qui les compliquent et les engagemens incessans, souvent meurtriers, que nos soldats sont obligés de soutenir. Elles paraissent, il est vrai, être entrées tout récemment dans une phase nouvelle par une négociation que les agens français sont allés ouvrir à la petite cour de Hué, avec le nouveau souverain de l'Annam, et qui a conduit presque aussitôt à un traité ou à des préliminaires de paix. Le successeur de Tu-Duc, à ce qu'il semble, n'a pas longtemps résisté à une action rapide et décisive de notre marine, au bombardement des forts de la rivière de Hué: il s'est hâté de souscrire aux conditions qui lui ont été imposées, confirmant le traité de 1874, assurant de nouveau le protectorat français sur l'Annam comme sur le

Tonkin, cédant de plus une province destinée à être annexée à la Cochinchine. Évidemment le traité qui a été signé à Hué, il n'y a que peu de jours, tranche une difficulté et simplifie la question de ce côté en mettant fin à l'intervention plus ou moins militaire, plus ou moins régulière des Annamites dans les affaires du Tonkin. Il y a quelques semaines, avant la fin de la session, M. le ministre des affaires étrangères, pressé d'interpellations, ne pouvait parvenir à dire si nous étions en guerre ou en paix avec le royaume d'Annam. Il paraît bien que c'était la guerre, puisqu'il y a aujourd'hui un traité de paix. Soit! Seulement, ce serait, sans doute, une singulière illusion de se figurer que tout est fini. Si nous n'avons plus à combattre les Annamites, nous ne sommes pas sûrs de ne point rencontrer bientôt les Chinois; nous ne connaissons pas même la nature de nos relations avec la Chine. Le Tonkin ne cesse pas d'être rempli de bandes qui ne seront pas très différentes parce que les Annamites auront déposé les armes. En un mot, c'est toujours l'inconnu, et c'est là précisément ce qui fait que l'opinion reste en défiance à l'égard de ces expéditions lointaines propres à dévorer obscurément les hommes et les millions. Elle se défie d'autant plus qu'elle ne saisit pas la vraie pensée du gouvernement et que, d'un autre côté, tandis que nous dispersons nos forces au loin, il peut s'élever plus près de nous, à nos portes mêmes, d'autres dangers, d'autres difficultés, d'autres questions dont la politique de la France doit être avant tout préoccupée.

Quelle est aujourd'hui la situation de la France en Europe? On aurait beau vouloir se faire illusion, elle n'a rien de brillant ni de sûr, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que, dans cette situation assez critique, assez délicate, s'il y a des inconvéniens qu'il faut savoir accepter parce qu'on ne peut pas les éviter, il y en a d'autres auxquels on aurait pu échapper avec une politique plus réfléchie, mieux coordonnée. Oui, avec un peu plus d'esprit de suite et de prudente fermeté, avec un peu plus d'art, si l'on veut, on aurait pu éviter bien des embarras, bien des incidens qui se sont aggravés ou accentués surtout depuis la fatale crise égyptienne et qui pèsent maintenant sur la France, qui la laissent seule en face de toutes les éventualités. Ce n'est point sans doute qu'à cette heure précise où nous sommes, il y ait un danger prochain, une menace de complication sérieuse pour demain. Le sentiment de la paix est heureusement encore assez puissant, il faut le croire, pour dominer les volontés agitatrices. Il n'est pas moins clair que, dans cette saison d'été ou d'automne, il se produit en Europe un assez grand mouvement qui n'est pas sûrement l'œuvre du hasard, qui a ses raisons et ses secrets. De toutes parts, depuis quelques semaines, souverains et ministres sont en voyage, se cherchant, se croisant, et paraissant reprendre sans cesse une conversation interrompue. Une première fois le chef de la chancellerie autrichienne, le comte Kalnoki, a été

envoyé auprès de l'empereur Guillaume dans une de ses stations habituelles d'été, et il a reçu du souverain allemand des marques de faveur particulières. Puis les deux empereurs ont eu une entrevue des plus cordiales à Ischl. Maintenant le comte Kalnoki et le prince de Bismarck en personne viennent de se rencontrer sur la route de Gastein comme pour continuer et achever une œuvre commencée. Le secret de ces entrevues et de ces conférences intimes est, selon toute apparence, le renouvellement ou la confirmation de l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, qui tend de plus en plus à se resserrer, à se compléter, et à devenir sous la main puissante de M. de Bismarck le grand ressort de la politique européenne. D'un autre côté, tous ces jeunes souverains du Danube, le roi de Serbie, le roi de Roumanie s'empressent à Vienne et à Berlin, avec la meilleure volonté d'entrer dans l'alliance centrale. Bientôt le roi d'Italie, qui est déjà de toutes les combinaisons, paraît devoir aller faire cortège à l'empereur Guillaume, aux grandes manœuvres de l'armée allemande. Il n'est pas jusqu'au roi d'Espagne, pourtant assez occupé de ses insurrections militaires, qui ne soit, dit-on, disposé à faire son voyage d'Allemagne, et à aller figurer aux manœuvres de Hambourg, rendez-vous des princes. Toutes les constellations se réunissent autour de l'astre dominant. M. de Bismarck poursuit visiblement son vaste dessein de façonner une Europe à son usage, de rassembler sous sa main toutes les forces qu'il pourra, et toutes ces réunions, tous ces mouvemens de princes et de diplomates s'agitant aujourd'hui ne sont pas sans doute étrangers aux combinaisons de sa diplomatie.

On en était là des commentaires sur tous ces voyages princiers ou diplomatiques et ces entrevues d'Allemagne lorsque soudainement a éclaté un de ces coups de tocsin dont le terrible chancelier a le secret. Un journal de Berlin, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, a jeté brusquement, à la curiosité de l'Europe surprise, un de ces défis qui lui sont familiers. L'irascible gazette, pour tout dire, a publié un article visiblement calculé, plein de menaces et d'injures contre la France, qu'elle accuse de toute sorte de méfaits, de préméditations guerrières, de projets de revanche prochaine, de procédés haineux et hostiles contre l'Allemagne. Et, comme pour aggraver cet étrange manifeste, comme pour lui donner une signification plus menaçante ou plus irritante, l'article, à ce qu'il paraît, a été affiché sur les murs de Metz. Oui, vraiment, c'est notre pays qui est le boutefeu de l'Europe! C'est la France qui, avec ses ambitions turbulentes, ses polémiques furieuses, ses essais de mobilisation, ses frontières hérissées de forteresses, ses armemens, menace la pacifique Allemagne, et naturellement l'Allemagne, si pacifique qu'elle soit, ne peut se laisser surprendre! Elle doit se préparer et frapper avant d'être frappée. On nous le signifie assez crûment : « Si la France, nous dit-on, veut réellement la guerre

que ses journaux de toutes nuances prédisent depuis quelques semaines à plus ou moins bref délai, il sera difficile à l'Allemagne de laisser aux Français le choix du moment qu'ils jugeront favorable pour nous la déclarer. » C'est-à-dire que les Allemands sauront bien, eux, choisir le moment favorable pour ouvrir la guerre, — ils ont, du reste, l'obligeance de nous prévenir! Et à quel propos ce manifeste batailleur, qui n'est pas le premier de ce genre, mais qui, cette fois plus que jamais, a surpris l'Europe? Quelle raison, plus ou moins spécieuse, invoque-t-on pour expliquer, sinon pour justifier cette menace de devancer des hostilités dont on nous suppose l'intention? Le seul fait à demi précis, c'est que M. le ministre de la guerre aurait eu le projet de faire l'expérience d'une mobilisation complète d'un corps d'armée sur la frontière de l'est. Or ce projet n'existe pas, il n'y a pas de mobilisation préparée, aucun crédit n'a été demandé et ne pourrait être pris arbitrairement dans le budget. Il n'y a rien de vrai, pas plus qu'il n'est vrai que les journaux français soient occupés chaque matin et chaque soir à déchaîner ou à exciter des passions de guerre contre l'Allemagne. S'il y a jamais eu un sentiment puissant et dominant dans le pays, c'est à coup sûr le sentiment de la paix qui règne aujourd'hui, et les Allemands peuvent faire ce qu'ils voudront, ils ne réussiront pas à prouver qu'ils ont eu à se défendre contre une nation enflammée pour la guerre.

Comment donc expliquer ces violences et ces menaces, qui ne répondent à rien de réel, du moins à rien de visible? M. de Bismarck, préoccupé de complications qui pourraient s'élever d'un autre côté et attirer ses forces, a-t-il voulu signifier à la France qu'elle devait dans tous les cas se tenir tranquille? A-t-il voulu simplement cacher sous une démonstration ou une diversion de circonstance les combinaisons qu'il prépare, qu'il est occupé à nouer pour tenir sous son joug le centre de l'Europe? S'est-il proposé enfin de frapper un coup violent sans autre intention, pour n'en pas perdre l'habitude? Il en sera ce qu'on voudra. Pour rester dans le vrai, ce qu'il y a de plus probable, c'est que l'article qui a fait un moment tant de bruit est destiné à s'éteindre dans l'oubli sans avoir d'autre conséquence. M. de Bismarck, on le sait bien, a ses fantaisies de brutalité; il ne nous a pas accoutumés à de bons procédés et à des ménagemens. C'est encore après tout un ennemi aussi avisé que puissant, et, pour bien des raisons, il est douteux qu'il ait sérieusement songé à allumer en ce moment la guerre; il est plus douteux encore que le vieil empereur Guillaume consentît à troubler la paix de ses derniers jours par des luttes qui seraient formidables, à quelque frontière de l'empire qu'elles dussent s'engager.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un mouvement de baisse d'une réelle importance s'est produit pendant la seconde partie du mois, à la fois sur les rentes françaises et sur les valeurs de toute nature qui constituent le domaine propre de la spéculation. La cause originelle de ce mouvement est l'exagération de la poussée en sens contraire que les haussiers avaient réussi, au commencement d'août, à donner aux cours des fonds publics, à la faveur d'une surprise de liquidation.

On avait fait gagner en quelques jours plus de deux points au 4 1/2 0/0, fonds d'état jadis favorisé, auquel la conversion venait d'enlever son ancienne popularité et qui ne pouvait rentrer si vite en grâce auprès de l'épargne. La hausse s'était effectuée dans le vide, en plein chômage des affaires, alors que la spéculation prenait ses vacances, en dehors de tout concours des capitaux. Une amélioration ainsi obtenue ne pouvait avoir ni solidité ni durée. Les cours devaient d'eux-mêmes peu à peu revenir à l'ancien niveau.

Cette réaction inévitable a été précipitée par les incidens politiques qui, tour à tour, ont tenu depuis quinze jours l'opinion publique dans un état constant d'agitation et d'attente anxieuse, et il est probable qu'elle eût pris dans les derniers jours des proportions vraiment inquiétantes pour la situation du marché, si des faits précis et d'un caractère favorable n'étaient venus, à la veille de la liquidation, calmer et rassurer les esprits.

Les incidens fâcheux ont été d'abord la nouvelle de l'échec subi devant Hanoï par le général Bouet, puis la publication par une feuille officieuse allemande de cet article hostile à la France, que la presse européenne a commenté pendant huit jours, sans que la signification et la portée en aient pu être assez nettement caractérisées pour justifier des alarmes sérieuses et durables.

L'échec subi par le général Bouet avait produit une impression pénible. Non pas que le fait fût grave en lui-même; présenté sous des couleurs assombries par les premières dépêches anglaises, ramené à ses proportions exactes par les télégrammes officiels, l'insuccès de l'attaque dirigée contre les Pavillons-Noirs prouvait seulement que la campagne serait plus longue et plus difficile qu'on ne l'avait supposé, et que le succès ne pourrait être acheté que par de nouveaux sacrifices de la métropole en capitaux et en hommes.

Le public financier a immédiatement escompté les conséquences probables ou simplement possibles de l'incident : nécessité de l'envoi de renforts importans, embarras du ministère, clameurs de l'oppo-

sition, convocation anticipée des chambres, demandes de crédit, crise ministérielle.

C'est à ce moment qu'un nouveau sujet de préoccupation vint assaillir l'esprit des spéculateurs. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publiait un article destiné à prouver au monde entier que la France, seule entre toutes les nations, menaçait à l'heure actuelle la paix européenne, et que ses perpétuelles et bruyantes aspirations à la revanche constituaient un état de choses déplorable dont les autres puissances ne pourraient accepter la continuation.

Cet article, dont la forme était si violente, que les journaux anglais eux-mêmes en ont paru indignés, était-il une simple boutade, une fantaisie de rédaction, sans portée politique, ou bien fallait-il le considérer comme un avertissement brutal et direct de M. de Bismarck? La question, ainsi posée à la Bourse, ne pouvait se résoudre que par la baisse. Cependant les inquiétudes de ce côté prirent un corps. Le Reichstag allemand avait été convoqué en session extraordinaire et devait uniquement délibérer sur un projet de traité de commerce entre l'Allemagne et l'Espagne. Si cette assemblée n'était saisie par le gouvernement de Berlin d'aucune autre proposition, il n'y avait plus à s'occuper de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Si cet article avait une portée vraiment menaçante, on en devrait trouver le commentaire, et, en quelque sorte, l'interprétation officielle dans le message impérial adressé au Reichstag.

Les inquiétudes du monde financier se portaient ainsi à la fois du côté du Tonkin et du côté de l'Allemagne. L'horizon était chargé de nuages; la première nouvelle fâcheuse eût déterminé une panique. En attendant, on voyait les rentes fléchir de quelques centimes chaque jour; le 4 1/2 pour 100 tombait à environ 108 francs; le 3 pour 100 à 79 fr. 40; le Suez, au-dessous de 2,400 francs; la Banque ottomane, à 735 francs; l'Extérieure d'Espagne, à 58 francs; le Crédit foncier, à 1,290 francs. Les transactions devenaient de plus en plus restreintes; on pouvait constater une sorte de suspension des opérations à terme.

Le revirement a commencé à se produire lorsque le télégraphe eut apporté la nouvelle du succès de l'amiral Courbet devant la rivière du Hué. On apprenait coup sur coup l'enlèvement des forts, l'occupation des défenses de la rivière, le départ du commissaire civil pour Hué, et la capitulation imminente du souverain de l'Annam. Ce succès dégageait de tout péril le corps expéditionnaire opérant au Tonkin, simplifiait singulièrement l'entreprise commencée dans l'extrême Orient, enlevait tout caractère de gravité à l'envoi de quelques renforts, consolidait le ministère et rendait inutile toute convocation des chambres.

Le jour même où une dépêche du gouverneur de la Cochinchine portait à la connaissance du ministre de la marine les clauses du

traité conclu entre le représentant de la France et le nouveau roi annamite, le public de la Bourse recevait communication d'un télégramme de Berlin portant que le message de l'empereur au Reichstag ne contenait aucun passage relatif à la politique extérieure.

C'est le 28, entre deux et trois heures, que ces heureuses nouvelles furent connues de la spéculation, et déterminèrent un brusque changement dans les cours des fonds publics. Le 4 1/2 pour 100 se releva immédiatement de 108 fr. 25 à 108.75, le 3 pour 100 de 79 fr. 50 à 80 francs. La reprise d'ailleurs s'est arrêtée là, au moins provisoirement, les baissiers n'étant nullement disposés à déserter la lutte et à se déclarer vaincus sans combat. Les cours actuels vont donc être l'objet d'une discussion très vive entre acheteurs et vendeurs de primes, et ce n'est qu'après la liquidation que pourront se dessiner nettement les vraies tendances du marché.

Les fonds étrangers ont suivi le sort des rentes françaises et subi des fluctuations analogues. Ainsi l'Extérieure, qui s'était relevée au milieu du mois à 59, a fléchi ensuite à 58, et reste à 58 1/2. Si l'insurrection militaire est complètement réprimée en Espagne, le cabinet est en pleine crise, et les derniers incidens n'ont pu améliorer la situation financière. La spéculation à la hausse qui s'était formée sur cette valeur a perdu pied, et les acheteurs sont à la merci d'adversaires puissans, aujourd'hui maîtres de la situation.

En Égypte, le choléra a presque entièrement disparu; mais l'administration est désorganisée et le pays appauvri; les impôts rentrent mal, et la fermeté inébranlable de l'obligation unifiée aux cours élevés où la spéculation l'a portée ne paraît guère justifiée.

On s'occupe peu en ce moment de l'Italien, dont les cours sont restés à peu près immobiles en août; il en a été de même des rentes autrichiennes et hongroises.

Les valeurs de la compagnie de Suez ne sont plus l'objet de gros mouvemens de spéculation. Les cours n'ont cessé de fléchir depuis le 15 jusqu'au jour où les rentes ont repris subitement. L'action a ainsi baissé de 2,450 à 2,385, puis a été reportée à 2,430. On commence à parler de nouvelles négociations entre M. de Lesseps et le gouvernement anglais.

On avait essayé une campagne de hausse sur les actions des Chemins français. La tentative a échoué. L'adoption des conventions ne saurait être pour cette catégorie de titres une cause immédiate d'amélioration.

Il est question, pour le mois de septembre, d'une émission nouvelle d'obligations du canal de Panama.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MON FRÈRE YVES

DERNIÈRE PARTIE (1).

LXXXII.

... La mer de corail! — C'est aux antipodes de notre vieux monde. — Rien que le bleu immense. — Autour du navire qui file doucement, l'infini bleu déploie son cercle parfait. L'étendue brille et miroite sous le soleil éternel.

Yves est là, seul, promené très haut dans l'air, par quelque brise qui oscille légèrement; — il passe, dans sa hune.

Il regarde, sans voir, le cercle sans limite; il est comme fatigué d'espace et de lumière. Ses yeux atones s'arrêtent au hasard, car partout, tout est pareil.

Partout, tout est pareil... C'est la grande splendeur inconsciente et aveugle des choses que les hommes croient faites pour eux. A la surface des eaux, courent des souffles vivifians que personne ne respire; la chaleur et la lumière sont répandues sans mesure; toutes les sources de la vie sont ouvertes sur les solitudes silencieuses de la mer et les font étrangement resplendir.

... L'étendue brille et miroite sous le soleil éternel. Le grand flamboiement de midi tombe dans le désert bleu comme une magnificence inutile et perdue.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août et du 1er septembre.

Maintenant, Yves croit distinguer là-bas une traînée moins bleue, et il y concentre son attention, égarée tout à l'heure dans la monotonie étincelante et tranquille ; c'est sans doute la mer qui s'émiette là sur des blancheurs de corail, qui brise sur des îles inconnues, à fleur d'eau, qu'aucune carte n'a jamais indiquées.

... Comme c'est loin, la Bretagne ! — et les chemins verts de Toulven ! — et son fils !

Yves est sorti de sa rêverie et il regarde, la main étendue au-dessus de ses yeux, cette lointaine traînée qui blanchit toujours.

... Il n'a pas l'air d'un déserteur, car il porte encore le grand col bleu des matelots.

Maintenant, il a très bien vu ces brisans et ce corail, et, en se penchant un peu dans le vide, il crie pour ceux qui sont en bas : « Des récifs par bâbord ! »

... Non, Yves n'a pas déserté, car le navire qui le porte est le *Primauguet*, de la marine de guerre.

Il n'a pas déserté, car il est toujours auprès de moi, et quand il a annoncé de là-haut l'approche de ces récifs, c'est moi qui monte le trouver dans sa hune, pour les reconnaître avec lui.

A Brest, ce mauvais jour où il avait voulu nous quitter, je l'avais vu passer, en déserteur, portant ses effets de matelot si bien pliés dans un mouchoir, et je l'avais suivi de loin jusqu'à Recouvrance. J'avais laissé monter Marie, puis j'étais monté, moi aussi, après eux, et, en sortant, il m'avait trouvé là, en travers de sa porte, lui barrant le passage avec mes bras étendus, — comme jadis à Toulven. Seulement, cette fois, il ne s'agissait plus d'arrêter un caprice d'enfant, mais d'engager une lutte suprême avec lui.

Elle avait été longue et cruelle, cette lutte, et je m'étais senti bien près de perdre courage, de l'abandonner à la destinée sombre qui l'emportait. Et puis elle s'était terminée brusquement par de bonnes larmes qu'il avait versées, des larmes qui avaient besoin de couler depuis deux jours, — et qui ne pouvaient pas, tant ses yeux étaient durs à ce genre de faiblesse. — Alors on lui avait mis sur les genoux son petit Pierre, qui venait de se réveiller ; il ne lui en voulait pas du tout lui, le petit Pierre, il lui avait tout de suite passé les bras autour du cou. Et Yves avait fini par me dire :

— Eh bien ! oui, frère, je ferai tout ce que vous me direz de faire. Mais, n'importe comment, vous voyez bien qu'à présent je suis perdu...

C'était très grave, en effet, et je ne savais plus moi-même quel parti prendre : — une espèce de rébellion, s'être esquivé du bord étant déjà puni de fers, et trois jours d'absence. J'avais été sur le point de leur dire, après les avoir fait s'embrasser : Désertez tous

les deux, tous les trois, mes chers amis, car il est bien tard à présent pour mieux faire. Qu'Yves s'en aille sur sa *Belle-Rose*, et vous vous rejoindrez en Amérique.

Mais non, c'était trop affreux cela, abandonner à jamais la terre bretonne, et la petite maison de Toulven, et les pauvres vieux parens !

Alors, en tremblant un peu de ma responsabilité, j'avais pris la décision contraire : rendre le soir même les avances touchées, dégager Yves des mains de ce capitaine Kerjean, et, dès le lendemain matin, aussitôt le port ouvert, le remettre à la justice maritime. Des jours pénibles avaient suivi, jours de démarches et d'attente, et enfin, avec beaucoup de bienveillance, la chose avait été ainsi réglée : un mois de fers et six mois de suspension de son grade de quartier-maître, avec retour à la paie de simple matelot.

Voilà comment mon pauvre Yves, reparti avec moi sur ce *Primauguet*, se retrouvait dans la hune, encore gabier comme devant, et faisant son rude métier d'autrefois.

Debout tous les deux sur la vergue de misaine, le corps penché en dehors dans le vide, mettant une main au-dessus de nos yeux et, de l'autre, nous tenant à des cordages, nous regardions ensemble, au fond des resplendissantes solitudes bleues, ces brisans qui blanchissaient toujours ; leur bruissement continu était comme un son lointain d'orgues d'église au milieu du silence de la mer.

C'était bien une grande île de corail qu'aucun navigateur n'avait encore relevée ; elle était montée lentement des profondeurs d'en dessous ; pendant des siècles et des siècles, elle avait poussé avec patience ses rameaux de pierre ; elle n'était encore qu'une immense couronne d'écume blanche faisant, au milieu des plus grands calmes de la mer, un bruit de chose vivante, une sorte de mugissement mystérieux et éternel.

Partout ailleurs, l'étendue bleue était uniforme, profonde, infinie ; on pouvait continuer la route.

— Tu as gagné *la double*, frère, dis-je à Yves. (Je voulais dire : la double ration de vin au dîner de l'équipage.) A bord, cette *double* est toujours la récompense des matelots qui ont annoncé les premiers une terre ou un danger, — de ceux encore qui ont pris un rat sans l'aide des pièges, — ou bien qui ont su s'habiller plus coquettement que les autres à l'inspection du dimanche.

Yves sourit, mais comme quelqu'un qui retrouve tout à coup un souvenir triste :

— Vous savez bien qu'à présent, le vin et moi... oh ! mais ça ne fait rien, il faut me la faire donner, les gabiers de mon plat la boiront toujours...

En effet, depuis qu'une fois il avait renversé son petit Pierre sur les chenets de la cheminée, là-bas à Brest, il buvait de l'eau. Il avait juré cela sur cette chère petite tête blessée, et c'était le premier serment solennel de sa vie.

Nous causions là tous deux, dans le bon air pur et vierge, au milieu des voiles légèrement tendues, bien blanches sous le soleil, quand un coup de sifflet partit d'en bas, un coup de sifflet très particulier, qui voulait dire, en langage du bord : « On demande le chef de la hune de misaine ; qu'il descende bien vite. »

C'était Yves, le chef de la hune de misaine ; il descendit quatre à quatre pour voir ce qu'on lui voulait. — Le commandant en second le demandait chez lui ; — et moi je savais bien pourquoi.

Dans ces mers si lointaines et si tranquilles où nous naviguions, les matelots se trouvaient tous un peu brouillés avec les saisons, avec les mois, avec les jours ; la notion des durées se perdait pour eux dans la monotonie du temps.

En effet, l'été, l'hiver, on n'en a plus conscience ; on ne les sait plus, car les climats sont changés. Même les choses de la nature ne viennent plus les indiquer ; c'est toujours l'eau infinie, toujours les planches, et, au printemps, rien ne verdit.

Yves avait repris sans peine son existence d'autrefois, ses habitudes de gabier, sa vie de la hune, à peine vêtu, au vent et au soleil, avec son couteau et son *amarrage*. Il n'avait plus compté ses jours parce qu'ils étaient tous pareils, confondus par la régularité des quarts, par l'alternance d'un soleil toujours chaud avec des nuits toujours pures. Il avait accepté ce temps d'exil sans le mesurer.

Mais c'était aujourd'hui même que ses six mois de punition expiraient, et le commandant avait à lui dire de reprendre ses galons, son sifflet d'argent, et son autorité de quartier-maître. Il le lui dit même amicalement, avec une poignée de main, car Yves, tant qu'avait duré sa peine, s'était montré exemplaire de conduite et de courage, et jamais hune n'avait été tenue comme la sienne.

Yves revint me trouver avec une bonne figure heureuse : — Pourquoi ne m'aviez-vous pas dit que c'était aujourd'hui ? — On lui avait promis que, s'il continuait, sa punition serait même bientôt oubliée. — Décidément ce serment qu'il avait fait sur la tête meurtrie de son petit Pierre, à la fin de la soirée terrible, lui réussissait au-delà de son espoir.

LXXXIII.

L'après-midi du même jour, Yves est dans ma chambre, qui se dépêche avant la nuit de remettre des galons sur ses manches, tou-

jours drôle, avec son grand air de forban, quand il est occupé à coudre.

Ils ne sont plus très beaux, ses pauvres vêtemens, ils ont beaucoup servi. C'est qu'il n'était pas riche en quittant Brest, avec cette réduction de paie ; et, pour ne pas entamer son *décompte*, il n'a pas voulu prendre trop d'effets au magasin. Mais ils sont si propres, les petites pièces sont si bien mises les unes sur les autres, à chaque coude, à chaque bas de manche, que cela peut très bien passer. Ces galons neufs leur donnent même un certain lustre de jeunesse. D'ailleurs Yves a bonne tournure avec n'importe quoi ; et puis, comme on est très peu vêtu à bord, en ne les mettant que rarement, ils pourront certainement finir la campagne. Quant à de l'argent, Yves n'en a pas ; il en oublie même l'usage et la valeur, comme il arrive souvent aux marins, — car il *délègue* à sa femme, à Brest, *sa solde et ses chevrons*, tout ce qu'il gagne.

La nuit venue, son ouvrage est achevé, il le plie avec soin, et balaie ensuite les petits bouts de fil qu'il a pu faire tomber dans ma chambre. Puis il s'informe très exactement du mois et de la date, allume une bougie et se met à écrire :

« En mer, à bord du *Primauguet*, 23 avril 1882.

« Chère épouse,

« Je t'écris ces quelques mots à l'avance aujourd'hui, dans la chambre de M. Pierre. Je les mettrai à la poste le mois prochain, quand nous toucherons aux îles Hawaï (un pays,.. je suis sûr, que tu ne sais pas trop où il se trouve).

« C'est pour te dire que j'ai repris mes galons aujourd'hui, et que tu peux être tranquille, ils ne repartiront plus ; je les ai *cousus solides* à présent.

« Chère épouse, cela me prouve pourtant qu'il n'y a pas que juste six mois passés depuis notre départ, et alors nous ne sommes pas encore près de nous revoir. — Pour moi, j'aurais pourtant déjà très hâte d'aller faire un tour à Toulven, pour te donner la main à installer notre maison ; et encore, ce n'est pas tout à fait pour cela, tu penses, mais c'est surtout pour rester quelque temps avec toi, et voir notre petit Pierre courir un peu. Il faudra bien qu'on me donne une grande permission quand nous reviendrons, au moins quinze ou vingt jours ; peut-être même que je n'aurai pas assez avec vingt, et que je demanderai jusqu'à trente.

« Chère Marie, je te dirai pourtant que je suis très heureux à bord, surtout d'avoir pu repartir pour ces mers-ci avec M. Pierre ;

c'était ce que je demandais depuis bien longtemps. C'est une si belle campagne, et puis tout à fait économique, pour moi qui ai bien besoin de ramasser beaucoup d'argent, comme tu sais. Peut-être que je serai proposé pour *second* avant de débarquer, vu que je suis très bien avec tous les officiers.

« J'ai aussi à t'apprendre que les poissons volans... »

Crac!.. Sur le pont, on siffle : *En haut tout le monde!* pour le ris de chasse; Yves se sauve; et jamais personne n'a su la fin de cette histoire de poissons.

Il a conservé avec sa femme sa manière enfantine d'être et d'écrire. Avec moi, c'est changé, et il est devenu un nouvel Yves, plus compliqué et plus raffiné que celui d'autrefois.

LXXXIV.

La nuit qui suit est claire et délicieuse. Nous allons tout doucement, dans la mer de corail, par une petite brise tiède, avançant avec précaution, de peur de rencontrer les îles blanches, écoutant le silence, de peur d'entendre bruire les récifs.

De minuit à quatre heures du matin, le temps du quart se passe à veiller au milieu de ces grandes paix étranges des eaux australes.

Tout est d'un bleu vert, d'un *bleu nuit*, d'une couleur profonde; la lune, qui se tient d'abord très haut, jette sur la mer des petits reflets qui dansent, comme si partout, sur les immenses plaines vides, des mains mystérieuses agitaient sans bruit des milliers de petits miroirs.

Les demi-heures s'en vont l'une après l'autre, tranquilles, la brise égale, les voiles très légèrement tendues. Les matelots de quart, en vêtemens de toile, dorment à plat pont, par rangées, couchés sur le même côté tous, emboîtés les uns dans les autres, comme des séries de momies blanches.

A chaque demi-heure on tressaille, en entendant la cloche qui vibre; et alors deux voix viennent de l'avant du navire, chantant l'une après l'autre, sur une sorte de rythme lent : « Ouvre l'œil au bossoir... tribord! » dit l'une. « Ouvre l'œil au bossoir... bâbord! » répond l'autre. On est surpris par ce bruit, qui paraît une clameur effrayante dans tout ce silence, et puis les vibrations des voix et de la cloche tombent, et on n'entend plus rien.

Cependant la lune s'abaisse lentement, et sa lumière bleue se ternit; maintenant elle est plus près des eaux et y dessine une grande lueur allongée qui traîne.

Elle devient plus jaune, éclairant à peine, comme une lampe qui meurt.

Lentement elle se met à grandir, à grandir, démesurée, et puis elle devient rouge, se déforme, s'enfonce, étrange, effrayante. On ne sait plus ce qu'on voit : à l'horizon, c'est un grand feu terne, sanglant. C'est trop grand pour être la lune, et puis maintenant des choses lointaines se dessinent devant en grandes ombres noires : des tours colossales, des montagnes éboulées, des palais, des Babels !

On sent comme un voile de ténèbres s'appesantir sur les sens ; la notion du réel est perdue. Il vous vient comme l'impression de cités apocalyptiques, de nuées lourdes de sang, de malédictions suspendues. C'est la conception des épouvantes gigantesques, des anéantissemens chaotiques, des fins de mondes...

Une minute de sommeil intérieur qui vient de passer, malgré toute volonté ; un rêve de dormeur debout qui s'est envolé très vite.

Mirage !.. A présent, c'est fini, et la lune est couchée. Il n'y avait rien là-bas que la mer infinie, et les vapeurs errantes annonçant l'approche du matin ; maintenant que la lune n'est plus derrière, on ne les distingue même pas. Tout vient de s'évanouir, et on retrouve la nuit, la vraie nuit, toujours pure et tranquille.

Ils sont bien loin de nous, ces pays de l'Apocalypse, car nous sommes dans la mer de corail, sur l'autre face du monde, et il n'y a rien ici que le cercle immense, le miroir illimité des eaux...

Un timonier est allé regarder l'heure à la montre. Par déférence pour la lune, il doit noter, sur ce grand registre toujours ouvert, qui est le *journal du bord*, l'instant très précis auquel elle s'est couchée.

Puis il revient pour me dire :

« Capitaine, il est l'heure de *réveiller au quart.* »

Déjà ! déjà finies mes quatre heures de nuit, — et l'officier de relève qui va bientôt paraître.

Je commande : *Chefs et chargeurs à réveiller au quart* (1) !

Alors, quelques-uns de ceux qui dormaient à plat pont comme des momies blanches, se lèvent, en éveillent quelques autres ; ils partent toute une bande, et descendent. Et puis on entend en bas, dans le faux pont, une vingtaine de voix chanter l'une après l'autre, — en cascade comme on fait pour *Frère Jacques*, — une sorte d'air très ancien, qui est joyeux et moqueur.

Ils chantent :

« As-tu entendu, les tribordais, debout au quart, debout, debout,

(1) Commandement réglementaire. — A bord, l'équipage est divisé en un certain nombre de *séries*, formant chacune l'armement d'une pièce de canon. — Le chef et les chargeurs de cette pièce doivent conduire les hommes de leur série, et réveiller ceux qui les remplacent pour le quart.

debout!.. As-tu entendu, les tribordais, debout au quart, debout, debout, debout!.. »

Ils vont et viennent, courbés sous les hamacs suspendus, et, en passant, secouent les dormeurs à grands coups d'épaules.

Après, je commande, inexorable :

« En haut, les tribordais, à l'appel! »

Et ils montent, demi-nus; il y en a qui bâillent, d'autres qui s'étirent, qui trébuchent. Ils se rangent par groupes à leurs postes, pendant qu'un homme, avec un fanal, les regardant sous le nez, les compte. Les autres, qui dormaient sur le pont, vont aller en bas se coucher à leur place.

Yves est monté lui aussi, avec ces tribordais qu'on vient de réveiller. Je reconnais bien son coup de sifflet, que je n'avais plus entendu depuis une année. Et puis je reconnais sa voix, qui résonne et commande pour la première fois sur le pont du *Primauguet*.

Alors je l'appelle très officiellement par son titre, qu'on vient de lui rendre : « Maître de quart! »

C'était seulement pour lui donner une poignée de main, lui souhaiter bienvenue et bonne fin de nuit avant de m'en aller dormir.

LXXXV.

« Hale le bout à bord, Goulven! »

C'était dans un accostage difficile. Je venais, avec un canot du *Primauguet*, aborder un bâtiment baleinier d'allures suspectes, qui ne portait aucun pavillon.

Dans l'Océan austral, toujours; auprès de l'île Tonga-Tabou, du côté du vent. — Le *Primauguet*, lui, était mouillé dans une baie de l'île, en dedans de la ligne des récifs, à l'abri du corail. L'autre, le baleinier, s'était tenu au large, presque en pleine mer, comme pour rester prêt à fuir, et la houle était forte autour de lui.

On m'envoyait en corvée pour le reconnaître, pour l'*arraisonner*, comme on dit dans notre métier.

« Hale à bord, Goulven! hale! »

Je levai la tête vers l'homme qui s'appelait Goulven; c'était lui qui, du haut du navire équivoque, tenait l'amarre qu'on venait de me lancer. Et je fus saisi de cette figure, de ce regard déjà connu; c'était un autre Yves, moins jeune, encore plus basané et plus athlétique peut-être, — les traits plus durs, ayant plus souffert, — mais il avait tellement ses yeux, son regard, que c'était comme un dédoublement de lui-même qui m'impressionnait.

Quelquefois j'avais pensé, en effet, que nous pourrions le ren-

contrer, ce frère Goulven, sur quelqu'un de ces baleiniers que nous trouvions, de loin en loin, dans les mouillages du Grand-Océan, et que nous *arraisonnions* quand ils avaient mauvais air.

J'allai à lui d'abord, sans m'inquiéter du capitaine, qui était un énorme Américain, à tête de pirate, avec une longue barbe épaisse comme le goëmon. J'entrais là comme en pays conquis, et les convenances m'importaient peu.

— C'est vous, Goulven Kermadec? — Et déjà je m'avançais en lui tendant la main, tant j'en étais sûr.

Mais lui, blanchit sous son hâle brun, et recula. Il avait peur.

Et, par un mouvement sauvage, je le vis qui rassemblait ses poings, raidissait ses muscles, comme pour résister quand même, dans une lutte désespérée.

Pauvre Goulven! cette surprise de m'entendre dire son nom, — et puis mon uniforme, — et les seize matelots armés qui m'accompagnaient! Il avait cru que je venais, au nom de la loi française, pour le reprendre, et il était, comme Yves, s'exaspérant devant la force.

Il fallut un moment pour l'apprivoiser; et puis, quand il sut que son *petit frère* était devenu le mien, et qu'il était là, sur le navire de guerre, il me demanda pardon de sa peur avec ce même bon sourire que je connaissais déjà chez Yves.

L'équipage avait singulière mine. Le navire lui-même avait les allures et la tenue d'un bandit. Tout léché, éraillé par la mer, depuis trois ans qu'il errait dans les houles du Grand-Océan sans avoir touché aucune terre civilisée, — mais solide encore, et taillé pour la route. Dans ses haubans, depuis le bas jusqu'en haut, à chaque enfléchure, pendaient des fanions de baleine pareils à de longues franges noires; on eût dit qu'il avait passé sous l'eau et s'était couvert d'une chevelure d'algues.

En dedans, il était chargé des graisses et des huiles des corps de toutes ces grosses bêtes qu'il avait chassées. Il y en avait pour une fortune, et le capitaine comptait bientôt retourner en Amérique, en Californie, où était son port.

Un équipage mêlé : deux Français, deux Américains, trois Espagnols, un Allemand, un mousse indien, et un Chinois pour la cuisine. Plus une *chola* du Pérou, — à demi nue comme les hommes, — qui était la femme du capitaine, et qui allaitait un enfant de deux mois conçu et né sur la mer.

Le logement de cette famille, à l'arrière, avait des murailles de chêne épaisses comme des remparts, et des portes bardées de fer. Au dedans, c'était un arsenal de revolvers, et de coups-de-poing, et de casse-tête. Les précautions étaient prises; on pouvait, en cas de besoin, tenir là un siège contre tout l'équipage.

D'ailleurs, des papiers en règle. On n'avait pas hissé de pavillon parce qu'on n'en avait plus; les cafards avaient mangé le dernier, dont on me fit voir les lambeaux en s'excusant; il était bien aux couleurs d'Amérique, rayé blanc et rouge, avec le *yak* étoilé. Rien à dire; c'était, en somme, correct.

... Goulven me demandait si je connaissais Plouherzel; et alors je lui contais que j'avais dormi une nuit sous le toit de sa vieille mère.

— Et vous, dis-je, n'y reviendrez-vous jamais? — Il souffrait encore, et très cruellement, à ce souvenir; je le voyais bien.

— C'est trop tard à présent. Il y aurait ma punition à faire à l'état, et je suis marié en Californie, j'ai deux enfans à Sacramento.

— Voulez-vous venir avec moi voir Yves?

— Venir avec vous! répéta-t-il bas, d'une voix sombre, comme très étonné de ce que je lui proposais. — Venir avec vous!.. mais vous savez bien... que je suis déserteur, moi?

A ce moment, il était tellement Yves, il avait dit cela tellement comme lui, qu'il me fit mal.

Après tout, je comprenais ses craintes d'homme libre et jaloux de sa liberté; je respectais ses terreurs de la terre française, — car c'est une terre française que le pont d'un navire de guerre; — à bord du *Primauguet*, on était en droit de le reprendre, c'était la loi.

— Au moins, dis-je, avez-vous envie de le voir?

— Si j'ai envie de le voir,.. mon pauvre petit Yves!

— Allons, c'est bien, je vous l'amènerai. Quand il viendra, je vous demande seulement de lui conseiller d'être sage. Vous me comprenez,.. Goulven?

Ce fut lui alors qui me prit la main, et la serra dans les siennes.

LXXXVI.

J'avais accepté de dîner le lendemain chez ce capitaine baleinier. Nous nous étions convenus à merveille. Il n'avait rien de la manière des hommes policés, mais il n'était nullement banal. Et puis, surtout, c'était le seul moyen pour moi d'amener Yves à son bord.

Je m'attendais un peu le lendemain matin, au jour, à trouver le baleinier disparu, envolé pendant la nuit comme un oiseau sauvage. Mais non, on le voyait là-bas à son poste, au large, avec toutes ses franges noires dans ses haubans, se détachant sur le grand miroir circulaire des eaux, qui étaient ce jour-là immobiles, et lourdes, et polies, comme des coulées d'argent.

C'était sérieux, cette invitation, et on m'attendait. Par précaution, le commandant avait voulu que les canotiers qui me mèneraient

fussent armés et restassent là, tout le temps, avec moi. Justement cela tombait à merveille pour Yves, et je le pris comme patron.

LXXXVII.

Le capitaine me reçoit à la coupée, en tenue assez correcte de Yankee; la *chola*, transformée, porte une robe en soie rose, avec un collier magnifique en perles des îles Pomotou; j'admire combien elle est belle et combien sa taille est parfaite.

Nous voici dans le logis aux étonnantes murailles bardées de fer. Il y fait sombre et lourd, mais par les petites fenêtres épaisses on voit resplendir des choses qui semblent enchantées : une mer d'un bleu laiteux et d'un poli de turquoise, une île lointaine, d'un violet rose d'iris, et de tout petits nuages orangés flottant dans un profond ciel d'or vert.

Après, quand on a détourné ses yeux de ces petites fenêtres ouvertes, de ces contemplations de lumière, on retrouve plus étrange le logis bas, irrégulier sous ses énormes solives, avec son arsenal de revolvers, de coups-de-poing, de lanières et de fouets.

On mange à ce dîner des conserves de San-Francisco, des fruits exquis de l'île Tonga-Tabou, des *aiguilles*, qui sont de petits poissons fins des mers chaudes; on boit des vins de France, du pisco péruvien et des liqueurs anglaises.

Le Chinois qui nous sert est en robe de soie d'un violet d'évêque, et porte des souliers à hautes semelles de papier. La chola chante une *zamacuéca* du Chili, en pinçant sur sa *diguhela* une sorte d'accompagnement qui semble le dandinement monotone d'une mule au trot. Les portes de la forteresse sont grandes ouvertes. Grâce à la présence de mes seize hommes armés, règnent une sécurité, une intimité paisible, qui sont touchantes.

A l'avant, les hommes du *Primauguet* boivent et chantent avec les baleiniers. C'est fête partout. Et je vois de loin Yves et Goulven, qui ne boivent pas, eux, mais qui font les cent pas en causant. Goulven, le plus grand, a passé son bras sur les épaules de son frère, qui le tient, lui, autour de la taille; isolés tous deux au milieu des autres, ils se promènent en se parlant à voix basse.

Les verres se vident partout dans des toasts bizarres. Le capitaine, qui d'abord ressemblait à la statue impassible d'un dieu marin ou d'un fleuve, s'anime, rit d'un rire puissant qui fait trembler tout son corps; sa bouche s'ouvre comme celle d'un cétacé, et le voilà qui dit en anglais des choses étranges, qui s'oublie avec moi dans des confidences à le faire pendre; la conversation tourne en douce causerie de pirate.

La *chola* rentrée dans sa cabine, on fait venir un matelot tatoué, qu'on déshabille au dessert. C'est pour me montrer ce tatouage qui représente une chasse au renard.

Cela part du cou : des cavaliers, des chiens, qui galopent, descendent en spirale autour du torse.

— Vous ne voyez pas encore le renard ? me demande le capitaine avec son plus joyeux rire.

Cela va être si drôle, paraît-il, la découverte de ce renard, qu'il en est pâmé d'avance. Et il fait tourner l'homme, déjà ivre, plusieurs fois sur lui-même, pour suivre cette chasse qui descend toujours. Aux environs des reins, cela se corse, et on prévoit que cela va finir.

— Eh ! le voilà, le renard ! crie le capitaine à tête de fleuve, au comble de sa gaîté de sauvage, en se renversant, pâmé d'aise et de rire.

La bête poursuivie se remisait dans son terrier ; on n'en voyait que la moitié. Et c'était la grande surprise finale. On invita ce matelot à toaster avec nous, pour sa peine de s'être fait voir.

Il était temps d'aller prendre sur le pont un peu d'air pur, l'air frais et délicieux du soir. La mer, toujours aussi immobile et lourde, luisait au loin, reflétant de dernières lueurs du côté de l'ouest. Maintenant les hommes dansaient, au son d'une flûte qui jouait un air de gigue.

En dansant, les baleiniers nous jetaient de côté des regards de chats, moitié timidité curieuse, moitié dédain farouche. Ils avaient de ces jeux de physionomie que les coureurs de mer ont gardés de l'homme primitif ; des gestes drôles à propos de tout, une mimique excessive, comme les animaux à l'état libre. Tantôt, ils se renversaient en arrière, tout cambrés ; tantôt, à force de souplesse naturelle et par habitude de ruse, ils s'écrasaient, en enflant le dos, comme font les grands félins quand ils marchent à la lumière du jour. Et ils tournaient tous, au son de la petite musique flûtée, du petit turlututu sautillant et enfantin ; très sérieux, faisant les beaux danseurs, avec des poses gracieuses de bras ou des ronds de jambes.

Mais Yves et Goulven se promenaient toujours enlacés. Ils se hâtaient pour tout ce qu'ils avaient encore à se dire, ils pressaient leur entretien dernier et suprême, comprenant que j'allais partir. Ils s'étaient vus une fois, quinze ans auparavant, alors qu'Yves était bien petit encore, pendant cette journée que Goulven était venu passer à Plouherzel, en se cachant comme un banni. Et sans doute ils ne se retrouveraient jamais plus.

On vit tout à coup deux de ces danseurs qui se tenaient par la taille, se jeter à terre, toujours serrés l'un à l'autre, et puis se

débattre, râler, pris d'une rage subite; ils cherchaient à s'enfoncer leur couteau dans la poitrine, et le sang faisait déjà sur les planches ses marques rouges.

Le capitaine à tête de fleuve les sépara en les cinglant tous deux avec une lanière en cuir d'hippopotame :

— *No matter*, dit-il; *they are drunk !* (ce n'est rien, ils sont ivres !)

Il était temps de partir. Goulven et Yves s'embrassèrent, et je vis que Goulven pleurait.

Comme nous revenions sur la mer tranquille, les premières étoiles australes s'allumant en haut, Yves me parlait de son frère :

— Il n'est pas trop heureux. Pourtant il gagne pas mal d'argent, et il a une petite maison en Californie, où il espère revenir. Mais voilà, c'est le mal du pays qui le tue.

... Ce capitaine m'avait juré de venir le lendemain avec sa *chola* dîner à mon bord. Mais, pendant la nuit, le baleinier prit le large, s'évanouit dans l'immensité vide; nous ne le vîmes plus.

LXXXVIII.

— Vous êtes venue toucher votre *délègue* aussi, madame Quémeneur?

— Et vous aussi donc, madame Kerdoncuff?

— Où est-ce qu'il navigue aussi, votre mari, madame Quémeneur ?

— En Chine, madame Kerdoncuff, dessus le *Kerguelen*.

— Et le mien aussi donc, madame Quémeneur; il navigue là-bas, dessus la *Vénus*.

C'est dans la rue des Voûtes, à Brest, sous la pluie fine, que cela se chante à deux voix fausses, dans des tonalités surprenantes.

Cette rue des Voûtes est toute pleine de femmes qui attendent là, depuis le matin, à la porte d'une laide bâtisse en granit : *la Caisse des gens de mer*. Femmes de Brest, que la pluie froide ne rebute plus, elles causent aigrement les pieds dans l'eau, pressées contre les murs de la ruelle triste, sous le brouillard gris.

C'est le premier jour du trimestre. Elles font queue pour être payées, et il était temps ! l'argent manquait dans tous ces logis noirs de la grande ville.

Femmes dont les maris naviguent au loin, elles vont toucher leur *délègue* (lisez : délégation), la solde que ces marins leur abandonnent.

Après, elles iront la boire. Il y a, en face, un cabaret qui est venu s'établir là tout exprès. C'est : *A la mère de famille*, chez Mme Pétavin. Dans Brest, on l'appelle : *le Cabaret de la délègue*.

Mme Quémeneur, le visage plat comme un carlin, les mâchoires

massives, le ventre en avant, porte un waterproof et un bonnet de tulle noir avec des coques bleues.

Mme Kerdoncuff, malsaine, verdâtre, un aspect de mouche à viande, montre une figure chafouine sous un chapeau orné de deux roses avec leur feuillage.

A mesure que l'heure approche, la foule des ivrognesses augmente. La caisse est assiégée, il y a des contestations aux portes. Le guichet va s'ouvrir.

Et Marie, la femme d'Yves, est là aussi, dans cette promiscuité immonde, tenant le petit Pierre par la main. Un peu timide, se sentant triste, ayant une vague frayeur de toutes ces femmes, elle laisse passer les plus pressées et se tient contre le mur, du côté où la pluie ne donne pas.

— Entrez donc, ma petite dame, au lieu de faire mouiller comme cela ce joli petit garçon.

C'est Mme Pétavin qui vient d'apparaître sur sa porte, très souriante :

— Faut-il vous servir quelque chose? Un peu de doux?

— Ah! merci, madame, je ne bois pas, répond Marie, qui, voyant le cabaret encore vide, est entrée tout de même, de peur de faire enrhumer son petit Pierre. — Mais si je vous gêne, madame...

Assurément non, elle ne gênait pas du tout Mme Pétavin, qui avait l'âme bonne, et qui la fit asseoir.

Voici Mme Quémeneur et Mme Kerdoncuff, les premières payées, qui entrent, ferment leurs parapluies, et prennent place :

— Madame! madame! mettez un *quart* dans deux verres, aussi donc!

Inutile de dire un quart de quoi : c'est d'eau-de-vie très raide qu'il s'agit.

Ces dames causent :

— Et alors, qu'est-ce qu'il fait votre mari sur le *Kerguelen*, madame Quémeneur?

— Il est chef d'hune, madame Kerdoncuff.

— Et le mien aussi donc, il est chef d'hune, madame Quémeneur! Eh! les femmes de chef peuvent bien trinquer ensemble... Alors à la vôtre, Victoire-Yvonne?

Ces dames s'appellent déjà par leurs petits noms. Les verres se vident.

Marie tourne vers elles son regard clair, les dévisageant tout à coup avec une grande curiosité, comme on fait pour les bêtes de ménagerie. Et puis elle a envie de s'en aller. Mais, dans la rue la pluie tombe fort, et devant la porte de la caisse, il y a encore bien du monde.

— A la vôtre, Victoire-Yvonne!

— A la vôtre, Françoise.

Allons, le litre y passera.

Ces dames se racontent leurs petites affaires : c'est dur tout de même pour joindre les deux bouts ! Mais tant pis ! le boulanger, lui, d'abord, pourra bien attendre le trimestre prochain. Le boucher, eh bien ! on lui donnera un acompte. Aujourd'hui, un jour de paie, comment ne pas s'égayer un peu ?

— Moi encore, dit Mme Kerdoncuff, avec un sourire de coquetterie plein de sous-entendus, je ne suis pas trop malheureuse, parce que, voyez-vous, j'ai un *vétéran* que je loge en garni, qui est quartier-maître dans le port.

C'est compris. Même sourire sur le visage de Mme Quémeneur.

— C'est comme moi, j'ai un fourrier... A la tienne, Françoise ! (Ces dames se tutoient.) Il est polisson, mon fourrier, si tu savais !..

Et le chapitre des confidences intimes est ouvert.

Marie Kermadec se lève. A-t-elle bien entendu ? Beaucoup de ces mots lui sont inconnus, assurément, mais le sens en est transparent et le geste vient à l'appui. Est-ce qu'il y a vraiment des femmes qui peuvent dire des choses pareilles ? Et elle sort, sans se retourner, sans dire merci, rouge, sentant tout le sang qui lui est monté aux joues.

— As-tu vu celle-là, la mouche qui l'a piquée ?

— Dame, vous savez, c'est de la campagne ; ça porte encore la coiffe de Bannalec, ça n'a pas d'usage.

— A la tienne, Victoire-Yvonne !

Le cabaret se remplit. A la porte, les parapluies se ferment, les vieux waterproofs se serrent ; toutes ces dames entrent, les litres circulent.

Et au logis il y a des petits qui piaulent avec des voix de chacals en détresse ; des enfans hâves qui crient le froid ou la faim. — Tant pis, à la tienne, Françoise, c'est jour de paie !

... Quand Marie fut dehors, elle aperçut un groupe de femmes en grande coiffe qui étaient restées à l'écart pour laisser passer la presse des effrontées ; vite elle vint prendre place parmi elles afin de se retrouver en honnête compagnie. Il y avait là de bonnes vieilles mères des villages qui étaient venues pour toucher la délégation de leurs enfans, et qui se tenaient, sous leur parapluie de coton, avec de ces figures dignes, pincées, que se font les paysannes à la ville.

En attendant son tour, elle lie connaissance avec une vieille de Kermezéau qui lui conte l'histoire de son fils, un canonnier de l'*Astrée*. Il paraît que, dans sa première jeunesse, il avait fait des tours comme Yves, et puis il était devenu tout à fait rangé en prenant de l'âge ; il ne fallait jamais désespérer des marins.

C'est égal, dans son indignation contre ces femmes de Brest, Marie venait de prendre un grand parti : s'en retourner à Toulven, coûte que coûte, et dès demain si c'était possible.

Aussitôt rentrée au logis, elle se mit à écrire une longue lettre à Yves pour lui motiver sa décision. Il est vrai, le loyer de Recouvrance courrait encore pendant trois mois et la petite maison de Toulven ne serait pas finie de longtemps; mais elle rattraperait tout cela à force de travail et d'économie; elle se mettrait à repasser *pour le monde,* à tuyauter les grandes collerettes du pays, un ouvrage difficile, qu'elle savait parfaitement réussir au moyen d'un jeu de roseaux très fins.

Ensuite elle raconta dans sa lettre toutes les nouvelles choses que petit Pierre savait dire et faire; elle y mit, en termes très naïfs, sa grande tendresse pour l'absent; elle y attacha une mèche de cheveux, coupés sur une certaine petite tête brune très remuante; et puis, enferma le tout dans une enveloppe de papier mince et écrivit dessus :

A Monsieur Kermadec, Yves,

chef d'hune à bord du Primauguet, dans les mers du Sud,

aux soins du consul de France à Panama, pour envoyer à la suite du navire.

Pauvre petite lettre! qui sait? elle arrivera peut-être. Ça n'est pas impossible, ça s'est vu. Dans cinq mois, dans dix mois, toute salie et couverte de cachets américains, elle arrivera peut-être fidèlement, pour porter à Yves l'amour profond de sa femme et les cheveux bruns de son fils.

LXXXIX.

Mai 1882.

... Ce soir-là, dans les solitudes australes, le vent s'était mis à gémir. Dans tout cet immense mouvant où habitait le *Primauguet*, on voyait courir l'une après l'autre les longues lames bleu sombre. La brise était humide, et donnait froid.

En bas, dans le faux pont, Le Hir l'idiot se dépêchait, avant la nuit, de coudre un cadavre dans des morceaux de toile grise qui étaient des débris de voiles.

Yves et Barrada, debout, le surveillaient avec horreur. Ils étaient obligés de se tenir tout près de lui, dans une très petite chambre

mortuaire qu'on avait faite avec d'autres voiles tendues et dont un canonnier gardait l'entrée, le sabre d'abordage au poing.

C'était Barazère qu'on cousait dans ces toiles grises. Il venait de mourir d'un mal pris jadis à Alger... Plusieurs fois on l'avait cru guéri, mais le poison incurable restait dans son sang, reparaissait toujours et à la fin l'avait vaincu. Les derniers jours il était couvert de plaies hideuses, et ses amis ne l'approchaient plus.

C'était Le Hir qui le cousait, tous les autres ayant refusé, par peur de son mal. Lui avait accepté à cause de deux *quarts* de vin qu'on lui avait promis.

Le roulis le remuait, le gênait dans sa besogne, lui dérangeait son cadavre, et il s'impatientait dans l'attente du vin qu'il allait boire.

D'abord les pieds; on lui avait recommandé de les bien serrer, à cause du boulet qu'on y attache pour faire couler le mort. Ensuite il cousait en remontant le long des jambes; on ne voyait déjà plus le corps, enveloppé dans plusieurs doubles de toile dure; rien que la tête pâle, reposée dans la mort, et restée très belle avec un sourire tranquille. Et puis rudement, par un geste de brute, Le Hir ramena dessus un pan de la toile grise, et ce visage fut voilé à jamais.

Il avait de vieux parens, ce Barazère, qui l'attendaient dans un village de France.

Quand ce fut fini, Yves et Barrada sortirent de la chambre mortuaire, poussant Le Hir devant eux par les épaules, afin de le conduire à la poulaine et de lui faire laver les mains avant de le laisser boire.

Ils avaient échangé sans doute leurs idées sur la mort, car Barrada en sortant disait avec son accent bordelais :

— Ah! ouatte! Les hommes, vois-tu, c'est comme les bêtes : on en fait d'autres, mais ceux qui sont crevés... Et il finit par cette espèce de rire à lui, qui sonnait creux et profond comme un rugissement.

Dans sa bouche, ce n'était pas une phrase impie; seulement il ne savait pas mieux dire.

Ils avaient même le cœur très serré tous les deux, ils regrettaient Barazère. A présent, ce mal qui leur avait fait peur était enfermé, oublié; dans leur souvenir, celui qui était mort se dégageait de cette impureté finale, s'ennoblissait tout à coup; et ils le revoyaient comme au temps de sa force, ils s'attendrissaient en pensant à lui.

XC.

Il y a rien d' faraud
Comme un matelot
Qu' a lavé sa peau
Dans cinq ou six eaux...

Le lendemain matin, au lever du soleil. La brise était restée fraîche et vive. Le *Primauguet* filait très vite et se secouait dans sa course, avec ce déhanchement souple et vigoureux des grands coureurs. Sur l'avant du navire, les hommes de la bordée de quart faisaient en chantant leur première toilette. Nus, semblables à des antiques avec leurs bras forts, ils se lavaient à grande eau froide; ils plongeaient de la tête et des épaules dans les bailles, couvraient leur poitrine d'une mousse blanche de savon, et puis s'associaient deux à deux, naïvement, pour se mieux frotter le dos.

Tout à coup ils se rappelèrent le mort, et leur chanson gaie s'arrêta. D'ailleurs ils venaient de voir les hommes de l'autre bordée qui montaient au commandement de l'officier de quart, et se rangeaient en ordre sur l'arrière, comme pour les inspections. Ils devinaient pourquoi et ils s'approchèrent tous.

Une grande planche toute neuve était posée en travers sur les bastingages, débordant, faisant bascule au-dessus de la mer; et on venait d'apporter d'en bas une chose sinistre qui semblait très lourde, une gaine de toile grise qui accusait une forme humaine.

Quand Barazère fut couché sur la grande planche neuve, en porte-à-faux au-dessus des lames pleines d'écume, tous les bonnets des marins s'abaissèrent pour un salut suprême; un timonier récita une prière, des mains firent des signes de croix, — et puis, à mon commandement, la planche bascula et on entendit le bruit sourd d'un grand remous dans les eaux.

Le *Primauguet* continuait de courir, et le corps de Barazère était tombé dans ce gouffre, immense en profondeur et en étendue, qui est le Grand Océan.

Alors, tout bas, comme un reproche, je répétai à Yves qui était près de moi, la phrase de la veille :

— Les hommes, c'est comme les bêtes : on en fait d'autres...

— Oh! répondit-il, ce n'est pas moi qui ai dit cela; c'est lui... *Lui*, c'est-à-dire Barrada, l'entendit, et tourna la tête vers nous. Il pleurait à chaudes larmes.

Cependant on regardait derrière avec inquiétude, dans le sillage : c'est qu'il arrive, quand le requin est là, qu'une tache de sang remonte à la surface de la mer.

Mais non, rien ne reparut; il était descendu en paix dans les profondeurs d'en dessous.

Descente infinie, d'abord rapide comme une chute; puis lente, lente, alanguie peu à peu dans les couches de plus en plus denses. Mystérieux voyage de plusieurs lieues dans des abîmes inconnus; où le soleil qui s'obscurcit paraît semblable à une lune blême, puis verdit, tremble, s'efface. Et alors l'obscurité éternelle commence; les eaux montent, montent, s'entassent au-dessus de la tête du voyageur comme une marée de déluge qui s'élèverait jusqu'aux astres.

Mais en bas le cadavre tombé a perdu son horreur; la matière n'est jamais immonde d'une façon absolue. Dans l'obscurité, les bêtes invisibles des eaux profondes vont venir l'entourer; les madrépores mystérieux vont pousser sur lui leurs branches, le manger très lentement avec les mille petites bouches de leurs fleurs vivantes.

Cette sépulture des marins n'est plus violable par aucune main humaine. Celui qui est descendu dormir si bas est plus mort qu'aucun autre mort; jamais rien de lui ne remontera; jamais il ne se mêlera plus à cette vieille poussière d'hommes qui, à la surface, se cherche et se recombine toujours dans un éternel effort pour revivre. Il appartient à la vie d'en dessous; il va passer dans les plantes de pierre qui n'ont pas de couleur, dans les bêtes lentes qui sont sans forme et sans yeux.

XCI.

Le soir de l'immersion de Barazère, Yves avait amené son ami Jean Barrada dans ma chambre avec lui. Ils restaient maintenant les derniers de toute l'ancienne bande : Kerboul, Le Hello, dormaient depuis longtemps au fond de la mer, descendus, eux aussi, en pleine jeunesse; les autres, partis pour naviguer au commerce, ou rentrés dans leurs villages; tous dispersés.

C'étaient de très anciens amis, Yves et ce Barrada. A terre, quand ils étaient réunis, il ne faisait pas bon de se mettre en travers de leurs fantaisies.

Je les vois encore tous deux assis devant moi, de moitié sur la même chaise à cause de l'exiguïté du logis, se tenant d'une main par habitude de *rouler*, et me regardant avec leurs yeux attentifs. C'est que j'essayais de leur démontrer ce soir-là que *les hommes, ce n'était pas comme les bêtes*, de leur parler du mystérieux *après*... Et eux, ayant cette mort toute fraîche dans la mémoire, m'écoutaient surpris, captivés, au milieu de cette tranquillité très particu-

lière des soirs où la mer se calme, tranquillité qui prédispose à comprendre l'incompréhensible.

Vieux raisonnemens ressassés d'école que je leur développais et qui pouvaient impressionner encore leurs têtes jeunes... C'était peut-être très bête, ce cours d'immortalité, mais cela ne leur faisait aucun mal, au contraire.

XCII.

Ces mers où se tenait le *Primauguet* étaient presque toujours du même bleu de lapis; c'était la région des alizés et du beau temps qui ne finit pas.

Quelquefois, pour aller d'un groupe d'îles à un autre, il nous fallait franchir l'équateur, passer par les grandes immobilités, les splendeurs mornes.

Et après, quand l'alizé vivifiant reprenait dans un hémisphère ou dans l'autre, quand le *Primauguet* réveillé se remettait à courir, alors on sentait mieux, par contraste, le charme d'aller vite, le charme d'être sur cette grande chose inclinée, frémissante, qui semblait vivre et qui vous obéissait, alerte et souple, en filant toujours.

Quand nous courions vers l'est, c'était au plus près du vent, dans ces régions d'alizés; alors le *Primauguet* se lançait contre les lames régulières et moutonnées des tropiques pendant des jours entiers, sans se lasser, avec les mêmes petits trémoussemens joyeux de poisson qui s'amuse. Ensuite, quand nous revenions sur nos pas, vent arrière, tout couverts de voiles, déployant toute notre large envergure blanche, notre marche, toujours aussi rapide, devenait si facile, si glissante que nous ne nous sentions plus filer; nous étions comme soulevés par une espèce de vol, et notre allure était comme un planement d'oiseau.

Pour les matelots, les jours continuaient de se ressembler beaucoup.

Chaque matin, c'était d'abord un délire de propreté qui les prenait dès le branle-bas. A peine réveillés, on les voyait sauter, courir pour commencer au plus vite le grand lavage. Tout nus, avec un bonnet à pompon, ou bien habillés d'un *tricot de combat* (qui est une petite pièce tricotée pour le cou, à peu près comme une bavette de nouveau-né), ils se dépêchaient de tout inonder.

Des jets de pompe, des seaux d'eau lancés à tour de bras. Ils se dépêchaient, s'en jetant dans les jambes, dans le dos, tout éclaboussés, tout ruisselans, chavirant tout pour tout laver; ensuite,

usant le pont, déjà très blanc, avec du sable, des frottes, des grattes pour le blanchir encore.

On les interrompait pour les envoyer sur les vergues faire quelque manœuvre du matin, larguer le ris de chasse ou rectifier la voilure; alors ils se vêtaient à la hâte, par convenance, avant de monter, et exécutaient vite cette manœuvre commandée, pressés de revenir en bas s'amuser dans l'eau.

A ce métier, les bras se faisaient forts et les poitrines bombées; il arrivait même que les pieds, par habitude de grimper nus, devenaient un peu prenans, comme ceux des singes.

Vers huit heures, ce lavage devait finir, à un certain roulement de tambour. Alors, pendant que l'ardent soleil séchait très vite toutes ces choses qu'ils avaient mouillées, eux commençaient à fourbir; les cuivres, les ferrures, même les simples boucles, devaient briller clair comme des miroirs. Chacun se mettait à la petite poulie, au petit objet, dont la toilette lui était particulièrement confiée, et le polissait avec sollicitude, se reculant de temps en temps d'un air entendu pour voir si ça reluisait, si ça faisait bien. Et autour de ces grands enfans, le monde, c'était toujours et toujours le cercle bleu, l'inexorable cercle bleu, la solitude resplendissante, profonde, qui ne finissait pas, où rien ne changeait et où rien ne passait.

Rien ne passait que les bandes étourdies des poissons volans aux allures de flèches, si rapides qu'on n'apercevait que des luisans d'ailes, et c'était tout. Il y en avait de plusieurs sortes : d'abord les gros, qui étaient couleur d'acier bleui, et puis de plus petits et de plus rares qui semblaient avoir des nuances de mauve et de pivoine; on était surpris par leur vol rose, et, quand on voulait les regarder, c'était trop tard; un petit coin de l'eau crépitait encore et étincelait de soleil comme sous une grêle de balles; c'était là qu'ils avaient fait leur plongeon, mais ils n'y étaient plus.

Quelquefois une frégate, — grand oiseau mystérieux qui est toujours seul, — traversait à une excessive hauteur les espaces de l'air, filant droit avec ses ailes minces et sa queue en ciseaux, se hâtant comme si elle avait un but. Alors les matelots se montraient le voyageur étrange, le suivaient des yeux tant qu'il restait visible, et son passage était consigné sur le journal du bord.

Mais des navires, jamais; elles sont trop grandes, ces mers australes; on ne s'y rencontre pas.

Une fois, on avait trouvé une petite île océanienne entourée d'une blanche ceinture de corail. Des femmes qui habitaient là s'étaient approchées dans des pirogues, et le commandant les avait laissées monter à bord, devinant pourquoi elles étaient venues. Elles avaient

toutes des tailles admirables, des yeux très sauvages à peine ouverts entre des cils trop lourds; des dents très blanches, que leur sourire montrait jusqu'au fond. Sur leur peau couleur de cuivre rouge, des tatouages très compliqués ressemblaient à des réseaux de dentelles bleues.

... Et puis l'île, à peine entrevue, s'était enfuie avec sa plage blanche et ses palmes vertes, toute petite au milieu du grand désert des eaux, et on n'y avait plus pensé.

On ne s'ennuyait pas du tout à bord. Les journées étaient très suffisamment remplies par des travaux ou des distractions.

A certaines heures, à certains jours fixés d'avance, par le *tableau du service à la mer*, on permettait aux matelots d'ouvrir les sacs de toile où leurs trousseaux étaient renfermés (cela s'appelait: *aller aux sacs*). Alors ils étalaient toutes leurs petites affaires, qui étaient pliées là dedans avec un soin comique, et le pont du *Primauguet* ressemblait tout à coup à un bazar. Ils ouvraient leurs boîtes à coudre, disposaient des petites pièces très artistement taillées pour réparer leurs vêtemens, que le jeu continuel et la force des muscles usaient vite; il y avait des marins qui se mettaient nus pour raccommoder gravement leur chemise; d'autres, qui repassaient leurs grands cols par des procédés extraordinaires (en se tenant longtemps assis dessus); d'autres, qui prenaient dans leur boîte à écrire de pauvres petits papiers jaunis, fanés, portant les timbres de différens recoins perdus du pays breton ou du pays basque, et se mettaient à lire : c'étaient des lettres des mères, des sœurs, des fiancées, qui habitaient dans les villages de là-bas.

Et ensuite, à un coup de sifflet roulé, très spécial, qui signifiait : « Ramassez les sacs! » tout cela disparaissait comme par enchantement, replié, resserré, redescendu à fond de cale, dans les casiers numérotés que les terribles sergens d'armes venaient fermer avec des chaînettes de fer.

En les regardant, on aurait pu se tromper à leurs airs patiens et sages, si on ne les eût pas mieux connus; en les voyant si absorbés dans ces occupations de petites filles, dans ces déballages de poupées, impossible de s'imaginer de quoi ces mêmes jeunes hommes pouvaient redevenir capables une fois lâchés sur terre.

Il n'y avait qu'une heure de mélancolie inévitable, c'était quand la prière du soir venait d'être dite, quand les signes de croix des Bretons venaient de finir et que le soleil était couché; à cette heure-là, assurément, beaucoup d'entre eux songeaient au pays.

Même dans ces régions d'admirable lumière, il y a toujours cette heure indécise entre le jour et la nuit, qui est triste. On voyait à cet instant-là des têtes de matelots se tourner involontairement vers

cette dernière bande de lumière qui persistait du côté du couchant, très bas, à toucher la ligne des eaux.

Une bande nuancée toujours : sur l'horizon, c'était d'abord du rouge sombre, un peu d'orangé au-dessus, un peu de vert pâle, une traînée de phosphore, et puis cela se fondait en montant avec les gris éteints, avec les nuances d'ombre et d'obscurité. De derniers reflets d'un jaune triste restaient sur la mer, qui luisait encore çà et là avant de prendre ses tons neutres de la nuit; ce dernier regard oblique du jour, jeté sur les profondeurs désertes, avait quelque chose d'un peu sinistre, et on s'inquiétait malgré soi de l'immensité des eaux. C'était l'heure des révoltes intimes et des serremens de cœur. C'était l'heure où les matelots avaient la notion vague que leur vie était étrange et contre nature, où ils songeaient à leur jeunesse séquestrée et perdue. Quelque lointaine image de femme passait devant leurs yeux, entourée d'un charme alanguissant, d'une douceur délicieuse. Ou bien ils faisaient, avec un trouble subit de leurs sens, le rêve de quelque fête insensée de luxure et d'alcool pour se rattraper et s'étourdir, la prochaine fois qu'on les déchaînerait à terre.

Mais après venait la vraie nuit, tiède, pleine d'étoiles, et l'impression passagère était oubliée; les matelots venaient tous s'asseoir ou s'étendre à l'avant du navire et commençaient à chanter.

Il y avait des gabiers qui savaient de longues chansons très jolies, dont les refrains se reprenaient en chœur. Les voix étaient belles et vibrantes dans les silences sonores de ces nuits.

Il y avait aussi un vieux maître qui contait toujours à un petit cercle attentif d'interminables histoires : c'étaient des aventures très certainement arrivées autrefois à de beaux gabiers, que des princesses amoureuses avaient emmenés dans des châteaux.

... On était bien sur ce gaillard d'avant pendant ces veillées du large; on y recevait en pleine poitrine les souffles frais de la nuit, les brises vierges qui n'avaient jamais passé sur terre, qui n'apportaient aucun vivant effluve, qui n'avaient aucune senteur. Quand on était étendu là, on perdait peu à peu la notion de tout, excepté de la vitesse, qui est toujours une chose amusante, même quand on n'a pas de but et qu'on ne sait pas où l'on va.

Ils n'avaient pas de but, les matelots, et ils ne savaient pas où ils allaient. A quoi bon d'ailleurs, puisqu'on ne leur permettait nulle part de mettre les pieds sur terre? Ils ignoraient la direction de cette course rapide et l'infinie profondeur des solitudes où ils étaient; mais cela les amusait d'aller droit devant eux, dans l'obscurité bleuâtre, très vite, et de se sentir filer. En chantant leurs chansons du soir, ils regardaient ce beaupré, toujours lancé en

avant, avec ses deux petites cornes et sa tournure d'arbalète tendue, qui sautillait sur la mer, qui effleurait l'eau bruissante à la façon très légère d'un poisson volant.

XCIII.

Sur ce *Primauguet*, mon cher Yves était sans reproche, comme il nous l'avait promis. Les officiers le traitaient avec des égards un peu particuliers à cause de sa tenue, de sa manière d'être, qui n'étaient déjà plus celles de tous les autres. Et il restait, malgré tout, au premier rang de cette rude bande dont le maître d'équipage disait avec orgueil :

— Ça, c'est moitié requin; ça n'a pas peur.

Il avait repris son habitude d'autrefois d'arriver le soir, à petits pas de chat, dans ma chambre, aux heures où je la lui abandonnais. Il s'installait à lire mes livres ou mes papiers, sachant bien qu'il avait permission de tout regarder; il apprenait à comprendre les cartes marines, s'amusait à y marquer des points et à y mesurer des distances. Très souvent, il écrivait à sa femme, et il arrivait que ses petites lettres, interrompues par la manœuvre, restaient à courir parmi les miennes. J'en trouvai une un jour qui était destinée sans doute à partir sous double enveloppe, et sur laquelle il avait mis cette adresse drôle :

A madame Marie Kermadec,

Chez ses parens, à Trémeulé-en-Toulven, pays de Bretagne,
commune des Loups, paroisse des Écureuils, à droite,
sous le plus gros chêne.

On avait peine à se représenter ce grand Yves écrivant de ces choses de petit enfant.

C'était sa première longue absence depuis son mariage. De loin, il se mettait à songer beaucoup à cette jeune femme qui avait déjà tant souffert par lui, et qui l'avait tant aimé; maintenant elle lui apparaissait, au fond de ce lointain, sous un aspect nouveau.

XCIV.

En juillet, — le mauvais mois de l'hiver austral, — nous sortîmes de la région des alizés pour redescendre jusqu'à Valparaiso.

Là, je dus quitter le *Primauguet* et m'embarquer sur un grand vaisseau à voiles qui rentrait à Brest après son tour du monde.

Il s'appelait le *Navarin*; on y embarqua aussi tous les hommes de notre bord qui avaient fini leur temps de service : entre autres, Barrada, qui s'en allait à Bordeaux, avec sa ceinture garnie d'or, épouser sa petite fiancée espagnole.

Très brusquement, comme toujours, je dis adieu à Yves, le recommandant encore une fois à tous, et je partis pour la France par la grande route du cap Horn.

XCV.

20 octobre 1882.

Je me souviens de ce jour passé en Bretagne. Nous trois, courant sous le ciel gris, dans ces bois de Toulven, Marie, Anne et moi.

Ma tête encore toute pleine de soleil et de mer bleue, et cette Bretagne revue tout à coup et si vite pour quelques heures, absolument comme dans les rêves que nous en faisions à la mer... Il me semblait comprendre son charme pour la première fois.

Et Yves resté là-bas, lui, dans le Grand-Océan. Le sentir si loin, et me retrouver seul dans ces sentiers de Toulven !

Nous courions comme des fous tous les trois dans les chemins verts, sous le ciel gris, elles avec leurs grandes coiffes au vent. La nuit allait bientôt venir, et c'était pour faire pendant cette dernière heure de jour la moisson de fougères et de bruyères bretonnes que je devais, le lendemain matin, emporter avec moi à Paris. Oh ! ces départs, toujours rapides, changeant tout, jetant leur tristesse sur les choses qu'on va quitter, et nous lançant après dans l'inconnu !

Cette fois encore, c'était la grande mélancolie de l'arrière-automne : l'air resté tiède, la verdure admirable, presque l'intensité de vert des tropiques, mais toujours ce ciel breton, tout gris et sombre, et déjà les senteurs de feuilles mortes et d'hiver.

Nous avions laissé petit Pierre à la maison pour courir plus vite. En route, nous cueillions les dernières digitales, les derniers silènes roses, les dernières scabieuses.

Dans les chemins creux, dans la nuit verte, nous rencontrions les vieillards à longue chevelure, les femmes au corselet de drap brodé de rangées d'yeux.

Il y avait des carrefours mystérieux au milieu de ces bois. Au loin, on voyait les collines boisées s'étager en lignes monotones,

toujours cet horizon sans âge du pays de Toulven, ce même horizon que les Celtes devaient voir, les derniers plans de la vue se perdant dans des obscurités grises, dans des tons bleuâtres qui passaient au noir.

Ah! mon cher petit Pierre, comme je l'avais embrassé fort en arrivant sur cette route de Toulven! De très loin, j'avais vu venir ce petit bonhomme, que je ne reconnaissais pas, et qui courait à ma rencontre en sautant comme un cabri. On lui avait dit : — C'est ton parrain qui arrive là-bas, — et alors il avait pris sa course. Il était grandi et embelli, avec un certain air plus entreprenant et plus tapageur.

Ce fut à ce voyage que je vis pour la première et la dernière fois la petite Yvonne, une fille d'Yves qui était née après notre départ, et qui ne fit sur la terre qu'une courte apparition de quelques mois. Elle était toute pareille à lui; mêmes yeux, même regard. Étrange ressemblance que celle d'une aussi petite créature avec un homme.

Un jour, elle s'en retourna dans les régions mystérieuses d'où elle était venue, rappelée tout à coup par une maladie d'enfant, à laquelle ni la vieille sage-femme ni la grande *penseuse* de Toulven n'avaient rien compris. Et on l'emporta là-bas, au pied de l'église, ses yeux semblables à ceux d'Yves fermés pour jamais.

Dans ces bois, nous avions passé nos deux heures de jour. Après souper seulement, nous étions allés, Marie et moi, voir au clair de lune où en était leur nouveau logis.

A la place du champ d'avoine que nous avions mesuré en juin de l'année précédente s'élevaient maintenant les quatre murailles de la maison d'Yves; elle n'avait encore ni auvent, ni plancher, ni toiture, et, au clair de lune, elle ressemblait à une ruine.

Nous nous assîmes au milieu, sur des pierres, nous trouvant seuls tous deux pour la première fois.

C'est d'Yves que nous parlions, cela va bien sans dire. Elle m'interrogeait anxieusemement sur lui, sur son avenir, pensant que je connaissais plus profondément qu'elle ce mari qu'elle adorait avec une espèce de crainte, sans le comprendre. Et moi, je la rassurais, car j'espérais beaucoup : le forban avait pour lui son bon et brave cœur; alors, en le prenant par là, nous devions à la fin réussir.

Anne apparut tout à coup, venue sans bruit pour écouter, et nous fit peur :

— Oh! Marie, dit-elle, change de place bien vite; si tu voyais derrière toi comme c'est vilain, ton ombre!

En effet, nous n'y avions pas pris garde. Sa tête seule éclairée par la lune, avec les ailes de sa coiffe qui remuaient au vent, don-

nait derrière elle, sur le mur tout neuf, l'image d'une chauve-souris très grande et très laide. C'était assez pour nous porter malheur.

Dans Toulven, les binious sonnaient. Pour rentrer à l'auberge, où elles venaient toutes deux me reconduire, il nous fallut traverser une fête inattendue, éclairée par la lune. C'était une noce de riches et on dansait en plein air, sur la place. Je m'arrêtai, avec Anne et Marie, pour regarder la longue chaîne de la gavotte tournoyer et courir menée par la voix aigre des cornemuses. La belle lune rendait plus blanches les coiffes des femmes, qui passaient devant nous comme envolées dans le vent et la vitesse; on voyait sur la poitrine des hommes briller rapidement les gorgerins brodés, les paillettes d'argent.

A l'autre bout de Toulven, encore du monde. Cela ne semblait pas naturel, cette animation dans le village, la nuit. Encore des coiffes qui couraient, qui se pressaient pour mieux voir. C'était une bande de pèlerins qui revenaient de Lourdes et faisaient leur entrée en chantant des cantiques.

— Il y a eu deux miracles, monsieur; on l'a su ce soir par le télégraphe.

Je me retournai et vis Pierre Kerbras, le fiancé d'Anne, qui me donnait ce renseignement.

Les pèlerins passèrent, ayant au cou leurs grands chapelets; derrière, il y avait deux vieilles femmes infirmes qui n'avaient pas été guéries, elles, et que des jeunes hommes rapportaient dans leurs bras.

Le lendemain matin, le vieux Corentin, Anne et le petit Pierre, en habits de dimanche, vinrent me reconduire dans le char à bancs de Pierre Kerbras jusqu'à la station de Bannalec.

Dans le compartiment où je montai, deux vieilles dames anglaises étaient déjà installées.

On me fit passer petit Pierre, sa bonne figure couleur de pêche dorée, à embrasser par la portière, et lui, éclata de rire en apercevant un petit chien-boule que les ladies portaient dans leur sac de voyage armorié. Il avait pourtant du chagrin parce que je m'en allais, mais ce petit chien dans ce sac, il le trouvait si drôle qu'il n'en pouvait plus revenir. Et les vieilles ladies souriaient aussi, disant que petit Pierre était *a very beautiful baby*.

Et puis ce fut fini de la Bretagne pour longtemps; j'y avais passé vingt heures et, le lendemain matin, elle était déjà bien loin de moi.

XCVI.

Lettre d'Yves.

« Melbourne, septembre 1882.

« Cher frère,

« Je vous fais savoir notre arrivée en Australie; nous avons eu une traversée tout à fait belle et nous devons repartir demain pour le Japon, car vous savez que nous avons reçu l'ordre de faire un petit tour dans ce pays-là.

« J'ai trouvé ici deux lettres de vous et aussi deux de ma femme, mais j'ai bien hâte de lire celle que vous m'écrirez quand vous aurez passé par Toulven.

« Cher frère, votre remplaçant à bord est tout à fait comme vous; il est très bon avec les marins. Quant au remplaçant de M. Plumkett, il est assez dur, mais pas à mon égard, au contraire. M. Plumkett m'avait dit qu'il m'avait recommandé à lui en partant, et c'est une chose que je croirais assez. Les autres et le major sont toujours de même; ils me parlent souvent de vous et me demandent de vos nouvelles.

« Le commandant m'a donné à faire le service de second maître depuis que nous avons jeté à l'eau le pauvre Marsano, le Niçois, qu'on a trouvé tué un matin dans son hamac en faisant le branle-bas. Et j'aime beaucoup ce service-là.

« Cher frère, on a envoyé deux fois les marins se promener à terre, à San-Francisco, et vous pensez, sans vous, je n'ai pas seulement voulu donner mon nom pour descendre avec eux. Même je vous dirai que les gabiers ont fait une grande *baroufe*, la seconde nuit, contre des Allemands, et il y a eu du mal avec les couteaux.

« J'ai aussi à vous dire, cher frère, qu'on n'a pas encore ôté votre carte de dessus la porte de votre chambre, et je pense qu'on l'oubliera tout à fait à présent. Alors le soir, je fais mon tour par le faux-pont-arrière pour passer devant.

« L'année prochaine, quand nous reviendrons, j'ai espoir d'avoir une bonne permission pour aller voir ma femme et mon petit Pierre, et ma petite fille; mais ce sera toujours bien court, et certainement je ne serai jamais tranquille avant d'avoir ma retraite. D'un autre côté, quand je serai d'âge à laisser les cols bleus, mon petit Pierre sera près de partir pour le service, lui, à son tour, ou bien il y aura peut-être une place pour moi là-bas, du côté de l'étang, vers l'église : vous savez quelle place je veux dire.

« Cher frère, vous croyez que je prends des manières comme

vous? Mais non, je vous assure, je pense comme j'ai toujours pensé.

« Pour les *têtes de coco* (1), je crois bien qu'elles sont perdues, car nous ne passerons pas en Calédonie; mais enfin plus tard, je pourrai peut-être y revenir et en acheter. Si vous passiez par le golfe Juan, vous me feriez bien plaisir d'aller à Vallauris prendre pour moi deux de ces flambeaux, comme ils en font dans ce pays, et qui ont des têtes de *perruches de France* (2). Ça m'amuserait beaucoup d'en mettre comme ceux-là chez moi. J'ai bien hâte, cher frère, d'installer ma petite maison.

« Parmi toute espèce de choses qui me rendent triste quand je me réveille, ce qui me fait le plus de peine, c'est que ma mère ne veut plus du tout venir demeurer en Toulven. Il me semble que, si je pouvais avoir une permission pour aller la chercher, avec moi, pour sûr, elle viendrait. Mais, d'un autre côté, alors, je n'aurais plus personne à Plouherzel, et ça, c'est encore une chose que j'aime mieux ne pas penser; car Plouherzel, c'est tout à fait notre pays, vous savez bien. Si je pouvais croire ce que vous m'avez dit souvent, au sujet de revivre après qu'on est mort, il est sûr que je me trouverais encore assez heureux. Mais, tenez, je vois bien que vous-même, vous n'y croyez pas beaucoup.

« Je vous demande bien pardon de la feuille sale que je vous envoie, mais ce n'est pas tout à fait moi la cause; vous comprenez, je n'ai plus votre bureau à présent pour faire mes lettres dessus comme un officier. Je vous écrivais assez tranquille à la fin de mon quart de nuit sur les caissons de l'avant, et alors l'idiot de Le Hir m'a chaviré ma bougie. Je n'ai pas le temps de faire ma petite écriture à ma façon comme je fais quelquefois, vous savez, celle que vous trouvez jolie. J'écris à courir, et je vous demande bien pardon!

« Nous partons demain matin, dès le jour, pour ces pays du Japon, mais je vous ferai parvenir ma lettre par le pilote qui viendra nous mettre dehors. Je termine en vous embrassant bien des fois de tout mon cœur.

« Votre frère,

« YVES KERMADEC.

« Cher frère, je ne puis dire combien je vous aime. »

« YVES. »

(1) Têtes humaines, très laides à voir; les déportés de Calédonie les fabriquent avec des cocos auxquels ils mettent des yeux, des dents et des cheveux. Yves voulait en mettre dans son escalier, à Toulven.

(2) Flambeaux en forme de hiboux.

XCVII.

Décembre 1882.

... Je passais sur les quais de Bordeaux. Quelqu'un de fort bien mis vint à moi, le chapeau bas et la main tendue : Barrada ! — Barrada transformé, ayant coupé sa barbe noire, et quitté ses trente et un ans, sans doute en même temps que ses cols bleus; les joues soigneusement rasées, la moustache naissante, l'air d'un jeune amoureux de vingt ans.

Toujours aussi parfaitement beau et noble de lignes, mais la figure meilleure et plus douce, comme éclaircie par une joie profonde.

Il venait d'épouser enfin sa petite fiancée d'Espagne; l'or de sa ceinture avait monté leur ménage, et il s'était fait *arrimeur* de navires, un métier très lucratif, paraît-il, où il utilisait à merveille sa grande force et son instinct du *débrouillage*. Il fallut lui promettre par serment qu'au retour du *Primauguet*, je passerais par Bordeaux avec Yves pour venir le voir.

Il était heureux, celui-là !

Et la fin de ce rouleur de mer me montrait tout à coup, d'une manière très inattendue, de nouveaux aspects de la vie. Je me demandais si mon pauvre Yves, qui, assurément, avait beaucoup moins failli aux lois honnêtes, ne pourrait pas à plus forte raison finir, lui aussi, par un peu de bonheur.

XCVIII.

Télégramme. — Toulon, 3 avril 1883. — A Yves Kermadec, à bord du *Primauguet*. — Brest.

« Tu es nommé second maître.

« Je t'embrasse.

« Pierre. »

C'était sa joyeuse bienvenue, sa fête d'arrivée, car depuis vingt-quatre heures seulement le *Primauguet*, revenu de sa promenade lointaine dans le Grand Océan, avait mouillé dans les eaux de France.

Et ces galons d'or que j'envoyais à Yves par le télégraphe, il ne les arrosa pas, comme il avait fait jadis de ses galons de laine. — Non, les temps étaient changés; il se sauva dans le faux-pont, dans un coin où se trouvaient son sac et son armoire et qu'il considérait comme son chez-lui ; vite il descendit là, pour être tout seul à envisager cette joie qui lui arrivait, à relire ce bienheureux petit papier bleu qui lui ouvrait toute une ère nouvelle.

C'était si beau et si inattendu, après sa mauvaise conduite passée!

J'avais été à Paris demander cette faveur, intriguer beaucoup pour mon frère d'adoption, en me portant garant de sa conduite à venir. Une femme de cœur avait bien voulu employer à ma cause son influence très puissante, et alors la promotion d'Yves avait été enlevée d'assaut, bien qu'elle fût difficile.

Et Yves n'en finissait plus de regarder son bonheur sous toutes ses faces... D'abord, au lieu d'avoir à demander une permission courte, qu'on lui eût peut-être beaucoup marchandée, — avec ses galons d'or il allait partir de droit pour Toulven; on allait l'envoyer en *disponibilité* pendant trois mois au moins, quatre peut-être; il aurait tout l'été à passer là, avec sa femme et son fils, dans la petite maison qui était finie et où on l'attendait justement pour tout installer... Et puis, ils allaient se trouver très riches, ce qui ne gâterait rien...

Non, jamais dans sa vie de pauvre errant, toujours à la peine, — jamais il n'avait eu une heure si belle, une joie si profonde que celle que son frère Pierre venait de lui envoyer par le télégraphe...

XCIX.

Quand les vents me ramènent en Bretagne, c'est aux derniers jours de mai, au plus beau du printemps breton.

Il y a déjà six semaines qu'Yves est dans sa petite maison de Toulven, arrangeant ma chambre, préparant tout pour mon arrivée.

Le navire sur lequel je suis embarqué a quitté la Méditerranée pour remonter dans l'Océan, vers les ports du Nord, et désarmer à Brest.

18 mai, en mer. — Déjà on sent la Bretagne approcher. Il fait beau encore, mais un de ces beaux temps bretons qui sont tranquilles et mélancoliques. La mer unie est d'un bleu pâle, l'air salin est frais et sent le varech; il y a sur toutes choses comme un voile de brumes bleuâtres, très transparentes et très ternies.

A huit heures du matin, doublé la pointe de Penmarch. Les granits celtiques, les grandes falaises tristes peu à peu se dessinent et s'approchent.

Maintenant ce sont de vrais bancs de brumes, — mais très légers, brumes d'été, — qui se reposent partout sur les lointains de l'horizon.

A une heure, la passe des Toulinguets, et puis nous entrons à Brest.

19 mai. — Permission de huit jours. A midi, je suis en chemin de fer, en route pour Toulven.

Pluie tout le long du chemin sur les campagnes bretonnes. Dans les prés, dans les vallées ombreuses, tout est plein d'eau.

De Bannalec à Toulven, une heure de voiture à travers les bois. Le regard fixé en avant, je cherche la flèche en granit de l'église au fond de l'horizon vert.

La voilà qui paraît, reflétée profondément en dessous dans l'étang morne. Le beau temps est revenu avec un pâle ciel bleu.

Toulven!.. La voiture s'arrête. Yves est là à m'attendre, tenant petit Pierre par la main.

Nous nous regardons tous deux, — et voilà que d'abord une même envie de rire nous prend en même temps, à cause de nos moustaches. Cela change nos figures et nous nous trouvons drôles. Nous ne nous étions pas vus depuis que les marins ont le droit d'en porter. Yves exprime l'avis que cela nous donne un air beaucoup plus dégourdi.

Après, nous nous embrassons.

Comme il est encore devenu beau, le petit Pierre, et plus grand, et plus fort!.. Nous partons ensemble, traversant Toulven, où les bonnes gens me reconnaissent, et sortent sur leurs portes pour me voir arriver. Nous défilons dans l'étroite rue grise, aux maisons centenaires, aux murs de granit massif. Je reconnais la vieille à profil de chouette qui a présidé à la naissance de mon filleul; elle me fait bonjour de la tête par une fenêtre ouverte. Les grandes coiffes, les collerettes, les paillettes des corsages se détachent dans les embrasures profondes, sur les fonds obscurs, et tout cela me jette au passage ces impressions des vieux temps morts qui sont particulières à la Bretagne.

Petit Pierre, que nous tenons par la main, marche maintenant comme un homme. Il n'avait encore rien dit, un peu saisi de me revoir; mais le voilà qui cause; il lève vers moi sa figure ronde et me regarde déjà comme quelqu'un d'ami à qui on fait part de ses réflexions. Petite voix douce que je n'ai pas encore beaucoup entendue. Comme il a l'accent de Bretagne!

— Parrain, tu m'as apporté mon mouton?

Heureusement je m'étais rappelé cette promesse de l'an dernier; il était dans ma malle, ce mouton à roulettes, pour mon petit Pierre. Et j'apportais aussi les flambeaux, *ayant des figures de perruches de France*, que j'avais promis à mon autre grand enfant, — Yves.

Voici la maison, gaie et blanche, toute neuve, avec ses entourages de fenêtres en granit breton, ses auvens verts, son grenier à lucarne, et, derrière, l'horizon des bois.

Nous entrons. En bas, dans la cuisine à grande cheminée, Marie et la petite Corentine nous attendent.

Mais tout de suite, Yves me prie de monter, car il a hâte de me faire voir le haut, leur belle chambre blanche, avec ses rideaux de mousseline et ses meubles de cerisier verni.

Et puis il ouvre une autre porte :

— A présent, frère, voilà chez vous !

Et il me regarde, anxieux de l'effet produit, après tant de mal qu'ils se sont donné, sa femme et lui, pour que je trouve tout à mon goût.

J'entre, touché, ému. Elle est toute blanche, ma chambre, et on y sent un parfum délicieux; il y a partout des fleurs qu'on est allé chercher très loin pour moi; dans les vases de la cheminée, des touffes de réséda et de gros bouquets de pois de senteur; dans le foyer, c'est rempli de bruyères.

Ils n'ont pas pu se décider, par exemple, à y mettre des vieux meubles, des vieilleries bretonnes, et ils s'en excusent, n'ayant rien trouvé à leur idée d'assez joli ni d'assez propre. On est allé à Quimper m'acheter un lit comme le leur, en cerisier, qui est un bois clair, d'une couleur gaie, un peu rose. Les tables et les chaises sont pareilles. Les plus petits détails sont arrangés avec tendresse; sur les murs, il y a, dans des cadres dorés, des dessins que j'ai faits jadis et une grande photographie du clocher à jour de Saint-Pol-de-Léon, que j'avais donnée à Yves du temps où nous naviguions ensemble sur la *mer brumeuse*.

Par terre, les planches sont nettes comme du bois neuf :

— Vous voyez, frère, c'est tout blanc comme à bord, dit Yves, qui a lui-même blanchi partout avec tant de soin, et qui se déchausse chaque fois qu'il monte pour ne pas salir ses escaliers.

Il faut tout voir, tout visiter, même le grenier à lucarne, où sont rangées les pommes de terre pour l'hiver; même le vestibule de l'escalier, où est suspendu, comme un *ex-voto* de marin, dans une chapelle de la Vierge, le bateau en miniature qu'Yves a construit pendant ses loisirs dans sa hune du *Primauguet*; et puis le jardin où des fraisiers et de petites salades commencent à pousser le long des allées toutes fraîches.

Maintenant nous sommes à table, Yves, Marie, la petite Corentine, le petit Pierre et moi, autour de la nappe bien blanche sur laquelle le dîner est posé. Yves, mon frère Yves, se trouve drôle et s'intimide tout à coup dans son rôle de maître de maison. Alors c'est moi qui suis obligé de découper, et comme c'est la première fois de ma vie, je m'embrouille aussi.

A ce dîner, je mange pour leur faire plaisir; mais ce bonheur si complet que je sens là près de moi et dont je suis un peu cause, cette reconnaissance si profonde qui m'entoure, tout cela m'impres-

sionne très étrangement. Être au milieu de ces choses rares, cela me surprend comme une nouveauté délicieuse.

— Vous savez, me dit Yves, bas comme en confidence, maintenant je vais à la messe le dimanche avec elle. — Et il fait du côté de sa femme une petite grimace de soumission enfantine, très comique avec son air sérieux. D'ailleurs sa manière d'être avec Marie a tout à fait changé, et j'ai bien vu en entrant que l'amour était enfin venu s'installer pour tout de bon dans la maison neuve. Alors mes chers amis n'ont plus rien à attendre de meilleur sur terre; comme Yves le dit, il faudrait seulement pouvoir arrêter la pendule du temps pour que cette grande joie de leurs rêves accomplis ne s'en aille plus.

Eux aussi sont silencieux dans leur bonheur, comme s'ils craignaient de l'effaroucher en parlant trop fort et trop gaîment.

Et puis nous avons à causer des morts, de cette petite Yvonne qui s'en est allée l'automne dernier sans attendre le retour du *Primauguet*, et qu'Yves n'a jamais vue; puis du pauvre vieux Corentin, son grand-père, qui a fini pendant les froids de décembre.

C'est Marie qui raconte :

— Il était devenu très difficile sur sa fin, monsieur, lui qui était un homme si doux. Il disait que nous ne savions pas le soigner et il ne faisait que demander son fils Yves: — Oh! si Yves était ici, il m'aiderait, lui, il me prendrait dans ses bons bras pour me retourner dans mon lit. La dernière nuit, tout le temps, il l'appelait.

Et Yves reprend :

— Ce qui me cause le plus de chagrin quand je pense à notre père, c'est que justement nous étions un peu fâchés le jour que je suis parti, vous savez, pour ce partage? Vous ne pouvez croire, frère, comme cela me revient souvent en tête, cette dispute avec lui.

Le dîner est fini, c'est le soir, le long soir tiède de mai. Nous nous acheminons, Yves et moi, vers l'église, pour faire visite à une croix blanche qui est là sur un tertre avec des fleurs.

Yvonne Kermadec, 13 mois.

— Il paraît qu'elle me ressemblait tout à fait, dit Yves; — et cette ressemblance de la petite morte avec lui le rend très pensif.

En regardant la croix, le tertre et les fleurs, nous songeons tous deux à ce mystère : petite fille qui était de son sang, issue de lui, qui avait ses yeux, et alors,.. probablement aussi une âme pareille, et qui est déjà rendue au sol breton. C'est comme si quelque chose de lui-même s'en était déjà retourné à la terre; comme des arrhes qu'il aurait déjà données à la poussière éternelle.

Dans quatre ans, cette petite croix qu'on voyait de loin n'existera

plus ; on enlèvera à Yvonne son tertre et ses fleurs. Même ses petits os s'en iront aussi se mêler aux autres, aux antiques, sous l'église, dans l'ossuaire.

Quatre ans encore on la verra, cette croix, et on y lira ce nom de petite fille.

Elle est tout au bord de l'étang ; dans l'eau dormante et profonde, elle se reflète à côté de la haute flèche grise. Sur le tertre, des œillets fleuris font des touffes blanches, déjà indécises dans la nuit qui arrive. L'étang ressemble à un miroir, d'un jaune pâle, couleur de lumière mourante, comme celle du ciel au couchant ; et tout autour, on voit la ligne déjà noire des grands bois.

Les fleurs des tombes donnent leurs odeurs douces du soir. Un calme tiède nous environne et semble s'épaissir.

On entend dans le lointain les hiboux qui s'appellent, on ne distingue plus les œillets blancs d'Yvonne. La nuit d'été est venue...

Alors un grand bruit nous fait frissonner tout à coup, au milieu de ce silence où nous songions aux morts. C'est l'*Angelus* qui sonne, là, très près, au-dessus de nous, dans le clocher ; et l'air s'emplit de lourdes vibrations d'airain.

Pourtant nous n'avons vu personne entrer dans l'église, qui est fermée et obscure.

— Qui sonne? dit Yves, inquiet, qui peut sonner?... Pas moi qui voudrais le faire, toujours... Non, sûr que je n'entrerais pas dans l'église à l'heure qu'il est, et pas même pour tout l'or du monde encore !

... Nous nous en allons de ce cimetière ; il s'y fait trop de bruit décidément ; l'*Angelus* y est étrange ; il y éveille des sonorités inattendues, dans les eaux de l'étang, dans la terre des morts, dans la nuit. Non pas que nous ayons peur de la pauvre petite tombe aux œillets blancs, mais ce sont les autres, ces bosses de gazon qui sont autour de nous, ces tertres d'inconnus...

Dix heures. — Je vais dormir ma première nuit sous le toit de mon frère Yves.

Dix heures sonnées. — Nous nous sommes déjà dit bonsoir, et le voilà qui rouvre ma porte :

— C'est pour les fleurs. Elles pourraient peut-être vous faire du mal ; nous venons de penser cela...

Et il emporte tout, les résédas, les pois de senteur, les roses, même les gerbes de bruyère.

C.

La pendule du temps a continué de marcher, même de marcher très vite. La semaine qu'on m'avait accordée va bientôt finir.

Tous les jours dans les bois. — Un temps spendide. — Les bruyères, les digitales, les silènes roses, tout est fleuri.

Il y a eu un grand pardon, le dimanche, un des plus renommés de cette région de la Bretagne, — c'était autour de la chapelle de *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, — qui est seule au milieu des bois, comme si elle s'était endormie là, et oubliée depuis le moyen âge.

La veille, le samedi, nous étions justement venus nous asseoir à l'ombre, Yves, petit Pierre et moi, auprès de cette église, à l'heure du grand calme de midi. Un lieu très silencieux, au-dessus duquel des chênes et des hêtres séculaires nouaient comme des bras leurs grosses branches moussues.

Deux femmes étaient arrivées, l'une jeune, l'autre fort vieille et caduque; elles portaient le costume de Rosporden et paraissaient avoir fait longue route. Elles tenaient à la main de grandes clés.

C'était pour ouvrir le vieux sanctuaire, qui reste fermé tout le long de l'année, et préparer l'autel pour la fête du lendemain.

Dans le demi-jour vert des vitraux et des arbres, nous les apercevions qui s'empressaient autour des vieux saints et des vieilles saintes, les époussetant, les essuyant; puis balayant les dalles pleines de poussière et de salpêtre.

Sur le pied de la Notre-Dame on avait posé par piété une tête de mort, trouvée dans la terre du bois. Le crâne crevé, toute verdie, elle nous regardait du fond de la chapelle avec ses deux trous noirs :

— Dis, parrain, qu'est-ce que c'est?.. Dans la terre, on l'a trouvée, cette figure, dis?.. — C'est petit Pierre qui s'inquiète vaguement de cette chose qu'il n'a jamais vue, comme si elle était pour lui la première révélation d'un ordre d'objets sinistres habitant sous la terre...

Un temps un peu morne, mais exquis, pour ce jour de pardon.

Dix heures durant, les binious ont sonné devant la chapelle, sous les grands chênes, — et les gavottes ont tourné sur la mousse.

Ce je ne sais quoi des étés bretons qui est mélancolique, on ne sait comment le dire. C'est un composé où entrent mille choses : le charme de ces longs jours tièdes, plus rares qu'ailleurs et plus vite partis; les hautes herbes fraîches, avec l'extrême profusion des fleurs roses; et puis un *sentiment d'autrefois*, qui dort, répandu partout.

Vieux pays de Toulven, grands bois où il y a déjà des sapins noirs, arbres du Nord, mêlés aux chênes et aux hêtres; campagnes bretonnes, qu'on dirait toujours recueillies dans le passé.

Grandes pierres que couvrent les lichens gris, fins comme la barbe des vieillards; plaines où le granit affleure le sol antique, plaines de bruyères roses...

Ce sont des impressions de tranquillité, d'apaisement, que m'apporte ce pays; c'est aussi une aspiration vers un repos plus complet sous la mousse, au pied des chapelles qui sont dans les bois. Et, chez Yves, tout cela est plus vague, plus inexprimable, mais aussi plus intense, comme chez moi quand j'étais enfant.

A nous voir ainsi tous deux assis dans ces bois, au calme de ces beaux jours d'été, on n'imaginerait plus quels jeunes hommes nous avons pu être, quelle vie nous avons menée, ni quelles scènes terribles entre nous autrefois, aux premiers momens où nos deux natures, très différentes et très semblables, se sont heurtées l'une à l'autre.

Chaque soir, aux veillées, qui sont courtes, on joue avec petit Pierre à un jeu de Toulven, très amusant, qui consiste à se tenir à deux par le menton et à réciter, sans rire, toute une longue histoire : « Par la barbe à Minette, je te tiens. Le premier de nous deux qui rira, etc. » A ce jeu, petit Pierre est toujours pris.

Après, c'est le *gymnase*. Yves le fait faire à son fils, le tournant, le *virant*, la tête en bas, les jambes en l'air, à bout de bras, l'élevant bien haut : « Dis, mon petit Pierre, quand auras-tu des bras comme les miens? Réponds donc! — Jamais! oh! non, jamais des bras comme toi, mon père; je ne verrai pas assez de misère pour ça, bien sûr. »

Et quand Yves, tout dépeigné, las d'avoir tant fait le diable, dit, en se rajustant, de son plus grand air sérieux : « Allons, petit Pierre a fini son gymnase à présent, » l'enfant alors vient à moi, avec ce sourire qui fait qu'on lui donne toujours ce qu'il veut : « C'est à ton tour, parrain, dis? » Et le gymnase recommence.

CI.

La grande pendule, inexorable, a encore marché; dans quelques heures, je vais partir, et bientôt mon frère Yves s'en ira aussi, tous deux au loin, à l'inconnu.

C'est le dernier jour, le dernier soir. Yves, petit Pierre et moi, nous allons à la chaumière des vieux Keremenen, pour ma visite d'adieu à la grand'mère Marianne.

Elle habite seule, maintenant, sous son toit plein de mousse, sous les grands chênes étendus en voûte. Pierre Kerbras et Anne, qui se sont mariés au printemps, font bâtir dans le village une vraie maison, en granit, pareille à celle d'Yves. Tous les enfans sont partis.

Pauvre chaumière où s'agitaient si joyeusement, le jour du baptême, les belles coiffes et les collerettes blanches! Déjà passé, tout cela; à présent, elle est vide et silencieuse. Nous nous asseyons sur

les vieux bancs de chêne, nous accoudant sur la table où nous avions fait le grand repas joyeux. La grand'mère est sur un escabeau, filant à sa quenouille, la tête basse; son air déjà devenu caduc et égaré.

Bien que le soleil ne soit pas encore très bas, ici il fait noir.

Autour de nous, rien que des choses d'autrefois, pauvres et primitives. Des chapelets très grossiers sont suspendus aux pierres brutes, au granit des murs; dans les coins perdus d'ombre on aperçoit les cosses de chêne amassées pour l'hiver, et de vieux ustensiles de ménage, noircis et poudreux, aux formes anciennes et naïves.

Jamais nous n'avions si bien senti combien tout cela est passé et loin de nous.

C'est la vieille Bretagne d'autrefois, bientôt morte.

Par la cheminée filtre la lumière du ciel, des tons verts tombent d'en haut sur les pierres de l'âtre, et par la porte ouverte on aperçoit le sentier breton, avec un rayon du soleil couchant dans les chèvrefeuilles et les fougères.

Nous devenons rêveurs, Yves et moi, dans cette visite que nous sommes venus faire au logis des grands-parens.

D'ailleurs, la grand'mère Marianne ne parle que le breton. De temps en temps, Yves lui adresse la parole dans cette langue du passé; elle répond, sourit, l'air heureux de nous regarder, mais la conversation tombe vite, et le silence revient...

Tristesse vague du soir, rêverie des temps lointains dans ce vieux logis qui bientôt s'affaissera au bord du chemin, qui tombera en ruine comme ses vieux hôtes et qu'on ne relèvera plus...

Petit Pierre est là avec nous. Il affectionne beaucoup, lui, cette chaumière, et cette vieille grand'mère, qui le gâte avec adoration. Il aime surtout la petite corbeille de chêne, œuvre d'un autre siècle, dans laquelle on l'avait mis quand il est né. Il est plus long que son berceau maintenant et s'en sert, assis dedans, comme d'une balançoire, promenant autour de lui ses yeux noirs éveillés. Et voilà maintenant la grand'mère, toute courbée, près de lui, l'échine arrondie sous sa collerette à fraise, qui le berce elle-même pour l'amuser. Elle le lance en chantant, et lui, de temps en temps, lance au milieu de ces notes grêles l'éclat de son rire d'enfant :

Boudoul galaïchen! Boudoul galaïch du!

Chante, pauvre vieille, de ta voix cassée qui tremble, chante la berceuse antique, l'air qui vient de loin dans la nuit des générations mortes et que tes petits-enfans ne sauront plus.

Boudoul, boudoul! galaïchen, galaïch du!

On s'attend à voir par la grande cheminée, avec la lueur verdâtre qui arrive d'en haut, des nains et des fées descendre.

Au dehors, le soleil dore toujours les branches des chênes, les chèvrefeuilles et les fougères.

Au dedans, dans la chaumière isolée, tout est mystérieux et noir.

Boudoul, boudoul! galaïchen, galaïch du!

Berce encore ton petit-fils, vieille femme en fraise blanche. Bientôt ce sera fini des chansons bretonnes et aussi des vieux Bretons.

Maintenant petit Pierre joint ses mains pour faire sa prière du soir.

Mot pour mot, d'une voix très douce qui a beaucoup l'accent de Toulven, il répète en nous regardant tout ce que sa grand'mère sait de français :

— Mon Dieu, ma bonne sainte Vierge, ma bonne sainte Anne, je vous prie pour mon père, pour ma mère, pour mon parrain, pour mes grands-parens, pour ma petite sœur Yvonne...

— Pour mon oncle Goulven, qui est bien loin sur la mer, ajoute Yves d'un voix grave.

Et encore plus recueilli :

— Pour ma grand'mère de Plouherzel.

— Pour ma grand'mère de Plouherzel, répète petit Pierre.

Et puis il attend autre chose pour répéter encore, gardant toujours ses mains jointes.

Mais Yves a presque des larmes à ce souvenir poignant, qui lui revient tout à coup de sa mère, de sa chaumière, à lui, de son village de Plouherzel, que son fils connaîtra à peine et que lui ne reverra peut-être plus. Ainsi est la vie pour les enfans de la côte, pour les marins : ils s'en vont, les lois de leur métier de mer les séparent de parens chéris qui savent à peine leur écrire, et qu'ensuite ils ne revoient plus.

Je regarde Yves, et, comme nous nous comprenons sans nous parler, je pressens très bien ce à quoi il va penser.

Aujourd'hui il est heureux au-delà de son rêve, beaucoup de choses sombres sont éloignées et vaincues, et pourtant, et après? Le voilà tout à coup plongé dans je ne sais quel songe de passé et d'avenir, mélancolie étrange, et après?

Boudoul galaïchen! Boudoul galaïch du!

chante la vieille femme, le dos courbé sous sa fraise blanche.

Et après?.. Petit Pierre seul est en train de rire. Il tourne de

côté et d'autre sa tête vive, bronzée et vigoureuse; la gaîté, la flamme de la vie toute neuve sont encore dans ses grands yeux noirs.

Et après?.. Tout est sombre dans la chaumière abandonnée; on dirait que les objets causent entre eux avec mystère du passé; la nuit va descendre autour de nous sur les grands bois.

Et après?.. Petit Pierre grandira, courra les mers, et nous, mon frère, nous passerons, et tout ce que nous avons aimé avec nous, — nos vieilles mères d'abord, — puis tout et nous-mêmes; les vieilles mères des chaumières bretonnes comme celles des villes, et la vieille Bretagne aussi, et tout, et toutes les choses de ce monde!

Boudoul galaïchen! Boudoul galaïch du!

La nuit tombe, et une tristesse inattendue, profonde nous prend au cœur... Pourtant aujourd'hui nous sommes heureux!

CII.

Et les Celtes regrettaient trois pierres brutes, sous un ciel pluvieux, au fond d'un golfe rempli d'îlots.

Nous sortons tous les deux, laissant petit Pierre à sa grand'mère. Nous nous en allons par le sentier vert, sous la voûte des chênes et des hêtres, entendant de loin, dans la sonorité du soir, le bruit du berceau antique qui se balance, et la vieille chanson à dormir, et l'éclat de rire de l'enfant.

Dehors il fait encore grand jour; le soleil, très bas, dore la campagne tranquille.

— Allons encore jusqu'à la chapelle de Saint-Éloi, dit Yves.

Elle est en haut de la colline, bien antique, toute rongée de mousse, toute barbue de lichen, seule toujours, fermée et mystérieuse au milieu des bois.

Elle ne s'ouvre qu'une fois l'an, pour le *pardon des chevaux*, qui viennent tous alentour, à l'heure d'une messe basse qu'on dit là pour eux. C'était tout dernièrement ce pardon, et l'herbe est encore foulée par les sabots des bêtes qui sont venues.

Ce soir, c'est une tranquillité étrange autour de cette chapelle. Les horizons boisés s'étendent au loin paisibles, comme pris de sommeil; il semble que ce soit aussi le soir de notre vie et que nous n'ayons plus qu'à nous reposer du repos éternel en regar-

dant la nuit descendre sur les campagnes bretonnes, à nous éteindre doucement dans cette nature qui s'endort.

— ... C'est égal, dit Yves très songeur, je crois bien que ce sera quelque part *par là-bas* (*par là-bas* signifie : Plouherzel) que je m'en retournerai quand je serai devenu vieux pour qu'on me mette près de la chapelle de Kergrist, vous savez, là où je vous ai montré? Oui, sûr que je m'en irai par là-bas mourir.

La chapelle de Kergrist, dans le pays de Goëlo, sous le ciel le plus sombre; le lac d'eau marine et, au milieu, les îlots de granit, la grande bête accroupie qui dort sur une plaine grise... Je revois ce lieu qui m'est apparu, il y a déjà plusieurs années, un jour d'hiver. Oui, je me rappelle que c'est là la terre d'Yves, le sol qui l'attend; quand il est loin sur la mer, dans la nuit, dans le danger, c'est cette sépulture qu'il rêve.

Yves, mon frère, nous sommes de grands enfans, je t'assure. Souvent très gais quand il ne faudrait pas, nous voilà tristes et divaguant tout à fait pour un moment de paix et de bonheur qui par hasard nous est arrivé; c'est tout au plus si le manque d'habitude nous excuse.

A nous voir pourtant, qui se douterait que nous sommes capables de rêver tout éveillés, simplement parce que la nuit vient et qu'il fait calme dans ce bois?

Pense donc, nous avons à peu près trente-deux ans chacun; devant nous, la vie peut être bien longue encore, et il y aura des voyages, des dangers, des angoisses, et pour chacun de nous du soleil, et des enivremens, et de l'amour, et, qui sait? peut-être encore entre nous deux des scènes, et des rébellions, et des luttes!

En beaucoup moins de mots qu'il n'y en a ci-dessus, tout cela tomba au milieu de son rêve.

Alors lui me répondit avec un air de reproche triste :

— Au moins, vous savez bien, frère, que je suis changé maintenant et qu'il y a *quelque chose* qui est bien fini; ce n'est pas de cela que vous voulez parler?

Et moi je serrai la main de mon frère Yves, en essayant de sourire comme quelqu'un qui aurait tout à fait confiance.

Les histoires de la vie devraient pouvoir être arrêtées à volonté comme celles des livres.

PIERRE LOTI.

LA

LÉGENDE D'ÉNÉE

La Légende d'Énée avant Virgile, par J.-A. Hild, professeur à la faculté des lettres de Poitiers; 1883.

Je devrais peut-être m'excuser auprès des lecteurs de la *Revue* de les entretenir d'une question qui pourra leur sembler trop aride et qui ne paraît faite que pour intéresser des érudits. Je me rassure pourtant quand je songe que, dans les travaux de ce genre, c'est surtout le premier accès qui rebute. Il faut quelque courage pour les aborder; mais une fois qu'on en a entamé l'étude et que les difficultés du début sont surmontées, on est tout surpris d'y trouver plus d'intérêt, et même plus d'agrément qu'on ne pensait.

La science d'autrefois n'avait pas de goût pour les légendes. Il est bien sûr que, la plupart du temps, lorsqu'on prétend leur appliquer les règles d'une critique rigoureuse, elles ne supportent pas l'examen. Daunou se trouve amené, dans son *Cours d'études historiques*, à raconter celle dont nous allons nous occuper. Il ne le fait qu'avec beaucoup de répugnance et ressent une sorte d'irritation en présence de tant de sottises. Elle lui paraît « un tissu de fictions ridicules, de fables romanesques et incohérentes; » il déclare qu'il ne prend la peine de les exposer que pour en montrer l'extravagance; et la seule conclusion qu'il en tire, c'est que « les histoires de tous les grands peuples commencent par des puérilités. » Nous sommes devenus moins sévères, et ces « puérilités » ne nous semblent pas mériter tant de mépris. En supposant même, ce qui est rare, qu'elles

ne soient d'aucun profit pour la connaissance du passé, nous nous souvenons que la légende a été partout la première forme de la poésie : c'est assez pour qu'elle nous paraisse digne de quelques égards. On dit avec raison que l'enfant annonce l'homme ; de même, dans les fables qui bercent sa jeunesse, un peuple déjà se révèle. Pour connaître exactement les qualités originales de son esprit et le tour naturel de son imagination, pour distinguer ce qu'il ne tient que de lui et ce qu'il a pris des autres, il est indispensable de remonter jusqu'à ces premières créations de sa fantaisie.

Parmi ces légendes, il en est une qui a pour nous un intérêt particulier : c'est celle des voyages d'Énée et de son arrivée en Italie. Elle a inspiré un grand poète, elle est le sujet de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature antique. Si nous voulons juger ce bel ouvrage et nous rendre compte de l'originalité de l'auteur, nous devons nous demander d'abord ce que lui fournissait la tradition et ce qu'il a lui-même inventé. On affirme ordinairement que l'*Énéide* est un poème national et que c'est un de ses principaux mérites ; pour décider jusqu'à quel point cette affirmation est exacte, il faut bien que nous sachions d'où venaient les fables qui rapportaient l'établissement des Troyens dans le Latium, si elles étaient profondément entrées dans la mémoire du peuple, et ce que le poète, en les racontant, rappelait de souvenirs chez ceux qui l'écoutaient : c'est le seul moyen de connaître si son œuvre a jamais été populaire. On voit donc que toute étude approfondie de l'*Énéide* doit commencer par l'examen de la légende d'Énée.

Aussi a-t-elle fort occupé les savans dans ces dernières années ; il n'en est guère, depuis Niebuhr, qui, en étudiant le passé ou les institutions de Rome, ne l'ait rencontrée sur sa route et n'ait essayé de l'expliquer à sa façon. Schwegler surtout lui a consacré l'un des meilleurs chapitres de cette excellente *Histoire romaine* que la mort ne lui a pas permis d'achever (1). Après lui, un de nos professeurs, M. Hild, vient de reprendre la question dans un mémoire très soigné et fort complet, où il résume les idées de l'historien allemand et y ajoute les siennes. Je vais me servir de ce travail pour exposer à mon tour de quelle manière il me semble que la légende s'est formée, comment elle s'est introduite et répandue chez les Latins,

(1) Je saisis cette occasion pour recommander ce bel ouvrage, qui, à certains égards, corrige et complète l'*Histoire romaine* de M. Mommsen. Dans le livre de M. Mommsen, il n'est pas question des légendes. Il les compare à ces feuilles desséchées dont on ne peut plus dire à quel arbre elles appartiennent. « Laissons, dit-il, le vent les emporter dans la plaine ! » Schwegler est moins dédaigneux, et en faisant, dans son premier volume, une étude pénétrante de toutes les fables qu'on raconte sur l'origine de Rome, il a montré quel profit on en pouvait tirer. Il me semble que cette histoire, si sage, si bien composée, dont l'allemand est si clair, si agréable à lire, n'est pas appréciée chez nous comme elle mérite de l'être.

enfin quelles raisons avait Virgile d'en faire le sujet de son poème. Ce sont de petits problèmes dont la solution n'est pas facile, et, malgré les efforts d'une critique savante, tout n'y est pas encore devenu clair. Dans les recherches de ce genre, on ne peut pas se flatter d'arriver toujours à la certitude, et il faut se contenter souvent de la vraisemblance. Comme nous avons perdu les anciens chroniqueurs qui nous rapportaient la suite de ces événemens fabuleux et que nous sommes obligés d'en reconstruire le récit d'après des citations incomplètes, il y reste des lacunes qu'il nous est impossible de combler. L'étude des légendes ressemble à ces voyages qu'on fait en chemin de fer, dans les pays de montagnes, et où l'on passe si vite d'un tunnel à l'autre : le jour et l'ombre s'y succèdent à chaque instant. Quelque ennui que causent ces alternatives inévitables, c'est beaucoup, à ce qu'il me semble, qu'on soit parvenu à jeter quelques clartés intermittentes sur des fables qui sont vieilles de tant de siècles.

I.

C'est dans l'*Iliade* d'Homère qu'Énée nous apparaît pour la première fois, et la place qu'il y tient a depuis longtemps frappé la critique. Il est visible que le poète fait effort pour lui donner un grand rôle. Il le comble d'éloges et le met à côté des plus braves : Hector et lui sont les premiers des Troyens pour la bataille et le conseil; le peuple l'honore comme un dieu; c'est lui qu'on va chercher pour l'opposer aux ennemis dans les situations périlleuses, quand il faut défendre le corps de quelque héros qui vient d'être tué, ou empêcher Achille de pénétrer dans les murs de Troie. Énée ne se fait pas prier et, quel que soit le rival qu'on lui donne, il se jette résolument dans la mêlée. Sa première apparition sur le champ de bataille est terrible. « Il marche comme un lion confiant dans sa force; il tient en avant sa lance et son bouclier, qui le couvre de partout, prêt à tuer quiconque viendrait à sa rencontre et poussant des cris qui donnent l'épouvante. » Ce qui lui fait beaucoup d'honneur, ce qui contribue à donner de lui une grande idée, c'est que les dieux qui protègent les Grecs prennent peur en le voyant, et qu'ils tremblent pour les jours de l'ennemi qu'il va provoquer, même quand cet ennemi est Achille. Mais les exploits d'Énée ne sont jamais de longue durée, et nulle part il ne remplit la grande attente qu'il a fait naître. A peine entre-t-il en campagne qu'il est arrêté par quelque incident fâcheux; il est vrai que cet incident même profite à sa réputation, car il montre combien il est cher à tous les dieux. Au premier danger qu'il court, tout l'Olympe s'émeut; Vénus, Apollon, Mars, Neptune, s'empressent de venir à son aide;

ils se relaient pour le défendre, ils le soignent quand il est blessé, et l'entourent d'un nuage protecteur pour le dérober aux hasards du combat.

Sainte-Beuve, qui a finement analysé la façon dont Énée est dépeint dans l'*Iliade*, et qui présente à ce propos quelques remarques fort ingénieuses, montre surtout le profit que Virgile en a tiré plus tard pour la composition de son poème. Si Homère, nous dit-il, avait fait d'Énée un de ses héros de premier rang, s'il lui avait prêté des exploits dignes de ceux d'Hector et d'Achille, il ne laissait plus rien à faire à son successeur et l'exposait à des comparaisons périlleuses. Si, au contraire, il ne lui avait donné qu'une figure insignifiante, s'il l'avait représenté comme un personnage tout à fait obscur et secondaire, c'était un préjugé contre lui, qui aurait mal disposé les lecteurs d'une autre épopée; il eût paru choquant que Virgile choisît l'un des plus petits défenseurs de Troie pour lui donner le premier rôle dans une nouvelle aventure; on l'aurait blâmé « de vouloir faire sortir un chêne immense et le grand ancêtre de la chose romaine d'une tige débile. » Mais comme il l'a beaucoup vanté sans le faire beaucoup agir, qu'il a éveillé l'attention sur lui et ne l'a pas satisfaite, qu'il annonce partout ses exploits et ne les raconte nulle part, on dirait vraiment qu'il a prévu le cas où ce personnage serait le héros d'un second poème épique, qu'il l'a mis en réserve et préparé de ses mains pour l'usage qu'un autre poète devait en faire.

En réalité, Homère ne pouvait pas deviner Virgile, et il est impossible de lui supposer tant de complaisance pour un successeur inconnu. Il faut donc chercher ailleurs la raison qu'il pouvait avoir de donner cette attitude à Énée. Cette raison n'est pas difficile à trouver, car il s'est chargé lui-même de nous l'apprendre. Au vingtième chant de l'*Iliade*, quand les dieux et les hommes sont aux prises dans une effroyable mêlée, Énée, qui s'est laissé persuader par Apollon d'attaquer Achille, va périr. Heureusement, Neptune s'aperçoit du danger qu'il court. Il s'adresse à Junon, la grande ennemie des Troyens, et lui rappelle qu'il n'est pas dans la destinée d'Énée de succomber devant Troie, que les dieux le gardent pour qu'il reste quelque débris de la race de Dardanus; puis il ajoute ces paroles significatives : « Jupiter a pris en haine la famille de Priam; et maintenant c'est le tour du vaillant Énée de régner sur les Troyens, ainsi que les enfans de ses enfans qui naîtront dans l'avenir. » Voilà une prédiction formelle. Or nous savons qu'en général, quoique les poètes soient téméraires, ils ne se hasardent à prédire un événement avec cette assurance qu'après qu'il s'est accompli. Il faut donc croire qu'au moment où l'*Iliade* fut composée, il y avait quelque part un petit peuple qui prétendait

être un reste des anciens habitans de Troie, et que ses rois se disaient fils d'Énée. C'est pour flatter les prétentions de ces princes, pour les glorifier dans la personne de leur grand aïeul, que le poète l'a traité avec tant de ménagement, qu'il le présente comme une sorte de rival d'Hector, de prétendant au trône d'Ilion, d'héritier désigné de la famille de Priam, et que, ne pouvant pas célébrer ses exploits, il a du moins annoncé la grandeur de sa race. Si l'on suppose que ces rois étaient généreux, qu'ils accueillaient bien les chanteurs d'épopée, qu'ils leur accordaient les mêmes honneurs que Demodocus reçoit à la table du roi des Phéaciens, on comprendra sans peine que le rapsode ait reconnu cette hospitalité en comblant d'éloges l'ancêtre de ses bienfaiteurs.

Pour ces temps reculés, on admettait sans contestation l'autorité d'Homère, et il n'y avait pas d'autre histoire que celle qu'il avait racontée. Ce fut donc une tradition acceptée de tout le monde qu'Énée avait survécu à la ruine de sa patrie. Sur la façon dont il s'était sauvé il circulait des récits assez différens : les uns disaient qu'il s'était entendu avec les Grecs, d'autres, qu'il leur avait échappé le jour ou la veille de la prise de Troie, mais tous s'accordaient pour affirmer qu'après le désastre, il avait recueilli les survivans, et qu'il s'était établi quelque part avec eux dans les environs du mont Ida. Voilà le principe de la légende; Homère nous la montre à son début, et quoiqu'elle doive subir, dans la suite, beaucoup d'altérations, elle gardera toujours quelque chose de son origine. Le caractère d'Énée ne changera plus, et il est remarquable qu'il ait pris, dès le premier moment, les traits qu'il doit conserver jusqu'à la fin. Chez Homère, Énée est un vaillant, mais c'est encore plus un sage. Il dit des paroles sensées, il donne toujours de bons conseils. Avant tout il respecte les dieux. Neptune, quand il veut le sauver, rappelle « qu'il offre sans cesse de gracieux présens aux immortels qui habitent le vaste ciel; » aussi est-il leur favori, et nous venons de voir qu'ils sont toujours en mouvement pour le protéger. Telles sont les qualités distinctives du personnage; il ne les perdra plus, ni dans la tradition populaire, ni dans les récits des poètes, et Virgile, qu'on a tant maltraité à ce propos, n'était pas libre de le représenter autrement qu'il ne l'a fait.

Mais voici un changement notable qui se produit dans cette première forme de la légende. A une époque incertaine (1), tout en con-

(1) On a généralement pensé jusqu'ici que c'était dans les œuvres de Stésichore, c'est-à-dire vers le vi^e siècle avant notre ère, qu'apparaissait pour la première fois cette forme nouvelle de la légende. On s'appuyait, pour l'admettre, sur la *table iliaque*, monument qui date de l'empire romain, et où sont grossièrement représentées, dans une suite de bas-reliefs, toutes les aventures de Troie jusqu'à l'établissement d'Énée en Italie. Il y est dit que les derniers tableaux, c'est-à-dire ceux qui

tinuant de croire qu'Énée s'est sauvé de Troie au dernier moment, on commence à ne plus admettre qu'il se soit fixé dans quelque ville du mont Ida pour n'en plus sortir, on lui fait entreprendre des voyages merveilleux à la recherche d'une patrie nouvelle. Il part d'Ilion, sous la conduite d'une étoile que sa mère fait luire au ciel pour le guider. Les uns se contentent de le diriger vers les pays voisins; ils supposent qu'il s'arrête sur les rivages de la Thrace, à l'embouchure de l'Hèbre, où il fonde la ville d'Ænos. D'autres le conduisent plus loin, à Délos, dans la mer Adriatique, le long du golfe d'Ambracie. Une fois qu'il s'est mis en route, il ne peut plus s'arrêter. Il s'avance de plus en plus vers « l'Hespérie; » il double la côte du Bruttium, de la Campanie, touche à Cumes, où il enterre son pilote Misène sur le cap qui porte encore aujourd'hui son nom; de là il fait une pointe importante en Sicile, que la tradition représentait comme toute pleine du souvenir des Troyens; puis il revient sur les côtes d'Italie pour se fixer définitivement dans le Latium. Cette fois, les voyages d'Énée sont finis; la légende a pris sa dernière forme, et nous sommes sur le chemin qui nous conduira directement à l'*Énéide*.

D'où vient ce changement qu'elle a subi depuis Homère? Quelle raison pouvait-on avoir d'arracher Énée à la terre troyenne, où l'*Iliade* nous le montre établi, pour le conduire en tant de lieux différens? Il est difficile de le dire avec certitude, et c'est précisément une de ces lacunes que je faisais entrevoir tout à l'heure. On serait d'abord tenté de croire que ce petit peuple des Teucriens, que nous venons de voir fixé autour des champs « où fut Troie, » s'est décidé un jour à courir le monde, emportant avec lui ses traditions et ses souvenirs, et que, fidèle à une habitude de ces temps primitifs, il a mis ses propres voyages sur le compte de celui qu'il regardait comme le chef de sa race. Mais ce peuple était de trop petite importance, il n'a pas laissé après lui une assez grande renommée pour qu'on puisse croire que ses navigateurs aient entrepris de si lointaines expéditions. C'est à la nation grecque tout entière qu'on doit en faire honneur; c'est elle qui a visité tous les rivages de la Méditerranée, exporté ses produits, établi ses comptoirs, fixé ses colonies dans ces pays barbares où les Phéniciens seuls avaient osé se montrer. Il est donc nécessaire de lui attribuer la forme nouvelle que prend alors la légende d'Énée. Mais ici une objection assez grave se présente : comment se fait-il que les Grecs se soient char-

concernent les voyages d'Énée, sont composés d'après les récits de Stésichore. Mais M. Hild croit qu'il y a des raisons pour ne pas accorder trop d'importance à ce témoignage. Il lui semble que, dans ces tableaux, les souvenirs de Virgile ont pu modifier l'influence de Stésichore.

gés de célébrer la gloire d'un ennemi? D'où vient qu'ils ont eu la complaisance de faire à un Troyen une aussi belle légende? On peut répondre assurément qu'aucun des personnages qui figurent dans l'*Iliade* n'était tout à fait pour eux un étranger. Tel était le prestige de ce poème que la Grèce, n'en voulant rien laisser perdre, avait adopté les vaincus aussi bien que les vainqueurs, et les reconnaissait tous un peu comme ses enfans. On pourrait ajouter aussi que, parmi les Troyens, il n'y en avait pas qui fût moins ennemi des Grecs qu'Énée; Homère le représente fort irrité contre le divin Priam, qui ne l'honore pas autant qu'il le mérite. Un homme sage comme lui ne devait pas beaucoup approuver la conduite de Pâris, et quelques-uns racontaient qu'il conseillait toujours de rendre Hélène à son mari. On disait aussi que, prévoyant la ruine prochaine, il s'était accommodé avec les ennemis et qu'il avait fait sa paix tout seul. C'était donc de tous les Troyens celui contre qui les Grecs devaient être le moins irrités et auquel ils pardonnaient le plus facilement son origine; et cependant ces raisons, si spécieuses qu'elles paraissent, n'empêchent pas qu'on ne soit surpris qu'ils aient fait tant d'honneur à un compagnon d'Hector, qui avait combattu vigoureusement contre Diomède et contre Achille. S'ils avaient été tout à fait libres de choisir à leur gré le personnage auquel ils devaient attribuer ces grandes aventures, il n'est pas douteux qu'ils n'eussent donné la préférence à l'un de leurs chefs. Ils en avaient un, le plus glorieux, le plus aimé de tous, celui qui représentait le mieux leur caractère et leur pays, dont on racontait déjà tant d'histoires surprenantes qu'il ne coûtait guère de lui prêter quelques exploits de plus: c'était Ulysse. Il se trouvait justement alors, si l'on en croyait la tradition, dans quelque île voisine de l'Italie, où le retenait l'enchanteresse Circé. Rien n'était plus facile que de supposer qu'il était passé de là dans le Latium et d'en faire l'ancêtre de la grande famille romaine. Nous avons la preuve que quelques-uns tentèrent de donner ce tour à la légende et de substituer le personnage d'Ulysse à celui d'Énée. Si, malgré la vanité nationale et l'attrait d'un nom populaire, cette version n'a pas prévalu, si les Grecs ont accepté l'autre, quoiqu'elle glorifiât un Troyen au détriment d'un héros de leur sang, il faut croire qu'ils n'étaient pas libres d'agir autrement et que, de quelque manière, elle s'est imposée à eux. Il y a encore une observation qu'on ne manquera pas de faire en lisant les divers récits des voyages d'Énée : chacune de ces narrations, qui nous le montre abordant à un pays différent, suppose qu'il s'y arrête et qu'il n'en sort plus; pour qu'il soit plus certain qu'il s'y est fixé, elle nous dit qu'il y est mort et qu'on y conserve ses restes. Cette multiplicité de tombes consacrées à la même personne cause quelque embarras à ce bon Denys

d'Halicarnasse, qui avait pris toute cette fable au sérieux. Elle prouve simplement que la légende ne s'est pas faite d'un seul coup et qu'elle n'est pas née tout entière dans l'imagination d'un homme, que chacune des excursions d'Énée formait un récit particulier et isolé, et que c'est plus tard qu'on les a réunis ensemble pour en composer toute une histoire. D'où je conclus que, s'il est vrai, comme je viens de le dire, que la légende d'Énée n'est pas une pure fantaisie, une invention capricieuse des Grecs, et qu'il y ait quelque circonstance indépendante de leur volonté qui la leur ait, pour ainsi dire, imposée, il faut croire que cette circonstance s'est présentée à eux plusieurs fois de suite et dans des lieux différens.

Peut-on faire un pas de plus au milieu de ces ténèbres? Est-il possible de soupçonner quelle était cette circonstance qui a donné à la légende l'occasion de naître? Les conjectures, comme on le pense bien, n'ont pas manqué; je n'en vois qu'une qui puisse entièrement nous satisfaire et qui rende compte de tout : c'est celle que Preller expose dans sa *Mythologie romaine*. Pour lui, la légende est sortie du culte que les marins rendaient à Vénus, ou plutôt à la déesse Aphrodite, comme l'appelaient les Grecs. Aphrodite n'est pas seulement la personnification de la beauté et de l'amour; elle est née de l'écume des flots, elle exerce son pouvoir sur la mer. Lucrèce, dans cet hymne qu'il chante en son honneur au début de son poème, lui dit : « Devant toi, ô déesse, les vents s'enfuient. Quand tu parais, les nuages se dissipent, les flots de la mer semblent te sourire, et tout le ciel resplendit pour toi d'une lumière sereine. » Le matelot grec, qui s'est mis sous sa protection, ne manque pas, en abordant à quelque terre inconnue, de lui élever une chapelle, ou tout au moins de lui dresser un autel : c'est un témoignage de sa reconnaissance pour l'heureuse navigation qu'il vient de faire. Or Énée et Aphrodite sont intimement liés ensemble; l'hommage qu'on rend à la mère fait aussitôt songer au fils, d'autant plus que cette divinité des mers porte un nom qui rappelle tout à fait celui du héros troyen, on l'appelle l'*Aphrodite Énéenne* (1). Nous savons par Denys d'Halicarnasse que les sanctuaires de ce genre étaient très fréquens sur les côtes de la Méditerranée; il s'en trouvait à Cythère, à Zacinthe, à Leucade, à Actium, partout où le commerce maritime avait quelque activité, et dans tous ces temples le nom d'Énée était uni à celui d'Aphrodite. Quand un vaisseau

(1) Ce nom de Ἀφροδίτη Αἰνειάς a été expliqué de diverses manières. Les uns y voient en effet un souvenir d'Énée, et pensent qu'on a voulu rapprocher le nom du fils de celui de la mère; d'autres croient que c'est une épithète qui signifie l'illustre, la glorieuse Aphrodite.

grec aborde à ces rivages, et que le matelot fait ses dévotions dans la chapelle grossière élevée par ses prédécesseurs, peut-il entendre ces noms, que l'*Iliade* lui a rendus familiers depuis sa jeunesse, sans qu'un monde de souvenirs mythologiques se réveille en lui? Comme il est dans sa nature de créer des fables, et que sa vive imagination ranime sans cesse le passé, il croit voir le banni de Troie qui cherche à établir quelque part ses dieux exilés. C'est ici, sans nul doute, qu'il s'est fixé; et, comme pour prendre possession du pays, il a bâti un temple à sa mère. Il est vrai que, dans une autre navigation, il pourra retrouver ailleurs un temple d'Aphrodite semblable à celui qu'il vient de voir et qui lui rappelle les mêmes souvenirs. Il en sera quitte pour appliquer à la contrée nouvelle ce qu'il avait dit de l'autre et affirmer qu'il a trouvé, cette fois, la vraie demeure d'Énée. Ainsi se formait peu à peu la légende, s'allongeant à chaque voyage, finissant et recommençant sans cesse, jusqu'à ce qu'un arrangeur plus habile eut l'idée de fondre ensemble tous ces récits séparés. Il prit Énée à son départ de Troie le jour où, dans sa patrie en flammes, il enlève son père et ses dieux, le fit toucher successivement à tous les ports de l'archipel où quelque tradition locale signalait sa présence; il le conduisit ensuite sur les rivages de la Sicile et de l'Italie, et, comme la ville d'Ardée, dans le Latium, était le dernier endroit où s'élevât un temple d'Aphrodite, il supposa que c'était le terme de sa longue navigation, et que là le grand voyageur avait enfin trouvé cette patrie nouvelle « qui fuyait sans cesse devant lui. »

La légende ainsi racontée devenait tout à fait différente de ce qu'elle était dans Homère. Homère nous montre Énée tranquillement établi avec son peuple dans les environs de Troie; les nouveaux récits l'envoyaient courir toute sorte d'aventures et fonder une ville jusque dans le Latium; on ne pouvait donc rien imaginer de plus contraire. Il se trouva pourtant des grammairiens scrupuleux qui essayèrent de tout arranger. Ils supposèrent qu'Énée après avoir voyagé vers les rivages de l'Italie et bâti Lavinium, avait laissé son nouveau royaume à son fils et qu'il était retourné avec une partie des siens dans sa résidence du mont Ida. C'était une manière ingénieuse de contenter tout le monde; mais l'opinion n'accepta pas ce compromis. Au risque de se mettre en contradiction avec l'*Iliade*, on laissa Énée vivre et mourir sur les bords du Tibre, où de si grandes destinées attendaient ses descendans.

II.

La légende est faite, elle a pris place dans cette multitude de récits merveilleux dont se nourrit et s'amuse l'imagination des

Grecs. Mais les Grecs sont encore seuls à la connaître; il nous reste à voir de quelle manière ils l'ont transmise aux Latins il nous faut surtout arriver à comprendre pourquoi les Latins l'ont si docilement acceptée, comment il se fait qu'ils se soient laissé imposer des aïeux inconnus, et qu'ils aient subi, comme premier auteur de leur race, un étranger, un vaincu, un proscrit, dont ils n'avaient pas entendu parler.

C'est ce qui paraît tout à fait inexplicable à Niebuhr. Il ne lui semble pas possible « qu'un état aussi fier que Rome, qui méprisait tout élément étranger, » ait été cette fois si complaisant, quand il s'agissait de l'histoire de ses origines, c'est-à-dire de traditions que les peuples antiques regardaient comme sacrées et sur lesquelles reposait d'ordinaire leur culte national. Aussi prend-il la peine d'imaginer une hypothèse qui puisse tout accommoder. Selon lui, les habitans du Latium étaient des Pélasges, de même que les Teucriens, les Arcadiens, les Épirotes, les OEnotriens, etc. Séparés de bonne heure les uns des autres, établis dans des pays éloignés, ces peuples ne se sont pourtant jamais perdus de vue : la religion formait un lien entr'eux; ils visitaient ensemble l'île sacrée de Samothrace, où se célébraient de grands mystères. C'est là, dans ces rencontres fraternelles, que la légende a dû naître. Elle n'était qu'une façon plus vive, plus frappante, d'exprimer la parenté de ces divers peuples et d'en conserver le souvenir. Raconter qu'un chef venu de Troie a parcouru le monde, laissant en certains pays une partie des gens qu'il amenait avec lui, qu'est-ce autre chose qu'affirmer que tous ceux qui habitent ces diverses contrées sortent de la même souche et qu'ils doivent se rappeler qu'ils sont frères? La légende est donc chez eux nationale, indigène; elle ne leur vient pas de l'étranger, ils l'ont créée eux-mêmes; c'est ce qui peut seul expliquer qu'elle soit devenue populaire. Telle est l'opinion de Niebuhr, qu'il expose avec une profonde conviction et qui lui semble la vérité même (1). Ce n'est malheureusement qu'une conjecture, et je crois qu'elle manque tout à fait de vraisemblance. Le petit peuple de laboureurs et de bandits qui habitait dans les plaines du Latium n'avait ni ports ni vaisseaux. S'il lui avait fallu aller chercher la légende dans l'île sacrée de Samothrace, je crois bien qu'il l'aurait toujours ignorée; c'est la légende qui est venue le trouver. On s'accorde aujourd'hui à croire qu'il la tient des voyageurs grecs (2) et

(1) « L'hypothèse que je vais avancer n'est pas pour moi une tentative désespérée pour trouver une issue quelconque; elle est le résultat de ma conviction. »

(2) J'ai envie de chercher ici une querelle à M. Hild. Il me paraît avoir trop facilement accepté cette affirmation de Preller, « que la légende d'Énée a un caractère antihellénique. » Il m'est impossible de le croire. Elle concerne sans doute un héros troyen, et j'ai dit tout à l'heure que les Grecs en auraient peut-être préféré un autre.

qu'elle lui a été appportée avec beaucoup d'autres qui ont fini par modifier ses croyances religieuses. Du moment que nous n'acceptons pas l'hypothèse de Niebuhr qui supprime le problème, il faut le résoudre; nous devons donc chercher les raisons que les Latins pouvaient avoir d'accueillir avec tant de complaisance ces ancêtres dont les Grecs les gratifiaient.

Je me figure d'abord que, s'ils n'ont pas éprouvé beaucoup d'enthousiasme pour la légende, la première fois qu'elle leur fut racontée, elle ne leur inspira pas non plus une de ces répugnances que l'habitude ne surmonte pas. C'était l'essentiel; il lui fallait se laisser écouter avant de se faire accueillir. Il est probable qu'on n'aurait pas voulu l'entendre, qu'on l'aurait repoussée du premier coup si elle avait prétendu se substituer aux anciennes traditions du pays. Mais elle ne fut pas si téméraire ou si maladroite. Elle se superposa seulement à toutes ces vieilles fables, sans avoir l'imprudence d'en déposséder aucune. Les Romains racontaient d'une certaine manière la fondation et les premières années de leur ville; ils avaient l'histoire miraculeuse des deux jumeaux, celle du roi-pontife, celle du vainqueur d'Albe, etc. Énée se garda bien de toucher à Romulus, à Numa, aux rois de Rome, et de s'approprier leurs exploits. On se contenta d'en faire l'aïeul du premier d'entr'eux, et on le plaça dans ces temps reculés où les plus anciennes traditions latines ne remontaient pas. Rien n'était donc changé dans les souvenirs populaires, on faisait seulement commencer l'histoire de Rome un peu plus haut, ce qui ne pouvait pas blesser son orgueil. La légende nouvelle ayant eu soin de s'établir dans le vide s'était mise ainsi à l'abri de toute réclamation.

Mais ce n'était pas assez pour elle d'être écoutée sans malveillance; il lui fallait prendre pied dans un pays où elle n'avait pas de racines. Une légende est, de sa nature, légère et mobile; si elle reste en l'air, elle s'expose à être balayée par tous les vents, et risque, après quelques années, de se dissiper et de se perdre. Elle a besoin pour vivre de s'appuyer sur quelque chose qui dure. Ou bien il faut qu'elle s'incorpore pour ainsi dire dans certains rites religieux et qu'elle en devienne une sorte d'explication: la persistance des rites conserve le souvenir du récit légendaire; ou bien, elle doit se

Mais une fois qu'ils l'eurent accepté, ils propagèrent de bon cœur son histoire et la mirent sans répugnance à côté de leurs légendes nationales. Dans tous les cas, il faut bien se garder de mêler les Carthaginois à cette affaire, à laquelle ils sont restés entièrement étrangers. Dire « que le culte d'Aphrodite a dû être implanté dans le Latium par des marins phéniciens » me paraît une pure fantaisie. On n'en a aucune preuve, et ce nom de *Frutis*, que les Latins donnaient à la vieille divinité, avant de l'appeler *Vénus*, et qui vient du mot Ἀφροδίτη, prouve évidemment que l'origine de ce culte était toute grecque.

rattacher à une ville et s'insinuer parmi les fables qu'on raconte sur ses origines : c'est ce qui lui assure la plus longue durée. Mais ici, du côté de Rome, il n'y avait rien à faire, la place était prise depuis longtemps. On se rabattit sur Lavinium ; Énée passa pour l'avoir fondée. Il reste à savoir pourquoi cette ville fut choisie de préférence aux autres, et quelle facilité particulière trouva la légende à s'y établir. Une ingénieuse hypothèse de Schwegler permet de s'en rendre bien compte. Lavinium était la cité sainte des Latins. De même que chaque maison, chaque bourg, chaque état avait ses dieux protecteurs qui étaient placés dans un lieu consacré, et auxquels on rendait de grands hommages, les Latins avaient les leurs aussi, qui résidaient à Lavinium. Cette ville était donc, pour la confédération entière, ce qu'était la chapelle des Lares pour la maison d'un citoyen, le temple de Vesta et celui des Pénates pour Rome, c'est-à-dire le centre religieux, la capitale spirituelle de la ligue. De quelques renseignemens que nous donnent les vieux grammairiens, Schwegler conclut, avec assez d'apparence, qu'elle fut spécialement bâtie pour le rôle qu'on lui destinait, et qu'autour de la demeure des Pénates communs la confédération entière envoya un certain nombre de colons, chargés d'honorer les dieux du pays. Elle ressemblait à ces centres improvisés qui se formaient, dans l'Asie-Mineure, auprès des théâtres et des temples où se célébraient les fêtes des villes fédérées (1). On peut donc dire qu'elle n'avait pas de fondateur particulier, puisque c'était une réunion de cités qui l'avait fondée ; et, comme ces sortes de créations artificielles ne favorisent guère le développement des légendes, il est vraisemblable qu'on n'en racontait pas sur ses origines ; celle d'Énée ne rencontra donc aucune concurrence. Elle avait l'avantage de fournir un passé fabuleux à une ville qui en était dépourvue : pourquoi lui aurait-elle fait un mauvais accueil ? D'ailleurs un héros si sage, si pieux, le fils de Vénus, le favori des dieux de l'Olympe ne convenait-il pas tout à fait à ce rôle de fondateur d'une cité sainte ?

Voilà donc Énée établi enfin à Lavinium et en possession d'avoir fondé la ville ; il n'en restait pas moins parmi les Latins un étranger d'origine, et à ce titre il était difficile qu'il devînt jamais bien populaire dans sa nouvelle patrie. Nous allons voir de quelle façon cet inconvénient, sans s'effacer tout à fait, ce qui était impossible, parvint à s'atténuer dans la suite. On a remarqué qu'en général, chez les peuples jeunes, la mémoire des faits est plus tenace que celle des

(1) En voyant ces villes fondées tout exprès pour être le centre religieux de peuples confédérés, ne peut-on pas songer à Washington, qui doit sa naissance à des raisons analogues ? La politique a fait aux États-Unis ce que faisait la religion dans les confédérations antiques.

noms, qu'ils n'oublient pas les incidens merveilleux qu'ils ont entendu raconter dans leur jeunesse, mais qu'ils ne se rappellent guère à quel personnage on les attribuait, en sorte que ces récits, se détachant peu à peu des gens auxquels on les a d'abord rapportés, finissent par flotter en l'air, prêts à retomber sur tous ceux qui occupent successivement l'attention publique. C'est ainsi qu'on voit souvent plusieurs générations de héros légendaires hériter tour à tour des mêmes aventures. Chez les Latins, comme ailleurs, il se trouvait un certain nombre de ces légendes errantes; elles se fixèrent sur Énée, et on lui en composa toute une histoire dont assurément la Grèce n'avait aucune idée. On continua sans doute à dire qu'il venait de Troie; ce fut toujours le même héros sage et religieux qu'Homère avait chanté; on le représenta, selon l'usage, emportant sur ses épaules son père et ses dieux, pour les arracher à l'incendie. Mais voici le premier changement grave: dans la légende latine, les dieux qu'il emporte ne sont plus les mêmes; les Grecs supposaient qu'il avait sauvé le Palladium, cette statue miraculeuse à laquelle étaient attachées les destinées de Troie, les Latins remplacèrent le Palladium par les Pénates. C'étaient par excellence des dieux italiens, tout à fait propres à cette race et qui portent sa marque. Tous les peuples de l'antiquité ont imaginé des dieux protecteurs de la famille et les ont faits à leur image. Ceux des Romains sont les divinités de « l'alimentation et de la nourriture, » et ils ont reçu leur nom du lieu même où sont enfermés les provisions domestiques (*penus*). Tels sont les dieux que le fils brillant d'Aphrodite, le protégé d'Apollon, emporte avec lui et pour lesquels il veut construire une ville. Cette ville, il ne la bâtit que sur l'ordre formel du destin; mais tandis que, pour des Grecs, la destinée s'exprime par la voix des prêtres de Delphes ou de Dodone, les Latins substituent à ces prédictions les oracles du pays, qui sont loin d'être aussi poétiques. C'est ainsi que, dans la nouvelle légende, on annonce à Énée qu'il ne réussira dans son entreprise qu'après avoir sacrifié la truie blanche avec ses trente petits, et lorsque ses compagnons, dans leur avidité, auront dévoré jusqu'à leurs tables. Ce sont des fables qui, par leur naïveté grossière, trahissent une origine latine, et n'ont rien de commun avec la Grèce. La mort d'Énée, comme sa vie, est devenue conforme aux légendes du Latium; on répète pour lui ce qui se raconte des vieux rois de la contrée quand ils meurent: un jour, il disparaît et l'on cesse tout d'un coup de le voir (*non comparuit*); on suppose qu'il s'est plongé dans les eaux du Numicius, un fleuve sacré. Dès lors on l'honore comme un dieu, sous le nom de la divinité même dans laquelle il est allé se perdre: on ne l'appelle plus *Énée*, mais *Jupiter indiges*. Ce n'est pas ainsi que les Grecs divinisaient leurs héros; ils les

plaçaient ouvertement dans l'Olympe, leur conservant les traits de leur figure humaine et les honorant sous leur nom. Mais il fallait qu'Énée devînt tout à fait latin ; du moment qu'il touche le sol de l'Italie, sa nouvelle patrie se saisit de lui. Elle lui prête des aventures, elle lui fait une légende, elle finit par lui ôter jusqu'à ce nom sous lequel les poètes grecs l'ont chanté. C'était le seul moyen pour la légende de s'acclimater dans le pays où elle devait définitivement s'établir ; il fallait qu'elle en prît l'esprit et le caractère, et qu'on effaçât peu à peu, dans le personnage et dans son histoire, ce qui pouvait causer quelque répugnance aux Romains.

Ce serait assurément une grande erreur de croire que tous ces changemens aient été médités et réfléchis, qu'ils soient le fruit de combinaisons profondes. De telles façons d'agir ne conviennent guère aux époques primitives. Mais, tout en admettant qu'en général le travail s'est accompli au hasard et sans conscience, il n'est pas moins vrai que la légende a dû profiter instinctivement des facilités qu'elle trouvait, et qu'elle a suivi les pentes naturelles qui se présentaient devant elle pour pénétrer sans violence au cœur du pays. Nous ne pouvons pas nous flatter sans doute de distinguer très exactement, à cette distance, comment les choses se sont passées ; cependant, d'après ce que nous savons des mœurs et du caractère des divers peuples, il est permis de former quelques conjectures assez vraisemblables. Par exemple, nous n'avons pas un grand effort d'imagination à faire pour nous figurer ce qui arrivait ordinairement quand les voyageurs grecs, six ou sept siècles avant notre ère, abordaient sur ces côtes barbares. Presque toujours, ils y trouvaient la place prise : les Phéniciens les avaient précédés, et depuis longtemps ils étaient maîtres du commerce. Mais les Grecs avaient sur eux des avantages dont ils savaient très bien se servir. Le Phénicien était avant tout un marchand avide, qui ne songeait qu'à vendre le plus cher possible ses tapis, ses étoffes, ses coupes de métal ciselé. Assurément, le Grec ne dédaignait pas les bons profits : il n'y a jamais eu de négociant plus attentif et plus adroit ; mais il apportait avec lui, dans les pays qu'il visitait, autre chose que les produits de son industrie. Comme il courait le monde pour son plaisir, presque autant que pour son intérêt, ses affaires finies, il n'était pas toujours pressé de serrer son argent et de partir. C'était déjà ce « petit Grec, » que les Romains ont tant de fois raillé, souple, curieux, bavard, insinuant, se mettant si vite à l'aise dans la maison des autres, et sachant s'y rendre nécessaire. Comme son grand aïeul Ulysse, il aimait, en visitant les villes, « à connaître les mœurs des peuples. » Pendant qu'il vendait ses marchandises, il regardait et il observait. Fin et perspicace comme il l'était, il ne tardait pas à remarquer, chez ces peuples, qu'il traitait de barbares, des croyances

et des usages qui ressemblaient beaucoup aux siens. Quand il les entendait parler, il saisissait des mots et des tournures qui lui rappelaient sa propre langue. Ces ressemblances ne nous surprennent plus aujourd'hui : tout le monde sait que tous ces peuples appartiennent à la même race humaine, qu'après avoir longtemps vécu ensemble, ils se sont séparés avec un fonds commun de mots et d'idées, et qu'il n'est pas étonnant que ce fonds se retrouve dans leurs civilisations et leurs idiomes. Mais les Grecs ne le savaient pas, et personne autour d'eux ne s'en doutait. Ils n'avaient qu'un moyen de tout expliquer, et ils en ont fait un très grand usage. Ils supposaient que leurs ancêtres étaient déjà venus dans ces parages et qu'ils y avaient peut-être laissé quelque colonie. Dès lors, il n'y a plus lieu d'être surpris que les habitans du pays aient conservé des façons de parler ou d'agir qui rappellent la Grèce : c'est un legs qui leur vient, sans qu'ils s'en doutent, de ces anciens voyageurs. Mais les Grecs n'étaient pas gens à s'en tenir à une vague hypothèse ; dans ces cerveaux féconds, les suppositions deviennent vite des réalités. Comme il arrive à ceux qui ont confiance en eux-mêmes, tout servait à les convaincre de la vérité de leurs conjectures ; à propos de tout, les aventures des héros de Troie, dont leur mémoire était pleine, leur revenaient à la pensée. Les noms des personnes ou des lieux, qu'ils rencontraient sur leur chemin, leur suggéraient à chaque instant des rapprochemens inattendus. Ils faisaient parler leur hôtes, les écoutaient à peine, et trouvaient toujours dans leurs narrations quelque détail qui les faisait songer à leurs propres légendes. A ce qu'on leur disait ils ajoutaient beaucoup, ayant reçu du ciel par-dessus tout le don charmant de l'invention, et, de tous ces élémens divers, auxquels ils donnaient une couleur semblable, ils excellaient à fabriquer des fables amusantes, qu'ils ne se lassaient pas de conter.

Allons plus loin : après avoir imaginé la façon dont ces fables ont dû naître, est-il possible de nous figurer comment elles ont été reçues? Personne ne nous l'a dit ; mais il y a quelque chose qui nous le fait bien mieux savoir que si l'on avait pris la peine de nous l'apprendre : c'est qu'on en a conservé le souvenir, que ceux qui les entendaient raconter leur ont partout donné une place à côté de leurs traditions nationales et qu'elles les ont quelquefois supplantées. Voilà ce qui constate d'une manière victorieuse le succès qu'elles ont obtenu. Ce succès ne doit pas nous étonner. Nous connaissons un peu mieux aujourd'hui en quel état de civilisation se trouvaient les peuples italiques quand les Grecs commencèrent à les fréquenter. On a fait, en divers endroits de l'Italie, des fouilles profondes qui ont mis à découvert des tombes fort anciennes. Les objets qu'on y trouve paraissent singulièrement grossiers ; ce sont, d'ordinaire, des

vases faits d'une argile impure, façonnés à la main, imparfaitement polis, et portant pour tout ornement, sur leur surface grise ou noirâtre, des lignes et des ronds, c'est-à-dire la première décoration dont se soient avisés les hommes. Évidemment ceux qui se servaient de ces vases, et qui n'en avaient pas d'autres pour leurs usages, étaient presque encore des barbares; mais ces barbares n'étaient pas gens à se complaire en leur barbarie, et ils ne demandaient pas mieux que d'en sortir; ce qui le prouve, c'est qu'auprès de ces poteries primitives on a trouvé des morceaux d'ambre venus de la mer du Nord, des scarabées ou des coupes apportés par les Phéniciens, et, dans les tombes plus récentes, quelques vases avec des figures archaïques d'origine grecque. Ces gens-là, si grossiers, si sauvages en apparence, avaient donc le goût d'un art plus relevé; ils n'en dédaignaient pas les produits, ils accueillaient bien les marchands qui les leur faisaient connaître et probablement les payaient très cher.

Ce caractère est frappant chez les plus vieux Romains. Niebuhr affirmait, nous venons de le voir, que Rome dans son orgueil « méprisait tous les élémens étrangers. » C'est justement le contraire qui est la vérité. Elle avait sans doute une grande opinion d'elle-même, elle a pressenti de bonne heure le rôle qu'elle devait jouer dans le monde; mais cette fierté légitime n'a jamais dégénéré chez elle en amour-propre ridicule. Elle ne méprisait pas ses ennemis, même après qu'ils étaient vaincus; elle savait reconnaître ce qu'ils avaient de bon, et au besoin elle se l'appropriait. « Nos aïeux, disait Salluste, étaient des gens aussi sages que hardis. L'orgueil ne les empêchait pas d'emprunter les institutions de leurs voisins quand ils y voyaient quelque profit. Leurs armes sont celles des Samnites; ils doivent aux Étrusques les insignes de leurs magistrats. Toutes les fois qu'ils trouvaient chez leurs alliés ou leurs ennemis quelque chose à prendre, ils s'appliquaient à l'introduire chez eux. Ils aimaient mieux imiter les autres que de les jalouser. » Voilà les véritables dispositions de ce peuple; s'il se montre quelquefois complaisant jusqu'à la vanité pour lui-même et dédaigneux de l'étranger jusqu'à l'impertinence, c'est pure comédie. L'attitude qu'un Romain croit devoir prendre devant le monde, sa façon de parler, lorsqu'on l'écoute, sa manière d'agir, quand on le regarde, ne sont pas toujours conformes à ses vrais sentimens. C'est ce qu'on remarque dans ses rapports avec les Grecs : sans doute, il affecte de s'en moquer en public, mais il lui est impossible de se passer d'eux, et nous devons être certains que dès le premier jour qu'il les a rencontrés, il a subi, sans pouvoir s'en défendre, l'ascendant de cette race spirituelle et insinuante, qui lui apportait de si beaux ouvrages et lui faisait de si bons contes.

Quand on parle de l'introduction de la civilisation grecque à Rome, l'esprit se reporte d'ordinaire vers une date précise; on songe aussitôt à ce jour de l'année 514 où un captif de Tarente fit jouer sur un théâtre, qui n'avait encore servi qu'à des danseurs étrusques ou à des farceurs italiens, un drame régulier imité des chefs-d'œuvre de la Grèce. C'est, en effet, un moment décisif pour l'histoire de Rome : ce jour-là, pour la première fois, la porte fut largement ouverte à la littérature grecque, et, par ce chemin qu'on lui ménageait, elle passa bientôt tout entière. Mais, quand eut lieu ce coup d'éclat, il y avait fort longtemps que, peu à peu et sans bruit, la Grèce pénétrait à Rome, et ce qu'elle avait accompli en ces quelques siècles était bien plus important que ce qui lui restait à faire. Donner à Rome une littérature était sans doute une grande entreprise; mais n'était-il pas bien plus grave encore de modifier les mœurs de la cité et, par un travail secret et continu, d'y introduire un esprit nouveau? Ce résultat, elle l'avait obtenu dans ces premières rencontres dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir. La religion nationale surtout en sortit tout à fait changée. On sait quel était le caractère essentiel de la vieille religion romaine : les dieux qu'elle honorait avaient à peine pris la forme humaine; ils manquaient encore d'individualité et de vie, et l'on apercevait toujours derrière eux les forces et les phénomènes de la nature dont ils n'étaient qu'une pâle personnification. C'est de la Grèce que vint aux Romains le goût d'en faire des êtres tout à fait animés, de leur donner des passions, de leur prêter des aventures. Il n'y a pas de doute qu'ils ne s'y soient portés avec ardeur : M. Hild fait remarquer que ces divinités vagues, qu'un père de l'église appelle « des ombres incorporelles et insaisissables » n'offraient qu'un maigre aliment à l'imagination de la foule. Une fois qu'elle eut aperçu les figures vivantes du panthéon hellénique, elle n'en voulut pas d'autres. Ainsi s'introduisit à Rome la mythologie grecque, qui, en créant une histoire à tous ces dieux raides et inanimés, leur rendait la vie; ainsi s'établit le culte des héros, fils des dieux, sorte d'intermédiaire entre la divinité et l'homme, dont la poésie des Grecs avait tiré de si grands avantages. — Énée pénétra avec les autres et reçut comme eux un bon accueil.

III.

Il ne nous reste plus qu'un point à éclaircir, mais c'est peut-être le plus obscur : peut-on savoir à quel moment la légende d'Énée a été connue des Romains? Nous n'espérons pas, comme on le pense bien, arriver à fixer une date précise; il faut n'être pas exigeant

et se contenter de peu quand il s'agit d'une époque aussi lointaine.

Ce qui est d'abord tout à fait incontestable, c'est que les premiers rapports des Latins avec les Grecs remontent très haut. On ne doute plus aujourd'hui qu'ils n'aient reçu d'eux l'écriture : dans les plus anciennes inscriptions latines, la forme des lettres est celle de l'alphabet éolo-dorien; cet alphabet leur avait été communiqué sans doute par quelqu'une des colonies grecques établies dans l'Italie méridionale ou dans la Sicile; il est probable qu'il leur venait de Cumes, dont les vaisseaux faisaient un grand commerce le long des côtes italiennes. Mais à quelle époque ont-ils commencé à s'en servir? Quand les idées de Niebuhr sur les origines de l'histoire romaine étaient dominantes, on retardait cette époque autant que possible pour laisser plus longtemps le champ libre à la formation des légendes, et l'on allait jusqu'à prétendre que les Romains n'avaient commencé à écrire que du temps des décemvirs. Ce sont des chimères auxquelles on a maintenant renoncé. Il est sûr que les Romains ont connu l'écriture de fort bonne heure, et, dans une publication récente, M. Louis Havet me paraît avoir montré que leur alphabet était fixé avant l'époque des Tarquins (1). Il faut donc admettre que les Grecs fréquentaient les marchés de Rome dès le lendemain de sa fondation. Cette opinion qu'a entrevue la philolo-

(1) Voyez la leçon d'ouverture que M. L. Havet a faite au Collège de France, le 7 décembre 1882. Les conséquences du fait signalé par M. Havet ne manquent pas d'importance, et il ne recule pas devant elles. Après avoir établi que l'écriture existait du temps des rois de Rome, il ajoute : « Mais, dira-t-on, ces vieux rois ont donc existé? — Et pourquoi non?.. Si les Romains écrivaient alors, pourquoi n'auraient-ils pas transmis à la postérité quelques noms authentiques? » Il est assez remarquable que, sur ces faits autrefois tant contestés, la critique, en France, en Italie et même en Allemagne, semble redevenir conservatrice. En même temps que paraissait la brochure de M. L. Havet, M. Gaston Paris publiait dans la *Romania* un article fort important, à propos des diverses versions de la légende de Roncevaux. Cet article se termine par ces mots : « En poursuivant ces études d'analyse critique qui ne font encore que commencer, on arrivera de plus en plus à se convaincre que, pour être lointaine et anonyme, l'épopée n'est pas dans d'autres conditions que les autres produits de l'activité poétique humaine; qu'elle ne se développe que par une suite d'innovations individuelles, marquées sans doute au coin de leurs époques respectives, mais qui n'ont rien d'inconscient et de *populaire*, au sens presque mystique qu'on attache quelquefois à ce mot. Tout, là comme ailleurs, a son explication et sa cause, sa raison d'être et de cesser. » Nous voilà bien loin des affirmations qui ont fait la gloire de Wolf, de Lachmann, de Niebuhr. Il est curieux de constater, au moment où ce siècle s'achève, qu'après avoir parcouru tout un cycle d'hypothèses séduisantes, de destructions et de reconstructions audacieuses, l'évolution est terminée et nous ramène à peu près au point de départ. Mais nous y revenons avec un sentiment plus exact, une vue plus claire du passé, et si tous ces grands systèmes qui ont régné quelques années n'étaient que des erreurs, c'étaient au moins des erreurs fécondes, qui ont renouvelé la critique et l'histoire.

gie, l'archéologie la confirme. Dans des fouilles faites sur le Viminal, on est parvenu jusqu'à des tombes placées sous ce qu'on appelle le mur de Servius, et qui sont, par conséquent, plus anciennes; ces tombes, parmi beaucoup d'autres objets, contenaient des vases chalcidiens, venus sans doute par la voie de Cumes. Dès ce moment, les Grecs connaissaient le chemin de Rome, ils y importaient les produits de leur industrie, et, avec eux, leurs idées, leur civilisation, leurs légendes. Mais faut-il croire que, parmi ces légendes, se trouvait déjà celle d'Énée? Sur ce point, les savans se divisent, et nous voyons se produire les opinions les plus opposées: tandis que quelques-uns la croient aussi ancienne que Rome même, d'autres ne veulent pas qu'elle soit antérieure aux guerres puniques. De quel côté paraît être la vérité?

A ceux qui prétendent la faire remonter jusqu'aux origines même de Rome on a répondu avec raison que, si elle avait existé au temps où fut constituée la religion romaine, elle y tiendrait quelque place. A la vérité, Denys d'Halicarnasse, en exposant les raisons qu'il a de la croire vraie, nous dit « qu'elle est confirmée par ce qui se passe dans les sacrifices et les cérémonies; » mais il doit s'être trompé. Nous connaissons les fêtes les plus anciennes de Rome, et M. Mommsen pense que nous pouvons reconstruire le calendrier de Numa; il n'y est jamais question d'Énée. La première mention qu'on trouve de lui dans l'histoire est faite à propos de Pyrrhus : on nous dit que le roi d'Épire fut entraîné à déclarer la guerre aux Romains par le souvenir de son aïeul Achille; entre les Troyens de Rome et lui il y avait une querelle de famille qu'il voulait vider. La légende existait donc alors, et nous savons qu'un historien contemporain, Timée de Tauroménium, la racontait à peu près comme nous la connaissons. Est-il vraisemblable qu'elle fût à ce moment tout à fait récente, ou même que la guerre de Pyrrhus lui ait donné l'occasion de naître? J'ai quelque peine à le croire. M. Hild a raison de dire « qu'une croyance et un culte ne s'implantent jamais tout d'un coup, par une adoption brusque ou une annexion violente. » Il devait donc y avoir un certain temps qu'elle travaillait à s'insinuer à Rome; mais elle n'a commencé à y prendre quelque autorité qu'un peu avant la guerre de Pyrrhus. Ce qui me conduit à la même conclusion, c'est que je la vois vers cette époque acceptée d'une manière officielle par l'autorité romaine. Un état, quand il est sage, ne donne pas trop vite dans les nouveautés contestées; pour qu'à Rome on ait accordé une sorte de consécration publique à la légende d'Énée, il faut qu'elle ait été alors assez répandue et accueillie de beaucoup de monde. En 472, selon M. Mommsen, cinquante ans plus tard, d'après M. Nissen, les Acarnaniens, étant enlutte avec les Étoliens, réclamèrent le secours de Rome. La raison qu'ils allé-

guaient pour l'obtenir, c'est que leurs aïeux étaient les seuls de tous les Grecs qui n'eussent pas pris part à la guerre de Troie; ils pensaient sans doute que ce motif suffirait pour attendrir le sénat, et que les héritiers des Troyens ne refuseraient pas de payer la dette de leurs ancêtres. Depuis cette époque, les textes abondent pour prouver que la croyance à l'origine troyenne était devenue chez les Romains une sorte de maxime d'état qu'on alléguait sans hésitation même dans les documens diplomatiques. Quand Rome, après les désastres de la seconde guerre punique, demanda aux habitans de Pessinonte de lui céder la statue de la Mère des dieux, qui devait lui ramener la fortune, elle ne manqua pas de leur rappeler que ses ancêtres étaient Phrygiens de naissance, et, par conséquent, leurs compatriotes. Un peu plus tard, lorsqu'elle traite avec Antiochus, le roi de Syrie, qu'elle a vaincu, elle a soin de stipuler qu'il accordera la liberté aux habitans d'Ilion, qui sont les parens du peuple romain. Pendant les guerres d'Asie, les généraux qui passent près de la vieille ville ont grand soin de s'y arrêter et d'y faire des sacrifices. Énée, dès lors, a pris sa place parmi les aïeux des Romains; il figure en tête de la liste et on lui rend des honneurs publics. Sur le forum de Pompéi, le long d'un monument qui garnit un des côtés de la place, on distingue quatre niches où se trouvaient des statues aujourd'hui détruites. Énée et Romulus occupaient les deux premières; M. Fiorelli suppose que les deux autres contenaient César et Auguste : c'étaient les quatre fondateurs de l'état romain. Il reste quelques fragmens de l'inscription gravée au-dessous de l'image d'Énée; elle rappelle en quelques mots toute la légende, la fuite du héros emportant ses dieux et son père, son arrivée en Italie, la fondation de Lavinium, sa mort miraculeuse et son apothéose sous le nom de Jupiter Indiges (1).

C'est de bonne heure aussi que la poésie latine s'empara du personnage d'Énée ; nous savons qu'il figurait dans la première épopée nationale que Rome ait possédée. Quand le rude plébéien Nœvius, si ardent pour la gloire de son pays, entreprit de chanter la première guerre punique, dans laquelle il avait été soldat, il commença par remonter aux Troyens. A ce moment, l'histoire d'Énée s'enrichit d'un incident nouveau sur lequel Virgile devait jeter plus tard un éclat immortel. Nœvius imagine que le vent a poussé le fugitif de Troie jusqu'à Carthage et qu'il y a été reçu par Didon. Il n'était pas, je crois, le premier à rapprocher l'un de

(1) Il est vrai que, parmi les peintures de Pompéi, il s'en trouve une qui est une sorte de parodie de la légende officielle. Elle montre un singe revêtu d'une cotte de mailles qui porte un vieux singe sur ses épaules et traîne un jeune singe par la main. C'est Énée, Anchise et Ascagne qu'on a voulu représenter.

l'autre ces deux personnages qui représentent deux races; voici comment on avait été amené à les mettre en rapports ensemble. Sur la côte occidentale de la Sicile, au sommet du mont Éryx, s'élevait un de ces temples d'Aphrodite dont il a été question plus haut. La situation d'Éryx entre l'Afrique, la Gaule, l'Espagne et l'Italie du nord, en faisait un des lieux où se réunissaient les marchands de tous les pays. Le Phénicien y rencontrait sans cesse le Grec. Chacun des deux peuples apportait avec lui ses traditions nationales, et dans leurs communications réciproques, quand l'un racontait l'histoire d'Énée, l'autre répondait par celle de Didon. A force de parler d'eux, on en vint à les réunir dans la même légende; alliés ensemble tant que leurs peuples restèrent unis, ils devinrent ennemis mortels quand éclata la lutte entre Carthage et Rome. On fit alors remonter la haine des enfans jusqu'aux ancêtres, et la rencontre de la reine de Carthage avec le héros troyen prit des couleurs tragiques. C'est Nœvius sans doute qui donna ce caractère nouveau à l'ancienne légende. Pour rendre compte de l'acharnement des deux peuples, il supposa qu'ils avaient de vieilles querelles à venger, et que leurs inimitiés avaient commencé avec leur existence même. Ennius crut devoir, lui aussi, prendre l'histoire romaine à la chute de Troie; on le voit dans les courts fragmens qui nous restent du premier livre de son poème. Nous avons notamment le vers par lequel il commence le récit des aventures d'Énée :

Cum veter occubuit Priamus sub marte Pelasgo.

Le reste tenait assez peu de place, et la moitié d'un livre suffisait à Ennius pour raconter ce qui en occupe douze dans Virgile. Les malins disaient que, tout en affectant de se moquer de son prédécesseur Nœvius, qu'il accusait d'écrire dans un rythme barbare et de n'avoir aucun souci de l'élégance, il évitait de recommencer ce que le grossier poète avait fait, pour ne pas se mesurer avec lui, et qu'il ressemblait à certains héros d'Homère qui crient des sottises à leur ennemi et lui décochent de loin quelque fleche, mais qui s'en vont dès qu'il approche. Quoi qu'il en soit, il est curieux de remarquer que la première fois que la muse latine touche à l'épopée, elle va droit sur le sujet que devait traiter Virgile. N'est-ce pas ici le cas de rappeler la réflexion que faisait Sainte-Beuve à propos d'Homère? Il y avait une sorte de conspiration inconsciente de tous ces vieux écrivains pour préparer la matière sur laquelle travaillerait un jour leur illustre successeur.

Des mains des poètes la légende tomba dans celle des chroniqueurs et des grammairiens: elle n'eut guère à s'en féliciter. C'est

une crise pour ces vieux récits que le moment où les savans s'emparent d'eux et entreprennent de les rendre plus clairs et plus sages. Les grammairiens n'ont pas la main légère ; ils souhaitent que tout soit raisonnable et sensé, ce qui est assurément un désir très légitime ; mais je ne sais comment, dès qu'on veut introduire la raison dans les fables populaires, et qu'on se donne trop de mal pour qu'elles soient vraisemblables, elles deviennent ridicules. Virgile eut beaucoup à faire, dans la suite, pour redonner à son héros la couleur poétique que ce séjour prolongé chez les grammairiens et les chroniqueurs lui avait ôtée. Ils lui rendirent pourtant un service signalé ; leurs recherches minutieuses, leurs travaux savans contribuèrent à établir d'une manière plus solide l'autorité de la légende. Tant qu'on ne la trouvait que dans les vers des poètes, on pouvait soupçonner qu'elle n'avait pas plus de fondement que ces mille fables grecques que personne ne prenait au sérieux. Mais, du moment que des gens graves, qui ne faisaient pas métier d'amuser le public, avaient pris la peine de s'en occuper dans des livres où ils étudiaient les lois et la religion de leur pays, elle semblait mériter plus de confiance. Caton, un consul, un censeur, un ennemi des Grecs, la racontait sans sourciller dans tous ses détails, et n'hésitait pas à donner, sur la contenance exacte du territoire cédé par Latinus aux Troyens, sur les diverses luttes qu'Énée et Ascagne soutinrent contre Turnus et Mézence, des renseignemens aussi précis que s'il s'agissait d'événemens contemporains. Varron, « le plus savant des Romains, » qui était un homme de guerre en même temps qu'un érudit, et qui commandait la flotte de l'Adriatique, pendant que Pompée traquait les pirates, profita de quelques loisirs pour se mettre à la suite d'Énée, refaire ses voyages et visiter avec ses galères les différens ports où il avait abordé. Il était si convaincu de la réalité de ses aventures qu'il croyait trouver partout des traces certaines de son séjour. Nous voyons, dans les fragmens qui restent de ses ouvrages, qu'il parle de ces événemens lointains avec un ton d'assurance extraordinaire. « N'est-il pas certain, dit-il, que les Arcadiens, sous la conduite d'Évandre, sont venus en Italie et se sont fixés sur le Palatin ? » Il semble vraiment que ce soit un crime d'en douter.

Je sais qu'à ces raisons, qui nous font croire que la légende était alors fort répandue et tenue pour certaine, on objecte qu'elle est restée presque entièrement étrangère à l'art romain. Comment admettre qu'étant aussi populaire qu'on le prétend, elle ait si rarement tenté les sculpteurs et les peintres ? Il est sûr qu'avant l'empire on ne connaît pas de fresque ou de bas-relief de quelque importance où soit traitée l'histoire d'Énée. M. Brunn croyait la retrouver sur un de ces coffrets en métal qu'on appelle des *cistes*,

et qui nous viennent des tombes de Préneste; il lui semblait reconnaître, le long de la paroi latérale, les batailles des Rutules et des Troyens; sur la plaque du couvercle, il voyait Énée présentant au vieux roi latin les dépouilles de Turnus, qu'il vient de tuer, Lavinia, qu'on va remettre aux mains de son mari, tandis qu'Amata, sa mère, s'enfuit furieuse pour se dérober à ce mariage. C'est tout à fait le sujet de l'*Énéide*, et comme M. Brunn suppose que cette œuvre d'art est antérieure à la première guerre punique, il admet que la légende était dès lors fixée dans ses moindres détails, et que Virgile n'a fait que traduire exactement des fables populaires qui existaient plus de deux siècles avant lui. Par malheur, l'explication de M. Brunn est aujourd'hui fort contestée, et l'on se demande si le coffret n'appartient pas à une époque plus récente, ou si le sujet qu'il représente est bien celui que M. Brunn a cru voir. Mais, en revanche, depuis l'époque où M. Brunn plaçait, par erreur peut-être, les aventures d'Énée sur la *Cista prænestina*, on les a trouvées, cette fois d'une manière indubitable, dans une tombe romaine. En 1875, des fouilles furent entreprises par une société italienne à l'extrémité de l'Esquilin, dans l'espace qui s'étend entre Sainte-Marie-Majeure et le petit monument qu'on appelle le temple de *Minerva medica*. — Là passait une des routes importantes de Rome, celle qui menait à Préneste, Le long des voies romaines on est toujours sûr de trouver des tombeaux : un de ceux qu'on a fouillés contenait des fresques qui malheureusement ont beaucoup souffert, lorsqu'au IIIe siècle, la coutume d'ensevelir les morts ayant remplacé celle de les brûler, des réparations furent faites à la tombe pour l'accommoder à ce nouvel usage. Cependant, ce qui reste des peintures est suffisant pour qu'on puisse très nettement en saisir le sujet. C'est l'histoire des origines de Rome depuis l'arrivée d'Énée en Italie. On le voit d'abord qui fonde Lavinium et qui combat Turnus; on suit, dans des tableaux qui se succèdent sans être séparés les uns des autres, comme ceux qui couvrent la colonne Trajane, toutes les phases de la grande bataille livrée sur les bords du Numicius; puis vient la fondation d'Albe par Ascagne, enfin l'histoire de Rhea Silvia et des deux jumeaux (1). Ce qui ajoute au prix de ces peintures, c'est qu'elles doivent être contemporaines de l'œuvre de Virgile et que, comme elle ne reproduisent pas tout à fait la tradition qu'il a suivie et qu'il est vraisemblable qu'elles n'ont pas été exécutées sous son influence, elles montrent comment, autour du poète, on se figurait les événemens qu'il a chantés. Mais, quelque impor-

(1) Ce monument a été décrit pour la première fois par M. Brizio dans son ouvrage intitulé : *Pitture e sepolcri scoperti sull' Esquilino*. Le sujet a été traité de nouveau par M. Robert dans les *Annales de l'Institut archéologique* de Rome. J'ai suivi les explications de M. Robert.

tance qu'on leur accorde, il ne faut pas oublier qu'elles sont la seule œuvre d'art de quelque valeur, antérieure à l'*Énéide*, où il soit question d'Énée et de Lavinium. On est donc forcé d'avouer que, jusqu'à Virgile, les voyages du héros troyen, dont s'étaient inspirés plusieurs poètes, avaient fort peu occupé les sculpteurs ou les peintres.

Est-on en droit d'en rien conclure contre la popularité dont jouissait alors la légende? Je ne le crois pas. Souvenons-nous que les arts étaient dans la main des Grecs, et que les Grecs n'aimaient à s'occuper que d'eux-mêmes. On a remarqué qu'ils n'ont presque jamais reproduit, sur les bas-reliefs ou dans les fresques, les événemens de l'histoire romaine. Il est vrai qu'ayant créé, comme nous l'avons vu, la légende d'Énée, il semble qu'ils auraient dû avoir plus de goût pour leur ouvrage. Mais par malheur cette légende était née à une époque récente, quand leur imagination commençait à se fatiguer de produire des fables; aussi est-il facile de voir qu'elle est moins riche de détails poétiques, plus sobre et plus sèche que les autres. Elle n'avait pas eu non plus l'heureuse chance de plaire à un grand poète qui l'aurait transfigurée en la chantant: C'étaient pour elle des causes d'infériorité qui ne la recommandaient pas au choix des artistes. Ils avaient enfin une raison particulière de la délaisser, sur laquelle je veux insister un moment, car en nous apprenant pourquoi les Grecs l'ont négligée, elle nous fait connaître du même coup l'un des motifs, le plus puissant peut-être, qui attiraient les Romains vers elle.

Quand la légende d'Énée commença à se répandre chez les Grecs, Rome, trop faible encore pour les inquiéter, était pourtant assez puissante pour leur inspirer le désir de la rattacher de quelque manière à leur pays, et de prendre ainsi part à sa gloire. Un siècle plus tard, tout était changé. Elle avait soumis la Grèce, elle venait d'envahir l'Orient, elle convoitait ouvertement l'empire du monde. Les Grecs vaincus, humiliés, n'éprouvaient plus le même empressement pour orner de fables poétiques les débuts d'un peuple qui les opprimait. Cette légende, qui était pourtant leur œuvre, leur parut faire à leurs rivaux un passé trop avantageux; ils commencèrent par en parler beaucoup moins et finirent par l'oublier; Denys d'Halicarnasse prétend qu'il n'y avait presque plus personne de son temps qui la connût. On l'avait remplacée par des fables toutes contraires. Il y avait alors, à la cour des petits princes de l'Asie et chez les rois barbares, toute une école d'historiens qui faisaient profession de dire le plus de mal possible des Romains et le plus de bien de leurs ennemis. Naturellement ils ont partagé le sort de ceux dont ils défendaient la cause, et l'on comprend que le vain-

queur qu'ils insultaient n'ait pas tenu à nous conserver leurs ouvrages. Nous possédons Polybe, qui avait écrit l'histoire des guerres puniques dans l'intérêt des Romains ; c'est à peine si nous savons le nom de ce Philinus d'Agrigente qui exaltait les Carthaginois et tournait tout à leur gloire. La tactique ordinaire de tous ces ennemis de Rome consistait à railler la bassesse de ses origines. On disait qu'elle avait été d'abord un asile de bandits, qu'elle devait sa naissance à des misérables, à des vagabonds, à des esclaves. Ces calomnies indignaient Denys d'Halicarnasse, qui prétendit y répondre en composant son *Histoire romaine*. Pour en montrer la fausseté, pour les réfuter d'une manière victorieuse, il racontait dans tous ses détails la légende d'Énée. S'adressant à ses compatriotes, au début de son livre, il leur disait : « N'ajoutez aucune foi à ces menteurs ; au sujet des origines de Rome, ils ne débitent que des fables. Je vous montrerai que ceux qui l'ont fondée n'étaient pas des gens sans aveu, ramassés au hasard parmi les nations les plus méprisables. Ce sont des Troyens, venus à la suite d'un chef illustre dont Homère a chanté les exploits ; ou plutôt, comme les Troyens sont sortis de la même souche que nous, ce sont des Grecs. »

Denys savait bien que cette conclusion était tout à fait du goût des Romains et qu'elle flattait les instincts secrets de leur vanité. Ils avaient longtemps supporté sans mauvaise humeur ce nom de barbares que les Grecs donnaient à tous ceux qui n'étaient pas de leur race. Quand ils comprirent mieux le prix des lettres et des arts, il leur déplut d'être mis ainsi sommairement et par un seul mot hors de la civilisation. Ils voulaient rentrer dans l'humanité et se rattacher de quelque manière à la Grèce, au moins par leurs origines lointaines. La légende d'Énée leur en donnait le moyen, ils le saisirent avec empressement. Les grands seigneurs prirent plaisir à imaginer qu'ils sortaient des plus illustres compagnons d'Énée ; il y avait même un certain nombre de familles pour lesquelles cette origine n'était pas contestée : on les appelait les *familles troyennes*, et Varron, qui voulait faire plaisir à tout le monde, écrivit un ouvrage à l'appui de leurs généalogies chimériques. Les simples citoyens ne pouvaient pas avoir d'aussi hautes prétentions ; mais s'ils n'osaient pas réclamer l'honneur d'avoir des chefs troyens parmi leurs ancêtres, ils étaient flattés de descendre des simples soldats. Dans la fameuse prédiction, où se trouvait annoncé d'avance le désastre de Cannes, le devin Marcius, s'adressant aux Romains, les appelait : enfans de Troie, *Trojugena Romane*. Il est évident qu'en leur donnant ce nom il avait l'intention de leur être agréable. Un peu plus tard, le poète tragique Attius, ayant fait une pièce nationale sur le dévoûment de Decius, dont les Romains étaient si fiers, l'avait intitulée *les Fils d'Énée, ou Decius, Æneadæ sive*

Decius. En général, les auteurs de tragédie ou de comédie cherchent à donner à leurs ouvrages des titres qui attirent le public ; Attius supposait donc que les Romains prendraient plaisir à s'entendre appeler fils d'Énée. C'est ainsi que la vanité de tout le monde se fit complice du succès de la vieille légende.

IV.

Nous sortons enfin des obscurités et des incertitudes, et nous voici arrivés en pleine lumière : nous touchons à Virgile. Après avoir cherché d'où la légende d'Énée est venue, quels sont les élémens dont elle a été formée, et pourquoi les Romains l'ont si favorablement accueillie, il nous reste à connaître les raisons que Virgile pouvait avoir d'en faire le sujet de son poème.

Nous ne risquons pas de nous tromper en affirmant qu'il ne l'a pas fait sans raison et que, dans la conception de ses ouvrages, il ne laissait rien au hasard. Voltaire raconte qu'il ne savait guère ce que c'était que l'épopée quand il se mit en tête, à vingt ans, d'en composer une. Ce n'est pas Virgile qui aurait agi avec cette légèreté. Il n'était pas un de ces poètes de premier mouvement, dont Platon nous dit qu'ils ne savent ce qu'ils font ; il méditait et réfléchissait longtemps avant d'écrire. Esprit triste et timide, il n'avait pas assez bonne opinion de lui pour se croire capable d'improviser des chefs-d'œuvre. Tous ses ouvrages portent la trace d'un travail patient et d'efforts obstinés : la merveille, c'est que chez lui le travail n'ait jamais gêné l'inspiration.

Soyons sûrs qu'après s'être décidé à composer un poème épique, il a dû se demander d'abord de quel genre ce poème devait être. La réponse à cette question était différente suivant l'école à laquelle le poète appartenait. Il y en avait deux alors qui se disputaient et se partageaient les suffrages du public. L'une se rattachait au passé et voulait simplement le continuer : elle se composait des admirateurs des vieux poètes latins, et comptait surtout dans ses rangs ces esprits sages et mûrs à qui les innovations sont suspectes. L'autre avait choisi des modèles nouveaux et prétendait rajeunir la poésie par l'imitation de poètes plus jeunes. Elle avait pour elle, comme toujours, les jeunes gens et les femmes. Chacune des deux comprenait l'épopée d'une façon différente. La vieille école aimait surtout le poème historique, c'est-à-dire celui qui raconte les exploits des aïeux, et il faut reconnaître que son goût était conforme au génie particulier et aux aptitudes naturelles de la race romaine. Cette race est par-dessus tout utilitaire et pratique ; les lettres ne lui plaisent qu'à la condition de contenir des leçons pour

la conduite de la vie ; l'idéal et la fantaisie, qui passionnaient les Grecs, la laissent assez indifférente; elle a peu de penchant pour les légendes, où l'imagination a tant de place ; la poésie qu'elle préfère est celle qui s'applique à des faits réels et s'occupe de personnages qui ont existé. Aussi les poètes latins, dès qu'ils ont eu la force de voler un peu de leurs ailes, se sont-ils tournés de ce côté. Nœvius chante la première guerre punique ; Ennius raconte, sous le nom si romain d'*Annales*, toute l'histoire de Rome, en insistant sur les événemens qu'il a vus et dont il peut parler en témoin. Le succès de son œuvre a été très vif ; Rome s'y est reconnue, et, pendant un siècle, les faiseurs d'épopées ont marché sur ses traces. Du temps même de Virgile, et dans son entourage, on composa des poèmes sur la défaite de Vercingétorix et la mort de César. C'est aussi à l'auteur des *Annales* que se rattache le plus grand poète de ce temps, Lucrèce ; quoiqu'il n'ait pas écrit de récit épique, il se proclame le disciple d'Ennius et le félicite « d'avoir rapporté de l'Hélicon une couronne dont le laurier ne se fanera jamais. » L'autre école était celle qui cherchait ses inspirations chez les poètes alexandrins. Malgré la réputation dont ils jouissaient dans le monde grec, Rome était restée longtemps sans les connaître et les pratiquer : elle s'en tenait volontiers à ceux de l'époque classique ; mais quand ses conquêtes l'eurent mise en relation plus fréquente avec l'Asie, ses généraux, ses proconsuls, ses négocians, qui en visitaient plus souvent les grandes villes, lurent ces poètes dont tout le monde s'occupait autour d'eux, et ils en furent charmés. Il ne leur fut pas difficile de communiquer à leurs amis les sentimens qu'ils éprouvaient eux-mêmes : il y avait alors à Rome une société polie et raffinée qui commençait à se fatiguer un peu des vieux écrivains et cherchait des admirations nouvelles. Ces œuvres gracieuses et délicates, où le souci de la forme est poussé si loin, où l'on trouve tant d'allusions savantes, tant de surprises d'expressions et d'images, une façon de parler si ingénieuse, qui excitent l'esprit et le rendent content de lui même, quand il a pu en saisir les finesses, étaient bien faites pour la séduire. Naturellement, après avoir admiré, elle imita. Les premiers qui écrivirent des vers dans le goût des alexandrins étaient à la fois des jeunes gens de talent et des héros de la mode, Licinius Calvus, Cornelius Gallus, surtout Catulle, le plus grand d'entre eux ; ils obtinrent beaucoup de succès. Une de leurs recettes ordinaires était l'emploi fréquent de la mythologie. Les uns se contentaient de la distiller en courtes allusions dans leurs élégies, les autres l'étendaient en poèmes épiques : l'histoire des dieux et des héros, les aventures d'Hercule et de Thésée, la guerre de Thèbes ou celle de Troie, la conquête

de la Toison d'or, leur fournissaient en abondance des sujets d'épopées qu'ils préféraient à tous les autres.

C'est entre ces deux écoles que Virgile devait choisir. Chacune avait ses mérites et ses inconvéniens. Le poème historique, que préférait l'ancienne, plaisait davantage au grand nombre et il avait plus de chances de devenir populaire. Rome a toujours été très fière de son passé et elle prêtait complaisamment l'oreille à ceux quicélébraient sa gloire. Mais ce genre présente aussi de grandes difficultés d'exécution. Il est toujours malaisé pour la poésie d'avoir à soutenir la concurrence de l'histoire. Veût-elle reproduire exactement les faits comme ils se sont passés, on l'accuse de tomber dans la sécheresse et de n'être plus qu'une chronique. Essaie-t-elle d'y mêler quelque fiction, les gens sérieux trouvent que la vérité fait tort à la fable et que la fable discrédite la vérité, qu'on ne sait jamais sur quel terrain on marche, et que cette incertitude nous gâte tout le plaisir de l'ouvrage. L'épopée mythologique n'est pas exposée à ce péril. Tout y est de même nature; elle introduit le lecteur, dès le premier vers, dans un monde de fantaisie et de convention dont il ne sort plus. Une fois le genre accepté, l'esprit s'y sent à l'aise; il n'éprouve pas le désagrément d'être tiraillé sans cesse entre la fiction et la réalité. C'est une sorte de rêve auquel il peut s'abandonner avec confiance; il est sûr au moins qu'il se poursuivra jusqu'à la fin sans qu'aucun brusque incident vienne le dissiper. Mais, en revanche, le public auquel cette poésie s'adresse est restreint : elle ne possède pas ce qui entraîne la foule. Il faut avoir la finesse d'un artiste et la science d'un érudit pour bien la comprendre. A Rome surtout, où les artistes et les savans étaient rares, elle devait se résigner à rester indifférente au « profane vulgaire » et à n'être que le charme de quelques délicats.

Virgile ne s'est tout à fait asservi à aucune école, c'est son originalité; son goût large et libre a cherché partout ses inspirations. Il avait commencé par s'éprendre d'un alexandrin, de Théocrite; dans son dernier ouvrage, il a tellement imité les anciens poètes que Sénèque l'appelle sans façon un *ennianiste*, ce qui est dans sa bouche un grave reproche. Quand il a voulu créer la langue à la fois ferme et souple dont il s'est si admirablement servi, il n'a pas fait difficulté d'associer ensemble les deux grands représentans des écoles opposées, Lucrèce et Catulle. Il a pris surtout à l'un la vivacité de ses tours, l'énergie et l'éclat de ses expressions, à l'autre sa phrase plus nette, son rythme plus facile et plus coulant. De cette combinaison est sortie cette merveilleuse langue poétique que Rome a parlée sans beaucoup d'altération jusqu'à la fin de l'empire.

Le même esprit se retrouve dans le choix que Virgile a fait de son sujet de poème : il est de nature à satisfaire tout le monde et

tient le milieu entre l'épopée historique et l'épopée mythologique. On a supposé avec assez vraisemblance qu'il hésita quelque temps avant de se décider. Nous savons que, quand il eut achevé ses *Géorgiques*, il en fit la lecture à l'empereur, dans la retraite d'Atella, où Auguste s'était retiré pour prendre quelques semaines de repos et soigner sa gorge malade. Est-ce à cette occasion qu'il a composé le brillant prologue qui ouvre le troisième livre? Il est naturel de le croire. Dans ce prologue, il annonce l'*Énéide*; mais on voit bien qu'elle n'a pas pris encore, dans son esprit, sa forme définitive. En ce moment, il semble tout à fait dégoûté de la mythologie. Les jeunes poètes romains en avaient tant abusé qu'elle avait perdu en quelques années toute sa fraîcheur. « Qui ne connaît, nous dit Virgile, l'impitoyable Eurysthée et les autels de l'exécrable Busiris? Qui n'a point célébré le jeune Hylas, et Délos, chère à Latone, et Hippodamie, et Pélops, l'ardent cavalier, avec son épaule d'ivoire? » Tous ces sujets, qui peuvent plaire un moment à des esprits oisifs, lui semblent épuisés : *omnia jam vulgata*; il veut marcher loin de la foule et tenter des routes nouvelles qui le mènent à la gloire. Il y a des momens où c'est l'ancien qui redevient nouveau, quand la mode s'est portée quelque temps d'un autre côté. Il semble donc que Virgile voulait revenir à la tradition des vieux poètes latins et composer une épopée tout historique. Il annonce, en effet, à Auguste qu'il va se mettre à chanter ses combats :

> Mox tamen ardentes accingar dicere pugnas
> Cæsaris.

Heureusement, il changea d'avis. En prenant pour sujet de son poème les guerres contre Brutus et contre Antoine, il se serait trouvé aux prises avec les difficultés que Lucain, malgré son génie, n'a pas pu vaincre. Il a bien fait de remonter beaucoup plus haut, jusqu'aux origines même de Rome. Son poème n'en est pas moins resté foncièrement historique, non-seulement par les allusions perpétuelles qui sont faites aux événemens et aux personnages de l'histoire, mais par le fond même du sujet, qui est la glorification de Rome, et par le ton grave et soutenu du récit. Il est pourtant mythologique aussi, puisque les dieux et les déesses y sont les principaux acteurs du drame, et que l'olympe et la terre s'y mêlent à chaque instant. En plaçant sa fable à une époque où la légende et l'histoire se confondent, il a supprimé leur antagonisme. De cette manière, il a pu réunir les avantages de tous les genres sans en avoir les inconvéniens.

Ne peut-on pas trouver pourtant qu'il est remonté un peu trop haut? Il semble que, puisqu'il voulait glorifier Rome dans ses ori-

gines, ce n'était pas Énée qu'il lui fallait choisir; Énée n'a fondé que Lavinium et il n'est, pour les Romains, qu'un ancêtre fort éloigné. Les anciens chroniqueurs en faisaient le père ou le grand-père de Romulus, ce qui le plaçait assez près de la naissance de Rome; mais plus tard, afin de mettre tant bien que mal la légende d'accord avec la chronologie, il avait fallu intercaler entre eux la série interminable des rois d'Albe. Il est vraiment étrange qu'un poète qui voulait célébrer Rome ait choisi une époque où elle n'existait pas encore et un héros qui a vécu plus de quatre cents ans avant qu'elle ait été fondée. Virgile aurait mieux fait, à ce qu'il semble, de s'arrêter à Romulus : il se serait trouvé au cœur même de son sujet. Romulus était, d'ailleurs, bien plus populaire qu'Énée. Tout le monde savait son nom; on montrait au Palatin la cabane qu'il avait habitée; on entourait d'hommages la petite grotte ombragée d'un figuier, où l'on disait que la louve l'avait nourri. De très bonne heure, la poésie s'était emparée de ces souvenirs et leur avait donné, en les chantant, plus d'éclat et de force. Tous les gens instruits de Rome avaient dans la mémoire les passages du premier livre des *Annales* d'Ennius, où il racontait le rêve de la vestale, la naissance du fils de Mars, sa lutte avec Rémus; tous répétaient avec émotion ces beaux vers, à la fois si fermes et si tendres, qui exprimaient la reconnaissance de tous les Romains pour celui à qui leur cité devait la vie :

O Romule, Romule die,
Qualem te patriæ custodem di genuerunt!
O pater, o genitor, o sanguen dis oriundum!

Virgile a pourtant préféré Énée à Romulus, et il avait plusieurs raisons de le faire. Une des principales assurément, c'est qu'il voulait être agréable à l'empereur. Entre toutes les familles qui se piquaient d'être issues des Troyens, les Césars tenaient la première place. Tandis que les Memmius, les Sergius, les Cluentius, se contentaient d'avoir pour ancêtre un des lieutenans d'Énée, les Césars se rattachaient hardiment à Énée lui-même, et prétendaient descendre de son fils Iulus. En chantant le père des Romains, Virgile célébrait l'ancêtre des Jules; c'était un moyen de donner au pouvoir de l'empereur une apparence légitime et d'en faire, à travers les siècles, l'héritier naturel des rois de Rome. Il pensait donc servir son pays, tout en payant au prince sa dette de reconnaissance personnelle. En même temps, il accomplissait la promesse qu'il lui avait faite dans les *Géorgiques* de lui élever un monument immortel. Ce n'était plus sans doute un poème historique consacré au récit des exploits de l'empereur, mais on le retrouvait sans peine sous les traits du chef de sa race; la gloire de l'aïeul éclairait le petit-

fils, et quoique l'édifice portât sur son fronton le nom d'Énée, on pouvait dire qu'Auguste en était le centre, et qu'en réalité, il l'occupait tout entier :

In medio mihi Cæsar erit, templumque tenebit!

Pour préférer Énée à Romulus et aux autres, Virgile avait encore une raison qui devait lui sembler très importante : Énée figure déjà dans l'*Iliade*, son nom rappelle le souvenir des batailles auxquelles il a pris part et des guerriers qu'il a connus. Parler de lui était donc une occasion naturelle de multiplier les allusions aux poèmes homériques et de ranimer les héros de la guerre de Troie. C'est un plaisir que Virgile se donne le plus qu'il peut; quoiqu'il connaisse les dangers qu'on court à provoquer des comparaisons désavantageuses, il s'y expose à chaque instant. Il cherche tous les moyens de rattacher son poème à ceux d'Homère; il en imite les principaux incidens, il en fait revivre les personnages. C'est Hector qui renaît dans les paroles d'Andromaque; c'est Diomède qu'on retrouve établi dans l'Italie méridionale, et qui ne se fait pas trop prier pour parler de ses anciens exploits; c'est Ulysse dont on suit la trace dans le palais enchanté de Circé ou dans l'île du Cyclope; c'est Hécube, c'est Hélène, c'est Priam, qu'on entrevoit pendant la dernière nuit d'Ilion. Pour Virgile, comme pour nous, Homère n'était pas seulement un grand poète épique, il était l'épopée même. Aussi a-t-il dû s'estimer heureux de s'en rapprocher de plus près par le sujet même et le principal personnage de son poème. C'est ce qui achève de nous faire comprendre qu'il ait choisi la légende d'Énée.

Avait-il tort ou raison de le faire? Est-il vrai de dire, avec certains critiques, que, dans l'*Énéide*, le choix du sujet ait nui au succès de l'œuvre, qu'un poème dont le héros était un étranger, un inconnu, était condamné d'avance à ne jamais devenir populaire et national? Après la longue étude qu'on vient de lire, la réponse à cette question me paraît facile. Sans doute, la légende d'Énée est d'origine grecque, mais on a vu qu'elle s'est vite acclimatée à Rome, qu'elle y a pris une couleur romaine par son mélange avec les légendes du pays, qu'enfin l'état, loin de la combattre, l'a de bonne heure officiellement adoptée. Quand Virgile s'en est emparé, il y avait plus de deux siècles qu'elle était racontée par les historiens et chantée par les poètes. On ne peut donc pas la regarder comme une de ces fables futiles que le poète invente à sa fantaisie, et prétendre qu'Enée, fils de Vénus, était aussi indifférent aux Romains de l'époque d'Auguste que Francus, fils d'Hector, aux Français du XVIe siècle. Est-ce à dire qu'elle fût populaire à Rome, comme les histoires

d'Achille et d'Ulysse l'étaient dans la Grèce? Pour le supposer, il faudrait oublier les différences radicales qui séparent les deux pays. Dans les cités grecques, le mépris de l'étranger, qui est la passion dominante de l'Hellène, maintient la race dans sa pureté. Il peut y avoir entre les citoyens des diversités de rang et de fortune, mais ils ont tous la même origine. Les traditions nationales sont un trésor qui appartient à tous et qu'aucun ne laisse perdre. Le poète qui entreprend de les célébrer est compris de tout le monde; il chante pour les pauvres et pour les riches, pour les lettrés et les ignorans; son succès, quand il réussit, est véritablement populaire, car il n'y a personne, dans le peuple entier, qui ne puisse prendre plaisir à l'entendre, Il n'en pouvait être de même dans une ville comme Rome, qui s'était formée d'un mélange de nations diverses. Une population sans cesse renouvelée, et composée d'élémens disparates, a peu de traditions communes et les oublie vite. Je suppose que les plébéiens, dont les souvenirs ne remontaient pas très loin, connaissaient très peu toutes ces fables antiques, que les grammairiens ont recueillies, et qu'elles les laissaient fort indifférens. Aussi n'est-ce pas pour eux que Virgile écrivait; il savait qu'il y perdrait sa peine et qu'il ne lui était pas possible d'intéresser à son œuvre le peuple entier, de la base au sommet, comme on pouvait le faire chez les Grecs. C'est seulement aux classes éclairées qu'il s'adresse, à la noblesse de naissance ou de fortune, à la haute bourgeoisie, aux personnes instruites; tous ces gens-là, les uns par vanité aristocratique, les autres pour imiter les premiers, remontaient volontiers au passé; ils en conservaient le souvenir et il ne leur déplaisait pas d'en entendre parler. C'est dans cette classe de la société que Virgile a été populaire; et comme elle était lettrée, qu'elle avait lu les poèmes homériques, qu'elle connaissait les *Annales* d'Ennius et les ouvrages des chroniqueurs latins, la légende d'Enée lui était tout à fait familière. En la choisissant pour sujet de son poème, Virgile était certain de ne pas surprendre et ne pas mécontenter le public pour lequel il écrivait.

Ce public n'était pas aussi restreint qu'on pourrait le croire, car l'instruction était fort répandue à Rome. Il s'étendit singulièrement avec la conquête romaine. On a souvent admiré avec quelle rapidité les Romains s'assimilèrent les peuples vaincus (1); il faut pourtant s'entendre. On va trop loin quand on suppose que des nations entières furent transformées en quelques années: ce serait un miracle dont l'histoire offre peu d'exemples. Partout la classe populaire conserva pendant quelque temps ses mœurs et sa langue; et même

(1) Il est bien entendu que je ne parle ici que de l'Occident et non de la Grèce ou de l'Asie : la domination romaine n'a pas sensiblement modifié les pays grecs.

dans certains pays, elle n'y a jamais entièrement renoncé. Il y a toujours eu en Gaule des paysans qui parlaient le celte; et, dans les environs même de Carthage, il ne manquait pas d'Africains qui n'entendaient que le punique. Ce qui est devenu romain avec une incroyable facilité, c'est la bonne société et la bourgeoisie des villes; les classes politiques d'abord, c'est-à-dire les gens qui voulaient être décurions et duumvirs dans leur pays pour obtenir ensuite quelque grade militaire dans l'armée, quelque poste d'administration ou de finance dans l'état; puis les classes riches, le commerce, l'industrie, depuis les négocians d'origine libre jusqu'à ces anciens esclaves, marchands enrichis, qui formaient l'importante corporation des *Augustales*. Tous ces gens-là avaient plusieurs raisons d'être attachés à Rome; mais ils lui étaient surtout reconnaissans de la civilisation qu'elle leur avait apportée. En dehors du monde romain il n'y avait que barbarie; Rome et la civilisation se confondaient ensemble. Plus on était lettré, plus on avait le goût des arts et des sciences, et plus on acceptait aisément une domination à laquelle on était redevable de ces biens précieux, plus on était sujet fidèle pour la conserver, vaillant soldat quand il fallait la défendre. Aussi était-ce pour Rome un moyen de gouvernement que de multiplier les écoles, et c'est ce qui explique l'importance que les empereurs ont toujours accordée à l'instruction publique. Si ces peuples, différens de race et de mœurs, étaient surtout réunis entre eux par une culture commune, si leur patriotisme se composait principalement de leur goût pour les lettres et pour les arts, on peut dire sans exagération ni paradoxe que toutes les fois qu'il paraissait un bel ouvrage qui obtenait plus de succès que les autres, qui faisait battre plus de cœurs, le lien entre eux devenait plus serré, le patriotisme plus vif; il est permis de penser que ceux qui le lisaient se sentaient devenir plus Romains, surtout si cet ouvrage était consacré, comme l'*Énéide*, à la gloire de Rome. Ainsi se trouve résolue la question de savoir si l'*Énéide* fut vraiment un poème national et populaire, que nous nous posions tout à l'heure. Lorsqu'on connaît la place qu'elle occupait dans l'éducation, et qu'on devine celle qu'elle devait tenir dans la vie des gens instruits et lettrés, c'est-à-dire de tout ce qu'il y avait de vraiment romain dans l'empire, on est bien forcé d'avouer qu'elle a été populaire; et quand on voit qu'elle n'était pas seulement un de ces livres qui charment l'esprit et dont la lecture occupe agréablement quelques loisirs, qu'il lui est arrivé, comme aux poèmes d'Homère, d'avoir une sorte d'importance politique, et que l'admiration qu'on éprouvait pour elle rattachait ceux qui la lisaient à la patrie commune, on ne peut nier qu'elle ne soit aussi une œuvre nationale.

GASTON BOISSIER.

PAULINE DE MONTMORIN

COMTESSE DE BEAUMONT

IV[1]

Mme DE STAËL ET JOUBERT.

I.

Des agens de la nation avaient pris provisoirement possession des châteaux de Theil et de Passy-sur-Yonne et y avaient mis les scellés. Mme de Beaumont, presque mourante, trouva un asile chez un pauvre vigneron des environs de Villeneuve. Il se nommait Dominique Paquereau : son nom a mérité d'être conservé par Joubert. Abandonnée, seule avec deux anciens serviteurs de son père, Saint-Germain et sa femme, qui étaient entrés au service du comte de Montmorin lors de son ambassade à Madrid, Mme de Beaumont s'abrita pendant quelques mois dans une chaumière délabrée. Elle vécut du prix de quelques bijoux qu'on vendait presque pour rien à Sens. L'hiver venu, elle se traînait de son lit à son foyer. Elle racontait plus tard à ses auditeurs attentifs, dans le salon de la rue

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 15 juillet et du 15 août.

Neuve-du-Luxembourg, ses misères attendrissantes. Deux ou trois livres qu'elle avait emportés lui servaient de compagnie.

C'est là qu'elle apprit peu à peu toutes les calamités qui l'avaient frappée ; elle y apprit aussi l'exécution de ses amis, celle des frères Trudaine et d'André Chénier, celle de M. de Malesherbes (1).

Le beau-père de Trudaine de Montigny, vieillard de soixante-treize ans, M. Micault de Courbeton, accusé d'émigration, avait été guillotiné le premier. Son gendre avait été ensuite arrêté. Le dernier enfant, âgé de dix-sept ans, se trouvait à Montigny lorsque le comité de surveillance s'y présenta; il fut laissé sous la surveillance de la municipalité. Mais Trudaine de La Sablière ne voulut pas abandonner son aîné et il devint alors l'objet d'un mandat spécial. Les Trudaine (qui l'ignore?) avaient été réunis à André Chénier et portés avec lui sur les listes de Saint-Lazare. Mme de Beaumont se plaisait à raconter la lutte, digne de Plutarque, entre les deux frères devant le tribunal révolutionnaire. Acceptant pour lui-même les accusations les plus absurdes, l'aîné présenta la défense du plus jeune, dépeignant la candeur et la générosité de son caractère, comme s'il avait eu devant lui des juges et une justice. Les Trudaine ne furent pas épargnés. André Chénier les avait précédés de vingt-quatre heures.

La révolution avait chassé Mme de Beaumont du monde réel en le rendant trop horrible. Convaincue qu'il fallait aimer peu de gens et connaître beaucoup de choses, elle s'efforça d'agrandir ses idées et de concentrer ses affections. Que lui en restait-il? La hache avait fait des trouées profondes. Les filles de Mme de La Luzerne avaient heureusement retrouvé leur père; elles étaient trop enfans pour être autre chose que des nièces. Parmi les commensaux de l'hôtel de la rue Plumet, F. de Pange, et sa cousine, Mme de Sérilly, avaient survécu; Mme de Staël n'avait pas encore quitté Coppet; Mme Hocquart et les Suard avaient pu se cacher (2). Ces amitiés, en se renouant, eussent-elles toutefois suffi à l'âme mélancolique et désenchantée de Pauline de Beaumont? Son appétit de savoir, qui s'alliait au jugement le plus droit, aurait-il, en étendant la variété de ses connaissances, satisfait le sentiment et le besoin de bonheur qui étaient pourtant en elle? Aurait-on apprécié cette intelligence admirable, cet esprit qui se nourrissait de pensées « sans y chercher la satisfaction de la vanité? » Eût-elle, en un mot, été tout à

(1) M. le duc d'Audiffret-Pasquier a bien voulu permettre à M. Louis Favre d'explorer pour nous les précieux papiers du chancelier.

(2) Lettre du 1er octobre 1797.

fait elle-même si elle n'eût pas rencontré sur son chemin un homme d'un caractère aussi élevé que sûr, esprit de premier ordre, et d'autant plus distingué qu'il s'ignorait lui-même, fuyant le bruit, plein de manies et d'originalités, comme dit Chateaubriand, et manquant éternellement à ceux qui le connaissaient, ayant une prise extraordinaire sur ses amis, s'emparant d'eux comme une obsession, ayant la prétention d'être toujours au calme et étant troublé plus que personne ; enfin (et c'est le coup de pinceau qui achève le portrait tracé par un maître) un égoïste qui ne s'occupait que des autres.

Nous n'avons pas une page inédite à ajouter aux documens publiés sur Joubert. Une honorable famille, chez qui sa mémoire est à juste titre vénérée, a conquis la sympathie de tous les lettrés par le soin pieux qu'elle a mis à faire connaître non-seulement ses pensées et sa correspondance, mais sa vie modeste et sérieuse, son intérieur paisible, ses affections à la fois passionnées et austères. Si Mme de Beaumont doit beaucoup à Joubert, il lui dut beaucoup aussi, et cet empire qu'il exerçait sur les autres, une femme qu'un souffle pouvait renverser, un être tout de grâce, de faiblesse et de langueur, l'exerça à son tour sur le penseur ingénieux et fort.

Il habitait la majeure partie de l'année à Villeneuve-sur-Yonne. Marié depuis quelques mois à peine, il n'était plus un jeune homme. Les quarante ans allaient sonner. La rumeur publique lui apporta le récit des événemens accomplis au château de Passy, la détresse et l'abandon dans lesquels se trouvait la fille du comte de Montmorin. Joubert fut ému. Il alla frapper à la porte de l'humble maison où Pauline s'était réfugiée. Cette visite marqua dans la vie de Joubert. Il fut conquis par le charme pénétrant et maladif de la jeune femme. Il lui offrit de la recevoir à Villeneuve ; ses visites se renouvelèrent, même dans cet hiver de 1794, presque aussi cruel que celui de 1709 ; mais l'air qu'il respirait, près de cette chaumière couverte de neige, lui était déjà favorable, et son cœur honnête avait presque la crainte d'effaroucher Mme de Beaumont par un trop vif empressement.

Ce qu'était alors Joubert, son état moral, c'est à lui-même que nous devons le demander. Il ne s'est pas dérobé aux regards de l'observateur. Dans son ignorance de la vie réelle et dans sa passion pour l'idéal, il n'avait pas changé depuis le jour où, pour la première fois, il avait quitté ses vieux parens pour aller à Paris. Sa mère le trouvait si grand dans ses sentimens, si éloigné des routes ordinaires de la fortune, que l'avenir l'inquiétait. Un jour qu'elle reprochait à son fils son désintéressement et sa générosité, il lui

répondit qu'il ne voulait pas que l'âme d'aucune espèce d'homme eût de la supériorité sur la sienne. Cette âme ne s'était pas abaissée : la solitude, la réflexion, l'étude, l'avaient encore ennoblie. Depuis la révolution, la France lui paraissait un tourbillon habité par un peuple à qui la tête tournait. Ce qui lui semblait faux n'existait pas à ses yeux; subtil à force de recherches, chassant aux idées, comme si elles étaient des papillons, rêvant la perfection comme le vulgaire rêve le bonheur, il était tourmenté, quand il écrivait, par l'ambition de mettre tout un livre dans une page, toute une page dans une phrase, et une phrase dans un mot. N'était-ce pas de lui-même qu'il disait que, pour juger de pareils esprits, il n'y avait pas de mesure usitée? Aussi vivraient-ils ignorés et mourraient-ils sans monument, si quelque haute amitié ne se montrait à côté d'eux, comme un hasard fortuné, pour leur servir de stimulant et faciliter leur éclosion.

Fontanes aurait pu, à beaucoup d'égards, remplir ce rôle : Joubert lui était profondément attaché, et depuis ces années heureuses où les cœurs se lient le mieux. La seule entreprise littéraire à laquelle il ait songé pour augmenter ses ressources, une revue anglo-française, Joubert lui en avait confié l'essai; il avait fait mieux; pour lui assurer son indépendance, il l'avait marié à une femme de son choix. Sans doute il ne taisait pas à Fontanes ses peines secrètes, ses luttes entre un corps faible et une âme vigoureuse; mais cet esprit rare, qu'il comparait à une noisette des contes de fées où l'on trouvait des diamans lorsqu'on en brisait l'enveloppe, cet esprit, si fin qu'il est parfois subtil, restait enfermé. Quelles mains délicates l'entr'ouvriraient? Dans les momens d'inspiration et de ravissement où la contemplation parfois le plongeait, aux heures où il eût voulu que ses pensées s'inscrivissent toutes seules sur les arbres qu'il rencontrait, tant il avait la tête gonflée et tant il répugnait à écrire, Fontanes eût été le critique choisi; mais le désir de plaire, la confiance absolue, cet encouragement dont les plus sages ont besoin, qui les donnera? Et cette louange discrète, quelles lèvres la diront sans banalité, comme on veut qu'elle soit dite?

Mme de Beaumont fut tout cela pour Joubert. Elle absente, l'esprit de son ami était presque absent. Vainement Fontanes lui recommandait d'écrire chaque soir le résultat des méditations de la journée et l'assurait qu'à la fin il aurait fait un beau livre, sans aucune peine; Mme de Beaumont était alors au Mont-d'Or et ne pouvait que rarement lui adresser de ses nouvelles; il devenait un marbre; jusqu'à ce que, Béatrix étant pour toujours partie, il en arriva à s'ennuyer de ce qu'il entendait, de ce qu'il disait, indifférent à ce

qu'il voyait, ne comprenant plus rien ni aux livres, ni aux hommes, ni à ses propres pensées, et si peu semblable à lui-même qu'il écrivait à Mme de Vintimille : « Le souvenir de moi vaut mieux que ma présence, et je n'ose plus me montrer à ceux dont je veux être aimé (1). »

Ce n'étaient heureusement que des crises intermittentes; mais, pour les amener, combien devait être attrayante cette aristocratique jeune femme, et pénétrant son souvenir !

II.

En décembre 1794, malgré un rigoureux hiver, Mme de Beaumont se décida à aller revoir ses amis qui avaient survécu; son cœur était serré de quitter le pauvre logis de Dominique Paquereau ; elle était effrayée de revoir cette ville teinte encore du sang de tout ce qu'elle avait eu de plus cher au monde. Joubert, avec sa bonté prévoyante, l'avait recommandée à l'un de ses frères qui habitait Paris. Elle descendit dans un modeste hôtel de la rue Saint-Honoré. Quelle impression dut lui laisser le spectacle des lieux où tant de forfaits s'étaient accomplis! Quelle transformation rapide comme un changement à vue !

Qui ne s'est demandé comment purent reprendre le train ordinaire de la vie les nobles qui, sans émigrer, avaient échappé aux horreurs de 93 et de 94? C'était pour les anciens privilégiés comme un mauvais songe. Ils se frottaient les yeux. Était-ce possible? Quoi! en aussi peu de temps toute une société anéantie! Les quelques lettres datées de cette époque et conservées en province, dans les anciennes familles de commerçans, sont instructives. Seuls, ils s'étaient risqués, dès le lendemain de thermidor, à reprendre leurs affaires avec Paris et y étaient rentrés. Les rues étaient débaptisées; les plus brillans hôtels étaient devenus des restaurans ou des maisons meublées; dans les églises mutilées, le bonnet rouge planté sur une pique remplaçait la croix; dans les vieux quartiers jadis tout noirs de couvens et d'abbayes, les cloîtres étaient éventrés, les chapelles transformées en échoppes, les clôtures des jardins défrichées; sur les murailles ces mots inscrits : *Propriété nationale à vendre!* A tous les étalages, chez les brocanteurs, des dépouilles à acheter, ornemens d'autel, statues, reliquaires, tableaux, vieux livres; les cafés et les cabarets multipliés; seule la place de la Révolution était silencieuse, vide et nue. On n'y passait pas. Quelle modification plus complète encore dans le costume et dans

(1) Correspondance de Joubert.

les mœurs! A cette allure nerveuse, à ce langage, hardi et cru, on ne pouvait se méprendre, pas plus qu'aux meurtrissures de la façade des Tuileries et aux inscriptions gravées par le 10 août. Quand Chateaubriand même, cinq ans après, entra à pied dans Paris, il lui sembla qu'il descendait aux enfers, tant l'émotion était encore poignante!

Mme de Beaumont ne séjourna pas plus de six semaines au milieu de ces ruines. L'hôtel Montmorin avait été pillé. Il ne restait debout dans le jardin qu'un cyprès planté par elle à quatorze ans. Elle se plaisait, plus tard, au cours de ses infinies tendresses pour René, à le lui montrer en se promenant vers les Invalides. C'est à ce cyprès, dont il connaissait seul l'origine et l'histoire, qu'à son premier retour de Rome, prêt à repartir pour le Valais, il alla faire ses adieux.

La joie de Mme de Beaumont, dans ce court séjour à Paris fut de retrouver Fr. de Pange et Mme de Sérilly. A peine sa cousine avait-elle recouvré sa liberté qu'elle était citée comme témoin dans le procès intenté par la conscience publique révoltée à Fouquier-Tinville. Depuis que le club des Jacobins avait été fermé, les imaginations peu à peu se rassuraient. La bourgeoisie, exaspérée contre la terreur, était d'autant plus lasse de la rude domination des conventionnels qu'elle avait acclamé la révolution. La majorité de l'assemblée eût voulu punir les députés les plus féroces qui l'avaient opprimée; mais, suivant le mot de Mme de Staël, elle traçait la liste des coupables d'une main tremblante, craignant toujours qu'on pût l'accuser elle-même des lois qui avaient servi de justification ou de prétexte à tous les crimes. Les sympathies qui accueillirent Mme de Sérilly lui permirent de rentrer immédiatement dans ses biens. Elle reprit possession du château de Passy et vint l'habiter avec François de Pange. Ils se marièrent et prirent avec eux Mme de Beaumont, en attendant qu'elle obtînt la mainlevée du séquestre de Theil. Elle lia les hôtes de Passy avec Joubert. L'esprit austère de Fr. de Pange ne lui eût pas été sans utilité. Son imagination se trouvait contrainte dans son commerce et n'osait pas se livrer à tous ses caprices. « M. de Pange veut qu'on marche, et j'aime à voler ou du moins à voleter (1). »

Sa lettre du 26 avril 1795 allait trouver Mme de Beaumont à Paris. Elle était tout entière au passé sanglant, recueillant des informations, écoutant les récits d'anciens serviteurs. Riouffe, l'ami des girondins, venait de publier ses *Mémoires d'un détenu*, ils avaient produit dans le public une vive sensation. Aucun ouvrage de ce genre n'avait été écrit avec le même talent. Le succès des *Prisons*, de Sil-

(1) Lettre du 26 avril 1795.

vio Pellico, il y a quarante ans, pourrait seul rappeler la vogue de l'ouvrage de Riouffe. L'intérêt que Joubert et Mme de Beaumont prirent à cette lecture est un signe des temps. La lettre à Joseph Souque, objet de l'engouement de ces deux nobles esprits, nous en paraîtrait peu digne, si nous ne nous placions pas au lendemain des scènes d'attendrissement produites par le procès des noyades de Nantes et par les dépositions des victimes échappées au tribunal révolutionnaire. Un bénédictin, un peu illuminé, s'était trouvé dans la cellule où était enfermé Riouffe. Pour se débarrasser de ses sermons, il avait imaginé, en fils du XVIIIe siècle, de créer un culte nouveau sous le nom d'Ibrascha, et d'en publier les rites et les maximes. Joubert et Mme de Beaumont avaient de l'aversion pour cet Ibrascha; ils ont soin dans leur correspondance de le déclarer, tant ils avaient pris au sérieux l'auteur, et tant ils avaient été remués par les tableaux de l'intérieur des cachots avant le 9 thermidor.

Dans la stérilité littéraire de ces années terribles, un mot, une phrase, suffisaient pour attirer les esprits éclairés. La société ne s'était pas encore assise. Lire était donc la plus grande occupation de Mme de Beaumont. Les échanges de livres étaient continus entre Villeneuve-sur-Yonne et Passy. Les plus graves étaient dévorés. Comme cette jeune comtesse de Béthisy dont parle Rivarol, Mme de Beaumont aimait beaucoup les sujets de métaphysique; ses questions abrégeaient les difficultés; ses réponses redressaient souvent l'explication. S'il est vrai que, selon l'âge, selon l'année, selon la saison et quelquefois dans le même jour, selon les heures, nous préférons un livre à un autre, un style à un autre style, il est encore plus vrai qu'il y a dans chaque siècle une sorte de goût général qui s'impose; il donne à certains auteurs une réputation de mode et finit par imprimer un caractère uniforme aux intelligences contemporaines. Pauline de Beaumont était trop de son temps pour ne pas être quelque peu philosophe; elle appelait Condillac son cher abbé, et il exerçait sur elle toutes les séductions de sa méthode et de sa lucidité; elle essayait de goûter Malebranche; elle admirait le *Phédon* et le mettait au-dessus de tout. L'*Apologie de Socrate* lui avait produit moins d'effet. « Je crois, disait-elle, que cela tient aux circonstances; nous avons vu tant de procès aussi injustes et tant de magnanimité parmi des victimes qui nous intéressaient plus vivement! » Elle prenait même connaissance des articles de Fontanes sur Kant. Enfin pour achever de comprendre cette cervelle curieuse à l'excès, et qu'aucun effort, aucune forte attention ne rebutaient, nous ne pouvons oublier qu'il y avait en Mme de Beaumont du sang

de la vieille Auvergne. Aussi l'*Histoire de Port-Royal* l'occupa-t-elle plusieurs mois. Il lui semblait que, dans un chrétien, l'esprit devait être janséniste et le cœur un peu moliniste. Elle attribuait toutefois cette dernière partie de ses souhaits à ce qu'elle appelait les préjugés de sa jeunesse. Une de ses tantes, l'abbesse de Montmorin, était un peu l'amie des jésuites. Toujours est-il que, dans les premières ardeurs de son zèle janséniste, elle écrivait à Joubert : « Si Port-Royal eût encore existé, j'étais en danger d'y courir (1). » Elle se contenta de relire les *Provinciales*.

Gardons-nous de croire à travers ces sérieuses lectures que nous ayons en face de nous une pédante. Elle avait eu grand'peur de le devenir. Ses ouvrages favoris l'eussent guérie. C'était d'abord La Bruyère qui lui avait appris à rire avant que d'être heureuse, sous peine de mourir avant d'avoir ri; Le Tasse, une passion qu'elle devait partager avec Chateaubriand; *Tristram Shandy*, qui l'amusait singulièrement et qui plaisait aussi à Joubert, de telle sorte qu'elle s'imaginait quelquefois qu'il lisait Sterne par-dessus son épaule. Mais sa lecture préférée était la *Correspondance* de Voltaire. Elle lui tenait lieu de société et de la société la plus spirituelle. C'était Joubert qui lui avait conseillé de lire ces lettres; il se piquait d'avoir le mérite de deviner le goût de son amie, et l'un de ses tourmens était la conviction que l'esprit de Pauline ne s'était pas encore occupé des objets les plus propres à lui donner des ravissemens. Il était impatient de voir en sa possession les ouvrages les plus capables de la charmer. Cela le rendait fort affairé : « Si Dieu me prêtait vie, lui écrivait-il, et mettait devant mes yeux les hasards que je lui demande, il ne me faudrait cependant que trois semaines pour amasser tous les livres que je crois dignes d'être placés, non pas dans votre bibliothèque, mais dans votre alcôve, et si je parviens à me les procurer, il me semblera que je n'ai plus rien à faire au monde (2). »

Joubert, en effet, n'aimait que les petits livres, ceux qui n'occupent que peu de place et font les délices des délicats. Les très bons écrivains avaient peu produit, parce qu'il leur avait fallu beaucoup de temps pour réduire en beauté leur abondance ou leur richesse. Ainsi pensait Joubert, et il citait le mot de saint François de Sales : « J'ai cherché le repos partout et je ne le trouve que dans un petit coin et avec un petit livre (3). »

Ces premières années de tendre et expansive amitié, de conver-

(1) Lettre de mai 1797.
(2) Lettre du 15 mai 1797.
(3) Lettre du 30 mars 1804.

sations intimes, entrecoupées de quelques voyages à Paris, nécessités par les embarras de fortune de Mme de Beaumont, furent sans nuages. En les rappelant au comte Molé, Joubert en parlait comme d'une sorte de paradis perdu, tant les deux âmes étaient près d'être parfaites. Il se mêlait à leur affection quelque chose de ce qui rend si délicieux tout ce qui rappelle l'enfance, c'est-à-dire le souvenir de l'innocence. Ce n'étaient que visites, échanges de livres, dans ce calme et doux pays de Bourgogne, entre Villeneuve, Passy et Theil, quand Mme de Beaumont put y rentrer. Il ne lui manquait que le courage d'être heureuse; mais, pour y atteindre, il aurait fallu d'abord avoir le courage de se soigner et la volonté de guérir.

« Je suis payé pour vous désirer de la santé, puisque je vous ai vue, lui disait Joubert; j'en connais l'importance puisque je n'en ai pas.

« — Cela serait plus tôt fait, répondait Mme de Beaumont.

« — Plus tôt, oui, mais non pas bientôt, reprenait son ami. Enfin il faut aimer la vie quand on l'a; c'est un devoir. Les pourquoi seraient infinis, je m'en tiens à l'assertion. »

L'année 1795 s'était écoulée dans une quiétude relative : à l'extérieur, la paix de Bâle venait d'accomplir la pensée du cardinal de Richelieu : la France réunissait ce qui est compris entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées; à l'intérieur, la constitution de l'an III attestait les changemens raisonnables qui s'opéraient dans les idées et les théories; mais elle ne guérissait pas les plaies de l'anarchie et le malaise, qui était partout. François de Pange était pressé par Mme de Beaumont de donner son opinion sur le gouvernement. Il jouissait enfin du repos à Passy, replié sur lui-même, sans se dissiper ni se répandre; il écrivit à sa cousine cette lettre admirable, comme un testament politique. Elle fut insérée dans le Journal de Peltier (1).

« Je ne puis me résoudre à publier même une brochure. J'ai cru longtemps à cet empire despotique de la raison, dont parle Montesquieu; mais chaque jour j'y crois moins, chaque jour mon découragement augmente. Pour qui écrirais-je? Pour quelques hommes raisonnables et éclairés dont j'aimerais le suffrage? Mais ce que je dirais de vrai, ils le savent, et ce qu'ils savent ne sert qu'à eux. Ce n'est pas la peine d'écrire pour une stérile approbation et le faible honneur d'avoir raison.

« C'est la masse du peuple qu'il faudrait éclairer; mais cette masse s'agite et ne lit pas. Il faut la calmer avant de l'éclairer. C'est l'ouvrage du temps, et cet ouvrage s'avance. Ce qu'on appelle

(1) *Paris pendant l'année* 1796, t. IX.

le peuple est rassasié de ces grands mouvemens, de ces grands spectacles qui ont produit de grands malheurs autour de lui, sans de grands avantages pour lui. Il sent enfin le besoin de repos et celui de l'ordre.

« Vous voulez qu'on éclaire, qu'on dirige l'opinion; mais avant de la diriger, il faut la redresser. Ne voyez-vous pas que, semblable à l'aiguille de la boussole dans la tempête, elle est devenue folle, qu'elle est pervertie ou égarée sur les premières notions de la morale ou de la politique? Qu'attendez-vous de l'opinion dans ce temps de délire, où l'esprit de faction a ôté le ridicule à l'absurde, l'horreur au meurtre, l'estime à la vertu?

« Sera-ce pour les hommes de parti que j'écrirais? La raison et l'esprit de parti sont des ennemis qu'aucun traité ne peut rapprocher, et l'esprit de parti parmi nous a pris un caractère qui le rend plus intraitable encore. Ce n'est pas seulement l'intolérance d'opinion et la jalousie du pouvoir qui le constituent comme partout; il se joint à ces sentimens un intérêt personnel qui en irrite la violence.

« Des hommes que des passions féroces, ou un fanatisme insensé, ou simplement une coupable faiblesse, ont rendus complices des crimes qui ont désolé et déshonoré la France, repousseront toujours de toutes leurs forces et la raison qui les condamne et l'humanité qui les accuse.

« Ceux qui n'ont rien respecté voudraient qu'on respectât leurs écarts, leur ignorance, leurs crimes mêmes; voilà d'où vient l'embarras de cette faction, la versatilité de ses plans, l'inquiétude de ses mouvemens. Mais c'est le danger où elle se trouve qui la rend plus dangereuse. Quel rôle voulez-vous que la raison joue au milieu de ce chaos?

« Il n'y a de conduite utile en ce moment que celle qui saura opposer les intérêts aux intérêts, la finesse à la ruse, la prudence à l'intrigue, des demi-vérités aux erreurs; mais cette conduite ne peut convenir qu'à l'homme public qui, placé au milieu des affaires, doit tendre à son but par les voies les plus sûres. Elle ne convient pas au philosophe, qui, en traitant des principes éternels de la morale et de la raison humaine, ne doit aucun ménagement aux passions, aux préjugés, à l'erreur.

« Aussi la philosophie, qui n'a pas conduit cette révolution, qu'elle avait préparée, ne la terminera pas non plus, mais elle apprendra peut-être à en profiter. »

Les jacobins, que François de Pange continuait à attaquer avec énergie, et qu'il jugeait avec cette fermeté de vues, tenaient encore entre leurs mains une autorité compromise et défaillante. Ils avaient

fait contracter à la nation des habitudes serviles et tyranniques à la fois, et préparaient pour Bonaparte les hommes qui ont fondé sa puissance. L'esprit public était tellement impatient de les écarter des affaires qu'il allait déjà de ses vœux au-devant de l'illégalité.

Cette lettre vigoureuse de François de Pange avait eu l'approbation enthousiaste de Mme de Beaumont; Joubert aussi n'avait pas ménagé les éloges; il l'avait signalée à Fontanes, et il relevait particulièrement les dernières lignes renfermant un aperçu nouveau et tout un jugement sur la révolution française.

La frêle santé de Fr. de Pange n'allait pas lui permettre d'édifier l'œuvre de philosophie sociale que ses amis attendaient de lui. Il voulait prendre pour épigraphe ce mot sévère, qu'il répétait à Joubert, un peu optimiste : *Triste comme la vérité.* Après quelques mois d'un bonheur longtemps attendu, mais du moins réalisé, le souffle lui échappait. Il mourait en septembre 1796. Nous devons à Mme de Beaumont de connaître les derniers traits de sa vie et de pouvoir apprécier l'étendue de cet esprit éminent. Il s'appliquait à tout; il réunissait le goût de tous les arts à celui de toutes les sciences. Il était astronome et musicien, géomètre et homme politique; mais ce qui l'avait surtout rendu digne de respect, c'était son caractère. Il faut laisser à la personne qui l'a le mieux connu le soin d'achever ce portrait. Si nous réunissions en un volume les quelques écrits et les lettres de la femme ardente et triste, passionnée et grave que nous essayons de faire revivre, les deux pages consacrées par elle au compagnon de sa jeunesse, au premier éducateur de son jugement et de son intelligence, seraient en tête du recueil. Les voici :

« Vous me demandez quelques traits qui puissent donner une idée du caractère de celui que nous pleurons ; mais la beauté même de ce caractère rend votre demande presque impossible à satisfaire. Sa vie entière est le seul trait qui puisse le caractériser. Un homme dont une qualité surpasse éminemment toutes les autres, qui, par exemple, est plus courageux, que ne l'est le commun des hommes, ou plus généreux, ou plus humain, mais qui d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire, cet homme brille par sa qualité dominante que le reste de son caractère ne donnait pas le droit d'attendre ; mais lorsque tout est à l'unisson, quand les qualités du cœur et celles de l'esprit sont nettement ordonnées, que leur accord règle tous les mouvemens de l'âme et de la pensée, on n'est plus frappé que de cet accord parce qu'il est rare ; mais ses effets n'étonnent pas, parce qu'ils sont prévus.

« Quel homme, je ne dirai pas de ses amis, mais de sa connaissance, a été surpris de son désintéressement lorsqu'il perdit

une somme considérable, la portion la plus solide de sa fortune, et sur laquelle il avait dû compter si sûrement? A peine en parla-t-il et personne ne s'en étonna. De sa part, le contraire aurait étonné. On en peut dire autant de ce qui lui arriva le 15 vendémiaire dernier. Vous avez su qu'il courut alors de grands dangers en prenant la défense d'un homme qu'il ne connaissait pas, mais qu'il voyait maltraité. Il fut menacé, frappé et traîné en prison; sans doute il devait être un peu ému : à peine sorti de prison, il m'écrivit et la première moitié de sa lettre contenait des réponses à des commissions que je lui avais données. Ce ne fut qu'à la fin qu'il me raconta son aventure, avec une simplicité surprenante dans tout autre, mais que j'étais sûre de trouver en lui. Ce n'était pas la première fois qu'il s'exposait ainsi; il aurait couru les mêmes dangers le lendemain. Son cœur le plaçait toujours dans le parti de l'opprimé, quel qu'il fût, et le péril était un aiguillon de plus.

« Cependant, malgré ce besoin de secourir et cette vive sensibilité, personne mieux que lui n'a su employer chacune de ses facultés morales à son véritable usage. Né avec une âme brûlante, il éprouvait très vivement ces sensations de plaisir ou de peine qui portent presque toujours de la partialité dans les jugemens. Son extrême amour pour la justice le préservait de cette faiblesse, si ordinaire qu'on pourrait la croire inséparable de l'humanité.

« Mais si la justice avait sur lui cet empire, elle n'empêchait pas l'action de toutes les émotions fortes et précipitées que produit une révolution sur des organes faibles. Obligé de se cacher pendant le règne de la terreur, il apprit successivement dans sa retraite, souvent sans préparation, la mort de ses plus intimes amis. Les regrets qu'il leur donnait, l'indignation que lui inspirait l'injustice, ses craintes continuelles sur le sort de ceux qui lui restaient, déchiraient un cœur qui ne pouvait sentir médiocrement.

« Sa santé s'altéra. Le 9 thermidor, en lui rendant l'espérance de jours plus calmes, parut lui rendre aussi les moyens d'en jouir. Une émotion de bonheur arrêta pour quelques instans l'effet de tant d'émotions douloureuses. Mais cet effet avait été trop violent : sa perte devait être ajoutée à tant de pertes, les combler toutes, et ne laisser à ses amis, c'est-à-dire à tous ceux qui l'ont connu, que le regret d'avoir vu disparaître si promptement un homme fait pour éclairer, pour servir et honorer son pays par ses vertus et ses talens, et à qui le temps seul a manqué pour réaliser ces grandes espérances.

« Quand le dépérissement de ses forces le contraignit de s'occuper de sa santé, il disait : « Il ne faut pas mourir; je sens que je ne suis pas né pour ne rien laisser après moi. » Il avait parfaitement

la conscience de ses facultés intellectuelles et pas du tout celle des facultés de son cœur; il savait bien qu'il avait plus d'esprit, une tête plus fortement organisée que le commun des hommes; mais il ne savait pas, ou du moins, il ne s'était jamais dit qu'il fût meilleur, plus généreux, qu'il sût mieux aimer qu'un autre. »

Ces lignes, qui portent la marque du XVIIIe siècle, par la science de l'observation morale, sont bien aussi l'œuvre d'une âme grande et digne de sentir tout le bonheur de Mme de Sérilly. Nous sera-t-il permis de croire que Pauline ne se fût pas remariée, comme sa cousine, dix mois après son deuil, qu'elle n'eût pas épousé le marquis de Montesquiou-Fezensac, pour redevenir une troisième fois veuve en 1798?

Mme de Beaumont avait adressé à Mme de Staël cette oraison funèbre d'un de ces jeunes hommes qui se sentaient *tous quelque chose là!* C'est que Mme de Staël considérait Fr. de Pange comme le plus énergiquement, le plus spirituellement honnête de cette élite qui avait appelé la constituante; et elle se plaignait à Rœderer qu'il n'eût pas dans son journal honoré cette noble mémoire; aussi dès qu'elle eut reçu la notice de Mme de Beaumont, s'empressa-t-elle de la faire insérer dans le Journal de Peltier sous ce titre : *François de Pange, par une femme de ses amies* (1).

III.

La Suède ayant reconnu la république, l'ambassadeur était rentré à Paris et avait rouvert sa maison. C'était un spectacle étonnant que celui de la société bigarrée de 1795; Mme de Staël l'a très exactement décrite dans ses *Considérations*. Comme la vie, à ses yeux, consistait à causer, elle trouvait moyen, à défaut d'autres auditeurs, de déployer les richesses de son imagination, même devant les conventionnels, de qui son cœur sollicitait sans relâche le retour de quelques émigrés.

Mme de Beaumont fut heureuse de la retrouver : « J'ai été bien touchée de la revoir après deux années d'absence et des siècles de malheur. Quand elle ne serait pas aussi remarquable qu'elle l'est par son esprit, il faudrait encore l'adorer pour sa bonté, pour son âme si élevée, si noble, si capable de tout ce qui est grand et généreux (2). » Telles sont les premières impressions qu'elle confie à Joubert, et, comme le nom de Mme Roland était alors dans toutes

(1) *Œuvres de Rœderer*, t. IV et V, et *Paris en 1796*.
(2) Lettre à Joubert.

les bouches, Mme de Beaumont, quoique bien meurtrie, rapproche dans un parallèle Mme de Staël de celle qu'elle appelle la Providence du 10 août : « Elle est ce que Mme Roland se croit, mais elle ne songe point à en tirer vanité; elle croit tout le monde aussi bon et aussi généreux qu'elle. Combien cette simplicité est aimable et ajoute encore à son mérite! Tandis que l'orgueil de Mme Roland m'a presque rendue injuste, j'ai besoin de me rappeler sans cesse qu'elle est tombée sous le glaive pour lui pardonner. Elle m'a rappelé des intrigues qui ont réveillé en moi bien des ressentimens. J'espère cependant que je rends justice à son caractère, et je suis sûre de sentir toute la beauté de sa mort. »

Pendant ces années du directoire, où la sensibilité ardente de Mme de Staël se donna carrière, où elle vécut vraiment son roman de *Delphine* avant de l'écrire, nulle femme ne l'admira autant que Mme de Beaumont. Ce salon, où se heurtait le monde le plus disparate, membres du gouvernement, nobles rentrés, journalistes essayant de reprendre la plume, diplomates en quête de renseignemens, ne pouvait longtemps plaire à Pauline. Elle préférait voir dans l'intimité celle qui était d'abord à ses yeux la fille de Necker, du collègue de M. de Montmorin; elle l'écoutait mieux, lui trouvait infiniment plus d'esprit dans les causeries à deux que dans le monde; elle recevait la communication de ses écrits. Lorsque fut décrétée la constitution de l'an III, dans sa brochure intitulée *Réflexions sur la paix intérieure*, Mme de Staël avait commencé à aborder son noble rôle de modérateur, de défenseur des idées libérales, s'efforçant de ne pas les rendre solidaires des crimes commis en leur nom. Necker était soupçonné d'avoir inspiré sa fille. « Son père, répondait Mme de Beaumont à Joubert, est trop fâché qu'elle se fasse imprimer pour l'aider; l'ouvrage est bien entièrement d'elle; sa beauté et ses défauts lui appartiennent. »

Mme Necker d'ailleurs venait de mourir, et Mme de Staël avait communiqué à son amie une lettre de Coppet d'une sensibilité profonde, où la douleur inguérissable absorbait tout l'homme. Ce regret qu'avait son père de la voir entrer dans la carrière des lettres, elle le partagea un instant. Après les premiers pas qu'elle fit dans l'espoir d'atteindre à la réputation, premiers pas habituellement pleins de charmes, elle eut ce sentiment de la solitude dans laquelle une femme est placée par la renommée. On veut rentrer ensuite dans l'association commune. Il n'est plus temps; il n'est plus possible de retrouver l'accueil bienveillant qu'obtiendrait l'être ignoré. C'était cet effroi qu'à ses débuts dans la publicité elle confiait à Mme de Beaumont la dissuadant d'écrire; mais bientôt le souffle de la gloire poussait Mme de Staël, et l'enivrement du succès faisait taire les pre-

miers scrupules. Jusqu'en 1798, Joubert put craindre que son influence personnelle fût contre-balancée. Il était alors admirateur sans restriction du génie de Mme de Staël. De toutes les femmes qui avaient imprimé, il n'aimait qu'elle et Mme de Sévigné. Il avait toutefois contre elle quelque méfiance. Il lui savait mauvais gré de dégoûter Mme de Beaumont de la campagne. Il n'eût pas voulu qu'elle fréquentât ces esprits remuans : « Ils ont pour tête un tourbillon qui court après tous les nuages. Ils veulent brider tous les vents, dont ils ne sont que le jouet. Leur tournoiement vous a gâtée, mais vous vous raccommoderez. »

En mai 1797, dans un court voyage qu'elle faisait en Suisse, Mme de Staël ayant donné rendez-vous à Mme de Beaumont sur la route, à Sens ou à Villeneuve, Joubert avait néanmoins offert la chambre verte, celle que Pauline occupait dans ses rares séjours. « Je serai, je crois, assez fort, ajoutait-il, pour ne pas céder au désir de la voir et pour fuir le danger de l'entendre. » Mme de Staël souriait quand on lui parlait de la peur qu'avait Joubert d'être séduit par sa conversation. Elle ne l'y exposa pas, et ne put réaliser son projet de visite. Mme de Beaumont n'eût pas accepté d'ailleurs l'offre de Joubert. Rien de plus aimable que cette affectueuse querelle occasionnée par la dangereuse sirène qui pouvait descendre dans la silencieuse maison de Villeneuve. « Non assurément, je ne ferai point entrer ce tourbillon dans la paisible chambre verte; vous ne seriez pas maître de ne pas la voir, quand même vous auriez le courage de résister à la tentation. Elle m'a déjà entendue parler de vous; il faudrait lui en parler encore, et, malgré mon désir d'assurer votre tranquillité, ce ne pourrait être de manière à éteindre son insatiable curiosité. Vous seriez attiré, troublé, et cette pauvre chambre verte ne serait plus un lieu de recueillement. *L'Écu* ou *le Chaperon rouge* seront le lieu de l'entrevue. » Comme Mme de Staël eût été fière en lisant cette correspondance échangée à propos d'un arrêt entre deux relais de poste! et comme toute cette simplicité, tout ce naturel ont disparu!

Dans ses premiers retours à Paris, Mme de Beaumont, entraînée par ses goûts d'esprit et subjuguée parfois par une verve éblouissante, dut subir, malgré elle-même, l'ascendant que le talent impose aux plus rebelles. N'y avait-il pas, d'ailleurs, entre ces deux intelligences supérieures des peines et des besoins communs? Quand elle était seule, Mme de Staël ne pensait-elle pas que le sort d'une femme est fini quand elle n'a pas épousé celui qu'elle aime, et que la société ne lui a permis qu'un bonheur : l'amour dans le mariage? Quand le lot est tiré et qu'elle a perdu, tout est dit. Qu'on relise *Delphine*, les lettres II et VII de la seconde partie, et l'on y trouvera les accens

d'une confession. N'y avait-il pas encore d'autres sujets plus délicats, qui, dans les conversations, revenaient souvent sur les lèvres éloquentes de Mme de Staël? Le divorce inspire, on le sait, la lettre célèbre de M. de Lébensée dans le roman qui nous montre les pensées secrètes, les opinions vraies du milieu social où se rencontraient Mme de Beaumont et ses amis. Il est impossible de ne pas croire qu'avant de prendre une résolution qui n'était pas, théoriquement du moins, de l'opinion de Joubert, Mme de Beaumont n'ait pas entretenu Mme de Staël de son projet. Elle reconnaissait tous les inconvéniens du divorce, mais elle disait que c'était aux moralistes et à l'opinion de condamner ceux dont les motifs ne paraissaient pas dignes d'excuse. Elle ajoutait qu'au milieu d'une société civilisée qui avait introduit les mariages par convenance, les mariages dans un âge où l'on n'a nulle idée de l'avenir, la loi, en interdisant le divorce, n'était sévère que pour les victimes. Un seul obstacle arrêtait le raisonnement quand la conversation devenait plus personnelle : la foi catholique consacrait l'indissolubilité du mariage.

Mme de Staël, profondément spiritualiste, élevée par un père et une mère protestans convaincus, ne pouvait voir sans répugnance l'insouciance et la légèreté qu'on affectait pour les idées religieuses ; s'il n'était pas donné à son esprit de se convaincre sur un tel sujet par des raisonnemens positifs, la sensibilité lui apprenait tout ce qu'il importait de savoir. Sa puissance d'aimer lui faisait sentir la source immortelle de vie. Elle n'avait pas moins horreur du néant que du crime, et la même conscience repoussait loin d'elle tous les deux. Est-ce que Delphine n'écrivait pas à Léonce : « Je douterais de votre amour pour moi si je ne pouvais réussir à vous donner au moins du respect pour ces grandes questions qui ont intéressé tant d'esprits éclairés et calmé tant d'âmes souffrantes? »

Mme de Beaumont avait été aussi religieusement élevée qu'on pouvait l'être dans la haute société du XVIIIe siècle. Une seconde éducation lui avait été ensuite apportée par ses lectures, par les jeunes et distingués amis qui l'entouraient. Les forfaits de la révolution, le triomphe des ennemis implacables de sa famille, les malheurs sans nombre qui l'accablèrent amenèrent une troisième éducation. Elle douta quelque temps, selon ses expressions, de la justice divine et de la Providence (1). S'il fallait un témoignage indiscutable du trouble de ses croyances religieuses, nous le trouverions en 1798 dans la lettre d'une pauvre servante attachée pendant de longues années à la maison Montmorin, Mlle Michelet. Nous apprenons aussi par elle l'état des affaires de Mme de Beaumont. Un partage et un

(1) *Mémoires d'outre-tombe.*

règlement de comptes avaient eu lieu entre Mlles de La Luzerne, qui habitaient Versailles, et leur tante. Les domaines de Bretagne, à Jouan, avaient été aliénés. Le château de Theil n'allait plus être la propriété de l'amie de Joubert. Elle avait vendu ses bois; mais ses acquéreurs avaient fait faillite; elle avait eu à soutenir des procès qu'elle venait de perdre. Cette lettre nous apporte ces précieux renseignemens avant même de nous prouver, sous une forme touchante, combien la domesticité d'autrefois faisait partie de la famille et s'élevait par elle (1).

« Versailles, 6 pluviôse.

« Madame, vous avez grande raison d'être persuadée que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire a dû nous affliger. J'avais entendu dire qu'après l'arrangement de vos affaires, Theil pourrait vous demeurer. Nous en avions une très grande joie, ainsi que d'avoir appris que vous aviez gagné le procès de vos bois. Est-il bien possible que cela ne soit point? Nous en sommes pénétrés. Je vous plains, madame, sous tous les rapports, votre cœur sensible sera déchiré de voir des malheureux autour de vous sans pouvoir leur faire le bien qu'ils méritent. Je suis bien sûre que votre bonne volonté adoucira leurs peines; mais ils ne se consoleront pas, s'il faut, madame, qu'ils se séparent de vous.

« J'espère, madame, que vous ne perdrez rien avec les personnes qui viennent de faire faillite. Je le désire encore plus pour vous, madame, que pour moi, qui ai aussi une petite somme sur laquelle je fondais tout mon espoir. Ces messieurs m'en veulent de ce que je n'ai pas voulu accepter remboursement, il y a trois ans. Il était bien dur d'avoir du papier pour du numéraire. Toute ma petite fortune a disparu. Ce qui me reste en abondance, ce sont des douleurs. Je suis presque tout à fait impotente; je marche avec peine dans ma chambre. Vous êtes, madame, beaucoup plus jeune que moi; mais vous avez autant vécu pour le malheur.

« Si j'osais vous engager à tourner vos regards vers notre Père commun, j'ose croire que vous supporteriez toutes vos peines avec résignation.

« Ah! si vous aviez encore le bonheur d'avoir l'asile de Jouan, je suis persuadée, madame, que vous feriez vos délices d'y passer vos jours. Qu'avez-vous éprouvé sur cette terre de douleurs? Bien peu

(1) Nous devons communication de cette lettre, dont une partie a été publiée, à la bienveillance de la famille de Raynal.

de vraie satisfaction, avec beaucoup de dégoûts et d'ennuis. Oh! madame, que je serais heureuse, avant de mourir, de vous voir sainte, oui, sainte, si vous le voulez! Vous en avez tous les moyens. Je vais prier le bon Dieu pour qu'il vous en fasse la grâce. Je savais la mort de M. de Montesquiou. Hélas! depuis la révolution, il vous a fallu faire beaucoup de sacrifices de ce genre.

« Vous avez eu raison, madame, de penser que dès que nous saurions mesdemoiselles vos nièces à Versailles, nous serions très empressées de les voir.

« Je ne sais, madame, si je dois être surprise de la friponnerie que vous me mandez avoir éprouvée. Hélas! il faut pardonner. La révolution a bouleversé toutes les têtes et anéanti la bonne foi.

« Me permettez-vous, madame, d'embrasser tous nos bons amis? Faites-nous donner quelquefois de vos nouvelles, madame; il y a trois ans que je n'ai eu le bonheur de vous voir. Le temps m'a paru bien long. »

Avec sa respectueuse familiarité, avec son abnégation religieuse, Mlle Michelet nous fait voir clair dans la conscience de Mme de Beaumont, et cette lettre d'une femme de chambre n'est pas déplacée au milieu de ces âmes tourmentées et frémissantes encore du choc de la tempête qui avait tout renversé. Il nous semble aussi que lorsqu'elle prit la résolution de demander le divorce, la femme du comte de Beaumont n'avait pas été arrêtée par des hésitations de croyances.

IV.

Quelque attrayant pour l'intelligence que fût le salon de Mme de Staël, Mme de Beaumont n'y avait pas puisé la paix du cœur. Nous la revoyons en été à Theil, mais dans quel accablement! Elle faisait pitié. Elle avait avec humeur regagné la solitude ; elle s'occupait avec dégoût, se promenait sans plaisir, rêvait sans agrément et ne pouvait trouver une pensée consolante. A la tristesse de ses lettres, on l'eût accusée de lire *les Nuits* d'Young, et cependant elle relisait son *Tristram Shandy*, mais sans fruit (1). Elle appelait Joubert pour venir rendre quelque charme à sa demeure désenchantée, et Joubert la suppliait à mains jointes d'avoir le repos en amour, en estime, en vénération. Il demandait qu'elle ne lui fît grâce d'aucun détail quand elle lui parlait de son régime, car « de tous les journaux, il n'en était point qui pût autant l'intéresser que

(1) Lettres, août 1797.

celui de son pot-au-feu. » Il voulait même qu'elle vînt en automne hardiment vendanger à Villeneuve, avec ses migraines, avec ses airs maussades. La chambre verte avait été balayée trois fois pour la recevoir. « Mme Joubert a peur que vous ne soyez mal ; je lui dis, moi, que vous vous trouviez bien chez Dominique Paquereau, et je me moque de ses craintes. »

Ce noble esprit comprenait toutes les délicatesses ; il parlait le langage le plus féminin et le plus attendri. Comme Mme de Sévigné à sa fille, « votre régime, disait-il à Mme de Beaumont, me fait un bien infini rien que d'y penser. » Il eût désiré qu'elle ne se fatiguât plus à courir la poste et les auberges. Elle repartait cependant pour Paris, et, à peine arrivée, éclatait le coup d'état du 18 fructidor.

Elle l'apprit par Mme de Staël. La veille du jour funeste, elle avait été prévenue ; un de ses amis lui avait même fait trouver un asile dans une chambre dont la vue donnait sur le pont Louis XVI ; elle passa la nuit à regarder les préparatifs et vit la liberté s'enfuir avec l'aube. Mme de Beaumont put craindre que cette violation de la justice l'atteignît encore. « Tout le monde était dans l'incertitude, se préparant à faire son paquet, et courbé sous le joug de la déportation, comme autrefois sous le joug de la guillotine » (1). Elle attendait sa destinée avec fermeté ; elle se croyait invulnérable. N'ayant plus aucune illusion, elle était assez bien préparée pour tous les voyages (c'était son mot), et le voyage dont on ne revient pas n'était pas celui qu'elle eût fait avec le moins de plaisir. Si elle échappa aux nouvelles proscriptions, le plus ancien ami de Joubert, et déjà le sien, ne fut pas épargné. Fontanes put néanmoins gagner l'Angleterre par l'Allemagne. Mme de Staël avait été arrêtée à Versoix, sur les frontières de la Suisse, près de Coppet, où elle se rendait. Elle était accusée d'attachement pour les proscrits. Barras la défendit avec chaleur, et elle obtint la permission de retourner en France quelques jours après. Mais un nuage avait passé sur l'amitié de deux femmes faites pour s'estimer et se comprendre. Rappelée de Bourgogne par la mort de M. de Montesquiou, Mme de Beaumont était un peu moins abattue, moins pressée de se jeter dans le tourbillon. Elle feuilletait ses livres préférés; sa pensée aimante était plus complètement avec ses amis disparus. Elle ne savait pourquoi leur souvenir avait quelque chose de plus doux, de plus tendre, de plus aimable. Elle vivait pour ainsi dire avec eux, et tous les rêves d'Ossian lui paraissaient réels. Elle avait relu d'anciennes lettres de Joubert qui lui recommandait l'amour du repos et de la solitude ; elle

(1) Lettres du 1er octobre 1797, avril 1798.

commençait à sentir le mérite de cette existence nouvelle; elle végétait un peu, acceptant même les visites d'un insupportable voisin, M. Tron; enfin, elle se donnait pour règle de se promener avec l'honnête, mais ennuyeux M. Perron. N'allons pas cependant la croire trop changée; la *Correspondance* de Voltaire et *la Jérusalem délivrée* étaient sur sa table, et Joubert avec sa causerie toujours féconde, avec son amitié toujours vigilante, n'était pas loin. Sans doute, cette trop grande vivacité, cette mauvaise tête, n'étaient pas calmées au gré de son ami; il y avait cependant du mieux, lorsqu'en pleine jouissance du soleil et de la belle lumière de Theil, elle fut invitée en mai 1798 au château d'Ormesson, où se trouvait Mme de Staël.

La curieuse lettre de Mme de Beaumont à Joubert dénote tout un changement et consacre cette fois définitivement l'ascendant qu'il avait su prendre. « Je veux vous écrire, dit-elle, tandis que je ressemble encore à la personne pour qui vous avez une bienveillance si aimable; c'est celle-là dont je désire que vous conserviez le souvenir, en vous demandant pour l'autre intérêt et indulgence (1). » Elle explique qu'elle ne se plaît pas dans le monde et qu'elle en redoute l'influence. Elle y éprouve une sécheresse de cœur, tandis qu'elle a éprouvé jadis un état plus doux; et la charmante femme, intérieurement froissée, déclare qu'elle est prête quelquefois à douter des instans de bien-être dont elle a joui; elle les placerait peut-être au rang des chimères qui avaient abusé sa vie, si le souvenir de Joubert ne s'y mêlait. Arrive alors cet aveu qui est toute la lettre : « Je ne conviens pas à la société dans laquelle je vis, mon esprit s'y use sans fruit pour moi, sans jouissance pour les autres. Celle qui la dirige a pris une route qui n'est pas celle du bonheur. Son esprit a pris une impulsion qui ne lui est pas naturelle. Il n'y a plus que son cœur de noble et de généreux; il l'est à un degré éminent. » Quelle était la cause de ce refroidissement et de ce jugement sévère? C'était Benjamin Constant.

Dès qu'elle l'avait vu, Mme de Beaumont avait ressenti pour lui une antipathie qui se changea en véritable aversion. Son entourage intime l'avait partagée. Joubert écrivait à Mme de Pange : « Quiconque chante pouilles à Benjamin Constant semble prendre une peine et se donner un soin dont j'étais chargé; je me sens soulagé d'autant. Je crois donc vous devoir de la reconnaissance, à Mme de Beaumont et à vous : à elle de tout le mal qu'elle m'en dit, et à vous, madame, de celui que vous en pensez. » — Suit alors une diatribe dans laquelle les injures ne sont pas ménagées. Joubert, si réservé

(1) Lettre du 12 mai 1798.

d'habitude, ne se contraint plus. Il le qualifie de vrai Suisse à prétentions, exprimant avec importance et une sorte de perfection travaillée des pensées extrêmement communes; il lui dénie toute bonne foi, ses erreurs sortent du cœur, et sont fabriquées de toutes pièces par son ambition. On pouvait penser que Joubert reviendrait à un jugement plus adouci. Deux mois après cette explosion de colère, il s'adresse en ces termes à Mme de Beaumont : « Il n'y a que Benjamin Constant qui ne m'amuse pas. J'en ai parlé tout de travers. J'en ai dit, non pas trop de mal, mais d'autre mal que celui qu'il fallait en dire. J'en suis fâché, car si je le battais jamais, je voudrais que le coup portât et l'ajustât comme un habit. » Mme de Beaumont n'était pas plus bienveillante sur son compte. « Je ne sais, répondait-elle à Joubert, si c'est une manière de vous calmer que de vous assurer que Benjamin Constant est autant haï que possible. Lui-même ne peut parvenir à s'aimer. » Elle raconte que, malgré la gravité des circonstances, au lendemain de fructidor, elle avait eu avec lui une plaisante scène, lui avouant tout franchement sa haine pour sa personne et ses opinions et son mépris pour ses moyens. Elle ne s'arrêtera pas dans ses invectives et, en décembre 1799, elle écrit encore : « Votre ami Benjamin fait ce qu'il peut pour ne pas être oublié; malheureusement, comme les animaux venimeux, il n'appelle l'attention qu'en blessant; c'est sa seule existence. Toutes les sensations douces sont nulles pour lui; il lui faut pourtant des sensations pour l'arracher à l'ennui. » — Enfin nous attendions le mot décisif, le mot qu'elle avait depuis longtemps sur les lèvres; il lui échappe : « Je me désole de voir le sort d'une femme que j'aime lié à celui de cet homme vraiment haïssable. » Ne nous étonnons plus qu'un souffle ait terni cette amitié, qui ne fut pas complète. L'âme fougueuse de Mme de Staël pardonna, mais n'oublia pas. Bien qu'elle fût supérieure à Benjamin Constant par l'énergie des sentimens et par l'élévation morale, il y avait entre eux une communauté de principes et d'idées qui aide à comprendre leur longue liaison. Faut-il rappeler avec Sismondi que Benjamin Constant seul avait la puissance de mettre en jeu tout son esprit, de le faire grandir par la lutte, d'éveiller une profondeur d'âme et de pensées qui ne se sont jamais montrées dans tout leur éclat que vis-à-vis de lui, de même aussi qu'il n'a jamais été lui-même qu'à Coppet? Une femme, aussi éminente qu'elle soit, sait toujours plus que gré à l'homme qui peut à ce point mettre en évidence ses facultés (1).

Ni l'un ni l'autre n'avaient souffert de la Révolution; aussi,

(1) *Journal de Sismondi*, p. 153.

lorsqu'ils voulurent ramener au pouvoir les constitutionnels et, malgré les jacobins, prendre la tête de ce parti libéral si difficile à constituer en France, ils s'aperçurent qu'ils n'étaient pas suivis. Le premier pamphlet de Benjamin Constant, *de la Force du gouvernement actuel de la France et de la Nécessité de s'y rallier*, témoignait d'une singulière ignorance de notre pays. Vouloir l'habituer au jeu des institutions représentatives quand les conventionnels avec la constitution de l'an III étaient encore au pouvoir, vouloir éviter, par la pratique de la liberté, les recours violens dont périssent tôt ou tard les gouvernemens qui les emploient, c'était une grave inexpérience. Il y a des pentes que l'on ne remonte pas quand on les a une fois descendues.

Une conversation du général Mathieu Dumas avec Treilhard explique pourquoi le parti du directoire ne put s'entendre avec les constitutionnels (1).

« TREILHARD. — Vous êtes de fort honnêtes gens, fort capables, et je crois que vous voulez sincèrement soutenir le gouvernement, mais nous, conventionnels, nous ne pouvons vous laisser faire. Il n'y a rien de commun entre nous.

« — Quelle garantie vous faut-il donc?

« — Une seule, après quoi nous ferons tout ce que vous voudrez. Donnez-nous cette garantie et nous vous suivrons aveuglément.

« — Et laquelle ?

« — Montez à la tribune ; déclarez que, si vous aviez été membre de la Convention, vous auriez, comme nous, voté la mort de Louis XVI.

« — Vous exigez l'impossible, ce que à notre place vous ne feriez pas. Vous sacrifiez la France à de vaines terreurs.

« — Non, la partie entre nous n'est pas égale ; nos têtes sont en jeu. »

Benjamin Constant n'en continuait pas moins à défendre la république menacée par l'arbitraire des républicains, plus encore que par les attaques des royalistes. Il se faisait nommer secrétaire du cercle constitutionnel, en opposition avec le cercle de Clichy, et publiait son second pamphlet contre les réactions politiques. Joubert, auquel Mme de Beaumont prêtait les productions nouvelles, trouvait le choix des expressions et des tournures mauvais ou déplacé, et le choix des opinions encore plus insoutenable. A ses yeux d'ailleurs, le monde, en ce temps-là, était livré au hasard. Ceux qui prétendaient l'arrêter en jetant à ces vagues le gravier et le sable

(1) *Souvenirs de Mathieu Dumas*, tome III, p. 76.

fin des petites combinaisons étaient ignorans de toutes choses. Il leur préférait de bien loin celui qui, sans prétention, s'amuse à ses heures perdues à faire des ronds dans un puits.

Mme de Beaumont était plus libérale, elle eût acclamé la charte. Mais la république n'étant à ses yeux que le régime du sang, toute tentative faite pour la consolider lui paraissait ou une folie ou une chimère. Elle ne voyait de républicain que les statues et les bustes de l'ancienne Rome qu'envoyait d'Italie le général Bonaparte. Elle ne s'associait pourtant à aucune des entreprises royalistes; elle n'osait même pas espérer; mais elle ne pouvait s'expliquer cette flamme qui animait l'admirable Mme de Staël contre les gouvernemens militaires; et elle était loin de voir avec la même appréhension la nation, fatiguée, en arriver à ce degré de crise où l'on croit trouver de la sécurité dans le pouvoir d'un seul. Elle faisait remonter à Benjamin Constant la responsabilité de l'attitude de la fille de Necker, tandis qu'au contraire, elle était son Egérie. Lorsqu'en floréal an VII parut la brochure de Boulay (de la Meurthe), qui reconnaissait légitime toute mesure conforme à l'intérêt et au salut du peuple, c'était encore Mme de Staël qui, proclamant la souveraineté de la justice en politique, inspirait *les Suites de la contre-révolution de 1660, en Angleterre*, le meilleur des pamphlets de Benjamin Constant et celui que Mme de Beaumont lisait de préférence (1).

Elle assistait à un spectacle étrange; une sorte de consomption sénile rongeait le directoire. La France, si redoutable par ses armées, semblait à l'intérieur affaissée sur elle-même. S'il est un document utile à consulter sur cette fin de la révolution, c'est le *Bulletin des lois*. Jamais on n'avait tant légiféré, et jamais les lois n'avaient autant parlé dans le vide. On en était arrivé par exemple, le 17 thermidor an VI, à interdire le travail et l'ouverture des boutiques le jour des décades ou de certaines fêtes civiques, comme celle de la Jeunesse ou des Vieillards, ou de la Souveraineté du peuple. On obéissait, mais le mépris gagnait, en même temps que les ressorts s'usaient. Pendant qu'elle se détachait de sa forme de gouvernement, la nation restait au contraire plus passionnément attachée à la révolution elle-même, aux résultats qu'elle avait produits. La haine de l'ancien régime s'était tellement enracinée dans les cœurs, qu'elle tenait lieu de toute autre conviction. Pourvu qu'on pût garantir d'un retour en arrière la masse des acquéreurs de biens nationaux et ceux qui les avaient vendus, les nouveaux fonctionnaires et les officiers qui avaient conquis leurs grades, on se sou-

(1) Lettre du 12 mai 1796.

ciait peu des libertés publiques. « Il est difficile, disait Mme de Beaumont, de rendre l'état où nous sommes... Le gouvernement n'a pas un agent qu'il ne soit disposé à briser au moindre soupçon, et il n'est pas un de ces agens qui ne sache combien son existence est précaire. C'est pour eux que la terreur existe; méfians et soupçonnés, envieux et enviés, ils éprouvent tous les sentimens désagréables qu'ils inspirent, et je doute qu'ils en soient dédommagés par l'exercice d'un pouvoir aussi peu assuré (1). »

Ni jacobins, ni émigrés, tel était le cri public; on était mûr pour un chef militaire; on l'appelait. On fut servi à souhait. Depuis la triomphante campagne d'Italie, héroïque et jeune comme un chant d'Homère, un nom passait de bouche en bouche (2). Fiévée, retiré en province, à Buzancy, chez M. de Puységur, raconte que, pendant l'expédition d'Égypte, une seule observation le rappelait à la politique. Tout paysan qu'il rencontrait, dans les vignes, dans les champs, l'abordait pour lui demander si l'on avait des nouvelles du général Bonaparte, et pourquoi il ne revenait pas en France. Le 18 brumaire était fait. La nation, loin de s'effaroucher de l'autorité que Bonaparte s'arrogeait, semblait s'irriter de ce qu'il ne s'en arrogeât pas davantage. Tant il est vrai que, pour nous délivrer d'un joug quand il nous pèse, nous ne nous insurgeons pas toujours; nous attendons que le danger vienne soit du dedans, soit du dehors (3); alors nous retirons au gouvernement notre assistance, et il s'écroule parce qu'il n'est pas soutenu.

Jamais ce côté du caractère national n'a été mieux pénétré que par Benjamin Constant; il devait cependant bénéficier de la constitution de l'an VIII. Il était appelé au tribunat avec Riouffe, dont Mme de Beaumont avait lu le nom avec bonheur. Elle suivait en effet avec passion les événemens; mais ils avaient été traversés par des douleurs nouvelles. Elle ne les comptait plus. Sa cousine, Mme de Montesquiou, la veuve de Fr. de Pange, celle qu'elle appelait *sa pauvre grande*, était morte en 1799, près d'elle, à Paris. Toutes les deux avaient pu, quelques mois auparavant, sauver Mme Suard. Frappé comme Fontanes, et prévenu que la Suisse, où il était caché, n'était pas un asile, Suard cherchait un autre refuge en Allemagne. Sa femme rentra en France pour y recueillir quelque argent. Ses appartemens avaient été mis sous les scellés. Ses anciens serviteurs tremblaient de la reconnaître. Elle ne savait où aller. Les deux cousines coururent au-devant d'elle, la logèrent,

(1) Lettre, décembre 1799.
(2) Correspondance de Fiévée, introduction, p. 66.
(3) Benjamin Constant, *Mélanges*, p. 77, et *Mémoires sur les cent jours*.

firent toutes les démarches, et Mme Suard put entrer dans sa maison et emporter ce qu'elle était venue chercher. Sans doute, Mme de Montesquiou et Mme de Beaumont eussent continué de vivre ensemble, lorsque la mort les sépara (1). Les consolations philosophiques ne pouvaient plus suffire. La seule survivante du passé était partie. Il ne restait plus d'autre ami à Pauline que Joubert, rien que lui.

IV.

Sa vie fut entièrement modifiée; elle quitta Theil pour toujours; elle le quittait avec regret. Elle y avait vécu avec beaucoup de douceur une existence souvent fort rude; sa santé y avait été passable, son isolement absolu. Ses affaires qui traînaient en longueur la retenaient désormais à Paris. Les formalités nécessaires pour obtenir le divorce étaient minutieuses. « Ma destinée future, écrivait-elle, est un peu plus triste que jamais (2). » Joubert lui demandait de venir se reposer à Villeneuve, et bien qu'il ne fût pas riche, il avait mis à sa disposition, avec son dévoûment paternel, son peu de fortune. « Si vous avez besoin d'argent, pardonnez tant de brusquerie, mon frère en a à votre service. Pour mon compte, je n'en ai pas besoin. »

Ce fut dans cette année 1800 qu'elle conquit son indépendance. Joubert ne put dissimuler son contentement. Il était allé embrasser sa vieille mère à Montignac, et la nouvelle du gain du procès intenté par Mme de Beaumont vint l'y surprendre en même temps que les événemens extraordinaires qui s'accomplissaient.

Il les voyait avec plaisir, et son opinion représente bien l'état d'esprit de la classe moyenne. Cette opinion avait même affermi ou déterminé celle de son amie sur beaucoup de points. Seule héritière d'un nom vénéré parmi les royalistes, depuis que la guillotine avait pris soin d'effacer les nuances, très aristocrate de toute sa personne, Mme de Beaumont redoutait les gouvernemens populaires. Comme Bonaparte donnait de l'espoir à tous les partis, et qu'il laissait même, au début, croire qu'il rétablirait les Bourbons, elle n'acceptait pas les réticences que la clairvoyante Mme de Staël mettait à son enthousiasme. La fille de Necker était seule à se préoccuper de cette constitution consulaire, dans laquelle Sieyès avait très artistement anéanti les élections démocratiques. Mme de Beaumont et Joubert prenaient au contraire un intérêt très vif au choix de ces personnages officiels, bien rétribués, divisés en trois corps et nom-

(1) *Mémoires historiques sur Suard*, par Garat.
(2) Lettre du 20 avril 1799.
(3) Lettre du 2 février 1800.

més les uns par les autres. Joubert, mécontent des associés que Bonaparte avait acceptés, avait craint *de ne sortir du règne des avocats que pour retomber sous celui de la librairie.* Il était, à l'origine du consulat, persuadé qu'avec une pareille cohue d'avis et de talens divers, on allait changer d'époque sans changer de destinée. Il allait bientôt revenir de cette première impression pour se livrer à une complète admiration ; car lui aussi, comme la France, fut ensorcelé par le premier consul. « Cet homme n'est point parvenu, il est arrivé ; qu'il demeure maître longtemps ! Il l'est certes, et il sait l'être. Nous avions grand besoin de lui. » — Mme de Beaumont le jugeait un peu différemment. Par sa passion pour les savans, Bonaparte lui donnait l'idée d'un Louis XIV parvenu. Elle exceptait pourtant de la critique le conseil d'état, composé presque en entier d'hommes qui joignaient la théorie à la pratique.

Quant au tribunat, où Sieyès avait fait entrer quelques héritiers de la gironde, il était voué à une épuration certaine. La France de jour en jour reportait sur Bonaparte tout le sentiment national. Les patriotes courageux qui avaient pris au sérieux la constitution de l'an VIII et qui défendaient la liberté mourante avaient même alors contre eux le jugement des esprits éclairés, tant on était épuisé et peureux. Mme de Beaumont, dans une lettre du 2 février 1800 fait allusion à la séance du tribunat où le signal de l'opposition fut donné par Benjamin Constant. La scène est curieuse.

Le gouvernement, le premier nivôse an VIII, avait renvoyé aux tribunat un projet concernant la formation des lois. Trois jours seulement étaient donnés aux tribuns pour examiner toutes les dispositions, discuter et nommer les orateurs qui les soutiendraient devant le corps législatif. Benjamin Constant, dans un discours spirituel, attaqua cette proposition, qui rendait impossible tout examen approfondi. Mme de Staël devait, ce soir-là, réunir chez elle plusieurs personnes dont la conversation lui plaisait, mais qui tenaient toutes au régime nouveau. Elle reçut dix billets d'excuse à cinq heures. Elle supporta assez bien le premier et le second, mais à mesure que ces billets se succédaient, elle commença à se troubler. Vainement elle en appelait à sa conscience, elle ne trouvait pas un appui. Fouché le lendemain la faisait mander et lui disait que le premier consul la soupçonnait d'avoir excité Benjamin Constant ; elle se défendit sans pouvoir convaincre le ministre de la police. Un mois après, Benjamin Constant essayait encore de sauver la plus précieuse prérogative du tribunat, le droit de pétition. Il ne réussissait pas davantage. Ce n'était plus vers ces rêveurs obstinés à qui nous devons pourtant l'humanité, qu'étaient tournées les

oreilles, elles s'emplissaient du retentissement du canon de Marengo, 25 prairial an VIII. Mme de Beaumont, éblouie elle-même, fulmine contre « M. Benjamin, novateur perpétuel, ennemi de tout ordre, de toute modération, et qu'on devrait bannir de tout état policé. Il a pensé être renvoyé en Suisse et avec lui Mme de Staël. Ils ont été quittes à peu près pour la peur; elle est cependant obligée de rester à Saint-Ouen... Voilà ce qu'ils ont retiré de l'impatience enfantine de jouer à l'opposition sans bien savoir, comme dit Riouffe, ce que veut dire opposition. » — Riouffe en parlait à son aise : il allait être nommé préfet de la Côte-d'Or, puis de la Meurthe. Quant à Mme de Staël, elle n'en était pas seulement quitte pour la peur : elle devait errer pendant dix années sans foyer, fuyant la proscription de royaume en royaume. Mme de Beaumont, si elle eût vécu, se fût mise du côté de la persécutée et elle eût cherché à serrer les mains de Delphine exilée, malheureuse et désespérée.

Nous avons hâte d'entrer dans le petit salon bleu de la rue Neuve-du-Luxembourg. Il est à la veille de s'ouvrir. Joubert va se fixer à Paris la majeure partie de l'année. Fontanes est rentré d'Angleterre. Il a été rayé de la liste des déportés. Il est devenu l'ami de Lucien et de Mme Bacciochi. Il a été choisi par Bonaparte pour prononcer l'éloge de Washington, en attendant qu'il soit nommé membre du corps législatif. Rien ne manque à son influence; mais avant de voir introduire auprès de Mme de Beaumont celui qui devait être tant aimé et prendre toute la place, nous ne pouvons passer sous silence un de ces incidens dont l'existence d'une femme d'une grâce attirante est semée, souvent malgré elle.

Quelle que soit la force ou l'étendue de son esprit, le visage d'une jeune femme est toujours un obstacle ou une raison dans l'histoire de sa vie. Dans le salon de Mme de Staël, Mme de Beaumont avait rencontré un homme dont l'ensemble des qualités et des défauts formait un composé piquant et bien près d'être attachant (1). Il se nommait Adrien de Lezay. Son père avait été député de la Franche-Comté à l'assemblée constituante. Ancien officier au régiment du roi, Adrien (comme l'appelait tout court Mme de Staël) s'était retiré à Goettingue pendant la terreur et était rentré immédiatement après le 9 thermidor. Il avait épousé la veuve du marquis de Briqueville, tué à Quiberon. Chose assez bizarre, c'était aussi un maladif, comme Fr. de Pange : il en avait la vigueur d'intelligence, sans posséder au même degré la grandeur du caractère

(1) Rœderer, tomes IV et VIII.

et cette élévation d'âme qui arrachait à Mme de Staël cet aveu qu'il était le modèle de tout ce qu'il fallait être dans l'amitié, l'étude et les affaires. Adrien de Lezay, au contraire, avait dans l'esprit quelque chose de tourmenté et de romanesque qui ne déplaisait pas à des raffinés. Il aimait à *pascaliser*, suivant sa propre expression (1). Joignez à cela de la bonhomie et de la naïveté, mais plutôt dans la tête que dans le cœur, et vous vous expliquerez le goût qu'avaient pour lui Necker et sa fille, et l'intérêt que lui porta Mme de Beaumont.

Malgré un ouvrage de jeunesse intitulé *les Ruines*, et un opuscule *Sur la nécessité où est le gouvernement de se rallier à l'opinion publique*, son nom n'était pas sorti d'un cercle restreint. Le tact politique lui faisait défaut. Mme de Staël, le 1er août 1796, écrivait de Coppet à Rœderer : « Il faut que je vous blâme d'avoir publié le morceau d'Adrien. Il est certainement très bien fait, très spirituel et très raisonnable, mais le commencement surtout est souverainement impolitique. Nous sommes ici trois personnes d'opinion différente : mon père, Benjamin et moi, nous avons tous les trois sauté d'effroi au début d'Adrien. » En 1797, il prit sa revanche. Au moment où Benjamin Constant publiait *les Réactions politiques*, Lezay fit imprimer dans le journal de Rœderer des réflexions sur les causes de la révolution et ses résultats. Mme de Beaumont appela aussitôt sur cette publication l'attention de Joubert : « Connaissez-vous le nouvel ouvrage d'Adrien de Lezay? Je ne l'ai point encore lu, je crains bien que le pressentiment de ce pauvre jeune homme ne soit justifié. Il est fort malheureux et fort malade. » Son pamphlet fit sensation. C'était le premier essai d'un système emprunté et adopté depuis par plus d'un historien. Il excusait la terreur au nom de l'inexorable nécessité. « Ceux qui fondèrent la république en France ne savaient pas ce qu'ils fondaient. C'étaient, pour la plupart, des hommes perdus de crimes qui sentaient que, dans une démocratie, ce sont les plus factieux que la foule écoute le plus volontiers... La violence a fait un peuple neuf... Rome fut fondée par des brigands et Rome devint la maîtresse du monde. » Cette courte citation suffit pour faire apprécier la thèse. C'est cette idée que nous retrouverons souvent dans la bouche et sous la plume de plus d'un politicien et qui est ainsi formulée : Il fallait le despotisme de la convention pour préparer les voies à une constitution libre.

Benjamin Constant, dans quelques pages éloquentes, réfuta victorieusement une doctrine fausse en elle-même, dangereuse dans ses conséquences. Il prouva que la terreur n'avait pas été néces-

(1) Lettre de Mme de Beaumont à Joubert (12 mai 1798).

saire au salut de la république; qu'au contraire la terreur avait créé la plupart des obstacles dont on lui attribue le renversement; que ceux qu'elle n'a pas créés auraient été surmontés d'une manière plus facile et plus durable par un régime juste et légitime; en un mot, que la terreur n'avait fait que du mal, et que c'était elle qui avait légué au directoire les dangers qui le menaçaient de toutes parts (1). Il faut séparer, dans l'histoire de l'époque révolutionnaire, ce qui appartient au gouvernement, les mesures qu'il avait le droit de prendre, d'avec les crimes qu'il a commis et qu'il n'avait pas le droit de commettre. Loin d'avoir constitué un esprit public, la terreur a rendu le peuple indifférent à la liberté et lui a inspiré l'admiration de la force.

Telle était, dès 1798, l'opinion des libéraux. Adrien de Lezay, qui n'était pas un jacobin, avait espéré apaiser les passions soulevées. Il ne réussit pas. La valeur de l'écrivain n'en fut pas diminuée. Ses contemporains le rangeaient comme publiciste au nombre de ceux qui remuent des idées et qui laissent à penser encore plus qu'ils ne disent. La loi de fructidor an v l'obligea de sortir de France parce qu'il n'était pas rayé de la liste des émigrés. Il se rendit en Suisse; Rœderer assure qu'il s'y fit aimer du parti français. Il composa et publia un projet de constitution pour la république helvétique. Mme de Staël, infatigable de dévoûment, lui fut utile dans son exil. Quand le 18 brumaire arriva, le premier consul accorda à Adrien de Lezay ce qu'on appelait, en style de police, une surveillance. De retour à Paris, une méprise des agens de la sûreté le fit conduire au Temple; ses papiers furent saisis; mais il fut rendu à la liberté par l'intervention directe de Joséphine, dont il était l'allié par les Beauharnais. Il reprit ses visites dans le salon de Mme de Staël, dont l'hostilité contre Bonaparte commençait à poindre, et dont il avait reçu ce billet : « Je ne voudrais rien faire que votre noble caractère pût désapprouver, mon cher Adrien, et le désir de conserver votre estime me servirait de guide si mes propres lumières me manquaient. » Il reprit surtout ses assiduités chez Mme de Beaumont.

Les plus longues apparences d'oubli (elle l'avouait) ne l'avaient jamais désintéressée de cet homme très remarquable. « Il parle dignement de votre héros, de Bonaparte, écrivait-elle à Joubert : il le fait admirer. C'est une autre manière de voir que Fontanes, mais c'est le même résultat : grandeur et justesse. » Jusque-là, elle ne s'était expliqué les visites quotidiennes de Lezay que par son désœuvrement; mais il fallut bien se rendre à l'évidence. « Je

(1) *De la Politique constitutionnelle*, édition Laboulaye.

vous dirai quelque jour la cause de ses assiduités : elle est vraiment plaisante. » — C'est en ces termes qu'elle confiait à son véritable ami son secret. On ne nous l'a pas répété, mais ne nous sera-t-il pas permis de le deviner? Adrien de Lezay avait trente ans, le même âge que Mme de Beaumont. Il était difficile, la voyant tous les jours, de ne pas être conquis par sa conversation, par l'éclat de ses regards noyés et tendres, par la sveltesse de sa taille.

Pauline était au-dessus de la coquetterie par son dédain des passions vulgaires, par son indicible tristesse et par sa résolution énergique de ne donner qu'une fois cette activité fiévreuse qui la dévorait et qui usait sa frêle enveloppe. Le moment était bien mal choisi en vérité, pour frapper à la porte de ce cœur qui venait de se livrer sans défense. O fantaisie inexplicable du destin ! Adrien de Lezay, après la démission de Chateaubriand, le remplaça comme ministre plénipotentiaire au Valais, avec mission de préparer l'annexion à la France, et en 1814, lorsque Chateaubriand était désigné pour accompagner le duc de Berry en Alsace, quel était le préfet animé soudainement de la ferveur royaliste qui, après avoir administré depuis 1806 Strasbourg au nom de l'empereur, était tué par ses chevaux emportés au bruit de la mousqueterie, au-devant d'un fils de France, comme on disait alors? Quel était-il ? Le comte Adrien de Lezay.

V.

Jusqu'à l'année 1800, Mme de Beaumont était modestement logée à Paris dans un hôtel garni, rue Saint-Honoré, tout près de la famille Joubert. Lorsque ses affaires furent réglées, son divorce prononcé, et qu'elle eut quitté définitivement la Bourgogne, un de ses amis nouveaux, M. Pasquier, lui céda l'appartement qu'il occupait rue Neuve-du-Luxembourg. Les fenêtres donnaient sur les jardins du ministère de la justice. C'est là que, pendant deux années, se réunissait presque tous les soirs la société la plus choisie, les débris de ce monde incomparable de l'aristocratie française, Mme de Duras, Mme de Pastoret, Mme de Lévis, Mme de Vintimille, à côté des esprits les plus éminens de la génération du consulat. M. Pasquier, après le 9 thermidor, était sorti de prison, et s'était réfugié avec sa femme dans le village de Croissy ; ses ressources étaient modiques; ses biens étaient séquestrés. Peu à peu, il sortit de sa retraite et connut quelques personnes du voisinage, attendant comme lui les

(1) *Paris pendant* 1796, n° 78.

événemens. Parmi ses voisins se trouvait un homme qui devint bien vite le meilleur, le plus attaché de ses amis; il s'appelait Julien. Il était fils d'un banquier de la chaussée d'Antin, mêlé sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI aux plus importantes affaires. Héritier d'une immense fortune, M. Julien avait pu en sauver une partie et traverser sans trop d'épreuves la révolution; il habitait à Rueil une somptueuse demeure, dont le parc touchait à celui de la Malmaison (1). Il tenait bon état, convive joyeux, quoique d'une famille où l'on se tuait, intelligemment secondé par sa sœur, une petite personne très spirituelle, qu'une difformité de la taille avait condamnée au célibat; il aimait à donner à dîner. Mme et M. Pasquier devinrent les habitués de la maison de Rueil, et souvent on faisait ensemble des excursions à Paris (2).

Un jour, M. Julien proposa à M. Pasquier, qui accepta avec empressement, de le conduire chez la comtesse de Beaumont. Pendant les années 1789 et 1790, le fils du banquier avait été mis en rapport avec Montmorin, dont la situation, nous le savons, était gênée. Quand sa fille, seule à se débattre pour sauver quelques épaves de sa fortune, vint à Paris, M. Julien accourut lui offrir obligeamment ses bons offices. Elle lui en avait gardé une amicale gratitude. Présenté par le cher Julien, M. Pasquier avait été reçu de la manière la plus aimable. Il devint l'un des causeurs habituels du salon de la Rue-Neuve-du-Luxembourg. Joubert y avait introduit Fontanes, et par lui, Molé, Guéneau de Mussy, en attendant Chênedollé et Bonald. Les relations affectueuses d'autrefois avec Mme Hocquart, avec Mme de Krüdner, s'étaient aussi renouées. Mme de Staël et sa cousine, Mme Necker de Saussure, apparaissaient entre deux voyages en Suisse, à de rares intervalles. Benjamin Constant avait tout gâté.

De toutes les grandes dames que Mme de Beaumont retrouva, la plus intéressante, la plus dévouée, comme la plus utile à consulter pour les choses morales, était Mme de Vintimille, de la maison de Lévis. Joubert devait s'attacher aussitôt à elle. Il avait même conservé dans sa mémoire deux dates, le 6 mai 1802, jour où il la vit pour la première fois, et le 22 juillet, jour où il s'était promené avec elle dans une certaine allée des Tuileries, qu'il trouvait toujours embaumée de son souvenir. C'était cette promenade qui lui rendit sacré le jour de Saint-Médard. C'était aussi ce qui lui fit tant aimer les tubéreuses, dont il avait donné ce jour-là un bouquet à Mme de Vintimille. Elle, du moins, vécut de longues années et elle pouvait en 1817 recevoir ce billet adorable, comme on n'en écrit plus :

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. III.
(2) Nous devons ces précieux renseignemens à M. Louis Favre.

« Vous étiez plus jeune, il y a vingt ans, lorsque je marchais à vos côtés, à pareil jour, à pareille heure, en parcourant certaine allée que je vois presque de mon lit, et où, à mon très grand regret, je ne puis aller célébrer cet anniversaire. Mais vous n'étiez pas plus aimable. Votre présence et votre souvenir font également mes délices. Continuez à vous faire adorer et aimez-moi toujours un peu. Les tubéreuses ne sont pas encore en fleur cette année. J'avais pris toutes les précautions possibles pour en avoir à mon réveil, mais on n'a pas pu en trouver. J'ai souscrit pour les premières... Souvenez-vous qu'il est de mon essence de penser à vous avec délices et de vous être éternellement attaché (1). »

Nous nous plaisons, dans ces deux dernières années de sa vie, de 1801 à 1803, à voir, au milieu de son cercle brillant, Mme de Beaumont appuyée sur la parfaite raison, sur l'heureuse humeur de Mme de Vintimille. L'amitié inaltérable que Joubert lui voua, après la mort de celle qui les avait rapprochés, était comme un legs commémoratif de ces soirées pleines de jeunesse et consacrées à l'admiration.

Toutes les questions étaient agitées dans ce petit cénacle, à peine éclairé d'une lampe et dont Saint-Germain et sa femme, les témoins des anciennes splendeurs de l'hôtel Montmorin, étaient les serviteurs discrets et sûrs. On n'y discourait pas seulement sur les productions littéraires ; l'exposition de peinture, aussi bien que les événemens du jour étaient prétexte à une causerie animée. L'art dramatique, qui a toujours passionné l'ancienne société, intéressait autant la nouvelle. Il n'y a rien d'exagéré à dire que le moindre incident se produisant au Théâtre-Français prenait l'importance d'une affaire d'état. Talma était alors arrivé à la plus grande hauteur de l'art du tragédien. M. Julien avait une loge à la Comédie-Française, il la prêtait à Mme de Beaumont. Plusieurs de ses amis étaient des habitués du foyer des acteurs. On se lança donc chez elle, avec frénésie, dans l'engouement d'enthousiasme qui marqua les débuts d'une jeune actrice qui venait de débuter par ordre dans le rôle de Phèdre, Mlle Duchesnois. Cet engouement devint presque du délire, et quand le journaliste Geoffroy osa formuler des critiques et prendre parti pour une autre idole, Mlle George, dans tout l'éclat alors de la jeunesse et de la beauté, ce furent des cris d'anathème partis de toutes les bouches. Nous retrouvons les échos de cette bataille, aujourd'hui oubliée, dans une lettre écrite à ce moment par Mme de Beaumont à M. Pasquier (2).

(1) Correspondance de Joubert, 22 juillet 1817.

(2) Nous devons communication de cette lettre inédite à la bienveillance de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

« Je vous dois des excuses, monsieur, d'avoir autant tardé à vous répondre. Mes excuses ne sont malheureusement que trop bonnes. Presque tout mon temps a été consacré à des affaires ou à des adieux. Il ne reste plus que M. Julien et moi de la société dans laquelle vous vous plaisiez cet hiver. Et nous répétons sans cesse à cet appartement si fier autrefois de ceux qui le visitaient :

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire?

Il va être bientôt abandonné; dans peu de jours, je pars pour les eaux. J'ignore l'effet qu'elles me feront; elles auront à mes yeux une vertu très puissante si elles me tirent de l'état où je suis. C'est la foi qui sauve. Il faut donc tâcher d'en avoir. Je tâche. M. Joubert n'est parti qu'il y a trois jours; il était dans une assez bonne veine de santé.

« J'ai enfin déjeuné avec Mlle Duchesnois. J'en ai été enchantée à la lettre. Il m'est impossible de pardonner à ceux qui la trouvaient bête. Elle est simple, naïve et distraite; mais si vous trouvez moyen d'attirer son attention, vous voyez tout de suite ses yeux s'animer, son visage s'embellir. Alors elle parle bien, et, en peu de mots, elle entend très bien tout ce qu'on sait lui faire comprendre. Il ne s'agit que de trouver la corde sensible.

« Elle est très digne avec les hommes, très respectueuse avec les femmes. Cette conduite n'est certainement pas celle d'une bête. Je n'espère plus la voir jouer avant mon départ et m'étais longtemps flattée d'Ariane. Jugez quelle contrariété!

« J'espère que le redoutable Geoffroy ne viendra pas me persécuter jusqu'au Mont-d'Or; j'y trouverai assez d'ennuyeux et d'importuns sans lui. Vous ne connaissez pas, monsieur, toutes les mâchoires auvergnates. Si Samson en eût rencontré une, il eût fait une bien autre besogne. Jamais plus on n'aurait parlé des Philistins. Pourvu que je ne sois pas forcée de vivre en société, c'est tout ce que je désire. Après la société que je quitte, il n'y a de bon que la solitude, parce que c'est une manière de la retrouver.

« Adieu, monsieur, recevez l'assurance de mon tendre attachement. Je me trouverai bien heureuse si jamais nous sommes encore tous réunis.

« M. B. (Montmorin-Beaumont). »

On voit quelle variété de goûts, quel besoin de se passionner pour toutes les manifestations du talent possédait cette âme de

flamme. Comme on pressent l'attrait irrésistible qui émanait de toute sa personne et la vie que, dans sa débilité, elle savait cependant communiquer au monde distingué et peu nombreux qui l'entourait! On ne pouvait se passer d'elle.

Si la politique n'occupait pas le premier plan dans les conversations, elle n'en était cependant pas exclue. La longue guerre de la révolution finissait dans la gloire, et la reconnaissance pour le général auquel l'opinion attribuait la paix d'Amiens touchait au fanatisme. Joubert, durant cette éclatante période du consulat, ne tarissait pas d'éloges. Ce n'était plus le même homme qui, sous la restauration, avait horreur de la politique, à ce point qu'il disait : « La politique ôte la moitié de l'esprit, la moitié du droit sens, les trois quarts et demi de la bonté, et certainement le repos et le bonheur tout entiers. » Fontanes n'était pas le moins entraîné. Il partageait ses admirations entre Bonaparte et un jeune Breton, à peu près inconnu, dont il parlait comme d'un écrivain de génie. Il ne tarissait pas sur leur amitié à Londres après fructidor, sur leurs longues promenades et leurs rêveries. Il racontait qu'attardés souvent dans la campagne, ils regagnaient leur demeure guidés par les incertaines lueurs qui leur traçaient à peine la route à travers la fumée du charbon rougissant autour de chaque réverbère. Fontanes s'attendrissait encore au souvenir de la lecture faite, devant son ami et lui, des Mémoires manuscrits de Cléry, le valet de chambre de Louis XVI, et il excitait autant de curiosité qu'il éveillait de sympathies autour de son compagnon d'exil. Il l'appelait à Paris pour achever l'impression d'un beau livre que seul il connaissait. Aussi quelle ne fut pas l'émotion de Mme de Beaumont lorsque Fontanes lui annonça que cet ami était débarqué à Calais, dans les premiers jours de mai 1800, qu'il était allé le chercher au fond d'une petite chambre, louée par Mme Lindsay et Auguste de Lamoignon, dans une auberge aux Ternes; qu'il l'avait mené chez lui, et l'avait ensuite conduit chez Joubert! Elle allait donc aussi le connaître. Peu de jours après, Fontanes présentait en effet René de Chateaubriand à Pauline de Beaumont.

C'en était fait, elle avait cessé de s'appartenir.

A. Bardoux.

LA

RECHERCHE DE LA PATERNITÉ

La Recherche de la paternité. Lettre à M. Rivet, député, par M. Alexandre Dumas fils, de l'Académie française. Paris, 1883 ; Calmann Lévy.

De même que certaines questions de morale, délicates, subtiles, douteuses, ne relèvent guère que des seuls casuistes, ainsi certaines questions de droit, spéciales, obscures, épineuses, n'appartiennent qu'aux seuls jurisconsultes. — Telle n'est pas la question de la recherche de la paternité. — Jurisconsultes ou casuistes, c'est vainement qu'ils essaieraient de la retenir, parce qu'évidemment ils y seraient sans titre. En effet, où l'ordre public et la morale générale se trouvent intéressés, ni la toque, ni la robe, ni l'hermine ne confèrent plus de privilèges, et l'on peut dire avec sécurité que tout homme qui pense n'est pas seulement libre, mais encore presque tenu d'avoir son opinion.

Nous ne sommes donc pas de ceux qui s'aviseront jamais de reprocher à M. Dumas, dans cette question de la recherche de la paternité, la périodicité de son intervention. Peu nous importe même si, l'ayant réveillée jadis l'un des premiers, et quand l'opinion publique y pouvait sembler assez indifférente, il entretient autour d'elle une agitation que nos hauts magistrats qualifient volontiers de factice. Une erreur trop commune aux personnages que l'on appelle constitués en dignité, c'est de ne pas prêter une attention suffisante aux rêves de ce qu'ils appellent, à leur tour, dans cette

langue barbare qui est quelquefois la leur, des individualités sans mandat. Mais ils feraient mieux, si leurs préjugés sont fondés en raison, d'essayer de le démontrer; et l'on conçoit aisément qu'à s'entendre ainsi traiter d'auteur dramatique et de romancier, sans plus, comme si ces deux mots disaient tout, et n'avaient pas besoin de commentaire, la bile de M. Dumas, toujours facile à s'émouvoir, se soit cette fois-ci particulièrement et vivement émue.

Car, était-il, en vérité, si difficile, ou si superflu, d'expliquer pourquoi l'argumentation de l'auteur dramatique ou du romancier, dans toute question de ce genre, est nécessairement suspecte? Tant de choses qui vont sans dire ne vont-elles pas bien mieux encore en les disant? Et l'on aurait ainsi procuré à M. Dumas une bonne occasion de ne pas se mettre si fort en colère, ou, s'il persistait à s'y mettre, on lui aurait du moins imposé l'obligation de nous dire les motifs qu'il avait de s'y mettre; — et tout le monde y eût assurément gagné.

I.

Est-il bien sûr, en premier lieu, que ce soit « mépriser, » comme dit M. Dumas, les auteurs dramatiques et les romanciers, que de se défier un peu de la façon dont ils ont accoutumé de traiter les questions de morale sociale? Autant dire que ce serait « mépriser » les poètes, Lamartine ou Victor Hugo, par exemple, que de les croire inhabiles à la politique, et les hommes politiques, Thiers ou Guizot, si vous voulez, que de les croire impropres à la poésie? Mais c'est constater tout simplement, une fois de plus, que chacun de nous a ses aptitudes, ou encore, que toute terre ni tout arbre ne portent pas indistinctement tous les fruits; et, jusqu'à ce que l'expérience ait prouvé le contraire, il semble au moins que ce soit une thèse que l'on puisse raisonnablement soutenir.

On sait comment plaident les avocats, et que le triomphe de leur art, dont je n'ai garde ici de médire, consiste à glisser sur les points faibles d'une cause, pour appuyer d'autant sur les autres et, ainsi, les faire plus adroitement ressortir. N'est-ce pas le cas, évidemment, de tout auteur dramatique et de tout romancier, dès qu'il plaide une cause : la cause des filles séduites ou des enfans naturels? Et encore peut-on dire que l'avocat, quoi qu'il en ait, reçoit comme des mains du client sa cause toute faite; il ne choisit pas son « espèce, » il la prend, à peu de chose près, telle que la réalité la lui livre; et, ne pouvant absolument pas faire que ce qui est ne soit pas, il rencontre inévitablement, dans toute cause qu'il accepte, une part de vérité qui bride et qui refrène, — un peu plus, un peu moins, — le libre élan de

son imaginative. Mais l'auteur dramatique ou le romancier créent, pour ainsi dire, leur cause de toutes pièces; excellant à la conduire vers sa conclusion par les moyens précis qu'il faut pour la gagner et supprimant ou modifiant à leur gré, dans cette réalité qu'ils font profession d'imiter, tout élément qui les gêne, et risquerait de tourner contre eux. Quand ils veulent nous émouvoir pour la fille entretenue, c'est *la Dame aux Camélias* qu'ils écrivent, et Marguerite Gauthier qu'ils inventent; mais c'est aussi bien, avec le même talent, la baronne d'Ange qu'ils nous présentent, et *le Demi-Monde* qu'ils font jouer si, comme il leur arrive, à deux ou trois ans d'intervalle, il leur plaît de prouver la thèse précisément contraire. Qui va voir jouer *Marion Delorme* n'en revient-il pas convaincu que l'amour peut refaire aux courtisanes une « virginité? » Mais qui va voir jouer *le Mariage d'Olympe* n'en revient guère moins convaincu que l'amour même ne les arrache pas à la « nostalgie de la boue. » C'est la gloire de l'un et de l'autre poète que d'avoir, par un coup de son art, emporté d'assaut notre conviction. Si cependant l'un a tort, il faut bien que l'autre ait raison. Et de là cette conséquence que, toujours suspects de plaider une cause quand ils entreprennent de traiter sur la scène une question de ce genre, l'auteur dramatique ou le romancier sont en outre suspects de l'avoir arrangée telle qu'il la leur fallait pour être victorieusement plaidée. C'est, à notre humble avis, tout ce que l'on veut dire, — et qui n'est pas si fou, — quand on dit que *le Fils naturel*, ou *l'Affaire Clémenceau* ne sont ni des argumens, ni même des documens, dans cette question de la recherche de la paternité. Ils sont sans doute mieux que cela, mais ils ne sont certainement pas cela. J'ajoute que, même quand ils voudraient l'être, ils ne le pourraient pas.

C'est qu'en effet, au fond de tout artiste, auteur dramatique ou romancier, véritablement digne de ce nom, il y a comme un je ne sais quoi qui proteste contre l'asservissement de l'art à la réalité quotidienne. Ou plutôt, on n'est artiste, au sens entier du mot, que dans la mesure où l'on est dupe de ce je ne sais quoi. Donnez-lui d'ailleurs le nom qu'il vous plaira : de goût, d'inspiration, d'imagination, de fantaisie, d'idéal, il n'importe; mais l'art ne commence qu'au moment où ce je ne sais quoi intervient, pour la modifier, dans l'exacte imitation de la nature. M. Dumas ne l'ignore pas, lui qui, déjà plus d'une fois, et assez récemment encore dans sa préface de *l'Étrangère*, a si éloquemment revendiqué ce droit de l'artiste contre les prétentions de la moderne école naturaliste. « Le public ne vient à nous que pour sortir de lui. Il lui faut une illusion, une consolation, un idéal, qui l'escortent encore quelque temps après qu'il nous aura quittés. Pour retrouver au théâtre les réalités qu'il

coudoie tous les jours, il aime autant rester chez lui, et il a raison; il ne pleure pas tous les jours, il ne rit pas tous les jours. S'il vient nous trouver, c'est pour pleurer jusqu'à ce qu'il suffoque, pour rire jusqu'à ce qu'il étouffe, pour être épouvanté jusqu'à ce qu'il tremble, pour être trompé jusqu'à ce qu'il croie. » Vérités banales! mais d'autant plus vraies qu'elles sont plus banales, c'est-à-dire confirmées par une plus longue, et, si je puis ainsi parler, une plus universelle expérience! Mais accordez-nous du moins que, si l'art se propose, en général, et l'art dramatique, en particulier, de « me tromper jusqu'à ce que je croie, » les croyances que je rapporterai du théâtre, ayant de grandes chances d'être autant d'erreurs, devront être éprouvées au contrôle d'une autre pierre de touche. Je n'en pourrai pas faire d'abord ma règle ni ma foi, puisque l'on m'a loyalement averti que le théâtre était une chose, et la réalité de la vie quotidienne une autre chose. C'est encore ce que l'on veut dire quand on dit que l'honneur d'avoir écrit *le Fils naturel* et *l'Affaire Clémenceau* ne préjuge pas la compétence de M. Dumas à discuter la question de la recherche de la paternité. Auteur dramatique ou romancier, ce que vous touchez devient or; nous, c'est avec le plomb vil que nous avons affaire.

Dira-t-on ici que l'auteur dramatique et le romancier peuvent se dédoubler, en quelque sorte, s'abstraire à volonté de la pratique de leur art, se dégager enfin, aussitôt qu'il le faut, d'une discipline qui leur est devenue comme une seconde nature, mais sous laquelle ne continuerait pas moins de persister la première? Je le croirais à peine d'un industriel en vaudevilles ou d'un dramaturge vulgaire, mais de M. Dumas, de l'auteur du *Demi-Monde* et de *la Dame aux Camélias*, de *la Princesse George* et de *Monsieur Alphonse*, quand on me le démontrerait, je ne le croirais pas encore. Non! le talent de l'auteur dramatique, à ce degré, n'est pas comme un habit que l'on enlève et que l'on repasse, selon l'heure du jour et selon la couleur du temps. L'est-il même jamais? « On peut devenir un peintre, un sculpteur, un musicien; mais à force d'étude, on ne devient pas un auteur dramatique. n l'est tout de suite ou jamais, comme on est blond ou brun, sans le vouloir. C'est un caprice de la nature qui vous a construit l'œil d'une certaine façon pour que vous puissiez voir d'une certaine manière, qui n'est pas absolument la vraie, et qui cependant doit paraître la seule, momentanément, à ceux à qui vous voulez faire voir ce que vous avez vu. » Qui dit cela? N'est-ce pas encore M. Dumas lui-même? Et, comme lui, j'en suis persuadé: on peut *devenir* romancier, mais on *naît* auteur dramatique. Seulement, de ces prémisses, que je crois bonnes, suis-je donc bien téméraire si je tire cette conséquence que

l'auteur dramatique, en aucun cas, et quoi qu'il écrive, drame ou roman, brochure ou volume, ne saurait abdiquer cette « certaine manière de voir qui n'est pas absolument la vraie? » Et, bien loin d'apercevoir ici la moindre nuance de mépris, puisque c'est son mot, n'est-ce pas plutôt un hommage rendu à son talent que, dans la défiance même des jurisconsultes, — et dans la mienne, — M. Dumas devra véritablement reconnaître? Car il serait plus compétent à discuter les questions sociales s'il avait remporté moins et de moins retentissans succès sur la scène; et ni nos magistrats ni nos jurisconsultes ne seraient tant en garde contre lui si ses romans dormaient chez le libraire. Mais il est la victime de son talent et la dupe de sa propre gloire. De combien de ses contemporains croit-il qu'on en pût dire autant?

Au surplus, quiconque lira tout d'une haleine, comme elle doit être lue, cette *Lettre à M. Rivet*, y retrouvera partout, à chaque page, à chaque ligne, à chaque mot l'auteur dramatique. Et c'est même ce qu'il y a d'étonnant, qu'ayant déjà discuté tant de fois cette question de la recherche de la paternité, la plupart des argumens que l'on oppose à M. Dumas soient devant ses yeux comme s'ils n'existaient pas. « Profitons de ce que nous sommes encore un peu auteur dramatique, y dit-il quelque part, avec une ironie mêlée d'une certaine amertume, pour faire notre exposition bien claire et pour bien mettre notre sujet en scène. » Mais il ne se contente pas d'en profiter; il en abuse. Les questions de morale sociale ne se laissent pas « exposer » si clairement, et l'on ne met pas si facilement « en scène » un sujet tel qu'est celui de la recherche de la paternité. J'oserais même répondre qu'il n'y a rien qui soit plus propre à mettre les jurisconsultes en défiance que cette exposition si claire et cette mise en scène si vivante. Car, comment un sujet si complexe serait-il tout à coup devenu si simple, si ce n'était que M. Dumas, y négligeant tout ce qui l'embarrasse, n'en a voulu voir que ce qui convenait à son dessein et menait droit à son dénoûment? Et voilà toute la difficulté.

II.

Que fait-il de l'histoire d'abord et de ce qu'elle offre d'argumens, de quelque poids pourtant, contre la recherche de la paternité? Datons-nous d'hier, et *le Fils naturel*, en 1858, a-t-il posé la question pour la première fois? Mais si des magistrats et des jurisconsultes, si des tribuns et des législateurs l'avaient discutée, par hasard, avant même que nous fussions nés, et résolue d'une certaine manière, est-il permis de passer sans y faire plus d'atten-

tion? et de commencer, au nom de l'expérience d'un jour, par ne faire aucun cas de l'expérience des siècles?

L'ancien droit, en effet, — pour autant du moins que l'on puisse réduire à une formule unique l'infinie diversité des coutumes locales, — admettait la recherche de la paternité. Deux principes, ou, comme on disait alors, deux proverbes dominaient la matière, le premier, qu'un jurisconsulte de la fin du XVIe siècle, Loysel, dans ses *Institutes coutumières*, énonçait en des termes qui sont déjà presque ceux de M. Dumas : « Qui fait l'enfant doit le nourrir; » et le second, qui, posé par le président Fabre au commencement du siècle suivant, dans son *Codex definitionum*, est devenu le mot fameux : *Virgini parturienti creditur*. Ce n'était pas à dire, au moins dans l'origine, que toute fille en dût être crue sur sa seule parole, et qu'ainsi, parmi plusieurs pères, il ne dépendît que d'elle d'en choisir un pour son enfant. Même, la désignation n'avait le plus souvent de conséquence que d'assurer, à la mère ce que l'on appelait ses « frais de gésine, » à l'enfant les premiers secours, et les plus nécessaires. Quant au père ainsi prétendu, il pouvait toujours être reçu par la suite à prouver dans les formes qu'il n'était pas effectivement le père. On peut penser seulement si la preuve était facile! C'est pourquoi, comme en réalité, dans la plupart des villes et surtout des communes rurales, il s'agissait bien moins des intérêts de l'enfant que de ceux de la communauté même, à la charge de qui l'on ne voulait pas que cet affamé tombât, vit-on plus d'une fois les juges se tirer d'embarras en attribuant à l'enfant plusieurs pères, et les condamnant solidairement à faire les frais de son entretien, afin sans doute, comme dit Brid'oison, que l'on fût toujours fils de quelqu'un. Il y avait d'ailleurs un cas, selon certaines coutumes, où la victime d'une dénonciation de ce genre n'était jamais recevable à repousser la paternité qu'on lui prêtait : c'était quand la fille avait été sa servante, et vivait encore sous son toit dans le temps présumé de la conception de l'enfant. Le maître, alors, payait pour les amours de la maritorne avec le valet d'écurie, auxquels il ne restait plus qu'à quitter son service et s'en aller recommencer ailleurs. En son genre, cette loi valait celle qui condamnait à mort le laquais coupable d'avoir entretenu des relations avec sa maîtresse (1).

S'il était admis, en principe, que le père prétendu pouvait toujours en appeler de la dénonciation de la mère, en fait, et par une consé-

(1) Voyez, pour l'ancien droit et la véritable interprétation de la règle : *Virgini parturienti*... le livre de M. Paul Baret : *Histoire et critique des règles sur la preuve de la filiation naturelle*. Paris, 1872, Maresq aîné.

quence de la difficulté de prouver qu'il n'était pas ce que l'on disait, l'habitude s'était insensiblement accréditée de donner à cette mère, pour son enfant, presque toujours le père qu'elle voulait. On en a de remarquables exemples. Avant 1730, elle pouvait même se faire épouser. Libre et la tête haute, elle comparaissait à l'autel, où on lui amenait son séducteur, pieds et poings liés, littéralement. Comme on l'entend bien, c'était infailliblement le plus riche qu'elle désignait, dans l'intérêt de l'enfant, sans doute, mais aussi dans le sien, à moins encore que ce ne fût le plus noble, quand, par hasard, elle était plus vaniteuse qu'avide. Il lui suffisait pour cela de la preuve dite *conjecturale*, qui consistait à établir qu'elle avait entretenu des relations avec le prétendu père, et à produire des témoins de « certaines familiarités de nature à entraîner la conviction du juge. » Quand cette preuve lui manquait, elle pouvait recourir à la preuve que l'on appelait *naturelle*, et, par exemple, faire dire que l'enfant, ayant les yeux, ou le nez, ou la bouche, de l'auteur qu'elle voulait lui donner, en était vraiment le fils. Il n'importait pas d'ailleurs qu'elle eût noué des relations multiples, — successives ou simultanées. C'était assez qu'elle ne fût pas, comme disait la vieille langue, folle de son corps, et qu'il subsistât dans son dérèglement quelque faux air de décence. « Car, après tout, puisqu'il faut un père à l'enfant, le bon sens veut qu'on le choisisse parmi ceux qui se sont exposés à le devenir. » Ainsi raisonnait encore, dans les dernières années du XVIIIe siècle, l'auteur d'un excellent *Traité de la séduction*; et, comme un écrivain qu'emporterait la beauté de sa matière, il ne craignait pas d'ajouter : « L'objet des magistrats n'est pas de rencontrer nécessairement l'auteur de la paternité naturelle; il suffit qu'il y ait dans les présomptions de quoi asseoir une paternité vraisemblable; et celui sur qui elle tombe ne doit imputer qu'à son imprudence et à son inconduite, de s'être exposé à ce soupçon. » Là-dessus, il apportait à l'appui deux espèces, l'une d'un homme marié, déclaré, par arrêt de la Tournelle, père de l'enfant d'une fille qui dans le même temps avait commerce avec le vicaire de sa paroisse, et l'autre... que le lecteur ne me pardonnerait pas ici de rapporter.

Le discours fameux où Servan, alors avocat-général au parlement de Grenoble, s'éleva l'un des premiers contre une législation qui permettait de semblables abus, n'est pas si peu connu, ni si rarement cité qu'il soit bien nécessaire de le citer, à notre tour, une fois de plus, au risque de finir par le décréditer en en fatiguant les oreilles. Mais ce qu'à notre avis, en citant le discours, on n'a pas assez fortement rappelé, c'est ce qu'était alors, en 1770, l'homme qui le prononça. Bien loin d'être, en effet, comme on pourrait le croire,

comme quelques-uns affectent même de le croire, un de ces vieux magistrats, tout imbus des préjugés de l'ancienne robe, de la famille de ces « Busiris » que Voltaire, vers le même temps, signalait à l'indignation publique, Servan était un jeune homme, ou du moins un homme jeune encore, — valétudinaire et sensible, — ouvert à toutes les idées nouvelles, et déjà presque populaire parmi les encyclopédistes, justement pour l'ardeur dont il avait attaqué les abus de l'antique législation coutumière. Quatre ans plus tôt, notamment, en 1766, dans un *Discours sur l'administration de la justice criminelle*, non moins célèbre en son temps que le réquisitoire dont nous parlons, il avait réclamé l'abolition de la détention préventive, la suppression de la torture, et même osé formuler des doutes sur la légitimité de la peine de mort. C'était assurément quelque hardiesse à un avocat général, gardien par fonction, ou plutôt « vengeur des lois reçues, » selon le mot de Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, et à ce titre chargé d'en requérir l'application sans avoir autrement à s'inquiéter de leur iniquité. Aussi Voltaire ne se contenta pas de complimenter et de louer le magistrat philosophe; il intercala dans un chapitre de son *Homme aux quarante écus* tout un long passage du discours de Servan. L'année suivante, un autre discours, prononcé dans la cause d'une femme protestante, illustrait d'un nouvel éclat le jeune émule des Montclar et des La Chalotais. Voltaire lui écrivait : « Je regarde ce discours, et celui sur les causes criminelles, non-seulement comme des chefs-d'œuvre d'éloquence, mais comme les sources d'une nouvelle jurisprudence dont nous avons besoin. » Et Grimm, de son côté, disait : « La force et la sagesse marchent d'un pas égal dans ce beau discours. La cause particulière ne sert qu'à éclaircir d'importans points du droit public, et les intérêts d'une infortunée privée de la protection des lois apprennent à son défenseur à plaider la cause du genre humain. » Ce n'était pas précisément en ces termes que nos philosophes, on le sait, parlaient à l'ordinaire de *Messieurs* des parlemens, et, en particulier, de cet autre avocat général, maître Omer Joly de Fleury. On aimera peut-être à savoir qu'il s'agissait, dans cette cause, d'un mariage que l'époux avait réussi à faire annuler, pour convoler avec une servante qui se déclarait grosse de ses œuvres. Contre la barbarie des lois, et contre les complaisances de l'église, Voltaire et Grimm ont raison : ce fut bien la cause de la justice et de l'humanité que Servan plaida ce jour-là.

Ces détails ont leur importance. Ils prouvent en effet que ce que Servan demandait, deux ou trois ans plus tard, en demandant que toute recherche de paternité fût désormais interdite, il le deman-

dait, ou il croyait le demander, au nom des mêmes principes de justice et d'humanité. Magistrat réformateur quand il attaquait l'ordonnance criminelle de 1670, c'était en qualité de magistrat réformateur encore qu'il s'élevait contre la maxime du président Fabre. L'ancien esprit, l'esprit formaliste et l'esprit de pharisaïsme, parlait en ce temps-là par la bouche des partisans de la recherche de la paternité ; le langage de Servan, au contraire, était déjà celui de l'esprit nouveau, de l'esprit de progrès et de l'esprit de révolution. Le courageux avocat général du parlement de Grenoble était si loin d'invoquer, ici comme ailleurs, avec les vieux conseillers, ce que l'on devait de respect à une législation dont les Séguier, les Lamoignon, les d'Aguesseau s'étaient honorés d'être les instrumens, qu'au contraire, avec tout le parti philosophique, c'était contre eux, contre les d'Aguesseau, les Lamoignon, les Séguier au nom et au profit de l'avenir, qu'il n'hésitait pas à conclure. Et tandis que, si l'on en croit les partisans de la recherche de la paternité, le progrès aujourd'hui serait d'inscrire dans nos lois le droit de l'enfant à revendiquer son père, c'était le progrès, alors, que de solliciter du mouvement de l'opinion publique l'abolition de la recherche de la paternité. « Pour qu'une loi sur la recherche de la paternité produisît de bons effets et contribuât à la moralisation de ce pays, nous dit pourtant M. Dumas, elle aurait dû être promulguée il y a une centaine d'années, avant la création des chemins de fer et des bateaux à vapeur, alors que les Français vivaient par groupes sédentaires, se transportant difficilement d'un point à un autre, restant ainsi sous l'œil de la famille et sous la main de justice. » Mais justement, M. Dumas oublie qu'elle existait alors, cette loi que l'on regrette qui n'ait pas été promulguée! et les effets en étaient déplorables! et on l'estimait démoralisatrice! et les mêmes raisons générales en avaient condamné l'existence, au nom desquelles de nos jours on en réclame le rétablissement! Si bien que, pour porter, comme dit M. Rivet, « à la source du mal un remède décisif, » et pour aller combattre « les désordres jusque dans leur origine, » on ne nous propose rien moins que de réinscrire dans nos lois les dispositions qui n'en ont disparu que parce qu'elles étaient considérées comme « l'origine des désordres, » et la « source même de tout le mal. » C'est au moins un aspect de la question dont il ne paraît pas que l'on ait fait assez ressortir toute l'originalité. Nous demandons, pour les opposer aux progrès de la démoralisation, des lois qui n'ont été supprimées que parce qu'elles passaient pour un encouragement à l'immoralité. De nombreuses « catastrophes » nous ont rendu « indispensables » des mesures dont jadis de nombreuses « catastrophes » avaient rendu l'abrogation « nécessaire. » Et on nous dit que nous serons

sauvés si nous revenons aux erremens que nos pères ont quittés pour n'être pas perdus!

Ce qu'ils redoutaient, à persister dans l'ancien usage, les législateurs de nos assemblées révolutionnaires et les rédacteurs de notre code civil nous l'ont assez nettement déclaré. On ne peut pas raisonnablement reprocher aux premiers d'avoir manqué de complaisance pour les enfans naturels, puisque, dans l'emportement de leur haine contre toutes les institutions de l'ancien régime, ils avaient assimilé les enfans naturels aux enfans légitimes, sous le prétexte sans doute que « le droit de se reproduire » est au nombre des droits imprescriptibles de l'homme, et qu'ils avaient failli l'inscrire au frontispice de leurs constitutions. « Tous les enfans, indistinctement, ont droit de succéder à ceux qui leur ont donné l'existence. Les différences établies entre eux sont l'effet de l'orgueil et de la superstition. Elles sont ignominieuses et contraires à la justice. » Ces paroles mémorables sont de Cambacérès, et du Cambacérès d'avant le consulat. Quant aux seconds, les hommes de l'empire, qui d'ailleurs procédaient des premiers, leur langage vaut la peine d'être cité textuellement. « Depuis longtemps, dans l'ancien régime, un cri général s'était élevé contre les recherches de paternité. Elles exposaient les tribunaux aux débats les plus scandaleux, aux jugemens les plus arbitraires, à la jurisprudence la plus variable. L'homme dont la conduite était la plus pure, celui même dont les cheveux avaient blanchi dans l'exercice de toutes les vertus, n'était point à l'abri de l'attaque d'une femme impudente ou d'enfans qui lui étaient étrangers. » Ainsi s'exprimait, le 20 ventôse an XI, dans un *Exposé des motifs* qui valait bien celui de M. Gustave Rivet, Bigot de Préameneu, présentant au corps législatif le titre VII du code civil. Le lendemain, 21 ventôse, au tribunat, Lahary reprenait la même argumentation. « Que de femmes impudentes osaient publier leur faiblesse, sous prétexte de recouvrer leur honneur! Combien d'intrigans, nés dans la condition la plus abjecte, avaient l'incroyable hardiesse de prétendre s'introduire dans les familles les plus distinguées et surtout les plus opulentes! On peut consulter à cet égard le *Recueil des causes célèbres*, et l'on ne saura trop ce qui doit étonner davantage, ou de l'insuffisance de nos lois sur cet important objet, ou de la témérité de ceux qui s'en faisaient un titre pour égarer la justice et troubler la société. » Enfin, quelques jours plus tard, à ces raisons tirées d'une expérience encore toute prochaine, c'était Duveyrier qui joignait les raisons plus profondes, plus hautes, plus philosophiques de l'interdiction de la recherche de la paternité. « La nature ayant dérobé à l'homme le mystère de la paternité à ses facultés morales et philosophiques, aux perceptions les plus subtiles de ses sens, comme aux

recherches les plus pénétrantes de sa raison,.. et le mariage étant établi pour donner à la société non pas la preuve matérielle, mais, à défaut de cette preuve, la présomption légale de la paternité, il est évident, lorsque le mariage n'existe pas, qu'il n'y a plus ni signe matériel, ni signe légal;.. et il est en même temps injuste et insensé de vouloir qu'un homme soit convaincu malgré lui d'un fait dont la certitude n'est ni dans les combinaisons de la nature, ni dans les institutions de la société (1). »

On rabattra ce que l'on voudra de cette éloquence emphatique à peu près ce qu'il faut rabattre aussi de la violence déclamatoire de nos partisans de la recherche de la paternité. Chaque siècle a son jargon. Le temps n'est pas si loin où l'on sourira du nôtre, comme nous sourions déjà de celui qu'ont parlé nos pères. Mais, sous le jargon et sous l'emphase, on ne fera pas qu'il ne leur parût aussi redoutable qu'évident, ce danger social où prétendaient parer les rédacteurs du code, quand ils décidèrent d'interdire la recherche de la paternité. La preuve d'ailleurs que leur opinion était bien celle de toute la magistrature d'alors, c'est l'empressement avec lequel tous les tribunaux de l'empire opposèrent à dater de ce jour l'article 340 à toute tentative, plus ou moins habilement déguisée, de recherche de paternité. Et une preuve que cette opinion ne leur était pas si particulière, c'est que, parmi les législations étrangères qui souffrent aujourd'hui la recherche de la paternité, nous voyons que la législation anglaise, jadis conforme sur ce point à la nôtre, s'est précisément efforcée, dans le siècle où nous sommes, par deux actes, l'un de 1835 et l'autre de 1872, de restreindre autant que possible cette recherche même, et d'attribuer si peu d'effets à son succès en justice qu'en vérité c'est à bien peu de chose près comme si elle ne l'admettait pas. En Angleterre, quand le père putatif a été condamné par le juge de paix à payer à la mère une somme qui ne peut en aucun cas dépasser vingt-deux francs par mois, jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de treize ans, et encore à condition que la mère soit dépourvue de toutes ressources, l'action a produit tout ce qu'elle peut produire de résultats utiles. L'enfant ainsi « reconnu » ne peut ni porter le nom de son père, ni prétendre un shilling de sa fortune, ni lui succéder en aucun état de cause, ni même être légitimé par un mariage subséquent. Il y faut, à ce qu'il paraît, un acte du parlement. Est-ce bien là, quand ils nous rebattent les oreilles de ce qui se fait ailleurs qu'en France, est-ce bien là ce que demandent, et de quoi se contenteraient les partisans de la recherche de la paternité?

(1) J'emprunte les textes à une intéressante *Étude sur la Recherche de la paternité*, par MM. P. Coulet et A. Vaunois. Paris, 1880; Marescq aîné.

Sans doute, maintenant, de ce qu'une chose s'est faite, il ne s'ensuit pas que l'on doive continuer de la faire. A défaut du progrès, le changement est la loi de ce monde. Après tout, nous ne sommes pas tenus à plus de respect des rédacteurs du code qu'ils ne se sont crus tenus eux-mêmes à la vénération des anciens usages. Ils ont eu de bonnes raisons pour effacer de nos lois la recherche de la paternité, et nous pouvons en avoir de meilleures pour l'y rétablir. A quatre-vingts ans seulement de distance, c'est peu probable, mais enfin c'est toujours possible. Examinons donc si les motifs que l'on faisait alors valoir auraient vraiment perdu, comme renversés par une révolution des mœurs, quelque chose de la valeur et de la solidité qu'on était, en 1803, unanime à leur reconnaître.

III.

On ne s'attend pas que nous prenions ici la défense du séducteur de profession, don Juan de village ou Lovelace en boutique, si tant est du moins qu'il existe, car, — ignorance ou parti-pris, — je dois dire que je le crois infiniment plus rare qu'il ne se vante lui-même de l'être. Toutefois, parce qu'un tel séducteur, en dépit de l'auréole que les poètes ont essayé de lui ceindre, est à nos yeux, comme à ceux de M. Dumas, parfaitement méprisable, ce n'est pas une raison de refuser de considérer un peu la situation que risquerait de faire à tant d'autres prétendus séducteurs, d'aventure et d'occasion, une loi qui permettrait la recherche de la paternité. M. Dumas, il y a déjà longtemps, en 1867, dans sa préface de *la Dame aux Camélias*, s'était posé la question. « Mais les coquines détourneront les jeunes gens, les compromettront, les exploiteront, etc. ? » Et il s'était répondu : « A vingt et un ans, un homme est électeur, garde national et soldat. Il n'est plus un enfant, il sait ce qu'il fait. Et puis, que les honnêtes mères élèvent bien leurs fils, et que les pères les gardent mieux. » La réponse était insuffisante et sentait son auteur dramatique. En effet, puisque déjà les pères ne réussissent pas à « mieux garder » leurs filles, et les « honnêtes mères » à les bien élever ; à plus forte raison, ces mêmes pères ne suffiront-ils pas à « mieux garder, » et ces « honnêtes mères, » à bien élever leurs fils ; une fille, par tous pays, et notamment en France, étant un peu plus dans la main de ses parens qu'un garçon. On pouvait ajouter que si l'homme de vingt et un ans, en vertu de la fiction légale, doit savoir ce qu'il fait, la femme de vingt et un ans, en vertu de la même fiction, doit également le savoir. Elle doit même le savoir mieux que l'homme, puisque, en vertu d'une autre fiction légale, elle est apte au mariage plus tôt que l'homme et, par suite, plus tôt en état de faire le choix que le

mariage suppose. Je n'apprendrai pas d'ailleurs à M. Dumas que la loi, dont il ne fait pas plus d'estime qu'il ne faut, tombe ici d'accord avec la physiologie, dont il fait souvent plus de cas qu'il n'y a lieu. Ce n'est pas seulement la majorité légale ou fictive de la femme, c'est sa majorité physique, si je puis ainsi dire, intellectuelle et morale, qui anticipe de trois ou quatre ans celle de l'homme. Au surplus, c'est un point sur lequel nous pouvons féliciter l'auteur de la *Lettre à M. Rivet* d'avoir enfin entendu raison. Il semble admettre maintenant, qu'en dépit de la barbe il puisse y avoir des adolescens, et des naïfs, qu'il ne soit pas inutile de protéger contre les manœuvres d'une fille d'expérience. Je voudrais seulement lui persuader qu'ils sont plus nombreux encore qu'il n'a l'air de le croire.

« Si l'on vous disait, s'est écrié quelque part un autre auteur dramatique, M. Ernest Legouvé, si l'on vous disait que la jeunesse des hommes n'a presque qu'un but, ravir leur vertu aux femmes; et que tous, pauvres et riches, beaux et laids, nobles et roturiers, se précipitent à la poursuite de cette vertu, comme des limiers sur une bête de chasse... » Si l'on me le disait, quelque confiance que j'aie dans la parole de M. Legouvé, j'aurais l'impertinence d'en demander plus de preuves que l'on ne m'en donne. Le fait est que, dans nos sociétés contemporaines surtout, il y a un âge de l'homme qui l'expose à être aussi souvent séduit que séducteur. Même en l'absence de toute loi qui permette la recherche de la paternité, quantité de jolies personnes le savent, et en font leur profit. En face d'une Susanne d'Ange, un homme de trente ans, c'est M. Dumas qui nous l'apprend, — et un officier d'Afrique, — peut agir comme un niais. A plus forte raison, le soldat, si le capitaine; et l'homme de vingt et un ans, si celui de trente. Sans doute le malheur sera moindre aujourd'hui qu'autrefois, et l'argument est moins considérable dans une démocratie que sous l'ancien régime. Il y avait alors un intérêt social de premier ordre à ce que l'héritier d'un grand nom ne se laissât pas choir dans les bras, ou plutôt dans le piège d'une baronne de contrebande. C'est ce que Cambacérès appelait un effet de l'orgueil. Parmi bien des manières d'infuser aux aristocraties vieillissantes ce qu'on appelle un sang nouveau, nul toutefois ne contestera que celle-ci fût de beaucoup la pire. On pouvait donc vraiment dire alors d'un intrigant de bas étage, revendiquant devant les tribunaux l'état d'un duc et pair, qu'il troublait la société. En l'an de grâce 1883, j'avoue qu'il la troublerait moins. Et si les intérêts matériels qu'il inquiéterait sont certainement respectables, on conçoit aisément que de certains intérêts moraux pussent en balancer l'importance. Supposé que l'on prouvât, pour telles et telles rai-

sons que l'on donnerait, qu'il importe à la société que les enfans naturels soient reconnus, il importerait assez peu que la recherche de la paternité risquât de déplacer les fortunes, puisque aussi bien il paraît que la mobilité même des fortunes est le principal ressort du progrès dans les démocraties. Et pourtant, même en ce cas, comme il n'y a guère d'intérêts matériels qui ne soient, tout considéré, figuratifs ou représentatifs de quelque intérêt moral, il serait dur à un père de n'avoir peiné quarante ou cinquante ans de sa vie que pour l'enrichissement d'une courtisane habile, et plus dur à une mère de n'avoir pris vingt ans plaisir à former un fils que pour le voir s'acoquiner aux jupons d'une drôlesse. Dans une certaine bourgeoisie et dans un certain peuple, que ne connaissent assez ni les romanciers ni les auteurs dramatiques de Paris, il y a un honneur ou une honorabilité du nom, auxquels on ne ne tient pas moins que dans les plus fières aristocraties, et il y a surtout des contacts qu'une vie entière d'honnêteté répugne invinciblement à subir.

Ne sont-ce pas là de graves intérêts, qui n'ont de matériel que l'apparence, et qu'une loi sur la recherche de la paternité ne saurait guère éviter de compromettre gravement? Ni les voies de transmissibilité des fortunes, ni l'utilisation du capital social que représente l'éducation d'un homme, ni le prix qu'il convient d'attacher à l'honorabilité, à l'intégrité, à la pureté du nom, ni même peut-être enfin la concorde et l'union des familles ne sont objets, selon nous, que le législateur puisse entièrement laisser à la merci des combinaisons de l'intrigue et de la cupidité. Si l'on veut qu'il se relâche de la protection dont il les couvre, il faut au moins y faire valoir de très fortes raisons. A défaut de tous ceux que nous venons de rappeler, quels sont donc les intérêts urgens et considérables que sauvegarderait la loi que l'on demande? On répond que ce seraient en tout cas les intérêts des femmes.

IV.

Qui ne croit pas beaucoup aux séducteurs de profession ne peut pas croire beaucoup non plus aux filles séduites. « Il n'y a pas une fille de la ville ou de la campagne qui, en se livrant à un homme, nous dit ici M. Dumas, ne soit au courant des conséquences possibles, moralement et physiquement, de l'acte qu'elle commet. Ce sont même ces conséquences qui la font hésiter plus ou moins longtemps... Quoi qu'elle dise *après*, soit qu'elle réclame devant la justice, soit qu'elle jette du vitriol au visage de son amant, soit qu'elle ait tout bonnement tordu le cou à son enfant, elle savait parfaitement *avant* quels risques elle allait courir.» C'est aussi notre

avis, et nous sommes heureux d'en pouvoir emprunter l'expression de M. Dumas. Même au cas d'une promesse de mariage, écrite ou verbale, ces paroles fortes et sensées ne perdent rien de leur autorité. Car, de deux choses l'une : ou bien, l'on espère que le prétendu séducteur épousera, ou bien, l'on sait qu'il n'épousera pas. Si l'on sait qu'il n'épousera pas, alors, selon le mot éloquent du tribun Duveyrier, c'est un calcul, dont l'objet n'est que de faire payer quelque jour le silence au taux du scandale, et je ne vois pas bien, en l'espèce, de quelle indulgence ou de quelle commisération la prétendue victime peut être digne. Mais, au contraire, si l'on se flatte que le séducteur épousera plus tard, c'est donc qu'il existe actuellement des obstacles au mariage, tels qu'une disproportion considérable de fortune ou d'éducation, l'opposition formelle d'un père ou d'une mère, des droits positifs, ceux d'un enfant par exemple, et quelquefois ceux d'une femme, et je ne conçois pas, en ce cas, que l'on demande à la loi de fournir elle-même les moyens de passer outre aux obstacles qu'elle a voulu que l'on respectât. Un moraliste plus sévère dirait qu'à toutes fois qu'une fille cède à un homme marié sous promesse de mariage, il y a nécessairement, dans son abandon même, une pensée de lucre, et presque toujours une espérance de mort.

En général donc, et raisonnant sans avoir égard aux exceptions, toute fille qui cède est irrecevable à se faire un titre de son déshonneur, parce que, dès qu'elle cède, il se mêle à l'entraînement de la passion quelque chose d'autre, et en soi d'assez méprisable. Il n'est pas jusqu'à l'ouvrière de la légende, mise à mal par le contremaître ou encore par le fils du patron, qui ne soit légitimement suspecte, en se livrant, d'avoir eu ses raisons de derrière la tête; et d'avoir été prise par son désir de l'indépendance, ou sa paresse, ou sa gourmandise, ou sa coquetterie, bien plus encore que par aucune illusion d'amour. La preuve en est, d'abord, comme le dit un observateur, que de pareilles situations sont toujours « déce lées par la vaniteuse indiscrétion des coupables elles-mêmes; » et ensuite que leur premier amour, ou ce qu'elles appellent de ce nom, ne dure ordinairement que le temps qu'il faut pour se procurer le second. Envers ces sortes de victimes, victimes d'elles-mêmes et de leurs vices plutôt que dupes de l'homme et du besoin d'être aimée, la loi sociale ne semble tenue d'aucune réparation. Il n'y a pas lieu de leur refaire une virginité qu'aussi bien elles s'empresseraient d'aller mettre à l'encan. Mais il y a des exceptions! Oui, sans doute, il y a des exceptions; il y en a de nombreuses, et il y en a de douloureuses. Une très honnête fille, bien née, bien élevée, bien gardée, peut se laisser surprendre et séduire

à de coupables manœuvres qui cependant ne tombent pas, si le séducteur est habile, sous le coup de la loi. Et en dehors de cette supposition, nous pouvons encore, nous devons même admettre, avec M. Dumas, « la poésie du sacrifice et l'héroïque folie du don volontaire de soi-même, » quand ce ne serait que comme une conséquence des rêves dont le romantisme a nourri l'imagination de la femme contemporaine. Rien de plus clair, dans l'un et l'autre de ces deux cas, que l'intérêt de la femme à être relevée de cette déchéance, et rétablie, autant qu'il se peut, dans l'honorabilité de sa situation primitive. Je dis seulement qu'il n'est pas facile de trouver en sa faveur un moyen de réhabilitation qui ne profite pas jusqu'aux femmes qu'il faut maintenir dans le degré de juste mépris où elles sont tombées; et j'ajoute que, si l'on réussissait à le trouver, il faudrait encore prendre garde comme il serait dommageable aux intérêts de toutes les honnêtes femmes, c'est-à-dire, pour parler comme il faut, de la très grande majorité des femmes.

C'est ce qu'a très bien montré, dans un fragment de son *Essai sur les femmes*, ce grossier Schopenhauer, si profond quelquefois dans sa grossièreté. Le siècle, après tout, ne se pique pas d'assez de délicatesse morale pour que nous ne puissions pas emprunter au philosophe de Francfort sa théorie de l'honneur féminin. Elle a toujours cela pour elle de n'être tirée des principes ni d'une révélation trop haute, ni d'une métaphysique trop noble : deux raisons qui doivent assurer sa fortune auprès de ceux qui font gloire de ne se payer, comme ils disent, ni de sentimentalités niaises, ni de vaines déclamations. Observons, en passant, qu'elle appartient à Chamfort, et que Schopenhauer n'a fait que la développer.

Il dit donc que l'honneur des femmes est un « esprit de corps » bien entendu. Le fondement de cet « esprit de corps, » ou de cette « tacite confédération, » comme l'appelait Chamfort, de toutes les femmes entre elles, c'est que toute femme attend tout de l'homme, le nécessaire et le superflu, ce qu'il lui faut et ce qu'elle désire, la satisfaction de ses besoins et l'accomplissement de ses désirs, tandis que l'homme, au fond, ne demanderait et n'attendrait de la femme qu'une seule chose. « Les femmes doivent donc s'arranger de telle manière que les hommes ne puissent obtenir d'elles cette chose unique qu'en échange du soin qu'ils s'engagent à prendre d'elles et de leurs enfans à venir. » C'est pourquoi toute femme qui cède, et qui n'exige pas avant de céder que l'homme s'engage, par contrat solennel, dans les formes arrêtées par les lois, et sous la garantie de la société tout entière, à partager avec elle toutes les joies et toutes les douleurs de la vie, commet une trahison, une forfaiture, un crime enfin, et, de sa nature, un crime inexpiable, envers

toutes les femmes. « Une jeune fille qui a failli s'est rendue coupable envers tout son sexe, car si cette action se généralisait, l'intérêt commun serait compromis; on la chasse donc de la communauté, on la couvre de honte : toute femme doit la fuir comme une pestiférée. » Si bien que, même quand l'honneur des femmes n'aurait pas une origine conforme à la nature, c'est-à-dire quand on n'y voudrait voir avec Schopenhauer qu'un principe d'intérêt et d'utilité sociale, il faudrait encore attribuer une importance capitale à la faute de la femme, et reconnaître la raison de la sévérité singulière dont les femmes la traitent, dans la grandeur du dommage qu'elle cause en effet à toutes les femmes. « Il faut refuser impitoyablement à l'homme tout commerce illégitime afin de le contraindre au mariage comme à une sorte de capitulation; seul moyen qu'il y ait de pourvoir au sort de tout le sexe. »

On voit de reste ce qui manque à la théorie de Schopenhauer. Mais si par hasard on ne le voyait pas, je me garderais bien d'essayer de le montrer. Car, d'autant qu'elle est d'un « utilitarisme » plus cynique et plus grossier, d'autant mieux prouve-t-elle que tous ces mots d'honneur, de chasteté, de pudeur, — même quand un Allemand prend plaisir à les rabaisser, — ne cessent pas pour cela de représenter encore des valeurs sociales d'un prix inestimable. C'est à peu près ainsi que, si jamais un autre pessimiste méconnaissait la dignité morale de cette bonne foi que l'on peut proprement appeler l'honneur de l'homme, encore faudrait-il bien qu'il en avouât la valeur de commerce, — pour la sécurité des transactions et le développement de la prospérité publique.

Il résulte de là qu'en croyant consulter aux intérêts de quelques femmes, ou même y consultant de fait, par une loi qui permettait la recherche de la paternité, c'est en réalité les intérêts de toutes les femmes que l'on compromettrait gravement. A combien de femmes, au total, importe-t-il que l'on ne mette point, comme le dit M. Dumas, « toutes les femmes tombées dans le même tas? » Mais il importe à toutes les femmes que l'on distingue celles qui sont tombées de celles qui n'ont jamais failli. Remarquez bien que je ne veux pas ici m'égarer en des considérations de l'ordre moral et philosophique. Je consens même, afin, comme l'on dit, qu'elle n'ait pas l'air d'être un placement, que la vertu porte en elle-même toute sa récompense, et je veux croire que, dans l'état présent des choses, l'honnête femme est assez vengée, par le témoignage de sa conscience, de tout ce que les hommes font pour celles qui ne le sont pas. A la vérité, vous lui persuaderez malaisément que la vertu ne soit pas une duperie toute pure, et le devoir un vain mot, quand vous aurez une fois fait des lois qui lui démontreront exactement le

contraire. Déjà même, dans certaines classes de la population, grâce à l'exemple, et grâce à l'indulgence que l'on professe communément pour la femme tombée, toute la différence de l'union libre à l'union conjugale est que « le maire n'y a point passé ; » les conjoints admettant d'ailleurs que, sauf l'accomplissement de cette inutile formalité, leur union n'a rien en soi de répréhensible, ni qui coûte à l'un ou l'autre quoi que ce soit de sa dignité. Mais je reste sur le terrain où Schopenhauer nous a placés. Et je dis que toutes les fois que l'on atténue, directement ou indirectement, l'importance de la faute de la femme, c'est le prix qu'elles doivent attacher à l'honneur que l'on avilit jusque dans leur conscience, et ainsi, leur propre complicité que l'on sollicite pour combattre et ruiner, dans ce qu'ils ont de plus tangible et de plus évident, les intérêts de leur propre sexe. Car, dans des sociétés où les économistes s'évertuent à nous démontrer que la femme ne peut matériellement pas réussir à vivre de son travail, on ne leur demande rien de moins que de consentir, autant qu'il est en elles, à la diminution des chances qu'elles peuvent avoir d'être épousées.

Je ne doute pas, en y réfléchissant, qu'il ne paraisse que c'est là singulièrement veiller, comme on le prétend, à leur intérêt. L'intérêt d'une femme peut différer de l'intérêt d'une autre femme; l'intérêt de la femme ne peut pas différer de l'intérêt de tout son sexe. Si c'est donc vraiment une trahison qu'elle commette envers lui quand elle s'abandonne, ou qu'elle succombe, en dehors du mariage, on ne peut pas soutenir qu'en lui facilitant les moyens d'échapper aux conséquences de la trahison, ce soit les intérêts de son sexe que l'on serve. Ce serait servir aussi les intérêts du déserteur que de le laisser aller en paix, puisqu'il ne se sent pas fait, lui non plus, pour l'état militaire; mais qui dira que ce fût servir les intérêts de la discipline, qui sont ceux de l'armée, c'est-à-dire de la patrie? On est tout simplement dupe, comme d'ailleurs si souvent dans toute question de ce genre, d'une tentative de réconciliation radicalement impossible entre les intérêts du coupable et les intérêts supérieurs de la loi. Toute loi broie toujours quelqu'un... Mais c'est trop insister sur ce point. Si M. Dumas n'a pas cessé, dans sa dernière brochure, d'être l'éloquent défenseur de tout ce que l'on enveloppe aujourd'hui sous le nom de droit des femmes, il semble toutefois qu'enfin contraint par l'évidence, il ait compris qu'une loi sur la recherche de la paternité profiterait surtout au dévergondage, à l'intrigue, à la cupidité. C'est donc sur les intérêts de l'enfant que M. Dumas prétend surtout attirer et fixer l'attention du jurisconsulte et de l'homme d'état. Quelle que soit, en effet, dans la faute commune, la part de l'homme et celle de la femme, l'enfant

qui vient de naître en est sans doute innocent. Par quel renversement de la justice et de l'équité le seul des trois à qui le code ne peut pas même reprocher un *quasi-délit*, est-il aussi le seul sur qui la loi prenne un âpre plaisir à épuiser ses rigueurs? « Voilà ce que nous voudrions arriver à faire comprendre, nous dit M. Dumas, et ce à quoi l'on s'obstine à ne jamais répondre. » Essayons donc d'y répondre une fois.

V.

Quelques observations y peuvent suffire, dont voici la première. C'est qu'il ne paraît pas du tout que, s'il y a quelque chose à faire pour subvenir aux dangers sociaux que prévoit M. Dumas, et qui ne sont que trop certains, ce soit de rétablir dans nos codes une loi qui permette la recherche de la paternité. Mais ce serait bien plutôt, si l'on osait formuler une telle proposition, et qu'elle ne portât pas avec soi quelque chose de monstrueux, ce serait donc de soustraire à l'autorité de tant de pères indignes de l'être le plus d'enfans légitimes qu'il se pourrait. « Si l'on consulte les directeurs ou directrices des asiles ouverts aux enfans, garçons ou filles, il n'en est pas un, il n'en est pas une, disait hier encore M. Maxime Du Camp, qui ne sache par expérience que leurs efforts d'amélioration sont neutralisés par l'influence des parens. Tous réclament une loi nouvelle qui les investirait d'un droit que le père et la mère sont indignes d'exercer, car ils ne l'exercent qu'au détriment de l'enfant. » Et comme on pouvait lui répondre que, raisonnant dans l'exception, il ne parlait peut-être là que pour ces énormes agglomérations d'êtres humains qui sont nos grandes villes ou nos cités industrielles, il avait soin de rappeler un vœu significatif formulé par la Société générale des agriculteurs de France, demandant une loi qui permît : « 1° de dessaisir de la puissance paternelle, au moins jusqu'à la majorité des enfans, les parens qui les délaissent, ou qui sont reconnus incapables de pourvoir à leur éducation intellectuelle et morale; et 2° de conférer l'exercice de la puissance paternelle aux œuvres de bienfaisance qui recueilleront ces enfans physiquement ou moralement délaissés (1). » Ainsi donc, tandis que l'on se plaint de la manière dont les pères et mères légitimes, chez qui le sentiment naturel devrait être encore fortifié par l'obligation légale, exercent la puissance dont ils sont investis, c'est le temps que choisit M. Dumas pour demander que l'on vienne instituer l'obligation légale là même où l'on peut dire que le sentiment

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1883.

naturel n'existe pas, puisqu'en effet il s'agit d'imposer une paternité putative à celui qui renie son enfant. M. Dumas réclame le rétablissement de la recherche de la paternité, dans l'intérêt de l'enfant naturel, quand ce serait l'intérêt de l'enfant légitime, dans ces mêmes classes de la population où il naît le plus d'enfans sans père, que de pouvoir être élevé le plus loin possible des exemples de la famille. A tant de causes de corruption, dont l'enfant naturel est comme enveloppé de toutes parts, il propose d'en ajouter une de plus, et la plus agissante, la plus redoutable de toutes, celle que la nature elle-même, aux yeux de l'enfant, semble avoir armée d'un égal pouvoir et d'une égale autorité pour conseiller le bien, et pour persuader le mal. Et comme l'abandon d'un père, « vicieux, égoïste et lâche, » en jetant dans la circulation sociale cet enfant anonyme, l'a privé pour jamais des « leçons de la famille, » et des « douces influences du foyer domestique, » il imagine de les lui rendre en lui imposant, par autorité de justice, après les débats d'un procès scandaleux, et tout frémissant encore de rancune et de haine, ce père « lâche, égoïste et vicieux ! » Que serait-ce, après cela, si nous voulions poser la terrible question de l'hérédité physiologique et morale? Et d'autant que M. Dumas, avec une généreuse imprudence, pour nous émouvoir plus fortement sur les intérêts du *petit*, nous a montré ce père plus vicieux, et cette mère moins estimable, ne nous a-t-il pas montré dans une plus évidente clarté que, s'il y avait un intérêt pour le *petit*, c'était surtout d'être enlevé à ses auteurs?

On répondra qu'il n'importe, et que l'enfant naturel a ses droits. C'est à quoi je pourrais répliquer en invoquant la solidarité des générations entre elles, et les conséquences de la réversibilité pénale. Quelle est donc la flétrissure ou la condamnation dont les effets ne se propagent pas, comme en ondulations de souffrance, bien au-delà du coupable qu'elles frappent; et le moyen, à vrai dire, qu'il en soit autrement? J'aime mieux toutefois aborder l'objection plus franchement, et faire observer qu'il s'en faut de beaucoup, même en les admettant, que les droits de l'enfant naturel soient d'abord aussi clairs, aussi nets, aussi faciles à définir que l'on veut bien le croire. Si l'on parle, en effet, du droit des enfans naturels, comme ils ne tiennent ce droit que de la nature, et de ce seul fait qu'ils sont entrés en naissant dans la société des hommes, il faut donc aussi parler du droit des enfans adultérins et incestueux, qui sont sans doute innocens, eux aussi, du crime dont ils sont nés? Mais il n'est personne, je pense, qui ne discerne, si l'on entre une fois dans cette voie, jusqu'où, de proche en proche, on se trouvera presque inévitablement poussé. Car nous avons tous ainsi, dans les sociétés civilisées, des droits latens, en quelque sorte, ou, mieux encore, passifs,

c'est-à-dire auxquels ne répondent certes pas, de la part de nos semblables, autant de devoirs actifs. Il est évident que j'ai le droit de travailler, mais il est non moins évident que je ne puis l'exercer qu'autant que l'occasion s'en offre, et il est encore plus évident qu'il ne crée le devoir à personne de me donner du travail. On m'en donne si l'on peut, et je l'accepte si je veux. C'est qu'en effet l'impossibilité, pour une personne déterminée, de me donner du travail, résulte, ou du moins est censée résulter, — et, dans la pratique, c'est absolument la même chose, — de l'obligation qu'elle a de satisfaire à d'autres droits d'abord et de remplir d'autres devoirs. Dans une société civilisée, le droit positif de chacun sort, pour ainsi dire, de l'abandon qu'il fait d'une part de son droit naturel. Peut-être même est-ce là ce qui distingue essentiellement la civilisation d'avec la barbarie. Un Canaque jouit de son droit naturel dans une presque entière plénitude; un Français du XIXe siècle y rencontre à chaque pas des restrictions dans le droit positif. Et quiconque de nous prétendrait en user autrement, c'est-à-dire revendiquer l'intégrité de son droit naturel, celui-là se mettrait hors de la société civile, et en guerre déclarée contre elle.

Nous touchons ici le fond de la question. Les droits que tout homme apporte en naissant, l'enfant naturel, incestueux ou adultérin, les apporte, aussi lui, dans le monde; et rien n'est plus certain. Il n'est pas non plus douteux qu'il y ait pour son père obligation naturelle, comme on dit, de pouvoir à ses premiers besoins, de l'entretenir, de l'élever, de le mettre en état de vivre, et manquer à ce devoir est sûrement d'un malhonnête homme. Reste seulement à rechercher pourquoi la loi n'a pas voulu convertir cette obligation naturelle en obligation civile, et tenir elle-même la main à l'exécution de ce devoir. Or nous le savons. C'est parce qu'elle a jugé qu'il y avait des intérêts sociaux supérieurs à celui de l'enfant naturel, et elle a ainsi jugé parce qu'elle a vu que toute sollicitude qu'elle témoignerait à l'enfant naturel serait une atteinte au droit de l'enfant légitime, c'est-à-dire une atteinte, et une atteinte profonde, au mariage. Et en faut-il tout de suite un exemple éclatant? Nous pouvons le demander à M. Dumas lui-même. M. Dumas n'a pas trouvé que la proposition de loi de M. Rivet fût assez radicale, et, vers la fin de sa brochure, il a dressé les articles de celle qu'il lui faudrait. J'en copie le second : « Si l'homme qui sera reconnu père d'un enfant qu'il aura abandonné à la charge de la mère est marié, et dans l'impossibilité de donner son nom; s'il est pauvre et dans l'impossibilité de fournir à l'enfant les moyens d'existence nécessaires, il sera condamné à un emprisonnement qui pourra être de deux à cinq ans, deux ans étant le minimum. » M. Dumas nous dira-t-il ce

qu'il fait ici des enfans légitimes, s'il y en a, comme trop souvent, et de leur mère, la femme légitime, si, comme presque toujours, elle a besoin de son mari pour vivre, — pendant ces deux, trois, quatre ou cinq ans qu'il emprisonne le père? Certes, si quelqu'un est innocent de ce qu'il peut y avoir de criminel dans le commerce du père avec une maîtresse quelconque, fille ou femme, libre ou mariée, c'est l'enfant du mariage, plus innocent encore, s'il est possible, et s'il y a des degrés dans l'innocence, que l'enfant né ou à naître de ce commerce adultérin. Cependant, c'est lui que la proposition de M. Dumas irait frapper d'abord, au mépris des droits du mariage, et avec lui sa mère, la femme légitime, par une insulte formelle aux mêmes droits. Est-ce juste? est-ce sage? est-ce humain? Mais plutôt, si l'on y songe, n'est-ce pas là tout le danger? De quelque façon que l'on s'y prenne, en effet, et par quelque biais que ce soit, il semble à peu près impossible, dès que l'on admet en principe la recherche de la paternité, de ne pas l'organiser de telle sorte qu'elle apparaisse tôt ou tard comme dirigée contre le mariage même.

VI.

Lorsque l'on discutait au conseil d'état ce fameux article 340, comme quelques membres inclinaient à permettre, au moins dans certains cas spécifiés rigoureusement, la recherche de la paternité, Bonaparte intervint en maître et ferma la discussion par ces mots, qu'on lui a si souvent reprochés : « La société n'a pas d'intérêt à ce que les bâtards soient reconnus. » Là-dessus, on nous met aux yeux le tableau des avortemens et des infanticides; on nous montre les enfans naturels abandonnés, livrés, poussés au vice, au crime, à la révolte; on nous les fait voir, avant même que d'approcher l'âge d'homme, recrutant l'armée des préaux et des bagnes ; et on nous demande si vraiment, en présence de tant de misères et de tant de dangers, nous persistons à croire que la société n'ait pas d'intérêt à ce que les bâtards soient reconnus? Comparés, en effet, aux dangers que ces victimes d'une législation barbare, et plus formaliste encore que barbare, font courir non-seulement à notre sécurité de chaque jour, mais à la civilisation même, qu'est-ce que le danger de voir quelque coq de village ou quelque gentillâtre inutile essuyer un scandale qu'après tout il n'avait qu'à ne pas provoquer, ou le danger encore, selon l'expression de Bigot de Préameneu, de voir « une femme impudente s'attaquer jusqu'à l'homme dont les cheveux ont blanchi dans l'exercice de toutes les vertus? » Et, troc pour troc, selon le proverbe vulgaire, ou péril pour péril, oserait-on bien hésiter entre celui dont les conséquences ne s'étendront

jamais au-delà du cercle d'une seule famille, et celui qui semble parfois menacer de quelque irréparable catastrophe la société tout entière? Aussi n'était-ce point là ce que voulait dire Bonaparte, et n'est-ce pas non plus ce qu'entendent après lui ceux qui croient qu'il avait raison, mais, tout au contraire, que : quelque danger dont on veuille les effrayer, ils le voient bien, le reconnaissent, le redoutent, sont prêts à faire ce qu'il faudra pour l'écarter, ou le contenir, ou le combattre, et ne laissent pas d'estimer néanmoins que le danger serait plus grand encore de compromettre gravement la dignité du mariage, — ce qui serait ébranler la constitution de la famille, et par suite, le fondement de la société civile. J'ajouterai que si l'on savait être impartial, même envers l'homme de Marengo, peut-être n'affecterait-on pas de croire qu'il ait jeté ce jour-là le poids de l'épée dans les balances de la justice. Mais il ne faisait que répéter à sa manière le mot de Montesquieu : « Il a fallu, dans les pays où la loi d'une seule femme est établie, flétrir le concubinage; il a donc fallu flétrir les enfans qui en étaient nés. »

Si M. Dumas a négligé de considérer ce point de la question, d'autres l'ont fait, sentant bien qu'il était capital. Comme nous essayons de maintenir ici la discussion aussi près de terre qu'il nous est possible, afin de ne pas être accusé de répondre à des raisons par des phrases, à peine parlerons-nous de ce que toute tentative de faire porter aux unions libres les effets légaux du mariage a en soi de scandaleux, d'impie, et de sacrilège, pour tout ce que la chrétienté compte encore d'âmes vraiment pieuses. Il n'y a pas de catholique orthodoxe aux yeux de qui le mariage ne soit un sacrement avant que d'être un contrat; il n'y en a donc pas aux yeux de qui le mariage ne soit profané, si l'on en ôte le sacrement; et c'est évidemment l'en ôter, que de donner à l'union qui n'a pas été consacrée la valeur du mariage. Laissons pourtant aux théologiens le soin de donner toute sa force à cet argument. Tout au plus oserai-je insinuer que de semblables scrupules sont de ceux qu'un sage législateur ne peut pas prendre un plaisir tyrannique à violer; qu'une réforme n'est jamais urgente qui risque de révolter une opinion nombreuse fondée sur la religion; et que si, comme on le dit, les idées gouvernent le monde, c'est une raison de compter avec elles. Nos croyances, nos préjugés eux-mêmes sont une part de notre liberté qui peut-être a droit au respect; et le prix que met aux choses l'estime commune que l'on en fait est incontestablement une part de leur valeur. Malheureusement, il est entendu de nos jours que ce sont là considérations de l'ordre sentimental, et c'est pourquoi, je le répète, on nous pardonnera de n'y pas insister. Elles prêteraient trop à l'éloquence, et le positivisme contemporain se moque de

l'éloquence. Je m'abstiendrai, pour les mêmes raisons, de faire ici comparaître les métaphysiciens du droit. Eux aussi pourraient bien apporter dans la discussion des argumens auxquels il serait difficile de répondre; et montrer qu'y ayant dans l'union de l'homme et de la femme, ou plutôt dans leur conjonction, ce qu'ils appellent une diminution de la personne et une déchéance du droit, cette déchéance ne peut être réparée, ni cette diminution compensée, que par un échange formel, entre l'homme et la femme, de la totalité de leur droit l'un sur l'autre. Eux et leurs argumens, négligeons-les cependant encore. Les esprits n'ont jamais été si fermés à la notion du droit que depuis qu'il est tant parlé de nos droits.

Mais ce que je dirai, c'est d'abord que le mariage, quelle qu'en soit l'origine dans la nuit de la préhistoire, — et qu'on l'appelle aujourd'hui du nom de sacrement ou de contrat, — est par tout pays la loi même de la condition de la femme. Qui ne voit plus clair que le jour que la dignité du mariage est la mesure même de l'estime que l'on fait de la femme; et qui ne sait, par toutes les leçons de l'histoire, que l'estime que l'on fait de la femme est la mesure, à son tour, de la valeur d'une civilisation? Telle forme du mariage, telle situation de la femme; et telle situation de la femme, telle forme de la société. Où règne la polygamie, la femme n'est qu'une chose; elle ne devient une personne que sous la loi de la monogamie; et sous cette loi même, par un retour qui ferme le cercle, l'étendue de sa personnalité dépend des conditions juridiques du mariage. C'est à quoi se rendent volontairement aveugles aussi bien les partisans du divorce que ceux de la recherche de la paternité, si le divorce n'est à proprement parler qu'une polygamie successive, et si la liberté des unions n'est à vrai dire qu'une polygamie confuse « où les deux sexes, se corrompant par les sentimens naturels mêmes, fuient une union qui doit les rendre meilleurs, pour vivre dans celle qui les rend toujours pires. » Eh! quel est en effet le secret de tant d'unions libres si ce n'est que chacun y croit réserver éventuellement cette part d'indépendance qu'il aliénerait irrévocablement dans le mariage? si ce n'est qu'il y croit trouver tout ce qu'il trouverait dans le mariage de satisfaction et de sécurité, sans presque aucune des obligations ni presque aucun des devoirs que lui imposerait le mariage? si ce n'est enfin, pour dire la chose comme elle est, et la montrer dans la splendeur de sa brutalité, qu'on n'y veut être rien de plus l'un à l'autre qu'un instrument de plaisir? Mais alors n'est-il pas vrai qu'en faisant du concubinat une forme à peine inférieure du ménage, vous abaissez la barrière qui séparait la facilité d'avec la sévérité des mœurs? que, si vous décrétez en principe la recherche de la paternité, vous ôtez des

unions libres la seule raison qu'elles aient de rougir d'elles-mêmes, et quelquefois, par conséquent, d'essayer de se légitimer? et qu'ainsi vous diminuez la dignité des unions légitimes de tout ce que vous ôtez aux autres de leur indignité primitive? La preuve en saute aux yeux, dans les conclusions que n'hésitent pas à formuler des partisans de la recherche de la paternité plus logiques, ou plus résolus au moins, que M. Dumas lui-même (1). « La dignité et la considération du mariage ne sont point engagées dans la question, » disent-ils; et, pour le prouver, ils ajoutent que pour eux, « le mariage est une union fondée sur des convenances essentielles, librement formée, librement maintenue, » et qui ne doit durer que ce que durent ces « convenances essentielles. » On cherche alors quelles peuvent bien être au moins ces convenances essentielles; et on trouve qu'elles sont tout simplement les convenances de la passion. C'est le mot fameux de Chamfort : « Quand un homme et une femme ont l'un pour l'autre une passion violente, il me semble toujours que, quels que soient les obstacles qui les séparent, un mari, des parens, etc., les deux amans sont l'un à l'autre de par la nature, et qu'ils s'appartiennent de droit divin, malgré les lois et les conventions humaines. » Au rebours de ceux qui trouvent qu'il n'y a rien de plus « poétique, » je trouve qu'il n'y a rien de plus « dégradant » que ce prétendu droit divin de la passion; et je n'ai pas besoin de démontrer qu'il n'y a rien de plus dangereux.

Ce n'est pas tout. Quel que soit, en effet, l'objet ultérieur du mariage, — qu'il ait pour but, selon la formule du droit grec et romain, comme selon la formule de l'église, la procréation des enfans, ou, selon la formule de nos utopistes modernes, qui savent sans doute ce qu'ils veulent dire, « la synthèse de la vie commune entre les deux époux, » — toujours est-il qu'il a pour objet, au point de vue du droit civil, en fixant la paternité, de fixer à qui l'obligation incombe de nourrir et d'élever les enfans, c'est-à-dire de pourvoir pour sa part aux intérêts de la génération future et à la perpétuité de la patrie. Il est possible que l'on se marie, ou plus exactement que l'on croie se marier, pour soi; cependant la plupart des mariages, au su de ceux qui les contractent, se font en vue de fonder une famille; et en tout cas, dès que la famille est née, c'est elle qui devient l'objet presque unique du mariage. C'est pourquoi la société, qui semblerait pouvoir autrement s'en désintéresser, a jugé qu'il lui appartenait d'intervenir dans le mariage. Il lui importe que l'union de l'homme soit contractée sous de certaines con-

(1) *Le Mariage : son passé, son présent, son avenir*, par M. Émile Accolas. Paris, 1880, Marescq aîné.

ditions, entourée de certaines garanties, investie de certains privilèges, parce qu'il lui importe, — étant plus facile, comme disait ce misanthrope, de trouver une femme qui n'ait pas eu d'amant que d'en trouver une qui n'en ait eu qu'un, — de savoir où prendre l'homme qu'il lui faut, c'est-à-dire le père de l'enfant. Et si cela lui importe, c'est parce que des intérêts sociaux de premier ordre, tels que tous ceux qui tiennent à la transmission des fortunes, ou tous ceux encore qui tiennent à l'accroissement de la population, ou tous ceux enfin qui tiennent à l'éducation des enfans sont dans une dépendance rigoureuse de cette présomption de paternité. Aussi la faveur dont elle a voulu visiblement entourer le mariage n'est-elle qu'une conséquence de l'importance sociale qu'elle lui reconnaît. Et c'est surtout pourquoi, comme dit M. Dumas, « les magistrats hésitent et les législateurs attendent, » quand on leur propose de voter la recherche de la paternité. Car ce n'est point seulement leur demander d'établir, comme on le croit, qu'il sera porté remède à des maux dignes de pitié, fût-ce au prix de quelques autres maux qu'ils se résigneraient encore à subir; mais c'est leur demander de décréter que la loi offrira d'elle-même à ceux que gênent ses rigueurs autant de facilités pour s'y soustraire que l'ingénieuse malice humaine inventera de moyens pour la tourner; et c'est leur demander de reconnaître que tous les intérêts sociaux qu'ils croient liés à la loi du mariage n'y tiennent pas effectivement; — et c'est jusqu'ici ce que l'on n'a ni prouvé, ni sérieusement essayé de prouver.

Telle est, pour nous, la vraie manière de poser la question de la recherche de la paternité. Voilà le vrai problème, ou plutôt voilà le problème unique. Veut-on du mariage? ou bien n'en veut-on pas? N'en veut-on pas? et pourvu que les hommes croissent et se multiplient, pense-t-on qu'il n'importe guère comment les générations sortent des générations? La cause est entendue. Ce ne sera pas la seule façon que le progrès moderne ait imaginée de faire rétrograder vers la barbarie morale l'homme du XIXe siècle, armé de toutes les ressources de la science et de l'industrie. Mais veut-on du mariage? et croit-on que la constitution de la famille importe à la constitution de l'état? La dureté du mot de Bonaparte ne peut alors qu'enfoncer davantage dans les esprits l'impression de sa vérité; le code a raison, et il faut interdire la recherche de la paternité. C'est ce que savent très bien encore les raisonneurs plus absolus ou plus logiques, dont nous parlions plus haut, M. Émile Accolas, par exemple. La recherche de la paternité ne leur suffit pas longtemps; entre le droit des enfans naturels et celui des enfans légitimes, ils ne cherchent pas de différences vaines; tous naissent égaux pour eux; ou plutôt, s'il y a lieu de favoriser quelqu'un, c'est l'enfant natu-

rel, c'est même l'enfant adultérin. « A l'enfant le plus faible le plus de droit dans la famille, et si la famille manque, le plus de droit dans la société. » C'était le droit divin, tout à l'heure, qui, chassé de partout ailleurs, reparaissait où sans doute on l'eût moins attendu que nulle part; c'est le privilège aristocratique, maintenant, que l'on nous propose de rétablir au profit de l'enfant né hors mariage. Et l'union libre, aux yeux de nos réformateurs, probablement parce qu'ils estiment qu'elle en a quelquefois les inconvéniens, ou de pires, ne se distingue plus de l'union conjugale. Je dirais qu'ils sont logiques, si c'était un argument, et si je ne savais pas combien souvent la logique doit fléchir, et sacrifier aux exigences de la réalité la beauté de ses déductions. Je dirai seulement qu'ils nous montrent, en outrant le principe et le poussant à ses dernières conséquences, le danger caché qu'il pourrait avoir, et qu'ainsi dans leur genre ils sont des espèces de précurseurs, — et cela les flattera.

VII.

Est-ce à dire pourtant qu'il n'y aurait rien à faire? Bien loin de là! Rien en ce monde n'est si parfait qu'il n'y reste toujours et beaucoup à faire. Et quand nous voyons tant d'esprits si divers, et si diversement généreux, s'accorder unanimement à demander que l'on fasse quelque chose, nous sommes de ceux qui croient que cela seul est un signe qu'il y a quelque chose à faire. C'est un premier point où nous nous rencontrons avec M. Dumas. En voici un second. C'est que, malgré l'habitude qui s'est invétérée chez nous d'en plaisanter, et quelquefois très agréablement, « la morale, la justice, la conscience, le droit, le devoir, la famille, l'ordre public, la patrie, la douleur, la maladie, la faim, le bien, le mal, la vie et la mort sont choses sérieuses pour chacun et pour tous, » et, par suite, ont le droit d'être, quelquefois aussi, traitées sérieusement. Nous avons reconnu d'ailleurs avec lui qu'indépendamment du danger social qu'ils peuvent constituer, il y avait des filles mères et des enfans naturels vraiment dignes d'intérêt. Mais nous demandons seulement qu'en essayant de subvenir à ce que leur situation a si souvent de cruel, on fasse attention à ne rien proposer en faveur des enfans naturels qui risque de porter, indirectement ou directement, atteinte aux droits supérieurs des enfans légitimes, ni rien en faveur des filles mères qui risque de diminuer la dignité morale et sociale du mariage. Il faut que les enfans prennent leur part de la faute de ceux qui les ont mis au monde, comme ils savent bien la prendre du patrimoine d'honneur que leur a légué la famille, et il ne faut pas

que la vertu, qui n'est peut-être pas toujours affaire de tempérament, mais qui coûte parfois assez cher à conserver, soit destituée de la très modeste récompense à laquelle elle a droit. Or, c'est inévitablement où l'on aboutit des deux parts quand on réclame une loi qui souffre la recherche de la paternité. Tout ce que l'on peut donc souhaiter, et ce qu'il est même bon de provoquer, c'est une loi qui ne soit pas pour les filles mères une sorte d'invitation oblique à l'avortement et à l'infanticide; — une lo qui protège, puisque l'on croit qu'il y a lieu, la faiblesse de la femme contre les entreprises égoïstes de l'homme; — et une loi enfin qui fasse peser sur le séducteur une part au moins du fardeau que le système de nos codes semble, comme on l'a dit, avoir lié tout entier sur les épaules de la femme.

Pour répondre à la première de ces trois conditions, on pourrait accepter en principe la proposition de M. Dumas sur le rétablissement des tours. — Comment d'ailleurs M. Dumas réussit à concilier ensemble une proposition sur le rétablissement des tours et une proposition sur la recherche de la paternité, c'est ce que je ne conçois pas bien, mais c'est ce que je n'examine point. Il doit avoir son secret, comme il l'a pour concilier le fougueux intérêt que nous le voyons ici prendre à l'éducation intellectuelle et morale des enfans naturels, avec l'insouciance et l'incuriosité relatives qu'il a montrées pour l'éducation morale et intellectuelle des enfans légitimes, quand il traitait jadis la question du divorce. Chacun de nous a sa façon d'entendre la logique. — Mais il me suffit de ne pas discerner quelles bonnes et valables raisons leurs adversaires peuvent sérieusement opposer au rétablissement des tours. Non pas sans doute que, comme l'on a l'air de s'en flatter, si les tours étaient rétablis, on vît aussitôt décroître le nombre des avortemens ou des infanticides et la population augmenter dans des proportions notables. Trop d'autres causes malheureusement font décroître la population, et trop d'autres motifs poussent au crime les mères dénaturées, que la crainte de ne pouvoir pas subvenir aux besoins du nouveau-né, ou que la honte même de produire au monde un enfant sans père! Si cependant cette honte légitime et cette crainte naturelle ont provoqué plus d'un infanticide et plus d'un avortement, n'est-ce pas assez pour essayer de sauver de la mort ceux qu'elles risqueraient d'y condamner encore? Et quant au prix, puisqu'il en faut toujours revenir à ce misérable argument, quant au prix que coûterait le rétablissement des tours, « puisque l'on trouve de l'argent pour faire tuer, comme dit M. Dumas, pourquoi n'en trouverait-on pas pour faire vivre? » Argument d'auteur dramatique, encore! mais dont nous aimons mieux ici ne pas montrer l'équivoque et le vice.

Rétablissons donc les tours. On peut légitimement espérer qu'ils ne favoriseront jamais plus la débauche des filles que leur suppression ne semble avoir encouragé la férocité de certaines mères. Et nul en tout cas ne contestera que l'on enlèverait ainsi, soit à l'avortement, soit à l'infanticide, les excuses dont ils se couvrent devant nos cours d'assises, et qui surprennent si souvent la facile pitié des jurys.

On pourrait, en second lieu, pour protéger la faiblesse de la femme, étendre des filles de seize ans jusqu'aux filles de vingt et un ans les dispositions du Code pénal sur l'enlèvement des filles mineures. Nous allons chercher, en effet, quelquefois bien loin, et peut-être dans le bouleversement de toute une législation, des moyens d'action rapides, simples et sûrs, qui sont là cependant tout à notre portée. — A quoi bon décréter, comme le veut M. Dumas, que l'on classera le séducteur, « plus près de l'un ou plus près de l'autre, au choix de chacun, entre le voleur et le faussaire? » Car il restera toujours vrai que l'on n'a jamais vu l'or aller de lui-même se placer sous la main du voleur; ni jamais celui qu'il imite en écriture publique ou privée diriger la plume du faussaire. Ni l'or n'est curieux de savoir ce que c'est que d'être volé, ni le seing d'un banquier de savoir ce que c'est que d'être contrefait. En revanche, on a souvent vu des filles trop curieuses de cesser de l'être. — Mais, puisque le code pénal punit des travaux forcés à temps l'enlèvement ou le détournement de toute fille âgée de moins de seize ans, qu'est-il besoin d'autre chose que de couvrir de la protection de cet article, pendant cinq ans de plus, une fille qui, pour tous les autres actes de la vie, sauf le mariage, est justement considérée comme mineure? Ne semble-t-il pas bien, à vrai dire, qu'il y ait là une lacune de la loi? Puisque, en effet, de seize à vingt et un ans, la femme ne peut pas passer outre au consentement de ses ascendans, ce sont donc cinq ans pendant lesquels on la provoque, en quelque sorte, et pendant lesquels on la réduit au moins, sur un caprice ou sur un entraînement, à se faire enlever ou détourner. Jusqu'à seize ans, on la défend contre le séducteur; à partir de vingt et un ans, on lui permet de l'épouser; entre seize ans et vingt et un ans, c'est l'âge que l'on a choisi pour la livrer sans défense à elle-même et au séducteur; car les parens ne peuvent plus traiter le séducteur en criminel, et elle-même, leur consentement manquant, ne peut pas encore en faire son époux. C'est une réforme, aussi bien, que l'on a demandée plus d'une fois. En 1810, notamment, dans le temps même de la rédaction du code pénal, la commission du corps législatif avait proposé d'ajouter aux articles 355 et 356 le paragraphe suivant : : « Si la fille âgée de plus de seize ans et de moins de vingt et un ans a consenti à son enlèvement, ou suivi volontaire-

ment le ravisseur, celui-ci sera condamné à deux ans d'emprisonnement au moins et cinq ans au plus; » car, disait la commission, « c'est précisément à cette époque de la vie des filles que les enlèvemens doivent être naturellement le plus communs; » et je crois qu'elle avait raison et que le conseil d'état fut singulièrement mal inspiré de rejeter la proposition. Rien n'empêcherait d'ailleurs d'aggraver la pénalité, rien n'étant moins nécessaire que de favoriser les enlèvemens ou détournemens; et M. Dumas, alors, si sévère qu'il soit aux séducteurs, nous accordera sans doute que vingt ans de travaux forcés seraient, dans les cas les plus graves, un châtiment suffisant.

Enfin, on pourrait en quelque manière légaliser et fixer, par un texte formel, une jurisprudence que plusieurs tribunaux et plusieurs cours d'appel, depuis quatre-vingts ans, ont essayé d'établir en matière de séduction. — Elle consiste, comme on sait, à poser que là même où, aux termes de la loi pénale, il n'y a ni crime ni délit, il peut toutefois y avoir lieu à réparation civile du dommage, et que, par suite, la fille séduite peut obtenir de son séducteur, à titre « d'auteur de dommage, » les secours ou la réparation qu'elle ne saurait faire dire qu'il lui doive comme père de l'enfant. De nombreux jugemens et de nombreux arrêts, rendus dans ce sens, peuvent être considérés comme une indication du texte qu'il resterait à rédiger. — Arrêts ou jugemens, ils ont, à la vérité, dans la magistrature et parmi les jurisconsultes, rencontré plus d'un contradicteur, et, dans l'état présent des choses, il est certain qu'ils tournent, et violent par conséquent, l'article 340. On ne peut contester, toutefois, qu'il y ait, dans bien des cas, un dommage réellement causé. Même si l'on admet que le dommage n'existe pas dans le passé, c'est-à-dire que l'entier consentement de la victime en ait singulièrement atténué la gravité, toujours est-il certain qu'il existe dans l'avenir, c'est-à-dire sous la forme d'une charge nouvelle que l'on impose à la mère de l'enfant. Si son travail la faisait vivre, comme on dit vulgairement, tout juste, et dans une médiocrité voisine de la misère, il y a lieu de croire que, où il y avait pour une personne, il n'y en aura pas pour deux. Un autre cas, plus fréquent encore peut-être, est celui où la nature même de la faute et de ses conséquences enlève à la mère le métier qui faisait son unique moyen de vivre : ainsi, dans nos campagnes, la fille de ferme séduite par son maître, l'ouvrière de fabrique dans nos villes, la femme de chambre, la gouvernante, l'institutrice, la demoiselle de compagnie. Cependant, même alors, il paraîtrait bien difficile d'admettre les tribunaux qui prononceraient sur la demande, à fixer la contribution, comme le veut M. Dumas, « selon la position » de l'homme condamné. La spéculation renaîtrait, comme en Angleterre avant la

loi de 1835, comme dans notre ancienne France avant la révolution; et ce ne serait avoir eu l'air de fermer une porte que pour en rouvrir une autre, et plus grande. Et puis, comme l'a fait observer un ancien procureur général de la cour de cassation, nos tribunaux n'ont déjà que trop de tendances, en pareille rencontre, à se constituer plutôt en vengeurs de la morale qu'en interprètes impassibles de la loi. La morale est une chose, le droit, — j'entends le droit positif, — en est une autre; et peut-être aussi le droit naturel lui-même. Le mieux ne serait-il pas d'adopter ici l'esprit de la législation anglaise; et, sinon de fixer un maximum, au moins de poser en principe que la pension à payer se calculerait toujours sur la condition de la mère?

C'est aussi bien ici que les jurisconsultes interviendraient et recouvreraient l'intégrité de leur titre. Il est en effet probable, il est même à peu près certain que, l'ensemble de nos lois formant une espèce de système, chacune de ces dispositions réagirait sur des textes avec lesquels ce n'est pas notre affaire que de connaître leur liaison secrète. Il y aurait donc lieu d'examiner d'abord si quelqu'une d'entre elles n'atteindrait pas des intérêts réputés pour plus considérables que ceux mêmes qu'il est question de protéger. Il y aurait lieu d'examiner encore si, de conséquence en conséquence, elle ne mènerait pas à des modifications profondes, et d'abord imprévues, de toute une vaste matière. Il y aurait lieu de chercher enfin, pour les introduire dans l'usage, des formules assez précises, assez restrictives surtout, pour que l'on ne leur donnât pas une portée qu'elles ne doivent pas avoir. En pareille matière, trouver le juste accord de la forme et du fond, et concilier ensemble ces deux choses ennemies : la tradition et la réforme, ce ne sera pas, je pense, « mépriser » les jurisconsultes que de dire qu'ils ont été créés pour cette tâche, tout justement. Mais on conserverait dans nos lois le salutaire principe de l'interdiction de la recherche de la paternité. La condamnation du séducteur en des dommages-intérêts n'équivaudrait en aucun cas à une déclaration de paternité; l'enfant naturel ne prendrait le nom et ne succéderait aux biens de son prétendu père que si celui-ci consentait à s'en avouer l'auteur, dans les formes consacrées pour la reconnaissance ou la légitimation des enfans nés hors mariage; l'article 340 enfin subsisterait dans sa force, pour toutes les raisons qui jadis en ont dicté la dure formule, et, si dure qu'elle soit, ne semblent pas avoir cessé de la justifier.

Toute autre disposition, au surplus, ne serait-elle pas plutôt inspirée de je ne sais quel esprit de vengeance, ou même d'égoïsme inavoué que de justice et d'équité? de vengeance, nous l'avons vu, comme quand on propose de condamner le coupable marié jusqu'en deux et cinq ans de prison, au détriment de la femme et de l'enfant

légitimes, sans profit, par conséquent, pour l'enfant naturel, et sans profit seulement pour sa mère abandonnée? d'égoïsme, quand, en somme, nous l'avons dit, l'histoire est là qui nous le prouve, on ne demande si fort la recherche de la paternité que pour n'avoir pas à desserrer les cordons de sa bourse, et de peur que l'enfant ne tombe à la charge de la communauté. « La défense de la recherche, a textuellement écrit l'un de ses partisans les plus convaincus, en multipliant les abandons, contribue à augmenter les charges publiques, et à poser l'insoluble problème de l'assistance sociale; » et de cette « augmentation des charges publiques, » il n'hésite pas à se faire un argument pour la recherche de la paternité. Mais nous, tout au contraire, — et c'est par là que nous terminerons, — nous croyons fermement que, si cette « fraternité » dont on nous parle tant et que l'on pratique si peu, si la charité, généreuse, active, éclairée vient d'abord au secours de l'enfant abandonné; si les femmes, à défaut de l'éducation de la famille, sont protégées contre elles-mêmes et contre la séduction par une loi plus sévère; enfin s'il est une fois pourvu convenablement à l'entretien de la mère, alors, c'est l'intérêt même de l'enfant naturel qu'on lui épargne jusqu'à la connaissance du père qui l'a renié. Plus on y réfléchit, moins on voit, en effet, ce que le principal intéressé, je veux dire l'enfant, gagnerait bien, l'existence et l'éducation lui étant d'ailleurs assurées, à ces reconnaissances forcées; et j'ai tâché de montrer ce que tout le monde perdrait à la libre recherche de la paternité. Nous serions vraiment trop heureux, car le remède y serait trop aisé, si tant de maux dont M. Dumas nous effraie, ne provenaient que de l'interdiction de la recherche de la paternité, mais c'est d'une source plus lointaine, grossie de trop d'affluens dans son cours, et enfin plus cachée, qu'ils dérivent. La facilité des mœurs ne naît pas de la condescendance des lois, mais au contraire, la condescendance des lois de la facilité des mœurs. Si l'adultère, par exemple, est encore, à ce que l'on dit, si fréquent dans nos mœurs, ce n'est point du tout parce que les lois le frappent trop bénignement, mais au contraire les lois ne le frappent si bénignement que pour n'avoir pas voulu se mettre trop ouvertement en contradiction avec les mœurs. Et c'est pourquoi, si nos lois devaient permettre un jour la recherche de la paternité, bien loin d'y voir le principe d'une heureuse réforme ou correction des mœurs, il y faudra reconnaître l'une de ces diminutions de moralité que la loi même est obligée de consacrer quelquefois afin de ne pas devenir lettre morte, et de retenir, à tout prix, au milieu d'une société qui s'en va, quelque ombre au moins de son prestige antique.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE

ROI RAMIRE

DEUXIÈME PARTIE (1)

IX

Mgr Antonio Rodriguez, en chasse d'amoureux, passa soudain de l'ombre épaisse d'un bouquet de trembles au plein jour d'une clairière. De quel éclat merveilleux brilla la ceinture violette de ce petit homme, mince comme une sauterelle, maigre comme une sauterelle, et, comme une sauterelle, bondissant, antennes ouvertes à travers les buissons! Le protonotaire apostolique avait rapporté de Rome plus que des bas violets, car outre ces bas fameux dont Jacques s'était gaussé bellement, et cette ceinture superbe enveloppant sa poitrine étroite, son ventre à peu près absent, sa soutane, jusqu'au fin bout de la queue de cérémonie, apparaissait bordée d'un liséré violet aussi large que la main... Ah! monseigneur, monseigneur, vous si modeste, si humble dans votre cellule de religieux théatin à Vitoria, vous si peu soucieux de votre tenue à l'ar-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

mée royale dans les provinces basques, êtes-vous bien sûr de ne pas avoir commis, à Rome, le péché d'orgueil, lequel est un péché capital? Eh! eh! cela s'est rencontré, de par le monde, des prêtres, voire des moines, orgueilleux.

Ainsi endimanché comme un évêque, plus luisant que l'écorce argentée des bouleaux auxquels ses mains gantées de violet s'appuyaient de ci de là au long de sa course, il allait, il allait toujours de son pied léger d'enfant, chaussé de souples escarpins de peau de chèvre où les boucles d'acier avaient fait place à deux grosses violettes de ruban épanouies. Parfois, il s'arrêtait haletant. A soixante-huit ans, son poumon, réduit nativement aux proportions les plus mesquines par un singulier resserrement des côtes, lui fournissait si peu de souffle! Immobile entre les troncs, se dissimulant derrière les arbousiers rameux qui le décoraient de la tête aux pieds de grosses fraises rondes, ambrées et rouges tout ensemble, il regardait. Dans cette attitude sous bois, la figurine de missel de monseigneur, brunâtre et sillonnée de rides comme l'écorce crevassée d'un vieux chêne, animée de deux yeux plus noirs et plus brillans que deux mûres sauvages venues sur la même ronce, dans cette attitude sous bois, où des clartés tombaient de toutes parts, la figurine de missel de monseigneur avait une expression d'incroyable curiosité. Allait-il démêler quelques mots dans ce ramage que nos tourtereaux si soudainement envolés faisaient à quelques pas de lui? Pour ce qui était de Jacques, en dépit d'un changement manifeste, notre protonotaire, ébahi de l'aventure, n'était pas extraordinairement étonné d'un sans-façon fort hasardeux : évidemment la grâce divine n'avait pas encore anéanti chez son élève tout le vieil homme d'autrefois. Mais comprenait-on que Mlle Isabelle d'Alpujaras, cette rose mystique parfumée de l'odeur du Carmel de Lormières, où il l'avait ardemment poussée, où il aurait désiré non moins ardemment, malgré M. l'abbé Pigeonneau, malgré Mgr Mical, qu'elle restât, se fût prêtée à de pareils caprices, à cette manière d'enlèvement? Un enlèvement! Ce prêtre, en qui, comme chez tant d'autres prêtres, par la voie obscure du confessionnal, avait pénétré une dépravation toute spéculative, tout imaginaire, et d'autant plus ombrageuse, trembla pour la pureté de ces deux enfans qu'il aimait.

« Bon Dieu! pensa-t-il, si, éloignés de nous, abandonnés à eux-mêmes, ils allaient se perdre! Le tentateur est bien fin! »

Au même instant, la brise qui courait le long de la rivière ayant agité, séparé certaines branchettes devant lui, il vit, il vit clairement deux têtes blondes se pencher l'une vers l'autre et ne plus bouger.

« Bon Dieu! pensa-t-il, s'ils s'étaient déjà perdus! Le tentateur est toujours si pressé de saisir l'occasion! »

En dégageant la queue de sa soutane, que, par une torsion des reins, il avait dénouée et qui venait de s'accrocher aux épines aiguës d'un églantier, Mgr Antonio Rodriguez, préservé des chutes de l'âme par les mérites d'une vocation parfaite, fit un faux pas sur les aiguilles glissantes de quelques pins éparpillés et connut une chute du corps fort désobligeante, ma foi! Il se releva par un bond d'écureuil blessé. Ni ses gants, ni sa ceinture, ni le large liséré de son habit ne se trouvaient endommagés. En touchant le sol, il s'était comporté très dignement, ainsi qu'il sied à un homme d'église, à un prélat domestique de sa sainteté de se comporter. Ayant du plat de la main détaché les brindilles de pin accrochées au bourdalou de son chapeau tissu d'or et de soie, il arrondit son dos un peu sec, où les omoplates saillaient trop vivement sous sa pèlerine flottante, et se glissa en un sentier embroussaillé qui devait le conduire sans être aperçu jusqu'au banc où se tenaient posés Jacques Ferrier de La Ferrade et Isabelle d'Alpujaras. C'était plus fort que lui : cette fête de la jeunesse, célébrée à deux pas, le troublait, il était impuissant à s'en déprendre, et, fasciné, il avançait, il avançait encore, il avançait toujours. Enfin les mots articulés, malgré le rire qui les enlevait à tout propos sur son aile et les obscurcissait, devinrent plus distincts, plus clairs. Monseigneur allongea, sous les rebords de son chapeau, des oreilles dont le pavillon démesurément ouvert ne laissa échapper nul murmure, nul son, nul bruissement.

Pour le moment, c'était Jacques qui parlait.

— ... Mon avis, disait-il, a bien peu de valeur en une matière si délicate et si haute. Toutefois, puisque vous y tenez...

— J'y tiens beaucoup, soupira Mlle d'Alpujaras, — mais en trois mots si bas, si bas, que le protonotaire, en dépit d'un tympan sensibilisé jusqu'à entendre la marche d'un ciron dans l'herbe, les put à peine percevoir.

— Eh bien! mademoiselle, je vous avouerai qu'en cette aventure, où votre vie, votre vie si chère à M. le marquis, si chère à ma tante, si chère à... moi, si vous voulez bien ne pas vous offenser, était en jeu, je ne saurais hésiter à partager l'opinion de Mgr Rodriguez, et à condamner celle de M. l'abbé Pigeonneau, voire celle de Mgr Mical...

— Eh quoi! dussé-je en mourir, il me fallait rester au Carmel de Lormières?

— Il fallait y rester.

Puis, d'une voix assez forte pour arriver jusqu'au protonotaire, qu'il avait avisé flairant à la ronde :

— Encore que mes études à Paris n'aient pas été tournées précisément du côté de la religion, par une pente que Mgr Rodriguez imprima de bonne heure à mon esprit, la religion, avec ses grandeurs sublimes, ses mystères impénétrables, m'a toujours attiré, captivé, retenu. Pourquoi, je vous le demande, au lieu de traduire tel ou tel ouvrage de la littérature anglaise, suis-je allé d'instinct aux *Scènes de la vie cléricale* de George Eliot? Uniquement parce que je connaissais, pour les avoir vues briller dans mon précepteur bien-aimé, les vertus admirables du prêtre catholique, et que je tenais à constater la différence qui pouvait exister entre Mgr Antonio Rodriguez et le plus vertueux des pasteurs anglicans, Amos Barton, par exemple. C'est vous dire, mademoiselle, que, sans être grand clerc dans les matières théologiques, casuistiques et autres, des dispositions en quelque sorte natives m'ont acquis le droit d'exprimer mon...

— Et votre sentiment est que je devais plutôt mourir?..

— Où en serait-on, en vérité, s'écria-t-il d'enthousiasme, si, pour aborder la vie du cloître, il fallait avoir la carrure athlétique de M. l'abbé Prosper Pigeonneau? Croyez-vous, pour ne rappeler que les femmes, que sainte Scolastique, sainte Claire, sainte Thérèse se préoccupassent de leur santé, quand, afin d'être des hosties plus pures, elles s'appliquaient, chaque jour, à augmenter pour elles les austérités de la règle, à en accroître les rigueurs jusqu'à la cruauté? Mgr Mical, M. Pigeonneau, se trompent : la vocation religieuse ne dépend pas de la chétivité de notre corps, elle dépend de la fermeté de notre âme, où Dieu doit avoir fait brèche, dont Dieu doit s'être emparé...

— Vous avez peut-être raison, monsieur Jacques, murmura-t-elle. Il est certain qu'au Carmel Dieu ne m'occupait pas exclusivement.

— Vous voyez, mademoiselle Isabelle!

— Oui, parfois, je pensais au monde que je venais de quitter.

— Vous voyez, mademoiselle Isabelle! répéta-t-il, ne sachant trop que dire, l'œil attaché, à travers mille broussailles sur un petit point violet, lequel n'était autre que Mgr Rodriguez.

— Je faisais toutes sortes de rêves, reprit-elle.

— Et, à travers ces rêves, passait un cavalier charmant? interrompit Jacques avec un éclat de rire frais comme l'eau qui caressait le bord.

— Vous le savez? demanda-t-elle, rougissant et s'efforçant de rire à son tour... M. Pigeonneau m'a peut-être dénoncée?..

— Je sais que le tentateur n'en fait pas d'autres... Et quel était ce cavalier charmant?

— Les visions me poursuivaient la nuit surtout, quand tout dormait dans le couvent...

— Le tentateur est coutumier des ténèbres, — *princeps tenebrarum*, — et je ne suis pas surpris de sa persistance à vous rendre ses visites la nuit.

— Je me trouvais dans un grand parc, — celui-ci peut-être ; — non loin d'une rivière sinueuse, — l'Arbouse sans doute ; — des oiseaux chantaient comme maintenant, et un soleil magnifique laissait tomber parmi les branches des rayons poudreux semblables à ceux qui tombent devant nous...

— Ravissant ! ravissant !

— Moi, j'étais assise sur un banc, tenant mon *Imitation de Jésus-Christ*. Je lisais le chapitre intitulé : des Merveilleux effets de l'amour divin... Un jeune homme traverse l'allée... Il était d'une élégance extrême... Je vois encore la nuance délicate de ses cheveux blonds, qu'une brise folle agite autour de son cou plus blanc que le lait... L'impression, le saisissement, furent tels que mon livre glissa de ma main... L'inconnu se retourna... Il était encore plus beau que sa taille dégagée et souple ne me l'avait fait prévoir. C'était un ange, à moins que ce ne fût un roi... Il vint jusqu'à moi d'un élan, s'inclina avec une grâce que je n'avais vue à personne, ramassa mon *Imitation* dans l'herbe, me la rendit sans proférer une parole, et disparut ou plutôt s'évanouit...

— Ce personnage vous rappelait-il quelqu'un de votre connaissance ?

Isabelle d'Alpujuras, dont les yeux eurent une expression de douceur céleste, regarda son interlocuteur longuement, attentivement.

— Pour le coup, pensait Jacques, fort gêné durant cet examen, voilà une innocence qui se met un peu trop à son aise avec moi.

Et, secouant un trouble insupportable :

— L'aventure a-t-elle une suite ? demanda-t-il, penaud malgré qu'il en eût.

— Elle n'en a pas. Le lendemain, encore bouleversée, l'âme encore pleine des éblouissemens de la nuit, je ne résistai plus à M. l'abbé Pigeonneau, qui du reste était porteur d'un ordre formel de Mgr de Lormières, et je quittai le Carmel.

— Vous eûtes tort, mademoiselle.

— Tort ? articula-t-elle navrée.

— Le jeune homme radieux du parc ne vous avait-il pas rendu le livre ?

— Hé bien ? soupira-t-elle d'une voix éteinte, avec un frémissement de tout son corps.

— Eh bien ! cela signifiait que vous appartenez à Dieu, que,

vous n'aviez plus le droit de sortir du monastère où sa miséricorde vous avait placée.

La jeune fille eut un mouvement irrésistible vers lui.

— Ah! si vous saviez, monsieur Jacques!.. gémit-elle, le visage soudainement inondé de pleurs.

— Je sais tout! je sais tout! s'écria-t-il épouvanté et se levant.

— Enfin, je vous découvre! dit Mgr Rodriguez, surgissant au milieu d'eux.

— Vous nous cherchiez donc? s'informa Jacques jouant la surprise à donner le change aux plus fins.

— Depuis plus d'une demi-heure, mes chers enfans.

Il prit familièrement la main à Mlle d'Alpujaras et l'entraîna.

Jacques marchait à quelques pas en arrière, tête baissée, ému jusqu'au fond des entrailles par la vue de cette jeune fille dont le cœur venait de saigner à plein jet en sa présence. Lui pourtant qui ne songeait qu'à rire, à folâtrer, à se moquer peut-être, quelle tempête il avait déchaînée chez cette enfant blanche comme la neige, plus pure qu'elle! Il eut horreur de ce qu'il avait pensé, de ce qu'il avait dit, et sentit, devant tant de pureté, toute la misère du peu qu'il était, du peu qu'il valait. Quoi! il avait pu comparer Mlle Isabelle d'Alpujaras à Isabella Griffitt! Il s'en voulut amèrement et alla jusqu'à entrevoir comme possible la réalisation du cher projet de sa tante et de M. Pigeonneau. — S'il épousait Mlle d'Alpujaras? — Toute sa nature eut un soubresaut de surprise à cette idée, ses lèvres railleuses se plissèrent, et, sa légèreté originelle reprenant le dessus, il allait éclater de rire, quand Mlle de Castillet, le marquis Alvar, M. Pigeonneau, l'abordèrent au détour d'une allée.

— M. l'archiprêtre de Saint-Irénée ne peut déjeuner avec nous aujourd'hui, dit la vieille fille... A table! à table!

Elle s'empara du bras de Jacques.

— Qu'as-tu donc, mon enfant? lui demanda-t-elle. Tu flageoles sur tes jambes.

— Moi! moi!

— Quels yeux gros! Aurais-tu pleuré par hasard?

— Je voudrais bien que vous eussiez ri comme moi, dit-il de mauvaise humeur, nous verrions si vous ne pleureriez pas un peu.

— Mademoiselle est servie! cria Méric du haut du perron.

X.

L'hôtel Castillet avait deux salles à manger : l'une, petite, un peu obscure, où Mlle Hombeline prenait ses repas, seule le plus souvent, quelquefois en compagnie du révérend père Antonio Rodri-

guez, son directeur et son ami ; l'autre, spacieuse, bien éclairée, dont on n'usait qu'aux jours de grande réception. C'est dans cette dernière pièce, meublée d'un vieux buffet en noyer, que la main d'un artiste naïf avait embelli de guirlandes de roses entremêlées de bleuets épanouis, de douze chaises au dossier desquelles couraient, à fleur de bois, des enjolivemens plats de même sorte ; d'une table longue et massive, se développant sur six pieds, solide comme un monument ; c'est dans cette dernière pièce, inondée de lumière par trois fenêtres ouvrant sur le jardin, que venait enfin d'être servi le déjeuner. Mlle de Castillet y Castilla, par un geste cérémonieux où étaient visibles ses hautes prétentions royales, montra sa place à chacun : Mgr Antonio Rodriguez à sa droite, M. le marquis Alvar d'Alpujaras à sa gauche, Jacques Ferrier de La Ferrade vis-à-vis d'elle, ayant à sa droite Mlle Isabelle d'Alpujaras, à sa gauche l'abbé Prosper Pigeonneau.

Ce fut naturellement monseigneur qui récita le *Benedicite*. Il bénit la table avec une ampleur magistrale. Autrefois, il étendait une main seulement, faisait le signe de la croix et s'asseyait ; aujourd'hui, il étendit les deux mains d'un mouvement solennel, ne se signa pas et demeura un instant debout, murmurant une longue phrase latine qu'on ne lui avait jamais entendu réciter auparavant. Mlle Hombeline était heureuse jusqu'à la confusion. Quelle pompe, où ne pourraient manquer de se mêler les grâces d'en haut, ses repas, si simples jusqu'ici, allaient emprunter désormais à la présence habituelle de Mgr Antonio Rodriguez, protonotaire apostolique de sa sainteté ! Le marquis Alvar, saisi de respect, droit, fixe, d'aplomb comme à la parade devant Zumalacarreguy, ne bougeait pas. Mlle d'Alpujaras, dans une attitude mince de statuette gothique, le visage aussi blanc, aussi pur que le visage d'ivoire de quelque sainte du rituel, tenait ses yeux attachés à la nappe, ayant l'air de suivre, sur le linge éblouissant, à travers le luxe de la vieille argenterie, l'éclat des cristaux anciens allumés par des rayons furtifs partis des fenêtres, un rêve commencé dont elle ne se déprenait pas. Jacques Ferrier de La Ferrade était d'une tranquillité superbe, absorbé jusqu'au bout des cheveux, de temps à autre seulement laissant échapper de ses yeux voilés, amortis, presque éteints à force de recueillement intérieur, un regard vers Mlle d'Alpujaras, regard qui n'allait pas sans une vague curiosité. Le seul abbé Pigeonneau, soit indifférence engendrée chez lui par une longue habitude des choses de la prière, soit gros bon sens qui lui faisait juger excessive la manifestation de Mgr Rodriguez, ne semblait pas ému à l'excès de la scène à laquelle il lui était donné d'assister. Aussi fut-il le premier à s'établir solidement sur son siège, dès la fin de l'interminable *Benedicite*.

Il règne un silence de bon augure et Méric passe la fameuse omelette aux cèpes. Le malheureux aumônier des carmélites, qui meurt de faim, — il sonne une heure et demie quelque part, — respire à pleines narines le parfum bien connu du cryptogame; il le savoure comme un avant-goût délicieux du morceau que sa fourchette a saisi, quand Mlle de Castillet, d'une voix éclatante :

— Fermez les fenêtres!.. Monseigneur va prendre mal... Fermez les fenêtres!

M. Pigeonneau, sa première prise d'omelette aux lèvres, a le courage de ne pas la lâcher; mais chacun se précipite, se souciant du déjeuner comme d'un fétu. Mlle Hombeline a quitté sa chaise et court vers les fenêtres.

— Je vous en prie! je vous en prie!.. répète monseigneur trottinant à son tour à travers la salle à manger.

— Excellent! excellent! murmure M. Prosper Pigeonneau après chaque bouchée, les yeux arrondis de béatitude.

— Excellent!.. quoi? quoi? lui demande Mlle Hombeline, un peu aigre.

— Ce mélange d'œufs et de champignons, mademoiselle.

— Prenez-y garde, monsieur l'abbé, intervient Mgr Rodriguez irrité du peu d'égards que lui témoigne l'aumônier des carmélites, toujours campé à sa place et bâfrant, prenez-y garde, le fondateur de mon ordre, le pape Paul IV, de sainte mémoire, avait l'habitude de répéter à ses religieux : « Manger est une honte, c'est le châtiment du premier péché. »

— Je ne suis pas théatin, moi! riposte l'autre.

— Mais vous appartenez à l'église...

— Où, comme partout ailleurs, on vit de pain, monseigneur.

— Eh quoi! vous osez nous parler de pain! Regardez donc à côté de votre assiette, vous n'avez pas encore entamé le vôtre.

— Que voulez-vous, monseigneur? c'est la faute de Mlle de Castillet y Castilla.

— Ma faute, à moi! ma faute! s'écrie la vieille fille, agacée.

— Pourquoi nous faire servir cette omelette aux cèpes, une véritable omelette de damnation?

— C'est que,.. balbutie-t-elle troublée.

— Je suis à même de fournir un renseignement, dit Jacques, non sans importance.

— Voyons! tambourine par un roulement de diane le marquis d'Alpujaras, voyons ce renseignement, monsieur.

— Chacun ici connaît l'affection très vive que je conserve au fond du cœur à Mgr Antonio Rodriguez, envers qui je ne m'acquitterai jamais, articule Jacques lentement. Or, ce matin, ma tante était un

peu embarrassée pour commander ce repas, dont l'élévation de mon vénéré maître devait faire une fête touchante. Un souvenir m'est venu. J'ai cru me rappeler, moi qui n'oublie pas plus les petites que les grandes choses ayant trait à monseigneur, l'avoir vu, dans mon enfance, goûter quelque plaisir à manger une omelette aux cèpes. Peut-être le révérend père théatin Rodriguez, un religieux fermement attaché à la pratique de sa règle, n'aime-t-il pas l'omelette aux champignons, et, à l'époque dont je parle, peut-être se mortifiait-il quand il en demandait deux ou trois fois. N'est-ce pas saint Cupertin qui a dit : « La mortification est agréable à Dieu? » Le fait est qu'il revint au plat à plusieurs reprises, et que ce fut un ébahissement parmi nous. Vous savez maintenant pourquoi ma tante a commandé une omelette aux cèpes à Cussette : moi seul suis coupable et c'est à moi qu'on doit s'en prendre.

Mgr Rodriguez, qui, depuis cinq minutes, sourd à son entourage, travaille à se coiffer d'un bonnet de soie violette, large et haut comme une mitre, est enfin parvenu à développer les plis de l'étoffe neuve et à y loger son chef, plus anguleux, plus sec, plus dur qu'un galet. Chacun lève le nez, ivre d'étonnement. Le révérend père Rodriguez avait l'habitude de demeurer tête nue, ses rudes cheveux gris exposés au vent, et l'on se demande ce qui a pu advenir. Comment! lui qui n'usait pas même de la calotte en cuir bouilli dont les ecclésiastiques se couvrent la tonsure, il s'affublait de cet énorme casque à mèche à présent! On n'en pouvait douter, il était malade.

— Peut-être, monseigneur, vous êtes-vous enrhumé en revenant de Rome? lui dit M. d'Alpujaras, fort inquiet.

— Pas le moins du monde, monsieur le marquis, répond le saint homme. Je me porte à merveille, je vous assure.

— Il serait si facile de fermer les fenêtres! insiste Mlle Hombeline, remplie d'effroi.

— N'en faites rien, mademoiselle, je vous en prie...

— Dans les dispositions où vous vous trouvez, monseigneur, il ne faudrait pas vous exposer à prendre un coup d'air, se lamente Mlle Isabelle presque tremblante.

— Attention! monseigneur, les coups d'air sont mortels dans ce pays, observe l'abbé Pigeonneau sans perdre une bouchée.

— Mais non! mais non! s'écrie Jacques, vous ne comprenez pas. Si monseigneur se couvre de ce magnifique bonnet de soie, insigne de sa dignité nouvelle, ce n'est pas le moins du monde qu'il soit enrhumé ou qu'il redoute « les coups d'air, » comme vous dites; c'est uniquement pour rendre hommage à la cour de Rome, qui vient de l'honorer à un si haut degré et dont il ne saurait sans ingratitude cacher la munificence à nos yeux. Reconnaissant les ser-

vices que le révérend père Antonio Rodriguez rend, depuis des années, à la cause sacrée de l'église, qu'il a rendus les armes à la main à la cause non moins sacrée de la royauté, le saint-siège, dans sa sagesse, a jugé à propos de s'attacher par un lien plus étroit un ecclésiastique d'un si rare zèle, d'un dévoûment si entier, et cet ecclésiastique a le devoir de nous montrer à tous ce que, parti de la cellule d'un pauvre religieux théatin, il est devenu par la grâce infinie de Dieu.

— Comme il parle bien! comme il parle bien! répète Mlle de Castillet y Castilla.

— Il parle bien et il parle juste, dit le protonotaire apostolique, lançant à son ancien élève un regard attendri qui n'échappe à aucun des convives, et dont Mlle d'Alpujaras, ravie du langage de Jacques, de son bec fin happe une petite part au vol.

Après ces quatre mots, Mgr Rodriguez se tait. A la grande surprise de tous, au lieu de poursuivre, — on eût volontiers écouté un long discours, — on le voit, selon son habitude, assembler les deux verres disposés devant lui, verser un doigt de vin dans celui-ci, quatre doigts d'eau dans celui-là, et, ayant essayé un morceau d'omelette, tremper ses lèvres à l'un et à l'autre successivement. Goût bizarre et tout à fait inexplicable! Mgr Rodriguez ne peut supporter le mélange de l'eau et du vin; il ne le tolère qu'à l'autel, où la *consécration* du reste l'a converti en un breuvage divin.

Cependant l'omelette aux cèpes, passée et repassée autour de la table, était absorbée tout entière, et, depuis trois interminables minutes, Méric, attentif au service, avait renouvelé l'assiette de l'abbé Prosper Pigeonneau. Il fallait voir la mine piteuse de l'aumônier des carmélites devant son assiette vide! De temps à autre, ne tenant plus à son impatience gourmande, il relevait la tête et dévisageait son monde furieusement. Quand en aurait-on fini avec cette éternelle omelette? Le marquis Alvar, très expéditif des dents, venait d'engloutir son troisième morceau, Mlle Hombeline luttait contre une dernière miette de champignon, Mlle d'Alpujaras avait pris sa becquée d'oiseau, et Jacques tenait au bout de sa fourchette un dernier fragment qui allait disparaître à l'instant. Seul, Mgr Rodriguez, qui avait perdu un quart d'heure à préparer ses verres, à se verser méthodiquement l'eau et le vin, qui apportait de Rome non-seulement un habit superbe, mais des gestes apprêtés, lents, solennels, absolument inobservés chez lui jusqu'à ce jour, entamait à peine son morceau. L'abbé Pigeonneau sent la colère lui brouiller les idées.

— Est-ce qu'il va officier dans la salle à manger comme dans la chapelle Saint-Ignace? grommelle-t-il, poussé à bout.

Et, se penchant vers son voisin de droite, il ajoute, l'esprit égaré par une attente qui lui est un dur supplice :

— Regardez-le, et dites-moi si, avec son costume et ses manières, il n'a pas l'air d'un martin-pêcheur de l'Arbouse dévorant quelque gros insecte en un coin.

Jacques, qui n'a pas compté sur ce coup droit, pris à l'improviste, éclate de rire, et Mlle d'Alpujaras l'imite irrésistiblement.

XI.

Que Jacques, connu de chacun pour son humeur enjouée, en dépit d'une gravité de fraîche date tout à fait édifiante, eût un retour à son caractère d'autrefois, cet écart ne surprit pas outre mesure nos dévots de l'hôtel Castillet; mais qu'Isabelle, si modeste, si réservée, marchant pour ainsi dire voilée de mélancolie, se joignît au jeune comte de La Ferrade pour grossir le scandale, il y avait là de quoi troubler l'imagination des convives de Mlle Hombeline, de quoi dérouter Mlle Hombeline elle-même complètement.

— Mademoiselle! s'écria le marquis Alvar d'un ton de reproche.

— Me ferez-vous l'honneur de me dire, mademoiselle, ce qui a pu déterminer chez vous cette explosion de gaîté? demanda le protonotaire apostolique piqué par le soupçon.

— Oh! rien, monseigneur, rien,.. balbutia-t-elle.

— Il me semble pourtant qu'on ne rit pas ainsi sans motif, insista le farouche théatin.

— Et quand bien même mademoiselle rirait sans motif, quel mal verriez-vous à cela, monseigneur? intervint M. Pigeonneau, atteint par un regard aigu du protonotaire comme par un trait. N'est-ce pas un des plus charmans privilèges de la jeunesse de dire et de faire toute sorte de choses sans que cela tire à conséquence, un peu sans rime ni raison?

— Mlle d'Alpujaras, qui suit ma direction, non la vôtre, est une personne raisonnable, et elle n'a jamais usé « du charmant privilège » dont vous parlez.

— Eh bien! elle a eu tort, et je l'approuve grandement de regagner le temps perdu.

— Monsieur l'abbé, je le sais, il est beaucoup de points sur lesquels nous ne parviendrons pas à nous entendre, articula sèchement M. Rodriguez.

— C'est le résultat de la différence de nos tempéramens : vous êtes triste, monseigneur, — soit dit sans vous offenser, — et moi je suis gai, voilà.

— Non, monsieur. J'appartiens au clergé régulier et vous appar-

tenez au clergé séculier. Là gît le mystère de nos éternelles contestations.

— Ce qui signifie, si je vous entends bien, que je suis de la terre, tandis que vous êtes du ciel. *Te Deum laudamus!*

— Louez Dieu, en effet, de m'avoir accordé la vertu de la patience...

— Parmi tant d'autres vertus dont vous brillez, interrompit l'aumônier des carmélites, se frottant les mains à la vue d'une magnifique « croustade » dorée que Méric venait de déposer sur la table, devant lui.

Dans notre Midi, cuisiniers et cuisinières sont restés fidèles à la « croustade, » manière de vol-au-vent où l'on entasse, dans les profondeurs d'une pâte épaisse, non point des cervelles, des écrevisses, des ris de veau, comme à Paris, mais plusieurs poulets accommodés en blanquette, et d'aventure, au temps des chasses, quelque énorme lièvre mis en civet. Cette fois, c'était une blanquette de poulets que Cussette avait versée dans les flancs de sa croûte; mais cette blanquette mirifique, sans parler des œufs frais dont on s'était servi pour en lier la sauce, avait été confectionnée avec des bêtes de grain bien grosses, bien à point, venues tout exprès de Harros, le village le plus renommé pour la qualité de sa volaille en toute l'étendue des Pyrénées. Cussette, du reste, n'avait pas donné ses soins au contenu de la croustade seulement; le contenant s'offrait aux yeux dans des lignes architecturales faites pour toucher au cœur les convives de l'hôtel Castillet. L'ingénieuse, l'inventive Cussette, avec de la farine délayée dans de l'eau et dûment aplatie par le bistortier, après avoir été battue à tour de bras, avait figuré une cathédrale de forme ovale, hérissée de ses contreforts, de ses gargouilles, de ses arcs-boutans, de son clocher. Ce clocher particulièrement était bizarre, composé de deux lamelles appuyées l'une contre l'autre, larges à la base, se renflant à vide vers le milieu et se terminant par une pointe aiguë avec une petite croix en amortissement.

— Mais c'est une mitre! fit remarquer Jacques.

— Mademoiselle agit noblement en nous rappelant que notre saint-père le pape n'a pas traité notre respectable ami, Mgr Antonio Rodriguez, selon ses mérites, dit l'abbé Pigeonneau, saisissant l'occasion de rentrer en grâce. Mais la mitre viendra; elle ne peut tarder à venir.

— Ah! monsieur l'abbé, si votre tête valait votre cœur!.. murmura le protonotaire, l'âme soudainement dilatée.

Tandis que Mgr Antonio Rodriguez et l'abbé Prosper Pigeonneau, après s'être un tantinet chamaillés, se congratulaient à l'envi, Jac-

ques de La Ferrade, de son côté, était, lui aussi, à des occupations très douces. Depuis que Mlle Isabelle d'Alpujaras, cédant on ne sait à quelle impulsion obscure, avait ri, il l'observait, il l'observait attentivement, et semblait prendre, à suivre chacun de ses mouvemens, un intérêt des plus vifs. Dieu! comme cette jeune fille, avec laquelle il se souvenait d'avoir joué jadis à travers les allées du parc de sa tante, — il avait à peine huit ans de plus qu'elle, — lui paraissait changée! Tout à l'heure, sur le banc, au bord de l'Arbouse, en proie à de honteuses préoccupations d'argent, il ne voyait rien en Mlle d'Alpujaras, et c'était tout au monde si quelque émotion généreuse l'avait effleuré, quand la postulante du Carmel de Lormières, le faisant son confident, lui racontait ses nuits peuplées de rêves et de visions. Du reste, persuadé qu'il avait toujours devant lui l'enfant des amusemens anciens, maigre anguleuse, avec de petits yeux gris, des cheveux fuyant à travers son dos en mèches blanchâtres, raides et pointues comme des sabres, il n'avait pas même arrêté un regard sur elle, discret à force d'indifférence et peut-être bien un peu dédaigneux.

Il avait eu tort, il avait eu grand tort, et ce Prosper Pigeonneau n'était pas si sot de chasser hors du Carmel de Lormières, pour la rendre au monde, cette créature exquise, toute de grâce, de finesse, de distinction.

— N'est-ce pas qu'elle est gentille? lui souffla à l'oreille l'aumônier des carmélites, qui, malgré les délices de la croustade, trouva une seconde entre deux bouchées.

— Adorable!

— Eh bien! il faut l'adorer.

Et le bonhomme, les yeux mi-clos, engloutit, mêlé à un morceau de pâte voluptueusement imbibée de sauce, un énorme blanc de poulet.

Avec quelle délicatesse mangeait Mlle d'Alpujaras! Cussette, sous tous les rapports, avait donné d'elle une idée juste en la comparant à la fauvette. Chaque fois que, par un geste un peu brusque, du fin bout de la fourchette, elle portait à son mignon bec rose une mie de croûte ou de volaille, elle avait comme un imperceptible frémissement de tout son corps, ressemblant en cela à la fauvette, qui ne saurait avaler la moindre grenaille que ses plumes ne se hérissent, que ses ailes ne battent et ne se déploient. Quelle différence avec ce goinfre de Pigeonneau, un abîme à victuailles, un gouffre insondable, sans fond!

Jacques s'en voulut d'une assimilation de mauvais goût et essaya de toucher au morceau qu'il s'était servi distraitement. Mais voilà que, par les fenêtres demeurées ouvertes, un grand souffle, après

avoir fait bruire les peupliers du jardin, se précipite, ronfle, ébranle le haut bonnet de monseigneur pyramidant à la cime de son noble chef, et, chose inouïe! se glisse à travers les bandeaux ébouriffés de Mlle d'Alpujaras, qu'il éparpille comme un nuage de toutes parts.

— Ah! mon Dieu! s'écrie-t-elle.

Et de ses deux mains, dont les doigts étroits, longs, fuselés rappellent ces menottes enfantines des belles dames de la renaissance divinement peintes par François Clouet, elle s'acharne à retenir sa folle toison qui s'en va. Mais une mèche plus hardie que les autres, vaporeuse encore qu'enroulée sur elle-même à plusieurs fois, caresse la joue de Jacques, qui s'en empare, puis la lui restitue incontinent.

— Enfin, Isabelle!.. se met à pester le marquis Alvar, un œil fulgurant arrêté sur Jacques.

— Ce n'est pas moi, mon père, c'est le vent...

— Laissez-la donc, mon ami, elle est ravissante aujourd'hui, dit Mlle de Castillet.

— Mademoiselle Isabelle, il n'est pas convenable d'abandonner ainsi sa chevelure au vent, ajoute Mgr Rodriguez. Saint Augustin parle d'une femme qui le séduisit, dans sa jeunesse, en lui montrant seulement sa chevelure : *tantum incitatus capillo...*

— Saint Augustin dit-il s'il faisait du vent le jour où il fut séduit? interroge Jacques.

— Il ne le dit pas, mon enfant.

— N'avez-vous pas manqué perdre votre belle calotte violette, vous? gronde M. Pigeonneau, les nerfs agacés par des misères qui troublent son repas.

Et, se penchant tour à tour vers l'un et l'autre des jeunes gens :

— Continuez, mes chers petits, amusez-vous, et négligez saint Augustin, qu'on cite en ce moment bien à tort.

Jacques n'en pouvait douter, ayant tenu l'objet en sa main : les cheveux de Mlle d'Alpujaras étaient du plus joli blond doré qu'il eût jamais vu. Et quelle souplesse! quel éclat amorti infiniment doux! De ce côté, la transformation était complète. Il hasarda un regard furtif, tandis que les convives, — M. Pigeonneau lui-même, — recueillis, bouches et oreilles béantes, écoutaient Mgr Rodriguez racontant son entrevue avec le saint-père, au Vatican. Que de découvertes! Dans son attitude attentive, la tête légèrement portée en avant, la jeune fille offrait à l'observation de Jacques un profil d'une pureté de camée. Il admira un front droit, un peu diminué vers le haut par des touffettes folâtres; un œil, non plus gris mais d'un bleu tendre, singulièrement agrandi, avec de

longs cils blonds recourbés; un nez de race, imperceptiblement renflé au milieu, embelli au bout de ce léger coup de ciseau qui le coupe brusquement, comme chez certaines statuettes exquises de Jean Goujon; une bouche fraîche, un peu sinueuse, d'un rose clair de coquillage; le menton ferme, d'un blanc de neige, où pointait un signe brun, posé là tout exprès pour faire valoir l'éclat de ce visage rayonnant de jeunesse et de vie.

— Ce n'est pas possible, ce n'est pas elle!.. se murmura-t-il à lui-même, bouleversé.

— Mais si, c'est elle! mais si! lui répondit M. Prosper Pigeonneau aux aguets.

— Je ne la reconnais plus.

— Je vous jure, moi, insista l'aumônier des carmélites, détaché de Mgr Rodriguez qui pérorait, pérorait, pérorait, je vous jure, moi, que la jeune personne placée à votre droite est bien Mlle Isabelle Alvar d'Alpujaras y Huesca y Salvador, la même qui folâtra avec vous à l'hôtel Castillet, à La Chataigneraie, la même que j'ai fait sortir du couvent à cause... de vous.

— De moi?

— Il faut que vous soyez bien de votre pays si, depuis une heure, vous ne vous êtes pas aperçu qu'elle vous aime.

— Elle m'aime?

— Est-ce qu'elle aurait ri si elle ne vous aimait pas? Est-ce qu'elle aurait seulement articulé un mot si elle ne vous aimait pas? Est-ce qu'elle serait jolie comme elle l'est en ce moment si elle ne vous aimait pas?

— Et Isabella, qu'en ferai-je, monsieur l'abbé? demanda Jacques, la langue et la tête à l'envers.

— Elle ne s'appelle pas Isabella, elle s'appelle Isabelle, vous le savez bien.

— C'est d'Isabella Griffitt que je parle. Le vicomte de Mérifons tourne autour d'elle, mais il ne me l'a pas encore volée...

— Ah! par exemple!.. une maîtresse?

Jacques eut peur que la photographie de son Anglaise, qu'à maintes reprises il avait sentie s'agiter aux environs de son cœur, ne prît son élan hors de l'écrin qui la retenait et ne bondît au milieu de la table. De quelles audaces n'était pas capable cette impudique Isabella! Il boutonna trois boutons de sa jaquette et souffla d'une voix expirante :

— Je vous assure, monsieur l'abbé, qu'Isabella Griffitt, en dépit d'erreurs où j'ai eu ma part, est une personne fort recommandable, et qu'en fait de beauté elle n'a rien à envier à qui que ce soit...

M. Prosper Pigeonneau ne releva pas l'inconvenance de ces

paroles. Méric venait de déposer sur la table le plus merveilleux, le plus appétissant des rôtis, — deux douzaines de grives, les premières de la saison, habillées de chemisettes de lard minces comme des hosties, — et l'aumônier des carmélites, l'âme et le corps troublés par le fumet des brochettes crépitantes, ne voyait plus rien, n'écoutait plus rien, n'entendait plus rien.

XII.

En dépit du mouvement des plats et des assiettes occasionné par le changement de service, Mgr Antonio Rodriguez poursuivait sa narration ampoulée, s'interrompant seulement une seconde par-ci par-là pour laisser à son auditoire le temps de s'extasier et pour se laisser aussi à lui-même le temps de se contempler dans son éloquence comme dans le plus complaisant des miroirs.

— Enfin, dit-il, après m'avoir fait traverser de grandes salles luxueuses, toutes resplendissantes de tableaux magnifiques, Mgr Giacomo Peretti, prélat domestique de sa sainteté, — un arrière-petit-neveu de Sixte-Quint, s'il vous plaît, car Sixte-Quint s'appelait Félix Peretti, — m'ouvrit une porte et m'introduisit en une pièce étroite, sans aucun ornement aux murailles, presque nue. Le saint-père était là, en soutane blanche, assis devant une table couverte de livres et de papiers. Vous devinez mon émotion. Je me précipite à genoux et veux baiser les pieds du souverain pontife. Mais Léon XIII me relève avec bonté, il daigne me sourire...

Jacques, pour s'arracher à des pensées nouvelles qui le charment et le retiennent malgré qu'il en ait, a essayé de s'attacher à Mgr Rodriguez, mais il ne peut le suivre plus longtemps; il l'abandonne, et retourne au souvenir d'Isabella Griffitt, qui l'a saisi inopinément au milieu de la plus délicieuse émotion du cœur, le serre à la gorge à l'étrangler. A quoi pense-t-il! Quel est son but? Qu'est-il venu faire ici? Est-ce pour conter fleurette à Mlle d'Alpujaras qu'il a quitté Luchon, ce matin? Est-il assez sot, assez niais, depuis le commencement de cet interminable repas! Et ce Pigeonneau qui lui tend la perche du mariage, comme si ce n'était pas avec cette perche qu'on se noie! Pour un aumônier de carmélites, il va bien, le bonhomme, et pourvu qu'il prêche, dans son monastère, les doctrines matrimoniales qu'il énonce à tout propos, la vie cloîtrée doit y être supportable. Comment a-t-il pu prêter l'oreille à pareilles sornettes, à pareilles balivernes? En fin de compte, il arrive que lui, Jacques Ferrier de La Ferrade, venu à Lormières pour dauber cette poignée de dévots à merci, pour y rire à leurs dépens et finalement emporter le sac plein de *quibus*, parce qu'il a plu à une

petite fille de s'asseoir à sa droite, à un prêtre de s'asseoir à sa gauche, se trouve réduit, diminué, aplati à ne pouvoir dire un mot qui ne soit une bêtise énorme, à ne pouvoir hasarder un geste qui ne fournisse des armes contre lui.

Incontestablement, Isabelle d'Alpujaras a gagné quelque grâce, quelque séduction au courant des années. Elle est plus jeune qu'Isabella Griffitt, et la nuance de ses cheveux papillotans, qui l'éborgnent un peu trop, s'est modifiée à son avantage. Mais quelle splendide chevelure que la chevelure d'Isabella, d'un brun violent à force de sève, à force de vie! Et puis, malgré ses vingt-huit ans, — peut-être ses trente, — quelle fraîcheur au visage, au cou robuste de sa maîtresse! Un pli lumineux met un collier naturel à ce cou incomparable de déesse, victorieuse comme Junon au combat de la beauté. Mon Dieu! Isabelle d'Alpujaras est plus mignonne qu'Isabella Griffitt, et les gestes discrets, empreints de je ne sais quelle réserve de bon goût, quelle noblesse native, de la fille du vieux marquis espagnol, n'ont rien de commun avec les façons brusques, parfois vulgaires de la fille du clergyman anglais. Mais aussi comme, sur toutes les grâces mièvres, délicates, à l'excès de l'ancienne postulante du Carmel, Isabella assure vite son triomphe par la plénitude d'une santé superbe, qui ne laisse rien dépérir en elle! Certes, le spectacle de Mlle d'Alpujaras, découpant une grive par menus morceaux, débitant ensuite ces menus morceaux en fragmens encore plus menus, et se décidant, après de longues hésitations, à prendre une timide bouchée, était un spectacle idéal qui ne rappelait aucunement Mlle Griffitt taillant son rosbif à grosses tranches et l'avalant d'un tour de gosier. Quel appétit féroce d'un côté et quel suprême dégoût de l'autre! Ce dégoût, assurément, était de meilleure maison...

Jacques, noyé dans un courant d'idées qui l'entraînait en dépit de lui-même, chercha la raison de l'espèce d'indifférence physique, de mélancolique inappétence de Mlle Isabelle d'Alpujaras à cette table où l'abbé Pigeonneau faisait liesse, où Mgr Antonio Rodriguez ne dédaignait pas de se nourrir, où le marquis Alvar, comme partout ailleurs, se comportait vaillamment, et il trouva cette raison : elle gisait tout entière dans la compression qui pesait sur cette malheureuse jeune fille depuis son enfance, et sous laquelle dernièrement elle avait failli demeurer écrasée. Brave abbé Pigeonneau, arrivé à temps pour arracher la victime des mains de ses bourreaux et rouvrir devant elle les portes de la prison où elle allait périr! Maintenant Mlle d'Alpujaras était rentrée dans le siècle; il fallait qu'elle y restât.

Oui, mais, si le même Rodriguez, si âpre à la curée du cloître,

tentait un jour de la ressaisir, qui la défendrait contre ce théatin féroce, pour qui la vie religieuse était la vie par excellence, la vie supérieure, en quelque sorte la vie divine ici-bas? Jacques ne pensa ni à l'abbé Pigeonneau, ni au marquis Alvar, ni à sa tante de Castillet y Castilla, protecteurs naturels d'Isabelle, il pensa à lui, rien qu'à lui, et il lui parut que son cœur suffirait à cette besogne héroïque, à cette entreprise sacrée.

— Ah! çà, mais je l'aime donc? soupira-t-il s'interrogeant avec épouvante.

— Certainement, mon cher Jacques, certainement! lui répondit l'abbé Pigeonneau, qui se recueillait une minute sur la première grive, en admirant la deuxième étalée dans son assiette douillettement.

— Ce n'est pas vrai!

— Nous verrons bien.

Jacques était furieux. Il se retourna du côté de l'aumônier, et, très bas, avec une volubilité singulière :

— Comme je suis sûr de ne pas être trahi par vous, vous aurez la vérité en deux mots : je veux aller en Espagne avec Isabella Griffitt, qui m'attend à Luchon, et je suis ici pour y battre le rappel de la monnaie.

— Prenez garde, vous pourriez manquer le coche.

— On sait s'y prendre, et vous allez compter les coups... La partie commence.

Jacques, nerveux, agité, se remit d'aplomb sur son siège. Un moment, il écouta Mgr Rodriguez, qui ne tarissait pas sur la bienveillance dont l'avait honoré le cardinal Emanuele Maffei. Puis soudain, cédant au démon de « la blague, » ce démon boulevardier, essentiellement parisien :

— A propos, monseigneur, vous devez avoir rencontré, à Rome, son éminence révérendissime le cardinal Cordova?

— Le cardinal Cordova? demanda le protonotaire apostolique, cherchant dans sa mémoire.

— Oui, son éminence révérendissime le cardinal Gomez y Cordova y Magnaball.

— Mais...

— Son éminence révérendissime vous a-t-elle dit quelque chose de nos affaires?

— De nos affaires?.. Dans une réunion chez son éminence révérendissime le cardinal Giovanni Finella, préfet de la sacrée congrégation des évêques et réguliers, j'ai eu l'honneur d'être présenté à chacun des membres du sacré-collège résidant à Rome, et je ne me souviens nullement d'avoir entendu prononcer le nom du cardinal Gomez y Cordova y Magnaball.

— Au fait, j'y songe, il se pourrait que le saint-père, pour s'épargner des ennuis avec le gouvernement révolutionnaire d'Espagne, eût nommé Mgr Cordova cardinal *in petto*, comme on dit, je crois, en cour romaine. Quoi qu'il en soit, sachez-le tous, son éminence révérendissime le cardinal Gomez y Cordova y Magnaball est l'homme de notre cause jusqu'à la mort.

— De notre cause! s'écria le marquis d'Alpujaras avec un tressaillement qui le dressa sur pieds... Ah! çà, jeune homme, vous nous direz, je suppose de quelle cause vous entendez parler.

— Il n'est qu'une cause pour les Ferrier de La Ferrade de Castillet y Castilla, la même que celle des Alvar d'Alpujaras y Huesca y Salvador.

— O mon cher Jacques! ô mon sang! glapit Mlle Hombeline, transportée.

— Monsieur le comte, vous me causez une grande joie, reprit le vieux lieutenant de Zumalacarreguy, la voix troublée par un hoquet violent.

— Et à moi donc! osa ajouter Mlle d'Alpujaras avec un élan de toute elle-même qui la fit plus belle que jamais.

Jacques de La Ferrade, atteint à l'âme, ne souffla mot. L'espace d'une seconde il regarda la jeune fille, qui, de son côté, tenait arrêtés sur lui deux yeux clairs et fixes, emplis d'une naïve admiration. Qu'allait-il faire? Continuerait-il « la partie » dont l'abbé Pigeonneau marquait les points? Il ne savait, en proie à un découragement subit qui paralysait sa pensée... Ah! cette jeune fille!.. Tout à coup, encore qu'il n'eût rien perdu de son attitude sévère, digne, presque hautaine, il se sentit traversé par un attendrissement profond. Devenait-il fou? Incroyable aberration d'esprit! un souvenir littéraire effleura son cerveau, et il vit toute la scène où Hamlet, épris d'Ophélie jusqu'au complet égarement, en dépit de la passion qui l'enlève, la pousse vers un couvent.

— Eh bien! et le cardinal Cordova y Magnaball? lui demande Prosper Pigeonneau, non sans moquerie.

Mais Jacques, tout entier à des préoccupations cruelles, considérant l'aumônier des carmélites, lui jette à la tête cette phrase de Shakspeare :

— « Entre dans un couvent, pauvre fille, entre dans un couvent. Adieu! »

— Monsieur Jacques! monsieur Jacques!.. murmure l'autre, effrayé à la fin.

— Laissez-moi, vous!

Et, d'un coup de couteau, il fend de part en part la grive que, sans en avoir envie, il a prise dans le plat repassé tout à l'heure par Méric.

XIII.

Cependant, à l'autre bout de la table, trois têtes étaient rassemblées à n'en former qu'une dans le même bonnet, — le bonnet très ample de Mgr Antonio Rodriguez, — et Jacques percevait de longs chuchotemens se perdant en sourdine comme des aveux murmurés au fond d'un confessionnal. Que susurrait-on là-bas? Pour lui, remis d'une lubie qui lui avait fait perdre la piste du gibier qu'il était venu chasser à Lormières, il revoyait clairement sa voie et allait y marcher sans broncher. Voulait-il, oui ou non, qu'Isabella Griffitt, si entreprenante aux aventures de galanterie, partît pour l'Espagne au bras du vicomte de Mérifons? Il ne le voulait pas assurément. Eh bien, il lui fallait de l'argent pour franchir les Pyrénées, beaucoup d'argent, — vingt-cinq mille francs peut-être, — et il devait, au lieu de batifoler autour d'une petite provinciale, comme il s'y appliquait si niaisement, songer à arracher le sac des doigts crochus de sa tante, et à reprendre du champ devers Luchon. Pourvu qu'on l'eût attendu! Pourvu qu'Isabella, trop impatiente, et le vicomte, trop désireux de lui complaire, ne se fussent pas envolés déjà! Il avait surpris entre elle et lui, ce matin même, comme le train démarrait, certains signes, certains gestes bien faits pour l'inquiéter. Le baiser furtif que, du bout de ses gants, lui avait envoyé Isabella, en le voyant dûment enfermé dans son wagon, dont le vicomte, trop précautionneux, avait lui-même poussé le verrou, ne contenait-il pas quelque atroce ironie, tout un abominable poème d'infidélité?

— Et vous le connaissez, vous, mon enfant, le cardinal Gomez y Cordova y Magnaball? lui demanda à brûle-pourpoint Mgr Rodriguez.

Ah! on interrompait ses réflexions! Ma foi, il n'en fut pas fâché, et, rentrant dans son personnage :

— Je crois savoir, répondit-il, que c'est son éminence révérendissime que sa majesté a accréditée auprès du saint-siège...

— Peut-être avez-vous eu l'honneur d'être présenté au roi, monsieur le comte? s'informa le marquis Álvar.

— Monsieur le marquis, si sa majesté avait, en effet, admis en sa présence le descendant et l'héritier du roi Ramire de Castille et d'Aragon, il n'y aurait rien là que de très simple.

— Évidemment, affirma Mlle de Castillet y Castilla.

— Enfin, monsieur, avez-vous vu, voyez-vous le roi? insista le vieux guerrier.

— Méric, sortez! dit Jacques avec un geste de commandement.

Le maître d'hôtel, à qui Mlle de Castillet se hâta de lancer un coup d'œil significatif, se retira à pas glissés.

— Monsieur le marquis, reprit Jacques, baissant la voix de plusieurs tons, rien ne me serait plus agréable que de pouvoir satisfaire, sur tous les points qui touchent aux affaires du roi, qui sont nos propres affaires, votre curiosité fort légitime. — N'êtes-vous pas ce fameux Alvar d'Alpujaras, dont la bravoure héroïque fut la terreur des armées christinos? — Malheureusement, les champs de la diplomatie où je combats, pour ne pas être moins glorieux, sont moins bruyans que les champs de bataille où vous combattez, et vous m'excuserez si une discrétion imposée par des circonstances difficiles ne me permet pas de répondre à vos questions.

— Je comprends, monsieur, je comprends.

— Et moi aussi, monsieur Jacques, je comprends que vous ne puissiez pas tout nous dire, ajouta vivement, de sa voix claire, un peu chantante, Mlle Isabelle, dans une attitude ravie.

— Alors, mon bon Jacques, tu es entré dans la diplomatie? interrogea Mlle de Castillet, ses petits yeux jaunes effroyablement ouverts.

— Mon père n'a-t-il pas été diplomate?

— Ton père, en effet, fut autrefois chargé d'affaires à Madrid; mais c'était pour le compte du gouvernement français, qu'on appelait à cette époque le *gouvernement impérial*. Ce gouvernement, à l'exemple des gouvernemens légitimes, se permettait, paraît-il, d'avoir des ambassadeurs.

— Par moi, ma tante, notre famille est rentrée dans ses vraies traditions, et je ne pouvais rien faire qui honorât plus notre maison que de me mettre à la disposition de Sa Majesté.

Il s'arrêta net. Tous les yeux, tous les cœurs étaient tournés vers lui. L'aumônier des carmélites, qui ne pouvait prévoir où le jeune homme, lancé bride abattue à travers sa folie, se briserait la tête, commençait à éprouver quelque trouble, quelque inquiétude. On chuchotait d'enthousiasme à l'autre bout de la table. M. Pigeonneau profitant de cette minute favorable :

— Je vous en supplie, mon cher Jacques, insinua-t-il doucement, ne soyez pas si cruel pour ceux qui vous aiment, car tous vous aiment ici. Les personnes à qui vous vous adressez sont respectables d'ailleurs à tant de titres!

— Vous allez voir de quel train je vais mener ce Rodriguez qui tient, chez ma tante, les cordons de la bourse.

— Je vous en conjure!..

— Il me faut de l'argent.

— J'ai quinze cents francs...

Méric, aux écoutes derrière la porte de la salle à manger, l'entrebâilla doucement.

— Peut-on servir le café, mademoiselle ? demanda-t-il.

— Servez-le, répondit Mlle de Castillet.

D'élégantes tasses en pâte tendre de Sèvres furent déposées sur la table par Méric, et Cussette, tenant en main l'antique cafetière d'argent, ventrue, massive, aux armes des Castillet y Castilla, remplit lentement, précautionneusement les fines porcelaines jusqu'au bord. Mlle Hombeline, purifiée au feu d'une piété ardente, avait cent fois, mille fois essayé de laisser, au fond du creuset où elle brûlait incessamment ses imperfections, sa passion immodérée pour le café. Sa nature, faite de bonne heure, par une sorte de tradition de famille, à l'arome, à la sensation, à l'excitation d'une liqueur incomparable, s'était révoltée, et elle n'avait rien obtenu. C'était elle-même qui, ayant reçu d'Espagne les grains précieux par l'entremise officieuse de quelque contrebandier carliste, les mondait, les choisissait, les mêlait, les torréfiait, les moulait. Dès la première gorgée, la vieille fille, satisfaite, sourit à Cussette.

— Il est exquis, lui dit-elle.

La servante, très au courant des goûts de sa maîtresse, éprouva une joie profonde.

— Tant mieux ! osa-t-elle murmurer, passant par-dessus les lois de l'étiquette, très rigoureusement observées à l'hôtel Castillet, lois qui ne permettaient pas à un domestique de répondre à Mademoiselle quand Mademoiselle avait du monde.

Jacques aussi connaissait les faiblesses de sa tante, son incroyable gourmandise pour le café, et il l'observait d'un œil attentif, d'un œil avide. Il se disait :

« Quand ses deux pommettes saillantes, dures, rugueuses comme de grosses têtes de clous, auront perdu quelque chose de leur couleur jaunâtre, qu'une flamme légère les allumera, que, sous l'influence d'un bien-être surnaturel de l'estomac se communiquant à toute la machine, elles sembleront moins ridées, moins sèches, je reviendrai à la charge hardiment. Que de billets doux de mille francs ne lui ai-je pas arrachés à l'heure idéale du café, la seule heure du berger, du reste, que ma pauvre sainte tante ait jamais connue ! »

Jacques, au moment de la porter à ses lèvres pour la troisième fois, leva la tasse avec enthousiasme.

— Il est divin ! s'écria-t-il.

— Le mot *divin*, appliqué à des choses purement terrestres, n'est pas juste, mon cher enfant, observa Mgr Antonio Rodriguez avec douceur.

— M. Jacques voulait dire : « Il est excellent, » intervint d'un ton ingénu Mlle d'Alpujaras, présentant à ses lèvres, puis la retirant, sa tasse, où le soleil venait d'accrocher un rayon et qui demeurait suspendue au bout de ses doigts mignons comme un splendide bijou.

— Il est excellent, en effet, opina le marquis Alvar.

— Moi, je préfère un petit verre de fine champagne bien vieille à votre eau noire de la Martinique, ou de Java, ou de Bourbon, dit l'abbé Pigeonneau, un peu déçu de n'apercevoir sur la table ni bouteille ni carafon.

— Mon café, de l'eau noire! riposta Mlle Hombeline, se rebiffant.

— Que voulez-vous, mademoiselle? ce n'est pas un crime : je ne l'aime pas.

— Et qu'aimez-vous?

— Oui, qu'aimez-vous? demandèrent ensemble MM. Rodriguez et d'Alpujaras.

— Mon Dieu, s'il restait encore un doigt de ce vieux cognac mis en fût, vers 1834, entre deux batailles, par le comte Guilhem de Castillet y Castilla lui-même, veuillez m'excuser, mademoiselle, je ne refuserais pas de le boire.

— Il en reste, dit la dévote, ne sachant réprimer une moue dégoûtée.

Elle remit un trousseau de clés à Cussette.

— Peut-on aimer l'eau-de-vie à ce point! s'écria Jacques.

Et, considérant l'aumônier des carmélites d'un air de dédaigneuse commisération :

— Quand on s'adonne, comme vous, à l'eau-de-vie, et qu'on a l'honneur d'être prêtre, peut-être conviendrait-il au moins de satisfaire son vice avec de la chartreuse du révérend père Garnier, au lieu de se jeter tête baissée dans la fine champagne.

— Qu'y faire, mon ami? je déteste la chartreuse.

— Et les chartreux aussi peut-être?

— Certes!

— Quoi! vous détestez les chartreux? interrogèrent furieusement et à la fois Mlle de Castillet, Mgr Rodriguez, le marquis d'Alpujaras.

— Et tout particulièrement le révérend père Garnier.

— Que vous a-t-il fait? demanda Mlle Isabelle, émue du débat.

— Ce qu'il m'a fait!.. Croiriez-vous, mademoiselle, que le révérend père Garnier vient acheter des eaux-de-vie jusqu'à Lormières, et cela pour les gâter ensuite dans sa pharmacie du Dauphiné? C'est une abomination de troubler ce que Dieu a si bien fait.

Il ne put se contenir plus longtemps et rit à faire trembler les vitres des fenêtres dans leurs châssis. A cet instant même, la flamme que Jacques attendait impatiemment rougit les pommettes de sa tante. L'heure propice à son dessein sonnait à grands coups. Il eut un geste magnifique. Cussette et Méric, incontinent, s'enfuirent.

— Dans une dépêche qu'il m'a été donné de lire, dit-il, dépêche que sa majesté adressait à son éminence révérendissime le cardinal Gomez y Cordova, une petite phrase incidente m'a beaucoup frappé. Cette phrase menue, jetée comme au hasard dans un document d'importance majeure, cachait sous sa mince enveloppe les préoccupations les plus douloureuses. Le roi, toujours bouillant aux choses de la guerre, à l'exemple de son aïeul de France Henri IV, toujours disposé à rouvrir la lutte et à courir le premier sus à l'ennemi, voudrait être en mesure de lancer demain une armée formidable de l'autre côté des Pyrénées, pour marcher victorieusement sur Madrid. Par malheur, il ne le peut pas...

— Pourquoi ne le peut-il pas? interrompit Mgr Rodriguez.

— Croit-il que nous n'ayons plus de sang à son service? dit M. d'Alpujaras.

— Le roi ne peut pas lancer une armée formidable de l'autre côté des Pyrénées, par la raison bien simple qu'il n'a pas d'argent.

— Alors, il compte sans le secours de Dieu? interrogea le moine illuminé de Vitoria.

— Alors, il compte sans notre secours? ajouta le non moins illuminé combattant de Bilbao.

— Le roi compte sur le secours de Dieu et sur notre secours à tous... Mais, en attendant, le roi négocie un emprunt avec l'Angleterre.

— Pensez-vous que la négociation réussisse? insinua l'aumônier des carmélites, moitié plaisant, moitié sérieux.

— Si elle réussira!..

— J'ai lu pourtant, je ne sais où, qu'à Londres la célèbre maison de banque Coutts avait fait la sourde oreille aux propositions du roi.

Jacques arrêta sur l'abbé Pigeonneau des yeux terribles.

— M. l'aumônier des carmélites de Lormières qui veut en savoir plus long que moi! dit-il avec un haussement d'épaules superbe.

— Quelle prétention! murmura Mlle de Castillet, offensée.

— Je vous conseille, monsieur l'abbé, articula aigrement le protonotaire apostolique, de continuer à boire votre eau-de-vie et de ne pas vous mêler d'affaires qui ne sont les vôtres en aucune façon.

— Dieu merci! riposta-t-il d'un air joyeux.

— Qu'est-ce à dire, monsieur l'aumônier? s'écria le marquis Alvar, se cabrant.

— Auriez-vous l'intention de nous reprocher d'être ce que nous sommes, des Espagnols dévoués à leur roi jusqu'à la mort? demanda Mgr Antonio Rodriguez, blanc de fureur.

— Moi!.. Ah! par exemple!.. J'admire, au contraire, l'abnégation sublime de M. le marquis d'Alpujaras, et j'admire aussi votre abnégation, monseigneur. Je me demande seulement si un roi, fût-il légitime, mérite de si grands, de si généreux sacrifices...

— Le roi, c'est l'Espagne! monsieur l'abbé, répliqua le moine Rodriguez.

— Le roi, c'est la patrie! ajouta véhémentement le marquis Alvar.

Puis, après une minute, d'une voix singulièrement assourdie :

— Le roi, c'est ma fortune perdue, balbutia le vieillard; le roi, ce sont mes deux fils morts; le roi, c'est ma fille qui ne trouvera pas l'époux que sa naissance, son rang lui permettaient d'espérer; le roi, c'est moi-même errant sans pain dans un pays étranger. Voilà pourquoi le roi est mon idolâtrie. J'honore, j'aime le roi de toute la force des souffrances endurées, de toute la force des souffrances que je suis prêt à endurer encore pour lui.

Sur les joues rudes du vieux soldat coulèrent de rares, de petites larmes. Tous les convives, atteints, furent debout. Mlle d'Alpujaras s'était jetée au cou de son père et essuyait ses pleurs avec des baisers.

— Vous savez bien, lui disait-elle sanglotant, que moi je n'attends personne et que je ne suis pas malheureuse... Je vis auprès de vous cela me suffit... Que Dieu nous laisse de longues années l'un près de l'autre, et je ne regretterai rien... rien... D'ailleurs, nous reverrons l'Espagne...

Ses sanglots redoublèrent à ce mot. Mlle Hombeline, pleurant à chaudes larmes, parvint, non sans peine, à arracher la jeune fille des mains de son père qui, n'ayant nulle conscience d'une aussi vive étreinte, la serrait à l'étouffer. Isabelle, redressée, entre Mlle de Castillet, tremblant de la tête aux pieds, et Mgr Rodriguez luttant contre une émotion qui tordait son corps frêle comme une flamme, Isabelle, redressée, regardait autour d'elle avec stupeur. Jamais biche harcelée par des chiens, et qui, moyennant des crochets adroits, a pu enfin éviter la meute, n'eut d'yeux plus effarés, plus éperdus.

— Ciel! qu'elle est belle! qu'elle est belle! pensa Jacques, l'admirant dans sa peur, dans son chagrin, dans ses larmes, qui la faisaient nouvelle pour lui.

Et, osant un pas vers elle :

— Mademoiselle, lui dit-il, vous reverrez l'Espagne, et qui sait si Dieu ne voudra pas que vous y rentriez au bras de cet époux que

votre naissance et votre rang vous permettent d'espérer? Il se trouve peut-être, sur la terre d'exil, quelqu'un que la Providence vous a dès longtemps réservé.

Mlle d'Alpujaras tressaillit, mais elle n'eut pas un mot. Tout le monde à son exemple se taisait. M. Pigeonneau pleurait comme un arrosoir.

XIV.

Après de longues minutes de trouble, d'attendrissement, les tasses de café n'étant vidées qu'à demi, chacun des convives reprit sa place autour de la table, même Mlle d'Alpujaras, à qui Jacques avait offert son bras très gracieusement pour la reconduire vers son siège. La jeune fille était dans un bouleversement profond. Pourquoi son père s'était-il exalté à ce point? Certes, elle l'avait entendu souvent parler de l'Espagne, de Jean et d'Alphonse morts pour la cause du roi; mais elle ne l'avait jamais entendu pousser les cris déchirans qui venaient de lui échapper. Isabelle se trompait: toutes les fois que les hasards d'un entretien, soit à l'hôtel Castillet, soit au palais de l'évêché dont il était l'habitué, avaient amené son père à toucher un mot de la situation de l'Espagne, de la situation du roi, de sa situation personnelle, il l'avait fait dans les mêmes termes poignans d'indignation et de douleur. Seulement, en ces diverses rencontres, elle ne se trouvait pas dans les dispositions morales où elle se trouvait aujourd'hui. Jadis, — il y avait longtemps que le marquis n'avait laissé déborder l'amertume de son cœur, — quand il se plaignait dans le garni misérable de la rue de la Paroisse, refusant de mordre au pain de cendre de l'exil trop dur à mâcher, s'emportant jusqu'à vouloir saisir une arme pour aller seul à la frontière, y rouvrir seul les hostilités, y mourir seul glorieusement, elle l'écoutait dans la tristesse, dans l'abattement; mais leur malheur à tous deux étant la conséquence d'une guerre que Dieu, « leur soutien et leur bouclier, » selon les expressions du révérend père Rodriguez, se réservait de terminer bientôt par une victoire éclatante, elle attendait, et laissait passer, sans en éprouver toute la violence, des imprécations qui devaient finir. Tout à l'heure, le désespoir de son père l'avait meurtrie, presque tuée. Ne lui semblait-il pas encore que son âme s'en allait? Pourquoi désormais n'avait-elle plus la force de supporter des assauts déjà endurés, déjà subis avec tant de courage? Hélas! elle l'ignorait. Elle savait cette chose unique : les paroles de son père l'avaient traversée de part en part comme des traits aigus, et son sang s'épanchait par vingt blessures abondamment.

Pauvre enfant! elle aimait Jacques de La Ferrade, et dans cet amour obstinément combattu, victorieux de tous les obstacles, résidait le secret de ses atroces souffrances actuelles. Que son père eût parlé ce matin, elle lui aurait opposé la même résignation angélique qu'autrefois. Maintenant, elle avait revu Jacques; Jacques était là près d'elle; elle avait échangé des regards, des paroles avec lui; aimant, elle pouvait se croire aimée, et, par son cœur, par tout son être ouvert pour ainsi dire à l'aspiration de celui qui devait venir, qui devait combler sa vie, la désolation de son père s'était insinuée jusqu'à ses entrailles et subitement l'avait glacée d'épouvante. — « Le roi, c'est ma fille, qui ne trouvera pas l'époux que sa naissance et son rang lui permettaient d'espérer. » — Quelle phrase meurtrière! Au comble de ces enthousiasmes, au comble de ces élans abandonnés, sublimes, qui portent si haut dans l'étendue du ciel immense la femme ou l'homme qui aime, cette phrase horrible l'avait atteinte comme une balle, et elle était tombée sur le sol, les ailes fracassées, le souffle éteint, les yeux noyés dans les derniers pleurs.

Isabelle pourtant, au fond de ses tortures, en dépit d'elle, conservait un peu d'espoir. Depuis plus de deux heures qu'elle entendait Jacques respirer, parler à son côté, il lui avait paru à plusieurs reprises qu'il s'occupait d'elle. Une fois, n'était-il pas allé jusqu'à lui prendre son pain sur la table, et à le dévorer avec un redoublement d'appétit? A n'en pas douter, cela avait été pure distraction de sa part; à n'en pas douter, elle ne devait attacher à cela nulle importance, et tout de même cela l'avait touchée à l'âme délicieusement. Et la mèche de ses cheveux dont il s'était emparé, quand un souffle venu des bords de l'Arbouse, le souffle le plus doux qui l'eût caressée de la vie, avait mis sa chevelure en danse, l'éparpillant dans tous les sens! Elle avait manqué de se trouver mal à ce coup droit frappé sur son cœur. Une observation encore la ravissait, lui apportait la certitude entière de son bonheur : le revirement opéré dans les idées de Jacques, dans sa situation à Paris. C'était tout au monde, autrefois, quand il traversait Lormières, car il n'y séjournait guère, si on parvenait à lui arracher un mot sur les affaires du parti. Le révérend père Rodriguez, son père, encore chauds de quelque bataille livrée dans la province du Guipuzcoa, avaient beau l'exciter, essayer de le remuer, lui remettant sous les yeux l'image de Guilhem de Castillet y Castilla fusillé par un général christino, il paraissait médiocrement touché et répondait à des discours enflammés par des monosyllabes où perçaient la plus complète indifférence, le plus accablant ennui. Quel autre homme Jacques était devenu!..

Il y avait un point noir pourtant: Isabelle ne comprenait pas

l'attitude plus que singulière de M. l'abbé Pigeonneau vis-à-vis de Jacques, depuis le commencement du déjeuner. Comment! c'était lui, lui-même M. Pigeonneau, qui, cent fois, chez les carmélites, l'avait entretenue de Jacques, et, comme elle s'épanchait dans son sein, lui avait un soir indiqué la porte du monastère en lui soufflant à l'oreille discrètement : « Sortez d'ici et j'arrangerai toutes choses avec Mlle de Castillet, » et maintenant il s'évertuait à embarrasser Jacques, à le contrecarrer, à le poursuivre! Pourquoi ces attaques répétées? M. Pigeonneau ne pensant sur rien ni sur personne comme le révérend père Rodriguez, elle était peu surprise, de temps à autre, d'entendre l'aumônier échanger des paroles vives avec le théatin, lui envoyer quelquefois un lardon piquant : elle assistait à cette petite guerre chaque jour. Mais elle ne revenait pas de son étonnement, de sa stupeur, lorsque M. Pigeonneau s'oubliait jusqu'à taquiner, jusqu'à traquer Jacques qu'il aimait. Véritablement, lui qui s'était vanté d'aplanir les obstacles qui la séparaient de celui dont elle rêvait sans trêve, de celui à la conquête de qui elle s'était élancée par-dessus les murailles du cloître il prenait un beau chemin pour assurer ce grand résultat! Il ne réfléchissait donc pas, cet excellent M. Pigeonneau, il ne réfléchissait donc pas que, si Jacques, venu providentiellement à Lormières pour la sauver, abandonnait tout à coup la partie, elle retombait, elle, sous la domination, sous le joug cruel de Mgr Rodriguez, et que nul, cette fois, n'aurait la puissance de l'arracher à une destinée pitoyable, ni son père, ni Mlle de Castillet, ni l'évêque de Lormières, ni lui-même, M. Pigeonneau, quoi qu'il pût entreprendre, quoi qu'il pût machiner? En cette suprême détresse, elle eut un frisson qui la fit trembler comme un roseau, et ses lèvres pâles murmurèrent, au milieu de la plus entière confusion de ses sentimens et de ses pensées :

« Réfléchissez, monsieur l'aumônier... Je vous en conjure, réfléchissez, mon unique ami... »

Hélas! le malheureux abbé, il ne faisait pas autre chose, et c'était justement parce qu'il réfléchissait trop à la situation misérable, violente, tragique de Mlle d'Alpujaras qu'à diverses reprises, par un mot plaisant capable d'amener quelque diversion à des propos jugés par lui dangereux, il avait interrompu Jacques brusquement. Cela sautait aux yeux : si le jeune homme se laissait emporter plus longtemps à sa fantaisie vertigineuse, il était perdu et Isabelle était perdue avec lui. Isabelle perdue! M. Pigeonneau sentait ses paupières se gonfler de larmes, et son cerveau s'obscurcissait. C'était bien la peine d'édifier de si beaux projets avec Mlle Hombeline! Mais comment prévoir que la première fois que l'hôtel Castillet reverrait

Jacques Ferrier de La Ferrade, il reverrait un insensé! Lui qui, depuis plus de six mois, attisait le feu allumé par Dieu même au fond du cœur de Mlle d'Alpujaras, persuadé qu'un de ces matins, Jacques, rassasié d'aventures, abreuvé de dégoûts, reparaîtrait à Lormières, comme il y reparaissait dans ses grandes lassitudes, et qu'il y demeurerait pris! Il le connaissait si bien! D'ailleurs, Jacques ne lui avait-il pas, autrefois, fait confidence des erreurs de sa vie pour les déplorer? Quand l'archiprêtre Turlot supposait des maîtresses dans la ruine totale de M. le comte de La Ferrade, quand le révérend père Rodriguez, par un amour-propre naturel de précepteur, ne voulait pas que son ancien élève fût soupçonné, lui, l'humble abbé Pigeonneau, sur un banc perdu du parc, écoutait l'histoire complète des désordres de Jacques, et faisait la connaissance approfondie de maintes petites dames, de maintes petites demoiselles, tout particulièrement de Jane Becky, une jeune personne de peu de moralité, mais du meilleur appétit. Certes, il avait accablé Jacques, qui s'ouvrait à lui préférablement à l'archiprêtre Turlot ou au révérend père Rodriguez, de reproches fort durs; mais en fin de compte, il l'avait embrassé sur les deux joues, lui promettant de s'occuper de lui désormais, et, « puisqu'il aimait les femmes, » de le marier à la première occasion.

Le marier!

M. Pigeonneau considérait stupidement son petit verre de fine champagne, et l'idée ne lui venait pas d'y toucher. Sa tête était à des préoccupations confuses qui la remplissaient de bourdonnemens d'abeilles comme une ruche. S'il avait su auquel de ces bourdonnemens il devait entendre! Il ne savait pas, et regardait autour de lui, les yeux aussi vagues, aussi troublés, aussi indécis que la pensée. Corpulent comme il l'était, son malaise lui fit redouter, une seconde, l'apoplexie. S'il allait mourir, s'il allait être terrassé là sur place? Il se secoua d'un effort désespéré et trempa ses lèvres dans la vieille eau-de-vie du comte Guilhem... Tiens! il se trouvait mieux tout à coup. Quelle bonne chose tout de même, cette fine champagne! quel cordial souverain! Tout son monde qu'il distinguait mal, noyé dans une vapeur grise, il le vit clairement, nettement. Chacun autour de la table avait une attitude recueillie, inclinée, presque douloureuse, même Jacques tout à l'heure si gai, tout à l'heure si fou. Il ne touchait plus à sa tasse aux trois quarts pleine, il semblait l'avoir oubliée. M. Pigeonneau, à qui revenait goutte à goutte l'intelligence de la situation, — le cognac certainement contribuait à en dissiper les ombres, — M. Pigeonneau remarqua une chose qui lui fut plus délicieuse que le plus délicieux baiser de son petit verre : Jacques, en dépit de la consternation où il

était tombé, de temps en temps relevait le front imperceptiblement, et dirigeait vers Isabelle des regards timides, des regards honteux tels qu'il ne lui en avait jamais vu. Évidemment, ces regards imploraient, demandaient pardon.

— Ah! mon cher Jacques, que vous avez été cruel avec toutes vos histoires de cardinal, de roi, d'emprunt! lui murmura-t-il, ramassant sur le parquet sa serviette qu'à dessein il venait de laisser couler de ses genoux.

Le jeune homme se précipitant à son tour et s'emparant de la serviette à toutes griffes :

— Je vous en conjure, mon ami, ne dites rien... Je partirai par le train de quatre heures, au lieu de partir par le train de dix.

— Vous partirez?

— Je suis un misérable.

— Vous, un misérable?

— Voilà.

— Vous l'aimez donc?

— Est-ce que je suis digne de Mlle d'Alpujaras?

— Certainement,.. certainement...

— Eh bien! vous n'êtes pas difficile pour elle.

— Je vous chéris tous les deux, moi.

— Tant pis pour vous!

— Jacques, mon cher enfant, si vous vous en allez, elle est capable d'en mourir.

— Bah! vous la guérirez, si tant est qu'elle soit malade.

— Je vous croyais bon...

— Il faut que je le sois, en effet, puisque je pars sans un sou vaillant.

— Alors, dès que l'emprunt négocié par le roi avec l'Angleterre aura été conclu, vous pensez, monsieur le comte, que la guerre sera reprise?

C'était le marquis Alvar qui lançait cette question à brûle-pourpoint, comme des nues.

XV.

Jacques eut l'air de ne pas entendre. Sa « blague » tournant au tragique, il y renonçait. Du reste, pour l'instant, une préoccupation unique emplissait sa tête : décamper. Par intervalles, il éprouvait une sorte d'étouffement dans cette antique salle à manger, rarement ouverte, avec ses murailles tachées de moisissure, ses meubles qui champignonnaient. Quand aspirerait-il le grand air des montagnes, emporté vers Luchon à toute vapeur? Cette séquelle d'Espa-

gnols, prenant feu à tout propos comme un paquet d'allumettes, l'excédait à la fin. Il allait planter là les héros anonymes de sa tante et s'élancer à travers champs.

— Voyons, monsieur le comte, s'il vous est permis de parler sans trahir votre devoir, faites-moi la grâce de me répondre, insista M. d'Alpujaras.

— Et que diable voulez-vous que je vous réponde? s'écria-t-il furieux.

— Mgr Rodriguez et moi, devons-nous nous préparer?

— Vous préparer à quoi?

— A partir.

— A partir pour où?

— Pour la frontière.

— Êtes-vous fou?

— Jacques, c'est M. le marquis d'Alpujaras qui te parle, dit Mlle de Castillet.

— Oh! pardon, monsieur le marquis, balbutia-t-il, pardon... Veuillez m'excuser... Si vous saviez toutes les idées qui se croisent dans mon cerveau!

— A cause de cet emprunt sans doute? demanda Mgr Rodriguez.

— Justement, à cause de cet emprunt... Il est certain que mon escarcelle, présentement, est plus sèche que le Mançanarès.

Ses lèvres ébauchèrent un vague sourire. Puis, se reprenant aussitôt :

— Encore une fois, pardon : quand je parle de mon escarcelle, vous entendez bien qu'il s'agit...

— De l'escarcelle du roi, acheva M. d'Alpujaras... Nous entendons, monsieur le comte, nous entendons parfaitement, et, pour moi je ne saurais vous tenir rigueur du trouble où je vous vois et qui vous vient tout entier de la gêne où se trouve sa majesté.

— Quand je songe, en effet... Mais non, monsieur le marquis, permettez-moi de me retirer... Il vaut mieux que je m'en aille, je vous assure.

Et, d'un mouvement brusque des jarrets, il se mit debout vivement.

— Vous en aller! vous en aller! répétait le marquis Alvar, abasourdi.

— Eh quoi! mon Jacques, tu veux nous quitter? se lamentait Mlle de Castillet.

— Mais, mon enfant, il n'y a pas de train maintenant, dit Mgr Rodriguez.

— Il est quatre heures dix minutes, soupira Mlle d'Alpurajas, levant vers un vieux cartel ses yeux de pervenche, humides d'une rosée de pleurs.

L'abbé Pigeonneau, bouleversé dans l'intimité de son être, n'y alla pas par quatre chemins. Au moment où Jacques, résolu à opérer sa retraite, s'avançait vers sa tante pour prendre congé d'elle, il le saisit à bras-le-corps et le retint énergiquement.

— Je vous promets qu'il ne s'échappera pas de cette prison, s'écria le brave homme, dont une émotion violente faisait trembler la grosse voix.

— Monsieur Pigeonneau! gronda Jacques qui se hérissa de tous ses poils à cette étreinte inattendue.

Mais l'aumônier, très robuste malgré un demeurant d'asthme, sans sonner mot, le souleva et le rassit sur sa chaise doucettement.

— Très bien! très bien! s'exclama-t-on à la ronde.

— Très bien! répéta à son tour Jacques, se sentant un peu ridicule et voulant faire bonne contenance.

Puis, menaçant l'aumônier des carmélites de son poing fermé, ce qui acheva d'égayer l'autre bout de la table :

— Puisqu'il vous plaît de me retenir pour me voir pousser à bout cette comédie, lui dit-il au milieu du brouhaha des rires et des caquets, soyez satisfait. Seulement, je vous en préviens, la pièce est à mon bénéfice et j'empocherai la monnaie.

Il arrêta des yeux attristés sur M. d'Alpujaras qui, juste à cet instant même, le considérait avec attention.

— Ah! monsieur le marquis! monsieur le marquis!.. gémit-il avec un sanglot.

— Quoi donc, monsieur le comte? demanda le vieux gentilhomme tressaillant de toutes ses fibres.

— Vous vous souvenez certainement de Dionis Perez?

— Dionis Perez?..

— Dionis Perez y Bermudez.

— Je vous assure, monsieur le comte...

— En Catalogne, étiez-vous avec Cabrera ou avec Elio?

— Mgr Rodriguez et moi, nous étions en Catalogne avec Cabrera.

— Je m'explique alors que vous n'ayez pas connu Perez, qui ne quitta jamais l'état-major d'Elio.

— Hé bien?

— Eh bien! Perez m'attend.

— Et où vous attend-il, Perez?

— A Saint-Jean-de-Luz... Un caboteur américain nous apporte dix mille fusils Remington... Chut!

— Dix mille fusils! s'écria le marquis Alvar, qui eut sur sa chaise un bondissement d'enthousiasme.

— C'est quelque chose, ça, dix mille fusils, grommela le protonotaire apostolique, dont les paupières eurent un léger battement sur ses petits yeux de vautour.

— Perez connaît sur la côte un port perdu, Cibourre, où nous débarquerons sans trop de difficulté, pense-t-il, nos approvisionnemens militaires, car le caboteur n'apporte pas seulement des fusils, mais aussi des cartouches pour les mettre en train. De Cibourre, armes et munitions seront nuitamment transportées par des hommes à nous en un endroit de la chaîne pyrénéenne dont j'ai juré de ne révéler le nom à âme qui vive...

— Enfin on va s'y remettre! articula M. d'Alpujaras avec un long soupir de soulagement et achevant de vider sa tasse.

— Enfin! se contenta d'ajouter Mgr Rodriguez, les dents trop serrées, le cœur trop gros, pour en dire davantage.

— Oui, mais voilà le chiendent, pour employer une expression de ce pays : le caboteur demeure toujours au large et refuse d'accoster, reprit Jacques.

— Il a donc peur? tonna le mutilé de Bilbao.

— Monsieur le marquis, ces Américains sont très positifs.

— Cela nous importe bien, vraiment!

— Et la maison Mill and sons, de New-York, — 227e avenue, — a jeté avant-hier un de ses commis dans un canot pour venir déclarer à Perez, en faction sur la côte, qu'elle ne débarquerait pas un remington si, au préalable, le prix de la fourniture n'avait été acquitté par le roi.

— Quels misérables, en effet, ces Américains!

— Il faut reconnaître, à la décharge de la maison Mill and sons, de New-York, — 227e avenue, — que le roi, comptant sur le succès immédiat de son emprunt avec la maison Norton and Co, de Londres, — Piccadilly, — avait pris l'engagement de payer sa commande dès la livraison sur un point indiqué du territoire espagnol ou du territoire français... Vous devinez le désespoir de Perez, condamné à voir peut-être repartir pour l'Amérique les armes qui, Dieu aidant, nous conduiraient à Madrid. Il m'est tombé avant-hier à l'improviste sur les bras, à Luchon. Il s'arrachait de rage les dernières touffes de ses cheveux blancs... Ah! quel homme!

— Quel grand cœur! dit Mlle Hombeline.

— J'ai immédiatement envoyé un télégramme au roi...

— Où est-il le roi, en ce moment? demanda M. Pigeonneau, lançant un nouveau bâton dans les roues.

— Est-ce que cela vous regarde, monsieur?

— Cela ne vous regarde pas! cela ne vous regarde pas! crièrent ensemble Mgr Rodriguez, M. d'Alpujaras et Mlle de Castillet.

— ... Sa majesté m'a répondu tout de suite. Je vous prie seulement de ne faire aucune attention au style de la dépêche chiffrée du roi. C'est surtout quand, au lieu d'employer quelque messager

éprouvé, les circonstances nous contraignent à recourir au télégraphe, que nous devons nous préoccuper de dépister les polices qui nous guettent...

— La dépêche! nous vous en supplions, monsieur, la dépêche! interrompit le marquis Alvar, haletant.

— « Sac bientôt garni. Emprunt *boulotte* à Pall-Mall. Affaires iront à la papa, si trouvez un acompte de mille livres sterling pour Mill and Sons. — » En vertu des pouvoirs à moi dévolus par sa majesté elle-même, j'ai renvoyé Perez à Saint-Jean-de-Luz avec l'ordre formel d'entrer sans retard en négociations avec le commandant du caboteur américain et de lui faire la proposition suivante : Versement de la somme de mille livres sterling, — soit vingt-cinq mille francs, — à la livraison des dix mille fusils, c'est-à-dire demain; le reste du paiement renvoyé à la conclusion de l'emprunt du roi avec la maison de banque allemande Rothpfaffhauser, à Londres, — Pall-Mall...

— Avez-vous des nouvelles de la négociation, mon cher enfant? interrogea le protonotaire apostolique.

— Si j'en ai! monseigneur, si j'en ai!.. Un télégramme de Perez m'a appris hier soir que MM. Mill and sons recevraient vingt-cinq mille francs et débarqueraient les dix mille remingtons... Chut!

— Ces fusils reviendront à cinquante sous pièce; ce n'est pas cher, murmura M. Pigeonneau.

— Mais, monsieur l'abbé, vous ne comprenez donc pas? dit le marquis d'Alpujaras. Le roi ne donne qu'un acompte...

— Cet acompte est-il donné?

— Parbleu!

— Permettez, monsieur le marquis, reprit Jacques, permettez!.. A cette heure, Perez, aidé d'hommes sûrs, emmagasine secrètement nos remingtons en quelque endroit secret de la montagne; mais il a jusqu'à demain midi pour effectuer son versement.

— Et il ne sera pas en mesure, peut-être? continua Pigeonneau.

— Perez y Bermudez sera en mesure, monsieur, répliqua M. d'Alpujaras. Le roi a contracté un engagement d'honneur, et le roi ne fera pas banqueroute à l'Amérique.

— C'est que le roi Ramire est fort pauvre, si vous ne le savez pas.

— Il s'agit bien du roi Ramire! s'écrièrent tous les convives avec une explosion de fou rire.

— Pardon, je croyais,.. balbutia Pigeonneau, qui prit un air très attrapé.

— Il se pourrait, poursuivit Jacques, quand après ce débordement joyeux le silence fut rétabli, il se pourrait que le rapproche-

ment fait entre deux princes, dont l'un régna sur la Castille et l'Aragon, dont l'autre régnera sur toutes les Espagnes, ne fût pas aussi dénué de sens qu'il le paraît tout d'abord. Si Ramire, dépouillé de la couronne et du manteau, tendit la main aux riches musulmans de Grenade et de Cordoue, Carlos, dépouillé lui aussi de tous les attributs de la majesté royale, tend la main aux banquiers de Londres et de Paris. Les rois sont soumis à de rudes épreuves par la permission du Tout-Puissant...

— Alors, mon enfant, vous n'avez pas les vingt-cinq mille francs nécessaires à Perez? s'informa le protonotaire apostolique, très inquiet.

— Je ne suis pas en peine, monseigneur.

Et, de l'air le plus tranquille du monde :

— La somme annoncée sera remise demain avant midi au mandataire de la maison Mill and sons, qui l'attend à bord du caboteur. N'ayez crainte, l'honneur du roi ne court aucun péril. Ici ou ailleurs, je trouverai, dans le délai voulu, les mille livres sterling... dont j'ai le plus pressant besoin.

Le marquis d'Alpujaras, d'un mouvement impétueux se mit tout à fait debout cette fois. Il vint jusqu'à Jacques, et, simplement, noblement :

— Monsieur le comte, lui dit-il, quand, il y a quelques mois, ma fille cessa d'être postulante au Carmel de Lormières, M. l'abbé Pigeonneau, tremblant pour mon pain, surtout pour le pain d'Isabelle, me décida à réaliser en bloc quelques bijoux que je vendais un à un, au fur et à mesure du besoin, et à me constituer une rente, qui, si petite qu'on pût la prévoir, dans une certaine mesure sauvegarderait l'avenir. Les MM. Poitrasson, les plus honnêtes manieurs d'argent que j'ai connus, se sont employés à cette opération, et les derniers débris de ma fortune m'ont procuré le mince capital de trente-trois mille francs. Je vous demande de recevoir, soit en totalité, soit en partie, ce capital, que je suis trop honoré de mettre à l'instant même à la disposition du roi.

— Mais, monsieur le marquis,.. balbutia-t-il, affreusement pâle.

— Je m'explique votre embarras, monsieur le comte : peut-être, avant d'accepter de l'argent, même du sujet le plus fidèle de la monarchie, êtes-vous dans l'obligation d'obtenir l'agrément du roi?

— Oui,.. oui...

— Nous avons un télégraphe à Lormières; lancez une dépêche à sa majesté.

Jacques demeurait abasourdi, et, dans le trouble de son esprit, ne trouvait pas un mot.

— Qu'avez-vous fait, malheureux enfant! qu'avez-vous fait! lui soupira Pigeonneau, atterré.

Jacques, atteint par une commotion électrique, se planta debout à son tour, et s'inclinant avec respect :

— Quand je suis arrivé ce matin à Lormières, — ma tante pourrait vous le dire, monsieur le marquis, — dès l'abord, je me suis informé auprès d'elle de l'état de sa fortune, des capitaux qu'elle pouvait avoir de disponibles, je lui ai même parlé, s'il m'en souvient bien, de mille livres sterling qui allaient m'être nécessaires. Ne prévoyant pas l'heureuse circonstance de cette réunion, où j'allais être amené à fournir quelques explications sur les affaires du parti, n'ayant pas du reste de temps à perdre, une seule chose m'importait : décider ma bonne tante à faire encore une fois pour moi ce qu'elle a fait déjà si souvent, un sacrifice d'argent, et à voler vers Saint-Jean-de-Luz. Mais, à l'hôtel Castillet, sans que j'eusse pu m'en douter, on célébrait une fête, une grande fête, et le temps m'a manqué de m'ouvrir à ma tante Hombeline, sur qui j'avais compté, sur qui je compte maintenant plus que jamais...

— Et tu fais bien, mon Jacques, de compter sur moi, s'écria la descendante du roi Ramire, enlevée. Je vais envoyer Cussette chez MM. Poitrasson et fils.

— Mais il me semble, monsieur le comte, insista le blessé de Bilbao d'un ton rude, que mon argent vaut celui de Mlle de Castillet.

— Aussi, monsieur le marquis, n'est-ce ni votre argent ni l'argent de Mlle de Castillet qui va être employé pour le roi; c'est le mien.

— Alors, vous, mon cher Jacques?.. demanda le protonotaire apostolique.

— Moi, monseigneur, je jouis, par une faveur spéciale de sa majesté, d'un privilège que nos souverains accordent rarement à leurs gentilshommes : celui d'être autorisé à me ruiner pour le service du roi.

M. d'Alpujaras, convaincu, regagna sa place, et le vieux théatin, courbant la tête, se recueillit.

Au même instant, la porte de la salle à manger s'ouvrant sous une impulsion brusque, parut Méric.

— Mademoiselle, on sonne à la grille.

— Qui sonne?

— M. l'archiprêtre.

— Messieurs, dit Mlle de Castillet, après avoir vidé sa tasse jusqu'à la dernière goutte, courons recevoir le respectable M. Turlot.

XVI.

Le respectable M. Turlot, — chez Mlle de Castillet y Castilla, on ne prononçait jamais le nom de l'archiprêtre de Saint-Irénée sans

le faire précéder du qualificatif « respectable, » — le respectable M. Turlot était un homme d'une soixantaine d'années, tout petit et tout rond. Il passait pour le casuiste le plus éminent du diocèse de Lormières, et peut-être était-ce à de trop longues stations sur la planchette du confessionnal, où journellement le retenaient des cas de conscience fort embrouillés, fort délicats, qu'il devait son extraordinaire obésité. Si le mot de « boule » pouvait être appliqué à un être humain, et s'il n'y avait pas irrévérence à s'en servir quand il s'agit d'un ecclésiastique aussi recommandable par le savoir que par la vertu, nous dirions que le respectable M. Turlot, avec son ventre qui lui avait dévoré les cuisses et semblait sans cesse l'entraîner en avant, s'offrait aux yeux comme une boule. Au moment où nous le rencontrons, sautillant sur ses pieds trop menus dans la large allée qui, du pont sur l'Arbouse, conduit à l'hôtel Castillet, il éponge son front ruisselant et, la tête dans les épaules, les bras ramenés, il a tout à fait l'air de rouler vers ses amis.

— Enfin vous voilà, monsieur l'archiprêtre, vous voilà! lui dit Mlle Hombeline.

Elle osa saisir les mains du curé de la cathédrale, embarrassées de son mouchoir imbibé jusqu'au dernier fil, et les lui pressa affectueusement.

— J'arrive trop tard sans doute, mademoiselle? bredouilla-t-il, essoufflé.

— Beaucoup trop tard, monsieur l'archiprêtre, pour entendre ce que nous avons entendu.

— Alors, la partie est finie?.. Qui a gagné?

Le respectable M. Turlot avait sa passion : si Mlle de Castillet aimait le café, M. Pigeonneau la fine champagne, le marquis Alvar les poulets de grain, Mgr Rodriguez l'omelette aux cèpes, Mlle d'Alpujaras un beau cavalier entrevu en songe, lui, aimait le whist à en perdre le boire et le manger.

— Je gage, mademoiselle, reprit-il, que c'est vous qui « avez fait chélem. »

— Nous n'avons pas joué, mon ami, intervint Mgr Rodriguez.

— Vous n'avez pas joué!.. Et qu'avez-vous fait, mon Dieu?

En même temps que ces mots s'échappaient de la bouche de l'énorme bonhomme, Jacques, s'entretenant à l'écart avec l'abbé Pigeonneau, sentit tomber sur son bras quelque chose comme une griffe qui le serrait violemment. C'était la main aux longs doigts osseux de sa tante.

— Viens! viens! lui dit-elle.

L'archiprêtre de Saint-Irénée n'avait en nulle rencontre manifesté des sentimens bien tendres pour « M. le comte de La Ferrade, »

ainsi qu'il affectait d'appeler Jacques. Comme Mgr Rodriguez, comme l'abbé Pigeonneau, il connaissait le neveu de Mlle de Castillet y Castilla depuis son arrivée à Lormières, c'est-à-dire depuis le berceau; mais, esprit plus ouvert que le théatin de Vitoria, cœur moins chaud que l'aumônier des carmélites, caractère aigri par les difficultés de sa carrière sous l'épiscopat orageux de Mgr Rufin Capdepont, surnommé *Monseigneur Tigrane*, l'un des prédécesseurs de Mgr Mical, il n'avait pu se faire autrefois aux taquineries de l'enfant et ne supportait pas aujourd'hui sans mauvaise humeur les ironies de l'homme, qui, de temps à autre, quand il prenait envie à Jacques de reparaître chez sa tante, le piquaient à la peau, comme autant de flèches barbelées. De toute évidence, c'était à ces dispositions, de longue date peu bienveillantes, que le respectable M. Turlot avait obéi en dénonçant à Mlle de Castillet le traducteur des *Scènes de la vie cléricale*, de George Eliot. Aussi l'accueil qu'il fit au jeune comte fut-il marqué d'une excessive réserve, et ce fut tout au monde si, quand Mlle de Castillet, radieuse, lui présenta son neveu, le haut dignitaire du diocèse de Lormières daigna s'incliner imperceptiblement et mâchonner quatre ou cinq mots polis.

— Jacques est au service du roi, monsieur l'archiprêtre, il est au service du roi! dit Mlle Hombeline, que tant de froideur offusquait, blessait dans le fond.

— Ah! vraiment!.. balbutia-t-il d'un air d'incrédulité peu aimable.

— Oui, mon cher ami, appuya le marquis Alvar, M. le comte de La Ferrade est à nous, complètement à nous. Si vous l'aviez entendu nous édifiant sur les particularités les plus intimes de la politique du roi!

— Je regrette plus que jamais de n'avoir pu me rendre à la gracieuse invitation de Mademoiselle.

Tout en articulant ces mots d'une voix pâteuse, embarrassée, le respectable M. Turlot, ses deux gros yeux à fleur de tête arrêtés sur Mgr Rodriguez, semblait l'interroger. — Pourquoi Monseigneur, qui l'avait visité le matin, ne lui avait-il rien appris? — Mais le vieux théatin, recueilli, morne, occupé sans doute de sa jeune pénitente, Mlle d'Alpujaras, qu'il venait d'entretenir tout le long de l'allée, ne voulut pas s'apercevoir des regards qu'on lui lançait.

— Eh bien! monseigneur, finit-il par demander, vous qui, selon les termes de l'Écriture, avez pénétré « jusqu'aux os, *usque ad ossa*, » M. le comte de La Ferrade, que pensez-vous des choses miraculeuses qu'on me rapporte?

— Miraculeuses, en effet, répondit le protonotaire gravement.

— Alors?..

— Mon élève, qui est, comme vous le savez, le dernier rejeton de toute une souche de rois, ne pouvait méconnaître longtemps les obligations de sa naissance. La force des principes que je me suis complu à lui inculquer devait triompher tôt ou tard de certaines légèretés du sang. Jacques, *mon* Jacques, ne s'appelle plus le comte de La Ferrade, il s'appelle désormais le comte de Castillet y Castilla, et le roi, en l'initiant aux affaires du royaume, n'a pas fait autre chose que proclamer ses droits et prendre en quelque façon l'engagement de restaurer le roi Ramire II, quand le moment sera venu.

— O mon maître! ô mon cher maître! murmura Jacques d'une voix attendrie.

Et soudain, d'un ton plus ferme :

— Messieurs, dit-il avec une solennité émue, vous voyez en Mgr Antonio Rodriguez, simple prélat domestique de sa sainteté, le futur primat de Castille, le futur cardinal-archevêque de Burgos. Que Dieu nous vienne en aide!

Le théatin reçut un tel coup qu'il lui fut impossible d'articuler un mot. Il demeura bouche béante, le nez frémissant, les yeux noyés.

Plus d'une fois, il était arrivé au respectable M. Turlot, rentrant à Lormières vers les six heures avec l'abbé Pigeonneau, de railler doucement les prétentions royales de Mlle de Castillet y Castilla. Ces jours-là, les cartes lui avaient été favorables, et le gain, qui salit, déprave tout ce qu'il touche, le mettait en verve de scepticisme et de moquerie. Aujourd'hui, il était troublé, profondément troublé.

— Ah! çà, mais, se disait l'éminent casuiste, tout en poursuivant vers l'hôtel au milieu de son cortège devenu muet, ah! çà, mais y aurait-il quelque chose de vrai dans ce que j'ai considéré toujours comme des fables? Il faudra que je me renseigne sur le compte de ce roi Ramire, dont on a la bouche pleine ici. Il me tarde d'être à la maison pour consulter mon *Dictionnaire historique* de Feller... Le bon livre!.. Moi, je n'attachais aucune espèce d'importance aux radotages de Mlle de Castillet... Je venais faire mon whist, voilà... Il est certain, que si j'avais cru Jacques de La Ferrade en passe de coiffer une couronne, j'aurais usé envers lui de plus de ménagemens... Certes, il ne s'est pas montré en toutes circonstances parfaitement convenable; mais, que voulez-vous? un prétendant...

Une envie de rire irrésistible, folle, le prit à la gorge et interrompit son intime soliloque. Épouvanté de la tentation qui le tenait, le tordait, lui relevait les lèvres malgré qu'il en eût, allait lui arracher des éclats capables de le perdre, il fit un effort suprême de

volonté et regarda dans l'espace éperdument. A quatre heures et demie, le soleil commençait à baisser, et les oiseaux, en quête de leur remise de nuit, voletaient à l'entour des peupliers du jardin. Un chant clair s'éleva des profondeurs du parc.

— Quelle voix ravissante et forte ont ces loriots! s'exclama le respectable M. Turlot, enchanté de trouver cela.

— Il y a beaucoup de loriots en Biscaye, dit le marquis Alvar. Le soir où expira Zumalacarreguy, je m'en souviens comme si j'y étais encore, un loriot chantait dans un bouquet de chênes aux environs de Bilbao.

Bilbao!.. L'archiprêtre de Saint-Irénée pensa au coup de feu qui, au siège de Bilbao, avait fracassé le bras droit à M. d'Alpujaras; il pensa à Jean et à Alphonse d'Alpujaras, laissés sur des champs de bataille de l'autre côté des Pyrénées, et l'humeur folâtre contre laquelle il avait lutté un instant, se trouva singulièrement atténuée.

Quels prodiges ces Espagnols ne pouvaient-ils pas réaliser, eux toujours capables de mourir pour leur idée!.. D'ailleurs, lui venait ici depuis plus de vingt ans, et ce n'était pas pour y parler politique, mais pour y faire honnêtement sa partie de whist... Tant mieux si les croyances de Mlle Hombeline avaient quelque fondement positif dans le passé, et tant mieux surtout si, dans l'avenir, la couronne du roi Ramire devait échoir à Jacques Ferrier de La Ferrade de Castillet y Castilla! Il est avantageux quelquefois, et il est toujours honorable de connaître un roi...

Au bout du compte, tout cela lui était parfaitement indifférent, et, dans son égoïsme tranquille, le respectable M. Turlot savait bien que, présentement, il n'échangerait pas son humble titre d'archiprêtre de Saint-Irénée, au diocèse de Lormières, avec celui de futur primat de Castille, de futur cardinal-archevêque de Burgos, au diocèse de Burgos... Bien rassuré pour lui-même, encore plus rassuré pour les autres, qui ne l'intéressaient en nulle façon, il hasarda trois menus pas vers Jacques, demeuré à distance avec l'abbé Pigeonneau, et, d'un ton presque affectueux :

— Je vous ai beaucoup aimé dans votre enfance, monsieur le comte.

— Et vous ne m'aimez plus depuis que Cussette m'a quitté le bourrelet? articula le jeune homme avec une nonchalance dédaigneuse et accrochant son pince-nez.

— Pouvez-vous dire cela!

— Pouvez-vous dire le contraire!

— Aurons-nous le bonheur de vous posséder longtemps?

— Soyez rassuré tout de suite, monsieur l'archiprêtre : je pars ce soir.

— Mais M. le comte ne fait que toucher barre à Saint-Jean-de-Luz et repique sur nous à toute vapeur, se hâta d'ajouter malignement l'aumônier des carmélites.

— Ah! soupira le respectable M. Turlot, déconfit.

— En effet, mon neveu m'a promis, il n'y a qu'un instant, et il a promis également à M. Pigeonneau de revenir au plus tôt, dit Mlle de Castillet.

— Que vous êtes aimable, monsieur Jacques! osa murmurer Mlle d'Alpujaras d'une voix moins forte, mais infiniment plus ravissante que la voix du loriot, remisé maintenant et ne chantant plus.

— Oui, véritablement, je suis de l'avis de ma fille : vous êtes très aimable, monsieur, dit le marquis Alvar.

— Eh! bon Dieu! que se passe-t-il? demanda le gros archiprêtre, abasourdi de surprise.

— Ce qui se passe?.. ce qui se passe?.. s'écria Mlle Hombeline. Vous allez tout savoir, mon ami... Vous vous souvenez du projet qui depuis longtemps?..

— Ma tante, un mot s'il vous plaît, interrompit Jacques. Avez-vous encore en votre possession cette belle édition espagnole du *Romancero*, où le révérend père Rodriguez, dans mon enfance, me faisait épeler la chanson du roi Ramire notre aïeul?

— Ce livre admirable est mon livre de chevet, et je le garde toujours sur ma table.

— Veuillez me le confier pour en lire trois lignes seulement à ces messieurs.

Comme on touchait aux marches du perron, Mlle de Castillet, sans un mot de plus, entra dans l'hôtel, courant à la recherche du *Romancero*.

FERDINAND FABRE.

(La dernière partie au prochain n°.)

ITALIE ET LEVANT

NOTES D'UN MARIN.

L'escadre d'évolutions vient d'arriver à Toulon après avoir visité tout le bassin oriental de la Méditerranée. Quelle mission avait-elle à remplir? Comme le gros du public, nous croirions aisément qu'elle n'a fait qu'une campagne d'instruction professionnelle. A la suite de quelques-uns qui se piquent de voir plus loin que le vulgaire, nous ajouterions volontiers que, douze ans s'étant écoulés depuis nos derniers désastres, le temps est passé du recueillement absolu qu'ils nous imposaient, et que, par suite, si cette année, rompant avec des traditions récentes d'ailleurs, l'escadre a promené les couleurs de la France sur les rivages de l'Italie, de l'Archipel, de la Grèce, de l'Asie-Mineure et enfin de la Syrie, c'est, qu'en haut lieu, on a pensé avec raison que nos cuirassés de combat et les marins qui les montent sont bons à montrer à nos amis comme à nos ennemis, et que dès lors il est utile qu'amis et ennemis sachent que la France n'est plus l'agonisante de 1871; que, sur mer au moins, elle a encore une épée dont les coups pourraient être mortels à ceux qui s'y exposeraient de gaîté de cœur.

Ces explications, pour plausibles qu'elles soient, ne nous ont pas satisfait entièrement. Si telle était bien, en effet, la mission de l'es-

cadre dans sa dernière campagne, et tels les résultats qu'on s'en promettait, comme cette mission a été remplie, et bien remplie, comme ces résultats ont été atteints, cette étude serait inutile; rien ne la justifierait, ou du moins ne l'expliquerait même à nos yeux. En rendre compte au ministre de la marine serait l'affaire du commandant en chef de l'escadre, et le marin distingué qui occupe ce poste d'honneur s'est acquitté à merveille de ce devoir, nous en sommes sûr. Mais il nous a été dit, bien avant notre départ de France, que lorsque le programme de notre future campagne, tel qu'il avait été conçu par le commandant en chef de l'escadre, et adopté par le ministre de la marine, fut soumis au conseil des ministres, le ministre des affaires étrangères fit ajouter aux parages que nous devions visiter les côtes de la Syrie, Beyrouth, Saïda, Caïpha. N'y avait-il pas là une pensée politique d'ordre supérieur inspirant ce ministre et lui dictant, sous l'impression de l'effondrement de notre influence en Égypte, la volonté de sauvegarder au moins notre influence dix fois séculaire dans l'Orient? Nous l'avons cru, et quelque humble que fût notre situation officielle, pour si peu que dussent compter nos efforts personnels, nous nous promîmes alors d'aider de toutes nos forces, — elles se résument en ces quelques mots : l'amour de la vérité, l'amour de la France, — à la réalisation de cette volonté patriotique. Le moment est venu de remplir ce devoir. Difficile ou non, qu'importe! La vérité, tout au moins la sincérité, ne sont jamais inutiles. Ce n'est point d'ailleurs un journal de campagne que nous avons écrit, c'est le résumé des impressions que nous ont jetées ces trois mois de voyage, trop rapide, dans des pays où la France, — la France républicaine surtout, — aurait besoin de se montrer plus souvent, telle que l'escadre la représente avec sa fière devise : Honneur et Patrie.

I.

De la fin de l'année 1847 aux premiers mois de 1851, nous assistions, simple enseigne de vaisseau, à ce drame émouvant plein de catastrophes, de révolutions sanglantes, de tentatives héroïques avortées, qui fut comme l'enfantement douloureux de l'Italie nouvelle, de l'Italie se retrouvant, après tant de siècles de divisions profondes, constituée enfin en nation, libre, indépendante, et bientôt puissante. Nous avions vingt ans, notre esprit s'ouvrait à tous les enthousiasmes de la jeunesse; on devine pour qui étaient nos sympathies. L'affranchissement de ces généreuses cités : Palerme, Naples, Livourne, Gênes, Milan, de toutes les tyrannies qui pesaient sur elles, leur union définitive dans une fédération dont Rome serait la

capitale, n'avaient pas de partisan plus convaincu que nous; et pouvait-il en être autrement? Que de fois n'avions-nous pas surpris au passage, échangés par des Italiens venant du haut des jetées d'Ancône, de Livourne ou de Gênes, contempler nos couleurs nationales, ces mots dans lesquels se résumaient leurs sentimens d'alors, leurs sentimens et aussi leurs espérances : *E dove andate? — Andiamo vedere sventolare questa bandiera di libertà.* Le pavillon de la France, nos glorieuses trois couleurs, étaient bien, en effet, dans ces lointaines années, la *bandiera di libertà*, la bannière libératrice, et qui de nous ne souhaitait ardemment que cette liberté que nous croyions en ce moment notre conquête assurée, devînt le patrimoine de tous les peuples, la rédemptrice surtout de cette Italie où tant d'esprits d'élite, tant de cœurs généreux, tant d'âmes dévouées combattaient et savaient alors mourir pour elle? Plus de trente ans sont passés depuis lors; ces années nous ont jeté à tous plus d'un douloureux enseignement, et certes, lorsque naguère l'escadre mouillait devant Naples, que nous n'avions pas revu depuis si longtemps, si nous avions toujours gardé les convictions de notre jeunesse, nous n'étions plus le jeune enthousiaste de 1847; nous savions que, plus encore que nous-même, l'Italie et les Italiens avaient changé. Cavour, Garibaldi, Mazzini, Napoléon III, Pie IX, avaient fait leur œuvre, et cette œuvre, nous en avions suivi les développemens avec assez d'attention pour être convaincu que l'Italie nouvelle qui s'ouvrait à nos études, les Italiens nouveaux avec lesquels nous allions être en relations, différaient de tous points de ceux que nous avions connus à l'époque dont les vivans souvenirs hantaient en ce moment notre esprit. Nous comptions néanmoins que quelque chose aurait survécu de la sympathie d'autrefois, entre deux peuples de commune origine, dont les destinées furent toujours solidaires et dont l'un doit son indépendance et sa liberté autant aux victoires qu'aux revers, autant à la sagesse qu'aux défaillances politiques de la France. C'était là une illusion qui devait promptement se dissiper, mais elle était trop naturelle, et d'ailleurs tant de nos compatriotes la partagent encore, qu'il nous paraît nécessaire de rechercher brièvement et de montrer les causes diverses qui, depuis sa reconstitution, ont fait et font encore de l'Italie nouvelle le plus irréconciliable et peut-être le plus dangereux des ennemis que la France peut avoir un jour à combattre (1).

« Française contre l'Autriche, autrichienne contre la France, » telle fut de tout temps la politique de la maison de Savoie. C'est cette

(1) Les discours prononcés naguère à Paris, à l'anniversaire de la mort de Garibaldi, sont un exemple entre mille des illusions qu'on se fait en France.

politique habile, que des fatalités géographiques lui imposaient d'ailleurs, qui, poursuivie avec une persévérance que rien n'a lassée, a fait la grandeur de cette race de diplomates et de guerriers. Chambéry, Turin, Florence, Rome enfin après Naples, marquent les étapes de cette marche en avant sous une pensée constante, à la réalisation d'une espérance toujours gardée. Les premiers pas sont difficiles : chaque conquête exige de séculaires efforts ; puis les progrès s'accélèrent, et quand l'idée directrice s'incarne enfin dans deux hommes faits l'un pour l'autre, Cavour et Victor-Emmanuel, le cerveau et le bras, l'élan devient irrésistible. Tout concourt au but, tout, les idées les plus divergentes, les volontés les plus opposées, les événemens eux-mêmes les plus contraires dans leurs conséquences logiques : Cavour et Mazzini, Victor Emmanuel et Garibaldi, Napoléon III et Pie IX; Novare, Custozza et Lissa, comme Goïto, Gaëte et Mentana, Solférino comme Sedan. L'idée maîtresse a vaincu, son triomphe est assuré. Le descendant des ducs de Savoie, l'héritier des rois de Sardaigne, le fils du vaincu de Novare, s'installe au Quirinal à côté du pape, dépouillé de l'antique patrimoine de Saint-Pierre. L'unité de l'Italie est fondée, le rêve impossible est réalisé. C'est un fait accompli devant lequel l'Europe entière s'incline, non toutefois sans une surprise mêlée de doute, sinon de defiance sur la durée de cette nouvelle et merveilleuse création.

« Bien taillé mon fils, disait Catherine de Médicis à Charles IX; maintenant il faut recoudre. » Pour que cette création fût durable, peut-être fallait-il, en effet, plus de sagesse, de prudence, de fermeté dans l'avenir que le passé n'avait exigé de persévérance, de volonté tenace, d'habileté diplomatique, et même de vertu guerrière. Rudes, nombreuses et de tout ordre ont été les épreuves qu'ont subies les successeurs de Cavour et de Victor-Emmanuel. Ils en ont triomphé, et si, après la prise de Gaëte, ce dernier écrivait au général Menabrea : *Grazia a lei, Italia e fatta*, son fils, le roi Humbert pouvait l'écrire avec plus de raison encore à son habile ministre des finances, M. Magliani, le jour où, le budget équilibré, le cours forcé des billets de banque fut aboli, et les paiemens en or rendus légaux. Dans ces douze années si pleines qui viennent de s'écouler, quelle a été, quelle devait être la politique des hommes d'état italiens? Ce fut encore celle de la maison de Savoie, française contre l'Allemagne, allemande contre la France. Seulement nos malheurs mérités imposaient à ces hommes, Italiens avant tout, la seconde partie de l'antique programme : l'Italie devait être et a été allemande contre la France.

Que la reconnaissance soit une vertu qui s'impose aux hommes dans leurs relations sociales et privées, personne ne le conteste, pas

même les plus fidèles disciples des Hartmann et des Schopenhauer; qu'elle soit un lien pour les peuples, c'est ce que peuvent seuls croire quelques esprits naïvement chimériques, pour ne pas les qualifier plus sévèrement. Le *Help yourself* des Anglais devient bien vite le *Salus populi suprema lex esto*. Les hommes d'état de l'Italie nouvelle n'ont pas méconnu cette loi, et ils ont agi ainsi conformément à leur devoir supérieur. La France était pour longtemps impuissante, l'hégémonie européenne de l'Allemagne était pour longtemps assurée: c'était vers l'Allemagne que, *a priori*, à partir de Sedan ou plutôt encore de Sadowa, l'Italie devait se tourner; c'est à elle qu'elle devait demander la consécration de son état nouveau, de son existence, et plus tard de son admission comme grande puissance dans les conseils de l'Europe, c'est-à-dire du monde entier. A cette cause, déjà décisive, de l'orientation politique du nouveau royaume, des causes secondaires joignaient leur action, — action du moment, peut-être, mais dont l'ignorance ou un parti-pris coupable pouvaient seuls méconnaître la haute portée, — dont le patriotisme faisait un devoir de tenir grand compte.

De tout temps, dans la vie des peuples, mais surtout aux époques de transformations sociales, de révolutions politiques, il se forme des courans généraux d'idées qui entraînent ou emportent la masse de la nation et lui créent un idéal puissant qui en est peut-être l'âme supérieure. Les hommes d'état véritablement dignes de ce nom remontent parfois ces courans, sans en méconnaître jamais la force vivifiante; le plus ordinairement, ils la font servir au succès de leurs propres vues, qui ne sont en définitive que la partie immédiatement réalisable de cet idéal. L'année 1870 marque pour l'Italie, et qui sait? peut-être pour l'Europe entière, la date d'une ère nouvelle. Quel était, à cette date, le courant des idées générales pour lesquelles se passionnaient les esprits et les cœurs dans ce peuple arrivé enfin à la réalisation du plus cher de ses rêves: l'indépendance nationale, la liberté politique dans l'unité? C'était d'abord, et surtout, le maintien de ces conquêtes si chèrement acquises; c'étaient ensuite de vastes projets de conquêtes nouvelles à poursuivre dans l'avenir, — conquêtes mal définies dans leur ensemble, difficiles à préciser, ou plutôt dont nul n'aurait voulu dire le plus prochain théâtre ou fixer les bornes, mais par cela même objet réel des ambitions les plus ardentes. Comme ces brumes légères qui, aux heures matinales, estompent le paysage sans le cacher, les mirages de ces idées confuses voilaient, sans la cacher, la réalité de l'avenir. A travers ces mirages flottans apparaissaient rayonnantes les grandes images de Rome, reine et maîtresse de l'univers, de ce Capitole d'où le sénat et le peuple romain dictaient la loi aux nations

asservies, et dont leurs descendans venaient enfin de reprendre possession comme de leur légitime héritage. Dans ces doubles aspirations se révélait tout entier le génie de l'Italie nouvelle, génie à la fois pratique et chimérique; observateur attentif des réalités présentes et s'inclinant devant elles, amoureux et amoureux passionné d'un passé que d'autres peuvent croire à jamais évanoui, mais dont le culte, religieusement gardé, fut aux heures sombres la force rédemptrice de la nation et qui, par cela même, au moment où tant de rêves se réalisaient, après avoir été si longtemps regardés comme à jamais irréalisables, apparaissait à ces esprits enflammés par le succès comme le gage certain de l'avènement de leurs nouveaux rêves ou plutôt de leurs légitimes revendications. S'associant à ce double courant d'idées générales, les hommes d'état de l'Italie ont fait servir à l'accomplissement de la première partie de ce programme grandiose, — le maintien des conquêtes déjà faites, — qui était au reste celle dont justement ils se préoccupaient le plus, la force des idées qui en sont la seconde partie, et dont l'heure n'avait pas sonné. Là encore la situation politique de l'Europe, celle surtout de notre pays, les ramenait vers l'Allemagne, les rejetait loin de la France.

L'unité de l'Italie, virtuellement préparée par Magenta et Solferino, n'a jamais eu cependant de plus sérieux obstacle que la volonté de Napoléon III. « Rome capitale! » tel était le mot de ralliement de tous les patriotes italiens, sans nuances de partis politiques; or, sans compter la pensée secrète de constituer un royaume d'Étrurie au profit de son cousin, le prince Napoléon, sans rappeler un mot fameux tombé de la bouche de son ministre le plus autorisé, et que devaient sanctionner des actes décisifs, comme par exemple l'échauffourée de Mentana, « où les chassepots firent merveille, » jamais l'empereur n'eût admis comme possible la spoliation du saint-père. Le chef de la chrétienté devait garder l'antique patrimoine de Saint-Pierre comme garant de son indépendance, et c'était autrement que par le *statut des garanties* qu'il comprenait le programme du comte de Cavour : « L'église libre dans l'état libre. » Ressouvenir des luttes du fondateur de la dynastie impériale avec le prisonnier de Fontainebleau, où le prêtre désarmé avait vaincu le tout-puissant empereur, et auxquelles le roman, plus que l'histoire, avait fait une légende populaire; crainte patriotique à l'idée d'une Italie une, puissante, créée par nous, mais devant, à une heure donnée, se dresser contre nous, comme Proudhon le démontrait avec tant de force dans son beau livre : *du Principe fédératif;* dernier gage à ce parti clérical-conservateur avec lequel on était loin sans doute de la confiance des premières années, mais avec lequel on redoutait justement une rupture complète; ou bien encore

influence toujours puissante, sur un esprit rêveur et mystique au fond, des idées de sa première enfance, de celles de sa jeunesse; toutes ces raisons connues du public, d'autres encore dont les intéressés, et au premier rang d'entre eux les Italiens, avaient pénétré le secret, faisaient de la France impériale un obstacle invincible dressé entre Rome et les ambitions italiennes. L'empire tombé, la France vaincue, humiliée à Sedan et à Metz, l'obstacle invincible était à terre : Victor-Emmanuel entrait au Quirinal. Que pouvaient contre les faits accomplis, contre la force brutale, la force qui prime le droit, les protestations que criait au monde entier le vieillard prisonnier au Vatican? Ces protestations étaient alors d'autant plus impuissantes, que l'homme dont les prodigieuses victoires des armées allemandes avaient fait le maître de l'Europe était lui-même et depuis longtemps l'adversaire le plus implacable, sinon de la papauté, du moins des idées dont Pie IX était la vivante incarnation. Arme forgée contre ces idées mêmes, le *Culturkampf* était à l'œuvre dans l'Allemagne unifiée, et l'on sait comment, dans l'empire qui se portait le successeur du saint empire romain, étaient traités les évêques et les prêtres fidèles à Rome. Or Rome était le plus grand écueil où pouvait sombrer la fortune de l'Italie; par cela seul, l'Italie ne pouvait avoir qu'une politique : une politique allemande, antifrançaise.

Cependant la France, par un merveilleux effort de sa vitalité, se relevait lentement et sûrement de ses ruines accumulées. Si, tout d'abord, se recueillant dans un repos nécessaire, elle n'aspirait pas à reprendre sa place perdue dans le monde, du moins les esprits éclairés et prévoyans devinaient, à des signes certains, que dans un prochain avenir dont l'avènement dépendait de sa sagesse seule, amis et ennemis auraient à compter avec elle. Plus d'un de ces derniers a dû, comme le chancelier de fer, trouver que l'épée du vainqueur jetée dans la balance où se pesait sa rançon avait été trop légère, et qu'à ce prix insignifiant de cinq milliards, l'Allemagne s'était montrée aussi généreuse que clémente. Pourtant, si la France marchait à son relèvement économique, matériel, d'un pas trop assuré, ses destinées politiques restaient du moins enveloppées d'ombres et d'incertitudes. L'assemblée de Versailles, élue sous l'inspiration d'une pensée unique : le salut du pays, n'avait point ratifié les décrets du 4 septembre; et nul ne pouvait dire quelle constitution politique cette assemblée souveraine lui donnerait.

M. le comte d'Arnim et M. le prince de Bismarck discutaient entre eux sur les mérites de la monarchie et de la république; mais les hommes d'état italiens, ceux qui, à titres divers, sous l'inspiration des opinions les plus opposées, avaient préparé, avaient fondé l'unité

de l'Italie, n'avaient aucun doute : tous se rangeaient à l'avis de M. de Bismarck. La France de leurs rêves, de leurs vœux devant être avant tout l'ennemie de leur adversaire le plus redoutable, la papauté, disons le mot, l'église catholique, ils voulaient, avec le grand chancelier d'Allemagne, une France jacobine, anticléricale, fanatique, mais de ce fanatisme philosophique qui, dans son culte absolu de la liberté et de la patrie républicaines, va jusqu'à la négation de la liberté, jusqu'à la négation de l'histoire, et ne tient compte ni des croyances de millions de Français ni de ces traditions qui, avant 1789, ou mieux 1793, avaient fait une France ayant rempli cependant quelque place dans le monde; à ces titres encore, et au lendemain de 1871, les tendances des hommes d'état italiens étaient naturellement allemandes, sinon antifrançaises. Plus tard, néanmoins, et lorsque le problème fut résolu de la constitution qui régirait la France, lorsque la république fut proclamée, s'imposant à une majorité antirépublicaine, lorsque, surtout après le 16 mai, tout espoir de restauration monarchique s'évanouit, la politique italienne en a-t-elle été modifiée; et dans la nation elle-même, l'opinion publique, enfin rassurée, est-elle revenue à plus de justice, sinon à plus de sympathie envers la France républicaine? Non, certes, rien n'est changé à Rome ou dans le parlement; plus que jamais, au contraire, la *gallophobie* est à l'ordre du jour de la presse et de ces politiciens, qui, dans les grandes villes de la péninsule comme dans toutes les démocraties modernes, font seuls l'opinion publique, et, chose étrange, mais que le plus simple examen met en pleine lumière, c'est la raison des choses elle-même, qui semblait faire de l'avènement de la république en France un *desideratum* pour l'Italie et qui lui impose ces mêmes craintes et ces mêmes défiances de notre pays. Républicaine ou monarchique, la France, reprenant sa place dans le monde, apparaît, nous ne dirons pas comme une menace pour l'Italie nouvelle, mais comme un obstacle pour la réalisation de ses espérances de grandeur future.

II.

Si l'Allemagne a reconstitué sa nationalité éparse par les prodigieux succès des armées allemandes, confondues dans leur haine commune de l'ennemi héréditaire, l'unité de l'Italie est l'œuvre trop évidente, pour le patriotisme et la juste fierté des Italiens, d'une politique habile, servie par des défaites plus profitables que les plus éclatantes victoires. Mais cette heureuse fortune, heureuse et étrange à la fois, n'a point aveuglé le bon sens italien. Se connaître et se juger est, pour les peuples autant que pour les indivi-

dus, le *summum* de la sagesse. L'Italie se connaît et se juge, et c'est sous l'inspiration de la clairvoyance que lui donne cette connaissance d'elle-même qu'elle cherche les moyens d'assurer le présent, de sauvegarder l'avenir. — Contre qui, et qui les menace? — Contre la France. Écoutez là-dessus ses hommes d'état, ses penseurs, ses publicistes et surtout ses hommes d'action, soldats et marins : tous pensent, écrivent, proclament bien haut à la tribune, dans la presse, ce que la foule ignorante sent au plus profond de sa conscience et de son cœur.

Trois ans après la conquête de Rome capitale, — trois ans remplis par des études d'autant plus longues qu'il s'agissait de la péninsule tout entière, — le rapporteur du comité de défense nationale posait en ces termes, dans son rapport au parlement italien, le principe fondamental de la défense du royaume :

« Comme nation, au point de vue géographique, l'Italie a ses frontières tracées de la manière la plus nette par les Alpes et par la mer; mais, *au point de vue politique*, sa frontière continentale reste cependant ouverte dans quelques parties du territoire.

« Limitrophe de la France, de la Suisse et de l'Autriche, entourée de tous les autres côtés par la mer, l'Italie, pour pourvoir à sa défense, doit nécessairement se baser sur le développement de ses forces terrestres et maritimes.

« Pour peu que l'on veuille réfléchir un instant à l'éventualité d'une attaque contre notre pays de la part d'une puissance disposant d'une armée solide et d'une forte marine, il sera facile de reconnaître immédiatement à quel point notre défense serait incomplète si l'on négligeait de donner à chacun de ces deux élémens de nos forces le développement qui lui est dû. Supérieurs à notre adversaire sur mer, mais inférieurs à lui sur terre, nous ne parviendrions pas à éviter une invasion de notre territoire par les frontières continentales; réciproquement, disposant sur terre d'une armée puissante, mais faibles au point de vue naval, nous nous trouverions dans l'impossibilité de nous garantir des attaques et des entreprises ennemies dirigées contre notre littoral si étendu, et nous serions incapables de protéger nos îles; de plus, notre armée n'aurait pas la liberté d'action nécessaire, attendu qu'elle serait menacée par terre sur les points d'appui de sa base d'opérations.

« Dans les deux hypothèses, on n'aurait pas pourvu de la meilleure manière à la défense du royaume, et le développement donné à l'un et à l'autre des deux élémens ne suffirait pas à la sécurité de l'état. »

Le problème est posé dans les conditions générales; cherchons-en les applications.

On lit dans une récente étude de la *Rivista militare* (1) :

« A la dévastation de notre littoral, à laquelle nous sommes exposés aujourd'hui, nous pouvons nous résigner. Mais à une invasion *concurrente* par terre et par mer, venant de la Corniche, ou à un fort débarquement soit en Toscane, soit sur la côte romaine, *non*, et *non*, parce que ces débarquemens, commes l'ont démontré Mezzacapo et tant d'hommes éminens après lui, compromettraient de la manière la plus grave l'issue de la guerre.

« *L'ennemi aura* 800,000 *hommes, soit; s'ils doivent tous passer par les trous d'aiguille des cols des Alpes,* ils n'arriveront dans la vallée du Pô ni en assez grand nombre, ni assez vite, ni assez facilement pour que notre vaillante armée ne puisse leur tenir tête; mais si la mer et les voies du littoral sont sans défense, si un convoi de 60,000 *hommes parti le soir de Toulon, de Nice ou de Villefranche* peut arriver dès l'aube, à l'improviste et sans être vu, à Vado ou sur les côtes de Toscane, et débarquer son monde en quelques heures, alors les choses changeront et, trop tard, nous nous repentirons amèrement de n'avoir point écouté les hommes prévoyans quand ils disaient : « Il faut donner par an 20 millions de plus à la marine, dût-on pour cela renoncer à deux corps d'armée. »

Que ces pressantes instances, inspirées par les prévisions du plus pur patriotisme, aient trouvé de l'écho dans le parlement italien et au cœur même de la nation, c'est ce que met en pleine lumière le vote même de la chambre que rappelle un écrivain anonyme de la *Revue militaire de l'étranger,* qui nous pardonnera de le citer textuellement. « On n'a point oublié le retentissement que souleva en Angleterre, quand elle parut en 1872, *la Bataille de Dorking*. Cette brochure originale, qu'on pourrait qualifier de brochure panique, eut sa première imitation en Italie. Sans y causer à beaucoup près autant d'émotion que *la Bataille de Dorking*, dont après dix ans la fiction plane encore sur l'Angleterre comme le spectre de Méduse, *le Récit d'un garde-côte* produisit cependant assez d'émoi pour que le ministre de la marine, interpellé, dût récuser à la tribune toute participation à ce cri d'alarme... *Le Récit d'un garde-côte* fut suivi de publications analogues, et il suffit de rappeler que toutes représentaient la France, la France de 1871, comme préparant ouvertement sa revanche aux dépens de l'Italie. De la presse cette fiction hardie passa bientôt dans le parlement; la discussion du budget de 1873 amena à la tribune des députés qui ne craignirent pas de

(1) *Maris imperium obtinendum*, par M. Paolo Cottrau, traduit par M. G. Noël, capitaine de frégate. (*Revue maritime*, juin 1883.)

renchérir sur les avertissemens les plus pessimistes, *et l'un d'eux, sans qu'une voix s'élevât pour le contredire, alla même jusqu'à fixer* « à trois ou quatre années » *l'échéance de cette éventualité menaçante.* L'émoi fut très vif et se traduisit par un vote inattendu. Le ministre, en demandant quatre millions pour la reconstruction du matériel, avait déclaré franchement que les conditions financières ne permettaient pas d'inscrire à ce chapitre un crédit plus élevé, mais qu'il était de beaucoup inférieur à la somme nécessaire pour « le renouvellement normal de la flotte, c'est-à-dire pour la conserver dans sa force actuelle et l'empêcher de dépérir d'année en année. » Sous l'impression de discours alarmans, la chambre ne voulut pas même attendre la discussion du projet de loi sur le plan organique de la marine dont elle était saisie depuis 1871, et elle vota, *malgré le refus du ministre de s'y associer,* un ordre du jour « l'invitant à proposer dans le budget définitif les sommes nécessaires pour satisfaire efficacement aux réparations et au renouvellement de la flotte de guerre actuelle (1). »

Dans les circonstances et surtout les conditions financières que subissait alors l'Italie, ce vote ne pouvait être que l'expression platonique des vœux de la chambre, en cela fidèle interprète de la nation : par cela même, il n'en est que plus significatif. N'en ressort-il pas en pleine évidence que, pour le parlement italien, pour la nation italienne, la France était en 1873 l'ennemi dont il fallait conjurer les desseins, et que c'était contre elle que l'Italie, armée de toutes pièces, devait se dresser, d'abord pour la défense de son indépendance reconquise, puis pour la réalisation de cet avenir glorieux auquel elle se croit prédestinée et que la puissance et les ambitions de la France menaçaient seules? Depuis cette époque déjà lointaine, l'Italie a constitué son armée et sa flotte de guerre; se sent-elle rassurée et dans le présent et dans l'avenir? Question délicate, mais qu'il faut cependant aborder de front, sans crainte de blesser de légitimes susceptibilités. La vérité est le premier besoin des peuples comme des hommes réellement supérieurs, c'est-à-dire sachant ce qu'ils veulent et voulant ce qu'ils veulent.

L'Italie a voulu une armée et une flotte de guerre; elle les a voulues, elle les veut, contre la France.

Marin, nous n'avons nulle compétence à juger l'armée italienne, mais nous pouvons avoir, nous devons avoir une opinion sur la flotte italienne. Nul plus que nous n'admire les prodigieux efforts qui, sous l'ardente impulsion des amiraux qui se sont succédé au ministère de la marine, ont créé cette flotte de toutes pièces. Nous

(1) *Revue militaire de l'étranger,* 3 janvier 1883, p. 82.

savons quelle est l'habileté des ingénieurs, la science professionnelle des officiers, la valeur des équipages. Mais, en l'état actuel des choses de la mer, et tant que des modifications profondes ne se seront pas accomplies, déplaçant la supériorité numérique des unités de combat, toutes, à peu près, de valeur égale pour l'attaque et pour la défense, si nous nous plaçons dans l'hypothèse essentiellement italienne d'une guerre entre la France et l'Italie, cette vérité que nous cherchons nous apparaît tout entière dans les pages courageuses que nous transcrivons sans commentaires. Elles sont, en effet, signées d'un des plus braves officiers de la flotte italienne, M. Bonamico.

« Renonçant à la possibilité de soustraire toutes nos cités maritimes au bombardement par la construction de défenses maritimes, nous n'avons plus d'autre facteur défensif que l'escadre, ou les flottilles locales, qui devront dans ce cas affronter tactiquement la flotte ennemie; mais, tandis que contre l'offensive externe et contre la plus menaçante des attaques côtières, il était possible, même dans les conditions présentes, de lutter avec quelque espoir de succès, *ici nous ne pouvons avoir aucune confiance.* Il ne nous reste ainsi d'autre solution que de sacrifier les villes, ou de payer, *heureux si cela suffit*, leur rançon, puisque *s'attaquer à la flotte ennemie, ce serait condamner la nôtre sans autre espoir que de sauver l'honneur des armes.* Ce sacrifice ne sauverait pas les villes et laisserait le pays en butte à des menaces qui, en peu de temps, consommeraient sa ruine.

« Laisser sans défense, découvertes, pour ainsi dire abandonnées, tant de richesses et de sources de vie, sans même tenter de les disputer à l'ennemi, c'est un fait si nouveau dans l'histoire militaire de toutes les nations, et si humiliant, que l'esprit se refuse à l'accepter; et il faudra une grande force de caractère, une prudence virile, un sentiment profond de ce qu'on peut et de ce qu'on doit, pour résister à la tentation fébrile de marcher à la rencontre de la flotte ennemie et d'engager la première et suprême bataille. Personne jusqu'ici n'a dit au pays que nous devions sauver la flotte et sacrifier les villes, et *pourtant il faut que le pays se persuade de cette dure nécessité et qu'il s'habitue à l'idée de savoir la flotte inactive et concentrée à la Maddalena, pendant qu'on rançonnera, bombardera, incendiera, pour ne pas dire pis, les plus florissantes cités.* Si exagérée que puisse paraître cette pensée, quelle que soit la répugnance, je dirai plus, quelle que soit l'épouvante qu'éveille cette résignation qui sera qualifiée de lâcheté, j'ai dû après avoir longtemps lutté contre moi-même, courber la tête devant cette triste réalité. »

Et le courageux et patriotique écrivain conclut ainsi cette étude, où le talent le dispute au patriotisme :

« Les conditions présentes de la défense nationale nous condamnent à éviter à tout prix l'action tactique, à ménager la flotte, à laisser nos cités découvertes et sans défense. Mais nous, arrivés à cette désolante conclusion, nous devons, en attendant *des temps meilleurs*, nous demander quelles forces navales sont nécessaires pour empêcher le bombardement; aujourd'hui, cette question n'admet pas de solution concrète, et partant des mêmes bases, on pourrait arriver aux conclusions les plus opposées. Pour étudier un problème aussi complexe et aussi confus que celui qui se pose dans une bataille contre des forces supérieures, il faut faire provision d'enseignemens historiques et se persuader que le secret de la victoire du faible contre le fort est presque tout entier dans la supériorité morale et organique du premier sur le second. En attendant que l'expérience nous fournisse la donnée tactique et technique que nous lui demandons, en attendant que *le développement de la richesse économique nous offre la possibilité de donner à la flotte l'augmentation qui la mettra en mesure de satisfaire à la défense du pays*, préparons la fonction morale et organique, car c'est d'elle plus que d'aucune autre que dépendra le succès de nos armes sur mer, si par désespoir ou par erreur, nous sommes forcés de tenter la fortune contre un ennemi plus fort. »

Ces conseils vont plus loin que ceux à qui les adresse le vaillant officier qui a eu le rare courage de dire la vérité à son pays au moment où ses espérances patriotiques étaient le plus exaltées. La France peut en prendre la part qui lui revient; puisse-t-elle ne pas s'endormir une fois de plus dans une trompeuse sécurité et marcher, elle aussi, dans la voie droite et féconde de ces progrès constans, qui, seuls, peuvent lui garder la *supériorité incontestée, mais éphémère, si elle n'avise*, de sa flotte de guerre sur celle d'une nation qu'elle voudrait pour amie, mais qui, obéissant peut-être à de secrets instincts, semble condamnée à rejeter toutes ses avances (1). Cette supériorité d'ailleurs est fonction d'autres élémens que la bravoure et la valeur professionnelle de ses marins, le nombre et la puissance de ses flottes de combat, — l'écrivain dont nous avons cité les éloquentes et courageuses paroles, en appelle au temps, au développement de la richesse économique de son pays; — le temps est galant homme, et le génie, — le génie italien sur-

(1) Méditer à ce sujet les conclusions de l'étude déjà citée : *Maris imperium obtinendum.*

tout, est fait de patience. Qui sait, si dans quelques années, à défaut de la force qui lui manque à l'heure présente, ce génie italien, fait d'habileté diplomatique autant que de patience, n'aura pas réalisé, en partie du moins, en profitant surtout des fautes de ses adversaires, ce programme des conquêtes au dehors, pacifiques ou guerrières, que seules peut-être notre vanité nationale, notre incurable ignorance de l'étranger nous font regarder comme chimériques?

III.

Les événemens accomplis depuis 1871 ont sanctionné le nouvel équilibre européen, ou mieux l'état de choses politique que les victoires des armées allemandes et la volonté de M. de Bismarck ont imposé au monde. En ce qui touche l'Italie et la France, leur force expansive a été arrêtée net vers le nord. Comme devant ces rochers qui voient se briser à leurs pieds les flots de l'Océan, soulevés aux vents des tempêtes, devant l'impassible fermeté du chancelier de fer, l'une a dû renoncer aux rêves de l'*Irredenta* dans le Tyrol et le Triestin, l'autre à ces chères espérances qui se résument dans un seul mot : « la revanche. » — Refoulées vers le sud, toutes deux ne peuvent avoir pour champ d'activité extérieure, en Europe du moins, que ce vaste bassin de la Méditerranée dont Rome avait fait le centre du monde antique, dont Napoléon Ier avait rêvé de faire un lac français. L'Italie se porte l'héritière de Rome. La France n'a jamais renoncé au rêve de celui qui, un moment, éleva si haut la gloire et la puissance de son nom ; elle en a au contraire poursuivi la réalisation avec une persévérance qui est l'honneur de tous les gouvernemens si divers qui l'ont régie. Qui niera que cette rivalité, que la raison des choses a créée entre les deux peuples, pèse d'un grand poids sur les esprits des hommes d'état italiens? — Leurs craintes secrètes ou avouées, leur défiance jalouse de la France, n'ont peut-être pas d'autre cause ; en tout cas, c'est la cause toujours agissante depuis la reconstitution de l'unité italienne. Le malheur est que cette rivalité s'impose fatalement.

Pour les peuples modernes, être condamné à s'agiter à l'intérieur, sans expansion au dehors, c'est être condamné à la mort lente peut-être, mais certaine. Évoquant les souvenirs du passé, et devant les sombres perspectives de l'avenir, même avant 1870, un écrivain prophétique, — *vox clamans in deserto*, — s'écriait dans un élan de patriotisme : « Puisse-t-il venir bientôt, ce jour où nos concitoyens, à l'étroit dans notre France africaine, déborderont sur le Maroc et sur la Tunisie et fonderont enfin cet empire méditerranéen qui ne

sera pas seulement une satisfaction pour notre orgueil, mais qui sera certainement, dans l'état futur du monde, la dernière ressource de notre grandeur (1). » Cet empire méditerranéen, salut de la France, c'est aussi le seul que puisse rêver dans l'avenir cette Italie, jeune, ardente, ambitieuse, hantée par les plus glorieux souvenirs : pouvait-elle y renoncer et d'avance s'avouer vaincue? Non, certes, et elle a courageusement accepté la lutte, — une lutte qu'elle peut, elle aussi, appeler la lutte pour l'existence, *the struggle for life*. Quelle en sera l'issue?

Fille aînée de l'Europe, la France a un passé dont les conquêtes font sa force matérielle, dont sa gloire serait de ne pas démériter, dont sa sagesse serait de maintenir toujours vivantes les traditions séculaires. Dernière venue des nations européennes, au milieu desquelles elle n'était guère « qu'une expression géographique, » l'Italie n'a ni passé, ni traditions; ses richesses sont à créer ou à faire revivre; — son armée est à peine constituée; sa marine se ressent encore des tâtonnemens, suites inévitables de toute création nouvelle. La lutte semble donc bien inégale, et si la force seule devait en décider, la force matérielle, les aveux patriotiques que nous avons enregistrés ne laisseraient aucun doute. Mais la France continue sur elle-même, au profit et pour l'instruction des autres peuples, ces expériences de haute métaphysique politique et sociale, inaugurées en 1789 et qui, faisant table rase du passé, bouleversant de fond en comble et les institutions et les mœurs, permettent toutes les suppositions, toutes les craintes, toutes les espérances sur ses destinées futures. Ces expériences trop prolongées, qu'exprime un seul mot, la « révolution, » aboutiront-elles à une rénovation ou à une dissolution de la patrie française? Dieu le sait, et si nous autres, Français, nous gardons notre foi dans l'avenir de la France, combien de ces peuples étrangers qui nous surveillent et nous jalousent, partagent encore cette foi? combien, là où nous saluons une aurore, voient seulement les lueurs du crépuscule avant-coureur de la nuit! Ce doute même d'ailleurs est une faiblesse pour nous, une force contre nous pour les peuples dont la croyance en eux-mêmes n'a ni ces doutes, ni ces défaillances. Telle est cette jeune nation italienne. Dans la lutte qu'elle a acceptée virilement, elle apporte sa foi ardente dans l'avenir, l'union de tous les partis dans les mêmes espérances, l'habileté et la prudente sagesse de ses hommes d'état, la force supérieure d'un gouvernement fondé sur la liberté, mais où l'autorité retrouve son action féconde exercée par le chef de cette maison qui a fait la nation elle-même et qui

(1) Prévost-Paradol, *la France nouvelle*, p. 416, VIe édition, 1868.

reste pour elle son guide dans l'avenir comme elle le fut dans le passé. L'ensemble de ces forces morales ne pèsera-t-il pas dans la lutte d'un aussi grand poids que cette force matérielle qui manque aujourd'hui à l'Italie, mais qu'elle compte bien se donner un jour? Ses hommes d'état le croient et l'espèrent. Confians dans l'avenir, ils en préparent les voies secrètement, — lentement, mais sûrement, — faisant servir au succès toutes les forces qui peuvent y concourir; comptant sur eux-mêmes, et plus encore peut-être sur les fautes de leurs adversaires.

Ainsi que l'établit le rapporteur du comité de défense de 1873, si l'Italie a ses frontières géographiques tracées de la manière la plus nette par les Alpes et par la mer, au point de vue politique « sa frontière continentale reste cependant ouverte dans quelques parties du territoire. » A lire entre les lignes, on voit facilement quelles sont ces parties qui restent ouvertes (tous les manuels de géographie les indiquent d'ailleurs), et comme la volonté de M. de Bismarck n'est une barrière aux rêves de l'*Irredenta* que du côté de Trieste et du Tyrol, la Savoie et surtout le comté de Nice, qui est la clef de la route stratégique de la Corniche et du chemin de fer de Marseille-Vintimiglia, restent ouverts aux rêves, sinon à l'action de ceux, quels qu'ils soient, qui trouvent que l'unité de l'Italie n'est pas faite et répètent avec leur grand ancêtre : *Nil actum reputans quum aliquid agendum superesset.* Signaler ces rêves ou cette action à la vigilance de nos hommes d'état, de quelques noms qu'ils s'appellent, serait faire injure à leur patriotisme; — d'ailleurs, si ce patriotisme s'était jamais endormi, les excursions de certains touristes, qui ne sont pas des inconnus en France, doivent avoir suffi pour les tirer, et pour longtemps, de ce coupable sommeil. Mais, dans la pensée des hommes d'état italiens et même du rapporteur de 1873, est-ce seulement sur la frontière continentale de l'Italie que l'Italie reste ouverte à l'étranger?

C'est, on le sait, sur mer que, de l'avis des stratégistes de la péninsule, à quelque arme qu'ils appartiennent, se décidera le sort d'une guerre entre l'Italie et la France. Trois systèmes de défense ont été étudiés à fond, nous n'exposerons ici que celui auquel les officiers de la marine italienne donnent généralement la préférence. Ce plan comprend à la fois un moyen de défense énergique et la possibilité d'un retour offensif : utiliser la position de la Sardaigne située très heureusement et très fortement à cheval entre le golfe de Gênes et le golfe du Lion, à portée de secours de Naples et de Spezzia, et établir la flotte sur un point indiqué par la nature, c'est-à-dire dans les bouches de Bonifacio, pour ainsi dire dans les eaux de l'ennemi. Une escadre qui tient les bouches de

Bonifacio a un pied en Corse, et les ressources de la Sardaigne qu'elle couvre sont à sa disposition. Elle ne peut être bloquée puisqu'elle a deux issues : elle défend Spezzia, couvre Gênes, surveille ou menace Toulon et toute la Provence ; elle offre, accepte ou refuse le combat quand elle veut et où elle veut, pourvu toutefois qu'elle ait du charbon pour elle, et des torpilles pour ouvrir ou fermer à son gré les passes et les canaux par où ses nombreux éclaireurs peuvent entrer et sortir, compromettant en cas de poursuite ceux de l'ennemi (1).

Ce plan de guerre offensive et défensive est celui qui a reçu l'adhésion presque unanime des officiers italiens ; à ce titre, nous l'acceptons comme le meilleur de tous. Mais qui ne voit que ses mérites et son efficacité grandiraient singulièrement si la Corse, au lieu d'être terre française, était terre italienne ? Avoir un pied en Corse par la Sardaigne est certainement un grand avantage ; y poser les deux pieds vaudrait infiniment mieux. Les bouches de Bonifacio ont deux issues, mais comme tous les détroits, elles ont deux rives opposées ; l'une d'elles est italienne, c'est excellent ; que serait-ce si toutes les deux l'étaient aussi ? Mais la Corse est française ; c'est dommage, en vérité, mais qu'y faire ?

Les enfans veulent avoir sur-le-champ ce qu'ils désirent, et d'instinct ils tendent les deux mains vers l'objet de leur désir, croyant que cela suffit pour qu'on le leur donne. Les hommes faits sont moins naïfs. Ils ont appris qu'on ne demande pas, c'est une des règles de la politesse. Les hommes d'état, les véritables diplomates raffinent encore sur ces règles ; quelque vif que soit leur désir, ils le cachent sous un voile d'indifférence absolue, et quant à parler, ils n'oseraient : « le silence est d'or. » Pourtant leur devoir est d'agir pour donner à leur patrie telle province, telle ville, telle île, grande ou petite, nécessaire à sa sécurité, ou même à sa grandeur. Ils agissent, et aucun scrupule ne les arrête. Jésuites ou non, ils pensent avec eux que la fin justifie les moyens. D'ailleurs, grâce à leur superbe indifférence, pour connaître leur désir, il faut le deviner, et, grâce au secret gardé, ils peuvent toujours répondre : Non, à ceux qui ont deviné ce secret. C'est ainsi que répondraient certainement les hommes d'état italiens si on leur disait que, la Corse étant utile, sinon nécessaire à la sécurité et même à la grandeur de l'Italie, ils en convoitent l'annexion : ils crieraient même à la calomnie si on ajoutait qu'ils la préparent. Il n'est donc que sage de n'entretenir personne de pareilles suppositions, eux, moins que

(1) Perruchetti, *Géographie militaire*, et tous les manuels de géographie autorisés dans les écoles italiennes.

personne. Mais peut-être est-il permis de dire que les hommes d'état de la France feraient sagement d'agir comme si ces suppositions étaient fondées, non pas seulement dans le monde idéal de la logique pure, mais dans le monde réel des faits avérés, tangibles, certains.

Un de nos compatriotes qui vit en Italie, où il est né, et très au courant des choses italiennes, nous écrivait entre autres choses, à la date du 3 juin : « Tous les journaux italiens ont reproduit une feuille de Bastia, où il est déclaré que l'avenir de la Corse est un mystère, je vous en ai déjà parlé... » Il est probable que les journaux français n'ont pas perdu leur temps, comme les journaux italiens, à reproduire l'article de la feuille de Bastia. Peut-être n'est-ce pas qu'ils se désintéressent de la question, c'est plutôt que la politique intime absorbe tout leur temps, la politique du parti qu'ils représentent. Mais du moins faut-il croire que nos ministres, qui ne font, eux, que, de la politique française, savent de quelles prévenances sont l'objet, dans les universités italiennes, les étudians que la Corse leur envoie en trop grand nombre depuis quelques années ; avec quelles facilités on leur accorde les diplômes nécessaires à l'exercice de certaines professions, qui, dans leur pays, leur assurent une influence marquée sur l'esprit public. Que ces symptômes et d'autres encore de certaines tendances n'effraient point nos ministres et qu'ils comptent fermement sur l'inaltérable attachement des Corses à la patrie française, rien n'est plus juste. Mais un homme de grande expérience qui avait beaucoup vu et qui parlait rarement a dit un jour : « Tout arrive. » C'est le fond de la prévoyance humaine et le tout de l'habileté des hommes d'état : croire tout possible, être prêt à tout. — C'est parce que les ministres d'au-delà des Alpes, à quelque école, à quelque parti qu'ils appartiennent, sont convaincus de cette vérité, qu'ils n'hésitent devant rien de ce qui peut assurer l'avenir de leur pays, cet avenir, que nous croyons, nous, un rêve chimérique. Puisque tout arrive, en effet, pourquoi désespérer de cet événement soi-disant impossible : l'annexion de la Corse à l'Italie ? Pourquoi, à plus forte raison, désespérer de ce qui n'a jamais été déclaré impossible, la substitution dans le bassin méditerranéen, et notamment dans le Levant, de l'influence italienne à l'influence dix fois séculaire de la France ?

Qui sait d'ailleurs si déjà ils n'ont pas de trop bonnes raisons de croire et d'espérer ?

IV.

Quand on quitte la Grèce, après quelque temps passé à Athènes, au Pirée, dans les îles de l'Archipel, que la guerre de l'indépendance

a affranchies, l'impression qu'emporte de son rapide séjour le voyageur le moins sympathique au jeune royaume est certainement que la Grèce est en voie de « redevenir; » que gouvernés et gouvernans préparent lentement mais sûrement cet avenir, rêve patriotique de tous les Hellènes, et que cet avenir leur appartient. Néanmoins, pour bien comprendre l'importance des progrès accomplis, pour mesurer surtout les efforts dont ces progrès sont le prix mérité, peut-être faut-il avant que le temps ait affaibli la vivacité des impressions reçues, visiter les îles encore courbées sous la domination turque, Chio, Lesbos, Rhodes, la Crète, et mieux encore ces ports de l'Asie-Mineure et de la Syrie, qui depuis le moyen âge portent le nom caractéristique d'Échelles du Levant. Partout dans ces îles, dans ces ports, on est frappé de l'abandon, de la solitude qui en font des villes mortes déjà, ou tout au moins des villes vouées à une mort certaine, comme sous les étreintes d'un fléau implacable. Leur aspect est, à quelques différences près, insignifiantes d'ailleurs, toujours le même, uniforme, identique dans ses traits généraux. Signe visible de la servitude politique, de l'infériorité religieuse de la population native, le pavillon rouge au croissant étoilé flotte sur quelque bastion resté debout et dominant des remparts que le temps a éventrés, que l'incurie musulmane laisse s'écrouler pierre à pierre; des minarets à la flèche aiguë s'élèvent vers le ciel, au-dessus des maisons jetées comme au hasard le long du rivage et aux flancs de collines prochaines; leurs façades sans ouvertures, blanchies à la chaux, rappellent ces sépulcres dont parle l'évangile; la ville elle-même avec ses longues files de cyprès, l'arbre aimé des Turcs, ressemble souvent à un vaste cimetière; autour d'elle s'étendent des plaines aux maigres cultures, où, de loin en loin, comme pour attester la fertilité du sol, apparaissent quelques champs de vignes, quelques bouquets de mûriers, de figuiers et de grenadiers sauvages. Des collines arides et dénudées relient les plaines aux montagnes qui ferment l'horizon, semblables à d'immenses barrières de marbre et de granit. L'œil y cherche vainement une hutte, un sentier, un signe de l'activité, de la présence de l'homme; bien plus, pas un arbre ne tache de son feuillage ces roches abruptes, pas un oiseau n'anime de son vol ces âpres solitudes, la vie y semble impossible. Devant ces mornes paysages, dont un soleil rayonnant, dont un ciel d'un éclat incomparable font encore ressortir la tristesse, les vers du poète reviennent incessamment à l'esprit : « Les Turcs ont passé là, tout est ruine et deuil. » Dans leur sombre réalisme, ces quelques mots résument l'histoire de ces longs siècles de dure oppression, d'aveugle fatalisme, qui ont créé ces déserts dans ces pays jadis si riches et si peuplés.

Pourtant, parmi ces cités mortes dont les noms défigurés rap-

pellent les grands noms historiques de Césarée, de Ptolémaïs, de Sidon, de Tyr, deux villes, Smyrne et Beyrouth, apparaissent vivantes et d'une vie singulièrement énergique. Cette vie même, qui atteste la réalité de ces grandeurs évanouies et qui permet d'y croire, est un signe des temps, plus expressif, parlant plus haut encore que les ruines de leurs anciennes rivales. Ces ruines ne racontent que le passé; cette vie puissante et toute nouvelle dit tout haut l'avenir réservé à ces provinces désolées, à leurs populations si longtemps en deuil. Comme ces saints des légendes sacrées qui, victorieux de la mort et planant un moment sur leur tombe entr'ouverte, annonçaient l'éternelle résurrection, ces deux villes, secouant le poids de leurs propres ruines, crient aux races vaincues et opprimées l'heure de leur résurrection prochaine à l'indépendance nationale et à la liberté. L'Europe et l'Asie semblent, en effet, s'y chercher pour un dernier combat, pour un combat décisif où la victoire est écrite d'avance en caractères qu'un simple regard permet de comprendre, que la vue traduit à l'esprit. Voyez plutôt : nous sommes à Beyrouth; la rade étincelle au soleil, avec ses flots d'azur à peine ridés par la brise de terre ou mollement soulevés par la houle du large. A chaque instant, de grands paquebots, — cités flottantes, — la traversent pour s'y arrêter quelques heures. Venus de tous les ports de l'Europe, dont ils attestent la supériorité commerciale, ils passent rapides, inclinant au passage leur pavillon national devant les escadres de guerre, vivante expression de la puissance militaire de l'Occident. Sphinx mystérieux, cachant le secret de l'avenir sous leurs murailles d'acier, prêts au premier ordre à le révéler par la bouche de leurs canons monstrueux, les lourds cuirassés de France et d'Angleterre semblent dormir à l'ancre; auprès d'eux glissent silencieusement les humbles caïques turques, dont les formes, dont la voilure rappellent les galères phéniciennes. Le temps a passé sur elles sans les changer; est-ce un symbole de l'impuissance, de l'insouciance, de l'esprit de routine des maîtres du pays? Peut-être. En tout cas, elles les crient moins haut que les navires de combat empruntés à l'Europe, dont ils ne savent ni entretenir ni utiliser la formidable puissance, arme inutile laissée à leurs propres mains et qui ne vaut quelque chose que par les marins empruntés, eux aussi, à l'Europe. Mais le rivage, mais la ville nouvelle, mais la ville ancienne des musulmans ont aussi leur langage; écoutons-les.

Sur les falaises taillées à pic, çà et là, dentelées de criques à peine accessibles aux légers canots du pays, se dressaient naguère de puissans bastions, des remparts crénelés, enserrant la ville d'une ceinture menaçante. Ces bastions s'écroulent sous les plis du

drapeau turc qui les couvre encore de son ombre, ces remparts sont déjà écroulés, et partout, à leur place, l'activité des marchands européens élève des magasins, des comptoirs, des théâtres. De leurs dômes massifs, de leurs minarets élancés, les mosquées, où se hâtent encore les croyans, dominaient naguère les maisons basses et pressées des quartiers populeux et leur imprimaient ce cachet essentiel des villes orientales, dont la vie même est leur foi religieuse. Dômes, minarets disparaissent peu à peu derrière les hautes maisons européennes en construction; bientôt on les cherchera du regard sans les trouver. Autour de ces mosquées s'étendent encore, dans un inextricable dédale, ces bazars, centres actifs autrefois de l'activité de toutes ces races qui peuplent la ville sans s'y confondre; dans leurs échoppes sordides s'étalaient les créations étranges et souvent merveilleuses de l'industrie et du luxe de l'Orient : la Perse y envoyait ses tapis, Brousse ses soies aux broderies de fées, Damas ses armes étincelantes, le Liban ses plateaux et ses vases ciselés; ces bazars sont vides et presque déserts. Paris et Londres les emplissent seuls de leurs produits vulgaires et à bon marché. Montons plus haut : les villas des riches marchands européens, avec leurs jardins ombreux, leurs terrasses pleines de fleurs, se groupent autour du consulat de leur nation, dont l'enceinte, asile inviolable, est signalée au loin par le drapeau national de la puissance européenne dont il défend plus que les droits, les privilèges. Plus haut encore, les églises de toutes les communions chrétiennes, les clochers de leurs chapelles, les arceaux de leurs monastères et de leurs couvens proclament la liberté religieuse, conquise peut-être par cette charité plus qu'humaine qui a créé ces hospices, ces ouvroirs, ces orphelinats, annexes obligées de ces couvens et de ces monastères. Plus haut, plus haut encore, dominant la ville, la rade, la plaine, le pays tout entier, l'école catholique de Notre-Dame-de-Génézareth, le collège catholique des jésuites, profilent dans l'azur du ciel les lignes nettes et tranchées de leurs grandes façades, des deux ailes en retour et du clocher massif qui les complètent. Constructions récentes, sans prétentions architecturales, imposantes seulement par leur masse et l'étendue des terrains qu'elles occupent, on les sent faites pour résister aux assauts du temps, pour défier les tempêtes plus redoutables des passions humaines, pour durer, en un mot; pensée et espérances profondes qui valent que ceux-là s'y associent, libres penseurs ou croyans convaincus, qui ne veulent pas désespérer de nos sociétés troublées. Pour ceux d'entre eux, en effet, qui ont visité l'église et les cellules des pères, les salles d'étude, les cabinets de physique et de chimie, les laboratoires, — que leur envierait

plus d'une de nos facultés de France, — où se pressent plus de cinq cents élèves de toutes nationalités, ce collège, dont le patriotisme français autant que l'église catholique peut revendiquer la création, ne symbolisent-ils pas les deux plus grandes forces de ce monde : la religion et la science pure ; la religion dans son expression supérieure, le catholicisme tel que l'ont fait dans une lente élaboration de dix-neuf siècles les plus grands génies de l'humanité ; la science pure, telle que l'ont faite les conquêtes de l'esprit moderne, enseignée par des hommes à la foi ardente qui l'acceptent sans restriction ni crainte, parce qu'ils voient en elle une des faces de cette vérité absolue qu'ils croient posséder tout entière et qui, par suite, ne peut être que la servante, l'auxiliaire de leur foi elle-même (1) ?

Tels sont les signes qu'en face de Beyrouth ou de Smyrne, les choses visibles présentent à l'esprit, et que l'esprit ne peut interpréter que comme le dernier acte de la lutte ininterrompue depuis mille ans de l'Asie musulmane contre l'Europe chrétienne. Le dernier mot de cette lutte, ce sera encore celui de l'empereur Julien, frappé à mort au milieu de son triomphe : « Galiléen, tu as vaincu ! » Mais ici la victoire du Galiléen n'est pas seulement celle de la foi chrétienne, de la civilisation européenne sur l'Islam et la barbarie asiatique ; pour nous elle est plus encore : elle est d'abord la sanction incontestable, éclatante, des traditions, des idées politiques que la France ancienne poursuivait en Orient, puis pour la France nouvelle, la France républicaine, qui, malgré tout et quoi qu'on dise, est solidaire de cette France d'autrefois, dont elle procède directement ; peut-être est-il permis d'y voir un gage de son relèvement dans l'avenir.

Des deux thèses qui se dégagent des réflexions précédentes, la première est dès longtemps victorieusement établie. Sans insister sur les argumens historiques qui font son évidence, il convient peut-être de les résumer succinctement, tels qu'ils ont été exposés dans une étude récente de la *Fortnightly Review* (2). Les susceptibilités jalouses qui semblent l'accompagnement obligé du patriotisme anglais, toutes les fois qu'il s'agit de l'action extérieure de la France, donnent à cette étude une autorité particulière. D'ailleurs, par une déduction logique, ne doit-on pas poser en principe que notre patriotisme peut se réjouir de tout ce qui éveille ces suscep-

(1) A ce collège vient d'être annexée une faculté de médecine dont les diplômes équivalent *officiellement* à ceux délivrés par les facultés de France. Son imprimerie, admirablement outillée, est sans rivale pour l'impression des caractères arabes. La Bible sortie de ses presses est un chef-d'œuvre qu'envie l'Imprimerie nationale.

(2) *French Diplomacy in Syria ; — the Fortnightly Review*, avril 1882.

tibilités, et notre politique coloniale s'affirmer d'autant plus qu'elle provoque l'irritation de ces journaux qui, si plaisamment parfois, se constituent nos conseillers et les arbitres de la sagesse de cette politique?

Tout d'abord l'écrivain anglais s'étonne, et non sans raison, de la persévérance de nos efforts dans le Levant et surtout en Syrie. Depuis les temps fabuleux où Charlemagne envoyait jusqu'à Bagdad une ambassade spéciale au calife Haroun-al-Raschid pour recommander à sa sollicitude paternelle les chrétiens du Liban et des saints lieux, jusqu'à nos jours, tous les gouvernemens qui se sont succédé en France, n'ont jamais cessé de prétendre à une influence prépondérante sur les destinées de la Syrie. Dans des chartes solennelles dont il rappelle les dates, — saint Louis, François Ier, Henri IV, Louis XIV, et jusqu'à Louis XV, — déclarent que les Maronites, les chrétiens du Liban, font partie intégrante de la nation française. « La convention elle-même, au moment où, en France, elle envoyait nobles et prêtres à l'échafaud, ordonnait à ses agens de couvrir les nobles et les prêtres de la nation maronite de la protection dont ils avaient joui jusqu'alors, et Bonaparte, pendant qu'il assiégeait Saint-Jean-d'Acre, envoya son secrétaire saluer les Maronites « comme citoyens français depuis un temps immémorial. » Après Bonaparte, la politique française, dans ces pays, reste invariablement la même. Les événemens qui se rapportent à cette période récente sont connus de tous; il est inutile de les rappeler en détail. « Sous Louis-Philippe, sous Napoléon III, cette politique, dans ses phases diverses, n'a été que le développement logique et *consistent* (un mot anglais de haute valeur) de celle que leurs prédécesseurs leur avaient léguée. Son but essentiel était celui qu'ils avaient poursuivi : donner un point d'appui inébranlable à l'influence française en fortifiant la situation de leurs protégés maronites et en s'efforçant de leur conquérir la suprématie incontestée dans la montagne. » Après les événemens de 1860, ce but eût été atteint sans l'habile intervention de l'Angleterre, alors représentée, comme naguère en Égypte, par lord Dufferin. Mais la persévérance française ne s'est pas lassée; plus que jamais, elle est prépondérante dans le Liban. Encore si c'était tout; hélas! l'écrivain anglais constate avec tristesse l'adhésion récente à notre politique des Ansariyehs et des Métualis, deux tribus de sectes musulmanes dissidentes que les intrigues de notre consul général ont séduites, et, comme de juste, non-seulement il se plaint de pareilles intrigues, mais il les signale à qui de droit : *caveant consules*.

Que telle ait été depuis dix siècles la politique de notre pays, toujours active, toujours vigilante, et, par une bonne fortune trop

rare dans les annales de notre diplomatie, toujours ardente à poursuivre le même but, c'est ce qui ressort de l'exposé que nous venons de faire à la suite d'un guide sûr. Ce qui importe maintenant, c'est de savoir quelle doit être cette politique dans l'avenir, et si les avantages que l'on est en droit d'attendre de ses succès sont bien ceux que nous avons dits.

Ces avantages sont de deux sortes : les uns d'ordre accidentel contingent, les autres d'ordre général, permanent pour ainsi dire. Un exemple précisera ce que nous appelons les avantages d'ordre contingent.

« Les ressources militaires et financières de la France s'étaient graduellement relevées des suites désastreuses de la guerre allemande, et avec la conscience du retour de ses forces, elle retrouvait en quelque sorte son vieil esprit d'agitation et d'agrandissement au dehors. Au congrès de Berlin, avec la pénétration et la clairvoyance qui distinguent ses combinaisons politiques, M. de Bismarck devina le réveil de cet esprit et lui prépara un champ d'activité où rien ne pouvait compromettre les relations entre les deux pays. Le chancelier allemand indiqua les rivages méridionaux de la Méditerranée comme ce champ d'activité; ses ouvertures insidieuses furent comprises, et dès que la France fut libre à l'intérieur, l'expédition tunisienne ne fut plus qu'une question de temps et d'opportunité. Parmi les contingences contre lesquelles il fallait se garder le jour où on entrerait en action était celle d'une active résistance de la part du sultan, qui pouvait bien ne pas être disposé à abandonner ses droits de souveraineté sur la régence, par déférence aux argumens subtils du quai d'Orsay. Cette résistance, quoique peu probable, il était nécessaire d'être prêt à la combattre, et il semble naturel que cette considération ait décidé le gouvernement français à donner une nouvelle attention à la Syrie, comme moyen de contre-miner les volontés de la Porte, au cas où elle serait tentée de recourir à des argumens autres que des protestations diplomatiques. Le ministre turc qui plaidait auprès de M. Goschen, comme circonstances atténuantes du mauvais gouvernement turc, qu'il y avait dix-neuf Irlandes dans l'empire ottoman, aurait pu ajouter qu'une demi-douzaine d'entre elles peuvent se trouver dans la Syrie seule. Outre les populations chrétiennes de différentes sectes dont il est inutile de dire qu'aucune affection n'est possible entre elles et la Porte, il y a trois tribus guerrières, les Druses, les Ansarieyhs et les Métualis, dont la dissidence avec l'orthodoxie musulmane ne fait que fortifier la haine contre la domination turque, tandis que, même parmi les plus fervens Sunnites de Damas, la quatrième ville sainte de l'islam, on peut trouver les symptômes

d'un dégoût croissant pour la domination d'une race étrangère et la suprématie d'un calife étranger. Une habile manipulation de ces différens élémens de révolte donnerait à une puissance hostile les moyens d'allumer en Syrie une conflagration que toutes les ressources de l'empire ottoman ne seraient peut-être pas capables d'éteindre (1). »

Nous avons déjà dit que Métualis et Ansariyehs ont été acquis à notre politique.

A côté des avantages d'ordre contingent dont nous venons de faire ressortir la réalité, cherchons maintenant ceux d'ordre permanent qui, dès à présent, imposent le maintien de notre influence acquise comme un patriotique devoir. Ici encore un exemple suffira.

Plus que jamais depuis l'établissement de notre protectorat en Tunisie, la prépondérance de notre action politique et commerciale dans le bassin occidental de la Méditerranée semble assurée. De grandes fautes, l'oubli de nos intérêts les plus évidens, pourraient seuls la compromettre (2). Dans la plupart des pays du bassin oriental de cette mer, en Grèce, en Asie-Mineure, en Syrie, notre industrie et notre commerce luttent encore sans trop d'infériorité. En Égypte, leur déclin trop marqué a été la suite immédiate de la ruine de notre influence politique. La logique ne perd jamais ses droits; tous les élémens de la grandeur d'une nation sont solidaires.

Cette leçon cherchée comme à plaisir, pourrait-on dire, sera-t-elle perdue? N'en ressort-il pas en pleine clarté que le maintien, que le développement de notre influence, à quelque titre qu'elle ait été acquise, sont la protection assurée de nos intérêts politiques et commerciaux? Ils nous seraient donc commandés comme une mesure de défense nationale, même alors que rien dans l'avenir ne menacerait ces intérêts. Or il n'en va pas ainsi : le percement du tunnel du Saint-Gothard est un fait déjà accompli, qui constitue pour l'avenir commercial de Marseille un péril difficile à conjurer. L'achèvement des chemins de fer de l'Europe centrale va déplacer demain l'axe du transit européen, et faire du Pirée et de Volo (3) les deux plus grands ports de la Méditerranée. Tous deux se préparent à

(1) *French Diplomacy in Syria.*

(2) Comme par exemple de réaliser le rêve le plus ardent des Italiens, en acceptant la proposition formulée par un membre de la Défense nationale (15 septembre 1870) et renouvelée plus tard aux applaudissemens de certains bancs de l'assemblée nationale : Rendre la Corse à l'Italie.

(3) Le port du Pirée a été creusé profondément et aussi agrandi de plus du double de son ancienne étendue. Les six grands cuirassés et les deux avisos de l'escadre ont pu y prendre place sans gêner le mouvement maritime et commercial.

leurs destinées nouvelles, que hâteront d'autres faits économiques d'un ordre moins général, comme le percement vigoureusement mené de l'isthme de Corinthe (1). Quel est le sort réservé à Marseille? La ruine peut-être; en tout cas de quels rudes coups ne sont pas menacés notre commerce maritime partout en décadence, notre industrie nationale déjà si cruellement éprouvée? Aussi, sans entrer dans des considérations de politique transcendante sur le démembrement prochain de l'empire ottoman, sur les révolutions qui en seront les suites inévitables, en présence de ce double péril et nous souvenant des leçons que l'Égypte nous a données, le maintien, le développement de notre influence politique, — qui restent le plus puissant, sinon le seul moyen de conjurer ces périls, s'imposent à nos hommes d'état comme le plus impérieux de leur devoir, — un devoir devant lequel doivent s'effacer ces misérables questions d'intérêt qui nous divisent et jusqu'aux exigences de cette logique absolue si chère aux meneurs de nos assemblées. Nous l'avons vu, les gouvernemens si divers qui se sont succédé en France, monarchie, empire, république et jusqu'à la convention nationale, ont tous compris ce devoir de la même manière; tous l'ont rempli sans défaillances. La France de nos jours, la France républicaine, ne peut y faillir. Il faut qu'elle maintienne partout cette politique qui fit sa force dans le passé, qu'elle défende le légitime et glorieux héritage que dix siècles d'efforts lui ont légué contre tous ceux qui veulent l'en dépouiller à leur profit.

V.

A croire ce qui se dit, ce qui s'écrit, à en juger même par certains faits récens que l'Europe, insouciante ou complice, a consacrés, — nous voulons parler de l'occupation de Chypre par les Anglais, de celle de l'Égypte, aussi réelle, quoique moins hautement avouée, — il semble qu'au premier rang des adversaires de nos revendications légitimes dans le Levant, il faille placer l'Angleterre, notre constante rivale. Sans méconnaître la portée de l'opposition qu'elle y a faite déjà, de celle plus vive qu'elle nous ferait à

(1) Voir, à ce sujet, la brochure intitulée : *Notes sur le percement de l'isthme de Corinthe*. Décembre 1882. Athènes; Perris frères. Le mouvement commercial du port de Marseille avec la Grèce, la Turquie d'Europe et Smyrne, la Mer-Noire, est évalué à 949,954 tonnes, chiffre que le mouvement des autres ports français porte à 1 million. Le mouvement de tous les ports italiens s'élève à 1,769,278 francs. Ces chiffres donnent à réfléchir. — Voir également sur la situation commerciale la note de notre consul général. (*Moniteur officiel du commerce*, 19 juin 1883.)

l'heure voulue, nous croyons que l'on s'exagère beaucoup la puissance actuelle de l'Angleterre, qu'on s'incline trop facilement devant sa volonté hautaine, parce qu'on ne se rend pas un compte exact de la disproportion qui existe aujourd'hui entre ses prétentions et la force réelle dont elle dispose pour les appuyer. Jamais comparaison ne fut plus vraie que celle du « colosse aux pieds d'argile, » appliquée à cet immense empire sur lequel, plus encore que sur celui de Charles-Quint, le soleil ne se couche jamais. Vingt croiseurs à vitesse supérieure, jetés sur les routes commerciales du monde et commandés par des marins résolus à une guerre sans merci, — la véritable guerre, — suffiraient pourtant à le frapper au cœur. Le monopole commercial, qui est la vie même de l'Angleterre, serait anéanti en quelques mois; pas une de ces colonies puissantes, pour qui elle n'a jamais fait une guerre coloniale, ne l'aiderait d'un homme ou d'une guinée dans une guerre purement anglaise, où leurs intérêts matériels, si distincts des siens, seraient eux-mêmes en péril. Le Dominion du Canada comme les libres états de l'Australie, l'Afrique australe comme la Nouvelle-Zélande, proclameraient bien vite leur séparation et leur autonomie nationale. Ses hommes d'état le savent, ses marins le savent mieux encore. Les uns ont plus d'une fois, depuis le congrès de Genève, courbé la superbe hautaine de leur pays devant le souvenir des exploits des corsaires confédérés et les perspectives nouvelles que leurs courses victorieuses ont ouvertes sur les conditions et les résultats des futures guerres maritimes. La question de l'*Alabama*, dont le nom seul résume la ruine du commerce des états du Nord, rival justement redouté alors du commerce anglais, a été résolue, non par la justice, — quand l'Angleterre s'est-elle souciée de la justice? — mais par la crainte salutaire qu'elle commence à ressentir devant les transformations incessantes des marines militaires, devant les conditions nouvelles des guerres maritimes où, de jour en jour, le facteur essentiel, non de la victoire en bataille rangée, mais du succès final de la lutte, s'affirme dans la vitesse, — l'ubiquité qu'elle assure, — plus encore que dans la puissance des canons, l'épaisseur des cuirasses. Ses marins le savent, et, sans se lasser, ils répètent le cri d'alarme : *Our great peril if war overtakes us in the present state of our navy* (1). Ce cri d'alarme, l'Angleterre l'a entendu, et elle en comprend les sombres menaces. Qu'importe? elle peut doubler le nombre de ses cuirassés de combat, celui de ses croiseurs à grande vitesse, elle sait qu'ils seront impuissans, quand même, à sauver sa

(1) C'est le titre d'une nouvelle et récente brochure du vice-amiral William Symonds.

marine de commerce, — et la guerre ne la surprendra pas. — Elle reculera devant la guerre toutes les fois que cette marine sera l'enjeu à risquer sur le tapis sanglant des batailles. Aussi, comme toutes les nations maritimes d'ailleurs, comme la Russie naguère, achetant à l'étranger sa flotte « de croiseurs nationaux, » comme les États-Unis de l'Amérique du Nord, qui n'ont pas même un cuirassé à mettre en ligne, la France peut parler haut à l'ancienne reine des océans toutes les fois qu'elle parlera au nom de la justice et du droit. Malgré Gibraltar et Malte, malgré Chypre et l'Égypte, ce n'est pas l'Angleterre qu'elle trouverait en travers de sa route aux heures des revendications légitimes, et si elle ne peut, pas plus qu'elle ne le pouvait en 1870, compter sur sa bienveillance ou même sur la communauté d'intérêts, ce n'est pas elle dont, aujourd'hui, en l'état présent des choses de la mer, elle doit redouter l'hostilité plus ou moins active. D'ailleurs cette influence toute pacifique que la France doit et veut maintenir dans le Levant, et surtout en Syrie, n'est pas une œuvre que la force des armes ait créée, que la force des armes puisse détruire. Faite de glorieux souvenirs, de traditions fidèlement gardées, elle repose sur la force bien supérieure d'une idée, — et quelle idée? — L'idée religieuse, l'idée chrétienne, l'idée catholique. Contre elle l'Angleterre protestante ne peut rien; — le péril est ailleurs pour la France. — Ici encore, et comme nous le disions au début de cette étude, l'Italie, avec ses souvenirs de grandeur passée, ses rêves de grandeur future, de *primato* méditerranéen, est fatalement le plus irréconciliable et peut-être le plus redoutable des adversaires que nous pouvons avoir un jour à combattre.

L'histoire du passé enseigne l'avenir. Voici une page d'histoire récente : « Par tous les côtés à la fois, l'influence française en Orient était alors exposée aux machinations et aux entreprises hostiles des gouvernemens européens... Le gouvernement italien ne perdit pas un instant, après nos défaites sur le Rhin, pour démasquer ses ambitions de ce côté et tenter de se substituer à nous dans tous les pays du Levant. Il alla jusqu'à essayer, dans ce but, *de se mettre en relations avec la propagande romaine et lui fit les promesses les plus séduisantes pour l'amener à comprendre que l'Italie devait recueillir l'héritage de la France vaincue, pour la protection des intérêts latins en Orient.* Ces démarches faites au lendemain de l'entrée des Italiens à Rome n'aboutirent pas (1). » Faites aujourd'hui que treize ans écoulés ont consacré Rome capitale de l'Italie, ces démarches auraient-elles quelques chances d'aboutir? Ce n'est pas à

(1) *Diplomatie du gouvernement de la Défense nationale,* Valfrey, II, 145.

nous à répondre à cette question. Néanmoins, si, comme l'affirme la *Gazette de Francfort*, « on a le sentiment en France que le chancelier est en train de faire la paix avec le Vatican, et qu'il n'est pas impossible que l'influence de la papauté sur la politique allemande devienne un facteur avec lequel devra compter un homme d'état perspicace, attendu qu'il ne serait pas avantageux pour la France d'avoir pour ennemi le pape ami et allié de l'Allemagne, » — peut-être devrait-on parmi nous comprendre qu'il serait tout aussi peu avantageux, pour notre pays, d'avoir pour ennemi le pape ami et allié de l'Italie. Moins que personne nous avons autorité pour juger la politique intérieure de notre pays, mais il nous est permis de penser que le fanatisme antireligieux est aussi odieux que le fanatisme religieux, qu'au point de vue philosophique ils se valent, et que tous deux sont la négation de la dignité de l'esprit humain et de la liberté, et enfin, qu'au point de vue pratique de notre action extérieure, il a exercé dans le passé une influence déplorable, tout au moins dans les pays de l'Orient. Autant que ce que nous avons pu voir de nos yeux, l'histoire même nous a confirmé dans cette opinion.

Un de nos historiens modernes, dont nul ne met en suspicion l'impartialité, a écrit la page suivante : « Les victoires prodigieuses de Bonaparte, son gouvernement juste, éclairé, sévère, excitaient l'admiration et le respect des habitans; mais il y avait un obstacle insurmontable à leur soumission, la religion. En Égypte, comme dans tous les pays où les républicains avaient porté le drapeau tricolore, l'athéisme des vainqueurs excitait la répugnance et l'inimitié des vaincus, et lorsqu'un manifeste de la Porte excita les habitans à la guerre « contre les impies qui regardent le Coran, la Bible et l'Évangile comme des fables, » une insurrection terrible éclata au Caire, qui ne fut apaisée qu'après une bataille acharnée (1). » Sans nul doute on peut répondre que, sauf le fanatisme religieux des Orientaux, qui reste le même, à tous égards, les choses ont bien changé depuis 1798. Il ne n'agit plus pour nous de les soumettre à notre domination et de conquérir l'Orient; nos prétentions sont plus sages et plus modestes, elles se bornent au maintien de l'influence politique que nous avons conquise dans ces pays et qui seule peut assurer la protection, disons mieux, conjurer la ruine de notre commerce et de notre industrie. Mais serait-ce se montrer trop sévère de dire que, pour le triomphe de ces prétentions si modérées, et pour nous garder les sympathies des Orientaux, nous ne pouvons compter aujourd'hui sur le double prestige des victoires de nos généraux et du génie de nos hommes d'État?

(1) Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, t. IV, p. 298.

Certainement aucun manifeste de la Porte n'est à craindre, dénonçant notre athéisme et nous vouant à la haine des croyans, Fellahs et Arabes de l'Égypte, Ansariyehs et Métualis du Liban, Sunnites de Damas; mais si le système de lutte religieuse, de *Culturkampf* où nous sommes entrés juste au moment où M. de Bismarck semble ne plus répugner à aller à Canossa, s'accentuait encore, si, ce qui n'est pas impossible aujourd'hui, ce que les Italiens regardent comme assuré demain, la France avait pour ennemi le pape, ami et allié de l'Italie; à défaut de ce manifeste, les mille voix de la presse européenne diraient aux chrétiens comme aux musulmans d'Égypte, de Syrie, de l'Asie-Mineure, que la France est toujours la nation athée où le Coran, la Bible et l'Évangile sont tournés en ridicule, où la religion, toute religion, est persécutée, et qui sait si ce n'en serait pas fait de notre influence dans ces pays? qui sait si ce n'est pas vers l'Autriche catholique, vers l'Italie catholique, amie et alliée du chef de la chrétienté, que se tourneraient ces populations chrétiennes de l'Orient, dévouées à la France parce qu'elles voient toujours en elle, — même dans la France républicaine de nos jours, — cette fille aînée de l'église, cette France catholique que dix siècles leur ont appris à admirer et à aimer? Leur foi en elle a résisté à toutes les éclipses de notre gloire et de notre grandeur, résisterait-elle à cette suprême épreuve (1)? Cela vaut

(1) Les vers suivans, improvisés pour ainsi dire à l'occasion de la visite imprévue de l'amiral commandant l'escadre, à Smyrne, nous paraissent résumer d'une façon touchante ces sentimens envers la France; peut-être trouvent-ils ici une place naturelle; l'humilité des pieuses filles de Sion nous pardonnera de leur donner la publicité de la *Revue*. N'est-ce pas montrer que leur cœur bat plus ardent que jamais pour cette patrie dont elles se sont volontairement exilées?

Nos jours coulent heureux à l'ombre de la France,
Qui jeta sur nos bords ses fleurs et ses lauriers;
Et souvent les échos qui bercent notre enfance
Saluent avec transport ses marins, ses guerriers.

Répands donc tes bienfaits, ô belle protectrice.
Fais sur les océans flotter ton pavillon;
Offre de tes revers le fécond sacrifice,
Qui ne saurait ternir la gloire de ton nom.

Les siècles ont redit sur la terre et sur l'onde
Ce nom que porta haut ton antique pavois.
Ton beau sceptre longtemps a primé sur le monde,
Mais tes bienfaits encor surpassent tes exploits.

La tempête peut bien ballotter ton navire,
Les fils des vieux Gaulois connaissent le danger.
France! espère toujours, force le monde à dire:
Dieu l'a faite immortelle, il sait la protéger.

que nos gouvernans y réfléchissent. Puissent-ils comprendre ces signes des temps, dont s'effraient avec tant de raisons ceux qui, voyageant loin de France, voient son isolement au milieu de toutes les nations qui la jalousent et attendent leur heure en s'y préparant?

Dans une étude que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oubliée et dont la méditation s'impose à tous ceux que préoccupe l'avenir de notre pays, un écrivain autorisé exposait ici même les difficultés que des intérêts complexes opposent au maintien nécessaire de notre politique traditionnelle dans le Levant, de cette politique qu'il résume en deux mots : le protectorat catholique (1) ; il a fait plus : avec une sûreté de vue qui n'a d'égale que l'indépendance philosophique de sa pensée, il a indiqué les mesures qui peuvent résoudre ces difficultés en conciliant, sans les sacrifier les uns aux autres, ces intérêts en apparence antagonistes. Cette étude a été notre guide le plus sûr pendant notre rapide excursion dans le Levant; partout nous avons constaté l'impression profonde que tous, amis et ennemis en ont ressentie : espérance et consolation pour les uns, — dépit mal déguisé pour les autres. Dès lors, et pour conclure les longues considérations où nous sommes entré nous-même, il nous sera permis d'exprimer un vœu en harmonie d'ailleurs avec les sentimens qui nous les ont dictées : celui de voir tous ceux qui, à un titre quelconque, pèsent sur les destinées de notre patrie, unir leurs efforts pour réaliser les mesures que cette étude magistrale signale à leur patriotisme.

* * *

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 septembre 1882, *la République et les intérêts français en Orient*, par M. Gabriel Charmes.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *le Bel Armand*, comédie en 3 actes, de M. Victor Jannet. — *L'Exil d'Ovide*, comédie en 1 acte, en vers, de M. Honoré Bonhomme.

Après le succès du *Père de Martial*, tout en félicitant M. Albert Delpit sur l'audacieuse façon de ce drame, je lui confiai que j'en rêvais un autre qui surprendrait le public et surtout les auteurs par la nouveauté de l'invention : « Quel en est le sujet? fit mon ami avec complaisance. — Un jeune homme, qui se croyait bâtard, découvre qu'il est fils légitime : il est désolé. »

M. Albert Delpit m'a gardé le secret, et ce n'est pas M. Victor Jannet qui m'aura coupé l'herbe sous le pied. Dans sa comédie *le Bel Armand*, représentée à l'Odéon pour la réouverture de ce théâtre, on voit un jeune homme qui se croyait légitime et se trouve adultérin; d'ailleurs, à côté de ce jeune homme, on en voit un autre, né du même père après de justes noces; les deux frères, qui ne se savent pas frères, sont rivaux en amour; ils se provoquent et, pour les empêcher de se battre, il faut que leur père s'humilie en leur révélant son secret. Si j'ajoute que l'adultérin est ingénieur, inventeur, laborieux et vertueux, tandis que le fils légitime n'est qu'un aimable vaurien; si j'achève, en constatant que l'ingénieur, quand il connaît sa naissance, écarte avec horreur son vrai père pour serrer dans ses bras son père par alliance, j'entends le mari de sa mère, — on admettra volontiers que *le Bel Armand* n'a choqué personne par l'originalité de sa donnée. Mais, si je déclare que cet ouvrage, à peine annoncé par les courriers de théâtre, signé d'un inconnu, représenté à l'Odéon, a été fort applaudi et que c'est justice, on sera stupéfait.

C'est que ces situations, qui ne sont pas neuves, et qui pourtant demeurent baroques, M. Jannet les a renouvelées et justifiées par l'in-

génieuse étude des caractères. Bien des fois au théâtre, avant *le Bel Armand*, on avait vu le jeune premier, sur le point d'épouser l'ingénue, découvrir avec terreur qu'il n'avait pas de beau-père à lui donner: Brid'oison n'assure pas qu'on soit toujours la bru de quelqu'un. Bien des fois on avait vu le bâtard, un ange, et le fils légitime, un diable, près de marcher au combat dont Chimène serait le prix; on avait vu le père ou la mère coupable se prosterner à l'entrée du champ clos pour en défendre l'accès aux deux frères; si c'était la mère, le bâtard la relevait et s'agenouillait devant elle; si c'était le père, il le repoussait rudement et lui criait: « Vous avez déshonoré ma mère! » Ces aventures, à la scène, n'étonnaient plus personne; d'autre part, on ne pouvait s'empêcher de réfléchir qu'il est, dans la vie, plus d'accommodemens que sur les planches, et que, s'il existe bon nombre de jeunes gens qui sont frères selon la chronique scandaleuse, selon les vraisemblances, selon la conscience d'une femme et la fatuité d'un homme, sans l'être le moins du monde selon la loi et le nom, la rivalité amoureuse entre frères de cette sorte et la menace d'un conflit sont des accidens assez rares. Chez M. Jannet ce ne sont pas des accidens, mais des effets de caractères étudiés avec suite, présentés d'une manière agréable dans une comédie qui garde le ton de la comédie. Ainsi, l'œuvre est à la fois humaine et presque nouvelle; même elle offre cette rareté, que les caractères du fils légitime et du père, étant observés et peints avec le plus de délicatesse et de soin, prennent le plus de valeur dans l'ouvrage. Ces personnages, sacrifiés d'ordinaire par la partialité sentimentale de l'auteur et du public, se trouvent ici, sans injustice, au premier plan. Avec ces mérites, M. Jannet peut se vanter d'être original; et comme l'auteur de *la Fiammina*, fort heureusement pour le nouveau-venu, n'est pas l'auteur du *Bâtard*, ni des *Fourchambault*, ni des *Mères ennemies*, ni du *Père de Martial*, ni du *Fils naturel*, ni du *Père*, il ne se lèvera personne pour rabaisser cette victoire et prétendre que ce coup d'essai n'est qu'un coup d'élève.

Le premier acte de cette comédie, où l'exposition se fait nettement, est un tableau d'intérieur. On se pourrait croire chez *le Philosophe sans le savoir*, en 1883; mais ce serait un philosophe épicurien qu'Armand Évrard, dit autrefois *le bel Armand*. Après une jeunesse facile de joli garçon, il a trouvé la vraie bonne fortune, celle qui sert de dot à une excellente femme. Il est marié maintenant depuis vingt-cinq ans; il vit à Paris, propriétaire d'une grande usine en province; il a tout ce luxe qui fait le « confort » et l'honneur de la vie bourgeoise; il a, comme il convient à son état, un fils qui ne fait rien que des dettes, il a même une nièce élevée chez lui. Tous ces gens d'ailleurs sont de bonnes gens : le père est un moraliste aimable, qui paie les fredaines de son fils en se rappelant les siennes; le fils est un étourdi, mais point vicieux; la mère élève la petite nièce comme sa

fille, et l'on devine que cette ingénue est destinée à son gentil garnement de cousin. Tous ces gens sont heureux, sans que leur bonheur soit tenu par une discipline austère : le chef de la maison n'est-il pas le bel Armand ?

Il est justement un matin, le bel Armand, à guetter la rentrée de son fils, pour lui faire un petit sermon et rire avec lui ensuite, lorsqu'un domestique apporte une carte; le bel Armand fronce le sourcil : « Laroche ! que me veut-il ? Enfin ! cela devait arriver un jour ou l'autre, depuis vingt-cinq ans ! » Et l'on voit entrer l'ami Laroche; ce n'est pas un ancien beau, celui-là, mais un ancien laid bien conservé; il a tout l'air d'un Sganarelle honoraire, mais honnête homme, rude, et sérieux. Ce n'est pas un veuf comique, comme celui de *Célimare le Bien-Aimé*; pourtant il aurait de quoi l'être : avec son gilet jaune et sa redingote de coupe antique iraient bien de certains gants verdâtres, décousus au pouce, que Valentin, dans *Il ne faut jurer de rien*, rappelle à son oncle Van Buck et déclare ne pas vouloir ganter. Ces gants verdâtres, Laroche va-t-il les jeter à la figure fleurie du bel Armand, ou va-t-il les mettre en poche pour lui donner la main ?

Le sourcil du bel Armand exprime un doute là-dessus; mais ce doute ne dure qu'un instant : Laroche tend les deux mains et ne jette aucun gant. « Allons ! il ne sait rien, » murmure l'autre avec un sourire : — il se sourit à lui-même, il sourit à la femme dont il évoque l'image, il sourit au mari. A peine si une tristesse décente obscurcit l'agrément de ces souvenirs, lorsque Armand apprend par Laroche que cette femme est morte : Mme Laroche, une bonne petite provinciale, qui aimait bien son mari et n'aima mieux un autre homme que pendant de courts instans, figurait comme l'une des *mille e tre* sur le catalogue d'Armand; la nouvelle de sa mort n'est qu'un épisode dans le récit de leur vie depuis vingt-cinq ans, que les deux amis échangent en quelques phrases. L'un est veuf, l'autre est marié ; mais le veuf, comme l'autre, a un fils, et ce fils est né jadis peu de mois après la disparition d'Armand; nous saurons tout à l'heure, par un confident, qu'Armand avait prévu cette naissance et n'avait quitté Mme Laroche que par discrétion. Il apprend donc l'existence de ce garçon avec l'émotion modérée d'un galant homme, qui se trouve après vingt-cinq ans certain d'une paternité qu'il soupçonnait sans jamais s'être soucié de la constater, qui n'a pas entendu déranger le ménage des autres plus qu'il ne convenait à ses plaisirs et n'entend pas déranger le sien. Il est flatté de cette assurance qu'il a fait un enfant de plus qu'il ne comptait, et amusé de cette idée qu'il est seul à le savoir. D'ailleurs il peut remercier Laroche de l'éducation donnée à son fils : Laroche en a fait « d'abord un gars, puis un homme. » Il l'a élevé sainement à la campagne, puis l'a poussé vers l'École centrale, d'où il est sorti récemment le premier. — Avez-

vous remarqué que, dans une classe de trente élèves, il y en a dix dont chacun, pour sa famille et pour un petit cercle, est « toujours le premier? » De même, à confronter les auteurs contemporains, on trouverait qu'il sort de l'École polytechnique et de l'Ecole centrale au moins dix premiers par an.

Le jeune André Laroche est de ces privilégiés. Par surcroît, comme plusieurs autres héros de la comédie moderne, il a écrit un livre dont on ne dit pas le titre, mais qui se trouve justement sur le bureau d'Armand; il est permis de prévoir qu'au second acte on obtiendra pour lui « une audience du ministre, » et s'il n'est pas décoré au troisième, ce sera par une singularité de l'auteur. D'ailleurs, il se distingue assez, comme il est, de son frère selon le sang, Fabrice Evrard. C'est ce qu'il est donné à Laroche d'apercevoir, quand le bel Armand lui présente son fils : pas méchant, à coup sûr, mais si léger! Comment ne le serait-il pas avec la morale mousseuse que son père lui verse? Fabrice fait confidence à son père de ses folies; son père le sermonne à sa manière; et comme Laroche s'étonne de la confidence autant que du sermon, Fabrice lui rappelle que son père est un camarade, qui naguère a fait des siennes. « Mes complimens! s'écrie Laroche, ton fils est parfaitement bien mal élevé. — Amène-moi le tien. » riposte Armand. Laroche ne se fait pas prier. Pendant qu'il va quérir l'ingénieur, le bel Armand conçoit un projet qui satisfait sa conscience et même son amour-propre, sans troubler ses intérêts ni les convenances : il veut offrir à André la direction de son usine. André paraît, il accepte; on le présente à la famille; les deux jeunes gens se tendent la main : « Vous êtes ingénieur, monsieur? — Oui, monsieur. — Moi, pas, » répond Fabrice modestement. Il n'est pas fâché de voir un ami de son âge introduit dans la maison; la petite cousine Jeanne ne regarde pas, non plus, d'un mauvais œil, le nouveau-venu; la mère, qui approuve tout ce que fait son mari, est enchantée; les deux pères ne se sont jamais sentis si compères : « Madame est servie; » on dînera de bon appétit, ce soir, chez le bel Armand.

Dans l'intervalle du premier acte au second, cinq ans se sont écoulés. Fabrice n'a pas changé sa manière de vivre : il commence pourtant à s'en fatiguer. Le voici qui rentre tout pâle d'une nuit passée au cercle, à jouer et à perdre; il implore l'assistance de sa mère et de sa cousine pour obtenir de son père des subsides. Ni la mère ni la cousine ne sont surprises de l'aventure : on ne peut demander à Fabrice les vertus d'André! Car, depuis cinq ans, André travaille; il a fait de l'usine de M. Évrard l'une des premières de France; de temps en temps, il vient reprendre haleine à Paris; il est toujours le bienvenu. « Il y a longtemps qu'on n'avait parlé de lui! » s'écrie avec mauvaise humeur Fabrice quand sa mère et sa cousine le nomment.

André n'est-il pas un reproche vivant pour Fabrice ? Ce n'est pas qu'on fasse au jeune oisif des remontrances : désormais on le tient pour incurablement léger, désespérément inutile. Voici son père, à qui les deux femmes l'abandonnent. Armand a jugé la situation de ce coup d'œil sûr, mais indifférent, que donne l'habitude : « Combien te faut-il ? — Cent cinquante louis. — Je vais te les chercher. » Il va les chercher, en effet, et les remet au jeune homme sans souffler mot. « Eh bien ! murmure Fabrice, tu ne me dis rien ? — C'est mon petit sermon qui te manque ? — Ma foi ! j'aimais mieux ta colère : c'était encore une façon de gagner mon argent. » Il faut renoncer à cette façon, et de même à toute autre : vainement Fabrice parle à son père de travailler ; à quoi serait-il bon ? Vainement il parle de s marier, d'épouser sa cousine : joli parti pour la pauvre fille ! Et à mesure que l'indulgence du père devient plus dédaigneuse et son parti-pris sur son fils plus évident, on voit monter l'impatience du jeune homme, qui s'irrite d'être ainsi condamné : pas plus que l'argent, qui paie ses folies, ses bonnes résolutions ne lui sont comptées ; à peine si l'on écoute ses paroles ; on ne veut rien attendre de lui ni presque rien entendre. Sans doute on garde son attention pour André sur qui, l'on a reporté toute l'estime de la famille, toutes ses espérances, tout son orgueil : parmi tant de services, André n'a-t-il pas essayé d'occuper Fabrice à l'usine ? Au bout de huit jours, il a dû le renvoyer ; ce jour-là, personne dans la maison n'en a voulu à Fabrice, pas plus qu'aujourd'hui : ce n'est pas sa faute s'il ne peut être le second, ni le dernier même, où André est le premier.

Oui certes, le premier ; il le mérite. Pendant que Fabrice va payer sa dette, voici qu'il arrive, l'ingénieur modèle, inventeur d'un nouveau combustible qui se moque du charbon et de la houille. Cette invention sera sa dot ; il vient avec son père demander à M. et à Mme Évrard la main de Mlle Jeanne, qu'il aime ardemment et qui l'aime ; la main de Mlle Jeanne lui est accordée. Où logera-t-on le nouveau ménage ? Dans l'appartement de Fabrice, parbleu ! Fabrice montera un étage de plus. Cependant il rentre et tombe au milieu de ces accordailles. Il reste seul avec André. Alors il éprouve le besoin de dire son fait à l'intrus qui l'a délogé peu à peu de l'affection des siens, de leur estime et de ses projets amoureux comme de sa chambre ; il l'accuse d'être plus habile qu'on ne croit et d'avoir médité le : « C'est à vous d'en sortir » de son patron Tartufe ; il s'emporte jusqu'à lever sur lui sa badine. André, qui s'est d'abord contenu, glacé de surprise et gêné pour répliquer par les égards qu'il doit au fils d'un bienfaiteur, André s'emporte aussi : même sorti le premier de l'École centrale et inventeur d'un nouveau combustible, un saint n'y tiendrait pas ! André saisit la badine de Fabrice, la lui brise entre les mains et

lui en jette les morceaux au visage : « Nous nous battrons! — Ah! par Dieu, oui! »

Qu'ils ne se battront pas, le public le sait. Il sait aussi que ce n'est pas Mme Evrard qui décidera Fabrice à se jeter dans les bras d'André; il a la satisfaction de voir le père succéder à la mère dans la chambre de son fils et d'entendre sa confession. La chose est mêmep lus solennelle que ne l'exigeaient le caractère du pénitent et du confesseur : le bel Armand se frappe la poitrine pour avouer le péché qui rend ce duel impossible; au lieu de le narrer comme un accident de sa vie galante, qui n'est pas fait pour scandaliser un tel fils, il le déclare comme un crime qui ferait reculer Fabrice d'épouvante. Le jeune homme, d'ailleurs, se pique d'égaler son père en pieux sentimens : « Je te demande pardon, s'écrie-t-il, d'avoir entendu ce que tu viens de me dire, et je te supplie de l'oublier. » On n'est pas meilleur fils de Noé. Cependant le patriarche Armand s'est confessé à voix haute : André se tenait derrière la porte, et voilà qu'il sait tout. Il entre, les yeux pleins de larmes, un sombre désespoir sur la face. Il ne veut plus tuer Fabrice, mais il ne veut plus épouser Jeanne; il refuse de devoir son bonheur au séducteur de sa mère et brûle d'entraîner loin de cette maison l'honnête homme qui l'a élevé. Il faut que cet honnête homme paraisse, s'inquiète, s'étonne de l'embarras où il trouve Armand et les deux jeunes gens; il faut qu'André, à présent, craigne de lui faire deviner le fatal secret pour qu'il se résigne à devenir l'heureux mari de Jeanne. Il le sera donc enfin, et, comme il ne pourrait supporter de vivre sous le même toit que le bel Armand, il emmènera sa femme chez son père selon le cœur, chez Laroche. Ainsi, outre cet ingénieur tombé dans sa famille, Laroche a encore cette aubaine d'une nièce que son frère n'a pas eu la peine de faire : c'est la revanche du veuf et le châtiment du joli garçon. Le bel Armand voit d'un œil désolé le meilleur de ses enfans et sa nièce, presque sa fille, franchir le seuil de sa porte. « Les fils vengent les pères, » lui murmure à l'oreille son confident; « et les consolent, » ajoute tout bas Fabrice; sur cette parole, qui la ramène du ton héroïque à l'humain, s'achève doucement la comédie.

On voit, en effet, que cette comédie, malgré la violence de la situation capitale, est humaine, modérée, traitable, — comme on voit que cette comédie, malgré la banalité de cette situation, est originale et nouvelle. C'est dans le second acte que gît la nouveauté comme l'humanité de l'ouvrage, et c'est là que se trouve cette situation capitale : la rencontre des deux frères. Cette rencontre n'est pas arbitraire, comme le choc de deux pantins dressés l'un contre l'autre à l'improviste par un décret de l'auteur. Elle est préparée par une suite de faits, qui ne sont que les signes d'une suite de sentimens.

Depuis le commencement de l'acte, on a vu se modifier, par un continuel progrès, les caractères du père et du fils légitime, posés dans le début de la pièce : il vaut la peine de marquer ce que l'un et l'autre a de neuf.

Armand Évrard, comme M. Fourchambault, comme M. Duversy (dans *le Bâtard* de Touroude), est le père de deux fils : l'un né hors mariage, l'autre dans le mariage. Ai-je besoin d'avertir que je n'établis pas de parallèle entre les œuvres et que je préfère au *Bel Armand les Fourchambault*, pour l'ampleur du développement dramatique, la fermeté cornélienne du style, et la maîtrise qui éclate au moins dans le personnage de Bernard? J'y préfère même *le Bâtard*, — quoique le romantisme de ce drame soit un peu grossier, — j'y préfère *le Bâtard* pour la verve de passion et l'extraordinaire énergie qu'on y sent frémir : c'est *le Fils naturel*, refait par un troisième Dumas, qui ressemblerait plus que le second à l'auteur d'*Antony*. Mais je ne fais ici que noter des différences entre des personnages dont l'emploi scénique est le même. Fourchambault, Duversy, Armand Évrard sont tous les trois d'anciens séducteurs; mais pour les deux premiers, qui nous le dit? L'auteur, et nous le croyons sur parole : ces deux bourgeois, à l'heure qu'on nous dénonce leur paternité clandestine, sont justement aussi paternes que d'autres, aussi tranquilles et rassis; l'un plus débonnaire et l'autre plus dur, mais sans aucun trait qui les distingue ni l'un ni l'autre de la multitude des bourgeois qui n'ont aucun bâtard sur la conscience; leur paternité n'est qu'un accident. Au contraire, chez le bel Armand, le vieil homme, ou plutôt le jeune subsiste sous l'embonpoint du père de famille et du notable : il est rangé, le bel Armand, il est bon époux et même bon oncle, il aime sa maison, sa femme et sa nièce; mais un connaisseur en mauvais sujets devinerait vite ses vieux péchés à sa parole légère, à sa fatuité souriante, à sa philosophie commode, et le bel Armand ne les désavouerait pas.

Il n'a, d'ailleurs, rien de trop lourd sur la conscience : il n'a pas séduit une jeune fille, comme Fourchambault et Duversy, mais une femme mariée, en province, dont il n'a pas troublé la vie; la morale du monde, qui est la sienne, ne lui reproche rien. Fourchambault avait abandonné sa maîtresse après lui avoir promis le mariage; Duversy avait « lancé » la sienne et ne s'en était plus inquiété : « Quand on lance une femme, dit un personnage de M. Gondinet, on ne va pas voir où elle tombe! » Le bel Armand n'a rien fait, après ce fils, que prendre discrètement congé de la mère; il a salué Mme Laroche, qui a continué de partager le bonheur ininterrompu de son mari. Aussi voyez la récompense! Il sait qu'André est son fils avant que personne le sache, et dès le commencement de la pièce, tandis que Duversy, pour apprendre qu'Armand est le sien, attend jusqu'à la fin du troisième acte, et que Fourchambault, même après la toile baissée, ignore qu'il

pourrait s'enorgueillir de Bernard; par ce privilège, le bel Armand devient un meilleur personnage de comédie que Duversy et Fourchambault. Ceux-ci, en effet, ne connaissant pas leur paternité, nous ne pouvons voir comment elle modifierait leurs sentimens et leurs caractères: au contraire, le bel Armand recueille dans sa maison André Laroche, il le met à côté de son fils légitime, et bientôt de ce rapprochement résulte un changement singulier dans ce cœur de père : l'amour paternel se transporte du fils légitime au bâtard.

Qu'est-ce que ce fils légitime? Il n'est pas mauvais tout d'une pièce et par cette simple raison qu'il est légitime, comme on pouvait le craindre dans un temps où l'art dramatique mène si rudement les représailles des bâtards contre la société : il est bien le fils du bel Armand (le sérieux André doit tenir de sa mère); d'ailleurs, il a été élevé par son père, et cette éducation a porté ses fruits. Il rappelle Léopold Fourchambault; il est plus tendre et plus léger; il est resté plus enfant, étant le fils d'une mère meilleure, d'un père moins faible, d'une famille plus unie : Fabrice ne formerait pas comme Léopold un plan de séduction contre une jeune fille recueillie sous le toit paternel. Lorsqu'André paraît dans la maison, Fabrice le reçoit d'abord sans méfiance ni jalousie. Cette colère amassée peu à peu qui l'égarera tout à l'heure et le précipitera contre son frère, c'est la colère de ses bons sentimens plutôt que de ses mauvais; elle est injuste, et pourtant c'est la colère des louables résolutions repoussées, de la tendresse filiale et de l'amour déçus et supplantés, plutôt que du dénigrement et de l'envie. Si Fabrice était mauvais, il ne souffrirait pas de voir son père l'abandonner à sa paresse et l'y rejeter; il ne souffrirait pas de voir l'affection des siens se retirer de lui; peu lui importerait qu'un autre occupât sa place dans leur esprit et dans leur cœur, pourvu qu'il ne la prît dans leur héritage. Mais le fils du bel Armand est oisif, étourdi, tel que l'a fait et formé son père, pas plus que son père, il n'est mauvais ni méchant. Cette dépossession de son patrimoine moral, qui lui devient plus cher à mesure que la conquête d'un autre lui en rappelle le prix, cette élimination de la famille le touche au bon endroit, et c'est une cause honorable qui le fait agir injustement; c'est un ferment généreux qui fait lever peu à peu sa colère; c'est un réveil de vertu qui le pousse violemment au bord du crime : par là le personnage est original et dramatique.

Je ne jurerais pas que celui de l'ingénieur adultérin soit aussi neuf. Il est de règle, dans le théâtre moderne, que les fils de l'amour soient parfaits; c'est à ce point qu'un homme marié, s'il fréquente le spectacle, doit résoudre de ne jamais faire ses enfans lui-même; les fils légitimes sont toujours de qualité douteuse, comme la pâtisserie faite à la maison; mais regardez-moi ces bâtards : quelle pâte! Au moins dirons-nous, pour ne scandaliser personne, qu'un

homme prudent, s'il connaît ses auteurs, doit se pourvoir avant le mariage d'un petit enfant naturel, qui, plus tard, grandi, barbu, décoré, le sauvera de l'obscurité, ou même à l'occasion de la banqueroute : voyez M. Sternay, voyez M. Fourchambault! Avant de rédiger un contrat, le notaire de la jeune fille demanderait au fiancé: « Apportez-vous un bâtard? — Oui, c'est bien! écrivons. » Mais si le fiancé avouait qu'il n'a pas pris cette précaution : « Allez la prendre, lui dirait-on, et ne revenez qu'ensuite! » Le seul Touroude, à ma connaissance, a eu ce courage de faire voir que, s'il est criminel de semer des enfans dont on ne sera pas le père, ce n'est pas seulement parce qu'on les sème où l'on n'a pas le droit de semer, mais aussi parce qu'ils y pousseront peut-être mal: son batard, élevé dans un monde vicieux, n'est que tout juste honnête homme, et c'est le châtiment du père de le trouver un jour armé de toutes ses rancunes d'*outlaw*, sans retenue ni scrupules, contre le fils légitime. Pour être moins flatteur, cet exemple n'est peut-être pas moins avantageux aux bâtards : il en aura peut-être empêché quelqu'un de naître; il est d'une meilleure morale préventive. Mais contre cette exception, que d'exemples encourageans! Jacques Vignot, Bernard, le capitaine Daniel, les héros du *Fils naturel*, des *Fourchambault*, du *Fils de Coralie*, sont des demi-dieux, et leurs pères, loin de se repentir, peuvent se croire des dieux.

D'autre part, André Laroche n'est pas seulement adultérin, mais ingénieur. Que d'ingénieurs déjà dans le théâtre contemporain! L'ingénieur a remplacé sur les planches l'officier, même l'officier de marine! C'est à croire que, si les premiers de l'Ecole polytechnique sortent « dans le civil, » comme on dit, et non « dans le militaire, » les tout premiers sortent « dans le dramatique. » L'Ecole polytechnique et l'École centrale fournissent de premiers et de jeunes premiers M. Dumas, M. Augier, M. Sardou aussi bien que M. Legouvé; rappelons-nous, après *le Fils naturel*, *la Femme de Claude* et *l'Étrangère*, rappelons-nous *un Beau Mariage* et *la Contagion*, — *les Ganaches*, — *Par droit de conquête!* Saint-Cyr, Saumur même et le *Borda* sont délaissés, au même rang que l'Ecole normale et l'École de pharmacie; et c'est justice! Où trouver un héros de théâtre plus accompli que l'ingénieur: son métier, — puisque les amoureux ne peuvent maintenant rester sans profession, — est distingué, propre, avec je ne sais quoi d'abstrait à la fois et de pratique, qui charme et rassure l'imagination du spectateur; son caractère est d'être laborieux, patriote, courageux, ardent et chaste, grave et passionné. Adultérin et ingénieur, c'est trop pour un seul homme : ce n'est pas de jeu d'être l'un et l'autre contre un fils légitime qui ne fait rien; André Laroche est comblé! Cependant il faut considérer que les dons qui abondent en ce jeune homme ne sont pas attachés à sa qualité d'adultérin. Cette qualité n'existe, en somme, ni pour

lui ni pour les autres, sinon pour le bel Armand, puisque le bel Armand est seul à la connaître, encore au bout de vingt-cinq ans. André Laroche est affligé d'un père régulier, tout comme s'il était fils légitime; il a échappé sans miracle aux dangers où succombe le Bâtard de Touroude, où triomphent par la grâce paradoxale des auteurs Jacques Vignot, Bernard et le capitaine Daniel. Même, son père selon la loi l'a élevé beaucoup mieux que n'aurait fait son père selon le sang, mieux que ne font la plupart des pères selon la loi et le sang. Enfin nous admettrons volontiers que l'étude des mathématiques et l'usage d'une profession exacte aient pu renforcer la discipline d'un esprit et d'un caractère ainsi formés: André Laroche n'est donc adultérin ni ingénieur que dans un degré supportable pour les gens qui préfèrent les personnages neufs aux personnages de convention.

Quoi de merveilleux si des personnages humains s'ordonnent et se combinent humainement? M. Victor Jannet n'a pas besoin de traîner par force les deux frères sur la scène, ni de les faire sortir chacun d'une trappe par un sortilège de mécanique théâtrale, pour les heurter l'un contre l'autre; il les établit tranquillement, sous le regard du père, dans la même maison, où leur rencontre ne sera ni forcée ni fortuite. Cette rencontre est la crise nécessaire où plusieurs séries de causes immatérielles aboutissent; c'est là que vont se résoudre tous les élémens psychologiques du drame; c'est le point culminant de l'ouvrage; on y voit conspirer et s'élever par une sorte d'enflure et de progrès continuels, depuis le commencement du second acte, les trois principaux caractères; même les personnages accessoires y contribuent par l'évolution logique de leurs sentimens. Ainsi cette situation violente n'est que l'achèvement naturel d'une comédie, et, pour y parvenir, on suit la pente modérée d'une étude morale. Ainsi l'ouvrage se développe avec aisance, comme une plante sortie d'un bon grain pousse droite: par la grâce de son mérite essentiel, la pièce se trouve à la fois une bonne pièce et bien faite.

C'est du moins ce qu'il semble après coup, et l'on n'imagine pas que l'auteur eût pu faire autrement. Est-il besoin de dire que la conduite de ce second acte révèle pourtant un habile homme? Le premier, d'ailleurs, est net et sobre; le troisième, quoique d'une facture un peu laborieuse et lourde, ne gâte pas le reste. La langue de M. Jannet, sans valoir celle du maître Augier, est honnête et saine; son dialogue est facile, vif et ne manque pas d'agrémens; il sera spirituel avec plus de goût lorsqu'il sera purgé de quelques faux brillans, de quelques répliques trop annoncées par un mot mis exprès, comme une rime par une cheville. On a déclaré que *le Bel Armand* était le premier ouvrage de M. Jannet; c'était le premier au-dessus de l'entresol, car M. Jannet avait déjà donné un petit acte au Gymnase; mais

l'auteur ira plus haut. Il n'a pas trente ans; il ne figurait pas, il y a dix jours, sur la liste des écrivains autorisés à se faire applaudir; il y est : qu'il y reste!

C'est une bonne nouvelle que celle d'un succès remporté par un inconnu; n'en est-ce pas une autre que celle d'une comédie bien jouée à l'Odéon? L'une et l'autre a le charme de la surprise. On admet que la tragédie et le drame bourgeois en vers, dans cette lointaine province de l'art dramatique, soient déclamés honnêtement; on a peine à croire qu'il s'y forme encore et qu'il s'y conserve des comédiens. Nous ne récuserons pas cependant le témoignage de nos yeux et de nos oreilles : M. Victor Jannet ne pouvait souhaiter de meilleurs interprètes. Auprès de M. Porel, qui rend à merveille toutes les nuances de son personnage, le bel Armand, il faut citer d'abord M. Amaury, qui représente Fabrice. Je goûte médiocrement, à l'ordinaire, sa voix de petite flûte, à la fois aiguë et voilée; je goûte médiocrement ses grimaces de jeune premier comique. Pourtant je n'aperçois personne, pas même à la Comédie-Française, qui eût joué avec plus d'art sa partie dans le duo pathétique des deux frères, à la fin du second acte : il y a là toute une gamme montante de sentimens, interrompue plusieurs fois et toujours reprise avec plus de brio, que M. Amaury exécute avec une chaleur, un mouvement, une connaissance du rythme dramatique que je ne saurais trop louer. M. Raphaël Duflos, revenu de la Gaîté à l'Odéon, ne pouvait guère montrer dans la redingote d'André Laroche la science de composition qu'il a prouvée sous le pourpoint d'Henri III; il n'a fait apprécier que sa bonne tenue, son air mâle et sa voix grave. D'aucuns l'ont trouvé guindé; mais son personnage est-il souple? Ce qu'il a naturellement de ce personnage, c'est qu'il paraît, en effet, « un gars et un homme » plutôt qu'un comédien; ce n'est pas un mal, même au théâtre, pourvu qu'on sache son métier, qu'on ait le ton juste et le geste réglé. Nous attendons M. Duflos à de meilleurs rôles : il trouvera sans doute, cet hiver, dans le *Severino Torelli*, de M. Coppée, et dans *Henriette Maréchal*, que M. de La Rounat a l'heureuse idée de reprendre, l'emploi de son talent.

Avec *le Bel Armand*, l'Odéon, pour cette fête de sa réouverture, nous a donné *l'Exil d'Ovide*, un acte en vers de M. Honoré Bonhomme. La tentation est trop forte de juger cet opuscule en deux mots : honorable et bonhomme. L'auteur mérite le respect par l'innocence de ses vers autant que par son âge. L'Ovide qu'il fait parler est le véritable, et le titre de la pièce en dit le sujet. L'intrigue, plus solide peut-être qu'il n'est nécessaire en ce genre, se noue péniblement, et la qualité du style est celle d'une traduction élégante. M. Bonhomme a supposé qu'au moment où les sages conseils de Mécène détournaient le poète de Julie et le ramenaient à Corinne, un méchant sophiste grec, Méthyl-

las, envieux de la gloire d'Ovide et de ses amours, entreprenait de lui ravir sa maîtresse; qu'il courtisait, par erreur, une affranchie et recevait d'elle en gage de tendresse une bague donnée par Corinne; qu'Ovide, en voyant cette bague au doigt de Méthyllas, se croyait trahi et courait se consoler chez Julie; qu'avertie de son infidélité, Corinne la dénonçait à Auguste, et que bientôt, lorsqu'elle en connaissait l'excuse, elle n'avait plus qu'à s'exiler avec son amant... Voilà, pour soutenir un si petit ouvrage, une bien grosse charpente et bien compliquée. Les vers qui l'enjolivent, quoique beaucoup soient ingénieux et même agréables, ne surprennent pas l'oreille par la nouveauté de leur tour : ce proverbe en toge, qui dure trois quarts d'heure, fatigue un peu l'attention; il est pourtant joué fort décemment. M. Barral, qui débutait dans le rôle de Méthyllas, est un comédien minutieux; il serait d'un comique moins monotone s'il parlait quelquefois au lieu de bêler. M. Albert Lambert est un excellent Ovide de tragédie et Mlle Malvau une Corinne qui sait dire; mais pourquoi cette jeune première, un peu sèche, imite-t-elle par momens la cantilène de Mlle Sarah Bernhardt? Mlle Élise Petit me paraît une soubrette romaine qui sent coquettement son Paris. M. Rebel fait un Mécène convenable. Les moindres rôles dans la petite pièce comme dans la grande, — où M. Cornaglia, Mme Régis et Mlle Réal méritent d'être cités, — sont tenus avec conscience.

C'est le respect de l'art et du public, ou plutôt le respect d'eux-mêmes, — car ils semblent s'exercer pour eux-mêmes et pour leur profit, — qui me touche singulièrement chez ces acteurs de l'Odéon. Ils jouent *l'Exil d'Ovide*, au commencement du spectacle, devant deux cents personnes; ils jouent avec le même sérieux et le même soin que devant une salle de gala. J'inviterai quelques-uns de leurs heureux confrères de la Comédie-Française à méditer cet exemple. Ceux-ci volontiers se prennent pour des pontifes, mais volontiers ils se permettent de dépêcher leur messe; et, tel soir, pendant la dernière scène de *l'Avare*, tel autre soir, pendant la dernière scène de *Tartufe*, j'en ai vu plusieurs, malgré le pathétique de l'action, se divertir comme des enfans de chœur derrière le prêtre. Ce relâchement diminue la distance entre les deux théâtres; mais les comédiens de là-bas se chargeraient de la diminuer d'une meilleure façon. Il ne sera pas surprenant qu'à force de travail l'Odéon parvienne à justifier son titre de second Théâtre-Français et sa prétention d'être autre chose qu'un cénotaphe perdu dans la banlieue du Vaudeville et du Gymnase.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Tous les drames ont leur épilogue qui résume la moralité de l'action. L'épilogue du drame de Frohsdorf, de la mort de M. le comte de Chambord, c'est tout ce qui vient de se passer autour de ce tombeau pour jamais fermé, et ces incidens, certes fort imprévus, prouvent une fois de plus que décidément en ce monde rien ne peut se faire simplement. Il faut que les petits arrangemens ou que les petits calculs des survivans compliquent tout, jusqu'aux affaires d'un mourant, jusqu'aux funérailles d'un mort.

Voilà un prince qui a passé sa vie dans l'exil, victime d'une catastrophe publique qui, autrefois, a brisé la couronne sur le front de son aïeul et emporté sa race. Pendant plus d'un demi-siècle, au milieu des révolutions de toute sorte qui ont remué l'Europe et bouleversé périodiquement la France, il est resté dans sa dignité de banni le représentant respecté d'un principe, d'une vieille tradition monarchique. Il n'a pas eu le règne, il a gardé l'honneur de sa royauté exilée, il a vu passer autour de lui ces événemens qui ne lui ont pas rendu un trône, mais qui n'ont jamais ni lassé sa constance, ni troublé sa loyauté, ni altéré ses sentimens français. Les scissions de dynastie ou de famille que les révolutions avaient créées, il a mis ses soins, une sorte de point d'honneur à les effacer, à les oublier, et à les faire oublier. Aussitôt que les circonstances l'ont voulu, il s'est prêté généreusement à une réconciliation de famille généreusement offerte. Les petits-fils des aïeux divisés se sont sentis rapprochés dans des malheurs communs, et la maison de France, suivant l'expression consacrée, s'est trouvée reconstituée dans son unité avec son chef, avec ses héritiers incontestés. Tout cela s'est fait noblement, cordialement, sans arrière-pensée, et au premier

bruit du mal inattendu qui venait de frapper M. le comte de Chambord, M. le comte de Paris s'est rendu, comme il le devait, à Frohsdorf, au chevet du prince si cruellement atteint. Cette réconciliation de famille, elle s'est manifestée sous une forme aussi émouvante que grave jusque dans ces dernières et suprêmes circonstances, autour du lit d'un mourant. Le jour où M. le comte de Chambord, vaincu par le mal, s'éteignait définitivement, où donc était la difficulté? La conduite semblait toute tracée. C'était évidemment le rôle et le droit de celui qui recueillait le titre de M. le comte de Chambord, qui devenait à son tour le chef de la maison de France, de mener le deuil du prince. C'était tout simple, parfaitement légitime; mais c'est ici que tout s'est compliqué de susceptibilités ou de prétentions visiblement peu bienveillantes pour les princes d'Orléans. Mme la comtesse de Chambord n'a-t-elle écouté que sa propre inspiration? A-t-elle cédé à d'autres influences qui l'entourent? Toujours est-il qu'elle a exprimé une volonté formelle devant laquelle il n'y avait qu'à s'incliner, que rien n'a pu fléchir. On a eu la pensée de faire à M. le comte de Paris une place qui n'était pas la sienne en réservant à d'autres princes la mission de conduire le deuil de M. le comte de Chambord. M. le comte de Paris ne pouvait dès lors que s'abstenir de paraître aux funérailles publiques, de se rendre à Goritz, où M. le comte de Chambord repose désormais dans l'éternelle paix, auprès du vieux roi Charles X; il ne pouvait accepter le rôle qu'on lui faisait, de sorte qu'on a eu à Goritz le spectacle peu prévu des obsèques du chef de la maison de France conduites par des princes qui ne sont même pas français. Ce n'étaient pas là sans doute ce qu'attendaient les royalistes de France qui se sont rendus à Goritz, et qui paraissent avoir été un peu déçus par ces funérailles ainsi réglées.

On a eu un peu de confusion là où tout aurait pu se passer simplement, selon toutes les convenances. En définitive, il n'en est ni plus ni moins, la situation reste la même. Évidemment, M. le comte de Paris n'a fait que ce qu'il devait depuis le commencement de la maladie de M. le comte de Chambord jusqu'à l'heure où le prince s'est éteint. Il a témoigné aussi toute sa déférence à Mme la comtesse de Chambord. Dans la cérémonie funèbre qui a été célébrée à Frohsdorf et qui avait un caractère plus particulièrement privé, il n'a élevé aucune difficulté, il a accepté tout ce qu'on a voulu. Le jour où les funérailles prenaient un caractère public à Goritz, il ne pouvait faire que ce qu'il a fait. Il ne pouvait accepter que la place qui lui était due; dès qu'on lui refusait cette place, il n'avait plus qu'à se retirer sans insister. Il s'est abstenu, et, à parler franchement, ces incidens, nés peut-être de préoccupations assez malencontreuses, peuvent être plus favorables que nuisibles à la position que la mort de M. le comte de Chambord lui a créée. On a un peu cédé, dans ces règlemens d'étiquette funéraire, à

des ressentimens mal éteints, à de vieilles défiances, à des préventions à peine déguisées, peut-être à d'autres calculs bien peu sérieux; on a forcé, c'est bien certain, M. le comte de Paris à s'abstenir, et, tout bien pesé, le seul résultat de ces difficultés dont on a compliqué un deuil respecté est peut-être de laisser son vrai caractère à la situation nouvelle du prince. Par ce seul fait, M. le comte de Paris, sans avoir rien provoqué, se trouve plus libre, plus dégagé de toute solidarité avec des influences surannées, et, en devenant l'héritier régulier d'une vieille tradition, il reste plus que jamais le représentant d'une monarchie constitutionnelle conforme aux instincts, aux intérêts libéraux de la société moderne. Il y avait un doute, il n'existe plus aujourd'hui. Tout est net dans ces conditions nouvelles rendues plus apparentes et plus sensibles par ce qui vient de se passer à Goritz. C'est ce qu'on peut appeler la moralité de l'épilogue, et M. le comte de Paris n'a point à s'en plaindre, puisqu'il sort de cette délicate épreuve avec sa dignité et sa liberté.

Assurément, cela ne veut pas dire que la situation du prince soit devenue plus aisée sous bien d'autres rapports; elle reste, au contraire, singulièrement difficile de toute façon au milieu des partis intéressés à l'aggraver et à la compliquer encore par leurs commentaires, par leurs excitations. M. le comte de Chambord vivait loin de la France et pour ainsi dire en dehors de la réalité. M. le comte de Paris vit en France, représentant par son nom, par sa position un ordre politique qui n'est pas l'ordre reconnu par la constitution et soumis, par le fait, aux conditions de légalité communes à tous les Français. Que fera-t-il? Comment conciliera-t-il les caractères divers qui se rencontrent en lui? S'il se tait, s'il se renferme dans une réserve, qui, jusqu'ici, lui a été facile, sa réserve, son silence seront perfidement interprétés; il sera, il est déjà exposé aux défiances de ces étranges royalistes qui suspectent en lui le prince libéral, et aux violences des républicains qui verront une conspiration dans ses actions les plus simples, dans ses relations, dans son attitude de taciturne. S'il parle, s'il veut expliquer sa position devant le pays, le gouvernement ne cache pas qu'il est disposé à le traiter en prétendant, qu'il tient tout prêt un décret de bannissement. Ce sont là des difficultés inhérentes à une situation exceptionnelle. M. le comte de Paris n'en est point sans doute à s'en préoccuper, il les connaît. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans tous les cas, qu'il se taise ou qu'il parle, il n'est pas de ceux qui excitent les dissensions dans le pays, qui rêvent les coups d'état ou fomentent les guerres civiles. Par son éducation libérale, par ses idées, par ses traditions de famille, il est accoutumé à respecter les lois, la volonté nationale. Il n'est sûrement pas revenu d'Autriche avec l'intention d'engager une campagne agitatrice pour restaurer la monarchie.

Les républicains répètent chaque jour qu'il n'y a rien de semblable à craindre, que ces incidens de Frohsdorf et de Goritz ont trouvé l'opinion indifférente, que la république est plus que jamais enracinée dans le pays. Soit; mais alors à quel propos invoquerait-on les raisons d'état, et tirerait-on si complaisamment du fourreau toutes les armes discrétionnaires pour la défense d'une république qui n'est pas en péril, contre un prince qui n'offense pas les lois, qui se borne à rester ce qu'il est devant le pays comme devant l'Europe?

De cette éventualité de monarchie qui vient de reparaître dans un deuil, il en sera ce que les événemens décideront, ce que l'avenir voudra, et ce n'est pas dans tous les cas un décret de bannissement qui empêcherait ce que les circonstances auraient préparé, ce que d'irréparables fautes pourraient seules rendre possible aujourd'hui. Ce qu'il y aurait de mieux pour le moment, si l'on veut donner à la république la vie et la durée qu'on lui promet, serait de chercher une sauvegarde non dans des menaces qui n'ont jamais rien garanti, mais dans une prudente et intelligente administration des affaires de la France. Ce qu'il y aurait de plus sûr, ce serait de bien gouverner, de s'occuper utilement du pays, de lui assurer le repos intérieur par l'équité, la paix extérieure par la vigilance, au lieu de se complaire sans cesse dans ces déclamations qui sont le fonds invariable de l'éloquence officielle. Ce ne sont pas, en effet, les discours qui manquent aujourd'hui, par cette saison d'automne, où les membres du gouvernement profitent des vacances pour aller figurer dans les banquets de province, dans les comices ou aux inaugurations de statues, semant sur leur passage des harangues de tous les genres. M. le ministre des travaux publics se promène en homme heureux de ses succès, dans les Pyrénées et dans la Gironde, parlant de chemins de fer, de ports et de canaux. M. le ministre de l'agriculture fait dans les Vosges des discours aimables et instructifs sur les intérêts agricoles dont il a la protection : il est dans son rôle. M. le ministre de l'intérieur, à défaut de M. le président du conseil qui est au repos, représente, quant à lui, dans le concert officiel du moment la grosse fanfare politique, l'éloquence nuageuse et prétentieuse. M. Waldeck-Rousseau est sans doute un homme de mérite; il ne s'aperçoit pas seulement qu'il a toujours l'air de promulguer l'évangile du « gouvernement fort, » qu'il a inventé après M. Gambetta. Il a fait, lui aussi, son voyage; il est allé l'autre jour inaugurer la statue de Lafayette au Puy, et il n'a pas laissé échapper l'occasion de prononcer un de ces discours qui sont un mélange de suffisance, d'histoire équivoque, de politique ambitieuse, et d'emphase un peu banale.

Ce n'est pas la première fois que M. Waldeck-Rousseau parle dans ses discours de gala de la révolution française, qu'il prétend continuer

et dont il commente l'histoire avec sa liberté d'un esprit qui ne doute de rien. L'autre jour, au Puy, autour de la statue d'un homme dont la vie aurait pu, en effet, lui fournir quelques lumières, il a repris le problème; il s'est demandé comment cette révolution si puissante, si prodigieuse, avait pu être un jour si brusquement et si tristement interrompue, comment il avait pu arriver qu'après dix ans d'improvisations de génie, il suffît d'un demi-bataillon envahissant une assemblée de législateurs pour en finir avec la république, pour rejeter la France dans la monarchie, dans une série de monarchies. Oui, comment cela s'est-il fait? C'est que le peuple n'avait pas encore alors l'éducation politique qu'il a reçue depuis, qu'il a aujourd'hui par les soins de l'opportunisme! C'est l'explication de M. Waldeck-Rousseau. M. le ministre de l'intérieur aurait pu se faire une autre réponse plus précise, historiquement plus juste; il aurait pu se dire que si un jour les grenadiers de brumaire avaient suffi pour changer les destinées publiques, c'est que, pendant dix ans, les « grands hommes » dont il invoque l'exemple avaient commis de telles violences, de tels attentats contre la vie, les intérêts et la conscience des hommes, que la France épuisée, excédée par la terreur, n'aspirait plus qu'à la délivrance et au repos, fût-ce sous un maître. C'est l'effet ordinaire de la politique jacobine sous sa forme violente; toute la question est de savoir si, pratiquée avec plus d'art, atténuée par ce qu'on appelle la « méthode, » elle ne peut pas avoir plus lentement, mais aussi sûrement les mêmes effets. M. le ministre de l'intérieur a fait, en passant, une autre découverte précieuse pour l'histoire. Il a constaté que la France avait prodigieusement reculé sous la restauration et qu'à cette époque, « le libéralisme semblait être le monopole de quelques officiers de l'empire en demi-solde.» C'est ce qu'on appelle juger le passé à la façon opportuniste. M. le ministre de l'intérieur pourrait, à la rigueur, faire avec profit quelques études nouvelles; il découvrirait que les vraies idées libérales françaises ont une autre origine et une autre histoire. Ces idées ont assez vécu, elles ont produit assez d'œuvres bienfaisantes, même sous ces régimes constitutionnels que M. Waldeck-Rousseau traite si dédaigneusement, pour avoir une tradition, une force, une armée parmi les hommes éclairés de France, et elles ont cela de caractéristique justement qu'elles sont aussi opposées à la politique jacobine qu'à la politique impériale.

Après cela, M. le ministre de l'intérieur, qui est un si fidèle historien, peut, s'il le veut, se donner la satisfaction de représenter son parti comme ayant redressé et fixé les destinées de la France; il peut exalter l'opportunisme pour tout ce qu'il a fait depuis dix ans, pour les réformes qu'il a réalisées, pour la politique rationnelle, méthodique et progressive qu'il a inaugurée, pour le caractère indestructible qu'il a

imprimé à la république; il peut aussi voir, dans des élections plus ou moins favorables, les signes d'une adhésion croissante du pays au système de gouvernement dont il se plaît à vanter les mérites. Soit! Il croit servir ainsi la république; il ne s'aperçoit pas qu'il ne représente que les passions, les préjugés, les intérêts, les illusions et les infatuations d'un parti. Ce qu'il désigne sous le nom de « gouvernement fort » n'est que le gouvernement d'un parti, de même que les œuvres qu'il énumère ne sont que des œuvres de parti.

On peut dire ce qu'on veut dans les discours officiels, et tout représenter sous des couleurs complaisantes. Traduisez les déclamations dans la réalité, il reste ce qu'on voit tous les jours : les actes ministériels qui se succèdent, les petits calculs d'une domination exclusive et jalouse. Est-ce que ce n'est pas le plus despotique esprit de parti qui a inspiré, imposé cette prétendue réforme judiciaire dont la chancellerie vient de commencer l'exécution? Il s'agit bien d'exécution en effet! M. le garde des sceaux, pour son coup d'essai, a exécuté des chefs de cours d'appel, des premiers présidens, et s'il n'y en a pas quelques-uns de plus exécutés, c'est que ceux qui ont été épargnés touchent à la limite d'âge. Ce n'est que le commencement de cette vaste manipulation de la magistrature française, et, M. le garde des sceaux ne le voulût-il pas, il serait entraîné forcément à des iniquités par la dangereuse logique de cet arbitraire qui ne lui a été confié que pour satisfaire des ressentimens et des convoitises. Est-ce que M. le ministre de la guerre ne gouverne pas l'armée, n'interprète pas les règlemens en serviteur d'un parti? On vient de le voir dernièrement encore. Un général du cadre de réserve a écrit une lettre critiquant assez vertement une circulaire ministérielle relative à la tenue des officiers. Le général, par sa position de demi-retraite, se croyait peut-être un peu plus libre d'exprimer une opinion sur le respect de l'uniforme; il se mettait néanmoins en dehors des règlemens et il a été puni sévèrement. A côté, un autre général a écrit un livre où, en prenant la liberté de tout juger, il a eu l'art de célébrer les vertus républicaines : celui-là jouit de toutes les faveurs! Des deux côtés, cependant, l'infraction est la même. Et M. le ministre de la guerre lui-même, comme s'il n'avait pas assez de sa lourde et laborieuse administration, ne trouve-t-il pas le temps de faire des discours tout politiques, de dire son mot sur l'inauguration de la statue de Lafayette? Notez qu'il n'a pas même paru au Puy, qu'il n'était obligé à rien, et qu'il a pourtant tenu à faire débiter par procuration une élucubration très républicaine peut-être, mais à coup sûr fort médiocre. Croit-on que la république serait moins en sûreté si M. le ministre de la guerre s'occupait exclusivement des affaires de l'armée au lieu de faire des discours politiques ou de se servir avec partialité des règlemens mili-

taires, et si on n'avait pas confié à M. le garde des sceaux les dangereux moyens de satisfaire les rancunes et les cupidités de parti aux dépens de la magistrature française ?

Pense-t-on surtout que la république ne serait pas dans des conditions meilleures si elle avait un gouvernement affranchi de ces influences de parti pour s'occuper avec suite, avec autorité des intérêts nationaux de la France? La plupart des difficultés extérieures qui existent aujourd'hui n'ont pris une certaine extension ou une certaine gravité que parce qu'on ne les a pas prévues, ou parce qu'on n'a pas su prendre à propos les mesures nécessaires pour les limiter, pour en atténuer le caractère et les conséquences. C'est ainsi que, dans ces affaires du Tonkin, on a commencé par n'avoir qu'une idée peu précise, très incomplète de l'entreprise dans laquelle on s'engageait ; on a continué par des tergiversations, par des instructions évasives ou contradictoires, par l'envoi de forces insuffisantes, et on s'est trouvé bientôt en face de dangers évidens : dangers de mésaventures militaires dans ces régions lointaines, dangers de complications au moins pénibles en Europe. Il y a eu un moment où la situation créée à la France a été aussi confuse qu'épineuse. Cette situation a semblé, il est vrai, se simplifier, il y a quelques semaines, par le traité que nos agens sont allés signer à la cour de Hué avec le nouvel empereur de l'Annam et qui, en apparence du moins, diminuait le nombre des ennemis que nous pouvions avoir à combattre; mais d'abord il y aurait à savoir quelle est l'efficacité réelle de ce traité, comment il sera exécuté, et de plus, pendant que la question se simplifiait du côté de Hué, si tant est qu'elle soit simplifiée, elle a paru se compliquer et s'aggraver du côté de la Chine. Les Chinois auraient, dit-on, envoyé des forces militaires à la frontière du Tonkin, et se livreraient à d'assez sérieux préparatifs de guerre. Que ces préparatifs aient été exagérés par les Anglais, dont la mauvaise humeur ne se déguise guère, c'est possible; il est certain pourtant que la Chine n'est pas disposée à reconnaître notre traité avec l'Annam et qu'il y aura toujours à débattre avec elle cette affaire du Tonkin. Sera-ce par la guerre? c'est une extrémité à laquelle on ne se résoudra sans doute qu'après avoir épuisé tous les autres moyens. En finira-t-on pacifiquement dès aujourd'hui? Il y aurait, d'après toutes les apparences, des négociations nouvelles renouées entre l'envoyé du Céleste-Empire et notre ministre des affaires étrangères; mais ces négociations prissent-elles un caractère décisif, tout ne serait certes pas terminé, et la paix fût-elle maintenue avec la Chine, le Tonkin nous réserverait peut-être encore bien des surprises, bien des difficultés à surmonter.

Ces affaires de l'extrême Orient restent plus que jamais, à n'en pas douter, la préoccupation de la France, d'autant plus qu'on n'a démêlé

jusqu'ici ni les vrais desseins du gouvernement, ni les proportions de ces entreprises lointaines, ni ce qui peut en résulter dans l'ensemble de nos rapports. A la rigueur, une campagne dans le Tonkin ou même contre les Chinois ne serait rien, il n'y aurait pas de quoi émouvoir une puissance sérieuse; ce qui est grave, c'est l'inconnu, c'est surtout ce qui peut survenir et enchaîner la politique française dans des conditions générales qui ne sont rien moins que claires et assurées, dans un état de l'Europe, plein d'incertitudes et peut-être de dangers. On aurait beau, en effet, avoir une provision d'optimisme, les choses ne restent pas moins ce qu'elles sont. Tandis que la France s'engage au loin sans savoir où elle ira, quelles charges elle s'impose, l'Europe est une fois de plus dans une de ces phases où elle a l'air de douter de sa propre sécurité, où toutes les politiques semblent occupées à prendre leurs mesures et leurs précautions contre l'imprévu. On s'est remis depuis quelques semaines à interroger l'horizon, comme si l'on s'attendait à voir les nuages devenir des orages. A quoi tient cet état assez maladif de l'opinion? Ce n'est point sans doute pour une polémique acrimonieuse et violente ouverte contre la France, ce n'est pas uniquement pour un article d'un journal de Berlin accoutumé aux querelles d'Allemand que des inquiétudes ont pu sérieusement se réveiller. Ces jactances de plume auraient été sans valeur, si elles n'avaient coïncidé avec d'autres incidens, avec une certaine agitation de diplomatie, avec des entrevues de souverains, des rencontres de chanceliers, des voyages princiers; et tous ces faits réunis ne prennent eux-mêmes une si frappante importance pour l'opinion que parce qu'ils sont évidemment les signes d'une situation sans fixité et sans garanties, où l'on sent que tout est possible.

C'est depuis longtemps le privilège de M. de Bismarck de se jouer dans cette situation, dont il est le principal auteur, de tenir dans ses mains les fils de l'imbroglio européen et de ne pouvoir faire un mouvement, un geste sans provoquer tous les commentaires ou tous les soupçons. Toutes les fois qu'il sort de sa solitude, on est porté à supposer que ce n'est pas pour rien. Il en est ainsi aujourd'hui. L'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph se rencontraient, il y a quelques semaines, à Ischl. Maintenant le chancelier d'Allemagne, se rendant à Gastein pour se soigner, s'est arrêté quelques jours à Salzbourg, où il a longuement et mystérieusement conféré avec le chef de la chancellerie autrichienne, le comte Kalnoky. Comme pour donner plus d'importance à ce passage du chancelier à Salzbourg, le ministre de la guerre de Berlin, le lieutenant impérial dans l'Alsace-Lorraine, le feld-maréchal de Manteuffel, ont été convoqués. Aussitôt toutes les curiosités ont été en éveil, toutes les imaginations se sont mises en campagne, cherchant le secret de ces entrevues, de ces conférences,

qui ne manquent pas évidemment de portée dans l'état présent de l'Europe. Les uns ont supposé que M. de Bismarck, en se faisant précéder par l'article retentissant du journal de Berlin, avait agi avec calcul, qu'il portait à Salzbourg une certaine préoccupation des affaires de la France, des résistances que l'Allemagne rencontre dans l'Alsace-Lorraine, et qu'il avait voulu s'entendre soit avec le comte Kalnoky, soit avec le maréchal de Manteuffel sur tout ce qui pourrait arriver; les autres ont prétendu qu'il s'agissait de l'Orient, de l'éventualité d'un conflit avec la Russie, des rapports difficiles qui existent déjà depuis quelque temps entre les trois empires, et qui se traduisent en manifestations de défiance, en armemens, en accumulations de forces militaires sur les frontières. Il est assez présumable, en effet, qu'on s'est occupé à Salzbourg de toutes ces questions et de bien d'autres encore qui pèsent sur la politique de l'Europe. On a dû essayer de tout prévoir, échanger des vues, c'est infiniment probable, et ce qui semble, dans tous les cas, indiqué par la nature des choses, par une foule de circonstances, c'est que cette entrevue des deux chanceliers, suivant de si près l'entrevue des deux empereurs, doit avoir eu pour premier objet, pour objet précis, le renouvellement ou l'affermissement de l'alliance austro-allemande. Il est possible aussi que M. de Bismarck, après avoir admis déjà l'Italie dans la combinaison qui réunit les deux empires du centre, ne dédaigne pas d'y introduire, comme auxiliaires ou comme figurans, d'autres états, grands ou petits, dont il croirait pouvoir se servir. C'est le sens apparent, vraisemblable, de tout ce mouvement de princes visitant aujourd'hui l'Allemagne, Vienne et Berlin, tournant autour des deux empereurs. C'est la tactique évidente du terrible chancelier, autrefois si loquace, devenu depuis quelque temps si taciturne, de réunir le plus d'alliés possible, de créer au centre du continent une force compacte, en s'étudiant à isoler ceux qu'il considère comme des adversaires éventuels, à rejeter la Russie au nord, la France au midi, de façon à rester maître de la situation de l'Europe.

La tactique n'est sûrement ni sans habileté ni sans grandeur, et M. de Bismarck est bien homme à poursuivre avec ténacité des desseins qu'il peut juger utiles à la sécurité de l'empire. Est-ce à dire que cette alliance affermie ou renouvelée avec l'Autriche, complétée par d'autres accessions dans diverses parties de l'Europe, soit le préliminaire de complications immédiates ou prochaines? Les causes de conflits grands ou petits, ces allumettes dont parlait autrefois lord Palmerston, ne manquent certes pas aujourd'hui sur le continent européen, et le soupçonneux chancelier de Berlin tient visiblement à se mettre en garde; mais, avec toutes ses hauteurs et ses impatiences de prépotent, il hésiterait vraisemblablement lui-même à

donner un signal de guerre, à essayer de changer en instrument d'agression et de perturbation des combinaisons de diplomatie qui n'ont eu jusqu'ici, on l'a assez déclaré, qu'un caractère défensif et pacifique. M. de Bismarck peut, de temps à autre, déchaîner les brutalités de ses journaux contre la France, il peut avoir des soupçons du côté de la Russie : il y a encore loin de tout cela à l'action. Tous les états d'ailleurs n'ont pas les mouvemens si libres, et l'Autriche elle-même, bien qu'enchaînée par sa politique orientale à l'Allemagne, est la première intéressée à ne rien précipiter, à ne pas s'engager à la légère. Elle a assez d'embarras intérieurs dans toutes les incohérences et les rivalités de races qui viennent d'éclater encore une fois par les troubles de la Croatie.

La Croatie, on le sait, relève de la couronne de Hongrie; mais elle est une vassale toujours insoumise, semi-indépendante, aspirant à reprendre un rôle national, et à former à son tour un royaume relevant uniquement de l'empire. Les derniers troubles ont commencé par des échauffourées qui ont éclaté, à Agram, par des insultes aux écussons hongrois, qui ont été arrachés presque partout. Le cabinet de Pesth, d'accord avec le ministère commun de l'empire, a voulu nécessairement rétablir les écussons arrachés; mais aussitôt l'agitation a grandi, s'est étendue à toute la Croatie et est devenue une sorte d'insurrection séparatiste nationale contre la domination magyare. Le ban de Croatie, le comte Pejacsevich, n'a plus voulu exécuter les ordres venus de Pesth et a donné sa démission. Il a fallu nommer un commissaire impérial avec des pouvoirs extraordinaires pour rétablir l'ordre. Le ministère de Hongrie se trouve dans l'alternative de subir une humiliation en acceptant les conditions des Croates ou d'employer la force, d'exercer des répressions sanglantes contre des populations qui attestent d'ailleurs leur fidélité à l'empereur. La situation est d'autant plus critique pour le gouvernement hongrois que, dans le royaume même, dans quelques comitats, le mouvement antisémitique a pris depuis quelques semaines un caractère de violence extraordinaire. Ce ne sont plus des manifestations accidentelles, ce sont de vraies guerres de paysans contre la race israélite, des assauts organisés contre les juifs, contre leurs familles et leurs maisons. On a été réduit à envoyer des troupes contre ces séditions populaires; et sur plusieurs points la répression a été sanglante. L'agitation antisémitique de Hongrie se mêle à l'agitation nationale de Croatie pour créer à l'Autriche une situation telle que le cabinet de Vienne est probablement peu désireux de voir surgir par surcroît des complications extérieures, toujours redoutables.

L'Espagne, à son tour, sort à peine d'une crise intérieure qui, pour n'avoir duré que quelques jours, n'a pas moins une certaine signifi-

cation et pourrait passer pour une préface assez peu brillante du voyage que le roi Alphonse XII a cru devoir entreprendre en Allemagne. C'est la première fois, en effet, que l'esprit de sédition a reparu dans l'armée, que des régimens se sont insurgés depuis la restauration, et la situation a paru un moment assez grave pour qu'on ait cru devoir mettre certaines contrées en état de siège, décréter la suppression des garanties constitutionnelles. L'échauffourée a été promptement vaincue sans doute par les mesures énergiques qui ont été prises. Le roi s'est empressé de parcourir quelques provinces, il s'est mêlé aux populations, à l'armée, et tout a paru terminé. Les événemens du mois dernier ont eu cependant un premier résultat. A peine le danger semblait-il passé, qu'il s'est élevé dans le gouvernement une sorte de conflit entre les partisans d'une politique de forte vigilance et ceux qui désiraient en finir au plus tôt avec les souvenirs importuns des derniers incidens insurrectionnels. D'un côté étaient le ministre de la guerre et ses amis, dans l'autre camp se trouvaient le président du conseil, M. Sagasta, et les libéraux du cabinet. Ce sont ces derniers qui ont gardé l'avantage, puisque l'état de siège a été levé et que les garanties constitutionnelles, un instant suspendues, ont été rétablies. La lutte d'influences qui existe dans le ministère n'est au surplus que suspendue.

La crise subsiste, elle n'est pas dénouée, elle a été ajournée d'un commun accord jusqu'après le voyage du roi en Allemagne; mais c'est là justement la question : pourquoi ce voyage dans les circonstances présentes? Il semble vraiment assez peu plausible, soit en raison de la situation intérieure de l'Espagne, soit parce qu'il pouvait prendre une signification peu obligeante pour la France dans les conditions de la politique générale. Le roi Alphonse, il est vrai, a tenu à dissiper tous les doutes avant son départ. Il a saisi l'occasion d'une inauguration de chemin de fer pour attester publiquement ses cordiales sympathies envers la France, pour dire tout haut le prix qu'il attache à l'amitié durable des deux nations. Il doit, dit-on, s'arrêter à Paris à son retour. Il est certain qu'on ne voit guère ce que l'Espagne irait chercher en Allemagne, quel rôle elle pourrait prendre dans des combinaisons où elle n'a que faire. Par tous ses intérêts elle est liée à la France, et toute politique qui méconnaîtrait les intérêts traditionnels qui unissent les deux pays ne serait qu'une fantaisie périlleuse.

CH. DE MAZADE.

Le Trésor de la famille, par M. J.-P. Houzé. — *Les Animaux utiles*, par M. R. Boulart. — *Les Plantes médicinales et usuelles*, par M. H. Rodin. — *Dictionnaire vétérinaire*, par M. L. Félizet. — *Code de la législation forestière*, par M. A. Puton. — *L'Art de planter*, par M. de Manteuffel; 6 vol. in-18, illustrés de gravures; Rothschild.

Bien des gens qui se plaignent avec amertume et colère lorsqu'ils se trouvent aux prises avec ces accidens désagréables, ces ennuis et ces embarras que nous appelons les petites misères de la vie domestique, ne se doutent guère combien il eût été, souvent, facile d'y échapper; mais on apprend toujours trop tard ce qu'il eût fallu faire pour cela, et l'expérience s'acquiert lentement et chèrement. Il y a une disproportion parfois risible entre le temps, l'argent, le bien-être, qu'il faut sacrifier pour réparer telle faute que l'insouciance ou l'ignorance vous a fait commettre, et ce qu'il en eût coûté pour l'éviter. C'est que les uns n'aiment pas à questionner et les autres s'adressent à de plus ignorans qu'eux, mais donneurs de conseils intrépides; les uns comme les autres gagneraient à se rappeler qu'un bon livre est un conseiller que l'on garde sous la main et dont les réponses sont, de plus, sincères et désintéressées. Le tout, c'est de s'habituer à le consulter : lui, ne refuse pas de parler, et ses services n'ont pas de tarif. Ouvrez, par exemple, cette petite encyclopédie portative des connnaissances pratiques qui s'intitule *le Trésor de la famille :* elle a réponse à toutes les questions; elle a prévu tous les problèmes qui touchent « l'habitation, l'ameublement, l'alimentation, l'habillement, la toilette, l'hygiène, la médecine et la pharmacie domestiques, l'éducation des enfans, les usages de la société, les lois de l'économie domestique ; » elle n'oublie même pas qu'en France, « nul n'est censé ignorer la loi. » Moins universels et compréhensifs que ce *vade mecum,* voici une série de petits traités à l'usage des gens du monde, où se trouvent réunies les notions les plus essentielles sur les animaux et les plantes, la manière de les utiliser, les moyens de les multiplier et de les conserver, en dépit de l'inclémence des saisons, et contre les désastreuses inspirations de l'empirisme. On y trouvera des préceptes rationnels dont l'expérience a démontré l'efficacité; on y apprendra les soins que réclament les plantes d'appartement comme les arbres de la forêt, les animaux qui ne sont pour nous que des compagnons fidèles, comme ceux qui constituent la fortune du campagnard. Ces petits volumes, de format commode et d'apparence élégante, dont nous avons énuméré les titres, professent tous l'ambition d'être des conseillers utiles et de facile accès. Manuels d'éducation et d'hygiène appliquée à nos serviteurs des règnes inférieurs, ou guides à travers les dédales de la législation, ils sont destinés à nous fournir des règles de conduite et à prévenir des regrets tardifs.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché financier de Paris est resté soumis pendant la première quinzaine de septembre, plus complètement encore peut-être qu'on ne l'avait vu jusqu'ici, à des influences et à des préoccupations d'ordre purement politique. Les articles de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et la polémique qui en est sortie, à laquelle ont pris part les plus importans organes de la presse européenne, les nouvelles transmises de Hong-Kong aux feuilles britanniques et américaines, la réouverture officielle des négociations entre notre ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur de Chine, le voyage du roi d'Espagne en Allemagne, les troubles agraires en Croatie, les événemens assez mystérieux qui se passent ou se préparent en Bulgarie, tels sont les faits qui déterminent à notre Bourse les mouvemens incertains, saccadés qu'enregistre la cote de nos fonds publics.

Des variations qui se produisent dans la situation des deux grandes banques d'Angleterre et de France et dans l'état général du marché monétaire, de l'abondance plus ou moins grande de l'argent, des probabilités d'un relèvement ou d'un abaissement à bref délai du taux de loyer des capitaux, de l'importance que le déficit des récoltes en Europe pourra donner aux exportations métalliques cet hiver, de la diminution constante du rendement des impôts, de tous ces phénomènes économiques ou financiers qui constituaient autrefois le principal objet des préoccupations du spéculateur, il n'est plus question aujourd'hui; nul ne s'en inquiète; il s'agit bien de savoir dans quelle proportion l'or doit quitter les caisses de la Banque, alors qu'on se voit réduit à chercher une réponse à cette question : Le marquis Tseng, ambassadeur de Chine, a-t-il repassé le détroit pour installer sa famille à Folkestone, ou faut-il croire qu'il est décidé à ne revenir que lorsque le cabinet français aura souscrit à son ultimatum ?

L'activité des transactions à la Bourse de Paris est chaque quinzaine en décroissance. On s'étonne, lorsque survient une liquidation, que l'importance des engagemens ait pu se réduire encore depuis la liquidation précédente, tant elle avait alors paru déjà réduite. Il n'y a plus, à vrai dire, de spéculation. La haute banque se renferme dans une abstention complète; il ne reste plus à la Bourse que les joueurs des catégories inférieures, qui opèrent au jour le jour, sans vues arrêtées, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, au gré des événemens, et qui modifient à tout instant leurs positions, selon la teneur des dépêches qui leur parviennent entre midi et demi et trois heures. Sur le

marché libre, les transactions paraissent encore quelque peu animées, par suite du jeu incessant des primes pour le lendemain, qui donne lieu à un grand nombre de transactions, mais qui suppose les engagemens presque aussitôt liquidés que contractés. Au comptant, même incertitude de l'épargne, même va-et-vient des cours entre des limites étroitement fixées par l'impatience égale que montrent acheteurs et vendeurs à réaliser leurs pertes ou leurs bénéfices aussitôt qu'un écart de quelques centimes se trouve atteint.

Qu'il existe un parti de baissiers, tenant en échec ce qui reste de l'ancienne spéculation à la hausse, ce n'est guère douteux; mais ces baissiers ne sont ni aussi puissans ni aussi nombreux qu'on le croit généralement. On ne saurait s'expliquer autrement la fermeté réelle des rentes françaises et de quelques-unes des plus importantes valeurs de la cote, qu'on ne voit point baisser, en dépit des mauvaises dispositions dominantes, et des progrès constans que fait le découragement parmi les porteurs de titres.

Ce qui rend les baissiers relativement prudens et empêche le découvert de prendre des proportions inquiétantes pour la tenue du marché, c'est l'extrême facilité avec laquelle les acheteurs se font reporter à chaque liquidation nouvelle. La défiance générale maintient beaucoup de capitaux disponibles, et les offres de concours sont tellement empressées que l'argent qui trouve encore à s'employer en reports n'obtient plus qu'une rémunération dérisoire. Encore faut-il reconnaître que cette situation ne modifie pas les dispositions des capitalistes, et que ceux-ci aiment mieux se contenter d'un revenu minime, ou même garder leurs capitaux inoccupés que de les employer en achats de valeurs. De plus, les vendeurs à découvert étant en nombre, et rien ne les sollicitant à des rachats, c'est par eux qu'est fournie la principale contrepartie aux acheteurs désireux de conserver leurs positions.

Il y a quinze jours, on a compensé le 3 pour 100 à 80 francs et le 4 1/2 à 108.50. Dès le lendemain de la liquidation, ces cours étaient attaqués et peu à peu le mouvement rétrograde s'est développé jusqu'à ce que le premier fonds eût atteint 79.50 et le second 108 francs. A ce moment, la guerre avec la Chine paraissait imminente; toutes les heureuses conséquences du succès obtenu devant Hué et du traité qui en avait été le fruit paraissaient perdues. Les troupes chinoises passaient la frontière. Il fallait envoyer des renforts et l'on parlait de la convocation des chambres.

Le marquis Tseng est venu alors de Londres à Paris pour entamer de nouvelles négociations avec M. Challemel-Lacour; ce fait a valu à nos rentes une reprise de 50 centimes. Les cours de compensation se sont trouvés regagnés. Mais serait-il raisonnable d'escompter une heureuse issue des pourparlers engagés? Le gouvernement de Pékin entendra-t-il raison et ne nous forcera-t-il pas, par d'inacceptables prétentions, à

aller jusqu'au bout de l'entreprise commencée? Ces divers points d'interrogation ont arrêté le 4 1/2 à 108. 40; la nouvelle de l'incendie de plusieurs maisons européennes à Canton a déterminé un nouveau recul. Malgré l'intervention officieuse du gouvernement anglais, qui fait les plus louables efforts pour prévenir une rupture complète entre la France et la Chine, on ne peut prévoir comment se résoudra cette question rendue si complexe par les habitudes de tergiversation et de duplicité de la diplomatie orientale. On comprend donc l'hésitation de la haute banque à se prêter aux tentatives qui pourraient être faites en vue d'un mouvement de reprise.

On comptait cependant sur un mouvement de ce genre, accompagnement obligatoire des grandes opérations financières qui ont pour objet un appel aux capitaux du public. Or les promoteurs du creusement de l'isthme de Panama ont résolu de contracter dans les premiers jours du mois prochain un emprunt d'une importance considérable. Avec les 150 millions déjà versés sur le capital social, et avec les fonds provenant d'une première émission de 250,000 obligations, la compagnie du Canal interocéanique a acheté le chemin de fer du Panama et terminé toutes les études et tous les travaux préparatoires en vue de l'opération du creusement proprement dit du canal. C'est l'opération du creusement qu'il s'agit maintenant d'aborder, et, pour ne pas se trouver à court de ressources, la compagnie croit avoir besoin de près de 200 millions. Elle va donc émettre 600,000 obligations, rapportant 15 francs par an, remboursables à 500 francs, et elle offrira, dit-on, ces titres au public au prix de 291 francs. L'émission n'est pas encore officiellement annoncée, et il se pourrait faire qu'elle fût ajournée, si les événemens prenaient mauvaise tournure du côté de la Chine. M. de Lesseps n'a jamais trouvé l'épargne française sourde à ses appels. Mais, si robuste que puisse être la foi des souscripteurs du futur emprunt, le moment ne paraît pas propice pour opérer un aussi fort prélèvement sur les capitaux sans emploi.

Il a été question d'un autre grande opération financière, l'émission des actions de la société en voie de formation pour l'exploitation de la régie cointéressée des tabacs en Turquie. La Banque Ottomane s'occupe en effet de la constitution de cette société, à laquelle prendront part d'importans établissemens de crédit d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Autriche. Mais cette affaire ne donnera pas lieu à une souscription publique d'actions. Les titres seront souscrits directement par les diverses maisons qui s'occupent, avec la Banque Ottomane, de la formation de la société; il en sera vendu ensuite ultérieurement un certain nombre sur le marché, mais seulement quand les circonstances politiques et financières paraîtront favorables, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le marché des valeurs est tout à fait abandonné. Quelques achats

ont relevé pendant deux ou trois jours l'action de Suez à 2,425, mais ce titre a été ramené depuis à 2,400. La Compagnie vient de faire connaître qu'elle adoptait dès maintenant quelques-unes des mesures que le projet de convention entre M. Gladstone et M. de Lesseps avait stipulées en vue de donner satisfaction aux réclamations du commerce anglais. Il en résultera une légère diminution des recettes; mais il est important pour la compagnie de désarmer peu à peu cette opposition des armateurs anglais qui avait pris, il y a quelques semaines, un caractère si aigu et si menaçant.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer se maintiennent avec une grande fermeté. Ces titres sont bien classés et n'ont rien perdu de leur faveur auprès de l'épargne. Aussi les baissiers perdraient-ils leur peine à les vouloir attaquer. Mais ce n'est pas une raison, d'autre part, pour tenter de leur imprimer une impulsion de hausse sous le prétexte que le vote des conventions leur a ouvert de nouvelles perspectives de prospérité. Ce vote a consolidé la situation des compagnies, mais en même temps il a rendu improbable pour longtemps toute augmentation des dividendes. Les actions sont donc à leur prix, et la spéculation commettrait une imprudence en voulant, comme on l'a annoncé par exemple pour l'Orléans, les relever brusquement au-dessus du niveau actuel.

Les institutions de crédit sont à peu près toutes réduites à l'inaction. Le Crédit foncier, il est vrai, développe ses opérations de prêts; mais la Société générale, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, etc., bornant forcément leur activité à ce qu'on appelle les affaires courantes, voient se tarir chaque jour la source de leurs revenus : il faut prévoir, pour 1883, des dividendes inférieurs aux répartitions de 1882. Cette éventualité écarte les acheteurs, et la plupart des titres des banques ne sont plus cotés que nominalement. De là l'immobilité des cours, les transactions effectives (quand il s'en produit) ne faisant que provoquer une nouvelle baisse.

Les fonds étrangers ont été fermes depuis la dernière liquidation. Peut-être même une certaine amélioration aurait-elle pu avoir lieu sur ce groupe de titres si le Stock-Exchange n'avait eu à subir une violente secousse par suite d'un effondrement de 30 pour 100 sur les Chemins mexicains. La liquidation de quinzaine à Londres, qui s'effectue en ce moment, a été rendue un peu laborieuse par cet incident, dont notre marche des valeurs internationales reçoit indirectement le contre-coup.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MADAME DE GIVRÉ

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Au fond d'un vallon boisé des Ardennes, entre un humble village, que l'on dirait compris dans ses dépendances, et d'importantes verreries en pleine activité, qui ont l'air d'être placées sous son patronage, s'élève le château de Bourville. C'est une construction toute jeune, svelte, élégante, harmonieuse et sobre, qui a remplacé, il y a vingt ans à peine, un vieux nid féodal d'architecture rébarbative et d'aspect délabré. Ni clochetons ni tourelles, ni mâchicoulis ni poivrières : trois corps de logis juxtaposés, dont deux assez étroits formant les ailes, le tout de style à peu près Louis XIII, avec une large terrasse sablée du côté du parc, et un haut perron du côté de la cour. Telle est la demeure patrimoniale du dernier des Vercillac. — Ces Vercillac sont une très ancienne et très noble famille du Rouergue, établie depuis deux cents ans dans les Ardennes, par suite d'alliances et d'héritages.

Le marquis de Vercillac, viveur repenti et marié, était venu, un beau jour, se fixer dans sa terre de Bourville, pour y goûter, en

compagnie de sa femme, belle et douce victime qui aimait son martyre, une paix réparatrice. Mais la calme activité de la vie champêtre n'avait pas tardé à lasser ce citadin très imparfaitement guéri des agitations d'une existence trop parisienne, et le châtelain de Bourville, après s'être agréablement occupé, durant quelques années, à démolir son vieux donjon et à édifier, sur la place même, un moderne castel, en était arrivé vite à se demander s'il n'avait pas fait fausse route en prenant le chemin de Damas. Néanmoins, tenace en ses bons propos, s'entêtant à sa conversion, M. de Vercillac, plutôt que de lâcher pied et de rétrograder vers Paris, résolut bravement de se faire industriel, — pour tuer le temps. En conséquence, il fonda les *Verreries de Bourville*, lesquelles, n'ayant aucune raison d'être, eurent toutes les peines du monde à subsister sans dommage pour leur fondateur. Cependant, grâce au concours d'habiles ingénieurs, l'entreprise finit par couvrir ses frais.

M. de Vercillac avait réussi de la sorte à dérouter son ennui, et, par la suite, il n'échoua qu'à moitié dans le double et généreux projet qu'il avait formé d'être utile et de se faire aimer : il occupait trois cents ouvriers et n'était point haï. Depuis vingt ans, il vivait là, entre sa femme et sa fille, travaillant un peu, chassant beaucoup, allant à Paris de loin en loin, rarement; ayant d'ailleurs, dans le voisinage, d'assez nombreuses relations de famille, ainsi que quelques autres de moins patriarcale origine.

Sous le soleil de juin, le château se montre tout souriant parmi les arbres; ses toits d'ardoise d'un bleu violet jaillissent en miroitant de la combe de verdure qui lui fait un berceau, et ses briques d'un rouge vif, encadrées dans la pierre, se détachent gaiement de l'épaisse futaie à laquelle semble adossée son architecture légère. Devant, derrière, à droite, à gauche, un peu partout, des corbeilles de fleurs et des massifs de plantes, épars, comme semés au hasard, sans rien de cette ordonnance correcte, de cette agaçante symétrie qui est la parure de nos squares, et fait la gloire de nos jardins publics. Les trois portes-fenêtres d'un grand salon Louis XVI donnant sur la terrasse, que relient au parc deux rampes en pente douce, sont toutes grandes ouvertes. Près de l'une de ces portes, la marquise de Vercillac est assise, brodant au métier. Son regard, de temps à autre, se promène sur le paysage intime et tranquille qui s'étend devant ses yeux. En face, une large pelouse, sur laquelle les puissantes ramures des vieux arbres qui l'entourent projettent leur ombre fraîche; à droite, au loin dans la campagne et vues selon l'axe d'une large percée, les cheminées en forme de pyramides tronquées de la verrerie, et les lueurs rougeâtres, un peu pâlies dans la grande lumière du plein jour, qui s'échappent des

ouvreaux démasqués, comme d'autant de gueules incendiées et béantes; à gauche enfin, la toiture en tuiles bariolées des communs, se montrant discrètement parmi la verdure, et la cour proprette des écuries, avec son dôme de vitrages, ses anneaux de cuivre reluisans et son horloge qui va marquer trois heures, le tout apparaissant dans une éclaircie du feuillage. Au-dessous de l'horloge des écuries, on aperçoit un cocher en veste rayée qui dételle, avec l'aide d'un palefrenier, deux beaux mecklembourgeois dont le poil paraît à peine humide, malgré l'accablante chaleur d'une radieuse après-midi d'été.

Sur le parquet à losanges et à rosaces, un pas d'homme a retenti. Le marquis vient d'entrer, et la marquise s'est retournée. Tous deux sont jeunes encore, jeunes d'allure et d'aspect, en dépit de quelques rides superficielles, à peine dessinées, et de quelques flocons gris, comme par hasard arrêtés sur leurs têtes et retenus dans leurs chevelures. Le marquis, grand et de fière prestance, a des traits nobles, dont l'expression un peu altière se trouve heureusement mitigée par la bienveillance du regard; sa moustache, d'un blond qui s'argente, est lustrée, frisée, relevée comme une moustache de vingt ans. La marquise, sous d'épais bandeaux châtains, qui, par places, se décolorent, montre un beau visage souriant et tranquille de femme mûre qui sait vieillir.

— Eh bien! mon ami, vous venez d'installer Pierre?

— Oui. D'ailleurs, ma chère, la tâche était facile : vous aviez passé par là, j'ai reconnu votre main. Sa chambre était toute prête à le recevoir, cette chambre qu'il a toujours occupée pendant ses vacances, au temps déjà lointain où il était souvent notre hôte. Le brave garçon était tout ému en me parlant de ses souvenirs d'enfance et de ce qu'il appelle nos bienfaits. Oh! celui-là n'est pas un ingrat.

— C'est vrai, et même il va plus loin dans la reconnaissance que nous n'avons été dans le bienfait, car, si nous nous sommes chargés de son éducation et si, aux jours de vacances, notre maison a remplacé pour lui celle que la mort avait fermée, c'était, après tout, une dette que nous payions, rien de plus. Son père, ce vieux serviteur, qui était bien le meilleur et le plus fidèle de vos gardes, tué sur vos terres par un braconnier, ne le laissait-il pas orphelin?.. Et puis, si nous l'avons aidé, il s'est bien aidé lui-même, il en faut convenir. Il ne nous doit ni son intelligence, ni son ardeur au travail, ni son tact, ni ses sentimens élevés. Quant à nous, lui ayant pris son père, j'imagine que nous lui devrons toujours quelque chose.

— D'accord; et c'est grand dommage que ces idées toutes simples de solidarité et de patronage soient aujourd'hui si complète-

ment démonétisées. Toujours est-il que Pierre nous sait gré de ce que nous avons fait pour lui, comme si rien ne lui eût été dû... Par exemple, je n'ai jamais compris, vous le savez, pourquoi, aimant nos verreries et nos bois comme il les aimait, il a préféré, au sortir de l'École, s'expatrier, aller chercher fortune aux États-Unis, puis au Japon, au diable enfin, plutôt que d'accepter ici la direction de la manufacture. Ses prétextes ne valaient rien. Quelque fantaisie voyageuse, je l'ai toujours dit.

— Ou quelque amourette, je l'ai toujours cru... Quelque amour même, — ajouta la marquise après une courte pause ; — s'il est vrai que l'intensité de vos sentimens, messieurs, se mesure au chemin que vous parcourez pour en fuir l'objet ; car, d'ici à Philadelphie, terme du premier voyage de Pierre, il y a bien une passion, j'imagine.

— Bah ! voilà les femmes ! A vous entendre, toute locomotion vient de vous, et, quand un homme voyage, c'est pour vous fuir, à moins que ce ne soit pour courir après vous.

— Quoi que vous en ayez, cet exil volontaire est resté parfaitement inexpliqué, vous le disiez vous-même à l'instant, et ce n'était pas la première fois que je vous l'entendais dire.

— Et vous, ma chère, vous dites cela d'un ton à faire entendre que l'explication n'est pas loin.

Mme de Vercillac leva les yeux vers son mari, puis, repoussant son métier :

— Soit ! dit-elle, Pierre aimait Alice.

— Notre fille? quelle idée !

— J'en suis sûre, répliqua la marquise. Aussi bien, ajouta-t-elle, je me proposais d'aborder avec vous ce point délicat avant que vous ayez pu faire, ainsi que vous en avez, ce matin encore, manifesté l'intention, de nouvelles et décisives instances auprès de Pierre pour le garder ici. Et, si je ne vous ai jamais communiqué mes réflexions sur ce chapitre, c'est que le départ et l'éloignement prolongé du cher garçon leur ôtaient tout intérêt.

M. de Vercillac haussa les épaules.

— Ma bonne amie, dit-il, c'est une nouvelle chimère que vous vous êtes créée là pour occuper vos loisirs. La vie de la campagne est malsaine aux imaginations trop actives.

— Raillez, mon cher Guy, tout à votre aise ; raillez, mais écoutez. Je ne crois pas m'être méprise ; et, d'ailleurs, je ne vois, à vrai dire, rien de bien étrange à la chose. Pierre n'a-t-il pas souvent vécu ici ? Ne prenions-nous pas plaisir à l'y attirer et à l'y retenir pour tromper son isolement?..

— Folie ! folie ! interrompit le marquis.— Vous oubliez, ma chère,

qu'il y a cinq ans, lorsque Pierre a quitté la France et nous a dit adieu, Alice avait à peine quinze ans.

— Je ne l'oublie pas. Mais, dites-moi, doutez-vous qu'un jeune homme de vingt-trois ans se puisse éprendre d'une fillette de quinze, qu'il a d'abord bercée, puis promenée, puis sermonnée?

M. Vercillac eut encore un haussement d'épaules, qu'il accompagna, cette fois, d'un geste d'impatience.

— Pierre est un homme de sens, dit-il d'un ton bref.

— Évidemment! riposta la marquise, puisqu'il est parti.

— Ce départ ne prouve rien.

— Il prouve tout.

— Allons, soit! fit le marquis. — Mais... Alice?

— Je ne sais, répondit la marquise. — D'ailleurs, à quinze ans, on n'aime pas : on préfère... Par exemple, je ne serais pas surprise qu'à cette époque-là elle préférât Pierre à Raymond.

— A cette époque-là, peut-être... Et encore, c'est impossible!

— Pourquoi? Vous n'en êtes plus à croire, je suppose, que l'on porte nécessairement sur soi l'empreinte de sa roture ou le reflet de son blason. La distinction n'est rien autre chose qu'une aptitude naturelle que développe et féconde l'éducation. Or, Pierre, né distingué, a été élevé à votre école, de sorte que, sans être du monde, il est plus homme du monde que la plupart de ceux qui en sont.

— Il est des accidens, dit le marquis, dont l'instinct préserve le cœur d'une fille de race. Alice éprise du fils d'Antoine Lefort, mon ancien garde!

— Je serais moins calme si je croyais que cela fût; mais je dis que cela aurait pu être.

— Allons donc!... En tout cas, Alice fait aujourd'hui bon accueil à son cousin, et j'en suis aise. Il y a là des convenances de nom, de situation, que nous trouverions difficilement ailleurs. Raymond est de la famille, il est suffisamment beau, plus que suffisamment riche, sa terre est voisine de la nôtre...

— Oui, interrompit la marquise, tout est parfait. Mais cette Clara Frémont, l'actrice que chacun sait être la maîtresse de Raymond, qu'en faites-vous? Vous n'allez pas, j'imagine, donner votre fille à l'amant de cette demoiselle.

— A l'amant en pied, non, certes! Mais à l'amant honoraire, pourquoi pas? Or, les choses sont en bonne voie de liquidation, je m'en suis assuré. D'ailleurs, s'il fallait attendre, nous attendrions. Raymond est encore très jeune : il n'a que vingt-sept ans; et, pour ce qui est d'Alice, il n'y a pas longtemps qu'elle l'était encore trop, car je ne suis pas d'avis qu'il faille marier les filles à la première robe longue.

— Aimable philosophie ! s'écria la marquise. — Nous attendrons que Mlle Clara Frémont ait assez de son galant pour en faire le mari de notre fille !

— Eh ! ma chère, vous faudrait-il pour gendre un jeune homme au cœur pur, ayant le droit de se faire enterrer en blanc et de se vêtir dans le même goût, un bêta qui viendrait offrir à votre fille les prémices de sa tendresse et la fleur de son âme ?

— Pardon ! autre chose est d'avoir aimé une ou deux femmes avant la sienne, puisqu'il paraît que c'est indispensable pour se faire la main, autre chose d'avoir, comme Raymond, fatigué son cœur et le reste à courir les boudoirs hospitaliers.

— Bah ! le gaillard a encore bon pied, bon œil : voilà pour la santé ; quant au cœur, il a plus d'un printemps et peut fleurir plus d'une fois. A cet âge-là, après les moissons, tout repousse,.. sauf l'honneur. Or, ici, il est intact.

— C'est égal ! dit la marquise avec un soupir, j'aimerais mieux la première floraison... En tout cas, si vraiment un homme ne peut arriver au mariage sans avoir laissé de sa laine le long des chemins qui y conduisent, il me semble qu'il peut du moins y arriver sans souillure : tondu, mais non sali. Et ce peut-il être le cas, quand on a mené la vie qu'a menée Raymond jusqu'à présent, allant de celle-ci à celle-là et de celle-là à quelque autre, une vie d'abeille, en un mot,.. moins le travail ? Et, tenez, je parlais de son cœur tout à l'heure, j'avais tort ; ce que je serais surtout tentée de lui reprocher, c'est de ne l'avoir pas emporté avec lui dans cette existence de touriste à travers tous les mondes. Quiconque met ainsi son cœur hors de jeu dans les entreprises de jeunesse me fait l'effet d'un débauché bien plutôt que d'un amateur d'école buissonnière.

— Laissez donc, ma chère ! Et puis, voyons, vous êtes injuste : la liaison dont il s'agit est déjà ancienne.

— Il est vrai, répondit la marquise, qu'il s'attarde là plus qu'il n'a coutume. Le prestige, sans doute, qu'exercent les femmes de théâtre sur les hommes qui ne font rien ; quelque chose comme la vanité d'un amant pauvre qui a une maîtresse riche : sentiment tout juste avouable.

— Vous êtes sévère, et, décidément, moins que jamais vous vous montrez complice du dessein que j'ai formé de marier Alice à Raymond. Il faut pourtant que nous nous entendions, dès à présent, sur ce point, car je pressens une solution prochaine, et, pour tout dire, je suis disposé à précipiter le dénoûment en interrogeant Alice un de ces jours.

— Ah ! fit simplement madame de Vercillac.

— Çà ! je vous en prie, dites-moi tout net votre sentiment, reprit

le marquis. Il est temps que je le connaisse de façon plus complète, car je ne voudrais, pour rien au monde, ni devenir par mon entêtement l'inconscient artisan du malheur d'Alice, ni même vous causer le moindre chagrin, ce chagrin dût-il être sans aucun fondement.

— J'aime beaucoup Raymond, répondit Mme de Vercillac après un silence, et vous savez que, de moitié dans vos bienveillantes intentions à son égard, j'ai toujours vu en lui, bien plutôt qu'un simple neveu à la mode de Bretagne, un fils... à la mode des braves gens. Lorsque, à la mort de votre cousin Givré, qui était un père, hélas! très insuffisant, vous m'avez parlé de nous constituer d'office les parens de l'enfant qu'il laissait, ce n'est pas comme une charge importune que j'ai accepté la tâche de cette éducation tout entière à refaire, c'est comme d'un devoir béni que j'en ai joyeusement assumé le fardeau. Que nous ayons complètement échoué dans notre difficile mission, je ne le pense pas, et je suis heureuse de le dire; mais les germes étaient mauvais, les influences premières avaient été détestables, trop d'argent se trouva mis au service de beaucoup d'inconduite native... Enfin, j'estime que Raymond, en dépit de mes efforts et des vôtres, est, plus que de raison, resté le fils de son père et le tributaire de son monde, de notre monde.

— Bon! comme si notre monde avait le monopole des jeunes gens qui s'amusent et des maris qui s'oublient!

— Oh! sur ce point, la concurrence est libre, et tous les hommes en usent, je ne l'ignore pas. Vous conviendrez pourtant que, dans notre milieu, le tête-à-tête conjugal est moins apprécié que partout ailleurs. Les hommes y sont, sinon tout à fait oisifs, c'est passé de mode, du moins tout juste assez occupés pour faire croire qu'ils le sont, et, une fois mariés, ils retournent, la plupart du temps, avec empressement à leurs petites habitudes de garçon, qui me semblent de fort gros vices. Bref, je ne crois pas qu'il faille beaucoup compter pour le bonheur d'une femme telle qu'Alice sur un homme tel que Raymond. Passe pour les amours, mais non pour les plaisirs de jeunesse!

— Vous me permettrez, ma chère, de ne partager en rien votre manière de voir à cet égard. Je crois, moi, qu'une femme n'a pas grand'chose à craindre du souvenir de quelques faux pas faits sur la grande route en joyeuse compagnie, mais qu'elle doit se défier singulièrement, en revanche, des rêveries perfides qui reportent son mari au temps des promenades sentimentales que l'on faisait à deux, la main dans la main, à travers les sentiers perdus et les bosquets fleuris, avec force haltes sous les ombrages, le tout éclairé par le soleil de la vingtième année et parfumé au fruit défendu. Soyez-en persuadée, c'est plus dangereux que l'écho d'un festin,

voire d'une petite orgie. D'autant que, quand nous aimons pour la première ou pour les premières fois, nous sommes jeunes, naïfs, enthousiastes. Nous accommodant, à la rigueur, d'une quadragénaire pour Dulcinée et prenant, au besoin, une petite demoiselle pour une grande dame, nous n'avons pas encore cet esprit d'analyse que nous apporterons plus tard à notre foyer, au grand détriment de notre bonheur conjugal... et du vôtre. De là bien des illusions qui nous font paraître la vie belle et notre maîtresse aussi, quoiqu'elles ne le soient ni l'une ni l'autre la plupart du temps. De sorte que, plus tard, quand nous jetons un regard en arrière et que nous évoquons de gracieux fantômes, auxquels l'éloignement et les défaillances de notre mémoire prêtent quelquefois des attraits un peu bien chimériques, nous faisons ce que font ces vieillards, qui ne se montrent si grands contempteurs du présent et si épris du passé que pour se souvenir trop des fleurs qu'ils ont cueillies jadis, et pas assez des chardons auxquels ils se sont piqué les doigts.

Mme de Vercillac se leva, laissant paraître un peu de contrainte, comme si l'entretien lui fût devenu pénible. Mais elle reprit bientôt:

— Quoi qu'il en soit, je persiste dans mon dire et me refuse à admettre la perfidie et l'enivrement de vos souvenirs poétiques du jeune âge. Les roses de vos amours printanières ont tant de plis pour vous blesser qu'elles vous laissent au cœur, quoi que vous prétendiez, plus de meurtrissures que d'enchantemens; tandis que le plaisir, c'est la vie simple, facile, exempte d'embarras et de soucis, sur une agréable litière de fange. Il n'y a que la première tache qui coûte, et la boue devient douce à qui ne s'aperçoit plus qu'elle salit. Et la preuve, c'est que, presque tous, vous tenez pour le plaisir contre l'amour.

— Bon! vous forcez le trait, ou, pour mieux dire, vous badigeonnez de noir du haut en bas le sexe auquel vous devrez, bon gré mal gré, le mari de votre fille.

— Je lui dois déjà le mien, dit la marquise avec un sourire; fasse le ciel que la reconnaissance à la fin ne m'écrase!.. Sérieusement, je redoute plus les habitudes que les erreurs, et les vices que les écarts. Et puis, voyons, Alice n'est-elle pas très intelligente? N'est-elle pas aussi fort instruite? Vous avez voulu qu'il en fût ainsi, et vous avez eu raison, une instruction complète constituant pour les jeunes filles un luxe de très bon goût, dangereux seulement pour celles qui sont pauvres. N'est-elle pas, en outre, assez sérieuse au fond, et d'esprit plutôt réfléchi, quoique d'humeur railleuse? Eh bien! une femme qui comprend et qui sait est encline à juger; or, juger un mari comme Raymond, c'est le condamner. Vous n'espé-

rez pas qu'elle mette jamais sa joie à se montrer sur quelque drag de prince ou de financier, à lire la description de ses toilettes et le menu de ses dîners dans les journaux? Que fera-t-elle alors? Elle jugera, occupation néfaste, quand c'est un mari qu'on juge... Au surplus, si vraiment Alice est disposée à seconder vos vues, vous ne trouverez, de mon côté, qu'une résistance discrète, Raymond étant bien réellement à mes yeux l'égal de ses pairs, ni plus ni moins.., malgré l'apparente supériorité qu'il doit à certain genre d'esprit, actuellement aussi haut prisé dans le monde que dans la rue, et qui lui permet de placer avec opportunité dans la conversation quelques-unes de ces calembredaines sceptiques dont sont faites, depuis bon nombre d'années, les réputations d'hommes spirituels.

— Enfin, ma chère, que voudriez-vous que fût Raymond? Que voulez-vous que soit le mari de votre fille? Dernièrement, vous avez donné à entendre à notre voisin, le baron Levallet, qui avait mis le siège devant Alice, qu'il perdait son temps. Soit! vous avez bien fait. Mais, pour Dieu! si vous ne voulez pas davantage de Raymond, dites-moi quel homme il vous faut pour gendre; donnez-moi son signalement idéal : je l'arrêterai si je le rencontre.

A ce moment, deux voix jeunes se firent entendre au dehors, et deux ombres sveltes se profilèrent sur le sable de la terrasse, dans l'encadrement de la large fenêtre ouverte.

— Eh bien! mon cher Pierre, dit Mme de Vercillac, aussitôt que le jeune homme, en compagnie d'Alice, eut franchi le seuil du salon, commencez-vous à reprendre langue parmi nous?

— Il me semble que je n'ai pas quitté les Ardennes, tant le pays qui a servi de cadre à mon enfance m'est resté familier. Ces bois, ces verreries, ce château, je les ai partout emportés avec moi.

Et Pierre Lefort, debout au milieu de la pièce, avait eu un regard, et surtout une intonation de voix, dont l'involontaire mélancolie avait trahi les tristesses anciennes du départ, bien plutôt qu'exprimé les joies récentes du retour.

— Pourquoi donc avoir fui tout cela? dit le marquis.

— L'ambition!.. fit le jeune homme en souriant. — Et quelque chose de plus noble aussi peut-être, ajouta-t-il : le désir de reconnaître par un succès rapide ce que l'on a fait ici pour moi. D'ailleurs, je suis en passe de réussir. On m'offre un traitement royal pour fonder et diriger, au Japon, une très grande industrie.

De stature ordinaire, maigre, brun, avec des traits accentués, Pierre Lefort n'avait guère de remarquable, au premier aspect, qu'une surprenante élégance, où n'entrait assurément que pour fort peu de chose l'observation approximative des décrets de la mode, et

dont le secret semblait résider tout entier dans la parfaite aisance des gestes et de la tenue; mais il suffisait d'un bref examen pour trouver en lui autre chose à admirer. L'expression de sa physionomie était, en effet, bizarre et captivante. Les yeux étaient ardens, profonds, pleins de lumière et fourmillans de rêves, la bouche, tourmentée, fiévreuse, presque sardonique, et, du front large et pur il se répandait sur tout le visage une apaisante sérénité où s'harmonisaient les contrastes, où s'éteignaient les discordances : c'était presque la beauté, c'était plus que la beauté.

— Et vous allez repartir? demanda Alice.

— Sans doute, répondit Pierre. — N'ai-je pas ma fortune à faire?

— C'est vrai, dit la jeune fille en distribuant machinalement de meurtrières chiquenaudes aux fuchsias d'une jardinière placée devant la cheminée.

Alice de Vercillac, blonde d'un blond lavé, avec des yeux vert de mer, des traits de marbre et un teint pâle, était douée d'une beauté saisissante, quoique d'aspect tout à fait froid : elle subjuguait plus qu'elle ne charmait, mais son empire était sûr, et peut-être fallait-il attribuer surtout à la conscience qu'elle avait de l'infaillibilité de son pouvoir la royale assurance de sa démarche et de son maintien.

— Et quand vous serez riche, enfant, que ferez-vous? dit le marquis.

— Le plus de choses utiles que je pourrai, répondit Pierre très simplement. Ce sera ma manière de m'acquitter envers vous. Quand on doit aux riches, c'est aux pauvres qu'il faut payer,.. avec le consentement de ses créanciers.

— Toujours les grands projets et les beaux rêves! fit avec un maternel sourire Mme de Vercillac, qui avait repris sa broderie. Mais vous parlez sans cesse de votre reconnaissance, mon cher enfant. Serait-ce que le fardeau vous pèse?

— Non; j'espère avoir longtemps encore les épaules assez solides et le cœur assez fier pour porter gaîment ce fardeau-là.

Pierre, en disant cela, avait eu comme un élan contenu du geste et de la voix, qui, pour un instant, l'avait montré plus ému, plus vibrant qu'il ne lui plaisait de le paraître à l'ordinaire. M. de Vercillac vint à lui, et, lui prenant le bras :

— A la bonne heure! dit-il. Mais cette résolution de retourner là-bas est-elle à ce point irrévocable que rien ne vous en puisse faire démordre? Que diable! sans être Japonais, on peut vous faire des propositions sortables.

Et le marquis, tout en parlant, appuyait doucement sur le bras

de Pierre et, insensiblement, poussait vers la terrasse son interlocuteur distrait. Arrivé dans l'embrasure d'une des portes-fenêtres, M. de Vercillac s'arrêta, et, après s'être assuré d'un coup d'œil que ni la marquise ni Alice ne paraissaient jalouses de surprendre le mystère de sa conversation avec le jeune homme, il reprit :

— M. Châtel, notre ingénieur, nous quittera cet automne, et rien encore n'est décidé quant à son successeur. Les secrets de l'industrie verrière vous sont familiers et vos prédilections lui sont acquises. Pourquoi n'accepteriez-vous pas, maintenant que vous avez assez couru le monde pour vous bronzer le cœur et la peau, ce que je vous offris jadis? Vous m'en verriez tout à fait aise... D'autant plus que, un jour ou l'autre, Alice prendra son vol, et que la maison sera bien vide après son départ. Nous serions heureux, la marquise et moi, de vous revoir ici, mon cher Pierre, où votre place est restée marquée.

— Mais,.. fit Pierre, visiblement troublé, si Mlle Alice se marie, bien loin d'avoir à redouter la solitude, n'aurez-vous pas un gendre et... des petits-enfans pour peupler votre foyer?

— Ils n'habiteront pas Bourville, dit le marquis. — Il est vrai, ajouta-t-il avec quelque empressement, que, selon toute apparence, je n'aurai pas à les aller chercher bien loin... A propos, votre camarade d'enfance, Raymond de Givré, vient dîner ce soir; j'imagine que vous serez bien aise de le revoir; toujours le même... Au surplus, très charmant garçon que nous aimons beaucoup... Sur ce, mon cher enfant, je vous confie aux bons soins de Mme de Vercillac et d'Alice. Veuillez, d'ailleurs, vous souvenir toujours que cette maison est un peu vôtre, puisque aujourd'hui les enfans ont des droits... Nous reprendrons plus tard notre conversation; je ne vous tiens pas quitte, vous pouvez le croire. Mais j'ai promis ma visite à l'école des sœurs pour cette après-midi, et il faut que je m'exécute. A tout à l'heure!

M. de Vercillac, avant de quitter le salon, s'accouda un instant au dossier du fauteuil de sa femme :

— Eh bien! ma chère, dit-il à voix basse, je commence à croire que vous n'aviez pas tout à fait tort. Mais j'ai lancé une parole qui équivaut à un coup de bistouri; si le mal existe réellement, je viens d'opérer le malade; il n'y a plus qu'à laisser saigner la plaie.

Pendant ce temps, Alice causait avec Pierre.

— Vous trouverez ici bien des changemens, disait-elle. En cinq ans, il se passe tant de choses!

— Oui, et c'est tout simple, répondit Pierre d'une voix un peu triste, qui n'était guère d'accord avec le sourire qu'il avait, bon gré mal gré, fixé sur son visage. Pourtant on a coutume de s'étonner

sottement que les lieux et les êtres que l'on a quittés aient pu changer en votre absence. On a emporté dans son esprit et dans son cœur une image qui était fidèle et que le temps a fini par rendre fausse : c'est la grande déception de ceux qui reviennent. Mais qu'importe? L'image ne les a-t-elle pas consolés absens, et ne peut-elle les charmer encore, s'ils la préfèrent à la réalité?

— Je vous ferai observer, répliqua la jeune fille, que si, conformément à un louable usage, vous ne prenez le soin immédiat d'excepter les personnes présentes, votre phrase sera tout juste acceptable, car elle peut donner à entendre que l'image que vous avez emportée de Mlle Alice de Vercillac est infiniment supérieure à ce qu'est devenu l'original lui-même.

— Oh! pour ce qui est de vous, mademoiselle Alice, si vous avez un peu changé physiquement, moralement vous êtes toujours la même : une terrible moqueuse à froid.

— Moqueuse, en général,.. peut-être, dit Alice. Et, si j'étais plus gaie, la chose serait facilement explicable, à en croire mon père, qui prétend que les femmes ne s'amusent jamais qu'aux dépens d'autrui; telle que je suis, j'éprouverais quelque embarras à rendre raison de mes tendances railleuses... Mais, au fait, me suis-je jamais moquée de vous? J'en doute, car j'ai gardé de votre personne un souvenir presque imposant. Vous m'apparaissez, dans le lointain de mon enfance, comme un mystérieux personnage, participant du mentor et du camarade : doux et grave pour me contenir, fort pour me protéger, joyeux parfois, mais seulement pour me complaire... Je ne me rappelle jamais sans plaisir les longues courses que nous faisions ensemble dans la campagne, moi chevauchant mon microscopique poney, que vous aviez, en riant, baptisé d'un nom qui devait lui rester : *Colosse*, vous cheminant pédestrement auprès de ce singulier petit animal, têtu comme un Corse qu'il était, dédaigneux des voies frayées, voulant toujours passer au travers des haies et des buissons, faisant le gros dos quand on le contrariait, et détachant des ruades qui eussent été d'irrésistibles argumens en faveur de ses caprices, si votre main prudente n'avait été là, tout près de sa grosse mauvaise tête ébouriffée, pour y ramener à temps de plus sages desseins. Vous souvenez-vous?

— Oui, je me souviens, fit Pierre sur un ton trop grave.

Sans doute, il s'aperçut que sa voix l'avait presque trahi, car il se hâta de reprendre d'un air enjoué :

— Savez-vous que c'est une chose très merveilleuse que je n'aie jamais servi de cible à votre ironie?

— Il faut croire, dit Alice, que cette pensée d'avoir pour chaperon, moi petite fille, un grand garçon qui pouvait figurer un

cavalier servant, flattait énormément mon imagination d'enfant.

— C'est, en effet, répliqua Pierre, la seule explication possible de votre mansuétude à mon endroit.

— C'est du moins la plus probable, dit la jeune fille avec un sourire où elle sut mettre plus de bonne humeur que d'équivoque. — Ah! mais, au fait, reprit-elle sans hâte et sans apparent désir de faire dévier brusquement l'entretien, il convient que nous ne vous prenions pas en traîtres ; nous avons du monde ce soir : Raymond d'abord, notre camarade d'autrefois, puis ma tante de Vercillac, que vous connaissez, et enfin Mme de Rivemont, que l'on connaît toujours, au moins par ouï-dire, car ses mariages et ses veuvages multipliés lui ont fait une espèce de célébrité.

— Alors, je vous demanderai la permission...

— Faites, faites. D'ailleurs, vous devez être fatigué... Descendez vers six heures et demie, n'est-ce pas? Nous avons l'habitude de faire le tour de la pelouse avant le dîner; ça n'est pas très récréatif, mais mon père est convaincu qu'il n'y a rien qui soit plus hygiénique, et vous lui ferez plaisir en adoptant d'emblée cette partie essentielle de son régime actuel.

Pendant que le jeune homme traversait le salon, rendu désert par la retraite de Mme de Vercillac, Alice le suivait des yeux. Certes, il eût été difficile de traduire ce regard étrange, plus froid encore que superbe. Le ton même qu'avait pris la jeune fille pour évoquer des souvenirs d'enfance qui eussent pu facilement devenir matière à épanchemens n'avait rien eu de révélateur, et le court soupir qui s'échappa de ses lèvres, quand Pierre Lefort eut refermé la porte, n'était guère plus explicite. Ce n'était pas là une plainte étouffée, un discret sanglot de l'âme : c'était comme un signe d'impuissance, provoqué par une perfide énigme, ou encore comme une marque de regret en présence d'une petite joie déçue. — On ne lisait point couramment dans le cœur de cette vierge hautaine.

II.

Deux heures plus tard, au moment où Pierre, ayant revêtu l'habit noir de rigueur, descendait de sa chambre, le dog-cart de Raymond de Givré et la victoria de la vicomtesse de Rivemont entraient dans la cour du château. La vicomtesse amenait avec elle Mlle Herminie de Vercillac, sœur du marquis, laquelle habitait, non loin de Bourville, une sorte de petite ferme, transformée en cottage, qui faisait partie de son lot dans l'héritage paternel.

— Vous connaissez ma sœur, dit le marquis à Pierre en rencontrant le jeune homme au pied de l'escalier, au moment où lui-

même allait au-devant de ses hôtes. — Un peu dévote, comme toutes les vieilles filles qui ne sont pas pétroleuses : il faut bien faire quelque chose de ses aspirations. Mais, au demeurant, la meilleure personne du monde, une âme qui entrera au ciel comme chez elle. Quant à la vicomtesse de Rivemont...

— Une âme du purgatoire celle-là, interrompit la marquise qui venait de quitter le salon et traversait aussi le vestibule, se dirigeant vers le perron.

— Bah ! fit le marquis, le purgatoire est le rendez-vous des jolies femmes... Ah ! tenez, Pierre, voilà Raymond. Il est pressé de vous serrer la main.

En effet, le comte de Givré, fort élégant jeune homme blond, d'un visage agréable et d'une tournure qui ne péchait que par excès de correction, gravissait le perron avec un réel empressement. Aprés avoir cordialement donné l'accolade à son ami d'enfance, et s'être acquitté de ses devoirs de politesse envers son oncle et sa tante, il entraîna Pierre dans la salle de billard, qui donnait sur le vestibule et dont la porte était ouverte.

— Ah ! çà, dit-il, regardons-nous, embrassons-nous et tutoyons-nous, mon vieux Pierre !

Puis, après avoir inspecté son ami avec une curiosité tout affectueuse :

— Eh bien ! vrai, tu n'es pas changé. J'avais peur que tes quatre ans de Japon n'eussent fait de toi un bonhomme à coller sur un paravent.

— Et toi ? toujours le même ?

— Moi ? Oui.

— Alors, toujours mauvais sujet ?

— Pas de prétentions à la vertu, voilà tout.

— Peut-être même des prétentions contraires, hein ?

— Non... Et, tiens, pour reprendre notre bonne camaraderie d'autrefois au point où l'a laissée ton départ, je vais te faire une confidence.

— A ton service... Mais, dis-moi, ne serait-il pas convenable que nous allassions rejoindre ces dames ?

— Bah ! tu as bien le temps de présenter tes devoirs à ma vénérée tante Herminie et de te faire présenter à Mme de Rivemont ;.. celle-là, tu aurais même le temps de faire sa conquête avant le dîner. Quant à moi, j'ai été les saluer en descendant de voiture : je ne leur dois plus rien jusqu'à nouvel ordre. Je te disais donc, ou plutôt j'allais donc te dire que je suis pincé.

— Pincé ?

— Oui. J'aime.

Pierre pâlit un peu.

— Ah ! fit-il troublé, une femme...

— Non, deux, répliqua Raymond sans rien voir.

— Comment ! deux ? demanda Pierre, se remettant de son émotion.

— Oui ; Clara d'abord, la blonde Clara, l'actrice adulée que chacun connaît et dont je suis, depuis deux ans bientôt, l'amant envié et satisfait. Et puis... Alice, ma cousine.

— Ta cousine ! dit Pierre, qui avait eu le temps de reprendre pleine possession de lui-même. Eh ! mais, voilà des amours régulières, classiques même ! O don Juans poussifs, pourquoi vous lancer avec tant d'ardeur dans la carrière des amours accidentées, si vous devez finir comme les collégiens commencent ?

— Tu te moques, dit Raymond. Soit ! Mais je n'en suis pas moins à plaindre.

Il dit cela d'un ton convaincu, avec une évidente ingénuité.

D'ailleurs, il parlait là en toute franchise et tout abandon, sans pose ni affectation d'aucune sorte, comme un homme qui s'exonère, pour une heure, du fardeau de son personnage, de ce personnage ou frivole ou austère, dont chacun de nous s'affuble tôt ou tard, et au caractère duquel nous essayons de conformer nos actes quelquefois, notre attitude et notre langage toujours.

— Eh oui ! reprit-il, je suis à plaindre. D'un côté, la vertu et peut-être le bonheur ; de l'autre, le talent, le plaisir, et cet énergique piment que portent en elles les joies interlopes. Que faire ? Hésiter ; c'est ce que je fais.

— Pourtant, il faut choisir ! dit Pierre avec une ironie contrainte. Tu ne peux décemment épouser l'une et garder l'autre : tu serais coupable. Tu ne peux pas non plus rester indéfiniment entre les deux : tu serais ridicule.

— Si tu savais quelle femme est Clara !

— Ajoute donc : Et quelle femme est ma cousine !

— Non, homme vertueux... Tu es toujours vertueux ?

— Le plus possible.

— A la bonne heure ! Dans ces termes-là, ça n'est pas gênant. Je disais donc : Non, homme vertueux, tu ne peux pas savoir quel charme, quelle ivresse on éprouve à posséder une artiste d'un vrai talent. Tu ne l'ignores pas, j'ai toujours eu un faible pour les femmes de théâtre ; seulement, je cherchais ma voie. J'ai commencé par le corps de ballet ; c'est vieux, rococo, passé de mode, encore agréable cependant, parce que, dans ce corps-là, il y a du choix, s'il n'y a pas beaucoup d'avancement... Mais on se lasse vite de ces femmes qui n'ont du talent que jusqu'à mi-corps. Alors on s'élève jusqu'aux cantatrices ; ce que j'ai fait. Le difficile, c'est de trouver une canta-

trice sérieuse; il n'y en a pas pour tout le monde. J'en trouvai une cependant...

— Célèbre? demanda Pierre.

— Célèbre, répondit Raymond, à l'étranger, par ses succès en France, et, en France, par ses succès à l'étranger. Oh! ce fut une passion chaste : elle était maigre. Le côté plastique laissait à désirer; mais elle était fiancée au grand art qui, du reste, ne l'épousa jamais que comme moi, de la main gauche, avec cette différence qu'il l'avait plongée dans la misère d'où je la tirai. Un beau jour, je me lassai de sa gymnastique vocale; elle émaillait sa conversation de roulades, et, comme je ne chante pas, la partie n'était pas égale. J'étais en train de regretter la danse, un art muet, celui-là, et qui ne s'exerce guère à domicile, lorsque je rencontrai Clara, Clara la comédienne illustre, acclamée, l'artiste trois fois femme, par la beauté, par la grâce, par le succès. Cette passion m'a transformé, et je crois vraiment que, n'étaient certains soupçons importuns...

— Alors, la fidélité de Clara?.. fit Pierre.

— C'est le secret des dieux, répondit Raymond, à moins que ce ne soit celui de Polichinelle... En tout cas, ce n'est pas le mien. Dans le mariage, vois-tu, on cherche la vérité : c'est un devoir; ailleurs, on la fuit : c'est une preuve de goût. Et puis, est-il rien de plus bête que d'acheter à prix d'or une révélation désagréable? D'autant plus qu'avec les domestiques, auxiliaires obligés des amans comme des maris trompés, il faut se méfier; quand on ne connaît pas bien le tarif de ces gens-là et qu'on est trop généreux, ils vous en disent plus qu'il n'y en a, histoire de vous en donner pour votre argent. Non, sur ma parole! je ne sais rien; mais je commence à me trouver ridicule de ne rien savoir, et, comme je ne veux rien demander, ça aurait pu durer longtemps, si, en voyant Alice tout cet été, je ne m'étais senti féru de l'idée de me marier. Je me fais vieux.

— C'est-à-dire que tu passes à l'état de vieux diable en quête d'ermitage?

— Précisément! Mais c'est dur de dire adieu à sa jeunesse, quand on l'a peuplée de souvenirs aimables. Et les femmes comme Clara, vois-tu, j'ai peur que ça ne s'oublie pas. Voilà trois mois que je travaille à la rupture... Si encore j'étais sûr qu'elle me trompât!

— Malheureux! tu en doutes?

— Eh bien! oui! C'est un sphinx, cette femme.

— Bah! comme les autres. On devine le mot, et elles vous mangent tout de même. Elles n'ont du sphinx que l'appétit.

— C'est égal! reprit Raymond, une vraie femme!

— Règle générale, riposta Pierre, un homme qui parle avec attendrissement de sa maîtresse va la quitter.

— Tu continues de te moquer, dit Raymond. Il est pourtant assez rare que l'on s'attarde à pleurer une femme avant d'en prendre une autre, pour que ce soin touchant mérite à ceux qui l'ont la commisération de philosophes tels que toi. Il est vrai que rien, dans ces ménages pour rire, ne vous doit sembler respectable, à vous autres puritains.

— Oh ! les ménages pour rire, répondit Pierre, me plaisent encore plus que les ménages pour pleurer. Quant à mon prétendu puritanisme, détrompe-toi : je n'ai pas plus de préjugés sur ce point que sur les autres, et je crois fermement qu'il y a des femmes charmantes dans tous les genres ; le tout est de ne demander à chacune que ce qu'elle peut donner, et de ne pas exiger de sa maîtresse des vertus de matrone.

— Tu es un sage. Eh bien ! voyons, faut-il hâter le cours des choses?.. Ah! çà, depuis une demi-heure, je parle, et je ne parle que de moi et de mes petites affaires : en vérité, c'est un procédé de goujat. Donc, pardon ! Mais aussi l'heure est grave, comme on dit dans les manifestes, et il est temps que je prenne un parti. Voilà des mois que je viens ici en candidat bien plutôt qu'en cousin, et ça doit se voir.

— J'imagine, dit Pierre froidement, que tu n'as pas attendu mon retour pour te décider en pareille occurrence.

— Ah ! fit Raymond en riant, voilà que tu recules devant la responsabilité !

— La responsabilité, répliqua Pierre, est peu de chose en cette matière, où, depuis Rabelais, la formule du bon conseil n'est plus à trouver.

— Peste ! tu n'es pas encourageant. Moi qui comptais sur toi, le seul homme moral de mon âge que je connaisse et que j'aime, pour me donner l'impulsion définitive dans la bonne voie !

— La bonne voie, dit Pierre avec une brusquerie dont il ne sut se défendre, ce n'est pas celle où l'on doit rencontrer la plus lourde tâche ; c'est celle où l'on ne doit trouver que des devoirs à sa taille.

Et, comme Raymond le regardait, surpris plus que blessé :

— Oui, reprit-il moins sèchement, puisque tu m'interroges, puisque tu fais mine de me consulter, je te le dis tout franc : donner sa vie à une femme, ou du moins la lui promettre en prenant la sienne, ce n'est pas chose insignifiante, quoique ce soit chose banale... Et maintenant, mon cher Raymond, — ajouta-t-il avec un sourire très affectueux, — épouse ta cousine, si tu l'aimes et si elle t'aime ; nul plus que moi ne sera heureux de votre bonheur à tous deux.

Il achevait à peine que les dalles du vestibule résonnèrent sous un talon de femme, et que la porte de la salle de billard, qui avait été poussée, se rouvrit toute grande sous la main d'Alice.

— Eh bien! Messieurs?.. Bonjour, Raymond.

Elle tendit ses doigts au jeune homme, en lui adressant de la tête un geste amical, mais qui était aussi bien d'une impératrice admettant au baisemain un de ses courtisans familiers que d'une jeune fille faisant accueil à son cousin.

— Mon père vous cherche, monsieur Pierre, pour vous présenter à Mme de Rivemont.

— Moi seul suis coupable, dit Raymond. J'avais une foule de choses à dire à Pierre, et, obligé d'aller passer quelques jours à Paris...

— Obligé! fit Alice raillant. Et c'est d'une vente de chevaux qu'il s'agit! Tu es parfait. Vois-tu, vous tous, vous avez des mots qui désarment, et votre grande supériorité sur les gens peu sérieux d'autrefois, c'est que vos enfantillages sont solennels.

— Bah! répliqua Raymond, enfantillages solennels, solennités enfantines, avec ces quatre mots-là on peut écrire l'histoire de l'humanité.

Les jeunes gens gagnèrent le parc. Au bout de la pelouse, ils rejoignirent M. et Mme de Vercillac et leurs hôtes, qui accomplissaient avec religion la promenade réglementaire.

La vicomtesse de Rivemont causait avec le marquis, lorsque celui-ci, interrompant la conversation, lui présenta Pierre :

— Chère madame, je vous présente M. Pierre Lefort, dont vous avez souvent entendu parler ici.

Mme de Rivemont, grande femme encore très belle et peut-être trop élégante, ou du moins d'une élégance plus jeune qu'elle, prit son lorgnon, mais attendit pour s'en servir que le jeune homme eût fini de la saluer.

— En effet, dit-elle, — après avoir, d'un regard expert, quoique suffisamment discret, pris la mesure de celui qu'on lui présentait; — et toujours en des termes fort élogieux : Le marquis, monsieur, prétend bien quelquefois que vous avez des idées trop avancées, mais il ajoute volontiers que, pour un peu, vous feriez aimer vos idées; c'est un beau mérite.

Puis, vint le tour de Mlle de Vercillac, qui, elle, était une ancienne connaissance :

— Monsieur Lefort, dit-elle, je suis aise de vous revoir. Vous êtes de ces mécréans aimables que l'on ne perd jamais l'espoir de ramener dans le bon chemin. Vos voyages vous ont-ils amendé?

— Bon! dit Alice, voilà ma tante qui reprend son œuvre au point où elle l'avait laissée!

C'était un type curieux de vieille fille dévote que Mlle Herminie

de Vercillac. Laide, mais d'une laideur spirituelle et qu'elle-même excellait à railler; sèche, mais d'un abord aimable; de mise austère, mais de physionomie enjouée, elle représentait une des variétés les plus rares et les moins antipathiques d'une assez vilaine espèce.

— Oui, reprit-elle, j'ai cru remarquer des dispositions chez M. Lefort.

— Des dispositions à quoi? demanda Raymond.

— Au bien, ou plutôt au mieux. Car c'est un croyant que M. Lefort; seulement, il croit de travers. Vous, Raymond, vous ne croyez à rien, et, si tout va si mal de nos jours, c'est que vous et vos pareils, vous n'avez aucune aspiration qui vous entraîne hors de vous-mêmes.

— Bah! ma tante, dit Raymond, ça viendra.

Puis, profitant de ce qu'Alice s'était éloignée, il ajouta :

— Voyez Larnac, encore un neveu à vous, et un mauvais sujet de la vieille roche, celui-là! Eh bien! marié depuis quatre ans, il en est à son troisième enfant. En voilà des aspirations!

— Quelle horreur!

— Bon! vous plaindrez-vous à présent qu'il ait trouvé la mariée trop belle?

Et, enchanté de sa petite incongruité, qui était de celles à la force comique desquelles Mlle Herminie de Vercillac se montrait tout particulièrement réfractaire, Raymond s'alla mettre en tiers dans la conversation que Mme de Rivemont venait d'engager avec Pierre Lefort. Quant à Mlle Herminie, elle se retira un peu en arrière, très sincèrement choquée de cette gauloiserie de son neveu, où il était question d'enfans. Car, par suite d'une bizarrerie de caractère ou d'une anomalie cérébrale assurément digne d'être notée, la vieille fille passait assez facilement condamnation sur l'amour, mais non pas sur ses fruits, et, si elle admettait, à la rigueur, qu'on parlât devant elle des maîtresses d'un homme ou des amans d'une femme, s'oubliant même parfois jusqu'à narrer quelque croustillante anecdote empruntée à la chronique scandaleuse d'antan, toutes les pudeurs intimes de son être entraient en insurrection dès qu'on évoquait en sa présence le spectre de la fécondité, fût-ce celui de la fécondité légitime.

— Alors, monsieur, disait la vicomtesse à Pierre, vous aussi, vous rêvez de retourner la pyramide sociale, espérant qu'elle tiendra tout aussi bien à l'envers? Je suis vraiment charmée de rencontrer enfin un honnête homme qui croie à ces prodiges d'équilibre, sans cesser d'être intelligent, tolérant et bien élevé, car on dit que vous êtes tout cela.

— On me gâte.

— Mais qu'est-ce que vous y gagnerez? Vous n'êtes ni avocat, ni

journaliste, ni galérien : vous pouvez monter sans retourner l'échelle.

— Mon Dieu, madame, dit Pierre en souriant, si je rêvais de retourner la pyramide ou l'échelle, comme vous dites, ce ne serait ni pour placer au faîte les hommes de ma sorte, qui sont mieux à la base, ni pour en faire descendre les femmes comme vous, qui sont assurées d'y briller toujours par droit de charme et de conquête.

— Allons ! M. de Vercillac a raison : vous êtes un homme dangereux.

Puis, ayant appelé le marquis et ayant pris son bras, la vicomtesse lui dit en baissant le ton :

— Savez-vous que c'est un serpent que vous avez réchauffé là dans votre sein ? Il a des idées de l'autre monde et des allures qu'on ne rencontre plus guère dans celui-ci. Il vous doit les allures ; prenez garde d'attraper les idées : on dit que ça se gagne.

— Ce serait à craindre, répondit M. de Vercillac, s'il y en avait beaucoup comme lui ; mais il est seul de son espèce, et les autres...

— Tant mieux pour les principes ! interrompit la vicomtesse, mais tant pis... pour le reste !

Et l'élégante personne favorisa Pierre, à la dérobée, d'un nouvel examen.

— Vous êtes sûr qu'il est unique ? reprit-elle.

— Parfaitement sûr, répondit le marquis. Imaginez-vous qu'il souhaite notre conversion à tous bien plutôt que notre mort. C'est un enfant perdu, vous dis-je, qui se bat tout seul pour des chimères. Ah ! sans cela !.. Si nous avions sur les bras une armée d'hommes comme lui, tout serait fini pour nous depuis longtemps.

— Eh bien ! mais, fit la vicomtesse en riant, pour vous personnellement, mon pauvre marquis, tout est fini ou bien près de finir, ce me semble : vous n'êtes plus député et vous êtes à peine conseiller général.

— Il vous appartient de me faire oublier tout cela,.. dit le marquis en se rapprochant de son interlocutrice avec une désinvolture de l'autre siècle et un coup d'œil de tous les temps. — Voyons, dit-il encore, vous qui aimez les bonnes œuvres...

— Oh ! comme dame patronnesse seulement, se hâta de dire la vicomtesse ; je recueille les dons, mais je ne distribue rien moi-même.

— Si, si, répliqua M. de Vercillac avec une intention marquée. Vous êtes meilleure que vous ne le voulez paraître, je le sais. Mais vous donnez en grande dame, sans rien dire.

— Il y a tant de pauvres honteux ! murmura la vicomtesse, qui eut un merveilleux sourire, où toutes les hardiesses se montraient alliées à toutes les grâces.

A ce moment, Mme de Vercillac se rapprocha, et, de sa voix

douce, où peut-être on eût, avec un peu d'attention, réussi à démêler comme un soupçon d'impatience, elle dit à Mme de Rivemont :

— Quand vous aurez assez du marquis, je me recommande à vous, ma chère. Quelques dispositions domestiques à prendre.

— Faites, faites, chère amie; on ne se lasse pas du marquis, mais on peut l'attendre.

Et la vicomtesse se mit à causer avec Givré, lequel n'eut rien de plus pressé que de se montrer taquin, selon sa coutume, ce qui obligea tout naturellement Mme de Rivemont à attaquer pour se défendre.

— Dites-moi, monsieur de Givré, fit-elle, est-il vrai que Mlle Clara Frémont soit une femme bien élevée?

— Je ne sais pas, madame, mais, puisque vous parlez d'elle, cela doit être.

— Allons! pas mal cela. Mais ne pourriez-vous me dire, sans esprit ni méchanceté, de quoi sont faites, dans la vie privée, si tant est qu'elle en ait une, les séductions de Mlle Frémont? Je sais qu'elle a de la grâce, une grâce, à la vérité, un peu... comment dirai-je?.. un peu canaille,.. enfin une vraie grâce d'état. Mais se peut-il que ce soit assez pour enchaîner et affoler les hommes? On prétend que le semblant de beauté qu'elle montre à la scène s'éteint avec la rampe... Voyons, soyez aimable; je suis très curieuse, et je ne veux pas perdre l'occasion de vous faire causer, vous et M. Lefort. M. Lefort est très avancé : il m'éclairera; vous, vous êtes très lancé : vous m'amuserez. Le demi-monde de la politique et le demi-monde tout court.

— Deux demies valent un entier, riposta Raymond.

— Décidément, dit la vicomtesse, vous êtes en verve. Tant mieux!.. On dit qu'elle se conduit presque bien, Clara Frémont, sauf avec vous.

— Cela vaut mieux que de se conduire presque mal avec plusieurs.

— Oh! cependant... Presque mal vaut mieux que presque bien.

— Non; car lorsqu'une femme se conduit presque bien, elle s'achemine à la vertu, tandis que, lorsqu'elle se conduit presque mal, elle lui tourne le dos.

— Je ne vous savais pas si profond moraliste. Votre professeur?

— Ils sont plusieurs.

— Tous femmes?

— Bien entendu.

— Vous êtes à croquer,.. de fatuité. Et vous, monsieur Lefort, êtes-vous pour les femmes qui se relèvent ou pour celles qui dégringolent?

Pierre, qui, depuis un instant, était tout près de Mme de Rivemont, corporellement, mais restait fort loin d'elle en esprit, chercha ses mots pour répondre, comme fait un distrait qu'on réveille :

— Mon Dieu ! madame, finit-il par dire, je vous avouerai que j'aime assez l'équilibre en toute chose, et que la femme de mes préférences est celle qui n'a pas plus besoin de se relever que de se retenir.

— Le parfait aplomb alors, dit la vicomtesse. Un bel idéal, dont vous avez tort de ne pas vouloir pour notre pauvre société, vous qui souhaitez, paraît-il, de voir tout sens dessus dessous.

— On exagère mes souhaits, dit Pierre en souriant.

— Vous voulez seulement écumer la marmite sans la renverser ?

— Croyez-vous, dit Raymond, qu'il va vous livrer les secrets de la cuisine qu'on nous prépare ?

Le tour de la grande pelouse ayant été scrupuleusement parachevé pour le bien de la santé du marquis, on regagna la terrasse, et l'on ne tarda guère à se mettre à table. M. et Mme de Vercillac, fidèles aux saines traditions du grand art de recevoir, fouettaient sans cesse la conversation d'un mot habile et provocant, de sorte que Pierre, quelque envie qu'il en eût sans doute, ne put suivre la pente de sa triste rêverie. Le maître et la maîtresse de la maison étaient d'ailleurs merveilleusement secondés par Mlle Herminie, qui bavardait avec infiniment d'entrain, de sens et d'esprit, semblable à ces aliénés dont la raison, chancelante sur un point, se montre partout ailleurs hardie, ferme, avenante. La vicomtesse de Rivemont, elle, était de ces coquettes de bonne compagnie, exemptes d'impudeur presque autant que de réserve, qui seraient les plus précieuses alliées d'une maîtresse de maison, si trop souvent leur présence ne faisait échec à la paix conjugale de leurs hôtes. Quant à Raymond de Givré, il causa surtout avec Alice, et, n'ayant pas le souci d'être spirituel selon la formule, il le fut tout de bon. Mais, lorsqu'on passa sur la terrasse, l'animation des causeries tomba ; le soir venait, limpide, chargé pourtant de cette inexprimable mélancolie propre aux crépuscules champêtres, qu'aucune lueur factice ne déguise, que n'égaie aucun bruit humain ; et les voix baissèrent, et l'on ne parla plus guère que par devoir, distraitement, de loin en loin. Bientôt la nuit se fit complète, mais sous un ciel radieux, étincelant, et Pierre, assis sur la balustrade de la terrasse, s'oublia à contempler les astres. Alice, à demi renversée dans un large fauteuil à bascule, en faisait autant. Ni l'un ni l'autre, d'ailleurs n'étaient occupés à chercher au firmament des étoiles qui symbolisassent leurs destinées ou leurs amours : ce passe-temps romanesque et niais leur était inconnu ; ils cédaient simplement l'un et l'autre au charme mystérieux de la sérénité des nuits, qui entraîne

vers l'infini des cieux, dans l'universel rayonnement, tant de rêves de nos âmes.

De longs frissons humides, qui semblaient venir des profondeurs du parc, s'étant abattus sur les hôtes du château, on rentra. Alice se leva la dernière, développant avec lenteur sa taille longue et souple; elle était évidemment chagrine d'avoir à quitter la place. Le premier regard qu'elle rendit à la terre se posa sur Pierre, regard tranquille, mais moins froid, moins dédaigneux que ceux qu'elle avait accoutumé de promener autour d'elle : il s'y voyait une lueur douce et caressante, peut-être un simple reflet d'étoiles. Le jeune homme et la jeune fille arrivèrent ensemble à la porte du salon, et Alice s'arrêta sur le seuil pour parler à Pierre des splendeurs sidérales qu'ils avaient contemplées tous deux en même temps, sans s'être donné le mot; puis, elle évoqua le souvenir des quelques leçons d'astronomie que le jeune ingénieur, frais émoulu de l'école, lui avait données, cinq ou six ans auparavant, et elle lui parla encore de la verrerie, dont la masse noire, percée de trous rouges, semblables aux yeux de feu d'un énorme Argus immobile, se dessinait au loin dans le cadre de la sombre baie formée par une longue et large allée de gigantesques platanes. On eût dit qu'elle voulait, même au prix d'un effort de conversation qui ne lui était pas habituel, prolonger son séjour sur la terrasse. Mais un visiteur venait d'être introduit dans le salon, et la jeune fille y rentra, suivie de Pierre.

— Mon cher Levallet, M. Pierre Lefort, qui a quitté Bourville peu de temps avant votre arrivée dans nos parages... Pierre, le baron Levallet, un aimable voisin.

Après cette présentation du marquis, Pierre allait tout naturellement s'incliner, lorsqu'il crut remarquer que le baron ne s'apprêtait nullement à en faire autant, et paraissait disposé à borner ses frais de politesse à un très léger signe de tête. Ce que voyant, le jeune homme se contenta, lui aussi, d'une ébauche de salut.

Le baron Levallet était un homme très élégant, mais dépourvu de toute distinction vraie, sans qu'il fût bien aisé d'assigner à sa vulgarité une cause précise. Il n'avait pas cette carrure plébéienne qu'ont certains enrichis, et que la coupe d'habits la plus idéale est impuissante à déguiser; il n'avait pas non plus le parler incorrect ou trivial des hommes ignorans ou mal élevés; encore bien moins avait-il cette rondeur de manières qui épaissit l'allure, tout en décelant l'aménité du caractère. Non, en vérité, il n'avait rien de tout cela. C'était un homme assez grand, assez bien fait, très soigné dans sa mise, presque recherché dans son langage, raisonnablement guindé dans son maintien : il lui manquait simplement certaine élévation d'instincts, faute de laquelle il ne saurait appartenir à personne, si haut que l'ait placé sa naissance ou que l'ait fait

monter sa fortune, — à personne, si ce n'est à une femme, — de paraître au-dessus du commun des mortels.

Pierre et le baron restaient face à face, dûment présentés l'un à l'autre et s'étant salués du haut de la tête. Malgré la froideur de ces prémisses, les deux hommes ne pouvaient décemment se soustraire à l'obligation d'un court entretien.

— Monsieur, dit le baron avec une condescendance marquée, beaucoup trop marquée, j'ai souvent entendu dire à M. de Vercillac qu'il regrettait infiniment de ne pas vous avoir auprès de lui pour diriger ses verreries.

Cette fois, Pierre s'inclina presque, ce qui le dispensa de répondre.

— Nous le regrettions avec plus de désintéressement que vous ne nous en prêtez, baron, dit le marquis en posant sa main sur l'épaule du jeune homme.

— Quel être, hein! fit Raymond en se penchant vers sa cousine.

— Oui, toujours le point de vue élevé! C'est plus fort que lui.

— Et dire qu'il n'a tenu qu'à toi de devenir Mme Levallet!

Alice eut un sourire plein d'un indicible mépris. Puis:

— Tiens! une idée: je vais lui faire payer la tasse de thé que, tout à l'heure, il me faudra lui offrir.

Et, se tournant vers le baron:

— Monsieur Levallet, c'est dimanche qu'a lieu la fête de notre orphelinat de Bourville. Vous y verra-t-on? Il y a juste un an que nous l'avons inauguré... sans vous. Un deuil de famille vous tenait éloigné de toutes les réunions et de toutes les fêtes, quelle qu'en fût la nature..

— Je ne serai pas ici dimanche, mademoiselle, s'empressa de dire Levallet, mais vous ne trouverez pas mauvais que je me fasse représenter à cette fête par un don auquel vous assignerez la forme qu'il vous plaira.

Il tira de son portefeuille un billet de banque et le remit à Alice.

— Merci pour nos petites filles! dit-elle en s'efforçant de trouver un sourire aimable.

— Cinq cents francs! dit Raymond en regardant le billet par-dessus l'épaule de sa cousine, pendant que Levallet, visiblement satisfait d'avoir trouvé une réplique en situation, se mettait à causer avec le marquis. — Qu'est-ce qu'il a? Une attaque de générosité foudroyante?.. Eh! eh! j'y songe; il n'a peut-être pas tout à fait abandonné ses plans; il ne désespère peut-être pas de te séduire.

— Eh bien! s'il en est ainsi, répondit Alice, il n'y met vraiment pas de fierté, car je ne lui ai pas ménagé les rebuffades, et, avant même qu'on lui eût donné à entendre qu'il perdait ses soins,

j'avais pris à tâche de l'encourager à la retraite. Mais, pourquoi, s'il veut m'éblouir par sa munificence, n'a-t-il pas commencé plus tôt? L'année dernière, il aurait pu m'envoyer cinq cents francs, au lieu de se retrancher derrière un deuil inexpugnable et d'y rester à l'abri des lettres de quête.

— Bah! il ne faut pas lui en vouloir. Il était tellement en deuil que, sans doute, il avait mis un crêpe à son porte-monnaie. Avec ça, pas moyen de l'ouvrir.

— Enfin, je ne m'attendais guère de sa part à une pareille offrande.

— C'est pourtant le tarif : vingt-cinq louis quand il y a du monde, vingt francs dans l'intimité, et dix centimes à l'église.

Alice se mit en devoir de servir le thé, que l'on venait d'apporter.

— Quel homme est-ce, ce baron Levallet? demanda Pierre à Raymond.

— Un cuistre dont la destinée paraît être de rôder toujours autour de ma gamelle. Il a longtemps courtisé Clara avant et depuis mon entrée en faveur; plus tard, il s'est rabattu sur Alice, et cela juste au moment où je traçais ici ma première parallèle. C'est vraiment l'animal domestique de tous les foyers que je fréquente : je ne puis entrer nulle part sans risquer de lui marcher sur la patte. Aussi, je crois qu'il m'aime avec modération. Très riche, d'ailleurs. Son père, grand financier qui savait mêler agréablement la politique aux affaires, lui a laissé, avec beaucoup de millions, une manière de tortil qui était venue récompenser sur le tard nombre de services exceptionnels et quantité de glorieuses campagnes,.. services d'argent et campagnes électorales, bien entendu. Au demeurant, et, comme je viens de te le dire, un cuistre, mais un cuistre qui est notre voisin, dont les terres confinent à celles de mon oncle Vercillac, et qui a deux ou trois garennes enclavées dans mes bois, toutes choses qui l'autorisent à nous infliger souvent sa présence et nous contraignent de subir sa sottise avec résignation.

— Et cette vicomtesse de Rivemont? dit Pierre.

— Octavie de Moncoutant, veuve du baron de Viarmes, puis du comte de Cancé, et enfin du vieux vicomte de Rivemont; trente-cinq ans pour les étrangers, trente-sept pour les intimes, et trente-neuf pour le maire de sa commune. Songe à se remarier encore. Elle avait jeté pour cela son dévolu sur le vieux Grebs, le banquier israélite, trente ou quarante fois millionnaire, lequel, bien que parvenu à un état très avancé, ne paraissait pas insensible aux charmes éternels ou du moins attardés de cette veuve intermittente. Elle comptait sur l'affaissement intellectuel du bonhomme pour le convertir, car elle est trop bonne catholique pour se contenter d'un

mariage à la synagogue; et gagner une âme au ciel, en même temps qu'une trentaine de millions pour soi-même, c'est une œuvre à tenter plus d'une chrétienne. Malheureusement, Grebs a mieux aimé mourir infidèle que d'avoir à compter sur la fidélité de la vicomtesse, et toutes ces ombres de millions se sont évanouies, comme on voit en un vain songe se dissiper des spectres.

— Mais elle est riche? dit Pierre.

— Oui, ce brave M. de Rivemont lui a laissé tout ce qu'il pouvait lui laisser au détriment d'un enfant d'un premier lit, et, comme ses deux prédécesseurs s'étaient montrés également très larges pour ce conjoint toujours survivant, le magot doit être rond. Ce n'est plus la chasse aux maris, c'est la cueillette des douaires. Mais c'est encore sa dernière affaire qui a été la meilleure : un douaire d'un million, après trois années de mariage.

— Trois années heureuses? demanda Pierre.

— Heureuses? fit Givré. Certainement... pour elle. Quant à lui, il n'a jamais été très sûr de son bonheur; on prétend même que c'est l'incertitude qui l'a tué.

— Et pieuse avec cela, d'après ce que tu disais tout à l'heure?

— Oh! la piété, tu sais, c'est le pavillon neutre que déploient toutes les femmes pour couvrir leur marchandise de contrebande. D'ailleurs, ces femmes à plusieurs maris, vois-tu...

— Le fait est,.. dit Pierre.

— Oui, reprit sentencieusement Raymond, l'abus des maris ressemble fort à l'usage des amans. Sans compter, ajouta-t-il, que les uns n'empêchent pas les autres, surtout pendant les entr'actes. Et, tiens, le marquis...

— Hé bien? demanda Pierre.

— Eh bien! mon bon, le marquis, c'est un intermède.

Pierre ne sourit même pas, tandis que Raymond riait avec la sincérité tranquille d'un homme qui vient d'avoir la bonne fortune de se trouver nez à nez avec une situation drôle. Le jeune comte de Givré allait, sans doute, s'étendre avec quelque complaisance sur les écarts de conduite de son oncle et futur beau-père, quand Alice survint, offrant à chacun une tasse de thé. Pierre, de plus en plus distrait et absorbé, s'assit sur un canapé, en face de sa tasse, pendant que, de l'autre côté de la table, qui était très vaste, Alice et Raymond se mettaient à causer.

Le jeune taciturne ne parut guère soucieux tout d'abord de connaître le sujet de la conversation qui venait de s'engager si près de lui. C'est que la voix de Raymond était d'abord venue seule frapper son oreille. Mais bientôt celle d'Alice se mit de la partie, et, dès lors, le rêveur ne rêva plus : il écouta.

— Une vente de chevaux et une première représentation! disait

Alice avec sa froide et pénétrante ironie, cela mérite, en effet, qu'on se dérange. La vente de chevaux surtout, parce que les premières représentations,.. depuis le temps que tu y assistes, toutes les pièces nouvelles doivent te paraître centenaires, habitué que tu es à les regarder en tournant le dos à la scène pour contempler à l'aise le public inamovible de ces solennités. Quel charme y peux-tu trouver encore?

— Comptes-tu pour rien l'ineffable jouissance d'inspecter des visages connus, et n'est-ce pas la moitié du bonheur d'un homme un peu bien situé que de pouvoir arrêter sa lorgnette sur des physionomies qui, même à l'œil nu, sont pour lui sans mystère?

— J'en aimerais mieux de neuves, dit Alice en daignant sourire, car elles doivent s'user depuis le temps que vous y promenez vos lorgnettes.

— C'est vrai; mais que veux-tu, ma chère? tout ce monde-là vieillit ensemble et ne voit point ses rides, ce qui ne l'empêche pas d'en avoir.

— Mais tu les vois, toi, les rides et les tares, reprit Alice, qui parut s'animer. Que de fois t'ai-je entendu plaisanter drôlement le caractère officiel et obligatoire que revêtent les plaisirs mondains et autres pour les initiés! Que de fois m'as-tu fait la caricature atrocement ressemblante de ces petits bonshommes plus ou moins court-vêtus, à l'air affairé, aux allures de courtier pressé, qui paraissent s'acquitter de la vie comme d'une tâche, quoiqu'ils n'aient rien à faire, oubliant que la suprême élégance a toujours eu pour expression parfaite une indifférence, une lassitude affectée, et que les rois de la mode ont été de tout temps des rois fainéans, en apparence comme en réalité. Que de fois tu me les as dépeints, marchant toujours d'un pas rapide et saccadé, se rendant en hâte quelque part où rien ne les appelle, la mine convaincue, presque grave, les bras arrondis en anses de cruche, tenant leur canne à l'envers!..

— Une trouvaille, cette mode-là! interrompit Raymond en riant franchement.

— Si bien, reprit Alice, que l'on se demanderait volontiers si c'est pour leur plaisir ou pour celui des passans qu'ils font ce qu'on leur voit faire.

— Oui, dit Raymond, ça, c'est la blague, une vertu négative que nous avons tous et qui ne nous est pas inutile, puisqu'elle nous empêche de nous prendre au sérieux les uns les autres, mais qui n'a jamais corrigé personne. On raille agréablement ses congénères, on les accommode en grotesques; et, là-dessus, on fait comme eux, parce que, vois-tu bien, en cela comme en politique, il y a des choses qu'il faut savoir faire pour ne pas se déclasser, pour

éviter d'avoir à former un groupe à soi tout seul; en cela, comme en politique, il faut savoir être bête quand c'est la consigne.

— Alors c'est amusant?

— De bonne foi, pourquoi serait-ce ennuyeux? Ne faisons-nous pas notre occupation constante de ce qui est pour le commun des mortels le plaisir rêvé, le prix même du travail, la couronne à gagner, la timbale à décrocher? Bête, je ne dis pas le contraire, mais distrayant tout de même. Offre un peu à un bureaucrate quelconque ou à telle autre variété d'homme utile que tu voudras de troquer son genre de vie contre le mien, tu verras s'il hésite un instant.

— Enfin, toi qui as de l'esprit, que vas-tu faire dans cette galère du ridicule? Et puis, tu as beau dire, vous êtes hommes de loisir, bien plus que de plaisir.

— Soit! dit Raymond. Mais, ajouta-t-il en souriant, il est peu généreux à toi de me reprocher des loisirs que seul m'a faits le souci de ma dignité. As-tu donc oublié que naguère encore j'étais diplomate, et est-ce ma faute si le gouvernement?..

— Oui, je sais, tu as été attaché quelque part,.. attaché par un fil, comme un hanneton.

— Je suis en disponibilité comme tant d'autres, et c'est bien plus avantageux que le service actif, parce que, quand on est à la porte, il est probable qu'on rentrera, tandis que, quand on est dans la place, il est certain qu'on en sortira... Du reste, reprit le jeune homme en baissant la voix et après quelques secondes, non d'hésitation, mais de recueillement, je ne demanderais pas mieux que de changer de vie. Seulement, il me faudrait un prétexte. Ah! si tu connaissais une jeune personne assez courageuse pour affronter sans pâlir la perspective du tête-à-tête conjugal avec un homme aussi abominablement mauvais sujet que j'ai la réputation de l'être...

— Oh! interrompit Alice avec un peu de confusion, vite disparue, je sais, je sais, je connais la thèse; tu es moins noir que tu n'en as l'air, et tu n'attends que le mariage pour blanchir tout à fait...

— Non, tiens! dit Raymond en se rapprochant, laisse-moi me confesser. On ne peut que gagner à se confesser, quand on a l'âme belle.

— Ah! mais non, pas de confession!

— Rassure-toi. Je gazerai. Eh bien! donc, il y a six mois, je ne valais peut-être pas grand'chose, et il est assez probable que, si quelque mère de famille chargée de filles avait fait prendre des renseignemens sur mon compte, — puisqu'on va aux renseignemens pour un gendre comme pour un domestique, bien que cela produise à peu près les mêmes résultats dans un cas que dans l'autre, — il est probable, dis-je, qu'une mère de famille en tournée eût appris que

je n'étais pas précisément un de ces jeunes gens... qui sont la tranquillité des parens. Mais j'ai bien changé.

— Bah! fit Alice.

— Oui, je sais, cela ne se voit guère. Mais qu'y a-t-il là d'étonnant, puisque c'est intérieur et profond, profond?..

Sa voix baissa encore en prenant une inflexion caressante. Pierre s'était levé un instant auparavant et avait quitté la place sans trouble visible, froissant seulement un peu le journal illustré qu'il avait eu l'air de feuilleter. Mais il n'avait pas tardé à être remplacé sur le canapé par un autre écouteur, qui, moins discret, paraissait, lui, résolu d'attendre derrière le complaisant journal dont, à son tour, il s'était emparé, que l'entretien prît fin. C'était d'ailleurs, cette fois, un espionnage plein de bienveillance que Raymond subissait à son insu : celui du marquis de Vercillac en personne.

— Il y a de longs mois, reprit le jeune homme d'un ton ému et enjoué tout à la fois qui avait vraiment du charme, que mes idées, détournées de leurs cours habituel, s'acheminent vers le mariage, m'entraînant avec elles. La grâce, doucement, d'un mouvement à peine sensible, a peu à peu descendu dans mon âme : quelqu'un, sans le savoir peut-être, travaillait constamment à ma conversion. Ce quelqu'un-là opérait par sa présence, autant que par ses ironiques et mordantes mercuriales... Ce quelqu'un-là, c'est toi... Comme ces dévotes qui suivent avec ferveur les homélies du prédicateur de leur choix, je venais ici le plus souvent possible boire tes paroles et avaler ta morale. Était-ce la morale, était-ce le prédicateur qui me charmait? Comme les dévotes, je ne veux pas le savoir, mais l'effet était délicieux. Eh bien! tu as assez prêché : je suis converti.

— Dis donc, dis donc, interrompit le marquis, bon apôtre qui prends une jeune fille pour directeur, ne te gêne pas!.. Allez, bon pénitent, votre cousine pensera à vous et priera pour le salut de votre âme, mais je me réserve de vous donner l'absolution finale... Et vous, fillette, n'entreprenez jamais la conversion d'un pécheur : c'est une tâche ingrate.

— Les plus grands pécheurs, dit Raymond avec onction, font les plus grands saints; témoin sainte Madeleine et saint Augustin.

— Oui-da! fit le marquis. Et, sans doute, si ces mères de famille dont tu parlais tout à l'heure avec tant d'éloquence pouvaient maintenant voir ta vie se dérouler sous leurs yeux, calme et limpide comme un ruisseau des champs, elles seraient attendries et viendraient en foule t'offrir leurs filles. N'est-il pas vrai?

— Parfaitement! répondit Raymond. Je serais forcé de refuser du monde. Mais, voilà! les mères de famille ne me fréquentent pas assez.

Sur cette assertion quelque peu osée, Givré prit congé de sa cousine avec un sourire confiant, et il dit à son oncle :

— Je pars demain, à midi. Je serai de retour dans trois ou quatre jours.

Puis, tout bas :

— Pourrai-je vous voir demain matin, vers huit heures?

— Si tu le désires, mon ami.

— Alors, à demain matin!

Resté seul auprès de sa fille, M. de Vercillac lui dit :

— Tu sais, mignonne, que je ne pense pas de Raymond tout le mal que j'en dis. Et toi, voyons, est-ce que tu crois vraiment qu'il est si noir que cela?

— Euh! fit Alice avec une moue plus bienveillante que dédaigneuse. Il y a bien à dire.

— Bon! dit le marquis. Nous en recauserons.

Mme de Rivemont venait à lui juste à ce moment.

— Il est onze heures, dit-elle, faites donc demander ma voiture, je vous en prie.

Elle retint M. de Vercillac comme il s'apprêtait à obéir.

— Nous en recauserons! fit la belle vicomtesse avec malice. Je viens de vous entendre dire cela à l'instant. Qui mariez-vous donc? Car, vous savez, c'est la phrase; quand vous entendez dire : « Nous en recauserons, » c'est qu'on va marier quelqu'un.

— Et quand cela serait? dit le marquis.

— Cette pauvre Alice, hein? reprit Mme de Rivemont. Et avec votre sacripant de neveu, je gage? Comme dans le bon vieux théâtre de nos pères, où tous les neveux sont nécessairement des sacripans et sont non moins nécessairement épris de leurs cousines respectives. Au surplus, cela se fait beaucoup aussi dans le monde, ces mariages-là, je vous l'accorde, mais cela réussit rarement. Et ce n'est pas au seul point de vue de la... comment dirai-je? au point de vue des intérêts de la race que de pareilles unions soient à redouter. Voyez-vous, le cousin, mon cher, c'est souvent le premier rêve d'une imagination féminine, mais ce n'est presque jamais le dernier. Or, s'il n'est pas absolument indispensable que le mari ouvre la marche, il est assez convenable que ce soit lui qui la ferme.

— Hum! fit M. de Vercillac, vous parlez raide.

— Comme la justice! dit en riant la vicomtesse.

Octavie de Moncoutant, ex-baronne de Viarmes, ex-comtesse de Cancé, vicomtesse douairière de Rivemont, avait parfois, dans l'intimité, de ces boutades d'un goût douteux, qui étaient comme une revanche de sa nature sur la tyrannie des lois mondaines. Pourtant

elle n'avait que fort peu de ressemblance avec ces grandes dames mal embouchées qu'a produites le second empire et qu'a adoptées la littérature contemporaine, grandes dames de convention, coutumières des libres propos et des locutions suspectes, auxquelles il ne manque guère, pour être des pastiches agréables de leurs devancières du siècle dernier, qu'un ingrédient : la grâce. Ce n'était pas seulement une femme d'une grande élégance et d'un esprit très fin que la vicomtesse ; c'était aussi une personne d'irréprochable apparence et dont la réserve de langage ne laissait, en général, rien à désirer, non plus que la dignité de tenue ; mais, sous ces dehors séduisans et corrects, il y avait une âme vulgaire et une intelligence dépravée, qui perçaient, de temps à autre, à l'abri des regards indiscrets, leur fallacieuse et brillante enveloppe, montrant par la déchirure quelqu'une de leurs difformités : en somme, un Levallet femelle, mais ayant en plus l'acuité d'esprit et en moins la lourdeur d'aspect.

— Sérieusement, reprit-elle, mariez bien Alice. C'est une petite fille qui a l'étoffe d'une femme *pour de bon*. Et vous n'ignorez pas ce que c'est qu'une femme *pour de bon*. Vous l'avez élevée dans des idées larges ; elle a chanté des romances sans se croire obligée de substituer *tambour* à *amour* pour respecter la décence en même temps que la rime ; elle a lu des livres qu'aucune estampille épiscopale n'avait consacrés : fort bien ! elle est armée pour la lutte ; mais gare au mari qui ne sera pas un archange !

— Soyez tranquille ! dit le marquis avec une certaine froideur.

Et il sonna pour demander la voiture de la vicomtesse. Son visage s'était rembruni. Tout en continuant de causer avec Mme de Rivemont, il arrêta son regard sur Pierre, lequel, au prix d'un grand effort sur lui-même, était enfin rentré en possession des facultés brillantes qui rendaient sa conversation tout à fait digne de l'attention qu'y daignaient prêter Mme de Vercillac, Mlle Herminie, Alice et le baron Levallet lui-même. Qu'y avait-il dans ce regard de père ? De l'inquiétude, à coup sûr ; du regret, peut-être.

III.

Le lendemain, qui était un dimanche, Raymond de Givré vint à Bourville dans la matinée, de très bonne heure. Il eut un assez long entretien, tête-à-tête, avec le marquis ; puis, en compagnie de celui-ci, il alla frapper à la porte de Mme de Vercillac. Ce second colloque matinal dura moins longtemps que le premier, et, lorsque le jeune homme remonta à cheval et reprit au galop le chemin de Givré, sans avoir vu sa cousine, il était aisé de deviner à son air

qu'il n'avait aucun sujet de se chagriner : quand on porte en croupe un chagrin, l'allure du cavalier, sinon celle du cheval, s'en trouve toujours alourdie.

Une demi-heure plus tard, tous les hôtes du château étaient réunis dans la tribune de la petite église de Bourville, une vieille et charmante église de village, restaurée de fond en comble, grâce à la munificence du marquis, mais dont la direction intelligente imprimée aux travaux de restauration avait su respecter le cachet d'antique simplicité, qui, mieux que toutes les recherches d'architecture et d'ornementation, seyait à l'humilité de son rôle. M. de Vercillac n'avait mis à sa libéralité qu'une condition, à savoir que jamais on n'introduirait dans l'église ces images bariolées au cœur saignant et perforé, ces statues polychromes dont les tons criards insultent à la vue et au bon goût, non moins qu'aux croyances élevées, bref tout ce matériel idolâtrique d'un si grand usage dans les campagnes, et même dans bon nombre de villes. Le curé, en paysan madré qu'il était, avait eu l'air de regretter beaucoup qu'une prohibition si générale et si sévère vînt écarter tant d'accessoires, utiles, à l'entendre, et d'un grand secours contre la paresse d'esprit de ses ouailles; et il était parvenu, de la sorte, à se faire donner successivement un très beau *chemin de croix* pour remplacer les images proscrites, une fort jolie statue de la Vierge, en marbre blanc, pour faire oublier deux vilains saints, taillés à coups de serpe en plein bois et outrageusement peinturlurés; enfin, un orgue excellent, pour occuper ses paroissiens pendant la messe et empêcher qu'ils ne regrettassent certain Enfant Jésus de cire, recevant la visite de rois mages en carton-pâte et papier doré d'un grand effet.

L'orgue chantait en tremblotant sous les doigts incertains d'une vieille dame du voisinage, qui avait sollicité l'honneur d'être élevée à la dignité d'organiste, et qui abusait des *voix célestes*. Dans l'étroite nef, plus d'à moitié remplie (car la plupart des habitans du village tenaient à assister à la *messe du château*, où l'on faisait de la musique et où l'on distribuait de gros morceaux de brioche, en guise de pain bénit), chacun se mouchait de son mieux pour passer le temps, à l'exception de quelques femmes pieusement accroupies, dont une ou deux peut-être pensaient à Dieu, tandis que les autres, dans un demi-sommeil abruti, égrenaient, en même temps que les *Pater* et *Ave* de leurs chapelets, d'inintelligibles paroles tombant sur les dalles avec les roupies de leurs nez. Dans la tribune, tout le monde, hormis Pierre, priait, et la tenue des châtelains faisait, avec celle des villageois, un édifiant contraste, qui valait, à lui seul, tout un cours d'histoire contemporaine, — la foi et la prière résidant toujours parmi ceux qu'a courbés la souffrance ou que menace un

danger. — Jadis, au moyen âge, le Très-Haut, mal assuré de la fidélité des barons et des comtes, que lui disputaient leur orgueil de race et leur trop ferme confiance en leurs immunités, se devait contenter d'une clientèle de manans et de serfs, innombrable, il est vrai, comme l'était, à cette époque, la classe des pauvres et des souffrans. Les seigneurs d'alors priaient volontiers comme La Hire, — quand ils priaient, — traitant Dieu sur le pied d'une égalité parfaite, ou transgressaient avec quiétude les lois évangéliques, se disant, comme certain Clermont-Tonnerre, qu'il ne se trouverait personne au ciel pour oser les condamner. Plus tard, la noblesse devint sceptique en apprenant à lire : c'est l'effet ordinaire de la science, quand on commence à en épeler les secrets. Le peuple seul restait croyant : il continuait de souffrir et n'avait rien appris. Aujourd'hui, nobles et nobliaux, bourgeois de race et nouveaux enrichis, tous ceux que menace l'orage, à l'exception de quelques Gribouilles qui se jettent à l'eau, leurs sacs d'écus au cou, tous les aristocrates d'à présent se sont remis à prier, sinon à croire, par peur et par esprit de contradiction ou plutôt d'antagonisme, tandis que le peuple, qui souffre un peu moins et sait un peu plus, devient athée jusque dans les campagnes. — Ainsi songeait Pierre, qui, lui aussi, tout vrai savant qu'il était, avait perdu la foi sans perdre le goût des croyances.

Aux heures de l'adolescence, il avait eu comme des velléités de dévotion. Quel homme doué d'un cœur aimant et d'un esprit élevé n'en pourrait dire autant? Le plafond bleu, semé d'étoiles d'or, des chapelles de collège abrite bien des méditations d'enfant qui sont de sublimes prières. Pourquoi donc, à cette heure, sous la voûte gracieuse de cette petite église, où il avait bégayé d'enfantines oraisons, ne retrouvait-il pas même un lambeau de *Pater* pour le jeter vers Dieu?.. Pourtant, ceux qui avaient recueilli, choyé, charmé son enfance étaient là, priant, et il les vénérait, et il les aimait; mais il ne les avait accompagnés que par une déférence de bon goût, pour ne point froisser leurs sentimens ni heurter leurs idées, — étant d'ailleurs de ces libres penseurs intelligens qui ne croient pas immoler l'indépendance de leur jugement parce qu'ils franchissent le seuil d'un temple, considérant, en outre, la religion dans laquelle il était né comme une ancienne patrie, qui aurait toujours droit à son respect, au défaut de son amour et de son dévoûment.

Ses regards allaient du marquis à la marquise et de la marquise à Alice, s'arrêtant tout naturellement de préférence sur cette dernière. Elle priait avec plus d'abandon, plus de laisser-aller que de coutume, comme absorbée dans un acte de foi ou d'oblation de catéchumène. Certes, elle avait toujours été pieuse; Pierre se souvenait

de l'avoir vue toute petite arrêter son poney devant l'église et venir s'agenouiller à l'entrée, tout près du porche, pendant que lui restait au dehors, tenant par la bride la turbulente petite bête; et, en sortant, elle n'oubliait jamais de tendre à son écuyer, dégantée et tout humide encore d'une consciencieuse immersion dans les profondeurs du bénitier, sa main mignonne, déjà coquette, preneuse de cœurs. Mais, autrefois, la gravité mutine de l'enfant, et, plus tard, la fière tournure de la jeune fille ne lui permettaient guère de s'agenouiller autrement qu'en souveraine; même inclinée sur son prie-Dieu, même à deux genoux sur les dalles, on la devinait régnante. Et, de fait, sur qui n'avait-elle pas régné, mais toujours avec tant de naturel et d'aisance que personne, autour d'elle, n'eût jamais songé à contester ses droits, ni même à examiner ses titres? Ses grands yeux verts de néréide, sans caresse et sans flamme, avaient un étrange pouvoir de fascination et d'attirance avec leurs profondeurs d'abîme, leur néant limpide et leurs reflets indifférens de miroirs fluides. Ah! ces yeux, ces yeux muets, qui avaient la couleur et la transparence d'une mer calme qu'un beau soleil éclaire, que cachaient-ils par-delà les couches visibles de leurs ondes endormies? Qu'y avait-il au fond de ces océans, trop profonds pour ne rien celer, trop purs pour renfermer des horreurs ou des monstres? Que de fois il les avait revus en songe, ces yeux terribles et bienfaisans, pâles étoiles de ses nuits, sans cesse au-dessus de son horizon, sous quelque ciel qu'il eût dormi! Ne lui avait-il pas semblé souvent, dans la confusion magique et consolante de ses souvenirs, que, de temps à autre, ces grands yeux froids et immobiles se voilaient d'une sorte de bienveillance attendrie, lorsqu'ils rencontraient ses regards à lui, toujours mendians, toujours amoureux? Et, pareils à ce qu'il les avait connus aux jours de l'enfance, tels qu'ils les avait évoqués en ses rêveries lointaines, au Nouveau-Monde et en Orient, il venait de les retrouver, ces yeux verdâtres, transparens et muets. Et, la veille au soir, il lui avait paru, ainsi qu'au temps des songes, qu'un peu de sympathie et de tendresse s'échappait de leurs glauques prunelles, glissant entre les cils soyeux et drus, comme un furtif rayon, pour lui réchauffer l'âme.

On en était à l'élévation. Le marquis s'agenouilla, trahissant ainsi son âge, que déguisait sa verdeur; car ce n'est guère que sous l'effort des années que les hommes élégans tombent à genoux, même lorsque la foi les incline vers la prière. M. de Vercillac, que, durant de longues années, l'esprit de parti seul avait conduit à l'église, commençait à y aller avec plaisir, trouvant quelque charme à s'occuper de Dieu et des intérêts de son âme pendant une heure tous les dimanches : cela le reposait et lui faisait du bien, sans lui coûter d'ailleurs le sacrifice d'un seul penchant ni d'une seule habitude.

Quant à la marquise, il suffisait de la regarder prier pour être convaincu de la ferveur de sa foi, et du besoin qu'elle avait de la prière.

Quand Alice, après le dernier coup de clochette, releva la tête et écarta ses mains, qu'elle avait rapprochées l'une de l'autre pour y appuyer son front, il parut à Pierre qu'une larme brillait à l'angle du grand œil vert qu'il voyait de profil; mais la jeune fille ayant repris presque immédiatement sa pose de Madeleine au pied de la croix, il resta dans l'incertitude, se demandant seulement d'où venait cette recrudescence de piété, cet accès d'humble dévotion.

Au sortir de l'office, et après que le marquis et la marquise eurent obligeamment causé avec quelques habitans du village, on reprit à pied la route du château, dont la grille était à cinq cents mètres à peine du porche de l'église.

— Il y avait, bien comptés, dit Mme de Vercillac, trois ouvriers à la messe.

— Un pour cent, ce n'est pas énorme, dit le marquis, je le reconnais; mais qu'y puis-je?.. Ah! Pierre, à propos, demain matin, nous visiterons ensemble la verrerie; je compte même sur cette visite pour vous conquérir.

Pierre sourit, et l'on parla d'autre chose. Mais bientôt Alice, laissant son père et sa mère prendre les devans, s'approcha du jeune homme.

— Pourquoi, lui dit-elle d'un ton presque impérieux, n'avez-vous pas accepté jadis, et refusez-vous encore aujourd'hui, ce que vous offre mon père?

— Mais,.. fit Pierre surpris, M. de Vercillac ne manquera jamais d'ingénieurs pour diriger ses verreries, et, pour moi, l'avenir est là-bas.

— L'avenir, soit! dit Alice durement. Mais... le passé?

— Le passé?.. En vérité, mademoiselle, je ne vous comprends pas.

— Je veux dire, reprit la jeune fille, en se troublant un peu et en changeant de ton, que, d'ordinaire, on est plus fidèle aux souvenirs d'enfance et...

Elle hésita.

— Moins ingrat, n'est-ce pas? demanda Pierre avec amertume.

— Je ne l'ai pas dit, répliqua simplement la jeune fille.

— Non, vous me l'avez laissé dire.

Le jeune homme resta silencieux pendant quelques secondes, s'écartant d'Alice et fourrageant avec sa canne la haie poudreuse du chemin.

— Voulez-vous, mademoiselle, dit-il bientôt en se rapprochant, m'accorder une courte audience en plein air? Voici la grille et,

derrière la grille, de grands arbres à l'ombre desquels, tout enfant, vous avez joué sous ma garde. Daignez choisir parmi ces arbres quelque chêne touffu qui vous paraisse digne de remplacer le chêne de saint Louis, et consentez à m'entendre. Vous m'avez accusé : vous me jugerez.

Mme de Vercillac se retourna vers sa fille.

— Montes-tu, Alice? dit-elle.

— Tout à l'heure, ma mère, répondit la jeune fille après avoir hésité. Je vais faire un tour dans le parc.

Accompagnée de Pierre, elle se dirigea vers l'allée des platanes.

— C'est ici que je jugerai, dit-elle en s'arrêtant après quelques pas.

Sa voix maintenant était enjouée; le timbre en semblait plus doux, plus jeune, plus caressant. Nulle trace, d'ailleurs, de gêne ni de contrainte; les grands yeux clairs regardaient droit; la tête altière s'était un peu penchée de côté par un mouvement de coquetterie, grâce auquel le cou, légèrement infléchi vers l'épaule, montrait sa rondeur blanche sous les mèches pâles et duveteuses qui frissonnaient autour.

Pierre chercha d'abord le regard d'Alice, qu'il eut vite trouvé, car ce regard n'avait pas envie de fuir; puis il croisa les bras, et, d'une voix moins ferme que son maintien :

— Si vous n'aviez provoqué de ma part aucune confidence, lui dit-il, je fusse assurément reparti pour le pays où j'ai résolu de vivre, sans vous avoir rien dit. Un mot cruel vous est échappé, qui me donne le droit de vous faire entendre un aveu... délicat, lequel renferme toute ma justification... Vous êtes la fille de ceux à qui je dois plus que la vie du corps : la vie de l'esprit. Vos parens, qui m'ont recueilli et d'abord élevé près d'eux, m'ont ensuite fait donner ce qui, de nos jours, est l'unique clé de toutes les carrières et de toutes les jouissances élevées : une instruction complète. De plus, vous avez grandi sous mes yeux, un peu sous ma protection. Il y a donc entre nous un double lien d'une nature spéciale, un double lien que peut-être vous ne sentez pas, mais dont je sens, moi, le poids en même temps que la douceur : vous m'êtes doublement sacrée... Je vous dis cela pour vous rassurer, s'il est besoin que je recoure à des précautions oratoires pour vous parler de mon affection... Mais vous savez bien qu'aucune de mes paroles, si troublées ou si ardentes qu'un moment d'oubli les fasse, ne portera sérieusement atteinte à mon respect pour vous... Donc, je vous ai vue naître et grandir. La bienveillance que l'on m'a toujours témoignée ici m'autorisait à vous traiter un peu comme une sœur cadette. Je veillais sur vos jeux, et c'est moi qui répondis à vos premières

questions, qui satisfis vos premières curiosités d'enfant. C'est dire que j'entr'ouvris votre âme, dont le frais et subtil parfum a embaumé mes années de jeunesse, avant d'empoisonner ma vie... Tous les amours sont proches parens, toutes les tendresses humaines se touchent, confinent les unes aux autres, et ne se distinguent entre elles que par des différences souvent plus convenues que réelles. Or il se produisit bientôt un phénomène qui n'est pas aussi rare qu'on le pourrait croire, mais de la réalité duquel je n'avais alors nul soupçon et dont, par suite, je ne me défiais pas : cette affection de grand frère, que je vous avais vouée dès l'origine, se transforma peu à peu en un sentiment plus complexe et plus tyrannique... Bref, vous étiez encore une enfant que déjà je vous aimais. Oh ! je ne m'excuserai point, je ne vous demanderai pas pardon de la liberté grande : on ne s'excuse pas d'être malade, d'avoir souffert et de souffrir... Vous grandissiez, vous étiez une jeune fille, vous alliez être une femme... Je m'éloignai...

Il s'arrêta, comme essoufflé, cherchant ses mots ; puis, brusquement, il ajouta, pour en finir en deux paroles :

— Voilà pourquoi je suis parti, voilà pourquoi je vais repartir.

— Je comprends maintenant, dit Alice, qui avait repris l'air sérieux qui lui était habituel, et dont la voix aussi était redevenue grave.

Et elle se tut un instant, comme si elle se fût recueillie avant d'aborder un point difficile.

— Mais, reprit-elle en détournant cette fois son regard, le temps, l'absence, les circonstances ont dû modifier et transformer encore ces sentimens si... ondoyans dont vous parlez.

— C'est vrai, répondit Pierre, et je ne vous dirai pas, ainsi que n'aurait garde d'y manquer tout amoureux bien appris, que les sentimens que vous m'avez inspirés jadis eussent conservé jusqu'à ces derniers temps l'intensité douloureuse qui m'a contraint de vous fuir. Tout cela s'était apaisé, engourdi, presque endormi dans mon cœur ; c'était comme le mélancolique souvenir d'amours autrefois vécues, mais depuis longtemps mortes, tuées par le temps, tuées par l'absence ou par le sort. Mais, hier, je vous ai revue, et, en même temps que je vous revoyais, j'apprenais sans ménagement aucun, tout d'un coup, que vous allez probablement vous marier... La chose était prévue par moi depuis des années, n'est-ce pas ? Eh bien ! pourtant, il n'en a pas fallu davantage pour faire renaître, plus vivaces qu'autrefois, l'amour et la souffrance qui jadis m'ont chassé d'ici... Il fallait vous dire ces choses, n'est-il pas vrai ? pour que vous ne me crussiez pas un ingrat... Voilà qui est fait.

Il avait débité cela d'un trait, sans gestes, la parole brève, mais assurée, de plus en plus maître de lui. Alice, au contraire, se trou-

blait à mesure que le jeune homme se montrait plus ferme, plus hardi, plus franc.

Enfin, elle lui tendit la main.

— Merci de votre courage et de votre franchise! dit-elle. Je ne comprenais pas votre conduite, je ne l'eusse jamais comprise sans cette explication, et je souffrais, j'aurais vraiment souffert de ne la point comprendre... C'était pour moi une peine, un souci continuel de ne pas connaître le secret motif de votre éloignement prolongé... Oui, je vais me marier, je vais épouser Raymond, que j'aime très sincèrement, non pour l'esprit, l'élégance et toutes les qualités brillantes qu'on lui connaît, mais pour l'excellent cœur que je devine en lui, et, si je vous ai demandé tout à l'heure, avec un peu de cette brusquerie qui m'était autrefois plus qu'à présent familière, pourquoi vous refusiez de rester à Bourville, c'est que je sais le très sincère désir que nourrit mon père de vous avoir auprès de lui, et que je ne pouvais guère ne pas m'étonner, me scandaliser même un peu de votre résistance. Après mon départ, le château, on me le dit souvent, sera bien vide. Givré n'est pas loin, mais Raymond aime trop Paris pour être souvent à Givré. J'aurais été heureuse que le vide que je laisserai fût comblé par vous.

Pierre regarda la jeune fille. Les traits d'Alice étaient empreints d'une douceur qu'il ne leur connaissait pas; sa voix était mélancolique; il y avait dans toute sa personne une sorte d'alanguissement qui prêtait infiniment de charme et de crédit à ses paroles, qui faisait toute-puissante sa prière à peine déguisée.

— Eh bien! dit-il, si M. de Vercillac revient à la charge, je céderai, je vous le promets... Mariée, — ajouta-t-il avec un triste sourire, — vous serez morte pour moi, et, dès lors, recommencera sans doute la somnolente poésie du souvenir, le charme dolent des chagrins apaisés... Allons! vous avez raison; ma place est ici, puisqu'on m'y réclame : j'y resterai... Ou plutôt j'y reviendrai, car vous n'exigez pas...

— Je n'exige rien, interrompit Alice, et n'ai rien à exiger. Je vous serai reconnaissante de tout ce que vous ferez pour être agréable à mon père, voilà tout... Non, ce n'est pas tout, car moi-même je serai bien heureuse de vous revoir ici de temps à autre... Allons! encore une poignée de main; de tout ce que vous venez de me dire, je n'ai retenu qu'une chose : que vous êtes mon plus vieil ami; encore le savais-je bien.

Et, légère, elle s'enfuit.

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

DÉMOCRATIE AUTORITAIRE

AUX ÉTATS-UNIS

II[1].

LA VIE POLITIQUE D'ANDRÉ JACKSON.

I. Parton, *Life of Andrew Jackson*. Boston, 1876. — II. *American Statesmen : John Quincy Adams*, by John T. Morse Boston, 1882. — III. *Andrew Jackson as a public man*, by W. G. Sumner. Boston, 1883. — IV. Dr Von Holst, *Verfassungsgeschichte der Vereinigten Staaten von America seit der Administration Jacksons*. Berlin, 1878.

I.

Les quelques mois qui suivirent la délivrance de la Nouvelle-Orléans furent remplis pour Jackson par de continuelles ovations. Les dames de la Louisiane lui avaient offert avant son départ une épingle en diamans et avaient fait hommage à Mrs Jackson d'une magnifique parure de topazes; à l'arrivée du général à Nashville, le gouverneur du Tennessee lui remit solennellement une épée d'honneur. Après un court intervalle de repos à l'Hermitage, Jackson se rendit à Washington, où l'attendait une réception triomphale. Le vieux Jefferson, alors âgé de quatre-vingts ans, quitta sa retraite de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Monticello pour présider à un grand banquet qui lui fut offert et lui porta un toast en ces termes : « Honneur à celui qui a comblé la mesure de la gloire de son pays ! »

Jackson profita de son séjour à Washington pour entrer en relations avec tous les personnages marquans du parti républicain ; il se lia particulièrement avec le secrétaire de la guerre Monroe, dont il avait eu à se louer pendant la campagne de la Louisiane. Monroe succéda l'année suivante à Madison comme président des États-Unis. C'était le quatrième président que donnait à la république américaine l'état de Virginie. Tour à tour officier pendant la guerre de l'indépendance, ministre plénipotentiaire près des cours de Paris, de Madrid et de Londres, secrétaire d'état, puis secrétaire de la guerre pendant les dernières luttes avec l'Angleterre, Monroe avait été constamment et activement mêlé aux affaires publiques. Il y avait montré dans des circonstances difficiles un patriotisme sincère, une grande modération d'esprit, une certaine timidité qui le faisait hésiter moins devant les responsabilités à porter que devant les résolutions à prendre, un jugement lent, mais sûr (1), qu'égarait parfois une excessive préoccupation de l'opinion publique, dont il suivait les fluctuations avec la docilité particulière aux politiques de l'école de Jefferson. Au moment où il arrivait au pouvoir, les luttes ardentes des partis avaient cessé ; le fédéralisme n'était plus qu'un glorieux souvenir ; les questions de principes avaient fait place aux rivalités de personnes ; et le parti républicain, dont la prédominance était désormais incontestée, semblait disposé à tempérer dans la pratique du gouvernement la rigueur de quelques-unes de ses anciennes doctrines. C'était en somme une politique de conciliation qu'allait faire prévaloir l'administration prudente et sans éclat du président Monroe. En adressant au nouvel élu ses félicitations, Jackson jugea l'occasion favorable pour donner à cette politique une adhésion publique. Sa lettre, qui porte la date du 12 novembre 1816 et dont on attribua la rédaction à son ami le major Lewis, chez lequel il se trouvait alors (2), a le

(1) Jefferson avait coutume de dire de lui : « Il est lent, mais si on lui laisse le temps, son jugement est infaillible. » (Tucker, *History of the United States*, t. III, p. 406.)

(2) Jackson, ainsi que nous l'avons dit, n'avait reçu qu'une instruction fort incomplète et aurait été hors d'état de rédiger lui-même un document politique de quelque importance : mais il sut, dans toutes les circonstances de sa vie, trouver de fidèles et habiles interprètes de ses pensées, et ses proclamations, messages et écrits de toute nature présentent un caractère d'originalité et d'unité qui atteste la part personnelle qu'il prit à leur composition. On raconte que, le lendemain de la publication de son message présidentiel du 7 décembre 1829, qui eut un très grand succès, il demanda à un de ses familiers, le général Armstrong, ce qu'on en disait dans le public : « On

caractère d'un véritable programme de gouvernement et présente un étrange contraste avec la politique exclusive et violente qu'il devait inaugurer quelques années plus tard.

« Tout dépend, écrivait-il au nouveau président, du choix de votre ministère. En choisissant sans acception de parti des hommes connus par leur probité, leurs vertus, leur capacité et leur fermeté, vous tendrez à déraciner, si vous n'y réussissez entièrement, ces sentimens qui, dans d'autres occasions, ont apporté tant d'obstacles à la marche du gouvernement, et vous aurez peut-être la satisfaction et l'honneur d'unir un peuple jusqu'ici politiquement divisé. Le premier magistrat d'une grande et puissante nation ne devrait jamais se laisser influencer par l'esprit de parti. Sa conduite devrait être libérale et désintéressée; il devrait toujours se souvenir qu'il représente la totalité et non une fraction de la nation. C'est ainsi que vous élèverez le caractère national et que vous acquerrez pour vous-même une impérissable renommée. Ce sont les sentimens d'un ami; ce sont, si je sais lire dans mon âme, les vœux d'un véritable patriote. »

Monroe obéit à ces sages et patriotiques inspirations lorsqu'il réunit pour former son cabinet des hommes d'origine diverse et que les événemens devaient placer dans des camps opposés. Il prit pour secrétaire de la trésorerie W. H. Crawford, légiste distingué de la Georgie, qui avait été son compétiteur à la présidence; il confia les fonctions de secrétaire de la guerre à un jeune et ardent orateur en qui allaient bientôt se personnifier les passions et les audacieuses revendications du Sud, John Calhoun; en même temps il appelait comme secrétaire d'état à la direction des relations extérieures le négociateur du traité de Gand, John Quincy Adams, fils du successeur immédiat de Washington, et l'un des plus dignes représentans de cette forte race des puritains de la Nouvelle-Angleterre qui a donné à la nation américaine, au dire de M. Gladstone, son type le plus accompli et le plus viril.

Les débuts de la présidence de Monroe furent troublés par l'agitation qui régnait parmi les Indiens Séminoles de la Floride, auxquels s'étaient joints un certain nombre d'esclaves fugitifs de la Georgie et les débris de la tribu des Creeks, que Jackson avait rejetés au-delà de la frontière. Des circonstances particulières avaient contribué à développer cette agitation et lui donnaient une certaine gravité. La domination espagnole, à laquelle venaient de se soustraire

dit, répondit celui-ci, que c'est un morceau de premier ordre, mais personne ne vous en croit l'auteur. — Soit, répliqua le président, mais est-ce que je n'ai pas eu tout autant de mérite à mettre la main sur un homme capable de l'écrire? » (*Atlantic Review*, avril 1880.)

les colonies de l'Amérique du Sud, était singulièrement affaiblie dans la Floride. Il semblait que ce vaste territoire fût déjà une proie offerte à toutes les convoitises; des flibustiers y étaient débarqués en arborant le drapeau des nouvelles républiques hispano-américaines ; des spéculateurs des États-Unis y accouraient en foule pour recueillir les premiers les bénéfices d'une annexion en vue de laquelle des négociations allaient s'ouvrir ; enfin des commerçans anglais, indifférens aux destinées futures du pays, se préoccupaient uniquement de se créer des relations directes avec les Indiens et de conquérir dans les tribus une influence propre à assurer le succès de leurs entreprises. A la faveur de cet état d'anarchie, les Séminoles avaient à plusieurs reprises tenté des incursions sur le territoire de la Georgie et y avaient commis des déprédations auxquelles le général Gaines, chargé de la défense de la frontière, avait répondu en livrant aux flammes un de leurs villages. Les Indiens, usant à leur tour de représailles, arrêtèrent un bateau qui se rendait au fort Scott et massacrèrent l'équipage et les passagers. Le gouvernement résolut de mettre un terme à ces agressions et appela Jackson au commandement des troupes de la frontière.

Ce dernier accepta d'autant plus volontiers cette mission qu'il espérait y trouver l'occasion de réaliser un de ses projets favoris. Quelques années auparavant, il avait reçu à l'Hermitage la visite d'un aventurier politique qui avait joué un moment un rôle considérable, mais dont la carrière s'achevait au milieu de la déconsidération publique et sur lequel pesait une accusation de haute trahison. Aaron Burr, qui avait été vice-président des Etats-Unis, qui avait disputé la présidence à Jefferson, mais qui avait dû renoncer à la vie publique à la suite du duel dans lequel il avait tué Hamilton, avait rêvé le renversement de la domination espagnole dans l'Amérique du Nord, la conquête du Mexique et la création à son profit d'un nouvel empire auquel, si l'on en croit ses adversaires, il aurait espéré rattacher quelques états démembrés de l'Union (1).

Ces vastes desseins formèrent le sujet habituel des entretiens de l'Hermitage. Jackson n'était pas homme à repousser cette politique de flibustiers, que devait si audacieusement pratiquer le parti dont il fut le chef et à laquelle il devait s'associer lui-même en préparant la scandaleuse annexion du Texas. A partir de cette époque, l'idée de la conquête de la Floride paraît s'être emparée de son esprit. Nous

(1) Poursuivi en 1807 (l'année même de sa visite à l'Hermitage) à raison de ses projets de démembrement de l'Union, Aaron Burr fut acquitté, faute de preuves suffisantes. Mais l'opinion générale se prononça si énergiquement contre lui qu'il dut quitter l'Amérique pendant plusieurs années pour échapper à la réprobation dont il était l'objet.

l'avons vu, dès 1813, dans une lettre au secrétaire de la guerre, réclamer l'honneur de « planter l'aigle américaine sur les remparts de Pensacola et du fort Saint-Augustin. » L'expédition qu'il était chargé de conduire contre les Indiens Séminoles lui offrit un prétexte qu'il jugea excellent pour reprendre cet ancien projet, et il s'empressa d'écrire au président que « si la possession de la Floride était jugée désirable pour les États-Unis, il se chargeait de l'assurer en soixante jours. »

Sans attendre une réponse officielle à ces étranges ouvertures, il envahit la Floride à la tête d'un corps de milice et de volontaires formé dans les états les plus voisins, s'empara de Saint-Marks, sous prétexte que les officiers espagnols avaient encouragé l'hostilité des Indiens, chargea un de ses lieutenans de prendre possession du fort Saint-Augustin, marcha lui-même sur Pensacola, chassa le gouverneur du fort Barancas, où il s'était réfugié, fit capituler les troupes espagnoles et les remplaça par une garnison américaine.

Ce n'était pas assez d'avoir ainsi, sans déclaration de guerre et sans motif avouable, envahi le territoire d'une nation amie et de l'avoir traité en pays conquis; dans cette rapide et brutale incursion, Jackson avait trouvé deux sujets anglais, nommés Arbuthnot et Armbrister, au milieu des Indiens avec lesquels ils étaient en relations de commerce. Il les considéra, au mépris du droit des gens, comme des prisonniers de guerre, et, malgré leurs protestations, il les traduisit devant une cour martiale. Arbuthnot était un vieillard de soixante-dix ans : il résulta des débats qu'il avait témoigné aux Indiens une vive sympathie, qu'il les avait assistés de ses conseils et engagés à faire valoir les droits que leur reconnaissaient sur certains territoires les stipulations du traité de Gand, qu'enfin il les avait avertis de la marche de l'armée de Jackson et qu'il avait ainsi facilité leur retraite. Aucune autre charge ne put être établie contre lui. Il n'en fut pas moins déclaré coupable d'avoir excité les Creeks à faire la guerre aux États-Unis, et condamné à mort. Quant à Armbrister, ancien lieutenant de la marine britannique, contre lequel était dirigée la même accusation, son crime avait consisté à résister avec une poignée d'Indiens à l'invasion en pleine paix d'une province espagnole par une armée américaine. La cour martiale le condamna pour ce fait, comme son malheureux compatriote, à la peine capitale : toutefois, sur la demande d'un des juges, l'affaire fut soumise à une délibération nouvelle, et la sentence primitive prononcée contre Armbrister fut commuée en une condamnation à cinquante coups de fouet et à douze mois de travaux forcés avec boulet et chaîne. Jackson considéra cette atténuation de peine comme un acte d'impardonnable faiblesse et ne craignit pas d'annuler, de sa

propre autorité, la seconde sentence de la cour. Il fit en conséquence pendre Arbuthnot et fusiller Armbrister dans la matinée du lendemain.

La nouvelle de cette double exécution causa en Angleterre une émotion profonde. La presse se fit l'écho de l'indignation publique : la question fut portée devant le parlement, et l'on peut se demander quelles auraient été les conséquences de ce débat si lord Castlereagh, évoquant, comme le fit plus tard lord Palmerston dans des circonstances bien différentes, le classique souvenir du *Civis romanus sum*, avait revendiqué comme lui avec une hautaine éloquence les inviolables privilèges des citoyens britanniques répandus sur tous les points de l'univers. Mais le cabinet anglais ne jugea pas opportun de se livrer à une manifestation de ce genre au lendemain du rétablissement si longtemps désiré de la paix générale, et, préoccupé des périls d'une nouvelle rupture avec les États-Unis, il parvint, non sans effort, à calmer les esprits et à étouffer l'incident.

L'injustifiable agression de Jackson n'avait pas moins sérieusement compromis les relations des États-Unis avec l'Espagne. Le ministre espagnol, don Luis de Oñis, protesta en termes énergiques et déclara qu'il ne reprendrait les négociations ouvertes pour la cession de la Floride que lorsque son gouvernement aurait obtenu satisfaction. L'embarras était grand à Washington. Le cabinet était divisé sur la conduite à tenir. Le président estimait que Jackson avait outre-passé ses instructions, et Calhoun demandait qu'il fût formellement désavoué. Mais cette opinion fut combattue par le secrétaire d'état, John Quincy Adams (1).

Il soutint que la violation des instructions reçues était plus apparente que réelle et que la conduite de Jackson pouvait se justifier tant par les nécessités impérieuses de la situation que par l'attitude ouvertement hostile du gouverneur de la Floride. Il reconnaissait que la question était d'autant plus délicate qu'elle n'intéressait pas seulement les relations internationales, mais qu'elle touchait à un grave problème constitutionnel, en ce qu'elle impliquait le droit pour le pouvoir exécutif d'autoriser les hostilités sans déclaration de guerre par le congrès. Quant à lui, il n'hésitait pas à reconnaître ce droit lorsque les hostilités avaient un caractère purement défensif : or, c'était dans ces conditions que Jackson avait pu être autorisé à passer la frontière espagnole en poursuivant les Indiens. Tout le reste, même la prise du fort Barancas, se rattachait à cette première et inévitable violation du territoire, et il convenait pour apprécier sai-

(1) Voir *Memoirs of J. Q. Adams*, by Josiah Quincy.

nement ces divers incidens de tenir uniquement compte du but poursuivi, qui n'était pas de faire la guerre à l'Espagne, mais de continuer la guerre commencée contre les Indiens : « Jackson, ajoutait Adams, a pour lui une fraction considérable de l'opinion publique ; s'il venait à être désavoué, ses amis ne manqueraient pas de dire qu'après avoir profité de ses services, on l'a sacrifié aux ennemis de son pays, et son sort serait comparé à celui de sir Walter Raleigh. »

L'opinion d'Adams prévalut. Le cabinet fut d'avis : 1° que la conduite de Jackson devait être approuvée; 2° que la prise des forts espagnols devait être considérée comme son fait personnel, que cette prise de possession avait été légitime et nécessaire, mais que le gouvernement ne l'avait pas autorisée et n'avait pu constitutionnellement l'autoriser; 3° que la ville de Pensacola serait rendue aux Espagnols; 4° que le fort Saint-Marks serait également rendu lorsque les Espagnols y auraient envoyé des forces suffisantes pour l'occuper et pour protéger la frontière.

Adams développa avec une remarquable habileté dans une dépêche au ministre d'Espagne les argumens dont il s'était servi pour convaincre ses collègues. Quelle que fût au fond la valeur de sa thèse, ce document diplomatique eut un grand succès dans le public américain. Jefferson adressa à Adams de chaleureuses félicitations, et demanda que sa dépêche fût traduite dans toutes les langues et envoyée à toutes les cours de l'Europe.

Le président expliqua, de son côté, à Jackson, dans une longue et affectueuse lettre, le caractère de la décision prise et s'efforça de lui faire accepter la remise de Pensacola et du fort Saint-Marks aux Espagnols. Le général répondit avec une mauvaise humeur marquée que les instructions qu'il avait reçues ne spécifiaient nullement les moyens qu'il devait employer pour réduire les Séminoles, et qu'il n'avait pu conséquemment outre-passer des instructions aussi vagues.

Ces graves questions de politique étrangère et de droit constitutionnel devaient être soumises aux délibérations du congrès. Il en fut saisi dès sa réunion, et le grand débat qui s'ouvrit, le 27 janvier 1819, à la chambre des représentans est resté l'un des plus brillans épisodes de l'histoire parlementaire des États-Unis. Le comité des affaires militaires demanda qu'un blâme fût adressé au général Jackson à raison de l'exécution des deux marchands anglais. Un représentant de la Georgie, nommé Cobb, proposa trois résolutions additionnelles blâmant la prise de Pensacola et tendant à prévenir le retour de pareils faits. Henry Clay, alors *speaker* de la chambre et l'un de ses orateurs les plus écoutés, prit le premier la parole pour appuyer ces résolutions. Il s'éleva avec une

grande énergie contre l'exécution arbitraire d'Arbuthnot et d'Armbrister. Il demanda si l'on pouvait leur imputer d'autre crime que d'avoir entretenu des relations commerciales avec les Indiens, et d'avoir cherché à se concilier leurs bonnes grâces en les éclairant sur les droits que leur conféraient les stipulations du traité de Gand. Eussent-ils d'ailleurs été coupables des faits qu'on leur avait imputés, il soutint que leur condamnation n'en eût pas moins été injustifiable : car, dans un pays libre comme les États-Unis, nul ne pouvait être mis à mort sans avoir été condamné en vertu d'une loi formelle et par un tribunal compétent. Élargissant enfin le cercle de la discussion, il rappela dans une péroraison éloquente le sort des peuples qui, en tolérant les excès des chefs militaires, avaient compromis leurs libertés :

« ... Transportons-nous, dit-il, au temps où la Grèce et Rome étaient dans tout l'éclat de leur prospérité : supposons que, mêlés à la foule, nous eussions demandé à un Grec s'il ne craignait pas qu'un chef militaire audacieux et couvert de gloire, un Philippe ou un Alexandre, vint un jour à renverser les libertés de ce pays. Ce Grec confiant et indigné nous eût répondu : Non! non! nous n'avons rien à craindre de nos héros : nos libertés seront éternelles. Un citoyen romain auquel on eût demandé s'il ne craignait pas que le conquérant de la Gaule vînt fonder un trône sur les ruines de la liberté publique eût énergiquement repoussé un pareil soupçon. Cependant la Grèce a succombé, César a franchi le Rubicon, et le bras patriotique de Brutus lui-même n'a pu sauver les libertés de son pays...

« Je suis loin de prétendre que le général Jackson forme des desseins hostiles à nos libertés. Je crois ses intentions pures et patriotiques. Je remercie Dieu qu'il n'ait pas la volonté de détruire les libertés de la république; mais je remercie Dieu plus encore qu'il n'en ait pas le pouvoir quand bien même il en aurait la volonté...

« Gardez-vous, dans cette première période de notre république, qui compte à peine quarante années d'existence, de donner un encouragement fatal à l'insubordination militaire. Souvenez-vous que la Grèce a eu son Alexandre, Rome son César, l'Angleterre son Cromwell, la France son Bonaparte, et que, si nous voulons éviter l'écueil auquel elles se sont brisées, il faut que nous évitions leurs fautes.

« J'espère que la chambre examinera mûrement les circonstances graves dans lesquelles nous sommes. On peut dédaigner toute opposition, on peut même voter au général de publiques actions de grâces; on peut le porter en triomphe jusque dans cette chambre. Mais si on le fait, ce sera, à mon humble avis, le triomphe du prin-

cipe d'insubordination, le triomphe de l'autorité militaire sur l'autorité civile; ce sera un triomphe remporté sur la constitution de ce pays, et je prie ardemment le ciel que ce ne soit pas dans ses effets et dans ses conséquences extrêmes un triomphe remporté sur les libertés publiques. »

L'orateur qui répondit le 2 février à Clay, Poindexter, se fit, dans un discours qui produisit un grand effet, l'avocat et l'apologiste passionné de Jackson. Il rappela l'invasion repoussée, le territoire agrandi, les armes américaines couvertes de gloire. Il demanda si, après de tels services, les représentans de la nation n'auraient à offrir au vainqueur d'autre récompense qu'un vote de censure.

La chambre, après vingt-sept jours de discussion, passa au vote sur les résolutions suivantes :

1° Le comité blâme-t-il l'exécution d'Arbuthnot et d'Armbrister?

2° Y a-t-il lieu de faire une loi pour interdire l'exécution des prisonniers par un général?

3° La prise de Pensacola et du fort Barancas est-elle contraire à la constitution?

4° Y a-t-il lieu de faire une loi pour interdire l'invasion d'un territoire étranger sans l'autorisation préalable du congrès, excepté pour la poursuite immédiate d'un ennemi vaincu?

Sur toutes ces questions, la majorité se prononça pour la négative.

Le sénat, qui avait de son côté renvoyé l'examen de l'affaire à un comité, semblait moins disposé que la chambre des représentans à accorder à Jackson un bill d'indemnité. Le 24 février, le sénateur Lacock présenta le rapport du comité, dont la majorité proposait un blâme. Jackson envoya pour sa défense un long mémoire; l'impression des documens fut ordonnée, mais on traîna en longueur et, par un accord tacite, on laissa la question sans solution.

Pendant ces débats, Jackson n'avait pas quitté Washington. Il se montrait exaspéré des attaques dont il était l'objet : la violence et la grossièreté de son langage dépassaient toute mesure, et il ne parlait de rien moins que de couper les oreilles des membres du comité du sénat qui avaient osé se prononcer contre lui. Il prenait soin d'ailleurs de provoquer de toutes parts de bruyantes démonstrations populaires, et, suivant la coutume des courtisans de la multitude, il opposait complaisamment aux délibérations régulières des assemblées les manifestations plus ou moins éclairées et plus ou moins spontanées de l'opinion. Il se rendit ainsi successivement à Philadelphie et à New-York pour assister à des fêtes organisées en son honneur. Des salves d'artillerie annoncèrent son arrivée dans la

seconde de ces deux villes, et le maire lui présenta dans une boîte d'or le diplôme de citoyen de New-York.

Il était à Baltimore lorsqu'on apprit le dépôt du rapport de Lacock au sénat. Le jour où la nouvelle en fut reçue, il assistait à un grand banquet; un toast lui fut porté dans les termes suivans : « Au général Jackson, qui, comme le guerrier carthaginois, a franchi, malgré la défense qu'il avait reçue, la frontière de l'ennemi pour aller se mesurer avec lui, et qui, comme Annibal, vainqueur sur le champ de bataille, a été comme lui attaqué dans le sénat. »

« Ce que j'ai fait, répondit le général, je l'ai fait pour mon pays. Comme ma première pensée a toujours été de travailler à notre prospérité et à notre bonheur, rien ne m'est plus doux que de recevoir l'approbation de mes concitoyens. C'est la plus noble récompense pour un soldat. On ne s'est pas borné à attaquer mes actes publics, on a également attaqué ma réputation privée. On m'a accusé d'avoir obéi à de viles préoccupations d'intérêt personnel en occupant la Floride. Je rougis de répondre à de telles accusations. Elles sont aussi abjectes qu'absurdes et n'ont pu naître que dans des esprits étrangers à toutes les vertus humaines. Je ne crains pas que mon pays me refuse justice. Et maintenant je vous propose un toast aux 12 et 13 septembre 1814, aux jours où des hommes libres ont vaincu les vainqueurs de l'Europe et, sous la noble bannière semée d'étoiles, ont sauvé Baltimore des horreurs de l'incendie. »

Les négociations pour la cession de la Floride avaient sur ces entrefaites repris leurs cours. L'Espagne en consentit l'abandon moyennant une indemnité de 5 millions de dollars, qui devait être employée à désintéresser les citoyens des États-Unis auxquels la marine espagnole avait causé un préjudice par des prises indûment opérées pendant la guerre. Le traité signé dès 1810 par J. Quincy Adams et don Luis de Oñis ne fut ratifié à Madrid que dans les derniers mois de l'année suivante. Au mois de février 1821, la Floride fut organisée en territoire, et Jackson en fut nommé gouverneur. Il était investi de pouvoirs extraordinaires assez mal définis, mais il se considérait comme autorisé par ses instructions à exercer la plus grande partie des attributions qui avaient précédemment appartenu au capitaine-général de Cuba et au gouverneur de la Floride.

Il partit pour Pensacola, accompagné de sa femme, dont une curieuse correspondance, publiée par M. Parton, nous a conservé les impressions. La jeune femme enjouée et sémillante qui avait jadis éveillé par la liberté de ses allures l'inquiète jalousie de son premier mari était devenue une austère matrone puritaine, dont la

conscience scrupuleuse et l'esprit étroit eurent peine à s'accoutumer au spectacle de cette société espagnole si différente par ses mœurs, par ses élégances et par les pompes mêmes de son culte, de celle dans laquelle elle avait jusqu'alors vécu.

La Nouvelle-Orléans lui était apparue comme « la nouvelle Babylone » avec son idolâtrie, sa richesse et sa perversité. Quant à la Floride, elle la tint pour « un pays païen » au sein duquel elle se complaisait à rappeler les souvenirs de la captivité du peuple saint et où elle se plaignait amèrement de ne plus entendre « ni la parole de l'évangile ni les chants de Sion. »

De son côté, le nouveau gouverneur, que ces sortes de mécomptes auraient laissé fort indifférent, paraît avoir éprouvé à son arrivée une déconvenue d'un autre ordre que nous révèlent assez naïvement les lettres de sa femme. « On n'a jamais vu, écrit-elle à son frère, un homme plus désappointé que le général. Il n'a pas eu une place à donner à ses amis, et c'était pourtant là, j'en suis persuadée, ce qui l'avait, par-dessus tout, décidé à venir ici. » Une bande de spéculateurs avides et de solliciteurs faméliques s'était, en effet, attachée à ses pas, espérant bien vivre sur le nouveau territoire comme sur un pays conquis, et il se montra fort contrarié de ne pouvoir satisfaire l'âpreté de ces appétits et de ne pouvoir entretenir aux dépens du public ces dévoûmens intéressés. Il ne tarda pas d'ailleurs à se trouver en face de préoccupations plus graves, et une nouvelle aventure qui eut un grand retentissement vint mettre une fois de plus en lumière l'emportement de son caractère, ses allures autocratiques et son mépris systématique du droit.

Le dernier gouverneur espagnol de la Floride, le colonel Callava, officier distingué et du caractère le plus honorable, était resté à Pensacola après avoir remis ses pouvoirs à Jackson. Il y remplissait l'office de commissaire du gouvernement espagnol, chargé de surveiller l'embarquement du matériel d'artillerie, et de prendre en vue des intérêts de ses nationaux quelques dernières dispositions. Il se trouvait à ce titre en relations avec un jeune légiste pensylvanien, nommé Henry Brackenridge, que Jackson venait de nommer alcade de la Floride, et qui avait mission de recevoir des mains des autorités espagnoles des documens relatifs à des questions de propriété privée. Brackenridge eut un jour la visite d'une quarteronne qui se plaignait d'avoir été dépouillée de la succession d'un certain Nicolas Vidal, mort en 1807, et qui prétendait que les papiers établissant ses droits à cette succession allaient être emportés par un officier espagnol nommé Dominique Sousa, attaché à la personne du colonel Callava. Jackson, auquel l'alcade fit part de cette récla-

mation, lui donna l'ordre de se transporter immédiatement chez Dominique Sousa et d'exiger de lui la remise des papiers. L'officier ayant répondu qu'il les avait confiés, ainsi qu'un certain nombre d'autres, au colonel Callava, sans l'ordre duquel il ne pouvait les livrer, Jackson le fit immédiatement arrêter et envoya un détachement de troupes au domicile du colonel pour réclamer les pièces dont il était détenteur. Callava demanda que cette réclamation lui fût adressée par écrit, se déclarant prêt à remettre les papiers dont il s'agissait s'ils étaient de ceux dont le traité prescrivait la remise aux autorités américaines et, se réservant, dans le cas contraire, de faire connaître les motifs de son refus.

Cette réponse, dont il était difficile de contester la correction, exaspéra Jackson; il fit arrêter le colonel dans son lit, à dix heures du soir, et le fit amener devant lui. Il lui déclara qu'il refusait de lui reconnaître un caractère public, et le somma de nouveau d'obtempérer immédiatement à sa réclamation. Cette sommation fut suivie d'une scène d'une indescriptible violence. Jackson, l'écume à la bouche, frappant violemment sur la table, s'emporta en invectives, accabla de grossières injures le commissaire espagnol, qui se bornait à répéter qu'il ne pourrait répondre à la réclamation tant qu'il ignorerait la nature des papiers réclamés, mais qui se déclarait prêt à y satisfaire, s'il le pouvait sans manquer à ses devoirs. Jackson mit enfin un terme à la discussion en produisant un ordre d'incarcération préparé d'avance, et en faisant conduire le colonel à la prison publique, pendant qu'on procédait à la saisie des papiers au domicile de ce dernier et hors sa présence. Avant de se rendre à la prison, Callava déclara qu'il protestait publiquement devant le gouvernement des États-Unis contre la violation du droit commise en sa personne.

Le lendemain matin, quatre Espagnols de la plus haute condition vinrent trouver le juge des États-Unis pour la Floride occidentale, Élie Fromentin, et lui demandèrent d'ordonner la mise en liberté de Callava. Le juge l'ordonna, moyennant une caution de 40,000 dollars pour la remise des papiers dont il ignorait la saisie. Lorsque le gardien de la prison remit à Jackson le *writ* d'*habeas corpus*, ce dernier se livra à un nouveau débordement d'injures dans lesquelles il confondait le prisonnier et le juge qui l'avait fait élargir. Il fit immédiatement remettre à ce dernier une note ainsi conçue :

« Élie Fromentin devra comparaître devant moi et faire connaître pourquoi il a tenté de mettre obstacle à l'exercice de mon autorité comme gouverneur de la Floride, investi des pouvoirs du capitaine-général et intendant de l'île de Cuba sur la dite province et du gouverneur de cette province, ayant en vertu de mes pouvoirs judi-

ciaires comme juge suprême et comme chancelier fait incarcérer certains individus. »

Le juge se rendit au palais du gouverneur, qui excipa de nouveau des pouvoirs illimités dont il se prétendait investi.

— Oseriez-vous, dit-il à Fromentin, adresser un *writ* d'*habeas corpus* au capitaine-général de Cuba?

— Non, répondit le juge avec beaucoup de présence d'esprit et de sang-froid : mais je l'adresserais au président des États-Unis s'il se trouvait sous ma juridiction.

Sur ces entrefaites, les papiers dont la saisie avait donné lieu à ces déplorables incidens avaient été examinés, et l'on avait constaté que la succession si bruyamment revendiquée se composait uniquement d'un passif de 157 dollars.

Callava, rendu à la liberté, quitta la Floride et partit pour Washington afin de déposer sa protestation contre le traitement dont il avait été victime. Jackson, de son côté, rendit compte des faits au secrétaire d'état. La violence de son langage trahissait l'irritation profonde que lui avait causée cette nouvelle résistance de l'autorité judiciaire. Suivant sa coutume, il s'efforçait d'attribuer cette résistance à des motifs peu honorables : il accusait le juge de s'être ému de l'arrestation d'un personnage considérable tel que l'ancien gouverneur, après être resté indifférent à celle du modeste officier Dominique Sousa. « Il faudrait en conclure, disait-il, que les lois des États-Unis ne sont faites que pour frapper les humbles et les pauvres, mais que lorsqu'elles atteignent la richesse et la puissance, elles ne sont plus qu'une lettre morte ou du moins qu'on ne doit plus les appliquer qu'avec une sorte de délicatesse et de respect. »

Cette fois encore le gouvernement soutint Jackson, mais les embarras sans cesse renaissans que causaient ses emportemens et son dédain pour la légalité commençaient à préoccuper le cabinet, et J. Q. Adams avouait qu'il tremblait à l'arrivée de chaque courrier de la Floride, tant il redoutait d'apprendre quelque nouvelle incartade du terrible gouverneur.

La popularité de Jackson était d'ailleurs bien loin d'en souffrir. L'opinion des masses restait indifférente à ces attentats répétés contre la liberté individuelle, le droit des gens et l'indépendance du pouvoir judiciaire, et les récits que répandaient dans le public les amis de Jackson affectaient de le représenter comme l'intrépide défenseur des petits contre les riches et les grands. Il est malheureusement plus aisé d'éveiller dans les foules les instincts de haine et d'envie qui fermentent dans les bas-fonds de la nature humaine que d'y entretenir le culte élevé et désintéressé du droit. C'est un art vulgaire et grossier qu'ont pratiqué dans tous les temps les

courtisans du *peuple maigre*, et qui leur a plus d'une fois ouvert le chemin de la fortune et du pouvoir.

II.

Malgré l'appui du gouvernement et la faveur de l'opinion populaire, la situation de Jackson était devenue intolérable dans la Floride; il le comprit lui-même et revint à la fin de 1821 s'établir à l'Hermitage. Il y reprit ses anciennes habitudes, développa son exploitation, fit élever des constructions nouvelles et affecta de répéter qu'il entendait y finir ses jours dans le calme et dans la retraite. Il n'en suivait pas moins avec un extrême intérêt la marche des affaires publiques, il lisait attentivement les journaux, entretenait une correspondance active avec ses amis politiques, et recevait fréquemment ceux d'entre eux dont le dévoûment lui était particulièrement acquis.

Le second terme de la présidence de Monroe allait bientôt expirer, et les élections présidentielles qui devaient avoir lieu en 1824 commençaient à préoccuper les esprits. Les conditions dans lesquelles allait s'engager la lutte étaient nouvelles. Avec le quatrième des présidens virginiens disparaissaient de la scène politique les hommes qui avaient attaché leur nom à la conquête de l'indépendance et à la fondation de la république : et c'était dans la génération qui leur avait succédé que la nation américaine était appelée pour la première fois à choisir son premier magistrat. Dans la période de près d'un demi-siècle qui venait de s'écouler, les idées avaient changé comme les hommes. Le parti fédéraliste avait joué un rôle prépondérant dans l'établissement et dans la mise en œuvre de la constitution des États-Unis. A l'époque où l'Amérique, placée sous le régime des *articles de confédération*, se débattait contre l'anarchie, lorsque ses meilleurs citoyens se demandaient avec Washington si les provinces arrachées à la domination britannique « formeraient une grande république ou tomberaient à l'état de fragmens insignifians et éparpillés d'empire, » Alexandre Hamilton et ses amis avaient trouvé dans la clairvoyance de leur patriotisme la solution de ce redoutable problème, et avaient fait prévaloir l'idée d'un pouvoir central assez fort pour assurer contre les prétentions particularistes des états l'existence et l'unité de la nation. Mais, suivant la loi commune, le grand parti qu'ils avaient créé n'avait pas survécu à l'œuvre qu'il avait eu la gloire d'accomplir. Peu populaire à l'époque même de ses plus éclatans services, suspect de tendances aristocratiques et de sympathies pour l'Angleterre, le parti fédéraliste n'avait pas tardé à s'affaiblir et ses divisions intérieures l'avaient peu à peu discrédité. Sous la direction de nouveaux chefs infidèles

aux patriotiques traditions d'Hamilton, il s'était identifié avec les intérêts et les exigences des états du Nord-Est, avait combattu l'annexion de la Louisiane, refusé son concours à la guerre contre l'Angleterre et blessé profondément le sentiment national. Mais tandis qu'il disparaissait dans l'impuissance et l'oubli, ses adversaires se voyaient contraints d'adopter au moins en partie les principes qui avaient fait sa force et sa raison d'être, et c'était dans ce sens que Jefferson, dont l'élection avait consacré le triomphe du parti républicain, se plaisait à répéter : « Nous sommes tous fédéralistes, nous sommes tous républicains. »

Cette victoire, désormais incontestée, du parti républicain ne tarda pas d'ailleurs à faire apparaître dans ses rangs des tendances opposées. A la suite de la guerre avec l'Angleterre, les meilleurs esprits se montrèrent frappés des périls qui, vingt-cinq ans auparavant, avaient alarmé les premiers fédéralistes. Ils comprirent la nécessité de fortifier le pouvoir central, de lui créer des ressources, de donner au développement de la richesse nationale une énergique impulsion. La première question qui donna lieu à de vifs débats fut celle des améliorations intérieures (*national improvements*). Il s'agissait de savoir si le gouvernement fédéral avait ou non le droit de faire exécuter ou de subventionner de grands travaux d'intérêt national, tels que des routes et des canaux, ou si l'exécution de ces travaux devait être réservée aux états particuliers. Jefferson avait exprimé sur ce point certains scrupules constitutionnels. Parmi ses disciples, les uns maintinrent sa doctrine dans toute sa rigueur, en la poussant à ses plus extrêmes conséquences, et dénièrent au congrès tous les droits que ne lui reconnaissait pas expressément un texte constitutionnel ; on les nomma *strict constructionists*, ou partisans de la stricte interprétation de la constitution. En face d'eux se forma une fraction nouvelle, pénétrée de la nécessité d'interpréter plus largement les dispositions constitutionnelles relatives aux attributions du gouvernement des États-Unis ; les hommes les plus éminens du parti républicain se prononcèrent en ce sens et reprirent la théorie autrefois professée par Hamilton sur les pouvoirs implicites (*implied powers*) du congrès.

Pour faire face aux grandes entreprises d'intérêt général dont les hommes politiques de cette école se montraient partisans, il fallait créer des ressources au gouvernement fédéral. Ils y parvinrent en faisant voter par le congrès, en 1816, l'établissement d'un tarif douanier, et, l'année suivante, pour relever le crédit national ébranlé, ils obtinrent le renouvellement du privilège de la Banque nationale des États-Unis, qu'avait fait créer Hamilton, vingt-sept ans auparavant, malgré l'opposition de Jefferson.

La discussion de ces grandes questions d'ordre à la fois écono-

mique et politique remplit la première partie de la présidence de Monroe. Mais une question plus redoutable, et qui devait désormais dominer la politique américaine, ne tarda pas à surgir et vint compliquer tous les problèmes dont la solution divisait les esprits : c'était la question de l'extension de l'esclavage dans les nouveaux états de l'Union.

Henry Clay la fit résoudre en 1819, après de longues et graves discussions, par l'adoption du célèbre compromis du Missouri, qui accorda à tous les états qui se créeraient au sud du 36° 3′ de latitude, le droit d'accepter ou de répudier l'esclavage. Mais ce grand débat avait mis pour la première fois en lumière l'opposition d'intérêts qui existait entre les états du Nord et ceux du Sud. Cette opposition se manifesta dès lors dans toutes les controverses constitutionnelles que nous venons d'indiquer, et leur donna ce qu'on a nommé dans la langue politique des États-Unis un caractère *sectionnel*. Sur la question du tarif, les états agricoles du Sud étaient en désaccord avec les états du Nord, dont le régime protecteur favorisait le développement industriel. La question des grands travaux publics intéressait également le Nord et l'Ouest à un plus haut degré que le Sud. Enfin la théorie qui élargissait les pouvoirs du congrès ne pouvait manquer d'alarmer les esclavagistes, qui trouvaient dans le principe de la souveraineté des états la meilleure garantie du maintien de l'*institution particulière*. Il en résulta que les *strict constructionists* se recrutèrent principalement dans les états du Sud et y formèrent le noyau du parti démocratique, tandis que le parti républicain proprement dit, qui prit quelques années plus tard le nom de parti *whig*, trouva dans le Nord son principal point d'appui.

Cette formation de deux partis nouveaux n'était pas encore accomplie à la fin de la présidence de Monroe; mais la division existait déjà à l'état latent, et les ardentes compétitions de personnes qui se produisirent à cette époque servirent à la mettre en lumière.

Jusque-là, le candidat de chaque parti à la présidence avait été désigné par une réunion des membres des deux chambres appartenant à ce parti, réunion que l'on désignait sous le nom de *caucus*. C'était, en réalité, aux chefs parlementaires que cet usage réservait la rédaction du programme et la désignation des candidats. Mais, dans cette circonstance, le choix du *caucus* n'était pas sans difficulté; car cinq candidats, appartenant tous au parti républicain, étaient sur les rangs.

Le secrétaire de la trésorerie, Crawford, qui avait été en 1816 le compétiteur de Monroe, se flattait de l'espoir de lui succéder. Il était le chef reconnu du parti républicain dans l'état de Georgie; il comptait de nombreux amis parmi les membres influens du congrès,

et le discours qu'il avait prononcé en faveur du renouvellement du privilège de la Banque des États-Unis lui avait concilié les sympathies du monde des affaires. Quoiqu'il n'eût jamais fait preuve de talens supérieurs, on s'accordait à vanter son habileté dans le maniement des hommes. Il possédait à un haut degré les qualités et les défauts du politicien : la persévérance, la souplesse, l'esprit d'intrigue et l'absence de scrupules, qui firent dans la génération suivante la fortune de plus d'un homme politique américain.

Le contraste était complet entre le secrétaire de la trésorerie et son collègue le secrétaire d'état J. Q. Adams. La candidature de ce dernier avait pour elle la coutume, constamment suivie depuis Jefferson, d'appeler à la présidence le secrétaire d'état en exercice. Elle se justifiait d'ailleurs par des titres personnels incontestables. Sorti d'une vieille famille du Massachusetts, fils du successeur de Washington, J. Q. Adams avait religieusement conservé l'esprit des puritains de la Nouvelle-Angleterre et les traditions des fondateurs de la république américaine. Il avait représenté les États-Unis auprès des principales cours de l'Europe, dirigé avec succès les relations extérieures sous la présidence de Monroe et déployé, notamment, une rare habileté dans les difficiles négociations qu'il avait eu à suivre avec l'Espagne. On rendait hommage à la dignité de sa vie, à l'élévation de son caractère, à l'autorité de sa parole. Mais il ne possédait pas, et il affectait de dédaigner les dons qui captivent la popularité. Austère dans sa vie privée comme dans sa vie publique, défiant et soupçonneux, il jugeait les événemens et les hommes avec une impitoyable rigueur, dont le journal qu'il a tenu pendant plus de cinquante années a conservé à la postérité l'irrécusable témoignage (1). Il avait l'horreur de la corruption et de l'intrigue, et, en soumettant sa vie au jugement de ses concitoyens, il entendait mériter leurs suffrages sans les solliciter ni les séduire.

Le plus jeune des candidats était le secrétaire de la guerre Calhoun, alors âgé de quarante-deux ans. Il passait pour être l'objet des secrètes préférences du président Monroe. Ses services pendant la guerre avec l'Angleterre, le patriotisme et l'esprit de décision dont il avait fait preuve dans des conjonctures difficiles avaient rendu son nom populaire dans la marine et dans l'armée. Le Sud tout entier l'acclamait comme son plus ferme défenseur et le plus brillant interprète de ses aspirations, bien qu'il n'eût pas mis encore au service des passions esclavagistes cette inflexible logique,

(1) *Memoirs of J. Q. Adams, comprising portions of his diary from 1795 to 1848*, ed. by C. F. Adams. 12 vol. Philadelphie, 1876.

ce fanatisme sombre, cette éloquence ardente et hautaine qui donnèrent plus tard à sa physionomie un si étrange caractère.

Comme Calhoun, Henry Clay posait, pour la première fois, sa candidature à la présidence, et comme lui il devait poursuivre toute sa vie, sans jamais l'atteindre, ce but de son ambition. Speaker de la chambre des représentans depuis 1811, il eût sans doute emporté les suffrages si l'élection présidentielle eût appartenu au congrès. Il était alors dans tout l'éclat de sa renommée, qui avait grandi pendant la guerre, et que venait de consacrer son récent triomphe dans la question du Missouri. Jamais peut-être homme politique ne connut ni ne goûta davantage les enivremens de la faveur populaire; il possédait à un égal degré les dons qui fascinent les foules et ceux qui dominent les assemblées. Lorsqu'il se rendait dans le Kentucky, qui avait été le théâtre de ses premiers succès et qui s'enorgueillissait de sa gloire, son voyage à travers les états de l'Ouest n'était qu'une marche triomphale; lorsqu'il prenait la parole dans le congrès, il tenait son auditoire suspendu à ses lèvres. Si l'on s'en rapporte au témoignage unanime de ses contemporains, la lecture de ses discours ne peut donner qu'une idée imparfaite de son éloquence. Il avait toutes les qualités extérieures de l'orateur : l'ampleur et l'autorité du geste, la dignité du maintien, le charme inexprimable d'un organe harmonieux et sonore, une taille élevée, une physionomie irrégulière et mobile qu'illuminaient le rayonnement de la pensée, la grâce du sourire, et la vivacité du regard. Homme de plaisir et joueur comme Fox, il rachetait, comme lui, ses défauts par l'élévation de son esprit et la générosité de sa nature; il avait, comme lui, la passion de la liberté et l'âme d'un patriote. A ses yeux, l'intérêt suprême devant lequel devaient s'effacer tous les autres était le maintien et l'affermissement de l'Union : sa fidélité à cette grande cause a été l'honneur et a fait l'unité de sa vie publique.

Les chances de ces divers candidats à la présidence semblaient se balancer, lorsqu'on vit soudain apparaître une nouvelle et retentissante candidature. On a raconté que, dans un *meeting* tenu dans l'ouest de la Pensylvanie à l'occasion de l'élection présidentielle de 1824, un ouvrier s'était levé en agitant son chapeau et en criant: « Hurrah pour Jackson ! » L'assemblée se serait, d'une voix unanime, associée à cette acclamation, que l'écho populaire aurait bientôt répétée des Alleghanys à l'Atlantique. Cette légende n'a rien de commun avec l'histoire. De sa retraite de l'Hermitage, où il avait paru vouloir s'ensevelir, Jackson épiait l'occasion d'une éclatante rentrée sur la scène politique. Dès le 20 juillet 1822, ses amis avaient provoqué une résolution par laquelle la législature du Ten-

nessee prenait l'initiative de sa candidature. Les électeurs de l'état ratifièrent en quelque sorte cette manifestation en envoyant Jackson, au mois de décembre de l'année suivante, reprendre son siége au sénat des États-Unis.

Le prestige du libérateur de la Nouvelle-Orléans était resté considérable. « Il est, dans une grande partie du Sud et de l'Ouest, écrivait Webster, le candidat du peuple. » Mais il éveillait la défiance des hommes initiés au maniement des affaires publiques et soucieux du maintien des grandes traditions libérales de la république américaine (1), et il était peu vraisemblable qu'il fût proposé aux suffrages des électeurs présidentiels par les *leaders* du congrès réunis en *caucus*. Il s'en rendit compte et résolut de se débarrasser de ce mécanisme incommode; une énergique campagne commencée par ses familiers, dans les journaux de Nashville, fut bientôt dirigée dans tous les états de l'Union contre le système du *caucus*. Personne, peut-être, n'a mieux compris que Jackson et n'a plus habilement exploité les instincts inférieurs de la démocratie. Il connaissait à merveille ce sentiment qui porte les masses populaires à subir l'impulsion ou la dictature d'un seul homme, mais à se révolter contre la direction d'une élite. Ce fut à ce sentiment qu'il fit appel. Il lui fut aisé d'exciter les jalousies de la foule contre l'intervention de ces chefs parlementaires qui invoquaient, pour se faire les conseillers du peuple, l'autorité de leurs lumières et de leurs services. Il souleva l'opinion contre cette coutume, qu'avaient respectée les meilleurs et les plus illustres citoyens, et, suivant la pittoresque expression de M. Parton, « le roi Caucus fut détrôné. »

Tandis que le *caucus*, désormais impuissant et impopulaire, tentait un dernier et malheureux effort en appuyant la candidature de Crawford (2), qu'une violente attaque de paralysie venait de priver du mouvement et de l'usage de la parole, une grande convention démocratique, réunie le 4 mars 1824 à Harrisburg, dans l'état de Pensylvanie, inaugurait un nouveau mécanisme électoral d'une incomparable puissance, et proposait la candidature de Jackson. Calhoun, qui s'était habilement effacé devant son rival, était désigné par la convention comme candidat à la vice-présidence.

L'élection présidentielle ne donna pas de résultat : Jackson obtint 99 suffrages; J. Q. Adams, 84; Crawford, 41; Clay, 37. Calhoun fut élu vice-président par 182 voix.

Aux termes de la constitution des États-Unis, lorsque aucun des

(1) Jefferson ne dissimulait pas l'inquiétude que lui causait cette candidature, et déclarait que nul n'était moins propre à remplir les fonctions de président. (Voir Webster, *Correspondance*, t. I, p. 371.)

(2) Sur 216 membres démocrates du congrès, 66 seulement prirent part à la réunion : 64 votèrent pour Crawford.

candidats à la présidence n'a réuni la majorité absolue, la chambre des représentans, votant non plus par tête, mais par état, est appelée à choisir entre les trois candidats qui ont obtenu le plus de voix. Pour la première fois, ce droit allait être exercé par la chambre.

Les partisans de Jackson affectaient de répéter que la volonté du peuple s'était clairement manifestée, et, qu'à moins de s'insurger contre cette volonté souveraine, la chambre ne pouvait que proclamer le candidat qui avait réuni le plus grand nombre de suffrages. Cette prétention, bruyamment soutenue, blessait les légitimes susceptibilités de l'assemblée, dont on cherchait à contester ou à limiter le droit. Dans l'esprit comme dans la lettre de la constitution, la liberté de son choix était absolue. Des trois candidats sur lesquels ce choix devait porter, il en était un que son état de santé, qui s'aggravait chaque jour, mettait en quelque sorte en dehors de la lutte : les chances des deux autres étaient presque égales, et Clay, qui pouvait faire reporter sur l'un ou sur l'autre les voix de ses amis, devenait en réalité l'arbitre de l'élection. Ses préférences ne pouvaient être douteuses, et, dès le mois de décembre, il les avait fait connaître. Quoiqu'il eût personnellement peu de sympathie pour le secrétaire d'état, dont il avait souvent combattu la politique extérieure, il redoutait par-dessus tout l'avènement du chef militaire ambitieux et insoumis dont il avait éloquemment dénoncé les allures dictatoriales. Il pressa ses amis de porter leurs suffrages sur Adams.

Le 9 février 1825, Daniel Webster et John Randolph, chargés du dépouillement du scrutin, proclamèrent le résultat suivant : « Pour John Quincy Adams du Massachusetts, 13 voix; pour André Jackson du Tennessee, 7 voix; pour William H. Crawford de la Georgie, 4 voix. » En conséquence, le speaker déclara que M. Adams était élu président des États-Unis.

Le nouveau président accueillit la nouvelle de ce vote avec plus d'inquiétude que de joie et avec le sentiment profond des difficultés de la tâche qu'il allait entreprendre. On trouve l'expression de ce sentiment dans le journal qui recevait la confidence de ses plus intimes pensées : « Cette année, écrivait-il à la date du 31 décembre 1825, a été la plus importante de celles qui ont passé sur ma tête, puisqu'elle a vu mon élévation à l'âge de cinquante-huit ans à la première magistrature de mon pays, c'est-à-dire au but suprême de la plus louable, ou du moins de la moins blâmable des ambitions de ce monde; cependant cette dignité ne m'a pas été conférée dans des conditions propres à inspirer de l'orgueil ou à satisfaire une légitime ambition, car je ne l'ai pas tenue des suffrages incontestés de la majorité de la nation, et j'ai été élu, ayant contre moi environ les deux tiers de la nation. »

Quant aux sentimens de Jackson, ils ne se traduisirent pas seulement par ces explosions de colère qui lui étaient habituelles. Il avait contre Clay, qu'il regardait comme l'auteur de sa défaite, une haine profonde qui devait durer autant que sa vie. Pour satisfaire sa rancune, tous les moyens lui semblèrent bons, et il épuisa contre son ennemi toutes les ressources de l'invective et de la calomnie. Quelques jours avant le vote de la chambre, on fit circuler un article anonyme en forme de lettre publié par un journal de Philadelphie : on y racontait que les amis de Clay avaient laissé entendre qu'il agirait « à la manière du Suisse qui vend ses services au plus offrant; » qu'ils avaient successivement offert son appui à Jackson et à Adams en échange de la promesse de la secrétairerie d'état, et que cette offre, repoussée par Jackson avec indignation, avait été acceptée sans scrupule par son compétiteur. On ne tarda pas à savoir que l'auteur vrai ou apparent de cette lettre était un certain Kremer, représentant de la Pensylvanie, personnage grossier, ridicule et illettré, connu comme une des créatures de Jackson. Clay releva énergiquement l'outrage, traita publiquement l'auteur de lâche calomniateur, et le somma de venir justifier ses assertions devant un comité de la chambre. Kremer se déroba et laissa à tous la conviction qu'il était hors d'état d'appuyer même d'un semblant de preuve les accusations mensongères dont il s'était fait l'organe.

Il s'en fallait bien toutefois que les calomniateurs fussent réduits au silence. Lorsque le nouveau président fit appel au loyal concours de Clay et lui offrit d'entrer dans son cabinet, Clay ne crut pas qu'il lui fût permis de décliner cette proposition, et il accepta sans hésiter ce poste de secrétaire d'état dont on l'accusait d'avoir fait le prix d'un honteux marché. Ce fut l'occasion d'un nouveau débordement d'injures. Jackson prit soin d'en donner le signal, et annonça dans les termes suivans à son ami, le major Lewis, la nomination du nouveau secrétaire d'état : « Le Judas de l'Ouest a conclu son marché et va recevoir les trente pièces d'argent. Il finira comme l'autre. » Ce fut le thème de la polémique quotidienne, et, dès cette époque, le cri de : *Marché et corruption!* devint pour les amis de Jackson le mot d'ordre de la prochaine campagne électorale.

La calomnie se reproduisait sous toutes les formes et passait par toutes les bouches. Un jour, c'était un violent et excentrique orateur de la Virginie, John Randolph, qui, dans un discours public, dénonçait « l'alliance du puritain et du coureur de tripots. » Un autre jour, c'était Jackson lui-même qui invoquait le témoignage d'un ami, « membre respectable du congrès, » qui, disait-il, avait personnellement connu toutes les circonstances du marché. En

vain, les démentis se succédaient; en vain, Randolph, provoqué en duel par Clay, lui tendait la main après le combat comme pour désavouer le langage injurieux qu'il avait tenu à son égard; en vain, le membre du congrès désigné par Jackson, M. Buchanan, qui fut depuis président des États-Unis, était contraint, malgré son amitié pour lui, de reconnaître l'inexactitude de ses allégations; en vain, Adams lui-même protestait dans le plus fier et le plus énergique langage « devant ses concitoyens à la face du ciel et du pays; » l'œuvre de la calomnie ne s'accomplissait pas moins, le venin s'infiltrait dans l'esprit public, et les odieux mensonges auxquels aucun homme honnête et sensé n'ajoutait foi, et dont Jackson connaissait mieux que personne l'origine et la valeur, prenaient aux yeux de la foule l'autorité de témoignages incontestés.

Ce n'est pas le lieu d'entreprendre le récit détaillé de la présidence de John Quincy Adams. Le nouveau président pratiqua résolument la politique du parti républicain national, qu'on désigna quelques années plus tard sous le nom de parti whig. Une énergique impulsion fut donnée aux travaux d'intérêt national. Une grande route fut ouverte pour relier les monts Alleghanys à l'Ohio et pour être continuée jusqu'au Mississipi; les états particuliers suivirent l'exemple donné par le gouvernement fédéral; l'Hudson fut réuni aux grands lacs par le canal Érié, et la première voie ferrée fut construite dans le Massachusetts. En même temps que l'exécution de ces grandes entreprises favorisait le développement de la richesse publique, le gouvernement cherchait dans l'élévation des droits protecteurs un moyen d'accélérer l'amortissement de la dette et d'accroître les ressources du budget fédéral. En faisant substituer le tarif de 1828 aux tarifs antérieurs, Henry Clay inaugurait ce qu'il nommait fièrement le *système américain;* indépendamment de l'intérêt fiscal que lui offrait l'application des nouveaux droits, il se flattait de hâter le développement de l'industrie nationale, d'attirer dans les manufactures des États-Unis les meilleurs ouvriers de l'Europe et de subvenir sans le concours du vieux monde à toutes les exigences de la consommation américaine.

Quelque jugement que l'on porte sur cette politique, on est forcé de reconnaître qu'à aucune époque de leur histoire, les États-Unis ne possédèrent une administration plus éclairée et plus honnête; aucune n'apporta plus de sagesse et de prudence dans la gestion de la fortune publique, aucune ne céda moins, dans la distribution des emplois, aux inspirations de l'esprit de parti. Les réceptions de la Maison-Blanche, dont Mrs Adams faisait les honneurs avec une grâce sévère, avaient pris un caractère nouveau; les représentans des puissances étrangères en étaient les hôtes assidus et témoi-

gnaient au président une très vive sympathie. La vie de ce dernier était simple et laborieuse; dès quatre heures du matin, il préludait par la lecture de la Bible aux travaux de la journée, et ces travaux, à peine interrompus par une promenade à cheval ou en été par un bain dans le Potomac, se prolongeaient souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ses mœurs austères, son attitude froide et réservée n'attiraient pas la popularité, mais commandaient le respect. Sa connaissance approfondie des affaires publiques et son expérience diplomatique lui donnaient dans les discussions du cabinet une autorité qu'ont rarement possédée ses successeurs. Il fut, pour bien longtemps du moins, suivant la remarque d'un savant et judicieux historien (1), le dernier homme d'état auquel le suffrage de ses concitoyens ait ouvert les portes de la Maison-Blanche.

L'effort de tant de patriotisme et de lumières vint malheureusement se briser contre une opposition systématique et obstinée. Dès le début de sa présidence, Adams avait rencontré le mauvais vouloir d'une minorité compacte; bientôt il se trouva, pour la première fois, depuis la fondation de la république, en face d'une majorité hostile dans les deux chambres. Son administration fut, dès lors, presque constamment paralysée, et il fut aisé de prévoir que la nouvelle élection présidentielle consacrerait le triomphe de ses adversaires.

Jackson avait tout mis en œuvre pour préparer ce résultat. Le *caucus*, que nul n'avait tenté de ressusciter, avait fait place à une savante et formidable organisation de parti imitée de celle qu'avait créée dans l'état de New-York le plus habile et le plus séduisant des politiciens, Martin van Buren. Ce dernier s'était fait l'aide-de-camp de Jackson dans la campagne qui venait de s'ouvrir; sous son impulsion et sous celle du fidèle ami de Jackson, le major Lewis, passé maître dans la stratégie électorale, des comités s'étaient formés de toutes parts; des souscriptions avaient été ouvertes dans tous les états de l'Union; une légion de journaux, parmi lesquels figurait au premier rang le *Telegraph*, rédigé à Washington par le général Duff Green, ouvrait contre l'ennemi le feu roulant d'une ardente et impitoyable polémique. Le parti démocratique avait son armée et son budget. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait frapper l'imagination populaire. Invité par la législature de la Louisiane à venir célébrer, le 8 janvier 1828, l'anniversaire de la victoire de la Nouvelle-Orléans, Jackson s'y rendit en triomphateur. Le bateau qui le portait descendit le Mississipi depuis Natchez, au milieu des

(1) Dr von Holst, *Verfassungsgeschichte der Vereinigten Staaten von America*. Berlin, 1878.

acclamations de la foule qui couvrait les deux rives du fleuve, escorté par une flottille de dix-huit bateaux à vapeur dont les salves d'artillerie étaient répétées par tous les vaisseaux de la rade et du port. Debout à l'arrière du navire, et la tête découverte, le général saluait la foule qui attendait son débarquement, comme un souverain qui prend possession de ses états. Il fit son entrée à la Nouvelle-Orléans au milieu d'un immense cortège formé de ses anciens compagnons d'armes, tandis que les dames de la ville recevaient et accompagnaient Mrs Jackson. Les fêtes données en son honneur durèrent sans interruption pendant quatre jours, et provoquèrent les manifestations sans cesse renouvelées d'un indescriptible enthousiasme.

Plus on approchait de l'élection, plus la lutte prenait un caractère d'âpreté et de violence grossière jusqu'alors inconnu. Depuis que la désignation des candidats à la présidence avait cessé d'être abandonnée à des hommes politiques accoutumés à la discussion des grands intérêts publics, les masses populaires étaient elles-mêmes descendues dans l'arène avec leurs passions ardentes et leurs entraînemens aveugles, et c'était à des politiciens d'ordre inférieur, Warwicks de carrefour ou de cabaret, qu'elles demandaient de leur dicter le nom de leur premier magistrat. Il fallait bien leur parler leur langue et flatter leurs instincts. Les calomnies dirigées contre Adams et Clay furent bruyamment et cyniquement colportées : elles appelèrent des représailles. Jackson fut à son tour violemment attaqué dans sa vie publique et dans sa vie domestique; on ne se borna pas à lui reprocher son mépris systématique du droit, ses arrestations illégales et les exécutions militaires qu'il avait ordonnées; on ne se contenta pas d'apposer d'immenses affiches sur lesquelles étaient représentés des cercueils avec les noms de ses victimes. Les attaques de ses ennemis n'épargnèrent ni la mémoire de sa mère ni l'honneur de sa femme, tandis que ses partisans, dépassant toute mesure dans l'outrage, accusaient effrontément l'austère Adams d'avoir trafiqué de la beauté et de la vertu d'une jeune Américaine pour se concilier la faveur du czar pendant sa mission à Saint-Pétersbourg (1)!

Le résultat de l'élection ne surprit personne. Sur 261 suffrages, Jackson en réunit 178, tandis que 83 seulement se portaient sur le nom du président sortant. Calhoun fut réélu vice-président par 171 voix.

J. Q. Adams ressentit douloureusement l'ingratitude de ses concitoyens; et au moment de quitter le pouvoir qu'il avait si dignement et si sagement exercé, il traça dans son journal ces lignes empreintes d'une mélancolie profonde :

(1) *J. Q. Adams*, by John Morse, p. 210.

« Dans trois jours, je serai rendu à la vie privée et condamné dans ma vieillesse à une vie de retraite, mais non certes de repos. Je succombe sous une coalition de partis et d'hommes politiques attachés à détruire ma réputation et à diffamer mon caractère, telle que je ne crois pas qu'il s'en soit produit depuis que l'Union existe. La postérité aura peine à croire, quoique ce soit la vérité, que cette coalition qui s'est formée contre moi et qui est aujourd'hui dans l'enivrement du triomphe, n'a eu autre chose à me reprocher que d'avoir consacré ma vie et toutes les facultés de mon âme au service de l'Union, et du progrès physique, moral et intellectuel de mon pays. »

Il avait alors soixante-deux ans : il sortait de la vie publique sans espoir d'y rentrer, avec une fortune modeste qu'avait amoindrie son passage au pouvoir, et plus inquiet encore de la marche des événemens publics qu'affligé de ses propres mécomptes. L'heure de la retraite n'était cependant pas venue pour lui : deux années après sa sortie de la Maison-Blanche, les électeurs du Massachusetts l'envoyèrent siéger à la chambre des représentans. L'ancien président ne s'en trouva pas diminué, et pendant dix-huit années qui furent la période la plus glorieuse de sa vie, il défendit avec un intrépide courage contre le parti esclavagiste la cause de l'Union et les vrais principes de la constitution américaine. La mort surprit à son banc comme sur un champ de bataille ce vaillant défenseur de la liberté humaine et de l'honneur national, et la fière devise qu'on grava sur sa tombe : *Alteri sæculo*, semble le suprême appel du vieux lutteur trahi par la fortune, à la justice de la postérité et aux promesses de la vie future.

L'éclatant triomphe de Jackson fut bientôt troublé par un profond chagrin domestique. Sa femme mourut à l'Ermitage le 22 décembre 1828, au moment où elle s'apprêtait à l'accompagner à Washington. Cette femme, simple d'esprit et d'allures, sans éducation, d'un extérieur négligé et d'une apparence vulgaire, suppléait à tout ce qui lui manquait par la bonté de son cœur et inspirait autour d'elle l'affection et le respect (1). Son mari lui avait constamment témoigné une confiance sans bornes et un tendre attachement : il ressentit toute sa vie la douleur de sa perte. Mais, par un trait caractéristique de cette étrange nature, la vivacité même de sa douleur ne fit que raviver l'ardeur de ses ressentimens et de ses

(1) Elle s'effrayait non sans raison du changement que sa situation nouvelle allait apporter dans ses habitudes. « Je suis bien aise pour le général, avait-elle dit en apprenant son élection, mais non pour moi. » On l'ensevelit dans la robe de satin blanc qu'elle venait de se faire faire pour présider aux réceptions de la Maison-Blanche (*Reminiscences of Washington. Atlantic Monthly*, avril 1860.)

rancunes. Le souvenir des attaques qui, pendant la lutte électorale, n'avaient pas épargné la compagne de sa vie, obsédait son esprit, et il lui semblait honorer et venger sa mémoire en poursuivant d'une haine impitoyable les hommes politiques auxquels il persistait à faire remonter la responsabilité de ces attaques.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il se rendit à Washington. Dès son arrivée, la foule se pressa à l'hôtel national, où il était descendu pendant que le vide se faisait à la Maison-Blanche. Rompant avec un usage de courtoisie constamment suivi, Jackson s'abstint de rendre visite à son prédécesseur. Adams, justement blessé, refusa d'assister à la cérémonie d'inauguration, et se retira la veille chez un ami qui habitait un faubourg de Washington.

L'inauguration eut lieu, le 4 mars 1829, par une splendide journée de printemps, au milieu d'une prodigieuse affluence. Le Capitole était comme battu par les flots d'un océan humain que dominaient la haute taille et la tête grisonnante du nouveau président. « Je n'ai jamais vu pareille foule, écrivait Webster ; il y a des gens qui sont venus d'une distance de 500 milles pour voir le général Jackson et ils paraissent convaincus que le pays vient d'échapper à quelque effroyable danger. » La cérémonie affecta un caractère militaire inaccoutumé : une troupe de vétérans de la révolution escortait le héros de la Nouvelle-Orléans comme une sorte de garde d'honneur : la musique militaire et les salves d'artillerie se mêlaient aux bruyantes acclamations de la multitude. La foule suivit le président jusqu'à la Maison-Blanche et s'y précipita avec lui. Chacun voulait contempler ses traits et lui serrer la main. Emporté par le torrent populaire, Jackson se trouva jeté contre un mur et y eut été littéralement étouffé si quelques amis ne l'eussent protégé contre ces manifestations d'un enthousiasme indiscret en lui faisant un rempart de leurs corps. Ces courtisans d'une nouvelle espèce laissèrent sur les meubles de soie de la demeure présidentielle les empreintes de leurs bottes crottées, mirent en pièces la porcelaine et les cristaux, et vidèrent à la santé du président des tonneaux de punch qu'on apporta dans le vestibule.

Jamais la Maison-Blanche n'avait été le théâtre de semblables scènes. C'était la prise de possession du pouvoir par les nouvelles couches sociales qui fêtaient leur avènement : c'était, suivant l'expression d'un des plus nobles esprits et d'un des meilleurs patriotes de ce temps, le juge Story, « l'intronisation de la populace, le triomphe du roi Mob ! »

ALBERT GIGOT.

LA

POLITIQUE ACTUELLE

ET LA SITUATION DE L'EUROPE

Les erreurs et les fautes qui portent sur la politique extérieure d'un pays ont cela de particulier que, si elles sont les plus graves de toutes, elles sont cependant celles dont les effets sont les moins prochains. Qu'un gouvernement, par imprévoyance ou par légèreté, compromette les finances; que, cédant à l'esprit de parti, il trouble la nation en frappant toute une classe de citoyens dans sa conscience et dans sa liberté; que, sous le coup de certaines menaces, il brise de ses propres mains les ressorts de l'état, mette le désordre dans l'administration, et détruise le principe d'autorité: bientôt les résultats d'une conduite aussi imprudente éclatent à tous les yeux, et l'anarchie qui dévore le budget, qui répand un vague malaise dans les rangs de la société, qui fait succéder au sentiment général de la sécurité et de l'espérance je ne sais quel dégoût du présent, je ne sais quelle crainte de l'avenir, avertit le pouvoir du danger dont il est menacé. Mais, pour la politique extérieure, les choses ne vont point avec cette rapidité; plus la maladie est profonde et tend à devenir mortelle, plus les symptômes en sont lents à frapper les regards d'une foule distraite et d'hommes d'état aveuglés.

La France a traversé durant ce siècle des crises intérieures aussi nombreuses qu'en apparence meurtrières. Après chacune de ces épreuves, elle s'est relevée avec une étonnante rapidité; le travail,

l'épargne, la sagesse l'ont sauvée bien vite de ses plus grandes folies. Il ne lui a jamais fallu beaucoup d'années pour se remettre d'une révolution. Les esprits les plus conservateurs, les plus ennemis des violences, sont bien obligés de reconnaître que notre pays a fait d'immenses progrès au milieu de troubles qui auraient anéanti un peuple moins solidement constitué pour l'existence. Je ne veux point dire assurément que ces troubles aient favorisé sa croissance; ils l'ont, au contraire, singulièrement retardée, et l'on ne peut penser sans douleur à ce que serait la France si elle s'était développée dans le calme et dans la liberté. Mais enfin, malgré tout, elle n'a pas déchu au dedans; elle a même grandi d'une marche constante, bien que saccadée.

La cause de cette puissance de réaction qui, à l'intérieur, redresse presque immédiatement notre pays après chacune de ses chutes, réside dans cette promptitude avec laquelle se manifestent les dangers d'une mauvaise politique. En présence d'un péril évident, pressant, immédiat, on cherche sans retard à le conjurer, et l'on y arrive : la nation, qui se sent atteinte, se met au régime, et, comme son tempérament est admirable, la guérison n'est jamais lente. Mais, dans la politique extérieure, il semble que rien ne fasse prévoir les catastrophes; en sorte qu'on ne prend aucune mesure pour les éviter et qu'on ne cherche à les prévenir que lorsqu'elles ont éclaté. Il n'est plus temps. Le coup est porté : la France a perdu tantôt ses colonies, tantôt sa situation en Europe, tantôt même quelques-unes de ses provinces; elle est diminuée dans sa richesse, dans son prestige et dans sa force; pour réparer de tels malheurs, il faut un concours de circonstances bien rare et dont, hélas! nous n'avons jamais su profiter. Aussi notre pays, qui a si vigoureusement résisté à ses révolutions, succombe-t-il lentement aux imprudences et aux fautes de sa politique extérieure. S'il a grandi à l'intérieur, il n'a cessé de décroître, de s'affaisser au dehors.

Cette décadence ne date pas d'hier : à part certaines périodes de gloire non moins courtes, non moins stériles qu'éblouissantes, on peut dire que la France décline graduellement depuis deux siècles. L'effort qu'elle a fait, dans les dernières années de l'Ancien Régime, pour conquérir en même temps la prédominance en Europe et sur les mers, alors que tout aurait dû la décider à se contenter sur le continent de la situation de puissance de premier ordre, sans la permission de laquelle, suivant le mot de Frédéric, nul ne pouvait tirer un coup de canon, a finalement abouti à la destruction de son empire colonial. Personne ne s'en est ému; on se souvient des plaisanteries de Voltaire sur les « quelques arpens de neige du Canada. » En ceci comme en beaucoup d'autres choses, l'immortel écrivain était le fidèle interprète des sentimens de tous, et c'est de

nos jours seulement qu'on a commencé à comprendre l'étendue de la perte que la politique extérieure du XVIIIe siècle nous avait infligée. D'ailleurs l'enivrement des triomphes de la révolution et de l'empire a eu bientôt fait oublier à notre pays un malheur qu'ils ne devaient pas dissimuler longtemps. La France, qui s'était armée pour repousser l'invasion, envahissait à son tour l'Europe, dont elle semblait devenir maîtresse. Que lui importaient les mers où l'Angleterre prenait partout sa place! Elle ne voyait pas ce qui se passait si loin d'elle; suivant un mot admirable de M. Thiers, elle était tout entière occupée à « regarder » sur le continent; « et certes le spectacle en valait la peine. » La moitié du rêve dont s'était bercé le XVIIIe siècle était réalisée, et avec quel éclat! L'hégémonie européenne, si ardemment désirée, si chèrement payée, était enfin fondée sur les plus grandes victoires dont le monde eût retenti. Par malheur, cette œuvre fragile allait bientôt s'écrouler dans des désastres non moins grands que les victoires qui les avaient précédés. Et la France, au lendemain de Waterloo, subitement tombée de ses illusions démesurées, s'aperçut qu'après le gigantesque effort qu'elle venait de tenter, elle avait fait un pas de plus dans la voie de la ruine et de la décadence à l'extérieur.

La restauration et le gouvernement de juillet ont porté le poids des fautes héroïques de la révolution et de l'empire. Emprisonnés par la sainte-alliance, ils se sont vus condamnés à une politique timide, hésitante, effarouchée du moindre obstacle. Il est juste d'ajouter que, dans une situation fort critique, ils ont tiré de leur prudence même d'incontestables avantages. Sans parler de la conquête de l'Algérie, la seule œuvre utile et durable que la France en ce siècle ait exécutée au dehors, ils ont légué au second empire une armée réorganisée et des traditions de sagesse diplomatique qui avaient lentement ruiné la sainte-alliance et n'en laissaient plus subsister que le fantôme. On sait ce que le second empire a fait de ce legs et ce qu'il a légué à son tour à ses successeurs. Mais, il faut bien le dire : si détestable qu'ait été sa politique extérieure, l'opinion publique n'a commencé à s'en émouvoir qu'au coup de foudre de Sadowa, et elle n'en a compris toute la gravité qu'après la catastrophe de Sedan. A part l'expédition du Mexique, aventure trop insensée pour qu'on n'en discernât pas immédiatement les périls, quelle est celle des entreprises extérieures de l'empire qui ait été combattue, je ne dis pas par la majorité du pays, mais même par ce petit groupe libéral dont l'opposition au dedans était si éclairée et si active? Le principe au nom duquel elles étaient faites, le fameux principe des nationalités, il a fallu les désastres de la dernière guerre pour que tout le monde, en France, en entrevît les fatales conséquences. Ce que les libéraux repro-

chaient à l'empire, ce n'était pas de lui trop sacrifier; c'était, au contraire, de ne pas lui sacrifier assez; plus d'un, au lendemain de Sadowa, regrettait tout haut que nous n'eussions pas prêté ouvertement notre concours à M. de Bismarck pour créer au centre de l'Europe le vaste empire militaire qui devait écraser d'un tel poids nos frontières diminuées. Tant il est vrai que les erreurs sur la politique extérieure peuvent se prolonger longtemps et ne se dissiper qu'à la lueur sinistre des catastrophes!

Encore n'est-il pas bien sûr qu'elles s'y dissipent. Les mêmes hommes qui reprochaient au gouvernement de juillet sa timidité, qui prêchaient à l'empire le culte des grandes unités, professent aujourd'hui des doctrines d'où l'on peut conclure qu'ils n'ont rien appris, rien oublié, et sans doute rien vu. Pour qui cherche sans préjugés à se rendre compte du cours de l'histoire, il est clair cependant que les trois grandes périodes de notre action au dehors, depuis deux siècles, ont fait descendre peu à peu la France du rang privilégié qu'elle occupait dans le monde. La dernière de toutes, celle qui s'est déroulée sous le second empire, l'a laissée couverte de blessures tellement vives, tellement profondes que peut-être ne se fermeront-elles jamais. Sommes-nous du moins sûrs qu'elles ne s'aggraveront pas et ne marchons-nous pas vers un nouvel affaiblissement? C'est ce que je voudrais examiner ici.

I.

Si je me proposais de tracer un tableau général de l'état où la politique suivie depuis quelques années a mis la France, je devrais à coup sûr accumuler de bien sombres couleurs. Le parti républicain, qui avait conquis le pouvoir par sa sagesse, ne s'en est plus souvenu dès qu'il l'a possédé. Une révolution subite s'est faite en lui. Déchirant le programme modéré que M. Thiers avait tracé de sa main mourante durant la période du 16 mai, et derrière lequel les radicaux eux-mêmes s'étaient abrités pour la lutte, il a porté une main téméraire sur tous les rouages de l'état, bouleversé les finances, compromis la richesse nationale, détruit la paix publique par la persécution des consciences et le mépris du droit de ses adversaires. En même temps, il a fait de l'instabilité ministérielle et de l'action directe de la chambre des députés sur l'administration, c'est-à-dire de la destruction de l'idée même de gouvernement, la règle constante de sa conduite. Cette sorte d'anarchie des pouvoirs publics, inaugurée sous la législature précédente, a continué sous la législature actuelle avec des progrès effrayans. S'il ne s'agissait que du trouble jeté dans les esprits, de l'affaiblissement graduel du crédit public, de la disparition de la confiance générale,

de l'avilissement de l'autorité, du retard apporté, — non pas à de grandes réformes qui sont chimériques, — mais à de modestes réformes qui seraient urgentes et qui sont négligées, du délabrement administratif, de l'accroissement des dépenses, de l'énervement du contrôle et de la diminution des recettes ; s'il ne s'agissait, dis-je, que de ces tristes résultats, dont il est pourtant impossible de faire sans amertume la longue énumération, on arriverait à en prendre son parti avec une douleur résignée et contenue. Les ressources de notre pays sont si grandes, la foi républicaine est si vive dans les populations, l'opinion, malgré ses entraînemens, est si profondément conservatrice, que toutes ces misères ne menacent jusqu'ici d'aucun danger prochain ni la république ni la France.

Mais les conséquences du désarroi politique qui va s'accroissant sont bien plus graves encore. Presque insensibles au dedans, elles ont déjà produit au dehors de terribles effets. Il est étrange qu'on se préoccupe aussi peu qu'on le fait parmi nous de la situation que nous créent les événemens qui se sont déroulés en Europe depuis quelques mois. Nous nous sommes endormis cet hiver sur la perte de l'Égypte, à laquelle nous n'avons pas donné beaucoup plus d'attention que n'en accordait Voltaire à la perte du Canada. La ruine d'une des œuvres les plus belles, les plus fécondes de notre politique méditerranéenne nous a laissés très indifférens, et personne ne s'est préoccupé outre mesure de l'impression que cette indifférence, ce scepticisme, cet aveu éclatant d'impuissance allaient produire autour de nous. L'Égypte était tombée de nos mains qui, depuis près d'un siècle, n'avaient cessé de la pétrir à l'image de notre propre pays : que nous importait ! Oh ! nous sommes loin des gloires des Pyramides, et nous nous soucions fort peu d'être regardés avec enthousiasme par quarante siècles d'histoire ! Ce sont là des plaisirs monarchiques dont notre austérité républicaine se prive aisément. Que le souvenir de l'admirable campagne de Bonaparte soit effacé par la bataille héroï-comique de Tel-el-Kébir, qui n'a pas duré vingt minutes et où personne n'a péri, nous n'en avons cure ! Nous ne professons pas un moindre mépris pour la civilisation européenne introduite par nous sur les bords du Nil, pour nos lois, nos mœurs, notre langue que nous y avons implantées en des temps plus fiers. Peu nous importe même de laisser périr une colonie de dix-huit mille Français faisant avec Marseille un commerce de plusieurs millions, alors que nous dépensons de si grosses sommes et que nous tentons de si périlleuses expéditions afin d'établir quelques comptoirs au Tonkin et au Congo. Enfin, si le canal de Suez, que l'Angleterre cherche si brutalement à nous arracher, nous échappe un jour, si cette clé du commerce asiatique nous est enlevée, si cette route de la Cochinchine et de Madagascar est gardée par des soldats

anglais, toujours maîtres de l'ouvrir et de la fermer, nous aurons assez de philosophie dans l'âme, de résignation dans le cœur, d'étroitesse dans l'esprit surtout pour supporter encore cette atteinte capitale à nos intérêts, ce coup mortel à notre honneur. Pendant que les Anglais s'établissaient en Égypte, ne remportions-nous pas des succès dignes de nous faire dédaigner ceux des Pyramides ou de Tel-el-Kébir? Nous culbutions des ministères, nous chassions des officiers de l'armée, nous enlevions leurs traitemens à des desservans, nous expulsions des aumôniers des hôpitaux : certes cela suffisait à nos ambitions présentes! Il y avait là de quoi nous consoler des victoires plus substantielles, mais à coup sûr bien moins glorieuses de nos anciens alliés.

Il est à souhaiter que nous ne soyons pas cruellement réveillés un jour du sommeil où nous ont plongés les affaires égyptiennes, sommeil si profond qu'il n'a pas laissé arriver jusqu'à nous l'écho du contre-coup qu'elles ont produit en Europe. Il ne faudrait pourtant pas beaucoup d'attention pour s'apercevoir, à des signes irréfragables, que la politique d'abdication et de faiblesse dont nous avons fait preuve dans une circonstance aussi grave a déjà porté ses fruits. La désertion de la France en Égypte a eu pour premier résultat de rompre l'union intime qui existait entre elle et l'Angleterre, depuis le traité de Berlin, au grand profit de nos intérêts particuliers en Orient et de la paix générale en Europe. A peine l'alliance qui, durant ces dernières années, avait servi de pivot à notre politique, et relevé notre prestige au dehors, a-t-elle été dissoute, que le bruit s'est répandu de la formation d'une alliance bien différente, d'une triple alliance à la tête de laquelle se trouvait l'Allemagne, que l'Autriche acceptait avec résignation, dont l'Italie se glorifiait de faire partie, et dont personne ne nous cachait les intentions médiocrement bienveillantes à notre égard. Nous perdions une alliée, d'autres en trouvaient plusieurs contre nous. Il fallait s'y attendre. On ne respecte que ce qui est fort et digne. Dès que la France proclamait que l'armée d'Arabi pouvait être un danger pour elle; dès qu'elle rompait avec ses plus nobles traditions par un sentiment d'inexplicable pusillanimité; dès qu'en abandonnant l'Égypte, elle montrait qu'elle avait renoncé à toute politique extérieure, ou du moins à toute politique extérieure avisée, prévoyante et logique, il était naturel que ceux qui ont intérêt à l'affaiblir trouvassent le moment propice pour obliger ceux qui risquaient un jour ou l'autre de se rapprocher d'elle à l'abandonner complètement. C'est ainsi que la triple alliance, qui avait tenté plusieurs fois de se former, mais qui n'y avait jamais réussi jusque-là, a pris corps et s'est affirmée après notre rupture avec l'Angleterre et notre évanouissement en Égypte. Au moment où nous venions de donner une marque

éclatante d'inertie, on nous a accusés ouvertement de rêver une politique d'action et de provocation. Quoi de plus simple? quoi de plus conforme à la fable, éternellement vraie, du *Loup et l'Agneau*, et au proverbe, éternellement germanique, « du lapin qui a commencé? » Forts par notre union avec l'Angleterre et notre résolution de défendre nos droits, nous n'étions un danger pour personne; faibles par notre isolement, par notre résignation à supporter sans bouger les coups de la fortune, nous effrayons tous nos voisins, nous les obligeons à s'unir pour nous résister en cas de besoin!

Néanmoins le rôle du loup de la fable demande, en politique, quelque prétexte plus sérieux qu'un peu d'eau troublée au bord d'un ruisseau. Ce prétexte, qui manquait à la triple alliance, pour colorer ses projets d'une apparence légitime, nous le lui avons immédiatement fourni. Elle éprouvait quelque difficulté à faire comprendre au monde qu'il fût indispensable de prendre des précautions contre un gouvernement assez dépourvu de courage pour craindre, lorsqu'il s'agissait de défendre ses plus chers intérêts, d'envoyer quelques soldats à l'assaut des redoutes vides de Tel-el-Kébir. Les plus hardis ressentaient quelque honte à tenter l'entreprise. Mais, comme si nous nous étions aperçus de leur embarras, nous nous sommes empressés de déclarer que le gouvernement de la république, ce gouvernement débonnaire qui prenait Arabi pour un épouvantail, était en péril; qu'il était sourdement attaqué par des intrigues prétoriennes; que des conspirations fomentées dans l'armée risquaient de le renverser; qu'à moins de créer des catégories de suspects, il n'était plus sûr du lendemain. Aussitôt nos adversaires se sont emparés de ce qu'ils ont voulu regarder comme un aveu. La république est pacifique, ont-ils dit, mais la monarchie ne le serait pas. Unissons-nous donc en vue du maintien de la république en France. La précaution est devenue nécessaire, puisque les Français eux-mêmes sentent le besoin de s'armer d'arbitraire et de faire fléchir les lois pour repousser les attaques des monarchistes. Et si dérisoire que fût ce langage, on aurait tort de croire qu'il fût absolument dépourvu de vérité. On me permettra de dire quelle surprise j'ai éprouvée, il y a quelques mois, en passant à Vienne, de trouver répandu dans tous les mondes politiques la conviction que la république avait été à deux doigts de sa perte à la mort de M. Gambetta et qu'elle n'avait dû son salut qu'à la clairvoyante énergie de M. Floquet. Depuis les ministres et les hommes d'état du parti gouvernemental jusqu'aux journalistes de l'opposition allemande, tous me répétaient : « Il est incontestable que la république a failli périr en janvier dernier; il y a eu un moment très critique; qui peut répondre de l'avenir? » Voilà comment nos intrigues parlementaires, grossies, travesties, incomprises,

compromettent, en franchissant la frontière, non-seulement les intérêts, mais l'honneur de notre pays. On se donne à Paris le plaisir de monter au Capitole dans l'espoir de passer directement de là au ministère, et l'on ne s'aperçoit pas qu'au dehors il y a des gouvernemens qui, ne voulant et ne pouvant s'allier qu'à des nations sûres du lendemain, s'éloignent aussitôt d'un pays où, de son propre aveu, le pouvoir est sans cesse à la merci d'un complot! Et l'on ne fait pas attention qu'après avoir fait étalage de la faiblesse de sa politique extérieure, faire étalage de l'instabilité de ses institutions intérieures, est le comble de l'imprudence et de la folie! Et l'on ne se rend pas compte enfin qu'infliger à la république, dans l'intérêt d'une intrigue parlementaire et d'une compétition de portefeuilles, la honte de la protection de l'étranger est lui porter le coup le plus terrible que jamais elle ait reçue, que jamais elle puisse recevoir!

Qu'on ne m'accuse pas d'exagération. Les Français qui ne sortent jamais de France portent d'un cœur léger la responsabilité de nos fautes politiques, parce qu'ils n'ont pas la sensation directe du mal qu'elles font à notre pays. Or les Français, comme on sait, voyagent peu; ils sont très sédentaires; et, chose triste à dire! ils le deviennent d'autant plus qu'ils touchent de plus près aux affaires publiques. Une fois qu'un homme s'est consacré à la vie parlementaire, c'est fini : son horizon est circonscrit aux couloirs des chambres et aux étroites limites des collèges électoraux. Tout ce qui ne retentit pas dans ces petits milieux ne lui est de rien. Tout ce qui dépasse les frontières rétrécies de son intelligence et de son activité le laisse froid. Les grands événemens du monde ne l'intéressent que par l'écho fort affaibli et fort dénaturé qui en arrive parfois dans ces cercles fermés. Heureux encore s'il se donne la peine de les écouter! C'est de là que provient notre grande infériorité politique par rapport à des peuples à tous autres égards moins bien doués que nous, les Anglais par exemple, qui n'ont ni la promptitude de notre esprit, ni notre génie administratif, ni notre souplesse de caractère, ni notre habileté à nous accommoder de toutes les situations. La plupart de nos hommes d'état se sont formés à Paris ou dans leurs provinces, et n'en sont jamais sortis. Avant de prendre part aux affaires publiques, presque tous les Anglais, au contraire, parcourent le globe, où ils trouvent à chaque pas le témoignage éclatant de la noblesse de leur race et de la grandeur de leur nation. Ils en reviennent fiers de l'Angleterre, résolus à la maintenir coûte que coûte au niveau où l'ont élevée leurs ancêtres, instruits de ses droits, de ses intérêts, des moyens à prendre ou à conserver pour les garantir. Si les Français suivaient cet exemple, eux aussi rentreraient de leurs longues courses émerveillés de la puissance d'extension de la France, éblouis de la place

qu'elle a occupée dans l'univers. Peut-être alors, le jour où ils prendraient en main la direction de ses destinées, se souviendraient-ils qu'elle a une telle puissance de rayonnement que pas un de ses actes ne passe inaperçu, que pas un de ses mouvemens n'est sans contrecoup au-delà de son territoire, que pas une de ses révolutions n'est indifférente au monde qui l'entoure et qu'elle a imprégné de son génie. Peut-être, dans les luttes mesquines de chaque jour, sentiraient-ils combien il est imprudent, combien il est contraire au patriotisme de détruire une à une les grandes forces qui ont fait la France et qui peuvent la maintenir, pour satisfaire des passions, des espérances ou des rancunes qui ne sauraient avoir de lendemain. Mais, hélas! cette coutume ne semble pas sur le point d'être adoptée chez nous. Très rares sont ceux dont la curiosité inquiète va chercher à l'étranger, à côté des traces du passé de notre pays, les signes précurseurs de son avenir; et si cela est regrettable, pour les raisons que je viens de dire, on doit convenir toutefois que la majorité des Français qui s'obstine à s'enfermer dans nos frontières s'épargne, depuis quelques années, grâce à cet isolement du monde, des émotions bien douloureuses et de bien sombres appréhensions.

Il semble, en effet, que l'éloignement dans l'espace produise le même effet que l'éloignement dans le temps, et qu'il laisse apparaître les conséquences des fautes avant qu'elles se soient produites ou du moins avant qu'elles aient reçu tout leur développement. Ceux d'entre nous qui passent une partie de leur vie à l'étranger, ceux-là surtout qui s'y établissent définitivement, ont quelque peine à s'expliquer la quiétude persistante où l'on se complaît en France et l'absurde rhétorique par laquelle on célèbre, dans tous les discours officiels, le relèvement du pays. Pour eux, hélas! ce relèvement est une illusion incapable de résister à l'expérience qu'ils font chaque jour de la ruine de notre influence. Au lendemain de nos désastres, ils rencontraient chez les nations au milieu desquelles les hasards de la fortune les avaient jetés un sentiment de surprise où ils pouvaient puiser quelque consolation. On s'étonnait que la France fût tombée si vite; on hésitait à croire qu'elle ne se redresserait pas. Plus tard, une lueur d'espérance est entrée dans les âmes. A la suite du congrès de Berlin, la France a semblé s'essayer de nouveau à l'action extérieure; sans menacer personne, sans commettre aucune imprudence, elle a recommencé à faire sentir son autorité un instant oubliée. Par un coup d'habile politique, elle avait imposé son alliance à l'Angleterre et s'était établie à ses côtés en Égypte. Peu après, elle entrait seule en Tunisie et se montrait résolue à y rester. Était-ce un réveil? Beaucoup l'ont cru, et parmi les nations qui s'étaient éloignées de nous au lendemain de nos désastres, on en a vu

plusieurs, sinon se rapprocher ouvertement, au moins nous témoigner une sympathie qui aurait pu devenir le prélude d'une amitié plus solide. Par malheur, ces jours de sagesse et de fermeté n'ont point duré. Exploitée par les passions de parti, la politique extérieure est devenue chez nous une arme venimeuse, empoisonnée de calomnies infâmes, qui n'a servi qu'à augmenter encore nos divisions intérieures. Nous avons renoncé à l'Égypte à seule fin de renverser ou d'empêcher de naître des cabinets. Dès lors, notre prestige, un instant rétabli, s'est éclipsé tout à fait. Personne n'a plus eu la moindre velléité de s'unir à un pays assez démoralisé pour sacrifier la Méditerranée à de misérables querelles intestines. L'exemple de l'Angleterre, qui, après avoir consenti pendant plusieurs années à nous faire en Égypte des concessions énormes, se voyait abandonnée par nous, à l'heure du péril, sans autre motif de rupture que les haines personnelles de quelques ambitieux se disputant le pouvoir, a dégoûté tous ceux qui auraient songé à l'imiter.

A quoi bon d'ailleurs? Est-ce qu'il est possible de s'allier avec un peuple qui, chaque jour, change de ministère, et où chaque ministère, loin de se croire lié par les engagemens de ses prédécesseurs, n'a rien de plus pressé que de les déchirer? Est-ce qu'il est possible de faire fond sur un gouvernement dont les titulaires varient sans cesse et dont la politique n'offre pas moins d'instabilité? Chacun s'est donc mis à agir comme si la France n'existait pas. L'Angleterre a commencé. A peine installée en Égypte, elle a dénoncé les conventions qu'elle y avait faites avec nous; nous avons protesté; elle nous a laissés dire. Elle savait fort bien que ce qu'un de nos ministres n'acceptait pas, un autre, qui ne tarderait guère à venir, le subirait en silence, ne fût-ce que pour se distinguer de celui qui l'avait précédé. Elle a assisté froidement aux réclamations de M. Duclerc et a souri de ses menaces. M. Duclerc parlait du lendemain. Singulière prétention chez un ministre français! Le lendemain ne devait pas être les représailles de la France, mais la chute de M. Duclerc. L'Angleterre ne l'ignorait pas, et elle attendait! Les Égyptiens ne l'ignoraient pas davantage; car les fluctuations de notre politique intérieure ne nous enlèvent pas seulement l'alliance des grandes nations, elles nous font perdre aussi la confiance des petits peuples qui jadis avaient l'habitude de s'appuyer sur nous. Lorsqu'on disait aux ministres égyptiens : « Ne vous jetez pas dans les bras des Anglais; essayez de résister, » ils répondaient aussitôt : « Et qui nous soutiendra? La France? Mais elle nous a déjà abandonnés. On rejette, il est vrai, toute la faute sur M. de Freycinet et l'on nous affirme que son successeur est d'une autre trempe que lui. Il y paraît, en effet, à la résolution de son langage. Mais sera-t-il ministre dans un mois? Et s'il ne l'est plus,

n'y aura-t-il pas autant de différence entre son successeur et lui qu'il y en a eu entre lui et M. de Freycinet? » Raisonnement irréfutable, que l'événement n'a que trop justifié. A l'heure même où les négociations avec l'Angleterre entraient dans la période aiguë, où il aurait fallu toute notre union pour faire reculer notre ancien allié, une crise ministérielle a éclaté à Paris sur un manifeste ridicule. Pendant un mois, la chambre a oublié l'Égypte, la Méditerranée, la politique coloniale, l'avenir de notre commerce pour déjouer les calculs du prince Napoléon et calmer les angoisses républicaines de M. Floquet : pendant ce mois, l'Angleterre a pris l'Égypte et ne nous la rendra plus.

Je répète qu'il faut avoir vu de près, qu'il faut avoir senti directement l'impression que de pareilles défaillances produisent au dehors, qu'il faut en avoir rougi en face de l'étranger pour savoir, pour comprendre le mal qu'elles ont fait à notre pays. On ne croit plus à la France en Europe et en Orient. On n'y croit plus, d'abord parce qu'elle s'est proclamée incapable de combattre Arabi et qu'une faiblesse aussi extraordinaire a effrayé ses plus chauds partisans. On n'y croit plus ensuite, parce que les variations, les incertitudes, les soubresauts de sa politique persuadent à tout le monde qu'elle est incapable de réflexion et de suite dans la conduite. S'imaginer que les coups qu'elle vient de porter ou qu'elle va porter à Madagascar et au Tonkin suffisent ou suffiront à restaurer son prestige, serait une grande erreur; ils ajoutent au contraire à sa renommée de puissance légère, inconsidérée, livrée à tous les caprices. Est-il possible de s'expliquer que la même chambre, que les mêmes hommes aient refusé d'aller en Égypte et se lancent à corps perdu à Madagascar et au Tonkin? Quelle preuve plus éclatante de versatilité? Quelle démonstration plus claire de l'impossibilité où est notre pays de mesurer la portée de ses entreprises à l'importance de ses intérêts? Et puis, on doute de notre constance à soutenir les résolutions subites que nous venons de prendre. On se méfie même de notre courage militaire. La plus grande honte que j'ai éprouvée de ma vie, c'est de voir des Égyptiens sortis de notre École de Saint-Cyr ou de notre École polytechnique me demander sérieusement, sincèrement, sans intention d'ironie, avec un réel chagrin, au contraire, au souvenir du passé : « Est-il bien vrai que la France ait eu peur d'Arabi? que son armée ne soit plus capable de combattre même des fellahs? » Et ce langage n'est pas le seul dont j'aie eu à souffrir, dont souffrent tous les Français qui vivent au dehors. Presque chaque jour, ils entendent répéter : « Il n'y a plus de France! On ne doit plus compter sur cette nation, jadis la première de toutes. » Quelques étrangers, animés de bons sentimens, vous font encore plus de mal par la compassion qu'ils se croient obligés de vous montrer :

« C'est bien dommage! s'écrient-ils : la France était un si noble pays! » D'autres naturellement ont plus d'arrogance et moins de pitié. Leurs paroles blessantes sont comme des glaives empoisonnés qu'en toute occasion ils vous enfoncent au cœur. Le langage des Français fixés à l'étranger n'est pas moins triste. On songe à favoriser l'émigration chez nous; les radicaux professent la théorie que c'est par des colonies volontaires, fondées sans intervention de l'état, sans appui militaire ou financier, que notre influence doit s'étendre au dehors, que notre commerce et notre industrie doivent faire la conquête du monde. Ils disent ces choses dans leurs journaux, ils le répètent à la tribune. Ah! que ne se sont-ils trouvés en Égypte depuis deux ans! Un jour, une émeute fanatique a massacré un grand nombre de nos nationaux dans les rues d'Alexandrie et les a menacés tous, non-seulement dans leur fortune, mais dans leur vie, et cela en face d'une flotte française qui n'a pas bougé! Effrayés, humiliés, anxieux de l'avenir, ils se sont tournés vers la France, attendant avec une impatience fébrile le courrier qui devait leur apporter la nouvelle d'un secours prochain; ils se sont jetés avec impatience sur les lettres et sur les journaux. Savez-vous ce qu'ils y ont appris? Que le conseil municipal de Paris songeait à mettre M. Camescasse en accusation, et qu'il demandait un maire!

Cette diminution de la France au dehors, ce sentiment, répandu à la fois chez les étrangers et chez les Français vivant à l'extérieur, qu'elle est entrée dans une voie d'irrémédiable décadence, sont d'autant plus malheureux que la situation européenne est loin d'être rassurante. La rupture de notre amitié avec l'Angleterre, la formation de la triple alliance constituent des faits graves, des événemens dangereux auxquels on aurait grand tort de prêter peu d'attention. Je ne prétends pas que ce nouveau groupement des puissances soit un péril immédiat ou peut-être même prochain. C'est un point sur lequel l'affirmation serait à coup sûr fort téméraire : j'ajouterai néanmoins que la négation le serait encore davantage. L'état actuel de l'Europe est tel que le moindre incident risque d'y amener une crise, et que cette crise, si elle se produisait, nous atteindrait toujours d'une manière directe ou indirecte. L'horizon est chargé d'innombrables points noirs d'où peuvent sortir les plus gros orages. Plus que jamais aujourd'hui, l'observateur perspicace, les yeux fixés avec quelque attention sur le ciel politique, hésiterait à dire que les idées de l'abbé de Saint-Pierre sont à la veille de se réaliser. L'aspect de l'Europe et du monde est loin d'éveiller dans les âmes les rêves pacifiques dont chacun de nous aimerait tant à se bercer. L'œuvre du congrès de Berlin est partout ébranlée. Nos rapports avec l'Angleterre, un instant intimes, n'ont jamais été plus tendus; la triple alliance, avec ses allures mystérieuses, suscite des appré

hensions bien légitimes; les réunions d'hommes d'état et les entrevues de souverains qui se multiplient semblent le prélude des plus graves événemens; l'antagonisme entre la Russie et l'Autriche en Orient fait des progrès effrayans; les petits royaumes et les petites principautés des Balkans se remuent; enfin, la décomposition de la Turquie peut amener d'un moment à l'autre le signal de l'explosion générale.

Je ne veux point revenir ici sur les épisodes qui viennent d'agiter si profondément l'Europe et de soulever partout de si vives inquiétudes. Il est impossible de ne pas dire cependant qu'ils ont révélé à tous les yeux une situation dont le dénoûment fatal sera une guerre plus ou moins prochaine. Poussée par une main impérieuse vers l'Orient où désormais tout l'enfonce de plus en plus, l'Autriche a tenté de lier intimement à sa politique la Roumanie et la Serbie. On a vu les jeunes rois du Danube aller saluer à Vienne leur futur suzerain. Il semblait que le rêve d'un ministre hongrois qui déclarait naguère que la couronne de Habsbourg était un composé de la couronne de Rome et de celle de Byzance fût déjà réalisé. Par malheur, au moment où les Autrichiens cédaient à cette immense illusion, une insurrection sanglante éclatait en Croatie et sur les Confins militaires; le prince de Bulgarie, soupçonné de faiblesse envers l'Autriche, était obligé de rendre à ses sujets les pouvoirs absolus qu'il leur avait arrachés, et des élections radicales prouvaient au roi de Serbie que son peuple ne le suivait pas dans sa conversion à la politique austro-allemande. C'était la riposte de la Russie aux prétentions autrichiennes. Voilà donc la lutte nettement engagée, et avec quelles armes? Les révoltes, les soulèvemens socialistes, les menaces de révolutions dynastiques. Les deux adversaires se mesurent de l'œil, et le moment se rapproche où ils ne pourront plus éviter le conflit déclaré. Le jour où il éclatera, quelle sera l'attitude de la France? S'il lui arrive de se souvenir de son glorieux passé et du rôle qu'elle a joué jadis dans la politique européenne, l'Italie sera là pour la ramener au sentiment de la réalité présente. Il y a quelques mois, le feldmaréchal de Moltke, appelé par sa santé, au moment des fortes chaleurs, sur la frontière des Alpes maritimes, y a soigné sa verte vieillesse par d'immenses excursions, de longues courses de jour, de longs travaux de nuit, des études topographiques et des levers de plans. A l'Italie, qui sait si l'Espagne ne se joindra pas au besoin? Elle vient de faire un traité de commerce avec l'Allemagne, qui a été ratifié par le parlement de Berlin au milieu de fanfares guerrières et de bruits belliqueux dont les plus pacifiques doivent être encore assourdis. Et je ne parle ici que du continent; je laisse à dessein de côté les questions coloniales; je ne cherche pas si nos entreprises dans cette direction ont été enga-

gées avec beaucoup d'habileté, ni si les colères violentes qu'elles ont soulevées autour de nous n'auraient pas pu être évitées. Quoi qu'il arrive, ce n'est pas sur les mers que nous serons jamais sérieusement menacés; si des tempêtes y naissent, elles ne seraient graves que le jour où elles viendraient battre les côtes de l'Europe et s'y changer en ouragan. Mais, sans sortir du continent, est-ce que l'avenir permet à la France de s'affaisser sur elle-même, et d'oublier que chaque jour les « dés de fer du destin » peuvent encore se prononcer contre elle?

II.

Avant d'aller plus loin, je ne saurais éviter une question que je me suis déjà posée ici même l'année dernière (1), mais qui n'a point encore été définitivement résolue par les faits. Faut-il faire remonter au principe même de notre gouvernement la responsabilité de la décadence extérieure de la France, ou doit-on la laisser tout entière aux hommes par lesquels nous sommes gouvernés depuis quelques années? En d'autres termes, est-ce la république qui est coupable, ou sont-ce les républicains? Sur ce point, comme sur bien d'autres, l'esprit de parti n'hésite pas. On entend sans cesse répéter par les orateurs monarchistes et par la presse monarchique que, si la France était en monarchie, aucun des malheurs que nous avons subis ne serait arrivé : nous n'aurions pas perdu l'Égypte et l'amitié de l'Angleterre; la triple alliance ne se serait pas formée; nous aurions des alliés et nos adversaires n'en auraient pas. Nous sommes isolés en Europe, non pas tant à cause de nos fautes qu'à cause du déplorable gouvernement auquel nous sommes condamnés. Si cette allégation était fondée, je n'hésiterais pas à dire, quant à moi, qu'il faut renoncer à la république, car il n'y a pas de forme constitutionnelle qu'on doive préférer à la grandeur de son pays. Mais ce qui me suggère quelques doutes sur leur parfaite exactitude, c'est ce que je rappelais en commençant des catastrophes que la monarchie et l'empire ont attirées sur la France. Vous dites qu'il suffit d'être en monarchie pour avoir une bonne politique extérieure : alors, comment se fait-il que la monarchie des Bourbons, la plus ancienne, la plus glorieuse des monarchies de l'Europe, ait laissé échapper de ses mains, au XVIIIe siècle, l'admirable empire colonial qui ouvrait devant nous de si magnifiques espérances? Comment se fait-il que le premier empire, la plus nouvelle, mais la plus éclatante des monarchies, ait conduit la France

(1) Voir l'étude sur *la République et les Intérêts français en Orient* dans la *Revue* du 15 septembre 1882.

aux traités de 1815 ? Comment se fait-il que le second empire, lequel, tout détestable qu'il fût, n'en était pas moins une monarchie, ait trouvé le moyen de renchérir sur les traités de 1815? d'enserrer notre pays dans une ceinture d'états militaires qui compriment tous ses mouvemens, de le pousser aux désastres dans lesquels il a failli s'abîmer en 1870? L'histoire démontre que, monarchie ou république, tout gouvernement capable de se laisser entraîner à des faiblesses coupables ou à des aventures insensées aboutit à des catastrophes. Il serait trop commode, en vérité, de mettre sur le compte d'une constitution les malheurs produits par la conduite des hommes. C'est trop d'indulgence envers les républicains qui ont aggravé les infortunes de la France et augmenté ses pertes : ce sont bien eux qui sont les auteurs du mal : en accuser la république est aussi injuste que si l'on attribuait à la monarchie toutes les chutes et toutes les hontes du règne de Louis XV.

Il reste néanmoins à savoir si ce qui n'est pas vrai d'une manière absolue ne le serait point d'une manière relative ; si la république, par sa nature, ne rendrait point les fautes des hommes plus faciles à commettre et plus difficiles à réparer lorsqu'elles sont commises. Cette opinion a pour elle l'autorité d'un politique qui tient aujourd'hui trop de place dans le monde pour que ses jugemens soient rejetés sans examen. On se rappelle sans doute en quels termes M. de Bismarck parlait de la république dans ces fameuses dépêches à M. d'Arnim, dont la publication a été un acte de si parfaite impertinence envers notre gouvernement et envers nous. Répondant à un ambassadeur qui croyait bien faire en favorisant le rétablissement de la monarchie dans notre pays, il lui expliquait avec la brutalité de franchise que l'on sait combien il désapprouvait sa conduite. A son avis, le maintien de la république en France étant la plus sûre garantie de notre affaiblissement perpétuel, tous nos ennemis devaient désirer ardemment qu'elle ne fût point détruite. Tant que nous serions en république, il affirmait que nous resterions isolés, que nous n'aurions point d'alliés, que nous nous anéantirions nous-mêmes dans des querelles intestines, que nous laisserions périr tous nos intérêts extérieurs, et que, sans avoir besoin de nous combattre, on pourrait nous considérer comme vaincus. Les événemens n'ont point justifié d'abord ces sinistres prévisions ; mais il faut convenir qu'aujourd'hui ils semblent, dans une certaine mesure, leur donner raison. Je montrerai tout à l'heure qu'il n'en est rien, et que si la république a réalisé les espérances de M. de Bismarck, c'est qu'elle a eu le malheur de tomber entre les mains de politiques ignorans et versatiles, comme il aurait pu parfaitement s'en rencontrer sous une monarchie. Mais il est essentiel, quelque tristesse qu'un républicain puisse éprouver à le faire, de bien marquer

quelle est la manière de voir de M. de Bismarck sur la république. C'est le seul moyen, en effet, d'expliquer le programme au nom duquel s'est fait la triple alliance et le but, apparent du moins, qu'elle s'est proposé. Pensant ce qu'il pense de la république, étant convaincu, comme il l'est, qu'elle tombe infailliblement dans l'anarchie et de l'anarchie dans l'impuissance, on s'explique sans peine que M. de Bismarck se fasse un devoir non-seulement de la respecter chez nous, mais de l'y étayer. C'est à cet effet que, d'après tous les journaux de Berlin et tous les personnages officiels et officieux des trois nations unies, la triple alliance a été formée. Partout en Allemagne, en Autriche, en Italie, le mot d'ordre consiste à la définir ainsi : c'est une triple alliance pour le maintien de la république, laquelle est un gouvernement pacifique, parce qu'elle est un gouvernement énervé et énervant, et elle est destinée à prévenir le retour en France d'une monarchie, laquelle serait un gouvernement belliqueux, parce qu'elle ne pourrait se soutenir au dedans qu'en se lançant dans des aventures extérieures. De là vient que la triple alliance s'est manifestée au grand jour au moment où la mort de M. Gambetta et la crise parlementaire qui l'a suivie ont fait craindre pour le salut de la république. Elle est venue immédiatement au secours de nos institutions menacées. A la première occasion, elle recommencerait.

Encore une fois, il faut méditer ce thème, dont on a eu tort de sourire chez nous, attendu que les triples alliés, sous l'impulsion de leur chef, en ont fait une sorte de *Credo* politique que l'opinion publique a très généralement admis à l'étranger. Seulement, il ne suffit pas de le méditer, il faut encore le comprendre. La république, ainsi que la monarchie, d'ailleurs, n'est pas une chose simple, invariable, absolue. Il y a plusieurs sortes de monarchies, depuis la tyrannie pure jusqu'à la monarchie ultra-parlementaire ; il y a de même plusieurs républiques. Est-ce à toutes les républiques que M. de Bismarck offre généreusement l'appui de la triple alliance? A coup sûr non. Si la république modérée, sage, prévoyante à l'intérieur, habile, ferme et prudente à l'extérieur, pouvait durer en France, il serait le premier à s'en méfier. Mais il la croit impossible. Il est persuadé qu'elle se résout fatalement en cette république anarchique et folle, qu'il y a plaisir à laisser vivre ou même à faire vivre, puisqu'elle ne nuit qu'à elle-même. C'est pour cela qu'il nous montre des sentimens si républicains. Il est curieux d'observer que, lorsqu'il exposait à M. d'Arnim ses idées sur la république, le premier essai de gouvernement républicain conservateur venait d'échouer en France. M. Thiers était tombé du pouvoir, renversé sans doute par une coalition monarchique, mais par une coalition monarchique qui n'avait été possible qu'à cause de l'élec-

tion Barodet, c'est-à-dire de la rupture des radicaux avec l'homme dont l'autorité seule en ce moment pouvait sauver les institutions républicaines. Plus tard, après l'échec des entreprises monarchiques, quand les républicains, arrivés au pouvoir à force de sagesse, n'avaient point encore oublié qu'ils devaient le garder par le moyen avec lequel ils l'avaient acquis, les encouragemens de l'Allemagne sont devenus plus tièdes. On n'en entendait même plus parler. Mais on a inauguré la politique violente, on a bouleversé le pays; les modérés se sont mis à la remorque des radicaux, ils se sont résignés au dedans à toutes leurs fantaisies; au dehors, pour leur plaire, ils ont renoncé à défendre nos intérêts et notre honneur; les ministères sont tombés les uns sur les autres dans des crises incessantes à la suite desquelles il y avait toujours quelque ruine à déplorer, à l'intérieur et à l'extérieur. Aussitôt M. de Bismarck est réapparu, et cette fois, afin de montrer toute sa satisfaction, il est réapparu avec sa triple alliance. Décidément c'était bien la république de ses rêves : il n'y avait plus qu'à songer à la conserver. Probablement il se montrerait encore plus dévoué à nos institutions si les radicaux arrivaient directement aux affaires et gouvernaient eux-mêmes au lieu de se borner à imposer aux modérés leurs principes de gouvernement. Le jour où M. Clémenceau serait ministre, il aurait le concours de la triple alliance. On n'ignore pas qu'il aurait de plus l'Angleterre, laquelle s'est éprise de lui depuis qu'il a décidé la chambre à repousser toute action en Égypte. On cherche le moyen de nous procurer des alliés : en voilà un!

Je ne pense pourtant pas qu'il soit du goût de personne, sans en excepter les radicaux. Ils ont toujours déclaré qu'ils dédaignaient l'alliance des gouvernemens, qu'ils ne poursuivaient que celle des peuples; ils ont toujours proclamé que la république pouvait se passer des cabinets de l'Europe, pourvu qu'elle eût avec elle les nations. Et si fausse que soit leur théorie à cet égard, elle contient pourtant une part de vérité. Il est incontestable que la république, même très modérée, ne saurait manquer d'inspirer quelque répugnance aux monarchies; en revanche, lorsqu'elle est modérée, son existence contribue aux progrès du libéralisme dans le monde entier. La France a toujours eu le don de travailler pour les autres aussi bien que pour elle-même; jamais ce qui s'est passé chez elle n'a été étranger à ce qui se passait autour d'elle. On peut dire sans exagération que la liberté a suivi en Europe les mêmes destinées que sur notre territoire; quand elle triomphait parmi nous, elle triomphait partout; quand l'anarchie amenait en France une réaction, cette réaction se produisait également au dehors.

Dans ces dernières années, cette loi constante de notre histoire ne s'est point démentie. Il est permis de croire que la fondation en France d'une république qui a été longtemps sage et heureuse, qui a augmenté d'abord la prospérité publique et accru la richesse nationale, n'a pas été sans influence sur nos voisins les plus immédiats. Les progrès du parti libéral en Angleterre ont coïncidé d'une manière trop directe avec le succès des républicains en France pour qu'on puisse attribuer au hasard seul une pareille concordance. Lorsque ce parti est arrivé au pouvoir avec le contingent de radicaux dont l'action sur sa politique a été tout de suite si grande, l'exemple de notre pays séduisait beaucoup d'esprits de l'autre côté de la Manche. On sait que les radicaux anglais ne ressemblent guère aux nôtres, et que leur programme le plus avancé ne va pas au-delà des l'égalité de droits établie depuis longtemps chez nous. Ils combattent les avantages politiques attachés à la propriété; ils demandent la destruction des privilèges et la réforme du suffrage, ils ne vont pas plus loin. Leurs idées sur la politique extérieure se rapprochent de celles que nous professons. En renversant le ministère Beaconsfield, qui se préparait à s'allier avec l'Allemagne et l'Autriche pour écraser la Russie dans les Balkans, ils ont éloigné de plusieurs années la crise qui semble sur le point d'éclater aujourd'hui. Dédaignant l'égoïsme étroit des traditions nationales de l'Angleterre, ils s'opposent aux projets de conquête indéfinis, si en faveur auprès de la classe dirigeante anglaise. C'est en France qu'ils puisaient des argumens pour défendre leur cause. Ils soutenaient qu'un grand état pouvait vivre avec une égalité politique absolue, sans tomber pour cela dans l'anarchie, sans laisser dépérir aucun de ses intérêts, puisque la France, où cette égalité existait, était calme et plus prospère que jamais. Il est à craindre que cette comparaison ne commence à leur manquer. Déjà, elle fait défaut aux progressistes allemands, qui, eux, aussi, aimaient à s'appuyer sur notre exemple. Un vent de réaction souffle en ce moment sur l'Allemagne, et M. de Bismarck, en le déchaînant, a eu soin, pour justifier sa conduite auprès du parlement, de montrer ce que la liberté avait fait de nous.

On n'a peut-être pas oublié le discours dans lequel, exposant sa théorie sur le pouvoir impérial, qui doit, d'après lui, dominer, et au besoin étouffer le pouvoir parlementaire en Allemagne, il affirmait que tous nos malheurs venaient de l'abandon de la vieille monarchie. Pour combattre non-seulement les progressistes, mais encore ses anciens amis, les nationaux-libéraux, dont il s'est hautement séparé, il ne trouvait rien de mieux que de faire un tableau lamentable de notre situation intérieure et extérieure, puis de dire à ses compatriotes : « Voudriez-vous être ainsi ? » Un pareil langage

n'eût pas été possible à l'époque où la république était restée libérale et conservatrice, où elle n'avait opprimé personne au dedans et perdu aucun avantage au dehors. N'est-il pas triste que le développement du radicalisme en France ait pour conséquence d'affaiblir tous les partis libéraux en Europe? Tant que ces partis sont forts, tant que les gouvernemens doivent compter avec eux, tant qu'ils ont sur la politique une influence décisive, la paix est assurée. Mais leur éclipse ou leur disparition devient un danger très sérieux, car elle laisse au pouvoir absolu des souverains le soin de décider de la politique extérieure. Or, c'est ce qui arrive en ce moment. Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée, je ne dis pas à coup sûr que nos fautes personnelles aient provoqué la réaction qu'on voit se dessiner partout en Europe, sauf en Angleterre; je dis seulement qu'elles ont diminué la force de ceux qui auraient pu lui résister. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, le fait est certain : à l'heure actuelle, à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, le libéralisme est vaincu, le parlementarisme abaissé; la politique extérieure ne se fait pas devant les chambres, elle se fait dans les cours; ce sont les souverains ou leurs ministres qui la dirigent; les représentans des divers pays seraient impuissans à opposer aux résolutions prises en hauts lieux le moindre obstacle efficace.

Qu'importe, encore une fois, s'écrieront les radicaux, si nous avons les peuples pour nous? Oh! les peuples, il ne faut point assurément en faire fi. Il fut un moment en Europe où le feu couvait à la fois en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en Pologne, et où l'on pouvait dire, comme M. de Bismarck : « La révolution est une force dont on doit savoir se servir. » Il y avait alors de grandes nations à émanciper, des nations capables de porter les armes elles-mêmes pour leur émancipation. Qu'on fît entrer dans les calculs d'une politique l'explosion probable de leur enthousiasme patriotique, rien n'était plus habile, plus judicieux. C'était une arme terrible : si difficile à manier qu'elle fût, on comprend qu'on songeât à s'en servir. Mais, aujourd'hui, les choses ont bien changé. Il n'y a plus de peuple à émanciper, à moins qu'on ne veuille se bercer encore de l'illusion de ressusciter la Pologne, ou qu'on ne compte pour des peuples les peuplades des Balkans, lesquelles souffriront bien qu'on se batte pour leur cause, mais ne se battront jamais elles-mêmes. Si les peuples se soulevaient, ce serait donc uniquement afin de renverser leurs gouvernemens, entreprise à laquelle nous ne saurions prendre part sans la plus inqualifiable des folies. On sait d'ailleurs par quels procédés les révolutionnaires travaillent de nos jours à la réalisation de leurs espérances. C'est tout bonnement à l'assassinat qu'ils ont recours. Serait-il possible que nous fissions alliance avec eux? Si la France, devenue non plus seulement radicale, mais

anarchique, se laissait entraîner par je ne sais quel vertige, et se mettait au service de la démagogie universelle, à quel terrible châtiment ne s'exposerait-elle pas! Qu'on se rappelle ce qui est arrivé à la république de 1848 : elle a favorisé l'expansion de la révolution dans toute l'Europe; mais aussi, quand elle est tombée sous un coup d'état, une réaction formidable a commencé partout. Il y a eu une sorte de coalition brutale de toutes les monarchies contre le danger commun. Or, il faut y prendre garde : cette coalition, à l'heure actuelle, est déjà formée. Cette fois, si nous faisions de la propagande révolutionnaire en Europe, qui sait? le coup d'état viendrait peut-être du dehors. La république que favorise la triple alliance est une république inoffensive, ou plutôt offensive pour la France seulement, et dont le rôle se borne à briser chez nous tous les grands ressorts nationaux; mais le jour où de cette république sortirait une république violente, une république menaçante pour l'Europe, notre sécurité serait compromise. Il y a un mot qui m'a beaucoup ému, j'en conviens, et que j'ai entendu répéter à satiété en Autriche : « La triple alliance pour le maintien de la république en France, disait-on, est le pendant de la triple alliance du XVIIIe siècle pour le maintien des libertés en Pologne. » C'est un avertissement terrible que nous serions insensés de dédaigner.

Ce n'est pas que je croie, pour mon compte, à la justesse des vues de M. de Bismarck sur la république. Attribuer nos malheurs à une forme de gouvernement est une singulière illusion. Le mal dont nous souffrons n'est pas là; il est dans le développement trop brusque que la démocratie a pris en France. Elle est arrivée sans transition, sans éducation surtout, à s'emparer de tous les pouvoirs; il est assez naturel qu'il lui faille quelque temps pour apprendre l'art si difficile de faire usage de la puissance absolue. Mais, à l'heure actuelle, une monarchie quelconque serait impuissante à restreindre la démocratie et, par conséquent, elle se trouverait bientôt soumise aux mêmes fluctuations que la république. Si l'Angleterre, dont la dynastie est incontestée et qui a vécu jusqu'ici de privilèges aristocratiques, se sent entraînée d'une manière tellement irrésistible par le courant démocratique qu'elle marche ouvertement vers le suffrage universel, comment veut-on qu'une dynastie qui s'implanterait avec tant de peine en France, battue par les flots révolutionnaires, dédaignée par l'opinion, rejetée par la plus grande partie du pays, pût remonter au-delà de 1848 et détruire tout ce qui s'est fait depuis? Nul ne sait ce qui adviendra de l'Allemagne elle-même lorsque la main de fer de M. de Bismarck ne sera plus là pour étouffer le parlementarisme et le libéralisme sous le poids de l'autorité impériale. Chez elle aussi, la démocratie débordera peut-être plus tôt qu'on ne croit. Au milieu de nos infortunes, nous pouvons

nous dire comme consolation que nous traversons les premiers une épreuve que tout le monde traversera après nous. C'est une raison d'espérer que nous en sortirons aussi les premiers. A quoi bon dès lors tenter des réactions impossibles?

La république a peut-être chez nous tous les défauts que lui prête M. de Bismarck; elle a cependant une qualité, une seule, si l'on veut, mais c'est la plus importante de toutes, celle qui manquait à la jument de Roland, si bien pourvue d'ailleurs: elle vit! Depuis treize années, elle dure; elle dure à travers des crises qui auraient dû cent fois l'emporter, elle a résisté aux entreprises les mieux ourdies de ses adversaires; elle n'a pas péri, chose bien plus remarquable, à la suite des fautes si nombreuses et si éclatantes de ses amis. Treize années d'existence constituent une force diplomatique considérable, qu'il serait absurde de perdre. On ne forme, en effet, d'alliances présentant un caractère sérieux qu'avec des gouvernemens qui peuvent répondre de l'avenir, ou qui du moins sont jugés pouvoir en répondre, parce que le passé semble le leur permettre. Lorsqu'un gouvernement vient de naître ou de renaître, il n'a aucun gage à offrir à ceux dont il voudrait faire ses alliés; on hésite à se lier avec lui parce qu'il est possible qu'il disparaisse au lendemain de cet engagement. « Durant les quatre-vingt-quatorze ans qui se sont écoulés de 1789 à ce jour, a dit M. J.-J. Weiss, il y a eu en moyenne en France une révolution brusque et totale tous les sept ans. Sept années de durée probable, c'est maigre pour allécher le voisin et fixer son amitié. Mais est-ce que le rétablissement d'un roi ou d'un empereur corrigerait cette situation du soir au matin? Il l'aggraverait, au contraire, aux yeux du spectateur européen. Supposez qu'il y eût eu chez nous avant-hier une restauration monarchique; à quoi eût-elle servi d'abord en ce qui concerne la politique extérieure et ses combinaisons? Elle eût servi à faire dire dans toutes les chancelleries: « Voilà encore la France qui change de direction! » Elle eût servi à montrer encore la moyenne d'existence de nos gouvernemens diminuée d'un semestre ou deux; à nous faire perdre le bénéfice de durée qui nous est en ce moment acquis par le fait du régime dont nous jouissons. »

Ce bénéfice, aucune monarchie ne le posséderait, en effet, durant bien des années. Il ne faut pas oublier non plus qu'étant données les dispositions de l'Allemagne envers la république, tenter une restauration monarchique serait s'exposer à des complications extérieures peut-être fort graves. Sans doute il est répugnant de tenir compte dans nos résolutions intérieures des idées de M. de Bismarck; mais il y a un moyen très simple et tout à fait sans danger de tromper ses idées; il suffit de donner à la république le caractère de modération, de sagesse et de fermeté qu'il est convaincu qu'elle ne

saurait avoir. Le jour où nous prendrons ce parti, le seul raisonnable, la triple alliance sera singulièrement menacée, et peut-être trouverons-nous des amis parmi ceux qu'elle unit aujourd'hui contre nous. Toutefois, il est bien clair qu'ayant à traiter, comme je l'ai expliqué, non avec des peuples, non avec des partis libéraux, mais avec des gouvernemens monarchiques, ou plutôt même avec des souverains, maîtres absolus de la politique extérieure de leur pays, nous ne vaincrons les hésitations qu'ils ont à se rapprocher de nous qu'en renonçant à ce qui nous donne surtout à leurs yeux et aux yeux de leurs conseillers l'apparence révolutionnaire, c'est-à-dire à la guerre religieuse que nous avons entreprise avec tant d'imprudence et que nous poursuivons avec tant de témérité.

On peut discuter la question de savoir si le *Culturkampf* français, au moment où il a été inauguré, était d'une grande habileté. C'était à l'heure même où le *Culturkampf* germanique aboutissait à un échec évident, où M. de Bismarck, impuissant à écraser la force catholique, commençait à chercher le moyen de s'en servir; c'était également à l'heure où le développement de notre action sur la Méditerranée allait soulever contre nous les susceptibilités de l'Italie. Choisir une occasion pareille pour rompre ouvertement, brutalement, avec l'allié naturel que les circonstances nous offraient en Allemagne et en Italie, avec le culte qui avait été le drapeau de la protestation de l'Alsace-Lorraine contre la conquête, qui restait l'arme de guerre de tous les particularismes allemands, qui créait entre l'Allemagne du Sud et l'Allemagne du Nord la seule barrière naturelle réellement difficile à franchir, enfin avec le pontife dont la présence à Rome constituait la plus grande ou plutôt la seule résistance au triomphe définitif des ambitions italiennes, — agir ainsi, pourquoi? pour venger quelques injures électorales, pour exercer des représailles contre quelques évêques et quelques curés maladroitement compromis dans nos luttes, c'était assurément sacrifier les intérêts généraux du pays aux sentimens les plus étroits et les plus inavouables.

Mais la colère ne raisonne pas; elle a entraîné les chambres, les ministères, l'administration, et, depuis sept ans, il semble que la principale préoccupation de notre pays soit d'écraser le clergé, qu'on a déjà si fortement pressuré. Que les révolutionnaires de province, que les membres du conseil municipal de Paris, lesquels ne voient point au delà, les uns des frontières de leur arrondissement, les autres des fortifications et de la banlieue, continuent avec le calme d'une bonne conscience cette sotte et coupable campagne, on se l'explique sans peine; mais ce qui est inexplicable, et surtout inexcusable, c'est que le gouvernement, dont le devoir est de jeter quelquefois les yeux sur l'Europe, ne se décide point

enfin à y mettre un terme. Lorsqu'il laisse chasser les aumôniers des hôpitaux, lorsqu'il prive lui-même des curés de leurs traitemens, parce qu'ils ont manifesté peu d'admiration pour des livres plus ou moins détestables, il ne s'aperçoit donc pas de l'impression que ces mesures produisent au dehors? C'est un grand malheur, si l'on veut, mais l'Europe est encore très religieuse; elle l'est même à tel point que, tandis que nous nous obstinons au *Culturkampf*, partout il cesse, partout il disparaît. On discute beaucoup en Allemagne la question de savoir si M. de Bismarck est allé ou n'est pas allé à Canossa; le fait est que, s'il n'est pas encore dans le fameux château où l'empereur Henri passa de si tristes heures d'attente et de repentir, il est du moins bien près des remparts. Aujourd'hui la paix est rétablie entre l'Allemagne et l'église catholique; les lois de mai s'en vont en morceaux; une partie en est détruite, l'autre n'est pas appliquée. Au même moment, la Russie s'est rapprochée du saint-siège afin d'obtenir son appui en Pologne. De ce côté-là aussi, la paix est rétablie. En Autriche, il n'était point nécessaire de rétablir la paix, puisque le catholicisme et l'état y ont toujours vécu en bonne intelligence; néanmoins la politique du comte Taaffe, l'échec des Allemands libéraux, le triomphe des Tchèques, ont amené un redoublement d'intimité entre Léon XIII et François-Joseph. Enfin, l'Italie elle-même semble vouloir tenter un accord avec le saint-siège. Depuis quelques mois, on parle sans cesse de négociations entre le Vatican et le Quirinal. Sans doute, ces négociations ne sauraient réussir d'une manière complète; longtemps encore le pape et le roi d'Italie ne pourront pas se donner la main. Mais si la réconciliation est une chimère, l'adoucissement des rapports est une réalité. Les catholiques ont recommencé à prendre part aux élections; à Rome même, de grandes familles dévouées à la cause pontificale sont rentrées dans la vie publique; on a remarqué jusque dans le choix de certains prélats comme un vague désir de la part du pape d'être agréable, sinon au gouvernement italien, au moins à la famille royale. Avec un pontife tel que Léon XIII, ce qui était invraisemblable du temps de Pie IX ne l'est plus. Prenons garde que la triple alliance ne reçoive la sanction de cette grande force morale de l'église catholique, qui peut paraître bien fragile aux inventeurs de l'article 7 et aux héros de l'expulsion des congrégations, mais qui a vaincu jadis Napoléon, et qui vient de faire reculer M. de Bismarck!

Il est fort possible que la lettre récente de Léon XIII à M. Grévy ait été à la fois une dernière tentative de conciliation avec la France et un avertissement. Si nous rejetons l'une et si nous méprisons l'autre, notre situation en Europe deviendra des plus critiques. Entourés d'états qui traversent tous une période de réaction politique et reli-

gieuse, nous devons nous attendre à voir se former sur nos frontières une sorte de cordon sanitaire. On ne cherchera pas, en effet, à nous convertir aux idées dominantes; au contraire, on nous a prévenus qu'on ne nous permettrait pas de nous y rallier; qu'on nous obligerait à rester ce que nous sommes, sans espoir de changement. Il est difficile de nous donner une preuve plus éclatante de dédain. Jadis, lorsqu'il l'emportait chez nous, on craignait le rayonnement du radicalisme; aujourd'hui on est persuadé que c'est un mal tout local, qui nous détruira à petit feu sans se communiquer à nos voisins. S'il dégénérait en révolution, on aviserait. Jusque-là on est bien aise de le voir grandir. On se borne à se prémunir contre tout danger de contagion par une ligue protectrice. Assurément la ligue n'est pas encore indestructible; mais, pour peu que nous persévérions dans les fautes qui l'ont fait naître, nous la fortifierons chaque jour davantage. Ce sera l'isolement complet, peut-être définitif. Nous comprenons qu'on s'en console lorsqu'on professe, comme tel de nos hommes d'état, l'opinion que, plus nous sommes détestés au dehors, plus nous sommes forts. Mais si l'on est d'un avis différent, si l'on croit qu'il n'est pas meilleur pour une nation que pour un homme d'être seul, si, en un mot, on a le sentiment des causes qui amènent la ruine des peuples, et si on veut les prévenir, il est temps d'aviser. Dans peu d'années peut-être, il serait trop tard.

III.

Pour bien comprendre la situation présente de la France en Europe, il convient d'examiner de plus près que je ne l'ai fait jusqu'ici les deux causes qui l'ont produite : je veux dire la rupture de notre accord avec l'Angleterre et la formation de la triple alliance. L'erreur capitale, l'erreur impardonnable du parti républicain, depuis qu'il est arrivé aux affaires, l'erreur qui a compromis toute sa politique et qui l'a livrée aux aventures, est la rupture de l'accord avec l'Angleterre. On ne m'accusera pas de tenir ce langage après coup. L'année dernière, lorsqu'il était encore temps de sauver l'alliance anglaise, j'écrivais ici même : « Si cette alliance était détruite, désormais isolés en Europe, condamnés à ne pas essayer de sortir de cet isolement sous peine de réveiller tous les soupçons que nos coquetteries envers la Russie avaient soulevés autrefois, ou sous peine de nous mettre à la remorque de nos vainqueurs, nous serions à la merci d'un incident sur le continent, et, non moins malheureux sur la Méditerranée, nous n'aurions aucun appui pour poursuivre en Orient et en Afrique les essais d'expan-

sion qui devaient être la compensation de nos désastres (1). » J'avais oublié l'Asie et le Tonkin; à cela près, j'étais, hélas! trop bon prophète. Nous sommes placés aujourd'hui, comme je l'annonçais, dans l'alternative, ou de demeurer isolés, ou de nous mettre à la remorque de nos vainqueurs. Si nous prenions ce dernier parti, si nous allions nous abriter sous les ailes de la triple alliance, assurément ce serait une garantie très sérieuse pour le maintien de la paix; mais cette conduite ne conviendrait peut-être pas encore à beaucoup d'entre nous. On aurait pourtant dû prévoir que, par la politique suivie l'année dernière dans la question égyptienne, on allait être acculé à cette extrémité. Je n'exposerai pas ici ce qu'était pour nous l'Égypte dans l'histoire et dans le présent, personne ne l'ignore; ce serait donc me donner une peine inutile. Avoir perdu l'Égypte est pour notre pays un malheur immense. Mais je ne sais si les conséquences que ce malheur a entraînées ou risque d'entraîner ne sont pas plus graves encore. Or les raisons pour lesquelles nous avons fait le sacrifice de nos plus chers intérêts sont si tristes, je dirai si misérables, qu'on a quelque peine à les avouer. Lorsqu'on relit avec attention les débats parlementaires et les documens diplomatiques qui ont précédé notre défection en Égypte, on s'aperçoit que, là encore, la politique intérieure, avec ses mesquines préoccupations, a fait dévier la politique extérieure de la voie où il fallait la maintenir à tout prix. Les hommes qui étaient alors au pouvoir y étaient arrivés en sauveurs, sous prétexte d'écarter de notre pays des dangers de guerre qui n'existaient pas, et ils s'y maintenaient en exploitant de leur mieux la pusillanimité nationale. Aussi, dès qu'il s'est agi d'envoyer quelques troupes en Égypte, ils ont déclaré que c'était une entreprise très téméraire, non-seulement à cause des résistances certaines de l'armée formidable que commandait Arabi, lequel pouvait être regardé comme un second Juarez, mais encore à cause des complications qui menaçaient de se produire sur nos frontières si nous intervenions sur le Nil. Il résulte de toutes les pièces publiées depuis que rien, absolument rien, ne leur avait donné le droit de parler de la sorte. Nous avions reçu, au contraire, soit de Berlin, soit de Constantinople, la promesse formelle, officielle et officieuse, que la France aurait les mains libres. Tous nos ambassadeurs avaient été chargés de nous en transmettre l'assurance. Les moyens dont on s'est servi pour énerver le courage de la chambre des députés étaient donc de ceux qu'on ne saurait trop sévèrement qualifier. Ils reposaient sur une insigne fausseté. Ils ont d'ailleurs pleinement réussi. La chambre,

(1) *La République et les Intérêts français en Orient.* (Voir la *Revue* du 15 septembre 1882.)

ignorante et timide, a cédé à la peur qu'on avait tout fait pour lui inspirer; mais comme, au fond du cœur, elle avait le sentiment de sa défaillance, elle s'en est vengée en renversant, sur la question égyptienne même, le ministère qui l'avait provoquée; faute capitale, car ce ministère venait enfin de se décider à proposer des demi-mesures, insuffisantes sans doute, mais préférables à l'inaction absolue.

Quoi qu'il en soit, la faute a été consommée jusqu'au bout. Nous avons laissé les Anglais aller seuls à Tel-el-Kébir conquérir l'Égypte en vingt minutes. Mais, comme il était naturel, s'étant trouvés seuls à la peine, ils ont prétendu ensuite être seuls à l'honneur, et lorsque, au lendemain de leur victoire, nous leur avons encore parlé de notre alliance, ils nous ont répondu : « Cette alliance n'existe plus. Il n'y a que ceux qui acceptent les charges d'une alliance qui ont le droit d'en revendiquer les profits. » On ne pouvait s'y tromper, c'était une rupture. Mais ici il convient de s'expliquer très nettement. Beaucoup de personnes contestent qu'il ait pu y avoir rupture entre l'Angleterre et nous, par la raison qu'il n'y a jamais eu d'alliance. Et, en effet, si l'on admet qu'il n'existe d'alliances que celles qui sont écrites sur le papier, qui font l'objet de traités et de stipulations en règle, il est parfaitement juste de refuser ce nom à l'accord longtemps maintenu entre l'Angleterre et nous. Mais comment ne voit-on pas que c'est se payer de mots? En réalité, bien des alliances qui ont été écrites sur le papier, qui ont fait l'objet de traités et de stipulations en règle, bien des combinaisons politiques très savamment définies ne sont jamais sorties des cartons des chancelleries pour passer dans les faits, tandis que bien d'autres, qu'on n'avait pas pris la peine de rédiger et de parapher, ont exercé une immense influence sur la marche du monde, parce qu'elles provenaient d'une nécessité impérieuse, parce qu'elles étaient la résultante obligée, fatale, de la situation respective des peuples, de la communauté de leurs principes, de l'harmonie de leurs intérêts. Eh bien! pour peu qu'on y regarde de près, on reconnaîtra que notre alliance avec l'Angleterre faisait partie de cette seconde catégorie : c'était une alliance naturelle, obligatoire, logique, imposée non par des paperasses fragiles, mais par des faits durables.

L'histoire de la France et de l'Angleterre, jusqu'en 1815, n'est pas autre chose que l'histoire d'une lutte incessante sur terre et sur mer. Il semblait que les deux nations ne pussent vivre l'une à côté de l'autre, qu'il fallût absolument qu'une des deux succombât. Des siècles de guerre n'ont pourtant servi qu'à prouver qu'aucune des deux n'était assez forte pour exterminer sa rivale. La démonstration a été longue à se faire, mais elle a été éclatante. Aussi, vers 1815, la France et l'Angleterre ont-elles commencé à comprendre que, puisqu'elles étaient incapables de s'étouffer

mutuellement, ce qu'elles avaient de mieux à faire était de vivre en bon accord et en parfaite intelligence. Les progrès prodigieux de leur commerce, de leur industrie et de leur marine ont singulièrement favorisé cette manière de penser. Grâce au développement qu'ont pris leurs affaires à l'une et à l'autre sur tous les points du globe, il n'est peut-être pas un de ces points où elles ne se touchent. Une guerre entre elles deux ne serait donc plus une guerre locale; ce serait une guerre universelle, une sorte de gigantesque guerre civile; ce serait le feu mis au monde entier; ce serait des secousses dans toutes les mers, sur tous les continens. Pour avoir une idée de l'étendue que pourrait prendre l'action militaire, et par suite de l'immensité des désastres qu'elle entraînerait, il suffit de remarquer quelle quantité énorme de froissemens se sont déjà produits entre l'Angleterre et la France depuis quelques mois que leurs relations se sont refroidies; ce n'est pas seulement en Égypte, en Tunisie, c'est au Congo, à Madagascar, au Tonkin, dans l'Océan comme dans la Méditerranée, que des démêlés se sont élevés entre elles; supposez que ces démêlés dussent se résoudre par les armes, quelle est la partie du monde qui serait en paix? On parle souvent de conflagration universelle; cette expression, peu juste dans la plupart des cas où on l'emploie, serait rigoureusement exacte, appliquée à une guerre entre la France et l'Angleterre. Et, grâce au progrès simultané des moyens de destruction et des richesses nationales, il en résulterait pour tous les peuples des pertes qu'on n'ose même pas calculer. Voilà donc la grande raison qui, depuis 1815, a fait cesser entre la France et l'Angleterre toute lutte armée. Les intérêts ont imposé la paix à la politique. Mais à côté des intérêts sont venus les sentimens, les idées, les principes: la France et l'Angleterre ne sont pas seulement les deux grandes nations commerciales, ce sont encore les deux grandes nations libérales de l'Europe. Un nouveau lien s'est ajouté au premier pour resserrer leur intimité. « Depuis cinquante ou soixante ans, a dit admirablement M. Bright, il a régné entre les deux pays une paix plus complète qu'à aucune autre époque de notre histoire, et, grâce au commerce croissant qui s'est développé dans ces vingt dernières années entre les populations des deux pays, je puis affirmer hardiment qu'il n'y a rien dans notre histoire qui approche des sentimens de cordialité que nous avons entretenus de l'un à l'autre côté du canal dans cette dernière époque. »

Ces paroles de M. Bright sont la vérité même. Toutefois, si les progrès de leur commerce créent une intimité forcée entre la France et l'Angleterre, on ne saurait se dissimuler qu'ils ne puissent en même temps faire naître entre elles d'innombrables causes de conflits. L'esprit commercial et mercantile est, par sa nature même,

prodigieusement envahissant et irritable; il veut s'emparer de tout, et le moindre obstacle le met en fureur. La concurrence lui est insupportable; il n'épargne rien pour la supprimer. De là un danger de luttes continuelles. Il existe dans le monde assez de territoires pour que chacun trouve des débouchés à son commerce, pour que chacun fonde et exploite des colonies; mais, par malheur, on n'arrive à ces territoires qu'en passant par des contrées, qu'en traversant des détroits et des canaux, qu'en remontant des fleuves qui donnent accès aux possessions de toutes les puissances industrielles et colonisatrices. Or si ces points décisifs, si ces clés, si ces routes de l'univers tombent dans des mains uniques, il en résulte immédiatement un danger général. Celui qui les possède est maître du commerce; comment, un jour ou l'autre, ne serait-il point tenté d'arrêter ses rivaux et de créer un monopole à son profit? C'est pour cela qu'il y a des pays sur lesquels l'Europe n'a jamais voulu laisser établir une domination exclusive. Le premier de tous jusqu'ici était la Turquie, ou du moins la partie de la Turquie qui borde les détroits. Quoique la France fût moins intéressée que l'Angleterre à en maintenir l'indépendance, elle a consenti à faire, pour la défendre, la guerre de Crimée. Ç'a été l'apogée de l'alliance franco-anglaise. Un moment on a pu croire que les deux nations allaient s'unir afin de détourner la conquête militaire des contrées orientales, et d'y faire naître pacifiquement la civilisation. Cette communauté d'efforts, cette poursuite simultanée du même but aurait affermi leur intimité; qui sait même si elle n'aurait pas préservé l'Europe des crises dont elle a été bouleversée depuis? Par malheur, ni l'empereur Napoléon III ni lord Palmerston n'avaient l'esprit assez haut pour comprendre la grandeur et la fécondité de cette politique qui, bientôt désertée, n'a plus servi à maintenir intactes les relations amicales de la France et de l'Angleterre. Pourtant, au milieu du refroidissement des rapports, la conclusion du célèbre traité de commerce inaugurant la liberté commerciale est venue donner un fondement de plus à une amitié vacillante, mais trop utile aux deux parties pour être abandonnée complètement.

Une occasion magnifique s'est offerte à la république d'affermir à son tour cette amitié d'une manière telle que rien plus tard ne l'aurait certainement brisée. Ce que l'empire n'avait pas pu faire dans tout l'Orient, elle a pu le faire en Égypte; elle a même commencé à le faire; puis, cédant à un vertige de pusillanimité et de folie, elle y a renoncé pour les tristes motifs que j'exposais tout à l'heure. Il faut rappeler comment les choses se sont passées. Au moment où une révolution, éclatant à Constantinople, préludait à la guerre qui allait de nouveau rouvrir la question d'Orient, l'Angleterre, dirigée par l'illustre romancier Disraeli, accomplit tout à coup ce qu'on a

si spirituellement et si justement appelé sa « fuite en Égypte. » Prête à abandonner la Turquie d'Europe, elle tenta de s'implanter sur le canal de Suez et au Caire. On sait avec quelle habileté elle acheta les actions du canal, tandis que sa diplomatie s'emparait du khédive et le décidait à livrer presque toutes ses administrations à des Anglais. Cette entreprise produisit et devait produire en France une vive émotion; il était clair que, si elle réussissait, l'Angleterre, maîtresse de l'Égypte, sentirait grandir son ambition et ne pourrait s'empêcher de chercher à nous bannir graduellement de toutes les régions dont l'Égypte est la clé. Heureusement la crise orientale se précipita; la guerre se produisit plus vite qu'on n'aurait pu le croire; les Russes arrivèrent aux portes de Constantinople. C'est alors qu'avec la mobilité de son génie, M. Disraeli accomplit un retour d'Égypte non moins brillant, mais peut-être beaucoup moins habile que sa fuite. Tout à l'œuvre du moment, il ne songea qu'à repousser les Russes et à s'établir en Chypre pour les menacer. Sous le coup de ce revirement subit, la France eut une admirable inspiration; elle dit à l'Angleterre : « Soit! prenez Chypre; nous vous aiderons à le faire; nous travaillerons, en outre, avec vous à détruire le traité de San-Stefano; nous seconderons votre politique dans les Balkans; mais à une condition : c'est que vous consentirez à partager avec nous la tutelle de l'Égypte et que désormais tous les avantages que vous y obtiendrez, vous nous en donnerez la moitié. » On s'étonne que l'Angleterre, ou plutôt que M. Disraeli ait accepté ces propositions. En réalité, elles étaient toutes à notre profit; car le *condominium* anglo-français en Égypte ne nous faisait rien perdre et il empêchait les Anglais de faire un seul pas sans nous. C'était un frein qui les arrêtait; c'était une garantie contre les réveils probables de leurs ambitions. De plus, il allait de soi que l'Angleterre, admettant le partage avec nous en Égypte, serait entraînée à l'admettre ailleurs. Quand on se partage la porte d'une maison, on est presque forcé à se partager la maison elle-même. La communauté d'action en Égypte nous habituait, nous préparait à la communauté dans le monde entier. Le fait est que, tant qu'elle a duré, il n'y a eu entre l'Angleterre et nous aucun conflit. On évitait partout les froissemens parce qu'on sentait que des froissemens sur un point quelconque du globe pourraient avoir un contre-coup en Égypte et que là une lutte eût été trop grave. Par une fortune inespérée d'ailleurs, le *condominium* anglo-français fonctionnait sans la moindre difficulté; il fonctionnait si bien qu'il se créait autour de lui des intérêts qui bientôt l'auraient rendu indestructible. Quelques années de plus de ce régime, et personne n'aurait pu y toucher, à moins de provoquer une de ces crises économiques devant lesquelles l'Angleterre recule toujours.

Aussi le *condominium* anglo-français était-il jugé avec sévérité de l'autre côté de la Manche. L'égoïsme des partis était sur ce point unanime. Tous reconnaissaient que le *condominium* avait lié les mains à l'Angleterre en Égypte, et par l'Égypte sur les mers. Mais, d'autre part, il présentait tant d'avantages matériels et politiques qu'il fallait bien s'y résigner. On ne pouvait en sortir sans commettre un acte d'éclatante mauvaise foi, sans risquer une brouille avec la France; on n'osait pas. On craignait cette perturbation générale qu'un conflit entre la France et l'Angleterre amènerait fatalement, comme je viens de l'expliquer. Ce que je dis là est l'exacte vérité. On en conclura peut-être que l'amitié entre les deux pays n'était pas bien sincère, puisqu'elle pesait tant à l'un d'eux. Ce serait aller trop loin. Mais il faut reconnaître que, dans une union franco-anglaise intime, c'est l'Angleterre qui fait les plus gros sacrifices, par l'excellente raison que c'est elle qui a le plus grand commerce et le plus grand empire colonial, et que, par conséquent, c'est elle qui a surtout besoin de liberté dans la poursuite de ses ambitions. En revanche, et c'est ce qui la décide à faire ces sacrifices, c'est elle qui aurait le plus de risques à courir dans une rupture allant jusqu'à la guerre. La France, puissance continentale avant tout, pourrait voir le feu gagner toutes ses colonies sans perdre sa place en Europe; que resterait-il à l'Angleterre si l'incendie envahissait son empire colonial? Elle est vulnérable sur toutes les mers, car il n'y en a pas une seule où son corps immense n'étende un de ses membres. Les Anglais étaient donc impuissans à dénoncer le *condominium*. Beaucoup d'entre eux reprochaient avec amertume à M. Disraeli de leur avoir mis ce boulet au pied, mais ils convenaient qu'il n'y avait pas moyen de l'en détacher. Nous nous sommes chargés de le faire pour eux, et de les rassurer en même temps sur les conséquences de l'opération. En refusant d'aller combattre Arabi, nous avons délié l'Angleterre de ses engagemens, et manifesté une telle faiblesse qu'elle n'avait plus rien à redouter de nous. Elle croyait qu'il faudrait des bouleversemens européens pour lui rendre son indépendance : il a suffi de la rivalité de M. de Freycinet et de M. Gambetta.

Et à peine le *condominium* était-il détruit, à peine l'Angleterre s'était-elle rendue maîtresse de l'Égypte, que l'accord franco-anglais, comme on devait s'y attendre, disparaissait. Nous avions tout fait, quant à nous, pour indisposer les Anglais. Au lieu d'affermir notre amitié avec eux par un nouveau traité de commerce, nous avions, avant la rupture égyptienne, rompu toute négociation commerciale. Quand ils sont arrivés au Caire, il n'y avait plus rien qui les rattachât à nous. Aussi nous ont-ils traités sans le moindre ménagement. Notre défaillance militaire leur avait fait

perdre la crainte qu'en d'autres circonstances nous aurions pu leur inspirer. Du même coup l'estime et le respect avaient disparu. Ils ont cru de bonne foi que la politique de M. de Freycinet et de M. Clémenceau était celle de la France entière, et que nous allions nous effacer partout devant eux comme nous l'avions fait en Égypte. Quelle n'a donc pas été leur surprise lorsque, par un de ces retours d'opinion si communs chez nous, nous avons annoncé tout à coup que nous allions relever notre drapeau dans les cinq parties du monde et rétablir notre empire colonial! A la surprise a bientôt succédé la colère. Il n'était donc pas vrai que nous eussions renoncé à toute expansion extérieure, que nous fussions résignés au rôle modeste d'une puissance de second ou de troisième ordre! Mais, alors, comment se fier à nous? comment se reposer tranquille, même en Égypte, où peut-être tenterons-nous un jour de reprendre notre situation? comment réaliser, sans tenir aucun compte de nous, les vastes ambitions que la campagne égyptienne a fait naître? L'indignation de l'Angleterre contre nos prétentions à la politique coloniale est si vive, elle éclate avec tant d'acrimonie partout où nous tentons quelque entreprise, qu'on peut dire que jamais, depuis cinquante ans, les rapports entre les deux pays n'ont été aussi tendus, les violences de polémique aussi ardentes, les soulèvemens d'opinion aussi vifs. Chose étrange! si nous avions fait preuve de force en allant en Égypte, l'Angleterre ne nous redouterait pas, parce que, comme en Crimée, nos armes auraient été mêlées aux siennes et que la confraternité militaire est le meilleur gage d'union; nous avons fait preuve d'une inqualifiable faiblesse, et elle nous craint, et elle nous prête les plus redoutables projets! Preuve nouvelle des dangers qui peut entraîner l'excessive prudence. Si quelque chose est fait pour affliger les amis du progrès, les partisans de la paix et de la liberté, les hommes qui espéraient que la communauté des intérêts amènerait entre les peuples une ère de concorde et d'union, c'est l'étrange et douloureuse campagne à laquelle nous avons assisté en Angleterre contre le tunnel sous la Manche. Avant la bataille de Tel-el-Kébir, personne n'avait imaginé que le tunnel pût être un danger pour la sécurité de nos voisins; il a fallu une illumination subite du vainqueur d'Arabi pour amener cette stupéfiante découverte. Nul n'a mieux exprimé que M. Bright l'impression qu'elle doit produire sur tout homme de bon sens : « La création d'un tunnel, a-t-il dit, serait pour les voyageurs un grand soulagement. Mais nous sommes arrêtés par une objection, — la plus extraordinaire qui ait jamais été faite à une œuvre de progrès, — c'est qu'en perçant ce tunnel nous mettrions sérieusement en péril notre indépendance nationale. On nous dit que la Grande-Bretagne est une île. Certainement, la Grande-Bretagne est une île; je pense que c'est

une vérité reconnue depuis des siècles. Mais on ajoute que c'est grâce au ruban d'argent de 20 à 100 milles de largeur qui sépare la France de nos côtes méridionales, que nous avons toujours joui des bienfaits de la paix. La vérité est, — et cette vérité est bien connue de tous ceux qui n'ont pas oublié l'histoire, — que, sauf dans ces cinquante dernières années, nous avons presque toujours été en guerre. » Après avoir montré que la cessation de la guerre depuis une cinquantaine d'années provient non du ruban d'argent qui entoure l'Angleterre, mais du développement du commerce et des voies de communication, M. Bright en concluait que le tunnel ne pourrait qu'augmenter les chances de paix. Abordant alors les objections des adversaires du projet, il ajoutait : « Voici deux assertions des adversaires du tunnel que je prends la liberté de contester d'une manière absolue : la première, c'est que la nation française et son gouvernement sont composés de brigands ; la seconde, c'est que la grande nation anglaise, dont le bras s'étend sur tout le globe, est composée d'imbéciles. »

Hélas ! si tous les Anglais sont de l'avis de M. Bright sur ce second point, ils ne le sont pas sur le premier. Le projet de tunnel a été rejeté sous prétexte qu'il mettrait l'Angleterre à la merci d'un coup de brigandage de la France. Voilà où nous en sommes avec un pays naguère encore notre allié le plus intime ! Voilà où nous a conduits la politique suivie depuis deux ans ! Et il ne faut pas croire que les Anglais agissent en hypocrites, qu'ils ne ressentent pas les paniques qu'ils feignent d'éprouver. La grande nation anglaise, pour laquelle nous professons la même admiration que M. Bright, est cependant, de toutes les nations, celle où les folles terreurs se répandent avec le plus de rapidité. Est-ce le sentiment que sa force est artificielle ? que c'est une œuvre du génie humain, non de la nature ? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle craint sans cesse de la voir périr. De là ces émotions extraordinaires, mais non simulées, qui l'agitent en présence des plus fragiles fantômes. Une politique avisée devrait tenir compte de ce tempérament britannique et savoir en profiter. Il est clair que l'Angleterre tremblerait devant la perspective d'une rupture définitive avec la France ; j'ai déjà dit qu'elle était vulnérable dans l'univers entier ; mais il convient d'observer encore que nous sommes peut-être la seule nation européenne capable de l'attaquer à la fois dans toutes ses parties vulnérables, parce que nous sommes la seule qui ait une grande marine sur les mers, et de grands établissemens coloniaux à côté des siens. Tout le monde de l'autre côté de la Manche pense donc au fond du cœur comme M. Bright : « que l'Anglais, dont une guerre entre la France et l'Angleterre est la préoccupation constante, et qui entreprend de faire croire que c'est une chose

désirable, est l'ennemi non-seulement de la France, mais de son propre pays et de l'humanité. » En dehors peut-être de quelques militaires, cet Anglais n'existe pas. Dès que l'Angleterre s'aperçoit que les rapports avec nous deviennent trop difficiles, si elle nous trouve fermes et résolus, elle nous manifeste la plus parfaite douceur. Malgré l'impardonnable faute que nous avions commise en refusant de faire campagne avec elle en Égypte, nous aurions donc pu cet hiver sauver le *condominium* et garantir nos droits menacés. Mais il aurait fallu que nos voisins nous vissent décidés à ne pas nous laisser évincer d'un pays où nous avons livré, après tout, d'autres batailles que celle de Tel-el-Kébir; qu'ils sentissent un accord complet sur ce point essentiel entre la nation et le gouvernement; que nos négociateurs fussent soutenus par le parlement et par le pays. Cent fois cet hiver les occasions favorables d'agir se sont présentées. Les Anglais rencontraient en Égypte des obstacles administratifs imprévus; ils s'apercevaient qu'ils auraient bien de la peine à les surmonter sans nous. C'était le moment de faire entendre nettement nos revendications. Mais quoi! des intérêts autrement sérieux nous absorbaient. La question d'Égypte, je le répète, s'est dénouée au milieu de la dernière crise ministérielle, qui a duré près d'un mois dans les circonstances que l'on sait. C'est à cette crise, après la politique de M. de Freycinet, qu'on doit attribuer la ruine de notre influence en Égypte, et la destruction peut-être irrémédiable de nos bons rapports avec l'Angleterre.

IV.

Il faut remonter beaucoup plus haut pour découvrir les origines de la triple alliance. Ici nos erreurs ne datent pas d'hier; elles datent presque du lendemain de la guerre de 1870. Tout le monde sait que si cette guerre a été possible, ou du moins que si elle a pu être poussée jusqu'à l'écrasement complet de notre pays, c'est à l'alliance de l'Allemagne avec la Russie qu'on doit attribuer de si tristes résultats. C'est cette alliance qui nous a privés de tout secours à l'heure du péril, ainsi que le constatait l'empereur Guillaume, lorsqu'il télégraphiait au tsar, d'abord sur le champ de bataille de Sedan, plus tard à Versailles, pour lui dire que c'était à lui, après Dieu, qu'il devait ses victoires; ainsi que le reconnaissait avec une si éloquente douleur M. de Beust, lorsque, tous ses efforts pour amener une médiation entre le vainqueur et le vaincu ayant échoué devant les résistances de Saint-Pétersbourg, il s'écriait : « Il n'y a plus d'Europe! » Il n'y avait plus d'Europe, en effet. A l'ouest du continent européen, la France était anéantie pour de longues années;

au centre, l'Autriche affaiblie restait impuissante; à l'est, la Russie venait de perdre par ses complaisances envers l'Allemagne la grande et éminente situation que sa politique traditionnelle lui avait assurée jusque-là au milieu des nations occidentales. C'est ce qu'a mis admirablement en lumière l'auteur des *Deux Chanceliers*, M. J. Klaczko, dans une brochure qui est le complément de ce beau livre, *le Secret du chancelier*. « De tous temps, dit-il, jusqu'à la fatale association du prince Gortchakof et de M. de Bismarck en 1863, le gouvernement russe a eu dans sa politique extérieure pour principe immuable d'étendre son influence parmi les états secondaires d'Allemagne et de maintenir dans l'ancienne confédération germanique l'équilibre des forces entre l'Autriche et la Prusse. Cette position rehaussait sa valeur d'une manière incalculable aux yeux de l'Europe occidentale et lui permettait en même temps de travailler avec d'autant plus de sécurité à l'augmentation de son prestige parmi les races chrétiennes de l'Orient. Il y eut une époque, que connut encore le successeur du comte Nesselrode, où le moindre désir du Palais d'hiver était plus respecté à Munich, à Stuttgart et à Dresde, que le décret le plus solennel de la diète de Francfort; où une parole de l'empereur Nicolas faisait taire les rivalités et même les hostilités déjà déclarées de l'Autriche et de la Prusse et leur dictait les « ponctuations » d'Olmütz; où le Habsbourg et le Hohenzollern allaient saluer à Varsovie, dans l'empereur Alexandre II, le gardien du droit et de la paix en Germanie. Mais un jour vint où s'écroula soudain ce système lentement et savamment élevé par les mains de Catherine, d'Alexandre Ier et de Nicolas. L'œuvre de M. de Bismarck fit perdre à l'empereur Alexandre II, en moins de cinq ans, le travail de plusieurs règnes, l'héritage d'une sagesse séculaire, et à la place d'une ligue d'états pacifiques, tous amis obligés de la Russie et lui formant comme une suite continue de remparts, l'empire des tsars vit tout à coup, en 1871, se dresser devant lui une Allemagne unie, formidable, *amie* pour le moment, il est vrai, mais bien sûrement point amie pour tous les temps ni à toute épreuve. »

Toutefois, si la situation de la Russie était singulièrement diminuée en Occident, elle était loin d'être anéantie. « Il est vrai aussi, ajoute M. Klaczko, qu'à partir de ce moment la Russie devint un point de mire et un point de ralliement pour l'Europe, — pour ce qui restait encore de l'Europe après les deux terribles catastrophes de Sadowa et de Sedan, — et que ce prestige, subitement acquis, pouvait compenser à bien des égards, et au point de vue moral surtout, les pertes immenses en poids matériel que la transformation de l'Allemagne avait causées à l'empire des tsars. Il se produisit à ce moment un phénomène bien souvent observé dans l'his-

toire : lorsqu'un état devient trop prépondérant en Europe, les intérêts lésés ou menacés se contractent, cherchent à se concerter, et se groupent instinctivement autour de la puissance la plus grande et la plus capable de former un contrepoids salutaire. Or, en 1871, la Russie était incontestablement cette puissance-là. Elle n'avait pas été vaincue par les soldats du maréchal de Moltke, elle s'était *recueillie* depuis un quart de siècle, et l'on estimait ses ressources militaires, renouvelées depuis ce temps, d'autant plus grandes qu'elle n'en avait pas encore donné la mesure ; car ainsi qu'on l'a fait finement observer, « pour un état, la puissance virtuelle qui se réserve est plus profitable et plus efficace encore que la puissance qui se déploie. » Aussi, depuis 1871, tout ce qui en Europe souffrait ou craignait, tournait-il ses regards vers la Russie. Oubliant ou ignorant même (on ignore tant de choses chez nous!) le télégramme triomphant de Versailles, et l'appui prêté à la Prusse par le cabinet de Saint-Pétersbourg durant notre malheureuse guerre, la France se mit à n'espérer que dans l'empire des tsars et à faire à perte de vue ce qu'on a bien malicieusement appelé la *politique Danichef*. L'empereur François-Joseph vint à Saint-Pétersbourg déposer une couronne sur la tombe de Nicolas, et les archiducs d'Autriche allèrent les uns après les autres embrasser avec une effusion sincère les grands-ducs et les généraux moscovites, dont les avait séparés si longtemps un malentendu cruel et à jamais déplorable. Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre qui ne cherchât un rapprochement avec le tsar : le différend au sujet de l'Asie centrale fut lestement arrangé lors de la première mission du comte Schouvalof ; le duc d'Edimbourg épousa une fille des Romanof ; et bientôt la conduite des affaires passa aux mains de ce parti tory dont les sympathies russes étaient traditionnelles. Par un retour saisissant des choses d'ici-bas, l'empereur Alexandre II eut, à la suite de l'ébranlement de 1870, la même situation de grandeur et de prestige qu'avait créée autrefois à son père le bouleversement général de 1848 : il apparut comme le pacificateur du monde et le grand justicier de l'Europe, et ce n'étaient pas seulement les gouvernemens comme en 1848, c'étaient bien les peuples qui saluaient dans le tsar le défenseur du droit des nations. Les proportions exagéres données à l'alerte de 1875 et au rôle qu'y joua la diplomatie moscovite prouvèrent seulement combien le monde tenait à acclamer un sauveur dans l'empereur Alexandre II : la légende ici voulut devancer l'histoire. »

Par malheur, la légende comptait sans le grand réaliste de Varzin, qui n'a pas tardé à faire prévaloir l'histoire, et l'histoire telle qu'il l'entend, l'histoire écrite « par le fer et par le sang, » sur les utopies de l'imagination populaire. Je ne crois pas que, parmi les coups d'habileté diplomatique dont est remplie sa carrière politique,

il y en ait un d'aussi opportun, d'aussi avisé, et d'aussi heureux que celui au moyen duquel il a détruit la situation de la Russie et toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir. Pour arrêter le recueillement de l'empire des tsars, pour l'empêcher de consolider son œuvre et de préparer sa mission, il a usé d'un procédé fort simple en apparence, mais d'une merveilleuse prévoyance : il a rouvert la question d'Orient. Mais, s'il eût rouvert cette question, comme à Saint-Pétersbourg on comptait qu'il le ferait, par reconnaissance des services rendus pendant la guerre de 1870, en se chargeant d'arrêter l'Autriche, afin de laisser une liberté entière à la Russie, c'eût été de sa part une politique bien aveugle; car elle lui aurait aliéné à tout jamais les Habsbourg, qui seraient devenus des alliés forcés de la France, et elle aurait donné une telle force aux Romanof que leur position en Europe, déjà si grande, s'en serait trouvée très agrandie. Le coup de génie de M. de Bismarck, c'est d'avoir fait rouvrir la question d'Orient par l'Autriche elle-même, et cependant de manière à ce que la Russie ne s'aperçût pas immédiatement du piège dans lequel on allait l'entraîner.

On a la mémoire si oublieuse en France que peut-être ne se souvient-on plus de la manière dont les derniers événemens qui ont bouleversé l'Orient ont éclaté. L'Allemagne comprenant, dès le lendemain de sa victoire, que l'alliance russe, qui l'avait rendue possible, ne lui survivrait guère, craignant d'ailleurs de laisser plus longtemps l'Autriche exposée aux tentations d'un rapprochement avec la France, inventa cette ingénieuse combinaison de l'alliance des trois empires pour le maintien de la paix, dont le vrai but était d'amener l'Autriche et la Russie à s'embrasser si cordialement en Europe qu'on n'aurait ensuite aucune peine à les éloigner toutes deux de l'Occident, où elles étaient dangereuses, et à les conduire dans les bras l'une de l'autre jusqu'en Orient, où elles se réveilleraient ennemies. Il y avait alors en Autriche un ministre qui ne se serait pas prêté à cette habile manœuvre, celui-là même dont les lèvres prophétiques avaient prononcé le mot : « Il n'y a plus d'Europe ! » M. de Beust. On provoqua sa chute, et il fut remplacé par un de ces esprits aventureux, hardis, pleins de génie, mais d'imprudence, qui se laissent volontiers engager dans toutes les entreprises audacieuses, pourvu qu'elles leur offrent l'attrait d'un brillant succès, le comte Andrassy. Le comte Andrassy se fit immédiatement le champion d'une politique qui répondait au sentiment le plus intime, sinon de l'Autriche, sinon surtout de la Hongrie, au moins de ce « parti militaire et de la cour, » qui en Autriche-Hongrie dirige sans contrôle les affaires extérieures. Cette politique, fort peu compliquée en elle-même, porte le nom non moins simple de « politique des lieues carrées. » Pour bien comprendre cette expression, il ne faut

pas oublier par quels désastres et par quelles pertes de territoire a commencé le règne de l'empereur François-Joseph; un grand nombre de lieues carrées ont été détachées alors des domaines du Habsbourg. Eh bien! l'ambition constante, le rêve passionné du parti militaire et de la cour est que le règne de l'empereur François-Joseph ne s'achève pas sans que ces domaines se soient accrus d'autant de lieues carrées qu'on leur en a arraché au début. Peu importe d'ailleurs où se trouveront les lieues carrées! que les rochers stériles, que les montagnes de l'Herzégovine et de la Bosnie remplacent les riches campagnes de la Lombardie, on y est résigné d'avance, pourvu qu'au terme du règne, l'héritage que François-Joseph léguera à son successeur soit de même étendue matérielle, sinon de même valeur, que celui qu'il avait reçu lui-même des mains de son prédécesseur.

Il a fallu sans nul doute la fascination qu'exerce sur le parti militaire et de la cour la politique des lieues carrées, pour que l'Autriche se laissât entraîner à suivre une conduite dont le résultat immédiat était de lui faire perdre de plus en plus son caractère de puissance germanique, de la saturer d'élémens slaves, de la rejeter irrémédiablement vers l'est, et dont le résultat moins prochain, mais fatal, était de la mettre aux prises avec la Russie dans une série de conflits qui ne pourront se dénouer que par la guerre. Prise du vertige des conquêtes à tout prix, des acquisitions quelconques, elle a donné le signal de la conflagration de l'Orient. C'est à la suite des voyages de l'empereur François-Joseph dans les provinces slaves de son empire que l'insurrection d'Herzégovine et de Bosnie a commencé, et, pour bien marquer cette origine autrichienne d'un mouvement qui allait bouleverser tout l'Orient, c'est le comte Andrassy qui, le premier, dans un mémorandum fameux, a posé à la Turquie l'ultimatum que la Russie devait reprendre à son compte et porter jusqu'à Constantinople à la pointe de son épée. Ainsi M. de Bismarck faisait en quelque sorte coup double. Sous le couvert de l'alliance des trois empires pour le maintien de la paix, il éloignait à la fois l'Autriche et la Russie de l'Allemagne; il décidait l'une à oublier la place qu'elle avait tenue avant Sadowa dans la Confédération germanique, l'autre le rôle qu'elle avait joué en Occident; il leur faisait abandonner à toutes deux leur politique traditionnelle dans le monde germanique pour les réduire, qui sait pour combien d'années? à se disputer le monde slave. En même temps, il détruisait le fantôme de l'alliance franco-russe, un des cauchemars de l'Allemagne, car il était bien clair que la Russie sortirait trop affaiblie de la guerre d'Orient pour pouvoir nous offrir son concours politique et militaire, et il écartait tout danger d'alliance austro-russe, puisque l'Autriche allait se trouver liée à tout jamais à l'empire

allemand, sans lequel elle serait incapable de l'emporter sur la Russie.

Je ne veux pas examiner quelle a été la politique française au milieu de ces graves conjonctures qui ont modifié si profondément, à notre désavantage, l'état de l'Europe. Il me suffira de dire qu'elle a été aussi imprudente, aussi maladroite, aussi dépourvue de prévoyance et de bon sens qu'elle devait l'être encore l'année dernière dans les affaires égyptiennes. Pour quiconque avait le sentiment des périls de l'avenir, il était manifeste que la France devait mettre tout en œuvre afin d'empêcher, ou du moins d'ajourner une guerre dont les conséquences ne pouvaient pas nous être moins pernicieuses que celle de la guerre austro-prussienne de 1866. L'entreprise était difficile, mais le succès n'était point invraisemblable. Il fallait montrer à la Russie la folie qu'elle était sur le point de commettre; il fallait la supplier de ne pas ajouter de nouveaux élémens de trouble à l'état si bouleversé de l'Europe, mais d'y garder la situation grande, bienfaisante, incomparable que le destin venait de lui donner, et que son entreprise en Orient lui ferait perdre peut-être sans retour. Il fallait ensuite se tourner vers l'Autriche, où tous les souvenirs de Sadowa n'étaient pas éteints, et entretenir les rancunes, les méfiances trop naturelles qui existaient encore entre elle et l'Allemagne. Nous aurions trouvé pour cette double tentative le concours le plus empressé de la part de l'Angleterre, qui ne cessait de nous presser de nous joindre à elle, dans une campagne de Crimée diplomatique. Dès ce moment, nous pouvions cimenter de la manière la plus solide l'alliance anglaise, et peut-être nous réserver pour l'avenir, suivant les circonstances, soit l'alliance autrichienne, soit l'alliance russe. Mais hélas! déjà la diplomatie française allait à la dérive, conduite par des mains les plus inexpérimentées. On sait ce qui est arrivé : la guerre, le traité de San-Stéfano, le congrès de Berlin, l'occupation de Chypre par les Anglais et la modification profonde de l'équilibre de l'Europe!

La Russie n'a pas tardé à s'apercevoir de la faute qu'elle avait commise. Privée des avantages de sa victoire, ne recevant pour prix de tant de sang versé, de tant de sacrifices accomplis, que de médiocres profits, voyant l'Autriche, qui n'avait pas tiré un seul coup de feu contre les Turcs, s'avancer en Herzégovine et en Bosnie, s'emparer de la direction morale de la Serbie, descendre le long du Danube et prendre la route de Constantinople, la lumière s'est faite subitement à ses yeux : elle a reconnu que l'unique résultat de la guerre était de placer entre Sainte-Sophie et elle l'épée des Habsbourg. Elle avait renoncé à son prestige en Occident, montré toute la faiblesse de son organisation militaire, déchaîné chez elle la révolution et le nihilisme; pourquoi? Pour donner à l'Autriche

l'occasion d'aller dans les Balkans lui disputer les dépouilles de la Turquie. En présence d'une réalité aussi douloureuse, il ne lui a plus été possible de se faire illusion sur son imprudence; mais, comme il arrive toujours en pareille circonstance, elle ne s'en est pas accusée elle-même, elle en a accusé l'alliée perfide qui l'avait attirée dans le piège et qui l'y avait enfoncée. L'alliance des trois empires, l'intimité de l'Allemagne et de la Russie, n'ont pas résisté à cette épreuve : la Russie sentait enfin tout le mal que le chancelier de fer lui avait fait, sous prétexte de lui montrer sa reconnaissance. « Il ne peut y avoir de doute, — écrivait en mars 1879 dans le journal *le Nord* une des meilleures plumes de la chancellerie de Saint-Pétersbourg, — il ne peut plus y avoir de doute ni sur l'hostilité générale de l'Europe à l'égard de la Russie, ni sur le but caché qu'avaient poursuivi, dès le début de la guerre, et ceux qui ne s'y étaient pas trop opposés, et *ceux qui avaient été jusqu'à l'encourager*. Quoique poursuivi par des moyens différens, dont le dernier n'était *ni le plus amical ni le plus loyal*, le but que tous avaient en vue était le même, savoir : *l'affaiblissement militaire et financier de la Russie*. Le développement de ses richesses, de ses immenses ressources nationales était en trop bon train. La Russie, recueillie, faisant épargne de forces vives, de capital, et de sang, devenait trop puissante. Son commerce s'étendant, son industrie métallurgique naissante allait prendre un grand essor; son réseau et son outillage de chemins de fer, se multipliant rapidement, pouvaient devenir menaçans pour ses concurrens, à une époque surtout où l'extension des relations commerciales et des débouchés constitue le principal objectif de toute politique. Il fallait l'arrêter dans cette voie de prospérité grandissante. La guerre contre la Turquie, où semblaient la précipiter ses généreuses aspirations pour ses frères opprimés d'Orient, était une occasion d'autant plus propice, *qu'on était plus sûr de trouver unanimes les sentimens de l'Europe pour l'empêcher de profiter de ses succès militaires*, lorsque le moment de conclure la paix serait venu. Tel est actuellement le sentiment général en Russie, et telle est la marche que l'interprétation des faits avait imprimée au raisonnement public avant de le convertir en *conviction unanime*. »

Ainsi, l'issue de la guerre turco-russe a détruit l'intimité de l'Allemagne et de la Russie. En revanche, son premier effet a été de jeter l'Autriche dans les bras de l'Allemagne. Sous l'enthousiasme produit par la cession gratuite de l'Herzégovine et de la Bosnie à l'empire des Habsbourg, l'ombre de Sadowa s'est dissipée, et M. de Bismarck a pu entrer à Vienne au milieu des acclamations populaires, phénomène inouï, car on n'a peut-être jamais vu un homme qui vient de détruire la puissance traditionnelle d'une nation, d'écraser

dans une sanglante bataille son prestige politique, de miner à coups de canon des siècles de son histoire, recevoir ainsi les hommages enthousiastes de ceux auxquels il a fait tant de mal. C'est que, si M. de Bismarck avait brisé la vieille couronne de l'Autriche, la couronne qu'un ministre hongrois appelait romaine, il semblait avoir forgé pour elle, de ses puissantes mains, la couronne orientale, la couronne que le même ministre croyait voir resplendir à Byzance. Il avait renversé un empire en Occident, il en élevait un autre en Orient : pouvait-on se plaindre, puisqu'il justifiait ainsi le nom de l'Autriche, et en faisait réellement l'*Œster-Reich*, l'empire de l'Est? Cette grande illusion a duré plusieurs années, pendant lesquelles l'Autriche n'a pas eu de ces retours d'opinion comme la Russie en avait éprouvé après le congrès de Berlin; peut-être dure-t-elle encore.

Pourtant, à bien des signes, l'Autriche aurait dû reconnaître combien le présent qu'on lui avait fait était décevant. On connaît ce trait d'éloquence par lequel M. de Bismarck, appliquant à la politique un mot du *Freischutz*, disait à ceux qui ne devaient leur succès qu'à de compromettantes alliances : « Pensiez-vous donc que cet aigle fût un don gratuit? » L'empire de l'Est n'était pas non plus pour l'Autriche un don gratuit. D'abord, on ne le lui donnait pas; on se bornait, — suivant une coutume de M. de Bismarck, qui aime assez à disposer du bien du voisin, — à lui permettre de le prendre, chose assez différente! L'Autriche en a fait tout de suite l'expérience en Herzégovine et en Bosnie; ces provinces, que le congrès de Berlin lui avait offertes sans coup férir, elle a dû les arracher à l'insurrection les armes à la main. Ç'a été une campagne longue et cruelle. Aujourd'hui le pays est pacifié, mais à la manière orientale, c'est-à-dire que le feu y couve sous la cendre. Et l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie n'a pas seulement coûté du sang, elle a coûté de l'argent, beaucoup d'argent. L'équilibre financier de l'Autriche en a été atteint; l'équilibre constitutionnel l'a été davantage encore. Du moment qu'on introduisait de nouveaux Slaves dans l'empire, on a bien été forcé de donner à ceux qui y étaient déjà une part plus large dans le gouvernement; cette nécessité était inéluctable, mais qui peut en prévoir les conséquences? Jusqu'ici l'Autriche avait été une puissance allemande, une puissance créée, organisée, gouvernée par des Allemands; la fortune, l'influence, le pouvoir, y appartenaient aux Allemands. Les choses changent depuis quelques années. L'Autriche devient slave, les Allemands n'y jouent plus qu'un rôle effacé; on leur enlève un pays qu'ils ont fait, qui est leur œuvre, qui semblait leur appartenir. Je répète qu'on ne peut faire autrement; mais l'issue de cette politique antihistorique risque d'être fort grave. Qui sait si les Alle-

mands d'Autriche, fatigués, humiliés, irrités de vivre sous la domination de races qu'ils avaient jadis vaincues, et qui sont ou qu'ils jugent inférieures, ne se tourneront pas un jour vers le grand empire germanique, dont l'attraction a déjà réuni tous leurs frères? L'obstacle qui les en séparait était d'abord le catholicisme, mais le *Culturkampf* est fini; et en second lieu l'esprit libéral, mais le libéralisme courra plus de risques en Autriche, avec un gouvernement slave, qu'il n'en court en Allemagne, où tant d'indices semblent indiquer que le règne prochain sera un règne libéral. Or le jour où la maison de Habsbourg perdrait ce qui lui reste d'Allemands, gagnât-elle tous les Slaves des Balkans, ne serait-ce pas la fin de ses glorieuses destinées?

Mais les Slaves des Balkans ne sont pas faciles à gagner. Deux routes s'offrent à l'Autriche pour s'avancer parmi eux : celle de Salonique et celle de Constantinople. Il est malaisé de dire laquelle des deux est la plus périlleuse. On a vu quel effort, quel effort démesuré, comparé au profit immédiat de l'entreprise, a nécessité l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie; on peut juger par là de celui qui serait indispensable pour occuper la Macédoine. Il faudrait peut-être deux ou trois cent mille hommes rien que pour contenir l'Albanie, et on aurait encore derrière soi la Bulgarie et la Roumélie orientale prêtes à s'insurger, sans parler du Monténégro, suspendu comme un nid de pirates sur le chemin qui conduit à Salonique. Quant à Constantinople, c'est la presqu'île des Balkans tout entière dont on devrait s'emparer si l'on voulait planter la croix latine au lieu de la croix grecque, sur la coupole de Sainte-Sophie, à la place du croissant. Et que gagnerait-on à le faire? Supposons, pour un instant, que le succès soit possible, supposons que l'*Œster-Reich*, que l'empire de l'Est soit constitué, quelle serait sa situation? Absolument celle de la Turquie d'aujourd'hui. Entre l'Autriche et les populations slaves des Balkans il y a une barrière qui ne tombera pas : c'est la religion orthodoxe, et le souvenir de deux siècles de politique moscovite suivie avec une habileté et une persistance admirables. Toutes ces masses orthodoxes, profondément religieuses, ont vécu deux siècles de la légende de la sainte Russie; dans toutes les crises de leur histoire, elles ont pris l'habitude de se tourner vers Moscou; là pour elles est l'idéal, le patriotisme, la poésie, l'avenir. La communauté de langues, de sentimens, de croyances crée entre elles et les Russes un lien indissoluble. Rien ne serait moins propre à le briser que l'administration méticuleuse et étroite de l'Autriche. Les populations slaves des Balkans ont l'habitude d'être gouvernées sommairement et cavalièrement, à la turque ou à la russe, par des maîtres; et, pourvu que ces maîtres soient de même race et de même religion qu'elles, elles

acceptent plus aisément leur domination que celle de bureaucrates pointilleux. Elles préfèrent l'arbitraire aux rigueurs administratives. Jamais, par conséquent, l'Autriche ne les assimilerait. L'empire de l'Est, composé de Polonais, de Slaves catholiques, de Hongrois, de Slaves orthodoxes, d'Allemands, serait une marqueterie sans consistance. Aucune race n'aurait une majorité et une puissance suffisantes pour s'imposer aux autres et les diriger. Des émeutes éclateraient sans cesse dans chaque province, amenant l'intervention des puissances voisines. Quand on parle de la couronne de Byzance à mettre sur le front du Habsbourg, on se trompe : le Habsbourg ne trouverait pas à Constantinople la couronne de Byzance, il y trouverait seulement l'aigrette multicolore du sultan.

Mais Constantinople est bien loin de Vienne, malgré tout ce qui s'est fait depuis quelques années pour l'en rapprocher. Personne n'ignore, en Autriche, qu'on ne pourrait y arriver qu'en écrasant la Russie ; or il est impossible d'écraser la Russie, parce qu'il est impossible de l'atteindre, comme l'a prouvé l'exemple de Napoléon Ier. Si la guerre venait à éclater entre elle et l'Autriche, il y aurait deux champs de bataille : la Pologne et la Galicie d'une part, de l'autre les Balkans. Il n'est peut-être pas difficile de deviner comment les opérations commenceraient. A l'heure actuelle, le plus gros des forces russes est massé en Pologne ; presque toutes les divisions de cavalerie, en particulier, y sont concentrées, presque tous les cosaques y sont réunis. Le jour même de l'ouverture des hostilités, ces hardis cavaliers fondraient sur la Galicie, dont ils ne sont séparés par aucune barrière naturelle ou artificielle, dévasteraient le pays, détruiraient les routes, feraient sauter les ponts, s'empareraient des villes et des points stratégiques. L'Autriche, dont l'armée est dispersée, ne pourrait les atteindre immédiatement. Alors il est probable que l'Allemagne interviendrait et dirait à son alliée : « Marchez dans les Balkans, je me charge de la Pologne, » et qu'elle s'établirait sur la Vistule. Savoir si, plus tard, elle rendrait ce qu'elle aurait pris, nul ne le peut ; mais, quand on se souvient du célèbre *Beati possidentes*, on a, sur ce point, des doutes assez sérieux. Il faudrait bien d'ailleurs que l'Allemagne gardât la Vistule pour protéger les derrières de l'Autriche, car celle-ci, fût-elle absolument victorieuse dans les Balkans, serait obligée d'y rester l'arme au bras pour vaincre les révoltes et résister aux complots continuels, aux attaques incessantes de la Russie. A moins d'être refoulée à tout jamais dans les steppes d'où elle est sortie, cette dernière ne pourrait point, en effet, laisser l'Autriche prendre sa place en Orient ; elle puiserait indéfiniment dans l'immense réservoir d'hommes qu'elle possède afin de jeter contre son ennemi des armées ou des bandes toujours renouvelées. Ce serait

durant un siècle peut-être une lutte à mort, désespérée, entre deux empires, ou plutôt entre deux races et deux religions. Il y aurait sans doute des trêves, des paix provisoires; mais la guerre ne tarderait pas à reprendre, jusqu'à ce que l'un des deux adversaires fût complètement anéanti.

Telle serait dans ses conséquences extrêmes le résultat pour l'Autriche de cette « politique des lieues carrées » qui s'est présentée d'abord à elle sous des apparences si brillantes. Mais il est probable que ces conséquences ne se produiraient pas tout de suite. Le but de M. de Bismarck, en écartant les empires des Habsbourg et des Romanof de l'Occident, en créant entre eux en Orient une rivalité croissante, inévitable, n'a pas été sans doute de les pousser d'un seul coup à une guerre d'extermination. Il doit préférer, il préfère les tenir l'un en face de l'autre aussi longtemps que possible dans une situation qui les oblige à recourir sans cesse à ses bons offices. De cette manière, les Hohenzollern assumeront dans le monde slave le rôle qu'avaient autrefois les Romanof dans le monde germanique; ils y maintiendront l'équilibre des forces entre l'Autriche et la Russie, comme l'avaient fait autrefois les tsars, au sein du Bund, à l'égard de la Prusse et de l'Autriche. Ils seront l'ami bienveillant des deux puissances rivales, le médiateur toujours invoqué et, à l'occasion, « le courtier honnête » recevant son courtage, tantôt du côté de la Dvina, tantôt du côté de l'Inn et de la Moldau. On ne sait si cette seconde perspective, qui risque d'entraver indéfiniment la politique des deux empires, de leur enlever leur liberté à tout jamais, est préférable aux perspectives tragiques que je déroulais tout à l'heure. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir joui longtemps sans regrets et sans remords des douceurs de l'alliance allemande, dont elle avait le monopole absolu depuis le désenchantement produit en Russie par le traité de Berlin, l'Autriche a paru tout à coup éprouver quelque inquiétude sur l'avenir, quelque dégoût du présent, quelque désir d'indépendance. Peut-être a-t-elle fait sur son antagonisme avec la Russie de salutaires réflexions; peut-être a-t-elle entrevu, dans un éclair de prévoyance, combien il était insensé, de la part des Habsbourg, de céder au mirage de l'empire de Byzance, d'abandonner pour cela l'Occident et de courir disputer à la Russie le fruit de sa politique traditionnelle, qu'on ne pourra lui arracher qu'en lui arrachant l'existence. Une sorte de besoin mutuel de conciliation s'est produit à Vienne et à Saint-Pétersbourg. Les deux gouvernemens ont essayé de s'entendre sur certaines questions, secondaires, il est vrai, mais qui touchaient intimement au grand problème oriental; ils ont tenté de se mettre d'accord sans en appeler au courtier honnête, et, chose remarquable, ils y ont réussi. C'était là un précédent dangereux contre lequel il

fallait réagir à tout prix. Il est permis de croire que la triple alliance a été formée surtout à cet effet. L'Autriche semblait avoir quelque velléité de se détacher de l'Allemagne : aussitôt celle-ci, suivant son éternelle tactique, l'a prise entre deux feux. L'entrée de l'Italie dans l'alliance austro-allemande ne saurait avoir d'autre signification. Rien ne pouvait être plus désagréable pour l'Autriche que l'introduction d'une troisième personne aussi indiscrète dans son ménage avec l'Allemagne, qui est bien loin d'être un ménage modèle. Si oublieuse qu'elle soit, l'Autriche n'a pas oublié, en effet, que naguère encore elle était maîtresse de l'Italie, et que tous ses malheurs ont eu pour origine l'émancipation d'un pays qu'elle avait si énergiquement dominé. Jamais elle n'a cherché à dissimuler ses sentimens envers lui. La première fois que l'Italie s'était flattée d'une alliance avec elle, à la suite de la visite faite par le roi Humbert à l'empereur François-Joseph, on se rappelle peut-être de quel ton dédaigneux, de quel ton d'anciens maîtres, les ministres autrichiens avaient confondu ses illusions. Par un juste retour des choses d'ici-bas, l'Italie a pris sa revanche; elle s'impose aujourd'hui à ceux qui la traitaient si cavalièrement jadis; elle les oblige à mettre leur main dans sa main, à jouer leur rôle dans cette comédie d'amitié internationale. L'Autriche est prise dans un étau. Si elle hésite à continuer sa marche vers l'est, si elle renonce à lutter contre la Russie, ses deux amis l'aiment tant qu'ils la serreront dans leurs bras jusqu'à l'étouffer. Elle manquait d'équilibre du côté de l'Orient, et semblait parfois prête à retomber en Occident. Désormais l'Italie la calera. Il faudra bien qu'elle se résigne à demeurer à la place nouvelle que la politique allemande lui a assignée.

V.

Je me suis attardé longtemps à exposer les origines et les conséquences de la triple alliance, cette sorte d'arme à deux tranchans dirigée à la fois contre la France à l'ouest, et à l'est contre toute puissance qui chercherait à s'émanciper. Est-il besoin de dire pourquoi? Je ne pense pas qu'il y ait en France un seul homme de bon sens qui n'ait compris depuis longtemps combien l'antagonisme de la Russie et de l'Autriche en Orient était désastreux pour nous. En absorbant les forces des deux empires, en les détournant vers l'Orient, il affermit l'hégémonie de l'Allemagne en Occident; il rend impossible toute combinaison d'alliances qui, dans l'avenir, et certaines circonstances venant à se produire, auraient été de nature à modifier plus ou moins profondément la situation de l'Europe; il nous condamne à l'isolement indéfini. Nous n'avons même pas, en effet, la ressource d'espérer l'amitié de l'Italie, puisque cette puissance est devenue

dans la main de l'Allemagne l'aiguillon qui pousse l'Autriche en avant. D'ailleurs l'Italie est trop réaliste pour se souvenir du passé; et dans le présent et l'avenir, elle ne voit en nous qu'une gêne, peut-être qu'un péril. Nous avons à ses yeux le tort grave de n'être pas morts, après l'avoir mise au monde, de manière à lui livrer tout de suite notre héritage sur la Méditerranée, auquel il lui semble que sa naissance lui donnait des droits indéniables, comme la dernière des filles des races latines, à la tête desquelles nous sommes demeurés trop longtemps. En gardant notre bien, nous lui causons, paraît-il, un vrai dommage; elle est si persuadée de nos torts envers elle, qu'elle s'imagine que nous la menaçons. Depuis plusieurs années déjà, elle cherchait en Allemagne un appui contre cette menace; mais jusqu'ici on avait répondu de Berlin à ses avances avec une froideur légèrement méprisante. Tout a changé quand l'Autriche a eu de vagues instincts d'indépendance. L'Italie est devenue alors l'élément utile, indispensable, d'une politique qui devait se servir de la France comme d'un épouvantail. Il ne faut pas oublier, en effet, par quel moyen, par quelle habileté on a fait accepter à Vienne la triple alliance, on en a adouci l'amertume et déguisé la pointe. C'est en la représentant comme une ligue de préservation contre la France, qu'on a pu en insinuer le principe. Malgré tous les intérêts qui la rapprochent de nous, l'Autriche, pays monarchique, féodal, ultra-catholique, éprouve une vive répulsion pour la politique que nous suivons depuis quelques années, et cette répulsion la porte aisément à croire qu'il n'y a plus aucun fond à faire sur nous, que nous allons rouler de plus en plus dans l'anarchie et de l'anarchie dans le néant diplomatique. Une ou deux fois, il lui était arrivé de se demander si, par hasard, la France serait sur le point de se relever et de reprendre son rôle extérieur : au commencement de l'expédition de Tunisie et des affaires d'Égypte, elle nous regardait avec attention, cherchant à saisir dans les tressaillemens d'un peuple qui fut si grand le prélude d'un réveil. On sait par quelles défaillances nous avons répondu aux questions qu'elle se posait, trompé peut-être les espérances plus ou moins inconscientes qu'elle nourrissait. Les bouleversemens ministériels, les crises parlementaires qui lui ont fait réellement et sincèrement croire que la république était ébranlée chez nous, qu'elle était à la merci d'une aventure, ont achevé de la décourager. On l'a donc trouvée préparée lorsqu'on est venu lui affirmer qu'il serait toujours impossible de trouver chez nous un concours sérieux, et que, par suite, si elle commettait la folie de s'éloigner de l'Allemagne, elle resterait à tout jamais sans alliés. Cela fait, on lui a proposé de s'armer pour exploiter notre décadence, puisqu'il lui était défendu d'espérer qu'elle pourrait profiter un jour de notre relèvement.

Voilà le sens et la portée de la triple alliance. On n'a pas eu l'air de s'en préoccuper beaucoup en France. Au moment où elle s'est produite, et, à l'heure qu'il est, si de vives alertes comme celles que nous venons de traverser n'en rappelaient pas l'existence, on n'y songerait déjà plus. Pourtant, — en mettant les choses au mieux, en nous plaçant dans la meilleure des hypothèses, en éloignant toutes les perspectives de guerre et de désastres, — il s'agit encore de savoir si le groupement des puissances européennes demeurera tel que l'Allemagne n'ait jamais à craindre de rivaux et nous jamais à espérer d'alliés. Car, songer à nous unir à la Russie seule serait une idée insensée. Outre qu'il n'est point prouvé qu'une nation ou plutôt qu'un gouvernement dont la révolution est le souci constant, aujourd'hui presque exclusif, voulût d'une amitié aussi républicaine que la nôtre, il est certain que nous ne pourrions penser sans une témérité excessive à braver, avec la Russie pour unique soutien, non-seulement la triple alliance, mais l'Angleterre, qui risquerait de faire alors cause commune avec cette dernière. Pour modifier la situation de l'Europe, pour rendre à tous la liberté qui leur manque, pour détruire l'irrésistible impulsion qui lance les peuples hors de la voie naturelle que leurs intérêts et leurs traditions leur ont tracée; il faudrait tout d'abord mettre un terme à la déplorable rivalité de l'Autriche et de la Russie en Orient, soit en les décidant à ajourner leurs ambitions mutuelles, soit en les amenant à un compromis peut-être moins impossible à trouver qu'on ne pense. Le jour où ce grand résultat serait obtenu, le malaise qui pèse sur l'Europe disparaîtrait sans lutte, sans combat, sans déchirement; car l'équilibre des forces, détruit au profit d'une seule puissance, serait rétabli, et chacun, maître de sa politique, pourrait travailler uniquement au maintien de la paix. Mais hélas! tant que nous serons gouvernés comme nous le sommes, ces belles espérances seront des chimères. Sans doute la Russie et l'Autriche sentent l'une et l'autre la faute qu'elles ont commise, sans doute elles ont éprouvé tour à tour une sorte de vague désir de s'affranchir de la politique qu'on leur impose; mais ces sentimens et ces désirs, qui sont restés jusqu'ici sans corps, auraient besoin, pour devenir efficaces, qu'il y eût en Europe autre chose que l'Allemagne. Si l'on trouvait chez nous un gouvernement inspirant confiance, un gouvernement dont on n'eût pas à redouter les faiblesses radicales, un gouvernement sur la durée duquel on pût compter, un gouvernement avec lequel les relations fussent aisées, sûres et ininterrompnes, peut-être ce gouvernement parviendrait-il à dissiper le nuage qui couvre encore les yeux des deux puissances, malgré les quelques éclairs à la lueur desquels elles ont aperçu l'abîme où elles courent. Mais est-ce avec des ministres igno-

rant tout de l'Europe, et passant à peine quelques mois au pouvoir, que la France peut aspirer à jouer un pareil rôle? Est-ce avec des parlemens animés des passions les plus mesquines, ou des pouvoirs publics sacrifiant l'indépendance et l'honneur nationaux aux exigences des partis avancés, que notre pays peut se proposer de telles entreprises? On a souvent dit que c'était un grand malheur pour l'Europe quand la France venait à lui manquer. Jamais cette parole n'a été plus vraie qu'aujourd'hui. L'effacement de la France, — j'allais écrire sa disparition, — prépare un avenir auquel il est difficile de songer sans douleur. Notre siècle risque de finir dans les plus sombres luttes, la plupart des peuples ayant manqué leurs destinées, et les autres n'ayant demandé l'accomplissement des leurs qu'à la force brutale, à la négation du droit et de la liberté.

Enfermé dans l'égoïsme d'un patriotisme exclusif, on pourrait se consoler cependant si la France n'était pas du nombre des nations qui auront le plus à souffrir de ces cruelles perspectives. Mais s'il est vrai que, lorsque la France disparaît, il n'y a plus d'Europe; en revanche, quand il n'y a plus d'Europe, la France est bien près de n'être plus. Notre grandeur est liée à l'équilibre général. C'est à la fois notre gloire et notre péril. Une politique extérieure qui se désintéresserait des grands mouvemens dont l'Europe est agitée, et qui ne ferait rien pour en diriger la marche préparerait donc à notre pays de lamentables destinées; elle achèverait l'œuvre commencée par l'empire; elle rendrait notre ruine irrémédiable. J'ai dit en commençant qu'on ne s'en apercevrait peut-être pas tout de suite; mais plus les événemens tarderaient à se produire, plus ils seraient funestes lorsqu'ils se produiraient. Or il n'est pas nécessaire d'étudier bien attentivement la politique suivie en ces dernières années par nos différens ministères pour reconnaître qu'elle nous a placés dans la situation d'un peuple sans influence au dehors. Et quand je parle de la politique de nos différens ministères, je me sers sans doute d'une expression impropre, car peut-on appeler politique une série d'abdications, de faiblesses, d'efforts avortés, auxquels n'ont jamais présidé des vues d'ensemble, des projets sérieux d'avenir? C'est le hasard qui a tout fait. Personne, avant d'agir, n'a étudié les grandes forces de l'Europe; personne n'a cherché à se rendre compte de l'état général du monde et de la conduite qu'il devait nous imposer. S'il se fût rencontré quelqu'un pour le faire, peut-être aurait-on compris la nécessité de tenir compte des intérêts extérieurs de la France dans la gestion de ses affaires intérieures; et peut-être l'espoir d'attirer des alliés nous aurait-il décidés à respecter les sentimens qui dominent partout autour de nous.

C'est pourquoi, sans être pessimiste, sans se donner des airs de mauvais prophète, on peut se demander, dès aujourd'hui, quelle

sera notre situation dans l'avenir. Si, séparés de l'Angleterre, avec laquelle nos démêlés risquent d'augmenter sans cesse, nous demeurons toujours seuls en face d'une Allemagne hostile et d'une Italie jalouse, tandis que les empires de l'Est épuiseront en Orient, dans des luttes sanglantes et toutes au profit de la barbarie, des forces qui auraient pu servir au triomphe de la civilisation, que deviendrons-nous? Il est trop tôt pour répondre à cette question, mais il n'est que temps de la poser. Les parties qui se jouent dans la politique extérieure ne se terminent pas en quelques coups; souvent, bien souvent, on ne saurait deviner les conséquences que les premières fautes, les premières imprudences exerceront sur le dénoûment. Les « dés de fer du destin » tombent bien des fois sur le tapis vert avant de prononcer d'une manière définitive entre les nations qui se disputent l'enjeu. Leur bruit sourd et répété est un avertissement lointain, mais infaillible, que les hommes d'état sans prévoyance ne savent malheureusement pas écouter. Mais ceux qui ont conservé quelque intelligence, quelque patriotisme et quelque dévoûment comprennent que le danger approche, que l'heure est venue de le conjurer. Puisse-t-il s'en trouver parmi nous! Ils auront besoin d'un certain courage pour secouer la torpeur de la nation et l'habituer à calculer, dans chacun de ses mouvemens, non-seulement l'effet qu'il produit à l'intérieur, mais le contre-coup qu'il exerce au dehors. Je ne sais jusqu'à quel point ce courage est compatible avec les mœurs politiques actuelles. Pourtant il n'y a pas d'illusion à se faire : c'est du salut de la France et de celui de la république qu'il s'agit. Séparer ces deux choses serait inexcusable, car les formes de gouvernement ne méritent qu'on s'y attache qu'autant qu'elles favorisent les progrès de la nation. Longtemps absorbé par les affaires intérieures, le parti républicain n'a donné à la politique étrangère qu'une attention distraite, indifférente; plus tard, lorsque les circonstances l'ont obligé à s'en occuper, il y a apporté une ignorance, une faiblesse, une versatilité qui ont déjà produit les plus funestes résultats. Dissimuler ses fautes, trahir la vérité pour éviter de froisser les amours-propres ou de déranger des partis-pris d'optimisme, serait d'un mauvais citoyen. Je n'ignore pas qu'en tenant la conduite opposée, on s'expose aux pires calomnies, mais qu'importe! L'essentiel est que chacun, dans la mesure de ses forces, travaille à éclairer le pays sans se préoccuper de savoir s'il sert les passions du jour, ou s'il soulève, au contraire, les colères de ceux dont le patriotisme, aussi étroit que leur esprit, aussi débile que leur cœur, est toujours prêt à sacrifier les intérêts de la France à des fanatismes grossiers ou à de vulgaires ambitions.

GABRIEL CHARMES.

LA

CRITIQUE LITTÉRAIRE

SOUS LE PREMIER EMPIRE

I.

On a souvent répété que la critique eut de beaux jours sous le consulat et l'empire. Il est au moins incontestable qu'alors le public s'intéressait vivement à des questions auxquelles nous sommes devenus trop indifférens. Après un branle-bas qui avait tout renversé, les esprits désorientés ne demandaient qu'à se laisser conduire et à se sauver enfin de la licence. Tandis qu'un pouvoir provisoirement tutélaire rendait à la France l'ordre et le repos, une restauration morale était donc appelée par bien des vœux : car la politique et la littérature vont presque toujours de concert, surtout chez un peuple qui vient d'échapper à des épreuves douloureuses. L'instinct de conservation se réveille alors avec plus d'énergie que jamais et ne se trompe guère sur les remèdes qui conviennent aux maladies du corps social. On le vit jadis, sous Henri IV et sous Louis XIV : l'avènement de Malherbe et de Boileau n'avait-il pas suivi le dévergondage de la ligue et de la fronde ? De même, l'anarchie du directoire produisit bientôt, dans les lettres comme dans l'état, une réaction favorable au principe d'autorité : tous les hommes de sens crurent donc qu'ils faisaient œuvre de patriotisme, en lui prêtant main-forte.

Il était naturel que la critique subît cet entraînement, car elle puise sa principale force dans l'opinion. Or, ce point d'appui ne manquait pas en un temps où des fermens de haines et de colères sollicitaient la plume à dire tout haut ce que chacun pensait tout bas. Aussi les écrivains trouvèrent-ils autour d'eux un stimulant très actif dans la collaboration secrète des lecteurs. Il leur suffit presque d'avoir l'oreille fine et d'entendre ce que dictait le sentiment universel. Pour attaquer des doctrines qui, à tort ou à raison, paraissaient complices des calamités récentes, il ne fallait point un grand effort de bravoure : car, sous l'empire, ce n'était plus qu'une armée en déroute, et ceux qui la poursuivaient l'épée dans les reins n'eurent besoin que de répondre au signal donné par la conscience publique. Leur voix ne fut que l'écho du cri populaire. Après les orages, il se forme en effet des courans si rapides qu'ils deviennent irrésistibles : il est même dangereux de leur obéir aveuglément, car ils précipitent vers de nouveaux écueils. Telle fut alors la faute de quelques-uns. Poussés par le vent, plusieurs s'emportèrent à des représailles dont la violence faillit compromettre la cause qu'ils voulaient servir. Un frein leur eût donc été plus utile qu'un aiguillon.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des luttes acharnées qui précédèrent le règne du silence. On connaît l'arrêté du 27 nivôse an VIII : réduisant à treize le nombre des journaux tolérés, il interdisait définitivement la création de toute autre feuille sous peine de mort ou de déportation. C'était supprimer un droit inscrit dans la constitution de l'an III, mais auquel le comité de salut public avait infligé déjà de sanglans démentis. Plus tard, en avril 95, la faiblesse du directoire s'était aussi armée de décrets draconiens contre une presse qui l'abreuvait d'injures. Mais il n'avait réussi qu'à constater son impuissance par de vaines menaces; car il n'empêcha point le 18 brumaire d'en finir avec l'hypocrisie d'un ordre légal qui ne cessait pas de trahir ses promesses. L'arbitraire engendre le scepticisme; et, après tant de coups d'état, nul ne se révolta contre la mesure qui frappait au cœur une liberté précieuse, mais discréditée par ses abus. Une censure inquisitoriale sera donc le régime permanent de la servitude civile inaugurée par l'empire. Or, au début, la France n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Outre que les souvenirs de la veille ne se prêtaient point à des regrets, elle était éblouie par des victoires retentissantes, des coalitions détruites, des provinces conquises, des royaumes improvisés, des alliances dictatoriales signées dans les capitales ennemies, en un mot par l'éclat d'une suprématie européenne. D'ailleurs, tant qu'il fut heureux, Napoléon mêlait à son despotisme quelques dédommagemens sensibles à la fierté nationale : d'éminens honneurs prodigués aux

travaux intellectuels, le respect de la grandeur morale souvent déclaré par sa parole officielle, « et son ambition contradictoire, mais solennellement proclamée, de faire monter plus haut le génie du peuple qu'il tenait asservi (1). » La ruine de toute opposition semblait aussi tempérer l'humeur du maître ; et, sans renoncer à des maximes qui étaient un ressort de gouvernement, il se relâchait, par calcul, de leur extrême rigueur. Faute de mieux, il laissa du moins quelque latitude aux discussions qui pouvaient profiter à sa politique.

C'est ainsi qu'il encouragea d'abord un véritable déchaînement contre l'âge précédent et ses grands hommes. Tandis que le *Génie du christianisme* était préconisé par *le Moniteur*, et que le concordat sanctionnait la réconciliation de la France avec le saint-siège, l'église des philosophes se réduisit bientôt à un petit groupe de fidèles mis à l'index, honnis, bafoués ou persécutés. Ceux qui, avant 89, avaient été les plus fervens propagateurs de l'incrédulité rendaient alors Voltaire et Jean-Jacques responsables des crimes qu'ils eussent abhorrés, et contre lesquels protestaient d'avance les plus éloquentes pages de leurs œuvres. En revanche, ces renégats regardèrent comme inviolable et sacré tout ce qu'ils traitaient naguère d'abus, de préjugés, de superstition ridicule. Le XVIIe siècle y gagna une recrue subite d'admirateurs; car ces néophytes s'empressèrent de relever les statues brisées de Fénelon, de Bossuet et de Massillon : ce fut à qui rendrait justice à une société dont les torts avaient été trop cruellement expiés. Si tant de conversions furent chez la plupart le contre-coup de la peur, ou l'effet d'un désabusement sincère, elles recouvraient chez d'autres un retour vers les idées monarchiques et la dynastie proscrite. Bonaparte était trop avisé pour s'y tromper ; et, après avoir tiré bénéfice d'une polémique antivoltairienne qui venait en aide à ses vues personnelles, il y coupa court dès qu'elle lui parut une manœuvre de quelques mécontens, et le masque d'une hostilité clandestine. D'ailleurs, très expert dans l'art de séduire, il aimait mieux acheter les anciens révolutionnaires que sé les aliéner : la prudence lui conseillait donc de maintenir sa neutralité entre les croyances comme entre les partis, pour être plus sûr de les dominer. Aussi toutes ces querelles furent-elles pacifiées, à l'heure propice, soit par la désertion des antagonistes, dont quelques-uns métamorphosés en personnages renoncèrent à la lutte, soit plutôt par un mot d'ordre qui commanda la réserve en des questions ardentes.

Du reste, l'indifférence allait gagner de proche en proche ; car la

(1) Villemain, *Souvenirs contemporains.*

croisade religieuse était moins l'élan des convictions que l'alarme des intérêts; et, dans l'autre camp, on se battait pour l'honneur, sans espérance de vaincre. Tandis que le *Journal de Paris* avec Rœderer, et *le Publiciste* avec Suard, brûlaient leurs dernières cartouches, *la Décade*, où Ginguené faisait encore le coup de feu, périssait de mort subite; et le *Mercure* s'affadissait de plus en plus, malgré le concours que lui donnèrent, de loin en loin, Fiévée, Michaud, Fontanes, Bonald et Chateaubriand (1). Dans ce désarroi, le *Journal des Débats* resta donc presque seul maître du terrain, et finit par devenir une puissance avec laquelle il fallait compter. Fondé en 1789 par Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, il n'était qu'un simple répertoire d'actes officiels lorsque, en 1799, les frères Bertin en acquirent la propriété, au prix de 20,000 francs. Or, en quelques semaines, il fut transformé par un miracle d'intelligence et d'habileté. Auxiliaire des efforts qui tendaient à une renaissance sociale, cet organe des classes éclairées ne tarda point à être dès lors un centre de ralliement pour des talens qui trouvèrent le secret de sauvegarder leur dignité, tout en subissant les inévitables conséquences des faits accomplis. On a même dit qu'il fut une des rares libertés de l'empire : c'est peut-être forcer la note; pourtant, n'oublions pas qu'un jour vint où il y eut péril dans l'indépendance d'une rédaction soupçonnée de regretter l'ancien régime.

Les jacobins qui occupaient de hautes positions ne virent pas sans jalousie la direction des esprits passer en des mains hostiles : aussi firent-ils jouer toutes leurs batteries contre un adversaire dont l'influence croissait de jour en jour. « Ne voulant pas s'avouer que l'opinion était contre eux, ils mirent la vogue de leur concurrent sur le compte du royalisme (2); » et, en 1805, leurs intrigues réussirent à imposer un censeur au journal qu'ils auraient fini par exproprier, sans le crédit de Fiévée, qui plaida chaleureusement sa cause près de l'empereur. Ce fut toute une affaire d'état, et la spoliation ne put être évitée que par un changement de direction. L'avocat du droit, Fiévée, ne sauva les intérêts des fondateurs qu'en consentant à prendre leur place. Cette crise fut signalée par un nouveau titre qui donnait aux *Débats* une couleur officielle : il s'appela désormais *Journal de l'empire*, et l'on s'habitua peu à peu à le regarder comme un confident du souverain.

Mais cette dangereuse faveur ne fit que raviver des haines qui

(1) Le *Journal de Paris*, *le Publiciste* et *la Décade* étaient les organes du parti philosophique. Le *Mercure* défendait les intérêts conservateurs. Il fut supprimé après l'article de Chateaubriand sur Tacite.

(2) Note de Fiévée à l'empereur.

guettaient l'occasion d'une revanche. Elles furent activement servies par Fouché, le ministre de la police, qui vengeait ses rancunes personnelles en ayant l'air de prendre sous son patronage les idées philosophiques et la libre pensée. En pleine Académie, M. Suard dénonça les collaborateurs de Fiévée comme partisans des Bourbons. Bientôt on l'accusa de révéler à l'Angleterre l'état de nos armemens maritimes, pour avoir annoncé que deux vaisseaux de ligne venaient d'être lancés dans le port d'Anvers. Or, cette note avait été empruntée textuellement au *Moniteur*. Sous ces vaines chicanes se cachaient les griefs de certains révolutionnaires devenus césariens. Ils ne pardonnaient pas à des hommes d'esprit une modération qui condamnait leur passé. Voilà pourquoi, toujours prêts à intenter des procès de tendances, ils eussent volontiers fait revivre la loi des suspects contre des écrivains qu'il était plus facile de bâillonner que de réfuter (1). Ces perfidies et ces calomnies en vinrent à leurs fins : « Je ne peux plus vous défendre, » dit un jour l'empereur à Fiévée ; et, lui retirant ses pouvoirs, il les transmit à M. Étienne, qui, par ses opinions et ses amitiés, appartenait à l'école du XVIIIe siècle. C'était capituler devant des ennemis qui seraient entrés dans la place en conquérans, si le nouveau titulaire n'avait pas, à force de tact, essayé loyalement de concilier les traditions du journal avec les exigences de sa dictature. Mais son adresse ne put conjurer d'impérieux caprices dont le dénoûment fut, en 1811, l'acte d'un autocrate confisquant la propriété du journal comme un butin de guerre, sans même excepter l'argent qui était en caisse, les papiers déposés en magasin, et les meubles du bureau de rédaction.

Ce coup de foudre justifie le *Journal des Débats* contre ceux qui lui reprocheraient d'avoir grandi à l'ombre de la pourpre impériale. Sachons-lui gré plutôt de ne s'être pas alors résigné sans murmure à l'obéissance passive. Si sa résistance fut presque imperceptible, la faute en est aux entraves qui réduisirent toute protestation à des allusions indirectes et fugitives. Il eut du moins le courage de défendre plus d'une victime, de rester fidèle à la gloire disgraciée, de louer constamment Delille, dont le silence déplaisait fort, d'exalter Chateaubriand, de combattre des doctrines sympathiques au despotisme, et parfois de se taire, ce qui était l'unique forme du blâme. On ne lui refusera pas non plus d'avoir consolé les honnêtes gens par la seule liberté qui fût possible, celle de la critique littéraire.

Elle eut alors plus d'à-propos que jamais. Après un tel déluge d'erreurs, le bon sens allait donc enfin retrouver, à son tour, cet air de nouveauté, qui, en France, est indispensable au succès ! Dans

(1) C'est ce que témoignent les notes adressées par Fiévée à l'empereur.

un article du *Mercure* (1), Fontanes disait : « Loin d'être épuisées, toutes les matières sont neuves ; car tout ce qui était sage et utile a été contesté ou avili. C'est le droit, ou plutôt le devoir des maîtres de tout raffermir, de tout remettre en honneur. » Oui, les idées justes étaient tellement méconnues que le rappel de souvenirs effacés passait pour invention. Parlant à un public qui n'avait rien appris, ou avait tout oublié, les écrivains purent donc recommencer l'éducation des intelligences, et leur faire un cours de principes élémentaires, sans s'exposer au risque de rebuter l'attention par des lieux-communs, ou des vérités trop souvent redites. De là vient qu'il y eut une opportunité salutaire dans ces leçons que nous jugeons superflues. Rien n'était usé pour des lecteurs depuis longtemps sevrés d'instruction, et qui comprenaient la nécessité de se mettre en quelque sorte à l'école. Voilà pourquoi les critiques les mieux accueillis furent alors ceux qui ressemblaient le plus à des instituteurs.

Du reste, la politique leur cédait le pas ; car elle se bornait à tenir le registre des lois et des actes officiels : en dehors de la question anglaise, que Napoléon abandonnait volontiers aux journaux, pour simuler l'entrain d'un mouvement national, le monde des idées militantes était donc, lui aussi, fermé par un rigoureux blocus. Dans ce vide, la littérature devint une ressource. Soumise à la surveillance d'une police qui ne lui permettait aucun écart, elle dut sans doute se faire humble et discrète pour avoir la vie sauve; mais, à ce prix, elle n'excita pas trop les ombrages d'un maître qui vit avec plaisir la curiosité des hautes classes se porter vers des questions innocentes, et propres à servir de dérivatif aux souvenirs, aux regrets, ou aux espérances.

Dans cet asile se réfugièrent la plupart des plumes privées d'emploi. Parmi tant d'interdictions, force leur fut de s'ingénier pour découvrir des sujets de causerie; et les plus habiles chasseurs ne levaient qu'un assez maigre gibier. Il fallait bien se contenter des premiers livres venus, et, faute de mieux, donner le coup de grâce à une foule d'auteurs ridicules qui, aujourd'hui, n'auraient besoin d'aucune aide pour mourir solitairement, dans l'ombre. En ces jours de chômage, c'était une bonne aubaine que l'apparition de la moindre brochure, et même d'une simple préface. Un almanach obtenait la faveur d'un compte-rendu aussi légitimement qu'un poème épique. On souhaitait la bienvenue à un discours de distribution prononcé dans une école perdue au fond de la Bretagne (2). Un académicien,

(1) *Mercure*, novembre 1809. Article sur le discours de M. Teissèdre, professeur de belles-lettres au lycée Louis-le-Grand.

(2) Par exemple, au discours de M. Maillet-Lacoste, professeur à l'école de M. Laurent, à Brest.

Auger, célébrait jusqu'à des devoirs d'élèves, entre autres un lauréat de composition française, au concours général de 1808 (1). A plus forte raison, les grosses caisses du feuilleton tambourinaient-elles pour les élucubrations des professeurs. Maintes études furent consacrées par tel ou tel membre de l'Institut à des émules du père Rapin et de Vanière, qui avaient paraphrasé en hexamètres latins, l'un, M. Alexandre Veil, le *Télémaque* de Fénelon, l'autre, M. Dubois, *l'Homme des champs* de Delille (2). Un secrétaire perpétuel ne croyait pas déroger en exposant aux abonnés du *Mercure* les mérites d'un lexique, d'un Jardin des racines grecques, d'un recueil de morceaux choisis, d'un rudiment, ou d'un cahier d'expressions. Une méthode de thèmes, ou un traité de prosodie étaient annoncés par toutes les trompettes de la Renommée. On salua M. Guéroult comme un autre Quintilien, pour avoir « élevé le vocatif de la cinquième place à la seconde, balayé devant lui la règle du *que* retranché, et fait justice de l'ablatif absolu (3). » Les *Leçons de littérature et de morale*, par Noël, prirent les proportions d'un monument; et ce maladroit compilateur marcha de pair avec les écrivains plus ou moins classiques dont il n'était que le porte-voix.

Mais, en ces jours de disette, ce fut surtout aux auteurs anciens que des affamés demandèrent leur pain quotidien. Dans le *Mercure* du 15 novembre 1809, M. de Jouy s'écriait : « L'avenir appellera notre âge le *siècle des traductions*. » Elles pullulèrent, en effet, de tous côtés, soit en vers, soit en prose; et, bonne ou mauvaise, chacune d'elles suscitait une légion de panégyristes ou de censeurs. Ils ne lâchaient pas leur proie avant d'avoir élaboré quatre ou cinq longs articles, sur lesquels s'abattait une nuée d'autres parasites avides de pâture. En face de ces interminables *notices* et de toutes ces gloses, on croit assister à une classe. La littérature de l'empire n'était plus qu'une manufacture de versions latines. Mais faisons trêve à l'ironie; outre que les ouvrages nouveaux avaient une médiocre valeur, et qu'il ne fût pas toujours commode d'en parler franchement, lorsque l'auteur plaisait en haut lieu, il y a quelque chose de touchant dans la candeur avec laquelle chacun avouait l'insuffisance de ses études et dans l'empressement qu'on mettait à la réparer.

Un *extrait* de M. Thurot, analysant une traduction de l'*Iliade* par M. Aignan, débutait ainsi : « L'*Iliade* est le chef-d'œuvre d'Homère; et Homère, le plus ancien écrivain que l'on connaisse, est le

(1) Louis Armet, élève de M. Le Chevalier. (*Mercure.*)
(2) Ces articles sont d'Auger et de Fauriel.
(3) Ce sont les expressions de Dussault.

plus grand des poètes qui aient jamais existé. » Ceci paraîtrait maintenant un peu naïf même au moins cultivé des lecteurs ; eh bien ! c'était une révélation pour quelques-uns de nos arrière-grands-pères, dont l'adolescence commença au moment où un ouragan culbutait toutes les institutions de la vieille France, sans que la nouvelle pût encore surgir de ces ruines. Il y aurait donc ingratitude à sourire de ces efforts honnêtes pour rétablir une tradition interrompue ; car ce fut à leurs fils que tant de parens songèrent, en applaudissant aux travaux modestes par lesquels l'Université récente préludait à son œuvre d'avenir. Voilà pourquoi tout ce qui intéressait l'école devint à ce point populaire qu'un contemporain put dire : « On ne voit sortir des presses que des livres d'éducation (1). »

Le signal de cette initiative était venu de Napoléon, qui eût été merveilleusement habile à organiser les conquêtes de la révolution, s'il n'avait pas eu peur de la liberté. Ce fut cependant pour elle qu'il travailla, sans le vouloir, en ouvrant ces lycées d'où s'élança bientôt la jeunesse généreuse de 1815. Parmi les symptômes d'une émulation qui préparait de meilleurs jours, notons les hommages rendus à Rollin, dont les éditions se multiplièrent à l'envi. On fêta surtout le *Traité des études*, « comme la plus éloquente censure des méthodes vainement essayées par dix années de charlatanisme. » Si des arrière-pensées politiques se mêlaient à ces sympathies, elles attestèrent du moins un retour au respect des maîtres, dont la gloire était depuis trop longtemps éclipsée par un injurieux oubli.

Des questions de goût, et des controverses sur la prééminence du XVIIe ou du XVIIIe siècle, telles furent donc les seules distractions qui, succédant aux débats orageux de la tribune, trompèrent l'ennui de l'empire pendant les entr'actes du drame militaire. Encore ces divertissemens de la pensée ne se donnaient-ils pas librement carrière ; car, lorsque les journaux ressemblaient à des fiefs distribués à des vassaux par le ministre de la police, il n'y avait nulle sécurité pour qui ne voulait pas se vendre. Quand les livres étaient mis au pilon, la liberté des juges littéraires fut celle du prisonnier qui se promène dans un préau, sous l'œil d'un geôlier. Pourtant, malgré les contraintes d'une situation subalterne ou précaire, nous devons un souvenir aux principaux écrivains qui, dans le *Journal des Débats*, représentent la critique de l'époque impériale.

(1) *Annales* de Dussault.

II.

Avant tout, il convient de nommer Geoffroy, puisqu'il est le doyen de ces arbitres dont la férule s'appelait alors un sceptre. Né à Rennes, en 1743, élève des jésuites, il appartenait à leur noviciat lorsque la dispersion de cette compagnie le laissa dénué de toutes ressources; âgé de vingt ans, il prit alors le petit collet et entra au collège de Montaigu comme maître de quartier. Il quitta ces humbles fonctions pour devenir précepteur chez un riche financier, M. Boutin, dont il menait souvent les fils au spectacle; ce qui lui inspira le goût de l'art dramatique (1). Mis en vue par trois prix de discours latin, et nommé à la chaire de rhétorique du collège de Navarre, puis du collège Mazarin, il remplaça bientôt Fréron dans la direction de *l'Année littéraire*, où, de 1776 à 1792, il continua les fâcheux exemples du polémiste acerbe immortalisé par cette épigramme de Voltaire :

L'autre jour, au fond d'un vallon,
Un serpent piqua Jean Fréron :
Que pensez-vous qu'il arriva?
Ce fut le serpent qui creva.

En même temps, il travaillait au *Journal de Monsieur* et à *l'Ami du roi*, feuilles monarchistes qu'emporta le tourbillon du 10 août. Pendant la terreur, il dut lui-même dérober sa personne : caché au fond d'un hameau, à quelques lieues de Paris, il se fit alors maître d'école, et n'osa reparaître qu'au lendemain de brumaire.

Il vivait de leçons données dans une pension obscure, quand M. Bertin l'y découvrit et s'avisa de lui confier le feuilleton du théâtre, institution nouvelle dont Geoffroy fut, comme il s'en vante, « le créateur et le père, » car il y conquit rapidement une célébrité prodigieuse qui imposa le genre à l'avenir.

Il n'était certes pas facile d'amuser et d'instruire le public trois ou quatre fois par semaine, d'avoir de l'esprit à heure fixe, et argent comptant, de traiter plaisamment les sujets sérieux, et de mêler aux plus frivoles des réflexions judicieuses, de louer le répertoire classique avec un accent personnel, de rajeunir un fonds épuisé, de

(1) Il fit même une tragédie intitulée *Caton*, qu'il semblait avoir oubliée, lorsque, plus tard, ses ennemis lui jouèrent le mauvais tour de citer comme tirés de sa pièce des vers ridicules qu'ils avaient eux-mêmes fabriqués. Il n'osa, pour les démentir, publier son œuvre.

purger une scène déshonorée par des barbares, de faire la leçon aux spectateurs, aux auteurs et aux acteurs, de remettre ainsi chacun à sa place, en un mot de châtier les vices d'une décadence, et trop souvent d'improviser quelque chose avec le néant. Pour y réussir, Geoffroy eut besoin de modifier ses habitudes, car son naturel visait à la justesse plus qu'à l'agrément. Solide jusqu'alors, mais un peu lourd, il dut s'assouplir et s'alléger, non sans peine (car l'effort se trahit) ; cependant, il finit par animer d'un vif entrain des articles précis comme un rapport officiel, et belliqueux comme des bulletins de bataille. Sa plume fut en effet une arme de guerre, et, pendant quatorze ans, elle s'acharna sans merci contre tout ce qui, de près ou de loin, rappelait l'esprit philosophique et révolutionnaire. La meilleure part de sa popularité vint donc de l'adresse qu'il mit à flatter ou irriter les passions des partis.

C'est dire que la politique nuit à la littérature dans ces éphémérides, où se combinent les haines et les préjugés d'une double réaction. Apre et mordant, il a le nerf et la verdeur d'un bon sens qui assène avec force des vérités brutales; mais, lors même qu'il a raison, il risque de se donner tort par une outrecuidance qui sent le collège. Ce qui domine en lui, c'est l'humaniste qui, tout plein de ses auteurs, s'appuie sur leur autorité comme un théologien sur les Écritures. On ne peut lui contester un savoir étendu, mais qui n'eut rien de curieux ou de raffiné. Étranger à toutes les finesses de l'atticisme, il comprend les mâles beautés de Sophocle ou de Démosthène; mais la grâce lui échappe, et il défigure Théocrite dans une traduction où il l'affuble de fausses élégances. Bien que formé à la meilleure école, son goût est celui qui s'apprend et se transmet. En face des modèles, il exprime seulement les aperçus rapides qu'une première lecture suggère à un esprit bien fait et suffisamment orné. Tout en appliquant aux chefs-d'œuvres anciens et modernes d'heureuses facultés d'analyse, il manque de vues supérieures et ne dépasse jamais la limite des régions moyennes où se tenaient les prétendus connaisseurs d'autrefois.

Malgré l'infatuation d'un aristarque trop prompt à décider et à trancher sur un ton d'oracle, avec un air d'infaillibilité despotique, on ne lui refusera pas un jugement sain, qui ne se trompe guère toutes les fois que sa clairvoyance n'est point offusquée par une prévention ou un intérêt. Il sait dire : « Ceci est bon, cela est mauvais. » Or ce mérite a d'autant plus de prix qu'aujourd'hui la critique est trop souvent la fantaisie du pur caprice « sentenciant les procès au sort des dés, » comme dit certain personnage de Rabelais. Lui, du moins, il croit avoir charge d'âmes, et se prélasse dans un sacerdoce. C'était pécher par un autre excès, mais qui eut son

à-propos, à une époque où le fer et le feu étaient nécessaires pour guérir des plaies invétérées. Dans cet office, il ne se ménagea pas et fit merveille contre le sophisme ou le paradoxe. Il y allait de tout cœur, et, par la gaillardise d'une verve gauloise qu'eût applaudie Boileau, il ressemble à ces bourgeois de Molière qui s'en donnaient à gorge chaude. Ne disait-il pas : « C'est énerver la justice que de chercher des circonlocutions pour exprimer des défauts qu'on peut spécifier d'un seul mot. Appliqué à la personne, il serait une injure; mais, appliqué à l'ouvrage, c'est le mot propre? » Or il le lâche sans le moindre scrupule, et, à qui s'en étonne, il répond : « Quelques-unes de mes expressions paraissent ignobles; je voudrais en trouver de plus capables encore de peindre la bassesse de certaines choses dont je suis obligé de parler. Mes phrases suivent le mouvement de mon âme : j'écris comme je suis affecté, et voilà pourquoi on me lit. » Avouons que cette méthode est excellente, mais que l'équité du censeur n'a pas toujours valu sa franchise.

On n'est jamais entré dans le monde littéraire avec moins de révérence pour les grands noms de la veille. Agé de soixante ans, lorsque le XVIIIe siècle se terminait, Geoffroy l'avait traversé sans être un instant ébloui par son éclat. Aux griefs de l'abbé s'ajoutaient ceux du lettré dont la patrie était le siècle de Louis XIV. Aussi Voltaire lui fut-il odieux à double titre, comme « le pontife de l'église philosophique, » et comme « un maire du palais » qui avait fait violence aux souverains légitimes de notre scène. Il s'agissait donc de détruire en lui le chef de secte, et de détrôner l'usurpateur du laurier dramatique. L'occasion encourageait ces représailles : car un assaut livré au patriarche de la libre pensée ne déplaisait point à l'ennemi des idéologues, et le vainqueur d'Iéna souriait aux sarcasmes lancés contre le courtisan du grand Frédéric. Le dessein d'*écraser*, à son tour, *l'infâme*, est donc ici l'âme d'une polémique religieuse sous apparence littéraire.

Corneille offrit prétexte au premier engagement de ce duel à outrance. On ne saurait dire si Geoffroy en veut plus au philosophe qu'au poète : il déchire à plaisir ce fameux *Commentaire*, où il ne voit que « l'orgueil d'une nain toisant un géant. » C'est, à ses yeux, « un mets empoisonné ; » les louanges mêmes, il s'en défie comme « d'une hypocrisie. » Sa haine porte les coups droit au cœur : pourtant, le réquisitoire serait plus persuasif s'il était moins outrageant. Avec Racine, il y a reprise d'hostilités, mais indirectes : car il se trouve alors en face de La Harpe, un de ceux qu'il nomme dédaigneusement « les gens, les nègres de Voltaire. » Sans se laisser désarmer par une abjuration solennelle, Geoffroy incrimine les erreurs, les artifices, la mauvaise foi, et les bévues d'un « fade panégyriste, » qu'il déclare complice d'une « conspiration » ourdie

contre le père de la tragédie. « Oui, s'il a couronné Racine de fleurs académiques, c'est, dit-il, pour l'immoler en sacrifice sur les autels de son idole,

Vainqueur des deux rivaux qui partagent la scène. »

Mais ce fut surtout en face de Voltaire que se déchaînèrent les fureurs d'une épée qui a des perfidies de poignard. *Zaïre* elle-même ne l'attendrit pas : jugez-en par cette boutade : « Femmes sensibles, puisque votre bonheur est d'être trompées, craignez de regarder Voltaire dans son cabinet, préparant avec un sourire malin les filets où il veut vous prendre, rassemblant autour de lui toutes ses machines dramatiques : ici les Turcs, là les chrétiens ; la croix et les palmes d'un côté, les turbans et le croissant de l'autre ; tantôt Jésus, tantôt Mahomet ; Paris et la Seine à droite, Jérusalem et le Jourdain à gauche ; mettant tous les sentimens, toutes les passions en salmis, la religion, la galanterie, la nature, la jalousie, la rage, pêle-mêle : espèce de chaos tragique où l'on fait l'amour et le catéchisme, où l'on baptise, et l'on tue. Il y en a pour tous les goûts ; peu de sens et de raison, beaucoup de tendresse, de fureur et de déclamations. En voyant tout l'échafaudage de cette pièce turco-chrétienne, on est vraiment honteux d'être dupe de ce charlatanisme. » Ailleurs, se tournant vers les jeunes gens, il s'écrie : « Le théâtre de Voltaire vous accoutume à écrire d'une manière lâche, vague et incorrecte, à nous donner pour des vers de la prose rimée, enflée de grands mots, à faire ronfler dans un pompeux galimatias des sentences obscures, à tromper le vulgaire, à vous admirer vous-mêmes, à travailler en toute hâte, et à vous moquer du public. » Telle est la conclusion des diatribes où Geoffroy discrédite des vérités incontestables par un dénigrement forcené.

Ce malappris qui desservait « le temple du Goût, » n'osa-t-il pas se permettre les impertinences que voici : « Voltaire jouait en Europe le rôle du grand lama. On sait que ce dieu terrestre envoyait aux monarques du Thibet de petits sachets pleins de ses ordures pulvérisées, et que ces princes les vénéraient comme des reliques. C'est ainsi que les philosophes adoraient les grosses bouffonneries du vieillard en goguette. » On s'explique les tempêtes soulevées par ces plates facéties. L'insulteur devait s'attendre à être payé de même monnaie, lui qui ne se gênait pas plus avec les vivans qu'avec les morts. Quelle morgue de cuistre, lorsqu'il tance un téméraire qui avait reproché des contresens au traducteur de Théocrite ! « M. Chénier, dit-il, imite ces gens du peuple qui prétendent savoir écrire, sans même savoir lire. Il se flatte de connaître le grec, lui qui ignore le latin, dont il n'apprit jamais un mot au collège ; *j'en*

suis témoin! Pour avoir dédaigné d'être écolier dans ses classes, il le sera toujours dans le monde. » Mais ce ne sont là que douceurs, en comparaison des invectives déversées sur la tête de l'abbé Morellet, qu'il appelle publiquement « théologien renégat, juge incompétent de l'honneur, bas parasite, perturbateur des lois, charlatan méprisable, effronté menteur, insigne faussaire. » Il l'accuse de « vendre pour de l'argent des chimères, des erreurs et des sottises, d'abuser les ministres pour attraper des pensions, et de se faire payer des ouvrages qu'il ne fait pas. »

Il est vrai qu'il était en droit de légitime défense contre de méchantes rumeurs trop complaisamment acceptées. Elles eurent assez de crédit pour se glisser jusque dans l'intérieur du journal qu'il avait rendu si populaire. Le 15 mars 1812, on put y lire une lettre signée par *un vieil amateur* qui, se plaignant de la décadence du théâtre, en recherchait les causes, et laissait planer des soupçons sur les motifs de l'éloge ou du blâme distribués aux auteurs ou aux artistes. Sous ce masque Geoffroy reconnut son confrère Dussault ; et, prenant pour lui des allusions fort transparentes, il se crut obligé d'y répondre par une apologie évasive, où il paraphrasa fièrement ce mot de Louis XIV à un courtisan qui critiquait Versailles : « Je m'étonne que Villiers ait choisi ma maison pour en dire du mal. » Toujours est-il qu'il resta ferme à son poste jusqu'en 1814 ; ce qui suffit peut-être à justifier sa mémoire. Ce n'est pas d'ailleurs impunément qu'on défie les cabales, les coteries, les partis, les passions, les vanités, les intérêts, et qu'on devient une sorte de potentat aussi envié que redouté. La calomnie est voisine de toute dictature. Or celle de Geoffroy pesait à bien des ennemis qui saluèrent sa mort de cette épigramme :

Nous venons de perdre Geoffroy.
— Il est mort? — Ce soir, on l'inhume.
— De quel mal? — Je ne sais. — Je le devine, moi;
L'imprudent, par mégarde, aura sucé sa plume.

III.

Toutes les qualités morales qui commandent le respect s'allieront à de vastes connaissances et au don de l'invention chez un autre écrivain, François Hoffman, qu'un arrêt de Geoffroy avait condamné à ne faire que des opéras (1). Ce pronostic ne l'empêcha pas d'être

(1) En 1802, dans une querelle où Hoffman avait défendu, plume en main, son opéra d'*Adrien*, Geoffroy lui dit : « Croyez-moi, laissez là ces dissertations, et ne faites que des opéras. »

le mieux doué de tous les critiques dont nous esquissons la physionomie.

Né à Nancy, le 11 juillet 1760, d'une famille originaire de Hongrie, fils d'un brasseur, il devait, par la limpidité d'un style piquant, rappeler les vins légers de la Moselle plus que la grasse liqueur du houblon. Après de fortes études, il s'essaya dans la poésie par des quatrains et des odes que couronna l'Académie de Stanislas. En 1784, le lauréat partit pour Paris : le théâtre l'attirait, et bientôt, l'opéra de *Phèdre* inaugura brillamment une série de quarante-quatre pièces représentées de 1786 à 1806 sur nos principales scènes, dans les genres les plus divers. Parmi ces témoignages d'une imagination féconde, un opéra-bouffe, les *Rendez-vous bourgeois*, a seul surnagé, grâce à la gaîté d'un imbroglio désopilant. Cette folie de carnaval précéda de quelques mois l'entrée d'Hoffman au *Journal de l'empire*, où l'amitié de M. Étienne l'enrôla, en septembre 1807.

Du jour au lendemain, il lui fallut donc improviser une métamorphose ; mais elle ne coûta point à un talent flexible qui ne tarda pas à se distinguer dans une élite. Il méritait d'ailleurs les plus cordiales sympathies par une réputation d'honnêteté si bien établie que les acteurs et les directeurs lui soumettaient la plupart de leurs conflits, comme à un arbitre. Il avait même l'indépendance ombrageuse et intraitable. Sous la commune, Pétion exigeant qu'il supprimât d'une comédie un passage malsonnant pour des oreilles républicaines, il répondit : « J'écouterais des conseils, mais non des ordres ; je ferais plutôt mille mauvais vers qu'une bassesse. » Une des raisons qui le déterminèrent à s'enfuir dans sa solitude de Passy fut la crainte des relations qui pouvaient entraver la liberté de sa plume. Ces scrupules finirent par dégénérer en sauvagerie, car il fermait sa porte aux visiteurs pour se mettre à l'abri de toute sollicitation, et il ne dînait jamais en ville, de peur de rencontrer parmi les convives un de ses justiciables. Lorsque sa santé ne lui permit plus de fournir le nombre d'articles convenu, il refusa le traitement que la caisse du journal voulait lui servir encore. Après la chute de l'empire, on lui demandait un jour pourquoi il n'écrivait pas contre Napoléon : « C'est, dit-il, parce que je ne l'ai jamais flatté (1). » Aussi ne pardonna-t-il point à l'abbé de Pradt d'appeler *Jupiter-Scapin* l'homme dont il avait courtisé la toute-puissance pour devenir archevêque. A cette rude probité s'alliait une discrétion éprouvée. Mme de Genlis ayant riposté vertement à certaines

(1) Il n'est pas de ceux qui adressèrent tour à tour des hommages intéressés à Robespierre, à Bonaparte et aux Bourbons. Il ne loua que le Directoire, mais dans un journal intitulé *le Menteur*.

épigrammes anonymes qu'elle eut le tort de lui attribuer, il subit ces représailles sans souffler mot, parce que le coupable, M. Auger, l'avait mis dans sa confidence. Bref, il vécut en Alceste, au fond d'une retraite honorée, où il ne causait guère avec les vivans que plume en main.

Aussi consciencieux que sincère, il ne parla jamais d'un livre sans l'avoir lu et annoté d'un bout à l'autre. Or les souvenirs les plus lointains s'emmagasinaient dans une mémoire vraiment encyclopédique. Très exacte, et toujours assaisonnée d'esprit, cette instruction rayonnait en tous sens; car les sciences physiques et naturelles ne lui furent guère moins familières que l'histoire, la politique, la théologie, la philosophie, et la littérature ancienne ou moderne. Toutes les fois qu'il touche à des questions techniques, son style unit la précision à l'agrément, par exemple dans cette page où il décrit les merveilles de la vapeur appliquée à l'industrie : « Ici, d'énormes marteaux écrasent des barres de fer et les convertissent en rubans flexibles; là, des ciseaux gigantesques les découpent comme du papier; ailleurs, elles s'étendent sous l'inévitable cylindre comme la pâte sous un rouleau. Cette force, qui ne se lasse jamais, fait tourner d'innombrables roues dont les dents laissent échapper la laine et le coton en longues traînées blanches qui, saisies et tordues par un nouvel engrenage, *coulent en fontaines de fils*, et se perdent dans un tourbillon de fuseaux; plus sûre que sous la main du tisserand, la navette va, vient et fait miracle; des milliers d'aiguilles se meuvent d'elles-mêmes, et semblent obéir à l'adresse d'une fée. La pompe à feu, qui est l'âme de ce grand corps, n'est guère plus bruyante que les rouages d'une montre. »

L'érudit cachait un humoriste qui sut toujours parer sa matière, comme en témoigne cette fantaisie où, s'égayant aux dépens des géologues, il suppose ironiquement qu'un caillou « né en Afrique » raconte l'odyssée de ses évolutions séculaires, depuis l'époque où ses élémens gazeux flottaient dans l'espace, jusqu'au jour où un professeur du Collège de France le rencontra sur la route de Suresnes. Dans cette façon de mettre les idées en scène se retrouvait l'aptitude dramatique. C'est ainsi qu'Hoffman débuta par des *Lettres champenoises*, où un soi-disant provincial, membre de l'académie de Châlons, rend compte à un sien cousin de tout ce que Paris lui offre d'intéressant. Ailleurs, il introduit des personnages qu'il fait manœuvrer et dialoguer avec naturel. Telle est la scène qui représente l'abbé de Pradt venant le sermonner à son quatrième étage : tous les ridicules de l'irascible et patelin prélat revivent dans cette petite comédie, où nous lisons : « La leçon fut

longue et sévère; cependant, elle commença par une exposition pleine de douceur. Plusieurs fois, je voulus placer quelques mots dans les courts intervalles de l'homélie; mais, d'un léger signe de sa main, M. de Pradt me forçait au silence, et ce signe était encore si paternel que je crus recevoir la bénédiction (1). »

S'il aiguise finement une malice, sa causticité emporte la pièce lorsque la cause en vaut la peine. Une de ces généreuses colères lui inspira son chaleureux plaidoyer en faveur de M. Étienne et de ses *Deux Gendres* accusés de plagiat. Quelle volée de bois vert il administre aux complices d'une intrigue où l'envie coalisa « les petits talens à grande prétention, les manœuvres qui se croyaient ouvriers, les artisans qui se disaient artistes, les faiseurs de poétique *ad libitum*, les hurleurs de mélodrame, les fabricans de pointes, les parfumeurs du Parnasse, les petits-neveux de Tabarin, » en un mot, toute la cohue des médiocrités jalouses. Animé par l'amitié, l'avocat prouva du moins que son esprit valait son cœur. — Signalons encore l'amusante campagne qu'il mena contre le docteur Gall. Il courut sus à la phrénologie sans se laisser déconcerter par l'engouement universel; et, malgré les mères qui s'obstinaient à tâter le crâne de leurs nourrissons pour explorer leurs vertus ou leurs vices, il retourna si bien l'opinion que les plus chauds partisans du nouveau système se vantèrent de n'y avoir jamais cru. Lorsque Spurzheim essaya de ranimer une foi éteinte, Hoffman revint à la charge, et réduisit en poudre toutes les mappemondes ou tabatières craniologiques. Il ne fut pas moins redoutable à Mesmer et aux jongleurs, dont le plus grand miracle était de faire pleuvoir les pièces d'or dans leur bassin magnétique.

Son bon sens se défiait de la passion comme de l'erreur, et ce confrère de Geoffroy craignait trop d'être dupe pour s'associer au fanatisme d'une réaction. S'il ne jure point sur la parole de Voltaire, il n'est pas de ceux qui le calomnient, ou veulent le proscrire. S'il déteste les violences de la révolution, sa raison dit sagement : « Il ne s'agit plus de s'apitoyer sur des malheurs irréparables. Un peuple nouveau habite la vieille France; il l'a conquise : c'est folie de vouloir lui rendre comme par un coup de baguette les idées, les croyances, les institutions d'autrefois, et leur prestige. Qui commettra cette faute doit nécessairement périr. » Sa franchise n'épargne pas non plus « ces faux Brutus qui, valets sous César, » attendirent les premiers craquemens de son trône pour se rappeler qu'ils avaient été jacobins. Il soufflette de son mépris « ces libéraux qui

(1) Le récit paraîtra plus plaisant si l'on se rappelle qu'Hoffman était bègue, et que M. de Pradt parlait avec une extrême volubilité.

ont écrit sur les droits de l'homme, sur la monarchie constitutionnelle, sur les bienfaits de la terreur et du maximum, sur le bonheur de l'athéisme, sur la nécessité de l'Être suprême, sur le grand empire, le grand empereur, le grand système continental, et qui reviennent aux droits des peuples depuis que, desséché, l'arbre impérial ne donne plus de fruits. » Il foudroie de ses philippiques ces « fiers républicains qui ont porté la blouse et les sabots pour flatter les sans-culottes, qui se sont couverts de soie pour plaire à Bonaparte, qui ont crié : *Périssent les rois! Vive l'empereur et roi!* qui ont encensé, flagorné Napoléon, et le couvrent d'injures lorsqu'il n'alimente plus la fabrique à louanges. »

Ces coups de lanière distribués à droite et à gauche démontrent l'impartialité d'un misanthrope qui, désabusé par tant de mécomptes, se lassa de parler à des sourds et d'ouvrir le livre de l'histoire devant des aveugles. Après avoir crié casse-cou aux hommes d'état convaincus de leur infaillibilité, il se réfugia dans un pessimisme dont la tristesse clairvoyante conseillait la tolérance et la modération. Au risque d'offenser des amis, le royaliste ne leur ménagea pas ses doléances; quand la monarchie de 1815 eut le tort d'allier sa fortune à celle d'une société célèbre et aussi compromettante que compromise, il raviva le souvenir des *Provinciales* par une polémique incisive qui le fit surnommer le Pascal du feuilleton.

Il y eut pourtant des lacunes dans cette intelligence alerte. On lui reprochera du moins une orthodoxie trop rebelle aux nouveautés et peu accessible au charme de la haute poésie. Ce défaut discrédite les jugemens qu'il porte sur *les Martyrs* de Chateaubriand. Outre que sa raillerie fut alors plus acerbe qu'il ne convenait, nous ne lui pardonnerons pas d'avoir été insensible au désespoir de Velléda. Le secret d'un style modelé sur l'antique échappe aussi parfois au spirituel auteur des *Rendez-vous bourgeois* (1); et quelques saillies irrévérentes donnèrent au maître le droit de se plaindre « qu'un peintre en grotesque fût admis à prononcer sur les tableaux du peintre d'histoire. » Déclarer que « ce prétendu poème est le *mauvais ouvrage* d'un grand talent, » n'est-ce pas, en effet, une sorte d'impertinence? Nous reconnaîtrons pourtant que plus d'un trait fut lancé d'une main sûre, comme le prouvèrent des retouches dont triomphe ce dilemme d'Hoffman : « Si le critique n'a dit que des

(1) Par exemple, il s'étonne que le poète ait pu dire de Démodocus retrouvant sa fille : « Cymodocée se jette dans ses bras; et, pendant quelque temps, on n'entendit que des sanglots entrecoupés : tels sont les cris dont retentit le nid des oiseaux, lorsque la mère apporte la nourriture à ses petits. » C'est ne pas comprendre Homère que de blâmer ces sortes de comparaisons.

sottises, l'auteur est bien faible de lui obéir; si le critique n'avait pas tort, l'auteur est bien ingrat de le traiter durement, tout en profitant de ses conseils. »

Un écrivain qui aima surtout la clarté ne pouvait être bienveillant pour les tâtonnemens d'une école naissante qui ne savait où elle allait. Il comprit cependant l'inquiétude de l'heure présente, et les symptômes précurseurs d'une réforme appelée par l'ennui des redites. N'avoue-t-il pas « qu'il en est du mauvais goût comme des mauvaises mœurs : on le blâme, mais on ne le hait point. *Par devoir, par pudeur, par amour-propre, on vante les tragédies classiques,* mais on y voudrait des tableaux plus variés, des surprises plus inattendues, des incidens plus saisissans, et une marche plus rapide. Le *mélodrame* est détestable, mais *il amuse* par ses extravagances mêmes. Bref, nous regrettons qu'une honnête femme n'ait pas tout le piquant d'une courtisane. » Au lieu de combattre « des monstres, » il n'aurait donc pas demandé mieux que d'applaudir à des chefs-d'œuvre. Mais la médiocrité de maint essai tenté par la nouvelle poétique justifiait le défenseur de l'ancienne; car il en est des révolutions littéraires comme des autres, et leurs premiers acteurs sont rarement faits pour les recommander aux sages. Avant la venue des héros, il fallut bien subir les charlatans qui, « montés sur des tréteaux, vendaient de l'orviétan aux badauds du Parnasse. » Voilà pourquoi le romantisme ne parut à un censeur trop chagrin qu'un libertinage d'esprits déréglés, que l'insurrection passagère de l'ignorance et de l'impuissance.

S'il y a de l'étroitesse de vues dans le parti-pris d'un adversaire hostile à toute innovation, cet entêtement avait du moins l'excuse d'un patriotisme qui crut défendre l'intégrité du génie français. Aussi prit-il sa plume de combat pour voler à la frontière menacée par l'invasion des littératures étrangères. Lorsque Benjamin Constant traduisit *Walstein*, et, dans une préface conciliante, proposa un traité de paix aux belligérans, le fougueux champion de la tragédie ne vit là qu'un piège et s'écria : « Non, il n'y a pas de transaction possible entre nous et les barbares. Descendre à une concession, à une mésalliance, ce serait perdre nos qualités, sans nous approprier celles de la Melpomène anglo-tudesque. Si j'allais dire aux Allemands : Vous devez penser, agir et sentir comme des Français, ils me prendraient pour un fou. Eh bien! n'ayons pas non plus la sottise de nous faire Allemands. » C'était bien choisir son champ de bataille. Il avait aussi quelque raison de s'indigner contre les « iconoclastes qui brisaient les statues de nos plus grands poètes, » et de comparer certains énergumènes à « ces débauchés de Rome, qui désertaient le temple de Vénus pudique pour suivre

les déesses Cotytto et Volupie. » Même quand il se trompe, une part de vérité se mêle donc à ses sarcasmes; et, s'ils ne nous persuadent pas, ils nous intéressent par l'accent de la conviction, ou nous font sourire par une verve toute gauloise.

Sa marque propre est une fermeté qui n'exclut pas la souplesse, et une logique serrée qui se prête aux jeux de la fantaisie. Sa dialectique vigoureuse et légère combinait le raisonnement et l'ironie. Bien qu'il soit malaisé de détacher tel ou tel fragment d'un ensemble fortement lié, citons pourtant la page magistrale que voici : « Voyez Napoléon parvenu à l'apogée de sa gloire, quittant le palais de Saint-Cloud, au mois de mai 1812; suivez-le en Allemagne, où il voyage précédé par la terreur de son nom, et où il semble courir à une nouvelle victoire; contemplez-le au milieu de la plus belle armée qui ait fait trembler les peuples; assistez par la pensée à cette terrible bataille où six cents bouches à feu de chaque côté ont ébranlé les rives de la Moscowa et où la perte, de part et d'autre, a été de soixante-dix mille hommes et de quarante généraux; voyez le vainqueur arriver à cette cité lointaine, où ses soldats doivent trouver le repos après tant de fatigues, et d'où il va dicter des lois à la Russie épouvantée... Mais quelle affreuse péripétie! Bientôt, l'armée triomphante sort en silence de la ville où devait être le terme de ses travaux; elle repasse en désordre sur les lieux qu'elle a transformés en déserts; sa route est tracée par les victimes qu'elle y abandonne chaque jour; l'hiver et la famine y deviennent les auxiliaires de ses ennemis; accablée sans être vaincue, elle lutte contre tous les genres de mort qui conspirent sa perte : les tristes restes d'une armée si brillante repassent le Niémen, poursuivis par un détachement de cavalerie que leur faiblesse a rendu redoutable; le chef de tant de héros, cet homme qu'on ne louait point assez en le comparant aux Alexandre et aux César, rentre furtivement dans Paris, où il se cache; et, le lendemain, on entend ces mots sinistres : « Il est ici; mais où sont ses soldats? »

Quoi qu'en dise Chateaubriand, l'écrivain qui traçait ce tableau n'était pas seulement *un peintre en grotesque*. Eh bien! sa plume est tout aussi heureuse lorsque, annonçant un livre de gastronomie, elle débute ainsi : « Les houppes nerveuses, les papilles, les suçoirs qui tapissent chez vous l'appareil dégustateur sont-ils doués de cette sagacité élective qui tressaille au plus léger contact d'un condiment classique? Quand vous avez croqué un bec-figue cuit à point, avez-vous senti votre bouche s'inonder d'un torrent de délices inconnues au vulgaire? A la seule apparition d'un de ces mets divins qui sont réservés aux élus, a-t-on vu briller dans vos yeux l'éclair du désir, le rayonnement de l'extase, le charme pré-

curseur d'une indicible béatitude? Quand la dinde truffée est tombée du ciel pour se poser au centre de votre table, vous êtes-vous écrié avec transport : Salut! astre bénin, etc. » Dans ces accens on reconnaît un fin gourmet : aussi rendent-ils plus méritoires encore les délicatesses de conscience qui privèrent souvent Hoffman d'excellens dîners. Ce critique ingénieux et si dévoué à ses devoirs était un académicien désigné; mais, effrayé par la perspective de trente-neuf visites, il ne put se décider à tant de démarches. Il sied d'autant plus de payer un tribut d'estime posthume au souvenir trop effacé d'un honnête homme qui fut original dans tous les sens.

IV.

Pour passer d'Hoffman à Dussault, descendons les degrés qui vont au médiocre. Né le 1er juillet 1769, à Paris, fils d'un médecin militaire, élève de Sainte-Barbe, lauréat de concours, il était maître d'études au collège du Plessis lorsque la révolution le chassa de ce poste, qui pourtant ne devait pas être fort envié. *L'Orateur du peuple* lui offrit alors un asile. Dans ce journal « inspiré, dit Féletz, par les Furies plus que par les Muses, » il fit parfois entendre la voix de la justice et de l'humanité, mais non sans paraître solidaire des violences qu'il voulait adoucir ou réparer. Après le 9 thermidor, il se dégagea de cette responsabilité fâcheuse, et quelques écrits politiques empruntèrent à l'à-propos d'une question religieuse un retentissement qui eut ses échos jusque dans la province. Rœderer ayant hautement affirmé que « le décadi mangerait le dimanche, » c'est-à-dire que l'institution consacrée par l'église serait abolie par la fête laïque du calendrier républicain, Dussault plaida la thèse contraire dans une lettre où il célébrait les vertus de Madame Élisabeth. Ces préludes sont d'un écolier brillant qui vient de quitter les bancs; l'amplification y domine; il y a là plus de mots que d'idées. Malgré ce défaut qui sera incurable, le débutant fut encouragé par les suffrages publics de La Harpe : rare faveur que suivit pourtant une brouille prochaine. Mais abrégeons ces préliminaires; car, après avoir collaboré au *Véridique*, et encouru les risques de la déportation, Dussault ne devint une façon de personnage qu'à dater du jour où il entra aux *Débats*, en janvier 1800, pour ne les quitter qu'en septembre 1817 (1).

Nul ne fut alors plus ardent à exploiter « les saines doctrines; » et ce zèle lui valut une vogue peu justifiée par la lecture des

(1) Il y eut deux ans d'interruption, de 1803 à 1805.

Annales où il recueillit ses fleurs de rhétorique. Ce n'est pas qu'on ne puisse encore feuilleter ces articles avec un certain intérêt; ils ne manquent ni de correction, ni d'élégance, ni surtout de facilité. Mais les jugemens n'ont aucun relief, et n'entrent jamais dans le vif. Ce rédacteur de lieux-communs a plus de forme que de fonds, et plus d'acquis que d'esprit. Il est de ces fades panégyristes qui ne caractérisent les talens que par des à-peu-près, et, prodiguant de vagues épithètes, ne savent pas distinguer nettement ou finement les variétés d'une espèce ou d'un genre. Si ses admirations semblent apprises par cœur, ses haines viennent de la tête et ont l'air d'obéir à une consigne. Voilà pourquoi elles se tournent en déclamations outrageantes qui font penser à ce mot de Joubert : « Quelque aménité doit se trouver même dans la critique. Si elle en manque absolument, elle n'est plus littéraire. » Or Dussault n'hésite pas à diffamer ceux dont il combat les doctrines, par exemple, quand il écrit : « Un sophiste de l'antiquité n'était content de ses disciples que s'il ne comprenait rien à leurs compositions : alors, il les jugeait parfaites. *Obscurcissez, obscurcissez*, s'écriait-il. *Voilà tout le secret des grands penseurs du XVIIIe siècle.* Ils avaient l'art de tout obscurcir, pour tromper les sots. » Il ne voit qu'une « *niaiserie* dans le dogme de la perfectibilité; » il n'accorde pas même la bonne foi à des adversaires qu'il traite de « saltimbanques, dignes de figurer à la foire. » Toutes ses diatribes sont la paraphrase de ce refrain : « Les grands prêtres de la religion voltairienne lancent encore dans le public de gros volumes, pour montrer qu'il leur reste de l'encre et du papier; mais, s'ils continuent de prêcher, c'est pour sauver les apparences; car *ils ne croient plus*, et la honte de se démentir est le seul lien qui les retienne. »

En revanche, il s'épanouit d'aise en face des orateurs chrétiens du XVIIe siècle; mais c'est un enthousiasme de commande, ou du moins une exaltation banale qui, ne discernant aucune nuance, fait part égale d'éloges à Bossuet et Fléchier, à Pascal et Nicole. S'il exprime des préférences, elles vont d'ordinaire aux opinions plus qu'aux talens. C'est ainsi qu'il perd le sens de la mesure au point de comparer Rollin « à Lycurgue et à Solon. » Quant aux contemporains, il les pèse dans des balances faussées par des préventions qu'aggravent parfois ses rivalités jalouses. Elles sont très sensibles sous les louanges aigre-douces que lui impose la renommée de La Harpe. N'osant pas l'attaquer de front, il le taquine et le harcèle par les piqûres d'une ironie sournoise. Tout en reconnaissant que le *Lycée* est « notre plus riche inventaire de critique, » il lui reproche de se grossir de jour en jour, « comme ces fleuves qui ne dédaignent pas même les plus obscurs ruisseaux... » Il faut que

tout y aboutisse par une pente naturelle, « depuis Homère jusqu'à Mme de Chazet ! » Aussi sera-t-il, par la force des choses, « *un ouvrage imparfait : c'est un de ses caractères distinctifs.* Ce vaste registre, qui ne sera clos qu'au jugement dernier, porte donc en soi un germe d'immortalité absolument indépendant de son mérite. » S'il accorde à l'aristarque d'être « un grand épurateur d'idées, » il ajoute qu'il « imprime *aux plus vulgaires* une autorité supérieure. » Et puis, que de redites dans ce cours *intarissable,* qui « sert au public *le même mets à différentes sauces!* » Quelle prolixité dans ces « leçons qui entrent par une oreille, et sortent par l'autre! » A quoi bon reprendre les choses *ab ovo,* « déployer une si grosse artillerie contre des portes ouvertes, et faire jouer tant de batteries contre des bicoques vermoulues qui tombent en ruines? » N'est-ce pas abuser de notre patience que de consacrer un volume à démontrer, « contre je ne sais quel fou, que Boileau n'était pas un scélérat? » Pourquoi donner tant de place à des auteurs qui en tiennent si peu dans la mémoire des hommes? Ce procédé ressemble à celui de l'histoire naturelle, « où le plus petit insecte a le même droit à l'attention que le lion et l'éléphant. » L'homme n'est pas plus épargné que l'écrivain : « Oui, nous dit-il, M. de La Harpe se passionne souvent pour la raison, mais *hors de toute raison*; ses mouvemens ont alors quelque chose qui ressemble à la frénésie; sa vue se trouble, et la chaleur du sentiment éteint chez lui toute lumière. » Dussault est-il forcé de rendre hommage à « la justesse de son goût, » il se hâte de railler les défauts d'un caractère « qui ne connaît ni convenance, ni règle. » Ne pouvant nier la vertu agonistique du polémiste, il se rabat sur ce qu'il y a de ridicule dans ses colères d'artiste, ou plutôt dans « les procédés d'un avocat dont les yeux étincelans, les cris perçans et la parole emphatique » n'en imposent qu'aux naïfs. Aussi ne voit-il en lui qu'un professeur de déclamation, qui « ménage son esprit aux dépens de ses poumons. » Si ses leçons font salle comble, l'honneur en revient au débit de l'acteur, à l'attrait qu'excite toujours la vue d'un homme célèbre, et à la curiosité des badauds, « qui croient participer à la renommée de M. de La Harpe en s'approchant de sa personne. » Bien qu'il y ait du vrai dans ces méchancetés qui jouent l'innocence, elles nous laissent une impression peu sympathique à la personne de l'écrivain. Son persiflage grimace, et rappelle ces gens qui, toutes les fois qu'ils s'avisent de rire, montrent de vilaines dents.

Il fit meilleur accueil à Chateaubriand, parce qu'il appartenait au camp des conservateurs; mais, tout en désirant être gracieux, il ne fut qu'insignifiant. Lorsque *Atala* parut, il n'osa se risquer, et n'eut aucun courage. Qu'il s'agisse de la pensée religieuse, ou de la poé-

tique, l'éloge et le blâme flottent entre le pour et le contre. Dussault ne reprend un peu d'aplomb qu'en face de l'abbé Morellet et de son incompétence. Alors, il se sentit d'autant plus à l'aise qu'il avait à venger ses propres griefs; mais, sous de froides épigrammes n'éclate pas la joie cordiale d'un justicier qui venge le talent. Son article sur le *Génie du christianisme* est également évasif. L'homme de parti voudrait applaudir l'apologiste, mais sans pactiser avec un novateur : il en résulte de la gêne, et comme l'indécision d'un regard qui louche. Une main retire ce que l'autre donne, et les réserves n'ont pas plus de franchise que l'adhésion. Après des complimens qui affectent un ton protecteur, craignant de s'avancer trop, il recule : il est effarouché par les audaces « d'un style descriptif ou rêveur qui lui semble une véritable corruption, » et qu'il « renvoie aux bucoliques ou à l'élégie; » car la prose poétique lui paraît l'expédient de ceux qui ne savent écrire ni en prose, ni en vers; mais il ne l'insinue que timidement. En réalité, il se montre aussi malveillant que le comportent les égards dus à un coreligionnaire. S'il n'avait écouté que ses préjugés, il eût traité Chateaubriand comme Mme de Staël, qu'il place au-dessous de Mme de Genlis, et dont il dit : « Si on voulait relever chacune de ses erreurs, on ferait vingt volumes sur les trois qu'elle consacre à la *Littérature :* c'est un livre bon à mettre au pilon. »

Dans ces impertinences entrait l'animosité du politique et du classique, dont la superstition formulait un jour cet axiome : « Nous ne devons plus inventer de nouvelles figures, sous peine de dénaturer notre langue, et de blesser son génie. » Il prêcha d'exemple; et son vocabulaire pittoresque ne se composa guère que de la défroque mythologique : la balance de Thémis, le glaive de Mars, le bandeau de l'Amour, la ceinture de Vénus, l'olivier de la paix, et autres oripeaux légués depuis à M. Prudhomme. Les astronomes sont pour lui « *des amans d'Uranie.* » Il dit que Collin d'Harleville fréquente « *la cour de Thalie,* » que « les journalistes se nourrissent avec délices de tous les *venins de l'Envie;* » que « nous ne voulons pas acheter les *lauriers* au prix de nos *sueurs;* » que M. de La Harpe, ouvrant les cours du Lycée, « *sème de fleurs* le vestibule du temple. » Il compare la curiosité d'un savant qui « soulève le voile sacré de la nature » à l'indiscrétion « *d'Actéon portant des regards téméraires sur des nudités mystérieuses.* » Quand il se lance dans « le style sublime, » il écrit que « la philosophie est l'éternel flambeau du monde, mais que ses rayons lumineux excitent dans les esprits malades des fermentations dangereuses, comme l'astre du jour fait quelquefois éclore de désolantes contagions. » Ailleurs, il minaude, en se souriant à lui-même; on dirait une

vieille coquette sous les mensonges du fard et du vermillon. Ses gaietés s'émancipent jusqu'à de vulgaires jeux de mots, par exemple quand il travestit M. Dupaty en M. du Pathos. Dans ses bons jours, il n'eut jamais que l'esprit qu'il s'était fait, et ce serait même le flatter que de répéter avec Joubert : « Dans son agréable ramage, on ne peut démêler aucun air déterminé. » Que n'a-t-il écrit en latin! Sa préface de Quintilien prouve qu'il le maniait fort habilement.

Nous ajouterons que ses meilleures pages sont des articles sur des livres de collège. Encore ne fut-il, dans ce genre, qu'un apprenti à côté d'un jeune maître, M. Boissonade, qui, à la quatrième page des *Débats*, signait alors de son humble *oméga* des notices tout imbues des parfums de la double antiquité. Tandis que les gros bonnets du feuilleton prenaient un ton de docteur pour trancher des questions auxquelles ils n'entendaient pas grand'chose, lui, du moins, il donna l'exemple d'un savoir précis, et d'un style agréable dans les sujets les plus ingrats. Ses moindres bagatelles avaient un tour attique; et, tout en se réduisant trop volontiers à des problèmes de philologie ou de grammaire, son érudition, aussi exacte que discrète, s'assaisonnait de quelques grains de malice contre les pédans ou les faux savans. Sous des aperçus fins et instructifs on pouvait déjà pressentir l'helléniste friand auquel il suffira plus tard de commenter deux mots grecs, pour captiver, durant une heure, tout un cercle d'auditeurs religieusement attentifs aux petites découvertes d'une érudition brillante comme la poussière du diamant. Après cet hommage rendu à la délicatesse d'un raffiné qui sut distiller le suc des fleurs, il faut bien cependant confesser que les lecteurs d'aujourd'hui seraient fort surpris, si les journaux leur servaient les miettes dont se contentait l'appétit de nos pères. Il est certain que ces notules nous paraissent bien grêles : les connaisseurs sont devenus plus exigeans; et, pour que l'antiquité garde son attrait, il sera désormais nécessaire de la rattacher au train des idées modernes par des études larges, vivantes et susceptibles d'intéresser l'artiste, le philosophe, l'historien ou le moraliste.

V.

C'est ce que comprit un autre humaniste, M. de Féletz, formé dans le commerce de la société polie plus que dans l'ombre des écoles. Né à Gumont, petit village de la Corrèze, le 3 janvier 1767, au sein d'une famille de vieille noblesse, élève de l'Oratoire et destiné à l'état ecclésiastique, il venait d'achever ses études de théo-

logie, et tenait une chaire à Sainte-Barbe, lorsqu'en 1791 la commune de Paris le somma de prêter serment à la constitution civile du clergé. Au lieu d'obéir, il se démit de ses fonctions, et se retira en Périgord. Il aurait pu ne pas franchir le dernier degré du sacerdoce; mais le gentilhomme mit son point d'honneur à braver ce péril; et, ordonné prêtre dans une chambre par un évêque proscrit, il aima mieux se laisser emprisonner que de mentir à sa conscience. Jeté, à Rochefort, sur un ponton infect où la contagion décimait ses compagnons de captivité (1), il passa dix mois dans cet enfer, sans consentir à une défaillance qui l'aurait délivré. Il n'en sortit que sous la menace de la déportation. Arrêté une seconde fois à Orléans, il allait partir pour Sinnamary, quand il eut l'adresse d'échapper à ses gardiens; mais il ne respira qu'au jour où la sécurité du consulat rendit un ami des lettres à de studieux loisirs, et ouvrit les salons à l'homme le plus fait pour s'y plaire.

Ce fut alors que deux anciens barbistes, MM. Bertin, le pressèrent de s'adjoindre à la rédaction de leur journal. Il accepta cette plume qu'ils lui tendaient, et il n'eut qu'à rester un causeur aimable, pour se trouver, sans le savoir, excellent écrivain. Chrétien de conviction et royaliste de cœur, il avait assez souffert pour garder rancune à la révolution, et ne point détester une dictature; il fut donc de ceux qui se sentirent renaître lorsque la société reprit enfin son équilibre. Mais, tout en profitant de ce bienfait et prêtant un concours actif au rétablissement de la paix publique, il ne donna jamais le moindre gage à l'empire et ne se laissa ni tenter par ses faveurs, ni intimider par ses violences. Pendant dix années, fidèle à ses regrets, sans acheter ce droit par des flatteries, il montra comment la dignité du langage peut sauvegarder l'indépendance des idées et des sentimens. Soutenue par un caractère, sa dextérité réussit même à se jouer parfois des contraintes légales, à tirer parti des réticences, et à mêler des vérités relativement courageuses aux controverses tolérées par un pouvoir de plus en plus irritable. Lorsque l'empereur confisqua le *Journal des Débats* pour l'asservir à sa politique, M. de Féletz émigra vers le *Mercure*, où il porta son esprit de réserve et de fierté.

Par cette attitude silencieusement dissidente, il se distingua de ses confrères, et en particulier de Geoffroy. En servant sous le même drapeau, il n'usait pas non plus des mêmes armes. Sans être moins acérées, les siennes furent assez courtoises pour ne point blesser les personnes en visant les doctrines. Habitué à l'urbanité de l'ancien régime, et soucieux avant tout d'agréer à ses survivans, il sut

(1) Sur sept cent soixante prêtres, deux cent cinquante seulement survécurent.

condamner un livre sans se croire l'ennemi de l'auteur, et ne jamais punir un galant homme du seul tort de n'être pas de son avis. Mais ces ménagemens ne coûtaient rien à sa franchise; car il était expert dans l'escrime de l'ironie; et, pour être dites à mi-voix, ses malices n'en furent pas moins comprises de tous ceux qui connaissaient l'art de lire entre les lignes, ou d'interpréter les sous-entendus. Ce badinage qui associait le lecteur à ses épigrammes, et les suggérait au lieu de les achever, n'était chez M. de Féletz que le talent de la conversation appliqué pour la première fois à la critique. S'il eut en effet une prétention, ce fut celle de ne point paraître un littérateur, mais un lettré, qui écrivait comme parlent les honnêtes gens dans un cercle choisi. De là ce naturel d'un style exempt de tout apprêt. En s'adressant au public, le journaliste est encore l'homme du monde dont le fauteuil ne devient jamais une chaire. Sans doute il s'observe, car on l'écoute; mais sa circonspection n'empêche point l'abandon et l'allure légère d'un esprit qui aime mieux effleurer qu'insister. Même quand il traite des questions austères, il les égaie d'un sourire. Jusque dans un entretien sur des traductions d'auteurs grecs ou latins (car c'étaient alors des livres à la mode), il glisse des amorces pour les profanes; et, loin de s'étaler, son savoir se dérobe sous un enjouement qui ne songe point à faire la leçon aux ignorans. Par de naïfs retour sur lui-même, il échappe au ton dogmatique et donne à ses jugemens la forme d'une impression personnelle qui se soumet à nous plutôt qu'elle ne s'impose. Cette discrétion n'émoussait point la pointe d'une malignité qui eut, à l'occasion, ses vives saillies. Un jour, dit-on, un personnage officiel, trop vain de la fausse grandeur qu'il devait à ses bassesses, l abbé de Pradt, contestant aux rédacteurs des *Débats* l'exactitude d'un fait, s'écria d'un air insolent : « Ah! pour cela, messieurs, il n'y a que moi qui puisse en répondre; car, pour le savoir, il faut aller dans la bonne compagnie. — J'y vais, moi, riposta M. de Féletz; et, ce qui m'étonne, c'est que je ne vous y ai jamais rencontré. »

Oui, son originalité fut de raviver ces traditions de savoir-vivre qu'avaient interrompues la révolution et l'empire. Voilà le secret de la faveur qu'obtint si rapidement un écrivain supérieur à tant d'autres par la mesure, la tenue et la simplicité. La déclamation ayant été, depuis dix ans, la langue des lettres et de la politique, on prit plaisir au retour d'une qualité qui était la censure d'un défaut antipathique au génie de notre race. Ce langage sobre et tout uni devint un modèle de goût, et même de conduite; car le faux va des mots aux choses, et des paroles aux actes. Ainsi donc, en opposant sa justesse à tant d'hyperboles qui enflaient encore la voix autour de lui, M. de Féletz rendit service à une génération qui, après

des excès de toute sorte, avait besoin de calmer ses nerfs, et de se rafraîchir le sang par une diète sévère.

Il ne lui offrit que les alimens les plus sains. Montaigne, La Fontaine, Boileau, Racine, Fénelon, Bossuet, Massillon, La Bruyère, voilà les auteurs que préfère un abbé doublement orthodoxe, et qui, à force de vanter le XVIIe siècle, croyait un peu en être lui-même. Il en devisait comme un contemporain et semblait avoir découvert les chefs-d'œuvre qu'il célébrait avec le piquant de l'à-propos, comme s'ils gardaient toute leur fraîcheur de nouveauté première. Ces transports répondaient aux vœux de l'opinion, heureuse de retrouver des génies calomniés, et de les rétablir dans leur gloire. C'était justice : mais pourquoi faut-il que tout le XVIIIe siècle ait payé les frais de cette restauration, sous laquelle éclatent encore des haines succédant à d'autres haines? Ceux qui proscrivirent alors les rois de la veille, Diderot, Voltaire et Jean-Jacques, tous ces émigrés qui les chargeaient de leurs anathèmes, n'auraient-ils pas dû se rappeler qu'ils avaient été complices de la révolution? Car elle était toute récente l'époque où l'on parlait d'indépendance dans les camps, de démocratie chez les nobles, de morale dans les boudoirs, où l'on frondait les puissans de Versailles tout en leur faisant la cour, où les prélats quittaient leur diocèse pour briguer des ministères, où des cardinaux rimaient des contes licencieux, et où tous les grands seigneurs fêtaient la philosophie, sauf à la maudire, quand elle descendit de leurs hôtels dans la rue. En se déclarant contre les ennemis de sa foi, M. de Féletz ne se reprocha pas du moins une palinodie; et, dans cette guerre de croyance, sa modération prouva la constance de ses principes : car il n'avait pas, comme d'autres, des faiblesses à se faire pardonner.

Tant que l'empire autorisa ces hostilités, M. de Féletz se distingua parmi les plus valeureux; mais le jour vint où Napoléon étouffa d'un mot une réaction qui avait des visées monarchiques. Alors, chacun des croisés s'assoupit de son côté : M. de Bonald, dans une sinécure universitaire; Fontanes, au pied du trône, dans les douceurs du panégyrique; M. de Féletz, dans les salons du faubourg Saint-Germain, où, câliné par des douairières, il s'accoutuma peu à peu aux longues causeries, aux redites, aux complimens et aux fades gentillesses. C'est de là que sortirent bien des pages qu'on admira par habitude, mais qu'énervait une incurable anémie. Nous en excepterons pourtant les études qui avaient trait à l'histoire des mœurs, et à ces salons d'autrefois qu'il dépeint au vrai, sans illusion et sans amertume; car il finit par se pacifier, comme tous ceux qui, après des épreuves dignement traversées, passent à l'état d'hommes heureux.

Les critiques dont nous venons d'évoquer les noms eurent tous la bonne fortune de se voir soutenus par les sympathies d'une société qui les aidait à reconquérir ses mœurs. Ils n'eurent qu'à seconder l'impulsion reçue : nous leur reprocherons même d'avoir été plus prompts à céder au mouvement passionné de l'opinion qu'habiles à le modérer et à le diriger. Mais peut-être eurent-ils raison de courir au plus pressé, c'est-à-dire de couper court à l'idolâtrie du XVIIIe siècle qui eût égaré le nôtre loin de ses voies naturelles; car toutes les suites sont du temps perdu ; et, aux environs de 1800, il ne fut pas mauvais d'en finir avec des engouemens stériles. Il y eut donc quelque utilité provisoire jusque dans les injustices d'un parti-pris trop exclusif.

Signalons aussi l'à-propos des défiances que les lettrés de profession manifestèrent alors contre l'envahissement de l'esprit positif et mathématique. Il y avait là un péril si j'en crois un concert de plaintes qui retentissent à l'envi : « Qu'est-ce qu'un poète ou un orateur, s'écrie Dussault, près d'un algébriste, d'un géomètre, d'un physiologiste, d'un botaniste? Qu'est-ce que la plume et l'écritoire près du quart de cercle, des cornues, des alambics, des loupes, des herbiers et des télescopes? A l'Institut, combien de rapports de toute couleur sur la minéralogie, la géologie, l'alcali volatil, le fluor et les moufettes avant qu'on en vienne à la petite pièce de vers, véritable denier de la veuve! Il faut un microscope pour apercevoir, parmi tant de classes techniques, celle des lettrés, petit peuple isolé, sans alliés, sans amis, menacé par dix nations confédérées prêtes à partager ses dépouilles. » Hoffman, de son côté, ne tarit pas en doléances analogues : « Mon cher cousin, écrit-il en 1807, prenez votre télescope, et braquez-le sur le Parnasse : vous y verrez des botanistes qui cherchent des mousses et des lichens, des lithographes qui examinent un petit éclat de rocher pour découvrir si la montagne à double cime ne serait pas une production volcanique, des chimistes qui décident que le sol du sacré vallon n'est qu'un résidu de corps marins, et des anatomistes qui, trouvant des ossemens épars, y reconnaissent le squelette de Marsyas si méchamment mis à mort par Apollon. La lyre d'or se fait-elle entendre, aussitôt un physicien établit ses calculs sur la résonance des corps sonores et détermine avec précision l'espace que le son parcourt dans l'intervalle d'une seconde... Le poète, confus, se cache dans la foule des savans, et assiste à la dissection d'un crâne, en réfléchissant sur la vanité de la poésie. » Ces railleries s'attaquaient à un travers qui fut vraiment épidémique dans un temps où un inventeur proposa sérieusement de transporter 100,000 hommes en Angleterre par un système de trois mille ballons gigantesques. Tandis qu'il

équipait cette flottille, un physicien prétendait enseigner aux soldats de la grande armée à marcher dans le fond de la mer, pour s'élancer à l'improviste sur les « rivages d'Albion, comme les crocodiles du Nil se jetant sur leur proie. » On avait vu tant de miracles qu'on ne doutait plus de l'impossible. Cette foi dans la science devenait une sorte de vertige, et tournait toutes les têtes. Elle fut donc sage la mauvaise humeur des écrivains, qui, faisant contrepoids à ces tendances, défendirent les droits de l'imagination contre ce qu'ils appelaient « les abus de la règle et du compas, » deux instrumens aimés du despotisme impérial.

En dehors de ces titres, l'état-major de la critique n'eut point d'initiative. C'est que tous les partis, littéraires, philosophiques ou politiques, ne tardent pas à s'immobiliser dès que le monde commence à incliner vers un autre pôle. Quand les maîtres ont disparu, leurs disciples essaient de réchauffer le culte en exagérant les rigueurs de la pratique : vaine tentative qui ne rend jamais l'influence perdue! car l'esprit s'efface, en même temps que grossit l'importance de la lettre. Ce ne sont plus que des dévots agenouillés devant le dieu Terme. C'est du moins l'impression que produit sur nous toute une légion d'auteurs dont les *notices*, tantôt sèches et fastidieuses, ressemblent à un catalogue de faits et de renseignemens, tantôt académiques et fleuries, sont infidèles, vagues, et s'interdisent toute précision comme contraire à la noblesse « du beau style. » N'y cherchons point l'esquisse des physionomies et des caractères, les relations d'un personnage avec ses contemporains, les vues historiques, la réalité flagrante. Nous y trouverons seulement des citations que n'enchaîne aucune trame : c'est le terre-à-terre de ces *extraits* qui suivent tant bien que mal le courant d'une lecture; ou, si l'arbitre prononce un verdict, il en revient presque toujours aux autorités de collège et aux recettes de rhétorique. Il note, comme on disait alors, « les taches et les beautés; » il s'extasie sur une gradation, une apostrophe, une prosopopée, un effet d'harmonie, une réminiscence de Racine ou de Voltaire. Bref, c'est le triomphe du pédantisme qui ergote sur des mots, discute le choix d'une épithète, chicane une expression téméraire, une construction vicieuse, une inversion forcée, un néologisme, une rime faible, une simple consonance. Ces éplucheurs de syllabes sont tout à la fois des régens par la morgue, et des écoliers par la docilité passive qui s'en tient aux formules battues et rebattues. Enfermés dans la forteresse de la routine, ils ne regardent l'horizon que par des meurtrières d'où ils tiraillent sur les indépendans.

Même quand ils font des remarques judicieuses, leur style les déconsidère; car, s'ils aperçoivent une paille dans la plume de

leurs justiciables, ils ne voient pas la poutre que traîne celle dont ils se servent. Leur frugalité n'est qu'indigence, ou paresse d'esprits casaniers. Rivarol disait : « Le jugement se contente d'approuver et de condamner; mais le goût jouit et souffre : il est au jugement ce que l'honneur est à la probité. Ses lois sont délicates, mystérieuses et sacrées. L'honneur est tendre, et se blesse de peu. Tel est le goût; et, tandis que le jugement pèse son objet d'une main froide et lente, il ne faut au goût qu'un coup d'œil pour décider son suffrage ou sa répugnance, je dirais presque son amour et sa haine, son enthousiasme ou son indignation, tant il est sensible, exquis et prompt. Les gens de goût sont donc les véritables juges de la littérature. » Eh bien! si ces principes font loi, la plupart des aristarques de l'empire ne furent guère que des huissiers ou des greffiers. C'est qu'il y a chez eux divorce entre le sentiment et la raison. Loin de laisser l'œuvre agir sur eux-mêmes, et d'oublier ce qu'ils ont appris pour se livrer à l'émotion immédiate et directe, ils consultent un code et appliquent méticuleusement ses articles. De là vient que leurs éloges glissent sur les surfaces. Au lieu d'être le plaisir d'une libre découverte, et d'avoir l'accent d'un premier mouvement, ces panégyriques indistincts et anonymes pourraient indifféremment s'appliquer à tel ou tel. C'est une admiration qui procède moins d'une joie intérieure que d'une habitude prise : on dirait un hommage réglé par les rites d'une église, ou l'étiquette d'une cour. Accordons, à la vérité, que cette critique verbale convenait à une génération qui, ayant vécu dans les clubs ou les camps, fut tout aise de faire en quelque sorte ses classes sous la férule de ces pédagogues. Mais si cette discipline scolaire profitait à des lecteurs incultes, elle ne put susciter ou guider les talens. Elle les aurait plutôt découragés par son perpétuel *veto* et sa manie de façonner tous les esprits sur le même patron. Bonne pour établir la police dans un milieu anarchique, elle ne sut point ouvrir une de ces tranchées qui mènent à la prise d'une place, ni livrer une de ces batailles qui font avancer les idées. C'est à d'autres que les Hoffman et les Geoffroy, que les Dussault et les Féletz, qu'était réservé cet honneur : à Mme de Staël et à Chateaubriand.

GUSTAVE MERLET.

LE

ROI RAMIRE

DERNIÈRE PARTIE.

XVII.

Sa tante disparue, et tandis que notre monde s'installait sur des chaises autour d'une petite table en acajou, Jacques, par un geste affectueux, passa son bras au bras de l'abbé Pigeonneau et l'attira un peu à l'écart.

— Écoutez, lui dit-il d'un ton saccadé, indice d'une émotion violente, c'est le dernier ballon que je lance, et je vous prie, quand tout à l'heure il va s'enlever, de l'accompagner de vos applaudissemens, comme ne peuvent manquer de le faire vos amis. Vous devinez, je suppose, qu'à la fin je dois avoir assez de toutes ces « blagues. » Le bouquet, et je clos la série. Surtout ne vous avisez pas de m'interrompre, car l'exaspération de mes nerfs n'épargnerait personne, pas même votre Mlle d'Alpujaras, que le diable emporte pour le mal qu'elle me fait! Vous aviez bien besoin de concevoir l'idée profonde de me marier et, à vos momens perdus, d'inoculer comme un poison cette idée à ma vieille tante de Castillet! Enfin ce plat de votre façon est cuit à présent, et c'est moi qui suis obligé de gober le morceau... Je l'ai gobé...

— Le morceau?.. demanda l'aumônier.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre.

— Il est des morceaux de plusieurs sortes, et, toutes les fois qu'on ouvre la bouche, on n'avale pas une grive, monsieur l'abbé.

— Quel morceau avez-vous donc avalé?

— Et quel autre pouvais-je engouffrer, sinon celui que vous m'avez tendu avec tant de persévérance au bout de votre ligne? Sous vos formes rondes, engageantes, vous êtes un rusé compère, et je crains bien de garder longtemps votre hameçon dans le cœur.

— Ah! tant mieux! mon cher Jacques; tant mieux! répéta M. Pigeonneau, riant.

— Eh quoi! vous osez rire! lui dit le jeune homme, furibond. Vous venez de blesser mortellement Mlle d'Alpujaras, peut-être m'avez-vous atteint moi-même jusqu'à l'âme, et vous riez!

— Je ne suis pas en peine, articula-t-il, se frottant les mains : un bon mariage vous guérira tous les deux.

— Alors vous vous figurez, vous, monsieur, qu'après avoir raillé sans merci le marquis Alvar d'Alpujaras, n'avoir eu de respect ni pour son âge, ni pour son caractère tout de droiture et d'héroïsme, je suis digne d'aspirer à la main de sa fille?

— Parbleu!

— Eh bien! moi, je juge autrement la situation que je me suis faite, grâce à vous. S'il vous avait plu de rester neutre entre Mlle d'Alpujaras et moi, de ne pas sans cesse me rabattre vers une personne que j'aurais remarquée sans vous, je me serais gardé de pousser mes impertinences à bout, et un retour peut-être eût été possible. Mais vous étiez agaçant, et, pour vous fuir, je me suis enferré jusqu'à la garde. Tant pis pour nous trois!

— Et maintenant?

— A dix heures, je partirai pour... Saint-Jean-de-Luz.

— Mais vous reviendrez de Luchon?

— Jamais!

— Et quand les mille livres sterling des fusils Remington seront épuisées?

— Je vous demanderai vos quinze cents francs.

— Dieu, comme vous l'aimez!

— Voulez-vous vous taire, voyons!.. Chut! ma tante.

— Ah! cette Cussette, pas plus de cervelle qu'une linotte, pestait Mlle de Castillet, descendant les marches du perron. Savez-vous où je viens enfin de découvrir le *Romancero*, cet ouvrage merveilleux qui ne me quitte pas? Dans le pétrin, oui, dans le pétrin. Hier, je vais montrer à cette sotte de Cussette à confectionner le clocher de la croustade, j'oublie mon livre, et elle me le fourre parmi la farine et les paillassons à pain. Cette fille, elle m'en fait voir de grises depuis quarante ans qu'elle est à mon service! Je fabrique

des confitures délicieuses avec les fraises de mes arbousiers. Croiriez-vous que, l'autre jour, recomptant mes pots, — j'en ai présentement quatre-vingt-douze, — je me suis aperçue que Cussette les avait recouverts avec quatre-vingt-douze feuilles de parchemin, arrachées d'une liasse de mes papiers de famille! Voilà ce que mes gens font des hauts faits, de la gloire du roi Ramire!.. Tiens, mon cher enfant.

Elle tendit à Jacques le *Romancero*, encore un peu blanc de son séjour parmi la farine et les paillassons du pétrin.

C'était un livre vénérable, à tranche rouge, recouvert en forte basane tigrée. Les coins de la reliure, percés d'innombrables petits trous, attestaient le travail acharné des insectes rongeurs, qui, à certains endroits, avaient mis le carton à nu. Jacques, ayant passé et repassé son mouchoir sur l'antique bouquin, l'ouvrit. Le premier feuillet, imprimé en longues lettres maigres, étirées, portait le titre suivant :

ROMANCERO GENERAL
en que se contienen todos los romances,
Por Pedro de Flores.
MADRID.
1604.

L'œil de Jacques fureta au commencement, au milieu, à la fin du *Romancero general.*

— Ce n'est pas ça! ce n'est pas ça! répétait-il.

Et il se remettait à fouiller.

Sauf le respectable M. Turlot, qui, de temps à autre, par une façon unique de tousser, de remuer la jambe, de rouler les yeux, donnait des marques non équivoques d'impatience, — songez donc, cinq heures sonnaient de l'autre côté de la rivière, au clocher des Barnabites, et le whist n'était pas encore commencé! — sauf le respectable M. Turlot, chacun attendait tranquillement.

— Vous ne pensez peut-être pas, mademoiselle, dit le forcené joueur, s'adressant à Mlle de Castillet, que c'est jeudi aujourd'hui?

— Jeudi?.. demanda la vieille fille, en train pour l'instant de se répéter à elle-même la *romance* du jeune Ramire, son ancêtre, le glorieux successeur de don Sanche le Grand :

En Castilla y en Navarra,
Don Sancho Mayor regnaba...

— Vous savez bien que, le jeudi, la bénédiction du saint sacrement me réclame à la cathédrale un peu avant sept heures, et, si nous devons faire notre partie de chaque jour...

Il montrait d'un geste navré les cartes que Méric venait de déposer sur la table à jeu.

— M'y voici! s'écria Jacques, frappant sur le livre de sa tante un coup qui fit sortir un nuage de poussière et de farine mêlées.

Il fit un pas vers le protonotaire.

— Monseigneur, lui dit-il, je vous demande, à vous plus versé que moi dans les pures lettres espagnoles, de vouloir bien nous traduire, non pas les trois romances du roi Ramire II, la première romance seulement.

— Mais, mon enfant, il n'existe aucun lien de parenté entre notre famille et le roi Ramire II, se hâta de protester Mlle de Castillet.

— Vous ne m'apprenez rien, ma tante. Je sais comme vous que Ramire II fut simplement roi de Léon, tandis que notre aïeul Ramire Ier régna tout ensemble et sur la Castille et sur l'Aragon.

— Dans quel dessein, mon cher Jacques?.. s'informa Mgr Rodriguez, ne s'empressant pas de prendre le bloc enfariné, par peur de salir ses beaux gants violets, qu'il s'était repassés aux mains, le déjeuner fini.

— Comment! monseigneur, c'est vous qui demandez à votre élève si ses actions tendent à quelque chose de précis, de déterminé! Lui auriez-vous appris par hasard à agir comme un insensé, qui ne sait ni ce qu'il veut ni où il va?

Sans respect pour ses gants violets, pour le liséré violet de sa soutane, que le *Romancero* pouvait blanchir en s'y appuyant, le théatin, délicieusement chatouillé, saisit le livre, et, faisant de nombreuses pauses pour trouver l'expression française, ânonnant, soufflant, suant, traduisit en ces termes les commencemens de la romance de Ramire II, roi de Léon.

« De grandes disputes se sont élevées entre Navarrais et Aragonais, parce que le roi manque et que beaucoup de gentilshommes prétendent au trône. Les peuples aiment la loyauté; ils refusent leur consentement aux compétiteurs, car ils ne veulent pour régner sur eux que celui qui sera reconnu de sang royal... »

— Écoutez maintenant, écoutez! interrompit Jacques.

« Or, continua le protonotaire, le roi don Alphonse, qui venait de mourir, laissait un frère, don Ramire, qui était moine de très pieuse et sainte vie. On le tira du monastère, encore que cela ne lui plût aucunement; on le conduisit à Huesca, et on le choisit pour roi... »

— Est-ce crâne, ça! s'écria Jacques, s'emparant du *Romancero general* d'un tour de main et le restituant à sa tante.

Ce mot d'argot, que l'archiprêtre de Saint-Irénée et l'aumônier des carmélites comprenaient à peu près, mais dont ils ne s'ex-

pliquaient guère l'emploi, portait au comble l'ahurissement de Mgr Rodriguez, du marquis Alvar, de Mlles de Castillet et d'Alpujaras, qui n'en démêlaient pas du tout la signification.

— Qu'entendez-vous par là, monsieur le comte? demanda le vieux soldat de Bilbao.

— J'entends par là, monsieur le marquis, que la conduite des princes, dans le passé, particulièrement la conduite des princes espagnols, fut digne de tous les éloges.

— Mais il me semble que la conduite du roi, dans le présent...

— Assurément on ne saurait parler de sa majesté qu'avec une admiration respectueuse. Malgré tout, monsieur le marquis, je ne saurais confondre la misère de nos temps actuels avec la splendeur des temps anciens. Tandis que ces derniers, à travers de longs siècles, sont visiblement frappés à l'empreinte de la main de Dieu, les autres portent inscrite à leur face la griffe de Satan. Puisque nous sommes entre nous, et qu'un jardin, un parc, une rivière nous séparent de la vaine agitation des hommes, j'aurai l'audace de pousser ce cri de détresse : « Dieu n'occupe plus les rois! »

— Mon enfant! mon enfant! vous vous égarez, dit Mgr Rodriguez. Vous oubliez que le chef de la maison de Bourbon est d'une piété angélique, et que notre roi...

— Non! non! mille fois non! s'écria-t-il avec force.

Et, renversant sa tête spirituelle et fine par un mouvement qui ne laissa voir à son entourage émerveillé que les deux pointes frémissantes de sa barbe fourchue :

— Si ces princes, en effet, sont aussi angéliquement pieux qu'on le prétend, pourquoi, au lieu de courir les hôtelleries à travers le monde, quand l'injuste violence des peuples leur a arraché la couronne du front, ne se sont-ils pas réfugiés dans les cloîtres? Le devoir leur commandait, en attendant d'être mis à même de récupérer leur royaume, de se jeter dans les bras de Dieu, et tous se sont jetés dans les bras... d'une femme.

— Monsieur le comte! gronda ce vieux dogue de la monarchie qui avait nom Alvar d'Alpujaras.

— Enfin le roi d'Espagne, le roi de France, le roi des Deux-Siciles, sont-ils mariés, oui ou non?

— Ils sont tout ce qu'il y a de plus marié! répondit l'abbé Pigeonneau, qu'on n'interrogeait pas.

— Ah! s'écria Jacques avec désespoir, ce n'est pas aussi humainement, aussi charnellement, qu'on agissait aux époques primitives de la monarchie espagnole, de la monarchie française, des autres monarchies. Lisez le *Romancero general*, et, sans rappeler le roi Ramire II, moine à l'abbaye de Saint-Pons-de-Thomières, en France, dans le département de l'Hérault, vous y découvrirez vingt rois

qui se firent raser la tête comme lui; lisez l'*Histoire ecclésiastique* de Grégoire de Tours, et vous verrez la foule de princes qui remplirent les monastères en ces temps privilégiés. Pour mon compte personnel, si la nouvelle expédition que nous préparons, Dionis Perez et moi, avec tant de soin, de persévérance, — j'oserai ajouter de courage, — vient à échouer comme tant d'autres, je saurai ce qu'il me reste à faire.

— Et que feras-tu, mon Jacques? s'écria Mlle de Castillet, alarmée.

— Le roi de Castille et d'Aragon, dépouillé de toute attache humaine, montrera au roi d'Espagne, au roi de France, au roi des Deux-Siciles, aux autres rois exilés s'il en reste, la voie où ils devaient marcher, avant de s'engager dans les liens où ils se trouvent si pitoyablement retenus.

— Alors, monsieur Jacques, vous renoncerez au monde?.. balbutia Mlle d'Alpujaras, blanche à faire peur.

— J'y renoncerai, mademoiselle.

— Et tu entreras en religion? interrogea Mlle Hombeline.

— J'y entrerai.

— Où? demanda monseigneur.

— Dans ma patrie, à Vitoria.

— Chez les théatins?

— Oui, monseigneur, chez les théatins.

— Vous savez, monseigneur, intervint l'abbé Pigeonneau, prenant sa large part dans la douleur muette d'Isabelle d'Alpujaras, vous savez que tout ce qu'il plaît à votre élève de nous débiter à propos du mariage est pure plaisanterie de sa part. Il s'amuse.

— Monsieur Pigeonneau! hurla le roi Ramire, le poing levé sur l'aumônier des carmélites.

Une bataille! cela regardait le marquis Alvar d'Alpujaras y Huesca y Salvador. Il accourut et sépara les ennemis avant qu'ils pussent en venir aux mains.

XVIII.

Un homme qui n'était pas à son aise dans cette bagarre, c'était le respectable M. Turlot. Ma foi! s'il eût prévu qu'un tel spectacle lui était réservé à l'hôtel Castillet, il se serait gardé de quitter le grand séminaire, d'où il s'était sauvé uniquement pour ne pas manquer son whist. Son whist, son whist aussi régulier pour lui que la lecture du bréviaire, son whist hygiénique, — avec de déplorables dispositions à l'obésité, que serait-il devenu si son whist ne l'avait obligé, chaque après-midi, à marcher du presbytère de l'archiprêtré jusqu'à l'hôtel Castillet, et de l'hôtel Castillet

jusqu'au presbytère de l'archiprêtré, — son whist, il ne le jouerait pas aujourd'hui. Les cartes, pourtant, étaient là, sur le tapis vert de la table, rangées en deux paquets, et les vieilles marques d'écaille aussi étaient là, et les fiches d'ivoire également, en de minuscules corbeilles d'osier peint. Ah! s'il avait osé allonger le bras! Parfois, dans un éblouissement, il lui semblait qu'il tournait le roi, que le marquis d'Alpujaras, aussi bon joueur que lui, tournait la dame, et, associés dans la lutte, ils battaient leurs adversaires, ils avaient partie gagnée.

« Si Jacques de La Ferrade, qui, semble-t-il, n'a plus son bon sens, veut se faire théatin, qu'il parte donc pour Vitoria tout de suite et nous laisse en paix! » pensait l'archiprêtre de Saint-Irénée, excédé de lenteurs qu'à la fin il n'était pas loin de considérer comme un manque d'égards à sa personne, à sa dignité.

Il est certain que, pour l'instant, on ne paraissait pas songer à la partie habituelle, se soucier du whist quotidien. Tandis que le jeune comte, toujours verbeux, gesticulant, continuait à se chamailler à la cantonnade avec l'abbé Prosper Pigeonneau, M. d'Alpujaras et sa fille arpentaient le pourtour du bassin d'eau verdâtre, sous les saules pleureurs un peu dépouillés, et l'on entendait la voix du marquis se fâcher par intervalles sourdement. Quant à Mgr Antonio Rodriguez et à Mlle de Castillet, assis l'un près de l'autre, silencieux, l'air ravi, ils contemplaient Jacques de La Ferrade, et, noyés dans une sorte d'extase, ne savaient détacher leurs yeux de lui.

— Oui, mademoiselle, marmotta tout à coup le protonotaire apostolique, notre enfant, car Jacques m'appartient aussi un peu, notre enfant a dit vrai. Le cloître, où Dieu réside, est le plus sûr chemin du trône. N'est-ce pas le Tout-Puissant lui-même qui a prononcé ces paroles : « C'est par moi que les rois règnent? *Per me regnant reges?* »

— Évidemment, tout le monde a perdu la tête ici, se disait le respectable M. Turlot.

Et, désespérant tout à fait de son whist, il allait tenter un effort pour se mettre debout d'abord, puis se retirer, quand le marquis Alvar, que sa fille venait de quitter en s'échappant vers le parc, surgit de toute sa taille à côté de la table de jeu. Le gros archiprêtre, suant l'inquiétude, voulut prendre l'apparition soudaine de M. d'Alpujaras pour un appel, et, roulant jusqu'à lui, s'empara des cartes avidement. Quel tressaillement éprouva partout, à travers sa graisse, le respectable M. Turlot!

— Eh bien! commençons-nous? demanda-t-il d'un ton dégagé.

Mais le vieux soldat de Zumalacarreguy, l'esprit à d'autres idées sans doute, ne répondit pas à ces avances; ne faisant nul cas de l'archiprêtre il lui tourna le dos et alla s'asseoir familièrement

entre Mlle Hombeline et Mgr Rodriguez. Le malheureux curé de la cathédrale demeura là tout seul, les cartes aux doigts, dévorant l'affront; puis, il alla droit à la maîtresse de la maison, et, avec un salut écourté :

— Mademoiselle, gémit-il douloureusement, je vous prie d'agréer mes très humbles salutations.

— Eh quoi! monsieur l'archiprêtre, vous nous quittez déjà? lui dit Mlle de Castillet au comble de la surprise.

— Certains devoirs vont me réclamer bientôt à Saint-Irénée...

— Il est à peine cinq heures, et la *bénédiction* n'a lieu qu'à sept.

— Je regrette, mademoiselle,.. insista-t-il d'un ton pincé.

— Mais alors, monsieur l'archiprêtre, si vous partez, laissez-nous au moins les cartes, lui cria Jacques, qui venait de se rapprocher avec l'abbé Pigeonneau.

— Les cartes?..

Jacques les lui retira des mains, où elles étaient demeurées collées.

— Tiens! bredouilla-t-il, je ne savais pas,.. je ne m'étais pas aperçu...

— Combien de fois, aux termes des livres saints, le juste pèche-t-il par jour? lui demanda le jeune homme.

— Sept fois, mon ami, répondit humblement le respectable M. Turlot.

— Eh bien! tant que durera la journée, il vous reste encore six coups...

Mais Mlle Hombeline, prenant en pitié la confusion de l'archiprêtre, avait disposé en hâte quatre sièges autour de la table d'acajou, et, s'adressant à l'abbé Pigeonneau :

— Monsieur Pigeonneau, disait-elle, il est tard, et la partie presse. Veuillez me remplacer un instant au whist. Je cours écrire un mot à MM. Poitrasson, et je reviens.

Jacques, qu'on n'avait pas invité à s'asseoir à la table de jeu, eut peur qu'on ne songeât à lui, et, s'esquivant, redescendit la grande allée vers la rivière. Aussi bien il éprouvait une chaleur intolérable par tout le corps, et, quelques minutes passées au bord de l'Arbouse, dont il entendait le bruit, dont il apercevait les miroitemens clairs à travers les souples branchettes des saules, lui seraient un rafraîchissement. Il s'éloigna donc, enlevé par l'effroi qu'on pouvait le rappeler et le river au whist en l'honneur de M. Turlot, comme on l'avait rivé au déjeuner en l'honneur de Mgr Rodriguez... Quel déjeuner! quel terrible déjeuner!

A propos de cet interminable repas, des réflexions affluaient à son cerveau :

« Avait-il débité assez de sottises! C'est égal, s'il eût deviné qu'il serait amené à faire ce fracas ridicule à l'hôtel Castillet, il se serait gardé d'y paraître. Ces gens-là, d'intelligence trop lourde, trop endormie, trop obtuse, l'avaient obligé à des « charges » grossières qu'il ne se pardonnerait jamais à lui-même, qu'il ne leur pardonnerait jamais à eux. Dans cette lutte inégale avec des partenaires incapables d'entrer dans le ton de son amusement, dans l'élan de son rire, par conséquent, de lui donner la réplique convenable, il avait dû constamment forcer la note, et il se trouvait en définitive que, par des folies lancées à toute volée, il venait de se fermer la maison de sa tante, le nid toujours ouvert où, plus d'une fois, il lui avait été si doux de s'abriter. »

Jacques, qui croyait avoir marché beaucoup, mais qui, alourdi par le poids de ses pensées, avait fait cinquante pas à peine, demeura fixe. Le babil de l'Arbouse devenait plus distinct, et le voisinage de l'eau envoyait à travers l'allée des bouffées d'une délicieuse fraîcheur. Les perspectives avaient beau se déployer plus vastes et plus riantes de toutes parts, Jacques ne prêtait aucune attention au paysage. Tournant le dos à la rivière, vers laquelle il tendait, il demeurait là debout, ses deux grands yeux ouverts attachés à la façade noirâtre de l'hôtel Castillet, dont de larges morceaux, les toitures tout entières, lui apparaissaient à travers le balancement des peupliers. Par un trou vert, il démêla une haute fenêtre. L'imposte légèrement renflé de cette ouverture avait pour clé de voûte une grosse tête de lion toute vermiculée, toute moussue. Il reconnut la fenêtre maîtresse de la chambre bleue, et, un tremblement soudain lui coupant les jambes, il s'affaissa sur un banc.

« Ah! ma mère! ma pauvre sainte mère!.. » murmura-t-il.

Il resta un long moment immobile, les yeux mi-clos, absorbé dans le cher souvenir du seul être qu'il eût réellement aimé.

« Ma mère! balbutia-t-il vingt fois comme un enfant; ma mère!.. »

Ce mot si doux, en lui remplissant le cœur, dans la détresse où il se sentait étreint, lui procurait quelque apaisement, et ses lèvres ne cessaient de le répéter. Tout à coup il releva son front penché et vit, à quelque distance, la table du whist. Les quatre joueurs étaient groupés autour du tapis, tête nue, raides, silencieux, pétrifiés.

« Ce n'est pas ma mère, se dit-il, qui aurait supporté mes folies de tout à l'heure. Je me souviens de ses réprimandes, dans mon enfance, quand il m'arrivait d'en prendre trop à mon aise soit avec le révérend père Rodriguez, soit avec M. Turlot, soit avec le bon M. Pigeonneau, soit même avec ma chère tante de Castillet.

Pourtant, aucun des ridicules de ces braves gens ne lui échappait. Mais elle avait le cœur simple et grand, et les petitesses communes à tous ne la touchaient en aucune façon. Elle refusait d'y arrêter ses yeux, elle ne voulait pas les voir. Que de fois ne l'ai-je pas entendue répondre à sa sœur Hombeline, lui ressassant à perpétuité les hautes destinées de notre famille : « Tant mieux, ma chérie, tant mieux, si le roi Ramire a laissé une couronne à mon fils!.. » — Mon fils! mon fils! de quelle voix elle prononçait ce mot unique! Ce mot la remplissait tout entière, comblait sa vie jusqu'au bord. Quand, me regardant et me tenant les deux mains dans les siennes, elle avait dit : « Mon fils! » elle avait tout dit ici-bas, il ne lui restait plus rien à dire... Mon adorable mère avait une idée fixe : elle voulait faire de moi un *homme*. — « Travaille! travaille! me répétait-elle à tout propos, il faut que tu sois un *homme* plus tard. » — Quelle lutte elle dut soutenir, ici, pour m'arracher à des maîtres pitoyables, m'envoyer d'abord terminer mes études au lycée de Toulouse, puis, dans cette même ville, me faire faire mon droit! Je serais parti pour Paris le jour où je partis pour Toulouse, si Paris n'était pas si loin de Lormières. Ma mère, souffrante déjà, avait peur qu'une trop grande distance ne lui permît pas de m'appeler à temps... »

Jacques, dans une sorte d'égarement d'esprit, en était arrivé à articuler les paroles où passaient ses plus amers souvenirs. Il s'interrompit, et, ramenant ses yeux de la grande fenêtre qui les retenait fascinés, les laissa errer à l'aventure. Devant lui, l'Arbouse, formant une anse environnée de hauts talus gazonnés, déployait la nappe de ses eaux calmes, où les branchages des arbres jetaient par brassées des rameaux d'ombre tremblans, minutieusement découpés; à sa droite, le parc, dont les masses se faisaient un instant plus claires sous les rayons obliques du soleil, allongeait ses sentiers minces, étroits, tortueux, embroussaillés, inextricables par endroits; à sa gauche, le jardin, tout le jardin, avec ses allées bordées de buis, larges, sablées, ratissées, étalait le luxe de sa végétation, ses pittoresques lignes d'arbousiers surtout, l'arbousier, cet arbuste unique chargé tout ensemble de fleurs blanches épanouies et de fruits mûrs ou mûrissans, rouges, roses, ambrés, tombant ici par grappes fines, suspendus là à des fils délicats, des fils d'or et de soie. Mais les regards de Jacques, d'une subite impulsion, allèrent au bassin d'eau verdâtre autour duquel, il y avait dix minutes à peine, se promenaient le marquis Alvar et sa fille.

— Qu'est donc devenue Mlle d'Alpujaras? se dit-il.

Sans qu'il en eût eu conscience, il s'était remis debout, et s'en allait vers la rivière à grands pas.

XIX.

Arrivé en face de l'Arbouse, Jacques, au lieu de poursuivre, à droite, le long du chemin de halage qui remonte la rivière jusqu'au pont et plus haut vers les monts Corbières, s'arrêta. Une douce paresse des jambes, du cœur, de la pensée le retenait là, fléchissant, indécis, délicieusement accablé. Pourquoi d'ailleurs pousserait-il plus avant? Voulait-il par hasard aller à Lormières, chez MM. Poitrasson et fils, où Cussette déjà devait être rendue, un chèque de vingt-cinq mille francs à la main? Non! non! non!

Il se laissa couler sur la berge feutrée d'une herbe épaisse, où éclataient, sous un rayon de soleil couchant rasant le sol, toute espèce de fleurettes épanouies. Qu'on était bien en ce coin solitaire, dans l'ombre agrandie des peupliers qui dessinaient sur les eaux tranquilles comme de hauts clochers hérissés de gargouilles et de créneaux! Parfois, un rameau, deux rameaux, quantité de rameaux, en apparence détachés d'un tronc, simulaient à s'y méprendre, sur la surface de l'Arbouse par-ci par-là vermillonnée à plaisir, des bandes d'oiseaux noirs, d'oiseaux de nuit, cherchant à lourds battemens d'ailes des refuges dans les ajouremens clairs de ces tours fantastiques, en maints endroits démantelées.

Mais les regards de Jacques, un moment retenus aux jeux de la lumière et de l'ombre, si amusans, si gais, si poétiques au déclin du jour, franchirent brusquement la rivière, fort large aux environs de l'hôtel Castillet, et découvrirent Lormières étalée en éventail au flanc d'une colline rocheuse, ses pieds étroits noyés au fil de l'eau, sa grosse tête enfouie dans les frondaisons épaisses d'une forêt de châtaigniers. Les deux ponts qui mettent en communication la haute et la basse ville, — le quartier des Couvens et le quartier des Papeteries, pour parler comme là-bas, — ouvraient en amont deux yeux allongés, où les reflets du courant, plus rapide, plus coupé sous les arches, allumaient des éclairs fulgurans. Sur l'une et sur l'autre rive, au fur et à mesure que le soleil se rapprochait davantage de la crête incendiée des Corbières, derrière laquelle il disparaîtrait bientôt, une paix profonde, une paix auguste tombait. La journée de travail était achevée. Pas une roue ne tournait, pas un coup de marteau clouant une caisse ne résonnait au quartier des Papeteries; au quartier des Couvens, pas une cloche ne tintait, ni à Saint-Irénée, ni aux Barnabites, ni à Saint-Frumence, ni aux Réparatrices, ni au Carmel. Une sérénité divine s'épandait partout dans les derniers feux du jour, baiser touchant, baiser triomphal donné par le ciel radieux à la terre épuisée de labeurs et d'efforts, à la pauvre terre qui a besoin d'être caressée, d'être consolée, d'être

aimée, pour retrouver la vaillance de recommencer le lendemain la lutte des sueurs éternelles, des sueurs dont est fait notre pain, desquelles dépend notre vie.

Sur le pont le plus proche, longeant les lourds parapets à peine équarris en marbre rougeâtre des Pyrénées, une forme longue et noire apparut. C'était une femme, Cussette, sans doute, qui revenait de la ville... Toujours cet argent! — Jacques eut des picotemens aux paupières; puis il éprouva une telle chaleur sur toute la face qu'il crut à une sorte d'embrasement de son front, de ses lèvres, de ses joues. La honte le brûlait. N'osant plus regarder devant lui, — ses yeux, complices de ses préoccupations intimes, avaient volé vers les allées Saint-Macaire, où demeuraient MM. Poitrasson et fils, — il se couvrit le visage des deux mains.

Non, il ne penserait plus à ces vingt-cinq mille francs! S'étant presque avili pour les obtenir, sa punition serait de ne les pas accepter quand on les lui offrirait, de ne les vouloir à aucun prix. Punition bien insignifiante, du reste; car, depuis un instant, depuis qu'il respirait la paix, le charme, la poésie de cette adorable vallée de Lormières, il ne savait par quel miracle l'argent qui, pour lui, avait représenté tant de joies bruyantes, de satisfactions tapageuses, de folles équipées, ne lui représentait rien désormais, ne lui était de rien absolument. Allait-il se faire ermite aux bords de l'Arbouse? Ma foi!.. Mais vivrait-il auprès de sa vieille tante de Castillet y Castilla et des amis dont elle marchait ornée? Ma foi!.. Peut-être aimait-il un brin Mlle Isabelle d'Alpujaras, et était-ce à l'influence de cette jeune fille, laquelle en passant venait de le frôler de ses ailes d'ange, qu'était due sa brusque transformation?

Jacques, à cette question, ne répondit pas : « Ma foi! » comme aux autres. Il se contenta de délivrer son visage emprisonné dans ses dix doigts et de laisser errer ses regards de tous côtés, librement. Les arches des deux ponts s'obscurcissaient; cependant le mouvement de l'eau y était toujours très vif, et si, par intervalles, il charriait de grandes traînées d'ombres pareilles à de gros rochers, à des pans de mur crevés de lézardes, par intervalles aussi, il promenait lentement, avec une complaisance majestueuse, d'énormes lambeaux lumineux semblables à de longues pièces d'étoffes relevées de barrettes d'or éblouissantes, criblées de pierreries versées par tas.

Une chose remarquable, infiniment gracieuse, c'était que, au-dessus de ces écrins voyageurs, s'étirant, s'élargissant, se réduisant au jeu des rayons lancés par l'astre dans un suprême effort, voltigeaient des hirondelles par milliers. Hirondelles de cheminées, hirondelles de fenêtres, martinets noirs, engoulevens, avec de petits cris, plongeaient leurs becs triangulaires parmi les diamans entassés,

enlevant qui une mouche bourdonnante, qui un insecte de rubis se grisant de lumière, qui une demoiselle verte décrivant ses dernières pirouettes avant la nuit. Spallanzani a eu raison d'affirmer qu'un martinet distingue une fourmi volante à cent vingt mètres de distance. L'oiseau, presque sans pattes, tout ailes, s'élançait avec une violence sauvage, coupant droit comme un trait aigu les tourbillons des hirondelles d'une autre espèce, moins robuste d'envergure, et fondait sur sa proie d'un élan de rage inouïe.

Jacques, diverti de ses souffrances intimes par ce spectacle de la nature, s'amusait au-delà de ce qu'on pourrait dire à cette lutte inégale entre hirondelles et moucherons, et, le cœur haletant, en suivait les moindres péripéties. Les insectes, effarés, de ci de là se soulevaient, formant une manière de pyramide flottante, que des battemens d'ailes plus vites que le vent traversaient, ruinaient, dispersaient. Il fallait voir le carnage parmi ces innombrables légions d'éphémères, nées de ce matin, voletant à peine, s'essayant à la vie pour mourir! Une fois, d'une trombe d'animalcules épaisse et noire comme de la fumée, rasant la rivière à fleur de peau, un joli petit papillon rose s'échappa. Pauvre joli papillon rose! il tirait, tirait vers la rive à perdre haleine. Enfin, il lui fut permis de s'abattre entre deux mauves sauvages, et, frémissant de peur, il s'enterrait voluptueusement dans une corolle grasse de pollen, quand, saisi au corset par le bec féroce d'un martinet noir, il fut enlevé et avalé du même coup. Oh! ce martinet noir, quelles ailes indéfinies, quelle queue fourchue démesurée! Sur le miroir éclatant de l'Arbouse, son ombre agrandie, qui allait dans tous les sens avec une rapidité vertigineuse, donnait la mesure d'un énorme oiseau de proie.

— Misérable! misérable! lui cria Jacques, le voyant revenir pour chercher quelque autre papillon dans les mauves épanouies à ses pieds, sur les pentes du talus.

Mais soudain le soleil, prêt à s'abîmer derrière les montagnes, éteignit ses feux sur la rivière et sous les ponts. Incontinent, plus d'insectes et plus d'hirondelles. L'Arbouse, où tout devenait ombre, eut un aspect presque triste. L'or, la pourpre, l'argent à profusion, épandus d'un rivage à l'autre, firent place aux miroitemens sourds du plomb fondu. Lormières s'estompait dans une vapeur légère que dominaient quelques clartés violentes : la rosace des Barnabites, les fenestrelles étroites de la tour de Saint-Irénée, le clocher roman de Saint-Frumence, allumés d'un dernier jet parti d'en haut.

Jacques, à ses aspects nouveaux de recueillement solennel, de magnifique silence gagnant la vallée de Lormières, fut pénétré d'une mélancolie inconnue. Ces sensations avaient quelque chose qui l'enivrait et l'attendrissait tout ensemble. Que signifiait un état qui, en lui procurant les intimes délices d'un bien-être moral complet, lui

mettait pourtant des larmes dans les yeux? Ce n'était pas la première fois, voyons, qu'il lui arrivait de se trouver sur les bords de l'Arbouse au coucher du soleil. Il chercha et ne découvrit rien autre chose dans les replis les plus secrets de lui-même qu'un désir très vif, un désir entêté comme une idée fixe, de rester ici, de ne plus s'en aller de chez sa tante, d'envoyer à tous les diables et Isabella Griffitt, et Mérifons, et Paris, et Londres, et Florence, et toute la vie ridicule que jusqu'alors il avait vécue. Il éprouvait l'impression très agréable d'un vent parti il ne savait d'où, — des monts Corbières sans doute, — qui le purifiait insensiblement. Que serait-ce lorsqu'il aurait passé six mois, un an, à l'hôtel Castillet! Peut-être, cette retraite, qui s'offrait à lui embellie de tant d'attraits, le ferait-elle nouveau? Quelle joie si, changeant de voie, il devenait l'homme que sa mère désirait qu'il fût! Puis, dans ce pays tranquille, au milieu de gens graves, dont quelques-uns ne manquaient pas précisément de valeur, — l'abbé Pigeonneau, par exemple, — avec quelle ardeur il travaillerait! C'est pour le coup qu'il achèverait son livre, le corrigerait, le recorrigerait! Du reste, l'hiver passé à l'hôtel Castillet, si les amis de sa tante lui devenaient importuns, il prendrait la clé de La Châtaigneraie, une adorable maisonnette au-dessus de la ville, dans une solitude boisée, enlèverait Méric ou Cussette, et irait s'établir à la campagne.

« Oh! charmant! charmant! se dit-il. A La Châtaigneraie, je me reposerai, car je suis las, bien las. Ma vie inutile, sotte, sans issue, m'excédait à la fin... Tant pis! je lâche tout et me confine dans les bois, comme une bête blessée qui veut faire peau neuve et guérir de mille maux... Que ma tante me pardonne! tout à l'heure, je prends ses vingt-cinq mille francs, je vole à Luchon, je jette les billets de MM. Poitrasson et fils au nez d'Isabella, lui tire la plus belle des révérences, et rentre me blottir dans mon trou de Lormières par un vol droit de martinet. »

En même temps qu'il articulait ces mots, doux à son âme comme autant de caresses, son œil fouillait à travers les espaces boisés qui enserrent le haut de la ville et se développent, vers le nord, jusqu'aux extrêmes limites de l'horizon. Parmi les masses sombres des forêts encore touffues, un point vif éclata avec une force singulière. A cet endroit fort élevé, les arbres semblaient avoir pris feu. C'étaient des flamboiemens formidables et magnifiques. Jacques, effrayé, se dressa sur pieds vivement. Il recula de quelques pas pour mieux observer l'incendie.

« C'est à n'y pas croire, les fenêtres de La Châtaigneraie qui se mêlent de me faire peur! dit-il riant. »

Il détourna la tête et sauta à gauche dans le premier sentier venu.

XX.

Jacques s'en allait rapidement à travers le parc; il avait l'air de fuir. Il est certain que la vue de La Châtaigneraie, qui l'avait charmé, lui était devenue tout à coup importune et qu'il ne voulait plus regarder de ce côté. — Le domaine de La Châtaigneraie, que sa tante devait lui donner avec cinq cent mille francs, s'il se décidait à épouser Mlle d'Alpujaras! — Une fois dans sa vie, il était affamé de paix, et il fallait, quand il avait découvert le coin unique où il oublierait un passé désormais plein de dégoûts, où il se referait neuf de toutes pièces pour un avenir nouveau, il fallait que ce coin de solitude, de rafraîchissement, de renaissance, lui fût inaccessible à jamais. Oui, à jamais, car jamais il n'épouserait Mlle d'Alpujaras. Comment l'épouserait-il? Était-il l'ami de son éminence révérendissime le cardinal Gomez y Cordova y Magnaball? était-il l'ami de Dionis Perez y Bermudez? était-il l'ami du roi don Carlos? Le souvenir amer de ses extravagances lui montait à la gorge comme un flot et l'étouffait. Dans son angoisse brusque, qui couvrait son front de gouttelettes de sueur glacée, ses yeux, en dépit de lui-même, passèrent par-dessus Lormières, et retrouvèrent La Châtaigneraie parmi les bois. Les vitres flamboyaient toujours, éparpillant des rayons sur les tilleuls de l'avenue, transpercés, déchiquetés, brûlés par des éclats violens plus aigus, plus prompts que des fusées. Quelle joie divine de vivre là-haut dans cette lumière! Comme si cette pensée aiguillonnait sa torture intime, il projeta un bras en avant, saisit une branchette d'arbousier chargée de fruits, l'arracha de rage, et, poussant plus loin, sans nul souci de sa direction, se mit avec son rameau à fouetter les arbustes autour de lui, déchirant l'écorce à ceux-ci, qu'il laissait criblés de blessures, dépouillant ceux-là de leurs jolies baies rouges, qui volaient de toutes parts, semant les sentiers d'énormes gouttes de sang.

— C'est drôle! c'est drôle, ça! ricanait-il.

Et, traqué par ses soucis cuisans comme par une meute hurlante de chiens, d'un pas effréné il parcourut le parc si paisible de sa tante, le remplissant de sa colère, de ses imprécations, de ses cris.

Des murailles se dressèrent devant lui, lui barrèrent le passage. Il reconnut la chapelle Saint-Ignace, le sanctuaire privilégié de sa tante et du révérend père Rodriguez. Une idée épouvantable, une lueur d'éclair traversa son cerveau : s'il entrait là dedans pour y continuer ses ravages? Il leva son rameau, où ne pendaient plus que de rares feuilles poussiéreuses déchirées et en frappa la porte basse de la petite église avec fureur, comme il avait fait les arbrisseaux du parc.

— Chut! monsieur le comte, chut! lui cria quelqu'un.

Il se retourna. Il vit Cussette. Un balai à la main, la vieille servante poussait devant elle de gros tas de paille mêlés de papiers.

— Mlle Isabelle prie le bon Dieu en ce moment, et votre bruit pourrait la déranger...

— Mlle d'Alpujaras est là?

— Oui, monsieur le comte, elle est là, cette malheureuse Mlle d'Alpujaras.

Jacques eut un frisson, ses membres tremblèrent, et, sa main s'ouvrant, la branche qu'elle retenait glissa sur le sol, à ses pieds.

— Ce n'est pas possible, vous êtes malade, monsieur Jacques! vous êtes malade!

Comme le jeune homme, fiché en terre, livide, ne répondait ni ne bougeait, Cussette, enhardie par une affection quasi maternelle, — elle avait toujours vu « le petiot » dans la maison de Mademoiselle, — le saisit au bras, et, l'entraînant :

— Venez avec moi... Le déjeuner vous est resté sur l'estomac... Vous avez besoin de prendre quelque chose... J'ai du montbasiliac excellent dans la sacristie pour la messe...

Jacques, n'entendant rien, insensible, se laissa conduire, gravit deux marches, se trouva assis dans un large fauteuil.

— Ah! soupira-t-il.

Cussette avait ouvert un placard, versé trois doigts de vin et faisait boire Jacques lentement.

— C'est tout à fait comme quand vous étiez petit, lui balbutiait-elle, attendrie jusqu'aux larmes... Vous en souvenez-vous, monsieur Jacques? vous en souvenez-vous?

Lui, n'articulait pas un mot; il regardait à droite, à gauche, partout, puis trempait ses lèvres de nouveau.

— Ne faites pas attention... C'est l'arrivage de ces ornemens pour Mgr Rodriguez qui a tout mis sens dessus dessous ici, lui disait-elle un peu honteuse... Vous comprenez bien que, pour l'ordinaire, je ne laisse pas la sacristie dans ce désordre. On a voulu déballer ces caisses de M. Lagarrigue-Martin, de Toulouse, et la paille, le foin, les copeaux, le papier... Ça va mieux, n'est-il pas vrai?

— Merci! murmura-t-il rendant le verre.

— Le déjeuner ne passait pas, voyez-vous, monsieur Jacques. Cela arrive, des fois... Mais vos couleurs reviennent, vous voilà guéri... Tout de même, quand je vous ai vu arriver sans chapeau, vos cheveux droits sur la tête, plus blanc et plus creusé qu'un mort, j'ai eu une fière peur...

— C'est fini.

— Puisque vous êtes là, voulez-vous, pour vous distraire, que

je vous montre la jolie chasuble et la chape magnifique dont Mademoiselle a fait présent à Mgr Rodriguez?

— Une autre fois.

— Ces ornemens sont tout en or...

— Une autre fois.

— Vous savez que, tout à l'heure, je vais aller chercher de l'argent pour vous chez MM. Poitrasson?

— Comment! tu n'y es pas encore allée?

— Votre tante écrit, et il lui faut le temps d'écrire... Comme elle vous aime, Mademoiselle!

— Toi aussi, tu m'aimes.

— Pourrait-il en être autrement, monsieur Jacques?.. Excusez-moi si je vous fais de la peine... Mais non, non, je ne dois pas vous rappeler cela en ce moment...

— Parle.

— Vous vous souvenez sans doute que, lorsque Mme la comtesse de La Ferrade allait mourir, nous étions quatre autour de son lit : vous, Mademoiselle, M. l'abbé Pigeonneau et moi. Mme la comtesse vous montra à Mademoiselle, à M. l'abbé Pigeonneau, puis à moi, et dit doucement : « Je vous le confie à tous les trois. »

— Je m'en souviens.

— Aussi, avec Mademoiselle et M. l'abbé Pigeonneau, il faut voir comme nous vous aimons!.. Quand vous n'êtes pas ici, on s'y occupe toujours de vous, et les oreilles doivent vous tinter joliment à Paris.

Jacques l'écoutait avec délices.

— Continue, Cussette, tu me fais du bien, lui dit-il d'une voix altérée par des sanglots contenus.

— C'est que, si je continuais, vous ne seriez pas content, peut-être...

— Moi pas content de toi!

— Je ne sais pas si cela vous plairait que je vous parle... comme ça... d'une personne... Et pourtant, c'est elle qui vous aime plus que Mademoiselle, plus que M. Pigeonneau, plus que moi!..

Jacques, d'un mouvement brusque, lui ferma la bouche avec la main.

— Tais-toi!

— Pourquoi la détestez-vous? que vous a-t-elle fait?

— Tais-toi!

— Oh! ne criez pas si fort, monsieur Jacques, elle pourrait vous entendre.

Et, montrant d'un geste la porte de la sacristie accédant à la chapelle :

— Elle est là.

Jacques regardait la vieille servante agenouillée devant lui avec des yeux troubles, où passait par intervalles comme une buée de larmes. Sa face, où un moment avaient reparu les rougeurs de la vie, était redevenue blême, terreuse, et par endroits elle apparaissait marquée de longs sillons noirs entre-croisés. Il souffrait atrocement.

— Vous n'êtes pas bien encore... Si vous rentriez avec moi à la maison, je vous préparerais une infusion de citronnelle.

Il lui prit les deux mains dans les siennes, et les lui serrant à la faire crier :

— Jure-moi de ne révéler mon secret à âme qui vive, et je te le confie tout entier.

Cussette voulut répondre : le saisissement ne lui permit ni une parole ni un son.

— Tu n'es qu'une pauvre servante, mais ma mère me mit sous ta protection, sous ta sauvegarde, et il me convient de te prouver que j'y reste, en m'ouvrant à toi comme je m'ouvrirais à elle-même si elle vivait.

— Monsieur Jacques!..

— Et, d'abord, Mlle d'Alpujaras t'a-t-elle rapporté quelque chose de son cœur?

— Je crois bien!

— Conte-moi cela.

— Moi, pour vous dire vrai, je vous avouerai, monsieur Jacques, qu'il y a longtemps, bien longtemps, que je me suis aperçu que Mlle Isabelle a de l'amitié pour vous. Je n'eus besoin, pour connaître ça, que de voir avec quels yeux drôles elle vous regardait, la dernière fois que vous êtes venu. Aussi, quand M. le révérend père Rodriguez et M. le marquis, entichés de faire d'elle une religieuse, l'enfermèrent dans cette maison noire du Carmel de Lormières, je me disais : « Je suis sûre que ma jolie fauvette s'envolera par-dessus les toits du couvent un de ces quatre matins. » — Juste, M. l'abbé Pigeonneau, — un homme du bon Dieu celui-là, je vous en réponds, — se trouvait à portée de l'aider à se sauver, et vous savez ce qui est arrivé : grâce à lui, Mlle Isabelle a brisé les barreaux de sa cage et a reparu à l'hôtel Castillet. C'est alors qu'il y en a eu des raisonnemens entre votre tante et M. l'abbé Pigeonneau, surtout pendant que M. le révérend père Rodriguez voyageait du côté de Rome! Vous entendez bien qu'on ne se gênait pas de moi; et naturellement, comme j'entendais votre nom et celui de Mlle Isabelle revenir dans la conversation, j'écoutais un brin par-ci par-là. Par exemple, M. l'abbé Pigeonneau disait à votre tante que Mlle Isabelle vous aimait à rêver de vous nuit et jour, à en tomber malade, et votre tante lui répondait qu'elle serait heureuse de vous voir épouser Mlle d'Alpujaras, qu'elle vous

avait pressé plus d'une fois de donner votre consentement à la chose, et que vous, vous aviez poussé de grands rires et n'aviez jamais consenti. — « Il faut lui écrire de venir, disait M. Pigeonneau. — Je lui écrirai, répondait votre tante... » — Mais, comme la plume lui pèse plus aux doigts que le chapelet, elle ne la prenait jamais, et peut-être M. Pigeonneau allait-il vous mettre à la fin une lettre à la poste pour vous conter ce qu'il en était de Mlle Isabelle, lorsque le ciel vous a envoyé...

— Tu vois qu'il ne faut jamais désespérer, dit Jacques un peu remis.

— Oui, mais, jusqu'ici, il ne paraît pas que votre visite ait arrangé les affaires, si je m'en rapporte à ce qui se passe.

— Que se passe-t-il ?

— C'est tout à l'heure, quand j'arrivais ici pour nettoyer la sacristie...

— Quoi donc ?

— Tenez, monsieur Jacques, levez-vous et regardez, là, sous ce bouquet de chênes verts, ce gazon épais.

Il se leva et regarda.

— Hé bien ?

— J'ai trouvé Mlle Isabelle couchée sur ces herbes, comme abattue par un coup qu'elle aurait reçu et pleurant plus fort que sainte Madeleine au désert.

— Elle pleurait ?

— Cussette ! Cussette ! glapit une voix à travers le parc.

— Ah ! mon Dieu ! votre tante qui m'appelle. — Je viens, Mademoiselle, je viens !

— Vite ! c'est pour aller chez MM. Poitrasson.

— Vous fermerez la porte de la sacristie, n'est-ce pas, monsieur Jacques ?.. Pour votre secret, que voulez-vous ? ce sera un peu plus tard... Maintenant, de la patience et tout s'arrangera. Dieu y mettra la main, allez !

Elle disparut.

XXI.

Jacques demeura un moment au milieu de la sacristie, ne bougeant pas. Ses yeux éteints annonçaient l'état lamentable de son cerveau, où la pensée était momentanément abolie. Enfin il décolla ses pieds du sol, et marcha jusque vers le fond de la pièce assez exiguë. Là s'étalait, d'une muraille à l'autre, un lourd vestiaire de chêne avec des poignées brillantes en fer forgé aux tiroirs ; des moulures très sobres contournaient le tablier trop épais et allaient se

rejoindre au-dessus d'un buffet, petit comme un tabernacle, dans lequel le révérend père Rodriguez, chaque matin après la messe, renfermait les vases sacrés. Jacques regardait tout cela avec une curiosité stupide; il semblait y prendre intérêt. Soudain, à la pointe où se confondaient les uns dans les autres les enjolivemens grossiers de ce meuble primitif, non sans caractère, non sans quelque beauté robuste, il démêla, se dressant dans le vide, un long crucifix de bois noir. Il eut un tressaillement, et son attention redoubla. Ce crucifix, sur les maigres planchettes duquel un Jésus d'ivoire, émacié jusqu'à l'étisie, saignant par toutes ses plaies, souffrait sa passion avec la cruauté que le sombre génie d'Alonzo Cano mit à sculpter le Sauveur sur la croix, avait son histoire. Pendant le combat terrible de Varla, où les troupes royales, commandées par don Carlos lui-même, se comportèrent si vaillamment, le révérend père Rodriguez, voyant Jean d'Alpujaras atteint à ses côtés par un coup de feu, s'était jeté dans l'église de ce pauvre village de Biscaye, devenu une forteresse contre un ennemi plus nombreux, avait arraché une croix dans le chœur et avait eu le temps de la poser sur les lèvres du jeune héros qui expirait. Mais les carlistes s'étaient vus délogés de Varla, repoussés jusqu'à la frontière par des troupes fraîches accourues de Madrid comme un tourbillon, et le révérend père Rodriguez était rentré à Lormières, portant cachée sous ses habits la croix toute chaude du dernier soupir, du dernier souffle du fils de son ami. Cette relique était là maintenant.

« Tout de même, se dit Jacques, ma tante a raison de me répéter qu'il y aurait honneur pour un Ferrier de La Ferrade à entrer dans la famille du marquis Alvar. — Ma tante, il y aurait gloire. — Quelles morts que celles d'Alphonse et de Jean d'Alpujaras!.. Voyons, tandis qu'Alphonse et Jean se faisaient tuer pour leur foi politique ennoblie de leur foi religieuse, à quoi étais-je occupé d'utile, de désintéressé, de grand, moi qui raillais tout à l'heure ces jeunes gens sublimes, car, raillant le père, ce sont eux que je raillais odieusement? Si ma vie eût subi une direction plus haute, je n'aurais pas été capable d'une lâcheté qui me perd sans retour, quand peut-être je touchais au salut. Oui, Mlle Isabelle d'Alpujaras me sauvait... Et pourtant, je le sens au fond de mon âme, où ma mère a laissé l'empreinte de la sienne, je ne suis nullement fait pour l'abjection dans laquelle je traîne mes pas. Aussi, comme mon cœur, altéré de jouissances plus pures, de jouissances où il aurait sa part, sa part entière, a volé au-devant de Mlle d'Alpujaras! Vainement j'ai tout mis en œuvre pour le retenir, m'engageant tête baissée en des fondrières de mensonges où cent fois je devais me rompre le cou; rien n'a eu raison de son élan. Bien plus, la naïveté touchante, la droiture supérieure de ceux avec qui je me débattais, se sont faites les complices de mes plus

intimes aspirations, et n'ont su qu'activer cette manière de faim d'amour véritable qui, subitement, m'a pris aux entrailles et à la cruauté de laquelle je suis capable de succomber. Si seulement il m'était permis de voir Isabelle !.. »

Il hasarda sur la pointe des pieds quatre pas vers la porte de la sacristie accédant à la chapelle, et posa la main sur un bouton luisant dans l'embrasure un peu sombre. Cependant le bouton ne tournait pas. Jacques avait peur. Il attendit une longue minute, puis essaya une légère pression. La porte, sans le moindre grincement des ferrures, sans le plus petit cri de la boiserie, s'entrebâilla. Du haut en bas, une ligne claire était apparue sur la muraille. Cette fente suffisait amplement. Il y appliqua son œil et regarda.

Tout d'abord, Jacques n'aperçut pas Mlle d'Alpujaras. Le soleil, rasant les vitraux de l'étroit sanctuaire de Saint-Ignace, en remplissait l'intérieur de larges bandes lumineuses qui obstruaient singulièrement la vue. C'était à croire que, la foudre, dans quelque orage, ayant crevé la toiture de la chapelle, l'arc-en-ciel venait d'y entrer toutes voiles déployées. Ici, de somptueuses traînées rouges; là, un énorme jet violet; plus loin, des rayons de cent couleurs amalgamées, amorties, s'éteignant dans un fond grisâtre, vaporeux et doux. Jacques finit par distinguer le banc de noyer où s'asseyait sa tante, contre la muraille, vis-à-vis la chaire, qui se montra plaquée de magiques reflets... Ah! la sainte table à balustres en marbre blanc émergea au milieu de cette illumination fantastique. C'était à cette sainte table qu'un dimanche, à genoux, entre sa mère et sa tante radieuses, il avait fait sa première communion. Que de fois depuis, dans son vol perpétuel, ayant reposé son aile à l'hôtel Castillet et assistant aux offices, obligatoires ici pour tout le monde, il avait vu Mlle d'Alpujaras, inclinée sur ce même marbre, dans un recueillement angélique, communier des mains du révérend père Rodriguez !

Mais, au fait, n'était-ce point elle qui se tenait prosternée là tout près, dans le chœur, sur la première marche du maître-autel? Les regards de Jacques, plus rapides que des flèches, traversèrent les obstacles accumulés et furent admis à cette fête idéale : la contemplation sans témoins de l'être aimé. Isabelle avait les yeux mi-clos; son visage était très pâle, d'une immobilité absolue; ses mains jointes, légèrement tendues en avant vers le tabernacle, semblaient affectées d'une sorte de tremblement convulsif. Il y avait sans doute longtemps qu'elle priait dans cette attitude, et la fatigue, après lui avoir fermé la bouche, allait l'obliger à laisser aller ses bras. Ses bras, en effet, tombèrent et se noyèrent dans les plis profonds de sa chaste robe de voile, que les vitraux, par-ci, par-là, relevaient de quelques pierreries perdues. Tout à coup, un fragment

d'arc-en-ciel, où des grains de poussière, tourbillonnant par milliers, figuraient autant d'étoiles minuscules, se détacha des masses irisées du fond, voltigea trois secondes au-dessus du maître-autel et vint se poser sur la tête d'Isabelle, qui apparut couronnée du plus riche, du plus éblouissant diadème.

« Qu'elle est belle! qu'elle est belle! » murmura Jacques.

Il agrandit la fente, prêt à se précipiter dans la chapelle et à se jeter aux pieds de Mlle d'Alpujaras pour implorer son pardon. Mais au même instant, une nuit brusque envahit la petite église, dont les splendeurs furent anéanties. Dans ce changement inattendu, les yeux subitement emplis de ténèbres, il perdit la vision nette de tout.

Jacques demeura une longue minute collé au montant de la porte, sans mouvement, sans souffle, espérant un retour de la lumière pour regarder encore, toujours regarder. Pourtant l'arc-en-ciel ne reparaissait pas, et les vitraux, ternis dans leurs châssis, n'envoyaient plus de fusées poudroyantes dans tous les sens. Une ombre descendait avec lenteur de la voûte, enveloppant les objets, les déformant, les cachant à demi. Enfin Jacques retrouva Isabelle. Hélas! ce n'était plus la reine de tout à l'heure, ruisselante de pierreries, un nimbe étincelant autour du front; c'était une fine statuette blanche agenouillée sur un tombeau. Un tombeau! Jacques ne put supporter la multitude de pensées sinistres que ce mot fit naître dans son esprit. Emporté tout ensemble par la peur qui l'avait saisi et par la passion qui l'enlevait, il ouvrit sans plus d'hésitation la porte de la sacristie et entra dans la chapelle.

Miracle! Mlle d'Alpujaras ne l'avait pas entendu. Il s'enhardit et poussa plus avant. Il s'arrêta, redoutant d'être aperçu, car enfin, il n'était plus qu'à deux pas d'elle. Il se rassura. La jeune fille ne projetait plus ses mains jointes vers le tabernacle, elle ne les cachait plus dans les plis de sa robe, elle les tenait collées à son visage étroitement. Lui pourtant, demeurait fixe, n'osant articuler un mot, ne le pouvant pas peut-être, étouffé par une oppression horrible. En attendant de se remettre, il la dévorait de ses deux yeux singulièrement agrandis.

« Mon Dieu! mon Dieu! conduisez-moi par les voies les plus droites, par les voies qui mènent au salut, » murmura la jeune fille.

Et, ces paroles articulées, comme si sa prosternation à deux genoux n'était pas suffisante pour obtenir la faveur d'être conduite par Dieu même dans les voies qui mènent au salut, elle se laissa tomber en avant, le long des marches du maître-autel, et son front, d'un coup sec, alla heurter contre le marchepied où, durant les offices, se tient debout le célébrant.

— Isabelle! balbutia Jacques.

Elle n'entendit pas, et d'un accent étouffé :

« Mon Dieu ! que votre volonté soit faite et non la mienne ! Si vous l'exigez, mon Dieu, je retournerai m'enfermer au Carmel. »

Elle s'interrompit une minute.

« Je sollicite ardemment une grâce de votre miséricorde, ô mon Dieu ! reprit-elle... Mon pauvre cœur est si plein de *lui* que je vous demande d'avoir pitié de moi si, le cloître m'ayant de nouveau reçue, je pense encore à *lui*, je m'occupe encore de *lui*... Pourquoi, ô mon Dieu, avez-vous fait la femme à ce point misérable que votre amour ne lui suffise pas?.. Combien je suis malheureuse !.. Je lutte pourtant... Mais je ne peux pas, mon Dieu, je ne peux pas!..

Elle éclata en sanglots.

Jacques s'élança, la saisit, l'enleva dans ses bras.

— Isabelle ! Isabelle ! répéta-t-il, éperdu.

— Vous ! dit-elle, ouvrant sur lui des yeux célestes ; vous !

Il lui avait passé un bras autour de la taille.

— Venez !

Ils franchirent la porte de la chapelle. Jacques la portait presque. Quelle ivresse, sous ce fardeau, le pénétrait jusqu'au fond de son être ! Il la guida à pas très menus jusqu'à l'endroit, sous les chênes verts, où Cussette l'avait découverte une demi-heure auparavant.

— L'air est très doux ici, il va vous remettre, dit-il, lui montrant, dans le gazon, au bord d'un talus dominant la rivière, une place commode pour s'asseoir.

— Oui, répondit-elle.

Elle tourna encore une fois vers lui ses beaux yeux noyés de larmes grosses comme des gouttes de pluie, puis s'assit sans méfiance, avec la simplicité d'une enfant.

XXII.

Un crépuscule léger, transparent, bleuâtre, emplissait le parc, et l'Arbouse coulait silencieuse, endormie, sous une vapeur grise, traversée de rayures claires, qui l'enveloppait comme un voile. Pas un cri d'oiseau dans les profondeurs du bois, pas un bruissement de libellule à la surface de l'eau. L'assoupissement des choses et des êtres se manifestait partout dans l'étendue. Ils s'étaient assis au long du talus herbeux, sous les chênes verts, et ne trouvaient pas un mot à se dire. Isabelle regardait vaguement à ses pieds, elle se sentait écrasée, anéantie ; mais, chose singulière ! l'écrasement, l'anéantissement, avaient une incroyable douceur. C'était un alanguissement qui la pénétrait tout entière, pareil à quelque philtre versé goutte à goutte jusqu'au fond de ses veines, et auquel, sans réflexion, elle prenait plaisir à s'abandonner. Jacques, de son côté,

n'était pas sans éprouver un vague malaise, et, plus d'une fois, des idées puériles, décousues, lui effleuraient le cerveau. Plus hardi qu'elle, encore qu'un insurmontable embarras lui tînt les yeux baissés, il était capable de les lever de temps à autre et de la regarder. Dans les ombres grandissant sous bois, obscurcissant arbres et sentiers, le visage aux lignes finement allongées de la jeune fille conservait un merveilleux éclat. Le voisinage de l'eau, à la surface de laquelle flottaient des lueurs indécises, envoyait-il des reflets jusqu'ici? Il pensa que la lumière, où les traits parfaits d'Isabelle paraissaient encore plus parfaits, où ses grands yeux bleus semblaient encore plus grands et plus bleus, venait d'elle-même, du foyer intime de son âme que la passion allumait discrètement, et il admira avec d'autant plus d'enthousiasme, de recueillement, de ferveur.

— Pourquoi m'observer ainsi de la tête aux pieds? demanda-t-elle, levant par un geste mignon sa petite main comme pour intercepter les regards de Jacques qui la brûlaient.

— Il me semble que je vous vois pour la première fois.

— Voilà bien des années que vous me connaissez, pourtant.

— Non, non, je ne vous connaissais pas... Est-ce que, si je vous eusse connue, je vous aurais tenu mon sot langage de ce matin, quand je vous ai rencontrée assise sur un banc, là-bas, et que je vous ai conseillé de rentrer au Carmel?

— Et votre conseil sera suivi. Il convient que je rentre au Carmel, en effet.

Il saisit vivement son poignet délicat, derrière lequel elle se dissimulait, et le lui serrant avec force :

— Je vous en supplie, Isabelle, oubliez tout ce qui a pu tomber de mes lèvres, depuis que je vous ai retrouvée chez ma tante de Castillet. Votre vue soudaine a eu pour moi le caractère d'une apparition...

— Une apparition?..

— Assurément, lorsque, dans la paix du monastère, ce cavalier rayonnant dont vous m'entreteniez tantôt a traversé vos rêves, vous avez dû éprouver un grand trouble. Qu'aurait-ce été si, au lieu d'apercevoir seulement en songe le jeune homme qui retenait vos yeux tout ensemble éblouis et charmés, il vous eût été donné de le voir en pleine réalité de vie? N'est-ce pas que votre raison, encore que ferme et droite, aurait pu subir quelque ébranlement à la rencontre inattendue de vos illusions de la nuit se dressant devant vous dans la veille, parlant, agissant, marchant, vous appelant, vous invitant, vous ouvrant à l'espoir d'un bonheur qui ne saurait finir?

Elle dégagea sa main d'entre les siennes.

— Alors? interrogea-t-elle.

— Moi, reprit-il, j'avais laissé à Lormières une enfant vive, pétulante, enjouée. C'était comme une jeune sœur avec qui je partageais mes amusemens, que je gâtais beaucoup... Eh bien ! à Paris, il m'est arrivé plus d'une fois de songer, comme cela vous arriva souvent au Carmel, et il était bien rare que la délicieuse enfant ne traversât pas mes songes. Une nuit, je voyais la petite espiègle me rire malignement ; une autre nuit, elle passait devant moi, grandie subitement, svelte, fine, gracieuse, sa magnifique chevelure blonde dénouée, tombant éparse en rayons lumineux et l'enveloppant d'une auréole...

— Jacques !

— Mais qu'était le rêve comparé à la réalité !.. O Isabelle, s'il vous était permis de deviner ce que j'ai ressenti quand je vous ai revue, d'abord sur ce banc où votre cœur qui débordait s'est ouvert au mien, puis à table, dans la salle à manger, où vous m'avez regardé à plusieurs reprises, où à plusieurs reprises vous m'avez parlé ! L'impression, en même temps qu'elle me ravissait d'aise, me foudroyait pour ainsi dire, et à ce point que j'en ai perdu la raison... Qu'avez-vous dû penser de mes divagations à propos du cardinal Cordova, de Dionis Perez, du roi don Carlos ?

— Des divagations ? articula-t-elle, étonnée.

— La folie où vous m'avez surpris me venait de vous, Isabelle, et vous me devez un pardon indulgent.

— Mais vous n'avez rien dit que de noble, de juste, de sensé. Mon père, Mgr Rodriguez, votre tante, ont été ravis.

— Et vous ? demanda-t-il.

— Oh ! pour moi...

Elle n'acheva pas.

— Vous voyez que vous... que vous, vous m'en voulez...

— Vous en vouloir ! Et pourquoi ?

— Alors, de grâce, exprimez votre pensée...

Des ramilles de chênes verts touchaient sa tête, mêlant l'argent mat de leur grêle frondaison cotonneuse à l'or pur de ses cheveux. Elle cassa une branchette, et, d'une main distraite, la dépouillant de ses folioles, les lança l'une après l'autre dans l'Arbouse. Elles partaient au fil de l'eau, et la jeune fille les accompagnait de longs regards chargés de mélancolie. Jacques, attentif à ce jeu, éprouvait une inquiétude qui allait jusqu'à la douleur.

— Parlez-moi, Isabelle, parlez-moi ! supplia-t-il d'une voix étranglée.

— Ces feuilles arrachées de l'arbre, qui s'en vont entraînées par le courant vers des rivages inconnus, sont la fidèle image de ma vie, dit-elle avec une émotion poignante. Moi aussi, bientôt, je serai arrachée à ma famille, et mes jours, un à un, comme ces feuilles, s'en iront je ne sais où.

— Est-ce possible ?

— Le Carmel de Lormières m'attend.

— J'empêcherai bien M. Rodriguez de vous y enfermer.

— Vous, Jacques?

— Moi, Isabelle.

— Il me semblait, au contraire, que vous-même aviez l'intention d'embrasser la vie religieuse...

— Par exemple!

— Et si l'armée royale est défaite encore une fois, que ferez-vous?

— Ce que je ferai?.. Parbleu! je...

Il s'interrompit. Les yeux profonds d'Isabelle, arrêtés sur lui, le pénétrant, scrutant sa pensée, lui avaient coupé net la parole.

— Je le sais ce que vous ferez, articula-t-elle.

Et d'un ton ferme, où vibra l'accent paternel :

— Vous partirez pour Vitoria et vous entrerez chez les théatins.

— Avez-vous pu croire?..

— Comment douter de votre parole? Ne nous avez-vous pas dit que c'est dans les cloîtres que les rois déchus ont le devoir d'aller attendre la couronne?

— Mais je ne suis pas un roi, moi, ma chère Isabelle.

— Vous n'êtes pas roi? s'écria-t-elle.

Et, d'un irrésistible élan de tendresse :

— Ah! s'il était vrai que vous ne fussiez pas l'héritier du roi Ramire, que vous ne dussiez pas régner un jour, que votre tante se fût trompée!

— Elle s'est trompée! elle s'est trompée!

— Dans ce cas, pourquoi vous-même, au lieu de vous employer à dissiper son illusion, avez-vous l'air de la partager? demanda-t-elle d'un ton sévère. Une pareille attitude n'est pas digne de vous...

— Adorable Isabelle!

En prononçant ces mots, dont sa voix suave faisait une caresse, il tenta de ressaisir la main de la jeune fille effeuillant dans l'Arbouse sa dernière brindille de chêne vert. Mais Mlle d'Alpujaras, fière, hautaine, ramena son bras vivement.

— En agissant de la sorte, vous manquez gravement et à Mlle de Castillet et à ses amis.

— A Dieu ne plaise que je sois coupable de tous les crimes dont vous me chargez!

Il fit une pause, ayant quelque peine à respirer.

— Si vous pouviez regarder là dedans, Isabelle, continua-t-il, se frappant sur le cœur, vous y verriez une affection sans bornes, véritablement filiale pour ma tante Hombeline, et vous y verriez

aussi un souverain respect pour tous ses amis, en particulier pour M. le marquis d'Alpujaras, qui me traita toujours avec une bonté paternelle... Maintenant, que vous dirai-je de ma future royauté, sinon que je ne m'en préoccupe guère? Non! je vous le jure! l'ambition de m'appeler Ramire II est un tourment que je n'ai pas. Je m'appelle Jacques Ferrier de La Ferrade, et ce nom, préservé soigneusement de toute souillure, suffit à l'honnête homme que je suis.

— Mais Mlle de Castillet vous croit disposé à la lutte pour reconquérir le trône de vos ancêtres, et vous ne tentez rien pour la détromper.

— Pourquoi la détromperais-je?

— La loyauté vous en fait un devoir.

— Je suis un peu ridicule, j'en conviens, par une condescendance qui naît de l'insurmontable faiblesse de mon cœur dès qu'il s'agit de ma tante, d'avoir l'air d'entrer dans les pensées, les projets, les espoirs qui absorbent sa vie. Mais j'aime mieux affronter la raillerie que m'exposer à affliger celle à qui je dois tout, qu'un mot tombé mal à propos de ma bouche tuerait infailliblement. Ces sentimens où vous me voyez vous expliquent bien des écarts de parole et d'humeur qui ont dû vous paraître inexplicables, depuis que nous nous sommes retrouvés dans ce vieil hôtel Castillet, plein encore du bruit de nos rires, de nos querelles, de nos baisers après des raccommodemens difficiles. J'avais un si affreux caractère!

— L'heureux temps! murmura-t-elle.

— Il reviendra si vous voulez.

— Comment?

— Isabelle, laissons ma tante, laissons Mgr Rodriguez, laissons votre père croire à la destinée glorieuse qui m'attend, et abandonnons-nous à des préoccupations infiniment plus douces, infiniment plus vraies que leurs préoccupations orgueilleuses de conquête et de domination. Vous n'avez pas à vos pieds le roi Ramire, résolu, si le sort des armes lui est contraire, à s'ensevelir vivant dans un cloître à Vitoria; vous y avez Jacques de La Ferrade, qui fut le compagnon de votre enfance, qui vous aime, qui demande à ne plus vous quitter jamais.

— Mon Dieu! fit-elle, abandonnant à l'Arbouse le rameau de chêne vert qu'elle retenait encore et portant une main à son cœur.

Dans ce mouvement à la fois douloureux et passionné, comme Mlle d'Alpujaras s'était inclinée légèrement, cachant ses traits bouleversés, un mignon petit livre à tranche dorée s'échappa d'un pli de son corsage. Jacques le happa à la volée. Il l'ouvrit. Il lut sur la première page, imprimé en grosses lettres, ce titre : *Imitation de Jésus-Christ.*

XXIII.

Coup sur coup, à travers l'étroite vallée silencieuse, recueillie dans les dernières lueurs du ciel, vingt cloches éclatèrent bruyamment. Les Barnabites, Saint-Frumence, Notre-Dame, toutes les paroisses et toutes les communautés de la ville convoquaient les fidèles à la solennité hebdomadaire de la *bénédiction*, autrement dit du salut. Une chose saisissante, dans ce paysage reposé de Lormières, si calme parmi les taches noires de ses jardins immobiles, c'étaient les appels terribles du bourdon de Saint-Irénée lancé à toute corde et à tout battant. Par intervalles, les monts Corbières, émus de ces détonations formidables, renvoyaient des rugissemens prolongés, que la voix des échos emportait le long de la rivière jusqu'aux extrémités du pays.

— C'est beau, ce bruit des cloches, dit Isabelle, les yeux attirés vers la ville. Du reste, nous aurons aussi la bénédiction du très saint sacrement dans notre petite chapelle.

— Vraiment?

— Il faut bien que Mgr Rodriguez étrenne sa chape neuve. Elle est splendide.

— Vraiment? répéta Jacques, l'âme pleine et n'ayant guère conscience de ses paroles.

— Peut-être n'avez-vous aucun goût pour les cérémonies religieuses.

— Au contraire. Plus d'une fois, à Paris, il m'est arrivé d'aller entendre le père Monsabré.

— Prêche-t-il bien?

— Il a de la voix, du geste et pas mal de rhétorique; puis c'est un habile homme : il s'entend à tirer parti de tout, d'abord de son costume de dominicain, ensuite de son visage, qui me paraît des plus vulgaires et qui parfois, sous les voûtes de Notre-Dame, s'éclaire d'une singulière beauté.

— Nous ne sommes pas heureux, nous autres, à Lormières, en fait de prédicateurs. Au Carmel pourtant, quand j'y étais, nous avons eu pour nous prêcher la retraite un capucin, le très révérend père Troulas, qu'on disait fort éloquent. Malheureusement, je n'ai pu ni le juger, ni jouir de sa parole qui édifiait, enlevait religieuses et novices autour de moi. J'étais là dans la chapelle assise sur mon tabouret, au milieu de mes compagnes, et je n'entendais rien, n'étais touchée de rien. C'est bien étrange, n'est-ce pas, un pareil état d'endurcissement? Mon âme m'avait abandonnée sans doute...

— Vous avez raison, mon Isabelle, votre âme vous avait abandonnée.

— Et où était-elle?

— A Paris, à Londres, à Florence, partout où voyageait la mienne, la mienne qui fut son amie dès l'enfance, qu'elle ne voulait pas quitter.

— C'est cela! c'est cela!.. Cependant, après ces journées désertes, seule, incapable de m'intéresser à quoi que ce fût, les yeux sans cesse brûlés par des larmes retenues à grand'peine, j'éprouvais, vers le soir, un délassement très agréable. Le rosaire récité, qu'il me tardait de retrouver ma cellule! Une fois au lit, dans les ténèbres du cloître, où ne brûlait plus un lampion, mon âme enfuie loin de moi depuis le matin me revenait. Je sentais son approche à un tressaillement délicieux. Elle arrivait enfin, s'emparait de moi, et j'étais heureuse. Quelle fête alors dans ma cellule subitement illuminée!

— Je vous aime!..

— O Jacques, pourquoi tarderais-je à vous avouer que ce jeune homme qui peuplait mes nuits, c'était vous, toujours vous? Une fois, vous vous contentiez de m'apparaître et de me sourire; une autre fois, vous ramassiez mon *Imitation* tombée de ma main et me la rendiez en me saluant; une autre fois enfin, vous me montriez la porte du Carmel et me disiez d'une voix ineffable : « Elle s'ouvrira. » — Oh! votre sourire, votre salut, vos paroles! Si vous saviez quelle force je puisais en ces menues choses adorables! Elles gonflaient mon cœur dans ma poitrine à me faire croire que j'en avais plusieurs pour vous aimer...

Elle s'arrêta et regarda vaguement dans l'espace.

— Encore! encore! implora Jacques.

Elle leva un bras vers la haute tour de Saint-Irénée, où le bourdon continuait à gronder dans la nue.

— Distinguez-vous d'ici, lui demanda-t-elle, dans les environs des allées Saint-Macaire, un peu en avant de la cathédrale, cette grande maison noire percée de plusieurs rangées de fenêtres?

— Oui, oui, je la distingue très bien.

La vérité est que, Lormières s'effaçant toujours davantage à travers la vallée de plus en plus sombre, il n'avait nullement démêlé ce qu'on lui montrait.

— N'est-ce pas qu'on prendrait volontiers cette grande maison noire pour une prison?

— On croirait une prison, en effet.

— Eh bien! c'est là! dit-elle toute frémissante et toute pâle.

— Qu'avez-vous, Isabelle?

— La vue du Carmel me fait peur... Quand vous m'avez rencontrée sanglotant dans la chapelle Saint-Ignace, le Carmel, l'affreux Carmel où j'ai tant pleuré, me remplissait d'épouvante. Il me semblait que Mgr Rodriguez, que mon père allaient m'y reconduire, puisque de votre côté vous entriez chez les théatins de Vitoria, et je criais désespérément au bon Dieu : « Mais je ne peux pas ! je ne peux pas !.. »

Jacques se mit à genoux à ses pieds, et, se penchant vers elle à frôler presque des lèvres le nuage de ses cheveux :

— Il est une maison non loin d'ici, ma chère Isabelle, où, dès que vous le voudrez, moi, moi seul je vous conduirai. J'ai la clé de cette maison perdue dans les bois et dont vous savez le chemin. Portez vos yeux bien au-dessus de cet abominable Carmel qui vous effraie, qui ne vous verra plus, et regardez ce pan de mur qui blanchoie là-haut dans la demi-obscurité...

— La Châtaigneraie !

— Ma tante, qui nous a tant gâtés l'un et l'autre, nous donne ce domaine. Elle me l'a dit...

— La Châtaigneraie ! répéta-t-elle avec une émotion indicible et souriant d'un sourire ravi.

— Il n'y a pas, à La Châtaigneraie, un arbre qui ne nous connaisse, qui n'ait été témoin de nos jeux, de nos divertissemens enfantins. Quel enivrement ce sera pour nous de vivre dans cette solitude où nous ne pourrons faire un pas qui ne nous apporte un souvenir ! Assurément, nous ne romprons pas avec le monde entier, et votre père, ma tante, ce bon abbé Pigeonneau, qui a mis à faire le bonheur de notre vie plus d'acharnement qu'il ne serait capable d'en mettre à faire le bonheur de la sienne, Mgr Rodriguez lui-même, qui ne nous a pas été toujours favorable, seront admis quelquefois à franchir la porte de notre paradis. Mais n'est-il pas vrai, Isabelle, mon Isabelle, que le plus souvent nous serons seuls, bien seuls, serrés l'un contre l'autre, nous complaisant à nous connaître, et, à mesure que nous nous connaîtrons davantage, à nous aimer davantage aussi ? Moi, vous ne l'ignorez pas, j'ai vécu un peu partout et un peu de toutes les façons ; eh bien ! il me semble que c'est d'aujourd'hui seulement que j'entre dans la vie. Je me sens aussi jeune, aussi pur, aussi nouveau à tout ce qui m'entoure, que si, de quelque pays ancien, enseveli, oublié, j'arrivais ici pour la première fois. C'est le privilège de l'amour vrai de procurer à l'homme une renaissance de tout son être, et cet amour vrai, vous seule, vous seule au monde avez eu le pouvoir de le faire lever sur mon âme, comme un soleil qui subitement en a brûlé tout ce qui n'était pas digne en moi de vous être offert, d'être déposé à vos pieds.

— Jacques, que Dieu vous entende et nous bénisse tous les deux! balbutia l'ancienne postulante du Carmel, trop habituée à reporter tout au ciel pour l'oublier quand elle pliait sous le faix d'un bonheur inouï.

En même temps, elle voulut reprendre des mains de Jacques la petite *Imitation de Jésus-Christ*.

— Non! non! s'écria-t-il. Je me trompais en vous disant ce matin que le beau cavalier de vos rêves avait eu raison de vous restituer ce livre tombé de vos doigts; il aurait dû le garder, et je le garde.

— C'est pour vous lire quelques lignes de mon chapitre favori.

— Quel chapitre?

— Des Merveilleux Effets de l'amour divin.

Il eut une moue un peu dégoûtée.

— L'amour divin est pour les anges, et si vous en êtes un, vous, Isabelle, hélas! je ne suis qu'un homme, moi.

— Donnez!

— Je n'ose.

— Donnez!

— Je me méfie de l'*Imitation*. Elle sent trop le cloître d'où elle est sortie. C'est le manuel de la vie religieuse, et...

— Si vous saviez pourtant le bien que me firent, durant ma claustration, certains paragraphes de mon fameux chapitre! Ah! comme nos dispositions intérieures s'entendent à tourner au bénéfice de nos sentimens secrets les exhortations les plus saintes! Je suis bien coupable aux yeux de Dieu, allez! Mais aussi pourquoi me donnait-il un cœur si plein de vous, un cœur si lourd à porter? Croiriez-vous que mon esprit, perverti par un besoin irrésistible de penser à vous, de s'occuper de vous, sans nul effort, par la possession à laquelle j'étais en proie, détournait toute parole de son vrai sens? A quelles corruptions la contrainte est capable d'amener la pauvre créature humaine, laquelle, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, ne meurt jamais volontiers à la terre? C'est peut-être affreux à avouer, Jacques, mais je vous l'avouerai pour vous faire pénétrer jusqu'au fond de moi-même : dans l'*Imitation*, où j'aurais dû incessamment chercher l'ineffable Jésus, c'était vous, vous seul que je cherchais sans trêve ni repos...

— Et me trouviez-vous au moins?

— Et je vous trouvais, par de fausses interprétations données au texte des versets, d'où je chassais Dieu obstinément pour n'y voir que vous... Quelles douces, quelles consolantes, quelles héroïques paroles pour bercer mon mal, dans le chapitre v du livre III!.. Mon *Imitation*, je vous en prie!

Il ne sut la lui refuser.

Isabelle, qui connaissait les endroits du livre où son âme, altérée comme le cerf de l'Écriture, avait goûté « le rafraîchissement des fontaines, » ne tâtonna pas longtemps pour les découvrir.

— Pensez-vous, Jacques, que je pouvais laisser passer ces lignes sans en être délicieusement bouleversée :

« L'amour est une grande chose, c'est un bien au-dessus de tous les autres biens. Lui seul rend léger tout ce qu'il y a de pesant, et supporte avec égalité toutes les inégalités de la vie, car il porte un poids sans être chargé et il rend doux et agréable ce qui est amer... »

— Le couvent, par exemple...

— Et plus loin, dans ce même chapitre :

« Il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus doux que l'amour; rien de plus fort, de plus élevé, de plus étendu, de plus agréable, de plus rempli, ni de meilleur, parce que l'amour est né de Dieu... »

— C'est admirable !

Elle continua :

« L'amour ne sent pas sa charge, il ne compte point le travail, il veut faire plus qu'il ne peut et ne s'excuse point sur l'impossibilité, parce qu'il croit que tout lui est permis et possible. Aussi est-il capable de tout, et pendant que celui qui n'aime point s'abat et se décourage, celui qui aime exécute bien des choses et les achève... »

— Sublime ! c'est sublime !

Il s'inclina sur le livre ouvert, et, avec une émotion religieuse, baisa la page qu'on lui lisait. Isabelle allait poursuivre; mais le petit grelot suspendu dans le clocheton de la chapelle Saint-Ignace, jaloux de jeter sa note dans le concert de bronze qui ébranlait la vallée, se mit à tinter follement.

— Le premier coup de la *bénédiction !* dit-elle.

Par un élan de biche effarouchée, elle s'élança dans un fourré, et Jacques ne la vit plus.

XXIV.

Jacques eut un ébranlement profond. Longtemps il tint ses yeux du côté de la brèche verte où Isabelle, se sauvant tout à coup, s'était engouffrée. Cependant les branchettes flexibles des arbustes, un moment courbées, se redressaient, et les troncs blancs d'un bouquet de bouleaux, un moment effacés sur le passage de la jeune fille, montraient de nouveau leurs colonnettes élégantes, dont les fûts nacrés éclataient avec une violence singulière dans la demi-

obscurité du bois. Ces arbres délicats, d'écorce lisse et brillante, qu'un hasard de nature avait rangés en cet endroit sur trois lignes parallèles, figuraient assez bien le péristyle de quelque temple perdu dédié à des divinités agrestes.

Ayant recueilli sur le gazon la petite *Imitation de Jésus-Christ* et l'ayant enfouie dans sa poitrine, d'un bond démesuré il s'élança vers les bouleaux. Respectueusement, voluptueusement, il toucha de ses mains les arbres bienheureux que la robe d'Isabelle venait de frôler dans son subit envolement. Il succombait à un anéantissement très doux, et, sentant fléchir ses jambes, il dut de ses deux bras embrasser l'un des troncs et s'y retenir pour ne pas tomber. Il fut quelques secondes n'ayant guère la notion de lui-même, absorbé ailleurs, il ne savait où. Peut-être le coup de foudre de l'amour vrai, par l'excès de vie qu'il surajoute, procure-t-il de ces étourdissemens où tout l'homme disparaît en une crise sacrée.

Mais ces instans enveloppés de ténèbres, comme tout ce qui est pour nous décisif ici-bas, ne sauraient durer, et Jacques, perdu, finit par se retrouver. Quand le clair sentiment des choses lui revint, il avait ses lèvres étroitement collées contre l'écorce d'un bouleau frêle dont il entendait, au-dessus de sa tête, bruire le feuillage harmonieusement. Il ne lui était pas arrivé, jusqu'alors, d'ouïr musique plus enivrante. Il lui parut, à une certaine plénitude de pensée en rouvrant ses yeux à la réalité, qu'il était devenu plus fort, plus compréhensif, et une étrange idée lui traversa l'esprit : durant son évanouissement, il avait communié avec la nature; le temps que peut durer une lueur d'éclair, il avait entrevu le mystère troublant de la vie, son grand secret, qui n'est autre que l'amour, l'invincible, l'éternel amour.

« Elle m'aime! se répétait-il, elle m'aime! »

Et, pour la retrouver, il se jeta dans le sentier qu'elle avait suivi.

Jacques allait droit devant lui, porté par des ailes. Au détour d'une allée, il se heurta à quelque chose de noir, un paquet gros, énorme, se précipitant dans une direction contraire à la sienne. Jacques, ensorcelé, n'y voyait guère; sans s'arrêter à l'obstacle, il passait outre, quand ces mots retentirent à ses oreilles avec une force inouïe :

— Où courez-vous, mon enfant, avec cette mine de possédé?

— Elle m'aime, monsieur Pigeonneau! elle m'aime! s'écria-t-il, reconnaissant l'aumônier des Carmélites.

— Quand je vous le disais!

— Elle vient de me l'avouer.

D'un geste, il voulut écarter l'abbé, dont la carrure lui bouchait

le sentier. Mais M. Pigeonneau, aussi résistant qu'un tronc de chêne enraciné aux profondeurs du sol :

— Qu'allez-vous faire?

— Je vais prévenir ma tante que ses vœux, que les miens sont accomplis...

— Remettez-vous un instant, mon cher Jacques; dans l'état où je vous vois, il y aurait imprudence à aborder votre tante, surtout à aborder Mgr Rodriguez et M. le marquis d'Alpujaras. Puisque Mlle Isabelle vous aime et que vous l'aimez, un peu de sagesse, je vous en prie, et, si c'est possible, un peu d'habileté.

— Vous ne voulez donc pas que ma tante soit informée?

— Ne vous mettez pas en peine, Mlle de Castillet n'ignorera rien. Seulement, je crois qu'il y aurait péril à l'instruire comme cela à brûle-pourpoint, quand vos paroles, vos traits, vous font méconnaissable.

— Par l'amour d'Isabelle, je deviens un homme nouveau, dit-il avec la naïveté de la passion vraie.

— Tant mieux, cher, bien cher enfant! balbutia l'abbé Pigeonneau touché jusqu'au fond des entrailles.

Et, succombant à son émotion, il l'étreignit paternellement dans ses bras.

— Si vous saviez! répétait Jacques; si vous saviez!..

L'abbé Pigeonneau lui prit la main et, coupant à gauche, le guida vers un banc caché sous les touffes épaisses d'une oseraie.

— Ici, lui dit-il, nous ne risquerons pas d'être découverts. J'ai besoin de vous entretenir quelques minutes sans témoins. Vous ne trouvez pas, je suppose, que j'aie trop mal conduit vos affaires jusqu'à présent? Eh bien! il faut m'en laisser la direction pour quelques jours encore... Soyez tranquille, quand Mlle d'Alpujaras sera votre femme, je ne vous ennuierai plus de mes conseils... Les choses de votre union avec une jeune fille que le ciel fit naître exprès pour vous, conserva exprès pour vous, auraient marché d'elles-mêmes s'il ne vous avait plu de les embarrasser dans un inextricable réseau de balivernes, fort drôles, fort divertissantes assurément, mais tout à fait hors de propos. Encore qu'ému de vos frasques, je n'y ai pour ma part ajouté nulle importance; malheureusement, il n'en va pas ainsi de M. le marquis Alvar, de Mgr Rodriguez, de Mlle de Castillet. Tous trois vous ont cru.

— Justement, je courais les détromper.

— Gardez-vous-en bien!

— Je ne puis pourtant pas...

— Et que leur direz-vous pour les détromper?

— La vérité simple et nue.

— Comment! vous oseriez avouer à trois personnes, dont l'une a tous les droits possibles à votre tendresse, dont les autres méritent pour le moins votre respect, que, durant deux heures d'horloge, vous vous êtes moqué d'elles, moqué d'elles impitoyablement, jusqu'à les atteindre au refuge sacré de l'âme où se cache ce qu'il y a de plus grand dans l'homme, la foi?

— Oh! la foi politique!..

— Vous en parlez bien à votre aise, mon cher Jacques, et comme on voit, en dépit de sa finesse, que votre esprit n'a nullement pénétré les personnes dont il s'agit! Vous ne connaissez ni le marquis d'Alpujaras, ni Mgr Rodriguez, et vous ne connaissez pas non plus votre tante. La foi politique! dites-vous en haussant les épaules. Mon enfant, chez ces Espagnols, la foi politique et la foi religieuse ne sont qu'une même foi, et, réfléchissez-y, c'est à cette foi unique, pour laquelle ils ont versé leur sang, pour laquelle ils mourront demain, que très imprudemment s'en est prise votre légèreté.

— Je reconnais ma faute, mon ami, et vous me voyez disposé à faire des excuses pour obtenir mon pardon.

— N'y comptez pas.

— Eh quoi! ma tante me refuserait?..

— Peut-être finiriez-vous par fléchir votre tante; mais, de quelque façon qu'il vous plût d'exprimer vos regrets, votre repentir, vous ne fléchiriez ni Mgr Rodriguez, ni M. d'Alpujaras.

— Isabelle, à qui j'ai laissé entrevoir toute la fausseté du rôle que j'ai joué, s'est montrée si indulgente!

— Isabelle vous aime, riposta l'aumônier des Carmélites, aussi profond casuiste ce jour-là que le respectable M. Turlot.

— Que faire alors? que faire? s'écria-t-il, en proie à un désespoir farouche qui le planta debout prêt à se précipiter en avant.

L'abbé Pigeonneau, encore une fois, comme dans la salle à manger, le saisit. Puis, l'ayant contraint à se rasseoir:

— Que faire?.. Vous deviez partir par le train de dix heures? Vous partirez.

— Vous vous trompez, l'abbé: je ne partirai ni par le train de dix heures ni par un autre train. Je reste. Pourquoi diable voulez-vous m'obliger à revoir Isabella Griffitt? Franchement, pour un ecclésiastique, vous avez des façons de conduire les choses qui pourraient sembler singulières.

— Votre Isabella Griffitt a cessé d'être redoutable.

— Qu'en savez-vous?

— Je sais que, désormais, elle vous est plus indifférente que

cette femme qui passe là-bas sur le chemin de halage et que vous ne connaissez pas.

— Elle est jolie pourtant, Isabella!

Il avait glissé sa main dans la fausse poche de sa jaquette et en avait retiré le petit écrin en cuir de Russie, où se trouvait élégamment encadré le portrait de la jeune et triomphante miss.

— Eh bien! non, monsieur, elle est laide, affreusement laide! s'écria-t-il avec explosion.

Et, de toute la vigueur de son bras, il lança au loin dans l'Arbouse le mignon écrin rouge, qui brilla, troua l'eau, disparut.

— C'est elle, c'est Isabella, dit-il ne se possédant plus, que je voudrais précipiter dans cette rivière, pour la punir de tous les jours de bonheur qu'elle m'a volés; car, sans elle, je serais venu plus tôt ici, et plus tôt j'aurais connu Isabelle.

— O mon enfant!

Il y eut, entre eux, une minute de silence. Les cloches se taisaient sur la ville, que la nuit gagnait lentement. Soudain, à quelques pas sur le chemin de halage, se dessina l'épaisse carrure en boule du respectable M. Turlot. L'archiprêtre, un peu en retard, — ah! ce whist dont il ne savait pas se corriger, ce whist qui le mènerait droit en enfer! — l'archiprêtre, un peu en retard, s'efforçait vers Saint-Irénée de toutes ses grosses jambes courtes, de tous ses pieds ronds et menus. Le grelot de la chapelle Saint-Ignace se reprit à tinter.

— Le deuxième coup de la *bénédiction*, dit l'abbé Pigeonneau. Dans un quart d'heure, Mgr Rodriguez entonnera les complies. Nous n'avons pas de temps à perdre... Mon cher enfant, voulez-vous m'autoriser à m'occuper encore un peu du bonheur d'Isabelle, de votre bonheur?

— Je m'abandonne à vous, conduisez-moi.

— Quand votre tante va vous remettre les vingt-cinq mille francs que Cussette est allée chercher chez les MM. Poitrasson, vous les recevrez, et vous quitterez Lormières par le train de dix heures, comme tout le monde s'y attend ici. Devez-vous retourner à Luchon? Mon Dieu! une dernière entrevue avec la femme dont l'Arbouse emporte le portrait à la mer n'est pas faite pour m'effrayer beaucoup. Toutefois, à moins que certaines délicatesses de galant homme ne vous obligent à reparaître à Luchon, — vous êtes meilleur juge que moi en ces matières, — j'aimerais autant vous voir partir pour Tarbes, Toulouse, Pamiers. Mettons que vous alliez à Toulouse, à l'hôtel des Ambassadeurs, par exemple. Là, vous vous installez, vous sortez peu dans une ville où vous avez conservé des relations nombreuses, et vous attendez une lettre de moi. Avant trois jours,

j'aurai si bien travaillé ici que, j'en prends l'engagement, vous pourrez réintégrer l'hôtel Castillet et le réintégrer à jamais.

— Qu'il va m'en coûter de m'éloigner d'Isabelle!

— Par exemple, je ne réponds pas qu'en rentrant à Lormières, vous n'aurez pas à parler encore une fois et du cardinal Cordova, et de Dionis Perez, et du roi...

— Je croyais cette comédie achevée.

— Elle sera achevée, quand Mgr Rodriguez aura béni votre mariage avec Isabelle. Je pense que ce dénoûment ne vous déplaira pas.

— Eh bien, non! Je renoncerai, s'il le faut, à Isabelle, mais je ne mentirai plus, comme j'ai menti si étourdiment, si honteusement, si lâchement. Le mensonge est odieux, je ne saurais vous exprimer l'horreur qu'il m'inspire.

— Je ne l'aime guère non plus, moi, dit l'abbé Pigeonneau d'un air de profonde tristesse.

Il se recueillit un moment.

— Ah! mon cher Jacques, reprit-il, la voix obscurcie par des larmes refoulées, si je ne vous aimais pas comme je vous aime et si la pauvre Isabelle d'Alpujaras n'avait pas derrière elle deux yeux terribles qui la guettent pour le cloître, où elle serait une mauvaise religieuse, où elle mourrait!.. Mais non, à cette heure décisive pour elle, ni vous ni moi nous ne devons connaître des craintes puériles. Dieu me voit, et il sait que, si moi, dont l'ordination sainte consacra les lèvres pour la vérité, je vous invite...

Il ne put en dire davantage. Il pleurait.

— Mon ami,.. monsieur Pigeonneau,.. parlez... Je dirai ce que vous voudrez que je dise.

— Ceci simplement : — « J'ai reçu une lettre du roi... L'emprunt avec l'Angleterre a réussi... Le roi restitue ses vingt-cinq mille francs à Mlle de Castillet y Castilla, qu'il remercie de sa fidélité... Le roi ne croit pas une action militaire possible en ce moment, et il ordonne au comte de La Ferrade d'attendre ses ordres chez Mlle de Castillet y Castilla... »

— L'expiation est cruelle! et peut-être, dans l'avenir...

— Ne vous préoccupez pas de l'avenir... L'avenir appartient à Isabelle, à vous; il n'appartient, hélas! ni à Mgr Rodriguez, ni à M. d'Alpujaras, ni à Mlle de Castillet... Le roi Alphonse paraît d'ailleurs assez solidement établi à Madrid pour qu'il n'y ait pas à redouter de longtemps de nouvelles aventures carlistes. On ne vous condamnera pas à passer la frontière demain... Épousez Isabelle, n'ayez d'autre souci que celui-là. Isabelle vous préservera de tout par la profondeur des sentimens qu'elle vous a voués. Vous vivrez

à La Châtaigneraie, que j'ai obtenue pour vous de votre tante, et vous vivrez à Paris, car je ne crois pas, avec M. Turlot, que vous ayez commis un crime en traduisant les *Scènes de la vie cléricale* de George Eliot, et vous avez le devoir de poursuivre une carrière heureusement commencée.

— Que vous me faites du bien!

— Puis, qui sait si, à La Châtaigneraie, qui va devenir comme votre cabinet de travail, Dieu ne se réserve pas de vous faire connaître la plus grande joie de la terre pour un homme?..

— Quelle joie, mon ami?

— La joie ineffable d'embrasser un petit être rose qui sera l'enfant d'Isabelle et votre enfant.

— Notre enfant!.. Oh!..

— Devant lui, devant ce jeune triomphateur dont rayonnera votre foyer, votre tante, M. d'Alpujaras, Mgr Rodriguez lui-même s'inclineront, et toutes vos fautes se trouveront rachetées.

— Jacques! Jacques! cria une voix aiguë à travers le bois.

— Ma tante! dit le jeune homme.

— Une dépêche pour toi! une dépêche! reprit Mlle Hombeline.

Ils quittèrent le banc sous les osiers de la rive et rencontrèrent le chemin de halage où vient aboutir la maîtresse allée qui mène à l'hôtel Castillet.

XXV.

A mesure que la nuit, longtemps suspendue par d'obscurs rayonnemens lointains, se faisait plus épaisse, les vapeurs de l'Arbouse, touchées par une lune mince et pâle, devenaient plus blanches et semblaient grossir à vue d'œil. Tout à l'heure, c'étaient des fumées légères flottant sur certains points à la surface de l'eau; à présent, les lourds anneaux d'une chaîne de montagnes se développaient d'une rive à l'autre, encombrant toute la vallée de leurs masses trapues, projetant vers le ciel des cimes d'où se détachaient incessamment des avalanches de neige ou d'énormes blocs de rochers. Jacques et l'abbé Pigeonneau quittèrent les bords de la rivière, coupant à droite vers la maison.

— Une dépêche! une dépêche! continuait de crier Mlle Hombeline.

— Nous voici! répondit M. Pigeonneau.

Mlle de Castillet, qui, après s'être avancée jusqu'à l'entrée du parc, avait rétrogradé vers le jardin, se retourna et discerna à tra-

vers les brumes enveloppantes les silhouettes de son neveu et de l'aumônier.

— Vous jouez donc à cache-cache, leur dit-elle.

— Une dépêche pour moi? demanda Jacques.

— La voici, on l'apporte à l'instant.

Jacques rompit le cachet de la petite feuille bleue; mais impossible de lire.

— Entrons dans le salon, lui dit sa tante... Mgr Rodriguez, M. d'Alpujaras, Isabelle sont là. Du reste, Méric va sonner dans une minute le dernier coup de la *bénédiction*. Nous irons à la chapelle tous ensemble, selon l'habitude. Cussette, prépare des lanternes...

Jacques n'écoutait pas. — Que lui voulait cette dépêche? — Ce chiffon de papier lui pesait. Enfin, il pénétra dans le salon, très insuffisamment éclairé par deux antiques lampes Carcel. Notre jeune homme, obsédé d'inquiétude, sans articuler un mot d'excuse pour son absence si longue, sollicita la permission de prendre immédiatement connaissance du télégramme qu'il recevait.

— Je parierais que c'est une dépêche du roi, dit le marquis Alvar.

Jacques gagna le fond de la pièce, où une des lampes reposait sur une console, et lut ces lignes en caractères imprimés :

« Mon chéri, si tu t'amuses à Lormières, restes-y. Moi, je ne m'amuse pas à Luchon, et je pars. Je vais à Saint-Sébastien par la mer. N'est-il pas vrai que c'est charmant? Pourvu que Mérifons ait embarqué assez de biscuit! Il nous a manqué plus d'une fois, le biscuit, rue Taitbout. Je te pardonne cette négligence et bien d'autres avec, et je t'embrasse comme je t'aime, pas bien fort.

« ISABELLA. »

Très calme, il froissa le papier de la dépêche; puis, l'approchant du verre de la lampe, y mit le feu. Il le regarda brûler au bout de ses doigts, silencieusement. C'est maintenant que Cussette aurait pu lui dire : — « Monsieur le comte, vous êtes plus blanc et plus creusé qu'un mort. »

Il s'avança vers le marquis Alvar. Des gouttelettes de sueur glacée lui perlaient au front. Il chancelait presque.

— C'est donc une mauvaise nouvelle? lui demanda M. d'Alpujaras, épouvanté.

— Mauvaise, répondit-il avec un effort... Bien que l'emprunt

royal ait réussi à souhait, sa majesté croit une action militaire inopportune en ce moment...

— Comment, inopportune! s'écria le mutilé de Bilbao avec un mouvement de révolte.

— Mon ami, le roi est meilleur juge que nous de l'heure et du moment, intervint aussitôt Mgr Rodriguez, et je vous invite à plus de résignation. Nous attendrons.

— Mais les dix mille fusils de Dionis Perez? insista le marquis, le visage rouge comme un brasier.

— Les fusils sont en sûreté et il n'est pas dû un sou au mandataire de la maison Mill and Sons, de New-York.

— Et les vingt-cinq mille francs que j'ai là dans ma poche? interrogea à son tour Mlle de Castillet.

— Ils ne sont plus nécessaires, ma tante; vous pouvez les renvoyer chez les MM. Poitrasson.

— Ah! çà, et toi, mon bon Jacques, que vas-tu faire, à présent? Pars-tu toujours pour Saint-Jean-de-Luz?

— Le roi m'ordonne d'attendre ses ordres chez Mlle de Castillet y Castilla.

— Alors, tu me restes?

— Je dois obéissance au roi,.. et, à moins que ma présence ici ne déplaise à Mlle d'Alpujaras,.. balbutia-t-il, égaré, tombant en défaillance.

— Isabelle? s'exclama le marquis.

L'abbé Pigeonneau, vivement, se pencha vers Mlle de Castillet et, lui ayant murmuré deux mots à l'oreille, sortit du salon, emmenant Mlle d'Alpujaras. La vieille dévote aussitôt se redressa de toute sa taille, ses traits parcheminés riaient, ses yeux pétillaient. Elle marcha jusqu'au marquis Alvar et, droite, heureuse, avec une grande dignité, une grande noblesse :

— Mon ami, moi, Hombeline-Conception-Inès de Castillet y Castilla, je vous demande la main de votre fille, Isabelle d'Alpujaras y Huesca y Salvador, pour mon neveu Jacques de La Ferrade de Castillet y Castilla, héritier du roi Ramire, seul prétendant légitime aux trônes de Castille et d'Aragon.

— Ciel! gémit le vieillard à ce rude coup inopinément frappé sur son cœur.

— Mon cher Alvar, articula Mgr Rodriguez, Dieu ne désapprouve pas absolument le mariage, et je ne saurais en vouloir à mon élève de renoncer au cloître de Vitoria, auquel, du reste, je ne pris aucun soin de le préparer. Il est des mariages saints, et vous pouvez consentir à celui de votre fille.

M. d'Alpujaras regarda Jacques bien en face, lui sourit, et, d'une voix altérée :

— Dieu m'avait pris deux fils, il m'en rend un : Dieu est la source de tout bien.

De son bras unique, il étreignit le jeune homme contre sa poitrine énergiquement.

Cussette et Méric entrèrent, tenant accrochées aux doigts des lanternes lumineuses comme des phares.

— J'ai sonné le dernier coup, Mademoiselle, dit le maître d'hôtel, vêtu d'une soutanelle noire de bedeau.

— Passez devant pour nous éclairer! ordonna Mgr Rodriguez.

Isabelle et l'abbé Pigeonneau attendaient au bas du perron.

— Ma fille, dit M. d'Alpujaras, je vous autorise à considérer M. le comte de La Ferrade comme votre fiancé. Vous pouvez prendre son bras.

La colonne, grossie du nombreux domestique de l'hôtel, s'engagea dans le sentier conduisant droit à la chapelle Saint-Ignace. Les lanternes éparpillaient sous bois des lueurs blanches pareilles à de magnifiques coups de lune. Jacques et Isabelle venaient à la fin du cortège, à quelques pas, séparés de tout ce monde qui n'attendait pas d'être agenouillé dans le sanctuaire pour prier. On percevait des murmures, puis comme le cliquetis sec des chapelets heurtés entre eux. Jacques et Isabelle ne desserraient pas les lèvres, trop comblés pour avoir désormais rien à exprimer ici-bas. Cependant Mgr Rodriguez, M. d'Alpujaras, Mlle de Castillet, avaient pénétré dans la chapelle, et eux, se retenant toujours au bras, demeuraient immobiles sur le seuil. Il leur était si doux de s'attarder une minute encore! Tout à coup, par un accident du ciel, qui se déchira au-dessus de Lormières, la lune, jusque-la emmitouflée de nuages, apparut dans son éclat, dans sa force, et les masses boisées qui enveloppent la ville surgirent avec une surprenante netteté. La vague silhouette d'une maison se dessina là-haut dans l'obscurité soudainement éclaircie.

— La Châtaigneraie, Isabelle, La Châtaigneraie! dit Jacques.

— Oui, La Châtaigneraie!.. soupira-t-elle.

Ils entrèrent.

FERDINAND FABRE.

LES

AURORES BORÉALES

I. *Les Aurores boréales au détroit de Behring* (*Norrskenen vid Borings sund*), par A. E. Nordenskiöld. Extrait des *Résultats scientifiques de l'expédition de la* Vega. Stockholm, 1882. — II. *Expériences sur l'aurore boréale en Laponie*, par S. Lenström (*Bulletin de la commission polaire internationale*, 4e livraison; Saint-Pétersbourg, 1883).

Il peut être utile, même en science, d'avoir recours à Molière, et le bon M. Jourdain, quand on lui propose d'apprendre la physique, « qui enseigne les causes de tous les météores, l'arc-en-ciel, *les feux volans*, les comètes, etc., » n'a pas tout à fait tort de répliquer : « Il y a trop de tintamarre là dedans, trop de brouillamini. » La météorologie a fait, il est vrai, d'énormes progrès; mais chez elle, en revanche, que de points obscurs ou douteux, que de préjugés à dissiper, d'erreurs à combattre, de distinctions à établir! Depuis une longue série de siècles, des milliers d'aurores boréales ont été observées par des savans ou de simples curieux, et cependant ce phénomène, aussi mobile qu'éclatant, semble, comme un nouveau Protée, se transformer sans cesse; il se montre sous des faces si diverses que, devant lui, la science hésite parfois, se trouble et confesse son impuissance. Quel météore pourtant a plus attiré les regards, quelle apparition dans le ciel a donné naissance à autant de légendes gracieuses ou terribles, selon les temps ou les régions?

Il est essentiel avant tout de définir l'aspect que présentent ordinairement les aurores. La tâche est assurément malaisée : prétendre envisager d'innombrables formes particulières constitue déjà

une présomption de notre part, et d'ailleurs de simples descriptions n'instruisent guère celui à qui la réalité est inconnue. Aussi nous nous contenterons de tracer une faible esquisse du spectacle, uniquement pour faire comprendre le sujet. Après quoi, il nous faudra exposer les anciennes observations et les vieilles hypothèses relatives à « la lumière du nord, » et antérieures au XIXe siècle, pour arriver ensuite aux découvertes accomplies depuis soixante ans, et particulièrement aux théories et expériences de M. de La Rive. Enfin nous analyserons les travaux récens de deux esprits éminens, Finlandais l'un et l'autre, qui, chacun de leur côté, ont tenté de dérober à la nature boréale quelques-uns de ses secrets, procédant à leurs études respectives, l'un au détroit de Behring, il y a cinq années environ, l'autre, plus récemment, en Laponie : MM. Nordenskiöld et Lenström.

I.

Les descriptions d'aurores boréales encombrent les relations de ceux qui ont exploré les terres arctiques; on les retrouve dans beaucoup de livres de physique et dans presque tous les traités de météorologie. Malheureusement ces tableaux produisent le même effet que le phénomène qu'ils essaient de représenter; on est ébloui, on admire tant que dure la lecture, et, une fois la dernière ligne achevée, il ne reste que peu de choses dans la mémoire, de même que le ciel, un instant illuminé, redevient, après la fin d'un brillant feu d'artifice, aussi obscur que devant.

Les aurores que nous avons eu l'occasion de contempler en France sont, en général, peu éclatantes : une lueur rougeâtre, d'une teinte *sui generis*, qui éclaire vaguement le nord du firmament, et c'est tout. Assurément, ceux qui voient journellement coucher le soleil dans nos climats et ceux, bien moins nombreux, qui ont l'occasion d'assister à son lever, peuvent facilement observer des teintes plus riches et des jeux de lumière d'un plus charmant effet. D'autre part, nous verrons que les contrées boréales sont loin de jouir toutes sans cesse d'apparitions très éclatantes. Pour admirer de belles aurores et en apercevoir souvent, il faut choisir le temps et les lieux. Nos descriptions ne s'appliqueront donc qu'à la zone la plus favorisée.

L'aurore boréale naît presque toujours dans la direction approximative du nord, non du nord géographique, mais vers le point où se dirige l'aiguille aimantée. En général, et comme début, il paraît à l'horizon un arc qui s'élève peu à peu en laissant au-dessous de lui un espace non éclairé, auquel on a donné le nom de

segment obscur. Des feux jaillissent de la partie convexe de l'arc vers l'extérieur : tantôt ce sont de simples rayons, tantôt des colonnes de lumière. Ces jets, rapprochés les uns des autres, ou parfois écartés, « répandent une lumière fort éclatante, comme si une liqueur ardente et brillante sortait avec impétuosité d'une seringue, » dit Formey dans l'*Encyclopédie*. Souvent les fusées lumineuses émises de divers côtés, et convergeant vers un même point du ciel, s'y accumulent et forment ce qu'on nomme la *gloire* de l'aurore boréale, par analogie avec l'ornement que les artistes byzantins ont accoutumé de placer au-dessus de la tête de la Vierge et des saints.

Notre modeste essai de description est forcément très incomplet. Mais comment peindre la mobilité même? « Jamais une aurore boréale ne ressemble à l'autre, dit M. Martins; elles varient à l'infini. » Maupertuis, après quelques phrases de lieux-communs sur le contraste qui règne entre la désolation de la terre et la splendeur du firmament dans la zone arctique, décrit « une grande écharpe, d'une lumière claire et mobile, qui a ses extrémités dans l'horizon et qui parcourt rapidement les cieux par un mouvement semblable à celui du filet des pêcheurs, conservant dans ce mouvement, assez sensiblement, la direction perpendiculaire au méridien. » Notre compatriote vit aussi des drapeaux voltiger dans l'air, semblables à des bandes de taffetas.

Écoutons maintenant M. Nordenskiöld traçant le tableau des aurores boréales de Scandinavie, dites *aurores à rayons*. « Le phénomène est constitué par des *bandes de rayons* d'une intensité lumineuse plus ou moins grande, compliquées de rayons droits, nettement circonscrits ou réunis en fascicules, le tout situé transversalement à la direction générale de la bande (1). Bandes et rayons changent à chaque instant d'aspect et de position. Tantôt les rayons s'élancent vers le zénith et s'accumulent dans son voisinage de plusieurs côtés à la fois, de manière à former une couronne d'aurore, tantôt ils tombent ensemble et se désagrègent en nuages lumineux ou en couches irrégulières. Tantôt les rubans se courbent et se replient en élégantes draperies ; tantôt ils se redressent de manière à constituer des arcs ou faisceaux de rayons uniformes. Dans la bande elle-même, un rayon chasse l'autre par une variation continuelle... »

Lors de son voyage au Spitzberg, en 1873, l'éminent voyageur a pu observer des phénomènes différens. Il parle alors d'une nuée

(1) Il nous semble que des franges de fauteuils ou de rideaux représenteraient, sans doute très grossièrement, les apparences que veut décrire ici M. Nordenskiöld.

lumineuse qui se montre vers le sud (nous expliquerons plus loin la raison de cette anomalie apparente) et dont la forme est celle d'un arc. Elle devient plus éclatante, moins régulière, s'élargit et darde des rayons qui convergent sensiblement au point de la voûte céleste que percerait l'aiguille d'inclinaison prolongée indéfiniment. Les rayons constituent par leur ensemble les draperies dont il a été question plus haut. Cependant la couronne ne tarde pas à pâlir; elle disparaît : l'obscurité règne de nouveau, mais pour cesser bientôt.

Ordinairement le météore naît vers un point déterminé de l'horizon, du côté du nord, comme nous l'avons dit, ou dans certaines régions, du côté du sud; mais, une fois qu'il s'est développé, il s'étend presque toujours et peut même gagner la direction opposée, tantôt par une lente propagation, tantôt comme si un violent coup de vent chassait la lumière dans un sens donné. Le ciel arrive donc à être embrasé dans sa presque totalité, et la *gloire*, constituée de rayons issus de tous les côtés, semble former une ouverture qui percerait la voûte céleste au-dessus de la tête de l'observateur.

Mais, répétons-le encore une fois, croirait-on avoir affaire à un seul et même phénomène quand on feuillette les divers récits de voyage et qu'on essaie de comparer les textes et les planches de leurs auteurs? Quel rapport ont les arcs réguliers, à courbure nette, concentriques les uns aux autres, souvent observés par Bravais (1), avec certaines anomalies étranges telles que l'aurore décrite par M. Fr. Whymper (2), dont on eût dit un immense serpent lumineux déroulant dans le ciel ses « replis tortueux? »

Nous n'avons pas encore parlé des colorations éclatantes et variées que l'on peut admirer dans l'aurore boréale. Ainsi que l'aspect de celle-ci, elles se diversifient à l'infini. Maupertuis a pu contempler une teinte d'un rouge éclatant, en sorte que, d'après lui « la constellation d'Orion paraissait trempée dans le sang. » Le bleu, le vert, le jaune, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, nuances douces ou tons chauds, trouvent leur place; et, dans certaines circonstances, on a cru démêler une loi dans ce chaos : la partie la plus basse est ordinairement rouge et la zone supérieure verte; entre les deux s'étend un segment incolore ou jaune.

Comment songer à dessiner exactement un météore si capricieux? quel peintre, quel aquarelliste se chargerait de reproduire ce pourpre,

(1) Nous ne parlons ici que des aurores ayant un certain éclat. La différence serait plus grande encore si l'on considérait aussi la « couronne ordinaire » de M. Nordenskiöld, dont il sera question plus loin.

(2) *Tour du monde*, 1869.

cet azur, ce lilas, à la fois si riches et si fugitifs? Cependant cette difficulté a été surmontée, et c'est un de nos compatriotes qui a remporté la palme. D'après M. Nordenskiöld, juge très compétent en pareille matière, les planches qui accompagnent la relation du voyage de la *Recherche* sont exécutées « de main de maître, » et le savant suédois déclare que l'habitant de l'Europe méridionale qui n'a jamais vu d'aurore pourra se faire une idée très exacte de l'aspect du phénomène en examinant ces belles illustrations.

II.

L'aurore boréale était parfaitement connue des anciens. Les Grecs, peuple à l'imagination riante, cherchant partout des symboles gracieux, croyaient apercevoir avec elle les dieux de l'Olympe tenant conseil au milieu du ciel embrasé. Au contraire, les Romains, avec leur crainte incessante des présages funestes, en avaient peur : les diverses variétés du météore qui nous occupe, et probablement d'autres apparitions comme des bolides, etc., avaient été savamment classées suivant leur forme, leur position, leur grandeur. Laissant de côté cette énumération inutile, contentons-nous de noter que Pline, après Aristote et Sénèque, parle d'incendies célestes qui teignent le firmament en rouge de sang, de poutres lumineuses, d'ouvertures béantes dans la voûte étoilée, de lueurs fantastiques qui changent la nuit en jour ; il n'a garde d'omettre les événemens politiques qui ont pu accompagner ces manifestations, sans toutefois affirmer que celles-ci fussent la cause des catastrophes qui les ont accompagnées ou suivies.

Aux époques troublées de l'antiquité et du moyen âge, en temps de guerre, de famine ou d'épidémie, dès qu'une aurore boréale se montre, le sentiment unique est la frayeur, et l'on croit voir dans le ciel des fleuves de sang, des armées qui s'entre-choquent, des fantassins et des cavaliers qui se livrent des combats mystérieux. Ces terreurs qui semblent être propres aux siècles passés, bien des gens du peuple, bien des paysans, et peut-être aussi quelques-uns de nos lecteurs les ont éprouvées, lors de l'apparition de la belle aurore qui illumina le nord, vers la fin de la guerre de 1870. Aujourd'hui pourtant semblable phénomène ne provoquerait que la curiosité des uns, et laisserait les masses à peu près indifférentes.

Un millier d'années après Grégoire de Tours, qui donna au météore le nom qu'il porte encore aujourd'hui, le Provençal Gassendi, le premier, l'examine avec des yeux de savant et le baptise définitivement (12 septembre 1621). Les termes de « lumière polaire, » de « lumière du nord, » bien que proposés par divers physiciens,

n'ont jamais pu prévaloir; l'évêque et le philosophe ont triomphé. A partir du XVIIIe siècle, les observations se multiplient, les théories et naturellement aussi les discussions scientifiques commencent à poindre. Le sujet tente même les poètes. Sans parler de l'abbé Delille, un jésuite italien, le père Noceti, chante les aurores en vers latins. Frazier, en 1712, contemple le premier une aurore australe, météore que Cook eut souvent plus tard l'occasion d'apercevoir dans ses voyages à la mer du Sud.

On prétend que, jusqu'à l'année 1716 ou environ, les phénomènes dont nous parlons étaient peu communs en Scandinavie et en Hollande, mais qu'à partir de cette date, ils y devinrent très fréquens. Quoi qu'il en soit, l'attention de plusieurs savans suédois, hollandais, français se fixa dans cette direction, et une découverte capitale se produisit. L'inventeur du thermomètre à échelle centigrade, Celsius, remarqua des affolemens singuliers qu'éprouvaient, sans cause apparente, les aiguilles des boussoles; il étudia de plus près ces perturbations et n'eut pas de peine à s'assurer qu'elles coïncidaient avec des apparitions d'aurores boréales (1741). Hjorter, Suédois, comme Celsius, fit la même remarque à peu près vers la même époque.

Les aurores sont-elles d'origine cosmique ou procèdent-elles d'influences purement terrestres? Cette question, qui, dans le siècle même où nous sommes provoque encore des discussions sans cesse renaissantes, divisa dès l'abord les savans en deux camps. Mairan, érudit à larges idées, peut-être trop hardi dans ses conceptions, mais à coup sûr esprit sagace et ingénieux, se déclara partisan de la nature extra-terrestre du météore, et l'opinion contraire trouva un appui dans Musschenbroek.

Ce dernier, qui est devenu célèbre par ses travaux sur l'électricité et spécialement par la découverte qu'il fit de la condensation (1), émit, sous l'influence encore visible des vieux préjugés du moyen âge, l'hypothèse suivante. Au voisinage des deux pôles et à une médiocre distance de la surface du globe, se trouvent d'immenses réservoirs de matières phosphorescentes. Si quelque fissure vient à se produire, les substances, facilement volatiles, s'échappent et illuminent l'atmosphère de leur éclat. Selon l'auteur hollandais, on peut facilement expliquer la fréquence des aurores dans certaines années; l'ouverture d'une caverne souterraine en est la cause. Une fois la poche vidée, le phénomène doit prendre fin pour quelque temps. Ainsi donc, après l'épuisement des provisions accumulées dans une région donnée, les météores cessent forcément de se

(1) A Leyde, en 1746. De là vient le nom de *bouteille de Leyde*, qui est resté.

montrer pour n'apparaître de nouveau qu'au bout de plusieurs siècles, la matière lumineuse ayant eu le temps de se reformer. On croyait avoir constaté que les années sèches étaient des années à maxima d'aurores; or il semblait naturel que l'humidité empêchât les exhalaisons. On essayait même, sans y réussir, bien entendu, de déterminer la nature de la substance qui luisait ainsi dans l'espace en étudiant les propriétés des divers *phosphores* récemment découverts. Déjà auparavant on avait cru pouvoir expliquer les aurores boréales par la fermentation de grossières exhalaisons terrestres chassées vers le pôle et finissant par prendre feu.

Quant à Mairan, au contraire, dont le *Traité physique et historique de l'aurore boréale* parut en 1733, la lecture de son livre, après cent cinquante ans, demeure encore indispensable à quiconque aujourd'hui veut étudier le météore. Rejetant non-seulement les idées que nous avons exposées ci-dessus, mais aussi l'hypothèse bizarre des rayons solaires réfléchis par les glaces du pôle et renvoyés de nouveau vers l'observateur par la surface concave des couches atmosphériques supérieures, il eut recours à la *lumière zodiacale* observée par Cassini quelque cinquante ans auparavant. La lumière zodiacale, dont l'éclat est faible et qui n'est pas souvent visible dans nos climats (1), constitue une sorte de cône lumineux aux contours assez vagues apparaissant vers l'ouest après le coucher du soleil en mars, ou du côté de l'orient en septembre, avant le lever de cet astre. Sa nature a fait l'objet de plusieurs hypothèses, mais, presque toujours, on l'a considérée comme étant une sorte d'appendice du soleil. Les uns ont admis l'existence d'un anneau concentrique à celui-ci et l'entourant sans le toucher. D'autres, et Mairan parmi eux, en ont fait un prolongement de l'atmosphère solaire principalement accumulé dans le plan de l'écliptique ou dans celui de l'équateur de l'astre (ce qui revient à peu près au même) et dépassant l'orbite de Vénus. Au reste, les deux suppositions concordent également bien avec la forme lenticulaire présentée par la lumière zodiacale (2). Malheureusement l'hypothèse de Mairan est impossible à admettre, car une atmosphère solaire qui s'étendrait jusqu'à la terre serait bien vite dissipée à cause de l'énorme force centrifuge développée par la rotation de l'astre central.

(1) Dans le voisinage des grandes villes notamment, la lueur des becs de gaz masque le phénomène. Au reste, sous les tropiques où le crépuscule est bien plus court que dans les régions tempérées, on distingue bien mieux et plus souvent la lumière zodiacale.

(2) On peut voir, pour plus de détails à ce sujet, la dernière édition du *Ciel* de M. Guillemin.

Ainsi les émanations du soleil, ou, pour mieux dire, la couronne qui entoure ce dernier, venant, d'après Mairan, choquer notre atmosphère, illuminent notre globe. Mais il faut alors admettre que la matière de la lumière zodiacale éclaire par elle-même? C'est inutile, répond Mairan à cette objection : du mélange qui se produit dans l'air des régions supérieures il résulte une combinaison chimique, un *précipité* nécessairement lumineux (1). La supposition est un peu hasardée et Mairan semble s'être trop avancé. Pourtant, il est indiscutable qu'alors comme aujourd'hui, les aurores étaient plus fréquentes en mars et en septembre, époques où la lumière zodiacale paraît sous son maximum d'intensité. Enfin, chose curieuse, le Suédois Angström (1867) et l'Italien Respighi (1872) ont constaté dans le spectre de la lumière zodiacale une raie verte identique avec une ligne de même couleur qui caractérise l'aurore boréale.

Mairan trouva un redoutable adversaire dans le célèbre mathématicien Euler. Celui-ci n'admettait pas l'hypothèse d'une immense atmosphère solaire; il ne croyait qu'à l'existence d'un anneau, — et en cela il n'avait pas tort. Seulement, il imaginait, pour expliquer le météore lui-même, une théorie assez peu claire, d'après laquelle les portions subtiles et raréfiées de l'air étaient chassées loin de la surface du globe par les rayons du soleil (l'hypothèse de l'émission régnait alors grâce à l'influence de Newton) et les particules devenues lumineuses (on ne voit pas trop pourquoi), donnaient lieu, à une certaine distance de la terre, aux phénomènes des aurores (2).

III.

Une vaste bibliothèque suffirait à peine pour contenir tous les mémoires et les notices publiés depuis soixante ans au sujet du phénomène des aurores boréales, sans parler des nombreux traités de physique, de météorologie ou d'astronomie qui leur ont consacré un ou plusieurs chapitres. Certains auteurs se sont bornés à la simple description de ce qu'ils avaient aperçu, au seul exposé de leurs théories, mais d'autres ont fait mieux. Alexandre de Humboldt a tracé dans son *Cosmos* un excellent tableau des notions que possédait alors la science au sujet des aurores, et *l'Astronomie popu-*

(1) Mairan fait observer que, la force centrifuge étant moindre vers les pôles qu'à l'équateur, les parties du globe situées sous les tropiques repoussent la matière étrangère qui s'accumule vers les hautes latitudes. Donc il ne devra guère y avoir d'aurores que dans les zones glaciales et tempérées, ce qui est exact.

(2) Ainsi Euler invoquait la théorie de Newton, et il était un adversaire de cette théorie.

laire d'Arago renferme sur cette même question de précieux détails très bien classés et coordonnés.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les progrès accomplis, toutes les observations, toutes les expériences, et, à plus forte raison, si nous entrions dans les détails. Tout en rendant pleine justice à une foule de météorologistes dont nous omettrons volontairement les noms, nous limiterons ce modeste essai aux seules découvertes saillantes et instructives.

C'est à peu près vers l'année 1850 que M. de La Rive, physicien genevois, a voulu fonder la théorie définitive de l'aurore boréale, si tant est qu'une théorie au sujet de ce météore puisse être définitive. Non content de collationner de nombreux témoignages, de les discuter, de les approfondir, le savant suisse a cherché à reproduire le phénomène lui-même et il a merveilleusement réussi.

Un premier point qui, loin d'être fixé, est encore discutable, concerne la hauteur approximative du météore au-dessus du sol. Tantôt deux observateurs, séparés par une distance d'un millier de kilomètres, affirment avoir vu la même aurore en même temps et sous le même aspect; d'autres fois l'apparition n'est visible que dans un rayon de quelques lieues. Mairan, se fondant sur certains calculs non sans portée, concluait à une élévation de 2 ou 300 lieues. Bravais, plus modeste, a proposé 150 kilomètres, comme valeur moyenne. D'autres auteurs ont admis que les fusées les plus élevées planent à 800 kilomètres d'altitude.

M. de La Rive fait table rase ou à peu près de toutes les données antérieures. Selon lui, les aurores boréales, fort basses en réalité, ne dépassent guère la zone des nuages; on en a même aperçu qui se projetaient sur le flanc des montagnes (observation de Parry). On voit que les contradictions ne font pas défaut. A l'appui de son opinion sur la faible hauteur du météore, M. de La Rive cite des cas bien constatés de bruissemens entendus pendant la manifestation de l'aurore; plusieurs fois une senteur sulfureuse a été perçue. Le pétillement qu'occasionnent certaines décharges électriques lentes, l'odeur de l'oxygène électrisé ou ozone, sont tout à fait analogues. Des explorateurs, des aéronautes ont même prétendu avoir traversé l'aurore boréale, ou du moins le brouillard qui lui donne naissance, suivant l'opinion de M. de La Rive.

Arago avait pressenti la nature électrique du météore, dont il pouvait prédire les apparitions en consultant la boussole. Au reste, les faits abondent qui prouvent jusqu'à l'évidence la connexité qu'il y a entre les aurores et les phénomènes magnétiques. Tessan, en 1818, voyageant sur la *Vénus*, rapporte qu'à la suite de la manifestation d'une belle aurore, tous les compas du navire s'affolent et

qu'on se trompe de route (1). Pour une cause semblable, Matteucci voit le fer doux des appareils télégraphiques toscans s'aimanter fortement au point que tout service est interrompu entre Florence et Pise. Aux États-Unis, dans pareille circonstance, les employés réussirent à faire marcher le télégraphe sans pile.

Les beaux arcs de lumière qu'on observe dans les régions polaires ont leur point culminant sur le méridien magnétique. On nomme ainsi, comme on le sait, le plan vertical mené par les deux pointes d'une aiguille aimantée horizontale. Bravais, s'inspirant peut-être des idées d'Hansteen, en a conclu que ces arcs (ou plutôt les cercles dont ils font partie) sont concentriques à l'axe magnétique du globe, droite qui réunit les deux pôles magnétiques en passant par le centre de la terre. Les arcs ne coïncident donc pas en direction avec les parallèles géographiques, ce que croyaient les premiers observateurs, notamment le Suédois Bergman. Au reste, le pôle magnétique n'est nullement immobile, et sa position peut varier de plusieurs degrés en longitude ou en latitude dans le cours d'un siècle.

L'apparition des aurores boréales se rattache-t-elle à un état particulier de l'atmosphère? Oui, sans doute, et M. de La Rive voit dans cette circonstance une confirmation de sa théorie. Ainsi, presque tous les observateurs sont d'accord pour déclarer que des nuages de *cirro-stratus* accompagnent ou précèdent le phénomène et on en voit fort souvent à l'intérieur du segment obscur. Ce qui n'est guère moins incontestable, c'est la présence simultanée dans l'air d'une innombrable multitude de fines aiguilles de glace, transparentes et microscopiques, qui favorisent la formation de halos lunaires avant que l'aurore elle-même prenne naissance.

Nous sommes maintenant en mesure d'aborder l'explication de l'hypothèse proprement dite. La terre, d'après l'éminent physicien genevois, est chargée de fluide négatif; il en est de même des couches d'air très rapprochées du sol. Au contraire, les hautes régions de l'atmosphère sont électrisées positivement; et ce double fait, résultat d'expériences certaines, n'est nié par personne. Ces deux électricités de nom contraire, accumulées vers les tropiques en masses énormes, se combinent aux pôles, où l'air, plus humide, devient meilleur conducteur. Les décharges polaires produisent sans cesse des *appels de fluide*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et des courans d'électricité partent constamment de l'équateur vers

(1) Toutefois, si l'observateur se trouve *en dedans* du cercle formé par l'aurore, l'action de celle-ci sur l'aiguille est à peu près nulle. Ce fait assez singulier a été constaté plus d'une fois.

les pôles, cheminant, les uns dans le gaz raréfié des couches supérieures, les autres dans l'intérieur du sol. C'est du phénomène de recomposition, favorisé par la présence de vésicules d'eau infinitésimales, de cristaux de neige imperceptibles, de petites aiguilles glaciaires, que proviendrait le météore dont nous essayons de faire l'histoire.

Il s'agissait de démontrer que l'hypothèse en question, déjà fort probable par elle-même, pouvait être regardée presque comme certaine. M. de La Rive parvint à son but à l'aide d'une fort curieuse expérience. Un ballon de verre était muni de deux tubulures opposées ; l'une permettait de faire le vide dans l'appareil ; l'autre donnait passage à une tige de fer doux qui faisait saillie à l'extérieur et se prolongeait en sens inverse jusqu'au centre du ballon. Une très forte couche isolante recouvrait le fer, sauf aux extrémités, et était elle-même recouverte par un anneau de cuivre qu'un fil conducteur permettait de relier à une source électrique. Le cuivre était donc chargé par la machine de fluide positif, par exemple, et le fer, mis en communication avec le sol, s'électrisait négativement par influence. Grâce à la faible résistance de l'air raréfié, les deux électricités se recombinaient en formant une gerbe lumineuse telle que les lueurs des tubes de Geissler; mais, et c'était là le point capital, si l'on venait à aimanter le fer doux, ce qui était facile à l'aide d'un électro-aimant, il se formait autour de l'extrémité libre du fer une couronne ou auréole concentrique au barreau et d'où divergeaient des jets plus brillans. Un peu de réflexion suffit pour concevoir que le fer doux représentait à la fois la terre et l'aimant terrestre, le cuivre l'air des hautes couches atmosphériques, et l'extrémité libre de la tige aimantée les régions polaires.

Il nous reste à dire quelques mots d'un point qui n'est pas sans importance : celui de la périodicité du phénomène. D'abord, les aurores sont bien plus fréquentes en hiver qu'en été, chose fort naturelle, car elles sont invisibles durant les interminables jours des contrées polaires. Nous avons déjà dit, en parlant de l'hypothèse de Mairan, qu'on les aperçoit principalement pendant les mois des équinoxes, mars et septembre. Mais le fait s'explique très naturellement, toujours suivant les idées de M. de La Rive, mars correspondant à une période d'échauffement pour la partie tropicale de l'hémisphère nord, et septembre coïncidant avec la condensation en brouillards des vapeurs atmosphériques dans le voisinage du pôle. Ainsi, dans un cas, développement d'un excès d'électricité; dans l'autre, combinaison plus aisée des deux fluides. Peut-être une explication analogue rendrait-elle compte d'une certaine période undécennale coïncidant sensiblement avec celle des taches du soleil.

Peut-être enfin des variations séculaires se produisent, mais trop peu de temps s'est écoulé depuis que l'on a commencé à faire des observations sérieuses et suivies pour qu'on ait pu démêler une loi qui se manifestera sans doute quelque jour.

IV.

Dans les derniers mois de l'année 1878, M. Nordenskiöld, hivernant près du détroit de Behring, remarqua la présence, toutes les nuits où le clair de lune n'était pas trop vif et où les nuages ne masquaient pas le côté nord de l'horizon, d'une sorte d'arc faiblement lumineux, ayant son sommet dans la direction nord-nord-est. Très régulier de forme et de courbure, cet arc reposait sur un segment de cercle borné lui-même par l'horizon. Le météore avait en moyenne 10 degrés de flèche et embrassait environ 90 degrés, c'est-à-dire le quart de l'horizon; sa limite inférieure tranchait d'une manière apparente sur le « segment obscur, » probablement par contraste. Au contraire, son pourtour extérieur était moins net, ce qui rendait difficile la mesure exacte de son épaisseur, évaluée approximativement à 5 degrés.

La lumière de l'arc était calme et uniforme, sans apparence de rayons; elle était, au reste, assez médiocre, ainsi que nous l'avons déjà dit. Rien de comparable aux draperies, aux fusées éclatantes, aux stries des aurores scandinaves. Probablement bien des savans ne se seraient pas donné la peine d'étudier un phénomène aussi peu intéressant en apparence. M. Nordenskiöld, au contraire, le suivit jour par jour, nota toutes les particularités qu'il put recueillir et arriva aux conclusions suivantes.

Au-dessus du globe terrestre et à une distance d'environ 400 kilomètres est située une couronne lumineuse permanente, ou peu s'en faut. Cette couronne cerne le globe tout entier sans que sa direction coïncide avec celle des parallèles, car elle est excentrique au pôle nord, tandis que son centre correspond sensiblement avec le pôle magnétique. On sait que celui-ci s'écarte du pôle nord et marque le point où l'aiguille d'inclinaison reste verticale. Ajoutons que le plan de la couronne est perpendiculaire au rayon terrestre passant par ce dernier point.

Ainsi, notre globe possède un anneau comme Saturne, à certaines différences près cependant. L'anneau de cette dernière planète entoure l'équateur; le nôtre, incomparablement plus petit, ne couvre qu'une bande étroite des régions polaires, bande dont le centre est assez éloigné du pôle nord. Les habitans de l'équateur de Saturne, — s'il

y en a, — contemplent un ruban très large dans le sens vertical et fort mince dans le sens horizontal; au contraire, un observateur des hautes latitudes asiatiques ou américaines se trouverait en présence d'une couronne peu épaisse, mais relativement étendue, c'est-à-dire que le développement de notre anneau est à peu près parallèle à la portion de surface terrestre par lui dominée et qu'il ombragerait s'il était opaque.

Les objections ici s'offrent d'elles-mêmes et se pressent en foule. Pourquoi nul avant M. Nordenskiöld n'avait-il remarqué ce météore très singulier à coup sûr? Un observateur placé près du pôle des aurores boréales, ou, si l'on veut, près du pôle magnétique, puisque, en définitive, il est probable qu'ils se confondent, devrait apercevoir un cercle lumineux complet faisant le tour de l'horizon. Or aucun navigateur n'a rien encore contemplé de pareil.

Toutes les difficultés sont levées, grâce aux réponses si claires et si simples de M. Nordenskiöld. L'arc lumineux, dit-il, n'est qu'une sorte de résidu de phénomènes plus brillans et plus complexes; il ne faut donc guère espérer de le voir, sauf dans les années où les aurores sont faibles, c'est-à-dire dans les années à *minima*, comme il arriva précisément en 1878-1879. Le plus ordinairement, l'accessoire masque le principal, de même qu'on ne saurait contempler les fondations d'un édifice encore debout. La lueur n'est pas forte, nous l'avons déjà dit : non-seulement le jour et le crépuscule l'effacent, mais le simple clair de lune la rend invisible. Il va sans dire que si le ciel est chargé de brumes, tout disparaît, mais la seule vapeur d'eau contenue dans l'air éteint la clarté de l'arc ordinaire si ce gaz est à trop forte dose. Il faut donc que l'observateur soit favorisé par un temps sec et froid; si le thermomètre marque plus de 0 degré, il est inutile d'explorer le firmament. Ainsi, les côtes de la Norvège, assez chaudes grâce au Gulfstream et passablement humides, sont dans de mauvaises conditions. Presque toutes les autres régions d'où l'anneau peut être aperçu ne sont que de tristes solitudes.

En second lieu, un spectateur qui serait placé près du pôle des aurores ne verrait absolument rien, car l'horizon lui cacherait la vue du météore, de même qu'un Saturnien qui n'aurait jamais quitté les hautes régions boréales ignorerait l'existence de l'anneau. Voilà donc une réponse géométrique et indiscutable à la deuxième objection proposée. Notre observateur, s'éloignant du pôle des aurores et marchant au sud magnétique, finirait par distinguer dans cette dernière direction un arc s'élevant par degrés sur l'horizon. Toute une ceinture, assez large d'ailleurs, est dominée, — c'est le mot, — par la couronne, qui est alors voisine du

zénith. Mais, bien que le météore soit là plus rapproché du sol que nulle part ailleurs, *il n'est plus apercevable*. Il n'y a rien cependant de paradoxal dans ce fait, car sa faible épaisseur le rend transparent. Extérieurement à cette dernière zone qui lui est concentrique, une autre circonscription jouit de la vue de l'arc, placé obliquement vers le nord magnétique. Enfin, plus loin, l'arc rasant l'horizon cesse d'être visible. Ajoutons enfin, pour terminer, que bien avant d'avoir atteint cette limite géométrique, le phénomène est dissimulé déjà par les brouillards de l'horizon et aussi par la forte épaisseur d'atmosphère que les rayons visuels ont à traverser. L'arc, dit M. Nordenskiöld, tel que nous l'avons observé, n'aurait pu être discerné s'il eût été seulement moins lumineux de moitié.

Le météore est relativement immobile, mais pourtant il n'est pas rigoureusement immuable, sans parler des lentes variations de son rayon, de son épaisseur, des oscillations qui déplacent son centre, mouvemens dont il sera curieux plus tard d'étudier les lois, l'arc lumineux monte, baisse, s'éteint dans l'intervalle de quelques heures. Son éclat, généralement uniforme, est parfois rehaussé par des « nœuds de lumière » qui se balancent d'une extrémité à l'autre. Souvent même un second arc sensiblement parallèle au premier prend naissance : d'après les observations de M. Nordenskiöld, il est presque toujours concentrique à l'arc ordinaire et situé dans le même plan que lui, mais plus loin de la surface du globe. Parfois aussi les deux arcs se soudent; d'où résulte une aurore boréale en forme de tranche (*skifformade*), c'est-à-dire aplatie dans le sens vertical. Il n'est pas rare que des arcs supplémentaires interviennent, et fréquemment des rayons lumineux jaillissent entre les deux arcs et dans l'espace indéfini extérieur, mais presque jamais en dedans du plus petit.

Qu'on imagine enfin le phénomène se compliquant de plus en plus, en perdant de sa régularité, les arcs s'élevant sur l'horizon, les rayons se multipliant, jaillissant au milieu des courbes de manière à illuminer l'espace vide, s'élançant vers le sud magnétique dans des directions peu obliques, ou parallèles au globe terrestre (1), et voilà l'aurore boréale vulgaire passablement expliquée. A l'intérieur de la projection de la couronne, vers le pôle magnétique, se trouve au contraire une zone d'où l'on peut contempler les aurores dans la direction du sud, et, plus près encore de ce pôle, le météore n'éclaire que rarement l'horizon. Des voyageurs (Hayes par exemple)

(1) Cependant M. Nordenskiöld estime que l'orientation des rayons dans l'espace est très difficile à apprécier exactement.

avaient constaté ce fait depuis longtemps. La zone privée d'aurore embrasse un cercle d'environ 8 degrés de rayon (1).

V.

Les travaux de M. Lenström, travaux dont l'examen nous servira de conclusion, ont cela d'intéressant qu'ils constituent une preuve directe et définitive de la nature électrique des aurores boréales. Il semblait que les expériences élégantes de M. de La Rive avaient tranché la question; il n'en était rien, car il y a huit ans à peine qu'un Allemand, M. Groneman, a combattu les idées généralement adoptées dans le monde savant, pour proposer une autre hypothèse. M. Lenström est allé plus loin que le physicien de Genève, en ce sens qu'au lieu d'opérer dans un cabinet de physique, il a réussi à reproduire le météore lui-même en plein air; il l'a forcé à se manifester, comme jadis Franklin et Dalibard ont fait descendre la foudre du ciel pour l'examiner scientifiquement. N'oublions pas, du reste, qu'il est fort méritoire d'opérer par un froid de 30 degrés, pendant que la bise souffle, que le givre entrave le fonctionnement des appareils, qu'il faut sans cesse visiter et réparer, et que le seul abri dont on dispose est une hutte semblable à celle de nos charbonniers.

Non contente de provoquer des aurores artificielles, l'expédition finlandaise dont M. Lenström faisait partie a pu recueillir plusieurs données importantes relativement à la manifestation libre du phénomène. Les observations ont été faites à Sodankylä et à Kultala (2) (Laponie) en novembre et décembre 1882. Dans la première de ces deux localités, « l'aurore polaire se montrait souvent d'une intensité très grande, mais elle n'offrait pas pourtant beaucoup de variation. Elle commençait ordinairement par un arc faible au nord, qui se développait bientôt en arc avec rayons et quelquefois en draperies tendues de l'est à l'ouest, le plus souvent un peu vers le nord. » La couleur changeait peu : presque toujours une teinte jaune pâle, légèrement lavée de vert, se manifestait. Bien que le météore ne fût pas continuellement visible, on observait fréquemment au spectroscope, et même assez haut sur l'horizon, la bande caractéristique des aurores sans que l'œil en perçût aucune trace de lueur. Ce fait se produisant même en l'absence de la neige, on

(1) Elle est tracée approximativement dans le tome II de *la Terre*, par M. E. Reclus.

(2) Coordonnées géographiques de ces deux stations en nombres ronds: Sodankylä, 67° de lat., 27° long. E. de G.; Kultala 78° 1/2 lat., 27° long. E. de G.

ne pouvait l'attribuer à des plaques aurorales réfléchies. De plus, il n'était pas rare de contempler pendant les nuits une lueur diffuse et phosphorescente, légèrement jaunâtre, qui éclairait l'horizon et faisait pâlir les étoiles. L'effet produit était sensiblement comparable à celui de la lune à demi voilée par les nuages.

M. Lenström et ses collaborateurs tentèrent, le 8 décembre 1882, de mesurer la hauteur d'un arc d'aurore au-dessus de la surface du globe. Ils se divisèrent en deux groupes et, à l'aide de théodolites, ils apprécièrent la distance angulaire du sommet de l'arc à l'horizon. Les deux stations étaient situées sur un même méridien magnétique à 4 kilomètres 1/2 de distance : un fil télégraphique, installé d'avance, permettait de correspondre durant les observations. Ils s'efforcèrent de se concerter pour viser le même point du météore, mais, à la suite d'essais réitérés, ils reconnurent que tel rayon, visible pour les uns, ne pouvait être aperçu des autres. Quant aux résultats des visées, ils furent inconciliables, puisque l'angle obtenu se trouva être plus grand pour le poste sud que pour le poste nord, quoique celui-ci, *a priori*, se rapprochât davantage du météore. M. Lenström en conclut, comme d'ailleurs l'avait fait M. de La Rive, que chaque observateur voit son aurore, de même que chaque spectateur contemple son arc-en-ciel, et, de plus, que le phénomène se produit à une hauteur de quelques milliers de mètres à peine ; il signale encore les résultats obtenus au Groënland par l'ingénieur Fritze, qui conduisent, au moins dans certains cas particuliers, à des nombres vingt fois plus faibles.

Lors de l'expédition suédoise de 1868 dans les régions polaires, on remarqua autour du sommet des montagnes des flammes faibles ou des lueurs phosphorescentes. Ce fait, dont M. Lenström n'eut connaissance qu'en 1871, rapproché de certaines descriptions relatées par d'autres voyageurs, décida M. Lenström à essayer de provoquer ou de faciliter l'apparition du météore par des moyens artificiels. Les premières tentatives datent de 1871 et, à l'exemple de celles qui ont suivi, elles ont eu la Laponie pour théâtre. Comme, dès l'abord, l'entreprise avait été couronnée de succès, de nouvelles expériences furent reprises lors de l'expédition polaire finlandaise de 1882 et renouvelées deux fois sur deux cimes différentes, portant respectivement les noms fort peu harmonieux d'Oratunturi et de Pietarintunturi.

L'Oratunturi, haut de plus de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, est situé par 67° 21′ de latitude près du village de Sodankylä. Vers le point culminant de la montagne, un long fil de cuivre, replié convenablement sur lui-même, de manière à constituer une série de carreaux d'une surface totale de 900 mètres carrés, était

supporté par des poteaux munis d'isolateurs. Des pointes de laiton, dressés verticalement de $0^m,50$ en $0^m,50$, hérissaient ce réseau conducteur et le tout communiquait par un fil métallique isolé courant sur des perches avec un galvanomètre installé dans une cabane au pied de la cime. Le galvanomètre était relié à la terre par l'autre extrémité de son propre circuit.

Presque toutes les nuits qui suivirent l'installation des appareils, une lueur jaune blanchâtre illumina les pointes, sans que rien de pareil se manifestât sur les hauteurs du voisinage, pendant que l'aiguille du galvanomètre trahissait par ses mouvemens le passage d'un courant électrique. La lumière fut analysée au spectroscope et donna la raie jaune verdâtre qui caractérise l'aurore boréale. Ajoutons que l'intensité de la clarté et les déviations de l'aiguille variaient continuellement. Au reste, le givre qui se déposait sur les fils ne tardait pas à détruire l'isolement, ce qui rendait presque impossible une expérience de quelque durée, sans parler du froid qui engourdissait les doigts de l'opérateur.

L'appareil, installé plus tard sur le Pietarintunturi, à plus de 78 degrés de latitude, était à peu de chose près disposé identiquement, sauf que la surface munie de pointes était moitié moindre. Ainsi que le fait remarquer M. Lenström, la proximité de la « ceinture maximum » des aurores compensait cette infériorité. Le 29 décembre, un « rayon d'aurore » fit son apparition au-dessus du réseau, qu'il dominait verticalement de 120 mètres.

Notre tâche est terminée : après avoir tenté de rendre compte de l'aspect du météore, nous l'avons pour ainsi dire suivi à travers les âges et nous avons examiné quelques-unes des hypothèses, curieuses toujours, parfois bizarres, proposées autrefois par les physiciens. Bien qu'ayant interrogé la science scrupuleuse et sévère du XIXe siècle jusqu'à cette année 1883, nous avons été incomplet, souvent malgré nous ; aussi bien n'avons-nous pas eu la prétention de parachever un tableau détaillé. Expliquer les principes les plus essentiels, rendre compte des progrès les plus importans et montrer aussi combien sont grandes et nombreuses les difficultés à trancher, tel a été notre but. Il faut espérer que la science de l'avenir soulèvera ces obstacles et que l'on ne pourra plus répéter ce que disait Haüy, il y a moins d'un siècle, au sujet du phénomène qui vient de nous occuper : « Ce n'est pas toujours ce qui est connu depuis le plus long temps qui l'est le mieux. »

ANTOINE DE SAPORTA.

LE

CHEMIN DE FER DU SOUDAN

ET LES

TROIS CAMPAGNES DU COLONEL BORGNIS-DESBORDES.

Il y a deux mois, dans sa séance du 1er août, le sénat discutait la question du chemin de fer du Haut-Sénégal et le crédit de 4,677,000 fr. que réclamait le ministre de la marine et des colonies pour continuer la ligne de Kayes à Bafoulabé et pour achever les forts de protection de Bafoulabé jusqu'à Bamako. Cette entreprise a été vivement attaquée et chaleureusement défendue. Mais défenseurs et attaquans, tout le monde s'est trouvé d'accord pour rendre hommage à cette colonne expéditionnaire forte de moins de cinq cents hommes, qui, après trois laborieuses campagnes, a fait flotter le drapeau français sur les bords du Niger. « Supposez, disait récemment M. de Lesseps au congrès géographique de Douai, supposez une poignée d'hommes partant de Calais pour pénétrer dans un temps donné jusqu'aux environs de Vienne ou de Buda-Pesth. Trois fois de suite, en de rudes conditions, nos soldats ont pénétré au cœur du Soudan, conduits par un homme fortement trempé. Il s'est chargé de pousser jusqu'au Niger la ligne des postes qui doit garantir notre influence. Les difficultés de détail ne le rebutent pas plus que l'imprévu ne le déconcerte ou que le danger ne l'émeut. La petite phalange est rentrée au Sénégal déguenillée, épuisée, hâve et réduite de plus du tiers; mais elle avait noblement, simplement accompli un grand acte. »

On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par personne, que notre colonie du Sénégal est devenue ce qu'elle est par les soins infa-

tigables du général Faidherbe. Aussi habile organisateur que vaillant soldat, il l'a créée de toutes pièces. Depuis qu'il l'a quittée, nous avons occupé Bafoulabé, important village situé au confluent du Bafing et du Bakhoy, dont la réunion forme le fleuve le Sénégal. Cette occupation a été exécutée par un autre excellent gouverneur, M. Brière de l'Isle; mais c'est le général Faidherbe qui en avait conçu la pensée. L'autorité qu'il s'était acquise lui permettait de beaucoup oser, et les traités qu'il avait conclus avec de turbulens voisins étaient mieux observés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Tout le monde se souvenait de ce fort de Médine, bâti par lui, contre lequel était venue se heurter la fortune d'un grand conquérant, du redoutable prophète Oumar Al-Hadj. Une armée de vingt-trois mille hommes bloquait Médine. Les soixante soldats qui la gardaient s'étaient héroïquement défendus durant quatre mois, mais les vivres commençaient à manquer et les cartouches aussi. Grâce à une crue inespérée, le général Faidherbe, alors lieutenant-colonel, parvint à remonter le Sénégal jusqu'à Kayes; il marcha sur Médine, canonna les assiégeans, et le Sénégal n'a plus revu le prophète qui avait attesté Allah qu'il chasserait les Français d'Afrique. Ce souvenir est resté si vivant qu'aujourd'hui encore les indigènes, désireux de se rendre agréables à quelqu'un qui vient d'accomplir une prouesse, lui disent par façon de compliment : « Vraiment tu as agi comme Faidherbe. » Cependant le général n'était pas encore satisfait de son œuvre; il estimait que la colonie était appelée à un grand avenir, et ce qui se fait à cette heure dans le Soudan n'est que l'exécution de ses desseins. Il s'était avisé le premier que le Sénégal était la route la plus directe et la plus facile pour pénétrer dans les régions centrales de l'Afrique, qu'il fallait créer une voie commerciale reliant Saint-Louis au Niger et aboutissant à ce fleuve dans les environs de Bamako, et il avait envoyé des missions pour reconnaître le pays, pour s'aboucher avec les chefs de villages ou de royaumes. Mais il s'était gardé de rien précipiter; il avait laissé à ses successeurs le soin de mener à bien cette vaste entreprise. Il savait que les entreprises demandent à être préparées, que la patience et l'esprit de suite sont les premières des vertus coloniales.

Le général Faidherbe écrivait en 1868 : « Il faut que le drapeau français flotte à Bafoulabé d'ici à deux ans et à Bamako dans dix ans. » Cela ne s'est pas fait aussi vite qu'il le désirait; mais il semble que nous voulions rattraper le temps perdu, et peut-être nourrissons-nous des espérances trop ambitieuses. Nous avons décidé, dès 1881, que la voie commerciale destinée à relier le Haut-Sénégal au Niger sera une voie ferrée, laquelle n'aura pas moins de 500 kilomètres. Dans la séance du 1er août, M. le comte de Saint-Vallier a déclaré au sénat qu'il était aussi favorable que personne à l'idée d'accroître l'importance de notre colonie sénégalaise en la mettant en communication

avec le Soudan, qu'il y avait un intérêt incontestable pour le commerce européen à pénétrer au cœur de l'Afrique, mais que le chemin de fer projeté serait une dépense très considérable et fort prématurée, que, plus tard peut-être, il conviendrait de le faire, que, pour le moment, nous devons avoir des prétentions plus modestes, moins coûteuses et nous en tenir à une route de caravanes, à un simple chemin vicinal.

En répondant à M. de Saint-Vallier, le directeur des colonies a réservé la question de savoir si la voie ferrée serait prolongée de Bafoulabé jusqu'au Niger. Mais il a établi que le tronçon pour lequel on réclamait un crédit était d'une urgente nécessité. Dans la saison sèche, le Sénégal, qui cesse d'être navigable jusqu'à Kayes pour les avisos et les remorqueurs, l'est encore pour les chalands dont le tirant d'eau ne dépasse pas $0^{m},50$. Plus loin, et en toute saison, il est absolument impraticable. Entre Kayes et Bafoulabé, il forme des biefs successifs, séparés par des rapides et par les deux cataractes de Felou et de Gouina. Sur toute cette partie de son parcours, la construction d'une route eût coûté fort cher, et le chemin de fer, quoique plus coûteux encore, la remplacera avec avantage. Mais de Bafoulabé à Kita, sur une longueur de 320 kilomètres, il y en a 233 où il est facile d'établir une route, dont les deux sections seraient mises en communication par le Backoy, sur lequel a été organisé un service de pirogues. Au surplus, ce chemin vicinal, dont M. de Saint-Vallier et le bon sens nous engagent à nous contenter jusqu'à nouvel ordre, a déjà été ouvert sur plus d'un point par nos officiers d'artillerie de marine laissés en résidence dans les postes pendant l'hivernage, et les caravanes commencent à connaître très bien ce chemin qui les attire et qu'elles appellent notre voie militaire.

Il est bien difficile à un gouvernement qui veut obtenir des crédits d'une assemblée de lui dire toute la vérité; s'il lui disait tout, elle ne voterait jamais rien. Les entreprises lointaines sont toujours malaisées, longues, dispendieuses, et d'ordinaire, les assemblées n'ont de goût que pour les choses faciles et courtes, pour les rentrées à très brève échéance, pour le bonheur et pour la gloire qui ne coûtent rien. Si le gouvernement avait eu la liberté de tout dire et de s'expliquer en toute franchise, il aurait confessé au parlement que cette voie commerciale qu'on se proposait d'ouvrir entre le Haut-Sénégal et le Niger n'était pas appelée à être mise dès aujourd'hui au service d'un commerce déjà subsistant, qu'elle était destinée à le créer, que l'occupation militaire, la construction de forts, l'établissement de notre protectorat étaient des préliminaires indispensables, que nous ne saurions en venir à bout sans nous imposer des sacrifices, mais que si nous refusions d'aller au Niger, les Anglais le prendraient et le garderaient pour eux, et que notre colonie du Sénégal ne serait plus qu'un comptoir sans avenir.

Assurément, si l'on pouvait attirer du coup à Saint-Louis le commerce de Tombouctou et de toute la vallée du Niger, on serait bientôt récompensé de ses peines. Les Arabes du Sahara ont un proverbe qui dit : « que la gale du chameau a pour remède le goudron et que la misère se guérit au Soudan. » Ce n'est pas l'opinion de l'ennemi le plus acharné et le plus spirituel du chemin de fer du Haut-Sénégal, M. Lambert de Sainte-Croix; il disait au sénat : « qu'en poussant jusqu'au Niger, nous arriverions non au jardin des Hespérides, mais au jardin des arachides. » Il ne faut pas trop mépriser les arachides, non plus que l'huile qu'on en tire. Mais il y a dans les environs de Tombouctou des choses plus précieuses que les arachides, et selon le rapport de tous les voyageurs, l'Afrique centrale renferme plus d'un pays de grande production et de grand commerce avec lequel nous pourrions faire d'utiles marchés. Ce qu'il faut accorder à M. Lambert de Sainte-Croix, c'est que, dans toute la contrée à la fois grandiose et sévère, souvent lugubre, que traversera notre chemin de fer ou notre chemin vicinal pour atteindre Bamako et le Niger, on chercherait vainement à l'heure qu'il est les élémens d'un commerce lucratif. Les cultures y sont clair-semées, les bois y sont chétifs, les forêts y sont rares. Ce n'est pas la cognée, c'est le feu qui les a détruites. A chacun de leurs campemens, les Européens de notre colonne expéditionnaire trouvaient difficilement cinq ou six arbres de grande tournure, qui les missent à l'abri d'un soleil qui tue, et le colonel Borgnis Desbordes avait souvent peine à se procurer dans les villages assez de mil pour nourrir ses mulets et préparer le *couscous* de ses tirailleurs indigènes.

Peut-il en être autrement? Toute cette région a été ravagée par des conquérans sans merci, hommes de sang et de pillage, dont on disait « que partout où ils avaient passé, le coup de balai était si bien donné que cinquante ans après la place était encore nette. » Exposées aux plus cruelles vexations, à de perpétuelles avanies, à d'incessans brigandages, ces populations ont pris le parti de ne cultiver qu'un petit coin de leur jardin et de ne produire que ce qui est nécessaire à leur subsistance. C'est un pays à refaire, et refaire un pays est un ouvrage de longue haleine. Le rôle que doit jouer la France de Bafoulabé à Kita et de Kita à Bamako est celui d'un bon gendarme, bienveillant pour les honnêtes gens qui travaillent, intraitable pour les voleurs et les pillards, s'entremettant avec discrétion dans les querelles pour les concilier, veillant à la sûreté des routes, apprenant à tout le monde à apprécier les bienfaisans effets de la paix. Quand les chefs militaires installés dans les postes que nous avons créés auront assis notre puissance dans le Soudan, accoutumé les caravanes à compter sur notre protection, inspiré aux méchans et aux larrons un salutaire effroi, alors cette terre qui ne demande qu'à tout produire recouvrera par degrés sa fécondité, et le chemin de fer qui remplacera notre chemin vicinal sera assuré de cou-

vrir ses frais. Mais il faut qu'au préalable le bon gendarme achève son œuvre qu'il a si bien commencée. Il lui appartient de préparer le terrain, les traitans récolteront ce qu'il aura semé.

Certains usages, certaines idées profondément enracinées dans le cerveau des noirs contribuent aussi à rendre ces pays improductifs. Dans une partie de l'Afrique centrale, de Tombouctou à Kong et du Bélédougou au lac Tchad, il y a une monnaie courante qui est d'un grand usage dans les transactions; c'est le *cauri*, coquille univalve des mers de l'Inde. Dans le Soudan occidental, il n'y a pas d'autre instrument d'échange que les guinées, tissus passés à l'indigo et venant de France ou de Belgique, mais surtout de Pondichéry. A cette monnaie courante s'ajoute une monnaie de convention, c'est le captif. On fait des marchés en captifs et en fractions de captifs; un captif vaut un très beau bœuf, un demi-captif ne vaut qu'un bœuf médiocre. Le prisonnier de guerre est le billet de banque du Soudan et le signe de la vraie richesse. On ne dit pas qu'un tel a un revenu de tant ou gagne tant par an; on dit : Ce chef est très riche, il a deux cents captifs.

Ce qu'il y a d'horrible dans l'esclavage, c'est le commencement. On arrache la femme à sa maison, on sépare à jamais l'enfant de sa mère et on le condamne à l'oublier. Heureusement pour lui, il a l'oubli facile, et une fois installé dans la case de son tyran, il y est assez bien traité pour qu'il se résigne à son sort. Il lui arrive même souvent de se rendre nécessaire, et, après avoir obéi, il commande. Tel captif devient un grand personnage et marche sur la tête de ses maîtres. Mais, doux ou cruel, l'esclavage engendre des préjugés funestes. C'est le captif qui fait tout, et les noirs s'accoutument à considérer le travail comme une marque d'infériorité, comme une servitude, comme un déshonneur. On l'a bien vu par la peine qu'avaient nos officiers d'artillerie de marine à recruter des ouvriers et des manœuvres indigènes pour bâtir nos forts; si généreusement qu'on les payât, ces ouvriers croyaient faire acte de captifs. Les pays de la vallée du Backoy ne deviendront riches et prospères que le jour où le travail n'y sera plus regardé comme un abaissement. Mais rien n'est plus résistant qu'une idée fausse, et c'est plus tôt fait de tuer un Malinké ou un Toucouleur qu'un préjugé. C'est par la guerre et le pillage qu'on se procure des captifs; en détruisant la guerre, on fera tarir la source de l'esclavage, et quand les captifs manqueront, l'homme libre apprendra à travailler. Tel sera le fruit de l'œuvre toute pacifique que nous avons entreprise au Soudan, et c'est encore à cela que servira le bon gendarme. Mais que de temps et d'éloquence il lui faudra!

Cependant un pas considérable a été fait. Il a suffi de trois campagnes et d'un demi-bataillon pour établir le protectorat français du Haut-Sénégal au Niger. Ces trois expéditions ont honoré également celui qui les a conduites et qui a su joindre la prudence à l'audace,

l'héroïque dévoûment de ses lieutenans, la discipline et la vaillance de la petite troupe qu'il avait sous ses ordres. Dans la campagne 1880-1881, on était allé de Médine à Bafoulabé et de Bafoulabé à Kita, où un fort en maçonnerie, entouré d'un camp retranché, fut construit par les soins d'un officier fort distingué, M. le capitaine Archinard, qui commandait la compagnie auxiliaire d'ouvriers d'artillerie. Rien n'a pu ralentir son zèle, et on l'a vu demeurer intrépidement sur les chantiers, malgré les lassitudes et les accès de fièvre, suite inévitable d'un séjour prolongé au soleil du Soudan. Au commencement de la seconde campagne, la fièvre jaune ayant sévi à Saint-Louis et désorganisé tous les services, il fut décidé que la colonne expéditionnaire du haut fleuve ne dépasserait pas Kita, qu'on se contenterait de ravitailler les garnisons, de poursuivre les ouvrages commencés. Mais pour tenir son monde en haleine et ses ennemis en respect, le colonel Borgnis-Desbordes fit une pointe hardie dans le Manding, traversa le grand fleuve, poussa jusqu'à Keniera, y infligea un humiliant échec aux bandes aguerries et menaçantes d'un conquérant musulman. L'année suivante, on résolut d'aller s'installer sur le Niger. On avait des raisons pour ne pas se presser, il y en avait de meilleures pour se hâter. Il fallait gagner de vitesse deux souverains indigènes qui avaient deviné les desseins du colonel et se disposaient à lui enlever sa proie. Après avoir réglé des affaires fort désagréables avec les Bambaras du Bélédougou, la colonne entrait à Bamako, le 1er février 1883, et six jours plus tard, on posait la première pierre du fort. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, le colonel rappelait à ses officiers toutes les sinistres prophéties qu'on leur avait prodiguées. On les avait mis au défi d'aller jusqu'à Bakel. D'autres, plus généreux, leur permettaient de pousser jusqu'à Kita, mais qu'ils atteignissent jamais le Niger, personne, à Saint-Louis, ne le croyait. C'était un de ces chimériques projets qui font sourire les gens sensés, un vrai conte à dormir debout. Le colonel ajoutait : « Messieurs, en prenant le commandement du Haut-Sénégal au mois de novembre, je vous ai dit que nous n'étions pas dans le Soudan pour parler, mais pour agir, que nous devions aller au Niger, que nous irions, et nous y sommes. »

On venait d'accomplir un voyage aussi périlleux que malaisé. Les pessimistes de Saint-Louis avaient eu beau jeu en prédisant des malheurs à une petite troupe condamnée à fournir de longues marches et à faire plus d'une mauvaise rencontre. On devait se tenir toujours prêt à intimider les malveillans par des actes de vigueur, et on employait ses loisirs à élever des courtines et des bastions, on se faisait maçon ou charpentier. Encore fallait-il se presser et profiter de la saison sèche, à laquelle succèdent des pluies torrentielles qui rendent tout impossible. On laisse dans les forts de petites garnisons, et, quelques mois plus tard, on est heureux, à son retour, de trouver la garnison

vivante et le fort debout, car il faut que les murs soient solides pour résister au déluge de l'hivernage, et la chaux manque dans ce pays de grès et d'argile. On est charmé aussi de découvrir que le télégraphe n'a pas perdu tous ses poteaux. Quelques-uns ont subitement reverdi, ce qui nuit beaucoup à la circulation des dépêches; ces poteaux étaient des arbres qu'on croyait morts et qui s'avisent de revivre. D'autres ont été renversés par les éléphans; mais on assure que ces intelligens animaux se dégoûteront bientôt de cet amusement, qu'ils apprennent déjà à passer sous les fils sans les détruire.

Si les pluies de l'hivernage sont dangereuses aux constructions, le soleil dévorant de la saison sèche est fatal à l'Européen. Le sol, surtout dans les plateaux ferrugineux, est comme surchauffé et calciné. « Le rayonnement est tel, disait dans un de ses rapports le docteur Martin-Dupont, que, quelques heures encore après le coucher du soleil, parfois jusqu'à minuit, il suffit d'interposer entre la terre et son visage un écran et de le retirer brusquement pour éprouver aussitôt la sensation très nette de l'exposition devant un corps chaud. » Nos tirailleurs sénégalais, indigènes commandés par des officiers français, résistent sans peine à ces ardeurs, ils ne laissent jamais un traînard sur la route, et, en arrivant à l'étape, ils ont allumé du feu, puisé de l'eau, installé leurs tentes avant que les Européens aient rien fait. Mais une colonne expéditionnaire recrutée exclusivement parmi les indigènes serait sujette à se désagréger. Excellens soldats quand ils sentent des blancs derrière eux, il serait fâcheux de les livrer à eux-mêmes. Ils tiennent de leur race, ils en ont la mobilité d'esprit, le goût du changement, la passion du pillage. Ces grands enfans sont souvent difficiles à conduire, sans compter qu'ils désertent quelquefois. Quelques souffrances qu'il endure, le blanc ne déserte jamais; il sait que la fuite serait pour lui le commencement d'une chasse à courre où il aurait le rôle du gibier, sans aucune chance de salut. Mais ce climat débilitant épuise bientôt ses forces. Quoiqu'on partît de très bonne heure, qu'on gagnât l'étape avant le milieu de la matinée, et que le soldat n'eût à porter que son fusil et son bidon, c'était encore trop. Le colonel y pourvut en faisant faire à tous ses soldats blancs une partie des marches à dos de mulet. A la réserve de nos tirailleurs, il n'y a qu'une infanterie montée qui puisse atteindre le Niger.

Un autre gros embarras est la difficulté des transports. La contrée qu'on traversait offre une succession de plateaux rocheux, aux pentes abruptes, coupés par des marigots profonds, d'abord pénible, et ce qu'on appelle au Soudan un chemin n'est d'ordinaire qu'un sentier mal tracé, escaladant quelquefois des cols escarpés ou disparaissant sous la vase des ruisseaux taris. Ce n'est pas sans crainte qu'on y fait passer du canon. L'éléphant d'Afrique n'ayant pas encore été domestiqué, le transport des vivres et des munitions ne pouvait se faire que

par des mulets et des ânes, chargés les uns de 100 kilos, les autres de 50. Pour la durée des quatre mois de l'hivernage, du commencement d'août à la fin de novembre, la garnison de Kita, composée d'une compagnie de tirailleurs et d'une dizaine de canonniers, avait besoin de 36 tonneaux de vivres. Cela représente un convoi de 360 mulets et de 720 ânes. On peut juger par là du travail nécessaire non-seulement pour assurer la subsistance des garnisons, mais pour ravitailler la colonne par des convois faisant la navette entre les divers magasins de la ligne.

Et que d'accidens fâcheux! que de déconvenues! Tantôt une épizootie se déclarait dans la viande sur pied, c'est-à-dire dans le troupeau qui suivait la colonne. Tantôt c'étaient des sacs de riz et d'orge qui avaient crevé en route et semé les ornières de leur grain, ou des boucauts de vin qui parvenaient à destination à moitié vides. Quelquefois aussi c'étaient des obus de 4 que n'accompagnait aucun sachet de poudre, ce qui faisait dire au colonel : « Il aurait été préférable de m'envoyer des sachets sans obus, j'aurais pu du moins faire du bruit. » A mesure qu'on s'éloignait de la base d'opérations, tout devenait plus difficile, et la ligne de ravitaillement s'allongeant sans cesse, c'était comme un allongement d'inquiétudes et de soucis; on n'en comptait plus les kilomètres. Heureusement la situation s'est améliorée. Grâce au ciel et surtout aux commandans de place, il y a déjà entre Bafoulabé et Bamako des tronçons considérables de routes, où peuvent circuler de petites voitures en tôle et à deux roues. On ne sera plus à la merci des ânes et des âniers.

Celui qui conduisait cette petite troupe de Médine à Kita et de Kita à Bamako, c'est-à-dire à près de 400 lieues de Saint-Louis, devait penser à beaucoup de choses. Mais le premier de ses soins était d'éviter les mauvaises affaires, de se battre le moins possible, de ne se servir de ses pièces rayées de montagne que dans les cas d'urgente nécessité, car les bons gendarmes ne cherchent pas les querelles et n'entrent dans celles des autres que pour les arranger. Tout le long du chemin, il s'occupait de se ménager des intelligences avec ses alliés naturels et de donner de bonnes paroles à ses ennemis, qui néanmoins l'ont contraint plus d'une fois à leur infliger de dures leçons.

La politique était sa principale étude, et la politique est fort compliquée au Soudan. On y trouve des empires conquérans, vivant d'exactions et de rapines, et des populations rançonnées par leurs vainqueurs qui les tiennent à la gorge, d'autres qui ont reconquis à grand'peine leur liberté et sont toujours sur le qui-vive. Du Haut-Sénégal au Niger, il y a partout ce qu'on pourrait appeler un parti national et un parti de l'étranger. Malinkés ou Bambaras, les opprimés sont fétichistes, les oppresseurs sont musulmans, et partout aussi ce sont les fétichistes qui sont nos amis ou qui sont capables de le devenir, en s'instruisant

à notre école. Sans contredit, il vaut mieux croire à Mahomet qu'à un sorcier, et Allah fait dans ce monde une plus grande figure qu'un fétiche de pierre ou de coton. Mais, au Soudan, les servans d'Allah sont les plus improgressifs des hommes, et notre civilisation leur inspire une horreur mêlée de dégoût. Au fanatisme sanguinaire, à la pieuse conviction que toute trahison est permise à l'égard de l'infidèle ou du *kefir*, à la férocité tranquille et satisfaite ils joignent la morgue suprême, l'immuable mépris, et rien n'est plus fatal à tout progrès que les sots mépris. Pendant le séjour que M. Mage fit à Ségou-Sikoro, où l'avait envoyé le général Faidherbe, il rencontra un chérif de la Mecque qui se plaisait à raconter que, chaque année, les Anglais et les Français vont porter humblement leur tribut à Stamboul, et que le sultan se donne le plaisir de les faire attendre dans son antichambre tout un jour et souvent plus, leur charge sur la tête. Ainsi gasconnait ce Gascon du désert, et le roi de Ségou croyait à ses histoires comme au Coran. C'est l'imagination qui gouverne le monde.

Les Peuhls ou Foulahs, au teint d'un brun rougeâtre, aux cheveux à peine laineux, aux traits presque européens, aux formes sveltes et élégantes, étaient primitivement un peuple pasteur, de mœurs assez douces, auquel on ne reprochait que d'avoir peu de respect pour le bien d'autrui. Ils ont adopté les premiers l'islamisme, et l'islamisme les a rendus conquérans. En s'alliant aux noirs Ouolofs ou Mandingues qu'ils ont vaincus, ils ont produit la race remarquable des Toucouleurs, lesquels sont devenus les convertisseurs à main armée du Soudan. De temps à autre, un marabout doué de cette autorité de caractère et de cette puissance de parole qui s'imposent aux hommes, après avoir employé quelques années à se créer des amis, des croyans, un trésor et une armée, déploie le saint étendard, répand partout par ses massacres la terreur de son nom, conquiert en quelques mois à Mahomet de vastes territoires, qui ne reconnaissent plus d'autre loi que l'insolence de ses caprices. Mais le musulman s'entend moins à conserver qu'à acquérir. Ces grands établissemens ne durent guère, ces épées victorieuses sont bientôt frappées de torpeur, ces volontés hautaines tombent en léthargie, et les empires éphémères qu'elles avaient fondés et qui se disloquent étonnent également par la rapidité de leur élévation et de leur chute.

Tel fut celui que fonda cet Oumar Al-Hadj, dont l'étoile avait pâli une première fois devant Médine et qui, après d'étonnantes victoires, périt en s'acharnant à la conquête de Tombouctou. Il légua ses états comme son titre à celui de ses fils qu'il préférait. Ahmadou règne aujourd'hui dans sa capitale de Ségou-Sikoro, à quelques lieues en aval de Bamako et de notre fort français; mais l'héritage paternel a périclité dans ses mains. Il n'a pas su organiser ses provinces, faire oublier par une

sage administration les violences et les barbaries de son père. Rapace et avare, il prend beaucoup et donne peu. Ses voisins de Bamako disaient de lui : « Ahmadou nous a toujours trompés ; c'est un pillard, un brigand, qui rançonne tout le pays avec ses *talibès*, enlève nos femmes et nos enfans. » Son empire toucouleur s'en va par morceaux. Le Bélédougou a reconquis son indépendance. Ses frères, dont il a fait ses satrapes et qui gouvernent des royaumes en son nom, tendent à se détacher de lui, ne lui fournissent plus ni troupes ni argent, et quand il les somme de venir le voir, ils s'y refusent. Bien leur en prend, puisque le seul qui s'est rendu à ses pressans apppels a eu la tête tranchée. Toutefois Ahmadou n'est pas un ennemi à mépriser. Il dispose encore de quatre mille cavaliers ou *talibès*, d'environ huit mille fantassins ou *sofas*, qui à la vérité refusent quelquefois de marcher ; mais, pour être obéi, il lui suffirait de renoncer à ses habitudes de sordide avarice, de distribuer autour de lui une partie de son trésor, et de proclamer la guerre sainte. Peut-être alors ses frères eux-mêmes lui viendraient-ils en aide. Celui qui est roi de Kaarta, Mohamed Montaga, semblait bien disposé pour nous, mais il doit compter avec les fanatiques qui l'entourent. Pour leur être agréable, il adressait cette année même au chef de notre colonne expéditionnaire une insolente missive par laquelle il lui mandait « que le Dieu qui a élevé la chapelle de l'islam, affaibli les villes des infidèles et détruit leurs constructions, confondrait l'incirconcis colonel Desbordes, fils d'un infidèle, le plus malfaisant, le plus traître et le plus méchant des hommes. » Il ajoutait : « Plus de correspondance entre nous. Adresse-toi à l'émir des croyans ; sa paix est notre paix, sa guerre est notre guerre. »

A l'amont de notre établissement de Bamako, dans la région du Haut-Niger, a surgi un autre conquérant musulman, et l'on peut dire de nous ce que Goethe disait un jour de lui-même : « Un prophète à droite, un prophète à gauche : l'enfant du monde est au milieu. » Ce nouveau conquérant, le trop célèbre Samory, qui avait réussi quelque temps à se mettre à cheval sur les deux rives du Niger jusqu'à la hauteur de Faraba, n'est pas un Toucouleur. Malinké par son origine et de petits commencemens, après avoir été captif chez des forgerons, il s'est élevé par la trahison et la perfidie. Il s'insinua dans la confiance d'un saint marabout, le trompa si bien qu'il lui prit un jour ses richesses, ses amis, son armée et l'enferma dans une prison, à la charge d'y employer le reste de ses jours à prier pour qu'Allah donne à jamais la victoire à son geôlier. Ce parvenu n'est pas un homme ordinaire. Il a su former dix-neuf escadrons d'une cavalerie bien dressée, dont l'approche est redoutée partout comme la peste. Il ne prend pas d'assaut les villes fortifiées ; il les réduit par la famine, en procédant au blocus avec une rigueur mathématique. Malheur à qui tombe

dans ses mains! Il brûle à petit feu ses prisonniers, vend leurs femmes et leurs enfans. Samory n'est pas un vrai sultan comme Ahmadou. Quoiqu'on le dise très pénétré de l'idée de sa mission divine, cet aventurier de grande taille, à la voix haute et vibrante, paraît être avant tout un admirable spéculateur en bois d'ébène, le grand pourvoyeur de captifs du marché de Keniera, et son commerce eût embrassé avant peu toute la vallée du Niger, si le colonel et son monde ne fussent entrés à Bamako un peu plus tôt qu'on ne les y attendait.

On arrivait à point. Les bandes de Samory, commandées par son frère Tabou, poussaient déjà des reconnaissances jusqu'aux portes de la ville, divisée en deux partis. L'un, qui se recrutait parmi les marchands maures, travaillait pour le conquérant. Le colonel s'appuya sur le parti national et fétichiste et déjoua par quelques mesures de rigueur les intrigues des Maures. Sa situation ne laissait pas d'être critique. Il recevait du nord des dépêches alarmantes, on lui annonçait qu'une armée était partie du Kaarta pour couper sa ligne de ravitaillement. L'attitude du sultan Ahmadou n'était pas non plus rassurante. Il fallait frapper un coup de force qui tînt tout le monde en respect. Il demanda un suprême effort à sa troupe harassée, surmenée. A peine lui laissa-t-il le temps de respirer avant de la conduire à l'ennemi. L'affaire fut sérieuse et en apparence indécise. Heureusement la violence de ce premier choc avait fait une si vive impression sur les lieutenans de Samory qu'ils ne purent se résoudre à accepter de nouveau le combat. Ils se dérobèrent bientôt par une fuite précipitée et il fallut renoncer à les poursuivre; ces escadrons si redoutés s'étaient dissipés comme une fumée. Nous avions payé chèrement notre succès, mais il fut aussi fructueux que nous pouvions le désirer. Le sultan Ahmadou resta tranquille, se résigna au fait accompli, et s'abstint de nous déranger dans nos travaux de maçonnerie. De son côté, le roi de Kaarta n'essaya point de couper nos communications. Il avait annoncé au colonel « que le jour où il le rencontrerait, les oiseaux du ciel n'auraient pas besoin de chercher leur nourriture. » Il s'est arrangé pour ne pas le rencontrer et les oiseaux du ciel ont dû se pourvoir ailleurs.

Après avoir laissé dans le fort, désormais en état de défense, une garnison composée de trente-neuf Européens et de cent vingt-neuf indigènes, confiés aux soins du capitaine Grisot, l'héroïque petite troupe quitta Bamako le 27 avril de cette année pour regagner Saint-Louis. Elle pouvait se rendre le témoignage qu'elle avait bien travaillé pendant ses trois campagnes et utilement employé son temps. Par la prise de deux villages fortifiés, enlevés d'assaut malgré une fusillade meurtrière, par la chute de l'orgueilleuse citadelle de Mourgoula, poste avancé des Toucouleurs, par les glorieux combats livrés sur le Niger, elle avait contraint les chefs assez puissans pour arrêter notre marche à capitu-

ler ou à disparaître. La brigade topographique avait presque achevé le levé des pays traversés par nous. Le télégraphe reliait Bamako et notre colonie du Sénégal. On avait construit trois forts et un fortin. Nos convois cheminaient sans être inquiétés sur toute la longueur de la route que nous avions suivie : « Un Français peut y aller seul et sans armes, disait le colonel, sans avoir rien à craindre, un traitant peut y circuler librement en invoquant mon nom. » Du Maka et du Gangaran jusqu'au pays de Sibi, quinze états ou royaumes ont reconnu l'autorité de la France. Les Malinkés de la vallée du Backoy ont conclu avec nous des traités par lesquels ils se placent sous notre protectorat. Nous avions payé un lourd tribut au climat du Soudan, à l'anémie, à la fièvre, et plus d'un brave était tombé au champ d'honneur. Mais les survivans pouvaient se dire qu'ils avaient fait beaucoup de choses en peu de temps.

Faut-il croire que nous en ayons fini avec toutes les difficultés ? Ne nous faisons pas cette illusion. Ne pouvant entretenir un millier d'hommes dans le Soudan, nous devons veiller à ce que nos divers postes puissent communiquer rapidement entre eux et se prêter main-forte en cas d'alerte; aussi ne saurions-nous trop perfectionner notre chemin vicinal. Il importe aussi de nous assurer que, sur les deux rives du Sénégal, notre base d'opérations sera toujours à l'abri de toute insulte. Mais ce n'est pas tout. Nous ne sommes pas allés à Bamako pour avoir le plaisir d'y aller; notre but ne sera atteint que quand il nous sera permis de descendre librement le Niger, navigable en toute saison, et d'y faire passer nos chalands, au besoin, nos canonnières. Par malheur, notre incommode voisin toucouleur, le sultan Ahmadou, qui surveille d'un œil jaloux nos établissemens et nos progrès, est là pour nous barrer le passage.

Nous devons éviter une guerre avec lui, et c'est par notre éloquence que nous tâcherons de l'amener à composition. Mais nous ne serons éloquens et persuasifs que le jour où nos excellentes relations avec ses anciens sujets fétichistes lui démontreront notre force et sa faiblesse. L'intrépide docteur Bayol, envoyé par le colonel pour proposer des traités d'alliance aux braves Bambaras du grand Bélédougou, paraît satisfait de son voyage. Peut-être, l'an prochain, tendrons-nous de nouveaux fils en envoyant une mission à Tombouctou. L'audace nous a réussi, c'est d'industrie et de patience que nous avons besoin aujourd'hui. Nous avons à faire dans le Soudan un travail d'araignée, et les araignées sont toujours attentives et infiniment patientes. Il y a des gens qui désirent que la France ne fasse rien, d'autres voudraient qu'elle fît tout à la fois et en un jour. Défions-nous également des découragés et des impatiens, des pessimistes et des bousilleurs.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA FUREUR DES INÉDITS.

« Il ne se passe pas de jour sans qu'on nous annonce une découverte; chacun veut faire la sienne, chacun s'en vante et fait valoir sa marchandise sans contrôle. On attribue une importance et une valeur littéraire disproportionnée à des pages jusqu'ici inconnues. On est fier de simples trouvailles curieuses, — quand elles le sont, — qui n'exigent aucune méditation, aucun effort d'esprit, mais seulement la peine d'aller et de ramasser... Et les papiers de Conrart sont devenus une mine de gloire. » Ainsi s'exprimait Sainte-Beuve, il y a déjà plus d'un quart de siècle, déplorant l'envahissement d'une vaine et fausse érudition dans le domaine des lettres, ou même de l'histoire; et nous ne doutons pas que, s'il avait à refaire aujourd'hui ces lignes, ayant vu tout ce que nous avons vu, bien loin d'en rien rabattre, il ne se fît une obligation de les récrire plus fortes. Car c'est vraiment depuis lors que la manie du document, jusque-là contenue dans les limites au moins de la passion, a paru dégénérer positivement en fureur. Les papiers de Conrart n'ont pas cessé d'être une mine de gloire; seulement il s'y en est joint beaucoup d'autres; et ce ne sont plus des Victor Cousin qui les ont exploités. L'un, cependant, s'est fait presque une réputation pour avoir en sa vie découvert un autographe incertain de Molière; l'autre, plus habile ou plus heureux, pour avoir publié de faux inédits de Bossuet. Si jamais ils retrouvaient les comptes de la blanchisseuse de Pascal ou du perruquier de Racine, ils passeraient certainement Sainte-Beuve. Science et conscience, finesse du goût, sûreté du tact, art de choisir, art de composer, imagination du style, bonheur

de l'expression, esprit ou grâce, éloquence ou force, tout ce qui s'est jadis nommé du nom de talent, ou de génie même, est-il en effet quelque chose de tout cela qui compte aux yeux d'un déchiffreur de textes ou d'un publicateur d'inédits? Et l'opinion, qu'ils ont déjà plus d'à moitié pervertie, semble devoir bientôt partager leur avis.

Ce n'est pas, à la vérité, que les documens inédits ne puissent quelquefois, en littérature comme en histoire, servir de quelque chose. Des comptes de ménage n'ont pas laissé d'être utiles aux biographes de Voltaire, et nous avons vu jusqu'à des parties d'apothicaire tenir assez bien leur place dans l'histoire de la vie et des œuvres de Molière. Quoique je ne sois pas sûr, après cela, que les conclusions que l'on en a tirées n'eussent pu l'être tout aussi bien d'ailleurs, j'accorderai donc qu'un document inédit ne manque pas toujours d'intérêt. Je dirai plus : on se résignerait même, et l'on subirait volontiers ce débordement de paperasses s'il n'y avait rien autre chose à faire, et que nos érudits, avant de procéder à ces inventaires d'archives, nous eussent donné tout ce que nous sommes en droit d'attendre et d'exiger d'eux. Mais tant s'en faut que nous en soyons là! Et quand cette chasse aux inédits n'aurait eu d'autres inconvéniens dans le passé, comme quand elle ne présenterait d'autres dangers dans l'avenir, que de détourner, je ne dis pas encore la critique, mais l'érudition elle-même de la véritable voie de ses recherches, on conviendra peut-être que c'en serait assez pour donner à réfléchir.

Qui croira par exemple, pour ne parler ici que du seul XVIIIe siècle, que nous n'avons encore, en 1883, une bonne édition ni de Voltaire ni de Rousseau? j'entends une édition critique, sans tant de « variantes » ni de « commentaires, » mais conforme au texte de l'auteur, et contenant au moins, sous une forme ou sous une autre, tout ce que l'on peut désirer, tout ce que nous aurions besoin de savoir de la composition, de l'impression, de la publication des principaux ouvrages de Voltaire et de Rousseau. Je ne dis rien de Buffon. C'est tout simplement une pitié que le désordre et la confusion des éditions que nous avons de l'*Histoire naturelle*. Je crois que l'on a prétendu les tenir au courant de la science. Autant vouloir faire profiter des découvertes de M. Maspero le style du *Discours sur l'histoire universelle*, et le texte de l'*Essai sur les mœurs* des travaux de M. Max Müller! Qui nous donnera cependant ces éditions? Les érudits soutiendront-ils que ce n'est pas leur affaire? ou contesteront-ils peut-être le besoin que l'on en aurait? C'est qu'alors ils n'ont pas beaucoup pratiqué le *Rousseau* de Musset-Pathay, qui passe pour le meilleur, ni le *Voltaire* de Beuchot, qui d'ailleurs est à peu près tout ce qu'il pouvait être il y a cinquante ans. Il est possible aussi qu'ils n'aient jamais lu de Voltaire et de Rousseau que ce qu'ils en récitaient quand ils étaient au collège.

Si nous n'avons pas des *Œuvres* de Voltaire l'édition que nous sou-

haiterions, nous avons au moins, pour y suppléer, dans une certaine mesure, les huit volumes de M. Desnoiresterres, une des meilleures biographies qu'il y ait; et nous aurons bientôt, dans les trois volumes de M. Bengesco, si nous en jugeons par le premier, une excellente *Bibliographie* de Voltaire. Mais c'est tout, ou à peu près tout. Nous n'avons pas de biographie de Montesquieu, car le livre de M. Louis Vian, qui passe pour en tenir lieu, ne saurait exactement servir, nous l'avons déjà dit, qu'à celui qui voudra le refaire. Nous n'en avons pas de Rousseau, ou du moins, celles que nous en avons sont à celle qu'il nous faudrait ce qu'est la *Vie de Voltaire*, de Condorcet, au livre de M. Desnoiresterres. Les Allemands en ont, ils en ont même plusieurs, et les Anglais aussi. Nous n'en avons pas non plus de Diderot. Les Allemands en ont une en deux volumes, deux gros volumes, signés du nom de Karl Rosenkranz, l'un des derniers hégéliens, qui n'a pas jugé que la tâche fût au dessous d'un philosophe. Les Anglais en ont une, en deux volumes également, et signée du nom de l'un des plus remarquables publicistes de l'Angleterre contemporaine, M. John Morley. Nous, en France, dans la patrie de Diderot, nous en sommes réduits au volume de « Monsieur Naigeon. » Sont-ce encore là peut-être de ces travaux que dédaigneraient nos érudits? travaux trop laborieux, d'un caractère encore trop littéraire, travaux enfin où les idées générales, et ce que Sainte-Beuve appelait l'*aperçu* risquerait de prendre trop de place? Il en est d'autres, alors, qu'ils nous doivent, et dont on ne voit pas pourtant qu'ils s'acquittent davantage : à défaut d'éditions des œuvres et de biographies des hommes, c'est affaire aux érudits de nous donner des *Lexiques* de la langue.

Il y en a quelques-uns : il n'y en a pas assez. Il y a un *Lexique* de la langue de Corneille; il y en a même deux; nous n'en demandons pas un troisième; il n'y en a pas de la langue de Pascal. Nous n'en avons pas non plus de la langue de Bossuet; nous n'en avons pas de la langue de Voltaire. S'il se trouve que nous en ayons un de la langue de Racine, et de la langue de La Bruyère, c'est un hasard heureux; parce que Racine et La Bruyère figurent dans la belle collection des *Grands Écrivains de la France*. Nous en voudrions davantage. Il nous en faudrait de la langue de Fénelon, si cauteleuse, il nous en faudrait de la langue de Rousseau, si neuve à tant d'égards. Mais il nous en faudrait surtout de la langue de tant d'écrivains secondaires, — de Balzac et de Voiture, de Regnard et de Marivaux, — témoins si précieux des révolutions du style. Et de qui relève la besogne, sinon des érudits? Et si ce n'est pas eux qui s'y attellent, ce sera donc encore quelque professeur allemand? Ils ont réduit leurs prétentions à dresser l'inventaire de l'histoire de la littérature nationale. Nous le voulons bien. Voilà donc des pièces capitales dont le manque s'y fait chaque jour sentir; et voilà des travaux dont l'achèvement importerait un peu plus

à l'objet qu'ils poursuivent, que le point de savoir à quel endroit précis d'une rue de Paris est né Molière, ou même si c'est sa vraie mâchoire que possède le musée de Cluny.

Remarquez, en effet, que, dans cette brève énumération, nous ne réclamons d'eux aucun travail qui ne soit strictement de la compétence qu'ils se sont eux-mêmes assignée. Nous ne leur demandons, dans un siècle d'érudition, que de faire œuvre d'érudits. Mais nous disons seulement, qu'ici comme en tout, il conviendrait de commencer par le gros de l'ouvrage, et que peut-être ce n'est pas le temps de publier leurs petits papiers quand on aurait ailleurs, pour des travaux plus utiles, un pressant besoin de leur zèle. Et nous ajoutons même que s'ils l'employaient, ce zèle si... brouillon, et ce temps si savamment perdu, rien qu'à lire seulement les écrivains qu'ils commentent, ce serait autant de gagné. Car, tandis qu'avec cette apparente ardeur de dévoûment à la science, qui n'est au fond que du dilettantisme, — et, chez quelques-uns, de la paresse, — on remue les paperasses pour y découvrir de l'inédit, ce sont les écrivains, tels que nous les avons sous la main, dans les éditions de leurs œuvres, que nous négligeons, je ne dis pas de lire, mais de feuilleter seulement. Eh ! oui, le document inédit, nous savons comment cela se traite ! A peine est-il besoin « d'aller » soi-même, et de « ramasser; » il suffit d'avoir à ses gages un copiste fidèle. Et dans le cas où, comme il arrive quelquefois, on pousse le scrupule jusqu'à faire sa besogne de ses propres mains, je soutiens, pour prendre un exemple déterminé, qu'il n'y a pas de comparaison entre ce que coûterait de temps, de travail, de fatigue même, si je l'ose dire, une lecture approfondie des œuvres de Bossuet, et ce qu'en coûte effectivement la collation d'une douzaine de ses *Sermons* choisis; à plus forte raison, la transcription de ce qu'il est demeuré, de ce qu'il demeure encore d'inédit parmi ses papiers de la Bibliothèque nationale.

Si je nomme ici Bossuet de préférence, on n'ignore pas sans doute pourquoi. C'est qu'il est arrivé déjà maintes fois, et tout récemment encore, à nos laborieux chercheurs, de nous présenter sous le nom de Bossuet des fragmens inédits qui n'avaient, en vérité, qu'un tort : celui de ne pas être inédits quand ils étaient de Bossuet, ou de ne pas être de Bossuet quand ils étaient inédits. Donnons-nous à ce propos le spectacle instructif de notre ignorance. L'un de ces heureux chercheurs, M. Louis-Auguste Ménard, publie un beau matin, comme vers inédits, trois ou quatre cents vers de Bossuet, imprimés depuis quinze ou seize ans dans toutes les bonnes éditions des *Œuvres*. Il se passe plus de huit jours avant que quelqu'un s'avise d'en faire l'observation; et pendant ces huit jours, ce que l'on met en discussion, c'est l'authenticité des vers ! Un ou deux mois plus tard, encouragé sans doute par ce premier succès, M. Ménard nous révèle comme

fables de La Fontaine six *Contes galans* de la dernière médiocrité. Trois ou quatre personnes se trouvent aussitôt pour nous apprendre que ces *Fables*, imprimées depuis deux cent douze ou treize ans, sont, en réalité, de l'illustre Mme de Villedieu. Quoi donc! les œuvres de Mme de Villedieu, *Manlius* et *Nitétis*, les *Aventures grenadines* et les *Mémoires du sérail* nous seraient plus connues que les œuvres mêmes de Bossuet? Vous n'y êtes pas. Mais tandis que, pour connaître les œuvres de Bossuet, il faut sinon les avoir lues, du moins les avoir parcourues, il y a vingt moyens, à l'usage des érudits, et sans les avoir jamais lues, pour savoir quelles sont les œuvres de Mme de Villedieu. Quand M. Ménard voudra désormais publier des vers inédits, je l'engage tout d'abord à consulter au moins la *Bibliothèque française* du consciencieux abbé Goujet.

Ce que je sais bien, pour ma part, c'est que je ne retourne presque pas une fois aux imprimés du vieux temps sans y retrouver, par hasard, tout à fait par hasard, quelques-uns de ces inédits autour desquels nous voyons mener si grand fracas. Il y a quelque temps, c'était, par exemple, une grossièreté de Diderot, dont M. Eugène Asse, dans une livraison du *Cabinet historique*, nous avait fait les honneurs comme d'une découverte, que je retrouvais étalée tout au long, par le beau milieu d'un article de l'*Encyclopédie*. M. Ménard n'avait assez lu ni Bossuet, ni la *Bibliothèque française;* M. Eugène Asse n'avait assez lu ni l'*Encyclopédie*, ni même la dernière édition des œuvres de Diderot. Plus récemment encore, feuilletant innocemment l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, de l'abbé de La Porte, c'était une lettre à Rousseau, signée de la marquise de Saint-Chamond, dont j'aurais bien juré que M. Streckeisen-Moultou, dans son *Jean-Jacques Rousseau, ses amis et ses ennemis*, avait été le premier éditeur. J'aurais eu tort. M. Eugène Asse n'avait pas assez lu Diderot, ni l'*Encyclopédie;* je n'avais pas assez lu l'*Histoire des femmes françaises*, ni même *l'Année littéraire*, car c'est là que l'abbé de La Porte avait pris cette lettre. Autre tâche que je prendrai la liberté de recommmander à nos érudits. Quand, en fait d'inventaires, ils auront dressé celui de tout ce qui s'est imprimé, quand ils auront exactement analysé tout ce qui s'est publié, quand ils en auront surtout comme extrait la substance, alors, et alors seulement, qu'ils publient leurs documens inédits. Et j'ose dire, ou même prédire, ce dépouillement une fois achevé, que l'on sera étonné comme il y a peu d'inédits qu'il soit vraiment utile de mettre au jour, comme ils nous ont, après tout, rendu peu de services, et comme ils nous ont finalement appris peu de choses!

Soyons de bon compte. Où sont donc, depuis tantôt quatre-vingts ou cent ans, les rares services que les publicateurs d'inédits aient rendus aux lettres françaises? Tout le monde en parle et les vante; peu de gens pourraient les nommer. Mettant à part, en effet, tout ce qui

ne pouvait absolument pas s'imprimer du vivant des auteurs, comme les *Mémoires* de Saint-Simon, comme la *Correspondance* de Mme du Deffand, comme les *Confessions* de Rousseau, je ne vois guère que la publication des vers d'André Chénier, celle de *la Religieuse*, du *Neveu de Rameau*, des *Salons* de Diderot, et enfin la restitution selon sa teneur authentique, — ou à peu près, — du texte des *Pensées* de Pascal, qui constituent un profit net et un enrichissement durable. Certes, c'est quelque chose, et c'est même beaucoup. Aussi ne chicanerai-je pas sur les mots et ne demanderai-je pas si ce sont vraiment là ce que l'on appelle des *inédits*. J'en aurais bien le droit cependant, puisque c'étaient autant de pièces, comme on sait, destinées pour l'impression, et qui n'ont manqué de paraître du vivant de leurs auteurs que par des circonstances indépendantes de leur volonté. Mais, quant au reste, y compris ce que l'on a débrouillé de « variantes » parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, pour les *Sermons* de Bossuet, et jusqu'à tel ramassis de vieilles anecdotes que l'on nous rapportait, il y a trois ou quatre ans, du fond de la Russie, sous le titre de *Sottisier de Voltaire*, j'ose dire naïvement que le second ne valait pas le prix exorbitant que d'intelligens libraires l'ont fait payer aux amateurs de livres, ni même les premières ce qu'il en a coûté d'ingrat labeur pour les déchiffrer. On devine là-dessus le cas que je ferais d'un poème inédit du brillant Delille, ou d'un ouvrage manuscrit du mélancolique Thomas. Il ne paraît pas, à la vérité, que les Delille et les Thomas, d'ordinaire, laissent derrière eux grand chose d'inimprimé.

Si maintenant il arrive quelquefois que la modestie d'un auteur a tenté de nous dérober la connaissance d'un chef-d'œuvre, il faut bien savoir que la même Providence, ou la même fortune, qui ne souffre pas que les grandes actions demeurent ensevelies dans les ténèbres, ne permet pas non plus qu'il ne se trouve pas, pour nous rendre ce chef-d'œuvre inconnu, quelque exécuteur testamentaire intelligent, ou encore, ce qui est bien plus sûr, quelque besogneux et avide héritier. On l'a dit, et on ne saurait trop le répéter : s'il n'est question que de valeur littéraire, ce qui demeure inédit, c'est proprement qu'il ne valait pas la peine d'être édité. Je suis convaincu, pour ma part, que si jamais les descendans de Montesquieu consentaient à livrer à la curiosité publique ce qu'ils détiennent encore des papiers de l'illustre auteur de l'*Esprit des lois*, on n'y retrouverait guère que les matériaux, à peine dégrossis, des œuvres que Montesquieu a publiées de son vivant. L'homme qui fit lui-même imprimer son *Temple de Gnide* ne m'est pas suspect, comme il le disait familièrement dans ses lettres, de n'avoir pas « vidé son sac » à ses contemporains. Je dis également sans hésiter que, si de la volumineuse collection des papiers de Rousseau qui se trouvent à la bibliothèque de Neufchâtel, il y aurait sans doute à tirer les plus précieux renseignemens pour une nouvelle

édition de ses *Œuvres*, ce serait une trahison envers la mémoire du citoyen de Genève que de donner au public tout ce qu'il s'y trouve d'ébauches de toute sorte, et comme de pièces à l'état brut encore. Un homme qui comprenait lui-même dans le plan de ses *Œuvres complètes* jusqu'à sa traduction du premier livre des *Histoires* de Tacite et de l'*Apocolokyntosis* de Sénèque, a sans doute eu ses raisons d'en écarter *les Amours de Claire et de Marcellin*, ou sa pièce inachevée d'*Arlequin amoureux malgré lui*. La belle affaire là-dessus, la révélation neuve, et le grand service rendu que de nous prouver, en les imprimant, que Montesquieu, quand il lisait Polybe ou Denys d'Halicarnasse, prenait des notes ; ou encore que l'autre, quand il méditait son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, essayait plusieurs expressions de sa pensée avant que de s'arrêter à la définitive !

Ajouterai-je qu'au surplus, pour un écrivain dont on regrette à bon droit l'œuvre perdue, — cette traduction de Lucrèce, par exemple, que l'on prétend que Molière aurait faite, et qui peut-être n'était pas très bonne, — il y en a vingt, et je dis des plus grands, que l'on souhaiterait de pouvoir respectueusement réduire au quart, au tiers, à la moitié d'eux-mêmes ? Est-ce que vraiment une tragédie telle que *Tite et Bérénice*, est-ce qu'une tragi-comédie telle que *Don Garcie de Navarre*, est-ce qu'une comédie telle que *le Florentin* importent à la gloire de Corneille, de Molière, de La Fontaine ? ou au plaisir de leurs lecteurs ? ou à l'histoire de la littérature française ? Mais je les tiendrais quittes encore, celui-ci de *la Captivité de Saint-Malc*, et du *Poème sur le quinquina ;* celui-là de *Mélicerte* et de *la Princesse d'Élide ;* le premier enfin de *Clitandre* et de *Pertharite ;* et, le faisant, je croirais m'être montré tout aussi jaloux de leur gloire que pas un de ceux qui ne font peut-être profession de les admirer même dans leurs défaillances que pour se dispenser de les lire ? Jusque dans les ouvrages les plus courts de notre littérature, jusque dans ceux qui ne rempliraient pas un demi-volume de nos jours, jusque dans les *Maximes* de La Rochefoucauld, on réussirait encore à découvrir quelques lignes qu'il eût aussi bien fait d'en retrancher, comme quand, par exemple, sous des formes à peine différentes, il y répète quatre, cinq et six fois la même chose. Malheureusement, s'ils comptent parmi nous quelques admirateurs sincères, ces grands hommes y comptent encore bien plus d'adorateurs superstitieux, qui, d'autant qu'ils les comprennent moins, s'évertuent à faire croire qu'ils les sentiraient davantage. Ainsi se font les apothéoses : ce n'y sont pas les taches qui disparaissent dans le rayonnement de la gloire, mais bien les verrues elles-mêmes qui s'y transforment en signes de beauté.

Cependant, des verrues sont des verrues, et des notes sont des notes, c'est-à-dire, fussent-elles signées de Bossuet ou de Voltaire, de Montesquieu ou de Rousseau, des indications, des ébauches, les « membres

épars » de l'orateur ou de l'écrivain, des commencemens de pensée ou d'expression; mais rien de complet, rien d'achevé, rien de définitif, puisqu'enfin l'écrivain n'a pas cru devoir les donner au public; et quelque chose même souvent qu'il avait condamné, puisque c'est sous une autre forme, dans ses *Œuvres* connues, qu'il a voulu nous le livrer. N'y aurait-il pas peut-être plus d'indiscrétion que de respect à lui soustraire ainsi ce qu'il prétendait nous cacher? et, comme certains dévots avec leur Dieu, sous prétexte de l'honorer, ne serait-ce pas en user avec lui d'une familiarité choquante? Il ne faut pas douter que Pascal eût été plus satisfait de l'ancienne édition des *Pensées*, — de l'édition de Nicole et de M. de Roannez, — que de la meilleure de celles qui l'ont depuis remplacée. Car, assurément moins conforme au texte même du fameux manuscrit, elle l'était bien plus à la vraie pensée de Pascal; moins complète, elle était cependant bien plus sincère; et, moins critique enfin, elle allait certainement bien plus droit au but que Pascal s'était proposé. Aussi, trois hommes en ce siècle ont admirablement parlé de Pascal : Alexandre Vinet, Sainte-Beuve, et, plus près de nous, M. Ernest Havet; on pourrait presque dire qu'ils se sont tous les trois médiocrement souciés des corrections apportées par M. Faugère, en 1844, à l'ancien texte. Mais deux hommes, à ma connaissance, en ont moins bien parlé : Victor Cousin, jadis, et plus récemment le dernier éditeur des *Pensées*, M. Auguste Molinier; ce sont eux cependant, Victor Cousin d'après M. Faugère, et M. Molinier, grâce à une longue et laborieuse étude, qui ont le mieux connu le texte de Pascal.

Cette affaire vous prouve que le moindre inconvénient de ces publications n'est pas de venir substituer à des vérités anciennes des erreurs nouvelles, et fausser parfois, en même temps que le caractère des œuvres et des hommes, toute l'histoire d'une grande littérature. On en vient de voir un premier exemple; il ne sera pas inutile d'en citer un second. Le jour donc où Victor Cousin, les mains pleines de « notes » et de « documens inédits, » récrivant le célèbre *Mémoire* de Rœderer sur *la Société polie*, et n'y mettant rien de plus, au total, que l'accent de sa fougueuse éloquence, conçut cette étrange pensée de réhabiliter les précieuses dans la précieuse personne de Madeleine de Scudéri, ce jour-là, c'est toute l'histoire littéraire du siècle qu'il brouilla d'un coup, et, s'il faut en juger par ce que nous voyons, en dépit des vives protestations qu'opposa pourtant Sainte-Beuve, il se passera peut-être bien des années encore avant que nous rétablissions là-contre les droits de la vérité vraie. Si cependant Victor Cousin avait trouvé moins de choses dans les papiers de Conrart, il eût moins hardiment donné dans cette fâcheuse erreur; s'il n'y avait pas découvert une *clé* d'un ou deux des plus insupportables romans qu'il y ait au monde, il eût moins admiré le *Cyrus* et la *Clélie;* s'il n'y avait pas rencontré tant

de détails insignifians sur tant d'illustres inconnus, il eût moins délibérément essayé de les faire revivre. C'eût été tant pis pour lui, — qui n'a fait nulle part preuve de plus de talent, — mais c'eût été tant mieux pour l'histoire de la littérature! Je veux dire qu'il n'eût pas exposé la plupart de ceux qui le suivirent à se méprendre sur l'époque de la perfection de l'art classique; et qu'il n'eût pas surtout, en diminuant les distances, rapprochant les degrés, et confondant les mérites, égalé dans l'éloge, et, pour autant qu'il était en lui, dans la gloire, la platitude même avec le génie.

Et que l'on ne dise pas qu'il n'eût dépendu que de lui d'éviter l'écueil! Non, c'est justement là le malheur; et l'écueil est de ceux, quand une fois on a commis l'imprudence d'y gouverner, qu'il ne dépend plus de personne d'éviter. Ce que l'on apprend de plus clair, à consulter les « notes » qu'un grand écrivain a laissées, c'est trop souvent à ne plus sentir le prix de ce qu'il a lui-même achevé. Les *Sermons* de Bossuet ne nous ont presque servi qu'à nous rendre insensibles à tout ce que les *Oraisons funèbres* ont de beautés par-dessus celles des *Sermons*. Pareillement, quand la critique ne se propose plus de plus noble ambition que de « renouveler » les sujets à force de « documens inédits, » elle en arrive bientôt à ne plus discerner la valeur de ces documens, pourvu seulement qu'ils soient inédits. *Omne ignotum pro magnifico est:* tout ce qui n'est pas imprimé lui devient un chef-d'œuvre. Au milieu de ses « notes » elle perd le sentiment des ensembles, au milieu de ses « documens » le sentiment des rapports, et finalement le sentiment de l'art. Elle se fait invinciblement un système, de « préférer en tout les matériaux à l'œuvre, » comme disait Sainte-Beuve, « l'échafaudage au monument; » sa curiosité pervertie semble même devenir particulièrement sympathique aux manifestations de la sottise; et ne trouvant déjà plus le bon Chapelain si ridicule, il faut espérer qu'elle se demandera quelque jour si Pradon n'est pas une victime de Racine qu'il serait temps enfin de venger de l'injuste indifférence de ses contemporains, — d'après des documens inédits.

A Dieu ne plaise que nous soyons jamais de cette école! S'il faut absolument « renouveler » les sujets, il y en a d'autres moyens. Lisons un peu plus d'abord, lisons surtout plus consciencieusement. Comme il y a eu de tout temps des gens qui n'avaient pas besoin d'être de qualité pour savoir tout sans avoir rien appris, il y a eu de tout temps des critiques aussi qui n'avaient pas même besoin de talent pour parler de tout sans avoir rien lu. Je crains que l'érudition contemporaine, avec ses procédés et ses méthodes, n'en ait abondamment multiplié l'espèce. On veut des documens nouveaux: que l'on se dise donc bien tout d'abord que ce qui est imprimé depuis cent ans seulement est à peu près à notre égard comme s'il était inédit, et que, pour préciser davantage, il y aurait des « trouvailles » à faire dans la

Correspondance de Grimm, dans *l'Année littéraire* de Fréron, dans le *Journal encyclopédique* de P. Rousseau, des trouvailles non moins curieuses que pas une de celles que l'on puisse faire dans les manuscrits de nos bibliothèques. Allons plus loin encore. Quiconque lira seulement Voltaire, et le lira consciencieusement, y trouvera sûrement encore de quoi renouveler le sujet; à plus forte raison, quiconque lirait Bossuet ou Fénelon, lesquels sont d'abord moins lus, et dont les leçons, ensuite, sont moins vivantes parmi nous que les leçons de Voltaire. Il a presque suffi à M. Désiré Nisard de lire nos grands écrivains pour écrire cette classique *Histoire de la littérature française*, dont la beauté d'ordonnance et la rare perfection de forme ont découragé ceux-là mêmes qui, sentant bien qu'il y manque quelque chose, eussent été tentés de la recommencer. Je n'ai pas vu que M. Nisard y eût fait grand emploi de documens inédits.

Si ce n'est pas assez de lire, d'approfondir les œuvres, d'en recevoir l'impression directe, et de n'en rien dire que l'on n'en ait pensé par soi-même, il y a un autre moyen de renouveler les sujets, qui est de les étudier dans l'histoire autant qu'en eux-mêmes, de les suivre à travers les révolutions du goût, d'en épuiser enfin la diversité d'aspects, et, par le souci du détail caractéristique, d'y introduire en quelque sorte l'animation de la vie. C'est ce qu'a fait Sainte-Beuve, par exemple, dans cet admirable *Port-Royal* que l'on apprécie davantage, au rebours de tant d'autres œuvres, à mesure que soi-même on acquiert une connaissance plus précise et plus détaillée du sujet. Mais lui non plus n'y a pas eu besoin de tant de documens inédits. Ou du moins, il a su s'en servir, ne les aller chercher qu'à mesure qu'il les lui fallait, pour confirmer un pressentiment qu'il avait, ou même le contredire, rarement ou jamais pour lui suggérer des idées, et bien moins encore pour y découvrir d'insignes platitudes à métamorphoser en chefs-d'œuvre. A l'homme qui nous donnera, sur le XVIIIe siècle, un livre qui soutienne, fût-ce de loin, la comparaison de celui de Sainte-Beuve, au prix du même désordre, de la même complexité, du même *fouillis*, je lui garantis hardiment qu'il aura rendu plus de services aux lettres et à l'histoire de la littérature, qu'aucun de ceux qui nous apporteraient demain un nouveau *Candide* ou une seconde *Héloïse*.

Rien ne s'opposera d'ailleurs, s'il en est capable, à ce qu'il ordonne plus fortement, plus savamment son sujet, et c'est encore ici, par l'ampleur de la composition et l'originalité de la construction, un nouveau moyen de le renouveler. Car si l'on peut étudier les sujets en eux-mêmes, et pour eux-mêmes, on peut aussi les étudier dans les rapports qu'ils soutiennent avec d'autres sujets. Ni la littérature, en effet, ni l'art, ne sont en dehors de la vie, mais plutôt ils sont par excellence des manifestations de la vie. Entre la littérature d'un âge ou d'une race, et les autres parties de la civilisation de cette race ou de

cet âge, il y a donc des liaisons, tout un système de communications et d'échanges, une solidarité qui fait de chacune de ces parties ce que la science appelle une fonction de l'ensemble. On peut se proposer, dans les monumens d'un art ou d'une littérature, de ressaisir les témoignages de cette solidarité. Les drames de Shakspeare deviennent alors comme un vaste miroir où se réfléchit toute la civilisation de l'Angleterre du XVIe siècle, et les tragédies de Racine une fidèle image de l'esprit français au temps de Louis XIV. L'histoire de la littérature et l'histoire des mœurs s'illuminent ainsi l'une l'autre d'une lumière toute nouvelle, si nouvelle en vérité, que même en Angleterre, avec tout ce qu'elle trahit de parti-pris et d'esprit de système, l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine aura fait presque révolution. Je serais curieux d'apprendre le besoin que M. Taine y a eu de documens inédits.

La vérité, c'est qu'à voir les choses comme elles sont, on a été dupe, dans cette recherche acharnée de l'inédit, d'une confusion fâcheuse entre les procédés de l'histoire proprement dite et ceux de l'histoire littéraire ou de l'histoire de la littérature. Non pas, certes, que dans ce débordement d'inédits tout ait été profit pour l'histoire elle-même, et que, si de grands gains ont été faits, de grandes pertes ne pourraient pas bien les avoir compensés. Qui voudrait, par exemple, éplucher, je dis le catalogue même de la collection des *Documens inédits* ou celui des publications de la *Société de l'histoire de France*, y noterait plus d'un volume que l'on eût tout aussi bien fait de ne pas mettre au jour. On pourrait encore examiner la question de savoir si, sous le prodigieux amas de ces publications, après avoir quelque temps lutté, les facultés maîtresses de l'historien : — l'art de peindre, l'art de composer, l'art de généraliser, — n'ont pas fini par succomber, au pire détriment des intérêts de l'histoire. Et je ne regarderais pas enfin à me demander si vraiment, dans ce siècle où nous sommes, dans les années surtout qui viennent de s'écouler, on a, tout compte fait, à l'aide de ces documens, déchiffré tant d'énigmes, résolu tant de problèmes, et vidé tant de questions historiques? Car j'admire, pour moi, l'extrême modestie de certains historiens quand ils ont l'air de croire que s'ils renouvellent l'histoire des *Origines de la France contemporaine*, c'est au moyen de ce qu'ils ont découvert de pièces ignorées dans les cartons des archives. Mais plutôt j'aurais quelque tendance à croire que, sans pièces inédites ni documens nouveaux, leur œuvre, étant signée d'eux, serait encore ce qu'elle est, et tout ce qu'elle est.

Admettons cependant, pour aujourd'hui, qu'il n'y ait ni ne puisse y avoir en histoire abus du document inédit; il n'en demeurera pas moins vrai que l'histoire n'est pas la littérature. On peut bien concevoir, à la rigueur, qu'un fait, jusqu'alors demeuré dans l'ombre et

remis en lumière par un chercheur heureux, vienne brusquement faire le jour sur un point discuté de la politique de Louis XIV ou de Guillaume III; on ne peut pas concevoir qu'un chef-d'œuvre à retrouver vienne brusquement faire déchoir la comédie de Molière ou le drame de Shakspeare de la hauteur de gloire où l'admiration des siècles a placé *Tartufe* et *Othello*. On peut concevoir encore que des *Mémoires* secrets ou des *Correspondances* diplomatiques, restés jusqu'alors inconnus, nous révèlent tout à coup le secret d'une manœuvre de Louvois ou d'une intrigue de Bolingbroke; on ne peut pas concevoir qu'une lettre même de Swift ou qu'un document émané de Voltaire modifient jamais l'idée que nous nous faisions des *Voyages de Gulliver* ou de *Zadig* et de *Micromégas*. On peut concevoir enfin que des papiers d'état, jusqu'alors mystérieusement enfermés sous une triple serrure, dans l'archive des chancelleries, nous apprennent les raisons positives d'une résolution de Frédéric le Grand ou d'une décision de Marie-Thérèse; mais on ne peut pas concevoir qu'un sophisme inédit de Jean-Jacques ou de Diderot réussisse à prévaloir contre ce que contiennent de gravé pour l'éternité le *Contrat social* ou le *Supplément au voyage de Bougainville*. Il n'y a pas de littérature occulte. Toutes ces œuvres sont ce qu'elles sont; une fois parties de la main de leurs auteurs, elles vivent, elles grandissent, elles se développent en dehors et indépendamment d'eux, et il n'appartient de modifier le jugement que l'on en porte qu'à la diversité des esprits qui s'appliquent successivement à leur interprétation.

Voilà l'objet propre de la critique : interpréter les œuvres, et à mesure qu'elles vivent plus longtemps, trouver des raisons plus profondes pour expliquer cette vitalité. Il y a des œuvres qui survivent à leurs auteurs; il y en a qui meurent avec eux; il y en a même à qui leurs auteurs survivent. Il y en a qui ne durent pas au-delà du siècle qui les a vues naître; il y en a qui durent plus longtemps que la langue même qu'elles ont parlée. Pourquoi cela? C'est le problème à résoudre, et qui n'est jamais résolu, ni ne le sera sans doute jamais, puisqu'à chaque génération d'hommes il se pose en des termes nouveaux, et, pour tout homme de cette génération qui l'aborde, en des termes sensiblement différens. J'exprime aujourd'hui sur l'œuvre qui vient de paraître un avis consciencieusement motivé; nul ne sait ni ne peut savoir ce qu'il vaudra demain; cela dépend uniquement de ce que l'œuvre pourra durer au-delà de moi qui la juge et de l'artiste qui l'a faite; et si même ni lui ni moi ne nous sommes trompés, l'avenir découvrira dans cette œuvre ce que je n'y ai pas pu voir et ce que l'artiste n'a pas pu vouloir y mettre, c'est-à-dire tout ce que le temps écoulé y aura lentement ajouté de valeur. Ce serait le cas de reprendre ici la fameuse comparaison de Stendhal : « Ce que j'appelle *cristallisation*, c'est l'opé-

ration de l'esprit qui tire de tout ce qui se présente la découverte que l'objet *admiré* a de nouvelles perfections. » Ainsi, chaque siècle qui passe sur un chef-d'œuvre, sans en avoir altéré l'air d'éternelle jeunesse, donne au siècle qui suit cent raisons nouvelles d'y reconnaître de nouvelles beautés. C'est lui, et ce n'est plus lui. Ce n'est plus lui, car il s'est comme enrichi de tout ce que ses admirateurs y ont trouvé que n'avaient pas vu ses contemporains; mais c'est bien lui, pourtant, puisque l'on n'y a rien mis que ce qu'une expérience plus longue et plus diverse a prouvé qu'il contenait en effet. — On ne voit pas bien ce qu'ont à faire, en tout cela, les documens inédits.

Ce que nous disons là, quelque lecteur s'avisera peut-être que nous l'avons dit déjà plus d'une fois. En effet; — si ce n'étaient pas les mêmes mots, c'étaient bien, en somme, les mêmes choses. J'espère au moins que l'on ne s'en prendra qu'aux publicateurs d'inédits. Aussi longtemps qu'ils continuent de détourner envers une ingrate érudition des forces qui trouveraient ailleurs un plus naturel, un plus utile, un plus glorieux emploi d'elles-mêmes, aussi longtemps nous ne pouvons pas, nous non plus, discontinuer de nous en plaindre, et de travailler à faire que le public s'en plaigne avec nous. C'est donc leur faute si nous nous répétons, et pas du tout la nôtre. Et puis songez un peu, si nous devions enfin réussir à la vingtième fois, quel remords nous aurions de nous être arrêté justement à la dix-neuvième! Il ne s'agit que de savoir si la question elle-même vaut l'obstination que nous mettons à la traiter. Nous le croyons, pour notre part et nous venons d'essayer de le montrer: quelques services que les publicateurs d'inédits aient rendus à la cause des lettres, ils leur ont fait sans doute plus de mal encore que de bien. Et c'est pourquoi, bien loin de nous excuser de redire les mêmes choses, nous ne craindrons pas, comme on parle au palais, d'aggraver notre situation en déclarant que nous ne savons pas si nous ne les redirons pas encore : « Mon Dieu, Pierrot, faisait Charlotte, tu me dis toujours la même chose; » et Pierrot lui répondait : « Je te dis toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose, et si ce n'était pas toujours la même chose, je ne te dirais pas toujours la même chose; » et Pierrot n'était point si sot, car je crois bien qu'il dut finir par persuader Charlotte.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

D'où vient que, malgré toutes les déclarations optimistes, malgré la paix évidente dans laquelle vit le pays, il y a un vague et indéfinissable sentiment de malaise et de fatigue qui se fait jour un peu partout, sous toutes les formes? Il se peut sans doute qu'il y ait des intérêts qui souffrent; des industries éprouvées, un certain ralentissement de travail et de prospérité dont tout le monde doit plus ou moins se ressentir; c'est possible, et il faut bien qu'il en soit ainsi, que tout ne soit pas pour le mieux dans le domaine de l'activité matérielle, des intérêts économiques, puisqu'il y a une décroissance sensible et caractéristique du commerce extérieur de la France, puisqu'il y a une diminution continue des recettes publiques qui laisse entrevoir des déficits croissans pour les prochains budgets. Les chiffres, qui sont inexorables, marquent les progrès de cette crise qui ne fait que s'étendre depuis quelques années, et qui pèse nécessairement sur toutes les classes de la population française. Il se peut que tout ce monde qui vit de son travail, de son industrie, de son commerce, de son activité soit disposé à se plaindre, parce qu'il est atteint dans son bien-être et dans ses ressources; mais il est certain aussi qu'en dehors des souffrances matérielles, qui ont leur gravité et leur influence, il y a d'autres causes de cette fatigue, de ce malaise, qui sont visibles et saisissables un peu partout, même quand ils ne se traduisent pas par des votes. On aurait beau se faire illusion, qu'on l'avoue ou qu'on ne l'avoue pas, la vraie et première cause est d'un ordre tout politique. On sent bien que cette domination exclusive et jalouse des républicains, qui a commencé il y a cinq ou six ans, qui

dure encore, n'a été qu'un règne assez médiocre et assez violent. On a l'instinct qu'avec des majorités qui ne vivent que pour satisfaire leurs passions et leurs convoitises, qui sont les esclaves du plus vulgaire esprit de parti, et des ministres qui ne s'assurent une existence précaire de quelques mois qu'en flattant ces majorités, il n'y a pas moyen d'aller longtemps. On comprend qu'à ce triste jeu, tous les ressorts de gouvernement finissent pas s'user, et qu'avec les procédés dont on a chaque jour le spectacle, il n'y a plus de garanties ni pour l'administration des finances, ni pour la direction des affaires diplomatiques, ni pour l'indépendance de la justice, ni pour l'organisation des forces militaires du pays. On sent que le système est à bout, qu'il a tout épuisé. C'est ce qui explique et le malaise qui se manifeste un peu partout et l'intérêt d'une question qui a sûrement son à-propos à la veille de la rentrée des chambres, qui depuis quelque temps a reparu dans les polémiques : cette question est celle d'un retour à des conditions plus conservatrices, de la reconstitution d'un parti modéré.

L'idée est certainement aussi honnête que juste, et, si on peut la réaliser, on aura rendu le plus utile des services à la république elle-même, puisqu'en la retenant sur une pente fatale, on lui aura restitué les moyens de vivre; mais il n'y a pas à s'y tromper : on a fait du chemin depuis le jour où la république acceptait encore l'alliance des opinions conservatrices à l'aide desquelles elle a pu s'établir, et les modérés ont sûrement de singulières difficultés à vaincre pour reprendre un rôle sérieux, actif, dans la direction de la politique du pays. Il faut qu'ils se décident à soutenir une lutte de tous les instans sur toutes les questions et qu'ils soient résolus à rompre avec le gouvernement lui-même, à accepter la chance de n'être qu'une minorité; il faut qu'ils cessent de se confondre dans une majorité dont ils ne partagent ni les opinions ni les sentimens, et qu'ils ne craignent pas de s'établir dans leur propre camp avec leur drapeau, avec leurs idées. Ils seront accusés d'être des réactionnaires, des cléricaux, des monarchistes et, à ce titre, exclus de la communion républicaine : c'est possible, ils auront cela de commun avec d'autres hommes qui sont pourtant de vieux républicains, et qui passent pour des réactionnaires depuis qu'ils ont courageusement défendu la liberté de conscience, l'indépendance de la justice, ou signalé les désastreuses erreurs financières et diplomatiques de la majorité et du gouvernement. Ils ne réussiront pas du premier coup, dira-t-on; c'est encore possible. Ils seront ce qu'ont été d'abord toutes les oppositions peu nombreuses aux prises avec des majorités et des pouvoirs infatués ou abusés. Ils resteront en plein parlement, devant le pays, les représentans d'une politique sensée, éclairée, libérale, des idées de prévoyance et d'économie dans les finances, de l'équité et du droit dans les affaires de la

justice, des traditions de prudence et de dignité dans la direction des affaires extérieures.

Après tout, à ne juger les choses qu'au point de vue des intérêts du régime nouveau, tant que cette politique a eu quelque influence dans les conseils du pays, elle a aidé la république à s'établir, à s'accréditer en inspirant une certaine confiance. Par quels actes s'est signalée au contraire la politique qui règne aujourd'hui? Oh! elle a certes déjà une histoire complète. C'est elle qui a fait l'amnistie, au risque de paraître innocenter un des crimes les plus néfastes des annales françaises. Elle a reçu les finances en pleine prospérité et elle les a conduites au déficit par l'exagération des dépenses, en aggravant la dette, en augmentant les traitemens, en inscrivant au budget dix millions de pensions pour une clientèle de parti. Elle a trouvé le pays en pleine paix religieuse et elle a réussi à troubler cette paix, à émouvoir les consciences en mettant au service d'un fanatisme de secte les procédés discrétionnaires des régimes d'absolutisme. Elle a voulu s'illustrer par sa diplomatie, et elle a signé l'abdication de la France en Égypte. C'est elle qui, sous prétexte de réforme judiciaire, a mis au monde cette œuvre sans nom dont M. le garde des sceaux poursuit aujourd'hui l'exécution avec un arbitraire tranquille et inexorable, chassant de leur siège des magistrats respectés qui ont toujours gardé la mesure la plus sévère, improvisant des présidens, des conseillers et des juges dans un intérêt de parti. Voilà les œuvres du système républicain tel qu'on le comprend aujourd'hui. Et quand M. le ministre de l'intérieur, dans un discours qu'il a prononcé ces jours derniers en province, affecte d'invoquer, lui aussi, la « modération, » de faire appel aux « hommes sages, » connus pour leur « bon renom » et leur « passé, » de vanter la nécessité d'un « gouvernement d'ordre, de prévoyance et de justice, » on peut se demander s'il parle sérieusement ou si ce n'est pas une ironie. Ce mot de « modération » appliqué aux actes de la politique républicaine telle que les derniers cabinets l'ont pratiquée, fait vraiment une étrange figure, et si c'est par ce moyen que M. le ministre de l'intérieur compte rallier « les hommes sages, » il se trompe gravement. M. le ministre de l'intérieur demande qu'on juge le gouvernement qu'il représente par ses actions, par sa conduite, « par ce qu'il est, » non par les déclamations enflammées d'une opposition injurieuse : c'est précisément à ses actions, à ce qu'il a déjà accompli, qu'on mesure ce qu'il vaut, ce qu'il promet au pays. Plaisante manière de se dire « un gouvernement d'ordre, de prévoyance et de justice, » à côté de M. le garde des sceaux exécutant froidement la magistrature française par une représaille tardive de parti! Ce qu'on appelle la « modération, » c'est tout simplement un certain langage dont on se plaît à se servir dans les grandes circonstances, sans doute parce qu'on le croit bien-

venu auprès du pays, et à l'aide duquel on couvre les incessantes concessions au radicalisme. La vérité est que cette politique régnante, bien différente de la vraie politique modérée qu'on peut lui opposer, n'a réussi qu'à tout ébranler, à mettre en doute les institutions les plus sérieuses, à troubler profondément toutes les conditions de la vie française, et à produire justement cet indéfinissable malaise qui éclate partout.

Oui, on a si bien fait depuis quelques années, on s'est si bien laissé aller, par complicité ou par faiblesse, par suffisance et par insuffisance, aux plus médiocres inspirations de parti, que tout devient également difficile aujourd'hui. Il est positivement difficile d'aller plus loin sans tomber dans des crises aiguës, redoutables pour les plus sérieux intérêts du pays; il est peut-être tout aussi difficile de s'arrêter dans la voie où l'on est entré, de résister aux courans factices qu'on a créés, de revenir, en un mot, à de meilleures conditions de gouvernement.

Ce ne serait rien encore, ou du moins il n'y aurait rien d'irréparable, s'il ne s'agissait que des affaires intérieures momentanément compromises, si tout se passait pour ainsi dire entre nous; mais les conséquences d'une fausse politique, d'une fausse direction ou de l'absence de direction, sont bien autrement graves dans les affaires extérieures, où il n'est pas de faute qui ne se paie par une diminution du crédit de la France dans le monde. Il n'est point douteux que notre politique extérieure a passé depuis quelques années par des phases bien singulières, ou plutôt elle va au hasard sans se rattacher à rien de saisissable, sans se proposer un but précis et défini. Nous avons des ministres qui passent leur vie à s'avancer ou à reculer à contretemps, lançant au loin des agens qu'ils ne tardent pas à désavouer, disposant des finances, des armes de la France sans consulter les chambres; ils s'engagent témérairement sans savoir ce qu'ils veulent faire, jusqu'où ils pourront aller, et le résultat est cette série d'entreprises qui, mieux conçues, auraient pu sans doute avoir un intérêt sérieux, mais qui, par la manière dont elles sont exécutées, deviennent une source d'embarras et d'inquiétudes pour le pays. Ainsi ont marché toutes ces affaires qui se sont succédé depuis quelques années : et ces affaires égyptiennes où M. de Freycinet a eu le triste honneur de conduire le deuil de la politique française; et cette affaire de Madagascar marquée par le désaveu d'un vaillant amiral qui est revenu mourir dernièrement à Toulon; et cette affaire du Tonkin qui semble résumer tous les traits de la politique décousue de ces derniers temps. Que n'a-t-on pas dit autrefois de la guerre du Mexique, de l'esprit aventureux et des expédiens financiers de l'empire? Il faudrait prendre garde de ne pas recommencer une expédition mexicaine sur les bords du fleuve Rouge, en y ajoutant même des perfectionnemens ou des raffinemens par la façon étrange dont on procède dans toute cette

affaire déjà fertile en surprises et en mécomptes. Comment en sortira-t-on ? Comment viendra-t-on à bout des difficultés, des complications qu'on a créées, qu'on a du moins aggravées pour n'avoir su ni prévoir, ni vouloir, ni agir à propos ? C'est là maintenant la question.

Qu'on le remarque bien en effet : la plupart des embarras accumulés dans cette affaire du Tonkin n'ont rien d'imprévu. Les uns naissent de la situation même, les autres ne sont que le résultat du système de conduite qu'on a suivi. Ce n'est pas d'aujourd'hui que se sont produits tous ces faits qui ont provoqué ou qui expliquent notre intervention : et les incursions fatigantes de ces bandes armées, connues sous le nom de « pavillons noirs, » et la complicité des forces régulières annamites, et l'attitude d'observation hostile, menaçante de la Chine, revendiquant des droits sur des territoires auxquels nous prétendons étendre notre protectorat. Tous ces faits, on les connaissait, on pouvait les connaître. Le malheureux Rivière, placé en sentinelle au poste avancé d'Hanoï, les avait signalés avant de tomber victime de sa vaillance au mois de mai dernier; depuis près d'un an, il ne cessait de prévenir le gouvernement des dangers qui l'entouraient, et si on lui avait envoyé plus tôt les secours qu'il demandait, on n'aurait pas sauvé seulement la vie d'un brillant officier, on aurait peut-être empêché les difficultés de se développer et de grandir. On n'a rien fait, on a laissé l'infortuné commandant de la citadelle d'Hanoï à l'abandon : au fond, on n'osait pas avouer devant les chambres la pensée d'une action sérieuse dans ces contrées lointaines du fleuve Rouge. Ce n'est qu'à la mort du commandant Rivière que le gouvernement, réveillé par cette héroïque échauffourée et prenant une résolution tardive, montrait une certaine velléité d'action. Il se hâtait de demander aux chambres des crédits pour les nécessités les plus urgentes, et il expédiait quelques renforts qui pouvaient passer pour l'avant-garde d'une expédition plus importante; il se faisait même un devoir de nommer sans plus de retard un commissaire civil avec des pouvoirs extraordinaires dans le Tonkin. Bref, il paraissait avoir profité de la circonstance pour prendre un grand parti, pour se décider à une action sérieuse ; on l'aurait dit du moins, puisqu'en même temps il repoussait avec quelque dédain un projet d'arrangement que notre représentant à Pékin, M. Bourée, avait négocié avec un dignitaire du Céleste-Empire, au sujet de ces régions indécises et contestées du fleuve Rouge. M. Bourée, dans la sage pensée d'éviter de plus graves complications, avait effectivement préparé une sorte de convention qui pouvait, dès ce moment, régler cette question du Tonkin, en laissant dans une obscurité calculée les droits de suzeraineté réclamés par la Chine, en établissant de plus une zone neutre entre nos possessions et les possessions chinoises. C'est ce projet que M. le ministre des affaires étrangères traitait fort dédaigneusement devant les chambres, qu'il repoussait avec hauteur,

comme insuffisant pour sauvegarder les intérêts de la France, et M. Bourée était ni plus ni moins rappelé pour s'être prêté à cette négociation. Le rappel de M. Bourée, les déclarations de M. le ministre des affaires étrangères, les crédits demandés aux chambres, les expéditions de renforts, tous ces faits n'avaient aucun sens, ou ils signifiaient que le gouvernement français était désormais décidé à en finir d'autorité avec toutes les résistances des « pavillons noirs, » des Annamites leurs complices, et de la Chine elle-même, s'il le fallait. C'était une politique qui n'était peut-être pas exempte d'illusions, qui ne prévoyait pas tout, qui pouvait avoir ses inconvéniens et ses périls, mais enfin c'était une politique.

Eh bien! quatre mois sont passés; qu'en est-il de toutes ces résolutions dont on accablait ceux qui hasardaient de timides observations sur la manière dont nos affaires étaient conduites? A quoi est-on arrivé? C'est ici justement que reparaît l'incurable faiblesse de cette politique ministérielle qui se montre partout remuante et stérile, qui veut et ne veut pas, qui tiendrait à briller et ne sait se préparer que des mécomptes. En réalité, on est moins avancé qu'il y a quatre mois, puisqu'on a passé ce temps à ne rien faire ou à peu près, puisqu'on n'est arrivé qu'à compliquer encore une situation déjà assez difficile. Il y a eu, il est vrai, le brillant fait d'armes de Hué, cette rapide et vigoureuse action exécutée par nos marins sous l'intelligente direction de M. l'amiral Courbet; il y a eu aussi ce traité du 25 août, qui a été conquis par la marine, qui est le renouvellement et l'extension de notre protectorat sur l'Annam. Soit; mais il est bien clair que ce traité, eût-il une valeur qui n'est pas encore très évidente, ne décide rien. Sans doute, d'un autre côté, les soldats qu'on a envoyés ont fait leur devoir devant l'ennemi. Toutes les fois qu'ils ont été engagés dans des opérations qui n'ont guère été jusqu'ici que des sorties, ils se sont battus vaillamment, comme ils le font toujours sous des chefs qui leur donnent l'exemple; mais il n'y avait pas à s'y tromper, ces renforts qu'on a envoyés étaient notoirement insuffisans, et les compagnies nouvelles qu'on fait partir encore aujourd'hui d'Alger sont elles-mêmes insuffisantes pour une action sérieuse et prolongée. Le gouvernement ne s'est visiblement pas rendu compte des conditions, des nécessités d'une entreprise poursuivie dans ces régions lointaines. Il tombe dans l'erreur où il est tombé déjà pour l'expédition de Tunis.

La vérité est que rien n'est prêt pour de vraies opérations de guerre, s'il fallait en venir là, — et ce qui complique bien plus encore ces malheureuses affaires du Tonkin, c'est cette étrange combinaison d'un commissaire civil exerçant des pouvoirs supérieurs même sur l'armée. Notez que le cabinet n'était aucunement obligé à instituer cette fonction bizarre et à en charger un médecin; — que le sénat s'était sagement refusé à sanctionner une création de ce genre;

c'est le gouvernement seul qui a le mérite de l'invention, qui a cru sans doute flatter les passions républicaines en relevant cette belle institution des commissaires extraordinaires auprès des armées, et il a certes singulièrement réussi avec ses réminiscences de la convention transportées au Tonkin! Ce qui était bien aisé à prévoir, en effet, n'a pas manqué d'arriver. A peine ces autorités diverses se sont-elles trouvées en contact, l'incompatibilité s'est révélée, la discorde a fait explosion. Le commissaire civil a voulu, paraît-il, user de ses pouvoirs et exercer son ascendant sur la marche des opérations militaires; le commandant de la petite armée du Tonkin s'est refusé à engager ses troupes d'une manière qui lui a paru compromettante, et le conflit s'est dénoué par le départ de M. le général Bouët, qui a pris le plus prochain paquebot pour retourner en France. On prétend aujourd'hui que le commandement supérieur aurait été donné au vainqueur de Hué, à M. l'amiral Courbet. Rien de mieux pour un instant; mais ce n'est là, on le comprend bien, qu'un expédient temporaire destiné à couvrir l'irrégularité d'une situation. M. l'amiral Courbet, quel que soit son mérite, ne peut pas à la fois diriger son escadre et commander les opérations de l'armée de terre sur le haut du Fleuve-Rouge. Il faudra trouver un autre chef militaire. Quel général sérieux consentira à subordonner sa responsabilité, la sécurité et l'honneur de ses troupes à la décision d'un médecin de deuxième classe érigé en commissaire extraordinaire? De sorte qu'après avoir paru se décider à agir avec quelque énergie il y a quatre mois, à la première nouvelle de la mort du malheureux Rivière, on en est arrivé là. On n'a rien fait, ou à peu près, parce qu'on ne pouvait rien faire avec des moyens insuffisans et des incohérences de commandement plus funestes que l'inaction elle-même.

A défaut des succès militaires qu'on n'a pas obtenus et qu'on ne pouvait guère obtenir avec de tels procédés, a-t-on été du moins plus heureux par la diplomatie depuis quatre mois? La difficulté est de démêler au juste la pensée du gouvernement, lequel n'est peut-être pas bien sûr lui-même de ce qu'il veut. Toujours est-il que, dans ces derniers temps, une négociation paraît avoir été suivie, non par M. le ministre des affaires étrangères, qui a saisi cette occasion pour prendre un congé et qui rentre à peine à Paris, mais par M. le président du conseil avec le représentant de la Chine, le marquis de Tseng. En quoi consiste cette négociation? Évidemment notre cabinet a dû changer quelque peu d'opinion, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il soit aujourd'hui disposé à accepter des conditions qu'il repoussait avec mépris il y a quelques mois. Il s'agirait, dit-on, d'une sorte de partage de domination ou d'influence entre la France et le Céleste-Empire, d'une combinaison qui, en étendant nos propres possessions, assurerait à la Chine elle-même plus d'avantages que ne lui en attri-

buait la convention préparée par M. Bourée. Assurément on ne peut faire un crime au ministère de mettre tout son zèle à chercher une solution de nos différends avec la Chine, de se montrer conciliant. S'il peut tout terminer pacifiquement, ce sera, certes, pour le mieux; mais alors pourquoi traiter avec de tels dédains, il y a quelques mois, la convention de M. Bourée? Si, au lieu de s'emporter, on avait tout simplement accepté le traité de M. Bourée pour ce qu'il était, comme un projet qui pouvait être modifié, qui contenait déjà les conditions essentielles d'un arrangement pacifique de ces inextricables affaires du Tonkin, on aurait épargné au pays quatre mois d'incertitudes, on aurait évité de dépenser inutilement des sommes à coup sûr fort supérieures aux crédits qui ont été demandés, et d'envoyer nos soldats périr au loin dans des rencontres obscures. On aurait surtout évité d'avoir toujours l'air de ne pas savoir ce que l'on veut, de se donner cette mauvaise apparence d'une diplomatie aussi inconsistante et aussi décousue que notre action militaire.

La question est maintenant de savoir comment cette politique sera accueillie et jugée par les chambres, qui vont se réunir dans quelques semaines. Certes, cette majorité républicaine qui règne dans les deux assemblées n'est pas difficile, et, à vrai dire, elle a sa part de responsabilité dans toutes ces entreprises qui se succèdent, dont le pays est condamné à payer les frais. Elle a laissé passer il y a deux ans cette affaire de Tunis où l'on avait trouvé le moyen d'accumuler tous les subterfuges, toutes les irrégularités. Elle a laissé, l'an dernier, consommer la ruine de l'influence française en Égypte, et non-seulement elle n'a rien dit, elle a poussé elle-même à l'abandon de toutes nos traditions. Lorsqu'il y a quelques mois, des sénateurs et des députés indépendans réclamaient quelques éclaircissemens au sujet de ces affaires du Tonkin qui entraient dans une phase obscure et périlleuse, la majorité s'est hâtée de voter les crédits qu'on lui demandait, elle n'a exigé aucune garantie. On a laissé au ministère une liberté complète. Qu'en a-t-il fait depuis quatre mois? C'est là, aujourd'hui, la question, et s'il y a une majorité complaisante, prête à tout approuver, à tout ratifier, il doit y avoir aussi des esprits indépendans et libres, résolus à demander comment il se fait que, sous la république, un gouvernement peut engager sans prévoyance la dignité, les armes, les finances nationales dans des entreprises mal conçues, au risque d'affaiblir la France dans le monde.

Si nos affaires françaises restent assez obscures par la faute d'une politique sans direction et sans fixité, il y a du moins une chance ou une compensation si l'on veut, c'est que les affaires des autres nations ne paraissent pas beaucoup plus claires, ni beaucoup mieux assurées. Ce n'est point qu'il n'y ait à la surface de l'Europe un travail sensible

de rapprochement entre certains états, de classement dans les relations. Grands et petits s'agitent beaucoup à la recherche des alliances et des garanties, c'est évident; mais l'imagination, elle aussi, se met souvent de la partie et arrange des drames de fantaisie avec les affaires de l'Europe, même quelquefois avec les faits les plus simples. M. Gladstone a profité de ses vacances pour se promener comme tout le monde, pour aller avec sa famille, en compagnie du poète Tennyson, jusqu'à Copenhague, et il a même reçu à bord de son navire, le *Pembroke-Castle*, la visite de la famille royale de Danemark, de l'empereur Alexandre III de Russie, qui se trouvait à Copenhague. Que peut bien s'être proposé le premier ministre de la reine Victoria dans son excursion inattendue à Copenhague? Est-ce qu'il ne serait pas allé, par hasard, nouer à bord de son yacht l'alliance de l'Angleterre et de la Russie, avec l'appoint du Danemark, de la Suède et de quelques petits états, pour l'opposer à l'autre grande alliance du centre du continent? Voilà l'Europe partagée en deux camps! Les imaginations impétueuses ont déjà calculé les forces qui allaient se trouver en présence. C'est aller un peu vite, on en conviendra. M. Gladstone a bien pu utiliser son voyage et s'entretenir avec l'empereur de Russie des affaires du monde; ce n'est point impossible. Il n'est pas sûrement allé nouer des alliances; le *Pembroke* a pu aller à Copenhague et en revenir sans être chargé de si redoutables secrets. Qu'en est-il, d'un autre côté, de tout ce mouvement de princes et de diplomates en Allemagne? Il est certain que, cette année, les entrevues, les spectacles de gala n'ont pas manqué au-delà du Rhin, que l'Allemagne, pendant quelques semaines, a paru être plus que jamais le centre de la vie européenne. Le vieil empereur Guillaume a pu avoir un cortège de rois aux manœuvres de Hombourg; M. de Bismarck a eu ses visiteurs à Gastein. Les fêtes militaires et les négociations diplomatiques ont marché de front. Que quelques-uns de ces princes voyageurs, comme le roi de Roumanie, le roi de Serbie, aient eu la pensée d'aller là où ils croient voir la force, de se rattacher à la grande alliance centrale, ce n'est pas douteux, et M. de Bismarck n'est pas homme à négliger ce qui peut servir ses desseins, ce qui est après tout l'attestation visible de la prépondérance allemande; mais dans tout cela, si habile que soit un homme à dominer les événemens, il y a plus d'apparence que de réalité.

Au fond, le seul fait saisissable, bien réel, et il a déjà une assez sérieuse importance, c'est l'alliance, renouvelée, fortifiée, de l'Allemagne et de l'Autriche, instrument puissant créé au centre de l'Europe par le chancelier de Berlin pour faire face au danger éventuel, de quelque côté qu'il vienne, du nord ou de l'ouest, de la Russie ou de la France. C'est le point fondamental. Tout le reste n'est qu'un élément variable

et dépend des circonstances, du mouvement des choses, des accidens imprévus dans l'antagonisme des grandes influences qui se partagent le monde. Que peuvent de petits souverains comme le roi de Serbie, le roi de Roumanie? Ils sont eux-mêmes subordonnés à des considérations d'opinion, de religion, de race, puissantes dans leur pays, dans tout l'Orient. Ils sont des alliés aujourd'hui, ils peuvent ne plus l'être demain. On le voit bien en ce moment même en Serbie, où, pendant que le roi est à Hombourg, auprès de l'empereur Guillaume, le pays se détache avec éclat dans les élections de la politique qui a conduit le prince en Allemagne, dont le gouvernement s'était flatté d'assurer la victoire.

Rien de plus instructif, de plus significatif, en effet, que ce qui se passe à Belgrade, dans ce petit royaume serbe qui a eu un jour l'ambition d'être le Piémont des Balkans. Il y a à Belgrade un ministère conservateur arrivé au pouvoir à la place d'un cabinet que présidait M. Ristich et qui était réputé pour ses inclinations russes. Le ministère conservateur, dont M. Pirotchanatz est le chef, représente, à vrai dire, depuis qu'il existe, depuis trois ans, une victoire de l'influence autrichienne. Il est né et il a vécu avec la faveur de l'Autriche, dont il s'est étudié à se faire l'allié empressé. Il n'a laissé échapper aucune occasion de donner toute satisfaction au cabinet de Vienne, notamment dans une question importante : dans l'affaire du raccordement des chemins de fer, qui, aussi bien que la navigation du Danube, a un intérêt politique autant que commercial en Orient. C'était naturellement pour lui un succès de faire entrer plus ou moins la Serbie dans l'orbite de l'alliance austro-allemande, qui lui assurait une protection puissante en donnant une apparence de prestige au jeune royaume, et le dernier mot de cette politique est le voyage que le roi Milan a fait récemment en Allemagne. Qu'est-il arrivé cependant? Le jour est venu où il a fallu procéder à des élections nouvelles de l'assemblée nationale, de la skouptchina. C'était tout dernièrement. Le ministère n'avait certes rien négligé pour obtenir un scrutin favorable, et, jusqu'à la dernière heure, il s'est cru victorieux; il a même annoncé son succès à toute l'Europe. Ce n'était qu'une illusion. Les conservateurs ministériels n'ont eu que trente-quatre élections, les radicaux et les libéraux adversaires du cabinet ont eu près de quatre-vingts nominations. Il reste, il est vrai, une suprême ressource : la constitution serbe donne au prince le droit de nommer lui-même le quart des membres de l'assemblée; mais, même avec cette espèce de coup d'autorité, on n'arrive pas encore à avoir une majorité ministérielle. De sorte qu'au moment où le roi Milan se trouvait à Hombourg en allié de l'Autriche et de l'Allemagne, le pays condamnait le système de son gouvernement. Il ne faudrait pas, en effet, trop s'arrêter à ces noms de

conservateurs et de radicaux que les partis se donnent. Au fond, il ne s'agissait sérieusement dans ces élections que d'une lutte entre l'influence autrichienne et l'influence russe. C'est l'influence autrichienne qui l'emportait il y a quelques années; c'est l'influence russe qui vient de l'emporter aujourd'hui, et, de toute façon, qu'un ministère nouveau se forme ou que le ministère conservateur essaie encore de vivre avec une assemblée hostile, il semble assez douteux que la politique de subordination à l'alliance austro-allemande puisse continuer à prévaloir dans les conseils de la Serbie.

La Russie, qui a eu son succès à Belgrade, n'a pas été, il est vrai, aussi heureuse en Bulgarie, à Sofia, où elle vient d'éprouver un certain échec. L'an dernier, le prince Alexandre avait fait une sorte de coup d'état et avait livré le pouvoir à quelques généraux russes demeurés pour le moment les seuls maîtres de la principauté. Il en était résulté un état violent qui ruinait les intérêts publics et ne faisait que s'aggraver en se prolongeant. Les conservateurs et les libéraux, qui représentent le parti national du pays, se sont coalisés et ont fini par reprendre l'ascendant. Le prince a fait sa paix avec l'assemblée bulgare en rétablissant la constitution et en formant un nouveau ministère plus national. Seulement la Russie a été assez avisée pour ne pas prolonger cette situation violente, pour éluder le coup en gardant une influence suffisante à la suite d'une aventure qui pourrait passer pour une contrepartie de son succès de Belgrade. C'est le jeu éternel de ces choses d'Orient. Ce qui vient de se passer à Sofia ou à Belgrade peut se passer demain sous une autre forme en Roumanie, et cela prouve tout simplement que ces jeunes pays n'ont que faire dans les grandes combinaisons diplomatiques où ils ne peuvent que se compromettre, en s'aliénant eux-mêmes au profit d'une politique qui ne répond ni à leurs sentimens ni à leurs intérêts. Qu'ils s'assurent la paix le plus possible, qu'ils se civilisent, ils auront plus d'avantage qu'à briguer une place dans la triple alliance, et à aller figurer à Hombourg ou à Vienne. C'est ce qu'ils peuvent faire de mieux. C'est la plus utile politique pour tous ceux qui ne sont pas nécessairement appelés par leur position, par leurs intérêts, à prendre un rôle direct et actif dans les grands mouvemens diplomatiques et militaires du monde.

L'Espagne elle-même, qui a certes tous les titres à être comptée parmi les peuples, avait-elle à désirer de se voir représentée dans ce brouhaha de princes récemment réunis au-delà du Rhin? Le jeune souverain espagnol avait-il absolument besoin d'aller en Allemagne pour se faire reconnaître parmi les rois de l'Europe? C'est une question oiseuse aujourd'hui. Assurément le roi Alphonse XII n'avait mis aucun calcul profond dans ses projets d'excursion en Allemagne; il n'y avait mis surtout aucune intention désobligeante pour la France. Il l'avait

dit avec une vive cordialité quelques jours avant son départ, et la meilleure preuve qu'il n'avait pas la moindre idée de froisser notre pays, c'est que, dans son itinéraire, il a toujours placé une visite à la France et à Paris. Il est parti pour l'Allemagne tout simplement, l'esprit libre, et naturellement il a été reçu au-delà du Rhin comme devait l'être un jeune prince qui est le chef d'une généreuse nation, qui est de plus allié à la famille impériale d'Autriche et à la plupart des maisons souveraines. Le malheur est qu'avant de rentrer dans son pays par la France, il a trouvé sur son chemin un de ces incidens qu'on aimerait autant ne pas rencontrer et qui deviennent un embarras en voyage. M. de Bismarck, avec sa brutale ironie, a jugé plaisant de préparer à sa manière le passage du roi d'Espagne à Paris en donnant à Alphonse XII le titre honorifique de colonel d'un régiment allemand qui tient garnison à Strasbourg. Que, dans le premier moment, on se soit un peu ému en France d'un acte de mauvais goût dont le roi Alphonse n'est d'ailleurs nullement responsable, soit; mais il suffisait d'un instant de réflexion pour comprendre que ce titre accordé à la plupart des princes de l'Europe, au prince de Galles comme aux autres, n'a aucune signification sérieuse, et qu'il ne pouvait modifier la nature de la réception réservée au roi d'Espagne en France.

On devait au prince un digne accueil, non-seulement par un sentiment de courtoisie nationale, mais parce que la république elle-même est intéressée à se montrer hospitalière aux souverains, parce que montrer de l'humeur, c'était répondre peut-être à un secret calcul de M. de Bismarck, parce qu'enfin les rapports d'amitié, d'intérêts qui lient l'Espagne et la France restent aujourd'hui ce qu'ils étaient hier. C'était le sentiment public. Qu'est-il arrivé cependant? Il s'est trouvé des énergumènes excités par les déclamations de quelques journaux de démagogie pour escorter de leurs vociférations le jeune roi à son entrée à Paris. L'incident est profondément humiliant, nous en convenons, et ce n'est pas pour le roi d'Espagne qu'il est triste, c'est pour le gouvernement qui n'a pas su préserver son hôte de l'insulte; on ne peut excepter que M. le président du conseil et M. le ministre des affaires étrangères, qui seuls, à ce qu'il semble, ont fait leur devoir. Tout ce que nous pouvons demander aujourd'hui, c'est qu'on se souvienne partout qu'en dehors de ces indignes manifestations de carrefours, il reste une France polie, courtoise, toujours hospitalière pour tous ceux qui veulent la visiter.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Nous avons bien des fois indiqué les causes de la stagnation prolongée des affaires et de l'affaissement du marché jadis si animé. La plus profonde et la plus durable, celle dont l'action se ferait encore sentir alors que les autres auraient disparu, est l'ébranlement produit dans les fortunes privées par les conséquences du krach de janvier 1882, et la défaveur qui s'est depuis attachée, non pas à toutes les opérations financières, mais à celles qui paraissent plus ou moins entachées de spéculation. Le même public qui s'intéressait naguère aux variations si brusques d'un grand nombre de valeurs emportées dans le tourbillon de la hausse, n'a pas encore oublié aujourd'hui les déceptions si cruelles, les pertes si difficiles à réparer : il ne veut plus spéculer, c'est à peine s'il se résigne à opérer des placemens. Quant à la haute banque, qui n'a pas subi des pertes moins sensibles et dont le portefeuille est encombré de papiers dépréciés et invendables, elle ne trouve, ni dans les circonstances politiques, ni dans les conditions économiques du moment, les élémens favorables à un mouvement d'affaires qui lui permettrait de se dégager d'une partie de son fardeau. Elle attend donc pour agir que la situation générale présente une amélioration assez sensible. Or le temps passe, et la situation, loin de s'améliorer, semble au contraire se prêter moins que jamais à toute tentative de réveiller à la Bourse l'ancienne activité de transactions.

En d'autres temps, un fait purement financier comme l'abaissement du taux de l'escompte, jeudi dernier, par la Banque d'Angleterre, aurait provoqué sur notre place un peu de hausse. Mais nul n'ignore que cet abaissement, loin d'indiquer une modification heureuse dans la situation, signifie seulement que, malgré l'extrême abondance de l'argent, les affaires commerciales ne cessent de se ralentir, d'où la nécessité pour les grands établissemens d'escompte de lutter, par la diminution du taux du loyer de l'argent, contre la diminution progressive de leurs portefeuilles. Ajoutons enfin que la situation budgétaire de la France ne laisse pas de préoccuper vivement la spéculation qui redoute un emprunt de l'état soit à la fin même de 1883, soit au commencement de 1884. Le déficit de l'exercice en cours atteindra, selon

des prévisions modérées, environ 100 millions, et on peut se demander si la chambre aura assez de sagesse pour comprendre la gravité de cette situation et assez d'énergie pour porter remède au mal. En ce qui concerne le rendement des impôts, il n'y a pas lieu de trop se plaindre, puisque l'état a perçu jusqu'au 1er septembre, soit en impôts et revenus indirects, soit comme impôt sur le revenu des valeurs mobilières, 14 millions de plus qu'il n'avait perçu pendant la période correspondante de 1882. Mais le fait que le rendement en 1883 est inférieur de près de 50 millions jusqu'ici aux évaluations budgétaires prouve trop clairement que notre budget des dépenses a été enflé outre mesure, et qu'il devra, coûte que coûte, être réduit, si l'on ne veut voir s'implanter chez nous le triste régime du déficit chronique.

L'émission décidée par M. Ferdinand de Lesseps d'une série d'obligations de la Compagnie de Panama a été bien accueillie, et par le monde des hauts financiers, et par le public. Les grands établissemens de crédit pensent que le succès de cette émission rendra au marché de Paris l'animation qu'il a perdue et que d'autres marchés jaloux essaient d'accaparer, depuis quelques mois, par tous les moyens. Le public, lui, vient à l'appel de M. de Lesseps, parce que ce dernier, contrairement à l'usage, s'est surtout préoccupé de ses souscripteurs. Il leur donne, en effet, pour 285 francs, un titre de tout repos, pleinement garanti, avec un revenu assuré de 15 francs par an, soit 5 1/4 pour 100 de la somme payée, et avec, en sus, un remboursement à 500 francs en 75 années, c'est-à-dire une prime de 215 francs. La moitié de l'émission, environ, étant réservée aux actionnaires et obligataires de la Compagnie de Panama, à raison de un titre nouveau pour deux anciens présentés, le public peut souscrire l'autre partie et profiter ainsi des avantages que M. Ferdinand de Lesseps a faits à ses associés. La souscription sera close le 3 octobre au soir. Elle sera un succès, M. de Lesseps ayant conservé le don d'agir sur l'imagination des capitalistes, et de gagner leur confiance par la hardiesse même des promesses qu'il craint d'autant moins de faire que celles qu'il avait faites jadis pour le canal de Suez ont été non-seulement justifiées, mais dépassées par les événemens.

Tous ces faits expliquent que, pendant la dernière quinzaine, sans que les cours des fonds publics aient sensiblement rétrogradé, le marché ait été constamment lourd et que finalement le 4 1/2 se trouve avoir perdu 10 centimes, le 3 0/0 25 (coupon trimestriel détaché) et l'amortissable 20. Parmi les fonds étrangers, le plus ferme a été l'Italien, que nous retrouvons au cours du 15 septembre. L'Unifiée d'Égypte a reculé de 2 fr. 50 à 360; l'Extérieure d'Espagne s'était relevée d'abord de 57 3/4 à 58 1/8, mais tous les efforts dépensés pour soutenir ce fonds et permettre la liquidation, aux cours actuels, des anciens engagemens,

paraissent se heurter à de bien grandes difficultés. On cote péniblement 57 1/2 à la veille du détachement du premier coupon trimestriel. Le 5 pour 100 Turc et la Banque ottomane ont baissé dans une proportion très sensible, tant à cause des appréhensions que suscite l'état troublé de la péninsule des Balkans que par suite de la résolution prise par les fondateurs de la société de la régie cointéressée des tabacs en Turquie de renoncer pour l'instant à toute émission publique ou vente à la Bourse des actions de la nouvelle société.

La baisse n'a pas épargné nos principales sociétés de crédit, la Banque de France exceptée. Bien que le Crédit foncier voie progresser régulièrement les opérations de prêts, ses actions ont fléchi de 10 francs, à 1,287. La Banque de Paris, plus atteinte, a perdu environ 40 francs. On avait fait circuler à tort le bruit de pertes qu'aurait subies cet établissement du fait d'entreprises auxquelles il se serait intéressé en Amérique. Un motif plus sérieux de la baisse est la crainte que la Banque de Paris ne puisse pas réaliser, dans un exercice aussi pauvre en affaires que celui de 1883, des bénéfices assez considérables pour assurer la répartition du dividende habituel de 60 francs. Rien à dire de la plupart des autres établissemens, Crédit lyonnais, Société générale, Comptoir d'escompte, Banque franco-égyptienne, Banque d'Escompte, tous réduits à l'inaction la plus complète.

Les actions des chemins français se sont tenues avec fermeté, la spéculation les ayant laissées de côté à peu près complètement. L'état d'avancement des travaux du tunnel de l'Arlberg provoque quelques achats en actions des Chemins lombards, tandis que les Chemins autrichiens ont plutôt quelque peine à se maintenir à 675. Ce n'est que dans quelques mois que l'on pourra constater l'effet, sur les recettes et, par conséquent, sur les dividendes futurs des Chemins espagnols, de l'application commencée, le 1er septembre, de la détaxe de 10 pour 100.

Presque toutes les actions de nos grandes compagnies industrielles, Suez, Gaz, Omnibus, Voitures, ont légèrement faibli. En général, au contraire, les obligations de toutes ces sociétés, aussi bien que celles des chemins de fer, constamment recherchées par les capitaux de placement, ont fait preuve d'une grande fermeté.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MADAME DE GIVRÉ

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Alice et Raymond furent mariés vers la fin de l'automne, et Pierre ayant accepté enfin les propositions de M. de Vercillac, il avait été convenu que le jeune homme procéderait à son installation dans le courant de l'hiver. Bien entendu, il avait fait en sorte que les voyages nécessités par le règlement de ses affaires coïncidassent avec l'époque du mariage. Au surplus, le comte et la comtesse de Givré devaient, après la petite fugue obligatoire, venir prendre à Paris leurs quartiers d'hiver.

Les craintes et les scrupules de la marquise avaient facilement cédé devant l'entrain d'Alice, les professions de foi de Raymond, et surtout l'attitude de ce dernier, qui s'était montré, en même temps que fort épris de sa cousine, très simple, très franc, très affectueux envers sa future belle-mère. D'ailleurs, la marquise, ainsi qu'elle l'avait avoué à son mari, eût été fort empêchée de découvrir dans le cercle de leurs relations un candidat plus digne d'être agréé par elle; or, en matière de mariage comme en toute autre matière, la suprématie des borgnes sur les aveugles est un fait que l'on subit sans même avoir à le discuter. Peut-être Mme de Vercillac, il est vrai, connaissait-elle quelqu'un qui lui eût semblé, plus

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

que le comte de Givré, apte au bonheur d'Alice; mais cet élu, s'il existait, ne figurait sans doute pas parmi les éligibles, car il n'en fut jamais question.

Quant à Pierre, il sut se faire un visage et une contenance à défier toutes les investigations dont ses sentimens intimes et ses secrètes pensées pouvaient devenir l'objet. C'était un homme de forte volonté, non pas de cette volonté impeccable et insensible qui ne fléchit jamais, fût-ce en présence d'une catastrophe imprévue, d'une surprise, ou d'un guet-apens, mais de cette volonté bien humaine et vraiment méritoire qui s'aguerrit au danger, se fortifie graduellement dans l'épreuve, et, même vaincue, sort vaillante du combat, prête aux glorieuses revanches ou aux fécondes batailles. Le lendemain du jour où il avait eu avec Alice l'entretien qui devait décider de sa vie en le fixant à Bourville, il n'y avait plus en lui aucun vestige apparent des émotions et des tristesses qui avaient assailli son retour parmi sa famille d'adoption.

Les premières semaines de l'union du comte et de la comtesse de Givré ne furent pas absolument ce que sont d'ordinaire, pour des jeunes gens que l'on n'a pas mariés le couteau sur la gorge, ces débuts dans la carrière matrimoniale. Ce ne fut pas un doux printemps d'amour, un bref et radieux enchantement, une promenade enivrante sur des jonchées de fleurs; ce ne fut pas non plus, il est vrai, un prélude d'orage, un commencement de zizanie conjugale; ce fut un préambule un peu froid, un peu contraint, un peu maniéré, qui n'annonçait ni félicités paradisiaques, ni sinistres catastrophes : une introduction à la vie correcte. Pourquoi?

Certes, Alice et Raymond s'aimaient. Seulement, la femme étant supérieure au mari, et le mari ayant assez d'intelligence pour le reconnaître *in petto*, le besoin instinctif d'affirmer sa supériorité, d'une part, et l'humiliation plus ou moins pénible résultant d'une infériorité sentie, d'autre part, engendrèrent, dès le principe, des rapports plus cérémonieux que tendres, plus diplomatiques que conjugaux. Raymond surtout, préoccupé de ne commettre ni faute ni maladresse, en un temps où il convient de s'assurer pour jamais la personne de sa femme, se montrait prudent et incertain. D'ailleurs, la beauté merveilleuse et glaciale de la jeune comtesse l'intimidait; il ne voulait pas parler en maître, il ne sut pas parler en amant, et se contenta d'être un mari discret. C'est dire qu'il s'apprêtait à jouer, par la suite, un bien sot personnage. Il ne fut ni craint ni adoré : on continua de l'aimer tout simplement, et ce n'était pas assez pour l'avenir, si cela suffisait dans le présent.

Quoi qu'il en dût être, l'hiver passa sans mauvais présages. Raymond aimait sa femme d'autant plus qu'il se sentait moins capable de la dominer. Sa tendresse, à l'origine, assez vulgaire dans sa source,

puisqu'il avait pu la mettre en balance avec le sentiment banal que lui avait inspiré une maîtresse agréable, s'était étrangement épurée au contact de celle qui l'avait allumée et fomentée dans son âme. Et puis, il sentait Alice si indépendante de lui, et, jusque entre ses bras, à ce point fuyante, qu'il pensait, non sans raison, ne l'avoir jamais eue tout entière, et que son désir, qui devait toujours ignorer la satiété, parce qu'il ne devait jamais connaître la possession, en était encore à chercher la femme parmi les soumissions de l'épouse. Au surplus, il se jugeait lui-même, en son for intérieur, avec quelque sévérité; car ce serait une erreur de croire que tous les jeunes gens dont l'unique préoccupation paraît être de régler la longueur de leurs paletots sur l'étiage de la mode soient hors d'état de se rendre justice à eux-mêmes. Il en est parmi eux, — Raymond était du nombre, — qui n'ont pas, à beaucoup près, toute la sottise que comporte leur emploi; ils sont bêtes par genre et par habitude, ils ne le sont point par essence; vienne une circonstance qui, les faisant sortir de leur milieu, mette en relief leur ridicule, ils sont très capables d'en rougir et même de s'amender. Or, c'était à cela que travaillait Raymond le plus consciencieusement du monde, s'étudiant à ne parler que le moins possible de chevaux, de chasse, de club, — ce qui n'allait pas sans de constans efforts sur lui-même, tant ont d'attraits, pour la plupart des jeunes gens riches, ces éternels radotages qui sont comme l'impitoyable écho des niaiseries de leur existence! Et, il faut le dire, ces efforts, quelque méritoires qu'ils fussent, lui faisaient perdre une partie de ses avantages, parce qu'ils lui enlevaient le plus clair de son aplomb. Alice lui savait gré de son application; mais, plus elle avait lieu d'être satisfaite, plus elle s'apercevait que son mari n'arriverait pas sans peine à son niveau, de sorte que, toutes les fois que l'infortuné gravissait un échelon, il se trouvait baisser un peu dans l'estime de sa femme, et la distance restait la même, — du moins dans l'opinion de celle-ci.

Si la lune de miel fut un peu terne, encore ne fut-elle suivie d'aucune déception violente de la part d'Alice, qui passa, sans désenchantement et sans heurt, de la période d'initiation à la période d'habitude; et, lorsque ces époux, dont les légitimes amours dataient de plusieurs mois déjà, quittèrent leur appartement de l'avenue Gabriel pour le château de Givré, ils étaient tout aussi parfaits l'un pour l'autre qu'au lendemain même de leur mariage, — ni plus ni moins.

Givré est une grande et belle terre, sise à quelques lieues de Vouziers et à cinq kilomètres de Bourville. La chasse y est abondante autant que variée, et les promenades y sont nombreuses et faciles. Mais le château, à peu près inhabité depuis la mort du feu

comte de Givré, avait grand besoin qu'on songeât à sa toilette, quand le comte et la comtesse vinrent s'y établir à la fin du printemps. La direction des travaux d'appropriation et d'aménagement absorba d'abord Mme de Givré tout autant que son mari, et les jeunes gens franchirent un peu moins souvent qu'on ne l'avait espéré à Bourville les cinq modestes kilomètres qui les séparaient des parens d'Alice. Toutefois, M. et Mme de Vercillac retrouvèrent leur fille telle qu'ils l'avaient toujours connue, caressante pour eux seuls, quoique suffisamment aimante pour son mari. Avec tous autres, sauf avec Pierre, à qui elle témoigna, dès le premier jour, une affectueuse familiarité, elle restait la froide et superbe Alice.

Pierre, installé dans le petit pavillon situé à l'entrée de l'usine et qu'avait toujours occupé l'ingénieur-directeur, venait de prendre en main le gouvernement de la verrerie. Ses prédécesseurs avaient fait beaucoup déjà pour la prospérité de ces verreries de Bourville, qui, à l'origine, paraissaient condamnées, par suite des désavantages de leur situation, ou à une fin prématurée, ou à une difficile existence. Depuis plusieurs années, la vie leur était assurée, mais c'était tout. Le nouvel ingénieur apportait à l'industrie qu'il allait diriger, outre un savoir étendu, — bagage plus encombrant qu'utile dans la gestion des entreprises qui relèvent surtout de la main-d'œuvre, — une connaissance approfondie des rouages matériels et humains au bon fonctionnement desquels est subordonné le succès de tout établissement du genre de celui qu'il était appelé à régir. Enfant, il avait fréquenté l'usine, y voyant une sorte d'école d'apprentissage dont les portes lui étaient ouvertes; jeune homme, il avait bien souvent, à l'époque des vacances, passé des jours et des nuits dans ces halles embrasées, où le verre, encore liquide, au sortir des vastes creusets enfournés, était soufflé, moulé, étiré ou aplati par des ouvriers ruisselans et rouges sous l'haleine de feu des grands fours.

Au bout de quelques semaines, Pierre Lefort, grâce à l'équité et à la bienveillance de son caractère, grâce surtout à sa compétence pratique, vite reconnue, tint dans sa main les trois cents ouvriers de la manufacture; il put donc, sans autre délai, mettre à l'étude certains procédés nouveaux et certains projets de perfectionnement ou de réforme.

Les conférences que nécessitaient entre Pierre et le marquis toutes ces études et tous ces plans avaient assez généralement lieu au château, après le repas du soir, auquel le jeune homme avait été convié une fois pour toutes. Les travaux de Givré s'achevant, Alice et son mari vinrent plus souvent dîner à Bourville. Raymond semblait avoir moins d'entrain que par le passé, et les soirées étaient longues parfois. La jeune femme, lorsqu'elle ne causait pas

avec sa mère ou sa tante, écoutait d'une oreille distraite les explications scientifiques ou pratiques que l'ingénieur donnait au marquis. Bientôt, ces entretiens, d'abord exclusivement techniques, devinrent moins arides et moins spéciaux, si bien que l'oreille de la comtesse de Givré se laissa peu à peu conquérir.

Il était souvent question de la condition des ouvriers. Le marquis, homme excellent et d'une bonne volonté que lui pourraient envier la plupart de ses pareils, avait pris surtout au sérieux, dans son rôle de chef d'industrie, le côté moralisateur et social : il était féru de la noble ambition de contribuer à établir (il prononçait *rétablir*) l'équilibre et l'harmonie dans les rapports sociaux. Et, pour ce faire, il avait commencé par lire consciencieusement tous les théoriciens de la réforme sociale, s'éprenant par-dessus tout des idées de l'honnête et savant Le Play; d'où certaines vues, certaines doctrines sur le patronage, quelques-unes fort généreuses, quelques autres très arriérées, la plupart inapplicables, qui lui tenaient tout particulièrement au cœur. Le retour pur et simple aux institutions du moyen âge, — institutions calomniées, selon lui et ses auteurs, — lui semblait le dernier mot des réformes utiles. Quelques essais malencontreux d'ingérence autoritaire et paternelle dans le règlement de certaines questions relatives à des caisses de secours et à d'autres institutions de prévoyance, lui avaient bien enlevé un peu de la sympathie latente que sa générosité et sa bonté avaient laissée, bon gré mal gré, dans le cœur de ses ouvriers, mais sans le décourager ni le convertir. Pierre entreprenait de lui démontrer que tout n'avait pas été calomnie dans le procès intenté par l'esprit moderne aux doctrines sociales du moyen âge, et que, si ces doctrines n'avaient pas enfanté partout les iniquités dont elles étaient grosses, l'honneur n'en revenait point à elles, mais à quelques honnêtes gens de cette époque assez justement noircie, qui avaient bien voulu émousser, avant de s'en servir, l'autorité despotique dont ils étaient nantis. Il essayait de lui faire toucher du doigt le grand bienfait des idées de ce temps-ci : l'agonie du fétichisme, grâce à laquelle il est de moins en moins permis de croire que certaines vertus soient inhérentes à certains titres, à certaines dignités, et que l'on endosse avec tel ou tel habit les qualités voulues pour le bien porter. D'ailleurs, Pierre restait constamment fidèle à cette sage et belle devise : « Prendre pour point de départ et pour point d'appui de tout progrès le devoir du riche plutôt que le droit du pauvre. » De sorte que l'accord eût pu se faire entre les deux adversaires à l'aide de quelques concessions, en somme assez peu douloureuses.

La discussion parfois s'animait, malgré le tact et la modération du jeune homme, le marquis tenant à honneur de plaider jusqu'au bout une cause perdue d'avance : celle du progrès à reculons. Au

fond, il n'était peut-être pas bien éloigné de reconnaître que le moindre défaut des théories réformatrices qui s'orientent vers le passé est d'être irréalisables; seulement, il avait un drapeau, il fallait le défendre. Mais, s'il ne s'avouait pas volontiers vaincu dans ses discours, il cédait assez facilement sur le terrain des faits, et finissait presque toujours par suivre les avis de son adversaire, qui était, en même temps, son allié le plus intelligent et le plus sûr pour toutes les besognes généreuses et utiles à accomplir autour de lui. Pierre, au reste, parvenait à se faire pardonner ses élans vers l'avenir, grâce à certains hommages qu'il savait rendre au passé, ayant coutume de dire : « Les nids ne se construisent pas uniquement avec des matériaux neufs; les oiseaux y emploient aussi des épaves et des débris. »

Donc, Alice avait fini par suivre avec un réel intérêt ces disputes oratoires, qui se faisaient souvent ardentes, sans cesser jamais d'être courtoises. Elle n'était pas seule, d'ailleurs, à s'y intéresser; Mme de Vercillac et Mlle Herminie elle-même (celle-ci non sans déplorer qu'un homme si bien disant fût un simple mécréant) écoutaient Pierre avec un évident plaisir, se laissant prendre volontiers au charme puissant de cette parole vraiment éloquente qui leur chantait à l'oreille de jeunes vérités.

Un soir, la comtesse de Givré vint seule, vers neuf heures.

— Toute seule! lui dit Mme de Vercillac. Pourquoi n'es-tu pas venue dîner?

— J'ai su trop tard que Raymond partait.

— Une affaire? demanda la marquise.

— Oui, pressante, à ce qu'il paraît, dit Alice d'un ton bref.

Mme de Vercillac regarda sa fille avec une inquiétude mal dissimulée; puis, elle eut, à l'adresse de son mari, un coup d'œil que celui-ci pouvait traduire sans peine. « Hélas! ne commencez-vous pas à craindre que les faits ne donnent raison à mes premières impressions, à mes premiers soucis? » Tel était évidemment le sens de cette sorte d'invocation muette. — Il n'y eut pas, ce soir-là, de conversation plus intime entre la mère et la fille, et, les jours suivans, Alice ne répondit que d'une manière évasive et contrainte aux questions affectueuses, mais d'ailleurs assez réservées, que lui adressa la marquise.

Ce pénible régime de dissimulation ou de circonspection se prolongea pendant toute une semaine et prit fin, ou du moins changea de phase brusquement. Huit jours après le départ de Raymond, Alice, en entrant, quelques instans avant l'heure du dîner, dans la pièce où son père et sa mère causaient avec Pierre, annonça d'une voix un peu émue et troublée que l'absence de son mari devait être de plus longue durée qu'elle ne l'avait supposé tout

d'abord, elle viendrait reprendre à Bourville sa chambre de jeune fille, ne pouvant rester seule dans ce grand château de Givré, où le silence, qui y régnait en maître, la glaçait d'effroi et d'ennui.

M. et Mme de Vercillac voulurent, à cause de la présence de Pierre, feindre la joie; mais ils n'y réussirent que très imparfaitement, et, si les faits n'eussent parlé d'eux-mêmes, le jeune homme eût pu bien aisément lire sur ces visages consternés, en dépit du sourire qu'on s'efforçait d'y maintenir, l'interprétation qu'il convenait de donner à l'isolement d'Alice. — Ainsi, il avait suffi de quelques mois pour faire de cette union ce que font de la plupart des unions mondaines la lassitude et les années ! Décidément, et quoi que prétende à cet égard l'opinion commune, guidée sans doute par les intéressés, une *jeunesse orageuse* n'est pas la meilleure préparation aux félicités austères de la vie conjugale, et la conversion d'un pécheur cause plus de joie au ciel qu'elle n'engendre de bonheur sur la terre. — Cette réflexion, paraît-il, naquit en même temps dans l'esprit de la marquise et dans celui de Pierre, car il y eut échange entre eux d'un regard involontaire. Ce regard, d'ailleurs, était douloureux de part et d'autre, ce qui prouve que l'amour du jeune homme était bien endormi, car il n'y a pas de saint, il n'y a pas d'ange à figure humaine qui puisse ne pas se réjouir des infortunes conjugales d'une femme qu'il aime et dont il a cru longtemps devoir faire son deuil. Quant au marquis, il était très sincèrement affligé, doublement déconfit comme père et comme philosophe. Voyant sa fille malheureuse et ses théories en défaut, il éprouvait le besoin de se prendre lui-même à témoin du bien fondé de ses principes. N'avait-il pas toujours été un mari convenable, nonobstant toutes les joyeusetés de ses jeunes années et des suivantes ? Que diable ! quand on a des restes de gourme à jeter après son mariage, ce qui arrive à bien des gens, ce qui lui était arrivé à lui-même, ce qui lui arrivait encore, on s'y prend avec plus d'adresse et de décence.

Pierre, assez mal à l'aise dans cette atmosphère de tristesses intimes, se retira de bonne heure. Mme de Vercillac se mit alors à questionner sa fille avec plus d'insistance qu'elle n'en avait montré quelques jours auparavant, sans toutefois pousser bien loin sa douloureuse enquête : il semblait qu'elle eût peur d'en trop apprendre. Alice lui répondit avec plus d'embarras que de chagrin, affectant de trouver la chose après tout naturelle, disant que le séjour de la campagne pèse à tous les hommes pour peu qu'il se prolonge et que, au surplus, les ménages qui ont le bon esprit de se dédoubler de temps en temps ont plus de durée que les autres, les occasions de chocs et de dissentimens y devenant ainsi plus rares.

— Et où prenez-vous, chère maman, ajouta-t-elle, le ménage

modèle où se rencontre la parité absolue des goûts, des penchans, des idées?

A dater de ce jour, Alice reprit sa vie de jeune fille, à cette différence près qu'elle sortait moins souvent seule, demandant presque toujours à son père de l'accompagner. Et le marquis, avec cette tendresse égoïste qui fleurit chez tous les hommes capables de tendresse, mais qui s'épanouit tout spécialement dans les cœurs de pères, finit par être très heureux, sans se l'avouer, d'avoir ainsi marié sa fille pour son plus grand bonheur à lui. Cette habitude de sortir avec son père, au lieu de chevaucher en indépendante sous l'escorte d'un valet, ne fut pas longtemps la seule innovation apportée par la jeune femme à son train de vie d'autrefois, qu'il lui avait plu de reprendre. La verrerie, qui jadis ne l'intéressait que fort médiocrement et où elle n'avait guère remis les pieds depuis les deux ou trois séances d'explications et d'expériences qu'on lui avait offertes pour l'instruire en l'amusant (conformément à un sage et inapplicable précepte), la verrerie reçut assez fréquemment sa visite. Elle parut s'éprendre subitement d'une belle passion pour l'industrie en général et pour la fabrication du verre en particulier. Elle venait à l'usine, en compagnie du marquis, trois ou quatre fois par semaine, prenant plaisir à contempler le travail des ouvriers, qu'elle avait prié Pierre de lui expliquer en détail, lors de ses premières incursions. Pendant que son père causait, discutait, vérifiait dans les bureaux de l'usine, où il s'enfermait avec l'ingénieur, elle se promenait lentement à travers les halles, s'intéressant à toutes les phases, à toutes les péripéties, à tous les accidens du travail, mais témoignant une sollicitude particulière à un four nouvellement construit d'après les plans et sous la surveillance de Pierre, et qui, sans être absolument de l'invention du jeune homme, réalisait des perfectionnemens d'une haute importance, en abrégeant d'une façon notable la durée de la *fonte*. Ç'avait été pour les ouvriers et pour Pierre un sujet de grande surprise que ce soudain entraînement vers les choses de la verrerie, d'autant plus que cet entraînement n'avait rien changé aux allures de la jeune femme, toujours empreintes de la même majesté tranquille, toujours fières de la même fierté froide et sans morgue. Le marquis, lui, ne voyait là qu'une conséquence de l'oisiveté de sa fille; peut-être y voyait-il aussi le résultat de l'affection qu'elle lui portait, laquelle affection se traduisait maintenant, sans doute, par un intérêt plus vif accordé à l'une des choses qui lui tenaient le plus au cœur.

Un matin, Pierre, qui devait déjeuner au château, par exception, car habituellement ses occupations le retenaient à l'usine jusque vers le soir, Pierre, en pénétrant dans la *poterie* (atelier où se fabriquent les creusets de verrerie), fut profondément étonné d'aperce-

voir, à l'extrémité de l'immense salle chauffée où séchaient les pièces nouvellement fabriquées, la comtesse de Givré causant avec le maître potier, qui, les manches retroussées et les mains enduites d'argile, paraissait lancé dans une dissertation à perdre haleine sur la qualité de trois creusets encore humides et à peine achevés, autour desquels il tournait sans cesse avec admiration.

Alice, en voyant entrer Pierre, eut un mouvement de contrariété ou de confusion. Tandis que le jeune homme approchait, il la voyait distinctement rougir; or, il ne se souvenait pas que pareille chose fût advenue jamais en sa présence.

— Vous, madame! dit-il en saluant Alice, qui oublia de lui tendre la main, comme elle avait l'habitude de le faire, ici, dans la poterie, dans le sanctuaire de Jérôme!

— J'ai fini les trois pots, monsieur, dit le potier, avec la terre que vous m'avez envoyée de vos nouvelles carrières. M'est idée que cette terre-là est fameuse. C'est ce que j'étais en train de dire à madame. Mais faudra voir ça au feu.

— Mais il n'y a rien ici qui soit digne de votre curiosité, reprit Pierre en regardant Alice. De grands pots de terre, qui ont une forme des plus disgracieuses! Cela ne peut intéresser qu'un homme du métier, un verrier sachant toute l'importance de ces laids ustensiles et de leur durée dans notre industrie.

— Que voulez-vous? dit Alice, chez qui toute trace d'embarras avait disparu, vous sembliez, l'autre soir, si prodigieusement inquiet du sort de vos creusets, de ces creusets fabriqués avec la terre extraite des carrières que vous avez tout récemment mises en exploitation, enfin vous avez tant parlé pots et poterie que j'ai eu le désir de pénétrer dans le sanctuaire, comme vous dites... Vous déjeunez avec nous, je crois? Mon père vous emmène à Vouziers?

— Oui, répondit Pierre, et, si vous le permettez, je vais vous accompagner au château.

Octobre jetait sur la campagne le charme poignant de ses teintes morbides, charme tout-puissant sur les natures rêveuses, affectives ou passionnées, parce qu'il exprime un adieu sans gage visible de retour, et qu'il semble inviter les êtres à jouir promptement de tout ce qui est beau, et qui passe, et qui vit sans lendemain promis.

Le chemin conduisant des verreries au château traverse le village, après avoir longé des champs parsemés de petits bouquets de bois, que l'on dirait avoir été plantés de distance en distance tout exprès pour abriter des bergers ou pour reposer la vue des passans. C'est un paysage aimable, mais surtout paisible, qui, par les belles journées d'automne, avec les grands arbres des forêts roussies formant son horizon, revêt un caractère de pénétrante poésie et de mélancolique grandeur.

Pierre marchait à côté d'Alice, parlant très peu, méditant malgré lui sur la conduite de la jeune femme, se demandant ce qui s'était passé dans cette vie à peine commençante et, en apparence, déjà brisée, se demandant surtout ce qui se passait dans cette âme qu'il ne connaissait pas, mais qu'il avait devinée dès longtemps inquiète, ardente, fantasque, presque terrible sous l'étrange frigidité de son impassible enveloppe. Et il sondait aussi les replis de son âme à lui pour s'assurer que les sentimens qui y avaient trouvé jadis, qui y trouvaient encore naguère un trop complaisant asile, en étaient absens désormais, bannis sans recours possible, condamnés sans grâce à attendre. Il fut heureux de constater que le mariage d'Alice avait balayé les dernières cendres de ce triste amour, qui avait été si prompt à naître, si lent à mourir, qui n'avait jamais connu l'espoir, qui avait vécu caché et ne s'était révélé que sur le point de s'éteindre. De tout ce passé intime, de ce long drame secret, il ne lui restait au cœur que le parfum mélancolique et doux des passions défuntes.

Mais ce n'était pas seulement cet examen de son âme, ce coup d'œil à jeter dans son propre cœur qui le maintenait ainsi absorbé et silencieux : il cherchait par-dessus tout à se rendre compte de certaines bizarreries d'allures, de certaines anomalies de conduite sans signification précise, sans cause évidente, qui témoignaient, chez la comtesse de Givré, d'une métamorphose intérieure, encore inconsciente peut-être, sans aucun doute profonde et grave. L'attitude, il est vrai, dans son ensemble, était, à peu de chose près restée la même; il n'y avait ni plus de fougue ni plus d'abandon que par le passé dans la manière d'être habituelle de la jeune femme; on n'y pouvait relever, en fait de trait nouveau, qu'une familiarité plus grande, un laisser-aller plus amical à l'égard de Pierre. Encore celui-ci ne pouvait-il s'étonner, après l'aveu qui lui était échappé, qu'on se montrât clémente, et charitable, et douce envers lui, dont on connaissait la blessure et qu'on pouvait croire malheureux. Mais ce qui attestait un changement dans l'état d'esprit de la comtesse, c'était l'attention qu'elle prêtait à des choses qui, jusqu'alors, l'avaient laissée dans l'indifférence la plus complète, à des choses qui, par elles-mêmes, ne pouvaient provoquer chez une femme qu'une curiosité passagère, et dont elle semblait faire, à présent, sinon le souci, du moins l'amusement de sa vie. Et puis, pourquoi cet empressement à écouter des conversations semi-philosophiques, semi-industrielles, qui eussent fait bâiller un bas-bleu de profession? Et puis encore, pourquoi cette rougeur soudaine, ce furtif embarras, de la part d'une aussi fière et aussi vaillante personne?

Si le jeune homme avait trop à faire avec les réflexions qui l'assaillaient de toutes parts pour se montrer prolixe, la jeune femme

ne paraissait pas non plus bien désireuse de causer longuement. Ils passaient devant l'église.

— Vous n'entrez pas comme autrefois? demanda Pierre pour dire quelque chose.

— Non, répondit Alice. Car je suis à pied, et vous n'auriez pas, comme autrefois, pour rester dehors, le prétexte de tenir mon cheval. Or, c'est bien assez de la messe du dimanche, que vous vous infligez consciencieusement; je ne voudrais pas vous induire en dévotion.

— Bah! fit Pierre avec un sourire, on n'en meurt pas. D'ailleurs, si je ne prie pas, j'aime à voir prier, surtout les femmes : la prière est un acte touchant, dont vous savez faire un acte gracieux. Entrons, voulez-vous?

Il se dirigea vers la porte.

— Non, dit Alice sérieusement. J'ai le temps de prier quand je suis seule.

Ils se remirent à marcher vers le château. Après deux secondes de silence, la jeune comtesse reprit :

— Vous ne croyez à rien?

— A rien! s'écria Pierre en riant; ce serait bien peu.

— Enfin, à quoi croyez-vous?

— Mais probablement aux mêmes choses qui font l'objet de votre foi, de la foi de toutes les créatures humaines, de toutes celles du moins qui ont assez de temps, assez d'intelligence et assez de cœur pour sentir le besoin d'une croyance et pour s'en faire une.

— Mais vous n'avez pas de religion!

— La religion est un vêtement dont on drape la vérité, et il y a beaucoup de gens qui la préfèrent nue. Je suis de ceux-là. La diversité des croyances n'existe que dans le détail; elle est même plus apparente que réelle. Tous les êtres qui croient croient aux mêmes choses, ou bien peu s'en faut; seulement, ils y croient avec plus ou moins de solennité, d'appareil, d'enfantillage, de superstition,.. ou de formules et de systèmes, ces enfantillages et ces superstitions de la philosophie. Je rejette la solennité, l'appareil, l'enfantillage, la superstition, les formules et les systèmes, et je crois en Dieu, sans ergoter sur ses attributs probables, ni ratiociner sur son essence inconnue.

— Hum! fit Alice. Ce n'est pas très clair pour ma faible intelligence de femme. Il faudra que je vous demande, quelque jour, de me faire l'honneur de m'expliquer cela, non pour me catéchiser à rebours, mais tout simplement pour m'instruire.

Elle dit ces mots avec enjouement, paraissant toute prête, dès le moment présent, à s'embarquer dans une causerie prolongée. Son teint s'était animé, grâce à la marche et à une petite bise d'automne

insuffisamment tempérée par un soleil pâle, que de légers et rapides nuages blancs voilaient de temps à autre; ses yeux semblaient avivés par la fraîcheur et l'enchantement de cette courte promenade, — à moins que ce ne fût par quelque intime pensée; son pas, à mesure qu'elle approchait du château, devenait plus lent, moins souple, presque traînant, et ses mains long-gantées jouaient avec les pompons bleus et rouges de son ombrelle inutile.

— Bah! dit Pierre, qui la regardait avec plus d'étonnement encore que d'admiration; il faudra que je monte en chaire et que je vous démontre *ex-professo* qu'un lien étroit unit entre elles toutes les religions et toutes les philosophies.

— Oui,.. à moins que vous ne professiez tout aussi bien en plein vent. D'ailleurs, je ne vous en demande pas tant. Tout mon désir, toute ma curiosité est de savoir ce qu'ont ou ce que peuvent avoir de croyances les hommes intelligens, instruits et honnêtes. Vous êtes de ces hommes-là; dites-moi votre philosophie : je me tiendrai pour satisfaite.

— Va pour le plein vent! dit Pierre. Et ce ne sera pas long! Avant que nous soyons à la grille, j'aurai fini mon exposé.

Il affectait de prendre la chose en riant; mais il était, au fond, très intrigué et fort ému de ce nouveau caprice de la comtesse, et il ne pouvait s'empêcher de songer que, quand une femme jeune, belle, élégante, fût-elle, en outre, sérieuse, se montre à ce point avide de philosophie, c'est qu'elle s'intéresse à un philosophe.

— Eh bien! reprit-il après une courte pause et en gardant son sourire, voici mon *Credo,* ou, si vous voulez, mon évangile, selon la science et la raison. Tout homme doit faire deux parts de sa vie : donner l'une aux choses accessibles, l'autre aux choses cachées, mais sans jamais se tromper d'heure, sans mêler jamais les rêves mystiques aux études scientifiques, les poèmes de l'esprit et les mélodies de l'âme aux austérités du labeur. Dieu, l'âme, l'immortalité, ne sont pas des sujets d'étude, mais peuvent devenir l'objet d'une pieuse rêverie, d'une sorte de prière au sens élevé du mot, c'est-à-dire d'une contemplation idéale. C'est vers ces consolantes pensées que l'on se réfugie aux heures de lassitude ou de défaillance; c'est de ce côté-là qu'on regarde, quand on est fatigué de regarder la terre, comme on regarde par-dessus l'horizon, quand il vous gêne... Vous le voyez, j'ai tenu parole : nous n'avons pas encore atteint la grille et j'ai fini.

— C'est tout? fit Alice avec une moue de désappointement. Et, c'est là-dessus, c'est sur cette base idéale, flottante, vaporeuse, impalpable que vous essayez d'asseoir la vertu, le devoir et l'honneur?.. Eh bien! moi, toute femme que je suis, je me pique de plus de logique, et, si j'en venais à rejeter la foi religieuse, toutes

ces sornettes philosophiques auraient peu de prix à mes yeux... Et, tenez, — ajouta-t-elle, en mettant dans sa voix, si facilement railleuse, quelque chose de sardonique, — vous tous, messieurs les philosophes, qui vous prétendez libres de tous les jougs, mais qui avez gardé, par habitude ou par oubli, quelques croyances au fond du cœur, vous n'êtes que d'imparfaits affranchis portant encore rivés aux chevilles et aux poignets les tronçons de vos chaînes d'enfance; votre morale n'a pas plus d'indépendance vraie à l'égard de la religion que n'en a le reflet par rapport à la lumière; et le jour où, brusquement jetés à l'étreinte d'une passion violente qui essaie de vous arracher au devoir, vous cherchez dans les débris de votre foi un point d'appui pour votre résistance, tout cela fuit et se dérobe sous votre main, le devoir est vaincu, la passion vous emporte, et il ne reste plus dans votre âme que la croyance au néant...

Elle se tut subitement, puis se mit à rire d'un rire charmant, musical, perlé, où il eût été bien impossible de découvrir une fausse note.

— J'ai parlé plus longtemps que vous, dit-elle. Je dois donc avoir raison... Ce n'est pas, du reste, que je tienne à vous convertir : cela regarde ma tante Herminie. Mais je n'aime pas à perdre mes procès.

Ils gravissaient le perron du château.

— Nous causerons encore, n'est-ce pas? Et vous me traiterez... comme un homme, dit-elle sans apparente coquetterie. Non-seulement les conversations sérieuses ne me font pas peur, mais j'en ai cruellement besoin.

Sa voix fléchit.

— Je m'ennuie tant! et d'un ennui sur lequel la gaîté a si peu de prise, si peu d'action!.. Oh! vous verrez, je suis horriblement instruite... A tout à l'heure!

Pierre demeura un instant au milieu du vestibule, à la place même où Alice venait de le quitter. On l'eût dit désorienté, hésitant. Il était surtout méditatif. Que Mme de Givré souffrît, qu'elle fût malheureuse, il n'avait pas à en douter : tout le monde, à Bourville, le savait maintenant; mais qu'elle souffrît comme souffrent les femmes abandonnées par leurs maris, qu'elle fût malheureuse comme le sont les Arianes de toutes les classes et de tous les âges, de cela il n'était plus très sûr. Ce qu'il ne pouvait deviner, c'était donc la véritable origine de ces maux dont il était témoin; ce qu'il avait peur de comprendre, c'était la direction nouvelle qu'avaient prise les rêves et les soucis de cette âme souffrante.

V.

Un mois s'était écoulé, pendant lequel la vie des habitans du château s'était comme resserrée sous les premières rigueurs d'un pré-

coce hiver. On sortait de moins en moins ; Alice surtout affichait des goûts casaniers qu'on ne lui connaissait guère. Elle n'allait plus aux verreries, elle ne montait plus à cheval ; elle lisait tout le jour, à moins qu'elle ne tricotât pour les pauvres, et, le soir venu, elle se mettait à causer avec une tranquillité, une bonne grâce exempte d'effort, qui pouvaient faire croire que l'indifférence, ce sommeil de l'âme, avait engourdi en elle la sensibilité et jusqu'à la mémoire. Elle ne rechercha jamais, pendant cette période de calme absolu, l'occasion d'un de ces entretiens sérieux qu'elle avait paru solliciter, en un court instant de faiblesse et d'effusion, comme devant la distraire ou la consoler. Il est vrai de dire que Pierre n'eut même pas l'air de se souvenir qu'il eût été question de ces intéressantes et dangereuses diversions. Il arrivait à sept heures pour se mettre à table, prenait part à la conversation avec son aisance et sa supériorité habituelles, toujours égal à lui-même, comme un homme en qui la double activité du corps et de l'esprit maintient l'équilibre des facultés, et qui ne se croit pas le droit de négliger les petits devoirs que la sociabilité lui impose, sous prétexte que de graves occupations l'absorbent. Avant dix heures, il se retirait et retournait à son pavillon, aux fenêtres duquel il n'était pas rare de voir briller la lumière de sa lampe jusqu'au milieu de la nuit, car, pour certains travaux scientifiques qu'il avait entrepris, il empruntait au sommeil les heures qu'il ne pouvait ni ne voulait dérober à sa tâche quotidienne.

Les seuls visiteurs qui vinssent au château avec quelque régularité étaient, hors Mlle Herminie, la vicomtesse de Rivemont et le baron Levallet. Ce dernier, en dépit de l'accueil un peu froid dont il était l'objet, semblait avoir à cœur de montrer, par la fréquence de ses visites, qu'il était au-dessus des vaines susceptibilités de l'amour-propre. Son empressement respectueux auprès de la comtesse de Givré suffisait, d'ailleurs, à révéler le genre d'attrait qu'avait pour lui le salon de Bourville, bien que la contenance d'Alice n'eût rien qui pût bercer d'enivrantes espérances le cœur d'un amoureux.

Par un temps de gel et de neige, Alice sortit un jour en voiture, pour aller, à quelques kilomètres de Bourville, visiter une vieille femme infirme et pauvre à laquelle elle s'intéressait. Son père, puis sa mère lui offrirent de l'accompagner, surpris d'abord qu'elle choisît cette froide et triste journée pour rompre avec ses nouvelles habitudes de quasi-claustration. Mais elle refusa les offres de ses parens, et ceux-ci, se rappelant que le calendrier marquait, ce jour-là, une date douloureuse pour leur fille, ne voulurent pas insister. On la laissa donc aller seule. — Dans l'après-midi, la neige, qui avait fait trêve depuis le matin, se remit à tomber, et en flocons si drus et si denses qu'on eût dit un épais voile blanc, plein

d'ondulations et de frissons, descendant sans cesse du ciel à la terre et étendant à perte de vue sur la campagne ses interminables plis, dont quelques-uns, déchirés et retenus par les arbres, restaient accrochés aux branches, lambeaux immaculés.

— Cinq heures! dit Mme de Vercillac en quittant son piano. Je suis tentée d'être inquiète.

— Bah! fit Mlle Herminie, en fermant un petit livre à reliure noire, tout bourré d'images pieuses, et qu'elle entoura d'un large ruban, je suis sûre que, se trouvant à deux pas du Val, elle aura voulu visiter les constructions de cette cité ouvrière que mon frère s'est mis en tête de faire bâtir d'après les indications et, sans aucun doute, selon les conseils de M. Lefort; on nous en rebat les oreilles depuis des semaines, et Alice avait négligé jusqu'ici d'entreprendre ce pèlerinage.

— C'est juste, dit la marquise. Et, avec cette neige, le retour doit être pénible.

— Pauvre Alice! reprit Mlle Herminie avec un soupir. C'est aujourd'hui l'anniversaire de son mariage.

— Hélas! fit la marquise.

— Et dire que, si bien préparée pour la résistance, vous avez cédé, ma chère!

— Pouvais-je m'obstiner? Si j'avais trouvé dans l'indifférence d'Alice à l'endroit de Raymond un point d'appui pour mes objections... Mais non! elle paraissait désireuse d'épouser son cousin, plus désireuse que je ne l'aurais cru. Très forte contre mon mari pour défendre le bonheur de ma fille, j'étais sans armes et sans courage pour accomplir cette besogne contre elle-même.

— Il est encore heureux, dit la vieille fille, que Raymond coure le monde et n'impose pas à sa femme l'odieux de sa présence.

— Oui, dit tristement Mme de Vercillac. C'est ce qu'on appelle être mariés sous le régime de la séparation de corps!

— Le meilleur des régimes après le célibat, articula doctoralement Mlle Herminie.

Mme de Vercillac eût pu demander à sa belle-sœur où elle avait puisé les élémens d'une si forte conviction; mais elle n'était pas d'humeur à plaisanter.

— Il y a pourtant, dit-elle avec amertume, des ménages où l'on trouve moyen de vivre en bonne intelligence sous le même toit, sans illusions, mais sans querelles. J'en suis venue à regretter pour Alice ce triste pis-aller.

— Des concessions et deux chambres! dit en raillant Mlle de Vercillac. Cela, c'est le régime parlementaire.

Si bonne que soit une vieille fille, il y a toujours en elle un peu de fiel qui ne demande qu'à se répandre sur les gens mariés, et

(chose curieuse) il en est ainsi alors même que son éternelle virginité n'est nullement imputable à une disette de prétendans. Mlle de Vercillac eût pu très aisément, et jusque dans son arrière-jeunesse, trouver un mari ; ses moyens lui eussent même permis de le choisir. Elle était donc vieille fille par vocation ; néanmoins, et quelque incapable qu'elle fût d'une méchanceté réfléchie, elle savait rarement se défendre du plaisir de dauber le mariage, ainsi que les victimes de cette institution, dont l'utilité semblait lui échapper. Elle aimait sa nièce, elle l'avait plainte avec sincérité ; la sachant malheureuse, elle la plaignait encore ; mais elle voyait en elle, comme en toute femme mariée, un adversaire de ses doctrines en même temps qu'une victime volontaire, et sa compassion prenait tout doucement un tour de raillerie. — D'ailleurs, il convient d'ajouter que, chérissant le marquis d'une tendresse exclusive, passionnée et bâtarde, comme en ont ces pauvres femmes qui ne sont ni épouses ni mères, elle nourrissait au fin fond de son être, dans quelqu'un de ces replis que l'œil même de la conscience a peur d'explorer, un peu de rancune à l'égard de la marquise, laquelle lui avait ravi jadis une bonne moitié du cœur de son frère, lui prenant, en outre, sa place à Bourville. Et, par suite de cette petite vilenie cachée de son âme, il lui était arrivé quelquefois de juger avec indulgence les écarts de conduite de M. de Vercillac. — Il y a de ces jalousies bizarres chez les meilleures de ces créatures qui, privées du mariage et de la maternité, ou les ayant rejetés comme de redoutables fardeaux, se cramponnent désespérément aux épaves de tendresse que le sort, en sa clémence, a laissées flotter sous leurs mains.

— Enfin, reprit-elle, de vous à moi, avez-vous jamais su exactement ce qui s'est passé entre Alice et son mari ?

— Non, dit la marquise. Alice a répondu à mes questions comme on répond quand on ne veut pas tout dire. Mais qu'importe ? Il n'est pas, hélas ! bien difficile de suppléer à ce manque de renseignemens. La nostalgie du plaisir après le vague besoin de sacrifier à l'usage en se mariant, n'est-ce pas toujours ainsi que cela finit... quand cela finit mal ? Seulement, ici, les choses se sont sans doute compliquées de la fierté d'Alice. Quoi qu'il en soit, en trois mois, elle n'a pas reçu la moindre lettre de Raymond, je m'en suis informée. Il faut donc que ce soit grave ; je crains même que ce ne soit définitif.

— Et où est-il, ce monsieur ? demanda Mlle de Vercillac.

— Tenez ! fit la marquise, en tendant à sa belle-sœur un journal qu'elle venait de prendre sur une table, si vous êtes curieuse de le savoir, lisez :

— « Superbe chambrée, l'autre soir, au théâtre de Nice, lut Mlle de Vercillac, pour la dernière représentation de Clara Frémont :

LL. AA. le duc et la duchesse de Courlande, la comtesse Vornef, le duc et la duchesse de Cœuvres, le prince Palmiero, le comte de Givré, etc. » Fort bien! voilà qui est parfait, et il n'y a vraiment rien de tel que les journaux pour avoir des nouvelles d'un mari! S'il venait à Alice cette fantaisie singulière de correspondre avec le sien, elle saurait maintenant où le prendre. Mais, heureusement, elle n'y paraît guère songer. Quand on n'a pas gagné le bonheur à ce vilain jeu du mariage, c'est bien le moins qu'on essaie de sauver sa mise, autrement dit son indépendance.

— Si toutes les femmes pensaient comme vous, ma chère sœur, répliqua la marquise, c'en serait bientôt fait et du mariage et de la famille. La résignation, voyez-vous, c'est une partie de notre apport, la plus solide même : cela ne se mange pas comme la dot.

— Cela ne se mange pas, mais cela vous ronge...

Heureusement pour Mlle de Vercillac, dont les théories générales allaient se montrer en contradiction flagrante avec les vues particulières qu'elle appliquait au ménage de son frère, — car elle trouvait la résignation de sa belle-sœur chose toute naturelle et toute simple, — le bruit d'une voiture se fit entendre dans la cour et rompit l'entretien.

Quelques secondes plus tard, la porte du salon s'ouvrit pour donner passage à Alice, suivie de Pierre et du marquis, lequel, voyant rentrer la voiture qui ramenait sa fille, était descendu pour aller recevoir la jeune femme.

— Me voilà! s'écria gaîment Alice en levant son voile. Sauvée des neiges! sauvée par Pierre !..

Elle s'arrêta, comme étonnée d'entendre ce prénom, dit par elle d'un ton joyeux et familier, ainsi qu'aux jours de son enfance, lorsqu'elle revenait d'une promenade ou d'une excursion faite en compagnie du jeune homme. C'était, en effet, la première fois, depuis ces jours lointains, qu'elle l'appelait ou le désignait de la sorte. Il y eut une nuance d'embarras dans l'expression que revêtirent un instant ses traits et dans le ton qu'elle prit pour narrer le début de sa petite aventure; mais cela n'eut guère plus de durée qu'une ombre d'oiseau qui passe entre le soleil et l'eau d'un lac.

— En revenant, reprit-elle, désireuse que j'étais de visiter cette cité embryonnaire, dont les constructions, à peine sorties de terre, sont arrêtées par la gelée, j'ai dit à Will de passer par le Val. Il ne neigeait pas à ce moment-là, mais les chevaux tenaient à peine debout, à cause d'un petit verglas perfide datant de la matinée. J'étais dans des transes effroyables, craignant, à chaque instant, qu'un cheval ne s'abattît, d'autant plus qu'avec des cochers de vingt ans, même Anglais, comme vous les aimez, papa... Enfin, pour

mieux surveiller les chevaux et le cocher, je descendis, préférant marcher à côté de la voiture. Mon zèle ne fut pas récompensé : à dix pas de l'endroit où j'avais mis pied à terre, l'un des chevaux, Major, fit une glissade oblique et s'étala sur le côté... Oh ! rien aux jambes... Voilà Will fort empêtré, tandis que j'étais, moi, fort anxieuse en voyant que l'autre cheval avait toutes les peines du monde à se maintenir en équilibre, et que ce nigaud de Will s'entêtait à vouloir le faire reculer, à grand renfort de jurons anglo-français, pour détendre les traits et dégager le pauvre Major. Pour comble d'infortune, la neige se remit à tomber juste au plus beau de notre embarras, et je vous assure qu'il y avait là un croquis à prendre, sauf à mettre dessous une légende à la Töpffer, car nous formions un groupe aussi piteux que pittoresque. Sur ces entrefaites, et comme je jetais autour de moi, à travers les flocons pressés qui s'abattaient sur nous, un regard désespéré, je crus apercevoir, parmi les blancheurs navrantes du paysage, une noire silhouette masculine, que surmontait un vaste champignon blanc. Le vaste champignon blanc, c'était un parapluie ; la noire silhouette masculine, c'était Pierre...

Elle fit une pause, mais nullement, cette fois, pour se remettre d'un trouble quelconque ; elle ne s'était arrêtée que pour souffler, s'étant animée par degrés, plus loquace qu'à l'ordinaire, devenue la proie d'un de ces entrains verbeux qui, presque toujours, sont le témoignage indirect, mais très clairement délateur des grandes joies intérieures. De sa tristesse du matin il n'y avait pas plus de traces en sa personne que, sur sa longue redingote de loutre et sur ses fourrures noires, il ne restait de vestiges des gros flocons blancs qui s'y étaient abattus naguère, et qui si vite avaient fondu dans la chaude atmosphère de la voiture. N'ayant pas satisfait encore le besoin de parler qui s'était emparé d'elle, elle se hâta de continuer son récit :

— On prétend que les voyageurs originaux, excentriques, les amateurs d'invraisemblables excursions et de fantasques équipées, finissent toujours par se rencontrer, en quelque lieu bizarre que leur caprice les mène, quelques intempéries et quelques dangers qu'ils aient affrontés pour donner du lustre à leur nom, ou tout simplement par amour de la solitude. Mais, si ces rencontres inattendues mettent au désespoir les explorateurs de terres vierges et les ascensionnistes anglais, je fus, moi, tout à fait enchantée de rencontrer sur mon chemin quelqu'un qui, ayant eu, comme moi-même, l'idée philanthropique et biscornue d'aller, par un temps de neige, visiter les travaux inachevés d'une cité ouvrière en voie d'éclosion, se trouva là fort à point pour me tirer d'affaire, en relevant le cheval tombé, et pour m'offrir son bras, ainsi que quelques explica-

tions des plus intéressantes sur l'objet même de ma petite excursion polaire... Ah! à propos, une merveille, cette cité! Et quelle heureuse pensée de l'avoir assise en pleine campagne, au revers d'un coteau, sur la lisière d'un bois, à deux ou trois kilomètres de l'usine, dont on ne voit même pas les cheminées! Rien qui y rappelle le labeur, la dépendance, le joug : ce sera la trêve, une trêve de Dieu, après la dîme des hommes, un relâche complet, au grand air pur qui apaise et sous un ciel que ne salit aucune fumée, après le travail qui vous brûle entre des murs noircis; ce sera la paix et le repos du soir dans une solitude champêtre, mais sans isolement, puisqu'il s'agit d'une ville en miniature, et sans abandon, puisque ceux qui y vivront resteront nos voisins... Imaginez des bijoux de maisons, très confortables, indépendantes, quoique voisines et sœurs les unes des autres, et qui seront entourées d'un semblant de jardin, comme en ont les habitations pseudo-rustiques des petits bourgeois parisiens qui font de la villégiature à l'ombre des fortifications. On louera cela quatre-vingt-dix, cent, cent cinquante et deux cents francs par an! Et, après un certain laps de temps, moyennant une redevance à peine plus élevée, de locataire on deviendra propriétaire. Des nids à bonheur à prix réduit pour les pauvres diables qui n'ont pas les moyens de dorer leurs joies sur tranche. Puis, plus tard, il y aura des écoles, une bibliothèque, peut-être un théâtre, que sais-je? Et tout cela sans autre aumône qu'une avance de fonds faite par mon père, chacun payant sa part, et aussi sans aucune condition imposée, sous un régime d'absolue liberté. Voilà donc enfin le bienfait qui ne guette pas son salaire!

Sur ces mots, et avec un mouvement d'une vivacité pleine de tendresse et de grâce, Alice alla vers son père et l'embrassa.

— Vos électeurs vous ont méconnu, papa. Je casse leur verdict.

— Oh! dit le marquis, pour ce qui est de l'absolue liberté, c'est une invention de Pierre; et je n'ai pas dit mon dernier mot là-dessus. J'aimerais bien qu'il y eût quelques conditions...

— Chut! interrompit Alice en mettant son manchon sur la bouche de son père. Ne gâtons rien.

Elle était radieuse de gaîté, d'entrain, belle à miracle sous les couleurs fraîches et fugitives que la bise glaciale avait déposées sur la pâleur de son teint. Son étroite et longue pelisse miroitante, que bordait une large bande de fourrure sombre, accusait les lignes souples et onduleuses d'un corps vraiment superbe, en dépit de la gracilité de certains contours, et si fier, si imposant toujours, si royal, si divin jusque dans les attitudes assouplies et caressantes que lui infligeait le laisser-aller du moment, qu'il semblait réellement que tout désir d'homme dût, en s'y posant, se purifier ou s'éteindre, se transformer en hommage ou se figer de honte.

Elle se taisait maintenant, ayant épuisé sans doute cette verve bavarde, qui chez elle n'était qu'un accident, ou songeant peut-être à cette étrange promenade qu'elle avait faite au bras de Pierre, sous la neige, parmi des moellons amoncelés et des constructions naissantes qui ressemblaient à des ruines dans un paysage désolé. Car, si elle avait pu se montrer prodigue de détails sur la future cité, c'est qu'elle avait pris largement son temps pour questionner le jeune homme, et que, complaisamment appuyée sur lui, elle l'avait mis à même, malgré l'inclémence du ciel, de faire bonne mesure à sa curiosité. Il est vrai que, dans son récit, elle n'avait pas insisté sur cet aspect de son expédition, glissant rapidement sur l'intervention et le concours de Pierre; mais, si, comme on le prétend, les femmes ont vraiment coutume de réserver pour le *post-scriptum* les points intéressans de leur correspondance, pourquoi ne serait-on pas en droit de chercher dans les parties les plus succinctes de leurs plus abondantes narrations le secret des émotions joyeuses qui font leur langue agile et leurs récits diffus?

— A la prochaine occasion, madame, dit Pierre en souriant, les électeurs feront comme vous : ils casseront leur propre sentence.

— Oh! moi, dit M. de Vercillac avec une moue dégoûtée, je suis au bout de ma carrière, et je n'ai nulle envie de rentrer en lice. J'ai fondé les verreries de Bourville pour jouer à l'homme utile; c'était le jeu à la mode alors, et j'aimais encore mieux cela que de mettre mon nom sur ces affiches de couleur tendre où l'on a l'air d'étaler ses quartiers de noblesse pour engluer les écus des badauds. La chose ne m'a guère réussi, d'ailleurs. Dans le monde et parmi les miens, où beaucoup de gens pourtant ne se font pas scrupule de siéger et d'émarger en maint conseil d'administration, on a crié à la dérogeance, malgré ma précaution d'adopter une des rares industries qui jadis ne fissent point déchoir; et, pour ce qui est de mes ouvriers, ils commencent à me vouloir mal de mort, ainsi que le commande la logique humaine, pour le bien que je me suis efforcé de leur faire et pour celui qu'ils me croient encore capable de tenter en leur faveur...

— Que vous exagérez, cher monsieur! interrompit Pierre. Personne, parmi ces gens-là, ne vous hait; et, croyez-moi, dans le désarroi social où nous vivons, c'est un beau triomphe, qui suffit à attester tout ce que vous avez fait, tout ce que vous pouvez faire encore.

— Bah! mon cher enfant, dit le marquis avec un geste d'indifférence et de lassitude, cela vous plaît à dire. Vous êtes jeune, vous êtes de ce temps-ci; vous nourrissez une foule de chimères très généreuses, que votre éloquence me fait prendre, de loin en loin, pour des vérités pratiques; vous ne croyez pas que l'antagonisme des

classes soit sans remède; vous comptez sur l'avenir pour triompher des rancunes populaires comme de l'inertie et de l'ineptie du clan social auquel j'appartiens. Mais moi qui vieillis, moi qui m'appelle Vercillac, moi qui suis du passé par naissance, par tradition, par instinct, et qui en suis presque par mon âge, moi qui ne puis, comme vous, saupoudrer de républicanisme mes théories sociales, — quoiqu'il ne me soit plus guère permis de croire à la possibilité d'une réaction durable, d'une réaction qui ne soit pas une éphémère protestation contre des excès jacobins, — je me sens chaque jour plus dépaysé, plus las dans la voie déserte où je me suis engagé. Pour continuer ma route sans risque de défaillir, après toutes les expériences que j'ai faites à mon dam, il me faudrait évoluer franchement vers les idées nouvelles; or, c'est précisément ce que je ne saurais faire. Et, d'ailleurs, à mon âge, de pareilles évolutions, quelque sincérité ou quelque désinvolture qu'on y mette, ressemblent toujours à des pantalonnades ou à des apostasies. Aux idées jeunes il faut de jeunes champions, et les invalides des campagnes d'hier seraient de pauvres soldats pour les batailles de demain... Et, parbleu! mon cher Pierre, vous qui m'endoctrinez si bien, pourquoi diable ne briguériez-vous pas ma succession dans l'ordre politique? Vous êtes aimé ici, vous seriez vite connu et apprécié dans tout le canton et dans tout l'arrondissement, sans compter que vos opinions sont sensiblement moins éloignées que les miennes des idées du jour. Je vous invite à vous asseoir sur le siège de député que j'ai perdu et sur celui de conseiller général que je possède encore. Si l'on est vraiment en train de rompre les dernières lances dans le champ clos des partis, j'aime autant mettre bas les armes tout de suite... Voulez-vous la mairie de Bourville par-dessus le marché? Vous me rendrez un joli service en m'en débarrassant.

Pierre secoua la tête en riant.

— Non, non! dit-il. Je n'ai ni rang à sacrifier, ni fortune à bien employer. Ne pouvant prêcher d'exemple, je serais un mauvais apôtre, et l'on aurait trop beau jeu vraiment à me dire qu'il ne m'en coûte rien d'évangéliser les riches. Ne voulant pas aller m'enrôler parmi les violens, je serais condamné à prendre rang parmi les bavards; discoureur impuissant et inutile dans un milieu où il n'y a que des discoureurs, nouveau Tyrtée dans une armée où il n'y a que des Tyrtées. Belle recrue, en vérité! Non; ceux qu'on menace aujourd'hui, et qui, se regardant avec inquiétude, commencent à paraphraser sur tous les tons le : « Seigneur, nous périssons! » de l'Écriture, ne peuvent être sauvés que par eux-mêmes. Qu'ils soient la pierre angulaire de l'édifice, au lieu d'en être l'ornement plus ou moins brillant, plus ou moins discutable, plus ou moins onéreux : on ne songera plus à les supprimer... Oh! je sais, l'ingratitude

humaine! Eh bien! non. Les hommes individuellement sont ingrats; la société ne l'est pas, parce que sa loi suprême est de vivre en progressant : elle marche toujours d'accord avec ceux qui lui assurent ou lui promettent cette vie de progrès, la reconnaissance étant pour elle une vertu nécessaire, comme l'est pour les commerçans le respect des engagemens, qu'il ne faut pas confondre avec la probité, et elle ne dénonce le pacte d'alliance que quand elle se sent menacée ou se croit trahie... Les faits produisent toujours leurs conséquences logiques, quand ils sont appelés à opérer sur l'humanité entière ou sur une grande masse d'hommes, parce que les circonstances spéciales et les anomalies individuelles se trouvent alors neutralisées et comme noyées dans l'ensemble. Il y a des plantes et des terrains rebelles à la culture; est-ce à dire pour cela que la terre en général ne soit pas cultivable, qu'elle ne soit pas féconde?.. Vous demeurerez donc sur la brèche, cher monsieur; votre présence y est à elle seule un grand enseignement et un grand exemple. Vous avez bien voulu me prendre pour aide-de-camp : je ne sollicite pas d'autre honneur, ni ne rêve d'autre fortune...

On en resta là. Mais, dans la soirée, Alice vint s'asseoir tout près de Pierre, dans le second salon, où, depuis un instant, le jeune homme s'était mis à crayonner machinalement sur la marge d'un journal. — Ce second salon, que séparait du premier une cloison dont le panneau central était occupé par une glace sans tain et dont les panneaux extrêmes étaient percés, chacun, d'une large porte toujours ouverte, ne servait guère qu'à compléter, pour la régularité de la distribution et la satisfaction des yeux, les appartemens du rez-de-chaussée. Bien que ce fût une pièce de dimensions beaucoup plus restreintes que celle qui la précédait, et que l'intimité frileuse des longues soirées d'hiver y parût devoir trouver un asile plus gai, plus aimable, plus chaud que partout ailleurs, la marquise préférait aux chinoiseries qui l'encombraient les boiseries blanches, ornées de portraits, et les tapisseries d'Aubusson de son grand salon; ce n'était donc, en quelque sorte, qu'un passage reliant ce grand salon à la salle de billard, mais un passage habitable et même fort agréable à habiter, grâce à toutes les petites choses rares et curieuses qui le décoraient. Ce soir-là, plus que jamais, on pouvait être assuré d'y trouver la solitude, car le marquis était remonté chez lui de très bonne heure, et Mlle Herminie, qui, par suite du mauvais temps, ne pouvait songer à regagner ses lares avant le lendemain matin, travaillait avec recueillement, en compagnie de la marquise et dans l'enclos que formait, au coin de la cheminée de la grande pièce, un immense paravent, à la confection de petits bonnets de tricot destinés aux jeunes têtes de la commune...

— Encore quelque plan nouveau? dit Alice en s'asseyant.

Pierre eut un tressaillement, où se pouvait deviner autre chose que la brusque sensation d'un rêveur qu'on dérange. Cette voix qui se faisait entendre tout à coup près de lui, au moment même où, plein des souvenirs de la journée, ému, troublé, inquiet, il recommençait à s'interroger, à sonder son cœur, à scruter sa conscience, cette voix qu'il s'était accoutumé pourtant à écouter sans ivresse et sans terreur, cette voix venait de le remuer jusque dans l'âme. C'est que la rencontre qu'il avait faite dans l'après-midi et la promenade à deux qui avait été la conséquence de cette rencontre étaient devenues pour lui, grâce à l'attitude et à la conduite d'Alice, tout autre chose qu'un banal incident de la vie champêtre. La jeune femme avait pris et gardé le bras de Pierre avec trop de complaisance et d'abandon, elle lui avait parlé de la tristesse de sa vie présente avec trop d'insistance et d'épanchement, elle avait surtout trop prolongé cette scène d'intimité, paraissant même vouloir la continuer au retour, dans la voiture, pour que Pierre ne ressentît qu'une mélancolie plus ou moins vague et n'eût conservé de tout cela, de ce long contact, de cette causerie d'apparence confidentielle, de ce tête-à-tête en plein vent, auquel la rigueur du temps avait assuré l'isolement et le secret, qu'une impression de molle souvenance et de poétique langueur. — L'amour le plus profond, le plus sincère, le plus exalté même, peut s'éteindre, lorsqu'il manque de cet aliment inconsistant, mais pour lui vital, qu'on appelle l'espoir, et le nombre est fort restreint des grandes passions qui se nourrissent de leur propre essence; encore ne faut-il voir en celles-là que des variétés de cette sorte de délire mystique qui porte certains hommes à diviniser leurs sentimens et jusqu'à leurs besoins, l'amour devenant alors pour eux un culte comme un autre. En règle générale, il faut tuer sa passion ou la nourrir, au moins d'espérance; faute de quoi, c'est elle qui vous tue. Or, Pierre n'était pas mort et Alice était mariée; il fallait donc bien que ce fût l'amour de Pierre pour Alice qui eût succombé. — Le jeune homme, en effet, quelque idéaliste et rêveur qu'on le suppose, ne pouvait s'être laissé aller à croire qu'une fatalité bienveillante se réservât de mettre à néant tous les obstacles, vivans et autres, qui le séparaient de la comtesse de Givré; il devait savoir que la vie réelle ne nous réserve que bien peu de ces surprises, de ces coups de théâtre agréables qui font sortir le bonheur d'une trappe complaisante, juste à point pour le dénoûment; il n'y a que des poètes et des philosophes, des imposteurs, en un mot, pour prétendre que deux âmes, ou deux corps (car certaines gens n'excluent pas les corps du bénéfice de ce soi-disant décret de la nature) sont assurés d'être unis, même en ce monde, pourvu qu'il y ait entre eux de suffisantes affinités. Mais il avait compté sans la précoce dislocation du ménage d'Alice, et surtout sans les disposi-

tions imprévues dont celle-ci paraissait animée. De plus, il ne savait pas assez que l'amour est ici-bas le vrai, le seul phénix, plus prompt encore à renaître qu'à se consumer, et qui ne se livre à son bûcher que pour se rajeunir. Qu'il revive semblable à lui-même ou transformé, qu'il s'engage en de nouveaux liens ou qu'il reprenne ceux dont la mort l'avait affranchi, qu'importe! C'est affaire aux circonstances d'en décider. Ce qui est inévitable, c'est sa résurrection. Voilà pourquoi Pierre avait tressailli de tout son être en entendant la voix d'Alice si près de son oreille.

— Savez-vous, reprit la jeune femme d'une voix qu'elle s'appliquait à rendre sourde, que vous soulageriez d'un grand poids ma conscience en faisant ce que mon père vous conseillait tout à l'heure, en briguant sa succession politique? C'est qu'il me souvient d'avoir un peu pesé sur vous pour vous déterminer à vous fixer ici, et que je ne puis sans remords accepter l'idée d'avoir contribué à cette immolation que vous avez faite en vous-même de tout rêve glorieux, de toute ambitieuse visée.

— Je n'ai, je vous le jure, madame, répondit Pierre d'un ton mal assuré, aucun regret; et je ne sais, sur l'honneur, ni de quels sacrifices, ni de quels rêves, ni de quelle gloire, ni de quelle ambition vous parlez.

— Il est impossible, dit Alice, que vous n'ayez pas, étant ce que vous êtes, quelque regret au cœur en songeant que votre jeunesse va s'écouler tout entière parmi des occupations subalternes, dans un village perdu, se dépenser et s'user à des soins infimes, alors qu'il lui était permis d'aspirer à tous les sommets, et...

— Permis en vertu de quoi, chère madame? interrompit Pierre d'un ton redevenu tranquille.

— Mais... en vertu de votre intelligence, de vos talens...

— Quel était mon dessein avant d'avoir compris ce qu'était mon devoir? M'enrichir pour être utile. Je suis utile ici; comment regretterais-je de ne pouvoir aller faire fortune ailleurs?.. Non, non, chère madame,— ajouta le jeune homme en souriant doucement,— il ne faut pas me plaindre; il n'y a rien dans mon sort qui mérite la pitié.

— Alors, vous êtes heureux, tout à fait heureux?

— Tout à fait calme, répondit Pierre en se levant, ce qui est ma manière d'être heureux.

Comme il cherchait une transition pour passer à un sujet de conversation moins intime et moins brûlant, en proie, d'ailleurs, à une véritable gêne sous le regard étrange et en présence de l'agitation nerveuse de la comtesse, un domestique portant une lettre vint à Mme de Givré, après l'avoir cherchée dans le premier salon.

— Ah! dit-elle avec un peu d'ironie dans la voix et comme répli-

quant tardivement à la phrase de Pierre, tant mieux! les gens heureux sont rares.

Elle prit la lettre sans même en regarder l'adresse, et elle demeura quelques instans distraite, ne songeant pas à déchirer l'enveloppe. Puis, machinalement, son regard s'abaissa sur cette lettre avec laquelle jouaient ses doigts, et, tout à coup, son visage devint blême, elle eut un frisson nerveux, accompagné d'une telle contraction des traits que Pierre s'approcha vivement, la croyant près de s'évanouir. Néanmoins, elle se domina, ouvrit la lettre avec une fiévreuse anxiété, assez mal dissimulée, et la parcourut du regard, à la hâte. Après quoi, elle froissa le papier dans une de ses mains, tandis qu'elle portait l'autre à son cœur, comme font tous ceux qu'étouffe une brusque palpitation; son regard s'attacha sur Pierre, un regard fixe, vitreux, désespéré, navrant, et elle chancela, paraissant implorer un appui. Pierre alors lui prit la main, et, entourant d'un bras la taille de la jeune femme, la soutenant doucement, il lui indiqua des yeux le fauteuil qu'elle avait quitté et vers lequel il voulait la conduire.

— Merci! fit-elle à voix basse. N'appelez pas.

Pierre, instinctivement, avait gardé le silence; il avait deviné le désir qu'avait Alice de ne pas être secourue par les siens, surtout de ne pas être interrogée par eux.

Quand la comtesse sentit le bras du jeune homme autour d'elle, ses traits se rassérénèrent brusquement, et son corps, qui s'était raidi contre l'alanguissement du malaise, s'assouplit tout d'un coup, paraissant se complaire en sa captivité, s'attardant à l'étreinte timide de ce bras robuste et discret qui le soutenait si bien. Les yeux de la jeune femme s'humectèrent, son regard prit une expression de douceur extatique, et ses lèvres, encore exsangues, eurent un tendre balbutiement. Pierre, grisé, atteint de vertige, affolé, se pencha vers Alice, la déposa lentement sur le fauteuil, et, oubliant tout, tout jusqu'à cette lettre dont il ignorait le contenu et la provenance, et qui était pourtant la cause, du moins la cause occasionnelle de la scène, il mit un long baiser dans les cheveux blonds qui s'offraient à ses lèvres. Puis, il se laissa glisser à genoux, en murmurant :

— Pardon!

Mais son repentir ne provoqua pas plus de paroles que son audace n'avait soulevé de protestations. La comtesse de Givré maintenant semblait dormir; on eût pu croire, en tout cas, qu'elle avait perdu connaissance si sa main n'eût tenu celle de Pierre en la serrant avec une force évidemment consciente. Autour des jeunes gens tout était calme; le silence des deux salons faisait écho à leur silence; les bûches de hêtre des deux foyers, presque en entier consumées, n'avaient plus ni pétillemens ni chansons; les lampes,

coiffées d'énormes abat-jour, jetaient sur le tapis des lueurs circulaires, laissant dans la pénombre les coins et les murailles; à travers la glace sans tain on voyait le grand paravent qui abritait la veillée laborieuse des ouvrières des pauvres. Rien ne bougeait.

Pierre avait pu comprendre, dans le court instant d'ivresse et de défaillance où sa force d'âme l'avait trahi, toute la fragilité des vertus les mieux assises et combien vaine est la prétention des sages d'asservir toujours leurs sens à la domination de leur raison. — Que sont ces laborieux échafaudages de belles résolutions que le souffle tiède d'une bouche aimée suffit à ébranler et que le moindre attouchement fait choir? A quoi bon ces projets héroïques qui aboutissent à des capitulations sans honneur? Se tracer un plan de conduite en vue des surprises futures, n'est-ce pas agir comme un ivrogne qui, à jeun, s'étudierait à marcher droit, ou comme un homme qui, sain d'esprit, se mettrait en peine d'un itinéraire pour l'époque où, devenu dément, il lui faudrait naviguer sans boussole? Et que valent, en présence de l'occasion, et surtout sous la morsure du désir, les plus fermes et les plus courageux propos? — Ah! c'est qu'il avait trop tôt oublié, lui, homme chaste plus encore que passionné, que le moindre frisson de volupté courant à fleur de peau secoue les plus fortes volontés jusqu'aux racines, et que si l'imagination qui s'exalte a autant de part à nos tourmens que la chair qui palpite, celle-ci a plus vite que celle-là raison de nos scrupules, de nos timidités et de nos résistances. Il venait d'éprouver que l'amour, si limpide qu'en soit la source, si pure qu'en soit l'essence, tend toujours au même but grossier; il venait d'apprendre que, sur les champs de bataille de la passion, les vrais héros sont les fuyards, le suprême effort de la vertu étant bien, en pareille matière, de se dérober à la lutte. — Il fallait fuir pour se vaincre : il fuirait. Jamais il ne ferait litière de la reconnaissance, de l'amitié, de l'honneur.

— Pardon! répéta-t-il toujours à voix basse et toujours à genoux.

Pas plus que la première fois il n'obtint de réponse. Alors, faisant mine de se lever, il ajouta :

— Je partirai, je vous le jure!

— Vous, Pierre, partir! fit Alice avec un sursaut. Jamais!

— Alice!.. Madame!..

— Vous disiez : Alice! Vous disiez bien. N'ai-je pas dit : Pierre

— Ah! c'est que mon nom, sans doute, ne brûle pas vos lèvres comme le vôtre brûle les miennes. C'est que vous ignorez tout ce que ce nom : Alice! renferme pour moi d'enivrantes songeries et de longs désespoirs! Savez-vous que toute ma jeunesse y est contenue, ma jeunesse qui bientôt sera morte, morte sans avoir porté ni un fruit ni une fleur, sans avoir laissé dans ma vie d'autre parfum qu'une âcre senteur d'amours flétries et de chair consumée! C'est

presque depuis la fin de mon enfance et le commencement de la vôtre que je souffre silencieux; mes lèvres ne peuvent se faire ainsi tout d'un coup à prononcer seul, même à voix basse, ce nom que mon âme a si longtemps murmuré...

Tout cela était dit sur un ton bas, étouffé, comme en sourdine; mais l'âme, à défaut de la voix, vibrait dans les paroles.

Alice se pencha vers le jeune homme, qui, contenant sa voix et son geste, mais impuissant à maîtriser l'expression de ses traits et le feu de son regard, semblait tout prêt à l'étreindre dans ses bras pour l'emporter au loin.

— Ah! dit-elle, en voilant d'un pli de sa paupière l'éclat inaccoutumé de son calme regard, subitement avivé, vous m'aimez toujours de même?.. Moi aussi, allez! je vous aime bien maintenant!

Et sa main longue, svelte et diaphane, aux ongles pâles, mais polis et lustrés, — main de patricienne du XVIe siècle, — se posa sur l'épaule de Pierre, qui tressaillit et brusquement se leva.

La jeune femme le regardait maintenant avec fierté, presque avec défi, étonnée qu'il ne fût plus à ses pieds, mais assurément très éloignée de tout sentiment de confusion. Jamais port de tête plus altier n'accompagna pareil oubli du devoir.

— Alice, taisez-vous, de grâce! murmura le jeune homme, en se retournant vers le grand salon, comme s'il eût craint réellement que quelque étincelle perdue de ce brûlant dialogue, imparfaitement étouffé, n'eût jailli jusque dans l'autre pièce.

De fait, un bruit venait de se produire. Mme de Vercillac avait quitté sa place et, laissant sa belle-sœur endormie, se dirigeait vers la porte, mais sans même jeter un regard du côté des deux interlocuteurs. Alice et Pierre demeurèrent un instant muets et interdits. Mais la porte était à peine refermée que Pierre reprenait :

— Vous vous trompez; je ne vous aime plus, je ne peux plus vous aimer comme autrefois; ne vous appartenant plus, vous ne sauriez m'appartenir, et mes rêves eux-mêmes répugneraient désormais à vous faire complice de mes sentimens.

— Oh! dit Alice, en se levant à son tour et en s'approchant du jeune homme à pas lents, croyez-vous vraiment qu'il suffise d'invoquer les répugnances et les délicatesses d'une âme droite et pure pour se débarrasser du joug poignant de l'amour? J'ai expérimenté moi-même l'inutilité du procédé.

— Vous avez, vous, une excuse peut-être, dit Pierre avec tristesse : abandonnée, trahie...

— Moi, trahie? Moi, abandonnée? interrompit Alice avec un sourire plein d'une amère fierté... Tenez, lisez!

Elle prit sur le guéridon où elle l'avait jetée tout ouverte la lettre qui avait amené cet étrange et douloureux colloque. Pierre

reconnut l'écriture; il eût voulu ne pas lire, devinant que cette lettre contenait de quoi achever sa déroute, mais il ne sut pas résister à la tentation. Et il lut avec stupeur :

« Ma chère Alice,

« Bien que les termes où nous vivons ne comportent guère la célébration d'un anniversaire de mariage, je ne puis oublier qu'il y aura demain un an que vous êtes devenue ma femme. Rien d'étonnant donc à ce que je choisisse cette date pour reparaître à Givré, où ma présence est d'ailleurs nécessaire, au moins pour quelques jours.

« Pas plus aujourd'hui qu'à l'époque de mon départ, je ne soupçonne le motif de votre froideur à mon endroit, de cette froideur inexpliquée qui m'a contraint de m'éloigner pour laisser le champ libre à vos mélancolies et sauvegarder mon amour-propre, en même temps que notre commune dignité. Les muettes rigueurs dont vous m'avez accablé sont toujours, et plus que jamais, une énigme pour moi, mais peut-être ne trouverez-vous pas étrange que je choisisse la date de demain pour une nouvelle tentative d'éclaircissement et de conciliation.

« Veuillez croire, en tout cas, que mon affection pour votre personne, quelque discrète et mesurée que l'ait rendue votre conduite, restera toujours au niveau de mes devoirs envers la comtesse de Givré.

« Cette lettre ne me précédera vraisemblablement que de quelques heures.

« Tout vôtre.

« GIVRÉ. »

Ainsi, ce n'était pas Raymond qui avait quitté sa femme, comme on avait trouvé si simple de le croire, comme lui, Pierre, tout le premier, l'avait admis sans effort, presque sans étonnement! C'était Alice qui avait rebuté son mari par sa froideur, par une antipathie soudainement affirmée; c'était elle qui de ses mains avait relâché ces liens flottans où n'étaient plus captifs que deux noms et deux dignités!.. Mais alors, l'amour, l'amour seul avait pu engendrer cette haine ou ce dégoût... Depuis quand donc était-il aimé?

— Alice, vous m'aimiez!.. Se peut-il?.. Depuis quand?.. Oh! dites-le, ne craignez pas de le dire. Ce seul écho que doive trouver ma longue et secrète invocation, nous l'étoufferons ici. N'ayez ni inquiétude, ni scrupules, ni honte, ni angoisse; si j'ai pu vous troubler par ma présence, je saurai vous apaiser par ma retraite.

— Oui, vous partirez! dit Alice avec amertume. C'est un remède cela... pour vous. Mais moi?.. Pourquoi avez-vous parlé?

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire, répondit Alice, qu'il y a de vagues compromis que la conscience fait avec le cœur, et que le langage éclaire; qu'il est des sentimens secrets qu'on berce et qu'on endort d'une muette chanson de l'âme, mais qu'un seul mot réveille. Pourquoi m'avoir éclairée, pourquoi m'avoir réveillée, si vous deviez, à mon premier cri de détresse, songer à la fuite, cette banale lâcheté?.. Vous me demandez depuis quand je vous aime? Le sais-je? Peut-être aussi depuis l'enfance. Est-ce que nous savons au juste la nature d'un sentiment qui a grandi sournoisement avec nous-mêmes, tant qu'un murmure ou un soupir exhalé près de nous, se faisant, à l'heure opportune, le complice de ses ardeurs déguisées, ne lui a pas arraché le cri qui nous oblige à le connaître par son nom? Longtemps vous avez soupiré si bas que je ne vous ai pas entendu; mais, un jour, vous m'avez librement et clairement exprimé votre amour, et votre aveu m'est resté dans l'oreille, votre tendresse m'est entrée dans le cœur, et tout cela, plus tard, à l'heure des premières déceptions, des comparaisons involontaires, m'a cruellement ravagé l'âme... Certes, je ne croyais avoir pour vous, lorsque je me suis mariée, que de la sympathie, de l'estime, de l'amitié, avec une sorte de mystérieuse et vague jalousie qui me poussait à désirer que votre existence fût, le plus possible, liée, inféodée à la mienne... Peut-être, après tout, vous aimais-je déjà...

Pierre écoutait, navré, charmé, en proie à tous les sentimens contraires que fait naître en un cœur droit l'antagonisme de la passion et du devoir. Toutefois, l'impression chez lui dominante était l'effroi, parce qu'il était désormais fixé sur la force de résistance que l'on peut attendre de la raison lorsque l'amour vous tenaille le cœur et la chair. Dorénavant, il ne lui serait plus permis de se fier aux étiquettes de ses sentimens, à ces étiquettes que l'on rédige soi-même avec quelque complaisance, pour s'épargner de trop dures humiliations lorsqu'on inspecte et qu'on inventorie son âme. L'explication de l'indulgence dont nous usons habituellement envers nous-mêmes est tout entière dans cette faculté que nous avons de baptiser nos sentimens et nos actes à notre gré; nous appelons aspiration de l'âme ce qui est désir; passion, ce qui est volupté; entraînement fatal, ce qui est élan volontaire; catastrophe, ce qui est imprudence; chute inévitable, ce qui est déchéance voulue : nous mettons en vers toute la prose qui est en nous.

— Puissent mes propres souffrances, dit le jeune homme en s'inclinant devant Alice, me faire pardonner celles que je vous ai causées! Avant huit jours, j'aurai quitté Bourville.

— Encore! fit Alice avec un accent et un geste d'impatience, presque de colère.

— Je dois, je veux vous sauver, dit Pierre.

— De qui? De vous?.. Malheureux, c'est de moi-même qu'il faudrait me sauver!

Elle eut, en disant ces mots, un regard suppliant et désolé. Pierre sentit qu'une compassion pleine de tendresse le pénétrait tout entier et amollissait son courage.

— Vous sauver de vous-même? dit-il. Et comment le pourrais-je faire autrement qu'en vous fuyant?

Alice lui prit la main.

— En restant près de moi, dit-elle avec un sourire attristé, pour me soutenir et pour me conseiller. Seule, c'est-à-dire sans vous, s'il me fallait affronter la présence de mon mari, ses reproches muets ou formulés, ses tentatives de réconciliation, que deviendrais-je!.. Songez qu'à vous entendre, à vous deviner surtout, j'ai perdu toute foi religieuse. Puis-je avoir une croyance que vous n'avez pas?.. Eh bien! à quels sentimens, à quelles idées vais-je rattacher ma vie et rallier mon honneur, sinon aux sentimens et aux idées que je tiendrai de vous, que je puiserai dans votre cœur et dans votre raison?

A ce moment, des bruits de pas et de portes résonnèrent dans le vestibule, et, deux secondes plus tard, le comte de Givré, précédé de la marquise, entrait dans le grand salon. Tandis que Mlle Herminie, réveillée en sursaut, quittait ses retranchemens pour aller au-devant de son neveu, Pierre lançait à Alice un regard plein d'exhortations et d'angoisses, auquel répondait vite un rassurant coup d'œil. La pâleur habituelle de la jeune femme ne permettait guère de lire sur son visage le secret de ses émotions; quant à sa contenance, elle était redevenue ferme, et ce fut d'un pas tranquille que la comtesse se dirigea vers son mari. Celui-ci semblait avoir dépouillé, en même temps que sa pelisse de voyage, toute trace de fatigue et toute avarie de toilette; il apparaissait radieux d'élégance, dans son prestige d'imperturbable correction.

— Ma chère, dit-il en embrassant sa femme sur le front, j'arrive de Nice en droite ligne, mais j'arrive à temps. Trente et quelques heures de chemin de fer pour avoir la joie de t'embrasser aujourd'hui, 24 novembre, avant minuit! Il est à peine onze heures; je suis presque en avance... Mais j'aurais bien pu être en retard, car, soit dit sans reproche, tu as négligé de m'avertir que tu avais quitté Givré pour Bourville; heureusement, je m'en suis douté, et je suis venu ici directement... Bonjour, Pierre!

Alice ne répondit rien. Ce tutoiement, habitude d'enfance qui lui avait toujours paru fort naturelle, la choquait incroyablement. Elle avait beau se dire que Raymond ne pouvait, à moins de révéler toute la profondeur de leur mésintelligence, recourir, en un pareil moment et en présence de pareils témoins, à des formules cérémonieuses,

elle était à la fois surprise et gênée de s'entendre tutoyer par son mari. Pourquoi ne lui parlait-il pas comme il lui avait écrit ? — Quant à Pierre, il serra la main que Raymond lui tendait, mais il le fit avec une répugnance dont il se demanda tout bas la cause. Il n'avait, après tout, qu'un bien léger méfait sur la conscience : un simple baiser, qui s'était fourvoyé dans des cheveux blonds. Encore avait-il courageusement, sinon victorieusement lutté contre cette vénielle défaillance. Il fut obligé de s'avouer que l'impression répulsive qui s'interposait entre Raymond et lui procédait tout uniment de la jalousie, d'une jalousie d'autant plus douloureuse et plus amère qu'il se croyait en droit maintenant de considérer le mari d'Alice comme le larron de son bonheur ; il n'avait ni le temps ni le sang-froid nécessaires pour se rappeler toutes les barrières qui l'avaient séparé de Mlle de Vercillac, avant de le séparer de la comtesse de Givré.

Le marquis, accourant au bruit, arrivait à la porte. Il fut saisi d'étonnement en apercevant Raymond. Néanmoins, il l'embrassa, en lui disant à l'oreille :

— Est-ce le retour de l'enfant prodigue et faut-il tuer le veau gras ?

— Je vous demande pardon, dit Raymond, s'adressant au marquis et à la marquise, de ne vous avoir pas prévenus. Mon retour, non plus que mon départ, n'a rien eu de prémédité. Donnez-moi une chambre quelconque. D'ailleurs, si mon séjour dans les Ardennes devait se prolonger, Alice et moi nous rentrerions à Givré.

Sur ces mots, l'on se dit bonsoir. Mais, en embrassant de nouveau sa femme, Raymond l'attira un peu à l'écart, et, la regardant droit dans les yeux :

— Personne ne sait ici la vérité sur l'origine de notre séparation? demanda-t-il.

— Personne, répondit Alice.

— C'est bien, reprit Givré. Veuillez continuer à me laisser l'apparence de tous les torts. Question d'amour-propre.

Tel fut ce premier entretien, après lequel chacun des hôtes du château se mit en devoir de gagner sa chambre, tandis que Pierre, enveloppé dans un vaste caban, reprenait, singulièrement pensif et chagrin, sous les rafales, le chemin de son pavillon, cherchant sans le trouver un prétexte pour abriter la fuite par laquelle il méditait de se soustraire au danger. — Il n'avait pas songé un seul instant à accepter le rôle de conseiller, de directeur laïque, qu'Alice, avec plus ou moins de bonne foi, paraissait vouloir lui imposer ; averti par sa propre faiblesse, il était trop sur ses gardes et se défiait trop de lui-même pour devenir la dupe d'aussi misérables compromis.

HENRY RABUSSON.

(La dernière partie au prochain n°.)

LE

VATICAN ET LE QUIRINAL

DEPUIS 1878

II[1].

LE PAPE LÉON XIII ET L'ITALIE SOUS LE RÉGIME DE LA LOI DES GARANTIES.

« La situation de la papauté est intolérable. » Qui s'est ainsi exprimé, et cela publiquement, et à plusieurs reprises? Ce n'est pas Pie IX, dans l'emportement d'une de ces éloquentes improvisations où l'impétueux vieillard exhalait librement ses colères, c'est Léon XIII, le pape politique et diplomate, au langage toujours mesuré et ne livrant rien au hasard, le pape dont les libéraux vantaient d'avance la modération et la prudence, le pontife pacificateur qui s'est manifestement donné pour mission de mettre partout un terme aux luttes religieuses. Le pays où les idées de transaction eussent été le mieux accueillies du pouvoir civil et de la masse des fidèles est celui où le saint-siège s'est montré le moins enclin à la conciliation; l'état sur le territoire duquel la papauté a sa résidence est celui où l'église garde envers ses adversaires l'attitude la plus fière et la plus hautaine. S'il a signé la paix avec le tsar, protecteur officiel du schisme; si, dès son avènement, il a ouvert des négociations avec l'hérétique empereur que son prédécesseur traitait

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1882, *le Pape Léon XIII et l'Europe.*

d'Attila; s'il témoigne tant de répugnance à rompre avec les libres penseurs qui gouvernent la France, Léon XIII se refuse à toute trêve avec la monarchie dont il habite la capitale. Au milieu de l'Italie unifiée, devant l'ennemi triomphant qui campe au pied de ses murs ouverts, le Vatican, sans espoir de secours du dehors, demeure comme une forteresse qui refuse de se rendre et de cesser le feu. Malgré ses défaites successives et l'abandon de ses anciens alliés, le saint-siège, loin d'accepter les conditions des vainqueurs, exige, pour négocier, qu'ils commencent par se retirer.

D'où vient cette persistante obstination à ne pas s'incliner devant les faits et à repousser des conditions que des vaincus pourraient trouver avantageuses? Qu'y a-t-il au fond de cet inflexible *Non possumus,* encouragé par l'adhésion presque unanime de l'épiscopat? Est-ce rancune ou point d'honneur? Est-ce pieuse infatuation fondée sur de mystiques espérances en la prochaine intervention des puissances invisibles? Est-ce humaine confiance dans les retours de la fortune, calculs politiques sur l'instabilité des états et la mobilité des gouvernemens et des peuples? La situation du saint-père dans la Rome italienne est-elle aussi intolérable que se plaît à le répéter le circonspect successeur du véhément Pie IX? La politique de pacification inaugurée partout en Europe par Léon XIII est-elle hors de mise au sud des Alpes? En un mot, quel est le présent, quel est l'avenir que laisse à la papauté la sécularisation de Rome? De tous les problèmes posés par les révolutions contemporaines à la courte sagesse des hommes d'état et à l'ignorante présomption du siècle, il en est peu d'aussi délicats et d'aussi compliqués, parce qu'aucun n'offre autant de prise aux passions politiques ou religieuses et moins de prise à la force. Pour notre part, si nous osons l'étudier ici, c'est avec l'indépendante sincérité d'un esprit avant tout soucieux d'envisager les diverses faces des questions; c'est en spectateur ou en témoin, écoutant et laissant parler tour à tour les deux adversaires, gardant à l'un le respect auquel a droit plus que jamais dans son apparente déchéance la plus haute autorité morale du globe, et conservant pour l'autre la sympathie qu'impose à tout libéral un gouvernement qui d'une nation asservie a su faire un peuple libre.

I.

« Qu'avez-vous fait du pape et de la liberté de l'église? disent aux maîtres temporels de Rome les défenseurs attitrés ou les avocats officieux du saint-siège. Où sont vos promesses au monde catholique et de quelle façon avez-vous appliqué votre spécieuse devise

de naguère : L'église libre dans l'état libre? Est-ce en ressuscitant indirectement l'*exequatur* et le *placet* royal, après en avoir hautement répudié l'héritage? en contestant au pape la libre nomination des évêques après la lui avoir publiquement abandonnée? Est-ce en revendiquant, à Naples et en Sicile, vous, les spoliateurs du saint-siège, les privilèges du « patronat royal » concédé autrefois, en échange de ses services à la chaire romaine, à une dynastie renversée par vos intrigues? Est-ce en retirant perfidement à l'église de la main gauche ce que vous lui aviez solennellement donné de la main droite (1)? Est-ce en enrôlant dans vos troupes les clercs italiens et en dispersant les pacifiques milices qui, de tout temps, ont été les plus vaillans auxiliaires du saint-siège dans les grandes luttes du catholicisme? Si, à vos yeux, le pape et l'église sont libres dans votre Rome capitale, quelle idée vous faites-vous donc de leur liberté? Le pape est-il libre parce qu'il n'a pas les fers aux mains et qu'il ne gît point sur la paille au fond de la prison Mamertine? Est-il libre parce qu'il habite le radieux palais des Bramante et des Raphaël, et qu'autour de lui se meut une petite cour ecclésiastique silencieuse et docile? parce que, au-dessous de la colonnade du Bernin, il n'y a pas de carabiniers italiens chargés d'interdire l'entrée de sa demeure et qu'on ne lui a pas encore défendu de recevoir l'obole des fidèles? Est-il libre parce qu'il peut circuler dans les longues galeries du Vatican, au pied des bustes ou des statues des Césars que le Christ a vaincus, et que l'été il peut, à toutes les heures du jour et de la nuit, respirer sans obstacle les miasmes de la fièvre dans les jardins du Vatican? Si c'est là le tout de la liberté pontificale, le saint-père est libre (2). Mais est-ce pour cela seulement que le pape est pape? Est-ce pour vivre enfermé dans un palais, y écrire des encycliques et y fêter à huis-clos les solennités que votre présence lui interdit de célébrer publiquement dans les basiliques élevées par la papauté avec l'or de toutes les nations? »

A ces ardentes invectives, auxquelles un ancien ministre français prêtait naguère la chaleur de son éloquence, qu'opposent les défenseurs de l'Italie et de la monarchie unitaire? A y regarder de près, les plus habiles répondent par une série de distinctions. Toutes ces lamentations sur l'auguste captif du Vatican reposent, à les en croire, sur une triple ou quadruple confusion. Il y a confusion entre la situation de l'église dans le royaume d'Italie et la situation personnelle du souverain pontife à Rome; confusion entre le pape, en tant que chef de la catholicité, et le pape, en tant qu'évêque de la ville éternelle; confusion entre le rôle extérieur ou les pompes tra-

(1) Expression de Léon XIII, lettre au cardinal Nina, 1878.
(2) É. Ollivier, *le Pape est-il libre à Rome?* Paris, 1882.

ditionnelles de la papauté et les fonctions essentielles du chef de l'église; confusion enfin entre ce qui, depuis 1870, est la conséquence directe de la suppression de la royauté pontificale et ce qui est simplement le résultat de l'état de guerre actuel entre la chaire romaine et le pouvoir laïque. Pour faire justice de ces reproches, il n'y a qu'à distinguer entre eux.

L'épiscopat italien, affirment-ils, le clergé régulier et séculier du royaume, tous les corps ecclésiastiques de la péninsule pourraient être vexés et persécutés des Alpes à l'Etna sans que, pour cela, le pape fût gêné dans sa fonction cosmopolite de docteur ou de maître suprême du monde catholique. La nomination des évêques, la jouissance des menses épiscopales, le « patronat royal » de Naples et de Sicile, ce sont là des affaires proprement italiennes, qui ne touchent pas plus la liberté personnelle du pape que le choix des évêques en France, en Allemagne, en Amérique, aux antipodes. Il faut laisser là l'épiscopat et le clergé italiens, l'*exequatur* et le *placet* royal, choses dans lesquelles l'Italie est plus large que la plupart des états catholiques en paix avec l'église. Il faut oublier les congrégations, que la monarchie unitaire a supprimées comme corporations privilégiées officiellement reconnues, mais, qu'à l'inverse de plusieurs puissances catholiques, elle laisse se reformer librement sous ses yeux, reprendre au grand jour la vie commune, et racheter au nom de leurs membres les biens que l'on reproche au fisc de leur avoir enlevés. Ce sont là, encore une fois, des affaires d'ordre intérieur que chaque peuple règle à sa guise; et, si les catholiques trouvent à cet égard les Italiens trop défians, hostiles même si l'on veut, comment ne voient-ils pas que cela tient pour une bonne part à l'hostilité que l'église n'a cessé de témoigner au nouveau royaume?

« Quant au pape, en quoi, continuent les défenseurs de l'Italie, sa liberté de pontife a-t-elle jamais été entravée par nous? Quelle est la liberté dont il a besoin? N'est-ce pas celle de régler selon son jugement, ou mieux selon l'inspiration divine, la foi des fidèles et la morale catholique? Eh bien! qu'on nous cite un seul cas où cette autorité, le pape l'ait depuis treize ans exercée avec moins de liberté que lorsqu'il possédait encore un pouvoir temporel (1)? Laquelle des fonctions du souverain pontife a été par nous interdite au pape? Quand a-t-il, de notre part, rencontré des obstacles à la promulgation des dogmes, à la béatification des saints, à la condamnation des impies? Quand a-t-il trouvé une barrière dans sa libre communication avec les fidèles ou avec l'épiscopat des deux mondes, avec les gouvernemens catholiques ou hétérodoxes?

(1) R. Bonghi, *Leone XIII e il Governo italiano*, 1882, p. 25.

Les actes mêmes du pape et du sacré-collège n'ont-ils pas, depuis 1870, hautement témoigné de leur liberté ? N'avons-nous pas entendu Pie IX flétrir impunément rois et empereurs, et n'avons-nous pas vu le conclave de 1878 élire un pape sans se préoccuper des vieilles prérogatives des puissances?.. Léon XIII n'a-t-il pas canonisé Benoît Labre? N'a-t-il pas auprès de lui des ambassadeurs qui ne lui soufflent pas toujours une politique sympathique à l'Italie? Ne reçoit-il pas au Vatican des pèlerins, italiens ou étrangers, qui l'acclament dans l'enceinte même de la capitale avec des cris qu'en dehors du palais apostolique, l'autorité temporelle serait obligée de poursuivre comme séditieux? Si, comme vous l'affirmez, le saint-père est gêné en quelque chose, s'il ne se sent pas libre, c'est uniquement dans le rôle tout extérieur de la papauté, dans la célébration publique de cérémonies auxquelles sa présence ne fait que donner un éclat de plus. Vous vous plaignez de ce qu'à la fête du *Corpus Domini*, Léon XIII ne puisse, agenouillé sur la *sedia gestatoria*, porter l'hostie consacrée autour de la colonnade du Bernin; vous vous indignez qu'il ne puisse solennellement aller à Saint-Jean-de-Latran prendre possession de sa cathédrale traditionnelle; mais, dans ce cas, c'est moins le pape que l'évêque de Rome qui est la victime des mauvais jours, et, ses fonctions d'évêque de Rome, le souverain pontife les exerce d'ordinaire, depuis des siècles, par l'intermédiaire du cardinal vicaire. Ni la procession du *Corpus Domini* sur la place Saint-Pierre, ni la bénédiction *urbi et orbi* du haut de la *loggia* de Maderno ne sont, pensons-nous, de l'essence des fonctions pontificales, et fût-il impossible à la papauté comme au catholicisme de se passer de ces fastueuses cérémonies, quand les avons-nous jamais prohibées? Plus respectueux que d'autres gouvernemens des manifestations extérieures du culte, nous n'avons interdit à Léon XIII aucune procession, aucune pompe religieuse. Il ne dépend que de lui seul d'accomplir publiquement toutes ses fonctions d'évêque ou de pape. Qu'il s'asseye sur la *sedia gestatoria*, qu'il monte à la tribune de Saint-Pierre ou qu'il descende sur la place Vaticane, le chemin lui est ouvert. S'il ne le fait point, s'il persiste à s'enfermer dans son palais, ce n'est pas que nous l'y tenions emprisonné, c'est qu'en dépit des années, il s'obstine à porter devant les peuples le deuil de la royauté pontificale. Léon XIII est-il captif, il n'a d'autres chaînes que l'opiniâtreté de son entourage, il n'a d'autres geôliers que les conseillers qui le condamnent à demeurer cloîtré dans le Vatican (1). »

(1) Quelques écrivains, M. É. Ollivier entre autres, ont affirmé que, lors de l'élection de Léon XIII, la police italienne avait fait prévenir le Vatican qu'il y aurait danger pour le nouveau pontife à se montrer au peuple et à officier à Saint-Pierre. Les feuilles italiennes les plus autorisées ont démenti ce bruit.

« — Léon XIII, dites-vous, n'a qu'à sortir, répliquent les cléricaux; il est maître d'officier à Saint-Pierre et dans les basiliques; il peut à son aise se promener dans la ville ou la campagne; mais, s'il se montre dans vos rues, lui garantissez-vous qu'il n'y rencontrera pas d'outrages, de violences mêmes? Votre police saurait-elle mieux le protéger qu'elle ne fait les pèlerins impunément insultés aux portes du palais apostolique? Si Léon XIII n'a pas quitté le Vatican, Pie IX, après la mort, est sorti de Saint-Pierre, et vous savez à travers quelles scènes de désordre le corps du bienheureux pontife est parvenu à Saint-Laurent hors les murs? La haine des hordes de sectaires que vous abritez dans Rome aurait-elle eu plus de respect pour Léon XIII sortant de jour en carrosse que pour Pie IX mort, transporté de nuit à son tombeau? Faudra-t-il, pour être en sécurité, que le saint-père sorte incognito? Devra-t-il se déguiser ou ne sortir qu'en voiture fermée, fenêtres closes, comme un voleur qui a peur d'être reconnu? Certes, s'il voulait vous embarrasser et démasquer votre hypocrisie, s'il ne craignait d'exposer sans nécessité la dignité pontificale, Léon XIII n'aurait qu'à suivre votre conseil, à monter en voiture et à franchir le pont Saint-Ange. Son passage dans le Corso provoquerait assurément plus d'émotion que celui du roi Humbert. Avez-vous songé à l'impression que ferait dans Rome une soudaine apparition du pape en soutane blanche, en camail rouge, traversant, dans son carrosse traditionnel, la place Colonna ou la place du Peuple? Savez-vous quel retentissement aurait en Italie et dans tout l'univers catholique, l'*hosanna* des fidèles agenouillés, entremêlé au *Crucifige* des impies? Votre police, presque également effarée des *vivat* des Romains et des imprécations des sectaires du dehors, serait bientôt contrainte de se déclarer incapable de maintenir l'ordre. S'il ne donne pas au monde cette démonstration pratique de votre impuissance à lui assurer la liberté, c'est que Léon XIII répugne à voir de ses yeux la ville des apôtres souillée par l'impiété et l'athéisme, à voir la croix arrachée du Capitole et le Calvaire renversé du Colisée, à être témoin enfin de la déchristianisation systématique et du travestissement païen de la métropole de l'église. »

A ce langage, les adversaires du pouvoir pontifical ne font pas faute de se récrier. Ils demandent ironiquement aux catholiques de quelle manière ils entendent la liberté d'un pape. Est-ce une garantie contre les attaques des fous ou l'insolence des exaltés? « Certes, ripostent-ils, Léon XIII n'est pas libre si, pour sortir du Vatican, il veut être assuré qu'il verra tous les hommes se découvrir et toutes les femmes s'agenouiller devant lui; s'il faut qu'on lui garantisse que personne ne lui jettera une parole d'insulte ou un coup de

sifflet (1). Mais, à une époque de passions religieuses et politiques comme la nôtre, qui donc, pape, roi, ou parlement est assuré d'être toujours respecté? Quel pouvoir, quel souverain peut se flatter d'être à l'abri de l'outrage ou de la violence? Le tsar de Russie peut sur son passage rencontrer des bombes et l'empereur d'Allemagne des arquebusades; comment des contemporains de Soloviel et de Sophie Pérovsky, de Hœdel et de Nobiling, de Moncasi et de Passanante ne confesseraient-ils pas qu'à cet égard la royauté est une assurance manifestement insuffisante? Vous prétendez qu'il n'y a de sécurité ni de liberté que dans la souveraineté; et, d'après votre raisonnement, le monarque le plus absolu ne serait pas libre! Mais pourquoi le pape se montrerait-il sous ce rapport plus exigeant ou plus timide que les princes dont la vie est en butte à mille conspirations? Pourquoi redouterait-il plus une parole malsonnante ou un geste équivoque qu'un prince temporel une balle ou un poignard? Car, jusqu'ici, malgré les haines amassées contre l'église, aucun bras en Italie ne s'est levé contre la vie du pape. Et, si quelqu'un a le droit de redouter une insulte plus qu'une bombe, est-ce le serviteur des serviteurs du Christ, le vicaire de celui qui a dit de tendre la seconde joue à la main qui vous frappe? Non, prêter à Léon XIII de telle craintes, c'est faire injure à son caractère ou à sa piété. S'il n'ose paraître hors du Vatican, c'est moins par peur de dangers que son courage braverait sans hésitation, ou par appréhension d'inconvenances que notre police réprimerait promptement, que par crainte d'être accueilli dans les rues de Rome avec la pieuse vénération des uns et l'indifférence des autres, par crainte de montrer lui-même au monde qu'il est libre de ne plus pouvoir crier à la persécution et à la captivité. Là, pour les hôtes du Vatican est le vrai danger. Assurément, il peut être désagréable au saint-père de parcourir en simple particulier les rues de la ville où ses prédécesseurs ont si longtemps régné; il peut lui être pénible d'assister en spectateur impuissant à la transformation moderne de Rome, à la sécularisation de la ville éternelle; mais, de ce que, dans la Rome italienne, le pape serait exposé à rencontrer des spectacles choquans pour ses yeux, exposé à passer devant des chapelles hétérodoxes, naguère reléguées en dehors des murs, ou à découvrir à l'étalage des libraires des livres condamnés par l'index, s'ensuit-il vraiment que Léon XIII n'est pas libre de sortir du Vatican? En quelle ville alors, en quelle capitale de l'Europe le souverain pontife se senti-

(1) « Certo Leone XIII non è libero, se vuol esser sicuro che, uscendo, nessuno gli gitti una parola d'insulto o un fischio... » (Bonghi, *Leone XIII e il Governo italiano*, p. 27.)

rait-il plus libre, car en quel pays moderne oserait-il se flatter d'échapper aux scandales qui pourraient blesser ses yeux dans les rues de la capitale de l'Italie? »

Et, poussant à bout ce raisonnement, les avocats de Rome capitale se font fort de démontrer qu'en proclamant ainsi la liberté du pape inconciliable avec la laïcisation de la ville où il réside, on la déclare incompatible avec la liberté extérieure des cultes et des doctrines, c'est-à-dire avec notre civilisation et nos libertés modernes. Ce qui vous blesse à Rome, disent-ils à leurs adversaires, ce n'est pas une restriction à la liberté pontificale, mais bien la liberté accordée à tous, aux hérétiques, aux indifférens, aux libres penseurs aussi bien qu'aux catholiques. Ce que, d'après vous, les yeux du saint-père ne sauraient tolérer à Rome, ce dont vous vous montrez si choqués chez nous, c'est ce qui se voit partout ailleurs depuis déjà près d'un siècle. Si, pour qu'un pape se sente libre, il faut qu'il n'aperçoive rien sur son chemin qui méconnaisse son autorité, Léon XIII fait bien de s'enfermer dans les murs du Vatican, au milieu de ses marbres païens et de ses fresques chrétiennes. Évidemment, avec une pareille conception de la liberté, un pape ne peut être libre que dans la souveraineté, et dans une souveraineté absolue, théocratique et forcément tyrannique, qui des lois de l'église fasse les lois du pays, qui gouverne l'état comme un couvent ou un pensionnat. Et généralisant leur conclusion, les plus hardis la formulent en axiome : « Pour le pape comme pour l'église elle-même, nous le savons dès longtemps, il n'y a jamais eu de liberté que dans la domination. »

Il est hors de doute que le pape se considérant comme le représentant direct du Christ, comme l'organe vivant de la divinité, a une façon particulière d'entendre la liberté. Pour lui, comme pour beaucoup de fidèles, le pape n'est libre que là où son pouvoir spirituel est pleinement reconnu. Aux yeux d'un grand nombre de catholiques, la liberté du pape, la liberté même de l'église, consiste avant tout dans la reconnaissance de sa mission divine et dans le respect de ses commandemens : le libre exercice de son ministère leur semble lié à la soumission à ses lois. Cette manière de concevoir la liberté de l'église comme l'exercice de son autorité, en vertu de droits imprescriptibles devant lesquels les sociétés doivent se courber, est une des choses qui ont fourni le plus d'argumens aux ennemis du catholicisme, le plus de prétextes pour lui refuser, avec l'autorité qu'il réclamait, la liberté que des libéraux ne sauraient logiquement lui dénier. Une pareille difficulté doit naturellement être plus grande à Rome où siége le maître infaillible de la foi ; les catholiques s'y montrent plus enclins à confondre la liberté

que tous lui doivent avec l'obéissance que les fidèles seuls lui peuvent témoigner (1).

Les droits et prétentions auxquels l'église a tant de peine à renoncer ailleurs, elle ne peut se résigner à les abandonner à Rome. Aux yeux du saint-siège et de la plupart des catholiques, Rome n'est pas une ville ordinaire; ce n'est ni une cité italienne, ni une capitale moderne; c'est la ville des apôtres et la métropole de la catholicité. C'est l'héritage de Pierre, la propriété de l'église universelle. Le respect, les droits, les privilèges qu'ils demandent pour leur chef, les fidèles sont tentés de les revendiquer pour la ville où ce chef réside. L'inviolabilité réclamée pour sa personne, ils voudraient l'étendre non-seulement à son palais, mais à tout le sol romain. Cette Rome que le saint-siège avait refaite à son usage et à son image, c'était pour la papauté et les fidèles une véritable ville sainte. La sécularisation de la cité des apôtres est à leurs yeux une profanation; l'érection dans ses murailles d'écoles libres penseuses, la construction d'églises hétérodoxes, la publication de feuilles impies, leur semblent un sacrilège. On sait la honte et la douleur des chrétiens du moyen âge à la pensée que Jérusalem et le tombeau du Christ étaient aux mains des infidèles. Rome au pouvoir des Italiens, Rome souillée par l'impiété et contaminée par l'hérésie, inspire au clergé et à nombre de catholiques un sentiment analogue. A une autre époque, il en aurait pu sortir des croisades. Dans la conscience catholique, Rome faisait en quelque sorte partie de la papauté, le siège de Pierre et la ville éternelle s'étaient pour ainsi dire incorporés l'un à l'autre. Entre le Janicule consacré par la crucifixion du chef des apôtres et le Colisée baigné du sang des martyrs, la liberté des sectes, la liberté de la presse, la liberté d'enseignement, la liberté de réunion et d'association, avec leurs inévitables attaques à la foi catholique, prennent l'aspect d'outrage personnel à l'hôte du Vatican. L'apothéose publique de Garibaldi ou de Mazzini, un congrès de francs-maçons ou de libres penseurs, tel qu'il a été plusieurs fois question d'en convoquer à Rome, est dénoncé comme un attentat contre le souverain pontife.

La papauté a d'autant plus de peine à se résigner à la sécularisation de son antique capitale que, au milieu de la transformation de l'Europe moderne, elle s'était efforcée de conserver à Rome, au gouvernement, à l'administration, le caractère chrétien que la révolution a partout effacé ailleurs. Pour le saint-siège, le petit état

(1) « Il faut, a dit par exemple Léon XIII lui-même, que le docteur universel de la foi, le vengeur de la morale chrétienne ait le libre pouvoir de fermer l'accès à l'impiété, et de maintenir la pureté de l'enseignement catholique. » (Lettre de Léon XIII au cardinal-vicaire, mars 1879.)

romain n'était pas seulement une demeure tranquille; aux yeux de ses maîtres, c'était un état modèle, le seul qui demeurât soumis aux lois de Dieu et de l'église, le seul qui s'efforçât de réaliser sur la terre l'image de la Jérusalem céleste. Ce qui, chez lui, semblait défaut à la plupart des laïques était vertu et qualité pour ses recteurs ecclésiastiques (1). Avec l'occupation italienne, Rome est tombée de ce haut rang, elle a été ravalée au niveau des capitales vulgaires, elle a cessé de remplir sa vocation providentielle. Le pape ne peut pas, par sa présence dans les rues souillées de la nouvelle Jérusalem, avoir l'air d'en reconnaître la déchéance et d'en sanctionner la profanation. Une dernière considération, et non la moindre peut-être, a, depuis 1870, retenu le souverain pontife au fond de son palais solitaire. Quand il ne serait pas arrêté par la crainte de paraître consentir tacitement à ce qui pour lui est à la fois une spoliation et un sacrilège, le sentiment de sa dignité, de la dignité du siège apostolique suffirait à l'empêcher de franchir le seuil où veille sa garde suisse. Pas plus que Pie IX, Léon XIII ne redoute les injures, les sifflets, les menaces des fanatiques d'irréligion qu'il pourrait rencontrer sur son passage. Comme Pie IX, comme autrefois Pie VI ou Pie VII, il saurait au besoin braver d'autres dangers; mais, de même que Pie IX, Léon XIII ne se croit pas permis d'exposer sans nécessité la dignité pontificale à des affronts ou à des injures. Le pape et le sacré-collège s'en pourraient même faire scrupule. On sait avec quel soin pieux le clergé et les fidèles ont de tout temps soustrait les choses saintes, la croix, les vases sacrés, les images ou les reliques des saints aux outrages des impies et aux profanations. Or, pour les catholiques, la personne même du pape, représentant de Dieu sur terre, image vivante du Christ, est chose sacro-sainte; il serait coupable de l'exposer à l'irrévérence et aux indécens sarcasmes des incrédules.

A ce sentiment de religieuse vénération, qui, depuis les malheurs de la papauté surtout, entoure le pape d'un véritable culte, se joint le sentiment humain de la dignité. Toute dynastie, toute nation, tout parti politique a sa dignité. On ne saurait dénier à la dynastie pontificale, la plus haute assurément de toutes celles qui ont prétendu régner sur le monde, le soin de veiller à la sienne. Dans tous les débats sur la situation du pape à Rome, on est trop enclin à l'oublier, la dignité du souverain pontife ne tient pas une moindre place que sa liberté. Les papes ne sont guère moins sensibles aux blessures faites à l'une qu'aux entraves apportées à l'autre. Dans tous leurs discours, Léon XIII et Pie IX n'ont jamais séparé la première

(1) Voyez *un Empereur, un Roi, un Pape*, IIIe partie, chap. II.

de la seconde (1). Rien de plus naturel, et les adversaires du Vatican ne pourraient s'en montrer étonnés. Le gouvernement italien ne s'y est pas mépris ; la loi même des garanties a prétendu pourvoir à la dignité aussi bien qu'à la liberté du pontife romain. Après avoir signalé les griefs et les argumens des deux parties, il est temps d'examiner ce que valent ces garanties offertes par l'Italie au saint-siège, jusqu'à quel point elles lui assurent ce double bien : dignité et liberté.

II.

Nous ne nous arrêterons pas ici à l'objection préalable, à l'espèce de fin de non-recevoir des défenseurs du saint-siège, lorsqu'ils soutiennent que la loi des garanties ne garantit rien, puisqu'elle peut être supprimée comme elle a été faite, par un vote du parlement. En ce sens, il est vrai, on peut dire que la liberté du pape est à la merci d'une voix de majorité au Monte-Citorio et au Palais-Madama ; d'autant que cette loi de 1871, bien que les jurisconsultes et le conseil d'état l'aient qualifiée de loi fondamentale, n'est pas, strictement parlant, une loi constitutionnelle. Il lui manque, par suite, la solidité des clauses du pacte national ; pour l'attaquer, on peut même s'appuyer sur certains articles du *statut*. Ce vice originel des garanties pontificales, les défenseurs de la loi italienne sont, en revanche, fondés à dire que la responsabilité en revient surtout au saint-siège et au *Non possumus*. Si le Vatican y eût consenti, s'il en eût accepté le principe et les bases, cette loi parlementaire eût été volontiers convertie par l'Italie de 1870 en contrat bilatéral, en concordat perpétuel entre la chaire romaine et la jeune monarchie unitaire. L'accord fait entre les deux puissance intéressées, il eût été relativement aisé de lui donner pour sanction un engagement international. Au lendemain de l'occupation de la métropole papale, l'Italie eût, à ce prix, acheté sans marchander la reconnaissance de l'annexion de Rome avec la ratification de la chute du pouvoir temporel et la clôture définitive des longués discussions soulevées par la question romaine. Aujourd'hui qu'elle est depuis treize ans en possession de Rome, après y avoir installé sa capitale sans recevoir de remontrances de personne, après avoir vu les puissances lui laisser régler par une loi intérieure une question qui les intéressait toutes, l'Italie aurait singulièrement plus de répugnance à soumettre à une garantie collective des états ce que la diplomatie a naguère permis

(1) Je citerai, par exemple, l'allocution de Léon XIII aux représentans de la presse en 1879 et son discours au cardinal di Pietro en février 1882.

à son parlement de trancher seul. Si jamais il doit y avoir un rapprochement entre la curie romaine et la monarchie unitaire, ce sera là cependant l'une des premières conditions de la papauté, et, de toutes les difficultés d'une telle entente, ce ne sera pas la moindre.

Laissant de côté cette question en quelque sorte préjudicielle, revenons à la situation faite au pape par la loi des garanties, sauf à chercher plus tard quel peut être le garant de ces garanties. En enlevant au pape les derniers débris de son domaine temporel, le gouvernement italien devait, pour tranquilliser les puissances et les catholiques du monde entier, pourvoir à la fois d'une autre manière à l'indépendance spirituelle et à l'entretien matérie du saint-siège. Le problème posé devant les législateurs réunis à Florence en 1871 était double. C'est à tort que l'opinion n'envisage souvent qu'un côté de la question, ce qui touche l'indépendance pontificale. Historiquement, les états du saint-père lui avaient été donnés moins peut-être pour garantir sa liberté que pour lui assurer des moyens d'existence. Dans les dernières années de la royauté pontificale, les états du pape, réduits en étendue, appauvris et mal administrés, remplissaient bien imparfaitement cette mission; mais il en était de même de la première. En fait, on peut soutenir que la royauté temporelle du saint-siège avait cessé de garantir l'existence matérielle aussi bien que l'indépendance politique du souverain pontife. Pour l'une comme pour l'autre, Pie IX était obligé de recourir à l'étranger; le saint-siège ne pouvait pas plus se passer des subsides que des soldats du dehors. A ce double point de vue, le pouvoir temporel des papes avait fini par faillir à sa mission; des historiens ont même prétendu qu'il n'y avait jamais entièrement suffi. N'importe, la royauté pontificale avait beau, sous les derniers papes, avoir à tous égards perdu de son efficacité, il n'en fallait pas moins, en la supprimant, la remplacer dans la double fonction dont elle s'était acquittée tant bien que mal durant plus de onze siècles.

L'occupation de Rome par les Italiens n'a pas seulement atteint le saint-siège dans son indépendance temporelle, mais en un sens dans son indépendance matérielle, économique. Ce que la papauté a perdu en 1870, ce n'est pas seulement sa couronne temporelle, sa royauté, c'est, avec ses états et sa capitale, ses propriétés, ses immeubles, ses revenus, ses moyens d'existence. La médiatisation du pape et de l'état romain a eu pour conséquence la sécularisation de Rome et des biens de l'église romaine. C'est là un des faits qui ont le plus blessé le saint-siège et mis le plus d'obstacle à l'acquiescement du Vatican au nouvel ordre de choses.

A son entrée dans la ville éternelle par la brèche de la *porta Pia*, le gouvernement unitaire eût pu distinguer entre la souveraineté

pontificale et les biens de l'église, entre la royauté du pape et les propriétés de la papauté. En supprimant la royauté, il lui eût été loisible de respecter la propriété, de conserver au chef de l'église et à ses organes séculaires les biens, les terres qui leur avaient été légués par la piété des âges, les monumens que les papes avaient bâtis avec les offrandes de la catholicité. De cette façon, en perdant sa souveraineté, le saint-siège eût conservé le principal garant de la liberté dans nos sociétés, sur lesquelles régnent plus que jamais la fortune, le capital. Le successeur de Pie IX fût demeuré indépendant, dans le sens le plus vulgaire du mot, mais non le moins juste.

Il y avait à Rome et, autour de Rome, dans le vaste cirque de la *campagna*, des biens considérables, affectés depuis des siècles à des usages pieux sous le contrôle ecclésiastique. Ces biens, ces maisons, ces terres, on pouvait en reconnaître la propriété et la libre jouissance à l'église romaine. Si la papauté, en dehors de ses palais, n'avait pas de biens propres, on pouvait, sur les biens des congrégations et des diverses institutions religieuses, constituer au saint-siège une sorte de dotation perpétuelle, dont les papes eussent été maîtres de disposer à leur gré. La situation de la papauté était assez unique dans le monde pour mériter une dérogation aux idées courantes en Italie, comme en France, sur la mainmorte. L'intérêt politique eût excusé une infidélité aux principes ou aux préjugés de nos législations modernes. En pareille occurrence, des Anglais, des Américains, les peuples qui comprennent le mieux la liberté et spécialement la liberté d'association et la liberté religieuse, eussent agi d'une tout autre manière que les Italiens. Ils eussent soigneusement séparé la propriété de la souveraineté; ils se fussent montrés d'autant plus respectueux de la première qu'ils étaient obligés de porter la main sur la seconde.

Les Italiens, avec l'esprit de logique à outrance qu'ils ont en partie emprunté de nous et en partie hérité des juristes romains, les Italiens n'ont voulu s'écarter en aucune manière de leurs maximes sur les biens d'église et la mainmorte. Ils n'ont pas accordé au pape ce que, dans une certaine mesure, ils ont, temporairement au moins, toléré chez les curés des paroisses : des biens dont le prêtre pût vivre. La longue confusion faite durant des siècles entre la propriété et la souveraineté, l'antique confusion qui, depuis Charlemagne et la comtesse Mathilde, depuis la prétendue donation de Constantin, avait tant de fois tourné au profit de l'église, la maison de Savoie l'a en quelque sorte refaite en sens inverse, aux dépens de l'église et du saint-siège, enlevant à la fois au clergé romain les états que lui avaient reconnus les princes et les terres que lui avaient données les particuliers. En annexant les états de l'église, elle a incaméré, c'est-à-dire confisqué les biens ecclésiastiques.

Le gouvernement royal a cru devoir appliquer à Rome, sauf quelques minimes exceptions, les mêmes lois qu'à l'ensemble du royaume, qu'aux vieilles provinces piémontaises ou aux nouvelles provinces annexées. La capitale du monde catholique a été traitée comme la capitale de la Lombardie ou de la Toscane. Le Vatican sait peu de gré aux Italiens des quelques dérogations à leurs pratiques admises en sa faveur; il se plaint qu'on en ait usé avec le saint-siège comme avec les congrégations, et avec le pape comme avec un moine.

« C'est là, me disait, il y a quelques mois, un savant catholique, membre du conseil municipal de Rome, c'est là un des faits qui dominent la situation actuelle et sur lesquels il est déjà malaisé de revenir. En appliquant à Rome, avec une impolitique rigueur, la loi sur les biens ecclésiastiques, en rançonnant jusqu'aux œuvres pontificales les plus inoffensives pour l'état et les plus méritoires pour la civilisation, telles que la Propagande; le parlement italien, non content de découronner la papauté et l'église romaine, l'a spoliée de son patrimoine, frustrée de son héritage séculaire. On l'a sciemment dépouillée de ce qui la faisait vivre, elle et ses œuvres, car l'église romaine est un grand gouvernement spirituel qui ne peut fonctionner sans ses organes historiques, ses congrégations, ses administrations multiples. Ce n'est pas ce que se proposaient les premiers initiateurs du grand mouvement national, ce que projetait, assure-t-on, Cavour lui-même. Il eût autrement traduit la formule : *Libera chiesa in libero stato*. Avec les biens ecclésiastiques il eût constitué à la papauté un domaine indépendant, une dotation insaisissable dont elle eût pu vivre avec honneur (1). Les successeurs de Cavour ont bien senti qu'ils ne pouvaient enlever à la chaire de Saint-Pierre ses revenus publics ou privés, sans lui donner quelque chose en compensation; mais que lui ont-ils offert en échange de sa couronne? Des valeurs ou des capitaux qu'elle pût administrer ou faire valoir à sa guise? Nullement. Le grand-duc de Toscane, les princes dépossédés ont pu recouvrer leurs biens de famille ou leurs anciens apanages; le pape n'a rien gardé du domaine privé de ses prédécesseurs. Au lieu de biens qu'il pût gérer librement, on lui a voté une subvention annuelle, un subside de l'état, en un mot un traitement, c'est-à-dire, de quelque nom qu'on le décore, un salaire, une pension, essentiellement précaire et révocable, qui

(1) Nous ne savons sur quoi, pour Cavour, repose cette assertion, mais plus d'un patriote italien avait, avant 1870, exprimé des idées analogues. « L'indépendance financière de la cour de Rome, écrivait Massimo d'Azeglio à M. E. Rendu, en 1861, serait assurée non par des subsides qui sont aléatoires, mais par des biens, des immeubles, des propriétés données au pape en Italie et dans divers pays catholiques. Alors le pape, comme l'église de Rome dans les beaux temps de ferveur religieuse, redeviendrait possesseur de biens déclarés inviolables, mais il ne serait plus possesseur d'hommes. » (*Correspondance politique de M. d'Azeglio*, publiée par M. E. Rendu.)

aurait besoin d'être votée, comme tout article du budget; qui pourrait être supprimée, comme elle a été établie, par un vote; qui, ainsi qu'on l'a vu récemment chez vous, pourrait même à certains jours être suspendue par mesure administrative, par simple décision ministérielle. Et, alors même qu'elle serait scrupuleusement servie, une telle pension consacrerait la dépendance de l'autorité qui consentirait à la toucher. On comprend un clergé national salarié par l'état, comme en France et en Belgique, alors surtout que le clergé est historiquement en droit de regarder son traitement comme une indemnité pour les biens qui lui ont été enlevés; mais un pape, mais le chef de l'église universelle, salarié par un roi ou un parlement, émargeant chaque année au budget d'une puissance avec laquelle, en dehors même des questions découlant de sa résidence en Italie, il peut avoir maintes difficultés à régler, cela ne se conçoit plus. A de pareilles offres, à une position aussi humiliante pour le saint-siège et pour les catholiques, on comprend que Leon XIII, de même que Pie IX, ait préféré les libres et incertaines contributions des fidèles. Tout catholique, qui tient à l'honneur de la chaire de Saint-Pierre doit savoir gré au pape dépossédé de n'avoir rien accepté de la maigre rente que lui offraient les envahisseurs de ses états. »

Certes cela se comprend; ni Pie IX ni Léon XIII ne pouvaient décemment toucher la précaire liste civile que leur alloue la loi de 1871. « Mais, répondais-je à mon savant interlocuteur, si la monarchie unitaire n'a pas laissé au pape, lequel, du reste, n'en vivait pas directement, les riches et séculaires prébendes du clergé romain, elle lui a du moins solennellement reconnu la propriété de ses palais et de ses basiliques, la propriété du Vatican et du Latran, sans compter la modeste villa de Castel-Gandolfo. » — « Et ces palais, le Vatican, le Latran, Saint-Pierre de Rome, l'héritage historique de la papauté à travers dix-huit siècles, un fils de la maison de Savoie pouvait-il décemment en frustrer le saint-siège? Ses palais, ses églises, les lui a-t-on, du reste, tous laissés? Loin de là. Sur les églises, sur les basiliques tant de fois rebâties par la papauté et pour la plupart restaurées par Pie IX lui-même, sur les cimetières souterrains et les tombes des martyrs, sur les catacombes creusées sous la direction des évêques de Rome et naguère découvertes et rouvertes par ses soins, le pape n'a aucun droit légal. Quant aux palais, les papes avaient dans Rome, en dehors du Latran, qui n'est, depuis des générations, qu'un musée, deux grands palais entièrement bâtis de leurs deniers, où ils demeuraient tour à tour, et plus souvent peut-être dans le second que dans le premier : le Vatican et le Quirinal. De ces deux maisons de ville de la papauté, la nouvelle monarchie a pris pour elle la plus moderne et la plus saine, celle où se réunissaient d'ordinaire les conclaves, celle où

ont habité de préférence les derniers papes et Pie IX lui-même jusqu'à la révolution de 1848. Au lieu de lui bâtir ou de lui acheter un palais, on a pris pour le roi la maison du pape. Avec le Quirinal, où Victor-Emmanuel répugnait tant à s'installer, on a enlevé au pape la plus confortable de ses résidences, son palais d'été pour ainsi dire, le seul où se pussent rassembler les conclaves dans la belle saison. Qui ne sait quelle est alors l'insalubrité du Vatican? S'il n'est pas sain pour un pape acclimaté, que serait-ce pour des cardinaux appelés à l'improviste de tous les coins de l'univers ou de l'Europe? Un conclave au Vatican, en juillet ou en août, équivaudrait à une épidémie sur le sacré-collège; les derniers de ce genre ont laissé de terribles souvenirs (1). Pie IX serait mort lors de la canicule, dans la saison où le roi d'Italie jouit des ombrages de Monza et où tous les hauts fonctionnaires ont déserté la capitale, que les cardinaux, qui, en 1878, ont sérieusement hésité à faire l'élection à Rome, eussent probablement été contraints de transporter le conclave ailleurs et de chercher un abri au nord. Mais passons. Les deux palais qu'on a laissés aux papes, aux deux extrémités presque également solitaires de Rome, le Vatican et le Latran, avec leurs deux grandes basiliques, l'une cathédrale traditionnelle des pontifes romains, l'autre monument immortel de la splendeur des papes du XVIe siècle; ces palais et ces églises, plusieurs fois rétablis avec les offrandes de la chrétienté, vous semblez croire comme le vulgaire que l'Italie en a reconnu au saint-siège la propriété. Erreur; ce que la loi des garanties reconnaît au successeur de Jules II et de Léon X, ce n'est nullement la propriété du Vatican ou du Latran, c'est tout bonnement l'usufruit, la simple jouissance. Par une fiction imitée de votre droit public, et dont, malgré son peu d'équité, le principe se comprend pour des monumens d'origine essentiellement nationale ou communale, les temples élevés à Rome avec l'argent de toutes les nations, Saint-Pierre du Vatican, qui a coûté à l'église le schisme de la moitié de l'Europe, ces palais que depuis des siècles les papes se sont plu à décorer à la gloire de la religion, tout cela est déclaré implicitement bien de l'état, propriété nationale, avec les trésors qu'y ont accumulés les souverains pontifes, avec toutes les richesses d'art ou de science qu'ils se sont transmises depuis quatre ou cinq cents ans. Et ce n'est pas là une simple fiction, une subtile distinction juridique; on a vu en certaines circonstances les juristes italiens dénier au saint-siège le droit de disposer de ses collections, de ses bibliothèques, de ses propres archives sans autorisation de l'héritier des

(1) M. Bonghi (*il Papa futuro*, p. 291) écrit lui-même à ce propos : *Un conclave di state in Vaticano non era previsto senza sgomento. Ve n'era stati de' mortalissimi.*

ducs de Savoie. Peu importe, du reste; ni Léon XIII ni Pie IX n'ont jamais songé à trafiquer des monumens de la libéralité ou du génie de leurs prédécesseurs (1). Il n'en reste pas moins vrai qu'en abandonnant au pape dépossédé la jouissance du Vatican et du Latran, avec leurs musées, sans lui reconnaître le droit d'en rien distraire, sans avoir attribué aux palais et aux musées de quoi les entretenir, on a volontairement fait au pape une situation qu'on jugeait intenable. Par là, en ayant l'air de respecter sa propriété, on lui laissait en quelque sorte les charges de son ancienne souveraineté sans les revenus. On a pour ainsi dire bloqué la papauté dans les silencieuses murailles de son palais, on l'y a enfermée avec ses fresques et ses manuscrits, ses tombeaux et ses inscriptions, avec tout son peuple de statues, comptant sur la pauvreté pour l'y assiéger et sur le manque de vivres pour la contraindre à capituler. On imaginait se rendre ainsi maître du saint-siège, le prendre lentement par la famine et le réduire enfin au rôle de pensionnaire de la maison de Savoie. C'était compter sans la généreuse piété des fidèles envers le successeur de Saint-Pierre. Jusqu'ici, ce calcul a été déjoué, et, tant qu'il restera des catholiques, on peut prévoir qu'il sera déçu. Ce n'est pas par l'argent, par la bourse qu'on prendra la papauté. Si minces et incertaines que semblent les ressources du denier de Saint-Pierre, quelque répugnance qu'aient le Vatican et Léon XIII lui-même à organiser d'une manière régulière les aumônes des fidèles et à prélever une sorte d'impôt sur ses enfans, la papauté préférera toujours la pauvreté et la gêne à l'humiliation de vivre des dons de ses spoliateurs. »

Cette question d'entretien et de vie matérielle, la plus simple en apparence, la loi des garanties ne l'a pas su résoudre. S'il a cru la trancher en votant au pape un subside annuel de 2 millions et quelques milliers de francs, le parlement italien s'est leurré d'une singulière illusion. Aujourd'hui la solution n'est plus entière. Des combinaisons qui étaient relativement faciles, alors que le gouvernement avait à sa disposition les vastes biens ecclésiastiques de Rome, alors que le parlement ne s'était pas prononcé, semblent devenues impraticables. Certes l'Italie pourrait accorder à un pape réconcilié ce qu'elle a refusé à un pape manifestement hostile. A défaut d'immeubles et de biens fonciers, elle lui pourrait céder, au lieu d'un salaire annuel, un capital équivalent en titres de rente dont le saint-siège disposerait à son gré; mais, avec les préjugés juridiques en vogue au sud des Alpes, en face des colères et des pas-

(1) Les étrangers peuvent même faire une remarque à ce propos. Tandis que la plupart des collections nationales ou municipales de l'Italie ne sont d'ordinaire visibles que moyennant un droit d'entrée, on n'a pas encore placé de tourniquets à la porte des galeries pontificales.

sions que soulèverait une pareille transaction, il est peu vraisemblable qu'un gouvernement parvienne jamais à la faire agréer des chambres, sinon du pays. D'un autre côté, si jamais le Vatican accepte quelque chose du pouvoir qui l'a dépouillé, ce ne sera que sous une forme qui sauvegarde sa dignité.

III.

De la propriété et de l'indépendance matérielle passons à la souveraineté et à l'indépendance spirituelle. Après tout, peut-on dire, la première, si importante qu'elle soit, n'a qu'une valeur secondaire. C'est là une question que le saint-siège et les catholiques peuvent régler tout seuls sans le secours de personne, et, de fait, quelque défectueuse qu'en soit l'organisation, quelque précaires qu'en semblent les revenus, c'est ce qu'ont fait Pie IX et Léon XIII avec le denier de Saint-Pierre. Les papes n'ont pour cela besoin d'aucun gouvernement; ils ont plus à perdre qu'à gagner aux subsides de l'Italie ou de toute autre puissance. Mieux vaut pour eux continuer à vivre des aumônes des fidèles, comme ils l'ont fait durant des siècles, comme le fait encore leur propre clergé en Angleterre, en Irlande, en Amérique. Ne devant rien à aucun gouvernement, ils seront plus libres en face des puissances et des partis. Ils n'auront rien à redouter des variations de la politique ni de la séparation de l'église et de l'état. Ils se seront mis d'eux-mêmes dans la position où leurs adversaires veulent ailleurs réduire le clergé, et; ayant pris les devans, ils auront eu le temps de prendre leurs mesures, de s'assurer des revenus qu'aucun gouvernement ne saurait tarir. Si le denier de Saint-Pierre rend moins depuis la mort de Pie IX, Léon XIII est un administrateur économe qui, à force d'ordre, saura bien abaisser les dépenses du Vatican au niveau de ses revenus. Qu'il ait l'air d'être persécuté, et les aumônes afflueront. Plus le saint-siège se montrera indépendant des puissances, plus hostiles lui sembleront les gouvernemens, et plus généreux se montreront les croyans. Qui sait? un jour viendra peut-être où la papauté, centralisant les ressources pécuniaires de la plus grande communauté du globe, redeviendra une puissance financière disposant d'abondans capitaux, où, à la place de sa chétive royauté temporelle, elle jouira de l'ascendant que donne dans nos sociétés matérialistes l'empire de l'argent. Il ne faut pas, en effet, oublier que, si dans nos vieux pays catholiques, le bas peuple semble se détacher de plus en plus de l'église, les classes supérieures, les classes riches ou aisées continueront longtemps, pour des raisons que nous

avons indiquées ici même (1), à marquer leur déférence ou leur attachement à la religion et à l'église. Il restera à la papauté une clientèle trop opulente et trop nombreuse pour que le saint-siège soit exposé à tomber dans le dénûment ou à y rester (2).

Quelques embarras passagers qu'il puisse éprouver, le Vatican paraît donc assez sûr de son indépendance matérielle pour n'être pas obligé de venir à composition avec le gouvernement italien et se résigner à en être le salarié. Si les catholiques semblent en droit de se plaindre des procédés suivis à Rome avec le saint-siège, de la spoliation légale du vicaire du Christ et du clergé romain, ils auraient mauvaise grâce à s'en montrer trop inquiets, car il dépend d'eux d'y remédier en rendant à la papauté d'une autre manière les moyens d'existence dont elle a été privée en 1870. Il en est tout autrement de l'indépendance spirituelle du pontificat et de la liberté de son ministère. A cet égard, la foi et le dévoûment privés ne sauraient suffire, c'est là surtout l'œuvre des lois et des gouvernemens. De quelle façon la monarchie italienne a-t-elle prétendu trancher ce nœud essentiel de la question?

Sur ce point capital, l'Italie s'est montrée plus large ou plus généreuse, elle a été à la fois plus équitable et plus politique. Tel est du moins notre sentiment, et pour peu qu'on veuille être impartial, il nous semble difficile de ne pas le partager. En médiatisant le pape, les Italiens ont proclamé sa personne sacrée et inviolable. En lui enlevant sa capitale et les derniers restes de sa royauté territoriale, ils n'ont pas voulu le dépouiller de son caractère de souverain. La loi du 13 juin 1871 lui en a formellement reconnu le titre; pour l'Italie, le pape est resté souverain en cessant d'être prince. C'est là, peut-on dire, une sorte de souveraineté *in partibus*, de souveraineté honorifique, dont la reconnaissance ne coûtait rien à l'Italie et n'enlevait rien à son pouvoir réel, qui n'a été imaginée que pour déguiser aux yeux du monde la sujétion à laquelle on réduisait la papauté et calmer les pieuses angoisses des catholiques. Quand cela serait prouvé, il n'en est pas moins

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1882.

(2) La papauté, si elle l'eût voulu, eût déjà pu trouver, à côté des contributions volontaires des fidèles, des ressources d'un tout autre genre. Les subsides que lui ont votés les chambres italiennes ne sont pas les seuls que la curie romaine ait eu à repousser. On a vu, dans ces dernières années, des financiers et des maisons de banque, désireux de s'assurer la clientèle catholique, chercher à se concilier l'appui apparent du saint-siège et à nouer des relations au Vatican pour s'en faire une réclame près de naïfs capitalistes. Léon XIII et son entourage ne se sont prêtés à aucune manœuvre de ce genre. Ils n'ont pas voulu laisser « mettre la croix sur une caisse » ni laisser faire de la tiare une enseigne. Je pourrais citer tel financier auquel, durant un de mes séjours à Rome, Léon XIII a refusé une audience, en dépit des magnifiques offrandes que le banquier en question voulait déposer aux pieds du saint-père.

certain qu'en maintenant au pontife qu'il dépossédait cette qualité de souverain, le gouvernement italien lui a laissé un titre dont il paraît difficile de faire une simple décoration. Il y aurait, en tout cas, de la part des catholiques témérité à en faire fi; il y aurait également naïveté de leur part à s'en contenter sans en peser la valeur pratique.

La loi des garanties ne s'est, du reste, pas bornée à donner au pape cette haute qualification de souverain; si elle n'a pas spécifié les droits attachés à cette qualité, elle a du moins reconnu au pontife plusieurs des immunités qui en semblent découler. Ces prérogatives souveraines ainsi attribuées au pape, les catholiques, préoccupés des intérêts de la foi, les politiques, soucieux de la paix religieuse, sont en droit de demander de quelle manière elles ont été entendues et de quelle manière elles pourraient l'être; car, en pareille matière, ni les principes ni les lois ne sont tout : l'essentiel, c'est le mode d'application des lois. Comment celle de juin 1871 a-t-elle été interprétée? Peut-on dire que le gouvernement italien y ait toujours scrupuleusement adhéré? Les auteurs mêmes des *guarentigie papali* ne sont pas d'accord à cet égard : les plus sincères ne contestent point que la loi n'a été strictement respectée ni dans l'esprit ni dans la lettre.

Venons aux faits et citons des exemples. L'article 2 de la loi des garanties établissait que les offenses et injures publiques, commises directement contre le souverain pontife, en paroles ou en actions, seraient punies des peines établies par l'article 19 de la loi sur la presse. Or cet article 19 est celui qui fixe les châtimens encourus par ceux qui se rendent coupables d'offenses envers le roi et la famille royale (1). Le pape, à cet égard, est donc légalement assimilé au roi. Est-ce ainsi que les choses se sont passées en fait? Pie IX et Léon XIII ont-ils été défendus contre les injures de la presse, contre les indécences d'immondes caricatures, contre les grossières invectives des tribuns des réunions publiques, avec la même vigilance que le roi Victor-Emmanuel ou le roi Humbert? Personne ne l'oserait soutenir. Comme Pie IX naguère, Léon XIII aujourd'hui, — le signor Pecci, ainsi que l'appellent certains pamphlétaires, — peut impunément être insulté dans la presse romaine ou dans les meetings populaires. Les feuilles radicales, telles que *la Lega* et *la Capitale*, sont libres de lui lancer des injures ou des menaces sans que les autorités italiennes, si naturellement susceptibles lorsqu'il s'agit du roi, croient devoir intervenir. La loi est formelle, mais le gouvernement n'a pas le courage de faire observer la loi.

(1) Un des défauts de la loi des garanties que l'on voit se manifester ici, c'est que, au lieu de former un tout indépendant et de se suffire à elle-même, elle s'appuie en partie sur d'autres lois, lesquelles pourraient être modifiées en dehors d'elle.

L'article le plus favorable au saint-siège reste lettre morte. Un gouvernement fort n'eût pas manqué d'exiger le respect de la loi dans toute sa teneur; il eût mis son honneur à prouver que l'Italie n'oublie pas les engagemens pris par elle en face de l'Europe. Aucun des nombreux ministères qui se sont succédé à Rome depuis 1871 n'a eu cette énergie. Comme, durant les dernières années, nos gouvernemens français avec l'église et le clergé, les cabinets italiens ont toujours été moins soucieux de l'intérêt général du pays et de son bon renom à l'étranger, que des attaques de la basse presse et des dénonciations des partis extrêmes. Les uns ont appliqué la loi des garanties de la même façon que les autres ont appliqué le concordat. A Rome ainsi qu'à Paris, tout en se piquant de maintenir la loi, on en a plus ou moins méconnu l'esprit, sinon violé les prescriptions.

A cette conduite, qui de la part d'un gouvernement est toujours une faute, parce qu'elle est une marque de faiblesse, les Italiens peuvent, il est vrai, trouver une excuse qui manque aux ministères français. Le deuxième article de la loi des garanties, beaucoup d'Italiens le confessent, n'est pas appliqué; mais, selon eux, la responsabilité en revient au saint-siège autant qu'au gouvernemement national; au saint-siège, qui depuis quinze ans a employé toute son autorité à éloigner des fonctions publiques les citoyens sur lesquels il possédait quelque ascendant; au saint-siège, qui de cette façon a systématiquement discrédité et énervé les influences conservatrices. Après leur avoir obstinément enlevé une grande partie de leur clientèle naturelle, comment peut-il s'étonner de leur déclin dans les conseils du gouvernement? comment ose-t-il s'en plaindre? Léon XIII, disent les anciens modérés, est aussi mal venu que Pie IX à gémir de faiblesses dont sa propre politique est la principale cause (1).

Ce langage, chez la plupart de ceux qui le tiennent, est d'une parfaite sincérité; et, pour nous, il est hors de doute que, sur ce point, leurs reproches ou leurs regrets ne sont pas sans fondement. Par malheur, ici comme en maintes questions politiques, on tourne dans un cercle vicieux. Certes, la pleine et loyale exécution de la loi des garanties serait singulièrement facilitée si le saint-siège y voulait donner son concours. On pourrait même soutenir, avec certains publicistes, qu'une pareille loi ne peut être entièrement respectée que si elle est acceptée de ceux qui en doivent bénéficier. Mais, en même temps, comment espérer gagner à la loi l'acquiescement du pape et des catholiques quand on en laisse impunément violer les prescriptions essentielles? Comment leur donner confiance dans ces garanties sans leur en avoir assuré l'exécution?

(1) Voyez, entre autres, M. Bonghi, *Nuova Antologia*, janvier 1883.

Les défenseurs de la politique italienne peuvent représenter qu'il est malaisé à un gouvernement de protéger contre les injures et les outrages une autorité ouvertement en guerre avec lui. La tolérance des offenses faites au pape n'a malheureusement pas été la seule infraction des maîtres temporels de Rome à la loi édictée par eux en 1871. Dans une occasion solennelle, en juillet 1881, lors de la translation des cendres de Pie IX de la tombe temporaire de Saint-Pierre à la confession de Saint-Laurent hors les murs, le cabinet italien, par timidité ou par finesse, n'a pas su se placer franchement sur le seul terrain solide pour lui : la loi des garanties. La loi accordant au pape les honneurs royaux, de pareils honneurs eussent dû être rendus publiquement et au grand jour à la dépouille de Pie IX. Un semblable hommage de la part des envahisseurs des états ecclésiastiques n'eût pas été, il est vrai, du goût des partisans de la souveraineté pontificale. Ils n'avaient aucun désir de voir les troupes du fils de Victor-Emmanuel saluer le dernier pape roi dans son lent voyage au portique désert de l'antique basilique. C'est sous l'empire de ce sentiment que le Vatican demanda que la translation du corps de Pie IX eût lieu de nuit, dans l'obscurité, en secret, comme pour éviter toute manifestation de part et d'autre. En acceptant ce projet de funérailles clandestines, les autorités italiennes croyaient éviter les colères des radicaux sans froisser les sentimens des catholiques. On sait comment fut déçu ce calcul mesquin. Le secret convenu entre la police et le Vatican ne fut naturellement pas gardé; amis et ennemis se trouvèrent sur pied pour ces funérailles nocturnes. Comme à la sombre époque des guelfes et des gibelins, l'enterrement du pape menaça de donner lieu à un sanglant conflit; les rues de Rome furent sur le point de devenir le champ de bataille de deux factions rivales. Le cercueil de Pie IX traversa toute la ville entre les pieuses acclamations des fidèles agenouillés, un cierge à la main, et les indécens outrages de bandes de forcenés accourus pour insulter un pape. Il fallut la tardive intervention de la police pour empêcher la profanation des restes de Pie IX dans son ancienne capitale. Quel a été le seul résultat des tristes scènes de cette nuit du 13 juillet, en partie renouvelées le 7 août 1881? De faire accuser le gouvernement italien d'être incapable d'assurer dans Rome la sécurité du souverain pontife, de faire plus que jamais déclarer que les garanties ne garantissent rien, de confirmer enfin les catholiques étrangers dans la pensée que Léon XIII ne saurait sortir du Vatican sans s'exposer non-seulement à des injures, mais à des violences contre sa personne (1).

(1) Voyez, par exemple, la brochure *il Papa e l'Italia*, brochure qui passe pour avoir été directement inspirée par le Vatican.

Toutes ces dérogations à la loi de 1871 ne touchent que les sûretés et les honneurs accordés au pape en dehors du Vatican, que la situation extérieure du souverain pontife pour ainsi dire. Comment la loi a-t-elle été entendue pour le plus essentiel, pour ce qui concerne directement la liberté pontificale, pour sa résidence et l'intérieur de son palais? Sous ce rapport les garanties accordées au saint-père ont été plus scrupuleusement respectées. Dans l'enceinte de son palais, le pape est demeuré entièrement maître : il y a vécu en souverain, y ayant sa cour et ses gardes, ses suisses et ses gendarmes, y régnant et y gouvernant seul sans intrusion du dehors, recevant librement les pèlerins du monde entier et les ambassadeurs accrédités auprès de sa personne. Les lois italiennes comme la police du royaume se sont arrêtées sous la colonnade du Bernin, au pied de l'escalier de la cour de Saint-Damas. Le Vatican est resté dans un angle de la capitale italienne comme une enclave étrangère, comme une sorte de San-Marino ecclésiastique. Tant que sera exécutée la loi des garanties qui assure l'inviolabilité de la résidence pontificale, il en sera ainsi. Le pape semblera un souverain dont l'autorité a été resserrée aux limites d'un palais; le Vatican paraîtra un état indépendant dont le pape est le vrai roi, mais un roi n'ayant que des sujets volontaires.

La manière la plus simple de trancher la question pontificale, de couper court à toute difficulté avec la papauté, eût été, croyons-nous, de reconnaître en droit cette sorte de petite souveraineté autonome que la loi des garanties laisse subsister en fait. Un grand royaume comme la nouvelle Italie eût pu, sans inconvénient, tolérer au Vatican, au profit de la papauté, ce qu'il admet à Saint-Marin en faveur d'une sorte de fossile communal, ce que la France tolère à Monaco au profit de qui l'on sait. De cette façon, en laissant au saint-siège une souveraineté réduite aux dimensions d'un palais et d'un jardin, on eût prévenu bien des complications et des malentendus; on fût sorti des fictions légales et des subtilités juridiques. On n'aurait pas à se demander ce que peut être une souveraineté sans territoire où s'exercer. On n'aurait pas à décider dans quel cas les hôtes du Vatican relèvent des lois et des juges du royaume : on eût laissé au pape ses juges et ses tribunaux comme il a ses gardes. De cette facon, les catholiques n'auraient pu se plaindre de voir entraver la liberté du saint-père, et les puissances en lutte avec la curie romaine n'eussent jamais pu être tentées de demander aux ministres du roi compte des faits et gestes du Vatican.

Ce point de vue, qui aurait singulièrement simplifié les relations de l'Italie et de la papauté, n'est pas, on le sait, celui du gouvernement italien et de la législation des garanties. Tout en laissant au pape la libre administration du Vatican, la loi de 1871 s'est gardée

de lui en attribuer la souveraineté. Le parlement était pour cela trop désireux d'effacer tout vestige de la longue domination temporelle des papes. Aux yeux de la loi, le Vatican, considéré comme un palais national, est devenu partie intégrante du royaume. De là, dans la pratique, de récentes difficultés, spécialement pour la justice, de nouveaux différends entre la curie et le gouvernement civil. Il s'est, à cet égard, produit entre le Vatican et les tribunaux du royaume un conflit sur lequel il n'est pas inutile d'attirer l'attention, car c'était peut-être la première fois que la loi des garanties se trouvait en cause devant les juges italiens.

IV.

Un *motu proprio* de Léon XIII a, en mai 1882, érigé dans l'intérieur du Vatican des tribunaux chargés de juger les contestations qui peuvent s'élever entre les diverses administrations papales ou entre ces administrations et leurs employés. L'un de ces derniers, refusant d'accepter cette nouvelle juridiction, a prétendu imposer aux autorités vaticanes celle des tribunaux du royaume. L'affaire était en elle même de peu d'importance : il s'agissait d'un vulgaire règlement de comptes entre la maison du pape et un certain Martinucci, architecte au service du Vatican, congédié en mars 1879. Léon XIII lui avait, en 1880, accordé une pension pour sa mère; mais cela ne suffisait pas à Martinucci; il réclamait de la maison pontificale quinze mille et quelques cents francs pour avoir instruit et dirigé les pompiers du Vatican, et 17,875 francs pour travaux exécutés à l'occasion du conclave de 1878. Ne pouvant faire reconnaître cette double prétention, il se décida, en juillet 1882, à recourir à la justice italienne. Le cardinal-secrétaire d'état, Mgr Jacobini, comme administrateur des biens du saint-siège, et Mgr Theodoli, préfet du palais apostolique et majordome de sa sainteté, se virent cités devant le tribunal civil de Rome. Le préfet du sacré-palais fit plaider l'incompétence des juges italiens. Le tribunal se déclara compétent, mais il n'usa des droits qu'il se reconnaissait que pour débouter Martinucci de sa demande. L'ancien architecte ayant appelé de ce jugement, le même jeu se répéta devant la cour d'appel, le majordome pontifical contestant de nouveau la compétence des juges du royaume, et, de nouveau, la cour, en retenant l'affaire, condamnant l'imprudent qui l'avait soulevée. De cette façon, les tribunaux de Rome semblaient tout concilier et éviter toute difficulté. S'ils méconnaissaient le *motu proprio* de mai 1882, ils avaient soin de ne donner tort à la maison pontificale sur la question de droit qu'en lui donnant raison sur la question de fait. Pour n'être pas obligée de faire comparaître les prélats romains, pour n'avoir pas à exami-

ner les règlemens de l'administration vaticane et voir s'ils étaient conformes aux lois italiennes, les seules valables devant les tribunaux du royaume, la cour d'appel, de même que le tribunal civil, avait soin de juger contre les adversaires du Vatican. C'était une manière ingénieuse de se tirer d'embarras; mais, en même temps, les juges du royaume montraient par là peu de confiance dans leur droit ou dans la possibilité de l'exercer. En affirmant leur compétence, ils se gardaient bien de la mettre à l'épreuve. Si c'était là de la prudence, c'était au moins, de la part des tribunaux de Rome un singulier oubli de leur mission. Étaient-ils compétens pour trancher le différend du majordome pontifical et de Martinucci; ils devaient juger effectivement, ils devaient instruire le procès en interrogeant les parties, en faisant produire les pièces. Dès qu'ils s'attribuaient le droit de connaître de l'affaire, ils en avaient le devoir, et c'est manifestement ce qu'ils n'ont pas fait, puisque, en retenant la cause, ils ont négligé de l'examiner. L'ancien architecte peut dire qu'il a été victime d'un déni de justice de la part même de tribunaux qui s'attribuent le droit de lui rendre justice.

Pourquoi les juges italiens ont-ils infligé à eux-mêmes et à la justice un pareil démenti? Cela est facile à comprendre. En suivant une autre ligne de conduite, en ne se contentant pas d'une sorte d'affirmation théorique et sans effet, en ne sacrifiant pas Martinucci, les tribunaux italiens se fussent jetés dans d'inextricables difficultés, dans des contradictions sans issue. Un instant de réflexion suffit à montrer qu'ils se fussent heurtés directement à la loi italienne des garanties. En effet, le tribunal ou la cour de Rome eussent condamné le majordome pontifical, qu'ils n'eussent pu faire exécuter leur sentence; ils eussent simplement ordonné une enquête; que cette enquête n'eût pu avoir lieu. L'article 7 de la loi de 1871 ne déclare-t-il pas formellement qu'aucun « officier de l'autorité publique ou agent de la force publique » ne peut pénétrer « dans les résidences habituelles ou temporaires » du souverain pontife? L'article 8 de la même loi n'a-t-il pas expressément exempté les documens, livres, ou registres des administrations pontificales, de toute visite, perquisition ou séquestre? En édictant de pareilles mesures, en inscrivant officiellement sur les murs du palais apostolique une sorte de *Noli me tangere*, le législateur italien a sciemment et volontairement désarmé les juges devant les portes du Vatican. Il a implicitement soustrait les affaires intérieures de la résidence papale avec les administrations pontificales, aux tribunaux ordinaires, pour abandonner la solution de toutes les contestations de ce genre au souverain pontife ou à ses représentans. Si, de par la loi des garanties, les autorités judiciaires du dehors ne peuvent instruire un procès ou faire exécuter une sentence dans

les murs du palais de Léon XIII, au nom de quelle logique peut-on dénier à l'hôte souverain du Vatican le droit de trancher du dedans ce qui ne peut être tranché *ab extra?*

Il y a plus : non-seulement l'exécution du jugement des tribunaux romains eût manifestement enfreint les clauses essentielles de la loi des garanties, mais les motifs mêmes sur lesquels se sont appuyés les juges du royaume pour affirmer leur compétence, sont en évidente contradiction avec la loi de 1871. Les admettre, ce serait ruiner par la base toutes les garanties solennellement et sincèrement assurées au souverain pontife. On s'étonne que des juristes aient pu à ce point se faire illusion et dénaturer le sens d'une des lois les plus importantes de l'état. Quels sont, en effet, les principaux motifs invoqués par la cour de Rome pour sa sentence du 9 novembre 1882? C'est avant tout le statut du royaume, rédigé à une époque où personne ne songeait que la constitution du Piémont pût jamais avoir force de loi dans la ville éternelle. C'est d'abord l'article 24, lequel déclare tous les citoyens égaux devant la loi. C'est ensuite l'article 68, lequel établit que toute justice émane du roi. C'est enfin l'article 71, lequel défend de distraire personne de ses juges naturels. Comment, en rédigeant un jugement ainsi motivé, la cour de Rome n'a-t-elle pas senti qu'elle ébranlait dans son principe la loi des garanties? Car, si en vertu du statut de 1848, tous les Italiens sont égaux devant la loi, si Léon XIII est légalement assimilé aux vingt-huit ou vingt-neuf millions de sujets du roi Humbert, que sert au parlement d'avoir édicté en faveur du pape des privilèges et des immunités évidemment inconciliables avec la lettre de l'article 24 du statut? Et, si le pape doit tomber sous ce même article, où sont les fameuses garanties qui lui ont été assurées, que devient la souveraineté qui lui a été reconnue en juin 1871 (1)?

En somme, par leur jugement du 9 novembre dernier, comme par les considérans sur lesquels ils l'ont motivé, les juges de la capitale du royaume nous paraissent avoir fait violence à l'esprit, si ce n'est à la lettre de la loi des garanties. En croyant être habiles et sauvegarder les droits de l'état, les gardiens attitrés de la loi n'ont abouti qu'à fournir des armes aux hommes qui, des deux camps opposés, attaquent la législation spéciale des *guarentigie pontificali;* aux radicaux, qui dénoncent les immunités du Vatican comme une violation du statut; aux cléricaux, qui, dans toutes ces

(1) Nous touchons ici au plus grave défaut de la loi des garanties, c'est que, n'ayant pas de place dans le statut du royaume, et le statut, qui ne pouvait la prévoir, n'ayant pas été remanié pour elle, on peut soutenir que la loi entière est inconstitutionnelle. C'est à quoi, en effet, les radicaux n'ont pas manqué.

garanties légales, ne veulent voir qu'une hypocrite fiction destinée à faire illusion aux catholiques du dehors.

Que reste-t-il de cette sentence d'hier? Rien, si ce n'est un précédent incommode pour ceux dont il semble favoriser les prétentions, et un argument de plus pour les résistances du Vatican et pour les ennemis de l'unité italienne. Les magistrats de Rome n'ayant pas osé appliquer leur propre doctrine, l'affaire Martinucci, en dépit des tribunaux de la capitale, a été en réalité tranchée au dedans du Vatican, conformément aux règles posées par Léon XIII. Lorsque, chose à la longue impossible à éviter, des difficultés analogues seront de nouveau soulevées dans le palais apostolique, il est peu vraisemblable que les intéressés aient la naïveté d'imiter Martinucci, qu'ils recourent aux tribunaux du royaume pour avoir la satisfaction d'entendre les juges italiens proclamer leur compétence en condamnant les sujets du roi qui les auront crus compétens. De fait, il en est du *motu proprio* de Léon XIII comme de l'affaire de son majordome, Mgr Theodoli. Pour avoir refusé de reconnaître la nouvelle juridiction pontificale, les tribunaux de Rome ne lui ont pas moins pratiquement abandonné le jugement effectif des affaires pour lesquelles cette juridiction a été instituée. Le droit que la justice italienne a cru lui devoir refuser, le souverain pontife l'exerce à sa face, et le gouvernement royal est trop avisé pour lui en contester en fait l'exercice. Le Vatican garde ses tribunaux indépendans, et ces tribunaux ne sauraient disparaître que le jour où la résidence du vicaire du Christ cesserait d'être inviolable, c'est-à-dire le jour où serait publiquement déchirée la loi des garanties.

La juridiction instituée par le *motu proprio* du 25 mai 1882 est, qu'on le remarque bien, essentiellement administrative; elle ne s'étend qu'aux questions soulevées par le fonctionnement régulier des administrations papales, questions que le saint-siège ne saurait abandonner aux tribunaux du royaume sans leur soumettre toute l'organisation de l'église romaine et de ses organes séculaires, toute la discipline intérieure, toutes les constitutions, toute l'économie de ses divers services, par suite sans aliéner l'indépendance que les lois italiennes prétendent lui conserver, sans sacrifier la liberté assurée au saint-père dans ses ministres autant que dans sa propre personne. Par l'érection de ces nouveaux tribunaux pour juger le contentieux administratif du Vatican, Léon XIII, ou mieux le pontife romain, a, pour la première fois depuis 1870, fait acte de souverain; mais il ne l'a fait, nous semble-t-il, que dans la mesure où il y était contraint par les nécessités indéniables de l'église; bien plus, il ne l'a fait que dans une mesure compatible avec les lois italiennes elles-mêmes. « Le souverain pontife, dit une réponse du Vatican à la sentence de la cour d'appel de Rome, tout

en revendiquant en droit l'intégrité de son autorité politique civile, n'en a exercé, en fait, que ce qui était indispensable à la sauvegarde (*tutela*) de sa souveraineté indépendante, de sa liberté et de son inviolabilité, indispensable aux immunités de juridiction de la résidence pontificale, que le gouvernement italien est obligé de respecter en vertu même d'une loi qui, bien que non acceptée du pontife, n'en oblige pas moins le gouvernement devant toutes les nations du monde (1). »

Si le successeur de Pie IX a rétabli des tribunaux pontificaux, il n'a en effet institué ni tribunaux civils, ni tribunaux criminels, ce qui eût donné lieu à de bien autres difficultés. Quoique, dans les *Osservazioni* publiées à cette occasion par la curie romaine, on prétende fonder le droit du pape sur ce qu'en perdant Rome, il a conservé la souveraineté territoriale du Vatican, Léon XIII ne s'est pas permis d'ériger d'autres tribunaux que ceux dont relève le fonctionnement des administrations pontificales. Pour admettre la légitimité de cette nouvelle institution, au point de vue même des lois italiennes, il n'est donc pas nécessaire de reconnaître, comme le soutiennent les *Osservazioni*, que, depuis septembre 1870, le pape est demeuré le souverain effectif du Vatican, qu'il reste le seul maître temporel de cet étroit domaine que n'ont jamais occupé les troupes italiennes, et qui n'a jamais pris part aux plébiscites d'annexion. Si ce système, qui serait peut-être le plus pratique et le plus simple pour tout le monde, est repoussé par le gouvernement et la législation du royaume, le droit de Léon XIII de créer un tribunal administratif n'en est pas moins facile à justifier en se maintenant sur le terrain de la loi des garanties. La loi de juin 1871 a beau refuser au pape toute souveraineté territoriale, elle a formellement reconnu la souveraineté du saint-siège, souveraineté abstraite, idéale, si l'on veut, mais qui, si elle signifie quelque chose, doit au moins valoir à celui qui en est revêtu le bénéfice de l'exterritorialité, de cette sorte de fiction par laquelle les

(1) *Osservazioni di diritto e di fatto nella sentenza mossa dalla Corte di appello di Roma, l'11 ottobre* 1882. Ces observations faisaient, non sans raison, remarquer que, dans deux affaires qui eussent semblé devoir provoquer des contestations de juridiction, lors des procès pour la succession du cardinal Antonelli et pour celle de Pie IX, le Vatican n'avait opposé aucun obstacle à l'action des tribunaux italiens. « C'est, dit la brochure vaticane, que, dans ces deux affaires, la liberté et l'inviolabilité du souverain pontife n'étaient nullement atteintes dans la personne de ses ministres, que les actes accomplis par ces derniers, au nom du pontife, dans l'intérieur du Vatican, n'étaient nullement soumis au contrôle (*sindacato*) d'autorités étrangères. Il ne s'agissait, dans l'un et l'autre cas, que de biens pour la plus grande partie situés hors du Vatican, et de litiges soulevés à propos de ces biens entre des personnes qui se trouvaient hors du palais apostolique et qui n'agissaient point par mandat du souverain pontife, lequel restait entièrement étranger à toute la cause. » On voit la différence entre ces procès plus retentissans et l'humble affaire Theodoli-Martinucci.

représentans des puissances étrangères sont supposés hors du territoire où ils résident. Que serait, en effet, la souveraineté du pape s'il ne jouissait pas des immunités accordées aux simples ambassadeurs, et comment lui refuser, à lui et à ses ministres, un privilège qu'on ne conteste pas aux envoyés étrangers accrédités près de sa personne (1)? La loi du 13 juin 1879 ne prononce nulle part, il est vrai, le mot d'exterritorialité; mais elle la suppose partout, et si elle ne la mentionne pas expressément, c'est qu'elle accorde au pape bien plus en lui attribuant la souveraineté.

Pour apprécier la situation faite au pape depuis 1870, il importerait de savoir quelle est la valeur du titre de souverain que la législation italienne lui a déféré, ou mieux, a continué de lui reconnaître. C'est là un point essentiel et sur lequel il faudrait s'entendre. Jusqu'où s'étend, ou, si l'on aime mieux, à quoi se réduit cette souveraineté inscrite dans la loi et proclamée par l'Italie à la face des puissances? Quels en sont les droits et les prérogatives? C'est là en somme le nœud de la question pontificale, telle qu'elle est posée par les lois italiennes. Partout la première prérogative de la souveraineté, celle qui en semble l'attribut inséparable, c'est de ne relever que d'elle-même, de n'être assujettie à aucune juridiction étrangère. Peu importent à cet égard les limites où elle s'exerce; quand elle serait réduite à un point géométrique, cet attribut essentiel n'en serait pas diminué. On ne peut guère s'être mépris là-dessus à Rome. La question de la juridiction des tribunaux du royaume sur l'intérieur du Vatican posait en réalité la question de la souveraineté de l'hôte du Vatican. C'était en quelque chose la pierre de touche des droits souverains assurés au pape en échange de sa royauté séculaire, par suite la pierre de touche de la loi des garanties. Aussi comprend-on qu'en face de la solution bâtarde adoptée par les juges de Rome, Léon XIII ait cru nécessaire d'adresser une protestation aux puissances, et que les organes du Vatican aient dénoncé la sentence des tribunaux italiens comme une marque du peu de sincérité et du peu de fidélité du gouvernement subalpin à ses propres engagemens.

V.

Notre siècle a peu de goût pour les discussions abstraites, et nous ne saurions, pour notre part, beaucoup le lui reprocher. Aussi ne nous

(1) Telle était assurément l'intention du cabinet qui a proposé la loi. Une circulaire du ministre des affaires étrangères du royaume, alors M. Visconti-Venosta, quelques jours après l'occupation de Rome, annonçait formellement aux puissances que

attarderons-nous pas à définir ce qu'est la souveraineté, ni à rechercher quels en sont les attributs nécessaires, et si le droit de justice n'est pas l'un des premiers. Nous ne discuterons même pas ce que peut être une souveraineté sans territoire et sans sujets, telle que celle reconnue au pape par la législation d'outre-monts. Nous croyons seulement les chambres italiennes trop sérieuses pour n'avoir rien voulu dire, ou n'avoir su ce qu'elles faisaient, lorsque, après une longue délibération, elles ont maintenu au pape cette qualité de souverain que la perte de ses états semblait lui devoir enlever. On m'a plusieurs fois expliqué, au sud des Alpes, que la souveraineté ainsi concédée au chef de l'église n'avait rien d'effectif, que c'était une simple souveraineté d'honneur, ou plutôt une souveraineté honoraire (*sovranità onoraria*), qu'elle n'avait d'autres conséquences que d'assurer à celui qui en était revêtu les mêmes honneurs qu'aux têtes couronnées et au roi même d'Italie. J'avoue que j'ai peine à admettre une pareille conception : un souverain d'honneur ou honoraire, comme il se rencontre ailleurs des présidens d'honneur et des magistrats honoraires.

Il me répugne de croire que les représentans de l'Italie n'aient rien eu de plus en vue, lors du vote des garanties papales. En vérité, si la qualité de souverain reconnue au pape ne concerne que les hommages extérieurs qui peuvent lui être rendus, si ce n'est là qu'un vain titre sans effets ni droits réels, si, en un mot, ainsi que l'a écrit un homme dont la plume ne trahit pas d'ordinaire la pensée, le pape a le titre de souverain comme d'autres ont le titre de duc ou de marquis (1), comment regarder une pareille souveraineté, toute de forme, toute d'apparence et d'apparat, comme une garantie pour les puissances étrangères et une sécurité pour les consciences catholiques? En quoi un pareil titre, dénué de tout ce qui en fait la valeur, peut-il être un gage de la liberté pontificale et assurer l'indépendance du chef de l'église? Ainsi entendue, la souveraineté pontificale, inscrite dans la loi des garanties, ne serait qu'un puéril et hypocrite trompe-l'œil, une frauduleuse étiquette, un masque grossier destiné à voiler la sujétion effective du pontife romain en lui accordant en paroles ce qu'on lui dénie en fait. Ainsi comprise, cette mensongère souveraineté justifierait les plaintes et les accusations des catholiques, qui l'ont

les palais et résidences du pape jouiraient du privilège de l'exterritorialité. (Circulaire aux représentans de l'Italie à l'extérieur, en date du 10 octobre 1870.)

(1) « Il pontefice ha il titolo di sovrano come altri ha quello di marchese. » (R. Bonghi : *Tribunali vaticani*, p. 106.) Il est juste de dire qu'en refusant au pape le droit d'avoir ses tribunaux en tant que souverain, M. Bonghi est trop perspicace pour ne pas confesser que ce droit découle implicitement de l'ensemble de la loi des garanties.

comparée à la dérisoire royauté du Christ du prétoire, au lambeau de pourpre jeté par les bourreaux sur les épaules de Jésus flagellé et au blasphématoire INRI de la croix du Calvaire. Encore une fois, les législateurs de 1871 étaient trop sérieux et trop sincères pour avoir voulu abuser la papauté et le monde avec une pareille souveraineté de théâtre et de parade.

Qu'est-ce donc alors (si c'est plus qu'un vain titre) que cette souveraineté sans base réelle, sans territoire pour lui donner de corps, sans substance pour ainsi dire? La question, au point de vue même de la législation des garanties, ne nous paraît pas aussi obscure qu'elle le semble au premier abord. La qualité de souverain que la loi de 1871 donne au pape, cette loi ne la lui a pas conférée. Le saint-père en était déjà revêtu, la législation italienne la lui a seulement reconnue en la bornant, en lui enlevant tout caractère politique, pour la réduire à la sphère purement spirituelle. Dépouillée de ses anciens états et du territoire sur lequel elle s'exerçait, la souveraineté du pape est devenue en quelque sorte personnelle, propre à sa personne et à ses ministres. Pour n'avoir plus de sujets auxquels commander, le pape n'en est pas moins demeuré souverain indépendant vis-à-vis d'autrui, vis-à-vis de l'Italie et des gouvernemens. Cette conception, si bizarre qu'elle semble, n'est pas de tout point illogique. Dans toute souveraineté, en effet, il y a deux côtés et pour ainsi dire deux faces, l'une intérieure, l'autre extérieure, qui, pour être d'ordinaire réunies dans la même personne, ne sont point absolument inséparables. La souveraineté peut être considérée du dedans, dans son autorité vis-à-vis des peuples ou des sujets qui lui sont soumis, et, du dehors, dans son indépendance vis-à-vis des puissances qui n'en relèvent point, vis-à-vis des puissances également souveraines. De ces deux aspects, de ces deux parts de la souveraineté, si l'on peut ainsi parler, l'Italie, en enlevant au pape la première, a prétendu lui conserver la seconde, la seule, en réalité, qui importe à la liberté de son ministère. S'il n'est plus le souverain des Romains, s'il n'est le souverain de personne, le pape peut continuer à être considéré et à être traité en souverain, en puissance indépendante, par les états et les gouvernemens, par l'Italie notamment, qui n'en voulait qu'à ses sujets et à son territoire.

Entendue de cette manière, cette souveraineté, pour être personnelle et conventionnelle, n'en serait pas moins effective, en ce sens qu'elle aurait des conséquences et des droits réels. Si elle a le défaut de n'être qu'une souveraineté de tolérance, n'ayant d'existence qu'autant qu'elle est admise de l'Italie et des puissances, les Italiens pourraient dire que la souveraineté du pape à Rome, lors même qu'elle était territoriale, n'était en fait depuis longtemps

qu'une souveraineté de tolérance, incapable de se soutenir par ses propres forces par les ressources qu'elle tirait de ses états. Dès avant 1870 et la brèche de la porte Pia, on eût pu prétendre que ce n'était pas la royauté temporelle du pape, mais son caractère de pape, qui faisait respecter sa souveraineté.

Si l'unité italienne se fût effectuée à une époque de foi et d'homogénéité religieuse, où les titres spirituels du vicaire du Christ eussent été universellement reconnus, la souveraineté personnelle du pape aurait pu être aisément admise de l'Italie aussi bien que des puissances, et la solution de la question romaine, ou mieux, de la question pontificale, en eût été singulièrement facilitée. On y eût trouvé le meilleur moyen de séparer le temporel du spirituel, en leur laissant à chacun ce qu'ils n'ont jamais su s'accorder réciproquement, une pleine liberté et indépendance. Le problème que les âges de foi n'ont, en somme, jamais su entièrement résoudre est manifestement plus ardu à une époque de scepticisme, où, loin de rencontrer le respect général, l'église est en butte à tant de défiances et de haines. Et ce n'est pas là l'unique difficulté de plus, l'unique obstacle à la reconnaissance de la souveraineté personnelle du pape. Ce qu'on eût pu faire accepter des siècles qui étaient presque unanimes à reconnaître la coexistence de ce qu'on appelait les deux pouvoirs est devenu incomparablement plus malaisé, alors que cette conception même des deux pouvoirs est reléguée dans les écoles de théologie, que jurisconsultes et politiques s'entendent pour n'admettre d'autre pouvoir que l'autorité civile (1), que monarchies et démocraties tendent à l'envi vers l'omnipotence de l'état.

La souveraineté extraterritoriale du pape, on ne saurait se le dissimuler, a contre elle à la fois les instincts ou les préjugés de la démocratie et les notions courantes du droit public. Au point de vue pratique, et sous le rapport politique, cette souveraineté *sui generis* n'en reste pas moins la solution la plus simple, la moins défectueuse, tant pour les puissances étrangères qui ont à négocier avec la chaire romaine que pour les états chez lesquels peuvent résider les successeurs de Pie IX. La législation italienne l'a implicitement reconnu. De quelque façon qu'elle entende la souveraineté du pape, la loi des garanties lui a conféré le royal privilège des souverains constitutionnels, l'irresponsabilité. En déclarant sa personne sacrée et inviolable, l'Italie a indirectement proclamé le pape irresponsable, et cette irresponsabilité de droit vis-à-vis du gouvernement italien se change en irresponsabilité de fait vis-à-vis des gouvernemens étrangers, qui ne sauraient atteindre le Vatican qu'à tra-

(1) Pour l'Italie, je citerai entre autres M. Minghetti : *Stato e Chiesa*, chap. III, et M. Cadorna : *Illustrazione giuridica della formola di Cavour*, 1882.

vers l'Italie. C'est là pour la papauté une prérogative nouvelle, sans précédent dans l'histoire, sans analogue dans le droit public.

Des légistes (1) peuvent se scandaliser, comme d'une innovation contraire à tout le droit des gens, d'une semblable irresponsabilité, d'une semblable souveraineté insaisissable, n'ayant vis-à-vis d'autrui que des droits sans devoirs ni obligations réciproques, protégée contre toutes les conséquences matérielles de ses fautes, sans qu'aucun pouvoir au monde lui en puisse demander compte. Telle est pourtant la situation assurée au chef de l'église par les détenteurs de ses anciens états. N'étant ni souverain territorial, ni sujet, le pontife romain est à l'abri de toute revendication du dehors, à l'abri de toute poursuite légale du dedans ; il est en quelque sorte au-dessus du droit public et de la loi. C'est là, on ne saurait le nier, un privilège unique, qui, s'il lui était maintenu, compenserait largement pour la papauté la perte de sa couronne temporelle. On pourrait même soutenir que son indépendance aurait gagné à la chute d'une royauté qui offrait une prise matérielle aux adversaires de son pouvoir spirituel.

Cette souveraineté inviolable et irresponsable, couverte par la puissance même qui l'a dépouillée, l'Italie ne l'a pas accordée au pape dans l'intérêt du saint-siège ni dans un intérêt religieux, mais bien dans son propre intérêt et dans un intérêt tout politique. L'irresponsabilité légale du chef de l'église, nous l'avons remarqué ailleurs (2), était le meilleur moyen de ne pas faire du pape un hôte trop incommode. Les nouveaux maîtres de Rome n'avaient guère d'autre manière de ne pas compromettre la péninsule dans les affaires et les querelles de la papauté, de n'avoir rien à démêler dans ses bulles, dans ses excommunications, dans ses définitions dogmatiques. Refuser au pape la qualité de souverain, prétendre le ravaler au rang de simple sujet du roi, c'eût été pour l'Italie s'exposer à de graves embarras au dedans et au dehors, donner une nouvelle et ingrate besogne à sa diplomatie et à ses tribunaux. Le gouvernement italien se fût trouvé, vis-à-vis de ses nationaux et encore plus vis-à-vis de l'étranger, responsable du langage, responsable des faits et gestes du chef de l'église. Avec un pontife tel que Pie IX, par exemple, avec les démêlés que le saint-siège a si souvent avec les gouvernemens des deux mondes, c'eût été un lourd fardeau. Par là l'Italie eût ouvert les portes à une intervention non moins importune que celle des états dévoués à la curie romaine, à l'intervention des cabinets en conflit avec le Vatican. On n'a pas oublié

(1) Voyez, par exemple, Bluntschli : *de la Responsabilité et de l'Irresponsabilité du pape dans le droit international*, et M. Minghetti : *Stato e Chiesa*, p. 206-210.

(2) Voyez *un Empereur, un Roi, un Pape*, IIIe partie, p. 258-260.

qu'au plus fort de sa lutte avec la papauté, M. de Bismarck a été un moment tenté de s'en prendre au gouvernement italien des discours et des anathèmes de Pie IX. La reconnaissance de la souveraineté et de l'inviolabilité pontificales demeure sous Léon XIII, aussi bien que sous Pie IX, la meilleure manière d'échapper à de pareilles responsabilités devant les consciences et devant les gouvernemens : ce n'est peut-être qu'un expédient, mais de tous ceux que l'on a imaginés, c'est encore le moins défectueux. A Rome comme ailleurs, un pape simple particulier risquerait d'être autrement gênant qu'un pape revêtu de la qualité de souverain.

L'Italie ne serait pas liée par ses promesses aux catholiques et ses engagemens de 1870, qu'elle n'aurait rien à gagner à la suppression des garanties accordées par elle au pontife romain. La loi de 1871, quelles qu'en soient les lacunes et les défauts, est encore la meilleure base d'un *modus vivendi* entre la monarchie unitaire et la hiérarchie catholique. Assurément, si les promoteurs des garanties pontificales se flattaient d'amener le Vatican à la paix, ces garanties ont manqué leur but; bien plus, elles ne pouvaient l'atteindre, au moins à bref délai. La papauté, quelques sûretés qu'on lui offrît en échange, ne pouvait oublier les avantages moraux ou matériels dont l'a dépouillée l'occupation de Rome. La manière même dont a été appliquée la loi des garanties n'a pas toujours été faite pour étouffer les regrets et les répugnances du saint-siège.

Le grand et vieux problème que l'Italie prétend avoir tranché par la loi de 1871, Léon XIII, non moins que Pie XI, se refuse à le considérer comme résolu. Il nous reste à voir quelles combinaisons le Vatican peut se flatter de substituer aux « garanties » actuelles, quels appuis le saint-siège peut rencontrer au dehors ou en Italie, quelles concessions il lui est permis d'attendre de la monarchie. La papauté et la maison de Savoie ont, depuis vingt-cinq ans, bien des griefs réciproques; si elles ont peu d'espérances ou d'ambitions communes, ne peuvent-elles à certaines heures être réunies par des intérêts ou des périls communs? Un rapprochement entre le Quirinal et le Vatican est-il possible, et à quelles conditions? C'est là une question qui n'intéresse guère moins la politique générale de l'Europe que l'avenir religieux de la péninsule et de la chrétienté.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

IVAN SERGUIÉVITCH TOURGUÉNEF

Il y a des riens, des couleurs, des bruits, qui nous restent longtemps dans l'œil ou dans l'oreille et finissent par descendre dans l'âme. Un soir d'été, dans un relais de Petite-Russie, on changeait mes chevaux ; je demandai à boire à la fille du maître de poste, une petite paysanne d'Ukraine qui portait le gracieux costume de sa province et jouait avec le vieux rouble d'argent retenu à son cou par un ruban; elle alla chercher une carafe à demi pleine, et, dans le mouvement qu'elle fit pour verser l'eau, le ruban vint battre sur cette carafe, l'écu d'argent roula autour du col de cristal : ce fut un clair tintement, si doux et si sonore! La fille, enchantée, se prit à rire, et s'essaya à répéter le bruit pour son plaisir; en m'éloignant, j'entendais encore cette gamme perlée qui mourait longuement, comme un trille de rossignol, seule dans le sommeil du soir russe, sur le pays muet.

Ces jours derniers, en relisant des pages de Tourguénef, je me rappelais le timbre de ce cristal caressé par le bijou d'argent. C'est bien là le son que rendait l'âme du pauvre grand homme quand une pensée la touchait. Voilà le merveilleux instrument brisé; la terre russe nous l'a repris, lui qui était presque nôtre; elle l'a retiré dans son silence profond; l'hiver qui vient va rouler sur lui son lourd linceul de neige. Oh! cette terre de Russie, rude, immense, avec sa glace qui scelle plus vite les tombes et sa neige qui les sépare du bruit des vivans, il semble qu'elle s'entende mieux que toute autre à abolir la mémoire des morts; ce n'est pas à elle qu'il faudrait demander, comme dans l'épitaphe de la jeune Grecque, d'être plus légère aux cendres. Et pourtant Ivan Serguiévitch se fût désespéré à l'idée de dormir ailleurs : il l'aimait tant, sa mère

Russie! Le talent de l'écrivain, dans ses meilleures productions, n'était que l'émanation directe de cette terre, une communication spontanée de la poésie des choses; il n'est pas une page de son œuvre où l'on ne sente, suivant l'expression nationale, « la fumée de la patrie. »

Aussi avec quelle passion tout son peuple la respirait dans ses écrits! Certes, nous avions accueilli et adopté Tourguénef comme s'il était de notre maison; nul étranger ne fut aussi lu, aussi goûté à Paris; cette haute gloire a un versant français; mais enfin nous ne demandions à son œuvre que ce qu'on demande à toute œuvre d'art, dans l'état de civilisation où nous sommes parvenus : un passe-temps raffiné, une diversion aux vrais intérêts de la vie, une impression rapide et extérieure; nous lisons les livres comme le passant regarde un tableau dans la devanture du marchand, un instant, du coin de l'œil, en allant à ses affaires. Si vous saviez comme ils lisent autrement leurs poètes, là-bas! Ce qui est pour nous un régal de luxe est pour eux le pain quotidien de l'âme. C'est l'âge d'or de la grande littérature, celui qu'elle a traversé chez tous les peuples très jeunes, en Asie, en Grèce, au moyen âge. L'écrivain est le guide de sa race, le maître d'une multitude de pensées confuses, encore un peu le créateur de sa langue; poète, au sens ancien et total du mot, — *vates*, poète, prophète. Des lecteurs naïfs et sérieux, nouveaux arrivés dans le monde des idées, avides de direction, pleins d'illusions sur la puissance du génie humain, demandent à leur guide intellectuel une doctrine, une raison de vivre, une révélation complète de l'idéal. En Russie, la petite élite d'en haut a atteint depuis longtemps et dépassé peut-être notre dilettantisme; mais les classes inférieures commencent à lire, elles lisent avec fureur, avec foi et espérance, comme nous lisions le *Robinson* à douze ans. *Terres vierges*, disait le grand romancier. Des imaginations sensibles reçoivent de plein choc l'impulsion du livre; elle ne s'amortit pas, comme chez nous, sur un vaste établissement intellectuel; le journalisme n'a pas dispersé les idées et la puissance d'attention; on ne compare pas, donc on croit. Après avoir lu *Pères et Fils*, ou *un Nid de seigneurs*, nous disons : Ce n'est qu'un roman. Pour le marchand de Moscou, le fils du prêtre de village, le petit propriétaire de campagne, sur l'étagère où quelques volumes de Pouchkine, de Gogol, de Nékrassof représentent l'encyclopédie de l'esprit humain, ce roman est un des livres de la bible nationale; il prend l'importance et la signification épique qu'avaient l'histoire d'Esther pour le peuple de Juda, l'histoire d'Ulysse pour le peuple d'Athènes, les romans de *la Rose* ou de *Renart* pour nos ancêtres.

Il y a trois ans, en inaugurant à Moscou la statue de Pouchkine,

Tourguénef citait un mot caractéristique, tombé de la bouche d'un paysan aux alentours du monument. A un camarade qui demandait le nom de ce seigneur de bronze, le moujik avait répondu : « C'est un maître d'école. » L'orateur s'appropriait le mot et le développait, disant avec raison que ce passant, dans son ignorance, avait trouvé le vrai nom du héros de la fête. Le premier poète russe avait été le maître d'école de ses concitoyens, il avait suscité leur langue et leur pensée. — Le jour, prochain sans doute, où l'on dressera à Moscou la statue de Tourguénef, le paysan pourra répéter son mot : celui-là aussi fut un maître d'école.

Sa génération l'écouta de préférence à tout autre. On se tromperait en cherchant uniquement dans ce que nous appelons le talent les causes de cette adoption populaire; combien, parmi ces lecteurs primitifs et passionnés, s'inquiètent du talent, des artifices de forme, des délicatesses de pensée? Dans les lettres comme en politique, un peuple suit d'instinct les hommes qu'il sent lui appartenir, faits de sa chair et de son génie, pétris de ses qualités et de ses défauts. Ivan Serguiévitch personnifiait les qualités maîtresses du vrai peuple russe : la bonté naïve, la simplicité, la résignation. C'était, comme on dit vulgairement, une âme du bon Dieu; ce cerveau puissant dominait un cœur d'enfant. Jamais je ne l'ai approché sans mieux comprendre le sens magnifique du mot évangélique sur les simples d'esprit, et comment cet état d'âme peut s'allier à la science, aux dons exquis de l'artiste. Le dévoûment, la générosité du cœur et de la main, la fraternité, tout cela lui était naturel comme une fonction organique. Dans notre monde avisé et compliqué, où chacun est durement armé pour la lutte de la vie, il semblait tombé d'ailleurs, de quelque tribu pastorale et fraternelle de l'Oural : grand enfant doux, distrait, suivant ses idées sous le ciel ainsi qu'un pâtre suit ses troupeaux dans la steppe. Au physique même, ce haut vieillard tranquille, avec ses traits un peu rudes, sa tête sculpturale et son regard intérieur, rappelait certains paysans russes, l'ancêtre qui préside la table dans les familles patriarcales, ennobli seulement et transfiguré par le travail de la pensée, comme ces paysans d'autrefois qui se firent moines, devinrent des saints, et qu'on voit représentés sur les iconostases des églises avec l'auréole et la majesté de la prière. La première fois que je rencontrai ce bon géant, statue symbolique de son pays, j'eus grand'peine à définir mon impression; il me semblait voir et entendre un moujik sur qui serait tombée l'étincelle du génie, qui aurait été enlevé sur les sommets de l'esprit sans rien laisser en chemin de sa candeur native. Il ne se fût certes pas offensé de la comparaison, lui qui aimait tant son peuple!

Et maintenant, au moment de parler de son œuvre littéraire,

l'envie me prend de jeter la plume. J'ai dit que cet homme était parfaitement bon; pourquoi, grand Dieu! ajouter d'autres éloges, et qu'est-ce que le surcroît des habiletés de l'esprit dont nous faisons tant d'état? Mais ce cœur a cessé de battre; ceux qui l'ont connu sont rares, et ce sont des hommes; ils vont vite oublier et mourir. Il faut bien montrer aux autres, à tous, ce que le cœur éteint a laissé de lui-même dans l'œuvre d'imagination. Cette œuvre est considérable; elle témoigne d'un labeur persévérant. La dernière édition complète, celle des frères Salaïef, à Moscou, ne renferme pas moins de dix volumes : romans, nouvelles, essais dramatiques et critiques. De ces volumes, les plus dignes de survivre ont été traduits chez nous avec grand soin sous la direction de l'auteur; Tourguénef est le seul écrivain russe duquel il y ait plaisir à parler en France, devant un public initié. Parlons donc de l'écrivain, mais un peu bas, comme il convient de parler, sur une tombe à peine fermée, de ce qui est encore une vanité. Qui sait si l'on est content, là-haut, devant le Juge, d'avoir écrit, d'avoir manié sur la place publique ces armes redoutables et incertaines, les idées?

I.

Le nom des Tourguénef a occupé durant tout ce siècle le public russe. Un cousin du romancier, Nicolas Ivanovitch, après avoir marqué dans le service de l'état sous Alexandre Ier, fut impliqué dans la conspiration de décembre 1825, et exilé par l'empereur Nicolas; il vécut le reste de ses jours à Paris, où il publia son grand ouvrage, *la Russie et les Russes*. C'était un esprit honnête, distingué, un peu étroit et illusionné; l'un des plus sincères de cette riche génération qui se réveilla libérale après 1812. On sait comment elle avorta : ces colonels de la garde avaient vu passer dans leurs songes le cheval blanc et le panache constitutionnel de M. de La Fayette; ces universitaires, grisés du *Contrat social*, des théorèmes des physiocrates, avaient rêvé pour leur énorme et pesante Russie un de ces mécanismes fragiles que fabriquait l'abbé Sieyès. Ils jouèrent au conspirateur en enfans; le jeu finit tragiquement; les décembristes allèrent expier leur rêve chimérique en Sibérie ou en exil. Ces cœurs généreux supportèrent leur infortune avec dignité; Nicolas Tourguénef se fit de loin leur avocat et leur théoricien; surtout il continua à plaider avec chaleur la grande cause de l'émancipation des serfs; son jeune parent n'eut qu'à ramasser une tradition de famille le jour où il sonna le glas du servage avec son premier livre.

Ces Tourguénef vivaient en gentilshommes terriens dans leur

bien du gouvernement d'Orel. Ce fut là qu'Ivan Serguiévitch naquit, en 1818, et qu'il grandit en toute liberté et solitude. Ce pays d'Orel, si souvent et si complaisamment décrit par le romancier, est un bon pays. C'est encore la Grande-Russie, mais on sent que le ciel du sud n'est pas loin; la nature du nord, jusque-là rude et extrême, y entre en contact avec le midi; elle fait quelques efforts pour se modérer et sourire. La terre noire commence; elle allonge à l'infini des plaines ses gras labours, changés l'été en mer de froment. Le chêne apparaît et donne un aspect plus robuste aux maigres lisières de bouleaux. A l'orient, du côté d'Életz et des sources du Don, il y a des vallées charmantes, emplies la nuit de grands feux et de bruits de chevaux; Orel est un des centres d'élevage, les petits paysans et leurs poulains vaguent tout l'été dans ces pâtis de marais. A l'occident, la Desna s'engage dans les vieilles forêts de Tchernigof; la jolie rivière réfléchit les monastères de Briansk, et puis des pins et des trembles, tant que les siècles en ont pu mettre, pendant des lieues et des lieues, d'éternelles lieues russes. Sur le sol humide de ces forêts, le printemps jette une profusion d'herbes et de fleurs comme je n'en ai vu nulle part au monde. A peine la neige fondue au soleil des longues journées, cette riche terre entre en amour, en folie; la sève s'y précipite comme le sang dans de jeunes artères; la vie triomphante éclate sous bois en couleurs, en parfums, en murmures; cette ivresse de la nature étourdit l'homme; le chasseur ou le bûcheron égarés dans ces halliers semblent si chétifs, si tristes!.. De loin en loin, dans les plaines cultivées, des « nids de seigneurs, » des habitations toujours semblables; un corps de bâtiment en bois ou en briques, élevé sur un perron, surmonté d'un attique en zinc, flanqué d'une tourelle à clocheton ou, plus modestement, d'une aile en retour; quelquefois, quand le « seigneur » est riche et peut réparer, toute cette bâtisse est d'un blanc de chaux éclatant sous les toits verts; le plus souvent, les hypothèques de la banque de district rongent le seigneur et sa maison, on s'en aperçoit aux lézardes, aux bâillemens des briques ou des revêtemens de sapin, à la folle avoine qui poursuit l'ortie sur les marches du perron. Derrière la maison, une allée de tilleuls joint la grande route; devant, un verger de cytises et de saules descend en pente douce vers l'étang, l'immuable étang aux eaux mortes, dans le creux du ravin; on croirait qu'aucun vent n'a jamais ridé cette eau sous les joncs; calme et muette comme l'existence de la famille qui végète là, elle subit la couleur du nuage qui passe, rose le matin, grise le jour; il semble que si la maison disparaissait, ce vieux miroir figé en garderait l'image par habitude, et aussi les souvenirs, les pensées des enfans qui ont grandi sur ses bords; c'est pour cela peut-être que l'homme russe s'at-

tache si fort à cet humble berceau; quand, plus tard, il court le monde, et bien qu'il ait l'âme naturellement errante, quelque chose le tire toujours vers ce monotone horizon.

L'enfance de Tourguénef s'écoula dans un de ces « nids de seigneurs, » qui serviront de cadres à presque tous ses romans. Il eut, suivant la mode d'alors, des gouverneurs français et allemands, de pauvres hères recrutés au hasard, qui enseignaient ce qu'ils ne savaient pas, et qu'on gardait dans les familles nobles comme une domesticité d'apparat. La langue maternelle n'était pas en honneur; ce fut avec un vieux valet de chambre que le petit garçon lut en cachette des vers russes pour la première fois. Heureusement pour lui, sa vraie éducation se fit sur la bruyère, avec ces chasseurs dont les récits sont devenus plus tard un chef-d'œuvre, sous la plume de l'écrivain. En courant les bois et les marais à la poursuite des gélinottes, le poète faisait sa provision d'images, il amassait à son insu les formes dont il devait un jour revêtir ses idées. Dans certaines imaginations d'enfans, tandis que la pensée sommeille encore, les impressions se déposent goutte à goutte, comme la rosée durant la nuit; vienne l'éveil à la lumière, le premier rayon du soleil fera luire ces diamans.

A l'âge des études plus sérieuses, Ivan Serguiévitch fréquenta les écoles de Moscou et l'université de Pétersbourg. Les universités russes étaient alors de maigres nourrices, elles donnaient le goût de la science et ne pouvaient le satisfaire; leurs meilleurs élèves les quittaient avec découragement et allaient demander aux chaires d'Allemagne une nourriture plus substantielle. C'était une mode aussi, et une conviction générale, que pour parfaire les légers cerveaux slaves, il y fallait mettre un peu de plomb allemand. Le ministère de l'instruction publique lui-même envoyait à grands frais ses *candidats* à Berlin ou à Gœttingen. Ces jeunes gens lui revenaient bourrés de philosophie humanitaire et de fermens libéraux, armés d'idées dont ils ne trouvaient pas l'emploi dans leur patrie, mécontens et frondeurs. Le ministère éprouvait l'éternel étonnement de la poule qui a couvé des canards. On recommandait aux gendarmes ces missionnaires suspects de l'Occident, et on en renvoyait d'autres se former à la même école. C'est un des types favoris de la littérature russe, ce jeune *bursch* revenant d'Allemagne et rapportant à ses frères les raisins trop verts de la terre promise. Pouchkine l'avait esquissé, avec son ironie légère, dans le poème d'*Oniéguine*, sous les traits de Lensky :

... Un certain Vladimir Lensky, — avec une âme purement *gœttinguienne*, — beau garçon à la fleur de l'âge, — sectateur de Kant et poète. — De la brumeuse Germanie — il rapportait les fruits du savoir,

— des rêveries hardies, — un esprit enflammé et assez bizarre, — une parole enthousiaste, — et des cheveux noirs bouclés sur les épaules.

Tourguénef nous donnera plus tard des portraits achevés de l'espèce. Il avait pu les étudier d'après nature, car il eut pour condisciple, durant son séjour à Berlin, en 1838, le célèbre socialiste Bakounine. Ivan Serguiévitch a noté son propre état d'esprit à cette époque dans un fragment autobiographique publié en tête de ses œuvres; sous les formes embarrassées que revêt la pensée russe, quand elle confie à la presse certains aveux délicats, ce morceau nous livre le secret de toute une génération, et nous apprend dans quel camp l'écrivain plantera son drapeau.

Le mouvement qui emportait les jeunes gens de ma génération à l'étranger faisait penser aux anciens Slaves allant chercher des chefs chez les Varègues, au-delà des mers. Chacun de nous sentait bien que sa *terre* (je ne parle pas de la patrie en général, mais du patrimoine moral et intellectuel de chacun) *était grande et riche, mais désordonnée* (1). En ce qui me concerne, je puis dire que je ressentais vivement tous les désavantages de cet arrachement du sol natal, de cette rupture violente de tous les liens qui m'attachaient au milieu où j'avais grandi,.. mais il n'y avait rien d'autre à faire. Cette existence, ce milieu, et en particulier la sphère à laquelle j'appartenais, la sphère des propriétaires campagnards et du servage, — ne m'offraient rien qui pût me retenir. Au contraire : presque tout ce que je voyais autour de moi éveillait en moi un sentiment d'inquiétude, de révolte, — bref, de dégoût. Je ne pouvais balancer longtemps. Il fallait, ou bien se soumettre, cheminer tranquillement dans l'ornière commune, sur la route battue ; ou bien se déraciner d'un seul coup, repousser de soi tout et tous, même au risque de perdre bien des choses chères à mon cœur. Ce fut le parti que je pris... Je me jetai la tête la première dans la « mer allemande, » qui devait me purifier et me régénérer, et quand enfin je sortis de ses eaux, je me trouvai un « Occidental, » ce que je suis toujours resté... Je ne pouvais respirer le même air, vivre en face de ce que j'abhorrais : peut-être n'avais-je pour cela pas assez d'empire sur moi-même, de force de caractère. Il me fallait à tout prix m'éloigner de mon ennemi, afin de lui porter de loin des coups plus assurés. A mes yeux, cet ennemi avait une figure déterminée, il portait un nom connu : mon ennemi, c'était le droit de servage. Sous ce nom, je rangeais et je ramassais tout ce contre quoi j'avais résolu de lutter jusqu'au bout, — avec quoi j'avais juré de ne jamais faire

(1) C'est la phrase historique, et proverbiale en Russie, que les députés des Slaves auraient prononcée en demandant aux chefs varègues de venir les gouverner.

de paix. Ce fut mon serment d'Annibal, et je n'étais pas le seul à le faire alors. J'allais à l'Occident pour mieux remplir ce serment...

Voilà le gros mot lâché : l'écrivain sera un « Occidental, » il tiendra pour Japhet contre Sem, pour la méthode de Pierre le Grand contre les patriotes retranchés derrière la grande muraille chinoise. Il faut être au courant des polémiques russes et de la terminologie des partis pour comprendre quels orages peut soulever cette appellation inoffensive, quels flots d'encre et de bile elle fait couler chaque jour. « Occidental, » cela signifie, suivant le camp où l'on se place, un fils de lumière ou un traître maudit. Je me garderai bien de juger le procès; d'autant plus qu'à mon sens, il y a là surtout une querelle de mots; les batailleurs aveuglés par la fumée tomberaient facilement d'accord, s'ils pouvaient se retrouver de sang-froid; la raison, les bonnes lois, et les bonnes lettres n'ont pas de patrie déterminée; chacun prend son bien où il le trouve, dans le fonds commun de l'humanité, et l'accommode à sa façon. En lisant ce fragment de confession, on est tenté de s'inquiéter pour l'avenir du poète; on entend derrière ces phrases comme un mauvais grondement de politique; est-ce que la grande suborneuse va le détourner de sa vraie voie? Il n'en sera rien heureusement. Tourguénef était bien trop littéraire, trop contemplatif et trop détaché, pour se jeter dans cette mêlée où l'on entre avec des convictions et d'où l'on sort avec des intérêts. Sur un seul point il tint son serment, il porta son coup, un coup terrible, au droit de servage; contre cet ennemi, la guerre était sainte, et tous étaient déjà de connivence, à commencer par l'empereur Nicolas; le souverain voyait venir l'émancipation, il eût voulu la faire; comment il ne la fit pas, c'est là un curieux chapitre d'histoire psychologique, mais qui nous entraînerait loin de notre sujet.

Revenu en Russie, Tourguénef publia dans les revues du temps ses premiers essais, des vers, naturellement. Il mérita les encouragemens et l'amitié de Biélinsky, le critique dont les arrêts faisaient loi pour l'opinion. Pourtant la voix de cette jeune muse ne perça guère et s'éteignit vite; l'écrivain fit le sacrifice héroïque, il le fit complet; dans les éditions définitives de ses œuvres, ce maître prosateur n'a pas donné asile à un seul des vers de sa jeunesse. Il a été moins sévère pour quelques saynettes et comédies en prose, composées vers cette époque; mais, en permettant à ses éditeurs de les publier, il nous prévient modestement qu'il ne se reconnaît pas le talent dramatique. L'aveu est fondé : cette voix contenue et nuancée, si éloquente dans l'intimité du livre, n'était pas faite pour les sonorités du théâtre. Quelques-unes de ces pièces furent jouées dans le temps, aucune n'est restée au répertoire. Reparti pour les

pays étrangers, Ivan Serguiévitch envoya de loin à une revue de Pétersbourg les premiers de ces petits récits qui allaient illustrer son nom : les *Récits d'un chasseur*.

Les petits brûlots se glissèrent un à un, de 1847 à 1851, sans malice apparente, abrités sous leur pavillon poétique; le public n'en comprit pas d'abord le sens caché, la vigilante censure elle-même fut prise en défaut. On ne vit là qu'une tentative littéraire de premier ordre, une note nouvelle en Russie. Sans doute l'influence de Gogol était sensible dans le style du jeune écrivain, dans sa compréhension de la nature ; les *Soirées du hameau* avaient donné le modèle du genre. C'était toujours la grande et triste symphonie de la terre russe; mais cette fois l'interprétation de l'artiste était tout autre. Ce n'était plus l'âpre *humour* de Gogol, le caractère franchement populaire de ses tableaux, ses chaudes fusées d'enthousiasme subitement rabattues par des rappels d'ironie; chez Tourguénef, ni joyeusetés ni enthousiasme; une note plus discrète, une émotion plus dérobée; les paysages et les hommes sont vus sous la pâle lumière du soir, à travers une vapeur idéale, nettement retracés pourtant, et comme concentrés dans la prunelle de l'infatigable observateur. La langue, elle aussi, est plus riche, plus souple, plus moelleuse, telle qu'aucun écrivain russe ne l'avait encore portée à ce degré d'expression. Ce n'est pas la prose nette et limpide de Pouchkine, qui avait beaucoup lu Voltaire, et qui se souvenait; la phrase de Tourguénef coule, lente et voluptueuse, comme la nappe des grandes rivières russes sous bois, attardée, harmonieuse entre les roseaux, chargée de fleurs flottantes, de nids entraînés, de parfums errans, avec des trouées lumineuses, de longs mirages de ciels et de pays, et soudain reperdue dans des fonds d'ombre ; cette phrase s'arrête pour tout recueillir, un bourdonnement d'abeille, un appel d'oiseau de nuit, un souffle qui passe, caresse et meurt. Les plus fugitifs accords du grand registre de la nature, elle les traduit avec les ressources infinies du clavier russe, les épithètes flexibles, les mots soudés entre eux à la fantaisie du poète, les onomatopées populaires. J'insiste sur ce qui fait la puissance de ce livre : ce n'est qu'un chant de la terre et un murmure de quelques pauvres âmes, directement entendus par nous; l'écrivain nous a portés au cœur de son pays natal, il nous laisse en tête-à-tête avec ce pays; il disparaît, ce semble; pourtant, si ce n'est lui, qui donc a tiré des choses et condensé à leur surface cette poésie mystérieuse qu'elles recèlent, mais que si peu savent voir, et que nous voyons clairement ici? Les *Récits d'un chasseur* ont charmé bien des lecteurs français; qu'ils sont décolorés cependant à travers le double voile de la traduction et de l'ignorance du pays! Je me figure un lettré de Kief ou de Kazan, n'ayant jamais passé la

frontière et lisant en russe les romans rustiques de George Sand, qui ont quelques affinités avec ceux de Tourguénef : que peuvent dire à cet homme *la Petite Fadette* et *François le Champi?* Comment sentirait-il le parfum de terroir de notre Berry? Il faut avoir vécu dans les campagnes décrites par Ivan Serguiévitch pour admirer comme il nous rend à chaque page la contre-épreuve exacte de nos impressions personnelles, comme il nous fait remonter à l'âme chaque émotion ressentie, aux sens chaque odeur subtile respirée sur cette terre.

Dans cet ordre d'idées, il faut citer entre tous le petit récit intitulé *Biéjin loug*. Le *Biéjin loug*, c'est la prairie où les jeunes paysans mènent paître les troupeaux de chevaux, durant les chaudes nuits d'été. Notre chasseur s'est égaré dans la brume du soir; il erre longtemps par les landes solitaires, jouet des illusions de l'ombre; enfin il aperçoit un feu dans les marais; c'est le campement des petits pâtres; l'étranger vient s'étendre à leur foyer, et, feignant d'être endormi, il écoute leurs propos. Accroupis autour du brasier, ces enfans se racontent des histoires, de ces histoires qu'on raconte après minuit. Ce n'est pas qu'ils aient peur, oh! non: seulement des bruits douteux les font penser, des voix de nuit qui montent de la rivière, des appels d'orfraies, des hurlemens de chiens quand le loup vient flairer les chevaux. La présence de l'invisible agit sur ces âmes simples, et les voilà se remémorant toutes les croyances du village russe; on cause des *roussalki*, les dames des eaux, de l'esprit des bois, du *domovoï*, le génie de la maison, et de leur camarade Vania, qui se noya l'an passé, qui appelle les petits pêcheurs dans les courans profonds. Cela tient le milieu entre un conte de nourrice et un conte d'Hoffmann, et c'est encore autre chose, c'est plus naturel, plus sérieux; le poète nous a amenés au diapason voulu avec une habileté infinie, il a fait parler la terre avant de faire parler ces enfans, et il se trouve que la terre et les enfans disent les mêmes choses; ces petits ne sont que les interprètes du vieux monde slave; ils refont à leur manière le *Chant d'Igor*, cette épopée panthéiste des anciens âges d'où toute la poésie russe est sortie. Cependant la nuit passe, l'esprit se détend, la lumière renaît et allège l'âme, une admirable description du soleil levant jette une note éclatante à la fin de cette symphonie fantastique en mineur.

Préférez-vous une corde plus humaine, plus intime? Relisez les *Reliques vivantes*. Entrant d'aventure dans un hangar abandonné, le chasseur aperçoit un être misérable, sans forme et sans mouvement; il reconnaît une ancienne servante de sa mère, une belle et rieuse fille jadis, maintenant paralysée et consumée par on ne sait quel mal étrange. Ce squelette oublié dans cette ruine n'a plus

aucun lien qui le rattache au monde; nul n'en prend souci, de bonnes gens remplissent parfois sa cruche d'eau, et il n'a pas d'autres besoins; il vit, si c'est vivre, par le regard et un souffle de voix, « pareil au susurrement de la laîche des marais. » Mais dans ce vain reste d'un corps, il y a une âme, épurée par la souffrance, divinement résignée, soulevée, sans rien perdre de sa naïveté paysanne, sur les hauteurs du renoncement absolu. Loukéria raconte son malheur, comment le mal inconnu la saisit après une chute qu'elle fit, la nuit, en allant écouter les rossignols; comment toutes les fonctions et toutes les joies de la vie l'ont quittée l'une après l'autre. Son fiancé a eu beaucoup de chagrin, et puis, naturellement, il en a épousé une autre : que pouvait-il faire? Elle espère bien qu'il est heureux. Depuis des années, ses seules distractions sont d'écouter la cloche de l'église et le bourdonnement des abeilles dans le rucher voisin. Quelquefois une hirondelle vient voleter sous le hangar, c'est un gros événement, de la pensée pour plusieurs semaines. Les gens qui lui apportent de l'eau sont si bons, elle leur est si reconnaissante! Et tout doucement, presque gaîment, elle revient avec le jeune maître sur les souvenirs d'autrefois, elle lui rappelle avec quelque vanité qu'elle était la première au village pour les danses et les chansons; à la fin, elle veut faire effort pour fredonner une de ces chansons.

L'idée que cette créature à demi morte allait chanter éveilla en moi un effroi involontaire. Avant que j'eusse pu prononcer une parole, un son traînant, à peine perceptible, mais pur et juste, tremblota à mon oreille... Un second suivit, puis un autre... Loukéria chantait : « Dans la prairie... » Elle chantait sans que rien fût changé dans l'expression de son visage pétrifié, les yeux toujours fixes. Cette pauvre petite voix forcée, vacillante comme un filet de fumée, résonnait si douloureusement, elle se donnait tant de peine pour exprimer l'âme tout entière!.. Ce n'était plus de l'effroi que je ressentais : une pitié indicible me poignait le cœur.

Loukéria raconte encore ses mauvais rêves, comment sa mort lui est apparue en songe : non pas que sa mort fût effrayante, au contraire, c'est qu'elle s'éloignait et refusait la délivrance. La malade repousse toutes les offres de service du maître; elle ne désire rien, elle n'a besoin de rien, elle est contente de tout et de tous. Comme le visiteur se retire, elle le rappelle d'un dernier mot, bien féminin; la malheureuse a conscience de l'horrible impression qu'elle doit produire, elle cherche ce qui pourrait survivre en elle de la femme. — « Vous vous souvenez, Bârine, de la belle tresse que j'avais?.. Vous savez, elle descendait jusqu'aux genoux... J'ai hésité

longtemps; mais qu'en faire, dans mon état? Je l'ai coupée, oui,.. Adieu, Barine. » Tout cela ne laisse rien à l'analyse, autant prendre des ailes de papillon; la trame même du récit est si ténue, si simple; c'est peu de chose, et c'est une merveille par tout ce qu'il y a, plus encore par tout ce qu'il n'y a pas. Étant donné le sujet, j'imagine comment diverses écoles littéraires l'auraient compris. Un romantique du bon temps nous eût montré la fatalité acharnée sur cette créature; il en eût fait une protestation vivante contre l'ordre de l'univers, un monstre douloureux, la femelle de Quasimodo. D'autres, les illustres amis de la vieillesse de Tourguénef, n'eussent pas manqué l'occasion de nous faire un cours de pathologie; ils se seraient complu dans la dissection de ces membres raidis, de ces plaies secrètes, ils auraient indiqué toutes les parties abolies du système nerveux et conclu à l'idiotisme. Un écrivain d'une dévotion ardente eût transfiguré cette martyre; elle nous serait apparue dans un nimbe, abîmée dans la contemplation mystique, uniquement soutenue par les secours célestes. Rien de semblable chez Tourguénef; il glisse discrètement sur les misères physiques, à mots couverts, il voile le cadavre; nous comprenons assez qu'il y a un cadavre en voyant cette âme toute nue, hors de sa chair. Nulle déclamation, nulle antithèse, l'auteur ne tente rien pour grossir le cas et frapper notre imagination; c'est un accident de la vie, voilà tout. Pour ce qui est de Dieu, l'humble femme sait qu'il a d'autres affaires que ce petit malheur; elle le prie comme à son habitude, sans insister autrement, avec la piété ordinaire d'une paysanne fort étrangère à la mysticité. Le point mis en lumière, dans ce récit comme dans presque tous les autres, c'est la résignation stoïque, un peu animale, de ce paysan russe toujours préparé à tout souffrir. Le talent est dans la proportion exquise entre le réel et l'idéal; chaque détail reste réel, dans la moyenne humaine, et l'ensemble baigne dans l'idéal. Voyez plus loin cette autre figure angélique de malade qui passe à travers l'épisode du *Médecin de village*; c'est la même juste mesure, l'homme maintenu dans son attitude naturelle, les pieds à terre et le regard au ciel.

Quand ces fragmens furent réunis en volume, le public, indécis jusqu'alors, comprit la signification de l'œuvre; quelqu'un était venu qui osait développer le sens caché dans la sinistre plaisanterie de Gogol sur les *âmes mortes*. Quel autre nom donner à la galerie de portraits rassemblés par le chasseur : petits propriétaires de campagne naïvement égoïstes et durs, intendans sournois, fonctionnaires désœuvrés et rapaces; sous ce monde de fer, des ilotes chétifs, quasi déchus de la condition humaine, touchans à force de misère et de soumission. Le procédé, — si bien déguisé qu'il soit, il y a toujours un procédé, — était invariablement le même; l'au-

teur faisait repasser dans sa lanterne et nous montrait sous toutes les faces une créature falote, tour à tour risible et pitoyable, sans besoins, sans ressources, condamnée à la vie crépusculaire; à côté du serf apparaissait le maître, fantoche à demi civilisé, bon diable au demeurant, inconscient du mal commis, perverti par la fatalité du milieu. Ce tableau, qui eût dû être laid, repoussant, l'écrivain l'avait revêtu de grâce et de charme, en quelque sorte contre sa volonté, par la vertu intime de sa poésie. — Pourquoi les ressorts de la vie étaient-ils brisés chez tous les héros du livre? D'où venait cette malaria sur la campagne russe? Quel était le nom de cette peste? — On laissait au lecteur le soin de répondre. Il n'est pas très exact de dire que Tourguénef ATTAQUA le servage; les écrivains russes, par suite des conditions qui leur sont faites aussi bien que par le tour particulier de leur génie, n'attaquent jamais ouvertement, ils n'argumentent ni ne déclament : ils dépeignent sans conclure et font appel à la pitié plus qu'à la colère. Vingt ans plus tard, quand Dostoïevski publiera les *Souvenirs de la maison des morts*, ses terribles souvenirs de dix années en Sibérie, il procédera de même, sans un mot de révolte, sans une goutte de fiel, semblant trouver ce qu'il décrit tout naturel, un peu triste seulement. C'est le trait national en toutes choses. — Un jour, je couchais à l'auberge d'Orel, dans la patrie de notre auteur; un roulement de tambours me réveille; je regarde sur la place du marché; au milieu d'un carré de troupes et de peuple on avait dressé le pilori, une grande colonne de bois noir sur une plate-forme d'échafaud; on y attachait trois pauvres diables qui portaient au cou des écriteaux avec la mention de leurs méfaits. Ces larrons avaient l'air très doux, très inconsciens de ce qui leur arrivait; ils étaient très beaux, liés à cette colonne, avec leurs têtes de christs slaves. L'exposition dura longtemps, le clergé vint les bénir, et quand la charrette les ramena à la prison, les soldats et le peuple se précipitèrent derrière eux en les comblant de provisions, de menue monnaie, en les plaignant de tout cœur. — En Russie, l'écrivain qui veut réformer agit comme la justice, par démonstration mélancolique, avec des retours d'indulgence sur les maux qu'il dévoile. Le public entend à demi mot.

Il entendit cette fois; la Russie du servage se regarda avec effroi dans le miroir qu'on lui tendait; un long frémissement la secoua; du jour au lendemain l'auteur fut célèbre et sa cause à moitié gagnée. La censure comprit la dernière, mais enfin elle comprit, elle aussi. On s'étonnera peut-être de sa susceptibilité : j'ai dit que le servage était condamné jusque dans le cœur de l'empereur Nicolas. Il faut savoir que la censure ne veut pas toujours ce que veut l'empereur; du moins elle veut en retard, elle est parfois en arrière

d'un règne. Elle renonça à sévir contre le livre, mais elle guetta l'auteur. Gogol étant mort sur ces entrefaites, Tourguénef consacra au défunt un article chaleureux. Cet article paraîtrait bien inoffensif aujourd'hui, il figure dans l'édition complète, et nous aurions peine à y découvrir le crime, si le criminel ne nous avait révélé le secret dans une note fort gaie.

A propos de cet article, je me souviens qu'un jour, à Pétersbourg, une dame très haut placée critiqua le châtiment qu'on m'avait infligé, le jugeant immérité, ou du moins trop rigoureux. Comme elle prenait chaudement ma défense, quelqu'un lui dit : « Vous ignorez donc que dans cet article il nomme Gogol *un grand homme?* — Ce n'est pas possible? — Comme je vous l'assure. — Ah! dans ce cas, je n'ai plus rien à dire; je regrette, mais je comprends qu'on ait dû sévir.

Ce qualificatif impertinent, donné à un simple écrivain, valut à Tourguénef un mois d'arrêts, puis le conseil d'aller méditer dans ses terres. J'imagine qu'il trouva alors la société très mal faite, tant nous sommes injustes pour le pouvoir qui veut notre bien. Il faut pourtant l'avouer, ce pouvoir sert quelquefois nos intérêts mieux que nous-mêmes, et les lettres de cachet sont généralement d'accord avec les vues de la Providence. Trente ans plutôt, un ordre d'exil avait sauvé Pouchkine en arrachant le poète aux dissipations de Pétersbourg, où il perdait son génie, en l'envoyant au soleil d'Orient, où ce génie devait s'épanouir. Si Tourguénef fût resté dans la capitale, la chaleur de la jeunesse et les amitiés compromettantes l'eussent peut-être entraîné dans quelque stérile échauffourée politique; rendu à la solitude de ses bois, il y vécut des années laborieuses, étudiant l'humble vie de la province russe et en fixant les traits dans ses premiers grands romans.

II.

Le roman de mœurs et de caractères est depuis trente ans la forme préférée des écrivains russes, le vêtement commode qu'ils donnent à toutes leurs idées philosophiques ou politiques. Tourguénef est le père de cette innombrable famille : jusqu'à lui et durant la première moitié du siècle, je serais fort en peine de nommer un livre répondant aux exigences de ce genre littéraire, telles que nous les concevons aujourd'hui en Occident. Les petites nouvelles en prose de Pouchkine, empruntées le plus souvent à des sujets historiques, appartiennent encore à l'ancienne école narrative; ce sont des modèles de composition classique, des

épisodes vivement imaginés, plutôt que l'étude de la réalité contemporaine. Lermontof, dans le *Héros de notre temps,* s'approcha davantage de notre idéal moderne; son *Petchorine* personnifia l'âme d'une génération, comme avait fait notre *René;* mais, comme René, il se borna à exhaler un gémissement, sans daigner étudier le monde qui l'entourait; les trois nouvelles réunies sous le titre que je viens de citer sont peut-être le chef-d'œuvre du romantisme en Russie, mais ce sont de brèves esquisses; le poète, mort à vingt-sept ans, n'eut pas le temps d'en développer les lignes. Gogol vint enfin et appliqua à la société russe ses dons merveilleux d'observation; *les Ames mortes* sont une sorte d'épopée, d'odyssée tragi-comique; ce livre serait unique, si le *Don Quichotte* n'existait pas, et je ne doute pas que la postérité ne place l'admirable écrivain tout à côté de Cervantès; *les Ames mortes* sont plus qu'un roman, ce n'est pas le roman, c'est-à-dire l'étude d'une passion agissant sur un caractère donné. Bien au-dessous de ces maîtres, je trouve Marlinsky et ses imitateurs, les romanciers ingénus qui eurent le privilège de faire pleurer les jeunes filles russes entre 1830 et 1840; il faut toujours que quelqu'un fasse pleurer les jeunes filles, mais le génie n'y est pas nécessaire; Marlinsky avait pris pour modèles Ducray-Duminil et le vicomte d'Arlincourt; ses inventions sentimentales ne visent pas plus loin; pour les relire aujourd'hui, il faut une fraîcheur d'illusions qu'on ne retrouve plus que dans les cabinets de lecture de Tambof.

Après 1840, la Russie, toujours si désireuse de ne pas retarder sur l'Occident, attendait un George Sand ou un Balzac. Tourguénef se promit d'être l'un et l'autre, et il y réussit. Ivan Serguiévitch assurait qu'il n'aimait pas Balzac: c'est possible, on n'aime pas toujours son maître, mais je réponds qu'il l'avait étudié de près. Le Russe se proposa d'écrire, lui aussi, la comédie humaine de son pays; à cette vaste tâche, il apporta moins de patience, moins d'ensemble et de méthode que le romancier français, mais plus de cœur, plus de foi, et le don du style, l'éloquence pénétrante qui manqua à l'autre. S'il est vrai, en France, qu'aucun historien ne pourra retracer la vie de nos pères sans avoir lu et relu Balzac, cela est encore plus vrai en Russie de Tourguénef; là-bas, l'histoire contemporaine était muette, et pour cause; quand les historiens de l'avenir voudront faire revivre la Russie de Nicolas et des premières années d'Alexandre II, ils s'arrêteront découragés devant le vide et le silence des documens positifs; mais un témoin les aidera à évoquer les morts, l'auteur qui sut discerner les courans d'idées naissans à cette époque de transition, incarner dans des types abstraits les états d'esprit les plus fréquens chez ses contemporains. Entre

1850 et 1860, la Russie a marché à tâtons, lasse et inquiète, comme un voyageur égaré aux dernières heures de nuit; à l'horizon, de pâles lueurs d'aube, des bouts de route, des contours de sommets vaguement entrevus; partout la confusion de ces heures douteuses, l'attente de l'aurore, la précipitation irréfléchie chez les uns, la fatigue et la peur chez les autres. Il fallait de bons yeux pour voir et dessiner, dans cette troupe en marche, les figures qui émergeaient de l'ombre, celles qui reculaient volontairement dans la nuit et que le jour ne trouverait plus. Tourguénef en saisit plusieurs; parcourons rapidement la galerie, en feuilletant les romans écrits à cette époque.

Dans le premier, *Roudine*, l'auteur étudie un tempérament qui est de tous les temps et de tous les pays, mais qui semble avoir trouvé son climat d'élection en Russie. Ce Roudine, le héros de l'histoire, est un idéaliste éloquent, habile en paroles, incapable en action; il se grise et grise les autres de sa faconde, il se précipite dans la vie comme un torrent d'idées généreuses et lumineuses; mais chaque épreuve de la vie tourne contre lui, faute de caractère. Avec les meilleurs principes du monde, sans autre vice qu'une vanité naïve, il commet des actes indignes d'un galant homme; on le croirait un cynique, à le voir vivre aux crochets de ses dupes, séduire une jeune fille, subir l'outrage d'un rival; et pourtant, il est lui-même sa première dupe: le fond de son âme est trop honnête pour profiter jusqu'au bout des occasions offertes; sans courage pour le bien ni pour le mal, il retombe sans cesse dans le vide et la misère, il apprend en vieillissant à connaître son irrémédiable impuissance; il finit misérablement. Les cinquante premières pages du roman sont un chef-d'œuvre d'exposition; l'auteur nous introduit dans une petite société de campagne, il marque rapidement la place et le caractère de chaque personnage; soudain le Messie attendu arrive dans ce milieu un peu terne, il s'y installe en conquérant; tout pâlit aux fusées de son éloquence; seul un vieux sceptique hargneux lui donne la réplique et représente la réalité prosaïque de la vie, dans sa lutte éternelle contre l'enthousiasme idéal. Petit à petit, le mirage se dissipe, les gens pratiques retirent leur confiance au prodige, les jeunes personnes séduites se reprennent à temps. Tous ces humbles comparses édifient patiemment leur vie au ras de terre et finissent avec de bonnes rentes, de bonnes femmes, de bons amis, tandis que le prodige, malgré toute sa supériorité intellectuelle, roule de chute en chute. La prose a triomphé de l'idéal. Pour son début, le romancier touchait au vif un des grands défauts de l'esprit russe et donnait à ses compatriotes une utile leçon; il leur disait que les aspirations magnifiques ne suf-

fisent pas, qu'il y faut joindre le sens pratique, l'application, le gouvernement de soi-même.

Dans *Roudine*, étude morale et philosophique, le romancier avait remué des idées et intéressé les esprits; on se demandait s'il serait aussi habile à développer des sentimens, à émouvoir les cœurs; *le Nid de seigneurs* fut sa réponse : ce sera, je crois, son meilleur titre de gloire. Ce roman n'est pas sans défauts, l'exposition est moins alerte que dans le précédent, l'auteur s'attarde aux généalogies de ses personnages, l'intérêt se fait attendre; mais une fois l'action engagée, elle est conduite avec un art consommé. Le « nid de seigneurs, » c'est une de ces vieilles maisons provinciales où les générations se sont succédé; dans ce milieu grandit une jeune fille qui va servir désormais de prototype à toutes les héroïnes du roman russe; une âme simple, honnête, sans dehors brillans, sans dons particuliers dans l'esprit, mais imprégnée d'une grâce pénétrante et armée d'une volonté de fer; cette volonté que Tourguénef refuse aux hommes, qu'il donne comme un trait commun à toutes les filles de son imagination, et qui les porte aux extrémités les plus diverses, suivant les directions où le sort les pousse. Lise a vingt ans, elle est demeurée insensible aux séductions d'un beau tchinovnik de qui sa mère est coiffée : cependant, de guerre lasse, elle va lui engager sa parole, quand survient un parent éloigné, Lavretzky. Celui-ci est marié, mais séparé depuis longtemps d'une femme indigne, qui court les aventures dans les villes d'eaux du continent; il n'a rien d'un héros de roman, c'est un homme paisible, bon et malheureux, d'âge et d'esprit sérieux. Tous ces gens-là existent, ils ont été vus dans la vie réelle. Un attrait mystérieux rapproche Lise et Lavretzky; au moment où ce dernier, plus expérimenté, reconnaît avec effroi le nom qu'il faut donner à leur sentiment mutuel, un article de journal lui apprend la mort de sa femme; il est libre, et le soir même, dans le jardin de la vieille maison, l'aveu des deux cœurs s'échappe comme un fruit mûr qui tombe; la scène est délicieuse, si naturelle et si peu banale! Le bonheur des deux amans dure une heure; la nouvelle était fausse, le lendemain la femme de Lavretzky surgit à l'improviste. On devine tous les développemens que comporte la situation; ce qu'on ne peut deviner, c'est la délicatesse de main avec laquelle le romancier conduit deux âmes absolument honnêtes au travers de ce péril. Le sacrifice est accompli de part et d'autre, résolument par la jeune fille, avec des luttes poignantes par l'homme. Nous voici espérant la disparition de la femme gênante et méprisable : le lecteur le moins féroce supplie l'auteur de la faire mourir. Hélas! les amateurs de dénoûmens heureux doivent fermer le livre. Mme Lavretzky ne meurt pas, elle continue à vivre, et fort

gaillardement; Lise n'aura connu de la vie qu'une promesse d'amour, apparue et disparue avec les étoiles d'une courte nuit de mai; elle ne demandera pas sa revanche, elle reporte à Dieu son cœur blessé et s'ensevelit dans un monastère.

C'est là, dira-t-on, une vertueuse histoire pour les petites filles, dans le genre de Mme Cottin. Résumé sommairement, le thème a l'air vieillot; il faut en lire les développemens pour voir avec quel art nouveau, avec quel souci de la réalité le romancier a rajeuni son sujet dans un large courant de vérité humaine. Pas la moindre fadeur sentimentale dans ce douloureux récit, pas d'éclats de passion; une touche discrète et chaste, une émotion contenue qui va croissant et nous étreint le cœur. — Le livre s'achève par un épilogue de quelques pages, qui est et restera l'un des modèles de la littérature russe. Huit années se sont écoulées, Lavretzky revient, par un matin de printemps, au nid de seigneurs; une nouvelle génération l'habite, les enfans que nous y avions laissés sont devenus à leur tour de jeunes femmes et de jeunes hommes, avec leurs sentimens et leurs intérêts nouveaux; le revenant, à peine reconnu par eux, tombe au milieu de leurs jeux; c'est ainsi qu'avait débuté le récit, il semble que nous en recommencions la lecture. Lavretzky s'assied sur le banc où jadis il serra, pendant une minute, la main qui égrène depuis lors le rosaire dans un cloître; les jeunes oiseaux du vieux nid ne peuvent répondre aux questions de ce trouble-fête, ils ont oublié la disparue, ils ont bien d'autres affaires et reprennent leur partie de barres. Tandis que la solitude et le chagrin de la vieillesse dévastent ce cœur mort, les mêmes mots reviennent peindre la même nature vivante, les joies nouvelles et toujours semblables de nouveaux enfans; c'est le retour de la mélodie initiale dans le final d'une sonate de Chopin. — Jamais peut-être on n'avait rendu aussi sensible, par un exemple particulier, la mélancolique opposition entre la pérennité de la nature et la caducité de l'homme : jamais points de comparaison mieux choisis ne nous avaient fait mesurer plus cruellement la chute impitoyable du temps. L'auteur nous a si bien attachés aux personnages du passé que tous ces enfans, nouveau-venus à la fête de la vie, nous paraissent presque haïssables. J'aurais voulu citer en entier ces pages, mais séparées de ce qui les précède, elles perdent leur sens, elles ne valent que par la lente préparation de tout le récit, qui accumule seule leur puissance. En les achevant, on est tenté d'appliquer à Tourguénef ce qu'il dit ailleurs d'un de ses héros : « Il possédait le grand secret de cette musique qui est l'éloquence; il savait, en touchant certaines cordes du cœur, faire tressaillir et résonner sourdement toutes les autres. »

Le Nid de seigneurs fixa la renommée de l'écrivain. Ce monde est chose si bizarre que le poète, comme le conquérant, comme la femme, gagne l'attachement des hommes en les faisant souffrir et pleurer. Toute la Russie versa des larmes sur ce livre, la pauvre Lise devint l'idéal de toutes les jeunes filles; il faudrait remonter à *Paul et Virginie* pour trouver une œuvre romanesque ayant exercé une influence aussi souveraine sur une génération et un pays. Il semble que l'auteur lui-même continuât d'être hanté par le type puissant qu'il avait enfanté. Hélène, la victime du roman intitulé: *à la Veille*, c'est encore l'implacable volonté féminine, la fille sérieuse, renfermée et obstinée, poussant à l'aventure dans la solitude, échappant à toutes les influences, disposant d'elle-même avec un suprême mépris de l'obstacle. Cette fois, les circonstances ont changé: l'homme aimé est libre, mais repoussé par la famille; comme Lise allait au cloître, malgré les supplications des siens, Hélène va à son amant et se donne à lui; elle ne soupçonne pas une minute que son acte puisse être coupable, elle le rachète d'ailleurs par la constance du dévoûment tout le long d'une vie d'épreuves. Dans ces études de caractères, un trait d'observation domine, et il est saisi sur le vif du tempérament national; l'homme est irrésolu, la femme est décidée; c'est elle qui force la destinée, sait et fait ce qu'elle veut. Tout ce qui dans nos idées serait hardiesse et impudeur, l'auteur le raconte avec tant de simplicité et d'une plume si chaste, qu'on est tenté d'y voir uniquement la liberté d'une âme plus virile; les filles droites et passionnées qu'il crée sont capables de tout, sauf de trembler, de trahir, et de mentir.

Avec *le Nid de seigneurs*, Ivan Serguiévitch avait donné sa note intime, il avait épanché la source secrète, grossie de toutes les larmes refoulées dans le cœur durant la jeunesse, et qui tourmente le poète jusqu'au jour où elle trouve une issue dans son œuvre. Il se remit à étudier le milieu social, et dans ce grand branle intellectuel qui agita la Russie vers 1860, à la veille de l'émancipation, il écrivit *Pères et Fils*. On sait que ce livre marque une date dans l'histoire des idées. Le romancier avait eu la rare bonne fortune de discerner un état d'esprit nouveau, de le fixer dans un type inoubliable, et celle plus rare encore de baptiser cet état d'esprit du nom que tous cherchaient sans pouvoir le trouver; c'était le bonheur de Christophe Colomb doublé de celui d'Améric Vespuce. — « Qu'est-ce que ce Bazarof? demande un des Pères, un des braves gens de la vieille génération. — Tu veux le savoir? lui répond son jeune fils, ami et disciple du terrible étudiant en médecine: C'est un *nihiliste*. — Tu dis?.. — Je dis: un nihiliste. — Nihiliste, répète le vieillard, ah! oui, cela vient du latin *nihil*, chez nous *nitchevo*,

autant que je puis juger ; cela doit signifier un homme qui n'admet rien. — Dis plutôt, ajoute un autre vieux, qui ne respecte rien. — Qui considère tout du point de vue critique, reprend le jeune homme.— C'est la même chose.— Non, ce n'est pas la même chose. Le nihiliste, c'est l'homme qui ne s'incline devant aucune autorité, qui n'admet aucun principe comme article de foi, de quelque respect que soit entouré ce principe. »

Le bonhomme Kirsanof, un classique de 1820, ne remontait qu'au latin. Pour mieux comprendre, nous remontons plus haut aujourd'hui, jusqu'à la racine du mot et de la philosophie qu'il résume; jusqu'à cette vieille souche âryenne dont les Slaves sont une des maîtresses branches. Le nihilisme, c'est le *nirvâna* hindou, l'abdication découragée de l'homme primitif devant la puissance de la matière et l'obscurité du monde moral; et le *nirvâna* engendre nécessairement la réaction furieuse du vaincu, l'effort aveugle pour détruire cet univers qui l'écrase et le déconcerte. Max Müller, revenant sur la définition de Burnouf, nous assure que *nirvâna* signifie proprement : « l'action d'éteindre une lumière en la soufflant. » — N'est-ce pas là le fait de ces pauvres malheureux qui aspirent à éteindre en Russie la lumière de la civilisation? — Mais je ne dois pas me laisser entraîner par un sujet qui exigerait de vastes développemens. Aussi bien le nihilisme, tel qu'il s'est fait lugubrement connaître à nous, n'est encore qu'à l'état d'embryon dans le fameux livre de Tourguénef.

Je veux seulement appeler l'attention du lecteur sur un autre mot du romancier, étonnamment juste et peut-être plus fécond en révélations que le vocable dont la fortune devait être si brillante. Comme dans tous les romans de l'auteur, c'est ici une jeune fille qui a le beau rôle de sentiment et de raison; un jour, en discutant avec l'ami de Bazarof, un gamin naïf qui se croit nihiliste parce qu'il répète les aphorismes de son maître, cette jeune fille lui dit tout à coup : « Tenez, votre Bazarof m'est étranger, et vous-même vous lui êtes étranger. — Pourquoi cela? — Comment vous dire?... C'est un animal sauvage, et vous et moi, nous sommes des animaux apprivoisés. » — Cette comparaison fait apercevoir, mieux qu'un volume de dissertations, la nuance qui sépare le nihilisme russe des maladies mentales similaires dont l'humanité a souffert, depuis les jours de l'Ecclésiaste jusqu'à nos jours. Le Bazarof, ce fils de paysans cynique, amer, qui va crachant sur toutes choses ses brèves sentences en langage tour à tour populaire et scientifique, brave d'ailleurs, incapable d'une action vile, refoulant par orgueil les instincts de son cœur, c'est au fond un sauvage subitement instruit qui nous a volé nos armes. Le héros de Tourguénef a

bien des traits communs avec un Peau-Rouge de Fenimore Cooper; seulement c'est un Peau-Rouge qui s'est grisé avec des tirades de Hegel et de Buchner au lieu d'eau de feu, qui se promène dans le monde civilisé avec un bistouri, au lieu de s'y précipiter avec un tomahawk. Quand les fils de Bazarof feront « de la propagande par le fait, » ils sembleront tout pareils à nos révolutionnaires d'Occident; regardez de près, vous retrouverez la nuance entre l'animal sauvage et l'animal apprivoisé. Nos pires révolutionnaires ne sont que des chiens furieux; le nihiliste russe est un loup. Voyez comme il se comporte dans les deux grandes épreuves où le romancier nous le montre, l'amour et la mort. Une femme belle, coquette, ennuyée, tentée par cette conquête étrange, un peu louve elle-même, comme beaucoup des héroïnes de Tourguénef, s'est mise à jouer avec le fauve; le voilà blessé au cœur, lui le détracteur ironique de l'idéal, lui qui n'a trouvé d'abord, pour exprimer son admiration, que ce cri de carabin : « Un riche corps, ma foi! et qui ferait bien dans un musée d'anatomie! » — Bazarof s'indigne contre ce sentiment, qui n'est réductible à aucune de ses deux méthodes, l'explication critique ou la négation; puis, vaincu par la douleur, il procède à la manière du loup qui convoite une proie, il s'éloigne avec défiance, se rapproche, se hérisse, taciturne et ardent : dans ce manège, il laisse échapper les momens favorables dont un autre eût profité avec succès, et soudain, mal à propos, il s'élance d'un bond bestial sur sa proie; la coquette lui échappe, il s'en retourne la tête basse, dévorant son orgueil meurtri, il va se ronger en silence dans la solitude. Et la mort de Bazarof! Il s'est empoisonné le sang en étudiant le cadavre d'un typhoïde, il se sait perdu; cette agonie sombre, muette, hautaine, c'est encore l'agonie de la bête sauvage emportant sa balle dans le hallier; c'est *la Mort du loup* telle que Vigny l'a dépeinte et comprise avec son stoïcisme désolé :

> Gémir, pleurer, prier est également lâche :
> Fais énergiquement ta longue et lourde tâche,
> Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.

Le nihiliste renchérit sur le stoïque, il ne fait pas de tâche avant de mourir : rien ne vaut la peine de rien.

Le romancier mit tout son art à composer un personnage déplorable, mais nullement odieux. Effacez un seul trait du tableau, ce mépris de tout ce que nous vénérons, cette *inhumanité*, nous paraîtront intolérables; chez l'animal apprivoisé, ce serait perversion, oubli des règles apprises; chez l'animal sauvage, c'est instinct, révolte native; l'auteur désarme habilement notre morale devant

cette victime de la fatalité, ce cerveau envahi trop brusquement par la science comme par une apoplexie. — La sensibilité du poète prend sa revanche avec les figures des *pères*, ces bonnes gens de la vieille roche qui regardent timidement bouillonner le flot nouveau et cherchent à le contenir à force de tendresse. Jamais encore Tourguénef n'avait poussé aussi loin la puissance créatrice, le don de l'observation minutieuse. Je voudrais en citer des exemples, et c'est fort difficile avec lui, car il dédaigne les morceaux de bravoure, les pages à effet; chaque détail n'est précieux que par le concours discret prêté à l'ensemble de l'œuvre. Détachons cependant deux silhouettes épisodiques, qui passent un instant dans le récit avec une vérité saisissante. Voici une physionomie qui est bien de son pays et de son temps, un haut fonctionnaire de Saint-Pétersbourg, un futur homme d'État, venu en province pour reviser l'administration :

Mathieu Ilitch était ce qu'on appelait alors « un jeune; » il avait à peine dépassé la quarantaine, il visait déjà les grands postes de l'état et portait une plaque de chaque côté de la poitrine. L'une d'elles, à la vérité, était étrangère et des plus communes. Comme le gouverneur qu'il venait juger, il passait pour un progressiste et, bien que déjà gros bonnet, il ne ressemblait pas à la plupart des gros bonnets. Il avait de soi-même une haute opinion; sa vanité ne connaissait pas de bornes, mais il affectait une attitude simple, il vous regardait d'un air encourageant, vous écoutait avec indulgence; il riait avec tant de bonhomie qu'au premier abord on pouvait le prendre pour « un bon diable. » Néanmoins, dans les grandes occasions, il savait, comme on dit, jeter de la poudre aux yeux. — L'énergie est nécessaire, disait-il alors, et il ajoutait en français : l'énergie est la première qualité d'un homme d'état. — Avec tout cela, il restait le plus souvent dans les dindons, chaque tchinovnik un peu expérimenté le menait par le nez à sa fantaisie. Mathieu Ilitch parlait avec beaucoup d'admiration de Guizot; il s'efforçait de faire entendre à chacun qu'il n'appartenait pas à la catégorie des routiniers, des bureaucrates attardés, qu'il était attentif à toutes les manifestations considérables de la vie sociale, etc... Ce vocabulaire, il le possédait à fond. Il se tenait même au courant de la littérature contemporaine, bien qu'avec une nuance de majesté distraite : tel un homme mûr, rencontrant dans la rue une procession de gamins, se joint à elle un moment. Au fond, Mathieu Ilitch ne différait pas sensiblement des hommes d'état du règne d'Alexandre Ier, qui allaient aux soirées de Mme Swetchine et se préparaient le matin en lisant une page de Condillac; les dehors seuls étaient autres chez lui, plus contemporains. C'était un courtisan adroit et rusé, rien de plus; il n'entendait mot aux affaires publiques, ses vues étaient nulles, mais il

savait admirablement mener ses propres affaires; sur ce point, il ne se laissait jouer par personne. N'est-ce pas là le principal?

Ailleurs, c'est la princesse X***, une étude de femme bien fine et bien locale :

Elle passait pour une coquette évaporée, elle s'abandonnait avec fureur aux plaisirs de tout genre, dansant jusqu'à tomber de lassitude, riant et folâtrant avec les jeunes gens, qu'elle recevait avant dîner dans un salon à demi éclairé; et la nuit, elle priait, pleurait, elle errait parfois jusqu'au matin dans sa chambre, cherchant vainement une place où reposer, tordant ses mains d'ennui; ou bien elle restait assise, pâle et froide, penchée sur son psautier. Le jour venait, de nouveau elle se métamorphosait en femme du monde, elle sortait, babillait, souriait et se jetait littéralement au-devant de tout ce qui pouvait lui procurer un instant de distraction... — Même quand elle se donnait entièrement, il restait en elle quelque chose de secret et d'insaisissable que nul ne pouvait atteindre. Dieu sait ce qui nichait dans cette âme! Il semblait qu'elle fût en puissance de forces mystérieuses, inconnues à elle-même; ces forces jouaient avec elle à leur gré, et son esprit limité ne pouvait dominer leurs caprices. Toute sa conduite présentait une suite de contradictions; les seules lettres qui eussent pu éveiller les justes soupçons d'un mari, elle les avait écrites à un homme qui lui était presque étranger; l'amour y parlait d'un ton plaintif. Jamais elle ne riait ni ne plaisantait avec celui qu'elle avait choisi, elle l'écoutait en le considérant avec une sorte de stupeur; parfois cette stupeur se changeait brusquement en terreur glacée; son visage revêtait alors une expression morte, sauvage; elle s'enfermait dans son appartement, et sa femme de chambre, l'oreille collée à la serrure, l'entendait sangloter sourdement.

Tout en poursuivant ces grands travaux, Ivan Serguiévitch revenait souvent aux rapides et simples histoires qui avaient fait la fortune des *Récits d'un chasseur*. De ces années laborieuses datent les charmantes nouvelles d'inspiration si variée : *Moumou, l'Accalmie, les Trois Rencontres, le Premier Amour*, et vingt autres, légères aquarelles appendues entre les grands tableaux tout le long de la riche galerie du peintre. Ce sont des esquisses faites parfois avec un rien, un trait de mœurs paysannes, un souvenir fugitif, une vision intérieure; l'artiste délicat excellait à ces demi-teintes, à ces touches sobres qui indiquent sans appuyer une figure, une douleur, un frisson du cœur. Je ne sais rien de plus achevé dans ce genre que les soixante pages intitulées : *Assia*. C'est un souvenir de la vie

d'étudiant en Allemagne, un timide amour qui s'est à peine avoué à lui-même. Assia est une jeune fille russe, une enfant effarouchée, fantasque, vive comme une fauvette; impossible d'oublier après l'avoir lu le portrait de cette étrange fille. L'étudiant la rencontre, l'aime à son insu, et tandis qu'il hésite à la prendre au sérieux, l'enfant blessée disparaît; l'homme qui ne l'a comprise qu'après l'avoir perdue se lamente sur cette ombre évanouie. Je cite au hasard quelques lignes de ce poème en prose, le prélude d'un sentiment qui s'ignore : les deux jeunes gens reviennent le soir d'une promenade sur les bords du Rhin :

Je la regardais, toute baignée dans le clair rayon de soleil, calme et douce. Tout brillait joyeusement autour de nous, sous nos pieds et sur nos têtes, — le ciel, la terre, les eaux : on eût dit que l'air même était saturé de clarté.

— Regardez, comme c'est bien! dis-je en baissant involontairement la voix.

— Oui, c'est bien! répondit-elle sur le même ton, sans lever les yeux vers moi. Si nous étions des oiseaux, vous et moi, comme nous volerions, comme nous glisserions!.. nous nous serions noyés dans ce bleu. Mais nous ne sommes pas des oiseaux.

— Les ailes peuvent nous pousser, répliquai-je.

— Comment cela?

— Vivez seulement, et vous le saurez. Il y a des sentimens qui nous soulèvent de terre. N'ayez pas peur, les ailes vous viendront.

— Et vous, vous en avez eu?

— Comment vous dire?.. Il me semble que jusqu'à présent je n'ai pas volé.

Assia se tut, pensive. Je me rapprochai d'elle; soudain elle me demanda :

— Savez-vous valser?

— Oui, répondis-je, assez intrigué par cette question.

— Alors, venez, venez. Je prierai mon frère de nous jouer une valse. Nous nous figurerons que nous volons, que les ailes nous sont poussées...

... Je la quittai assez tard. En repassant le Rhin, à mi-distance entre les deux rives, je demandai au passeur de laisser la barque dériver au courant. Le vieillard leva les avirons et le fleuve royal nous emporta. Je regardais autour de moi, j'écoutais, je me souvenais; subitement, je sentis au cœur un trouble secret; je levai les yeux au ciel; mais le ciel même n'était pas tranquille; tout troué d'étoiles, il se mouvait, palpitait, frissonnait. Je me penchai sur le fleuve; là aussi, dans ces sombres et froides profondeurs, les étoiles scintillaient, tremblaient;

l'agitation de la vie m'environnait, et moi-même, je me sentais de plus en plus agité. Je m'accoudai sur le rebord de la barque; le murmure du vent à mes oreilles, le clapotement sourd de l'eau sous le gouvernail, irritaient mes nerfs, les fraîches exhalaisons des flots ne parvenaient pas à les calmer; un rossignol chanta sur la rive, son chant m'accabla comme un poison délicieux. Des larmes gonflaient mes paupières, et ce n'étaient pas les larmes des vagues ivresses sans cause. Ce que je ressentais, ce n'était pas cette sensation confuse, éprouvée naguère, des aspirations infinies, quand l'âme s'élargit et vibre, quand il lui semble qu'elle va tout comprendre et tout aimer... Non! une soif de bonheur me brûlait; je n'osais pas encore l'appeler par son nom, mais le bonheur, le bonheur jusqu'à l'anéantissement, voilà ce que je voulais, voilà ce qui m'angoissait... La barque flottait toujours, le vieux passeur s'était assis et dormait, penché sur ses rames.

III.

Ah! les belles années qui suivirent 1860! L'émancipation des serfs, le rêve de Tourguénef, était devenue un fait accompli : et ce n'était que l'aurore des grandes réformes. De partout le jour nouveau pénétrait à torrens dans la sombre machine vermoulue; partout le bruit des ressorts neufs qui la remettaient en mouvement, un éveil joyeux de forces et d'espérances longtemps contenues. Ces années si décisives dans l'histoire du pays ne l'étaient pas moins dans l'histoire intime d'Ivan Serguiévitch; il venait de donner sa vie, comme ses vierges donnent la leur, sans réserves et jusqu'à la mort. Déraciné de sa patrie par une amitié toute-puissante, il quittait la Russie, où il ne devait plus revenir qu'à de rares intervalles, pour s'établir d'abord à Bade, puis à Paris, au milieu de nous. La destinée avait comblé tous les vœux de l'homme, de l'écrivain, du patriote; il assistait à la renaissance de son pays; sa gloire le suivait en Occident, avec ses ouvrages traduits dans toutes les langues. On pouvait croire que s'il reprenait la parole, après ces années de silence et de repos, ce serait pour redire le cantique de Siméon. C'eût été bien mal connaître notre pauvre nature humaine, et en particulier cette âme de poète à jamais inassouvie. Ce qui fait la joie de notre cœur, c'est de bercer un rêve tout le long de la jeunesse et non de le voir réalisé par les vieux ans. Qu'avons-nous à faire de la réalité décolorée? Tourguénef rentra en scène avec *Fumée*, en 1868. C'était toujours le même talent, encore plus mûr et savoureux; ce n'était plus tout à fait l'âme candide et croyante d'autrefois. Dès les premières pages du livre, le désenchantement fait

explosion; s'il s'agissait d'un autre homme, nous dirions que la poche de fiel a crevé; en parlant de Tourguénef, le mot serait exagéré; il n'entrait pas de fiel dans son tempérament; ses saillies douloureuses sont d'un idéaliste déçu, étonné de voir que ses chères idées, appliquées aux hommes, ne les ont pas rendus parfaits. Le ressentiment de cette déception va quelquefois jusqu'à l'injustice; ce crayon chagrin nous montrera désormais certaines figures poussées au noir, partant moins vraies que celles des œuvres anciennes. Le monde décrit dans *Fumée*, c'est ce monde russe qui vit à l'étranger et qui n'y porte pas toujours les meilleures qualités du sol natal : grands seigneurs et femmes équivoques, étudians et conspirateurs. La scène se passe à Bade, où l'auteur avait pu l'étudier à loisir. Dans cette galerie comique de « généraux de Kursaal, » de princesses en pique-nique, de slavophiles vantards, de commis-voyageurs en révolutions, il y a bien des traits pris sur le vif, mais la physionomie d'ensemble est *chargée*; la défaut de mesure est d'autant plus sensible que, dans la pensée de l'auteur, ces personnages ne sont pas des types d'exception, mais bien la représentation fidèle de la haute et basse société russe.

En outre, le procédé de l'artiste est modifié. Jadis, en nous montrant les batailles d'idées, il nous laissait juges du camp : maintenant il se substitue à nous et insinue son opinion. Il y a, pour le romancier et le dramaturge, deux manières d'exposer les thèses morales : avec ou sans intervention personnelle. Prenons des exemples familiers à tout le monde. Voici, dans *les Misérables*, deux conceptions antagonistes du devoir et de la vertu, personnifiées par Jean Valjean et Javert; nous pourrions hésiter sur leur valeur réciproque; mais l'auteur jette d'un seul côté tout le poids de son éloquence, il divinise l'une de ces conceptions et rabaisse l'autre, il force notre verdict. Voilà, au contraire, dans *le Gendre de M. Poirier*, deux façons de comprendre l'honneur, deux mondes d'idées dissemblables, le marquis de Presle et son beau-père; l'auteur s'efface, il éclaire également ses deux personnages, leurs mérites et leurs ridicules, le fort et le faible de leurs thèses : jusqu'au bout, nous balançons à nous prononcer entre eux, l'intérêt du drame naît de ce conflit d'idées. Je préfère cette seconde manière, qui me paraît exiger plus d'art, qui est plus proche de la vie réelle, où la vérité n'est jamais claire, où le bien et le mal sont étroitement mêlés dans tous les camps. Tourguénef s'est tenu à cette méthode équitable dans ses premières études sociales; dans les dernières, *Fumée* et *Terres vierges*, il intervient visiblement. Un personnage de second plan, une sorte d'Olivier de Jalin, comme le Potouguine de *Fumée*, a mission de nous révéler la pensée de l'écrivain et

de clore les débats. Ces réserves faites, je reconnais que les sorties de Potouguine sont le plus souvent ruisselantes de verve et de bon sens. « L'Occidental » daube sur ses bêtes noires, les slavophiles, il ridiculise les travers nationaux, et surtout cette manie d'affirmer que les choses les plus communes prennent une vertu mystique en touchant le sol russe. Il trouve des traits bien spirituels pour caractériser cette infatuation, par exemple, quand il parle de « la littérature en cuir de Russie, » quand il dit : « Chez nous, deux et deux font quatre, mais avec plus de hardiesse qu'ailleurs. » Après avoir vidé son carquois, le romancier noue une intrigue d'amour, il s'y montre, comme toujours, maître des secrets du cœur humain. Mais, ici encore, notre auteur a changé de manière. Jadis, il ne se plaisait qu'aux émotions virginales, la femme ne l'intéressait que jeune fille, il peignait l'amour loyal, marchant le front haut, même alors qu'il brave le monde. Pour la première fois, dans *Pères et Fils*, il avait donné un rôle de grande coquette à une jeune veuve, et avec quelles précautions! Maintenant, dans *Fumée* et *les Eaux printanières*, il nous montre les passions cruelles, leurs tortures, leurs mensonges, leurs abîmes sans issue. La jeune fille est toujours là, tenue en réserve pour sauver au dénoûment le pécheur repentant; mais ce n'est qu'une pâle figure, reculée sur les plans lointains. D'aucuns préféreront peut-être ce bruit de tempêtes aux harmonies délicieuses des premiers romans; c'est affaire de goût, et je ne veux pas diminuer le mérite de *Fumée*, qui reste un chef-d'œuvre d'un autre genre; je constate seulement qu'à l'approche du soir, l'âme limpide du poète a reflété de lourds nuages et des cieux troublés. A la fin des *Eaux printanières*, après cette merveilleuse scène de la séduction, vraie comme la vie, comme la faiblesse de l'homme et le pouvoir diabolique de la femme, il y a des pages pleines d'une telle rancœur, qu'on se sent pris de pitié pour l'écrivain qui a pu les trouver.

En 1877, Tourguénef publia dans *le Messager d'Europe* son dernier roman de longue haleine, *Terres vierges*. Si mes souvenirs sont exacts, la traduction française parut d'abord dans le journal *le Temps*, comme pour tâter le terrain; puis l'original se risqua en Russie et y circula sans obstacles. Rien ne fait mieux mesurer le chemin parcouru depuis le jour où la censure s'émouvait si fort de a lettre sur Gogol. Avec l'œuvre nouvelle, le romancier se hasardait dans les cendres brûlantes, sur une route qui conduisait autrefois jusqu'en Sibérie. L'ambition lui était venue de décrire le monde souterrain qui commençait dès lors à inquiéter l'empire; après avoir signalé le premier et exploré depuis vingt-cinq ans tous les courans d'idées jaillis du sol russe, l'observateur se devait de

parfaire sa tâche en nous montrant l'aboutissement logique de ces courans ; puisqu'ils disparaissaient sous terre, il fallait les suivre et tenter bravement la descente aux enfers. La tentative ne fut pas pleinement heureuse ; elle était prématurée. A l'époque où Tourguénef écrivait, il y a dix ans, ce monde était encore trop dérobé, trop inaccessible, ses tendances étaient trop confuses pour qu'on pût lui donner des formes sensibles ; l'image se perdait dans la chambre obscure et refusait de venir à la lumière du plein jour. Aujourd'hui même, je ne crois pas que ce tragique sujet soit mûr pour un écrivain soucieux de la vérité et de l'équité ; il appartient encore aux dramaturges de boulevard ; libre à ceux-ci d'y chercher des fictions palpitantes, on n'est pas sévère pour cet art inférieur, on le tient quitte de l'exactitude, s'il nous amuse un instant ; mais pour le romancier psychologue de l'école de Tourguénef, pour celui qui étudie les problèmes moraux, qui remonte jusqu'aux impulsions premières des âmes, il n'y a qu'à faire aveu d'impuissance devant ces invisibles, comme faisait naguère la police secrète de l'empire ; là où l'étude d'après nature est rarement possible, où il faut procéder par induction, on est mal venu de chercher des représentations plastiques.

Voilà pourquoi *Terres vierges*, au moins dans la première partie, a quelque chose de gris et d'effacé qui contraste avec les reliefs puissamment modelés des œuvres antérieures. L'auteur nous introduit dans le cercle des conspirateurs à Pétersbourg. Un de ces jeunes gens s'engage en qualité de précepteur chez un riche fonctionnaire qui l'emmène en province. Niéjdanof rencontre là une jeune fille noble, traitée par les maîtres de la maison en parente pauvre, aigrie par de longues humiliations ; elle prend feu pour les idées encore plus que pour la personne de l'apôtre ; tous deux s'enfuient un beau matin et forment une de ces unions libres où l'on vit comme frère et sœur en travaillant au grand œuvre social. Ils « vont dans le peuple, » avec leurs affiliés de province. Mais Niéjdanof n'est pas armé pour la terrible lutte, c'est un faible, un rêveur, un poète qui passe en secret les nuits sur son cahier de vers. Déchiré de doutes et de découragemens, il s'aperçoit bientôt que tout est malentendu dans son âme ; il n'aime pas la cause à laquelle il se sacrifie, il ne sait pas la servir ; il aime mal la femme qui s'est sacrifiée pour lui, il se sent décroître dans l'estime de cette dévouée ; las de la vie, trop fier pour reculer, assez généreux pour vouloir libérer à tout prix sa compagne avant qu'un instant d'oubli ait fait d'elle sa maîtresse, Niéjdanof se tue ; il a deviné qu'un de ses amis, mieux équilibré que lui, aime secrètement Marianne et va être aimé d'elle ; il unit en mourant les mains de ces deux êtres,

animés du même courage. Le roman finit par le récit d'une échauffourée avortée, qui montre l'inanité et l'enfantillage de la propagande révolutionnaire dans le peuple. Ce Niéjdanof, si invraisemblable qu'il puisse nous paraître, est le caractère le plus vivant et le plus vrai du livre; celui-là a été pris sur nature, dans le fin fond des misères morales de la jeunesse russe.

D'autres figures de révolutionnaires flottent dans la pénombre, elles passent en chuchotant des choses inintelligibles. Les représentans des hautes classes, du monde officiel, sont traités plus durement encore que dans *Fumée :* ils ont toutes les suffisances, tous les ridicules et pas un mérite; de ce parti-pris résultent des caricatures, un manque d'équilibre et un faux jour dans l'ensemble de l'œuvre. En revanche, les apôtres de la foi nouvelle ont une auréole de générosité et de dévoûment. Entre l'égoïsme de la vie courante d'une part, la foi vive et l'abnégation farouche d'autre part, le choix de l'écrivain idéaliste était forcé; la chaleur de son cœur le précipite sans précautions du côté où le désintéressement est plus visible. Il prête à ces rudes natures, toutes d'une pièce, une délicatesse de sentimens qui les poétise; il nous cache et se cache à lui-même les contrastes révoltans, les instincts brutaux. Il avait eu une vision plus réelle, le jour où il avait aperçu l'énergique Bazarof, avec son profil de loup fuyant dans les bois. Je crois que Tourguénef a été égaré par sa sensibilité, en peignant les caractères des nihilistes; il a été mieux servi par sa raison en faisant justice de leurs idées, de leurs déclamations puériles, de leurs espérances aveugles. Les meilleures pages du livre sont celles où l'auteur nous démontre par les faits l'impossibilité d'un contact entre les propagandistes et le peuple; les raisonnemens abstraits se brisent sur la dure cervelle du moujik; Niéjdanof veut prêcher dans un cabaret, les paysans le forcent à boire, il tombe ivre-mort au second verre de *vodka* et s'éloigne au milieu des huées; un autre, qui tente de soulever son village, est livré les mains liées à la justice par les villageois. Par momens, Tourguénef met le doigt sur le principe même de l'erreur révolutionnaire; ses nihilistes, dans un élan irréfléchi de solidarité, veulent soulever instantanément une populace ignorante jusqu'à l'échelon intellectuel où ils sont eux-mêmes parvenus; ils oublient que le temps a seul pouvoir d'opérer ce miracle, ils se flattent de remplacer son action par des formules cabalistiques; ils se brisent les poings à cet effort impossible. Le poète voit tout cela et nous le fait très bien comprendre; mais comme il est poète, il se laisse séduire par la beauté morale du sacrifice indépendamment de l'objet, et son indulgence redouble en raison même de la vanité prouvée du sacrifice.

C'est peut-être le lieu de toucher un point délicat que je ne veux pas éviter. On m'assure que certaines revendications politiques, élevées sur la tombe de l'écrivain, causent un gros émoi en Russie, et que le deuil national risque d'être troublé par d'amers ressentimens. Comme il fallait s'y attendre, le parti extrême essaie de tirer à lui cette grande ombre; on a parlé de subventions accordées par Tourguénef à une feuille malfaisante. C'est parfaitement invraisemblable. Ivan Serguiévitch avait la main facile comme le cœur et donnait indistinctement à toutes les misères; il suffisait d'être Russe pour trouver sa porte ouverte, sa bourse prête, et de bonnes paroles sur ses lèvres; mais s'il a secouru les hommes, il n'a certainement pas coopéré à leur politique. Comment aurait-il trempé dans des complots sauvages et stériles, lui, l'Occidental, l'homme de la civilisation raffinée et des élégances de pensée? Ses opinions flottèrent toujours dans un libéralisme vaporeux, rapporté à vingt ans des universités d'Allemagne, plus enclin à se bercer de rêves qu'à s'employer dans la pratique. Au surplus, il suffit de lire attentivement *Terres vierges* pour marquer le degré de latitude où Tourguénef entendait se maintenir. Il y a là un certain Solomine, un jeune directeur de fabrique, qui représente les idées moyennes et parle évidemment pour l'auteur. Solomine a été entraîné par les propagandistes, mais son bon sens lui fait voir le néant de leurs efforts; s'il n'a aucun goût pour les tchinovniks qui administrent la terre russe, il n'a aucune confiance dans les enfans qui la minent sourdement; il se sépare peu à peu de ces derniers, il se tire les grègues sauves de l'échauffourée finale, et va fonder dans l'Oural une usine prospère « sur certaines bases coopératives. » Ne soyons pas indiscret, ne demandons pas au bon Ivan Serguiévitch quelles sont ces bases; le romancier voulait que son socialiste fût conséquent et intéressant jusqu'au bout, il le lance dans la coopération et le laisse s'y dépêtrer; les lecteurs russes n'en demandent pas davantage, et tout le monde est content. — Mais je parle bien au long, vraiment, de la politique d'un poète. Cet homme qui fut un naïf, au plus noble sens du mot, pour tant de choses inférieures, a bien pu l'être en politique. Ceux qui disputeraient plus longtemps sur la couleur de son drapeau risqueraient eux-mêmes d'être taxés de naïveté. Il ne faut ni s'étonner ni s'émouvoir parce que les lyres délicates sonnent faux quand la politique égare ses grosses vilaines mains sur leurs cordes; il n'y a qu'à ne pas les écouter, à garder une juste mesure entre la république de Platon qui bannissait les poètes et celle de 1848 qui leur offrait des présidences.

Tourguénef écrivit encore, vers cette même époque, cinq à six nouvelles, dont une, *le Roi Lear de la steppe*, rappelle les meilleures pages des *Récits d'un chasseur* par l'intensité de l'émotion.

Je ne puis m'attarder à chacun de ces matériaux : il est temps de nous retourner pour jeter un regard d'ensemble sur le monument. — Ivan Serguiévitch y a logé la société russe; il a résumé la conception qu'il s'en faisait dans quelques types généraux, toujours en scène. Considérons-les avec intérêt; toute la littérature postérieure est revenue sur ces types, sans presque les modifier; il faut croire qu'ils rendent fidèlement la physionomie de cette société, du moins telle qu'elle se voit elle-même. C'est d'abord le paysan, doux, résigné, endormi, touchant dans ses souffrances comme l'enfant qui ne sait pas pourquoi il souffre; malin et rusé d'ailleurs, quand il n'est pas abruti par l'ivresse, soulevé de loin en loin par des fureurs animales. Au-dessus, les classes intelligentes et moyennes, les petits propriétaires de campagne, et parmi eux les représentans de deux générations : le vieux seigneur, bonhomme, ignorant, avec des traditions respectables et des vices grossiers, dur par longue habitude pour les serfs, servile lui-même, mais excellent dans les autres relations de la vie. Tout différent est le jeune homme de cette même classe : quelquefois précipité dans le nihilisme par le vertige d'une croissance intellectuelle trop rapide; le plus souvent instruit, mélancolique, riche en idées et pauvre en actes, « se préparant toujours à travailler, » tourmenté par un idéal de bien public vague et généreux; c'est le type de prédilection du roman russe. Le héros qu'aiment les jeunes filles et que leur disputent les femmes romanesques, ce n'est pas un brillant officier, un artiste, un grand seigneur magnifique; c'est presque toujours ce Hamlet bourgeois, honnête, cultivé, d'intelligence tranquille et de volonté faible, qui revient de l'étranger avec des théories scientifiques sur l'amélioration de la terre et du sort des paysans, qui brûle d'appliquer ces théories dans « son bien; » cela, c'est le grand point; un personnage de roman qui veut conquérir des sympathies doit revenir dans « son bien, » pour y améliorer la terre et le sort des paysans. Le Russe devine que là, là seulement est l'avenir, le secret de force; mais, de son propre aveu, il ne sait comment s'y prendre. — Passons aux femmes de la même classe. Rien à dire des mères; par un parti-pris curieux, qui révèle quelque plaie ancienne du cœur, toutes les mères des romans de Tourguénef, sans une exception, sont mauvaises ou grotesques. Il réserve les trésors de sa poésie aux jeunes filles. Pour lui, la pierre angulaire de la société est cette jeune fille de province, librement élevée dans un milieu modeste, foncièrement droite, aimante, point romanesque, moins intelligente que l'homme, plus décidée, je le répète : chaque roman met en jeu une volonté féminine, guidant les irrésolutions des hommes. — Tel est, à grands traits, le monde dépeint par l'écrivain. Chaque fois qu'il s'y renferme, l'accent de vérité est si frappant que le lec-

teur s'écrie en fermant le livre : « Si ces gens-là ont vécu, ils n'ont pas pu vivre autrement ! » Ce cri sera toujours la meilleure sanction des œuvres d'imagination.

Il nous manque les hautes classes pour compléter le tableau. Tourguénef n'y a touché qu'incidemment, dans ses dernières œuvres, par des esquisses sommaires, toutes dans la manière noire. Son regard n'était pas tendu de ce côté et son esprit était prévenu. La jeune fille si parfaite de tout à l'heure, dès que la fortune la porte sur les sommets sociaux, devient une femme frivole, pervertie, avec toutes les bizarreries de l'esprit et du tempérament ; l'homme qui s'élève aux dignités et touche aux affaires publiques va joindre à son irrésolution native la hâblerie et la sottise. Il y a lieu d'en appeler de ces jugemens rapides et exclusifs. Pour nous faire une opinion, il faudra attendre Léon Tolstoy : celui-ci ne changera guère les types fixés par son devancier pour les basses et moyennes classes, mais il creusera dans les plus intimes replis l'âme complexe de l'homme d'état, du courtisan, de la grande dame ; il achèvera l'édifice dont Tourguénef a posé les assises et négligé le faîte.

Il ne faut pas demander à notre romancier les intrigues compliquées, les aventures extraordinaires dont l'ancien roman français était si friand. Il ne montre pas la lanterne magique, il montre la vie ; les faits en eux-mêmes l'intéressent peu ; il ne les voit qu'à travers l'âme humaine et dans leur contre-coup sur l'individu moral. Son plaisir est d'étudier des caractères et des sentimens, aussi simples que possible, pris dans la réalité quotidienne ; mais, et c'est là son secret, il voit cette réalité avec une telle émotion personnelle que ses portraits ne sont jamais prosaïques, tout en restant absolument vrais. Il disait de Niéjdanof, dans *Terres vierges :* « C'est un romantique du réalisme. » On peut lui retourner le mot. Telle fut chez nous la disposition d'esprit de Flaubert, que Tourguénef aimait tant ; mais le Russe avait de plus que son ami la sûreté du goût, la tendresse, je ne sais quelle grâce tremblante également répandue sur chaque page, qui fait penser à la rosée du matin. Nul n'eut plus de sentiment et plus d'horreur du sentimentalisme : nul ne sut mieux indiquer d'un seul mot toute une situation, toute une crise du cœur. Cette retenue fait de lui un phénomène unique dans la littérature russe, toujours noyée ; il avait le droit de railler les écrivains de son pays, qui « ayant à dire que le propre de la poule est de pondre des œufs, ont besoin de vingt pages pour développer cette grande vérité et ne parviennent pas à s'en tirer. » On devine dans la moindre production d'Ivan Serguiévitch un travail de réduction acharné, le souci de l'art tel que l'en-

tendaient les classiques. De pareilles qualités, rehaussées par la magie du style, par une langue toujours exacte et parfois magnifique, assurent à Tourguénef une place éminente dans la littérature contemporaine. La critique anglaise, qui regarde froidement et n'est pas suspecte d'exagération, lui accorde le premier rang (1); je voudrais souscrire à cet arrêt, quand je relis l'enchanteur; mais je me reprends et j'hésite en pensant à ce prodigieux Tolstoy, qui terrasse mon admiration et enchaîne mon jugement. Aussi bien, il faut laisser le dernier mot à l'avenir dans ces questions de préséances.

Après *Terres Vierges*, le repos du déclin commença. Le talent restait entier, l'intelligence vigoureuse et curieuse; mais cette intelligence flottait en quelque sorte, elle semblait chercher une voie perdue, comme il arrive pour d'autres au début de la vie. Il y avait bien des causes à ce découragement. L'écrivain russe a retiré de son long séjour parmi nous de grands avantages et quelques inconvéniens. A l'origine, l'étude de nos maîtres, l'amitié et les conseils de Mérimée lui furent d'un précieux secours; il dut peut-être à ces fréquentations littéraires la discipline intellectuelle, la clarté, la précision, mérites si rares chez les prosateurs de son pays. Plus tard il s'éprit d'enthousiasme pour Flaubert; je rencontre dans les œuvres complètes d'excellentes traductions d'*Hérodiade* et de *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*. Enfin, après les pères du naturalisme, ses amitiés le rattachèrent aux successeurs du second degré; il se figurait innocemment qu'il appartenait à leur école, il écoutait leurs doctrines et faisait des efforts inquiets pour concilier ces doctrines avec son ancien idéal. D'autre part, il se sentait de plus en plus séparé de son pays natal, de son vrai fonds d'idées. On le lui reprochait parfois en Russie, on le traitait de déserteur, de distancé. Les tendances de ses derniers romans avaient soulevé des récriminations sincères et des calomnies intéressées. Quand il revenait à Pétersbourg ou à Moscou, de loin en loin, les ovations de la jeunesse l'accueillaient; mais d'autres cercles lui témoignaient de la froideur; il voyait une partie de son public lui échapper, courir aux idoles nouvelles, à l'âpre réalisme qui triomphe dans les lettres russes. Alors même qu'on le saluait respectueusement comme un ancêtre, ce Parisien d'esprit et de langue dut se dire plus d'une fois tout bas : On me traite en vieux bonze. — Ah! comme on passe vite vieux bonze en littérature! Lors de sa dernière apparition en Russie, pour les fêtes de Pouchkine, les étudians de Moscou dételèrent sa voiture; mais je me souviens qu'un jour à Pétersbourg,

(1) *Europe has been unanimous in according to Tourguenief the first rank in contemporary literature.* (*The Athenæum*, 8 sept. 1883.)

en revenant de chez un haut personnage, Ivan Serguiévitch nous dit sur un ton de plaisanterie non exempt d'amertume : « Il m'a appelé Ivan Nikolaiévitch. » Cette inadvertance paraîtrait bien vénielle chez nous, où l'on n'est heureusement pas obligé de savoir le nom du père de chacun : dans les habitudes russes et vis-à-vis d'une célébrité nationale, l'erreur était blessante ; elle faisait mesurer la crue de l'oubli. A cette même époque, j'eus la bonne fortune de passer une soirée entre Tourguénef et Skobélef. Le jeune général parlait avec sa chaleur et son éloquence habituelles, il racontait ses longs espoirs, ses vastes pensées ; le vieil écrivain l'écoutait en silence, l'enveloppant de ce regard doux et voilé qui semblait attirer à soi les formes, les couleurs ; il était facile de voir que le modèle posait pour le peintre, et que celui-ci étudiait cette physionomie étrange pour la graver dans quelque livre ; la mort guettait à la porte, elle n'a permis ni au héros de vivre son roman, ni au poète de l'écrire.

Nous reparlions de ces souvenirs, un jour de ce printemps, la dernière fois que j'eus l'honneur de voir Ivan Serguiévitch ; il me disait : « Je vais le rejoindre, » et l'on sentait trop qu'il disait vrai, en regardant ce corps miné par de cruelles souffrances, alangui sur le lit de repos. Toute la vie avait reflué dans la tête, superbe sous son désordre de cheveux blancs, secouée avec des fiertés de lion blessé. Ses yeux s'arrêtaient sur le tableau de Rousseau, qu'il aimait entre tous, parce que Rousseau avait compris comme lui l'âme et la force de la terre : un chêne écimé, usé par les hivers, jetant au vent de décembre ses dernières feuilles rousses. Entre cette peinture et le noble vieillard qu'elle consolait, il y avait comme un lien fraternel, un entretien résigné sur les arrêts communs de la nature.

Déjà atteint par son mal rare et terrible, un cancer de la moelle épinière, Tourguénef publia encore trois nouvelles : *le Chant de l'amour triomphant*, brillante fantaisie dans le goût de Boccace, ciselée avec un art minutieux, comme un bijou florentin ; *Clara Militch*, une histoire inspirée sans doute par un drame récent qui venait d'occuper Paris ; l'auteur y raconte la mort volontaire d'une jeune actrice et essaie de nous faire comprendre pourquoi l'épidémie de suicide sévit sur la jeunesse russe dans d'effrayantes proportions. Dans une autre nouvelle intitulée *Désespoir*, l'écrivain s'efforçait de concentrer en quelques pages cette tristesse nationale qu'il avait étudiée et reproduite dans toute son œuvre ; il mettait à nu le fatalisme inconscient qui gouverne certaines volontés slaves et donne à ces vagabonds moraux un air de famille avec les victimes du *fatum* antique dans Eschyle et dans Sophocle. Ce fut une lugubre ironie du sort que la suprême production du romancier

portât ce titre : *Désespoir*. Il avait dit son dernier mot sur cette âme russe qu'il fouillait depuis quarante ans : il se tut. Pourtant l'artiste survivait à l'homme ; durant les crises finales, saturé d'opium et de morphine, il narrait à ses amis les rêves étranges qui le hantaient et regrettait de ne pas pouvoir les écrire : « Ce serait un curieux livre, » disait-il. L'avant-veille de sa mort, il prit encore la plume et rédigea un testament touchant, une lettre adressée à son ami Léon Tolstoy ; avec cet adieu, Tourguénef expirant léguait à son rival, à son héritier, le souci et l'honneur des lettres russes ; il conjurait l'illustre auteur de *Guerre et Paix* de reprendre ses travaux. Espérons que ce vœu sera entendu par le seul écrivain digne de ramasser la plume tombée de ces vaillantes mains. Comme un soldat frappé, Ivan Serguiévitch avait remis ses pouvoirs sur les âmes à un autre capitaine ; rien ne le retenait plus, il partit pour faire ailleurs d'autres songes, plus tranquilles, plus beaux.

Ceux qu'il fit ici-bas sont laborieux et tristes. Les voilà tous, ramassés dans quelques volumes, raccourci d'une longue, d'une puissante vie humaine. Une œuvre littéraire, c'est une vie ; et de même qu'il y a dans chaque existence des jours qu'on voudrait effacer, il reste dans toute œuvre des pages qu'il eût fallu détruire. Tourguénef en a laissé échapper quelques-unes ; mais l'ensemble de son legs est bon, est sain. Disons-le bien en terminant, — parce que en dépit des doctrines contraires cela seul importe, cela seul est l'honneur de ce qui tient une plume, — dans presque tous les livres du mort, un noble souffle passe, élève et réchauffe le cœur. C'est peu de chose et c'est beaucoup, ce souffle léger resté d'une ombre, qui nourrira à jamais des milliers d'âmes. En voyant disparaître Ivan Serguiévitch, je pense à ces paysans d'Orel qui vont semant le grain dans les labours d'automne ; la plaine de blé est immense, le sillon noir fuit à l'infini ; l'homme le remonte, décroît, s'évanouit dans la brume et va s'asseoir, épuisé de fatigue, là-bas derrière les versans ; s'il est trop vieux, si quelque mal le prend cet hiver, on le couchera sous son labour, on l'oubliera. Qu'importe ? Disparais, pauvre homme de peine qui agitais tes bras dans le vide, sur la terre nue. La semence demeure et vit ; aux soleils de l'été prochain, le blé va sortir, mûrir, rouler sur la steppe des vagues d'or, et dispenser aux multitudes le bon pain le pain de force et de courage.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

DES PROGRÈS

DE LA MÉCANIQUE

M. MARCEL DEPREZ.

L'antithèse entre la théorie et la pratique plaît aux ignorans, elle encourage leurs efforts stériles ; beaucoup croient appliquer la science qui ne l'ont jamais étudiée. On peut, sans rien savoir, inventer une machine qui marche, être admis, sans objections ni conseils importuns, à payer un brevet d'invention, dont le numéro d'ordre seul pourrait servir d'avertissement. Il serait curieux de chercher et utile de dire, parmi les cent cinquante-six mille cinquante-quatre projets caressés d'abord avec tant d'espérance, combien ont pu subir l'épreuve de l'expérience et y survivre ; combien, en moindre nombre, ont enrichi leurs inventeurs ; combien enfin, plus glorieux et plus rares, ont mérité pour eux une place dans l'histoire de la science. Dans cette très courte liste, que de tristesses encore ! La justice des contemporains ne devance jamais le succès, l'indifférence attend, pour le voir, la sanction d'une longue pratique, et, pour le retarder, la malveillance fait plus que détourner les yeux. James Watt, il y a cent ans à peine, écrivait à son illustre

ami le docteur Black : « De toutes les choses de cette vie il n'y en a pas de plus folle que de faire des inventions ! » On pourrait sans crainte graver ces tristes paroles au pied de la statue du grand inventeur : dans le rayonnement d'une telle gloire, elles ne décourageraient que les envieux.

I.

Quelque nom que l'on donne à cette folie, dont Watt, qui s'en plaignait, n'eût pas voulu guérir, nul n'en est aujourd'hui plus complètement atteint que M. Marcel Deprez ; nul n'est moins accessible au découragement, moins ébranlé par les déceptions, et, pour faire triompher ses idées, mieux résigné à tous les sacrifices. Il réunit, par un rare privilège, à une imagination pleine de ressources, un jugement droit et sévère. Quoiqu'il préfère le bon sens à l'étude, aucune partie de la science n'est pour lui d'une méditation trop profonde. Dans le cercle très étendu des théories qu'il discute et qu'il applique, il n'a jamais, à ma connaissance, été repris d'insuffisance ou d'erreur.

C'est à un ingénieur éminent, à un membre regretté de l'Académie des sciences, Charles Combes, que la science doit sans doute M. Marcel Deprez. Combes était bienveillant et accessible à tous ; son expérience attirait les inventeurs ; et sa franchise, au risque de les froisser, leur épargnait plus d'une illusion. Un très jeune homme, un jour, lui demanda audience. Il était élève de l'École des mines ; Combes, comme directeur, avait ses notes sous les yeux ; elles promettaient peu et, s'il faut tout dire, on y invitait l'élève Marcel Deprez à abandonner des études commencées sans ardeur et poursuivies sans régularité. Le jeune écolier alléguait une excuse : accoutumé à suivre ses idées, lorsque le commencement d'une leçon faisait apparaître un problème, il cessait d'écouter et voulait le résoudre. Forgeant son âme au lieu de la meubler, comme le conseillait Montaigne, il avait peu appris ; mais les principes, médités sans cesse, l'avaient conduit par des voies simples à des vues réellement nouvelles. Le maître respecté des maîtres qui le repoussaient l'écouta avec plaisir, avec profit même, il se plaisait plus tard à le dire. Combes s'informa de sa position, il était pauvre ; de son ambition, elle se bornait à satisfaire librement, sans programmes impérieux, les curiosités de son esprit. Cet auditeur inattentif des plus savantes leçons sentait le charme de la science ; ce disciple rebelle aux exercices de l'école aimait le travail et l'étude ; cet écolier sans émulation avait le feu sacré et le génie de l'invention. Combes

en avait le respect et le zèle; il prit M. Marcel Deprez près de lui, et, tout en rémunérant ses utiles services, le dirigea sans le gêner en rien. Bientôt même, renversant les rôles, il rédigeait, pour les présenter à l'Académie des sciences, avant de les insérer dans un de ses ouvrages, les premiers travaux de son secrétaire.

M. Marcel Deprez simplifiait en le perfectionnant le mécanisme des tiroirs dans une machine à vapeur. Le mouvement du piston est alternatif; on doit, pour l'entretenir, agir sur les deux faces successivement, sans que les pressions opposées puissent, à aucun instant, entrer en lutte. A la fin de chaque course, la vapeur dilatée et refroidie s'échappe dans l'atmosphère ou dans le condenseur, pendant que celle de la chaudière entre du côté opposé. Une plaque, qu'on nomme tiroir, va, vient et glisse sans cesse, sur trois ouvertures qu'elle couvre et découvre pour fermer les communications et les ouvrir à propos. Cette pièce est la plus délicate de la machine; une seule seconde de retard, un seul millimètre d'avance, pourraient troubler et renverser l'action. Les solutions de M. Deprez sont simples; la description en serait longue. Quelques citations suffiront pour faire comprendre, sans en diminuer en rien le mérite, le généreux élan de l'excellent M. Combes.

Combes, dans ses études sur la machine à vapeur, consacre plus de vingt pages à la description du tracé de M. Deprez, qui n'est pas moins simple, — c'est la louange très flatteuse qu'il lui donne, — que celui du professeur Zeuner. M. Haton de La Goupillière, dans une savante et judicieuse revue des progrès récens de l'exploitation des mines, décrit à son tour et juge avec autorité, après dix ans d'épreuves, la coulisse de M. Deprez. « Tandis qu'on ne craint pas, dit-il, de multiplier indéfiniment les articulations dans certains appareils récens, celui de M. Deprez ne comporte qu'un excentrique et une seule articulation. » Les ingénieurs du chemin de fer du Nord ont constaté enfin, dans un rapport officiel, sur une locomotive munie du nouveau mécanisme, et pour un trajet de 30,000 kilomètres, une économie de 20 pour 100.

De tels jugemens semblent sans appel. M. Marcel Deprez, — le cas est rare, — les a trouvés trop favorables. Les conditions imposées aux tiroirs soulèvent plus d'un problème. Il voulut les résoudre. Sans consulter les maîtres ni pâlir sur les livres, le jeune volontaire de la science entreprit l'étude de la détente, la discussion des principes qui condamnent les espaces libres et prononcent sur les inconvéniens de l'admission anticipée de la vapeur. Le secrétaire de Combes avait des loisirs; les ateliers devinrent son école. Spectateur attentif, puisant à la source, il recueillait des observations, prenait note des singularités, critiquant tout, jugeant tout, et ten-

tant d'ingénieux essais. L'effort de la vapeur est variable, il faut, pour procéder avec ordre, le mesurer en chaque point de la course. L'indicateur de Watt a cette destination et met le corps de pompe en communication avec un petit cylindre dans lequel un piston, pressé par la vapeur, comprime un ressort qui donne la mesure de la tension : un crayon l'inscrit en traçant une courbe sur un papier mobile.

Cette solution rapide n'est qu'approchée. Pour s'ajuster à la force qui le pousse, un ressort a besoin d'un temps plus ou moins long suivant sa raideur ; l'indicateur n'en accorde aucun. Dans l'inscription continue d'une force qui varie sans cesse, un retard est inévitable et rien ne prouve qu'il soit constant. De rapides sinuosités dans la courbe tracée, surtout vers la fin de la course, trahissent, si j'ose le dire, l'incertitude et l'hésitation du crayon. Les constructeurs prescrivent, il est vrai, de remplacer par un trait régulier, dont on se contente, la ligne moyenne de ces indications parasites. Plus scrupuleux et plus défiant, M. Deprez voulut, sans corrections arbitraires, obtenir un tracé certain. Il proposa une méthode qui fut signalée par Combes à l'Académie des sciences comme ingénieuse et nouvelle et réalisée bientôt avec succès par les ingénieurs du chemin de fer du Nord.

Le petit instrument que M. Deprez voulait remplacer était bien connu de Combes, qui trente ans avant, au retour d'un voyage d'Angleterre, l'avait, un des premiers, décrit et préconisé en France. « Cet instrument simple et portatif, écrivait Combes en 1847, est fort connu en Angleterre. J'en ai publié la description et je l'ai appliqué à plusieurs machines en y apportant une modification qui le rend d'un usage plus commode et un peu plus exact. » M. Deprez, approuvé et loué par Combes, voulut être complètement exact. Les effets d'une force, proportionnels au carré du temps, sont en un centième de seconde dix mille fois moindres qu'en une seconde. Le dilemme est décourageant : si l'action dure peu, l'effet est imperceptible ; si elle se prolonge, le résultat n'est qu'une moyenne. M. Deprez, très ingénieusement, renverse le problème, il se donne la force et prend pour inconnue la position correspondante du piston. Au moment où la tension de la vapeur atteint la valeur assignée d'avance, elle détermine le mouvement d'une pièce jusque-là maintenue par une force supérieure et fait marquer un point de la courbe à construire.

L'appareil fut exécuté. M. Deprez prit toutes les mesures dans les ateliers du chemin de fer du Nord, sur la machine même munie de la coulisse inventée par lui. La conclusion fut inattendue. Les espaces libres, condamnés et proscrits, et l'admission anticipée de la

vapeur, sont sans influence sur le rendement. L'assertion était paradoxale. Les conditions de la meilleure marche sont réduites en règles précises. M. Deprez, applaudi par ses maîtres, a rempli tout leur programme. La machine, munie de son système, procure une économie officiellement constatée, et l'inventeur lui-même, respectueux de la seule vérité, sans se soucier d'affaiblir un succès auquel un plus habile aurait demandé la fortune, explique avec précision les conditions dans lesquelles l'inconvénient corrigé ne rendrait pas la machine moins parfaite.

Le travail d'une machine doit être comparé à la dépense faite pour le produire. L'admission anticipée de la vapeur et la compression qui en résulte, lorsqu'il n'existe aucune autre imperfection, diminue, pour chaque coup de piston, le travail de la machine; mais la dépense de vapeur, et avec elle, la consommation du charbon, sont réduites en même temps; le rapport reste le même. Le perfectionnement est comparable à celui qui, dans un appareil d'éclairage, procurerait, en même temps qu'une plus grande consommation de gaz, une plus grande production de lumière.

Les ingénieurs cependant, après de longs essais, avaient proclamé une économie de 20 pour 100. D'où vient cela? M. Deprez en donne la véritable cause. On demandait aux machines comparées la même quantité de travail. Celle qui portait la coulisse nouvelle marchait dans les conditions normales. L'allure de l'autre était forcée. Les choses se passaient à peu près comme si, voulant comparer deux machines, l'une de 9, l'autre de 10 chevaux, on leur imposait à toutes deux un travail de 10 chevaux. Parce que la seconde ferait mieux cette tâche (qui est la sienne), on aurait tort de la déclarer mieux construite. Le contraire aurait lieu si, pour faire l'épreuve, on leur imposait un travail commun de 9 chevaux. Une machine construite pour produire 9 chevaux de travail, si on supprime, par un jeu plus habile des tiroirs, l'admission anticipée et la compression de la vapeur, peut devenir une machine de dix chevaux; sa *qualité* restera la même : on brûlera, par heure et par force de cheval, la même quantité de charbon. Le système, toujours avantageux, de M. Deprez se trouve ainsi réduit à sa juste valeur. L'observation est judicieuse et fine; il y aurait eu, pour tout autre, mérite à la faire le premier; pour l'inventeur, le mérite est double.

M. Deprez avait trop vécu dans les ateliers pour ignorer qu'on y préfère à la précision la rapidité des résultats, et la simplicité à la rigueur. Le mouvement rectiligne de va-et-vient du crayon de l'indicateur fait naître sur un papier mobile une courbe nommée diagramme, dont la surface mesure le travail d'un coup de piston. M. Deprez s'est proposé de tracer cette courbe, ou, pour parler

plus exactement, de la faire tracer par la machine, en laissant le papier immobile. Il a résolu ce problème : deux points mobiles ayant des mouvemens quelconques, forcer un troisième point à décrire le mouvement résultant des deux autres. L'un des deux points mobiles, est-il besoin de le dire? est l'extrémité du crayon; le second est animé du mouvement qu'on donnerait au papier et que l'on remplacera par celui d'un organe de la machine. La courbe obtenue, sans être changée en rien, sera amplifiée ou réduite, suivant les cas. Tout l'avantage consiste à débarrasser l'appareil du papier mobile, qui le rendait moins portatif et moins simple.

Je ne puis terminer cette rapide et incomplète revue des travaux de M. Deprez sur la machine à vapeur sans parler d'un régulateur de vitesse très ingénieux, très nouveau, reposant sur les plus judicieux et les plus savans principes, bien peu connu cependant, car, entraîné par d'autres recherches, M. Deprez ne l'a ni construit ni décrit dans aucun recueil.

Le régulateur de Watt est bien connu. Deux boules liées à la machine se rapprochent ou s'écartent sous l'influence de la force centrifuge, suivant que la vitesse diminue ou augmente. Leur écartement agit sur une valve qui facilite l'admission de la vapeur quand la vitesse est trop petite, et la modère quand elle est trop grande. Tout écart de vitesse tend ainsi à se corriger. Mais l'effet est lent et souvent incomplet. Plusieurs mécaniciens, au premier rang desquels il faut citer Foucault, ont ingénieusement substitué au régulateur de Watt un système isochrone, contraint par sa constitution même de prendre une vitesse déterminée, ou, sinon, poussé immédiatement à l'une des positions extrêmes; élevé au plus haut aussitôt que s'accroît la vitesse, il tombe au plus bas dès qu'elle se ralentit. Trop énergique et trop brutale, la correction dépasse le but, et ces continuels coups de caveçon font naître et entretiennent des oscillations qui ne cessent plus.

La solution proposée par M. Deprez repose sur cette remarque : dans un grand nombre de cas, les résistances à vaincre dans une usine sont indépendantes de la vitesse. La force nécessaire pour entretenir une allure, quelle qu'elle soit, reste la même. On *travaille* moins en marchant plus lentement, on développe le même effort.

Ceci étant admis, M. Deprez associe à sa machine un régulateur de Watt ordinaire; il le laisse, quand la marche est troublée, travailler à la rétablir; mais au lieu d'abandonner les outils aux lentes oscillations qui vont naître, il attend le premier maximum de vitesse, pour fixer, dans la position qu'elles ont prise, les valves régulatrices de la vapeur. Comme l'avait deviné Kepler et l'a formellement énoncé

Fermat, au moment de tout maximum, la variation devient nulle. La vitesse étant un instant constante, les forces mouvantes font équilibre aux forces résistantes, et si les premières deviennent invariables, les secondes l'étant, par hypothèse, l'équilibre ne sera plus troublé. La vitesse restera constante, mais elle ne sera pas celle que l'on désire. Pour revenir à la vitesse normale et y rester, il suffira d'ouvrir ou de fermer, pendant un instant, une valve, distincte de celle que fait agir le régulateur, c'est là le point essentiel, en mettant fin à son action dès qu'on aura atteint la vitesse désirée, qui se maintiendra jusqu'à l'intervention d'une cause perturbatrice exigeant une manœuvre nouvelle.

II.

M. Marcel Deprez, dans une courte note adressée à l'Académie des sciences, avait indiqué, sans s'étendre sur le détail, pour l'étude des gaz de la poudre, l'application du principe nouveau proposé pour la mesure des pressions variables. Le corps de l'artillerie de marine entendit l'appel. Une commission présidée par le général Frébault fit construire, sur les dessins de M. Deprez, un appareil très délicat, dont l'étude formait tout son programme. Les ressources mises à sa disposition, les louanges éclairées de collaborateurs d'élite et la flatteuse confiance de la commission, stimulèrent le jeune inventeur. Abordant la question sous toutes ses faces, il proposa d'ingénieuses conceptions et, pour chaque problème, des solutions variées, adoptées en principe, et mises sans retard à l'étude. Le savant colonel Sebert, chef d'escadron alors et rédacteur des travaux communs, dans les comptes-rendus publiés à plusieurs reprises par le *Mémorial de l'artillerie de marine*, signale expressément, avec une sincérité digne de ses talens, le rôle prépondérant de M. Marcel Deprez. Qu'on me permette ici une réflexion que je ne veux pas taire.

Le corps de l'artillerie de marine, attentif aux progrès de la science, exécute, depuis plus de trente ans, les travaux techniques les plus admirés. De laborieux et savans officiers, dignes de leurs chefs, y associent leurs noms à ceux du colonel Sebert et des généraux Frébault et Virgile; leurs annales, publiées pour notre armée seulement, sont lues dans toute l'Europe et consultées utilement par les représentans de la science pure.

Ce corps d'élite, cependant, est recruté, personne ne l'ignore, parmi les derniers élèves de l'École polytechnique. Nos derniers élèves sont donc excellens; ils aiment, ils respectent, ils cultivent

la science; je voudrais ajouter : Jugez par là des autres! la logique le permet, la vérité s'y refuse. Les derniers élèves d'une école savante qui s'est ouverte pour eux après de difficiles épreuves, ne sont pas les moins méritans; dans ce concours sans répit ni trêve, ceux qui renoncent à la lutte y auraient fait souvent très honorable figure.

J'assistais un jour à la réunion du jury qui décide du sort des *fruits secs* repoussés des services publics. Sur la liste des victimes, à mon grand étonnement, je rencontrai le nom d'un jeune homme que l'opinion de ses camarades plaçait, je le savais, au premier rang. J'alléguai, pour le défendre, ses brillans examens d'admission, l'estime de ses premiers maîtres et des notes excellentes, de date déjà ancienne. Mon discours produisit un effet déplorable. « Il aurait pu être notre meilleur élève, s'écria un éminent ingénieur, et par sa paresse il est le dernier! Je le déclare indigne d'indulgence. » Telle fut effectivement l'opinion du conseil, et le jeune homme dut quitter l'école. Plus d'un jury moins sévère a laissé passer, pour recruter l'artillerie de marine, quelques-uns de ces paresseux de la vingtième année, non moins riches d'avenir et plus habilement défendus.

Les recherches sur la force de la poudre inspirées par M. Deprez resteront mémorables dans l'histoire de ce problème, toujours à l'étude. Elles méritent plus qu'une simple mention. La route à parcourir était longue; Tartaglia croyait y faire un premier pas en démontrant que la trajectoire est une ligne courbe. « Une pierre qu'on lance, disait-il, décrit une courbe que chacun peut voir; le boulet, personne n'en peut douter, finit par retomber sur la terre, et la trajectoire, pour l'y ramener, se courbe nécessairement tôt ou tard. Cette courbure, ajoute-t-il, est immédiate, elle commence dès la sortie de la pièce.» Voici comme il argumente : « Plus la vitesse est grande et plus on est rapproché du point de départ, moins la courbure doit être sensible; cela peut être admis comme un axiome. Où trouver place alors pour une portion de ligne droite? En accroissant la vitesse ou en se plaçant plus près de la pièce, on devrait, d'après l'axiome admis, obtenir une route moins courbée; or rien n'est moins courbé qu'une ligne droite, et l'hypothèse est contradictoire.» L'assertion n'est pas fausse; mais, ingénieux ou non, un sophisme est toujours stérile. Pour découvrir la forme parabolique, Galilée avait tout à inventer. Le grand Italien négligeait la résistance de l'air, sans en ignorer l'influence. L'architecte ingénieur Blondel, ami des problèmes faciles, ne rencontrait dans *l'Art de jeter des bombes* qu'une application des propriétés de la troisième section conique. La théorie restait éloignée de la pratique

et ne faisait pas un plus grand progrès le jour où La Hire, en 1702, devant l'Académie des sciences, expliquait la force de la poudre par l'élasticité de l'air contenu dans les grains et entre les grains dilatés par la combustion.

L'excellent ouvrage de Robins, publié en 1742, et traduit dans toutes les langues, fut le point de départ de travaux plus exacts et qui peuvent, aujourd'hui encore, servir sur plus d'un point de guide aux artilleurs. Robins a le premier mesuré la vitesse du projectile; la comparaison directe de l'espace parcouru au temps du trajet surpassait les ressources de l'art. Le mouvement, disait Robins, est si rapide, et le temps si court, que si, en le mesurant, on commet la moindre erreur, on pourra se tromper de 500 ou 600 pieds sur l'espace parcouru en une seconde. Les voies les plus assurées de la science sont indirectes; c'est de l'effet du choc que Robins a déduit la vitesse. Le projectile, dans la méthode de Robins, frappe à bout portant un appareil mobile solidement construit en fer et protégé par une pièce de bois sur laquelle on tire. Il ne faut pas s'imaginer, disait Robins, que cette planche soit inutile. Si le boulet, chassé par une forte charge, frappait directement le fer, il briserait tout, serait réfléchi, et, indépendamment du danger auquel on serait exposé, on aurait le déplaisir de n'avoir rien avancé. On supprime aujourd'hui la planche, qui mériterait, je crois, le nom de poutre, et le boulet, reçu dans un lit de sable ou d'argile, y éteint son mouvement, qu'il communique au pendule. On peut se fier à la formule de Robins, elle traduit une loi rigoureuse de la science; le travail inconnu de destruction en est éliminé. Que le boulet ait déchiré des fibres de sapin ou de chêne, fait une trouée dans la terre ou broyé des grains de sable, la relation entre la masse en mouvement, la vitesse initiale et l'angle d'écartement du pendule restera la même.

La vitesse imprimée au boulet ne mesure pas le mérite d'une poudre. En préférant celle qui, à charge égale, procure le plus grand écart, on commettrait une grave imprudence. L'impulsion, mesurée par la force vive du boulet, est le travail total des gaz de la poudre, proportionnel à leur effort moyen; mais, pour une même moyenne, les extrêmes varient, et les chances de rupture en dépendent. C'est l'effort maximum qui rend la poudre brisante. Si aucun produit chimique, jusqu'ici, n'est admis à charger nos canons, ce n'est pas l'énergie qui leur manque. Le chlorure d'azote, la dynamite, le picrate de potasse, le coton-poudre pourraient, sous un moindre volume, produire un aussi grand travail, mais le ressort de ces substances est trop impétueux et trop raide, leurs gaz se produisent trop vite, l'effort initial est trop grand; après quelques

coups, après un seul peut-être, l'arme la plus solide éclaterait sous leur action. La poudre, pour les armes à feu, est aujourd'hui encore sans rivale. Dans le travail des mines, pour briser la roche, la raideur du ressort est un avantage, et la dynamite, pour remplacer la poudre, n'attend sans doute que l'abaissement des droits de fabrication et de vente.

Si j'avais à énumérer et à discuter les tentatives antérieures aux expériences de MM. Deprez et Sebert, la matière ne manquerait pas. J'ai désiré montrer seulement, de manière à ne laisser aucun doute, que la France possède, sans le savoir assez, un inventeur de premier ordre. Les excellens mémoires rédigés par le colonel Sebert apportent, par leur forme, un sérieux commencement de preuves. Une commission militaire est présidée par le savant général Frébault, elle a pour secrétaire un éminent professeur cité avec honneur dans l'histoire de la balistique, M. Hélie. A côté de plusieurs noms qui sortiraient de toutes les bouches s'il fallait louer la science de nos officiers et leur ardeur au progrès, cette commission inscrit celui d'un jeune homme sans grade et sans titre, recommandé par son seul mérite. On demande ses conseils, on les suit, on adopte ses projets ; il ne s'agit pas ici d'une inspiration heureuse qui ouvre la voie; pendant trois ans entiers, ces officiers supérieurs, ces savans vieillis dans l'étude, ces mécaniciens, passés maîtres dans l'art des expériences, qui, avant et depuis, ont fait glorieusement leurs preuves, réalisent les projets de M. Marcel Deprez. Chaque difficulté lui procure un succès; on en arrive, je n'exagère rien, à lui commander des inventions. Le chronographe de Schultz est cité jusque-là comme le dernier effort de la science; on rencontre, en l'appliquant, des difficultés considérables; la précision justement vantée de l'appareil a des limites, il faut les franchir, ou sinon l'entreprise devient inutile. On expose l'embarras à M. Deprez, on le presse d'y trouver remède. Versé dans les combinaisons et dans les théories mécaniques, l'étude des courans lui était nouvelle; mais il y a urgence, et il est *forcé*, — je répète les paroles du colonel Sebert, — de substituer au meilleur chronographe connu *un instrument réellement nouveau*.

La première méthode proposée par M. Marcel Deprez à la commission pourrait s'appeler *mesure statique des pressions de la poudre*. Elle repose sur le principe de Pascal : la pression d'un fluide se transmet dans tous les sens, et, à toute distance, proportionnellement aux surfaces. Les mesures qu'on doit prendre et évaluer en kilogrammes peuvent donc, pour les pressions les plus grandes, être représentées par des nombres petits. La pression de la poudre, reçue sur un piston de petite surface, est transmise par

une tige rigide à une surface cent fois plus grande et appliquée à presser une masse de mercure. La violence du choc, par cet artifice, est réduite au centième. La pression du mercure est transmise à des pistons de petite surface maintenus par des forces constantes successivement vaincues, et dont les plus grandes ne dépassent pas 20 kilogrammes.

Le plus difficile est de noter le moment où se déplace chaque piston; à chacun correspond, pour les gaz, une pression déterminée à l'avance. La rapidité du phénomène est telle qu'il ne faut pas songer au chronomètre et que les meilleurs chronographes furent trouvés d'abord insuffisans. Une méthode bien connue charge chaque mouvement qu'il faut noter de procurer l'interruption d'un courant; cette interruption fait naître une étincelle dont la trace, sur un papier en mouvement, marque l'instant précis du phénomène. Aucune action n'étant instantanée, il faut se résigner à un retard; peu importerait s'il était constant; ce sont les différences seules qu'on mesure. Malheureusement, l'étincelle présente des irrégularités dont la loi nous échappe. On a essayé de lui faire percer le papier, marquer une trace blanche sur du noir de fumée, colorer en bleu du cyanoferrure de potassium, rien ne réussit; l'étincelle se détourne, sans cause appréciable, pour frapper le papier à un millimètre quelquefois de la route la plus courte. L'électricité frappe le point qui lui plaît; c'est la seule loi qu'on ait trouvée.

Rebuté par ces difficultés, M. Marcel Deprez osa revenir à un mode d'enregistrement condamné par d'illustres juges. Le courant interrompu produit un électro-aimant dont l'attraction sur une pièce de fer doux met en marche l'indicateur. Wheatstone et Regnault l'avaient essayé sans succès. Les actions mises en jeu demandaient un temps trop long; M. Deprez a dû les réduire. Bornons-nous à dire que, pour hâter le départ de la pièce aimantée, il parvient à exercer sur elle une attraction égale à dix mille fois son poids, capable, par conséquent, de lui faire parcourir 50,000 mètres dans la première seconde; le trajet est d'un seul millimètre.

La méthode dynamique est venue confirmer les résultats de la méthode statique. L'accélérographe de M. Deprez, — c'est sous ce nom que la commission, en le faisant connaître, l'a recommandé aux artilleurs, — se compose d'un petit piston d'acier d'un demi-centimètre carré de surface qui, traversant l'épaisseur des parois de la pièce, reçoit directement l'action des gaz. A l'extrémité libre de ce piston se trouve une masse très lourde en fer qui porte une petite plaque enduite de noir de fumée, contre laquelle appuie un style soumis à la traction d'un ressort de caoutchouc qui ne

devient libre qu'au moment précis où le piston d'acier entre en mouvement par l'action des gaz de la poudre. Il résulte de la simultanéité de ces deux mouvemens que le style trace sur la petite plaque une courbe dont l'étude fait connaître la loi des vitesses; leurs accroissemens, d'après les lois de la dynamique, donnent la mesure des forces qui les produisent. Ces expériences rigoureuses et précises ajoutent au mérite de la difficulté vaincue celui d'une simplicité justement admirée par les membres de la savante commission.

III.

M. Marcel Deprez, comme inventeur et comme savant, était déjà digne de grande estime, lorsque, bien jeune encore, il me soumit quelques idées nouvelles. Très sûr de lui, il me mit en défiance. Il parlait d'une voiture projetée qui devait rouler sur les plus mauvaises routes sans craindre cahots ni secousses; une machine à résoudre les équations se rattachait au même principe, où la considération des vitesses virtuelles avait place. « Veuillez, lui dis-je, me rappeler la définition de ces vitesses. » Un peu surpris peut-être, il énonça très correctement la règle subtile et profonde qui résume et contient la statique. « De quel droit, ajoutai-je, appliquez-vous à une voiture en marche cette loi générale de l'équilibre? » L'objection aurait troublé un ignorant; elle fit sourire M. Deprez. Par curiosité, par habitude peut-être, je faisais succéder les questions aux questions, une matière menait à l'autre; nous étions loin déjà de son carrosse, lorsque, se levant tout à coup, M. Marcel Deprez s'écria avec impatience : « Mais, monsieur, vous me faites passer un examen! » C'était parfaitement vrai. « Vous m'avez fait, lui dis-je, l'honneur de me soumettre vos projets; je n'ose à première vue me prononcer; j'y penserai avec attention; je me serais dispensé de le faire s'ils reposaient sur de vagues sentimens des choses. La théorie est nécessaire pour inventer une machine, comme les pierres pour bâtir un mur. J'ai voulu vous juger, et je me demande, je vous l'avoue, où vous avez appris, et sous quel maître, à si bien parler de la science! » La passion des machines l'avait entraîné; la science, pour lui, était une lumière, les formules, une arme nécessaire. Il me rappela Léon Foucault. Ces deux esprits, très différens par leurs ambitions et leurs goûts, se ressemblent par leurs aptitudes. A la science, dans laquelle ils auront excellé tous deux, l'un associait le talent et les goûts d'un artiste, l'autre l'amour des applications utiles et la curiosité des

grands travaux de l'industrie. Foucault, moins impatient, partageait rarement son esprit; il ne changeait de terrain qu'après avoir épuisé un succès et ne laissait paraître que des œuvres parfaites. On ignorait ses essais et ses doutes. M. Deprez parle volontiers de l'idée qui l'occupe; il raconte les solutions entrevues, sans imposer le secret ni se préoccuper des droits de priorité, qu'il revendique toujours mollement et sans aigreur. Foucault pouvait, dès ses débuts, commander aux meilleurs constructeurs les instrumens les plus délicats et entreprendre à ses frais les expériences les plus coûteuses; M. Deprez, sans se ménager la faveur de personne, laissait à de mieux placés ou à de plus riches l'honneur et le soin de réaliser ses inventions. Jamais Léon Foucault n'aurait abandonné à une commission souveraine le droit de discuter ses projets, de rejeter les uns, de perfectionner les autres sans prendre conseil que du but à atteindre. M. Deprez l'a fait, il n'a pas eu à le regretter. Le hasard l'a bien servi. Il a rencontré chez de savans et loyaux officiers la curiosité, l'esprit de suite, le discernement du mérite et le désintéressement scientifique. Les artilleurs et les marins, — il est heureux de le répéter souvent, — l'ont accueilli avec cordialité et traité avec justice.

L'invention en commun n'en est pas moins pleine de périls, on le lui fit bien voir. Un projet ingénieux communiqué, à son ordinaire, à tous ceux qu'il intéressait, donna naissance au wagon d'expérience admiré au Champ-de-Mars, en 1878, dans l'exposition de l'une de nos grandes compagnies de chemins de fer. M. Deprez, pendant plus de deux ans, a appliqué à ce travail les ressources de son esprit, livrant tout sans compter, comme dans ses travaux sur la poudre. Ni l'ardeur ne fut moindre, ni l'assiduité; le génie inventif était le même et les difficultés aussi grandes. Le résultat fut différent. J'ai sous les yeux une notice sur les travaux de M. Marcel Deprez : devenue inutile avant le tirage, elle n'a pas été distribuée. Un second exemplaire en serait introuvable. A l'occasion du beau travail sur les locomotives, où il a eu tant de part, je lis les lignes suivantes, et je les cite comme un trait de caractère : « M. Deprez, — c'est lui-même qui parle, — a trouvé depuis une solution incomparablement plus simple; il n'a d'ailleurs reçu ni rémunération d'aucune sorte ni remerciment de la compagnie, qui ne lui a pas même adressé un exemplaire de la brochure descriptive du wagon, dans laquelle son nom ne figure pas. »

On a reproché à Le Verrier, avec une indignation que je n'ai jamais partagée, d'annoncer quelquefois des observations du ciel sans y attacher le nom d'aucun observateur. L'Observatoire de Paris, collectivement, en réclamait l'honneur. Voici comment les choses

se passaient. Quand, pour des raisons qu'il ne disait pas, le grand astronome désirait explorer un coin du ciel, il invitait les observateurs de service à vérifier sur une carte, qu'il leur remettait, la position des étoiles inscrites. « S'il apparaît, disait-il, la moindre discordance entre le ciel et le dessin, pressez ce bouton; averti aussitôt, vous me verrez accourir, et je me charge du reste. » Lorsque *le reste* devenait une découverte, l'observateur se plaignait, comme je ne sais quel capitaine du XVIe siècle, « d'avoir été de l'entreprise sans être de la prise. » On le défendait avec aigreur; le procédé du maître était déclaré inique, et les journalistes, en prenant fait et cause pour l'observateur, eussent été bien malhabiles en ne faisant pas de la victime un savant plein d'avenir, un astronome éminent, qui sait? peut-être même un rival importun de son chef.

Le cas de M. Deprez est tout autre. Le Verrier se servait du travail, non des idées d'autrui. Lorsqu'il envoyait à Marseille le grand télescope de Foucault, il ne l'annonçait nullement comme une œuvre de l'Observatoire de Paris; il eût, s'il l'avait fait, mérité de justes reproches. Léon Foucault, prompt à la riposte, n'en aurait pas sans doute adouci la forme. M. Marcel Deprez, dans un cas semblable, hausserait les épaules et continuerait ses travaux. Lorsque ses machines marchent bien, il se trouve payé de ses peines.

Le problème à résoudre dans le wagon que M. Deprez nommait dynamomètre, était de représenter graphiquement le travail développé, pendant la marche, par le piston de la locomotive; un coup d'œil rapidement jeté sur cet ingénieux et grand travail, en 1878 d'abord, puis en 1881, à l'exposition d'électricité, m'a laissé le souvenir d'une œuvre originale et pleine d'élégance. Trop de détails m'échappent aujourd'hui, et la notice rédigée par M. Deprez ne peut y suppléer. J'y lis, en effet, en y cherchant des renseignemens précis que je voudrais transcrire : « Il serait impossible de donner une idée même superficielle des appareils que M. Deprez fut obligé d'imaginer. » Reproduisons seulement cette autre phrase : « Le wagon figura à l'exposition universelle de 1878 et valut à M. Deprez une médaille d'or de collaborateur qui lui fut décernée collectivement avec deux ingénieurs de la compagnie. » L'analyse de ce beau travail aurait suffi pour montrer les ressources imprévues et variées de l'esprit inventif que nous étudions. Heureusement, pour les rendre évidens, nous n'avons que l'embarras du choix.

IV.

M. Marcel Desprez faisait un jour, devant quelques savans, l'épreuve d'un régulateur. Le compteur accusait dix tours par

seconde, cent en dix secondes, mille en cent secondes; on diminuait la résistance, on la supprimait même, sans obtenir le plus faible écart. Un organe invisible maîtrisait la vitesse. Le courant, dit-il, traverse un ressort tournant; la force centrifuge, en le relevant, supprime la force motrice pour la rétablir instantanément, voilà tout le secret. « Le courant! Il y a un courant! » s'écria un représentant respecté de la mécanique. La solution ne l'intéressait plus. L'intervention de l'électricité lui était suspecte d'escamotage. Ces forces qui naissent à volonté disparaissent, changent de sens au premier signe, donnent au physicien trop beau jeu; une rotation se communique sans engrenages et sans courroies, est renversée sans embrayage, se ralentit sans frein; on ne reconnaît plus la mécanique. Semblable était, au commencement de ce siècle, la mauvaise humeur des vieux joueurs de billard, lorsque, battus par des adversaires novices initiés aux effets de queue, ils voyaient de leurs yeux réussir des coups impossibles. On s'habitue à tout, l'électricité est en grand crédit; les mécaniciens l'étudient et l'emploient comme ils ont étudié et employé la vapeur, comme Bayard autrefois, tout en regrettant les beaux coups de lance, s'est résigné à faire parler la poudre.

Qui pourrait définir un courant? Un fil métallique, en réunissant les deux pôles d'une pile, devient l'instrument des merveilles que ce nom résume et rappelle. Les courans, c'est ainsi qu'on les nomme sans décider qu'aucun fluide y circule, s'attirent ou se repoussent, attirent ou repoussent les aimans, les font naître, produisent les températures les plus hautes et la lumière la plus éclatante, et sont enfin l'agent des dépôts galvanoplastiques. Chacun de ces effets s'accroît avec l'intensité du courant, à laquelle il pourrait servir de mesure. Si, cependant, pour connaître un courant, on s'informait de l'intensité seule, la déception serait dangereuse. La tension aussi joue un rôle; c'est elle qui détermine l'énergie du choc auquel on s'expose en le touchant. Un courant de faible intensité peut avoir une grande tension; un autre, d'intensité cent fois plus grande, une tension très petite. Le premier tuera un bœuf en faisant dévier de quelques degrés à peine l'aiguille du galvanomètre qui mesure l'intensité, et l'autre fera faire à l'aiguille plusieurs tours de cadran, sans pouvoir étourdir une souris. On pourrait classer et définir les tensions en disant quelle sorte d'animaux peuvent être foudroyés. Les physiciens emploient d'autres mesures. L'unité de tension est le volt et l'unité d'intensité l'ampère. L'intensité, pour chaque courant, est la même en tous ses points; la tension, au contraire, varie d'un point à l'autre; si elle était constante, il n'y aurait pas de courant. On peut, en suivant une image suggérée par le nom lui-même,

comparer le courant à un fleuve ; l'intensité correspond à la quantité d'eau débitée à travers une section transversale ; elle est la même, en différens points, tant qu'aucun affluent ne l'augmente et qu'aucune dérivation ne la diminue. La tension peut être comparée à l'altitude, qui diminue quand on descend le cours de l'eau. Sans la différence des altitudes le fleuve resterait lac ; sans la différence des tensions l'électricité resterait statique. Le danger des inondations dépend du niveau des eaux, le danger du choc électrique dépend de la tension. Le choc qui foudroie est une inondation d'électricité. C'est la différence des tensions extrêmes, qui, semblable à une hauteur de chute, détermine la naissance du courant ; elle se nomme *force électromotrice*.

Un torrent impétueux, pour continuer le rapprochement, qui, avec un faible débit, balaie tout sur son passage, en tombant de la montagne à la plaine, présente l'image d'un courant de grande tension. Un fleuve large et profond qui, dans un lit presque horizontal, roule lentement d'immenses eaux, représente au contraire un courant de grande intensité. Le galvanomètre sert à mesurer les intensités. Il consistait, dans tous les cabinets de physique, en une aiguille aimantée très légère, dirigée par la terre ; le courant, par un grand nombre de circonvolutions, multiplie sur elle son action, et la déviation qu'il procure donne la mesure de l'intensité. M. Deprez a apporté à cet instrument indispensable de toutes les études électriques un perfectionnement de grande importance. C'est une maxime pour lui que, dans les instrumens de mesure, on doit accroître le rapport de la force mise en jeu à la masse qu'il faut mouvoir. L'action exercée sur un aimant est proportionnelle à l'énergie de l'aimantation. M. Deprez remplace, en conséquence, l'aiguille par une pièce de fer dite, à cause de sa forme, arête de poisson, placée entre les branches d'un puissant aimant qui la dirige énergiquement. On peut, grâce à cet artifice, obtenir en quelques secondes, avec grande exactitude, des mesures qui exigeaient plusieurs minutes. Le galvanomètre de M. Deprez est aujourd'hui complètement adopté.

La puissance de travail, l'énergie d'un courant, comme on dit, a pour mesure, sous quelque forme qu'elle se manifeste, le produit de l'intensité par la force électromotrice. L'énergie d'une chute d'eau a pour mesure le produit de la hauteur de chute par le poids de l'eau débitée.

L'intensité, à première vue, paraît tout régler. L'effet d'un courant, quel que soit l'usage qu'on en fasse, lui est proportionnel et dépend d'elle seule. Cela est vrai tant qu'elle se maintient ; mais, par le travail, un courant s'affaiblit ; semblable sans cela au juif errant

de la légende, très riche avec ses cinq sous, il aurait une puissance infinie. Cela répugne aux principes. L'intensité est diminuée par le travail et diminuée très inégalement. Deux courans d'intensité égale sont capables de la même force, non du même travail : tels seraient deux chevaux de vigueur égale, capables au départ du même effort, dont l'un pourrait le prolonger sans faiblir, pendant une heure entière, tandis que l'autre, dès la première minute, tomberait épuisé de fatigue. Deux courans de même intensité, appliqués à un même usage, à l'éclairage par exemple, peuvent donner des résultats très différens. Il peut se faire que l'un s'affaiblisse sans produire de lumière, et que l'autre éclaire presque sans s'affaiblir.

Les courans produits par la pile sont trop coûteux pour l'industrie. Jacobi, dès l'année 1838, n'en faisait pas moins manœuvrer sur la Neva, sous l'influence d'une pile, un bateau portant huit personnes. L'empereur de Russie, qui payait les frais, ne s'informait ni du nombre de chevaux mis en jeu, ni du prix de chacun ; on obtenait, je crois, un demi-cheval, et la dépense n'avait pas besoin d'être multipliée par deux pour être fort grande. Dans les machines électromagnétiques, la rotation d'un aimant d'abord, puis celle d'une pièce de fer aimantée par la machine elle-même, en produisant des forces électromotrices presque indéfinies, ont changé les conditions du problème. Un aimant tourne sous l'influence d'une force purement mécanique, il produit un courant dans un fil enroulé près de lui ; ce courant, portant au loin l'action, fait tourner un second aimant dont la rotation permet d'accomplir un travail. Pourquoi, dira-t-on, faire tourner un premier aimant pour obtenir, avec perte de force, en faisant intervenir deux machines, la rotation d'un second aimant? La perte de force est regrettable assurément et deux machines coûtent plus cher qu'une seule, mais les inconvéniens sont compensés, et au-delà, par la possibilité de choisir à son gré la place de la puissance motrice et des outils qu'elle conduit.

Une charrue, par exemple, dans une expérience célèbre, était tirée par l'action d'un courant. La machine génératrice, installée dans le village, aurait pu envoyer successivement, simultanément même, si on l'avait faite assez puissante, dans tous les champs de la commune, la force nécessaire au labourage.

Dans cette belle expérience, si décisive en apparence, la distance était petite et la force peu considérable. Il serait aisé d'allonger le fil ; pourquoi ne pas lui donner 20,000 mètres au lieu de 500? C'est que, si l'on donne au fil 20,000 mètres au lieu de 500, il sera quarante fois plus long, la résistance au passage du courant s'accroîtra dans ce long chemin et l'énergie, affaiblie, ne suffira plus au travail. On pourrait obtenir dans ce fil de 20 kilomètres un

courant d'intensité suffisante et faire la compensation en accroissant la force électromotrice; il *suffirait* de faire tourner rapidement la machine. Il y aurait beau jeu, mais la corde romprait. La force centrifuge casserait tout. On pourrait, il est vrai, assurer le succès sans changer le régime de la machine, en choisissant un conducteur plus gros. Si, en conservant le même métal, — c'était du cuivre, — on rend le diamètre six fois plus grand, on aura compensé précisément la multiplication de la longueur par 36. On pourra envoyer la force à 18 kilomètres, comme on le faisait à 500 mètres, les conditions resteront les mêmes. Mais un fil de 36 kilomètres, — puisqu'il faut compter le retour, — coûterait tout au moins 200,000 fr. C'est là l'objection, et elle est sérieuse. Un fil de fer ne réussirait pas, étant, à section égale, cinq fois moins conducteur que le cuivre.

La possibilité de transporter la force par un fil conducteur, n'est plus, depuis dix ans au moins, contestée. Mais il faut pour cela, ou de gros fils ou de grandes tensions. On repousse la première condition par économie, la seconde par prudence. On a reproché enfin à la transmission électrique de procurer une grande perte de force. *Le rendement est petit :* telle est la forme de l'objection répétée sans cesse. Après chaque expérience, c'est du rendement qu'on s'informe, par bienveillance, il n'en faut pas douter, pour se réjouir si la fraction est grande. On reste prêt toutefois, si elle se trouve petite, à condamner la méthode en plaignant la force perdue. C'est une fausse opinion. Le travail doit se faire et ne pas trop coûter : voilà la règle. La force perdue, par elle-même, est ce qu'on doit le moins considérer. Si l'on pouvait transporter à New-York les 17 millions de chevaux qu'un mécanicien voit tomber du Niagara, qu'importerait d'en perdre les neuf dixièmes en route? Que penserait-on d'un savant qui, sachant démontrer que tout choc fait perdre du travail, regretterait la force perdue quand on forge du fer?

On pourrait aisément accroître le rendement, mais il n'y aurait qu'à y perdre. Énonçons les données du problème.

Nous supposons deux machines : l'une, la génératrice, destinée à produire le courant; l'autre, la réceptrice, qui tournera sous son influence. La machine génératrice dépense ou, comme on dit, absorbe du travail; la réceptrice en produit. Le rapport du travail produit au travail dépensé est le *rendement*. Les deux machines étant, l'une et l'autre, étudiées et bien connues, si l'on demande quel sera le rendement, un ignorant seul peut répondre. Tout dépend de la manière d'opérer. Le rendement peut varier, suivant le régime adopté, entre 0 et 100 pour 100.

Si le rendement peut grandir, il ne semble pas qu'on soit en

doute du choix. Le plus grand sera le meilleur. Il n'en est rien. Quelques détails le feront comprendre. Le courant, nous l'avons dit, s'affaiblit en travaillant, et cela est conforme à toute prévision raisonnable; mais, dans la transmission de la force, un autre phénomène se produit, très étrange et paradoxal, à n'employer que le jugement commun.

Pendant qu'elle travaille, la machine réceptrice diminue l'effort nécessaire pour faire tourner la génératrice, dont la vitesse reste cependant constante. Toutes les règles par là semblent renversées. Tout travail utile est résistant; plus une machine en produit, plus elle consomme de force. Les machines électriques font exception.

Expliquons cette anomalie. Le courant engendré par une machine agit sur l'aimant qui lui donne naissance, et la force, par une loi nécessaire, tend à ralentir le mouvement; c'est cette résistance que doit vaincre, pour maintenir la vitesse, la puissance motrice de la génératrice, et le travail pour elle sera d'autant moindre que le courant contre lequel elle lutte, en lui donnant naissance, sera moins intense. Lors donc que le courant est affaibli, par son propre travail ou autrement, peu importe, il résiste avec moins de force et le moteur est soulagé.

Il ne faut pas, dans ce singulier phénomène, voir une économie de travail; l'illusion serait manifeste. S'il y avait profit à ce genre d'influence, on pourrait l'imiter, quel que soit le moteur : un cheval, à l'aide d'un manège, met en marche une machine; qui empêcherait d'emprunter une partie de l'effet produit pour pousser à la roue et soulager le moteur? La maladresse serait grande : l'attelage, il est vrai, ne se fatiguerait guère, mais un fort cheval, par ce moyen, pourrait produire le travail d'un âne. Si l'on accroissait le rendement en augmentant purement et simplement le travail produit, il n'y aurait qu'à gagner; si c'était en diminuant le travail dépensé, le profit ne serait pas moins évident. S'il faut les diminuer tous deux, la question mérite qu'on la pose : il faut l'étudier.

Un industriel compte, pour faire marcher son usine, sur une chute de 20 chevaux de force, située à 20 kilomètres. L'ingénieur fait construire et installe deux machines reliées par un fil et déclare, triomphant, qu'avec une dépense de 4 chevaux appliqués à la génératrice, la machine réceptrice en produit 3. Le rendement est 75 pour 100. Comment ce beau succès sera-t-il accueilli? L'industriel ne dira-t-il pas : « Je mets 20 chevaux à votre disposition, vous m'en transportez 3, vos machines ne rendent que 15 pour 100. » Il serait injuste; les chevaux sans emploi ne sont pas perdus. La distinction n'a rien de subtil : quatre machines semblables à la première, sur les 16 chevaux sans ouvrage, pourront en ame-

ner 12, à la condition de leur adjoindre quatre réceptrices nouvelles. C'est la solution proposée par M. Maurice Lévy et adoptée par M. Boistel, ingénieur de l'éminent et savant constructeur Siemens, qui, nous l'apprend M. Tresca, pour transporter 200 chevaux à 50 kilomètres, proposait récemment de commander vingt machines et 1,000 kilomètres de fil. Le fil seul coûterait plus d'un million et demi de francs.

M. Marcel Deprez repousse absolument cette solution.

V.

L'application des courans à l'industrie est une conquête assurée. L'histoire de ses progrès n'est pas de mon sujet. Qui oserait, aujourd'hui, en assigner les limites? Si rapides qu'ils soient, les espérances vont plus vite encore. Sans oublier le but de cet article, j'indiquerai seulement quelques-uns des problèmes auxquels M. Marcel Deprez a associé son nom.

Laissant de côté les détails, quelques-uns de grande importance, j'aborde la grande question du transport de la force dont, avant aucun autre, il s'est rendu maître. A l'exposition d'électricité de Paris, en 1881, un grand nombre de machines à coudre, de presses d'imprimerie, de perforateurs à pointe de diamant, de pompes, de pilons, d'ascenseurs, de charrues, dont l'électricité était le moteur, semblaient faire un jeu d'un problème définitivement résolu.

Quel problème? Transporter une force à quelques centaines de mètres par un fil conducteur et en obtenir un travail.

Il reste à accroître la distance sans diminuer le travail, en l'augmentant même, cela est indispensable. La théorie, qui toujours doit guider la pratique, est condamnée cette fois à préparer les voies jusqu'au détail. Une machine de 1,000 chevaux est une grande et hasardeuse entreprise. Qui oserait la tenter sans avoir tout calculé et prévu? Que peut-on, d'abord, espérer des machines, aujourd'hui nombreuses, que l'on rencontre dans le commerce, et dans quelle proportion est-il possible, sans modification profonde, de les accommoder aux exigences d'un travail lointain?

Tel est le premier problème résolu par M. Deprez avec une savante hardiesse, pleinement justifiée par le succès.

Plusieurs méthodes se présentent, quelques-unes, si naturellement, qu'aucun inventeur ne serait admis à les réclamer comme siennes. On peut accroître la grosseur du fil, doubler, quadrupler, décupler suivant les cas la vitesse de la machine. Les droits à de telles inventions ne seront pas discutés; elles sont impraticables.

Elles feraient songer, par un complet échec, à l'opposition, cette fois presque juste, entre la théorie et la pratique. M. Deprez, à son ordinaire, a su puiser la solution dans les principes mêmes de la théorie. Elle consiste à rendre aussi fin que possible le fil de cuivre dans lequel le courant prend naissance.

Si un constructeur, ayant par hasard à sa disposition quelques kilomètres de fil cinquante fois trop fin, s'était décidé, pour ne rien perdre, à les employer sans rien dire, dans la construction d'une machine dynamo-électrique, il réclamerait aujourd'hui la découverte et n'aurait pas eu grand mérite. On en accorde beaucoup à M. Deprez. Voyez l'injustice! Nullement : n'est-ce rien d'avoir eu la science, non le hasard, pour guide? L'idée de M. Deprez est très judicieuse. Le courant dans un fil ne naît pas en un point; il est engendré dans chaque élément; la courant total est la somme de ceux qui prennent naissance, en nombre infini, superposés dans le même conducteur. La longueur du fil, nuisible dans le conducteur qui transporte la force, est donc avantageuse dans celui qui l'engendre. C'est pour pouvoir l'allonger sans éloigner son action que M. Deprez le rend plus mince. Une objection se présente : ce fil qui produit le courant doit aussi le conduire. En devenant plus mince et plus long, il apporte dans le courant une plus grande résistance. L'objection est spécieuse. Deux effets contraires sont en présence : il faut les comparer. Maître d'une théorie merveilleusement simple et qui montre tout sur une seule figure, M. Deprez possède tous les élémens. Le fil étant cinquante fois plus mince et en même temps cinquante fois plus long, puisque l'espace occupé reste le même, la résistance sera deux mille cinq cents fois plus grande. Il s'agit, on ne l'oublie pas, de porter remède à un accroissement de résistance ; la méthode n'est-elle pas singulièrement hardie? Mais les chiffres ne craignent rien. M. Deprez, continuant son enquête, trouve, pour une même vitesse de la machine, une force électro-motrice cinquante fois plus grande. L'effet nuisible est multiplié par 2,500 et l'effet favorable par 50. Doit-on conclure au rejet? Pas encore, répond M. Deprez. La résistance multipliée par 2,500 n'est pas la résistance totale, le long fil qui sépare les machines est resté le même; c'est la force électro-motrice tout entière qui est multipliée par 50. La comparaison est donc permise et elle prononce en faveur du fil mince.

Trois essais tentés jusqu'ici ont réussi tous trois sans mécompte, avec un retentissement immense. Sur la demande de la commission technique d'électricité de l'exposition de Munich en 1882, M. Marcel Deprez essaya, pour la première fois, dans les conditions qu'il avait depuis longtemps déclarées réalisables, le transport de la force

à une distance de 57 kilomètres. La machine génératrice fut placée à Miesbach et la machine réceptrice à Munich dans la grande nef de l'exposition. Les machines étaient peu puissantes; la force transportée était d'un demi-cheval environ, et le rendement 38 pour 100. La commission, heureuse d'un résultat qu'elle n'espérait pas, et conforme entièrement aux promesses du savant français, l'annonçait avec empressement à l'Académie des sciences par dépêche télégraphique. M. Marcel Deprez, de retour à Paris, fit construire une machine électro-dynamique plus puissante, et devant une commission nommée par l'Académie des sciences, transporta par un fil de fer télégraphique, allant de Paris au Bourget, revenant à Paris et parcourant ainsi une longueur totale de 17 kilomètres, une force de quatre chevaux. La commission constatait un rendement de 0,48, rapport de la force réellement transmise à la machine génératrice, à la puissance développée par la réceptrice. A Grenoble enfin, il y a quelques semaines à peine, M. Deprez, recueillant la force à 14 kilomètres, avec les machines mêmes employées à Paris, en substituant, cette fois, un fil de cuivre au fil de fer télégraphique moins conducteur, a obtenu un travail de 7 chevaux avec un rendement de 60 pour 100.

Les années d'apprentissage sont terminées. Les petites machines sortent triomphantes de l'épreuve; c'est aux grandes à entrer en lice. Ce n'est pas 7 chevaux qu'il importe d'obtenir, l'industrie les demande par milliers. De nombreux cours d'eau vont chaque jour les plonger dans la mer, dont les marées sont prêtes à les faire sortir. Pour de grandes forces il faut de grandes machines. La force d'une machine dynamo-électrique, lorsque tous les élémens géométriques grandissent en même temps, est proportionnelle à leur quatrième puissance. Une machine de dimensions doubles produirait, pour une même vitesse de rotation, seize fois plus de force. Si les dimensions sont triples, toujours sans changer le nombre de tours accomplis par minute, la force sera multipliée par 81, quatrième puissance du nombre trois. Si l'on pouvait décupler les dimensions, la puissance serait multipliée par 10,000, mais la force centrifuge casserait tout.

En supposant que l'on dispose d'une chute d'eau capable d'une force de 500 chevaux, cette force serait absorbée par une machine de dimensions triples de celles de la machine Gramme ordinaire. Le fil aurait $0^{m},014$ de diamètre et pourrait conduire à 50 kilomètres une force de 500 chevaux.

Dans une grande machine, tout est grand, même les dangers qu'il faut regarder en face; ils sont prévus, on saura les vaincre. La tension sera de 7,500 volts. C'est la mort assurée pour qui touchera

les conducteurs : chacun sera prévenu. Est-il plus rassurant de vivre auprès d'un engrenage? Les masses, dans une machine trois fois plus grande, seront multipliées par 27 et la force centrifuge, aussi bien que la puissance de la machine, aura pour multiplicateur 81. Chaque pièce de la machine tournant avec une vitesse de dix tours par seconde, dans un cercle de $0^m,50$ de rayon, fera naître une force centrifuge égale à près de deux cents fois son poids. Pas de surprise! tout est calculé; il faudra construire avec soin, cintrer avec précision, isoler avec sollicitude et tout vérifier sans relâche jusqu'au grand jour de l'épreuve.

Lorsque, réalisant ces projets, étudiés dès à présent dans toute leur suite, et qu'une théorie très assurée permettra de varier dans des limites très étendues, car le nombre des solutions est infini, lorsqu'on pourra amener dans une grande ville (à Grenoble par exemple, elle a acquis le droit de marcher la première) quelques milliers de chevaux électriques, il faudra partager et régler leur action. La question est épineuse : il faut conduire chez chacun la force qu'il désire et la mesurer pour qu'il la paie, sans troubler pour cela son travail; faire en sorte, en même temps, que l'irrégularité de sa marche ne puisse gêner en rien la jouissance, libre aussi, du voisin.

M. Marcel Deprez a mérité, à l'exposition de 1881, la récompense exceptionnelle du grand diplôme d'honneur pour l'ingénieuse solution de ces problèmes.

L'étude des détails est fort intéressante; ils s'expliquent tous, mais beaucoup sont imprévus.

Pour faire marcher, à l'aide d'une seule machine génératrice, plusieurs réceptrices à la fois, on peut choisir entre deux systèmes. Les machines peuvent être placées en *dérivation* ou en *série*. En dérivation, elles sont conduites par des courans distincts nés du partage en autant de branches, d'intensité inégale si l'on veut, du courant produit par la génératrice. Dans la distribution en série, c'est un seul et même courant qui passe d'une machine à l'autre, laissant, pendant son action sur chacune, une partie de sa tension, non de son intensité, toujours constante dans le courant unique. Plaçons-nous dans le premier cas. Une même génératrice conduit, je suppose, dix réceptrices, dont chacune produit un travail; tout marche régulièrement : on supprime tout à coup cinq des réceptrices, leurs courans sont interrompus. Qu'arrivera-t-il? Ces données ne sont pas suffisantes pour le dire, mais le résultat sera certainement imprévu. La force sans emploi, loin de se distribuer entre les courans qui restent, pour les rendre plus intenses, les affaiblira en disparaissant; il pourra même arriver qu'elle les réduise à rien et que tout s'arrête.

Tel serait, dans l'ordre moral, le cas d'un homme habitué à un grand travail et qui, voyant supprimer la moitié de sa tâche, se croiserait les bras et ne voudrait plus rien faire. Quels que soient ses motifs, ceux du courant sont autres.

La vitesse de la génératrice étant donnée, si le courant produit est partagé en dix branches distinctes, il en résultera pour lui un accroissement immédiat. Chacun des dix courans, bien entendu, sera moins fort que le courant primitif, mais leur somme, c'est-à-dire le courant sur lequel ils s'embranchent, sera singulièrement *augmentée*. Cela résulte, pour le dire en deux mots, de ce que les dix fils équivalent à un fil dix fois plus gros, de résistance dix fois moindre; on ouvre à l'électricité des canaux plus larges, il s'en précipitera davantage. C'est affaire à la machine motrice de fournir le travail nécessaire qui, par là, lui sera imposé. Tout se paie très exactement. On s'étonnera moins, maintenant, qu'en supprimant quelques-unes des machines, l'effet produit puisse être une diminution d'intensité dans les fils qui desservent les machines restantes. Mais une autre cause intervient. L'aimantation des pièces de fer et la force électromotrice de la machine diminuent, pour une même vitesse, avec l'intensité du courant, et toute cause qui vient à l'affaiblir tarit, par conséquent, en partie, la force qui l'alimente. Contrairement à toute prévision, la machine, au moment où l'on diminue son travail, a besoin d'un excitateur, non d'un frein. M. Deprez charge de ce soin un courant qui excite les aimans et qui, dans les premiers essais indépendant du courant principal, est maintenant, par un artifice ingénieux, emprunté à la machine elle-même : un mécanisme justifié par de savans calculs dirige tout sans l'intervention d'une main étrangère.

En série, le cas est tout autre; un même courant traverse plusieurs machines; si on en supprime quelques-unes, l'intensité s'accroît et, par cela même, la génératrice, excitée davantage, augmente, pour une même vitesse, la force électro-motrice; les machines conservées, au lieu de manquer de force, comme dans le cas précédent, vont la recevoir avec excès. Le mal est contraire, le remède sera le même; c'est un fil excitateur que M. Deprez fait agir et dont l'effet est d'autant moindre que le courant devient plus fort. Ce courant, emprunté à la machine, n'exige aucune manœuvre.

« Cette solution, a dit M. Alfred Potier, rapporteur de la commission des moteurs à l'exposition de 1881, est jusqu'ici la seule qu'on ait obtenue sans le secours d'agens mécaniques, dont l'action n'est jamais assez instantanée pour supprimer les variations du courant qui, dans un temps très court, peuvent causer des dommages sérieux. »

VI.

Lorsque M. Hase, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, faisait à un curieux de science médiocre les honneurs des richesses confiées à sa garde, il choisissait et ne variait guère. Après avoir montré une tragédie de La Fontaine (inédite, je crois) et interrompu sa lecture au troisième vers, pour s'écrier avec finesse :

> Ne forçons pas notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce,

il passait aux albums du bon roi René. René, s'il faut en croire ce philologue érudit qui savait tout, aimait passionnément les fêtes, les troupes de belles dames richement parées, les cavalcades, les chasses au faucon et, en toutes choses, le faste d'un grand prince. Trop pauvre dans son royaume de Provence pour s'entourer de tant de splendeurs, le bon roi les tournait en peinture. L'album du roi René est la confidence de ses rêves. M. Deprez, comme le roi René, a fait de beaux rêves, que les circonstances souvent n'ont pas permis de réaliser. Malheureusement il écrit peu, les projets restent dans sa tête ; il les dessine sur des feuilles volantes et les rédige avec paresse à ses momens perdus, qui sont rares.

J'ai eu, depuis dix ans, bien souvent le plaisir de causer avec lui, jamais sans qu'il m'ait fait part de quelque conception qui, invraisemblable souvent par sa hardiesse, devenait après ses explications très plausible et très simple. Tels devaient être, dans le passé, — non pas que les caractères se ressemblent, — J.-B. Porta, l'ingénieux inventeur de la chambre obscure, et Robert Hooke, si souvent et si injustement maltraité par les admirateurs du grand Newton, dont l'imprudent s'est cru le rival. Hooke et Porta ont laissé dans leurs livres le germe d'innombrables inventions qui, jugées incroyables et impossibles d'abord, éclosent et mûrissent, de loin en loin, dans le cerveau de quelque inventeur, dont elles font la gloire.

M. Deprez n'écrira rien, mais il est jeune et actif, sait mener de front plusieurs travaux; on peut espérer que, reprenant ses plus heureuses idées, il ne laissera à aucun autre l'honneur et le soin de les dégager de leur gangue.

J'énumère en abrégeant; l'article sans cela dépasserait toute limite.

Les erreurs personnelles désespèrent les astronomes; leurs yeux

avancent ou retardent l'apparition d'un phénomène ; pour noter le passage d'une étoile, un enregistreur serait utile. Chacun, sur un tel énoncé, doit penser à la photographie. La solution n'est pas acceptable, celle de M. Deprez est autre. Disposez une lunette de telle sorte qu'un fil très fin cache complètement l'astre étudié et faites en sorte que, dirigé par une machine parallactique, le fil suive exactement le mouvement de l'astre : on n'aura à noter que le passage du fil, et la difficulté descend du ciel sur la terre.

Pour mesurer la vitesse d'un boulet, on a proposé plusieurs méthodes, et M. Deprez a marqué sa place dans l'histoire de ce grand problème. Le projet de se servir simplement d'une lunette et de lire sa vitesse en le regardant passer, après l'avoir rendu visible, soit en le portant au rouge, soit en lui attachant une fusée, est assurément un problème difficile. M. Deprez trouve moyen de le résoudre ; il agite l'image du boulet et le nombre des oscillations, pendant le passage dans le champ de l'instrument, donnera la mesure cherchée.

Un autre jour, c'était une boussole électrique dont il me confiait le principe. Je ne trahirai pas le secret en disant qu'un courant, né de l'action du magnétisme terrestre, devient nul quand une certaine aiguille est placée dans le méridien magnétique. La précision sera aussi grande que le constructeur l'aura voulu. L'instrument est entièrement en cuivre.

M. Deprez, s'inspirant du principe qui, dans son galvanomètre à arête de poisson, a si bien réussi : à savoir que l'indicateur, dans un instrument de mesure, doit être puissamment maîtrisé, — se proposait, un jour, de construire une balance qui, placée près d'un puits de mine, pourrait peser deux ou trois cents bennes à l'heure, inscrire le poids de chacune et, à la fin de la journée, se charger elle-même de l'addition. L'enregistrement et l'addition par machine ne sont pas des nouveautés, la rapidité des pesées fait tout le progrès ; il serait de haute importance.

Je ne parlerai d'une machine à résoudre les équations que pour rappeler une objection faite par un savant professeur de l'École des mines, J. Callon, et qui d'abord troubla l'inventeur. La machine est construite de telle sorte qu'après avoir disposé des poids donnés en des positions assignées par les coefficiens des différens termes, la position d'équilibre fait connaître la racine. « S'il n'y a pas de racine réelle, dit M. Callon, vous avez donc obtenu le mouvement perpétuel. » M. Deprez resta sans réponse. Il dut revoir sa machine sur le papier, où elle est encore, pour y découvrir un poids, représentant le terme tout connu, et qui, descendant toujours, laisse le mouvement sans fin de la machine s'accorder avec les principes. Cette machine se rattache à un principe fort simple, dont les consé-

quences nombreuses, rassemblées par M. Deprez au temps de ses premières études, montraient déjà aux juges clairvoyans l'esprit original et fécond, inventeur de beaux problèmes, habile à les résoudre et persévérant dans sa voie.

La roulette logarithmique, qui donne mécaniquement les logarithmes, l'intégromètre et la réglette pour le calcul de l'effet des tiroirs, forment une série de déductions à laquelle appartient le ressort qui se raccourcit et s'allonge sans cesser de faire équilibre à un poids constant, fort admirées, il y a une quinzaine d'années déjà, de ceux qui en eurent connaissance.

Le moteur électrique de M. Deprez pour les machines de petite puissance est décrit dans les traités spéciaux et utilisé dans les ateliers. Bornons-nous à dire que l'analyse judicieuse des principes a permis d'obtenir, à poids égal, de la petite machine, un travail vingt fois plus grand que celui des moteurs antérieurement connus. Le travail dépensé s'accroît aussi, bien entendu, mais dans une proportion beaucoup moindre.

Dans cette liste si rapide, qui, moins incomplète ressemblerait à une table des matières, comment ne pas citer encore la solution de ce problème : une roue tournant suivant une loi quelconque, régulièrement ou irrégulièrement, dans un sens ou dans l'autre, forcer une autre roue, située à distance quelconque, à tourner exactement comme la première, sans pouvoir faire, quelles que soient la vitesse et la durée de l'épreuve, une seule fraction de tour en plus ou en moins. Puis-je ne pas parler de l'ingénieuse machine qui, pour comparer les intensités de deux courans, les met en un tel rapport avec un anneau de fer doux, que chacun d'eux l'aimante proportionnellement à son intensité? L'aimantation résultante, accusée par la direction d'une aiguille aimantée, donne le rapport que l'on veut connaître. Un autre appareil mesure l'énergie. L'énergie d'un courant est le produit de l'intensité par la force électro-motrice. M. Deprez, au lieu de mesurer chaque facteur, trouve moyen, par une seule observation et à l'aide d'un seul instrument, de représenter le produit cherché, par un poids que donne la machine et qui lui est proportionnel.

D'importantes améliorations sont apportées, enfin, aux machines motrices, dont l'étude depuis plusieurs années a été sa préoccupation de tous les instans. Je n'oserais ni choisir ni tout dire; à l'inventeur seul appartient de fixer son jour et son heure, et quoique M. Deprez ait pour habitude de ne rien cacher, je me bornerai à dire, pour terminer cette liste qu'il eût été facile de faire plus longue, qu'une disposition des plus simples permet, par la rotation d'une clé, de régler la puissance d'une machine dynamo-électrique, de

renverser même instantanément le sens de son action, de le conduire enfin et de le maîtriser comme on a fait pour la machine à vapeur.

VII.

J'ai comparé M. Marcel Deprez à Léon Foucault, il pourrait rappeler plus encore peut-être, avec des qualités plus éminentes, la figure admirable, mais trop peu connue, du grand constructeur G. Froment. Gustave Froment était entré à l'École polytechnique en 1835, son rang était médiocre, mais ses camarades l'avaient, très sérieusement, surnommé l'Homme de génie. Quinze ans après, Léon Foucault écrivait : « Pour qui n'a plus à redouter que des difficultés d'exécution, fallût-il demander des prodiges, M. Froment est là, dont le talent n'est jamais resté en défaut devant un problème nettement posé. » Les difficultés d'exécution n'absorbaient pas Froment tout entier, ses camarades avaient raison, et Foucault, en louant avec une juste reconnaissance la merveilleuse habileté de l'artiste, aurait pu rappeler l'étendue de son esprit et la solidité de son savoir. Gustave Froment vivait dans ses ateliers; c'est là qu'il dépensait en secret son génie. Un moteur électrique, dès l'année 1844, conduisait les machines à diviser et mérite une place d'honneur dans l'histoire de l'électricité. Heureux au milieu de ses machines, fier peut-être de voir des savans illustres solliciter son concours, Froment ne voulut être qu'un constructeur hors ligne. Il ne publiait rien, ne communiquait rien aux académies, ne leur demandant ni une récompense, ni l'honneur de pénétrer dans leurs rangs. Il ne se plaignait pas qu'on ignorât son mérite, et ses contemporains sont excusables de l'avoir laissé dans la demi-obscurité et dans la solitude qui lui plaisaient.

M. Marcel Deprez, bien différent en cela de Froment, communique toutes ses idées, expose au grand jour tous ses résultats et s'efforce d'être utile à tous; il admet quiconque le demande à contrôler ses assertions et désire avant tout qu'on en pèse le mérite. Il y aurait injustice à le refuser.

J. Bertrand.

ÉTUDES ET SOUVENIRS

FRÉDÉRIC CHOPIN.

« Je pourrais en finir des Polonais si je venais à bout des Polonaises, » disait l'empereur Nicolas. C'était là rêver l'impossible, et, dans tous les cas, compter sans la musique de Chopin. On ne vient pas à bout des Polonaises, et moins que jamais quand leur patriotisme aura trouvé dans l'art féminin par excellence la source vive où se retremper à travers les âges. Sous les épisodes entremêlés du poème musical, si bref qu'il soit, la note d'angoisse et d'appel vibrera toujours. C'est assez d'un cliquetis d'éperons parmi le tulle et la gaze pour vous avertir que le bal auquel vous assistez se donne à la veille d'un assaut. On entend à travers ces rythmes de la danse les adieux dont elle cache les soupirs et les pleurs. Ailleurs on saisit comme des terreurs étouffées, craintes, pressentimens d'un amour que la jalousie dévore et qui, se sentant vaincu, prend en pitié, dédaignant de maudire; c'est un tourbillonnement, un délire où passe et repasse la mélodie, haletante, saccadée comme les palpitations d'un cœur qui se pâme et se brise ; plus loin des souvenirs de gloire éclatent en fanfares, il en est dont le rythme est aussi indéterminé, aussi *fluide* que le sentiment de deux jeunes amans contemplant une étoile qui se lève seule au firmament! Abîme d'imagination et de science, émue, effarée, serpentine, capable même,

comme dans la *Marche funèbre*, de recueillement et de vraie croyance, — la musique de Chopin, par sa distinction, son élégance, sa sveltesse et sa prismatique diversité, ressemble aux filles de la Vistule; elles ont avec lui cela de commun d'exceller dans la danse et dans la prière, et de pouvoir parler, chanter et danser dans toutes les langues sans que jamais l'accent national en souffre aucune altération.

Le livre publié par Liszt dès 1850, c'est-à-dire beaucoup trop tôt, car l'heure n'avait point encore sonné pour Chopin d'être apprécié à sa valeur, contient sur les femmes polonaises, « moitié aimées et moitié Parisiennes, » des observations qui, lorsqu'on les dégage du style volontairement amphigourique dont elles s'enveloppent, vous font presque penser à Balzac : « Leurs poses inconscientes distillent un fluide magnétique, elles séduisent par cette souplesse des tailles qui ne connaissent pas la gêne et que l'étiquette ne parvient jamais à guinder, par ces inflexions de voix qui brisent, par ces impulsions soudaines qui rappellent la spontanéité des gazelles. Elles sont superstitieuses, friandes, enfantines, faciles à amuser, faciles à intéresser comme les belles et ignorantes Orientales qui adorent le prophète arabe, en même temps instruites, intelligentes, pressentant avec rapidité tout ce qui ne se laisse pas voir, saisissant d'un coup d'œil tout ce qui se laisse deviner, habiles à se servir de ce qu'elles savent, plus habiles encore à se taire longtemps et même toujours, étrangement versées dans la divination des caractères qu'on veut leur dérober, qu'un mot éclaire à leurs yeux, qu'une heure met à leur merci. » Et, autre part : « Généreuses, intrépides, enthousiastes, d'une piété exaltée, aimant le danger et aimant l'amour, auquel elles demandent beaucoup et donnent peu : elles sont surtout éprises de renom et de gloire; l'héroïsme leur plaît, il n'en est peut-être pas une qui craigne de payer trop cher une action éclatante. Discrètes par nature et par position, elles manient avec une incroyable dextérité la grande arme de la dissimulation, elles sondent l'âme d'autrui et retiennent leurs propres secrets si bien que nul ne suppose qu'elles ont des secrets. »

Où de pareilles femmes règnent on conçoit ce que doit être le spectacle d'un bal. C'est l'inconnue de cette poésie que Chopin a dégagée dans ses *mazourkes*. Conservant leur rythme national, il ennoblit la mélodie, élargit les proportions, intercale des clair-obscurs harmoniques pour rendre, — non plus en toute expression et lumière, comme dans les *polonaises*, mais dans la nuance, — les émotions d'ordre si divers qui agitent les cœurs pendant que durent et la danse et ces longs intervalles où le cavalier a de droit place à côté de sa danseuse, dont il ne se sépare pas. Coquetteries, vanités, fantaisies,

inclinations, élégies, que d'arabesques brodant, illustrant ce thème à la fois amoureux et patriotique! Dans chaque *mazourke* qui se danse il y a un homme et une femme cherchant à se faire comprendre l'un à l'autre ce qu'ils tiennent à ne pas prononcer : communauté d'amour pour la patrie, communauté d'horreur pour le vainqueur. Elle implore et elle commande, elle met à prix son sourire, et le prix, c'est l'héroïsme; si elle détourne la tête, elle semble précipiter l'homme dans l'opprobre; si elle lui rend l'éclat de son visage, elle semble le retirer du gouffre. Mais, dans les bals, on n'est pas toujours entre soi, il faut danser avec les vainqueurs, il faut leur plaire pour n'en pas être écrasé : le Russe et la Polonaise sont l'unique point de contact entre deux peuples plus antipathiques que l'eau et le feu. La femme espère toujours inoculer à l'homme la pitié, l'homme espère toujours dénationaliser la femme; à ce double jeu, chacun se passionne, et comme on ne se rencontre guère ailleurs, c'est dans la *mazourke* qu'on pousse en avant toutes ses ressources, qu'on multiplie les stratagèmes, les embuscades et les assauts. On a l'air de plaider pour soi quand un autre est en cause. C'est le knout, c'est la mort qui attendent celui qu'une sœur, une fiancée, une amie, une compatriote inconnue, douée du génie de la compassion et de la ruse, a le pouvoir de sauver entre deux *mazourkes*. Au second bal, quand la femme et l'homme se retrouvent, l'un des deux finit toujours par être vaincu. Elle n'a rien obtenu, ou elle a tout conquis. Rarement s'est-il vu qu'elle n'ait rien obtenu, qu'on ait tout refusé à un regard, à un sourire, à une larme.

I.

Tout le monde sait aujourd'hui quel noble et précieux trésor Chopin a recueilli dans ce champ d'inspiration; mais il y a trente-trois ans, lorsqu'il mourut, peu de gens s'en doutaient encore et Liszt écrivant son ouvrage devançait le temps, comme il l'a fait du reste en bien des entreprises qui, toutes, n'obtiendront pas même consécration. Le Chopin de 1834 à 1840 est loin d'avoir l'importance de celui que nous pratiquons maintenant. Il lui arrive ce qui est arrivé à Stendhal, un autre déclassé, ou plutôt un autre mal classé du romantisme. Il a grandi entre temps, mais pour des raisons toutes différentes, affaires de forme et de style auxquelles l'auteur de *la Chartreuse de Parme* ne peut que rester étranger. Le passé s'était contenté d'applaudir dans Chopin l'improvisateur à la mode : c'est du compositeur que les générations actuelles s'occupent, obéissant moins à des curiosités de dilettante qu'à cet esprit d'information et de recherche qui

nous passionne. Chopin se rendait-il bien compte de ce qu'il faisait? ces trouvailles harmoniques, émerveillement de l'heure présente et dont il a toujours les mains pleines, sont-elles le don gratuit de la bonne fée du piano ou le résultat d'une science acquise? Ce qu'il y a de certain, c'est que son œuvre demeure un répertoire indispensable à consulter, même pour un musicien de théâtre; les rythmes surtout y abondent; les rythmes, cette rareté, cette disette de notre art contemporain, vous les voyez fourmiller, naître les uns des autres par générations spontanées et poudroyer dans un même rayon de soleil. Quelle source de rajeunissement, de vie nouvelle! car c'est de ce côté principalement que la difficulté d'être se fait sentir. Nous finissons de manger un vieux fonds appauvri; si j'excepte Verdi, seul inventif en ce genre, je n'aperçois personne allant aux découvertes. Vous connaissez ces mannequins d'atelier qu'un peintre affuble du travestissement qui lui convient pour la séance; il en est ainsi de nos rythmes, espèces de carcasses montées, toujours les mêmes sous la casaque d'Arlequin ou le manteau d'Agamemnon. Bizet fut, je crois, le premier chez nous à lire dans la musique de Chopin autre chose que de la poésie ondoyante et chatoyante; il comprit tout le parti qu'une habile rénovation technique pourrait tirer de ce fouillis de richesses : accords étranges, plus qu'étranges, transitions bizarres, incohérences voulues, procédés inopinés d'harmonie contenus dans la *Grande Polonaise en fa dièse mineur* et dans la *Polonaise-fantaisie*. Il est vrai que Schumann, dès 1825, avait eu la même intuition, mais cela se passait en Allemagne. « Les meilleurs l'ont formé à leurs leçons, écrivait-il, dans la *Gazette de Leipzig*, Beethoven, Schubert, Field; il emprunte à l'un ses audaces de génie, à l'autre ses tendresses de cœur, au troisième son toucher de velours. » Il voyageait lorsque, en 1830, la voix de son peuple s'éleva; trop loin des événemens pour accourir, il en reçut cruellement le contre-coup, et son bon génie ne le sauva peut-être de la mort que pour l'employer au combat plus utilement : les *mazourkes* de Chopin sont des canons braqués sous des roses.

A tout prendre, c'est un Français; il nous appartient d'origine. Son père, Nicolas Chopin, né à Nancy en 1770, avait accompagné à Varsovie, en qualité de précepteur de ses enfans, une dame noble de la cour du roi Stanislas. C'était un homme instruit, de mœurs cultivées. Nous le trouvons en 1812 professeur à l'école d'artillerie; marié depuis six ans, il avait à cette époque trois enfans; deux filles, dont l'aînée, Isabelle, a composé des livres d'éducation, et dont la cadette, Émilie, morte jeune, écrivait, à treize ans, des vers annonçant, au dire des biographes, une vocation poétique pareille à celle que son frère Frédéric avait reçue d'en haut pour la musique. Quant à ce

frère, organisme plus sensitif ne se rencontrera jamais, fût-ce en nos jours de pathologie universelle, où la névrose est devenue comme un panache qui s'arbore au chapeau et ne semble plus faite que pour rimer avec rose. Celui-là du moins était de bonne foi. Enfant, une sonate qu'on lui jouait le mettait en larmes. Il eut pour premier maître un vieux professeur slave, Albert Zwiny, qui le forma selon les préceptes de Sébastien Bach, dont *le Clavecin bien tempéré* servait de base à tout enseignement. De là date la religion que Chopin pratiqua toute sa vie envers le grand organiste de Leipzig. Nombre d'années plus tard et quand déjà sa renommée battait son plein, quelqu'un lui demandant comment il se comportait aux approches de ses concerts : « Je m'enferme chez moi et je joue du Bach, répondit Chopin ; mes compositions ne me sont jamais un exercice. » Mais des leçons qui bien autrement influèrent sur le développement de son génie furent celles qu'il reçut de Xavier Elsner, directeur du conservatoire de Varsovie. Elsner, en le dressant au contrepoint, prit tout de suite en considération l'originalité de son élève. Loin d'y contredire, il abonda plutôt dans son sens, n'écoutant pas ceux qui lui reprochaient de ne point serrer assez la bride au jeune étalon. « Laissez-le donc libre à sa fantaisie, s'écriait-il ; pourquoi traiter selon la méthode ordinaire une vocation qui n'a rien d'ordinaire, et qui nous le prouvera par la suite. »

Le fait est qu'il y avait orgueil et joie pour un maître de tenir à sa discrétion un tel disciple. Chopin, au cours de ses études, manifestait déjà ses facultés d'improvisateur. Assis à son piano, il racontait en musique à ses amis toute sorte d'histoires fantastiques. Un soir que les élèves de son père, restés seuls dans la classe, commençaient de se mutiner, il leur promit une séance de ce genre s'ils voulaient rester tranquilles. Les ayant rassemblés autour de son clavier, il éteignit les lumières et leur narra sur les touches d'ivoire comme quoi des voleurs s'approchaient de la maison, grimpaient aux échelles et s'introduisaient par la fenêtre, puis, tout à coup, entendant du bruit, s'envolaient vers la forêt et s'y endormaient paisiblement à la douce clarté des étoiles. Il va sans dire que la mélodie, insensiblement assourdie, estompée, peignait la situation, si bien que Chopin, son récit terminé, s'aperçut qu'en même temps que les voleurs il avait endormi tout son monde. Rallumant alors les chandelles, il contempla un instant le pittoresque du tableau, et presque aussitôt, d'un accord brusquement frappé, réveilla l'auditoire. — Cette veine d'humoristique joyeuseté n'est point rare chez les mélancoliques ; ils ont des échappées bruyantes où le comique tourne à la charge, quelquefois au mauvais goût, et ces heures d'expansion sont rachetées par des semaines de réserve. Du reste, cette note drôlatique, à

la manière de Callot et d'Hoffmann, ne fit que s'accentuer dans la suite ; la plupart de ses biographes l'ont signalée (1) et surtout George Sand, à qui les occasions ne manquèrent pas d'observer et d'analyser d'après nature. « C'est alors qu'après avoir plongé son auditoire dans un recueillement profond ou dans une tristesse douloureuse, — car sa musique vous mettait parfois dans l'âme des découragemens atroces, — tout à coup, comme pour enlever l'impression et le souvenir de sa douleur aux autres et à lui-même, il se tournait vers une glace à la dérobée, arrangeait ses cheveux et sa cravate et se montrait subitement transformé en Anglais flegmatique, en vieillard impertinent, en Anglaise sentimentale, en juif sordide. C'étaient toujours des types tristes, quelque comiques qu'ils fussent, mais parfaitement compris et si directement traduits qu'on ne pouvait se lasser de les admirer (2). » Il excellait aussi à découper des silhouettes, à crayonner des caricatures, à contrefaire les petits ridicules des amis et des hôtes de la maison. Mme Dorval et Bocage le tenaient pour un mime accompli.

Mais tout ceci concerne la période de Nohant, et nous n'en sommes encore qu'à Varsovie. Laissons-nous ici guider par Liszt, en relevant néanmoins au passage plus d'une erreur, comme quand il nous parle des munificences du prince Radziwill subvenant aux frais d'éducation. Les parens de Chopin n'étaient point gens si besogneux ; son père, suffisamment pourvu d'emplois, dirigeait un pensionnat bien acclienté ; il en sera de la pauvreté de Chopin comme de sa faiblesse de constitution, également exagérée pour les besoins de la légende. Sans être riche, sa famille n'avait aucun besoin du secours des princes, et, quant à son organisme physique, matière à tant de barcarolles et d'élégies, c'était celui d'un hypernerveux capable, — en attendant la maladie qui devait l'emporter, — de défier toutes les fatigues d'une jeunesse de travail, de voyages et d'aventures : « Dans le détail de la vie, il était d'un commerce plein de charmes. Toutes les formes de la bienveillance prenaient chez lui une grâce inusitée, et quand il exprimait sa gratitude, c'était avec une émotion profonde qui payait l'amitié avec usure. Il s'imaginait volontiers qu'il se sentait mourir chaque jour ; dans cette pensée, il acceptait les soins d'un ami et lui cachait le peu de temps qu'il jugeait devoir en profiter. Il avait un grand courage extérieur et s'il n'acceptait pas avec l'enthousiasme héroïque de la jeunesse l'idée d'une mort prochaine, il en caressait du moins

(1) Voyez Moritz Karazowski, *Friedrich Chopin's Leben und Werke*. Voyez aussi A. Niggli sur Chopin.

(2) George Sand, *Histoire de ma vie*.

l'attente avec une sorte d'amère volupté. » Ceci n'est déjà plus de la légende, c'est du pur roman, et l'auteur de *Lucrezia Floriani* entremêle à sa paraphrase idéaliste d'inconscientes réminiscences de l'auteur d'*Elle et Lui*. Chopin, Musset, dans le crépuscule du passé, toutes les ombres se ressemblent; on les confond si aisément l'une avec l'autre, que ce qui se disait du poète s'applique au musicien. Autour des figures de cette époque le romanesque ne messied pas, elles s'en accommodent un peu, comme de leurs boucles d'oreilles en perles fines les portraits du temps des Valois. « Doux, sensible, exquis en toutes choses, il avait toutes les grâces de l'adolescence réunies à la gravité de l'âge mûr. Il resta délicat de corps comme d'esprit, mais cette absence de développement musculaire lui valut de conserver une beauté, une physionomie exceptionnelle qui n'avait pour ainsi dire ni âge ni sexe. » C'est vers cette première période de jeunesse que Chopin eut un attachement pour une jeune fille dont les accidens de la vie d'artiste le séparèrent au moment qu'elle allait devenir sa fiancée.

L'histoire simplement racontée serait touchante, mais ce diable de Liszt ne connaît pas de bornes : au lieu de raser les saules du rivage, le voilà tout de suite dans ces grands courans de mélodrame où l'on se noie : « Elle était douce, cette jeune fille, comme une de ces madones de Luini dont les regards sont chargés d'une grave tendresse. Le père de Chopin ne voulut pas que le portrait qu'elle en avait dessiné dans des jours d'espoir fût jamais remplacé chez lui par aucun autre, fût-il dû à un pinceau plus expérimenté. Bien des années après, nous avons vu les joues pâles de cette jeune femme attristée se colorer lentement comme rougirait l'albâtre devant une lueur dévoilée, lorsqu'en contemplant ce portrait son regard rencontrait le regard d'un ami arrivant de Paris. » Et penser que l'aimable héroïne de cette mystique élégie, Mlle Maria Wodzynska, épousait de son plein gré, quelques mois plus tard, un jeune comte polonais! Chopin, de son côté, se consola, de même qu'il s'était déjà consolé des récentes infidélités de la séduisante cantatrice Constantia Gladowska. Sans prétendre que Chopin fût incapable d'aimer sérieusement, on peut dire que sa personne et son caractère ressemblaient à sa musique, où tout est modulation, caprice et frénésie : qualités et défauts qui ne vont guère avec un idéal de constance. Rêverie et chevalerie seraient plutôt les deux traits caractéristiques si nous cherchions à définir l'homme d'après ses œuvres. Patriote sincère et vibrant, il flotte entre la désespérance infinie et le fanatisme qui sont l'alternative ordinaire par laquelle une nationalité opprimée se manifeste. Suivons-le dans sa vie et dans son art; toute joie en lui est rapide, instantanée, finit en deuil. Vous

diriez un pauvre malade ébauchant un sourire par politesse; il ignore cette santé de l'âme, cette libre et forte expansion des Bach et des Beethoven, ces grands sérieux. Quoi d'étonnant si de cette impossibilité d'être dans le présent, ses histoires de cœur se ressentirent et s'il n'eut en amour que des épisodes de galanterie? Nous reviendrons sur le sujet à propos de la rencontre avec Mme Sand; en attendant, voyons-le faire son tour d'Europe.

II.

En 1830, il avait quitté Varsovie pour une excursion momentanée, lorsque la révolution du 29 novembre éclata. Obligé de rester à Vienne, il s'y fit entendre dans quelques concerts. Que la constellation politique lui fût médiocrement favorable, on le devine; aux yeux du metternichisme anxieux jusqu'à l'épouvante, un Polonais, même pianiste, ne pouvait passer que pour un émissaire de la révolution. En outre, la noblesse et la riche bourgeoisie avaient déserté la ville à cause des progrès du choléra. « Vous venez de Paris, disait un jour à Liszt le prince de Metternich; y avez-vous fait de bonnes affaires? — Excellence, répondit d'aplomb le virtuose, ce sont les diplomates qui font des affaires; moi, je ne fais que de la musique. » Pour Chopin, affaires et musique tournèrent mal; il quitta Vienne, dans le dessein de se rendre à Londres, et, traversant Paris, s'y arrêta. Mais, là aussi, la fortune lui devait ajourner ses faveurs. En dépit des lettres de recommandation, les portes restèrent fermées ou ne s'ouvrirent d'abord qu'à demi. Un pianiste de plus ou de moins, une grande ville comme la nôtre ne se dérange pas pour si peu, surtout au lendemain d'une révolution. Qu'était-ce d'ailleurs que ce jeune homme? Un écolier à qui les oracles de la mode conseillèrent d'aller prendre des leçons chez Kalkbrenner. Le croira-t-on? Chopin s'y résigna; le passé et l'avenir, la virtuosité routinière et la subjectivité poétique se rencontrèrent devant un piano d'Érard dans la personne de leurs deux représentans et dès les premiers morceaux qu'on lui joua, le vieux professeur eut conscience qu'un tel élève n'avait que faire de son enseignement. « N'importe, écrivait Chopin à Elsner, son directeur de Varsovie (novembre 1831), je ne serai jamais une copie de Kalkbrenner, et ce n'est pas encore lui qui m'empêchera de réaliser cette idée peut-être bien osée, mais inébranlable, de fonder dans mon art une ère nouvelle. »

Il convient aussi d'ajouter que, pour se distraire de ses tribulations, les jouissances musicales ne lui manquaient pas. Sous ce rapport, ses lettres à Elsner sont pleines d'enchantemens: l'Opéra et

les Italiens, Rossini, Meyerbeer, Bellini, *le Barbier de Séville*, *Robert le Diable*, et *la Norma*, Adolphe Nourrit, la Malibran, la Devrient, la Pasta, « le prodigieux Lablache, » Rubini, « le ténor aux roulades, aux *trémolos* sans fin, à la *mezza voce* incomparables (1). » La tentation lui vint de composer un opéra; heureusement qu'il ne trouva point de librettiste, car avec les pruderies de sa nature et son aristocratique *Noli me tangere*, comment aurait-il enduré les rebuffades du métier? « Il est diverses couronnes, disait Goethe ; il en est même qu'on peut commodément cueillir en se promenant. » Celle du pianiste était son lot, mais il ne l'obtint pas d'emblée. Son premier concert passa inaperçu. Liszt, Hiller, quelques rares amis de la colonie polonaise, furent les seuls à s'en occuper (26 février 1832). Il perdait tout à fait courage et voulait émigrer en Amérique ou s'en retourner au pays, lorsqu'un jour, il rencontra au coin d'une rue son vieil ami, le prince Radziwill, qui le remonta et lui arracha la promesse de venir le soir chez le baron de Rothschild. De cette bienheureuse présentation allait dépendre son avenir. On l'invite à s'asseoir au piano, et, deux heures durant, il improvise : musique de danse et rêveries, mazourkes et nocturnes, préludes et scherzos, valses, tarentelles et ballades, une féerie où s'entre-croisent les génies de l'air, des eaux et de la flamme, l'immatériel, l'impondérable, des modulations, des contextures harmoniques aussi savantes qu'originales, arpèges, batteries, une sorte de trépidation haletante qui semble trahir le voisinage d'êtres surnaturels, un balancement, une morbidesse, dont le secret, jamais plus, ne se retrouvera! Pendant deux heures, les touches d'ivoire chantèrent sous ses doigts, et quand le virtuose se leva au milieu des applaudissemens redoublés, il n'avait plus qu'à se laisser faire : les femmes et la mode l'avaient adopté. Invitations, engagemens, leçons, dîners, le pauvre délaissé de la veille se voyait maintenant assiégé. « Chopin est, à ce jour, tout florissant de bien-être et de gloire; vous ne le reconnaîtriez pas, écrivait en 1834 un de ses amis, étudiant en médecine, qui logeait avec lui rue de la Chaussée-d'Antin. — Il compose, donne des leçons à des prix fous et tourne la tête aux belles dames. »

Chopin prenait son enseignement fort au sérieux, très indulgent,

(1) A croire ce que Liszt rapporte, Chopin aurait eu si peu de goût pour les correspondances que son écriture resta comme inconnue à la plupart de ses amis. « Une de ses bizarreries consistait à s'abstenir de tout échange de lettres, de tout envoi de billets. Maintes fois, il préféra traverser Paris d'un bout à l'autre pour refuser un dîner ou faire part de légères informations plutôt que de s'en épargner la peine au moyen d'une petite feuille de papier. » Cette assertion a son côté plaisant, ce qui ne la rend pas plus vraie. Si Chopin n'écrivait jamais, d'où seraient venues tant de lettres intéressantes citées par son récent biographe polonais? d'où viendront encore celles qu'on nous annonce *in posse?*

mais exigeant de chacun tout ce qu'il pouvait donner et ne tolérant pas le *bruit*. « Quel chien aboie de ce côté! » s'écriait-il, en regardant l'élève qui tapait trop dur. Mais, si prompt qu'il fût à s'emporter, une larme avait aussitôt raison de ses colères. Il voulait de l'intelligence, de l'âme, et dans le toucher beaucoup de sensibilité, de *naturel*, préférait les pianos de Pleyel à ceux d'Érard à cause du moelleux de leur résonance. Il commençait par vous mettre au régime des exercices de Clementi, en majeur et en mineur, en allant du *piano* au *fortissimo*, du *staccato* au *legato*, et la cantilène de Bellini dite par les chanteurs italiens de ce temps-là lui semblait la meilleure école pour apprendre à phraser sur son instrument. Plus tard, lorsque son mal de langueur l'entreprit, il donna ses leçons étendu sur un canapé, ayant à sa portée un piano dont il se servait pour sa démonstration; mais, à l'heure où nous sommes, aucune consomption physique ni morale ne l'empêchait de vaquer librement à ses travaux comme à ses plaisirs. Le portrait que Scheffer a peint de lui nous le représente, aux environs de cette époque, svelte et d'attitude nonchalante, *gentlemanlike* au dernier point : le front superbe, les mains d'une distinction rare, les yeux petits, le nez fort, mais la bouche d'une finesse exquise et doucement close comme pour taire une mélodie qui veut s'échapper. J'ai cherché vainement ce charmant portrait à l'exposition du quai Malaquais; pourquoi n'y figura-t-il pas? Il est vrai qu'après en avoir, au premier abord, regretté l'absence, on s'en console vite, la musique de Chopin étant, sur l'être même de Chopin, le meilleur et le plus personnel des documens. La moindre de ses œuvres vous le raconte et vous le livre; il semble, a dit un poète, qu'elle vous apporte avec elle l'odeur de la motte de terre où elle a germé : vous y voyez le rayon de soleil qui se jouait à ce moment-là autour de sa plume, comme vous y surprenez l'ombre funéraire qui l'aura subitement offusqué.

III.

La monarchie de juillet, avec ses mœurs accommodantes, ses formes libres, son luxe financier, son aristocratie intelligente, offrait au dilettantisme l'atmosphère la plus favorable. Chopin s'y établit comme dans de la ouate. S'il y a des tempéramens que les épreuves du milieu n'atteignent pas, il est aussi des organisations délicates qui ne sauraient vivre et se développer partout. La *Symphonie héroïque* a pu naître dans un grenier, parmi les privations, ayant en elle-même sa substance propre et son calorique, tandis que cet

air mondain et précieux d'un Chopin nécessite un certain confort. C'est là, comment dirai-je? un art de luxe et de dessert, une manière de friandise qui vous met en goût de toute sorte d'autres bonnes choses. Serait-ce à croire que la musique peut, comme la littérature, distiller un poison moral? Pour effleurer, en passant, une question d'éthique qui, sous la plume d'un Spencer, aurait assurément son intérêt, n'est-il point permis de distinguer entre le beau musical qui parle à notre âme et celui qui ne n'adresse qu'à nos sens, et d'avancer que, s'il y a une musique des honnêtes gens, on en pourrait citer d'autres qui font venir de « coupables pensées? » Prenez les sonates de Beethoven, si droites, si loyales, de corps et d'esprit si bien portantes, et comparez-les avec ces valses et ces mazourkes dont l'harmonie ne vous entretient que d'images plus ou moins troublantes : aveux, soupirs, désirs, folles étreintes, etc.; la valse, en tant que valse, disparaît pour faire place à un tableau du bal et de ses mystères les plus équivoques. Musique de soirée et d'après souper, musique galante qui cesse d'avoir pour fonction de marquer simplement les rythmes, et n'en veut qu'aux émotions intimes des couples qu'elle isole et surexcite. Weber, dans l'*Invitation à la valse*, a créé le type, mais son romantisme à lui est sans danger; Weber dramatise, il n'enjôle pas. Il est poétique et chevaleresque, il n'est pas érotique; la franchise et la bonne humeur du sentiment, l'expression ouverte et sincère, laissent entrevoir le mariage. Le poème de Weber se joue dans l'avenir. C'est le toast joyeux d'un fiancé dont le verre déborde; l'ivresse que Chopin vous inocule est rétrospective et maladive. Elle a tout épuisé, c'est le fond du verre avec le reste du narcotique; goûtez-y, mais seulement par occasion.

Cette société de 1830 lui convenait à outrance, il en fut vraiment l'enfant gâté : les femmes du temps, très intellectuelles, étaient surtout portées vers la musique, presque toutes pratiquaient, et le choix des virtuoses qui peuplaient leur salon se réglait naturellement sur les aptitudes et les talens de la maîtresse de la maison. La princesse Belgiojoso groupait autour d'elle les pianistes, tandis que les chanteurs affluaient chez Mme Merlin. Qui aimerait à reconstituer ce joli monde trouverait bien des renseignemens dans la correspondance de Heine. Je viens de la relire à ce sujet; on n'a pas plus d'esprit et de fantaisie, c'est vivant et comme écrit d'hier; mais quel buisson d'épines! Il parle de tout dans ces lettres, modes, politique, musique, journalisme, philosophie et bimbeloterie : de Cousin, « qui a compris qu'on trouve chez Marquis le meilleur chocolat, et chez Kant la meilleure critique de la raison pure, » des réceptions académiques, de Villemain et de Vestris, dont le mot :

« qu'un grand chanteur doit être vertueux, » lui revient à la mémoire en écoutant, à la chambre, un discours de M. Guizot. Sa logique, brisée, saccadée, procède par fusées de métaphores qu'il vous lance à travers les jambes. Sa justice même, quand il lui arrive d'être juste, ou, pour mieux dire, impartial, conserve un air méchant et vindicatif. Toujours la question de personnes prime les autres. Comment n'a-t-il pas traité Meyerbeer après tant de bienfaits dont celui-ci l'avait comblé! Il ne fut donné qu'à Richard Wagner de pousser plus loin cette ingratitude féroce qu'un La Rochefoucauld du boulevard a si bien dénommée l'indépendance du cœur. — Je n'affirmerais pas que Heine ait toujours ménagé Chopin; mais, au moment où nous sommes, le virtuose est à ses yeux « le Raphaël du piano-forte. » « La gracieuse faiblesse, l'élégante impuissance, l'intéressante pâleur, » ne sont encore que pour Döhler, un pianiste blond dont la princesse Belgiojoso protégea beaucoup les débuts, ce qui, naturellement, le fit prendre en grippe par Heine, que rendaient jaloux « ces enthousiasmes hystériques des belles dames. » En fallait-il davantage pour attirer momentanément sur Chopin toutes les faveurs du correspondant de la *Gazette d'Augsbourg?* Liszt nous le montre, dans une soirée, attentif à ce que lui raconte Chopin du mystérieux pays où leurs explorations à tous les deux se complaisaient. Chopin et lui s'entendaient à demi-mot, à demi-son : le musicien répondait par de surprenans récits aux questions que le poète lui faisait sur ces régions inconnues dont il lui demandait des nouvelles. — La nymphe badine continuait-elle à draper son voile d'argent sur sa verte chevelure avec la même coquetterie? — Le dieu marin, à longue barbe blanche, lutinait-il toujours l'espiègle naïade? — Les roses y respiraient-elles un parfum de flamme? — Les arbres y chantaient-ils toujours au clair de lune? — Et Chopin racontait, et tout le monde écoutait dans le recueillement du surnaturel : Meyerbeer, assis à côté de Heine, Eugène Delacroix, Adolphe Nourrit, Mme d'Agoult; et plus loin, enfoncée dans un fauteuil, subjuguée, absorbée, Mme Sand.

A ce tableau, exclusivement romantique, on opposerait volontiers les soirées de l'hôtel Lariboisière, où la musique se déployait également, mais sous une apparence vocale beaucoup plus humaine. Là, Bellini, souriant et galant, menait le chœur des muses légères. On n'y parlait pas métaphysique; la conversation affectait, au contraire, un air très mondain, mais seulement pendant les intervalles des morceaux, car, dès le premier accord frappé sur l'ivoire, il fallait se taire, fût-on même le fils aîné du roi. Un soir, la musique allait déjà son train, et le duc d'Orléans paraissait ne pas s'apercevoir qu'elle eût commencé. Entouré d'un groupe de femmes, il con-

tinuait de causer avec Mme de Girardin; tout à coup le chanteur s'interrompt en posant sa main sur le bras de l'accompagnateur, qui s'arrête à son tour. On se regarde, le prince comprend; il se souvient que le silence est la leçon des rois, s'excuse d'un geste plein de courtoisie, le chanteur s'incline, et la cavatine recommence. J'oubliais de dire que le chanteur s'appelait Rubini, et que c'était Bellini qui tenait le piano. Le prince, au milieu de tant de bonne grâce qui le rendait populaire chez les gens de lettres et les artistes, était un dilettante fort peccable. Ainsi, lors des premières représentations des *Huguenots*, il venait tous les soirs à l'Opéra, seulement il n'y restait jamais qu'une heure : il arrivait vers le troisième acte et s'en allait avant la fin du quatrième, juste au moment du fameux duo entre Valentine et Raoul. A peine Mlle Falcon finissait-elle de dire : « Raoul, où courez-vous? » on entendait de la scène un remue-ménage dans la loge royale; c'était le départ. Au théâtre, on n'y comprenait rien : Meyerbeer avait la mort dans l'âme, et le pauvre Nourrit, facile à s'émouvoir pour des fantômes, voyait là je ne sais quel indice de disgrâce personnelle, si bien qu'un matin, n'y tenant plus, il alla conter sa peine au général de Rumigny. On devine l'étonnement et les regrets du prince en apprenant cette histoire de la bouche de l'aide-de-camp. Comment, sans y penser, avait-il pu chagriner ainsi de tels artistes, et quelle idée à ces artistes de se chagriner pour une cause que le prince regardait comme la plus naturelle? Son altesse avait l'habitude de quitter l'Opéra vers dix heures et demie, et le sublime duo n'avait qu'un tort, celui de commencer juste à l'heure ordinaire de sa retraite. Il s'agissait bien de disgrâce! Meyerbeer, Nourrit, Mlle Falcon, n'étaient pour rien dans cette affaire, et le duc d'Orléans le leur prouva en arrivant le lendemain dès le lever du rideau et en ne quittant le spectacle qu'à la fin, après avoir surtout écouté et applaudi le duo de manière à contenter, cette fois, tout le monde et lui-même.

Hôte fêté, adulé de ces divers salons, Chopin fréquentait un peu partout, mais ne se laissait point exploiter. S'il se donnait, c'était entre artistes et parmi les intimes de l'hôtel Lambert, où le vieux prince Adam Czartorisky, sa femme et sa fille réunissaient autour d'eux les débris de la Pologne, que la dernière guerre avait dispersés. Plus encore l'attirait la princesse Marceline, une de ses élèves les plus chères, l'héritière future des secrets de son jeu. Il voyait aussi beaucoup Mme de Komar et ses deux filles : la princesse Ludmille de Beauvau et la comtesse Delphine Potocka, deux noms dont chacun représente un type individuel de beauté, d'esprit, de charité suprême : la princesse Ludmille, rayonnante d'activités multiples et versant davantage du côté des arts décoratifs, un Rubens avec

son aiguille à tapisserie ; la comtesse Delphine essentiellement musicale, aérienne et vaporeuse dans son jeu comme dans ses attitudes. C'est elle à qui Chopin a dédié son deuxième *concerto*, elle encore dont la voix résonna la dernière à son oreille.

Chopin ne jouait que rarement pour tout le monde. Hormis quelques concerts de début en 1831, dans lesquels il se fit entendre à Vienne et à Munich, il n'en donna que peu à Paris et à Londres. « Je ne suis point propre à donner des concerts, disait-il à quelqu'un de ses amis ; la foule m'intimide ; je me sens asphyxié par ces haleines précipitées, paralysé par les regards curieux ; mais toi, tu y es destiné, car, quand tu ne gagnes pas ton public, tu l'assommes (1). » Inutile de nommer ce confident ; le lecteur a deviné Liszt. Un glorieux tire profit de tout, et louer le prochain lui devient occasion d'affirmer sa propre supériorité. « Chopin savait qu'il n'agissait pas sur la multitude ; » Liszt, au contraire, ne sait que trop quelle est sa puissance en pareil cas, et quand il vous parle ainsi, en l'exagérant, de la faiblesse de Chopin, il vous semble le voir mirer sa force dans cette faiblesse ; vous diriez le géant Goliath caressant de son souffle un roseau. « Sa santé lui faisait souffrir des crises dangereuses ; elle ne lui eût pas permis de se faire connaître dans toutes les cours de toutes les capitales de l'Europe, de Lisbonne à Saint-Pétersbourg, en s'arrêtant aux villes d'université et aux cités manufacturières, *comme un de ses amis, dont le nom monosyllabique aperçu un jour sur les affiches des murs de Teschen par l'impératrice de Russie la fit sourire et s'écrier : « Comment! une si grande réputation dans un si petit endroit!* » Non, vraiment on ne se dit point à soi-même ces choses-là, même sous couleur d'oraison funèbre à la mémoire d'un tendre ami. Le nom « monosyllabique » est surtout une chinoiserie qui vaut de l'or, et vous demeurez stupéfait devant cette impératrice ne voulant pas croire qu'une aussi petite ville puisse contenir un seul jour tant d'illustration.

C'est Paganini qui, le premier, ouvrit cette ère toute moderne où la personnalité d'un virtuose et sa légende agissent sur le public plus encore que le talent, si extraordinaire qu'il soit. On se souvient de ce qui se racontait alors : histoires d'enlèvemens, de maîtresses assassinées, de procès criminels, de longues années passées dans un cachot en compagnie de son seul violon, dont les cordes s'étaient toutes rompues, une exceptée, la quatrième, sur laquelle il avait composé ces variations qui ravissaient d'extase l'uni-

(1) Ce « Tu l'assommes » est à double sens et contient peut-être plus d'ironie qu'il n'en a l'air. Car, il faut bien aussi réfléchir aux petites animosités de profession et ne pas croire que tout fût « argent comptant » entre ces deux compères toujours si prompts à se canoniser devant le public, sans que le diable y perdît rien.

vers. Paganini avait beau protester, réclamations, démentis, rien n'y faisait; l'esprit du temps voulait qu'un homme capable de jouer ainsi du violon eût fatalement débuté dans la vie en tuant ses maîtresses. *Les Nuits florentines* nous le représentent sous cet appareil démoniaque, si bien qu'un violoniste distingué, Ernst, disait à Heine : « Engagez-vous à me consacrer une telle page et je vais tout de suite assassiner quelqu'un. » La légende de Paganini précéda les triomphes non moins fantastiques de Liszt, qui, à son tour, amena l'apothéose de Chopin. Paganini n'avait eu pour lui que les revenans et les vampires; Liszt et Chopin fondèrent le règne du pianiste lovelace et grand seigneur. La ligne de démarcation qui jusqu'alors séparait l'artiste du public était levée. La salle de concert devenait un salon où le virtuose recevait en prince ses invités. Si la gloire vient lentement, la renommée a vol d'aigle. Liszt et Chopin eurent bientôt ce qu'ils voulaient; divers épisodes galans dont s'émut la société rehaussèrent aussi leur prestige. Un trait suffira pour nous peindre ce qu'il y avait de froufrou mondain et de dandysme dans tout ce bruit. Liszt faisait à Vienne sa première apparition. Il entre, joue le concerto de Weber, on l'applaudit, mais sans que le succès dépasse la mesure ordinaire de l'approbation, rien de plus. L'entr'acte arrive; Liszt en profite pour se répandre dans la salle, distribuer des poignées de main d'une loge à l'autre et lier tout haut conversation en français avec les princesses, les duchesses et les feldmaréchales de sa connaissance. Le tour était joué : à la reprise du concert, le succès devint fanatisme; on n'applaudissait plus, on trépignait d'enthousiasme.

A ces concerts-soirées succédaient aux frais du pianiste des soupers-gala où l'on fraternisait entre gens du bel air au cliquetis des verres et des sabres. Personne mieux que Liszt n'aura compris l'emploi du charlatanisme *ad majorem artis gloriam*. Ce Magyar brandissant son glaive sur une estrade, ce chambellan cosmopolite, cet abbé, autant de personnages inventés pour réveiller l'imagination du public, autant de vocations postiches greffées habilement sur l'ancienne, — la seule vraie, — pour en réparer la vigueur qui décroît. Charles-Quint, à Saint-Just, ne rêvait que de politique; Liszt, l'abbé Liszt, dans sa logette du Vatican, composera des psaumes et des motets, formera de jolies élèves, et, quand nous le reverrons à Paris, évangélisant et wagnérisant, en soutanelle, le grand virtuose n'en aura qu'un attrait de plus sur ses ouailles.

Chopin, je le répète, et cela sur la foi de son plus sérieux biographe (1), n'était pas le valétudinaire de naissance qu'on nous

(1) Le Polonais Moritz Karazowski, déjà cité.

donne. Un homme peut mourir à quarante ans d'une maladie de poitrine et n'être point à vingt ans ce poitrinaire de Millevoye qu'il plaît à Liszt et à George Sand de mettre en scène, chacun des deux subissant à sa manière l'influence du romantisme ambiant. Personnellement, je l'ai peu connu, quoique la maison de mon père ait été l'une des premières qu'il visita en arrivant à Paris; mais j'ai des raisons de croire que sa santé fut surtout compromise par le genre de vie qu'il menait; il y avait, en outre, bien de l'afféterie aristocratique dans sa réserve comme dans sa haine du vulgaire. Sa prétendue modestie n'était que de l'orgueil retourné, et sa complexion morale ultra-féminine l'eût exposé à tous les froissemens, je dirais presque à tous les martyres de l'amour, s'il n'avait eu pour s'en défendre son amour-propre, j'entends par là un sentiment de dignité hautaine dont il savait ne jamais se départir dans ses conflits avec lui-même.

IV.

Mme Sand fut-elle pour Chopin la femme surnaturelle qui fit rétrograder les ombres de la mort et « changea ses souffrances en langueurs adorables? » On le croirait en lisant *Lucrezia Floriani*. Mais de cette aventure où le picaresque se mêle à ce que le sentimentalisme a de plus incorporel, *Lucrezia Floriani* ne contient que la *poésie*, tandis que, pour en avoir la *vérité*, ce serait plutôt le *Voyage à Majorque* qu'il faudrait interroger. Mme Sand, comme du reste tous les écrivains de notre temps, ne négligeait rien de ce qui peut fournir matière à copie. Condamnée à produire sans relâche, elle se dédoublait, idéalisant dans ses romans les impressions de son existence et nous les livrant telles quelles dans des volumes à côté. Cette méthode aura peut-être l'avantage de procurer un jour des moyens de contrôle aux critiques de l'avenir, si tant est qu'ils s'occupent de nos affaires; mais, en ce qui regarde le présent, elle me semble incompatible avec les conditions d'une œuvre d'art. Elle offre surtout l'inconvénient de déséquilibrer les personnages à ce point que les contemporains finissent par ne plus savoir si c'est Musset ou Stenio, Chopin ou le prince Karold qu'ils ont connu.

Le sylphe avait senti l'attrait; un moment, il essaya de se dérober, on vint au-devant de lui : « Quand deux natures pareilles se rencontrent et se rapprochent, elles ne peuvent se fondre l'une dans l'autre; l'une des deux doit dévorer l'autre et n'en laisser que des cendres. » C'est Lucrezia Floriani qui parle; Mme Sand, dans ses *Mémoires*, ne veut pas que le prince Karold soit Chopin

sous prétexte que le prince n'est pas artiste, et que Chopin, en lisant chaque jour sur son bureau le manuscrit, n'y avait rien vu. En revanche, plus tard, il n'en vit que trop, et lorsque vint la réaction, tout le monde s'aperçut que si l'histoire n'est pas la même, elle n'en contient pas moins d'affligeantes révélations sur le caractère de Chopin. Mme Sand, qui l'appelait « son malade ordinaire, » avait pris chez elle en pension cette âme tourmentée et douloureuse. De tous temps, les cures de ce genre la passionnèrent; elle y trouvait à la fois l'apaisement moral que donne le sentiment du devoir accompli et cette suprême satisfaction d'affirmer à ses yeux sa propre supériorité sur le maître qu'elle s'était choisi. A ce point de vue, le voyage avec Chopin aux Baléares ne serait qu'une réminiscence du voyage avec Musset en Italie : toujours des malades, et quels malades! Capricieux, inconséquens, fantasques, passant de l'engouement à l'aversion, et réciproquement; on connaît les tragiques discordes de Venise pendant la liaison avec Musset; à Majorque, pareilles scènes se renouvellent, amenant à leur suite le découragement et l'impatience finale aux cœurs du malade et de son infirmière. Tandis que Chopin ne pouvait encore quitter la chambre, Mme Sand s'en allait battre la campagne, le laissant seul enfermé dans son appartement. Un jour, elle partit pour explorer quelque site sauvage de l'île; un orage terrible éclata. Chopin, qui savait sa chère compagne égarée au milieu des torrens déchaînés, en conçut une telle inquiétude qu'une crise nerveuse des plus violentes se déclara. Il se remit pourtant avant le retour de l'intrépide promeneuse; n'ayant pas mieux à faire, il revint à son piano et y improvisa l'admirable *Prélude en fa mineur*. Au retour de la femme aimée, il tomba évanoui. Elle fut peu touchée, fort agacée même, de cette preuve d'un attachement qui semblait vouloir empiéter sur la liberté de ses allures. Le lendemain, quand Chopin lui joua le prélude, elle ne comprit pas l'angoisse qu'il lui racontait, ou plutôt elle ne voulut pas comprendre, inflexiblement résolue qu'elle était alors, comme toujours, à se réserver un droit absolu et discrétionnaire de propriété sur sa personne. Son cœur, à lui, éclatait et se brisait à la pensée de perdre celle qui venait de le rendre à la vie; son esprit, à elle, ne voyait qu'un passe-temps amusant dans cette course aventureuse, dont le péril ne contrebalançait pas l'intérêt et la nouveauté.

Cet incident suffirait pour montrer tout ce qu'il y avait d'antipathique entre ces deux natures, qu'un attrait subit et factice avait rapprochées, et qui secrètement se repoussaient. Dans cette garde-malade admirable l'amante n'existait plus. — Avait-elle jamais été? — Le passage suivant des *Mémoires* nous permet d'en douter : « J'étais

encore assez jeune pour avoir peut-être à lutter contre l'amour, contre la passion proprement dite. Cette éventualité de mon âge, de ma situation et de la destinée des femmes artistes m'effrayait beaucoup et, résolue à ne jamais subir d'influence qui pût me distraire de mes enfans, je voyais un danger moindre, mais encore possible, dans la tendre amitié que m'inspirait Chopin. » Convenons que l'aveu n'est guère flatteur. Celui que les duchesses avaient bercé sur leurs genoux devait, à certains momens d'aspiration intense, exiger plus, et qui nous racontera ses révoltes et ses désespoirs, en découvrant, — lui, si inquiet, si jaloux, si fureteur en matière de perception, — ce qu'une femme ne saurait longtemps cacher au moins enquêteur des amans? On a beau vivre dans un empyrée de nuages d'or et de parfums, noyer son imagination dans l'absolu et les monologues, on n'en éprouve pas moins un affreux malaise quand, au sortir de son rêve d'idéal, on s'aperçoit que cette femme, cette maîtresse tant aimée et désirée, n'a pour vous que de la compassion, et qu'à défaut de sa fidélité, elle vous garde sa constance. « Chopin m'accordait un genre d'amitié qui faisait exception dans sa vie. Il avait sans doute peu d'illusions sur mon compte, puisqu'il ne me faisait jamais redescendre dans son estime; c'est ce qui fit durer longtemps notre bonne harmonie (1). » Cette bonne harmonie dura huit ans, labourée des plus atroces alternatives. « Chopin, fâché, était effrayant, et comme, avec moi, il se contenait toujours, il semblait près de suffoquer et de mourir. »

Modeste par principes, doux par habitude, langoureux par tempérament et plein d'orgueil, Chopin était un résumé d'inconséquences, il se dégoûtait et se reprenait avec la même facilité; un mot maladroit, un sourire équivoque le désenchantait. Un trait qu'on raconte prouve combien peu il mesurait ce qu'il accordait de son cœur à ce qu'il exigeait de celui des autres. Il s'était vivement épris de la petite-fille d'un maître célèbre; il songea à la demander en mariage dans le même temps où il poursuivait la pensée d'un autre mariage d'amour en Pologne. La jeune fille lui faisait bon accueil et tout allait pour le mieux lorsqu'un jour qu'il entrait chez elle avec un autre monsieur, plus célèbre à Paris qu'il ne l'était encore, elle s'avisa de présenter une chaise à ce dernier avant de songer à faire asseoir Chopin; il ne la revit jamais et l'oublia tout de suite. Avec ces aspérités de caractère, l'existence devient impossible. A Nohant, il s'irritait de tout, querellait le fils de la maison, s'opposait au mariage de la fille, et le plus curieux, c'est de voir le sang-froid de la mère, que pas un détail de cette vie en commun n'épouvante. Il y a même

(1) George Sand, *Histoire de ma vie*.

tout à travers ces confidences, souvent gênantes pour le lecteur, et qu'un Anglais qualifierait d'*impropers*, tel passage qui, par sa grâce littéraire, sauverait les apparences, si c'était possible. Ainsi, parlant de son fils, Mme Sand écrit : « Nous n'avons pas, lui et moi, les mêmes idées sur toutes choses, mais nous avons ensemble de grandes ressemblances d'organisation, beaucoup des mêmes goûts et des mêmes besoins; en outre, un lien d'affection si étroit qu'un désaccord quelconque entre nous ne peut durer un jour et ne peut tenir à un moment d'explication tête à tête. Si nous n'habitons pas le même enclos d'idées et de sentimens, il y a du moins une grande porte toujours ouverte au mur mitoyen, celle d'une affection immense et d'une confiance absolue. » C'est par cette porte-là que Chopin dut finalement se décider à sortir. « Tout fut supporté, mais un jour, Maurice, lassé de coups d'épingle, parla de quitter la partie. Cela ne pouvait pas et ne devait pas être. Chopin ne supporta pas mon intervention légitime et nécessaire; il baissa la tête et prononça que je ne l'aimais pas. Quel blasphème, après huit années de dévoûment maternel! » Dévoûment maternel! et, autre part : « On m'a dit qu'il m'avait appelée, regrettée, aimée *filialement* jusqu'à la fin. » Mots cruels sur lesquels on insista trop et que Chopin vivant eût désavoués avec indignation comme entachés de perfidie.

V.

Cependant la révolution de février arriva et Paris devint momentanément odieux à cet esprit incapable de se plier à un changement quelconque dans les formes sociales. Libre de retourner en Pologne ou certain d'y être toléré, il avait préféré languir dix ans loin de sa famille, qu'il adorait, à la douleur de voir son pays transformé et dénaturé. Il avait fui la tyrannie, comme maintenant il fuyait la liberté. En avril 1848, Chopin, se trouvant mieux, partit pour Londres. Néanmoins, avant de s'éloigner, il donna un concert dans les salons de Pleyel, où son public d'élite et ses amis entendirent ses derniers accens. Il s'était aussi rencontré dans une soirée avec Mme Sand et l'avait froidement éconduite. « Je serrai sa main tremblante et glacée et voulus lui parler, il s'échappa. C'était à mon tour de dire qu'il ne m'aimait plus, je lui épargnai cette souffrance et je remis tout aux mains de la Providence et de l'avenir. » A quoi elle ajoute philosophiquement cet aphorisme consolant dont semble s'être inspiré M. Chapu dans son bas-relief qui décore le monument

de Mme d'Agoult (1) : « Je ne suis pas de ceux qui croient que les choses se résolvent en ce monde ; elles ne font peut-être qu'y commencer et à coup sûr, elles n'y finissent point. Cette vie d'ici-bas est un voile que la souffrance et la maladie rendent plus épais, qui ne se soulève que par momens pour les organisations les plus solides et que la mort déchire pour tous. » Involontairement, on est porté à rapprocher de cette métaphysique un peu drapée en son éloquence le mot simple et bourgeois de Ninon : « Si l'on savait retrouver dans l'autre monde ceux qu'on a aimés dans celui-ci, il serait doux de le penser. » On se demande aussi comment ces désenchantemens redoublés n'amenèrent pas le renoncement et pourquoi ces retours à des expériences toujours déçues, pourquoi jusqu'à la fin ces imperturbables récidives ? C'est une nature constituée normalement que je voudrais voir en présence de pareils faits. Qu'en dirait Shakspeare, lui qui s'écriait : « Fragilité, ton nom est femme ? » Et s'il inclinait à l'indulgence, comme c'est son habitude, un certain effroi ne se mêlerait-il pas à sa compassion ?

A Londres, les ouvrages de Chopin étaient généralement connus et admirés. L'accueil qu'il y reçut l'électrisa. Présenté à la reine par la duchesse de Sutherland, tous les salons le recherchèrent, il alla beaucoup dans le monde, prolongea ses veilles, s'exposa à toutes les fatigues sans se laisser arrêter par aucune considération de santé et ne changea de climat que pour se rendre à Édimbourg, où les brouillards de l'Écosse l'attendaient. Là, recommencèrent les tyrannies de la mode, dîners, soirées, hommages sous toutes les formes que documentent des fragmens de correspondance intercalés dans les écrits des récens biographes. Après un brillant concert donné a Glascow, Chopin revient à Londres, où il entend Jenny Lind et fait la connaissance du duc de Wellington : « En le voyant, impassible et sévère devant sa reine, je me figurais avoir devant les yeux un vieux chien de garde accroupi sur le seuil du château de son maître. » Il court à Manchester prendre part à un concert où chante l'Alboni, et de retour à Londres, il joue une dernière fois pour les Polonais : « Je quitte jeudi cet affreux Londres ; dites à Pleyel de m'envoyer un piano pour ce jour-là et, de votre côté, n'épargnez pas les violettes ; que l'instrument en soit couvert afin que mon salon sente bon. » A Paris, son mal augmenta visiblement. Il avait projeté d'écrire une Méthode de piano, dans laquelle il eût résumé ses idées sur la théorie et la technique de son art, mais ses forces le trahirent. Bientôt, il ne se leva plus, ne parla plus. Enfin, l'état

(1) Où l'âme, écartant ses voiles, mesure l'infini, un des chefs-d'œuvre de la statuaire moderne.

du malade empirant toujours, arrivèrent les amies de la mort sans phrase, celles que la vie disperse et que la dernière heure convoque, la princesse Marceline Czartoryska, la comtesse Delphine Potocka. Comme il se sentait mourir, il l'aperçut au pied de son lit, grande, svelte, vêtue de blanc et lui demanda de chanter. Le piano du salon fut roulé jusqu'à la porte de sa chambre et la comtesse chanta le cantique de Stradella. « Que c'est beau! s'écriait Chopin, mon Dieu, que c'est beau! Encore! encore! » Et la comtesse, étouffant ses sanglots, commença un psaume de Marcello.

La musique, après l'avoir doucement endormi dans la mort, conduisit son deuil le 30 octobre 1849. Outre le *Requiem* de Mozart qu'il avait spécialement réclamé, on y exécuta sur l'orgue deux de ses préludes, ainsi que la *Marche funèbre* orchestrée par Reber: *Manibus date lilia plenis.* Le chemin fut jonché de fleurs, et l'air s'emplit des plus divines résonances.

VI.

Appliquer aux œuvres de Chopin la loi ordinaire des classifications, les ranger, les cataloguer comme on fait pour Beethoven et pour Schumann, serait une tâche impossible, par cette simple raison que Chopin n'a point eu de développement progressif. Il fut, dès le premier jour, tout ce qu'il devait être, et les amateurs d'allusions mythologiques peuvent à leur aise le comparer à la Minerve antique sortant toute harnachée du cerveau de Jupiter. Aucune influence d'école; tout au plus, dans ses premières compositions, un vague ressouvenir de Hummel et de Field. Chopin n'écrit pas une ligne qui ne lui appartienne, l'idée et la forme s'offrent à lui de compagnie. S'il eut des défaillances, elles vinrent de l'accablement suprême, dans ces feuilles à peine ébauchées qu'il avait d'avance condamnées à l'oubli. Nul n'a poussé plus loin le respect de sa pensée; ses manuscrits portent la marque de cette propreté, de cette minutie, ses ratures sont des guillochages calligraphiques, et cette imperturbable correction ne l'abandonna pas même dans la mort. On ne nous parle que du jabot et des manchettes de M. de Buffon se coiffant à l'oiseau royal avant d'aborder son écritoire; mais qu'est-ce que cette marotte de savant comparée au formalisme de Chopin exagérant le savoir-vivre jusqu'à ne point vouloir comparaître en négligé devant le souverain juge et se faisant enterrer dans sa toilette de concert : habit noir, cravate blanche, escarpins vernis et bas de soie!

Pour revenir à cette question de classement, le mieux serait

encore de procéder par genres et carrés de culture. Nous mettrions ainsi dans un premier groupe les sonates, les concertos, le trio pour piano, violon et violoncelle, la sonate pour piano et violoncelle, les concertos en *mi mineur* et *fa dièse mineur*, bref, toutes les pièces de forme classique, qui sont en général ce qu'il a produit de moins parfait. Chopin n'était pas en musique un dialecticien, il n'a rien de ce don de nature si prodigieux chez Beethoven, si remarquable chez Mendelssohn et chez Schumann, de cet art magistral de la phrase et de l'antiphrase, qui consiste à développer un thème et à le poursuivre jusqu'en ses derniers retranchemens. Sous une sonate de Beethoven vous sentez toujours l'orchestre, il semble que le piano ne soit là que pour vous faire attendre la partition. Avec Chopin, c'est absolument le contraire, il ne voit et ne connaît que son instrument, dont le génie le gouverne à ce point que, lorsqu'il écrit pour l'orchestre, sa partition n'est jamais que de la musique de piano symphonisée. Dans cette complète absorption de son âme dans l'âme du clavier se trouve le secret de sa virtuosité sans pareille, de cette coloration technique, de cette vie nouvelle qui caractérise les *Études* et les *Préludes*. Car il n'y a pas à dire; un monde inconnu vous est révélé, vous parcourez des régions que ni les Hummel ni les Clementi n'ont explorées, un pays où l'étude elle-même se fait attrayante pour l'écolier, où c'est la fée Morgane et Titania qui professent, où la difficulté cache ses épines sous des fleurs. Chopin laisse aux pédagogues leurs jardins de racines grecques; ses exercices, à lui, sont œuvres d'art; au mécanisme ingrat il marie l'idée, et sa leçon vous promène en plein Parnasse au lieu de vous en indiquer le chemin. A ce compte seul, Chopin eût mérité de survivre. Ses *Études* seront pour le piano moderne ce que représente dans le passé *le Clavecin bien tempéré* de Sébastien Bach, et si jamais le public devait désapprendre ces grâces légères et divinement élégiaques dont Chopin a parlé la langue, il appartiendrait à l'historien de se souvenir du maître virtuose qui sut, par la plus heureuse alliance de la fantaisie poétique et du style dans l'exécution, par l'union étrange des deux sensibilités de l'âme et du toucher, ouvrir une nouvelle voie à la technique du piano. Avant de quitter le chapitre des œuvres classiques, disons un mot des sonates (op. 35 et op. 58), non que les principes traditionnels du genre y soient plus respectés, mais à cause des renseignemens que leur caractère passionnément capricieux et fantastique nous donne sur la nature même de l'auteur. « De dissonance en dissonance par la dissonance, » écrit Schumann parlant de la *Sonate en ré mineur*. Puis aussitôt il ajoute : « Notons pourtant, dès cette première partie, un chant superbe; il semble un moment

que l'accent national se détende, vous diriez qu'il regarde en Italie par-dessus l'Allemagne. Mais bast ! le chant fini, notre Sarmate se réveille dans son originalité barbare ; — la deuxième partie développe cette sauvagerie humoristique et fantasque, après quoi vient le trio, rêverie et tendresse, tout à la manière de Chopin. — Un trio qui ne l'est que de nom, — fort sombre, et la *Marche funèbre*, plus sombre encore. » Cette marche sublime, qui ne la connaît ? Quelle âme sensible, comme on disait au dernier siècle, n'a tressailli d'horreur tragique à cet enchaînement harmonique de l'accord parfait de *si bémol* et de *sol bémol?* Sa grandeur la fait sortir du cadre, elle est elle-même un poème, une cérémonie. Comment se reprendre ensuite à la sonate? Ce linge blanc à côté de ce crêpe lugubre a l'air d'une ironie, et cependant on écoute ce finale, peu mélodique, presque terne, mais qu'un souffle mystérieux traverse et qui vous attire et vous intrigue comme une énigme. Un des chefs-d'œuvre de Beethoven est intitulé : la *Sonate-fantaieie;* celle de Chopin pourrait aussi bien s'appeler : la Sonate-sphinx.

Passons maintenant aux pièces de proportions moindres, à cet inépuisable répertoire de *Polonaises*, de *Valses*, de *Mazourkes*, de *Barcarolles*, de *Ballades*, de *Tarentelles* et de *Nocturnes*, où le génie et l'individualité du maître se déploient librement, sans entrave aucune. On ne saurait dire que Chopin ait inventé la danse, mais il l'a certainement idéalisée et stylisée. Avant lui, Schubert et Weber s'y étaient appliqués, le premier avec ses *Polonaises à quatre mains* et ses nombreuses valses, l'autre avec sa *Polonaise en ut majeur*, et surtout avec son *Invitation*, qui a fait époque. Mais de Chopin date l'ère de la danse musicalement érigée en forme d'art ; de même que Sébastien Bach traduisait en contrepoint les sarabandes et les gavottes de son temps, Chopin aura compris, saisi, fixé en des tableaux d'une attraction irrésistible l'idéal poétique de la danse moderne. « Les autres, comme Lanner et Strauss, dansent avec leurs jambes, a dit spirituellement un de ses récens critiques, M. Ehlert : il danse, lui, avec son âme. » Chopin connaît les dessous du bal ; il les commente en psychologue et donne à ces rythmes de la vie mondaine et du plaisir toutes les expressions troublantes qu'ils renferment : désirs jaloux, peines d'amour perdues, convoitises, remords, effaremens. Il danse la joie et la douleur, la volupté, la colère et le deuil ; dans la salle aux mille bougies, au clair de lune et dans les ténèbres, jusque sur les pierres tombales du cimetière, il danse partout, cavalier servant et vampire, attendri, songeur, sarcastique, Jean qui pleure à sanglots et Jean qui rit aux éclats, tout cela dans la même minute, par cascades et soubresauts. Qu'il ait pour types de prédilection la

polonaise et la *mazourke*, ses origines nationales nous l'expliquent. Ses *Polonaises* sont des trésors de grâce et d'élégance; il y a mis son orgueil de race, ses douleurs concentrées, toutes ses haines : en écoutant la *Polonaise en fa dièse mineur*, par exemple, conception d'une envergure immense et dans la pensée et dans les moyens d'exécution, vous songez à Leopardi gémissant sur l'asservissement de son pays, et vous vous rendez compte en même temps de ces modulations inouïes qui se succèdent, amenant la phrase du trio, si navrante d'éploration patriotique. Écoutez cette fin, — un long regard ému, passionné vers le sol maternel, un adieu encore, le dernier; puis, brusquement, deux accords frappés, et c'est tout.

Quand vous avez affaire à un de ces génies primesautiers, n'aimez-vous pas à voir comment l'apprécièrent à son aurore les hommes de la tradition? Field appelait Chopin « le pianiste d'une chambre de malade; » Moschelès, louant et blâmant, écrivait en 1833 : « Je passe mes soirées de liberté à me familiariser avec les *Études* de Chopin et à parcourir ses autres compositions. J'y trouve du charme et de l'originalité, la couleur nationale de ses motifs me plaît beaucoup; mais, l'avouerai-je? il m'est impossible de ne pas récriminer contre ces aspérités *inartistiques* où mes doigts butent et contre la barbarie chaotique de certaines modulations. En outre, tout cela me paraît efféminé, douceâtre et peu digne d'un musicien ayant fait de bonnes classes. » En revanche, Mendelssohn, plus franc du collier dans ses éloges, mandait à sa mère en 1835 : « Chopin est maintenant un des premiers; son piano vaut le violon de Paganini pour les merveilles qu'il en tire. Près de ce mirliflor et de cet incroyable, je me fais, moi, l'effet d'un maître d'école. » Et, autre part, dans une lettre à sa sœur : « Chopin m'a de nouveau ravi. On se sent avec un musicien de race qui a sa vocation et ses idées; et ces idées-là, si éloignées des miennes qu'elles soient, je puis, en somme, m'en accommoder, tandis que je ne saurais vivre avec ces faux bonshommes, moitié romantiques et moitié classiques, qui s'arrangent de manière à joindre ensemble les plaisirs du vice et les honneurs de la vertu. » Citons encore ces lignes de Schumann, lorsque Chopin vint à Leipzig, en 1836 : « Nous passâmes hier la journée ensemble; il m'a joué ses *Études*, ses *Nocturnes*, ses *Mazourkes*, tout cela est incomparable. C'est quelque chose de touchant de le voir à son piano. Tel que je vous connais, vous l'aimeriez. »

L'ouvrage de Liszt sur Chopin n'est pas une biographie; encore moins on y pourrait chercher une étude critique. Cela devrait plutôt s'intituler une effusion poétique et religieuse. Le célèbre abbé y parle de tout, et même de bien d'autres choses à propos de son « cher pianiste. » Et quelle abondance, justes dieux! quel art sé-

gulier du prolégomène et du paralipomène! Voulant dire comment Chopin et Mme Sand se sont rencontrés, il débute ainsi : « Brune et olivâtre Lélia, tu as promené tes pas dans les lieux solitaires, sombre comme Lara, déchirée comme Manfred, rebelle comme Caïn, mais plus farouche, plus impitoyable, plus inconsolable qu'eux! Il ne s'est pas trouvé un cœur d'homme assez féminin pour t'aimer comme ils ont été aimés, pour payer à tes charmes virils le tribut d'une soumission confiante et aveugle, d'un dévoûment muet et ardent, pour laisser protéger ses obéissances par ta force d'amazone... Après avoir émoussé son ciseau à polir cette figure de Gorgone, dont la vue stupéfiait et arrêtait le battement des cœurs, Mme Sand cherchait en vain une autre forme au sentiment qui labourait son âme insatisfaite, etc. » Liszt a pu être *génial*, il n'a jamais été un génie. En musique, en littérature et dans presque tous les actes de sa vie publique, ses visées ont dépassé ses facultés de réalisation; mais s'il rate à peu près tout ce qu'il entreprend, ses avortemens sont d'un maître. Ainsi, dans cette espèce de galimatias encyclopédique sur Chopin, vous rencontrerez çà et là des nomenclatures tapageuses où semble passer comme un souffle des *Orientales*, du Victor Hugo après du d'Arlincourt. L'auteur, traitant de la Pologne et de ses anciennes danses, imagine d'en faire revivre le costume et la mise en scène : « En écoutant quelques-unes des *polonaises* de Chopin, on croit voir des groupes magnifiques tels que les peignait Paul Véronèse. L'imagination les revêt du riche costume des vieux siècles : épais brocarts d'or, velours de Venise, satins ramagés, zibelines serpentantes et moelleuses, manches accortement rejetées, sabres damasquinés, joyaux splendides, turquoises incrustées d'arabesques, chaussures rouges du sang foulé ou jaunes comme l'or, » — côté des hommes, et, pour ce qui regarde les femmes, — « guimpes sévères, dentelles de Flandre, corsages en carapace de perles, traînes bruissantes, plumes ondoyantes, coiffures étincelantes de rubis ou verdoyantes d'émeraudes, souliers mignons brodés d'ambre, gants parfumés des sachets du sérail. Ces groupes se détachent sur le fond incolore du temps disparu, entourés des somptueux tapis de Perse, des meubles nacrés de Smyrne, des orfèvreries filigranées de Constantinople, de toute cette fastueuse prodigalité de ces magnats qui ferraient légèrement d'argent leurs coursiers arabes lorsqu'ils entraient dans les villes étrangères, afin qu'en se perdant le long des voies, les fers tombés témoignassent de leur libéralité princière. » Ces lignes pourraient servir de programme à la *Polonaise en fa majeur*, et encore, que de choses dans la musique de Chopin qui ne sont pas dans ce paragraphe :

pensées de haine et de vengeance, souvenir de la victoire et du triomphe au plus profond de la misère; ces octaves sourdes, ce rythme obstiné, monotone, imitant la marche d'une armée au bruit des tambours, ce cliquetis des baïonnettes qui, peu à peu, s'estompe, se dissipe et laisse transparaître dans l'azur une *mazourke* en *ut* majeur annonçant des aurores nouvelles.

Les *mazourkes* de Chopin, en y joignant ses *cracoviennes*, ses *valses* et ses *boleros*, plus nombreux encore que les *polonaises*, il faudrait un volume pour approfondir ces énigmes de grâce et de mélodie, qu'une pointe épigrammatique souvent assaisonne. Parcourons le petit bois, délices du musicien, nous y surprendrons avec lui ses deux poètes : Heine, Lenau, celui qui ricane et celui qui pleure. La coquetterie dans le rêve était le charme de son exécution, il rêvait d'un printemps invisible : palmiers secouant leurs branches métalliques, oiseaux qui vous apostrophent au passage, ruisseaux qui chantent, serpens dont les écailles vibrent, clochettes qui tintent, et parmi son paysage et son clair de lune, ici et là, des mausolées! Il avait, en vous racontant au clavier ses ballades, en vous jouant un *scherzo*, un nocturne, je ne sais quoi de mystérieux, d'inconscient, d'inexprimé, comme ces demi-aveux qu'une réticence complète. Son jeu ressemblait à son caractère : on y sentait la délicatesse de tempérament en antagonisme avec des velléités de véhémence, d'où cette brusquerie étrange, ces saccades; on y sentait aussi le Slave, sinueux, réservé, poli, se gardant et se dérobant. A tout prendre, il n'était lui-même qu'un *tempo rubato* perpétuel. Oncques ne se vit au piano plus merveilleux ornemaniste : détails chromatiques et enharmoniques, arpèges, batteries, petits groupes de notes surajoutées tombant comme des gouttelettes de rosée par-dessus la figure mélodique. Nos pédans d'aujourd'hui en diront ce qu'ils voudront, l'arabesque ainsi maniée a bien du charme. L'ornement est dans l'art ce que la fleur est dans la nature, la toilette dans la vie des femmes. Entre lui et la beauté il y a pourtant échange de bons procédés : l'ornement apporte un surcroît et le beau lui communique en retour l'étincelle de vie; la grande affaire est de ne pas l'appliquer indistinctement. A l'éclat d'une belle main, une bague bien choisie n'a jamais nui; ainsi de la volute corinthienne, de la roulade rossinienne et du *grupetto* de Chopin. Joaillerie, si l'on veut, mais d'un Cellini taillant sa note à facettes de diamant. Le *Nocturne en fa majeur*, si goûté cependant, si admiré, n'est qu'une suite d'ornemens, d'arabesques dramatisées, je dirais presque de symboles se jouant sous leurs voiles.

Le *scherzo* de Chopin n'a, de celui de Beethoven, que la structure : la phrase principale et le trio, rien du reste qui sente l'école,

si ce n'est le mouvement à trois-quatre; aucune dialectique, la pure fantaisie; raffinement, dandysme, virtuosité. Chopin n'aimait pas Beethoven, le redoutant; il n'aimait pas non plus Shakspeare (1), appréciait médiocrement Schubert, qu'il trouvait « commun et trivial, » et Mozart lui-même ne réussissait à le satisfaire qu'à demi. Liszt a, cette fois, mis le doigt sur la plaie : « Dans les grands modèles et les chefs-d'œuvre il recherchait uniquement ce qui correspondait à sa nature; ce qui s'en rapprochait lui plaisait, ce qui s'en éloignait obtenait à peine justice. » En présence de ces deux Titans, Shakspeare et Beethoven, son démon personnel lui soufflait la défiance, il se croyait alors chétif et pauvre plus qu'il n'était. Inconséquence bizarre! lui, si altier, si indépendant, si prompt à s'affranchir de toutes règles, il n'admettait pas chez les autres cet esprit d'audace et de conquête; peut-être aussi ne se connaissait-il pas bien lui-même, car, à ce Shakspeare, à ce Beethoven, qu'il brusquait et gourmait à plaisir, il leur avait emprunté sa manière épisodique, ces longues échappées dans la grâce et la terreur qui font l'enchantement de ses poèmes. Souvenez-vous, dans *le Marchand de Venise*, du clair de lune « mollement endormi sur les collines, » et dites si tel prélude ou tel nocturne de Chopin n'en est pas le reflet.

Les *Préludes* que Schumann (ce Jean-Paul de la musique) appelle des « plumes d'aigle, » et que Mme Sand, plus simplement, traite de chefs-d'œuvre, ont été en partie composés à Majorque, dans la chartreuse de Valdemosa, séjour d'un romantisme plus que lugubre et peu fait pour distraire de ses ennuis l'imagination d'un malade. « Jamais je n'ai entendu le vent promener des voix lamentables et pousser des hurlemens désespérés comme dans ces galeries. » Le bruit des torrens, la course précipitée des nuages, la grande clameur monotone interrompue par le sifflement de l'orage et les plaintes des oiseaux de mer, qui passent tout effarés et tout déroutés dans les rafales, on conçoit qu'une femme de génie, inapaisée et de santé robuste, s'éprît hautement d'une mise en scène pareille, mais ce pauvre diable de sigisbée endolori, que devenait-il au milieu de tout ce pittoresque? Hélas! combien souvent il arrive ainsi à la souffrance de servir d'occasion au plaisir! Tandis que les

(1) Du moins sans de fortes restrictions : « Il trouvait ses caractères trop étudiés sur le vif et parlant un langage trop vrai; il aimait mieux les synthèses épiques et lyriques qui laissaient dans l'ombre les pauvres détails de l'humanité. C'est pourquoi il parlait peu et n'écoutait guère, ne voulant formuler ses pensées que quand elles étaient arrivées à une certaine élévation. » Ce passage de *Lucrezia Floriani*, si particulièrement applicable à Chopin, est la meilleure réfutation qui se puisse opposer au témoignage de George Sand dans son *Histoire de ma vie*.

gens valides s'en allaient joyeusement gravir la montagne, il se promenait à couvert sous les arcades du monastère, puis rentrait s'asseoir au piano dans sa cellule. Il ne le disait pas, mais ce cloître était pour lui plein de terreur. Plusieurs de ces préludes évoquent en nous les impressions qui l'assiégèrent alors : visions nocturnes de moines trépassés, chants funèbres entendus à la lueur des torches; d'autres sont mélancoliques et suaves, ils lui venaient aux heures de soleil et de santé, au bruit du rire des enfans sous la fenêtre, au son lointain des guitares, au chant des oiseaux sous la feuillée humide, à la vue des petites roses pâles épanouies sur la neige. C'est dans ces pièces légères, ces esquisses, qu'il faut admirer son art des variantes harmoniques. Imaginez une source vive qui jaillirait du même sol par vingt jets différens, tous se dessinant et s'irisant à leur manière propre, et vous aurez sa *Berceuse* composée avec un point d'orgue. Ailleurs, son *Inpromptu* va nous offrir un égal modèle d'originalité dans la fioriture; seulement ici le problème, au lieu d'être résolu harmoniquement, le sera mélodiquement. Ces coups de pouces-là n'appartiennent qu'aux maîtres. Les quakers du contrepoint reprochent à Chopin d'être incorrect; les quintes, en effet, ne lui causent aucun scrupule, il les emploie allègrement, capable même de s'en montrer prodigue, comme dans la *huitième Étude* (op. 25) et de nous en donner des girandoles. Mais, de ce que son indépendance d'allure exclut certaines formes, on aurait tort d'en conclure qu'il les ignore. Son style, parmi ses caprices et ses audaces, a des évolutions instantanées dont serait jaloux un vieux savant de profession; le canon à l'octave, par exemple, qui termine la *Mazourke*.

Quand Chopin se chamaille avec la règle, c'est presque toujours la règle qui a tort, et vous pouvez lui prêter de confiance la riposte fameuse de Victor Hugo à Mlle Mars : « Si le mot qui vous embarrasse n'est pas français, rassurez-vous, madame, il le sera. » C'est avec de pareils barbarismes qu'une langue se renouvelle. L'action de Chopin sur le présent ne se discute pas : tous nos maîtres de l'heure actuelle, Bizet, Massenet, Saint-Saëns, sont des pianistes; à ce titre, tous l'ont fréquenté, et c'est en le jouant, en le respirant qu'ils se sont imprégnés de son génie par inoculations atomistiques. Que de choses, bonnes et mauvaises, semblent nous venir de Wagner et lui doivent leur origine! notamment cette altération (moins réelle qu'apparente) du sentiment de la tonalité qui nous fait souvent prendre pour faux ce qui n'est que le résultat voulu d'un *accelerando* plus ou moins pressé de se fondre dans le *ritardando*, ou mieux encore, l'art porté à sa dernière perfection de déguiser, sans en rien ôter, les quantités mathématiques. L'influence de Chopin

nous enveloppe en quelque sorte à notre insu; ses accords, ses enharmoniques, ses rythmes surtout nous régénèrent.

Est-il maintenant nécessaire d'ajouter qu'il ne saurait être question dans tout ceci de réhabilitation? La gloire de Chopin n'en a pas besoin. Tout au plus s'agirait-il de liquider une situation, et c'est justement le regain de crédit où nous le voyons qui nous a inspiré cette étude. Un souci pourtant nous tracasse; il n'y a de durable en ce monde que ce qui s'appuie sur la nature, et la musique de Chopin ne connaît pas ce sentiment. En elle jamais rien de cette fraîcheur matinale, de ce calme et de cette majesté que vous respirez à pleins poumons chez Haydn et chez Beethoven. La musique de Chopin ne visite que les salons du *high hife,* elle n'a jamais vu ni se lever l'aurore, ni le soleil se coucher dans l'infini du soir. Pour vous dont Schubert et Schumann sont aussi les hôtes familiers, quelle différence! Leur musique à eux sent l'aubépine et le fenouil, la rosée y dégoutte des arbres où l'oiseau chante, la truite y gambade dans l'eau courante qui fait aller le moulin, elle spécifie et localise, vous dit le temps et la saison; repassez au piano *la Belle Meunière*, et dans Schumann, souvenez-vous de ce petit chef-d'œuvre intitulé : *Im Walde,* « En forêt. » C'est fait de rien; un mouvement d'allégresse au début, le soleil brille; printemps, jeunesse, amour, la noce passe : puis, soudainement, une modulation, et tout aussitôt, la nuit, l'hiver, le deuil : les feuilles qui tombent et les cœurs qui se ferment! Avec Chopin, ni bois, ni ruisseau, ni prairie; il laisse à Beethoven son rustique décor de la *Pastorale;* des paysans en manches de chemise, des fermières et des vachères en sabots, un vrai village, de la vraie pluie, un vrai tonnerre, fi donc! Le froufrou des salons et la clarté des bougies, voilà son atmosphère! Il faut à cet art exquis, mais de serre chaude, un entourage de duchesses. Ses langueurs, ses aveux, ses ivresses, ses désespoirs, même sincères, ont besoin d'être mis en valeur par l'encadrement. Chopin, cependant, survivra. Ses *Études,* sans les comparer au *Clavecin bien tempéré,* œuvre tout organique du génie musical le plus vaste et le moins psychologique qu'il y ait eu, ses *Études* resteront par cette double originalité qu'elles ont d'être *pratiques*, d'être des *études* en toute liberté, verve et fantaisie d'inspiration. Quant à ses autres compositions, quelle que soit la place que l'histoire leur assignera, m'est avis qu'elle ne sera point de celles où l'araignée tend ses toiles.

Le passé s'était contenté d'applaudir l'improvisateur à la mode, c'est au compositeur, à l'écrivain que les générations nouvelles s'intéressent. Mme Sand, jugeant en quelques lignes le musicien après avoir raconté l'homme, n'hésite pas à le classer au rang des

dieux. Elle en fait une individualité « encore plus *exquise* que celle de Sébastien Bach, encore plus puissante que celle de Beethoven, encore plus dramatique que celle de Weber. » Il serait, à la croire, « tous les trois ensemble et encore lui-même, » et, lancée sur ce chemin de l'hyperbole et du pur lyrisme, l'illustre femme va jusqu'à prédire à ses œuvres la popularité dans l'avenir quand sera venu le jour où l'on orchestrera sa musique de piano. Parler de popularité au sujet de Chopin, c'est méconnaître la propre nature de son art, et cette prophétie de popularité appliquée à Chopin vaut pour la justesse l'épithète « d'exquis » décernée à Sébastien Bach. Il y a deux manières d'agir sur les hommes, les entraîner par l'enthousiasme ou les charmer. Chopin fut un charmeur ; il vous enjôlait à ses rêveries, à ses souffrances, mais son attraction féminine jamais ne s'imposera de haute lutte ; il vous faut être de son cercle, sympathiser, conditions qui sont la négation de toute popularité. Une grande séduction d'esprit et de cœur, beaucoup de sensualisme, de souplesse, de la variété, du tact dans l'expression, une prodigieuse faculté d'invention dans la forme, celui qui reçut des dieux de pareils dons peut se tenir pour satisfait. Chopin est cet artiste d'élection ; il fut avant tout et demeure intéressant :

« O Zeus, disait un jour, dans l'Olympe d'Homère,
La Beauté, — pourquoi donc m'as-tu faite éphémère? »
Et Zeus lui répondit : « Mais parce qu'en effet
Est éphémère tout ce que de beau j'ai fait. »
Les Grâces et l'Amour, à ces mots, s'inclinèrent
Et du trône éternel à pas lents s'éloignèrent...

Je ne sais pourquoi ces vers de Goethe me reviennent en terminant cette étude sur Chopin, dieu éphémère, lui aussi, dieu comme la jeunesse, comme l'amour, comme le talent, comme tout ce qui charme, réjouit et passe.

HENRI BLAZE DE BURY.

LA VIE CONSCIENTE

ET LA

VIE INCONSCIENTE

D'APRÈS LA NOUVELLE PSYCHOLOGIE SCIENTIFIQUE.

I.

LA CONSCIENCE.

I. H. Taine, *l'Intelligence*, nouvelle édition. — II. Maudsley, *Physiologie de l'esprit*. — III. Wundt, *Physiologische Psychologie*. — IV. Th. Ribot, *la Psychologie anglaise contemporaine, la Psychologie allemande contemporaine*. — V. Delbœuf, *la Psychologie comme science naturelle. Élémens de psychophysique. Examen critique de la loi psychophysique*. — VI. Colsenet, *la Vie inconsciente de l'esprit*.

La vie inconsciente est aujourd'hui l'objet préféré des recherches psychologiques comme des spéculations métaphysiques : c'est là qu'on poursuit l'obscure origine de tout ce qui apparaît au grand jour de la conscience. L'ancienne philosophie, éprise avant tout de clarté, se tenait volontiers à la surface du monde intérieur, où la lumière est plus visible ; la nouvelle psychologie scientifique comprend que ce qu'il y a de fondamental en nous est aussi ce qu'il y a de plus reculé et de plus insaisissable. Elle s'efforce de ramener nos actes et nos états de conscience à des élémens « inconsciens. » L'observation même semble nous faire pressentir l'existence de ces élémens. Dans la sphère intérieure et sombre du moi, au moment

où elle semble vide de sentimens, de pensées et d'actes, projetez un rayon d'attention, comme dans une chambre obscure un faisceau de lumière, et vous verrez se mouvoir en vous-même un monde de petits sentimens ou de petites perceptions, semblables aux atomes de poussière qui deviennent visibles dans le rayon de soleil. Regardez attentivement en vous au moment où vous semblez dans un état neutre d'indifférence et d'équilibre, tout d'abord vous n'apercevez rien de distinct; puis, peu à peu, quelque chose se détache et se laisse entrevoir : c'est un mouvement instinctif, c'est un geste involontaire, un sentiment confus, un sourd malaise dans quelqu'un de vos organes, qui va croissant et s'accusant à mesure qu'on y réfléchit, comme ces douleurs que les malades trop attentifs à leur mal finissent toujours par découvrir en eux-mêmes : à force de s'écouter, ils s'entendent toujours. Pendant que vous prêtez ainsi l'oreille aux voix intérieures, les voix du dehors s'effacent dans la proportion où les premières s'accusent; vous n'entendez plus le bruit de la rue, vous n'entendez plus la conversation qui se fait près de vous, vous ne voyez plus les objets qui vous environnent; ou plutôt, vous entendez toujours, vous voyez toujours, mais, semble-t-il, sans en avoir conscience. Et la preuve que vous avez entendu, c'est qu'une parole prononcée tout à l'heure pourra soudain vous revenir à l'esprit. Voulez-vous, par une expérience inverse, refuser votre attention au dedans pour la reporter au dehors, vous perdrez peu à peu la conscience de votre état propre: fussiez-vous en proie à une souffrance assez vive, vous finirez par l'amoindrir et par l'oublier dans l'intérêt d'un entretien ou, comme faisait Pascal, dans la recherche d'un problème; cependant la douleur existe toujours et vous la retrouvez quand vous revenez à elle : elle est là, sur le seuil de votre conscience, qui vous attend.

Il y a donc dans l'esprit, comme disent les Allemands, un « côté nocturne. » La réflexion ne saisit que ce qui est éclairé; elle n'aperçoit que les masses, non les élémens intimes : si nous avions une sorte de microscope intérieur, nous découvririons sans doute un monde de petites sensations, de sourdes pensées, de tressaillemens et de mouvemens imperceptibles dans ce qui semblait d'abord simple et indécomposable.

Leibniz, le premier, a montré le rôle des sentimens sourds, des petites « perceptions sans aperception, » c'est-à-dire sans réflexion. L'inventeur du calcul infinitésimal ne pouvait manquer d'attribuer une importance décisive à ces « infiniment petits » qui forment la trame continue de la conscience, aussi impossibles à saisir dans leur petitesse que les momens de la durée ou les points de l'espace. Kant reconnut à son tour l'existence de représentations obscures;

il croyait pourtant qu'elles sont toujours dans la conscience, mais « sur le seuil. » Herbart, allant plus loin, fit descendre ces représentations « au-dessous du seuil de la conscience. » Schelling, Schopenhauer et son disciple M. de Hartmann accordent une importance capitale à la région de la volonté inconsciente et de l'impersonnalité. On sait toutes les vertus que M. de Hartmann attribue à « l'inconscient, » instinct profond, pensée d'autant plus infaillible qu'elle s'ignore : l'être ne fait rien plus sûrement que quand il ne sait pas ce qu'il fait. M. Wundt, sans s'égarer dans la mythologie du pessimisme, a cependant représenté les sensations mêmes comme des raisonnemens inconsciens, et il s'est efforcé de ramener la sensibilité à la logique. On se rappelle que M. Taine, dans son livre sur *l'Intelligence*, s'est appuyé sur Helmholtz et sur d'autres physiologistes pour décomposer les sensations en élémens qui échappent à la conscience et qui sont cependant « mentaux. » Même courant d'idées en Angleterre. Hamilton et ses partisans expliquent la plupart des faits intérieurs, et même extérieurs, par la pensée inconsciente ou par les modifications latentes de l'esprit. Les physiologistes, principalement Laycock et Carpenter, ont donné à la théorie une forme vraiment scientifique ; en même temps, ils ont désigné le phénomène sous le nom quelque peu barbare de *cérébration inconsciente*. M. Maudsley admet aussi que la conscience saisit simplement les résultats généraux, souvent grossiers, d'un travail accompli au-dessous d'elle par l'automatisme cérébral. « On a fait, dit-il, trop de cas de la conscience dans le passé : au lieu d'être le soleil autour duquel gravitent tous les phénomènes intérieurs, elle n'est tout au plus qu'un satellite ; ou plutôt elle se borne à indiquer ce qui se passe au lieu de produire les événemens. » Pour M. Maudsley, l'inconscient n'est plus, comme dans M. de Hartmann, un principe spirituel d'un caractère mystique : il s'est réduit en un mécanisme tout matériel (1).

La conscience n'est-elle donc qu'un accident dans la nature, ou existe-t-elle au fond même des choses? Telle est peut-être la question capitale de la philosophie, sur laquelle se sont séparés et se séparent encore les idéalistes et les matérialistes. De nos jours, cette question a pris une forme plus psychologique et même physiologique : avant de spéculer sur l'essence des choses, on comprend la nécessité de faire d'abord en nous-mêmes la part de la conscience et de l'inconscience : aussi peut-on dire que le grand problème de l'existence inconsciente domine la psychologie contemporaine. « Je

(1) Telle semble aussi l'opinion de M. Ribot. M. Colsenet se rapproche davantage de Hartmann.

me suis cherché moi-même, » disait Héraclite en résumant sa vie entière, et il ajoutait avec mélancolie : « Je ne me suis point trouvé. » A notre époque, nous nous cherchons encore. L'ancienne psychologie croyait atteindre du premier coup le fond de notre être par la conscience : « Je pense, je me pense, donc je suis. » Mais la pensée est peut-être une simple forme et une surface brillante sous laquelle se dérobe un fond toujours obscur, matière selon les uns, esprit inconscient selon les autres, qui seul dure pourtant, qui seul agit, qui seul est.

Il y a dans la philosophie de « l'inconscient, » comme nous essaierons de le faire voir, une grande part de vérité; mais ne contient-elle point aussi une interprétation des faits souvent aventureuse? Il importe d'examiner si le sentiment et la conscience ne sont qu'une condensation ou une complication de choses réellement insensibles et inconscientes, comme les atomes bruts d'Épicure, ou si, au contraire, l'inconscient est lui-même une diffusion primitive, un faible commencement de la sensibilité et de l'intelligence, comme les nébuleuses renferment déjà la chaleur et la lumière qui, plus tard, se concentreront en soleils. A un esprit inattentif ces deux hypothèses peuvent paraître équivalentes, mais elles diffèrent en ce que, dans l'une, le *mental* est simplement une forme et un accident du physique, tandis que dans l'autre il est le fond.

I.

Si certains philosophes dépouillent la conscience de toute importance et de toute activité propre, s'ils reportent l'action efficace dans un domaine inconscient qui finit par se confondre avec un mécanisme purement physique, c'est peut-être qu'ils se font une idée inexacte de ce qui constitue la conscience. Ils la réduisent trop, comme nous le verrons plus tard, à l'intelligence. Or la conscience est irréductible à une faculté aussi particulière ; elle demeure même en soi indéfinissable. Comment définir ce qui se retrouve de commun dans nos pensées, nos émotions, nos volontés, ce qui fait que nous les éprouvons, les sentons, sommes modifiés, et que plus tard nous les attribuons à nous-même, non à un autre? L'ancienne psychologie définissait ordinairement la conscience : la connaissance immédiate que nous avons de notre existence et de nos états. Mais le mot de connaissance n'est pas exact : il désigne un développement supérieur de la conscience, si bien qu'on définit celle-ci par une de ses fonctions dérivées. Il est plus exact de dire : le *sentiment immédiat,* mais ici le mot de sentiment n'est encore qu'un synonyme. Ce qui importe, c'est de ne pas confondre la conscience immédiate et spontanée, qui ne fait que *sentir,* avec la réflexion

intellectuelle qui, à proprement parler, *pense*. Cette confusion est au fond des doctrines qui réduisent à l'excès la part de la conscience, parce qu'elles l'enferment dans une définition trop étroite.

Entendue au sens le plus général, la vie consciente donne lieu à deux problèmes importans : quelles sont les conditions de la conscience et quel en est le fond? Ce fond est-il lui-même quelque chose d'inconscient?

La première condition de la conscience, d'après la nouvelle psychologie scientifique, est une *intensité* d'excitation suffisante pour s'étendre des nerfs jusqu'au cerveau, et, dans le cerveau même, une suffisante intensité d'onde nerveuse. Il existe, selon le terme d'Hamilton, un minimum sensible et aussi un maximum. Quand un son décroît, il y a un moment où l'on entend encore et un moment où l'on n'entend plus : c'est la limite ou, comme disent les Allemands, le *seuil* de la conscience; cette limite marque, pour le son, le minimum sensible. Il faut, en effet, pour produire la sensation, un ébranlement des nerfs assez prolongé, il faut non-seulement un faible coup dans les centres inférieurs de la moelle, mais un contre-coup et comme un écho durable qui retentisse jusque dans le cerveau. Une impression trop faible peut se perdre le long du chemin, ou se transformer dans les nerfs en mouvemens intestins, en augmentation de chaleur, en actions chimiques. De là les lois intéressantes découvertes par les psychologues modernes sur le minimum d'excitation perceptible à la sensibilité, et sur les rapports généraux de l'excitation à la sensation. La plus petite sensation perceptible au toucher est une pression de deux milligrammes à cinq centigrammes ; pour la température, un huitième de degré centigrade ; pour la lumière, une intensité environ trois cents fois plus faible que celle de la pleine lune. On a calculé de même la plus petite *différence* entre deux sensations que la conscience puisse percevoir. Posez la main étendue sur une table en fermant les yeux, et qu'on place sur votre main un poids d'une livre. A ce poids on en ajoutera un plus petit, par exemple 2 grammes, 5 grammes, 10 grammes; vous ne vous apercevrez d'aucune différence. Vous ne sentirez l'augmentation de pression que quand le poids ajouté sera d'un tiers de livre. On a obtenu des résultats analogues pour l'appréciation des accroissemens dans la température et dans l'intensité des sons. Pour l'effort musculaire il faut une augmentation d'un dix-septième, et pour la lumière d'un centième. Il résulte de toutes ces expériences et d'autres semblables cette loi capitale : la *sensation* croît plus lentement en intensité que l'*excitation nerveuse*. Deux lumières n'éclairent pas deux fois plus qu'une seule, et il faut multiplier les lumières selon une progression rapide pour produire une sensation qui, elle,

ne croît que selon une progression lente. « Les étoiles, dit M. Ribot, si brillantes pendant la nuit, n'apparaissent plus pendant le jour, et la lune pâlit devant le soleil. » Les grands concerts vocaux et instrumentaux où les exécutans se comptent par centaines ne produisent pas, à beaucoup près, l'effet qu'on en eût pu attendre : un nombre double de chanteurs ne produit pas sur notre oreille une sensation d'une intensité double. De là la fameuse loi de Fechner sur l'accroissement relatif des excitations et des sensations. Déjà Laplace avait fait observer que la jouissance attachée à la fortune ne croît pas comme la fortune même; il était allé jusqu'à dire que la jouissance morale croît plutôt comme le logarithme de la richesse matérielle. Fechner a exprimé sa loi dans une formule analogue : la sensation croît comme le logarithme de l'excitation. L'exactitude mathématique et absolue de cette loi a été contestée avec raison, principalement par M. Delbœuf; mais ce qui demeure incontestable, c'est que, plus une excitation est déjà forte, comme celle d'une liqueur alcoolique, plus forte doit être l'excitation ajoutée pour produire une différence perceptible : la sensation croît donc bien plus lentement que l'excitation. Cette loi s'explique par l'usure des nerfs. Toute excitation produit un double effet : elle est cause de sensation, et elle est cause aussi d'épuisement nerveux; or l'épuisement diminue la sensation (1). Le toucher, après s'être exercé sur des objets rudes, ne sent bientôt plus les aspérités; une saveur âcre enlève momentanément le goût; une odeur forte, l'odorat; une rose dont on respire d'abord le parfum avec plaisir ne procure plus aucune sensation au bout de quelques instans. Regardez un objet très rouge, puis un objet blanc, le blanc vous paraîtra verdâtre; c'est que les nerfs du rouge sont émoussés, et ceux de la couleur complémentaire, qui avec le rouge forme le blanc, ne le sont pas; de là, en présence de l'objet blanc, la prédominance des sensations qui produisent le vert. En général, une seconde sensation ne peut jamais être aussi forte que la première : c'est ce qui cause la déception des buveurs de liqueurs fortes, qui ne peuvent accroître un peu leurs sensations qu'en augmentant beaucoup la dose des excitans (2).

(1) Voir sur ce point M. Delbœuf, *Examen de la loi psychophysique.*

(2) Nous ne voyons pas que la loi de Fechner réduise la conscience, comme M. Ribot semble le croire, à un jeu d'optique en grande partie illusoire, car l'illusion porte bien plutôt sur l'objet extérieur que sur l'état de conscience lui-même : ce sont nos inductions et non pas notre conscience qui sont ici suspectes. Par exemple, si la conscience n'augmente pas sa sensation de son dans la même mesure que l'excitation extérieure, c'est que, nous venons de le voir, l'usure des nerfs contre-balance en partie cette excitation : la conscience est donc fidèle dans son apparente infidélité et reflète l'état exact, sinon des objets extérieurs, du moins du système nerveux.

Quant à cette loi, plus générale, qui veut qu'au dessous d'une certaine limite les impressions extérieures ne parviennent pas au cerveau et à la conscience, elle s'explique, selon nous, par la sélection naturelle. Dans la concurrence pour la vie, les animaux qui ont triomphé sont ceux qui pouvaient le mieux réagir sur l'extérieur pour s'y adapter, par cela même pour se conserver et se développer. Or il y avait ici deux excès possibles, tous deux nuisibles à l'être vivant : un excès d'insensibilité, un excès de sensibilité. Supposez un être qui soit trop insensible pour être averti d'un ennemi qui le menace, d'une influence extérieure qui lui est contraire : cet être et sa postérité finiront par disparaître. L'insensibilité et l'inconscience extrêmes ne sont admissibles que chez les minéraux, dont la constitution n'a pas la complexité et la fragilité des êtres vivans, surtout des animaux, et n'exige pas de leur part une réaction motrice à forme complexe. De là, chez les animaux, la supériorité de ceux qui ont acquis des sensations plus nombreuses et plus variées, en correspondance avec la multiplicité et la variété des circonstances favorables ou défavorables. Mais, d'autre part, supposez un être d'une sensibilité exagérée, chez qui tout retentisse dans la conscience. L'être sera en entier absorbé par une continuelle réaction vers l'extérieur; il sera dans un état de surexcitation maladive d'où dérivera l'usure rapide du système nerveux. Toute son énergie se dépensera à jouir ou à souffrir : il ne lui restera même pas une portion d'énergie à convertir en pensées, en réflexions, en résolutions, pour comprendre et écarter le danger. Un tel être ne pourra vivre ou faire vivre ses descendans. Qu'il s'agisse des centres nerveux inférieurs ou du centre cérébral, l'excès d'impressionnabilité sera également nuisible. Si les centres inférieurs, par exemple ceux qui sont le siège des mouvemens réflexes, réagissent contre de trop faibles excitations, s'ils ne sont pas modérés par les « centres d'arrêt » et s'ils absorbent tout le courant nerveux, ils feront comme les nerfs malades et dépenseront toute l'énergie qu'ils tiennent emmagasinée contre les faibles excitations qui se jouent sans cesse autour d'eux : ils rendront un son intense et douloureux comme une harpe qui se plaindrait au plus léger souffle, ils réagiront par des mouvemens excessifs et convulsifs contre les moindres excitations. C'est ce qui a lieu quand, par l'ablation des centres supérieurs, on concentre toute l'activité dans les centres réflexes : les mouvemens réflexes s'exagèrent alors; chez le blessé dont la moelle n'est plus en communication avec le cerveau, les mouvemens réflexes des jambes deviennent, au moindre attouchement, de véritables convulsions. Il est donc nécessaire que le courant nerveux se répande de proche en proche dans tout l'organisme au lieu de se concentrer

sur un ou plusieurs points. D'autre part, il serait nuisible que toutes les impressions vinssent retentir dans le cerveau à un degré suffisant pour pénétrer dans la conscience : le cerveau n'a besoin d'être averti, de jouir, de souffrir, de percevoir, que quand il peut réagir par son pouvoir intellectuel et moteur de manière à écarter la cause d'un mal. A quoi servirait-il que les moindres influences nuisibles exercées sur les battemens de mon cœur fussent traduites et télégraphiées au cerveau sous forme de sensations conscientes? Je ne puis rien sur mon cœur. L'animal surtout, étranger à la médecine, ne peut rien par son cerveau pour guérir une altération plus ou moins durable du cœur. Aussi le cerveau des animaux est-il resté étranger aux mouvemens de cet organe, tandis qu'il n'est pas resté et ne pouvait rester étranger à tous les mouvemens des membres locomoteurs, à tous les dangers menaçans les organes externes des sens, les yeux, les oreilles, etc. Il en est résulté, en premier lieu, que certaines sensations possibles en elles-mêmes, par exemple les sensations électriques, ne se sont pas développées chez la plupart des animaux, auxquelles elles seraient demeurées inutiles; elles sont, au contraire, utiles à la torpille ou au gymnote. En second lieu, parmi les sensations utiles elles-mêmes, il s'est produit une échelle moyenne d'intensité répondant à l'utilité, avec un minimum et un maximum déterminés par l'utilité même. Les animaux chez qui s'est organisée une transmission aux centres cérébraux vraiment utile en ont retiré un avantage dans la sélection naturelle. Quand, au contraire, l'avertissement donné à la conscience du moi était inutile, il est resté passager et n'a pas développé d'organes appropriés à un service superflu. C'est donc une question de voies de communication.

Si l'on considère, et avec raison, l'animal comme une société de centres vivans, dont chacun a une sensibilité plus ou moins rudimentaire comme les segmens d'un ver coupé en deux, la même loi devient encore plus claire et prend la forme d'une loi sociale, administrative ou politique. Une certaine centralisation est nécessaire dans un état, mais, au-delà des justes limites, elle devient nuisible. Si le pouvoir central est averti de tout et chargé de tout, il ne pourra tout faire. Il faut donc que certaines relations demeurent particulières entre tels individus ou entre tels groupes sans s'étendre jusqu'au gouvernement central; il faut, en revanche, que ce dernier soit averti de tout ce qui est assez grave pour menacer la vie de l'ensemble. Pareillement, dans le corps vivant, une faible action n'excite que la réaction des centres secondaires les plus voisins de la périphérie; plus forte, l'action intéresse des centres de mouvemens réflexes plus nombreux et plus profonds; si elle devient violente, destructive, le cerveau et la conscience centrale sont aver-

tis, excités à réagir par un mouvement de tout le corps ou par une intervention de toute l'intelligence. Cette adaptation progressive de l'impression consciente à l'importance que devait avoir la réaction volontaire ne pouvait donc pas ne pas se produire en vertu des lois de la sélection naturelle. C'est celle-ci qui a fait la part du conscient et de l'inconscient.

La conscience a pour seconde condition une certaine *durée* dans le changement qu'elle perçoit. Aussi exige-t-elle un certain temps pour se produire. En général, tous les actes de l'esprit, toutes les opérations de la conscience ont une durée déterminée, depuis l'acte de discernement le plus simple (par exemple la perception de la différence entre l'obscurité et une lumière subite) jusqu'aux comparaisons plus complexes, aux jugemens, aux raisonnemens, aux volitions.

Les astronomes, chacun le sait, ont les premiers constaté que la durée de la perception est variable selon les personnes (1). Plus tard, les physiologistes instituèrent des expériences intéressantes pour mesurer la durée des « actes psychiques, » perceptions et volitions. On trouvera une excellente description de ces expériences dans *la Psychologie allemande* de M. Ribot. Par exemple, quelqu'un prononce une syllabe et une autre personne, placée derrière un écran, doit la répéter. On note le retard ; on en retranche le temps nécessaire à l'excitation nerveuse pour arriver au cerveau, puis le temps nécessaire aux muscles pour transmettre aux organes de la voix le mouvement venu du cerveau : ces deux temps ont été déterminés par des expériences antérieures. Le reste indique le temps nécessaire à la perception et à la volition (2). — Dans d'au-

(1) Pour le passage des étoiles au méridien, il faut noter le temps précis où l'étoile passe devant le fil de la lunette. Rappelons qu'en 1795, un astronome de l'observatoire de Greenwich, Maskelyne, constata que son aide notait toujours le passage des astres au méridien avec un retard de 5 à 8 dixièmes de seconde. Persuadé qu'il y avait de sa part une négligence incorrigible, il le renvoya. Plus tard, les astronomes s'aperçurent qu'il y avait toujours un retard dans la perception du passage de l'étoile, et que ce retard variait selon les observateurs, depuis 1 ou 2 dixièmes de seconde jusqu'à une seconde. L'erreur produite par ce retard, une fois calculée en moyenne pour chaque personne, produit l'*équation personnelle*, dont on tient compte dans les calculs.

(2) On a calculé que la vitesse du courant nerveux est de 30 mètres environ par seconde. Si on suppose une baleine ayant 30 mètres de long qu'on frappe d'un coup de harpon, il s'écoulera deux secondes entre le coup et le mouvement de la queue, plus une petite fraction de seconde nécessaire pour que la baleine *perçoive* le coup et *réagisse :* les assaillans, dans leur barque, auront donc plus de deux secondes pour s'éloigner. — Un Américain vient de se faire breveter pour une pile destinée à foudroyer les suppliciés, de telle sorte qu'ils n'aient pas le temps de souffrir. L'électricité, beaucoup plus rapide que le courant nerveux et que la pensée, pourrait produire, prétend-il, un effet mortel avant que la conscience eût le temps de s'en apercevoir.

tres expériences, le sujet est *prévenu* qu'il va recevoir un choc électrique *au pied droit* et qu'il doit immédiatement réagir de la *main droite*. Le temps nécessaire pour s'apercevoir du choc et réagir est alors d'environ un septième de seconde. — On recommence l'expérience en modifiant une des conditions : le sujet doit toujours réagir de la main droite, mais il ne sait plus quel pied recevra le choc; il faut donc qu'il discerne le pied droit du gauche. Dans ce cas, il y a un retard qui exprime le temps nécessaire à cet acte fort simple de discernement. D'autres fois, il s'agit de discerner une lumière rouge d'une lumière blanche, etc. La durée de l'acte intellectuel le plus simple, qui est le discernement d'une différence, est en moyenne de trois centièmes de seconde.

Tels sont les faits constatés par la psychologie scientifique et sur lesquels tout le monde est d'accord. Maintenant, comment interpréter cette nécessité d'un certain temps pour toutes les opérations de la conscience? C'est là le point plus délicat et plus controversé. Selon nous, cette nécessité du temps prouve que les opérations de la conscience sont toutes liées à des mouvemens dans un milieu résistant. S'il n'y avait pas à la fois concours et conflit de forces quand nous essayons de penser, de comparer, de vouloir, on ne verrait pas de raison pour que tous ces actes ne fussent pas instantanés, comme par le *fiat* omnipotent d'un moi solitaire et se suffisant à lui-même. Si le temps est nécessaire, c'est qu'il y a plusieurs forces en jeu, c'est qu'il y a des harmonies et des conflits de forces; s'il y a conflit de forces, c'est qu'il y a milieu résistant; s'il y a milieu résistant, c'est qu'il y a mouvement dans l'espace et non point seulement un changement dans le temps; donc tous les changemens psychiques sont liés à des mouvemens physiques et exigent le concours d'un certain nombre de centres nerveux. L'ancienne psychologie se figurait un *moi* absolument simple et identique, seul doué de sensibilité, agissant sur une machine brute comme un pilote sur un navire; la psychologie moderne, au contraire, reconnaît que nous sommes une société de cellules qui toutes ont vie et peut-être sensibilité à quelque degré. Tout acte de conscience implique un concert des cellules qui exige un certain temps pour se produire.

Outre l'intensité et la durée des excitations nerveuses, il y a une troisième condition indispensable, sinon à toute conscience, du moins à la conscience *distincte*. C'est une certaine discontinuité et un contraste entre les états successifs, lumière et ténèbres, plaisir et peine, repos et mouvement, etc. Mais il importe ici d'éviter une confusion qui, selon nous, vicie presque toute la psychologie contemporaine, celle de la conscience indistincte avec une entière inconscience. Cette erreur vient de ce qu'on ne discerne pas les

conditions de la sensibilité et celles de l'intelligence proprement dite. Nous pouvons *sentir* confusément, par exemple un malaise, — mais nous ne pouvons, au sens vrai du mot, penser que plus ou moins distinctement, par exemple, distinguer ce malaise d'un état de bien-être antérieur : penser, c'est toujours distinguer en même temps qu'unir. Il y a donc, en quelque sorte, une conscience purement sensible, qui peut être confuse, et une conscience intellectuelle, qui est nécessairement comparative, différenciée et contrastée. Au sortir d'une syncope, on n'éprouve guère que le sentiment général et confus de l'existence, sans distinction du moi et des autres objets, sans distinction de telle pensée, de telle sensation, de telle modification particulière. La sensibilité générale et continue, ou *cœnesthésie*, comme l'appellent les physiologistes, est le retentissement continu de la vie et de l'organisme ; sur cette basse profonde et monotone viennent se superposer des sons formant des harmonies diverses et relevées : c'est seulement avec ces harmonies que commence l'intelligence.

L'école anglaise, depuis Hobbes jusqu'à MM. Bain et Spencer, a eu le tort de prendre la conscience confuse pour une absence totale de conscience. Elle a cru que, là où il n'y a pas de distinctions tranchées, de différences et de contrastes, toute conscience disparaît. C'est là réserver arbitrairement le nom de conscience à ce que Leibnitz appelait « l'aperception » distincte et même séparée d'une chose : on dit en effet qu'on « aperçoit » une chose quand on la voit à part sous une forme tranchée et discontinue qui la met en contraste avec tout le reste. C'est ce qui fait dire à MM. Bain et Spencer que la conscience saisit seulement les contrastes, les différences dans le temps et dans l'espace. Déjà Hobbes avait écrit : « Sentir toujours la même chose revient à ne pas sentir. » Mais si, par hypothèse, un être depuis sa naissance jusqu'à sa mort éprouvait une douleur continue, comme celle d'une pression et d'un écrasement, une brûlure uniforme et monotone, une chaleur toujours la même telle qu'une céphalalgie continue, à qui persuadera-t-on qu'il ne *sentirait* rien, et que la brûlure reviendrait à la même chose qu'une absence de sentiment ? Nous l'accordons, un tel être ne *distinguerait* pas, ne *percevrait* pas son état ; il ne pourrait le *connaître* ; il ne *saurait* jamais ce qu'il éprouve, mais il ne l'éprouverait pas moins. Il n'y a pas besoin de comparer la fièvre ou la céphalalgie à autre chose pour la sentir. L'erreur de l'école anglaise vient de ce qu'elle a étudié exclusivement la conscience intellectuelle, dont elle a fait le type de toute conscience ; en réalité, c'est seulement une forme ultime de la conscience dans laquelle les élémens primitifs, plaisirs et douleurs, se sont raffinés, subtilisés, neu-

tralisés mutuellement, de manière à produire des états d'équilibre apparent et d'apparente indifférence. Dans la conscience ainsi *intellectualisée*, les différences et les contrastes sont devenus évidemment nécessaires, d'autant plus nécessaires qu'il s'agit pour l'intelligence d'états presque indifférens au point de vue du plaisir et de la peine, par exemple un son ou l'absence de ce son, une couleur verte ou une couleur bleue, etc. Pour nous tirer de cette indifférence sensitive, il faut des différences intellectuelles plus ou moins tranchées : il faut un son succédant au silence, le bleu succédant au vert, etc. Mais c'est là un développement et, pour ainsi dire, une civilisation finale de la conscience : à l'origine, l'être vivant n'a pas encore besoin de tout cet appareil; il jouit ou il souffre, et quand il jouit, surtout quand il souffre, il n'a pas besoin de chercher un contraste et un repoussoir pour en être averti et pour sentir. Il est immédiatement en rapport avec lui-même; il a la conscience spontanée. L'école anglaise, en commençant l'étude de la conscience par le côté intellectuel, a commencé par la fin. C'est ce qui fait que M. Spencer a pu répéter après Hobbes : « Une conscience uniforme est une absence totale de conscience (1). » Nous sommes loin de nier la loi de contraste ou de « relativité » qui régit la vie mentale, mais c'est surtout dans le domaine de la pensée qu'elle se manifeste : c'est proprement la conscience intellectuelle qui est relative. On sent surtout un *état*, par exemple un plaisir, une douleur, une impression de froid, de chaud, etc.; on pense des *relations*, par exemple une différence ou une ressemblance entre le froid et le chaud, entre un degré de chaleur et un autre, etc.; penser, c'est juger et conséquemment comparer; sentir, ce n'est pas nécessairement comparer. Assurément tout état présent, comme le plaisir de manger, est lui-même un changement par rapport à quelque état précédent, tel que la faim; mais, pour le sentir, il n'est pas besoin de se rappeler ce qui a précédé, ni de penser au changement ou à la relation des deux états. Si je perdais la mémoire entre la faim et sa satisfaction, la nourriture ne cesserait pas d'être présentement agréable. On peut donc dire que les deux seules conditions de la conscience sensible sont une certaine intensité et une certaine durée des excitations nerveuses; quant à la variété et aux contrastes, c'est la condition propre de la conscience intellectuelle. Appeler inconscience la sensibilité pure sans réflexion intellectuelle, comme le font MM. Spencer et Maudsley, c'est abuser des termes, car il n'y a de vraiment inconscient que ce qui est vraiment insensible.

(1) Même doctrine chez M. Ribot.

II.

Après avoir déterminé les conditions de la vie consciente, nous devons rechercher quels sont les élémens dont elle se compose et, parmi ces élémens, celui qui est le plus primordial : nous saurons ainsi, pour parler comme les Anglais, quelle est en quelque sorte « l'étoffe » dont notre conscience est faite. Les psychologues modernes, — tous ceux du moins qui sont animés de l'esprit scientifique, — s'accordent à considérer comme élémens de la conscience la *sensation* et la *réaction motrice* qui est toujours la suite de la sensation. L'objet du livre de M. Taine, c'est de ramener tous les faits mentaux aux sensations, et tous les faits physiologiques aux actes réflexes. Par là se substitue à la vieille doctrine des facultés de l'âme la distinction plus scientifique des phénomènes d'*irritabilité* et de *contractilité*, en d'autres termes, de sensibilité et de « motricité » : sentir les impressions du dehors et réagir par le mouvement, voilà toute notre vie.

Mais les psychologues contemporains, après s'être accordés sur ce point, se divisent bientôt quand il s'agit de répondre à la question suivante : — Dans la sensation même, est-ce l'élément affectif, plaisir ou peine, qui est primordial, ou est-ce l'élément représentatif et intellectuel? De là deux camps : ceux qui accordent la primauté à la sensibilité et ceux qui l'accordent à l'intelligence. Cette dernière opinion est celle de la plupart des psychologues allemands, sauf de M. Horwicz. M. Wundt va jusqu'à faire d'une opération logique, le raisonnement, considéré sous sa forme inconsciente, l'élément primitif de tout le développement spirituel, y compris les plaisirs et les peines. Plaisir et peine sont pour lui des conclusions de raisonnement; les prémisses, par exemple les rapports entre les vibrations sonores, sont inconscientes, et la conclusion seule, par exemple le plaisir de l'harmonie, apparaît dans la conscience. Pascal définissait les passions des « précipitations de pensées; » M. Wundt définirait volontiers les sentimens des précipitations de raisonnemens. Les derniers élémens de la vie mentale sont, dit-il, « quant à la matière, des faits mécaniques, et quant à la forme, des raisonnemens inconsciens. » Le mécanisme et la logique seraient ainsi les deux aspects de toutes choses, l'un extérieur et l'autre intérieur, comme « le convexe et le concave, » pour rappeler une comparaison d'Aristote qui a fait fortune.

Pour M. Taine aussi il semble que la logique, qui ne fait qu'un avec la mécanique, soit le dernier mot des choses; que tout se déduise d'une loi ou « axiome éternel, » qui est en même temps un mou-

vement éternel et comme l'éternelle pulsation du cœur de la nature, enveloppant une pensée encore inconsciente. N'est-ce point là diviniser la *loi*, c'est-à-dire le rapport, aux dépens des *termes* et de l'être? Peut-on admettre que le fond des choses soit simplement le mouvement, — un rapport, — et le raisonnement, — un rapport? Jouir et souffrir, agir et pâtir, n'est-ce pas quelque chose de plus fondamental que la logique? — Telle est la question de haut intérêt que ces doctrines soulèvent. Pour la résoudre avec quelque rigueur, il faut, selon la vraie méthode de la science, rechercher si l'élément primordial auquel se ramènent les sensations est d'ordre purement mécanique et logique, conséquemment insensible et inconscient, ou, s'il est d'ordre sensible et affectif, par conséquent conscient. Quelle est donc, si on interprète exactement les données de la psychologie scientifique, cette unité qui, multipliée et combinée de mille manières, produit la variété des sensations, de même que, *mutatis mutandis*, l'azote combiné avec l'oxygène en proportions diverses produit le protoxyde d'azote, le bioxyde d'azote, l'acide azoteux, l'acide hypoazotique et l'acide azotique?

La plupart des psychologues, avec MM. Spencer, Bain, Wundt et Taine, cherchent dans le toucher le type des sensations fondamentales. Les sensations du toucher, à leur tour, comprennent des sensations de contact, de température, de douleur. Les sensations de température, d'après certaines expériences, semblent se ramener dans leurs élémens primitifs à des sensations de contact. De fait, dit M. Taine, plus on s'approche d'une sensation vraiment élémentaire, plus la différence entre la sensation de température et celle d'un excitant mécanique semble s'évanouir. Par exemple, on distingue à peine la piqûre d'une fine aiguille et l'attouchement d'une étincelle de feu. Posez sur la peau un corps mauvais conducteur, comme un papier percé d'un trou de 2 à 5 millimètres de diamètre; à travers ce trou touchez la peau, tantôt avec un excitant mécanique, comme une pointe de bois, un pinceau ou un flocon de laine, tantôt avec un excitant calorifique, comme le rayonnement d'un morceau de métal échauffé; les deux sensations, ainsi limitées à ce minimum d'élémens nerveux, sont si semblables que souvent on prend une sensation de contact pour une sensation de température, et réciproquement (1). La sensation mécanique semble donc plus fondamentale que celle de chaleur. La sensation mécanique, à son tour, a son type dans ce que M. Spencer appelle le choc nerveux, c'est-à-dire le coup, le tres-

(1) Voir M. Taine, p. 226 et suiv., et Fick, *Anatomie und Physiologie der Sinnes-Organe*, p. 28, 30, 42, 43.

saillement produit par l'action mécanique d'un objet. Un choc ou un coup fort peut se décomposer en un ensemble de petits coups faibles qui sont, selon M. Spencer, l'élément primordial de la sensation. De même que, dans le monde extérieur, tout le mécanisme des choses paraît se réduire aux lois du choc, de même, dans le monde intérieur, toutes les sensations qui correspondent aux objets se réduisent, pour MM. Spencer et Taine, à la sensation du choc, tantôt extrêmement faible, tantôt plus forte, combinée de mille manières et retentissant de toutes les façons dans le cerveau, dans la conscience. Un bruit sans durée appréciable, une décharge électrique traversant notre corps, une vive lumière éblouissant nos yeux, tout cela offre en effet une évidente analogie avec un choc ou un coup, et nous exprimons le phénomène par les mêmes mots : « Je suis frappé. » Enfin le choc, à son tour, se ramène à la sensation de *résistance*, de mouvement contraire au nôtre, de force en opposition avec notre force. La *résistance*, ce conflit des mouvemens ou des forces, est, selon l'école anglaise, le fait qui se retrouve au fond de toutes les sensations. Ces idées sont d'accord avec ce que la physiologie nous apprend sur la nature de la décharge nerveuse, qui est probablement un mouvement ondulatoire, une série de pulsations. Quand nous écoutons un son grave, nous entendons les renflemens et diminutions successifs du son, qui produisent une série de pulsations. Un phénomène analogue a lieu dans tous les sens et dans tous les nerfs : c'est une série de pulsations et, par conséquent, de chocs successifs, semblables à ceux d'une onde qui bat le rocher du rivage.

Restent les sensations de douleur ou de plaisir qui peuvent se retrouver dans celles du toucher. Selon la théorie anglaise, généralement admise par les psychologues contemporains, les sensations de contact et de température portées à l'excès détermineraient la douleur, qui ne serait ainsi qu'une exagération et un retentissement des autres sensations dans l'organisme. C'est ici que nous nous séparons de la théorie courante. Sans doute une température excessive ou un contact trop fort détermine de la douleur, mais cette douleur n'est, selon nous, que l'amplification d'un élément pénible qui existait déjà en germe dans les sensations, mêlé sans doute à des élémens de plaisir. La douleur qu'on nomme *massive* n'est qu'une résultante et un composé complexe : dans notre état actuel, nous ne pouvons guère avoir de plaisir simple, ni de douleur simple, puisque tout notre corps souffre à la fois et que le cerveau reçoit des milliards d'excitations en une seule seconde. Tous nos plaisirs et toutes nos peines sont donc des émotions composées, des agglomérations de plaisirs et de peines ; le caractère agréable

ou pénible du résultat dépend de la proportion des élémens. Supposez que les deux aspects, l'un pénible, l'autre agréable, soient combinés en proportions à peu près équivalentes, le résultat final sera à peu près l'*indifférence*. Toutefois, même dans cet état, le tissu nerveux conserve et manifeste toujours sa double propriété : celle d'être *excité* (*irritabilité*) et celle de *retenir* les excitations (*retentiveness* de l'école anglaise), base de l'habitude et de la mémoire; il s'ensuit qu'un plaisir contre-balancé par une peine n'est pas équivalent, pour la conscience, à la pure absence de plaisir ou de peine. Comme l'équilibre intérieur est toujours plus ou moins instable et consiste moins dans un repos que dans une oscillation rapide entre des limites très rapprochées, le résultat du conflit est un état d'agitation ou, plus simplement, d'excitation qui, en lui-même, peut être légèrement pénible et agréable selon son rapport avec le développement général de la vitalité. C'est cet état d'excitation, état réellement dérivé et secondaire, que M. Bain et presque tous les psychologues anglais (même M. Spencer), ont pris pour un état primitif. M. Bain (1) soutient que nous pouvons avoir un sentiment sans plaisir ni peine : il cite la *surprise* comme exemple familier d'un sentiment qui enveloppe seulement une *excitation*, et qui peut être tantôt agréable, tantôt pénible, tantôt indifférent. Mais, outre qu'il y a dans la surprise un élément *intellectuel*, — à savoir la claire conscience d'un *changement* et la pensée d'une *cause* de ce changement, — le *coup* pur et simple de la surprise est lui-même un effet dérivé. On peut en dire autant du *choc*, auquel nous avons vu M. Spencer et M. Taine ramener tous les autres phénomènes mentaux, comme à une sorte d'excitation qui, en soi, serait indifférente sous le rapport du plaisir ou de la peine, et qui, en se combinant de diverses façons, produirait le plaisir ou la peine. Selon nous, c'est au contraire le plaisir et la peine qui, en se combinant, produisent l'état d'excitation; et quand l'excitation est vive, quand le changement est à la fois assez brusque et assez fort, il y a *choc*. Voilà pourquoi le choc, à notre avis, n'est pas primitif. Le vrai *coup* primitif, ce n'est pas celui dont parle M. Spencer et qui est tout mécanique, ce n'est pas non plus le *raisonnement* logique que M. Wundt place sous les sensations, c'est le plaisir et la douleur, c'est le désir favorisé ou entravé, qui ne *raisonne* pas et n'est pas non plus un simple *mécanisme*; c'est la vie même de l'être se sentant d'une manière immédiate dans son harmonie ou son opposition avec le milieu. Plus tard seulement, quand le sentiment de la « résistance » mécanique aura perdu par l'habitude tout caractère douloureux pour devenir presque

(1) *Mental and moral Science*, p. 217.

indifférent à la sensibilité, la pensée naîtra, la pensée en apparence indifférente elle-même, qui n'est pourtant, à nos yeux, qu'un raffinement de la sensibilité et de la motilité.

En un mot, la conscience du choc est la conscience d'un changement, et la conscience d'un changement est bien, nous l'accordons, le début de l'intelligence proprement dite, mais elle n'est pas le début de la sensibilité. La sensibilité, comme telle, est primitivement dans la conscience de l'*état* (bien-être ou malaise) ; le *changement* ne fait que lui donner la forme contrastée des plaisirs et peines distincts. Aussi, dans l'évolution des êtres et des espèces, il est clair que l'intelligence s'est montrée la dernière et qu'elle n'a été qu'un auxiliaire, un substitut de la sensibilité. Ce sont les modes de sentir les plus voisins de l'indifférence qui, chez les animaux, se sont développés les derniers, et ils ne se sont développés que pour servir d'instrumens au plaisir et à la douleur. L'animal n'a pas commencé par *voir* sa proie ou son ennemi : la vision est un raffinement ultérieur de l'organisme, comme l'ouïe, comme les sens aujourd'hui les plus intellectuels. De plus, chez l'animal, la vue, l'ouïe et tous les sens supérieurs qui agissent à distance ont pour but de remplacer la sensation immédiate de plaisir ou de douleur que l'animal éprouverait, soit au contact de la nourriture, soit au contact de ce qui le blesse ou le déchire. Si l'animal voit sa proie, ce n'est pas pour une contemplation platonique, c'est pour l'atteindre et la dévorer : on peut dire qu'il la dévore par les yeux avant de la dévorer avec sa bouche. On peut dire aussi qu'il fuit son ennemi par les yeux avant de le fuir par un mouvement de tout le corps. Les sensations supérieures sont pour lui des formules de mouvemens, soit vers un objet, soit à l'opposé d'un objet, et ces mouvemens sont, à leur tour, des formules de sensations soit agréables, soit désagréables. Pour nous-mêmes, que sont nos idées les plus abstraites, par exemple, celles de *vérité*, de *beauté*, etc.? Des symboles d'images dans lesquelles le son, image simple et pour ainsi dire aisément maniable, devient, comme dit M. Taine, un substitut d'autres images plus compliquées, plus lentes à évoquer : celles de la vue, du goût, de l'odorat, etc. L'évocation de ces images reste toujours possible pendant nos pensées les plus abstraites, et elle est toujours à son début quand nous prononçons des mots. Ces images, à leur tour, viennent se résoudre en sensations ; dans la sensation même, il y a *affection* et *représentation*. Enfin, la représentation présuppose une affection, une modification quelconque capable de *représenter*, c'est-à-dire d'être rapportée à une cause, à un objet. Le rapport du sujet à l'objet implique évidemment que le subjectif existe d'abord sans ce rapport explicite : avant que le miroir vivant conçoive l'objet qu'il

reflète, il faut qu'il sente tout d'abord le reflet même sous forme d'une modification; c'est donc la modification quelconque, l'affection qui est primitive, non la représentation. Dès lors, la question reprend toujours la même forme : — Est-ce la modification indifférente (en supposant qu'il en existe), ou est-ce la modification non indifférente, plaisir ou douleur, qui est primitive? Nous avons vu ce qu'il faut répondre, et comment la théorie de l'évolution confirme notre analyse psychologique. Le caractère fondamental et primitif de l'émotion agréable ou pénible est encore prouvé par ce fait que l'émotion, par exemple la douleur, est ce qui disparaît en dernier lieu de la conscience. Quand on s'endort au milieu de quelque grande souffrance, physique ou morale, on finit par ne plus rien vouloir, par ne plus rien penser, par ne plus rien percevoir du dehors, mais la douleur occupe encore la conscience : elle reste et veille la dernière. On a vaguement conscience de souffrir, et c'est tout. Cela tient sans doute, comme on l'a justement remarqué, à ce que l'émotion agréable ou douloureuse n'a besoin, pour être fixée, d'aucune image, d'aucun signe; elle n'implique rien que ne puisse envelopper la conscience la plus élémentaire et la plus pauvre (1).

Il faut donc se figurer l'état mental le plus simple comme un état enveloppant quelque peine ou quelque plaisir rudimentaire, un bien-être ou un malaise vague. Dans cet état, le côté « émotionnel » domine avec la réaction motrice qui en dérive, et le côté intellectuel n'est pas encore séparé. Conséquemment l'inconscience, qui suppose l'indifférence, est quelque chose d'ultérieur par rapport à la sensibilité, et il n'est pas impossible de comprendre comment cet état s'est développé par une évolution naturelle. A l'origine, toutes les émotions étaient agréables ou pénibles, et elles le sont encore toutes, très probablement, chez les organismes inférieurs. Ces organismes élémentaires sont sollicités à agir par un besoin, et un besoin est une peine plus ou moins notable, tout au moins un malaise; la satisfaction du besoin est suivie de plaisir. Ce rythme du plaisir et de la peine, ce passage incessant du malaise au bien-être et du bien-être au malaise, est le fond de la vie mentale; il est en parallélisme avec le perpétuel mouvement d'organisation et de désorganisation essentiel à la vie. Mais peu à peu, par l'effet de l'habitude, le mouvement accompli d'abord sous une impulsion de peine ou de plaisir notable est devenu plus facile et s'est accompli sous une moindre excitation. En même temps, un mécanisme fonctionnant d'une manière automatique tendait à s'établir. Il en est résulté que l'élé-

(1) Voir M. Colsenet: *la Vie inconsciente de l'esprit*, p. 242, et M. Spencer, *la Conscience sous l'action du chloroforme*, dans la *Psychologie*.

ment de plaisir ou de peine allait diminuant, s'éliminant peu à peu au profit des élémens moteurs. La fonction, accomplie d'abord avec de grands écarts autour d'un point d'équilibre, comme une planche sur laquelle on se balance, a fini par se rapprocher de ce point d'équilibre et par devenir voisine de l'indifférence. Telle est, par exemple, chez les animaux supérieurs, la respiration. C'est un perpétuel passage du malaise à l'aise, que cependant nous ne remarquons pas en temps ordinaire. Suspendez votre respiration, vous accroîtrez le malaise et, par contraste, l'aise qui suit : vous rétablirez une opposition plus tranchée qui, pour être diminuée, subsiste cependant dans le rythme de la respiration normale. Ce qu'on appelle l'indifférence, selon nous, n'est que la neutralisation mutuelle d'une série aboutissant à la peine par une série aboutissant au plaisir. C'est un état dérivé, une composition de mouvemens extérieurs et d'émotions intérieures. La parfaite indifférence n'est qu'un instant de transition plus idéal que réel. Là où elle existe, elle révèle une habitude prise et transmise héréditairement, une organisation devenue automatique, comme pour les battemens du cœur. Il faut remarquer, en effet, qu'une loi de la nature fait disparaître peu à peu tout ce qui est inutile à l'accomplissement d'une fonction : si une fonction qui exigeait d'abord des alternatives marquées de plaisir et de peine trouve un mécanisme de mieux en mieux approprié qui l'exécute automatiquement, la nature fait l'économie des stimulans du plaisir ou de la douleur, par cette raison simple que le cerveau n'est plus le siège de changemens notables sous l'influence des mouvemens accomplis par l'organisme. Ainsi, à nos yeux, le mécanisme et la logique sont deux aspects relativement superficiels d'un fond qui est *sensibilité*. C'est seulement lorsque les peines sont réduites à un degré faible et qu'elles sont immédiatement compensées par un petit plaisir qu'elles produisent une pulsation voisine de l'indifférence. Alors l'élément *affectif* s'efface, et il reste une simple perception mécanique de résistance, de contact non douloureux, non agréable en apparence. C'est là un état dérivé; ce n'est pas, comme le croient MM. Spencer, Wundt et Taine, l'élément primordial de la sensation. Le conscient a ici la priorité sur l'inconscient et le mental sur la mécanique. Il n'est besoin d'insister sur l'importance de cette conclusion.

III.

Avec la sensation, ce qu'il y a en nous de plus essentiel aux yeux de la psychologie contemporaine, c'est le mouvement réflexe. Un dernier problème se présente donc : est-ce encore la sensibilité et

la conscience que nous retrouverons sous l'acte réflexe, ou est-ce au contraire l'insensibilité et l'inconscience? En d'autres termes, n'y a-t-il qu'un pur mécanisme fonctionnant comme celui d'un automate quand, par exemple, le rat, privé de ses hémisphères cérébraux se met à fuir en entendant ou paraissant entendre la menace du chat; quand le pigeon, dans les mêmes circonstances, écarte la tête devant la menace du poing ou suit du regard la lumière qu'on lui présente. Rappelons d'abord les principaux faits de ce genre Kuss, ayant amputé la tête d'un lapin avec des ciseaux mal effilés qui hachèrent les parties molles de façon à prévenir l'hémorragie, vit l'animal, réduit à sa moelle épinière, s'élancer de la table et parcourir toute la salle avec un mouvement de locomotion parfaitement régulier. La moelle épinière semble une ligne de centres nerveux associés et néanmoins indépendans en une certaine mesure : chaque vertèbre paraît former comme un animal distinct. Landry et Vulpian ont divisé en plusieurs segmens la moelle épinière du cochon de lait en laissant intact le reste du corps; la communication avec le cerveau étant interrompue, la tête de l'animal ne sentait plus ce qui se passait dans les segmens séparés; ces segmens n'en continuaient pas moins de vivre et d'avoir leur excitabilité propre, leurs actions réflexes : quand on les irritait, ils réagissaient par des contractions musculaires, et cette excitabilité réflexe a pu durer de trois mois à un an. Qui ne connaît encore l'expérience célèbre de Pflüger? Ce dernier toucha avec de l'acide acétique la cuisse d'une grenouille décapitée, la grenouille essuya l'acide avec la face dorsale du pied correspondant. Pflüger coupa alors ce pied et appliqua de nouveau l'acide au même point; la grenouille essaya de nouveau de l'essuyer avec le même pied, et, n'y réussissant pas, puisque le pied n'existait plus, elle renonça à des efforts infructueux et sembla inquiète, agitée, « comme si elle cherchait un nouveau moyen. » Enfin elle se mit à essuyer l'acide avec le pied du côté opposé. Pflüger fut si vivement frappé qu'il en conclut que la moelle épinière, comme le cerveau, est capable de sentir et possède « des facultés sensorielles. » Des phénomènes réflexes de la moelle et du bulbe rachidien se produisent aussi chez l'homme indépendamment du cerveau : les plus familiers sont la toux, l'éternuement, le vomissement. On a vu, dit M. Vulpian, des fœtus sans cerveau qui criaient et qui suçaient le doigt qu'on leur mettait entre les lèvres. Chaque segment de la moelle paraît se comporter comme un petit cerveau. Si la moelle se trouve divisée au-dessous de l'origine des nerfs respiratoires, toute sensibilité consciente et toute motilité volontaire semblent abolies dans les parties du corps qui sont au-dessous de la section; mais quand alors

on chatouille la plante des pieds avec une plume, la jambe se relève sans que le patient s'en aperçoive, « à moins, dit M. Maudsley, qu'il ne voie le mouvement. » Hunter cite le cas d'un homme qui avait la moitié inférieure du corps paralysée, et dont les jambes exécutaient des mouvemens violens toutes les fois qu'on lui chatouillait les pieds; quand on lui demandait s'il sentait l'irritation, il répondait : « Non, monsieur, mais vous voyez que mes jambes la *sentent.* » — Là est précisément la question.

C'est cette conclusion qui est encore aujourd'hui l'objet d'intéressantes controverses. Et il n'y a ici que deux hypothèses vraiment rationnelles. Ou bien il existe jusque dans les plus simples réflexes, comme le croient Pflüger et Lewes, un minimum de sensation qui en est la condition vraie; et conséquemment il y existe, avec de la sensibilité, de la conscience rudimentaire. Ou bien, comme le prétendent MM. Maudsley, Wundt, Ferrier et Luys, tous les mouvemens accomplis par les centres nerveux inférieurs, une fois séparés des centres supérieurs, sont déterminés d'avance dans l'organisme par sa constitution mécanique et résultent simplement des propriétés mécaniques du système nerveux. Dans les deux hypothèses, remarquons-le, « l'inconscient » en soi de Hartmann, qui ne serait plus du pur mécanisme, mais de l'existence à la fois mentale et inconsciente, est une entité parfaitement inutile ; il est illogique d'imaginer un « esprit inconscient » qui règle sans le savoir les mouvemens de l'animal adaptés à un but : c'est là une hypothèse de métaphysique fantaisiste. Maintenant, des deux hypothèses vraiment scientifiques, quelle est la plus probable? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider. Il nous semble que les deux peuvent être vraies à la fois, chacune dans son domaine, et que les réflexes ont une explication en partie mécanique, en partie psychique. M. Wundt, sans doute, a raison de dire qu'on peut imaginer un mécanisme assez parfait pour que la grenouille ou l'homme décapités continuent d'étendre la patte ou le bras sous une excitation. L'hypothèse mécaniste de Descartes est ici soutenable. Mais, d'autre part, en poussant à l'extrême cette hypothèse, on aboutirait à l'automatisme des bêtes; or, chez les bêtes, il y a évidemment sensation. Qu'est-ce donc qui nous assure que, dans les tronçons séparés d'un myriapode, qui continuent à marcher et à se défendre, il n'y a pas encore quelque sensation? Qui nous assure qu'il n'y a pas de même des sensations confuses dans la moelle épinière d'un vertébré quand cette moelle réagit, surtout si l'on considère l'animal total comme un composé de *vivans* et une société d'organismes? Ferrier, après avoir dit que des mouvemens réflexes parfaitement adaptés « peuvent être produits sans conscience par la moelle épinière, » ajoute cet aveu : « Il

n'y a pas, dans la physiologie des centres nerveux, un problème plus difficile que celui qui consiste à distinguer les phénomènes purement réflexes des phénomènes de *conscience*, d'intelligence, de sensation (1). »

Pour montrer que la conscience sensitive est répandue dans tout l'organisme et que le mécanisme réflexe a lui-même une « face *psychologique*, » on peut tirer argument, selon nous, du principe de l'évolution et de la sélection universelle. L'anatomie comparée, avec Geoffroy Saint-Hilaire, nous montre dans le crâne une vertèbre plus développée, partie antérieure de la colonne vertébrale, et le cerveau n'est de même que la partie antérieure de la moelle épinière : le crâne et le cerveau sont de simples produits d'une « différenciation » et d'une « intégration » progressives. De même, la substance grise, qu'elle soit celle du cerveau ou celle de la moelle, offre à l'anatomiste et au physiologiste des élémens histologiques semblables ; comment donc le biologiste et le psychologue pourraient-ils leur attribuer des propriétés absolument différentes? Quoi ! la substance grise du cerveau répondrait à de la sensation, à de la conscience, et tout d'un coup sensation et conscience cesseraient quand on descend les degrés du cordon nerveux ?

M. Jules Luys finit lui-même par dire : « J'ai été amené à considérer d'une façon générale le fonctionnement *dynamique* du cerveau comme n'étant qu'une *amplification* plus ou moins considérable du mode de fonctionnement des différentes régions de l'axe spinal. » Qu'est-ce que le fonctionnement « dynamique » du cerveau, sinon la sensation et la réaction motrice? La sensation et la volonté ne sont donc que « l'amplification » de ce qui se passe déjà dans la moelle. Les fonctions du cerveau se ramènent, selon M. Luys comme selon M. Vulpian, à des actions réflexes très compliquées; or ces actions réflexes du cerveau ont un revers mental, la sensation; donc, peut-on conclure, les actions réflexes de la moelle doivent avoir aussi un revers mental. « Le moral, disait Cabanis, est du physique retourné; » mais le physique, à son tour, et surtout le physiologique, est du moral retourné, car on peut soutenir tout aussi bien que c'est du côté de la sensation qu'est le véritable « endroit des choses, » et que les mouvemens sont de simples effets ou des rapports de sensations.

Cette théorie a l'avantage d'accorder aux deux autres tout ce qu'elles renferment de positif, sans admettre les mêmes exclusions. A ceux qui voient dans le cerveau, avec MM. Luys et Maudsley, un fonctionnement tout mécanique d'actions réflexes, on peut dire :

(1) *Les Fonctions du cerveau*, traduction de M. de Varigny, p. 29.

— Oui, tout se fait dans le cerveau selon des lois mécaniques, sans exception; mais, d'autre part, les lois mécaniques sont au fond les mêmes que les lois mentales, et la sensation est le *dedans* du mécanisme; c'est parce qu'il y a dans les élémens cérébraux plaisir ou douleur rudimentaire qu'il y a plaisir ou douleur dans la conscience totale du cerveau; et c'est aussi parce qu'il y a de vagues sensations de peine ou de plaisir dans les élémens médullaires qu'ils réagissent sous les excitations.

Voici ce qui cause une légitime répugnance aux esprits scientifiques tels que M. Maudsley, dans l'hypothèse qui répand la sensibilité et la conscience tout le long de la moelle. C'est que les partisans de cette dernière hypothèse, comme M. de Hartmann, ont souvent voulu voir dans la réaction des centres inférieurs une *pensée* adaptant des moyens à des fins, une *volonté* poursuivant un but; ce qui les a obligés en même temps de supposer que cette volonté est inconsciente. Mais il n'est point nécessaire de tomber dans ces fantaisies. Il ne faut pas placer dans la moelle une « conscience médullaire » analogue à la conscience cérébrale, qui aurait l'*idée* d'un obstacle à écarter et la *volonté* de l'écarter; on n'y peut placer qu'une sensibilité diffuse et aveugle. Toute l'argumentation de M. Maudsley en faveur du pur mécanisme est viciée par la confusion de cette sensibilité avec la finalité intellectuelle. Il croit réfuter Pflüger en disant: « Le fait qu'un mouvement s'accomplit en vue de ce qu'on nomme un but n'implique pas nécessairement que ce fait soit volontaire, prémédité ou conscient (1). » Mais, c'est là ne pas comprendre la vraie question. Il ne s'agit pas de savoir s'il y a dans la moelle *raisonnement, préméditation, réflexion* consciente; il s'agit de savoir simplement s'il y a des sensations plus ou moins vagues dans les centres nerveux de la moelle : sous l'influence d'une irritation *sentie* comme *pénible*, ces centres réagiraient aveuglément, mais cependant de manière à faire fonctionner le mécanisme habituel des organes, qui aboutit, par exemple, à tel mouvement du pied ou de la main. « Le fait de *sentir*, dit M. Maudsley, implique-t-il ce que nous entendons par ces paroles : *Moi* je sens, *moi* j'ai conscience, il est impossible alors que le polype ou la moelle sans cerveau *sentent*. Sinon, il faut trouver un autre terme pour désigner l'irritabilité organique, cette soi-disant *sensation*, que l'individu comme tel n'a pas, mais que nous attribuons aux moindres particules de son protoplasme vivant. » — Nous répondrons que *sentir* n'implique nullement : « *Moi* je sens, » que la conscience immédiate d'une douleur n'implique pas la conscience réfléchie, que des cellules peuvent être *émues* d'une manière pénible

(1) *Physiologie de l'esprit*, tr. fr., p. 129.

sans que l'individu, comme individu, le sente. C'est probablement ce qui a lieu dans l'expérience de Goltz. Si on place dans le creux de la main étendue une grenouille privée de ses hémisphères cérébraux, elle s'y accroupit tranquillement; si alors, comme fit Goltz, on retourne la main doucement, la grenouille remue une patte, puis l'autre, de façon à ne pas tomber et à monter peu à peu sur le bord de la main qui s'élève; si on continue de tourner la main, la grenouille se trouve sur le dos de cette main et y reste immobile jusqu'au moment où, par un mouvement inverse, on la force à revenir sur la paume. Le sens musculaire et le sentiment de la pesanteur, excités dans ce cas chez la grenouille, produisent des mouvemens adaptés. Le *stimulus sensoriel* met alors en jeu le même mécanisme auquel aurait eu recours la stimulation *intellectuelle* et *volontaire*. Cette dernière stimulation, d'ailleurs, chez l'être normal, ne pourrait pas agir sans l'action des centres inférieurs : elle se bornerait à susciter ou à diriger cette action. Les centres inférieurs, au contraire, peuvent agir et réagir sans les centres de l'intelligence et de la volonté, pourvu qu'il y ait une excitation sensorielle; c'est ce qui a lieu chez la grenouille sans cerveau, et nous croyons que cette excitation sensorielle est une émotion agréable ou pénible ayant son siège dans la moelle. Si cette même grenouille, privée de ses hémisphères, est caressée légèrement entre les épaules ou au flanc, elle coasse avec une régularité machinale, *une fois* à chaque attouchement, tandis que l'animal à l'état normal ne coasse pas, ou au contraire le fait plusieurs fois; car ses hémisphères, selon la remarque de Maudsley, lui permettent à son gré d'arrêter ou de renforcer l'action réflexe. Mais les grenouilles mêmes qui ne veulent pas coasser lorsqu'elles ont le cerveau intact, le font facilement et régulièrement après l'ablation des hémisphères. De même, elles s'abstiennent toutes de coasser si l'irritation, au lieu d'être agréable, est douloureuse. Elles font alors des gestes de défense, ou parfois poussent un cri de douleur. Nous croyons qu'alors il y a parallèlement au mécanisme, une émotion de malaise plus ou moins vague. A en croire M. Maudsley, au contraire, « ces actions sont aussi complètement physiques que les mouvemens successifs du piston et des roues d'une machine à vapeur. » De même, selon lui, il n'est pas plus étonnant de voir les jeunes canards nager immédiatement dans l'eau, par un mécanisme réflexe, et les poulets se noyer, « que de voir le bois flotter et le fer s'enfoncer (1). » Parler ainsi, c'est n'apercevoir qu'un côté des phénomènes. Assurément il y a dans les actions réflexes un mécanisme et même, sous le rapport des actions et réactions *extérieures* entre les cellules, tout y est méca-

(1) *Physiologie de l'esprit*, tr. fr., p. 189.

nique; mais, en même temps, il y a *dans* les cellules un « côté psychique, » sensoriel, comme M. Maudsley lui-même est forcé de l'avouer à la fin. Et ce côté sensoriel n'est plus uniquement la simple excitation mécanique; il est cette excitation, *plus* un certain état psychique des centres nerveux secondaires, analogue à l'état que nous appelons sensation, émotion, plaisir ou déplaisir. Quand le cerveau est intact, les sensations se communiquent aux hémisphères et s'y centralisent; le cerveau enlevé, elles restent dispersées dans les centres nerveux secondaires; mais elles n'en subsistent pas moins, selon toute probabilité. M. Maudsley demande qu'on le lui démontre, et sans doute la preuve directe est impossible; l'est-elle moins quand il s'agit de prouver à un Descartes ou à un Malebranche qu'un chien frappé qui se plaint *sent* le coup de pied? De nous à l'animal nous raisonnons par analogie; la même analogie est encore valable, quoique affaiblie, de l'animal ayant ses hémisphères à l'animal privé de ses hémisphères, ou, si l'on veut, des centres nerveux cérébraux aux centres nerveux spinaux, qui, dans cette société de cellules qu'on nomme organisme, ne sont que des *vivans* d'ordre inférieur, soudés et subordonnés à des vivans d'ordre supérieur. Si les centres de la moelle étaient absolument mécaniques, sans aucun élément psychologique, cet élément manquerait aussi dans le cerveau, puisque le cerveau n'est que le prolongement de la moelle. C'est donc une exagération que de comparer les mouvemens réflexes *sensoriels* aux mouvemens d'un piston ou d'un morceau de liège qui, évidemment, sont étrangers à toute « stimulation *psychique*. » Non, les centres nerveux réagissent les uns sur les autres d'une manière à la fois mécanique et mentale, comme des gens qui, dans une foule pressée, se poussent et se donnent des coups de coude, et qui se trouvent tous à la fin portés dans une certaine direction, alors même qu'ils ne l'auraient ni *connue* ni *voulue*. Chacun en particulier n'a cherché qu'à éviter le malaise d'une pression extrême, et il se trouve pourtant que tous réalisent une sorte de manœuvre plus ou moins compliquée. De même, dans l'animal récemment décapité, des sensations sourdes se produisent comme d'habitude le long des cellules de la moelle; comme d'habitude, elles entraînent à leur suite des mouvemens; et alors commence la pure mécanique: comme d'habitude, ces mouvemens suivent la voie tracée; comme d'habitude, ils convergent vers le même point et produisent la contraction de la patte ou du bras que l'animal aurait produite s'il avait *connu* un danger et voulu s'y soustraire. Il n'a rien connu, encore une fois, ni expressément voulu; ses élémens ont vibré sous le coup de sensations plus ou moins aveugles, et la finalité apparente du résultat n'est que l'effet de l'harmonie organique réalisée dans son corps par la sélection naturelle.

Ainsi s'expliquerait l'expérience du docteur Robin. Après avoir ranimé par l'électricité la moelle épinière d'un homme qu'on venait de décapiter, il gratta avec un scalpel le sein droit; aussitôt le bras droit du supplicié se leva et dirigea la main vers l'endroit blessé. C'est là un mouvement de défense compliqué qu'un enfant ne sait pas faire et qui s'apprend par l'exercice. L'habitude de ce mouvement et de son adaptation à une fin était donc descendue dans la moelle du supplicié, où elle se réveillait comme les actions réflexes naturelles, probablement sous la stimulation d'une vague douleur répandue dans les cellules encore vivantes et vibrantes.

Le cerveau, disait avec raison le savant psychologue anglais Lewes, est l'organe principal et dominateur de toute la vie mentale; il a les fonctions les plus nobles, mais il n'exclut pas la part des autres ganglions à la sensibilité générale. Les sensations qui viennent des sens et des viscères, il les additionne, les combine, les modifie, et par un mode de transformation profondément mystérieux, les élabore en idées. Il est le *généralissime* qui contrôle, dirige et inspire les actions de tous les officiers subordonnés; mais supposer que ces subordonnés n'ont pas aussi leurs fonctions indépendantes, c'est une erreur. « Généraux, colonels, capitaines, sergens, caporaux, simples soldats, tous sont des individus comme le généralissime, avec un pouvoir inférieur et des fonctions différentes, selon leurs positions respectives. Mais si le commandant en chef est tué, l'armée a encore ses généraux; si les généraux sont tués, les régimens ont encore leurs colonels. Bien plus, par un effort énergique, un caporal peut faire tenir ferme à sa compagnie. C'est là la situation de l'animal à qui on a enlevé son cerveau; chaque partie séparée de l'organisme a encore son général, son colonel ou son simple caporal. » Malgré cette comparaison du corps vivant avec une armée, Lewes n'a pas expressément enseigné la doctrine des *sociétés d'organismes* formant un agrégat de cellules vivantes, qui, quand elles sont des cellules nerveuses, deviennent probablement capables de sensations plus ou moins vives. Il n'y a pas, dans le système nerveux, une seule et unique conscience, mais probablement un très grand nombre de consciences sensitives, qui communiquent ensemble à l'état normal et se transmettent l'irritation (1).

La vie, la sensibilité, la conscience même n'est pas cette chose une et indivisible qu'avait imaginée le spiritualisme traditionnel : elle est susceptible non-seulement de directions multiples, mais de diffusion, de concentration, de transmission et de déplacement.

(1) Sur les sociétés d'organismes et de consciences, outre les travaux de MM. Schaeffle et Lilienfeld, voir M. Espinas, *les Sociétés animales*, et M. Perrier, *les Colonies animales*.

Pourquoi, par exemple, lorsque nous diminuons la conscience d'une douleur par une lecture, par une attention vivement portée sur un autre objet, diminuons-nous la douleur même? C'est qu'alors nous distrayons une partie de l'énergie cérébrale et du mouvement cérébral, auparavant employés à transmettre les vibrations causées par un désordre de quelque organe : c'est une application du théorème de la conservation de l'énergie, c'est un déplacement de la force et une transformation de ses effets. Voilà pourquoi encore nous diminuons une douleur violente par les cris, les mouvemens, les convulsions de nos membres : toute la force cérébrale ainsi dépensée à produire du mouvement est autant de force dérobée à la sensation douloureuse. Parallèlement, la conscience se trouve déplacée en partie ; elle est partagée entre des efforts moteurs et des sensations douloureuses, au lieu d'être à celles-ci tout entière ; c'est comme un procédé indirect d'anesthésie. Il est très possible, comme on l'a remarqué, que l'anesthésie même ne supprime pas absolument la souffrance, ou plutôt *les* souffrances de l'organisme, mais les oblige simplement à rester élémentaires, cellulaires, moléculaires. Dans cette hypothèse, l'anesthésie ne permettrait pas aux sentimens de se fondre en un état général ; elle les laisserait divisés en une multitude indéfinie de petites affections locales qui ne se concentreraient pas en une conscience générale : ce serait comme une vaporisation de la souffrance.

Nulle part, en résumé, on n'est autorisé à admettre une complète disparition de la conscience, si on entend par là le sentiment immédiat et spontané de bien-être ou de malaise, de vie favorisée ou de vie contrariée. Ne confondons pas ce sentiment avec l'intelligence, encore moins avec la volonté poursuivant une fin. Toutes ces confusions restent au compte de ceux qui, comme M. de Hartmann, veulent voir partout des exemples de finalité, de volonté poursuivant un but. Nous, au contraire, nous plaçons au fond de la conscience une sensibilité qui n'est encore ni la pensée ni le vouloir proprement dit. D'une part, cette sensibilité est le seul élément d'ordre mental qu'il soit plausible de placer sous les actions réflexes. D'autre part, toutes les nuances intellectuelles dont l'ensemble forme le domaine de la pensée réfléchie sont, au point de vue de l'évolution, dérivées de la sensibilité et postérieures. Aussi, loin de dire avec Aristote que le plaisir est un « surcroît » qui s'ajoute à l'acte intellectuel « comme à la jeunesse sa fleur, » nous dirions plus volontiers que c'est l'intelligence qui est un surcroît et un épanouissement de la sensibilité. L'intelligence est de la sensibilité subtilisée qui arrive à saisir les changemens les plus délicats, même quand les états entre

lesquels ont lieu ces changemens ont perdu leur vivacité agréable ou pénible; nos pensées, ce sont des plaisirs ou des peines dont la pointe est émoussée et que nous effleurons en passant avec rapidité de l'un à l'autre, sans enfoncer; l'intelligence voit moins les choses que leurs rapports de succession et de simultanéité. Sortie de la sensibilité, elle finit par s'opposer à la sensibilité même. On peut lui appliquer ce que nous avons dit plus haut des effets produits sur la rétine par l'alternative de la dépense et de la réparation nerveuses. Lorsqu'on a d'abord vu, pendant longtemps, un objet où la lumière et l'ombre sont en un vif contraste, si ensuite on regarde l'ombre avec les yeux fatigués, on voit de la lumière; si on regarde la lumière, on voit de l'ombre; on peut ainsi avoir d'un objet une « image négative, » c'est-à-dire une image où les parties lumineuses paraissent en noir et les parties noires en blanc. Les physiologistes expliquent ce fait en disant que les nerfs qui avaient d'abord fourni la sensation de la couleur vive se trouvent émoussés, vibrent moins et donnent, par conséquent, une sensation faible, tandis que l'inverse a lieu pour les nerfs qui ont donné la sensation de la couleur sombre. Une loi analogue explique, selon nous, la genèse de l'intelligence; on peut dire qu'elle est une image négative des choses, dans laquelle ce qui était tout lumineux de plaisir, de douleur, de sensibilité, a pris la teinte de l'indifférence; au contraire, les rapports et les contours des choses y ressortent en pleine lumière et frappent presque exclusivement la conscience. L'intelligence demeure donc toujours plus ou moins superficielle : *circum præcordia ludit*. C'est la faculté de sentir, le sentiment au sens le plus général de ce mot, qui, à tous les points de vue, nous paraît la vraie caractéristique de l'existence mentale et peut-être de toute existence. La pensée, ou « représentation intellectuelle, » comme disent les Allemands, *Vorstellung*, et la volonté, *Wille*, n'en sont à nos yeux que les manifestations partielles. Au lieu de décrire le monde, avec Schopenhauer, « comme volonté et représentation, » volonté inconsciente et représentation consciente, il vaudrait peut-être mieux décrire le *monde comme sentiment*. Au lieu d'enseigner avec M. de Hartmann la « philosophie de l'inconscient, » on pourrait, avec plus d'avantage encore et de vérité, professer la « philosophie du conscient, » qui, sous l'action réflexe, comme sous la volonté et l'intelligence, retrouve la sensation, puis, sous la sensation même, le plaisir ou la douleur, conséquemment un état de conscience, nulle part l'inconscience et l'indifférence.

ALFRED FOUILLÉE.

LA

BOTANIQUE DES CHINOIS

I. E. Bretschneider, *Early European Researches into the Flora of China*. Shanghaï, 1881. — II. *Botanicon sinicum*. Londres, 1882; Trübner. — III. L'Abbé Armand David, *Voyage dans l'empire chinois*, 2 vol. in-18, avec cartes et gravures. Paris, 1875-1883; Hachette.

Depuis quelque temps, on parle beaucoup de la Chine; la plupart de ceux qui en parlent la connaissent mal. En général, nos compatriotes la tiennent en peu d'estime. Cependant, bien que les Chinois ne nous aient rien donné de plein gré, notre civilisation ne doit pas oublier ce qu'elle leur a emprunté, sous peine d'ingratitude. Mais il faut que nous nous moquions: étranger est toujours synonyme d'étrange. Les habitans du Céleste-Empire sont étonnans, nous les faisons grotesques; leurs mœurs sont extraordinaires, nous les faisons ridicules ou même criminelles. Nous admettons volontiers qu'ils noient leurs filles, qu'ils accommodent leurs alimens à l'huile de ricin, qu'ils peignent sur leurs étendards de guerre des images capables d'épouvanter leurs ennemis, et que, pendant une éclipse, ils frappent avec frénésie sur leurs gongs pour chasser le dragon en train de dévorer le soleil ou la lune. En revanche, plus d'un enthousiaste leur attribue les vertus de l'âge d'or, vante les merveilles de leur industrie et prend pour témoin de leurs qualités morales et économiques l'extension toujours croissante de leur population. Derrière ces contradictions, il y a surtout de l'ignorance. Le petit nombre d'Européens, missionnaires, explorateurs, diplomates ou savans, qui ont abordé l'extrême Orient ou déchiffré ses encyclopédies, ont seuls là-dessus des sentimens fondés, parfois discordans,

effet de l'humaine nature. Entre ces impressions disparates n'y aurait-il pas jour pour une appréciation moins personnelle, parce qu'elle ne part ni d'un chrétien découragé, ni d'un commerçant trompé, ni d'un voyageur aigri par les fatigues de la route et les lenteurs de ses guides, ou choyé par la toute-puissance d'un gouverneur de province, mais d'un naturaliste à même d'apprécier plus équitablement la science pratique d'un membre de la grande famille humaine à qui nous devons le thé, la rhubarbe, la soie, la pêche, l'igname, et tant d'arbres et tant de fleurs, depuis l'Ailante jusqu'à la Reine-Marguerite?

Je sais fort bien qu'on se fait une pauvre idée chez nous de la science d'un mandarin. On consent à dire, par habitude : les lettrés chinois, mais en ajoutant que toute la connaissance d'un lettré se borne à celle des hiéroglyphes de sa langue, et toute sa gloire à subir des examens. Ce lettré, en effet, s'instruit toute sa vie, et, en s'instruisant, il monte en grade; il entre enfin à l'Académie des *Han-Lin* (car la Chine a son Institut), et, après un persévérant travail de plusieurs lustres, il peut parvenir à connaître le sens actuel ou antérieur de tous les caractères de sa langue, caractères dont chacun, souvent depuis une origine plus qu'antique, contient en soi-même la définition de l'objet qu'il représente. Condamné par la nature même de son idiome à être lettré d'abord, s'il veut être ensuite savant, il peut, après ce travail préparatoire, lire les œuvres innombrables des annalistes, des géographes et des commentateurs qui ont décrit les productions de son sol ou les êtres importés, depuis deux mille ans, de l'étranger en Chine. Le grand catalogue descriptif de la Bibliothèque impériale de Pékin, rédigé par ordre de l'empereur et terminé en 1790, a deux cents volumes, et, malgré le nombre considérable d'ouvrages de botanique qu'il indique, il est forcément incomplet, puisque le dernier ouvrage de ce genre, le plus remarquable, porte la date de 1848.

L'auteur de cet ouvrage se nommait lui-même *Yü-lou-nung* (l'Agriculteur du Yü-lou); il était né dans le *Ho-nan* (la province située au sud, *nan*, du fleuve, *Ho*). Il était entré dans la vie publique en 1817. Après avoir pris ses degrés universitaires en se faisant recevoir gradué de première classe, il commença sa carrière comme secrétaire attaché à l'Académie des *Han-Lin* (la forêt de pinceaux). En 1819, il fut nommé examinateur principal dans le *Kuang-tung*. En 1831, il entra au Collège impérial des inscriptions. En 1832, il fut envoyé dans la province de *Hu-pei* comme directeur provincial d'éducation. Retourné en 1834 à Pékin, il y fut successivement appelé à divers emplois de marque, directeur du cérémonial d'état, sous-chancelier du grand secrétariat, vice-président du ministère des rites. Après quelques nouvelles charges

provinciales, nous le retrouvons dans la cour du Nord (*Peï-King*, que nous appelons *Pékin*), vice-président au ministère de la guerre, un an plus tard avec le même titre au ministère des finances. En 1840, il est élevé à la dignité de gouverneur général dans le *Hu-Kuang*, puis dans le *Ho-nan*, où il dut, en 1842, combattre les rebelles. Après plusieurs années dans lesquelles, suivant les lois de son pays, il passa comme gouverneur général d'une province à l'autre, il se retira en 1846, forcé à la retraite par l'état de sa santé, et mourut quelques mois après, laissant manuscrite une Encyclopédie de botanique accompagnée de dix-huit cents planches en partie dessinées par lui-même. L'édition en fut publiée par un continuateur qui la donna sous le nom posthume que l'empereur régnant avait accordé, comme un titre de gloire, à l'Agriculteur du *Yü-lou*.

Voilà quelle est la vie d'un lettré chinois. Examinateur, administrateur, financier, général d'armée, il rédige en même temps un traité qui, chez nous, aurait jadis rempli l'existence laborieuse d'un bénédictin. Sachons donner à ce Chinois le tribut d'éloges que mérite une telle puissance d'esprit. Tempérons cependant cet éloge par quelques réserves. Successivement placé à la tête de plusieurs grandes provinces, l'Agriculteur du *Yü-lou* put connaître par lui-même un grand nombre de plantes et de produits, satisfaire ainsi ses goûts personnels, et faire profiter ses contemporains d'observations nouvelles. Mais son rôle n'est pas celui qu'aurait en Europe l'auteur d'un ouvrage d'aussi grande envergure. Tout se transmet en Chine depuis l'antiquité; on n'y est pas plagiaire, parce qu'on y suit l'usage en reproduisant trait pour trait les documens d'une époque antérieure écrits ou dessinés. La dernière encyclopédie contient encore des chapitres de l'Encyclopédie primitive (en Europe, nous dirions légendaire) de l'empereur Chen-Nung.

Ce personnage a régné vers le XXVIIIe siècle avant Jésus-Christ dans l'*Empire du Milieu*. Ce terme, qui aujourd'hui désigne officiellement la Chine en Chine même, a été pour ses lettrés le prétexte d'un calembour qu'il faut bien croire intentionnel. Sous ce nom d'empire du Milieu (*tchoung-kouo*) il n'y a, en réalité, qu'une désignation géographique, celle du pays situé au milieu des deux fleuves qui coulent de l'ouest à l'est, des montagnes du Tibet vers la mer, pays dans lequel se concentrait à l'origine l'exercice d'une autorité unique et l'essaim d'une population encore peu nombreuse. Mais les Chinois sont orgueilleux, c'est leur moindre défaut, et le *tchoung-kouo* est, avec le travail des générations de lettrés, devenu pour eux ce qu'était pour les Grecs le sanctuaire de Delphes, ni plus ni moins que « le nombril de la terre. » A l'époque plus barbare, sinon plus naïve, où vivait Chen-Nung, le siège de l'empire fut tour à tour dans le *Chan-tung* méridional et dans le *Ho-nan* occidental. Or,

il existe à 13 *lis* au nord de la ville de *Lu-an-fou* une montagne appelée *Po-kou-chan* (en latin *centum frugum mons*), où l'empereur Chen-nung est encore adoré aujourd'hui dans un temple fondé au VIe siècle de notre ère. Au pied de la montagne est une source nommée *Po-kou-tsui*, la fontaine des céréales (*centum frugum fons*) : c'est là que, d'après la tradition, le grand empereur Chen-nung (sorte de Triptolème oriental) enseigna à son peuple à labourer la terre et à semer le grain. De là vient que ses sujets reconnaissans le nommèrent *Chen-nung*, ce qui signifie : le divin agriculteur. C'est encore à ce grand initiateur qu'on a attribué les plus anciens documens sur les plantes médicinales. C'est le long d'un ruisseau qui traversait sa bonne ville de *Wen-hien* (aujourd'hui *Houaï-king-fou*, dans le *Ho-nan*), qu'il se plaisait à la récolte des plantes médicinales quelques siècles avant le sacrifice d'Abraham! Le bon Chen-nung avait si bien profité de ses herborisations et de ses expériences qu'il avait reconnu pour vénéneuses non moins de soixante-dix espèces de plantes sur trois cent soixante-cinq dont il composa la description en y joignant des prescriptions médicales. C'est là ce qu'en Chine on nomme un *Pen-ts'ao*. Ce terme correspond au sens qu'avait en Europe le mot *herbier* au moyen âge, à l'époque où tel livre de la renaissance s'appelait : *le Grant Herbier translaté du latin en françois*. Nous avons perdu déjà quelques-uns des livres du moyen âge; mais les Chinois possèdent encore le *Pen-ts'ao* de Chen-nung. Il paraît cependant qu'à l'époque où herborisait le divin agriculteur, l'écriture n'était pas inventée, et que la science se transmettait, parmi ses sujets, de génération en génération, par une tradition orale : ce qu'on nommait un *Pen-ts'ao* ne fut pas d'abord un livre écrit. La botanique en Chine a eu son Homère et ses rhapsodes, d'un caractère tout particulièrement utilitaire : chaque peuple a son génie.

Ce serait un curieux travail que d'établir par quelle filiation l'œuvre de Chen-nung est parvenue jusqu'à nous. Sans vouloir même essayer ici une tentative fastidieuse pour bien des lecteurs, il n'est pas hors de propos d'ajouter que l'empereur Chen-nung (nommé aussi *Yao-cheng*, en latin *medicinæ sapiens*), transmit assurément ses goûts à son successeur *Huang-ti* (nommé aussi *Yao-wang* ou *medicinæ princeps*), lequel ordonna à son ministre *Ki-Po* (nommé aussi *Yao-Tsu*, ou *medicinæ atavus*) d'examiner les vertus des plantes, de composer un *Pen-ts'ao* et d'y déposer des formules pour la guérison des maladies. De règne en règne, le *Pen-ts'ao* alla ainsi s'augmentant, jusqu'au temps du célèbre Confucius, qui, non content d'être le Solon de la Chine, en fut aussi le Pisistrate. De commentaire en commentaire, l'œuvre de Chen-nung et de ses successeurs parvint jusqu'à l'érudit Li-chi-

tchen, qui, au XVIe siècle de notre ère, commença en 1552 la publication d'une compilation nouvelle, le *Pen-ts'ao-kang-mou*, qu'il termina au bout de vingt-six ans de travail, en 1578. Il écrivit jusqu'à trois fois le manuscrit de cet ouvrage avant d'en être satisfait et mourut avant de l'avoir publié. Cet honneur fut réservé à son fils, qui présenta l'ouvrage à l'empereur en 1596 et obtint immédiatement l'ordre (nous dirions l'autorisation) de l'imprimer. Or, le *Pen-ts'ao* de Li-chi-tchen, la plus grande autorité qu'il y ait en fait de botanique chinoise, commence par le *Chennung-pen-ts'ao-king*, c'est-à-dire par le *Pen-ts'ao* de l'empereur Chen-nung. Il ne faut pas sans doute s'étonner si, au travers de tant de copies et d'une telle suite d'années, l'œuvre de ce botaniste archaïque s'est altérée quelque peu, si elle a subi des suppressions ou des interpolations. L'œuvre homérique elle-même n'a pas échappé à de tels accidens. Mais il n'est pas plus permis de douter de l'existence de Chen-nung que de celle d'Homère : la vénération des Chinois est, pour le premier, la même que celle des Grecs pour le second, et dans un pays où tout repose sur la tradition, l'une des principales préoccupations de chacune des dynasties qui ont passé tour à tour sur le trône paraît avoir été de se retremper dans la source divine où puisait le fondateur de la monarchie, en s'identifiant avec son nom et son œuvre par une édition nouvelle du *Pen-ts'ao*, édition qui prenait une valeur politique en même temps qu'une valeur médicale, et qui affermissait la dynastie dans l'estime et dans le respect de ses sujets.

Il faudrait ici que nous pussions mettre sous les yeux de nos lecteurs la représentation de quelqu'une des illustrations des *Pen-ts'ao* chinois. Heureusement il y a peu de personnes qui n'aient eu l'occasion d'examiner de ces peintures du Céleste-Empire, figurant des fleurs et des animaux, avec quelques caractères expliquant leur nom avec leurs usages. On connaît ces images un peu grossières, dépourvues assurément de netteté dans les détails et de perspective dans l'ensemble, qui ont pourtant une valeur incontestable aux yeux du naturaliste. On s'est plaint, non sans raison, qu'elles ne suffisent pas pour la détermination scientifique. Il est évident qu'il ne faut pas attendre des naturalistes chinois la précision qu'en Europe nous avons de la peine à obtenir d'un dessinateur spécial : ce qu'on peut seulement exiger d'eux, c'est une représentation qui permette de reconnaître. A ce point de vue, les planches de leurs encyclopédies se divisent en deux catégories. Tantôt ils dépeignent un objet d'après le ouï-dire, sur des récits parfois un peu merveilleux ; la planche, en ce cas, n'a pas plus de valeur que celle qui, dans le fameux exemplaire illustré du Dioscoride de notre Bibliothèque nationale, nous montre un sapin sortant du chapeau d'un champi-

gnon. D'autres fois, ils ont dessiné ce qu'ils voyaient, et quand nous connaissons la plante, nous identifions sans peine la figure. Ce n'est pas un mince éloge à leur adresser, surtout quand on songe à la prodigieuse quantité des dessins qu'ils ont produits, et non seulement dans les multiples éditions du *Pen-ts'ao*. Dès la dynastie des *Liang*, au VIe siècle de notre ère, il existait déjà deux volumes de planches destinés à l'illustration du *Rh'ya*, dictionnaire des termes employés dans les textes anciens, et attribué à Chou-Kung, lequel vivait vers 1100 avant Jésus-Christ. Ces dessins sont dus à l'érudit Kuo P'o, qui, vers la fin du IIIe siècle, fixa à peu près l'état actuel de ce texte de l'antique science chinoise.

Un lecteur désireux de scruter davantage ce qui concerne les éditions successives de ce vieux classique pourra consulter le *Chinese Repository*, t. XVII, 1869, p. 169. Il y lira dans la préface écrite par Kuo P'o (le même qui s'est fait connaître par l'exposition de la doctrine religieuse du Tao) que le *Rh'ya* est « la fontaine de la science, le jardin des belles fleurs » (c'est-à-dire aussi des belles-lettres; la comparaison indique le goût des Chinois pour la botanique). Le même lecteur, que nous supposons doué d'une si honorable curiosité, devra examiner, s'il veut se faire une idée du nombre de plantes connues par les naturalistes chinois et désignées dans leurs livres, non-seulement les éditions successives du *Pen-ts'ao* et du *Rh'ya*, mais encore le *K'ün-fang-pu* (*Trésor de botanique*), publié en 1630 par Wang-siang-tsin, en trente livres seulement, et réédité en 1708, par ordre de l'empereur, en cent livres, sous le titre de *Kouang-K'ün-fang-pu* (*Nouveau Trésor de botanique*); le *T'ou-chou-tsi-tcheng* (1726), vaste *compendium* de la littérature chinoise, dont la partie botanique seule comprend trois cent vingt livres, et les ouvrages d'agriculture, et encore les traités de géographie, dans lesquels sont intercalés de longs détails sur les productions naturelles de chaque province. L'un d'eux a même perdu la forme géographique; nos botanistes l'appelleraient une *flore locale*. Ki-Han, qui était ministre d'état sous l'empereur Hui-Ti (290-307 après J.-C.), et qui avait gouverné la province de Canton, publia, en effet, un traité dont le titre signifie à peu près *Examen de la flore du sud*. Il mentionne en passant bon nombre de types d'une flore plus septentrionale. On y distingue plus de soixante-dix espèces parfaitement connues, et dans ce nombre plus d'une plante non spontanée en Chine, ce qui prouve que, dès cette époque reculée, on s'était occupé dans ce pays de l'introduction des végétaux utiles.

En effet, dès l'an 139 avant Jésus-Christ, le grand empereur Wu-Ti, le même qui ouvrit à l'est des relations avec le Japon, envoya à l'ouest un ambassadeur chez les *Youë-tchi*, peuple établi alors le long des rives de l'Oxus. C'est le même encore qui soumit

à ses armes le *Nan-Yüe*, c'est-à-dire le pays situé au sud du Yang-tzé-kiang, et même une partie de l'*An-nan*, ce qui prouve que les droits revendiqués par la Chine sur le royaume de Hué ne datent pas d'hier. L'ambassadeur de Wu-Ti, nommé Chang-Kien, après de cruelles vicissitudes, ne revint que vers l'an 126, mais se représenta les mains pleines de nouveaux trésors à la cour de son empereur, dont la reconnaissance l'éleva à la dignité de prince (*wang*). Cet illustre personnage écrivit une relation de son voyage, relation perdue aujourd'hui. C'est à lui que les anciens auteurs chinois attribuent l'introduction du Carthame, de la Fève, du Concombre, de la Luzerne, de la Coriandre, du Noyer, du Sésame. Depuis cette époque, l'introduction des végétaux utiles continua toujours, et même celle des végétaux d'ornement. Les plantes de l'Inde ont pénétré en Chine à la suite des prêtres du dieu Bouddha, qui, aujourd'hui encore, cumulent en Chine le métier d'herboriste avec les fonctions sacerdotales. Ils y eurent d'autant plus de mérite que, pendant plusieurs siècles, la Chine et l'Inde ne communiquèrent que par un grand circuit au nord du massif montagneux du Tibet, par la Bactriane et le pays de Caboul.

La propagation du mahométisme, à une époque plus récente, a marqué l'arrivée d'un autre groupe de plantes : le Dattier est venu de la Perse, le Fénugrec de l'Arabie. Quand les provinces de l'Asie méridionale eurent été définitivement conquises, elles fournirent un ample et nouveau tribut d'arbres utiles pour la teinture, la parfumerie ou l'ébénisterie, ou de végétaux d'un bel aspect. Dès que l'empereur Wu-Ti avait eu soumis le *Nan-Yüe*, il avait fait bâtir dans la capitale de ses états, la ville de *Tchang-Ngan* (1), le palais de *Fou-Li*, dans les jardins duquel il fit planter des arbres empruntés aux provinces du Sud, comme pour étaler sous les yeux étonnés de ses sujets du Nord quelques-unes des merveilles de ses nouvelles conquêtes. On put voir dans ces jardins, d'après la relation qu'il en fit écrire, les deux *Nephelium*, les deux *Canarium*, l'Aréquier, le Cannelier, le Bananier, l'Oranger à fruit doux, le Balisier, etc. Il est probable que la plupart de ces végétaux ne vécurent pas longtemps dans la vallée de la rivière *Weï*, mais leur perte a été depuis amplement compensée. Le Pois, l'Épinard, la Moutarde blanche, la Pastèque, l'Arachide, pour la plupart largement cultivés en Chine, y sont les résultats d'une introduction savamment poursuivie. Les lettrés avaient fait de ce moyen d'enrichir l'empire comme une science spéciale; dans une de leurs encyclopédies, publiée en 1735, à l'époque la plus brillante de leur civilisation dans les temps

(1) C'est-à-dire *Si-ngan-fou*, dans la province actuelle du *Chen-Si*.

modernes, seize livres sont consacrés à l'origine de différens végétaux. Les Chinois ont été chercher des plantes jusque dans le Nouveau-Monde. Nous ne parlons pas ici de la Pomme de terre ni du Tabac, qu'ils ont reçus de l'Europe, mais du Maïs, cultivé à Pékin de temps immémorial pour la nourriture des pauvres, et dont l'origine, longtemps controversée, est indubitablement américaine. M. Simon, qui a largement et utilement parcouru les provinces méridionales de la Chine, a pensé même que le Bambou, le Palmier à chanvre et le Taro avaient dû jadis aussi y être introduits. Quoi qu'il en soit de ces trois plantes, ne voilà-t-il pas à l'actif d'un peuple si longtemps et si injustement dédaigné une série d'efforts dont le résultat honorerait grandement, n'importe dans quel état de l'Europe, une société d'acclimatation? On peut dire assurément que, même dans les pays de notre Occident les plus favorisés de la nature, il n'a rien été fait, surtout rien poursuivi, qui approche de ce qu'a réalisé, en fait d'introductions utiles de végétaux dans l'orient de l'Asie, l'industrieuse persévérance de la race jaune.

Ces détails, qui prouvent avec quel goût les Chinois ont depuis une haute antiquité étudié et recherché les plantes, expliquent surabondamment comment, avec l'étendue du pays qu'ils habitent, ils ont pu rassembler dans leurs livres les noms de cinq à six mille espèces végétales. Ce chiffre approximatif nous est fourni par un savant spécial, M. le docteur Bretschneider, qui habite la Chine et spécialement Pékin depuis plus de quinze ans comme médecin de l'ambassade de Russie. Pendant ce temps, M. Bretschneider, fondé sur une connaissance laborieusement acquise de la littérature chinoise et sur d'obligeantes communications des savans de Saint-Pétersbourg, a profité des trésors contenus à Pékin dans la bibliothèque de la mission ecclésiastique pour donner à l'Europe des documens précieux sur l'histoire, la géographie, l'archéologie, et principalement l'histoire naturelle de la Chine. M. Bretschneider s'est appliqué à étudier, d'après les sources chinoises, les anciens rapports de la Chine avec les nations qui l'avoisinent à l'ouest, et jusqu'avec les Arabes. Si ces pages tombent sous ses yeux, il y reconnaîtra bien vite des détails empruntés à ses propres travaux. Dans un sentiment exagéré de modestie, ce médecin distingué a commencé par écrire, en tête de son plus récent mémoire, qu'il n'était ni sinologue ni botaniste. Il ne lui a manqué sans doute que d'être un peu plus l'un et l'autre pour nous donner la clé de la nomenclature et de la classification botanique en usage depuis un temps reculé chez les lettrés chinois.

Tout à l'heure nous regrettions de ne pas pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs de ces dessins où maint artiste excelle à Changhaï ou à Canton. Les difficultés de la typographie nous

privent aussi de reproduire, pour illustrer le texte, quelques-uns de ces caractères d'aspect rébarbatif sans doute, mais dont l'étude jette un jour pénétrant sur l'intelligence d'une race profondément différente de la nôtre, et fait apprécier de quelle manière, tantôt pratique, tantôt poétique, cette race a conçu les diversités des végétaux. Il suffit, pour le saisir jusqu'à un certain point, que l'on soit instruit de l'importance que prend, dans la phrase chinoise, la place des mots : Malherbe eût certes été, — d'après Boileau tout au moins, — le premier des grammairiens du Céleste-Empire. Le sens, en effet, varie suivant la place, comme dans l'anglais moderne. Lorsqu'un Anglais dit *tree-ivy* (arbre-lierre, pour lierre arborescent), *silk-worm* (soie-ver, pour ver à soie), *worm-seed* (ver-graine, pour graine vermifuge), cet Anglais parle chinois. De là vient, pour le dire en passant, que de toutes les langues européennes, c'est la langue anglaise, la plus pauvre en accidens grammaticaux, que les Chinois apprennent le plus facilement et le plus volontiers. C'est la seule que connaisse l'ambassadeur actuel, M. le marquis Tseng, qui doit se plaire mieux à Londres qu'à Paris, et plus d'un Européen trouve dans la connaissance, même imparfaite, de la langue anglaise, le moyen de s'entendre avec un lettré chinois et de se faire traduire par ce lettré tel traité spécial qu'il désirerait connaître. Ces affinités linguistiques relatives entraînent une affinité politique, relative aussi, mais dont notre diplomatie devra tenir compte. C'est peut-être grâce à ces affinités que, dans les dépêches officielles, l'Angleterre est désignée par le caractère *yng* (équivalent, par la prononciation, à la première partie du mot *English*), et dont le sens spécial est celui d'*excellent*.

On va voir, par quelques exemples, comment la place des mots détermine le sens dans l'expression composée qui souvent désigne une plante au Céleste-Empire. Le ricin est nommé *pi-herbe*; ce *pi* est un insecte, une tique, à laquelle ressemblent en effet ses graines (1). L'avoine (*petit-cloche-froment*) est le froment à petite cloche, à cause de la forme de sa bale; la fève (*ver-herbe*) est l'herbe au ver, parce que son ovaire velu et boursouflé rappelle l'aspect d'un ver à soie. Le nom du *Lilium tigrinum*, *po-he* (cent ensemble), indique la multitude des bulbes écailleux qui se forment en terre à la base des hampes florifères de ce Lis. D'autres fois le nom est tiré de l'époque du développement. Le *Chimonanthus fragrans* est le prunier du douzième mois, parce que ses fleurs apparaissent en hiver; le *Jasminum nudiflorum* est la fleur du

(1) Le mot latin *ricinus* désigne à la fois la plante et l'insecte.

printemps. Certaines appellations sont empruntées à un usage, à une pratique religieuse, à une allégorie quelconque. La noix de bétel se nomme *pin-lang* (ce qu'on peut traduire approximativement par « Monsieur l'invité») parce que le premier acte de la civilité chinoise est de l'offrir à l'invité qui entre, en prononçant les mots : *pin-lang*. Il y a quelques-uns de ces mots qui indiquent l'origine; ils sont fort importans pour le botaniste géographe. Le Grenadier est « le goître du pays d'An, » allusion à la forme de ce fruit, originaire du pays d'An (au sud duquel est l'Annam, en chinois *An-nan*). La pastèque est *si-kua*, la courge d'Occident. Quelquefois le terme chinois consiste même dans la traduction ou la transcription du nom que porte la plante dans un autre idiome, notamment en sanscrit, ce qui s'explique par la propagation des doctrines religieuses. Ainsi le *Ficus religiosa*, dans l'Inde *bôdhidruma*, est en chinois *tao-chu*, c'est-à-dire, dans les deux langues, « l'arbre de la sagesse. » Ainsi encore le *sala*, l'arbre sacré sous lequel Bouddha avait quitté sa vie mortelle, devient en chinois *solo*. Mais ici l'infidélité de la transcription cache une transformation beaucoup plus considérable. Comme le vrai *sala*, le *Shorea robusta* du Coromandel ne peut croître en Chine, c'est le Marronnier chinois que les bonzes plantent autour des pagodes sous le nom de *solo*. Aussi l'appellent-ils encore : « le châtaignier du divin précepteur. »

Ce sont là des exemples fournis par la langue parlée d'appellations composées. Ce sont des *phrases* comme en écrivaient les botanistes descripteurs au temps de la renaissance. Mais beaucoup de plantes sont aussi désignées en Chine par des monosyllabes, et pour comprendre le sens qui se cache derrière les hiéroglyphes correspondans, il faut une habileté dont nos lecteurs se refuseraient à ce qu'on leur expliquât les secrets. Ils peuvent cependant entendre qu'un grand nombre de ces signes sont composés et, bien qu'ils s'énoncent par une seule articulation, ont en eux le sens d'une phrase. On n'est pas étonné de voir l'Armoise, aux feuilles digitées, exprimée par le signe de l'herbe et celui de la main ; le Taro, dont les feuilles sont clypéiformes, par le signe de l'herbe combiné à celui du bouclier; le Jujubier, par celui de l'épine redoublé. Le thé a deux noms principaux : un nom vulgaire, *tcha*, un nom littéraire, *ming*. Le premier, originairement, comprenait le signe de l'herbe au-dessus de celui de l'or (herbe qui vaut de l'or); le second, le signe de l'herbe au-dessus de celui du développement (herbe dont les feuilles se développent dans l'eau bouillante). Le caractère du saule est plus difficile à comprendre. C'est un arbre au milieu des deux battans d'une porte, précédé du monogramme du soleil. Cet arbre, connu par sa vigueur, était l'emblème de l'im-

mortalité et de l'éternité, et quand on se tournait vers le soleil pour lui offrir le sacrifice à la porte d'une maison, on commençait par y ficher une branche de saule. Le sens du caractère du saule est donc : arbre solaire des portes.

En voilà certes assez (sinon trop) pour faire apprécier le génie propre des Chinois et le mode spécial suivant lequel leur intelligence déliée a compris les végétaux. Tout cela n'est point trop barbare. Il y a là des qualités d'observation indéniables, observation des caractères comme des origines. Il y a plus encore, c'est-à-dire la conception d'une classification générale. Le signe de l'herbe entre dans 1,902 combinaisons, et celui de l'arbre dans 1,358. Or, notre célèbre Tournefort a commencé par diviser l'ensemble du règne végétal en herbes et en arbres. D'autres signes sont spéciaux à des groupes de plantes : aux légumineuses, aux cucurbitacées, aux céréales, aux plantes textiles, aux champignons ; et le second, qui accompagne ceux-là dans les caractères composés, joue le rôle d'attribut ou de déterminatif. Le mécanisme de la langue écrite permet au lettré chinois de définir par le genre et par l'espèce : c'est le principe même de la nomenclature linnéenne, comme l'a reconnu depuis longtemps le célèbre sinologue Pauthier. Le lettré chinois mérite donc vraiment le titre de savant. Il a eu le sentiment de nos généralisations scientifiques en histoire naturelle. Mais c'est surtout dans l'application qu'il faut étudier le génie industrieux de sa race.

L'horticulture chinoise nous offre une application large et nationale des connaissances laborieusement consignées dans les encyclopédies par le pinceau des spécialistes. Comme l'a écrit un médecin français, M. le docteur E. Martin, qui est resté plusieurs années attaché à notre ambassade de Pékin, le peuple chinois est certainement le créateur de l'art des jardins. Dès une haute antiquité, ses chefs ont eu la sage précaution de faire cultiver sous leurs yeux non-seulement les végétaux agréables à la vue, mais encore ceux qui pouvaient augmenter les ressources de la population. Leurs vastes enclos ont été souvent les pépinières des provinces, et, pour exciter l'émulation de leurs sujets, ils décernaient des récompenses, dans mainte occasion officielle, à ceux qui leur présentaient des fleurs ou des fruits nouveaux. Nos sociétés d'horticulture ne font pas mieux. Les annales de la dynastie des Tsing mentionnent des mandarins chargés de veiller sur les jardins de l'empereur, et tout spécialement sur les bambous. Le goût pour les fleurs, excité par une impulsion supérieure, donna à certaines plantes une valeur commerciale étonnante. Le Sambac, dont les fleurs ont à la fois l'odeur de la rose et celle de l'oranger, comme fondues dans l'arome du jasmin ordinaire, et servent à parfumer le thé, les liqueurs, les sirops, les confitures, a valu à Pékin, bien que ce ne

soit qu'un petit arbrisseau, jusqu'à 50 et 60 francs en monnaie de France, et même davantage. Une asclépiadée qui ne donne son parfum que la nuit, le *Pergularia odoratissima*, a coûté jusqu'à 20 et 30 onces d'argent, et chaque année le vice-roi de la province de *Tché-Kiang* en adressait plusieurs pieds à Pékin pour les appartemens de l'empereur. Pour profiter d'un goût aussi lucratif, l'horticulture chinoise n'a eu, du reste, qu'à mettre en œuvre les trésors d'une flore naturelle à laquelle nous devons les principales de nos fleurs d'ornement : l'Œillet de la Chine, envoyé dès 1702 à l'abbé Bignon, et décrit en 1705 par Tournefort; l'*Aster*, adressé en 1728 par le P. d'Incarville à Antoine de Jussieu, et qui, après plusieurs semis améliorateurs, reçut d'un comité d'amateurs, réunis au couvent des Chartreux, le nom de Reine-Marguerite; notre Chrysanthème d'automne, qui a longtemps figuré sur les armoiries des empereurs; le *Dicentra*, dont les calices roses éperonnés figurent un double bouclier protecteur; la Ketmie ou Rose de Chine; le Chèvrefeuille de Chine, dont le nom chinois signifie « fleur d'or et d'argent, » par allusion à ses variations de couleur; le *Begonia discolor*, vert en dessus, garni de nervures pourprées en dessous; l'Hortensia qui, introduit en Europe par lord Macartney, reçut du botaniste Commerson le nom de Mme Hortense Lepaute, femme d'un horloger fort connu; notre Camélia, que les Chinois nomment fleur de thé; enfin, le *Nerine sarniensis*, qui, dans notre nomenclature, porte le nom de l'île de Guernesey, parce qu'un vaisseau qui rapportait en Angleterre des bulbes de cette élégante amaryllidée ayant échoué presque en vue de sa patrie, ces bulbes, portés par le flot sur les côtes sablonneuses de l'île, s'y fixèrent et s'y maintinrent à la faveur de la douce température que lui assure le courant venant du golfe des Antilles.

Telles sont, pour la flore herbacée au moins, les principaux élémens de ces jardins chinois dont on n'a vu que de mauvais spécimens au Trocadéro en 1878, et qui nous paraîtraient moins disgracieux et plus étranges à la fois dans leur cadre national. Il est vrai que le goût des Orientaux s'écarte ici beaucoup du nôtre. Nous sommes désagréablement affectés des soins qu'ils prennent pour diminuer la taille de tous les végétaux. Les missionnaires assurent qu'ils ont vu des cyprès et des pins qui n'avaient pas plus de deux pieds de haut, quoique âgés de quarante ans, et bien proportionnés de toutes leurs parties. C'est un moyen de s'assurer la possession d'un grand nombre de types dans un étroit espace, ce qui est précieux dans un pays où les jardins sont si recherchés et la propriété si morcelée. C'est aussi là, en Chine, un des effets du culte de la vie de famille, et si l'étranger demeure peu charmé devant cette nature rabougrie, arrêtée à plaisir dans son développement, il

pourra au moins en extraire la pensée morale qui a créé ces chefs-d'œuvre d'une patience infinie. A force d'énergie et de volonté, ils obtiennent partout où ils le veulent les plantes les plus rebelles, et dans la nature un peu faussée de leurs parterres, savent imiter en petit les lacs, les rochers, les rivières et même les montagnes. Mais ils ont aussi leurs jardins paysagers : c'est autour des tombeaux et surtout autour des pagodes, dans ces centres singuliers de civilisation, qui sont à la fois des lieux de prière, des magasins pour la récolte des simples, et des haras pour la conservation des quadrupèdes, le tout à moins de frais que chez nous. C'est dans ces jardins d'acclimatation de l'extrême Orient que l'on peut admirer dès l'entrée ces avenues de bambous dont les nœuds évidés laissent des niches pour les idoles; puis, en exemplaires magnifiques, le grand Thuya d'Orient dont le bois odorant et incorruptible sert à la construction des cercueils et donne, réduit en poudre, des bâtonnets aromatiques que l'on brûle devant les statues des divinités; le Sapin à longs cônes dressés, spontané dans le nord-ouest, que M. l'abbé David a nommé *Abies sacra*; le Chêne à feuilles de Châtaignier, qui porte du gui en Chine; le Gingko à feuilles d'Adiante; le Saule pleureur et le Cyprès funèbre, dont les feuilles claires se détachent sur le fond noir des pins, tous deux aux branches pendantes et d'un aspect lugubre; le *Pinus Bungeana*, qui acquiert des dimensions énormes, et dont le tronc avec l'âge blanchit si bien que l'on le croirait passé à la chaux. Nous ne pouvons que nous figurer l'effet de cette grande et sévère végétation, entremêlée de statuettes et de colonnettes de marbre et entourant les toitures en conques relevées de la pagode; mais il serait relativement facile à quelque grand propriétaire, curieux de végétation exotique et d'introductions nouvelles, d'offrir à ses concitoyens le spectacle de ces beautés naturelles. Il lui suffirait de se modeler sur les exemples donnés dans le domaine de Segrez par M. Alph. Lavallée, le président de la Société nationale d'horticulture. Les végétaux nécessaires (nous parlons ici du nord de la Chine) ne sont pas aussi difficiles à obtenir qu'on le penserait. Nous en avons vu la plupart dans les plantations créées depuis bientôt quarante ans par l'industrie persévérante de M. Oudin aux environs de Lisieux, sur un plateau où la douceur du climat maritime a conservé les bambous pendant l'hiver 1879-1880. Mais lorsque ce patriarche de l'arboriculture française nous promenait l'an dernier dans ses 30 hectares de pépinières, en nous racontant qu'un jour Alexandre Dumas, venu chez lui pour quelques heures, y était demeuré pendant un mois, nous ne soupçonnions guère qu'il serait enlevé quelques semaines après à l'affection des siens et qu'il ne pourrait lire ces lignes de souvenir.

Outre les grands arbres que nous venons de citer, le créateur d'un

jardin paysager chinois aurait à sa disposition soit des essences de taille à ombrager l'édifice central, comme l'Ailante et le *Cedrela sinensis*, la Sapinette de Mongolie, réservée aux princes de l'empire, le *Cunninghamia*, qui porte le nom de James Cunningham, le premier Européen qui rapporta un herbier recueilli en Chine (1698-1702), etc. ; — soit, parmi les arbres de deuxième grandeur : le *Paulownia*, dont le bois se prête si bien à recevoir le vernis, le Pistachier de Chine, cinq ou six espèces de Magnolia à fleurs d'un blanc pur, ou bien lactées à l'intérieur et violettes au dehors ; le *Catalpa Bungeana*, des Légumineuses comme le *Sophora* et le *Gleditschia*, dont les fruits fournissent du savon ; — soit des arbrisseaux à feuilles persistantes, entières comme les Lauriers-tins, les Fusains et les Houx dont le bois se sculpte si bien, ou à dents aiguës comme les Épines-vinettes ; à fleur odorante comme le *Chimonanthus*, éclatante de pourpre comme le Cognassier d'Orient, ou de blancheur comme le Xanthocère à feuilles de Sorbier, savamment reproduit au Plessis-Piquet par un horticulteur bien connu, M. Malet, le maire de ce charmant village ; — soit des sous-arbrisseaux florifères, comme le *Forsythia*, dont les fleurs jaunes précèdent les feuilles ; le *Weigela rosea*, toute la tribu des Spirées, les *Deutzia*, les *Hydrangea*, dont l'Hortensia n'est qu'une espèce, etc. On laisserait grimper au tronc de ces arbres, ramper entre les branches de ces arbustes, se suspendre aux colonnettes des kiosques les guirlandes bleues de la Glycine, les sarmens de la Vigne vierge et de la Clématite de Mongolie, ou les rameaux du *Rosa Banksiæ*, surchargés de petites fleurs doubles d'un jaune pâle : sur les rocailles on verrait, selon l'humidité de l'air, se fermer ou s'ouvrir les rosettes du *Selaginella involvens*, un véritable nid d'oiseau tout fait, et l'on ménagerait une grotte aux parois suintantes d'où tomberaient les frondes d'une délicate fougère, l'*Adiantum Capillus Junonis*, tandis que l'on émaillerait les parterres des fleurs blanches ou rosées de l'Anémone du Japon, des fleurs violettes du *Lespedeza* ou des fleurs jaunes de l'*Hypericum patulum*.

La seule difficulté réelle, pour cette belle entreprise d'imitation, serait de trouver des jardiniers. Il faudrait les faire venir de Chine avec les plantes. Il n'existe, en effet, dans aucun pays de l'Europe, des gens aussi habiles à multiplier et même à améliorer. Ils ont des procédés à eux. Nos jardiniers ignorent l'usage des planches à demi pourries, qu'on perce de trous remplis de terre pour assurer la germination et le bouturage, et qu'on brise quand la reprise du plant est assurée. Ils sont loin assurément de pratiquer la greffe d'une manière aussi hardie. Cette opération horticole est effectuée par les Chinois entre espèces fort différentes. Ils insèrent avec succès le Chrysanthème sur l'Armoise, le Chêne sur le

Châtaignier, la Vigne sur le Jujubier, le Pêcher sur le Plaqueminier. Ces faits, qui choquent les habitudes de nos horticulteurs et même les convictions de nos botanistes, rappellent ceux que racontait le bon Pline, souvent taxé d'ignorance ou d'hyperbole. Ici, ce ne seraient pas seulement des Romains qu'il faudrait appeler en témoignage; d'après un passage de *l'Agriculture nabatéenne* qui nous a été conservé, les jardiniers de l'ancienne Babylone avaient observé déjà le penchant de la Vigne à s'unir au Jujubier. D'ailleurs les succès des Chinois dans ces accouplemens étranges ont été constatés par des observateurs européens. « Ils entent le Cognassier sur l'Oranger, dit le P. Cibot, et obtiennent ainsi un fruit d'une forme oblongue, de la grosseur d'un petit melon, dont la couleur, la chair, les pépins, le goût et l'odeur tiennent de l'orange et du coing. »

Leur habileté horticole a un débouché que nous ignorons. On coupe le buis chez nous, on ne le cultive pas pour la fête des Rameaux. Les Chinois cultivent les plantes dans un dessein pieux. Les étangs et autres pièces d'eau, si abondantes dans un pays où le riz est la principale nourriture, leur servent à obtenir en abondance une magnifique nymphéacée, le *Nelumbium speciosum*, le Lotus de l'Inde, la plante sacrée des Hindous. Le dieu Bouddha est toujours représenté reposant sur la fleur du lotus, lequel symbolise la vigueur par sa racine, la force expansive par ses larges feuilles, l'esprit souverain par son odeur, l'amour par son éclat. Aussi l'usage est-il général d'offrir aux idoles les belles fleurs roses du *Nelumbium*; au reste, sa culture offre un double avantage, sa racine féculente et ses graines sucrées (les fèves d'Égypte) étant en usage dans la cuisine chinoise. Mais, après la fleur, le fruit. Celui d'une variété de Citronnier, le *Citrus cheilocarpa* du père Loureiro, que M. Clos, de Toulouse, et M. Heckel, de Marseille, ont observée accidentellement dans notre Midi, consiste dans la séparation des carpelles, qui se disjoignent dès la base du citron et se développent isolément, comparables aux doigts d'une main. Cette main est pour les Chinois celle de leur dieu : *Fo-chou-kan* signifie la main odorante de Bouddha. Un auteur assure que les jardiniers aident par des ligatures précoces jetées sur le fruit jeune à cette division lucrative du fruit : ils en sont bien capables.

Cette fusion de deux sentimens fort divers, la passion du lucre et la piété, n'a rien qui doive nous étonner profondément. L'amour naïf qu'ils portent aux plantes paraît en effet chez eux une forme du sentiment religieux, dévoyé faute d'aliment. Chaque plante peut être de leur part l'objet d'une sorte d'amour mystique, qui inspire certaines de leurs poésies. Les monumens de leur littérature nous représentent même, comme le rapporte quelque part M. d'Hervey de Saint-Denis, une extase que nos mœurs ne permettent guère de

comprendre et qui consiste à s'enivrer de la vue des plantes en cherchant à saisir, par une attention continue, les progrès de leur développement. On ne saurait donc s'étonner du degré d'habileté auquel un goût si exalté a dû conduire leurs horticulteurs. C'est surtout dans la culture de la pivoine arborescente, le *mou-tan*, que cette habileté et cette passion se sont révélées : greffe des rejetons de belle espérance sur la racine d'un vieux pied, abri contre les chaleurs au moyen de cabanes en paille qui rappellent celles de nos bains de mer, il n'est pas d'excentricité horticole qu'ils n'aient inventée pour s'assurer des races nouvelles de cette plante. Cet engouement a même été censuré par les sages de la nation. Quand le fondateur de la dynastie des Ming eut achevé de chasser les Mogols de l'empire, on vint lui présenter, pendant le voyage où il recevait les félicitations de ses peuples, des *mou-tan* d'une beauté ravissante. Aussitôt ce prince, comme s'il n'eût pas connu le *mou-tan*, demanda quelle espèce de fruit succédait à cette belle fleur, et, sans attendre la réponse, commanda que l'on lui en servît dans la saison. Le mandarin préposé à ce service comprit la leçon, et quelque temps après fit présenter à l'empereur, sous le nom de fruit de *mou-tan*, d'excellentes et magnifiques pêches.

Les empereurs ont du reste encouragé surtout la production, tant dans les potagers et les vergers que dans la grande agriculture. « J'aime mieux, a dit l'empereur Kang-hi dans ses *Observations d'histoire naturelle*, procurer une nouvelle espèce de fruits ou de grains à mes sujets que de bâtir cent tours de porcelaine. » Deux siècles avant lui, un prince de la dynastie des Ming avait publié un *Pen-ts'ao* des plantes bonnes à cultiver en temps de disette, après avoir consulté l'expérience des paysans et des fermiers. Mais l'enseignement agricole remonte en Chine encore bien plus haut, jusqu'au divin Chen-nung, qui sema le premier les céréales. C'est en mémoire de ce fondateur que tous les ans, à l'équinoxe du printemps, le Fils du Ciel, habillé de vêtemens jaunes et manœuvrant une charrue que traîne un bœuf de la même teinte, s'en vient, précédé du maire de Pékin et suivi d'un cortège de princes et de mandarins, semer officiellement *les cinq céréales*. Cela est décrit dans tous les livres qui traitent de la Chine ; on s'est même évertué à déterminer les cinq céréales semées ainsi, sans comprendre la valeur idéale de ce nombre cinq, fondamental chez les Chinois. Ils ont les cinq élémens (l'eau, le feu, le bois, les métaux et la terre), les cinq fruits, les cinq facultés, les cinq félicités, etc. Le pied chinois (*wéi*) est divisé en cinq *tsun* ou pouces. Il ne pouvait y avoir, dans une cérémonie d'un caractère avant tout religieux, que cinq céréales. Effectivement l'empereur, ou du moins les laboureurs qui accompagnent le cortège officiel, n'en sèment ce jour-là que cinq,

D'après Ssu-ma ts'ien, l'Hérodote chinois, les cinq céréales que sema l'empereur Chen-nung étaient le riz, le blé, les deux millets et le soja. M. Bretschneider a été informé par le mandarin préposé au temple de l'Agriculture, dans la partie sud de Pékin, que dans la cérémonie des semailles on emploie aujourd'hui le riz, le blé, la sétaire ou millet barbu, le sorgho et le soja. Mais il importe de remarquer que, dans les livres chinois, on ne lit pas précisément les cinq grains, mais les *wu-ku*. Le caractère *ku* a une valeur générique. On pourrait traduire les « cinq genres de grains, » et c'est le cas de rappeler que le genre embrasse des espèces. Il y a trois espèces de riz, le riz humide, le riz sec (qui dans la culture se contente d'une humidité moindre,) et le riz glutineux, qui contient de la dextrine. Le genre du blé, *maï* en chinois, contient notre froment, notre orge et le sarrasin, le blé noir de nos paysans. Les deux groupes de millet, celui du millet barbu et celui du millet des oiseaux, contiennent aussi chacun plusieurs espèces, entre autres, dans le second, une espèce, le *mei-dz*, de Pékin, dont le grain bouilli dans l'eau est la nourriture dn pauvre. Enfin, dans le groupe du soja, outre cette légumineuse dont M. Pailleux poursuit libéralement l'acclimatation, il faudrait comprendre aussi d'autres plantes de la même famille, notamment un haricot (*Phaseolus radiatus*), dont on réduit les grains en farine; cette farine, mêlée à du plâtre, constitue le fromage chinois, si favorable à l'élève des oiseaux-pêcheurs.

Bien entendu, il y a des plantes qui ne rentrent dans aucune de ces catégories, comme l'Amarante, dont les graines sont alimentaires, et comme la Canne à sucre introduite depuis longtemps. Il y en a bien d'autres dans la culture potagère. De tout temps, les Chinois ont déployé l'activité la plus ingénieuse pour s'assurer leur nourriture aux dépens du règne végétal, soit des plantes qu'on ne cultive pas (comme les algues, auxquelles ils demandent de la gélatine ou un condiment salé, comme notre Fougère-aigle, dont le jeune rhizome leur fournit de la fécule), soit surtout de celles qu'ils peuvent perfectionner dans leurs jardins. On trouve dans ces cultures domestiques non-seulement la plupart de nos racines comestibles (carottes, navets, radis, raiforts, oignons, ciboules) et de nos salades, mais quelques légumes spéciaux, comme la Baselle, qui joue le rôle de nos épinards, le Chou chinois, dont les graines fournissent de l'huile, le Colza, dont les jeunes pousses sont servies en marinade comme celles de la moutarde; des fruits analogues à nos melons et à nos concombres; des aubergines énormes; des tubercules comme ceux d'un *Stachys*, de la patate, laquelle se vend bouillie en plein vent, comme nos pommes de terre. On ne multiplie guère celles-ci que pour l'usage des Européens. Si le jardin contient un cours d'eau, ce qui est fréquent. on y cultivera selon le

degré de submersion, et quelquefois même à l'état sauvage, soit des Graminées aquatiques comme l'*Hydropyrum*, dont on mange le bourgeon terminal; soit des Nymphéacées comme le Nélumbo d'Égypte cité plus haut, ou l'*Euryale ferox*, la « Tête de coq » des Chinois, dont toutes les parties fournissent une fécule alimentaire; soit des Cucurbitacées comme la Pastèque, soit les rhizomes d'un *Typha*, les tubercules du Taro, ceux d'une Sagittaire ou ceux de l'*Heleocharis tuberosa;* soit encore une châtaigne d'eau spéciale, parfois d'un rouge écarlate, que l'on recueille en automne d'une manière pittoresque bien décrite par M. Fauvel, l'un des naturalistes qui ont le mieux vu la Chine. Hommes, femmes et enfans s'embarquent sur les canaux dans des baquets que l'on pousse avec un grand bambou tout autour des îlots nageans de la châtaigne, et qui chavirent assez souvent au grand amusement de tout le monde. Dans certains endroits on observera une culture singulière de champignons. Ces cryptogames sont fort prisés en Chine, et ce n'est pas seulement pour leurs propriétés nutritives. Un agaric, nommé *lin-tchi*, qui se ramifie en arrivant à l'air libre et qui est alimentaire, est d'un tissu assez sec pour se conserver à peu près tel qu'on le cueille quand on l'a choisi mûr. Aussi les anciens auteurs l'avaient-ils pris pour symbole de l'immortalité. Les bonzes en font la base de leur ambroisie, et de même que les prêtres de la doctrine du Tao, ils représentent leurs dieux avec un *lin-tchi* à la main. Un autre champignon voisin de nos morilles, un *Clathrus* auquel Sprengel a conservé son nom chinois de *mokusin*, est aussi fort recherché. La culture de ces cryptogames repose sur la connaissance des arbres qui les portent. Ce sont ces arbres que l'on met en terre, ou sinon des morceaux pourris de leur bois, en butant autour d'eux un talus qui se couvre de champignons aussi lucratifs et aussi innocens que ceux de nos halles.

Mais c'est surtout le verger chinois qu'il faut examiner, en distinguant les productions du Midi de celles du Nord. Les fruits du Midi nous intéressent moins : Dattiers, Papayers, Cocotiers, Manguiers, Mangoustans, Bananiers, Arbres à pain, Ananas, tous ces végétaux des tropiques n'ont rien de particulier à la Chine. Seulement, il importe de ne pas oublier que sur bien des points du *Yün-nan*, comme la vérifié M. le docteur Thorel, l'un des survivans de l'expédition de Francis Garnier, il existe entre les vallées et les plateaux qui les dominent de telles différences d'altitude que, sur le marché d'une même ville, on peut acheter des fruits du Midi et des fruits du Nord. Les principaux de ceux-ci sont d'abord *les cinq fruits*, savoir : la pêche, l'abricot, la prune, la châtaigne et le jujube. L'arbre fruitier le plus important de la Chine est certainement le Pêcher, qui, selon toute apparence, en est originaire, comme l'a reconnu M. de

Candolle, et que sa floraison hivernale a fait le symbole de l'amour, si souvent cité dans les romans chinois, et aussi de la fidélité. L'un de ces romans, où deux botanistes à la recherche des simples rencontrent des déesses dans une grotte bientôt comparable à celle de Didon, s'appelle *la Grotte des pêchers*. Le plus célèbre des romans historiques de la Chine, en racontant la révolte des *Bonnets jaunes*, montre les trois amis qui s'unissent pour venger les maux de la patrie, échangeant leurs sermens non sur le sommet d'un Grütli quelconque, mais « dans le jardin des pêchers. » D'après une légende qui fait foi au Céleste-Empire, les fruits du pêcher *fan-t'ao* procurent l'immortalité aux heureux qui en mangent. Ces fruits sont allongés en pointe comme ceux qui sont peints sur les fresques d'Herculanum. L'abricot a moins de valeur, le type cultivé du moins, sauf la variété qu'on conserve à *Tian-Chan*, près de Pékin, pour la table de l'empereur; mais l'Abricotier sauvage a dans l'économie domestique un rôle qui nous surprend. On lit, à cet égard, dans l'*Histoire de la province de Chen-si*, des détails curieux. Un médecin charitable et très habile, qui vivait vers le milieu du XIVe siècle, ne recevait point d'honoraires pour ses ordonnances et ses remèdes. Attendri par la misère des paysans de son village et désireux de les soulager, il exigeait seulement de ses malades qu'ils plantassent chacun un Abricotier sauvage sur une colline nue et stérile qui appartenait à la commune. Au bout de quinze ans, la colline s'était insensiblement recouverte d'abricotiers. Le bon médecin assembla les gens du village et leur dit : « Les abricotiers qu'on a plantés à ma prière sur la colline de l'est la couvrent maintenant de leur ombre : que la commune se charge d'entretenir cette plantation. L'huile qu'elle en retirera suffira non-seulement pour payer un médecin et les remèdes aussi, mais encore pour soutenir les orphelins et les vieillards. » Et il fut fait comme le médecin le demandait : touchant emploi des noyaux d'abricot et de leur huile, dont l'usage est vulgaire en Chine.

On trouve encore dans les vergers chinois un grand nombre de fruits, ceux du Bibassier, plusieurs prunes, une bonne poire blanche et ronde comme notre bergamote, les baies du *Myrica rubra*, qui remplacent assez bien notre fraise et qu'on pourrait confondre avec des arbouses; mais, pour l'usage populaire, rien n'égale les kakis et les oranges. Les kakis (ce fruit nous vient surtout du Japon) sont nommés *cheu-dze* en Chine; ils sont produits par des *Diospyros*, comme ceux du *Diospyros Lotus*, qu'on suppose avoir été l'arbre des lotophages. Le *cheu-dze* est, à proprement parler, la figue des Chinois; à l'état frais, il a la couleur d'une orange; mais quand il est sec, il prend la forme d'un disque. On en réunit ainsi un grand nombre, qu'on enfile en chapelet : conserve très

sucrée et précieuse pour les voyages. Le *cheu-dze* est un des fruits dont l'acclimatation, déjà commencée par M. Dupont, paraît le plus utile à poursuivre. Quant aux oranges, il existe en Chine une grande variété de ces *fruits d'or* ou *kin-kü*, depuis les pamplemousses (*yus*) jusqu'aux mandarines nommées *kan*, c'est-à-dire *parfum*. Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'on les fait confire.

Tel est l'aperçu simplement sommaire des ressources que l'admirable industrie de ce peuple a tirées des richesses naturelles de son sol en vue de l'alimentation. Encore n'avons-nous pas parlé du mauvais alcool des graines du sorgho, ni du thé, dont la culture a défrayé tant de publications, culture immense qui cependant ne suffit pas à la consommation, puisque, d'après le témoignage d'un missionnaire, depuis que le commerce en demande une si grande quantité, on y mêle une large proportion de plantes étrangères. Il est à espérer que les plantations de thé faites par l'administration anglaise sur les pentes de l'Himalaya obvieront à cette falsification, en attendant que l'on puisse introduire dans les régions montagneuses de notre Dauphiné, sinon le *Thea viridis* lui-même, du moins une autre espèce du même genre, à feuilles velues, habitant un climat plus rude entre la Chine et le Tibet, et que le même missionnaire a découverte pendant un voyage des plus pénibles dans la principauté de Moupin, régie par un de ces chefs indépendans, tyranneaux de leur localité, que les jeunes Chinois du pays instruits dans les écoles catholiques aux rudimens du latin appellent du nom de *regulus*. Le missionnaire dont nous rappelons ici les fatigues et les travaux n'est autre que le père Armand David, membre correspondant de l'Académie des sciences pour la section de zoologie, dont les recherches ont fourni à M. Blanchard des articles encore présens à la mémoire de nos lecteurs, et dont la science n'a d'égale que sa modestie. C'est dans les voyages de ce prêtre éminent (1), qui, s'il n'est pas devenu le martyr de la foi chrétienne, a été du moins celui de la science, qu'il faudrait apprendre, des yeux d'un témoin de bonne foi, bien des détails que la nécessité d'une exposition rapide empêche de retracer ici.

Il faudrait, en effet, un volume pour continuer cet hommage à l'activité chinoise, en appréciant les différentes cultures établies en vue d'un but industriel au milieu des céréales, dans cette immense plaine qui s'étend à l'orient de l'Asie entre les deux grands fleuves, et où les édits des empereurs ont fait abattre les arbres. On n'en trouve que sur les tombeaux, où ils sont soigneusement respectés, du moins jusqu'à un changement de dynastie. Indépendamment des cultures spéciales, comme les cultures médicales d'Aconit et

(1) Les deux premiers voyages ont été publiés dans les *Annales du Muséum*.

les champs, mortels aux abeilles, du Pavot à opium, de jour en jour plus envahissant, il faudrait étudier les plantes à huile, telles que l'Arachide, le Sésame, le Ricin (il s'agit ici d'éclairage); les arbres à vernis, tels que le *Rhus vernix* et l'*Elæococca*, dont le suc jouit de propriétés insecticides et s'unit au précédent pour constituer la fameuse laque admirée du monde entier; les arbres à suif ou à cire, sur lesquels ont tant écrit les anciens missionnaires et que multiplient les prescriptions de la religion bouddhique, car ce serait un péché grave de brûler sur les autels un suif de provenance animale. Consacrons du moins en terminant quelques lignes au Bambou, aux plantes textiles et aux plantes tinctoriales.

Le Bambou se voit partout en Chine, où il sert aux usages les plus divers. Il s'adapte particulièrement au climat, se plaît dans les parties chaudes et peut, dans les parties septentrionales, supporter une période plus réduite de végétation à cause de la rapidité de sa croissance. D'après les mesures qu'a prises Robert Fortune, qui fut envoyé, il y a une trentaine d'années, par le gouvernement anglais, pour étudier les ressources végétales du pays, la hauteur d'un tronc vigoureux de bambou y augmente en vingt-quatre heures de $0^m,6$ à $0^m,9$. Le tronc de cette Graminée, notamment de l'espèce qu'on plante auprès des pagodes, atteint en peu de mois 20 mètres de hauteur, privé de branches jusqu'au tiers. Le seul malheur de l'espèce, même sous le climat qui lui convient le mieux, c'est qu'elle meurt après sa floraison. Chose remarquable, tous les rameaux pris comme boutures à un Bambou meurent aussi, à ce qu'on affirme, quand le pied mère a fleuri et terminé sa vie. Dans sa jeunesse, le bambou qui sort de terre, semblable à une sorte d'asperge, constitue l'un des légumes les plus appréciés dans le pays. Quand ses pousses ont un an d'âge, on les fait macérer dans de l'eau de chaux, puis on les réduit en filasse ou en pulpe, selon qu'on veut en faire des cordes ou du papier. D'autres fois, en coupant les lanières de la plante dans le sens de sa longueur et en les tressant, on obtient les câbles dont on se sert pour haler les navires. Les feuilles, quand elles sont larges et fermes, sont employées à faire de jolis éventails. Mais les usages les plus importans sont ceux qu'on tire des troncs et des rameaux, selon leur grosseur. Le bambou fournit les petits bâtons qui tiennent lieu, dans le Céleste-Empire, de cuiller et de fourchette; il fournit aussi des mâts et des vergues; en unissant entre elles ses tiges, on en obtient même des voiles, et les annales de la Chine nous parlent d'un petit bateau creusé de toutes pièces dans le tronc d'un gros bambou. Tous les ustensiles de vannerie utiles à l'économie domestique peuvent se faire avec cette Graminée, paniers, treillages, claies, tamis; lignes et barrages pour prendre le pois-

son; même les charrues, les herses et autres outils agricoles. Ses longues tiges fistuleuses sont des tuyaux tout faits qui conduisent l'eau sur les terres ou dans l'intérieur des maisons, où mille objets sculptés en bambou attirent l'attention de l'étranger. M. Vidal a dressé une liste de ces usages multiples. M. Renard, jadis délégué du commerce français en Chine, avait rapporté une foule de curiosités fabriquées surtout avec le Bambou carré, dont il a orné sa retraite du parc d'En-bas dans la forêt de Rambouillet. Les voyageurs sont unanimes à nous représenter que, toute sa vie, comme l'a dit M. d'Hervey de Saint-Denis, le Chinois dépend du bambou; la mort même ne l'affranchit point de cette dépendance; on le porte au cimetière sur un brancard de bambous, et c'est encore le bambou qui, avec les pins, les sapins et les cyprès, jette sur sa dernière demeure l'ombre de ses rameaux.

Cette Graminée, nous l'avons vu, fait déjà partie des textiles, que nous ne faisons que rappeler. Mais c'est un textile médiocre. Le papier végétal, et celui qu'on nomme si improprement papier de riz, provient tant du Mûrier à papier, le *Broussonnetia papyrifera*, que d'une araliacée très voisine de celle qu'on cultive dans les jardinières sous le nom d'*Aralia japonica*, le *Fatsia papyrifera*. Le papier du *Fatsia* est fourni par la moelle de l'arbre, dont les cylindres sont découpés suivant une direction spiralée en plaques larges et minces qui sont ultérieurement égalisées et aplaties. Parmi les textiles proprement dits, on ne veut mentionner ici que le Chanvre, le Haricot-chanvre et le Cotonnier, auquel on doit les beaux tissus de Nankin. Une source moins connue du tissu fibreux est fournie par des Palmiers, par le *Chamærops*, que les voyageurs nomment le Palmier à chanvre, bien voisin du *Chamærops* qui donne en Algérie le crin végétal, et par un *Caryota*, le *kuang-lang-tsu* du sud de la Chine, dont le tronc contient aussi une moelle savoureuse. Dans le nord, l'*Hibiscus tiliaceus* est abondamment cultivé le long des cours d'eau, où il atteint une hauteur de 10 pieds, avec des feuilles de 1 pied 1/2 de diamètre, et sert à la confection des cordages. Il y a bien encore d'autres textiles en Chine; nous en parlerons d'autant moins qu'ils ont été plus vulgarisés; nous voulons parler des Orties de la Chine ou *Bœhmeria*, le *China-grass* et la *Ramie* (1), dont les feuilles fournissent une filasse apte au peignage et bien anciennement connue, s'il faut, avec M. de La Blanchère, lui rapporter le vers des *Géorgiques*:

Velleraque ut foliis depectant tenuia Seres.

(1) Voyez les *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, de M. d'Hervey de Saint-Denis, p. 172 et suiv.

En tout cas, ce n'est probablement pas, comme on l'a cru si longtemps, un ver à soie dont la riche toison venait sur les rives du Phase s'échanger contre les marchandises de l'Occident.

La soie est d'autant plus utile aux Chinois qu'ils possèdent pour la teindre un plus grand nombre de matières. Indépendamment des substances minérales, d'ailleurs presque exclusivement réservées aux peintres et aux dessinateurs, le nombre et la valeur des principes colorans qu'ils ont pu extraire du règne végétal sont d'une importance extrême. Ils lui ont même demandé des mordans. Ils retirent d'un arbrisseau, leur *kou-chou*, probablement le *Rhus sinensis*, un lait dans lequel on trempe le pinceau pour dessiner des enluminures; aussitôt le dessin tracé, on applique sur la page une feuille d'or, qui se fixe sur les lignes imprégnées de ce lait. Les Chinois, qui ont tous les cheveux noirs, savent aussi teindre les cheveux des Européens qu'ils veulent déguiser; des néophytes l'ont fait, à ce que l'on rapporte, pour leurs prêtres chrétiens, à l'aide d'un procédé étrange qui consiste à avaler pendant un mois ou six semaines un breuvage composé de sucs végétaux.

Les couleurs de teinture ordinaires ont été étudiées dans un mémoire spécial par M. O. Debeaux, qui accompagna, il y a déjà près de vingt ans, notre corps expéditionnaire en Chine, comme pharmacien-major. Ces couleurs sont le bleu, le vert, le gris, le noir, le rouge et le jaune. Le bleu est obtenu sur une large échelle agricole, de l'indigo dans le Midi, et dans le Nord du *Polygonum tinctorium*, dont les larges feuilles et les épis rouges ornent nos plates-bandes. Le vert est fourni par le *lo-kao*, c'est-à-dire par deux arbustes voisins de notre Nerprun, qui ont fourni à M. Natalis Rondot les élémens de recherches spéciales et qu'on a pu voir vivans en 1858 et 1859, à Lyon, dont la chambre de commerce s'était vivement intéressée à ce procédé, et à Blanquefort, près de Bordeaux, chez M. Delisse. Le gris est obtenu par des noix de galle recueillies sur diverses plantes; pour la teinture en noir, le suc de ces galles est combiné avec celui de l'indigo ou avec des solutions ferrugineuses. Le rouge, une couleur officielle dans les cérémonies, est tiré de la Garance, du Carthame, des racines du *Tournefortia argusina*, Borraginée voisine de nos Héliotropes, qui émaille de ses fleurs les champs des environs de Pékin. Le jaune enfin est la nuance la plus importante; on le demande non-seulement à la racine du Curcuma, mais encore à l'écorce bouillie du *Pterocarpus flavus*, aux fruits orangés du *Gardenia radicans*, aux fleurs du *Sophora*, à la gomme-gutte, à un Réséda, aux fleurs du safran. Le Curcuma seul donne le *kiang-hoang*, c'est-à-dire le jaune impérial. Nous avons vu

l'usage fait de cette couleur dans la grande cérémonie du labourage. Elle est, en effet, réservée à l'empereur, qui ne se montre en public que vêtu d'habits et entouré d'ustensiles rayonnant de cette teinte solaire, comme il convient au Fils du Ciel. Cela nous paraît bien puéril. Sachons cependant tenir compte des différences fondamentales établies dès l'origine de l'humanité entre des races aussi différentes par tous leurs usages, même par les conceptions de leur esprit. Admettons que nous devons les étonner autant qu'ils nous étonnent, et constatons qu'après avoir vaincu les difficultés de leur idiome, nous rencontrons un génie scientifique et industriel tout spécial, digne du plus réel intérêt, chez ce peuple qui a été plus d'une fois déjà l'ami sincère de la France. Certaines traces de cette amitié ont disparu, même du sol qui les portait. On ne trouve plus en Chine la vigne introduite par les premiers missionnaires, si ce n'est dans les jardins du cimetière catholique où reposent, respectées de tous, les cendres de ces savans prêtres qui étaient venus apporter tant de bienfaits. Les caractères nouveaux que l'empereur Kang-hi, leur élève, avait inventés pour écrire sous leur inspiration des traités scientifiques, ne sont plus guère compris que d'un très petit nombre de dignitaires. La Chine se plaît dans une immobilité apparente, et des malheurs encore récens lui ont fait éprouver, non sans raison, quelque éloignement pour les nations de « l'extrême Occident. » Cependant aujourd'hui on n'ignore pas qu'une certaine initiation est demandée par elle à l'Europe, et les mandarins qui gouvernent la province du *Yün-nan* n'ont pas dû oublier encore qu'au lendemain de nos désastres, des ingénieurs français les ont aidés à créer un arsenal de guerre contre les musulmans révoltés (1) et à exploiter les richesses métallurgiques de leur sol. L'ouverture de la voie du fleuve Rouge était alors également désirée par les négocians français et par les négocians chinois, et il est encore à espérer que les représentans des deux nations s'aideront de ces souvenirs pour cimenter sur de nouvelles bases, sur l'estime comme sur l'intérêt, une alliance profitable à chacune d'elles.

EUG. FOURNIER.

(1) Voyez Émile Rocher, *la Province chinoise du Yün-Nan*, 2 vol. Paris, 1879-1880 Ernest Leroux.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *les Maucroix*, comédie en 3 actes, de M. Albert Delpit. — Porte-Saint-Martin : *Froufrou* (reprise). — Odéon : *la Famille d'Armelles*, drame en 3 actes, de M. Jean Marras. — Vaudeville : *les Affolés*, comédie en 4 actes, de MM. Gondinet et Pierre Véron. — Palais-Royal : *Ma Camarade*, comédie en 5 actes, de MM. H. Meilhac et Ph. Gille.

Après la première représentation des *Maucroix*, M. Émile Augier embrassa l'auteur : « Eh bien! mon cher enfant, lui dit-il, cette fois encore vous vous êtes jeté d'un quatrième étage, et vous êtes retombé sur vos pieds. » On connaît, en effet, les façons de M. Albert Delpit, son goût des situations escarpées, son habitude de s'en précipiter : il serait à craindre, pour tout autre, que de tels sauts ne fussent des chutes; sain et sauf, après chaque épreuve, notre ami et collaborateur salue le public galamment.

Quel est donc le point capital des *Maucroix?* La rivalité de deux frères, l'un légitime, l'autre bâtard. — Et c'est là ce qu'on trouve d'un ragoût si fort, pour un plat de M. Delpit? La matière n'est pas neuve, et, ces jours-ci, *le Bel Armand* nous donnait l'occasion d'écrire qu'on commençait à la trouver fade. — Oui, mais le sujet du *Fils naturel* était-il neuf quand parut *le Fils de Coralie?* L'auteur l'avait renouvelé et relevé d'un piment si particulier que le public se réjouit de s'en faire emporter la bouche; de même pour *les Maucroix*. Par une métaphore plus séante au caractère de M. Delpit, disons que ce jeune capi-

taine aime à se lever tôt, après avoir couché sur les positions conquises par les grands chefs, pour pousser hardiment leur conquête : d'un bond, il quitte la place marquée par la victoire des autres et plante la sienne plus avant; sa devise est : *Plus ultra*. Voyez les précautions que prenaient naguère des écrivains comme M. Dumas fils, qui n'est pourtant pas timide, comme M. Augier, qui n'est pas poltron, pour nous présenter la mère d'un bâtard. Ils choisissaient une vierge, ils la prêtaient à l'amour une seule fois et la cloîtraient ensuite, pour toute sa vie, dans le repentir : Clara Vignot, du *Fils naturel*, et Mme Bernard, des *Fourchambault*, profitent l'une et l'autre de cette convention. Arrive M. Delpit; il met face à face le capitaine Daniel et Coralie : « Ma mère, au moins dites-moi qui est mon père ! » La pauvre femme se tait; selon le mot de Gavarni, c'est Mme veuve Tout-le-Monde, et son fils n'est le fils de personne. Des œuvres antérieures à celle-ci, qui ne voit le progrès? La convention est dénoncée; le pathétique de la situation est porté à l'extrême.

Toujours en quête d'une nouvelle outrance, M. Delpit s'est avisé que, dans *le Bâtard* de Touroude, — comme dans *le Bel Armand* de M. Jannet, — les deux frères se haïssent par accident et se provoquent sans savoir qu'ils sont frères; il s'est avisé que, dans *les Fourchambault*, quand Léopold soufflette Bernard, il ne sait pas que Bernard est le fils de son père : il a voulu montrer à son tour deux jeunes hommes qui se haïssent et se provoquent, mais sachant qu'ils sont frères et justement parce qu'ils le sont. Il s'est avisé que M. Duversy, chez Touroude, et le bel Armand, chez M. Jannet, n'avaient qu'à découvrir aux deux adversaires le secret de leur naissance pour que l'un au moins renonçât au combat; il s'est avisé que M. Fourchambault, mieux partagé encore, ignorait que Bernard fût son fils et ne connaissait même pas l'injure qu'il reçoit de Léopold : il a voulu que les jeunes hommes qu'il mettrait sur la scène en vinssent presque aux mains devant leur père, — qui n'aurait pas contre leur fureur ce recours de leur révéler qu'ils sont frères, puisqu'ils le savent, et que c'est justement l'horreur de cette parenté qui les anime l'un contre l'autre... Et cela sans le prestige du recul dans un temps et dans un pays éloignés, sans le charme avantageux du costume, qui rendait de telles extrémités plus vraisemblables dans *les Mères ennemies* de M. Catulle Mendès ! Étéocle en redingote et Polynice en jaquette, à supposer que l'un et l'autre ne soient pas nés d'une même mère, tout près de s'entr'égorger du vivant d'Œdipe, et sous ses yeux, avant qu'Œdipe soit aveugle, voilà quel spectacle M. Delpit s'engage à nous offrir : après *les Maucroix*, on ne pourra plus empirer cette situation du bâtard et du fils légitime ennemis, pas plus qu'après *le Fils de Coralie*, on ne peut empirer la situation de la fille mère. C'est le privilège de M. Delpit de pousser jusqu'au

bout une donnée dramatique et d'en épuiser les ressources : où son cheval a passé le regain ne poussera pas!

Pour concevoir de tels projets, il suffit d'un téméraire; pour les mener à bien, il lui faut ce tour de main où se reconnaît le génie particulier du théâtre; il lui faut cette prestesse, qui est celle de la franchise et de l'énergie plutôt que de l'habileté : nulle habileté ne fera excuser cette situation, si la franchise et l'énergie ne la font admettre par force. On sait que ces qualités, M. Delpit les possède à l'excès : rarement il en donna des marques plus décisives que dans ce drame, intitulé comédie, mais qui n'est fait que d'essence tragique. Ce n'est pas seulement parce que l'ouvrage, distribué en trois actes, se tient dans un seul décor et tout juste dans l'espace de temps que l'action exigerait réellement, ce n'est pas seulement parce que la règle des trois unités y triomphe qu'il a l'aspect classique : c'est parce qu'il est net, sobre et nu, de façon à surprendre les amateurs les plus déclarés du genre. Point de petites roueries, de menues élégances, de lentes délicatesses; auprès des *Maucroix*, *le Supplice d'une femme* ou *Julie*, au lieu de paraître un drame, semble une étude psychologique trop patiente.

La scène se passe à Évian, dans un salon d'hôtel : le sol de ce salon, c'est le terrain de la place publique ou du vestibule où se réunissaient jadis les héros de la tragédie; M. Perrin l'a fait garnir de meubles par un tapissier moderne. Paraissent une jeune fille et un jeune homme : « Julien! — Germaine! » Germaine est la fille de M. Gérard, député radical et plusieurs fois millionnaire, qui ne veut marier sa fille qu'au possesseur d'une grande fortune et d'un grand nom. Julien a l'un et l'autre; ce jeune homme frêle et blond est le fils du marquis de Maucroix, chez qui Germaine a été reçue l'an dernier à Bayonne. Les deux enfans sont émus en se retrouvant; Germaine devine la cause de cette émotion et la dit avec ingénuité : « Mon ami, savez-vous que vous êtes amoureux de moi? Il n'y a pas de mal à cela, puisque je suis amoureuse de vous. Mon père est ici; je vais le présenter au vôtre; ils nous marieront. » Cependant les parens de Julien passent au fond de la scène : « Il est dommage, murmure le marquis de Maucroix, que ces enfans se soient revus! » Et Germaine reprend avec une confiance qui nous fait sourire : « Ce mariage sera trop facile! »

Nous devinons que les espérances de nos amoureux seront traversées, et nous ne doutons pas qu'elles ne le soient par ces deux personnages auxquels ils cèdent la place : une dame en cheveux blancs et vêtemens de deuil, noble de visage et d'allures; un jeune homme, noir de cheveux et sombre de mine, décoré de la médaille militaire. « Encore cette jeune fille! dit la dame en regardant Germaine, qui se retire. Vous me l'avez fait suivre de Lausanne à Vevey et de Vevey ici.

Henri, êtes-vous sûr de l'aimer? — Ma mère, répond le jeune homme, j'aime ou je hais à première vue. Il faut que cette jeune fille soit ma femme. — Vous devrez donc écrire à votre père pour avoir son consentement. — Mon père! » s'écrie le jeune Maucroix..; car c'est le fils légitime du marquis de Maucroix et sa femme que nous avons devant les yeux: sa femme abandonnée, voilà vingt ans de cela, parce que son caractère ne convenait pas à celui du marquis, abandonnée avec cet enfant, qui maintenant est un homme, connaît la faute de son père et se souvient des larmes qu'il a vu répandre à sa mère. La voix d'Henri sonne la rancune plutôt que la piété filiale: ne sait-il pas que son père fait porter par une maîtresse et par un bâtard ce nom et ces titres qui n'appartiennent qu'à sa mère et à lui? Ne sait-il pas qu'il y a de par le monde deux comtes de Maucroix, comme deux marquises? C'est trop d'un. Henri, sauf pendant la guerre de 1870, a toujours vécu dans le pays de sa mère, en Italie, tandis que le marquis, avec sa nouvelle famille, vivait à Bayonne; il n'a jamais rencontré ce prétendu frère dont la seule idée lui fait horreur. Mais voici que tinte la cloche des vêpres; la marquise sort et laisse Henri. Julien rentre et la conversation s'engage entre les deux jeunes gens, comme entre deux voyageurs à peu près du même âge et apparemment du même monde. Leurs caractères opposés se déclarent : « Je suis l'homme de l'action, dit Henri. — Et moi, répond Julien, je suis plutôt l'homme du rêve; » puis il ajoute, comme pour donner un premier gage des sentimens de conciliation qui l'animent : « Avouons, monsieur, que nous sommes incomplets l'un et l'autre, et que ce monde est triste où l'action n'est pas la sœur du rêve!.. »

Voilà donc les deux frères en présence et le public dans l'attente. Comment va se déchaîner le drame? Quelle étincelle mettra le feu aux poudres? Une étincelle électrique. Pour un coup de tragédie, s'en peut-il souhaiter de plus moderne? Un domestique apporte un télégramme : « Pour M. le comte de Maucroix. » Les deux jeunes gens se retournent à la fois et tendent la main; Julien a déjà pris la dépêche : « Pardon, monsieur, fait Henri en souriant; vous avez mal entendu. On a dit : Pour M. le comte de Maucroix. — Hé bien? — Eh bien! je suis le comte Henri de Maucroix. — Et moi, Julien de Maucroix! — Ah! s'écrie Henri avec fureur, ah! c'est vous le petit Julien! C'est vous le bâtard de mon père! Je vais avertir ma mère : elle ne peut pas rester dans cette maison! » Et il sort en poussant d'un coup de poing les deux battans de la porte; Julien demeure stupéfait, anéanti : « C'est un fou! murmure-t-il, » en passant sur la main sur son front, comme pour essuyer un cauchemar;.. et le public demeure étonné, ravi par la simplicité, la promptitude et la nouveauté de ce moyen, qui fait éclater une tragédie.

A peine Julien essaie-t-il de rassembler ses idées, sa mère paraît;

il s'élance vers elle : « Un jeune homme était là tout à l'heure, qui m'a dit que j'étais le bâtard de son père! » La mère porte la main à son cœur, renverse la tête en arrière et se tait; Julien comprend, il s'agenouille : « Mère, je te demande pardon! » Au lieu de pardonner, Hélène se confesse : il y a vingt ans, elle était jeune et libre; elle a rencontré le marquis de Maucroix marié, mais séparé de sa femme; elle l'a aimé; il lui a donné son nom pour qu'elle fût respectée; voilà toute l'histoire de leur faute et de leur fraude. Le malheureux Julien n'en retient qu'une chose : c'est qu'il n'est plus Maucroix, mais Julien tout court, et qu'il n'épousera pas Germaine. Ainsi s'achève cette exposition, qui ne peut que plaire par sa clarté, son ordonnance grave et nette, et se trouve marquée, vers la fin, d'un des coups les plus originaux que l'on pût espérer au théâtre.

Quand la toile se relève, — à peine s'il était besoin de la baisser, — nous revoyons Julien dans le même fauteuil et pleurant toujours. C'est maintenant son père qui vient l'embrasser et courbe le front devant lui. Mais il s'incline plus bas encore : « Vous êtes mon père et vous m'avez toujours aimé ; je ne vous juge pas et je vous aime. » Le marquis de Maucroix, si peu qu'il se soit occupé d'Henri, connaît la violence de son caractère, l'intolérance de ses idées, l'amertume de ses sentimens; il tremble que les deux frères ne se rencontrent de nouveau; il demande à Julien, qu'il a élevé, un sacrifice qu'il ne peut demander à Henri, pour qui, hélas! il est resté un étranger : « Si Henri t'insultait, n'oublie pas qu'il est ton frère aîné. » Survient Germaine : « Je ne sais plus si je suis riche, lui dit le jeune homme, et je ne m'appelle plus le comte de Maucroix; je m'appelle Julien; vous ne serez pas ma femme. — Je ne comprends pas très bien ce que vous me dites, reprend la jeune fille. Il est certain que je ne me marierai pas contre la volonté de mon père; mais jamais je ne serai la femme d'un autre que vous. » Germaine est un peu cousine de l'Hermine Sternay de M. Dumas : elle a peut-être avec autant d'honnêteté plus d'innocence, avec autant de fermeté plus de grâce. Elle est la lumière et le sourire de ce drame. C'est elle qui, dans le commencement de ce deuxième acte, ravive le plaisir du spectateur éveillé par le coup de théâtre du premier, et comment? Par un trait de présence d'esprit, de noblesse malicieuse et de courage décent, qui paraît tout simple, mais qu'il fallait trouver : ce n'est qu'un mot de situation, comme l'incident du télégramme n'est qu'un jeu de scène; mais de tels mots et de tels jeux, en leur place, prennent un prix extraordinaire, et celui qui les y met n'est assurément pas un écolier, ni surtout un écolier mal doué. Germaine est donc au milieu du théâtre, Henri à sa gauche, Julien à sa droite : Henri s'est présenté lui-même à la jeune fille comme le comte de Maucroix; tout en affectant d'abord de ne s'adresser qu'à Germaine, il crible de sarcasmes son rival; Julien s'ef-

force de se contenir. Henri parle insolemment de ces gens qui courent les villes d'eaux en s'affublant de noms et de titres volés ; les regards de Germaine vont de l'un à l'autre; elle ne sait pas pour quelle raison Julien supporte cette ironie en silence, mais elle sait qu'il n'est pas lâche, elle le plaint et veut le secourir ; elle sent qu'il appartient à elle seule de rompre le malaise de cet entretien ; alors, par une inspiration subite, avec une dignité de petite reine : « Au fait, messieurs, dit-elle, j'ai oublié de vous présenter l'un à l'autre : M. le comte de Maucroix ! — M. Julien ! »

La salle éclate en applaudissemens; mais ce n'est pas le temps d'applaudir, il faut écouter. Après avoir ajouté que Julien est son fiancé, Germaine se retire devant le marquis; voici le vieux gentilhomme entre ses deux fils. Il se tourne d'abord vers Henri : « Vous avez mal parlé tout à l'heure. Si ce jeune homme ne vous a pas répondu, c'est que je lui avais défendu de vous répondre. » Henri réplique avec une fermeté à peine respectueuse; on voit qu'il ronge son frein et prendra bientôt le mors aux dents. « J'aime qui m'aime, s'écrie-t-il et je suis du parti de ma mère... Ce jeune homme, mon frère ! La voix du sang ?.. Elle ne vous a pas fait m'aimer : pourquoi me ferait-elle le chérir ? » Il s'échauffe encore, il crie sa haine pour ce bâtard et pour « cette femme... » A ce coup, Julien bondit sous l'injure : « Vous insultez ma mère ! — Si vous n'avez quitté ce soir même le pays avec elle, je vous jetterai mon gant au visage ! — Je le ramasserai. — Enfin, je vous trouve ! — Il est du parti de sa mère, je suis du parti de la mienne. Guerre entre nous ! — Oui, guerre à mort ! — Un duel ! s'écrie le marquis, je saurai bien l'empêcher. — Allons donc ! la frontière est là, nous prendrons quatre soldats piémontais... » On voit comme le dialogue se précipite, comme les répliques se croisent à la façon cornélienne. On voit aussi, en ce point culminant du drame, l'originalité de la situation telle que M. Delpit l'a renouvelée. D'ordinaire, en cette conjoncture, la ressource du père est de crier à ses fils : « Vous êtes frères; » l'un des deux, au moins, met bas les armes, et le combat s'arrête avant de commencer, faute de combattans. Mais pour ceux-ci, qui se haïssent justement parce qu'ils sont frères, plus haut le père fera sonner la voix du sang et plus il exaspérera leur fureur : le sang crie vengeance contre le sang.

Le père est impuissant à sauver ses fils l'un de l'autre : c'est des mères que viendra le salut; c'est la maîtresse qui va s'humilier devant l'épouse pour obtenir la grâce de son enfant, car nous savons qu'Henri de Maucroix est un redoutable tireur et « l'homme du rêve » succomberait devant « l'homme de l'action. » Hélène se résout donc à implorer sa rivale, la femme qu'elle offense depuis vingt ans. Voici que les cloches annoncent la fin des vêpres : Hélène attend la marquise dans

un silence que ce tintement fait plus sensible; heureux effet, entre la scène de tumulte qui précède et la scène pathétique qu'on attend, que celui de cet intervalle religieux.

La conception de cette scène des deux mères est hardie et haute; l'exécution, à mon sens, n'est pas sans défaut : j'y trouve un peu de rhétorique. Après un cri d'horreur qui sonne juste, et dès qu'elle sait pourquoi sa rivale est devant elle, la marquise de Maucroix, au lieu de répondre sur le sujet pressant qui l'amène, lui reproche en un long discours toute la suite de ses chagrins. Pour conclure, elle repousse la prière qu'on lui adresse; pas un moment elle n'a peur pour son fils, ni de la mort, ni même du sacrilège. Hélène supplie, s'agenouille, sanglote; au bruit de ses plaintes, Julien accourt; il la relève, il la caresse, il la console. La marquise regarde ce groupe d'une mère et d'un fils : « Je suis mauvaise chrétienne! » prononce-t-elle d'une voix grave. Elle étend la main vers Hélène : « Vous avez fait couler mes larmes, j'essuierai les vôtres. »

Comment tiendra-t-elle cette promesse? Nous sommes, dans le commencement du troisième acte, un peu distraits de cette pensée par deux jolies scènes entre Germaine et M. Gérard, entre Germaine et Henri. Il est difficile qu'une ingénue aimante, raisonnable et volontaire réponde avec une soumission plus malicieuse au père qui prétend contrarier son choix; il est difficile qu'elle éconduise un prétendant qui lui déplaît avec plus de prudence et d'esprit d'abord, avec plus de franchise et de dignité ensuite. Cependant le féroce Henri voit dans Julien un rival décidément préféré : sa rancune filiale se double et s'avive d'une rancune amoureuse. Quand sa mère veut le forcer de renoncer à son mauvais dessein, il se dérobe respectueusement à cette requête. La marquise, alors, use d'un moyen suprême; elle mande Julien devant elle : « J'ai une prière à vous adresser, monsieur. — Commandez, madame; vous avez essuyé les larmes de ma mère : quoi que vous ordonniez, vous serez obéie. » La marquise demande à Julien de s'enfuir sans attendre la dernière provocation d'Henri; Julien y consent. On peut trouver invraisemblable l'artifice de cette piété filiale, si subtile et si puissante qu'elle fait renoncer un jeune homme amoureux et brave à la réparation d'un outrage, qu'elle le décide à la fuite devant un rival, devant un adversaire déclaré, parce qu'ainsi le veut une étrangère qui a essuyé les larmes de sa mère. Mais les héros de M. Delpit sont ingénieux dans le sublime autant que brusques. On le voit bien tout à l'heure. De nouveau devant Germaine, devant le père de Germaine et devant le sien, devant la marquise, tous rassemblés à dessein, Julien subit l'outrage d'Henri : « Je quitte la place, » dit-il faiblement. « J'en étais sûr! s'écrie l'autre. Vous êtes un lâche! » Julien ne bronche pas; Germaine le regarde, toujours avec autant de

confiance, mais toujours avec plus de surprise; cet excès d'humilité, à la fin, étonne Henri lui-même : il jette un coup d'œil sur sa mère et comprend tout. Au moment où Julien va sortir, répétant qu'il préfère la retraite au combat, Henri lui barre le passage : « Il ment! crie-t-il avec éclat. Vous voyez bien qu'il ment! Julien, tu vaux mieux que moi. Embrasse-moi, mon frère. »

Mais Henri de Maucroix est extrême en tout : ce n'est pas assez pour lui de donner le baiser de paix à Julien; il veut lui donner son nom, la moitié de son patrimoine et Germaine. Un notaire présent assure que le marquis et la marquise de Maucroix peuvent légitimer ce fils. « Et ma mère! s'écrie Julien. Qu'est-ce que vous faites de ma mère? » La mère s'est sacrifiée à la cantonade, pendant que le reste des personnages se sacrifiait à l'envi sur la scène. Le marquis de Maucroix, dont la faiblesse ne se dément pas, a laissé partir sa maîtresse aussi facilement que naguère il avait abandonné sa femme. Hélène défend qu'on la suive, elle achèvera ses jours dans un couvent. Julien, pourtant, s'élance sur ses traces : « Je vous attendrai, » lui dit Germaine. Henri lui donne encore l'accolade et lui crie : « Au revoir! »

Nous attendrons pour blâmer ce dénoûment qu'un de ceux qui le déclarent mauvais en propose un meilleur. C'est la rançon de ces sortes de pièces, où la volonté de l'auteur force des élémens contraires, qu'elles ne peuvent ni mal finir ni tout à fait bien; il faut que le dramaturge les arrête en un certain point par un compromis avec la vérité. La seule question est de savoir si ce compromis est à ce point désagréable que, plutôt que de l'accepter, le public repoussera toute la pièce. Il est certain que, si Julien disparaissait avec sa mère sans espoir d'épouser Germaine, le spectateur serait furieux; il est certain, d'autre part, que si le drame s'achève le plus heureusement qu'il est possible, il est cependant malaisé d'imaginer comment se composera dans l'avenir le bonheur de la famille Maucroix. Plutôt que de nous offrir ce dénoûment tel quel, fallait-il que M. Delpit rejetât son drame dans le néant? Personne ne le soutiendra; plutôt que de les perdre, le public achète volontiers, au prix de la convention qui les termine, ces trois actes où brillent tant de beautés scéniques.

Par la même raison, je ne citerai même pas les chicanes amoncelées sur l'invraisemblance des conditions de ce drame; je n'entreprendrai ni de blâmer ni d'excuser le mépris que paraît professer l'auteur de certaines difficultés d'ordre matériel; plutôt que mépris, c'est, je crois, ignorance heureuse. M. Delpit traverse l'abîme sans vertige, comme le somnambule qui n'en voit pas le vide; s'il s'était embarrassé de tous les scrupules qu'on veut maintenant lui jeter dans les jambes, il ne serait pas sans doute allé jusqu'au bout : la belle avance pour les critiques!

On lui a reproché de n'avoir ni présenté ses héros ni expliqué leurs actes avec assez de détail; il me paraît au moins qu'il a dessiné d'un trait sûr, non-seulement le caractère de Germaine, mais celui des deux frères, qu'il tenait avec raison pour ses personnages principaux. S'il a marqué moins nettement ceux des mères et du père, c'est apparemment qu'il ne pouvait s'attarder à de trop minutieuses études : l'action le réclamait ; c'est aussi que la pénombre où demeurent ces silhouettes leur est plus avantageuse que nuisible : qui sait si, au grand jour, telle ou telle ne se fût pas évanouie? Du moins, ainsi négligées à dessein, laissent-elles plus de relief aux autres. D'ailleurs, à expliquer de certains actes, on risque d'éveiller la méfiance du public plutôt que de gagner sa confiance: mieux vaut ravir sa crédulité, l'emporter d'assaut en quelque sorte, que d'en faire minutieusement le siège.

Dans ce genre de pièces, l'auteur est un despote qui doit gouverner despotiquement le public : entre-t-il en explications, il perd la foi de ses sujets, et d'abord la foi en lui-même, il ruine son autorité; le régime parlementaire n'est pas bon aux empires. S'il faut absolument éplucher ce drame, plutôt que de reprocher à M. Delpit le peu de détails qu'il y donne, je lui reprocherai d'en donner quelques-uns qui manquent de nouveauté : la chute de cheval de Germaine à la porte des parens de Julien, la grande maladie dont Julien a gardé le souvenir, pendant laquelle son père l'a si bien soigné... De pareils traits feraient croire à l'exécution trop rapide d'un ouvrage qui, s'il exigeait d'être vivement mené, méritait de n'être improvisé en aucun point. Mais ce sont de petites taches dans ce tableau qui, par la nécessité du sujet, devait être traité en esquisse; c'en est une, en effet; il serait également puéril de le nier et de s'en plaindre : *Sint ut sunt aut non sint*, ont le droit de répondre les auteurs de tels ouvrages. C'est une esquisse composée avec largeur, brossée avec fougue, où plusieurs touches sont d'un maître, et dont l'ensemble offre aux connaisseurs en art dramatique un rare exemplaire de simplicité. C'est pourquoi la Comédie-Française a bien fait d'accueillir le jeune auteur du *Fils de Coralie* et du *Père de Martial*, et pourquoi la critique, même la plus sévère, a bien fait de traiter *les Maucroix* avec honneur.

Que dire de Mlle Reichemberg, sinon qu'elle est parfaite dans le rôle de Germaine? Elle est sérieuse et gaie, décente et mutine, réelle et poétique : c'est le personnage le plus exquis peut-être qu'elle ait créé dans la comédie moderne. Si l'on veut donner à un étranger l'idée de l'art le plus précis et le plus gracieux qui se puisse goûter sur la scène, il suffira de le mener voir Mlle Reichemberg. M. Le Bargy fait Julien : il est lui-même dans ce rôle et non l'imitateur de M. Delaunay; il se permet d'être sincère sans se relâcher de son excellente dic-

tion; il a beaucoup plu. M. Worms, par l'autorité de son talent, fait applaudir les violences d'Henri et par la virilité de son jeu les rend vraisemblables. Mme Dudlay représente la marquise avec noblesse, et Mme Broisat, dans le rôle d'Hélène, a de la sensibilité. M. Coquelin cadet nous donne, sous le nom de Gérard, une plaisante caricature de député. M. Silvain, sous les cheveux blancs du marquis, garde un peu trop de la philosophie du chœur antique.

Si quelqu'un a les nerfs trop tendus par les brusques péripéties des *Maucroix* et se plaint, après coup, de ce pathétique un peu sec, je l'enverrai à la Porte-Saint-Martin voir *Froufrou*, jouée par Mme Sarah Bernhardt; il y trouvera la détente qu'il cherche et reviendra trempé de larmes. Telle est la magie de cette extraordinaire et charmante personne, qui semble après tant d'erreurs, — je parle de ses voyages, — être enfin toute rendue à l'art français! Par sa grâce, un théâtre de féerie ordinaire et de mélodrame intermittent se trouve transformé en scène littéraire : les grands classiques, les maîtres modernes, les jeunes écrivains sont conviés à occuper la place qu'occupaient les machinistes; ce n'est pas le changement à vue le moins merveilleux qu'aient supporté ces planches. Mais un autre miracle est la métamorphose de *Froufrou*. Relisez les critiques de 1869, vous y verrez éclater comme un coup de tonnerre le succès de cette rare comédie; vous y verrez paraître, comme une comète inattendue, la renommée de Mlle Desclée. Mais partout les éloges et les réserves se distribuent de même façon : les trois premiers actes sont de comédie et de tous points excellens; Mlle Desclée s'y montre prodigieuse; le quatrième tourne au drame, et le cinquième y verse; Mlle Desclée y devient faible et meurt médiocrement. Allez maintenant à la Porte-Saint-Martin : il vous semblera peut-être, au commencement, que la comédie est moins légère et que le plus subtil s'en est évaporé; au troisième acte, vous la verrez s'enfler en tragédie et prendre une ampleur qu'on ne soupçonnait pas; les événemens dramatiques du quatrième ne vous causeront plus de surprise, et vous pleurerez au cinquième, comme les spectateurs de Racine pleuraient à *Iphigénie*. Est-ce à dire qu'on se soit trompé naguère, qu'il faille réformer le jugement et que ce dernier acte de *Froufrou*, voire le quatrième, aient plus de prix que les trois premiers? Non pas; aujourd'hui qu'après quinze années, il est assuré que *Froufrou* est un des ouvrages de ce temps destiné à nous survivre, il demeure acquis pour les gens de sang-froid que les trois premiers actes et certains morceaux du quatrième font l'originalité de cette pièce et lui mériteront l'honneur de durer; seulement il apparaît que l'équilibre de toute l'œuvre est mieux ménagé qu'on ne pensait : le jour où l'interprète se trouverait qui réunirait les dons et le talent de Mlle Desclée à ceux de Mme Sarah Bernhardt, quel effet ne produirait pas *Froufrou!* C'est que

Mlle Desclée était une artiste de genre, uniquement douée, agitée d'un démon nouveau, mais une artiste de genre; le temple de son génie devait être capitonné par un tapissier parisien; Mme Sarah Bernhardt s'est formée sous les portiques de la tragédie; elle a bien pu y introduire une grâce lyrique toute moderne et des façons nerveuses qui ne sentent pas l'ancien; pourtant l'art classique l'a sacrée, elle joue d'un autre style : la comédie parisienne, avec elle, s'élargit et s'élève.

On n'est pas impunément tragédienne, si rare comédienne qu'on puisse devenir. Mme Sarah Bernhardt joue les deux premiers actes de *Froufrou* avec un art à la fois très personnel et très consommé, mais qui se fait sentir; cette gaîté est voulue, cette insouciance est feinte, cette inconscience n'est qu'un étourdissement volontaire : on sent tout de suite le dessous tragique de la comédie et le frémissement de la lave qui jaillira tout à l'heure. Plutôt que Froufrou, c'est la Renée Mauperin de MM. de Goncourt, à qui parfois on l'a comparée. Renée Mauperin est définie par son ami Denoisel « une mélancolique tintamarresque; » elle essaie, par son tintamarre, d'étourdir sa mélancolie; c'est une âme fière, et, à vingt ans, déjà trempée d'amertume; elle a jugé la vie à l'école désabusée de Denoisel. Mais Froufrou!.. Ce n'est ni de sa petite cervelle ni des leçons de Brigard qu'elle tirerait un grain de mélancolie; elle n'a de commun avec Renée que certaines façons d'enfant mal élevée; elle n'est pas une philosophe qui secoue des grelots; elle est le grelot lui-même. C'est à la fois ce qui fait le charme propre du personnage et la valeur générale du type. Mais du milieu de la comédie, dès que le drame se lève, Mme Sarah Bernhardt lui communique une noblesse et une puissance nouvelles : quand Froufrou, au troisième acte, éclate en reproches contre sa sœur, ce n'est plus seulement une crise de nerfs, mais une crise d'âme qui nous émeut; la force de ce tragique moderne est incomparable. Me sera-t-il permis de regretter quelques jeux de scène un peu trop *yankees*, — le supplice d'un coussin déchiqueté pendant un quart d'heure par la main fiévreuse de l'héroïne, — un mouchoir réduit en charpie? Ces moyens, de même que certaine lutte avec M. Marais au quatrième acte, me paraissent d'une violence un peu grossière et trop indignes du reste : c'est que le reste, en deux mots, est admirable.

Ce quatrième acte, aussi bien, a maintenant un air de grandeur qui nous touche. Comme, en effet, ce palais vénitien convient à Mme Sarah Bernhardt, plutôt que la chambre d'hôtel de la rue du Petit-Musc! J'ai dit le succès du cinquième : il n'est produit par aucun moyen de mélodrame. Lorsqu'on a joué Phèdre, dona Sol, la Dame aux Camélias et Fédora, on a bien des manières de mourir : aucune n'est plus simple que celle-ci ni plus savante, aucune d'un art plus fin et plus pur,

aucune n'aura fait couler plus de larmes. Avec M. Marais, qui représente Sartorys et peut revendiquer sa part de cette première victoire, Mme Sarah Berhardt promet de belles soirées aux fidèles de l'art dramatique et des lettres. Elle a trouvé, cette fois, le bon moyen de narguer la Comédie-Française jusqu'au jour où son destin l'y ramènera triomphalement.

C'est encore une adultère que l'héroïne de M. Jean Marras, Mme d'Armelles, et qui déserte le foyer conjugal; mais ce n'est ni à Venise ni rue du Petit-Musc qu'il convient de la loger : c'est dans la « Tour du Nord » d'un manoir romantique, et l'auteur n'y manque pas. Entre *la Famille d'Armelles* et *Froufrou*, ce n'est pas assez de la distance de l'Odéon à la Porte-Saint-Martin; il semble que près d'un demi-siècle se soit écoulé entre les deux. Ce drame fut-il écrit en l'âge le plus noir du romantisme et par un lycanthrope forcené, jaloux du vicomte d'Arlincourt? Est-ce la gageure d'un lettré qui a parié de faire représenter une pièce toute écrite en style d'oracle? Cet ouvrage sibyllin me paraît plutôt sincère, et l'auteur, qui ne veut donner que dans le rare, n'est pas le premier venu.

Il est obscur et saugrenu à dessein, comme peu de gens parviendraient à l'être, d'une manière qui lui est propre, avec une suite extraordinaire : ce n'est pas d'un ignare assurément, ni d'un écrivain qui livrerait quelque chose au hasard, qu'on pourrait attendre deux actes et davantage où ne s'échangent pas vingt phrases naturelles. Le public a donc bien fait de supporter cet amphigouri et d'attendre avec une tolérance respectueuse la dernière scène : celle-ci ne laisse pas d'être frappante. On y voit le commandant d'Armelles barrer à son fils le seuil de la chambre où sa belle-fille coupable s'est réfugiée : dans cette chambre même autrefois, et pour une faute pareille, le commandant a tué sa femme, la mère de ce fils qui veut se faire justicier à son retour; il révèle au jeune homme l'horrible secret, il lui dit l'inutilité du meurtre et les terreurs qui le suivent. Ce récit nous a payé de notre patience; jusque-là quelques répliques seulement nous avaient été données en à-compte : « Vous me dites de mépriser ma femme, s'était écrié Octave d'Armelles : je ne puis pas la mépriser, puisque je l'aime! Vous me dites de dédaigner mon rival : je ne puis pas le dédaigner, puisqu'elle me le préfère! » Ici la pensée est forte et le style net : que M. Marras se néglige, qu'il s'abandonne à écrire tout un ouvrage de cette façon humaine, c'est un dédommagement qu'il doit à M. Chelles, à M. Cosset, à Mlle Tessandier.

Après tant d'émotions, *les Affolés*, au Vaudeville, pouvaient-ils nous divertir? MM. Gondinet et Pierre Véron, dans cet ouvrage, ont voulu mettre en scène les gens du monde et les bourgeois maniaques de spéculation, tels qu'on les vit sur la place de Paris, voilà bientôt deux

ans. Si tous alors ne moururent pas, tous furent frappés, au moins dans la personne de quelque ami; le sujet devait paraître pénible au spectateur: il fallait, j'imagine, ou que l'ouvrage eût sur nous la prise d'une comédie sociale aussi gravement satirique que *les Effrontés*, ou qu'il se précipitât dans la charge et forçât par le fou rire la résistance de souvenirs fâcheux. Entre ces deux manières MM. Gondinet et Pierre Véron n'ont pas choisi; leur comédie, en ses trois premiers actes, est modérément gaie; vers la fin du troisième et dans le quatrième, elle est modérément pathétique. Le drame ne se décide que trop tard et pour émouvoir faiblement, après que d'agréables détails, en nombre infini, se sont égrenés vainement pour faire sourire. Que de mots d'une bonhomie aimable et d'un esprit ingénieux, qui sans doute eussent obtenu un meilleur sort dans un ouvrage d'un genre plus franc et d'une facture plus serrée! Malgré toute cette dépense des auteurs et malgré le talent de MM. Adolphe Dupuis, Berton et Francès, malgré les efforts de Mlle Legault, *les Affolés* n'ont été que mollement applaudis.

Peut-être il fallait que la gaîté du public s'épargnât pour *Ma Camarade*, la nouvelle pièce de MM. Meilhac et Gille, au Palais-Royal. C'est une comédie où s'entrelace une farce, mais l'une et l'autre combien spirituelles, combien gaies et combien françaises! La « camarade » de M. de Boisthulbé, c'est Adrienne, sa femme, une charmante petite Parisienne, en qui l'amour conjugal n'est pas éveillé. Comment le serait-il? Adrien de Boisthulbé, dans sa vie de garçon, n'a pas appris à éveiller l'amour. Sa femme ne voit donc dans le mariage qu'une camaraderie; et lui, qui cependant désire davantage, se décide à faire l'école buissonnière. Il y acquiert sans doute l'art de se faire aimer, et quand il revient au logis, Adrienne, préparée fort à point par la jalousie à le bien recevoir, ne se repent pas de l'accueil qu'elle lui fait : foin de la camaraderie et vive le vrai mariage!

Telle est l'idée de la comédie, où la farce est étroitement sertie, — plus étroitement peut-être qu'il ne paraît, car les auteurs eussent pu, à peu de frais, marquer davantage les points d'attache et rendre plus sensible au public le rythme de la pièce. La farce, ce sont les péripéties de la rupture de Cotentin, cousin de Mme de Boisthulbé, avec sa maîtresse, que Boisthulbé veut lui ravir, et de la chasse qu'Adrienne donne à son mari avec l'aide de Cotentin. Une scène du troisième acte, où l'on assiste à l'insomnie de ce vieux garçon, après que Mlle Sidonie l'a quitté, est un morceau de bouffonnerie des plus humainement comiques. Cotentin, resté seul, se couche, peste, rage, s'attendrit, se bat contre son oreiller et a honte de son trouble : « Que je suis bête, mon Dieu! que je suis bête! s'écrie-t-il. » Puis, se reprenant : « Au fait, dit-il, qu'est-ce que ça me fait d'être bête puisque je suis seul? »

Mais quelle analyse peut donner une idée de l'ouvrage, et quelle série de citations faudrait-il pour énumérer les traits dont il fourmille? Au moins, ce que j'en puis dire, c'est qu'il est varié à miracle; c'est que du lunch d'une femme du monde les auteurs nous mènent à la séance d'une tireuse de cartes; du souper d'un vieux garçon à un souper de joyeuses filles et de ce souper dans le boudoir d'une honnête femme; qu'ils passent du burlesque le plus franc à l'ironie la plus fine, que tous leurs personnages sont neufs et que chacun parle comme il doit parler. « J'étais au club, dit l'amoureux Des Platanes à Mme de Boisthulbé, lorsqu'on m'a remis votre lettre; je tenais la banque au baccarat; j'avais un sept, j'avais donné une *bûche* à gauche, une *bûche* à droite..; jusque-là je n'avais pas cru qu'il fût de plus grand bonheur que d'avoir un sept entre deux *bûches*; votre lettre me l'a appris! » N'est-ce pas le langage d'une sorte particulière et plaisante d'amoureux? Le meilleur est que, par toute cette comédie, pas un moment la gaîté ne cesse d'être naturelle et française. « Je vais donner vingt sous au cocher, dit le concierge au locataire qui se ravise au moment de sortir. — Non, ne lui donne rien. — Mais, monsieur, il me les demandera. — S'il te les demande, donne-les-lui; mais ne lui en parle pas le premier. » Cela ne coule-t-il pas de la bonne veine nationale? Le mot ne pourrait-il pas être de Pathelin ou d'un bourgeois de Molière? MM. Meilhac et Gille méritent le succès qu'ils remportent, et, — si bien jouée que soit la pièce par M. Daubray et Mlle Réjane, par M. Raymond, Mmes Mathilde et Lavigne, — c'est leur esprit surtout que nous remercions de notre plaisir. Tout au contraire de Cotentin, MM. Meilhac et Gille ne sont pas bêtes, et c'est tant mieux pour nous, puisque nous sommes là!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

C'est la fatalité des situations dès longtemps gâtées ou compromises par les fausses politiques d'être sans cesse à la merci des surprises et des incidens malencontreux. Ces incidens, qui éclatent à l'improviste, ils peuvent sans doute avoir leur importance propre, particulièrement lorsqu'ils mettent en jeu la considération du pays, la dignité et la sûreté de ses relations avec les autres peuples; ils tirent surtout leur signification et leur gravité de l'ensemble de choses où ils se produisent, des circonstances qui les ont préparés, qui les ont rendus possibles et à peu près inévitables. Une fois qu'ils ont commencé à défiler, ils ne s'arrêtent plus, ils s'enchaînent et se multiplient, échappant à toute direction, prenant toutes les formes, jusqu'au jour où l'on se réveille au milieu de toute sorte de complications qu'on croit pouvoir encore dominer et dont on n'est déjà plus maître.

Pourquoi les tristes scènes qui ont marqué le passage du roi d'Espagne à Paris sont-elles devenues tout à coup une si grosse et si inquiétante affaire? Elles sont certainement par elles-mêmes pénibles et humiliantes pour une ville où un souverain étranger, le chef d'une nation généreuse, n'a pas rencontré l'accueil qui lui était dû, où il s'est trouvé des journaux pour souffler le mépris des plus simples lois de l'hospitalité, et une populace pour obéir à d'indignes excitations; elles ont créé un embarras aussi inutile qu'imprévu là où il n'y avait que des raisons de bonne intelligence et d'amitié entre deux pays. Elles ont un caractère de plus : elles ont eu surtout cela de significatif qu'elles ont dévoilé d'un seul coup et par un dernier incident le fond d'une situation, des incohérences de pouvoir, des divisions ministérielles, des conflits d'influences, des désordres intimes, des troubles d'opinion sur lesquels on se plaisait encore à se faire illusion; elles ont brusquement mis à nu ce point décisif que M. Jules

Simon précisait en peu de mots, il n'y a que quelques mois, dans un livre éloquent, le point où l'on peut se demander si, au dedans, il y a un gouvernement et si, au dehors, il y aura bientôt une France. C'est notre histoire d'aujourd'hui, à la veille de la rentrée des chambres, au moment où ministère et parlement vont se retrouver en présence pour des explications qui ne peuvent manquer d'une certaine solennité. Il faut savoir si la France est destinée à épuiser jusqu'au bout les déboires de la fausse politique qu'on lui fait, ou si le gouvernement, averti du péril, aura assez de résolution pour se redresser de son propre effort et tenter de réparer des fautes dont il a été lui-même le complice. C'est toute la question qui se débat dans cette crise nouvelle, que le passage du roi d'Espagne n'a pas seul créée, qu'il a du moins précipitée, et d'où il s'agit maintenant de sortir.

Il y a deux choses dans cette maussade situation faite à la France par les déplorables scènes qui ont signalé le passage du roi Alphonse à Paris et qui ne pouvaient manquer d'avoir un triste retentissement en Europe. Il y a une difficulté extérieure qui ne peut avoir rien d'imprévu, à laquelle il fallait s'attendre, après ce qui venait d'arriver, et il y a une question tout intérieure qui est née immédiatement des circonstances mêmes, qui devait naître fatalement.

La difficulté extérieure, si délicate qu'elle soit, n'a certes rien d'insoluble pour la raison d'une diplomatie bien intentionnée. Des manifestations de rues, des vociférations d'une multitude irresponsable ne sont pas l'opinion d'un pays, pas même d'une ville; elles ne changent pas les relations traditionnelles de deux nations sensées qui se respectent, et le gouvernement français, il faut le dire, s'est hâté de faire ce qu'il pouvait, ce qu'il devait, pour couper court à tout malentendu, pour effacer les impressions pénibles qu'auraient pu laisser les injures de la rue. M. le président de la république lui-même, plus zélé peut-être à réparer le mal qu'à le prévoir et à le prévenir, n'a point hésité à se rendre auprès du souverain espagnol pour lui porter le désaveu des « misérables » qui déshonoraient le pays par leurs manifestations, le témoignage des sentimens de cordialité et de sympathie de la vraie France courtoise et hospitalière. M. le président du conseil, de son côté, n'a rien négligé, à ce qu'il semble, pour dégager le gouvernement de toute solidarité avec les manifestans du 29 septembre, et le jeune souverain, à son tour, a mis dans toute sa conduite comme dans son langage autant de tact que de modération. Il n'a pas prolongé son séjour autant qu'il l'avait projeté, il n'avait aucune raison de faire plus ample connaissance avec les démagogues parisiens; il a su cependant se défendre de tout mouvement de mauvaise humeur, il n'a pas voulu brusquer son départ. Il a reçu avec un mélange de dignité et de bonne grâce toutes les explications qui lui ont été portées, qui étaient manifestement sincères, et il a montré qu'il se tenait pour satisfait en

acceptant de paraître au banquet que M. le président Grévy lui a offert à l'Élysée. Tout s'est donc passé aussi correctement que possible, et un instant la question diplomatique a pu paraître terminée avec le départ du roi. Après cela, que l'orgueil espagnol se soit un peu réveillé quand on a eu repassé les Pyrénées, quand on s'est retrouvé au milieu des effervescences du sentiment national offensé par les scènes de Paris, et que les têtes vives aient cru alors nécessaire de reprendre la querelle, d'exiger de plus amples réparations, cela se peut. Dans tous les cas, le gouvernement français avait évidemment agi avec une certaine habileté en allant au-devant de toutes les réclamations qui pouvaient lui être adressées, en désintéressant spontanément les légitimes susceptibilités de l'Espagne. Il avait fait tout ce qu'il pouvait, aux yeux mêmes de beaucoup d'Espagnols, et la meilleure preuve, c'est que le jour où le ministre des affaires étrangères de Madrid, M. le marquis de la Vega y Armijo, a voulu proposer au conseil d'aller plus loin, d'adresser à la France des réclamations nouvelles ou plus accentuées, il n'a pas été suivi par la plupart de ses collègues; il n'a réussi qu'à précipiter la crise ministérielle, qui, après avoir été longtemps en suspens, vient d'éclater à Madrid. C'est qu'en effet le gouvernement français, par la promptitude impatiente avec laquelle il a donné toutes les satisfactions possibles, avait d'avance enlevé toute raison sérieuse de prolonger un incident pénible entre les deux pays. Il aurait pu, si l'on veut, s'exécuter plus complètement encore ces jours derniers en mettant tout simplement au *Journal officiel* les paroles mêmes adressées par M. le président de la république au roi Alphonse sans renvoyer à la relation d'une agence sans mandat. Au fond, c'eût été la même chose. Le fait des satisfactions accordées à l'Espagne reste acquis, et le nouveau ministère qui se forme à Madrid ne songera pas vraisemblablement à raviver une querelle qu'il vaut mieux oublier dans l'intérêt des rapports essentiels des deux nations.

La situation se trouve donc, selon toute apparence, allégée d'un certain poids de ce côté; mais si la question diplomatique semble notablement atténuée, la question intérieure née de cette triste aventure du 29 septembre demeure entière avec ses complications et ses obscurités. Il resterait à savoir dans quelles conditions s'est produit cet incident, devenu un instant un si grave embarras pour le gouvernement, et ici c'est vraiment toute la politique du jour qui est en cause. Car enfin ceux qui ont accueilli par des outrages un hôte de la France ne sont pas sans doute les seuls coupables. Ces manifestans qui se retrouvent toujours dans la rue au premier signal révolutionnaire ont été excités et ont pu se croire encouragés. Ils ont eu directement ou indirectement des intelligences jusque dans les régions officielles. Ce n'est un mystère pour personne que le ministre de la guerre, —

celui qui était encore il y a quelques jours ministre de la guerre, — était en connivence suivie avec les promoteurs des manifestations, et par une coïncidence singulière, cet étrange chef de l'armée s'est trouvé justement malade le jour où le gouvernement a dû aller recevoir le roi d'Espagne. C'est un fait avéré que, jusqu'à la dernière heure, les intentions de M. le président de la république lui-même ont été mises en doute dans son propre entourage, parmi ceux qui étaient censés le mieux connaître ses pensées secrètes. C'est un fait encore plus certain que, le jour de l'arrivée du roi d'Espagne, aucune mesure sérieuse n'avait été prise; rien n'avait été prévu pour contenir ou dissiper les turbulens, pour épargner l'insulte à un jeune prince qui s'est confié à la courtoisie française. De telle façon que, si le pays s'est trouvé exposé à des complications aussi absurdes que périlleuses, si le gouvernement s'est vu réduit à présenter des excuses au roi d'Espagne, c'est sans doute en partie la faute de ces manifestans qui promettent un si aimable accueil aux princes de l'Europe, mais c'est assurément encore plus la faute de la politique qui n'a su rien prévoir ou qui, prévoyant tout, a laissé le scandale arriver.

Au dernier moment, il est vrai, en présence d'une aventure qui pouvait compromettre la France dans toutes ses relations comme dans sa considération, M. le président du conseil s'est aperçu de la gravité des choses; il a paru comprendre qu'avec tout cela on allait à quelque effroyable crise, et, c'est une justice à lui rendre, il n'a point hésité à agir en chef de cabinet. En même temps qu'il s'efforçait de prévenir ou de dissiper tout malentendu avec l'Espagne, il a voulu remettre un peu d'ordre dans le gouvernement. Il n'a pas craint de marcher droit sur le ministre de la guerre, qui, par son attitude, par ses relations suspectes, par cette maladie si opportune qu'il a eue le jour de l'arrivée du roi d'Espagne, semblait se complaire dans une espèce d'indépendance, au risque de créer des difficultés au gouvernement dont il faisait partie. Les derniers incidens n'ont-ils été pour le chef du cabinet qu'une occasion de se débarrasser d'un collègue compromettant ou depuis longtemps importun? Toujours est-il que cette occasion, M. le président du conseil l'a saisie avec une dextérité hardie. Il a résolument exécuté M. le général Thibaudin en l'obligeant à donner sa démission; il ne lui a pas laissé un jour de répit, et les malheureuses scènes de l'arrivée du roi d'Espagne ont eu du moins ce bon résultat de délivrer l'armée d'un chef qui, après être arrivé au pouvoir pour accomplir une iniquité à laquelle se refusaient ses compagnons d'armes, a semblé n'avoir d'autre préoccupation que de rester au ministère de la guerre avec l'appui et pour le bon plaisir du radicalisme.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. le général Thibaudin se prenait visiblement fort au sérieux et qu'il se croyait inexpugnable

dans sa forteresse. Il se disait, lui aussi, qu'on n'oserait l'atteindre, et il n'était sûrement pas disposé à s'en aller de lui-même. Aussi est-il resté quelque peu abasourdi sous le coup qui l'a frappé, et il a adressé comme testament à M. le président de la république une lettre au moins bizarre où, sous prétexte de se défendre, il justifie tout simplement l'exclusion dont il a été l'objet. Il prétend avec mélancolie qu'en le frappant pendant l'absence du parlement, « ses ennemis politiques » ont voulu le placer dans « l'impuissance calculée de soumettre ses actes aux représentans du pays. » De quels « ennemis politiques » parle donc M. le général Thibaubin ? Il n'a dû quitter la place que par la volonté de M. le président du conseil, qui a eu manifestement en cela l'appui des autres membres du cabinet; mais s'il en était ainsi, si cet état d'inimitié politique dont parle M. le général Thibaudin existait entre le dernier ministre de la guerre et ses collègues, il est tout simple que la séparation ait été prononcée; on ne pouvait pas vivre ensemble, et lorsque M. le général Thibaudin se plaint aujourd'hui d'être privé du droit d'aller défendre ses actes devant le parlement, quelle idée se fait-il donc de son rôle et des conditions parlementaires? Est-ce qu'il était au ministère de la guerre pour représenter une politique? Est-ce qu'on ne tomberait pas dans la plus complète anarchie le jour où le parlement aurait à décider entre le président du conseil et un de ses collègues?

Le fait est que M. le général Thibaudin aura été un ministre de la guerre passablement étrange. Compromis par la manière même dont il est arrivé au pouvoir, subi par l'armée, suspect à la plupart de ses collègues du cabinet, il n'a eu d'autre ressource que de chercher un appui parmi les politiques du radicalisme, qui se sont sentis heureux d'avoir par lui la main dans toutes les affaires militaires. Il a ouvert à ces singuliers auxiliaires les portes de son administration, il les a admis dans ses conseils; il leur a permis de pénétrer dans ses archives, de chercher dans ses dossiers les moyens d'attaquer les plus vaillans serviteurs du pays. Il n'est pas une de leurs fantaisies devant laquelle il ne se soit arrêté ou qu'il ne se soit empressé de satisfaire. M. le général Thibaudin a certainement fait peu de chose, depuis dix mois, pour les vrais intérêts militaires dont il était le gardien et le défenseur; en revanche, il a passé son temps à introduire la politique dans l'armée, à affaiblir le sentiment de la discipline et l'esprit militaire en favorisant parmi les officiers le dégoût de l'uniforme, en montrant que le premier des titres était de tout sacrifier à un parti. Récemment encore, quelques jours à peine avant sa sortie du ministère, il avait imaginé de mettre à la disposition du radicalisme, qui n'y regarde pas de si près, une des armes les plus décriées, les plus dangereuses du régime impérial. Il publiait une circulaire qui soumettait la gendarmerie à un service de police politique. Ces malheureux gendarmes,

qui sont les meilleurs, les plus fidèles et les plus utiles des serviteurs dans leur rôle modeste et pacifique, devaient désormais tout voir et tout savoir; ils devaient surveiller les ennemis du régime établi, faire connaître au ministre de la guerre « les causes générales ou locales de mécontentement, les mesures réclamées par les populations, les tentatives d'agitation contre l'ordre et les lois, etc. » Avec cette arme, avec cette police universelle, il n'est pas difficile de voir que le ministère de la guerre tendrait à tout absorber et serait à lui seul tout le gouvernement; M. le général Thibaudin et ses alliés du radicalisme n'auraient pas demandé mieux.— « Pauvre armée, dans quel état il l'a mise! » disaient récemment non pas des réactionnaires, mais des républicains prenant lestement congé de M. le général Thibaudin. C'est fort bien; mais ceux qui parlent ainsi aujourd'hui ne devraient pas oublier qu'il y a quelques mois ils étaient les premiers à exalter le ministre prêt à livrer à leur passion de parti des princes qui étaient l'honneur de l'armée; ils devraient se souvenir un peu plus qu'ils ont fait eux-mêmes la fortune de M. le général Thibaudin, qu'ils n'avaient pas assez de violences de polémique contre les adversaires plus sensés qui ne voyaient dans le ministre des décrets sur les princes d'Orléans qu'un chef sans autorité, condamné d'avance à n'être qu'un instrument de parti.

On s'aperçoit un peu tard maintenant que, si M. le général Thibaudin a beaucoup fait pour ses amis les radicaux, il n'a rien fait pour l'armée, et on sent le besoin de remettre les intérêts militaires en de meilleures mains. On s'est adressé à M. le général Saussier, qui commande à Alger, à M. le général Lewal, qui commande à Toulouse, qui est un théoricien militaire éminent, et on a fini par choisir M. le général Campenon, qui a été un moment ministre avec M. Gambetta, qui est un vrai soldat; soit! M. le président du conseil a vigoureusement mené toute cette affaire, nous en convenons; seulement il faut s'entendre. Cette exécution sommaire de M. le général Thibaudin dans les circonstances présentes n'aurait manifestement aucune signification sérieuse si elle n'était pas dans la pratique, dans la réalité, comme elle l'est dans l'apparence, une rupture définitive avec le radicalisme, qui se hâte d'ailleurs de prendre pour drapeau le nom du dernier ministre de la guerre; elle ne serait qu'une équivoque de plus, un expédient puéril, si elle n'était pas suivie de l'affirmation résolue d'une république réellement modérée en face de la république révolutionnaire et agitatrice qui nous presse de toutes parts, à laquelle on a trop souvent prêté les mains. Comment l'entend M. le président du conseil? Que se propose-t-il de faire à l'ouverture prochaine des chambres, dans cette mêlée un peu désordonnée des partis à laquelle nous allons infailliblement assister? C'est là toute la question au lendemain de ces derniers incidens qui sont la crise peut-être décisive pour la politique régnante. M. le pré-

sident du conseil se méprendrait étrangement s'il se figurait se tirer toujours d'affaire avec une certaine habileté, s'il croyait qu'il n'y a qu'à serrer un peu les freins, à tempérer momentanément ce qu'il y a de par trop violent dans certaines mesures, à parler de modération, de conciliation, et à continuer la même politique. Il se tromperait parce que c'est justement cette politique qui a fait tout le mal, qui a créé la situation où nous nous débattons, où l'on n'est pas même sûr de rester maître du premier incident qui éclate.

Eh! sans doute, rien n'est plus facile en apparence que de se tenir dans un certain équilibre, de marcher plus ou moins longtemps entre des républicains violens qu'on redoute, mais dont on n'ose décliner l'onéreuse alliance, et les modérés qu'on préférerait, mais avec lesquels on craindrait de se compromettre. Avec cela, on n'arrive à rien, ou plutôt on arrive à tout perdre et à s'user dans une œuvre impossible. On se figure toujours qu'on n'ira pas trop loin, qu'on réussira à maintenir ce qu'on appelle la politique républicaine dans une certaine voie prudemment ou habilement tracée, et, au bout du compte, sous prétexte de concessions nécessaires, on finit par tout livrer. Un jour, pour faire provision de popularité, on invoque la raison d'état, on entreprend la campagne des décrets contre les congrégations religieuses, ou bien on suspend par autorité discrétionnaire les traitemens ecclésiastiques; un autre jour, on se jette dans les entreprises fastueuses pour capter le suffrage universel, on prodigue les ressources financières du pays jusqu'à épuiser le budget et le crédit. Tantôt c'est la magistrature qu'on détruit dans son indépendance sous prétexte de la réformer, qu'on abandonne à tous les ressentimens, à toutes les convoitises de parti; tantôt c'est l'armée qu'on laisse ébranler dans ses institutions, dans sa discipline, dans son esprit. Organisation militaire, représentation diplomatique, administration, finances, paix religieuse, tout y a passé par degrés. Et remarquez que toutes les fois qu'il y a eu quelque projet de destruction déguisé sous le nom de réforme, quelque atteinte méditée contre les institutions du pays, les chefs de la politique prétendue républicaine ont toujours tenu le même langage; ils ont dit et répété qu'il fallait encore une concession, que, sans cela, on ne sauverait rien, on allait tout compromettre. Les concessions ont été faites, et on n'a rien sauvé. On n'a cessé de se laisser aller à ce courant d'une opinion surexcitée ou factice, et le résultat de ce système, c'est précisément ce que nous voyons : c'est cette situation minée, affaiblie où nous sommes, où le radicalisme s'infiltre de toutes parts et fait son œuvre de désorganisation. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les républicains eux-mêmes qui commencent à le dire tout haut, parce qu'ils ne peuvent plus fermer les yeux sur un mal croissant qui menace la république dans son existence. Le résultat, il est là sous toutes les formes, il éclate à tous les

regards. Que veut-on de plus? Il est évident aujourd'hui, qu'après quelques années de la politique régnante, la France est à peu près dans un isolement complet en Europe. Elle ne peut compter ni sur des alliances ni sur des amitiés. L'armée reste toujours sans doute par son courage à la hauteur des rôles qu'elle pourrait avoir à remplir; mais elle est sans cesse menacée de tant de réformes qu'elle ne sait plus ce qu'elle sera demain. Les finances sont en déficit croissant, et M. Tirard aura certes de la peine à guérir le mal ou à le pallier. La magistrature est plus que jamais livrée aux exécutions de M. le garde des sceaux. Voilà le dernier mot de la politique du jour. Si M. le président du conseil se flattait par hasard de pouvoir continuer ce système, même avec quelques atténuations nouvelles, il n'aurait évidemment rien fait, il n'aurait remédié à rien, et le renvoi de M. le général Thibaudin n'aurait d'autre valeur ou d'autre intérêt que d'être le dénoûment d'un conflit tout personnel.

Si M. le président du conseil, qui ne manque pas de résolution, accepte, au contraire, toutes les conséquences d'une rupture déclarée et définitive avec le radicalisme, il est clair qu'il doit changer de système pour se faire de nouveaux alliés. Les modérés ne peuvent le soutenir s'ils ne trouvent pas dans une politique suffisamment rectifiée des gages et des assurances pour leurs opinions. Ce serait de leur part une pure duperie de se prêter indéfiniment à ce jeu qui a trop souvent consisté jusqu'ici à leur demander un appui ou un vote de résignation pour des mesures qu'ils ne cessent de condamner, pour une politique dont ils n'ont cessé de signaler les dangers. La difficulté, dit-on, est d'accomplir cette évolution au milieu des passions du jour, dans un parlement livré à toutes les ardeurs, à toutes les divisions des partis. M. le président du conseil est exposé à perdre l'appui de certaines fractions républicaines assez avancées sans trouver une compensation suffisante dans le camp modéré et à n'avoir plus de majorité. C'est possible. Manœuvrer devant l'ennemi n'est jamais facile. Il n'est pas moins vrai que c'est aujourd'hui la seule tentative honorable, digne de séduire une ambition virile, que c'est sur ce terrain seulement qu'on peut combattre avec quelque profit, avec quelque chance de réparer une partie du mal qui a été fait depuis quelques années. Et puis, en définitive, que risque M. Jules Ferry, après le coup qu'il vient de frapper par l'exécution de M. le général Thibaudin? S'il n'a pas fait assez pour se créer la position d'un chef de ministère modéré, il a déjà trop fait pour pouvoir se promettre de rallier un jour ou l'autre les radicaux à sa cause. M. le président du conseil aura beau faire, il aura beau rappeler ses campagnes contre les congrégations ou pour l'enseignement laïque et se guinder dans son orgueil : il est désormais suspect. Le voilà, lui aussi, classé parmi les orléanistes, les cléricaux, les réactionnaires et les monarchistes !

Ils y ont tous passé, et M. Jules Simon, et M. Laboulaye, et M. Ribot, et M. Bardoux. M. Thiers serait maintenant plus que jamais le plus dangereux des monarchistes, et M. Dufaure serait un clérical. C'est bien entendu : il suffit, au dire des polémistes radicaux, de vouloir que la république reste un gouvernement régulier et modéré pour n'être plus républicain, — ce qui tendrait à établir que, dès qu'on a quelque bon sens, des lumières et même du talent, on est nécessairement orléaniste et réactionnaire. Tout ce que risque, en fin de compte, M. le président du conseil, en acceptant jusqu'au bout les conséquences de l'attitude de résistance qu'il a prise dans les derniers incidens, c'est de se trouver encore après tout en assez bonne compagnie.

Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que le moment est venu de faire un choix, de se décider. Qu'on y réfléchisse bien : les incidens qui se sont passés à l'arrivée du roi d'Espagne ont dévoilé une situation extrême et cruelle qui ne pourrait qu'être aggravée soit par la continuation de la politique suivie jusqu'ici, soit par une victoire plus complète du radicalisme. Qu'arriverait-il en effet si cette situation devait se prolonger ? Ces manifestations d'anarchie qui se succèdent, ces doctrines révolutionnaires qui sont publiquement proclamées à tout propos et que le gouvernement n'a pas toujours la force de prévenir ou de réprimer ne font qu'accroître l'isolement de notre pays en détachant de la France les sympathies des peuples eux-mêmes aussi bien que des cabinets, en éloignant trop souvent les étrangers de Paris. L'isolement diplomatique, qui est trop évident, est sans doute par lui-même un malheur pour la dignité, pour l'action légitime de notre nation dans le monde; mais il a d'autres conséquences encore. Il a ses contre-coups inévitables dans nos industries, dans notre commerce, dans le développement de nos intérêts économiques, dans le travail national. On le sent déjà, dit-on, à Paris, et on le sentira vraisemblablement bien plus encore : de sorte que tout se tient ici. Si l'on veut raviver les sources du travail et de l'activité nationale, toujours si féconde quand elle se sent libre, il faut tout faire pour rendre à un pays comme la France la position aisée et respectée qui lui est due dans le monde; si l'on veut en finir par degrés avec un isolement diplomatique tel que nous ne l'avons jamais connu, il faut qu'il y ait un gouvernement, et on ne peut avoir un gouvernement qu'en revenant sans faiblesse et sans équivoque à une politique de modération et de réparation qui seule peut relever une situation si malheureusement compromise. Voilà toute la question. C'est là ce qu'ont à méditer les représentans du pays qui vont revenir au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, et cela, en vérité, a plus d'importance que de s'occuper de M. le général Thibaudin ou même de la revision de la constitution.

Ce ne sont point d'ailleurs les questions sérieuses qui manqueront au début de cette session extraordinaire, qui va s'ouvrir d'ici à sept

ou huit jours, et au premier rang, on peut en être sûr, figurera cette affaire du Tonkin, qui occupe toujours l'opinion, qui ne paraît nullement terminée, qui passe sans cesse, au contraire, par des phases nouvelles. Sur tous les points de notre politique, sur cette affaire du Tonkin comme sur bien d'autres, il y aura, selon toute apparence, des luttes singulièrement animées. On se dispose visiblement à demander compte au gouvernement de ce qu'il a fait et de ce qu'il n'a pas fait, de sa diplomatie et de ses combinaisons de guerre, surtout peut-être du mystère dont il semble se plaire à envelopper toutes ces opérations lointaines dans lesquelles il s'est engagé sans trop consulter le parlement. Ce qu'il y a de plus saisissable dans l'obscurité calculée où l'on nous laisse, c'est que, depuis quelques mois, on négocie incessamment avec la Chine sans pouvoir arriver à s'entendre sur des questions qui ne sont rien moins que faciles à définir et à préciser. Tantôt c'est la France qui présente un mémorandum, tantôt c'est de Pékin que vient un autre mémorandum. Le chef du *foreign office*, lord Granville, intervient à son tour, examine en médiateur conciliant toutes ces propositions diverses, et, en fin de compte, on reste au même point. Le représentant de la Chine, le marquis de Tseng, s'en va de temps à autre se promener en Angleterre, en attendant de nouvelles instructions. Seulement, et c'est ici que survient une péripétie inattendue, tandis qu'on négocie avec une persévérance couronnée de peu de succès entre Paris, Pékin et Londres, le commissaire civil français envoyé au Tonkin procède à sa manière. Il a déjà signé, au mois d'août, avec le gouvernement de l'Annam, une convention, le traité de Hué, qui a du moins le mérite de nous débarrasser d'une difficulté, et voici que maintenant il exerce sa diplomatie dans des conditions passablement singulières. Il vient, à ce qu'il semble, de traiter directement avec les chefs des Pavillons-Noirs, de ces bandes qui ont été la première cause de notre expédition militaire au Tonkin ; il aurait réussi à désarmer ces Pavillons-Noirs, à les reléguer sur le haut du Fleuve-Rouge, en assurant à la France des positions désormais à l'abri des attaques et des incursions. Si le commissaire français a pu obtenir une paix assez sérieuse, rien de mieux assurément. C'est un résultat tel quel. Seulement on se demande ce que peut bien être un traité avec ces Pavillons-Noirs, qui ont promené dans leurs bourgades la tête du malheureux Rivière, et on peut de plus se demander quelle influence peut avoir cette convention d'un nouveau genre sur le règlement de nos différends avec la Chine. Le gouvernement français, en dépit de tout ce travail lointain de diplomatie, n'a pas moins envoyé récemment encore quelques bataillons d'Algérie destinés à fortifier le petit corps expéditionnaire du Tonkin, et la vérité est que, dans tout cela, dans les négociations comme dans les opérations militaires, il reste bien des points obscurs que le ministère sera nécessairement obligé

d'éclaircir. Il y est d'autant plus intéressé que, s'il n'y a pas une prévention absolue contre cette entreprise où se dispersent nos forces, il y a du moins un grand doute sur la manière dont elle a été conduite.

Les questions, les diversions, les incidens n'ont jamais manqué et ne manquent certes pas aujourd'hui dans le monde. Ils ne manquent ni dans les régions lointaines, ni sur le continent européen, ni chez les plus vieilles nations, ni chez les plus jeunes. Ils prennent toutes les formes et tous les caractères. Ils mettent en jeu tous les rapports des peuples, et, dans ce mouvement des relations universelles, ce qui vaut encore le mieux, c'est de chercher toujours ce qui peut rapprocher, non ce qui peut diviser des nations faites pour s'entendre. Quand survient une malheureuse affaire comme celle qui s'est s'élevée entre l'Espagne et la France, comment ne pas rappeler aussitôt tout ce qui fait des deux pays des alliés naturels, presque nécessaires? Lorsque entre la France et l'Angleterre il y a des nuages, des malentendus, des rivalités au sujet du Tonkin ou de Madagascar, tout cela est admissible sans doute entre de grandes nations indépendantes; ce n'est pas un motif pour qu'il y ait des mésintelligences invétérées là où il y a tant d'intérêts communs à défendre pour les deux pays. Quand l'Italie cède à ses ombrages, à sa mauvaise humeur contre la France jusqu'à se jeter à la poursuite de toutes les alliances comme si elle était menacée, elle a tort assurément, elle manque à sa vraie politique : il ne s'ensuit pas qu'on doive entrer en conflit, qu'il ne puisse y avoir un jour ou l'autre des rapprochemens utiles. Bien des Italiens sensés le croient et le disent eux-mêmes. Il a paru récemment dans cette *Revue* un article, — *Italie et Levant*, — librement pensé, écrit avec autant de feu que de compétence par un de nos chefs militaires, et cet article a provoqué en Italie une réponse, œuvre d'un homme également sérieux, qui est un officier distingué et est même, si nous ne nous trompons, au ministère de la marine à Rome. Ce n'est pas sur le dénombrement des forces navales respectives et sur des détails techniques qu'il faut insister; ce qui vaut mieux, c'est le sentiment conciliant et amical qui a inspiré cette réponse italienne. L'auteur défend vivement son pays de toute pensée de jalousie et d'inimitié; il ne craint pas d'avouer ses sympathies pour la France et de rappeler « qu'on peut difficilement trouver deux peuples entre lesquels il y ait une telle communauté d'idées, d'affections et de sang. » Si tous les Italiens parlaient ainsi, bien des nuages se dissiperaient et les intérêts des deux pays ne s'en trouveraient que mieux.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le 29 septembre, jour où le roi d'Espagne était attendu à Paris, le 3 pour 100 se tenait encore à 78.85, l'amortissable à 81.32, le 4 1/2 à 108.37. Après tout un mois passé dans une inaction à peu près complète, la Bourse se trouvait n'avoir perdu que 0 fr. 25 ou 0 fr. 30 pour chacun des trois types de rente, sur les cours de compensation du 1er septembre. Si la réception qui allait être faite au souverain espagnol ne donnait lieu à aucun incident fâcheux, on pouvait espérer une liquidation assez facile au niveau actuel, et s'il fallait prévoir ensuite un peu de réaction par suite des appréhensions que pouvait faire concevoir la prochaine rentrée des chambres, du moins était-il probable que les efforts des baissiers ne rencontreraient pas une résistance moins vive en octobre qu'en septembre.

On sait comment ces calculs ont été déjoués par l'événement. On a vu, en effet, les rentes tomber immédiatement de près d'une unité, et les grandes valeurs du parquet perdre sans résistance 40 ou 50 fr. dans les deux premières bourses du mois d'octobre.

Du 2 au 10 octobre, les cours ne se sont pas relevés, le 4 1/2 oscillant de 107.50 à 107.60, le 3 pour cent de 77.50 à 77.70, et l'amortissable de 79.30 à 79.50, après détachement d'un coupon trimestriel le 1er octobre. Cependant la situation politique subissait dans l'intervalle d'heureuses modifications, et bientôt les haussiers, que tant de déboires avaient accablés, se sont repris à espérer de meilleurs jours. La démission du général Thibaudin, remplacé par le général Campenon au ministère de la guerre, a rendu le cabinet plus homogène et plus fort et a facilité en même temps le maintien des bonnes relations du pays avec le dehors. Le différend franco-espagnol n'avait pas été clos, on l'avait redouté avec raison, par la démarche du président de la république; le cabinet Sagasta essayait, en mettant en jeu la susceptibilité nationale, de prolonger son existence. Mais les exigences outrées du ministre des affaires étrangères d'Espagne ont été désavouées par ses propres collègues; il en est résulté à Madrid une crise qui s'est dénouée rapidement par la formation d'un cabinet nouveau composé de libéraux et de membres de la gauche dynastique, favorables, pour la plupart, au rétablissement de relations cordiales entre les deux pays et les deux gouvernemens.

Enfin le ministère Ferry n'a pas été moins bien et moins heureusement servi par les événemens en ce qui concerne nos affaires dans l'extrême Orient. Des dépêches anglaises ont appris que les Pavillons Noirs cédaient la place à nos troupes, que le delta était maintenant fortement occupé, et que le traité de Hué recevait sa pleine exécution avec le concours des mandarins annamites. La Chine elle-même modère ses prétentions, et n'attend plus pour traiter que l'issue de la lutte que doit engager dans quelques jours au parlement le parti radical contre le cabinet Ferry.

L'issue de cette lutte avait paru fort douteuse pendant quelques jours. Mais, depuis le milieu de la semaine, on est convaincu que le ministère l'emportera sans peine, et la Bourse a traduit à sa façon cette opinion par un mouvement de reprise assez vif, sur la solidité duquel on ne saurait se prononcer, mais qui a réparé en quarante-huit heures une partie du mal qu'avait fait la liquidation. Le 4 1/2 s'est relevé d'un demi-point et reste à 108.05, le 3 pour 100 a repris le cours de 78, l'amortissable se rapproche de celui de 80. Le Crédit foncier, que la baisse avait refoulé de 1,300 à 1,200 francs, a pu déjà revenir à 1,240 francs. Les actions des Chemins français ont également remonté; le Suez et la Banque de Paris, il est vrai, ne s'écartent pas beaucoup des plus bas cours cotés. La fin du mois est encore trop éloignée pour qu'on puisse parler d'une chasse au découvert qui rendrait le mouvement de reprise irrésistible. Il vaut mieux espérer que l'amélioration des cours réponde uniquement aux changemens favorables survenus dans la situation politique et se développera normalement si l'horizon politique achève de s'éclaircir et de se rasséréner.

Lorsque la chambre, après avoir repris ses séances, en aura fini avec les interpellations et les débats purement politiques et la lutte des partis, elle devra concentrer toute son attention sur les questions budgétaires, dont la solution est urgente. La commission du budget a déjà repris ses séances. Elle va recevoir communication des changemens que M. Tirard se propose d'apporter à la loi de finances de 1884. Le budget avait été établi d'après le nouveau système de M. Léon Say sur l'évaluation des recettes. Le rendement des impôts depuis le commencement de l'année n'a pas justifié pour toutes les catégories de recettes ce mode d'évaluation. L'enregistrement, le timbre et les douanes ont donné des moins-values qui atteignent déjà ensemble le chiffre de 45 millions environ. Il faudra donc ramener, pour 1884, les prévisions sur ces ressources de revenu à des chiffres plus faibles; il en résultera une insuffisance, un déficit que l'on peut évaluer à 60 millions.

M. Tirard ne proposera, pour parer à ce déficit, la création d'aucun impôt nouveau, ni l'augmentation d'aucun des impôts existans. Il est question cependant d'une réforme dans le régime des boissons. Mais

M. Tirard compte principalement sur d'importantes diminutions dans les dépenses des ministères et sur l'économie d'une dizaine de millions devant résulter d'une modification du régime des caisses de retraite pour la vieillesse.

L'événement financier de la quinzaine a été le succès de la souscription ouverte, le 3 octobre, par la Compagnie du canal interocéanique de Panama au milieu de circonstances tellement fâcheuses que toute autre opération financière eût été condamnée à l'échec le plus complet. La compagnie offrait au public 600,000 obligations; il lui en a été demandé 650,000 par plus de cent mille souscripteurs. On voit que la Bourse et la spéculation n'ont eu aucune part dans ce résultat vraiment étonnant de la confiance que manifeste la petite épargne à l'égard des entreprises de M. de Lesseps. Les souscriptions de 1 à 10 obligations sont intégralement servies. Les souscriptions portant sur plus de 10 obligations subissent une réduction de 15 pour 100. L'action de Panama devrait profiter du succès de la souscription; ce titre cependant n'a pu encore reprendre le pair.

Les obligations des chemins de fer français ont été plus fermes que les rentes et ne se sont point ressenties des émotions de la spéculation. Les actions, au contraire, ont assez fortement fléchi, non pas que l'on puisse redouter le rejet des conventions par le sénat, mais on sait que ces conventions mêmes ne sont pas aussi avantageuses aux actionnaires que la spéculation avait pu le supposer d'abord.

Les chemins de fer étrangers ont échappé à l'influence fâcheuse qu'exerçaient les événemens sur les valeurs françaises. Les Autrichiens et les Lombards sont restés immobiles; le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont remonté parce que les recettes sont en progression constante, malgré la diminution du prix des places de voyageurs depuis le 1er septembre.

Le Crédit foncier reprend le terrain perdu. Les bruits relatifs à des pertes qu'imposeraient à cet établissement les embarras de certaines entreprises immobilières étaient mal fondés. Les titres des autres sociétés de crédit sont restés sans changement.

L'Italien a été constamment ferme et n'a perdu un moment le cours de 91 francs que pour le reprendre et le dépasser aussitôt. Les valeurs turques ont été délaissées. La démission du cabinet Sagasta a valu plus d'une unité de hausse au 4 pour 100 extérieur d'Espagne; mais ce fonds a reperdu un demi-point quand il a été connu que M. Camacho ne faisait point partie du nouveau cabinet.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-NEUVIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1883

Livraison du 1er Septembre.

MON FRÈRE YVES, troisième partie, par M. PIERRE LOTI. 5
L'ÉDUCATION DES FEMMES, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. . . . 48
L'INSURRECTION MILITAIRE EN ÉGYPTE. — II. — LA DÉFAITE ET LE PROCÈS D'ARABI, par M. GABRIEL CHARMES. 86
LE ROI RAMIRE, première partie, par M. FERDINAND FABRE. 126
COLIGNY. — II. — LA DEUXIÈME ET LA TROISIÈME GUERRE DE RELIGION; LA SAINT-BARTHÉLEMY, par M. AUGUSTE LAUGEL. 162
LE COMMERCE DE L'EXTRÊME ORIENT ET LA QUESTION DU TONKIN, par M. CHARLES LAVOLLÉE. 188
LE ROI FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, par M. G. VALBERT 206
LA GUERRE MARITIME ET LE DROIT DE PROPRIÉTÉ, par M. ARTHUR DESJARDINS, de l'Institut de France. 218
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 238

Livraison du 15 Septembre.

MON FRÈRE YVES, dernière partie, par M. PIERRE LOTI. 241
LA LÉGENDE D'ÉNÉE, D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française 282
PAULINE DE MONTMORIN, COMTESSE DE BEAUMONT. — IV. — Mme DE STAEL ET JOUBERT, par M. A. BARDOUX. 315

Questions de morale sociale. — I. — La Recherche de la paternité, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 349
Le Roi Ramire, deuxième partie, par M. Ferdinand FABRE. 381
Italie et Levant, Notes d'un marin 422
Revue dramatique. — Odéon, *le Bel Armand, l'Exil d'Ovide*, par M. Louis GANDERAX. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Essais et Notices. 476
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Octobre.

Madame de Givré, première partie, par M. Henry RABUSSON. 481
La Démocratie autoritaire aux États-Unis. — II. — La Vie politique d'André Jackson, par M. Albert GIGOT. 519
La Politique actuelle et la Situation de l'Europe, par M. Gabriel CHARMES. 545
La Critique littéraire sous le premier empire. — Geoffroy, Hoffman, Dussault, Feletz, par M. Gustave MERLET. 593
Le Roi Ramire, dernière partie, par M. Ferdinand FABRE. 623
Les Aurores boréales, d'après les récens travaux de MM. Nordenskiold et Lenström, par M. A. DE SAPORTA. 664
Le Chemin de fer du Soudan et les Trois Campagnes du colonel Borgnis-Desbordes, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — La Fureur de l'inédit, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Octobre.

Madame de Givré, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON 721
Le Vatican et le Quirinal depuis 1878. — II. — Le Pape Léon XIII et l'Italie sous le régime de la loi des garanties, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 752
Ivan Serguiévitch Tourguénef, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ. 786
Des Progrès de la mécanique. — M. Marcel Deprez, par M. J. BERTRAND, de l'Académie des Sciences 821
Études et Souvenirs. — Frédéric Chopin, par M. Henri BLAZE DE BURY. 849
La Vie consciente et la Vie inconsciente, d'après la nouvelle psychologie. — I. — La Conscience, par M. Alfred FOUILLÉE. 879
La Botanique des Chinois, par M. Eugène FOURNIER. 907
Revue dramatique. — Comédie-Française, *les Maucroix*, de M. Albert Delpit. — Odéon, *la Famille d'Armelles*, de M. Jean Marras. — Palais-Royal, *Ma Camarade*, de MM. H. Meilhac et Ph. Gille, par M. Louis GANDERAX. 931
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0265